UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY - MONTPELLIER III
Arts et Lettres, Langues et Sciences Humaines et Sociales

ÉCOLE DOCTORALE 58
Langues, Littératures, Cultures

DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY - MONTPELLIER III
Sciences du langage

Constantes et spécificités des dysfonctionnements interactionnels dans le genre *débat politique télévise* : une application au débat de l'entre-deux tours de l'élection présidentielle de 2007

Présentée par
Marion SANDRÉ

Sous la direction de
Catherine DÉTRIE

Tome Ier

Membres du jury :

Mme Christine BÉAL	Maître de conférences H.D.R. à l'Université Paul-Valéry (Montpellier III)
M. Hugues CONSTANTIN de CHANAY	Professeur à l'Université Lumière (Lyon II)
Mme Catherine DÉTRIE	Professeur à l'Université Paul-Valéry (Montpellier III)
M. Dominique MAINGUENEAU	Professeur à l'Université Paris-Est Créteil (Paris XII)

novembre 2010

|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
N° attribué par la bibliothèque

Chacun est pour l'autre l'occasion d'être soi.

JACQUES, 1979 : 48

Aucun énoncé en général ne peut être attribué au seul locuteur : il est le produit de l'interaction des interlocuteurs et, plus largement, le produit de toute cette situation sociale complexe, dans laquelle il a surgi.

VOLOCHINOV, 1927 : 118 (traduit in Todorov, 1981 : 49-50)

La loi de la conversation, c'est l'interruption.

LACAN, 1975 : 411

REMERCIEMENTS

Merci, en premier lieu, à Catherine Détrie, de m'avoir ouvert les portes de la linguistique et d'avoir accompagné cette thèse, depuis l'émergence des problématiques jusqu'à leur aboutissement.

Merci à Christine Béal, Hugues Constantin de Chanay et Dominique Maingueneau d'avoir toujours montré de l'intérêt pour mon travail et d'en montrer encore en acceptant d'être membres de mon jury.

Merci aux membres du laboratoire PRAXILING de m'avoir accueillie et soutenue. Merci tout particulièrement à Bertrand Verine, Jacques Bres, Laurent Fauré et Bruno Bonu, qui ont participé ponctuellement à la bonne marche de ce travail. Merci à Push Push pour son aide informatique. Merci aux doctorants, pour nos moments de partage et de soutien mutuel dans ce long périple qu'est le doctorat. Merci à Clair-Antoine pour ses conseils bibliographiques avisés. Merci à Arnaud pour tous ces moments partagés. Merci particulièrement à Audrey de m'avoir montré le chemin. Un grand merci à Béné, pour tout.

Merci à tous les collègues, rencontrés à Montpellier (Catherine, Amandine) ou à l'extérieur (Cécile, Mathilde, Mathieu, Laura) avec lesquels les discussions, toujours riches, ont sans cesse alimenté mon envie et ma détermination.

Merci infiniment à mes relecteurs estivaux (Odile, Sylvie, Lucas, Bénédicte, Suzanne, Sylvette, Aline, Anne, Arnaud, Catherine et Eloïse).

Merci à tous les autres qui ont participé, à leur manière, à l'accomplissement de ce travail.

Merci à mes grands-mères d'être pour moi deux modèles complémentaires et nécessaires.

Merci à mes parents, qui m'ont donné le goût du travail (pas seulement intellectuel) et m'ont appris la persévérance.

Merci à Aline, Anne et Robin, de m'avoir toujours soutenue.

Merci, enfin, et surtout, à Lucas, sans qui ce travail ne serait pas ce qu'il est ou ne serait pas tout court. Merci d'être là.

SOMMAIRE

TOME IER

REMERCIEMENTS 7

INTRODUCTION 13

PREMIERE PARTIE. LES DYSFONCTIONNEMENTS INTERACTIONNELS DANS LE DEBAT DE L'ENTRE-DEUX TOURS 2007 : APPROCHE THEORIQUE 21

CHAPITRE I. QUEL CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE POUR L'ANALYSE DES DYSFONCTIONNEMENTS INTERACTIONNELS ? 23

1. QUELLES DISCIPLINES POUR QUELLES METHODOLOGIES ? 23

1.1 L'ANALYSE DU DISCOURS 23
1.2 L'ANALYSE DES INTERACTIONS VERBALES 34
BILAN 46

2. QUELLES DEFINITIONS DE L'INTERACTION ? 46

2.1 L'INTERACTION : UNE AUTRE CONCEPTION DE LA COMMUNICATION 47
2.2 L'INTERACTION : UNE AUTRE APPROCHE DU DISCOURS 58
BILAN 68

3. QUELLES INCIDENCES SUR LE SUJET PARLANT ? 69

3.1 UNE NOUVELLE CONCEPTION DU SUJET PARLANT 69
3.2 UN RENOUVELLEMENT DES CARACTERISTIQUES DU SUJET PARLANT 76
BILAN 84

SYNTHESE 84

CHAPITRE II. APPROCHE DEFINITOIRE DU DYSFONCTIONNEMENT INTERACTIONNEL 87

1. LE FONCTIONNEMENT DE L'INTERACTION 88

1.1 LES REGLES INTERACTIONNELLES 88
1.2 LES UNITES INTERACTIVES 98
BILAN 109

2. LA NOTION DE DYSFONCTIONNEMENT INTERACTIONNEL 110

2.1 LES RATES DU SYSTEME DES TOURS 110
2.2 LES ENCHAINEMENTS NON PERTINENTS 123
BILAN 132

3. QUELLES INCIDENCES SUR LA RELATION INTERPERSONNELLE ? 133

3.1 RELATION ET INTERACTION 133
3.2 GESTION DE LA RELATION INTERPERSONNELLE 140
BILAN 149

SYNTHESE 149

CHAPITRE III. APPROCHE DEFINITOIRE DU DEBAT DE L'ENTRE-DEUX TOURS 2007 151

1. LE GENRE DU DISCOURS DEBAT POLITIQUE TELEVISE 151

1.1 APPROCHE THEORIQUE DU GENRE DU DISCOURS 151
1.2 PRESENTATION DU DEBAT POLITIQUE TELEVISE 160
BILAN 171

2. CHOIX DU CORPUS 171

2.1 LES DEBATS POLITIQUES A LA TELEVISION FRANÇAISE : BILAN D'UNE ANNEE ELECTORALE (2006-2007) 172
2.2 LE DEBAT DE L'ENTRE-DEUX TOURS 181
BILAN 186

3. CHOIX DE TRANSCRIPTION 186

3.1 PROBLEMATIQUES DE LA TRANSCRIPTION 187
3.2 CONVENTIONS DE TRANSCRIPTION 197
BILAN 211

SYNTHESE 212

DEUXIEME PARTIE. LES DYSFONCTIONNEMENTS INTERACTIONNELS DANS LE DEBAT DE L'ENTRE-DEUX TOURS 2007 : ANALYSE DU CORPUS 215

CHAPITRE IV. LE CHEVAUCHEMENT 217

1. PRESENTATION DU CHEVAUCHEMENT 217

1.1 APPROCHE DEFINITOIRE 217
1.2 LES CAS QUI NE CORRESPONDENT PAS A DES DYSFONCTIONNEMENTS 225
BILAN 232

2. LES CHEVAUCHEMENTS DE DEBUT DE TOUR 233

2.1 LES CHEVAUCHEMENTS DE DEBUT DE TOUR SYNCHRONISES 233
2.2 LES CHEVAUCHEMENTS DE DEBUT DE TOUR AVEC CESSION DE LA PAROLE 238
BILAN 250

3. LES CHEVAUCHEMENTS AVEC CONSERVATION DE LA PAROLE 251

3.1 LES ENONCES ACHEVES EN CHEVAUCHEMENT AVEC CONSERVATION DE LA PAROLE.. 251
3.2 LES ENONCES INACHEVES EN CHEVAUCHEMENT AVEC CONSERVATION DE LA PAROLE 277
BILAN 297

4. LES CHEVAUCHEMENTS SIMPLES AVEC PASSATION DE LA PAROLE 297

4.1 LES CHEVAUCHEMENTS A VISEE POLEMIQUE 298
4.2 LES CHEVAUCHEMENTS VISANT A GERER L'INTERACTION 308
4.3 LES CHEVAUCHEMENTS A VISEE COLLABORATIVE 314
BILAN 315

SYNTHESE 315

CHAPITRE V. L'INTERRUPTION 319

1. PRESENTATION DE L'INTERRUPTION 319

1.1 APPROCHE DEFINITOIRE 319

1.2 LES CAS QUI NE SERONT PAS TRAITES COMME DES DYSFONCTIONNEMENTS 330
BILAN 339

2. LES INTERRUPTIONS MOTIVEES PAR UNE TRP 339

2.1 LES INTERRUPTIONS MOTIVEES PAR UNE TRP NETTES (SANS CHEVAUCHEMENT)..... 340
2.2 LES INTERRUPTIONS MOTIVEES PAR UNE TRP AVEC CHEVAUCHEMENT 350
BILAN 354

3. LES INTERRUPTIONS DELIBEREES..... 354

3.1 LES INTERRUPTIONS DELIBEREES NETTES (SANS CHEVAUCHEMENT) 354
3.2 LES INTERRUPTIONS DELIBEREES AVEC CHEVAUCHEMENT..... 374
BILAN 403

4. LES INTERRUPTIONS JUSTIFIEES 403

4.1 LES INTERRUPTIONS JUSTIFIEES NETTES (SANS CHEVAUCHEMENT) 404
4.2 LES INTERRUPTIONS JUSTIFIEES AVEC CHEVAUCHEMENT 424
BILAN 445

SYNTHESE..... 445

CHAPITRE VI. L'ENCHAINEMENT NON PERTINENT..... 449

1. LA TRONCATION DE L'ECHANGE 450

1.1 LES CAS QUI NE SERONT PAS TRAITES COMME DES DYSFONCTIONNEMENTS 450
1.2 L'INTERVENTION ISOLEE 460
1.3 DEUX INTERVENTIONS INITIATIVES SUCCESSIVES..... 476
BILAN 480

2. LA NON-PERTINENCE DE L'INTERVENTION REACTIVE 481

2.1 L'ENCHAINEMENT THEMATIQUE PROBLEMATIQUE 481
2.2 L'ENCHAINEMENT METADISCURSIF 497
2.3 DEUX CAS PARTICULIERS..... 513
BILAN 523

SYNTHESE..... 523

CONCLUSION 527

BIBLIOGRAPHIE..... 541

INDEX DES AUTEURS..... 563

TOME II

CORPUS 585

1. CONVENTION DE TRANSCRIPTION 585

1.1. PRESENTATION GENERALE 585
1.2. L'ENCHAINEMENT DES PRISES DE PAROLE 585
1.3. L'ENCHAINEMENT INTERNE DES PRISES DE PAROLE 585
1.4. LES PAUSES 585
1.5. LES CARACTERISTIQUES PARAVERBALES 586
1.6. LES CARACTERISTIQUES NON VERBALES 586
1.7. LES INCERTITUDES DE TRANSCRIPTION 586
1.8. LES INDICATIONS DU TRANSCRIPTEUR 586

2. LE DEBAT DE L'ENTRE-DEUX TOURS DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE DE 2007 **587**

ANNEXES **644**

1. SCHEMAS **644**

1.1. SCHEMA 1 : LES DIFFERENTS CAS D'INTERVENTION DE L1 SUR LA PAROLE DE L2 644
1.2. SCHEMA 2 : LES CHEVAUCHEMENTS DE DEBUT DE TOUR 646

2. TABLEAUX RECAPITULATIFS : CHEVAUCHEMENTS ET INTERRUPTIONS DANS LE DEBAT DE L'ENTRE-DEUX TOURS **647**

2.1. LES CHEVAUCHEMENTS 648
2.2. LES INTERRUPTIONS 649

INTRODUCTION

« Vous permettez que je vous interrompe ? », « est-ce que vous souffrez que je puisse faire une phrase ? », « pourquoi vous ne me laissez pas répondre ? » : ces commentaires sont extraits du débat de l'entre-deux tours de l'élection présidentielle de 2007. Chaque énoncé souligne métadiscursivement un dysfonctionnement interactionnel, respectivement une interruption, un chevauchement et un enchaînement non pertinent. Ces trois types de dysfonctionnement sont les objets d'étude de ce travail. Ils sont particulièrement utilisés dans ce débat. Les commentaires métadiscursifs prouvent que les personnalités politiques savent repérer ces procédés lorsqu'ils sont produits. Mais ces phénomènes ne sont pas spécifiques au débat politique télévisé et leur identification n'est pas réservée aux seuls hommes politiques. Au quotidien, tout le monde est capable de les reconnaître et on peut trouver les mêmes commentaires métadiscursifs dans des genres très variés.

Les locuteurs ont ainsi conscience, intuitivement, de l'existence de dysfonctionnements interactionnels, soit parce qu'ils les subissent, soit parce qu'ils les imposent à leurs partenaires d'interaction. Ainsi, il n'est pas rare, au cours d'un échange, de reprocher aux autres – ou de se voir reprocher par les autres – d'avoir coupé la parole, de ne pas avoir répondu à la question posée ou de

ne pas avoir écouté ce qui était dit. Tous ces reproches prouvent que nous pouvons instinctivement percevoir ces dysfonctionnements, sans pour autant parvenir à les catégoriser de manière précise : il est en effet souvent délicat de définir le phénomène lui-même, et de décrire la visée à laquelle il obéit et l'effet qu'il produit.

Les définitions du chevauchement, de l'interruption et de l'enchaînement non pertinent sont cependant simples, mais posent des problèmes dès lors qu'on veut les mettre en œuvre de façon systématique. Il n'existe pas de critères définitoires stables, chacun appréciant le phénomène discursif à sa manière et l'interprétant différemment selon la situation.

Le chevauchement a lieu quand deux personnes – ou plus – parlent en même temps. C'est donc un dysfonctionnement facilement identifiable. Il devient pourtant complexe dès lors qu'on tente de le repérer au cours d'une interaction. Ainsi l'effet sera différent si l'auteur du chevauchement émet un énoncé achevé ou inachevé, s'il parvient ou non à prendre la parole, s'il tente ou non de s'imposer, si le contenu de ses prises de parole est à visée coopérative, humoristique, contestataire, polémique… Certains chevauchements seront mieux acceptés que d'autres par le locuteur en place. Ainsi certains apparaîtront-ils tout à fait justifiés quand d'autres seront considérés comme inopportuns, sans que leur forme entre forcément en jeu. Ainsi, des énoncés très courts en chevauchement, répétés très souvent, peuvent être particulièrement perturbateurs pour l'autre locuteur, alors que certains énoncés plus longs en chevauchement peuvent être parfaitement acceptés. Dans certains cas, le chevauchement est assimilé à une véritable bataille pour obtenir la parole : le locuteur en place est le locuteur légitime, mais cette position est revendiquée par l'auteur du chevauchement, qui s'estime en droit de prendre la parole. Dans d'autres cas, le chevauchement sera tout à fait accepté dans l'échange, et les deux locuteurs parleront simultanément, sans que la superposition de leur parole ne pose problème. L'analyse peut discriminer diverses formes du chevauchement, dont l'utilisation et les effets restent très variés.

La définition de l'interruption semble, à première vue, élémentaire : chaque fois qu'un locuteur s'empare de la parole alors que le locuteur en place n'a pas fini son tour, on dira que le premier interrompt le second. L'application de ces considérations reste cependant particulièrement délicate. En effet, il est difficile de savoir si un locuteur a effectivement achevé ce qu'il avait à dire, s'il avait l'intention de prolonger son énoncé avant l'interruption du second locuteur. La notion d'achèvement ne peut donc pas être appréhendée indépendamment de l'interaction : il faut toujours considérer l'achèvement d'un tour en relation avec le comportement verbal des autres participants. À cette question est liée celle de la légitimité de la prise de parole du second locuteur : est-elle souhaitée, le locuteur

est-il le locuteur attendu, est-ce le bon moment pour intervenir ? L'interruption, par ailleurs, est un dysfonctionnement très marqué au plan interpersonnel. Il est donc fréquent que les participants s'excusent d'avoir interrompu ou s'accusent d'avoir coupé la parole. Pourtant ce qui va être reproché comme interruption dans une conversation ne correspond pas forcément à ce qui sera ici analysé comme tel. Ainsi un chevauchement peut être interprété par les interactants comme une interruption (l'inverse est aussi possible) ou une interruption involontaire peut être considérée comme volontaire. Dans l'identification du dysfonctionnement entrent ainsi en ligne de compte un certain nombre de critères plus ou moins accessibles aux participants de l'interaction et en seconde position à l'analyste. Il n'est pas toujours évident de les repérer pour traiter linguistiquement le phénomène.

Enfin l'enchainement non pertinent relève encore d'un autre niveau d'appréciation. La définition du phénomène, encore une fois, est simple en apparence : l'échange est marqué par l'absence de la seconde partie de paire, ou par son caractère non pertinent au regard de la première partie de paire. Cependant, cette définition pose des problèmes certains dès lors qu'on veut traiter le dysfonctionnement de façon objective. En effet, elle soulève les questions de l'intercompréhension des différents participants, de leur manière respective de concevoir l'échange. Ainsi ce que le premier locuteur demande dans une première partie de paire ne sera pas toujours compris par l'interlocuteur de façon adéquate, si bien que ce qui apparaîtra pertinent pour l'un ne le sera pas forcément pour l'autre. La pertinence peut se situer à des niveaux très différents. Il faut donc, pour juger de la pertinence de la seconde partie de paire, prendre en compte à la fois les attentes mises en place par l'auteur de la première partie de paire et l'interprétation qu'en fait l'auteur de la seconde partie de paire. De même que pour les deux procédés discursifs précédents, certains commentaires peuvent expliciter le dysfonctionnement (« ce n'est pas ce que je voulais dire », « tu ne réponds pas à ma question », « ce n'est pas à toi que je parlais »), mais ces commentaires sont rares et ils ne sont pas toujours aussi explicites. Repérer le phénomène pour l'analyser précisément n'est donc pas une tâche facile.

Pour comprendre et traiter ces différents dysfonctionnements, il faut tenir compte de tous les éléments disponibles : discursifs, bien sûr, mais aussi sociaux, culturels, situationnels, génériques, comportementaux. En effet leur définition « dépend à la fois de critères plus ou moins objectifs ou opérationnels définis par l'analyste et de procédures d'interprétation reposant sur le contexte situationnel et le traitement qu'en font les membres participants » (Béal, 2010 : 89). On s'attachera donc à proposer des critères d'identification stables, à partir desquels on pourra interpréter les visées auxquelles répondent les dysfonctionnements. L'analyse portera sur un corpus particulier, qu'il faudra articuler au genre du discours dont il relève.

Ce travail s'articule autour de deux objectifs imbriqués. Le premier concerne la mise au point d'un modèle général permettant d'appréhender l'objet d'étude qu'est le dysfonctionnement, le second concerne l'analyse précise de ces différents types de dysfonctionnement dans un corpus spécifique.

Le dysfonctionnement interactionnel est un phénomène transgressant le bon fonctionnement de l'interaction. À partir de cette définition élémentaire, on peut distinguer plusieurs types de dysfonctionnement, chacun d'entre eux transgressant une règle interactionnelle particulière. Les règles sont en effet nombreuses et très variées. Certaines sont tout à fait générales, d'autres sont plus spécifiques à un type d'interaction : ainsi, le modèle de base établi par Sacks, Schegloff et Jefferson (1974) concerne le genre *conversation quotidienne*. On ne s'intéressera ici qu'à l'interaction prise dans son sens le plus large – un échange en co-présence entre plusieurs participants –, sans tenir compte, dans la définition du dysfonctionnement, des spécificités génériques. Cette approche permet de proposer un modèle articulant les différents types de dysfonctionnement qui soit applicable à différents types d'échange possibles.

Les dysfonctionnements interactionnels ont fait l'objet de plusieurs approches. Ils ont souvent été étudiés dans le cadre plus vaste de l'interaction, comme constat plutôt que comme objet de recherche à part entière. Les études portent davantage sur le fonctionnement interactionnel et les règles auxquelles l'interaction – et chaque type d'interaction – obéissent. Les phénomènes transgressant ce fonctionnement sont traités à la marge de ces études.

L'interruption et le chevauchement, transgressant le principe d'alternance des tours de parole, font cependant l'objet d'une bibliographie abondante. L'approche interactionniste développée en France a ainsi proposé le syntagme « ratés du système des tours » pour parler de ces procédés (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 172). Le phénomène est donc défini et analysé en relation avec des corpus différents, sans faire l'objet d'une étude globale et systématique. Certains auteurs ont pourtant proposé des configurations pour rendre compte des différentes formes de dysfonctionnement (cf. Ferguson, 1977), mais ces modèles ne prennent pas en compte l'ensemble des critères possibles et donc ne permettent pas de rendre compte de tous les cas possibles. De plus, la plupart des travaux sur l'interruption et le chevauchement sont en anglais, langue dans laquelle les concepts correspondants (*interruption* et *overlap*) ne renvoient pas exactement aux mêmes phénomènes discursifs en langue française. Il faut ajouter à cette différence théorique une différence culturelle, particulièrement prégnante quand il s'agit de dysfonctionnements interactionnels.

Pour ce qui est de l'enchaînement non pertinent, qui transgresse le principe de « pertinence conditionnelle » (*conditional relevance*, Schegloff, 1968), la notion a

été abordée par plusieurs chercheurs sans être précisément dénommée, ni faire l'objet d'une étude systématique, à même de rendre compte de l'ensemble des procédés. En effet cette catégorie est déterminée par une grande hétérogénéité de cas. Certains auteurs se sont intéressés à la troncation de l'échange, d'autres ont travaillé sur les réponses biaisées, ou sur le phénomène d'intrusion, sans pour autant que ces divers procédés soient regroupés sous une même appellation. *A contrario* c'est ce que je ferai ici.

L'objectif de cette étude est ainsi d'analyser le dysfonctionnement en tant que tel, de le considérer comme objet de recherche à part entière. S'il faut pour le définir prendre en compte la question du fonctionnement interactionnel, ce dernier ne sera qu'un support. Le phénomène sera soumis à une analyse méthodique, afin de répertorier et de classer les différents types de dysfonctionnement et de comprendre leur articulation. Pour ce faire, il faut analyser de façon systématique un corpus présentant un grand nombre d'occurrences. Le choix de corpus influence en effet fortement le nombre et l'analyse de ces dysfonctionnements. Car, si on peut repérer des dysfonctionnements dans de très nombreuses interactions, leurs enjeux seront différents selon le genre du discours analysé. Les dysfonctionnements n'ont pas la même portée dans un débat que dans une conversation quotidienne ou une conférence. Selon le genre du discours, l'utilisation des dysfonctionnements interactionnels obéira à des visées différentes et s'accompagnera plus ou moins de discours préliminaires ou d'excuses *a posteriori*. Le fait que, dans le débat, la prise de parole soit un enjeu en soi favorise l'émergence de chevauchements et d'interruptions. Le procédé visera bien souvent à s'emparer de la parole ou à occuper l'espace discursif. L'enchaînement non pertinent, quant à lui, permet au second locuteur de ne pas se laisser enfermer dans le cadre mis en place par l'intervention du premier locuteur. Ce dysfonctionnement, dans un débat, interviendra plutôt pour imposer sa propre façon de gérer l'interaction.

L'objectif de ce travail est aussi de montrer la corrélation entre le dysfonctionnement interactionnel et le genre du discours *débat politique télévisé*. L'analyse cherche à définir le rôle des dysfonctionnements dans un débat particulier, à préciser les constantes de leur emploi, à expliquer leurs spécificités. On tentera ainsi de montrer ce que l'analyse des dysfonctionnements interactionnels apporte à la compréhension et à l'interprétation du débat choisi : le débat de l'entre-deux tours de l'élection présidentielle de 2007.

Dans un travail précédent (Sandré, 2006), j'ai étudié les dysfonctionnements interactionnels dans divers genres du discours. J'ai ainsi comparé des discours très différents : la conversation quotidienne, l'interview radiophonique, l'émission divertissante télévisée, le débat à l'Assemblée Nationale, le sketch, le scénario de

film, le dialogue romanesque et le dialogue théâtral. L'analyse a montré que la présence de dysfonctionnements était particulièrement liée au type d'interaction, et que les différents types de dysfonctionnement étaient produits en relation avec le genre du discours du corpus en question. Ainsi les chevauchements étaient majoritairement présents dans la conversation et l'émission télévisée, l'interruption dans la conversation et le débat institutionnel, l'enchaînement non pertinent dans la conversation et le sketch. Le dialogue de roman et le scénario de film que j'avais sélectionné pour ce travail présentaient, eux, très peu de dysfonctionnements. Le théâtre de Marivaux offrait, quant à lui, un très grand nombre d'enchaînement non pertinents de types variés. Enfin, l'interview d'Édouard Baer était caractérisée par une gestion difficile de l'interaction par Rebecca Manzoni. Cette étude a ainsi permis de mettre en évidence des tendances, à partir d'un choix de corpus singuliers, renvoyant à des genres du discours différents.

Le travail présenté ici s'inscrit dans le prolongement de cette approche comparative, en approfondissant le traitement de l'objet d'étude et en recentrant l'analyse sur un genre du discours particulier. En effet, il m'a paru intéressant de ne plus travailler sur la diversité des genres du discours, mais d'étudier la diversité des dysfonctionnements dans un genre précis. J'ai choisi le débat politique télévisé, qui correspond plutôt à une sous-catégorie du genre *débat*, comme on le verra dans le chapitre III. Pour illustrer ce genre, le face à face entre les deux finalistes de l'élection présidentielle apparaît comme un débat prototypique, dont la renommée politique et médiatique en fait un corpus particulièrement important. En outre, la fréquence et la diversité des occurrences dysfonctionnelles dans cette interaction en particulier a permis de conforter ce choix. La longueur du débat et les enjeux de la confrontation ont en effet favorisé l'émergence du phénomène, et donc la possibilité d'une analyse systématique.

Ce travail présente deux grands volets, de trois chapitres chacun. Le premier est consacré à l'approche théorique, le second à l'analyse du corpus.

Le premier chapitre présentera le cadre théorique et méthodologique pour analyser les dysfonctionnements interactionnels. Je poserai mon cadre théorique et aborderai les différentes méthodologies sollicitées – analyse du discours et analyse des interactions verbales. La notion d'interaction, au cœur de cette étude, sera présentée selon deux acceptions distinctes, permettant d'aborder la question du fonctionnement interactionnel, d'une part, et celle du genre du discours, d'autre part. La notion de sujet parlant sera aussi définie pour rendre compte des caractéristiques individuelles qui sont construites par et dans le discours.

Le second chapitre sera consacré à l'approche théorique du dysfonctionnement interactionnel. Sa définition sera présentée à la lumière du

fonctionnement interactionnel, et plus précisément des différentes règles participant à l'élaboration formelle et fonctionnelle d'une interaction. En relation avec ces règles, on proposera une liste des différents cas de dysfonctionnement, qui seront soumis à l'analyse dans la seconde partie. Le premier chapitre ayant abordé la notion de sujet parlant, ce second chapitre s'intéressera plus précisément à l'interactant, c'est-à-dire au sujet en interaction tel qu'il s'investit dans un échange particulier. Cette problématique de l'interindividuel permettra de présenter de nouveaux concepts, révélés par l'interaction en face à face.

Le troisième chapitre sera consacré à la présentation du genre du discours *débat politique télévisé* et à celle du corpus choisi : le débat de l'entre-deux tours de l'élection présidentielle de 2007. On définira d'abord la notion de genre du discours, puis on caractérisera le genre du discours qui nous intéresse en particulier, en articulant ses trois composantes : débat, discours politique et discours télévisé. La présentation du corpus permettra ensuite de comprendre les enjeux du débat choisi en fonction d'autres discours relevant du même genre. Enfin je m'attacherai, dans un troisième temps, à expliquer la présentation même du corpus, au travers de la question de transcription et des conventions adoptées.

L'objectif de cette première partie est de comprendre les influences théoriques qui ont participé à l'élaboration de ce travail et de définir les différentes notions qui seront utilisées dans la seconde partie, consacrée à l'application sur corpus des concepts théoriques explicités.

Le quatrième chapitre sera consacré au chevauchement. Une définition précise du phénomène m'amènera à exclure de l'analyse certains cas ne correspondant pas au processus défini. Les différents types de chevauchement seront ensuite soumis à l'analyse et classés par forme : je distinguerai ainsi le chevauchement de début de tour, le chevauchement avec conservation de la parole et le chevauchement avec passation de la parole. À l'intérieur de chacune de ces catégories seront classées les occurrences selon leur visée. Trois visées sont à l'œuvre dans ce corpus : visée polémique, visée concernant la gestion de l'interaction, visée collaborative. L'objectif est donc de proposer une configuration qui puisse articuler le type de chevauchement et son utilisation dans le débat choisi.

Le cinquième chapitre, consacré à l'interruption, sera construit sur le même format. Après avoir déterminé les critères d'identification du phénomène, on exclura certains cas de l'analyse. Les occurrences seront ensuite classées selon qu'il s'agit d'interruptions motivées par une place de transition pertinente, d'interruptions délibérées ou d'interruptions justifiées. Les deux types d'interruption, avec ou sans chevauchement, seront présentés à l'intérieur de ces

catégories. En dernier lieu, l'analyse prendra en compte la visée à laquelle obéit le dysfonctionnement.

Le sixième chapitre explorera les enchaînements non pertinents. Il ne comporte que deux sections : la première est consacrée aux échanges tronqués, la seconde aux échanges problématiques. Le classement des occurrences obéira ici à d'autres critères que ceux qui ont été mis en œuvre dans les deux chapitres précédents : on s'intéressera plus particulièrement au phénomène d'enchaînement et à la contrainte exercée par la première partie de paire sur la seconde. Les cas présentés se caractérisent par leur grande hétérogénéité.

J'espère montrer, au terme de cette étude, que le modèle analytique proposé pour les dysfonctionnements interactionnels est opérationnel et permet de rendre compte de l'articulation des différents cas. J'espère aussi démontrer la pertinence d'une analyse de ces procédés discursifs dans ce corpus en particulier, en mettant en lumière la façon dont ils sont utilisés par les différents participants. Cette étude vise en dernier lieu à lier les deux concepts de dysfonctionnement interactionnel et de genre du discours en montrant l'importance de la prise en compte du premier dans la façon d'appréhender le second.

PREMIERE PARTIE.
LES DYSFONCTIONNEMENTS INTERACTIONNELS DANS LE DEBAT DE L'ENTRE-DEUX TOURS 2007 : APPROCHE THEORIQUE

L'étude des dysfonctionnements interactionnels dans le débat de l'entre-deux tours nécessite de mettre en place un certain nombre de notions. En effet, l'approche théorique du phénomène, du corpus lui-même et les méthodologies utilisées doivent être préalablement définies. Cette première partie sera donc consacrée à établir les contours théoriques de cette étude afin de pouvoir poser les jalons nécessaires à l'étape analytique.

En liaison avec la notion d'interaction, je définirai les deux éléments que je compte mettre en relation : le dysfonctionnement interactionnel et le genre du discours.

L'étude linguistique du dysfonctionnement interactionnel est tributaire de l'avancée de la recherche dans le domaine interactionniste. Ces dernières décennies, celui-ci a connu un essor important, et a été adoptée par différentes disciplines, comme la sociologie, les sciences de la communication, la psychologie, l'ethnographie, la philosophie, et les sciences du langage. La diversité des approches a ainsi multiplié les théories, construites autour des différentes acceptions de l'interaction. Ainsi, le concept peut renvoyer à une situation de communication en face à face, à un échange homme-machine, à un ensemble de paramètres comportementaux, ou, sur un plan plus général, à la détermination mutuelle des différents discours. La définition de l'interaction est donc très différente selon la discipline et la théorie qui la propose. Ce travail se cantonnera à l'interaction verbale, telle qu'elle est travaillée dans le cadre de la linguistique. Deux significations de la notion seront utilisées, afin de définir les deux éléments mis en relation dans le titre : le dysfonctionnement interactionnel et le genre du discours. Le premier élément fait référence à une interaction où les partenaires sont co-présents et se parlent mutuellement ; le second élément fait référence à l'interaction des discours entre eux, dans ce « courant de communication verbale ininterrompu » (Bakhtine, 1929/1977 : 136). Il s'agit donc de deux acceptions différentes, toutes les deux basées sur la notion d'interaction verbale, qui « constitue la réalité fondamentale de la langue » (*ibid.*).

On n'utilisera pas ces deux types d'interaction de la même façon : la première acception permet d'aborder l'analyse des interactions verbales et de leur fonctionnement, afin d'établir les règles interactionnelles qui conduisent la progression de toute interaction. Je définirai ainsi le dysfonctionnement interactionnel comme un procédé discursif transgressant un des principes du fonctionnement interactionnel. La seconde acception permet d'aborder l'interaction des discours entre eux. À la lumière de cette idée, je définirai le concept de *genre du discours*, permettant d'étudier une interaction particulière au regard des autres interactions qui lui sont proches. On pourra ainsi analyser des phénomènes langagiers en relation avec leur situation particulière d'énonciation.

Les trois chapitres de cette première partie présenteront donc en premier lieu la notion d'*interaction*, telle qu'elle est comprise en analyse du discours et en analyse des interactions verbales, puis celle de *dysfonctionnement interactionnel*, et enfin celle de *genre du discours*.

Chapitre I. Quel cadre théorique et méthodologique pour l'analyse des dysfonctionnements interactionnels ?

L'analyse des dysfonctionnements interactionnels fait appel à plusieurs courants scientifiques, à diverses notions théoriques et à des méthodologies différentes. L'objectif de ce premier chapitre est de présenter le cadre théorique et méthodologique de ce travail, rendant possible l'analyse du dysfonctionnement interactionnel (présenté dans le second chapitre) dans un corpus particulier (défini dans le troisième chapitre). Il s'agit donc d'esquisser les grandes lignes de mon approche, qui seront reprises et approfondies par la suite, et appliquées dans la seconde partie de ce travail.

La première section, articulée autour de l'analyse du discours et l'analyse des interactions verbales, présentera les différents courants sollicités, ainsi que les différentes méthodologies qu'ils proposent. La seconde section se concentrera sur la notion d'interaction, articulée autour de deux acceptions du concept. Cette distinction permettra de définir les deux syntagmes figurant dans le titre de ce travail : *dysfonctionnement interactionnel* et *genre du discours*. Enfin, dans un troisième temps, j'aborderai les incidences des différentes théories présentées sur la notion de sujet parlant. Son profond renouvellement a permis de développer de nouvelles caractéristiques, que j'utiliserai dans l'analyse du corpus.

1. Quelles disciplines pour quelles méthodologies ?

Cette étude s'inscrit dans le cadre de l'analyse du discours, utilise les outils de l'analyse conversationnelle, en s'appuyant sur les propositions de la linguistique interactionnelle. Ces différentes méthodologies seront présentées ici séparément afin de comprendre à la fois leur logique propre et leurs influences mutuelles. On verra donc successivement l'analyse du discours et l'analyse des interactions verbales : chaque point développera les origines et les spécificités de ces différents courants, à partir des quels l'approche scientifique de ce travail sera construite.

1.1 L'Analyse du discours

Les origines de l'analyse du discours (désormais AD) se situent hors des frontières françaises et hors des frontières de la linguistique, il y a maintenant plus de cinquante ans. Avant de présenter le courant tel qu'il sera développé ici, je

montrerai rapidement en quoi les travaux regroupés sous cette notion sont aujourd'hui hétérogènes. L'approche définitoire s'achèvera sur une mise au point terminologique afin de clarifier – autant que faire se peut – la signification de certains concepts utilisés pour cette étude et les relations qu'ils peuvent entretenir.

1.1.1 Présentation des approches en analyse du discours

Le premier constat, lorsqu'on parle d'AD, est la grande diversité d'acceptions que recouvre cette notion. Il ne s'agit pas, comme pour certains courants théoriques, d'un domaine clairement défini, renvoyant à un événement fondateur, dont les principes sont repris ensuite par certains chercheurs bien identifiés, travaillant ensemble sur les mêmes objets. Au contraire, les contours de l'AD restent flous : « l'analyse du discours est largement reconnue comme étant un des domaines linguistiques les plus vastes, mais aussi un des moins définis » (Schiffrin, 1994 : 5, ma traduction[1]). Si personne ne conteste sa notoriété, les analystes du discours ne peuvent la définir précisément, tant

> aujourd'hui, quand on parle d'analyse du discours on ne peut plus ignorer que cette étiquette recouvre dans le monde entier des travaux d'inspirations très différentes. On a beau multiplier les synthèses, les présentations, les mises au point, l'AD reste extrêmement diversifiée (Maingueneau, 2005 : 65).

En effet, ces dernières décennies, les ouvrages sur l'AD se sont multipliés, depuis les ouvrages de synthèse (Mazière, 2005 ou Bonnafous et Temmar, 2007), les ouvrages de référence (Van Dijk, 1985 ou Schiffrin, Tannen et Hamilton, 2001/2003), les dictionnaires (Détrie, Siblot et Vérine, éds., 2001 ou Charaudeau et Maingueneau, dir., 2002), jusqu'aux nombreux numéros de revues consacrés au sujet : cf. notamment *Marges linguistiques* n° 9 (2005), *Cahiers de linguistique française* n° 12 (1991), *Langages* n° 13 (1969), n° 55 (1979) ou le n° 117 (1995) pour lequel est choisi le titre *Les Analyses du discours en France*, le pluriel reflétant bien l'hétérogénéité théorique de la notion, pourtant limitée ici à l'espace français.

Une des raisons de cette diversité conceptuelle tient à ce que l'AD est travaillée différemment selon les endroits et les sources d'inspiration théoriques qui y sont rattachées. Plusieurs tendances sont ainsi distinguées, et sont généralement rattachées à un pays, voire à un groupe de chercheurs. Moeschler distingue trois mouvements associés à l'AD :

> Tout d'abord, en France tout au moins, l'analyse du discours s'est principalement occupée de l'extra-linguistique au sens traditionnel, c'est-à-dire de toute ce dont ne s'occupait pas une linguistique de la langue au sens strictement saussurien. [...]

[1] « Discourse analysis is widely recognized as one of the most vast, but also one of the least defined, areas in linguistics ».

> Ensuite, dans la tradition générativiste, le terme « analyse du discours » a reçu une acception particulière, dans la mesure où il s'opposait à une analyse de la phrase. Par analyse du discours, il s'agit donc de comprendre grammaire du discours (par opposition à grammaire de la phrase) dont l'objet est constitué essentiellement par les problèmes de syntaxe transphrastique [...].
> Enfin, dans la tradition anglo-saxonne, [...] l'analyse du discours correspond à un certain type d'analyse de conversation. [...] Un modèle a été élaboré, basé sur une vision hiérarchique et fonctionnelle de la conversation, le principe étant de définir un certain nombre de catégories ou d'unités conversationnelles et de relations (fonctions) que ces unités peuvent réaliser (1985 : 15-16).

Chacun de ces domaines, s'élaborant à partir de sources différentes, renvoie à une méthodologie particulière. Chez Angermüller, qui s'intéresse plus particulièrement aux tendances de l'AD en Europe, on trouve des catégories renvoyant uniquement aux pays. Il distingue la tendance « française », « anglo-saxonne » et « allemande » (2007 : 10-12), chacune s'appuyant sur des travaux de chercheurs locaux (Althusser pour les Français, Austin pour les Anglo-saxons et Habermas pour les Allemands). Mais ces catégories d'inspiration géographique sont malmenées au profit d'affinités méthodologiques, c'est pourquoi Angermüller revient aussi sur les « clusters » (réseaux de chercheurs), moins dépendants des territoires, « qui rassemblent des chercheurs autour d'une orientation théorique particulière » (*ibid.* : 12). Cette façon différente de catégoriser les domaines de recherche est aussi soulevée par Maingueneau :

> À l'heure de « l'e-mail » et de la mobilité des chercheurs, les découpages géographiques et intellectuels traditionnels doivent composer avec des réseaux d'affinités scientifiques qui se jouent des frontières et qui modifient profondément les lignes de partage épistémologique. En analyse du discours comme ailleurs, la transformation des modes de communication a modifié en profondeur les conditions d'exercice de la recherche (2005 : 65).

Si certains courants théoriques ont pu être cloisonnés selon des frontières géographiques, l'AD ne peut être définie à partir de ce seul critère, il faut tenir compte de plusieurs facteurs. Ainsi, on ne peut comprendre le courant d'aujourd'hui sans connaître les différentes domaines de recherche qu'elle a sollicités, et qu'elle sollicite encore. Bonnafous et Temmar commencent par ce point fondamental dans la présentation de leur ouvrage :

> A la fin des années 1960, l'analyse du discours se constitue en France, grâce à des chercheurs venant de plusieurs disciplines (linguistique, sociologie, histoire, philosophie…) qui ont en commun de s'intéresser aux phénomènes langagiers dans leurs contextes socio-historiques. Si ce champ de recherche est marqué depuis longtemps par les concepts et les méthodes issues des sciences du langage, les relations avec les autres sciences humaines et sociales ont toujours été constitutives de la démarche (2007 : 1).

La relation du langage avec le monde qui l'entoure, travaillée par l'analyste du discours, est une idée développée par des chercheurs venant de disciplines différentes et complémentaires. Si l'AD garde avec les sciences du langage un lien très important – il s'agit bien de « discours » et donc de langage – on ne peut

appréhender ce discours sans utiliser les savoirs d'autres disciplines. C'est ce qu'affirme Maingueneau :

> [le] développement [de l'analyse du discours] implique non seulement une extension de la linguistique, mais aussi une reconfiguration de l'ensemble du savoir. On notera d'ailleurs que ses grands inspirateurs des années 60 ne sont que pour une part des linguistes. On y trouve aussi des anthropologues […], des sociologues […], mais aussi des philosophes soucieux de linguistique […] ou non (2005 : 65).

Les centres d'intérêts de l'AD ont ainsi été développés par des chercheurs venant d'horizons disciplinaires différents, qui permettent de « travailler les discours dans la pluridisciplinarité » (Krieg-Planque, 2007, titre de l'article). Si les outils d'analyse relèvent de la linguistique, les analyses elles-mêmes sont menées en relation avec les disciplines connexes. « L'objectif de la recherche justifie un tel cheminement, puisqu'il s'agit avant tout d'analyser le discours en tant qu'il est une matière constitutive du réel politique et social » (*ibid.* : 57). Le discours n'appartient pas aux sciences du langage, il « suscite [...] l'intérêt de différentes sciences humaines » (Bres et Leroy, 2001 : 24[2]). C'est pourquoi des chercheurs de disciplines comme la philosophie, la sociologie, la psychologie, l'histoire, l'anthropologie, la politique, travaillant eux-mêmes sur des discours, peuvent se considérer comme analystes du discours. Pourtant leur travail ne correspond pas aux travaux menées en AD, qui « peut s'intéresser aux mêmes corpus que [ces autres disciplines], mais, tout en s'appuyant sur elles, avec *un point de vue différent* » (Maingueneau, 2002 : 43[3], italique de l'auteur). L'AD est donc la rencontre entre les outils de la linguistique et les connaissances apportées par les domaines voisins, à même de contribuer à l'étude et à la compréhension des discours.

Cette multiplicité disciplinaire donne lieu à la prise en compte de nombreux courants, qui jouent directement un rôle dans le développement de l'AD. Une conception large de l'AD englobe tous ces différents courants venus de disciplines connexes. Ainsi, Schiffrin (1994 : 47) définit la discipline en présentant six approches différentes de l'analyse du discours : la théorie des actes de langage, la sociolinguistique interactionnelle, l'ethnographie de la communication, la pragmatique, l'analyse conversationnelle et la théorie variationniste. Chacune de ces théories – d'origine anglo-saxonne – travaille sur le discours et l'aborde avec ses propres outils méthodologiques. À ces courants, Maingueneau ajoute d'autres sources d'inspiration : « l'École française ; […] le développement des courants pragmatiques, des théories de l'énonciation et de la linguistique textuelle. Il faut

[2] *Termes et concepts pour l'analyse du discours,* Détrie, Siblot, Verine (éds.), entrée « Analyse du discours ».
[3] *Dictionnaire d'analyse du discours,* Charaudeau et Maingueneau (dir.), entrée « Analyse du discours ».

aussi accorder une place à des réflexions venues d'autres domaines, telle celle de M. Foucault [...], ou celle de M. Bakhtine » (2002 : 41[4]). La pluralité de ces sources d'inspiration ne permet pas de donner de l'AD une définition simple et précise. Cependant, elle contribue à sa richesse et à la complexité des analyses qu'elle permet. Il s'agit donc moins d'un éclatement des théories, que d'une ouverture vers d'autres perspectives, qui permet à l'AD d'évoluer, comme le rappelle Charaudeau :

> Pour qu'une analyse du discours soit une discipline qui contribue réellement à une meilleure compréhension des phénomènes psychologiques et sociaux de la communication, il faut qu'elle dispose d'une théorie de *l'action* et de la *situation de communication*, d'une théorie des *stratégies de discours* en s'appuyant sur les acquis de la rhétorique, d'une théorie des *genres du discours* et d'une théorie des *imaginaires sociaux* en s'appuyant sur des données de la sociologie, de la psychologie sociale et de l'anthropologie sociale (2007 : 75-76).

Ces théories sont donc nécessaires à une meilleure interprétation des données discursives, et leur diversité est un gage pour la pertinence de leur analyse. Cependant le problème réside dans la disparité de leurs méthodologies. Il faut donc, avant de travailler avec elles, poser clairement le cadre méthodologique de l'étude que l'on veut mener, et s'attacher à une conception plus précise et plus opérationnelle de l'AD.

1.1.2 Définition de l'analyse du discours

Arrêter une définition de l'AD est difficile : on a vu *supra* la complexité de sa délimitation par rapport aux disciplines et aux données théoriques externes, et il n'est pas plus simple de tenter de la définir de l'intérieur, par rapport à son objet.

> La difficulté qu'il y a à définir l'analyse du discours tient aussi au fait que l'on pense spontanément la relation entre « discours » et « analyse du discours » sur le modèle de la relation entre objet empirique et discipline qui étudie cet objet. Constatant qu'il existe un domaine communément appelé «discours », identifié plus ou moins vaguement avec l'activité contextualisée de production d'unités transphrastiques, on considère l'analyse du discours comme *la* discipline qui le prendrait en charge. C'est présupposer ce qui ne va pas de soi : que « le discours » est un objet *immédiatement donné*, et de surcroît l'objet d'*une* discipline (Maingueneau, 2005 : 66).

En considérant l'AD comme toute analyse de ce qu'on appeler *discours* (on verra en 1.1.3. les différentes acceptions que peut prendre ce terme, non moins hétérogène que la discipline qui nous intéresse), on distend la discipline et elle perd par là même toute pertinence théorique et méthodologique. Il ne faut donc pas considérer le discours comme un objet déjà construit, susceptible d'être analysé au moyen d'outils prêts à l'emploi. L'AD est la construction d'un savoir autour d'un objet en perpétuelle évolution, que l'on adapte à ses visées théoriques.

---

[4] *Dictionnaire d'analyse du discours,* Charaudeau et Maingueneau (dir.), entrée « Analyse du discours ».

> La constitution de ce nouveau champ, qui entretient avec la linguistique des rapports complexes toujours sujets à redéfinition, est un mouvement qui suppose, autant qu'il l'implique, la production d'un objet spécifique ainsi que la mise au point d'un dispositif de notions et de cadres méthodologiques inédits, adéquats à leur nouvel objet (Sarfati, 1997/2007 : 6).

Il s'agira ici davantage de présenter ces « notions » et ces « cadres méthodologiques », que de donner une définition close d'une discipline dont les contours théoriques seraient clairement délimités.

« L'analyse du discours » est la traduction du titre *discourse analysis* du célèbre article de Harris, paru en 1952 dans la revue *Language* n° 28, et traduit en 1969 en français dans la revue *Langages* n° 13. Même si on ne peut pas rapporter l'AD à un acte fondateur reconnu, il s'agit là de la naissance, du moins nominative, de la discipline. L'objectif de Harris est clairement formulé :

> On peut envisager l'analyse du discours à partir de deux types de problèmes qui, en fait, sont liés. Le premier concerne le prolongement de la linguistique descriptive au-delà des limites d'une seule phrase à la fois. Le second concerne les rapports entre la "culture" et la langue (c'est-à-dire entre le comportement non-verbal et le comportement verbal) (1952/1969 : 9).

L'AD, selon Harris, repose donc sur deux postulats : une linguistique transphrastique, et la prise en compte la « culture ». Cette approche modifie en profondeur l'objet d'étude des sciences du langage. En effet, les théories alors en circulation excluaient de fait une telle approche, comme nous le rapporte Courtine : « les analystes de discours entendent indiquer l'impossibilité d'une construction de l'analyse du discours qui s'effectue à l'intérieur des paradigmes saussuriens ou chomskyens » (1981 : 15). Il faut donc dépasser les anciens principes théoriques, qui ont participé à la fondation et à l'essor de la linguistique, afin de pouvoir élargir les perspectives d'analyse, comme le précise Pêcheux :

> Les recherches *linguistiques* ont connu au cours de la dernière décennie [1975-1985] une évolution remettant en cause les "linguistiques de la phrase" de type structuraliste ou génératiViste ; elles débouchent aujourd'hui sur une appréhension linguistique de la séquence discursive, avec à l'horizon une nouvelle approche du "texte" qui avait jusque-là le statut d'un *au-delà inaccessible* à l'analyse linguistique (1984 : 8).

L'introduction du discours comme objet d'étude est donc une révolution dans les sciences du langage, l'intérêt passant de la phrase aux relations des phrases entre elles. Cependant, les cadres théoriques qui existaient ne sont pas balayés du jour au lendemain et si les deux postulats de Harris marquent une véritable avancée, ils ne seront pas appliqués à partir d'un nouveau cadre théorique. Ainsi, en s'intéressant à des objets « au-delà des limites d'une seule phrase », il entend simplement étendre à des unités transphrastiques l'analyse distributionnelle, jusqu'alors réservée aux composants phrastiques. Il ne s'agit pas de renouveler en profondeur la méthodologie mais bien d'élargir les perspectives. Pour ce qui est

des « rapports entre la culture et la langue », il fait simplement le constat que le discours est un ensemble culturel, mais n'approfondit pas le sujet pour en faire un objet d'étude. Son approche est commentée par Sumpf et Dubois :

> [cet] ensemble culturel [...] renvoie à des données qui ne sont pas la linguistique. [...] Il établit donc comme une évidence, non explicitée, l'existence de relations entre le comportement culturel et le discours, mais ne précise pas la nature de ces relations présentées par lui comme essentielles (1969 : 5).

Autrement dit, si le syntagme « analyse du discours » est entériné, sa méthodologie n'est pas encore mise au point, et elle va nécessiter plus de temps.

L'AD, telle qu'elle sera appliquée dans le cadre de ce travail, renvoie à la méthodologie développée par la « tendance française », dont l'histoire donne un éclairage sur les principes fondamentaux qui la définissent. Dans les années 1960, le courant appelé « École française d'analyse du discours » a développé l'AD en France, « en ouvrant l'approche strictement linguistique de Harris[5] aux problématiques de l'idéologie (Marx, Althusser) et de l'inconscient (Freud, Lacan) » (Bres et Leroy, 2001 : 26-27[6]). Le chercheur le plus représentatif de ce courant est sans nul doute Pêcheux, acteur majeur de l'essor de l'AD[7]. Cette analyse du discours ne correspond pas à ce qu'on appelle aujourd'hui la tendance française de l'AD. Maingueneau appelle ce courant des années 1960-1970 « l'analyse du discours de première génération » (1987 : 15), et présente ainsi ses problématiques de travail :

> [elle] cherchait essentiellement à mettre en évidence les particularités de formations discursives (le discours communiste, socialiste, etc.) considérés comme des espaces relativement autarciques que l'on appréhendait à partir de leur vocabulaire (*ibid.*).

Les recherches sont donc centrées sur l'étude des idéologies dans un cadre linguistique, et portant sur du discours politique.

On peut opposer à cette première génération, « l'analyse du discours de seconde génération, liée aux théories énonciatives, [qui] peut être lue comme une réaction systématique contre celle qui l'a précédée » (*ibid.*). L'AD telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui en France n'a que peu de rapport avec celle qui est développée par Pêcheux. Ces « nouvelles tendances en analyse du discours », qui font l'objet d'un ouvrage de Maingueneau en 1987, « ne révèlent pas une évolution linéaire de cette discipline. Ce que l'on perçoit, ce n'est pas tant une série d'améliorations ponctuelles qu'*un changement global dans la manière de considérer le discours* » (137, italique de l'auteur). Ce « changement global » est

---

[5] Pour la présentation des différences entre la *discourse analysis* (harrissienne) et les analyses de discours françaises, cf. Marandin, 1979 : 20-21.

[6] *Termes et concepts pour l'analyse du discours,* Détrie, Siblot, Verine (éds.), entrée « Analyse du discours ».

[7] Cf. notamment à ce sujet Helsoot et Hak, 2000.

la conséquence d'interventions de divers facteurs théoriques mais aussi sociaux. Pour ce qui est des facteurs théoriques, cela fait référence à la prise en compte de certains travaux, comme les théories des actes de langage et de l'énonciation (dont je reparlerai en 2.1.3.), ou encore les travaux de Bakhtine. Ce dernier joue un rôle très important dans l'AD d'aujourd'hui : on pourrait dire qu'il transcende les postulats de Harris : non content de s'intéresser aux relations entre les phrases, il introduit les relations entre les discours avec la notion de genre du discours (présentée *infra* en 2.2.3), et ne rejette pas, lui, le culturel hors de la linguistique, mais considère que le contexte d'énonciation est partie intégrante de l'énoncé. Ces avancées théoriques renouvellent en profondeur les outils possibles pour analyser le discours, qui lui-même se complexifie, puisqu'on n'a plus affaire seulement à des textes écrits et monologaux, mais aussi à des corpus oraux et dialogués. Avant de revenir à ces aspects qui définissent aujourd'hui la discipline, il faut dire un mot de l'évolution des facteurs sociaux. L'AD telle qu'elle se pratique aujourd'hui est intimement liée aux attentes de la société et de la culture dans lesquelles vivent les analystes du discours :

> Ce qui sépare l'École française des années 60 et 70 et les analyses actuelles n'est pas seulement une divergence théorique, c'est une modification de la relation qu'entretient la société avec ses productions discursives. Il y a 25 ans en France l'intérêt pour le discours était inséparable d'un privilège accordé au politique. Se prolongeait ainsi la conception traditionnelle selon laquelle l'étude des textes était réservée à quelques types d'énoncés consacrés. Aujourd'hui toute situation de discours est un objet d'analyse virtuel. Corrélativement, les institutions se retournent de plus en plus volontiers vers les productions verbales : ministères, partis, entreprises, associations… veulent à diverses fins analyser leurs propres énoncés ou celles de leurs interlocuteurs permanents. Ainsi, ce n'est plus seulement le discours qui constitue une dimension à part entière de l'activité sociale, mais c'est l'étude même de ce discours qui tend à en devenir une composante essentielle. Réflexivité généralisée qui témoigne de mutations sans précédent. (Maingueneau, 1995 : 11)

Les chercheurs en linguistique n'ont plus l'exclusivité de l'analyse du discours, beaucoup de domaines étudient la communication. Leurs outils méthodologiques et leurs objectifs divergent de ceux de la linguistique : ainsi la politique ou l'économie s'intéresseront au discours dans le but de le rendre plus efficace. Quoi qu'il en soit, aujourd'hui, les gens sont conscients de l'importance et de l'impact que peuvent avoir les discours, véritables points de focalisation dans nos sociétés actuelles.

Le cadre méthodologique retenu se base sur les caractéristiques des « tendances françaises » de l'AD, telles qu'elles sont définies par Maingueneau :

> (1) un intérêt pour des corpus relativement contraints (à la différence des études sur la conversation), voire pour des corpus présentant un intérêt historique ;
> (2) le souci de ne pas s'intéresser seulement à la *fonction discursive* des unités, mais à leurs propriétés *en tant qu'unités de la langue* ;
> (3) leur relation privilégiée avec les théories de *l'énonciation* linguistique ;

(4) l'importance qu'elles accordent à *l'interdiscours* ;
(5) leur réflexion sur les modes d'inscription du *Sujet* dans son discours (2002 : 202[8]).

Chacun de ces points sera développé dans la première partie, et mis en pratique, dans la seconde partie, sur le corpus. L'AD peut ainsi se définir par l'utilisation de concepts et de méthodes propres, développés dans un contexte de renouveau théorique, intégrant des outils venant d'horizons divers.

1.1.3 Définition du discours

Pour clore la présentation de l'AD, il faut s'intéresser au concept même de *discours*, et présenter les différentes acceptions que le mot peut recouvrir. La prise en compte de ses caractéristiques entrant pleinement dans la façon d'appréhender l'AD. En définissant le courant, j'ai déjà soulevé la polysémie de *discours*. Cette notion est aujourd'hui centrale en sciences du langage, mais il n'en a pas toujours été ainsi. Ainsi, « dans le *Cours de linguistique générale* de F. de Saussure, le concept de discours n'est pas attesté » (Sarfati, 1997/2007 : 9). Saussure n'introduit, en plus du concept de *langue*, que celui de *parole*, mais s'il décrit ce dernier, c'est seulement pour l'exclure d'emblée du champ de la linguistique :

> L'étude de la langue comporte donc deux parties : l'une, essentielle, a pour objet la langue, qui est sociale dans son essence et indépendante de l'individu ; cette étude est uniquement psychique ; l'autre, secondaire, a pour objet la partie individuelle du langage, c'est-à-dire la parole y compris la phonation : elle est psycho-physique. [...]
> On peut à la rigueur conserver le nom de linguistique à chacune de ces deux disciplines et parler d'une linguistique de la parole. Mais il ne faudra pas la confondre avec la linguistique proprement dite, celle dont la langue est l'unique objet (Saussure, 1916/1972 : 37-39).

Si le discours n'est pas cité, c'est qu'il n'est pas considéré comme objet d'étude possible de la linguistique : celle-ci ne doit s'occuper que de l'objet abstrait qu'est la langue. La légitimation de la parole et du discours comme sujets dignes d'intéresser les linguistes s'est faite peu à peu, et marque l'évolution qu'a connue la discipline. En effet, « la prolifération de ce terme [discours] est le symptôme d'une modification dans la façon de concevoir le langage » (Maingueneau, 2002 : 187[9]). Cette modification est liée aux différentes théories qui ont influencé le domaine linguistique, et ces théories, en adoptant le concept de discours, l'ont défini en relation avec les autres concepts qu'elles véhiculaient. Ainsi, Harris a déterminé son sens par rapport à la phrase, Bakhtine, par rapport à l'énoncé, Benveniste, par rapport à l'énonciation, Adam par rapport au texte… Toutes ces relations sémantiques ont contribué à la polysémie du mot, au sein des sciences du langage, sans parler de son usage courant qui renvoie encore à d'autres significations. Aujourd'hui, donc, « il faut bien reconnaître que la notion

[8] *Dictionnaire d'analyse du discours,* Charaudeau et Maingueneau (dir.), entrée « École française d'analyse du discours ».
[9] *Dictionnaire d'analyse du discours,* Charaudeau et Maingueneau (dir.), entrée « Discours ».

de discours est plus une nébuleuse sémantique qu'un concept scientifique » (Utard, 2004 : 26). Pourtant, je vais utiliser cette notion tout au long de ce travail, il est donc important de déterminer à quoi elle renvoie. Ces dernières décennies, beaucoup d'ouvrages se sont penchés sur la signification de ce terme, sur la diversité de ses emplois – au pluriel comme au singulier –, sur l'adjectif *discursif*, sur son utilisation dans le concept de *genre du discours*, et bien sûr dans la discipline *analyse du discours*.

On peut considérer le discours comme l'équivalent de *parole*, comme utilisation de la langue en situation réelle et assumée par un locuteur. On l'oppose alors à la langue elle-même, qui est un objet abstrait, en prenant en compte le processus d'actualisation, « qui permet de passer des potentialités de la langue à la réalité d'un discours » (Bres, 2001 : 14-15[10]). Le discours est alors toute parole effectivement proférée. On peut aussi considérer le discours comme une unité transphrastique, dans la lignée des travaux de Harris : « la séquence des phrases constitue l'*énoncé* qui devient *discours* lorsque l'on peut formuler des règles d'enchaînement des suites de phrases » (Sumpf et Dubois, 1969 : 3-4). Cette acception, développée notamment par la « grammaire de texte », considère le discours comme une succession de phrases et s'intéresse à leur cohérence discursive. Le discours peut encore être entendu comme renvoyant à l'instance d'énonciation, c'est alors « la langue en tant qu'assumée par l'homme qui parle, et dans la condition d'intersubjectivité qui seule rend possible la communication linguistique » (Benveniste, 1966 : 266). Cette acception est développée par la linguistique de l'énonciation, qui s'intéresse au sujet parlant ancré dans son discours. On peut encore qualifier le discours non par son contenu mais par ses relations : « on appellera discours un ensemble d'énoncés en tant qu'ils relèvent de la même formation discursive » (Foucault, 1969 : 153). Dans ce cas, le discours « désigne l'ensemble des textes considérés en relation avec leurs conditions historiques (sociales, idéologiques) de production » (Sarfati 1997/2007 : 16). Cette définition nous amène à la principale caractéristique de la notion : la prise en compte du contexte. La relation entre ces deux concepts, schématisée par Adam par rapport au texte[11], est beaucoup plus fondamentale. Nous nous baserons ici sur la définition donnée par Béal : « le terme discours renvoie aux manifestations concrètes du langage, et implique donc une prise en considération du locuteur, du référent et de la situation de communication » (2001 : 168-169[12]). Ces différents facteurs contextuels ne sont pas simplement le

[10] *Termes et concepts pour l'analyse du discours,* Détrie, Siblot, Verine (éds.), entrée « Actualisation ».
[11] En 1990 sous la forme de l'équation : « Discours = Texte + Conditions de Production - Texte = Discours – Conditions de Production » (23) et repris en 1999, sous forme de tableau (39).
[12] *Termes et concepts pour l'analyse du discours,* Détrie, Siblot, Verine (éds.), entrée « Langue/parole/discours ».

cadre du discours, comme s'ils intervenaient indépendamment, puisqu'« il n'y a de discours que contextualisé » (Maingueneau, 1998 : 41) : on ne peut appréhender le discours qu'en prenant en compte ces facteurs, avec lesquels il entre en interaction pour produire du sens. Cette détermination du discours par le contexte est au cœur même de l'AD, il s'agit du « domaine des sciences du langage qui traite des unités textuelles dans leur rapport à leurs conditions de production » (Bres et Leroy, 2001 : 24[13]). Cette relation est le fondement théorique de la discipline, sans lequel on ne peut pas faire d'AD :

> L'intérêt qui gouverne l'analyse du discours, ce serait d'appréhender le discours comme intrication d'un texte et d'un lieu social, c'est-à-dire que son objet n'est ni l'organisation textuelle ni la situation de communication, mais ce qui les noue à travers un dispositif d'énonciation spécifique. Ce dispositif relève à la fois du verbal et de l'institutionnel : penser les lieux indépendamment des paroles qu'ils autorisent, ou penser les paroles indépendamment des lieux dont elles sont partie prenante, ce serait rester en deçà des exigences qui fondent l'analyse du discours (Maingueneau, 2005 : 66).

Ce sont donc les « exigences » de la discipline, qui se définit à partir de cette association, qu'on ne peut ignorer. En effet, en ne prenant en compte que le discours ou que le contexte d'énonciation, on sort de l'AD pour d'autres disciplines :

> l'analyse de discours aurait pour projet particulier l'étude, l'articulation du texte et du lieu social dans lequel il est produit, et dans lequel il s'insère. Le texte, pris isolément, relevant de disciplines telles que la linguistique textuelle, et le lieu social, également pris isolément, relevant de disciplines comme la sociologie ou la psychosociologie, l'analyse de discours se situerait alors, en étudiant le mode d'énonciation, la croisée de ces sciences humaines et sociales (Ringoot et Robert-Demontrond, 2004 : 13).

La relation entre le texte et le « lieu social » est donc constitutive de l'AD. C'est son objectif : parvenir à analyser le discours en tant qu'il fait partie intégrante d'un contexte, et à mobiliser dans ce contexte les éléments pertinents pour l'analyse[14]. Et il n'est pas forcément facile, au premier abord, de savoir quels sont ces éléments, de quelle façon on doit les traiter, et comment définir la situation de communication. Il ne faut pas, nous dit Maingueneau, appréhender « la notion de "lieu social" [...] de manière trop immédiate : il peut s'agir d'un *positionnement* dans un champ discursif (politique, religieux…). Dans tous les cas l'analyste du discours doit accorder un rôle central à la notion de genre de discours, qui par nature déjoue toute extériorité simple entre "texte" et "contexte" » (2005 : 66). Le genre du discours, tel qu'il a été théorisé par Bakhtine[15] et développé ensuite en AD (je reviendrai longuement sur ce sujet en

[13] *Termes et concepts pour l'analyse du discours,* Détrie, Siblot, Verine (éds.), entrée « Analyse du discours ».
[14] Cf. Sandré, 2009b.
[15] « Les genres du discours », 1979/1984 : 263-308.

2.2.3.), est la notion-clé de la discipline. On ne peut analyser un discours sans faire appel au genre auquel il appartient, et on ne peut définir la situation de communication sans mobiliser des éléments génériques. Le genre du discours est donc au cœur de la relation entre texte et contexte. Il ne s'agit pourtant pas d'une clé magique permettant d'accéder immédiatement à la signification du discours, mais, dans une perspective praxématique, d'une construction de l'analyste qui pourra ainsi « analyser comment le sens se produit en interaction avec [ce] paramètre » (Bres et Leroy, 2001 : 26[16]).

L'analyste du discours analyse donc les productions verbales en contexte, et mobilise pour cela les genres du discours. On pourrait dire que son travail n'est que l'institutionnalisation de l'aptitude de tout locuteur. Car si le genre du discours est une notion linguistique, c'est aussi et surtout un outil permettant à chacun d'interpréter et de comprendre les discours qui l'entourent. Le genre et la situation de communication nous permettent de savoir ce qu'il faut dire et de quelle manière, dans la vie de tous les jours. En effet, « le contexte est "donateur de sens" » (Mucchielli, 1991 : 21), mais pas seulement pour les linguistes, puisque toute personne est à même d'interpréter le contexte pour savoir quel comportement adopter. Et si le locuteur lambda, dans une situation quotidienne, n'a pas les outils et le recul nécessaire pour analyser de manière précise la matérialité discursive, il le fait cependant de manière inconsciente et spontanée. Les objectifs sont cependant bien distincts, et les manières de faire ne relèvent pas de la même perspective, mais le parallèle témoigne de l'ancrage de l'AD dans les problématiques humaines et sociales.

1.2 L'analyse des interactions verbales

> La réflexion en matière d'interactionnisme est à l'heure actuelle extrêmement diversifiée : on ne peut pas parler à ce sujet d'un "champ" ou d'un "domaine" homogène, mais plutôt d'une "mouvance" qui traverse plusieurs disciplines, et dont l'unité repose sur quelques postulats fondamentaux plutôt que sur l'existence d'un ensemble unifié de propositions descriptives (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 55).

La transdisciplinarité est une caractéristique importante de l'approche interactionniste. En effet, l'analyse des interactions verbales s'est d'abord développée aux Etats-Unis, dans les années 1960, dans le domaine de la sociologie, et s'est ensuite élargie à d'autres disciplines. « La linguistique, quant à elle, a pris le train en marche, et n'a découvert l'interactionnisme que sous la pression d'investigations menées hors de ses frontières » (*ibid.*). Ainsi, pour présenter l'analyse des interactions verbales, il faut d'abord s'intéresser aux

[16] *Termes et concepts pour l'analyse du discours,* Détrie, Siblot, Verine (éds.), entrée « Analyse du discours ».

premières approches ethno-sociologiques, c'est-à-dire aux courants et aux chercheurs qui se sont en premier intéressés à la notion d'interaction. Le second sous-point sera consacré à l'analyse conversationnelle, dont l'influence méthodologique a profondément marqué la linguistique actuelle. Enfin, la linguistique interactionniste sera définie à partir des approches qu'elle a intégrées : les théories de l'énonciation et des actes de langage.

1.2.1 Les approches ethno-sociologiques

Trois pôles essentiels ont contribué à l'essor de la notion d'interaction verbale : l'ethnographie de la communication, l'ethnométhodologie ainsi que les travaux d'un chercheur, Erving Goffman.

a) L'ethnographie de la communication

Ce courant interactionniste est fondé dans les années 1960, aux Etats-Unis, par deux chercheurs : Hymes et Gumperz. Il naît de préoccupations anthropologiques : son objectif est d'étudier les différents comportements communicatifs dans les sociétés, et « de créer une théorie de la communication, en tant que système culturel, à partir de la description des pratiques langagières de divers groupes socioculturels » (Lohisse, 2001 : 152). Pour cela, le chercheur adopte une méthodologie inductive : il doit enregistrer des données, les analyser ensuite, pour tenter de dégager les normes communicatives qui régissent le fonctionnement de ces pratiques langagières, telles qu'elles ont été produites en contexte. Ainsi, l'ethnographie de la communication se construit autour de la notion de « compétence communicative » (notion développée en 3.2.1.), et s'oppose en cela à Chomsky, pour lequel

> l'objet premier de la théorie linguistique est un locuteur-auditeur idéal, appartenant à une communauté linguistique complètement homogène, qui connaît parfaitement sa langue et qui, lorsqu'il applique en une performance effective sa connaissance de la langue, n'est pas affecté par des conditions grammaticalement non pertinentes, telles que limitation de mémoire, distractions, déplacements d'intérêt ou d'attention, erreurs (fortuites ou caractéristiques) (1965/1971 : 12).

Ce passage, extrait des « préliminaires méthodologiques » de l'ouvrage *Aspects de la théorie syntaxique*, est très connu : il s'agit du postulat contre lequel tous les analystes des interactions, et Hymes le premier, se positionnent. Quand Chomsky étudie la compétence d'un « locuteur-auditeur idéal », Hymes ne s'intéresse qu'à celle « d'une personne réelle existant dans un monde social » (1974/1984 : 26). La « compétence » de Hymes n'est plus universelle et applicable partout, mais particulière à chaque locuteur, et en relation directe avec le contexte dans lequel ce dernier s'inscrit. L'analyse des comportements communicatifs s'intéresse particulièrement au travail de contextualisation, par lequel

> les interactants se rendent l'un à l'autre interprétables les actions qu'ils accomplissent. Le sens des actions verbales n'est donc pas séparable de la situation dans laquelle elles s'insèrent. Activités et contexte se conditionnent réciproquement (Bange, 1992 : 18).

On ne peut donc analyser ces comportements sans les situer dans une société, et une culture, sans les inscrire dans une situation de communication précise.

L'ethnographie de la communication évolue ensuite, notamment avec les travaux de Gumperz, qui l'orientent davantage vers la sociolinguistique, tout en gardant les mêmes préoccupations et la même méthodologie. Il les présente ainsi :

> Nous n'étudions pas la communication pour elle-même. Notre attention se portera sur la structure du processus de communication et aussi sur ses effets en matière d'évaluation et de prise de décision. Nous devrons en premier lieu nous pencher sur des matériaux ou des textes, recueillis sur des terrains stratégiques, qui illustrent les problèmes à traiter. Plutôt que de nous en tenir aux seuls discours de l'ethnographie, de la grammaire, ou de la sémantique, nous tenterons d'analyser des conversations dûment situées, susceptibles d'articuler des approches sociologiques, sociocognitives et linguistiques, et de développer des méthodes d'analyse pertinentes fondées sur une théorie sociolinguistique cohérente (1989 : 7).

Ce courant interactionniste permet de s'intéresser non plus à des données strictement verbales, mais à des comportements dans leur globalité et leur complexité, et aussi d'analyser ces mécanismes communicatifs au regard de normes sociales et situationnelles.

b) L'ethnométhodologie

Ce courant est aussi né dans les années 60, toujours aux Etats-Unis : son événement fondateur est la parution en 1967 de l'ouvrage *Studies in Ethnomethodology* d'Harold Garfinkel. Ce dernier définit précisément la méthodologie qu'il a développée depuis plusieurs années. L'ethnométhodologie s'inscrit dans le cadre de la sociologie, et se positionne en rupture avec la sociologie traditionnelle, en donnant une nouvelle définition de l'ordre social : il ne s'agit plus d'un préalable déjà donné qui déterminerait les actions des individus, mais du produit « d'une construction incessante et interactive, lisible dans les procédures mises en œuvre par les partenaires sociaux dans leurs activités quotidiennes » (Bruxelles, 2002 : 236[17]). Cette approche dynamique adopte nécessairement, de même que l'ethnographie de la communication, une démarche inductive, basée sur des observations et des études de cas très précis. L'analyse de ces données doit permettre ensuite de mettre au jour des régularités dans le fonctionnement des activités sociales, et de comprendre les normes qui les dirigent. Cette méthodologie amène les ethnométhodologues à s'intéresser tout particulièrement aux interactions ordinaires, « en accordant aux activités les plus communes de la vie quotidienne l'attention habituellement accordée aux

[17] *Dictionnaire d'analyse du discours,* Charaudeau et Maingueneau (dir.), entrée « Ethnométhodologie ».

événements extraordinaires » (Garfinkel, 1967/2007 : 51). Ces activités sont considérées comme « extraordinaires », en ce qu'elles ne sont pas des événements répétitifs, tous basés sur le même modèle, que les individus reproduiraient par automatisme. En effet,

> l'activité la plus routinière, anodine, familière qui soit, n'est jamais "donnée" à l'avance, n'est jamais tenue pour une copie conforme ni une reproduction mécanique, d'un modèle plus ou moins formalisé auquel il suffirait de se référer pour établir le sens de ce qui advient et être en mesure d'en reproduire le cours. Elle est toujours une production réalisée à nouveaux frais, dans des circonstances toujours singulières, étayée sur une connaissance ordinaire des structures sociales (Barthélémy et Quéré, 2007 : 12).

L'ethnométhodologie analyse ces interactions sociales telles qu'elles s'accomplissent, pour tenter de mettre au jour les « ethnométhodes », c'est-à-dire les mécanismes utilisés par les membres d'une société pour accomplir leurs actions dans la vie de tous les jours. Ces méthodes sont ainsi mises en œuvre « dans chaque groupe socio-culturel pour résoudre intersubjectivement les problèmes posés par la vie en commun des individus et construire ainsi quotidiennement la réalité sociale » (Bange, 1992 : 16). Elles sont au cœur des rapports sociaux, car elles permettent aux individus de vivre ensemble. Pour cela, le chercheur se base sur les caractéristiques des activités sociales : l'indexicalité, la réflexivité, et leur caractère « descriptible » (*accountable*[18]), trois notions qui sous-tendent toute la démarche ethnométhodologique.

L'indexicalité renvoie au fait que les actions ne deviennent tout à fait signifiantes que lorsqu'elles sont dans un contexte particulier et exécutées dans un moment spécifique de l'interaction. « Cela désigne donc l'incomplétude naturelle des mots, qui ne prennent leur sens "complet" que dans leur contexte de production, que s'ils sont "indexés" à une situation d'échange linguistique » (Coulon, 1987 : 27). Ce concept met l'accent sur l'importance du contexte dans toute activité, puisqu'il permet de comprendre ce qui y est dit : les interactions sont inséparables de la situation dans laquelle elles s'insèrent. La réflexivité

> renvoie au fait que notre sens de l'ordre des choses est le résultat d'un processus de conversation : il est créé en parlant. Nous avons l'habitude de nous penser comme décrivant

[18] « […] les activités par lesquelles les membres organisent et gèrent les situations de leur vie courante sont identiques aux procédures utilisées pour rendre ces situations "descriptibles" (*accountable*). Le caractère "réflexif" et "incarné" des pratiques de descriptions (*accounting practices*) et des descriptions constitue le cœur de cette approche. Par descriptible j'entends observable et rapportable, au sens où les membres disposent de leurs activités et situations à travers ces pratiques situées que sont voir-et-dire. Je veux dire également que de telles pratiques consistent en un accomplissement sans fin, continu et contingent ; qu'elles sont réalisées, et provoquées comme événements, dans le cadre des affaires courantes qu'elles décrivent tout en les organisant ; qu'elles sont l'œuvre d'agents qui participent à des situations d'une manière telle que, obstinément, ils tablent sur leur compétence, la reconnaissent, l'utilisent, la considèrent comme allant de soi » (Garfinkel, 1967/2007 : 51).

> un ordre des choses préalablement autour de nous. Mais [...] décrire une situation, c'est en même temps la créer (Caelen et Xuereb, 2007 : 31).

Dans nos interactions ordinaires, nous interprétons la situation dans laquelle nous nous trouvons, nous agissons à partir d'elle, et notre interprétation, nos actions deviennent elles-mêmes le contexte à partir duquel nous accomplissons nos activités. Autrement dit, nous nous basons sur le cadre pour agir et en agissant, nous construisons ce cadre : l'interaction s'auto-alimente et s'accomplit ainsi par et dans nos agissements. Et, de la même manière, pour conduire une activité, il faut pouvoir décrire la situation, l'interpréter ; il faut donc qu'elle soit « descriptible ». En effet, la réflexivité présuppose la « descriptibilité » (*accountability*) des activités sociales, en même temps que cette dernière permet la première.

> Dire que le monde social est *accountable*, cela signifie qu'il est disponible, c'est-à-dire descriptible, intelligible, rapportable, analysable. Cette analysabilité du monde social, sa descriptibilité, son objectivité se révèlent dans les actions pratiques des acteurs. Le monde n'est pas donné une fois pour toutes, il se réalise dans nos accomplissements pratiques (Coulon, 1987 : 39).

L'analyse des activités sociales se fait à partir de l'observation de leur déroulement, et on ne peut les comprendre qu'en les considérant comme un processus en train de se faire, comme une construction toujours renouvelée par les participants.

Ce courant, comme le précédent, a « pour caractéristique commune, et pour spécificité principale, d'adopter une perspective résolument interactionniste » (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 64), en accordant à l'interaction toute sa place dans la compréhension des phénomènes sociaux. C'est d'ailleurs de l'ethnométhodologie qu'est issue l'analyse conversationnelle (développée en 1.2.2.), spécialisée dans l'étude du fonctionnement des interactions.

c) Erving Goffman

Goffman n'appartient pas à un courant en particulier, mais ses travaux sur l'interaction marquent profondément ce domaine de recherche. En effet, sa formation en anthropologie et en sociologie, à Chicago, l'amène naturellement à aborder le concept d'interaction, qu'il définit dès 1959 :

> par interaction on entend à peu près l'influence réciproque que les participants exercent sur leurs actions respectives lorsqu'ils sont en présence physique immédiate les uns des autres ; par une interaction, on entend l'ensemble de l'interaction qui se produit en une occasion quelconque quand les membres d'un ensemble donné se trouvent en présence continue les uns des autres ; le terme "rencontre" pouvant aussi convenir (1959/1973 : 23).

Il propose donc deux acceptions du terme selon qu'on parle de l'interaction en général, ou d'une interaction en particulier. La première est l'objet d'étude englobant : l'objectif de l'analyse est de comprendre comment fonctionnent les

processus d'influences en jeu dans l'interaction ; la seconde renvoie à l'objet d'étude concret, les interactions particulières que l'on peut soumettre à l'analyse. Pour que cette étude soit productive et puisse mettre au jour des fonctionnements interactifs différents, il faut analyser toutes sortes d'interactions.

> Un de nos objectifs est de décrire les unités d'interaction naturelles qui s'élaborent à partir de ces données, depuis les plus petites – telles que la mimique fugace par laquelle un individu exprime sa position vis-à-vis de ce qui se passe – jusqu'aux plus monstrueuses, telles ces conférences internationales de plusieurs semaines qui sont à la limite de ce qu'on peut encore nommer une manifestation sociale (Goffman, 1967/1974 : 7).

Goffman s'intéresse aux interactions en situation sociale et aux conversations quotidiennes – ce qui est tout à fait nouveau en sociologie –, et focalise son étude sur les relations entre les participants à l'interaction :

> dans ce livre, je pose en hypothèse qu'une étude convenable des interactions s'intéresse, non pas à l'individu et à sa psychologie, mais plutôt aux relations syntaxiques qui unissent les actions de diverses personnes mutuellement en présence (1967/ 1974 : 8).

Cette perspective l'amène à étudier les rituels dans les interactions quotidiennes, le travail de figuration (*face-work*) (présenté dans le chapitre II, point 3.2.1.), et toutes les stratégies qu'adoptent les locuteurs pour gérer les interactions sociales auxquelles ils participent. Il donne toute sa légitimité à l'analyse des interactions et des relations interpersonnelles, comme le souligne Traverso :

> Les travaux de Goffman [sont] une source multiple et inépuisable, ne serait-ce que parce qu'ils sont, à l'origine des outils théoriques utilisés de façon quasi-systématique pour aborder la relation interpersonnelle dans le champ interactionniste (1996 : 1-2).

Même s'il n'a pas fondé de mouvement à proprement parler, il est le premier à réaliser l'étude des interactions sociales. Les concepts théoriques qu'il a proposés sont aujourd'hui utilisés par nombre de chercheurs.

Les chercheurs et les courants présentés ne forment pas un monde homogène, bien qu'ils s'intéressent tous aux interactions sociales et adoptent la même approche méthodologique : ils accordent tous une place importante – et nouvelle – aux données naturelles, enregistrées en situation.

1.2.2 L'Analyse Conversationnelle

L'analyse conversationnelle[19] (désormais AC) est la traduction française de *Conversation Analysis*, courant né aux Etats-Unis, au début des années 1970, sous l'impulsion de Sacks, lorsqu'il donne une série de cours à l'Université de

[19] L'analyse conversationnelle fait l'objet d'une abondante bibliographie : hormis les écrits fondateurs, beaucoup de chercheurs, depuis ces dernières décennies, se sont intéressés à ce

Californie (1967-1972). On peut cependant faire remonter les prémisses de ce mouvement quelques années auparavant, au début des années 1960, dans la même université.

> Harvey Sacks et Emanuel Schegloff étaient des étudiants diplômés du département de sociologie de l'université de Californie, à Berkeley, où Erving Goffman enseignait. [...] En simplifiant les influences historiques complexes, on pourrait dire que l'exemple de Goffman a ouvert un domaine de recherche intéressant pour ses étudiants, le domaine de l'interaction directe, en face à face, qu'il a plus tard appelé "l'ordre de l'interaction" (1983). Sacks et Schegloff, cependant, n'ont jamais été de simples disciples de Goffman. Ils étaient ouverts à bien d'autres influences et étudiaient largement les sciences sociales, dans différentes directions, y compris la linguistique, l'anthropologie et la psychiatrie (Have, 1999 : 5-6, ma traduction[20]).

Les sociologues fondateurs de l'analyse conversationnelle s'intéressent à de nombreuses autres disciplines, et sont sensibilisés à l'analyse des interactions sociales. Ils participent ensuite (notamment Sacks) aux travaux de l'ethnométhodologie, à partir desquels ils développent leur nouveau courant, ayant « pour objet l'observation et la description des dialogues oraux spontanés dans leur contexte naturel d'occurrence, en tant qu'ethnométhodes communicationnelles » (Bange, 1992 : 16). Ils reprennent donc des concepts et des préoccupations ethnométhodologiques, dont ils font une utilisation particulière, en précisant leur objet d'étude et en posant un nouveau cadre méthodologique.

L'intérêt pour les interactions quotidiennes est dû à la fois à un renouveau théorique, et à de nouvelles possibilités techniques, permettant d'obtenir un grand nombre de données, grâce aux enregistrements. Sacks, en tant que membre du Centre d'études scientifiques sur le suicide, à Los Angeles, a accès à de nombreux enregistrements audio, dont il comprend vite l'importance : « c'est en étant directement confronté à ces matériaux qu'il développ[e] l'approche qui est plus tard devenue l'analyse conversationnelle » (Have, 1999 : 6, ma traduction[21]). Les enregistrements du Centre d'études ont été un élément déclencheur, mais Sacks et *al.* ont rapidement enrichi leurs données pour trouver leur corpus de prédilection. L'avancée de la technologie en matière d'enregistrement audio, d'abord, et vidéo

---

courant. Cf. notamment Allen et Guy, 1974 ; Atkinson et Heritage, 1984 ; Bange, 1992 ; Psathas, 1995; Have, 1999 ; Prevignano et Thibault (éd.), 2003 ; Wooffitt, 2005 ; Sidnell, 2010.

[20] « Harvey Sacks and Emanuel Schegloff were graduate students in the Sociology Department of the University of California at Berkeley, where Erving Goffman was teaching. [...] Simplifying complex historical influences, one could say that Goffman's example opened up an interesting area of research for his students, the area of direct, face-to-face interaction, what he later has called 'The interaction order' (1983). Sacks and Schegloff, however, were never mere followers of Goffman. They were open to a lot of other influences and read widely in many directions of social science, including linguistics, anthropology, and psychiatry ».

[21] « It was in a direct confrontation with these materials that he developed the approach that was later to become known as conversation analysis ».

ensuite, modifie donc considérablement les possibilités de corpus et les méthodes de travail. Grâce à ce travail sur les enregistrements d'interactions, la méthodologie développée par l'AC est similaire à celles de l'ethnométhodologie :

> L'analyse conversationnelle (ethnométhodologique) est une approche empirique en ce sens qu'elle a le souci constant de ne travailler que sur des données verbales réelles. Ses méthodes sont essentiellement inductives : recherche de patrons récurrents sur des enregistrements en aussi grand nombre que possible (Bange, 1992 : 16).

L'étude même de corpus naturels, enregistrés en situation, construit les concepts théoriques propres à l'AC. L'analyse minutieuse des interactions permet de mettre au jour leur organisation et leur fonctionnement. Sacks et *al.* montrent ainsi que tout type d'échange – interaction formelle ou conversation ordinaire – est organisé par des règles et des principes. Ils ont ainsi montré que « dans l'interaction sociale, c'est l'ordre plutôt que le chaos qui est la règle ; un ordre précis et particulier, un ordre dont les participants usent et sur lequel ils s'appuient pour parvenir à leurs objectifs interactionnels » (Heritage, 2003 : 7, ma traduction[22]).

Dans leur célèbre article « A simplest Systematics for the organization of Turn Taking for Conversation » (1974), Sacks, Schegloff et Jefferson proposent leur modèle sur l'organisation des tours de parole et leur enchaînement (présenté dans le chapitre II). Ainsi, ils révèlent la structure sous-jacente des interactions, et explicitent les mécanismes d'alternance des locuteurs. « Leurs recherches s'appliqu[ent] à isoler les stratégies d'ouverture et de clôture des conversations, celles qui permettent de constituer les relations sémantiques entre les énoncés, de signaler les apartés et les séquences, celles enfin qui permettent de contrôler et d'orienter le cours de l'interaction » (Gumperz, 1989 : 61).

Si l'AC permet une avancée certaine pour l'étude des interactions, elle rencontre certaines limites, en restant trop formelle. En effet, ses objectifs sont « d'observer et de décrire des structures et non d'essayer de proposer des interprétations psychologiques ou des analyses conceptuelles basées sur l'introspection », comme le pointe Cosnier (1987 : 291). En ce sens, l'approche conversationnaliste n'est qu'une première étape, certes très importante, de l'analyse des interactions, qu'il faut dépasser pour analyser véritablement le discours. « L'analyse conversationnelle permet d'insister sur la signification, la cohérence, les mécanismes de la "conversation" - plutôt que sur un ensemble de comportements interactifs » (Gambier, 1988b : 35), or l'analyse des interactions ne peut se faire sans se préoccuper des interactants, de leurs stratégies et de la relation interpersonnelle. Ce courant est un véritable moteur pour l'analyse interactionnelle, en ce qu'il fournit des outils aujourd'hui largement utilisés par de

[22] « in social interaction, it is order rather than chaos that is the norm; precise, specific order; order that the participants use and rely on to achieve their interactional objectives ».

nombreux analystes, mais doit être dépassé pour mener à bien une analyse du discours.

> [L]'analyse conversationnelle est assurément d'une redoutable efficacité pour rendre compte de la façon dont se construisent, pas à pas et au coup par coup, les tours de parole, c'est-à-dire les énoncés en tant qu'ils sont pris dans le processus dynamique de l'alternance. […] Mais que l'alternance des tours soit *spécifique* du discours-en-interaction n'entraîne pas que le discours-en-interaction *se ramène* au phénomène de l'alternance des tours, comme semblent le suggérer certaines analyses – on a parfois l'impression, par exemple, qu'une question est considérée avant tout comme un procédé de transfert de la parole, plutôt que comme un moyen de solliciter une information (ce qui nécessite effectivement une passation de la parole) ; impression plus généralement que l'alternance des tours serait une sorte de fin en soi, et non un simple moyen au service de la construction du sens, de la circulation de l'information, de la maintenance du lien social, et de bien d'autres choses encore.
> Si l'on converse avec des tours, on ne converse pas pour le seul plaisir de construire des tours, mais pour échafauder en commun une sorte de "texte" cohérent (ou plutôt "cohésif"). Or la cohérence interne d'une conversation (sa cohésion) repose sur le *contenu* des interventions, et sa description implique donc un changement de perspective et de niveau d'analyse (Kerbrat-Orecchioni, 2005 : 6).

On gardera les apports de l'AC comme premier niveau d'analyse, à même de rendre accessible le fonctionnement interactionnel. Mais je ne conserverai pas la méthodologie de ce courant : s'il s'agit bien d'analyser les interactions, cette étape n'est qu'une entrée dans l'analyse des stratégies discursives mises en place par les interactants. L'objectif est donc d'ancrer ce travail dans le domaine de la linguistique.

1.2.3 La linguistique interactionniste

La rencontre entre les sciences du langage et l'analyse des interactions, menée hors des frontières géographiques et disciplinaires de la linguistique française, ne s'est pas faite par hasard :

> La linguistique interactionniste n'est pas née *ex nihilo* : elle apparaît plutôt, en France, comme le point d'aboutissement d'une évolution de la discipline que l'on peut très grossièrement résumer ainsi :
> Intérêt porté à des unités de plus en plus larges, qui a conduit à la constitution de l'analyse du discours et des grammaires textuelles ;
> Intégration progressive des théories pragmatiques au champ de la linguistique, sous leurs formes essentielles : linguistique de l'énonciation et théorie des actes de langage (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 9).

L'adoption de ces travaux est étroitement liée à l'histoire même de la linguistique, qui est prête à recevoir les travaux interactionnistes, parce qu'elle s'est elle-même renouvelée, et a adopté des théories et des méthodologies qui permettent l'implantation du concept d'interaction verbale. Cette rencontre est ensuite à l'origine de l'évolution du champ des sciences du langage vers l'analyse des discours dialogués et de la relation interlocutive. Kerbrat-Orecchioni (1990 : 9-10) présente trois « innovations théoriques » – l'analyse du discours, l'approche

énonciative et la théorie des actes de langage – et montre à la fois leur importance pour l'évolution de la linguistique et leurs limites pour l'analyse des interactions[23]. La linguistique interactionniste, tout en adoptant nécessairement ces innovations, doit donc les adapter à sa méthodologie pour les rendre opérationnelles.

En premier lieu, la linguistique interactionniste utilise le cadre théorique de l'AD, mais elle précise son objet d'étude : pour elle, les données sont nécessairement des discours dialogués, et relèvent d'une construction collective. Cette spécialisation au sein de l'AD a amené Kerbrat-Orecchioni à proposer l'appelation « analyse du discours-en-interaction » (2005), qui précise bien à la fois la spécificité de son objet (« les conversations-et-autres-formes-d'interactions-verbales, ou plus simplement le *discours-en-interaction* », 14, italique de l'auteur) et son attachement à la discipline, c'est-à-dire

> les liens étroits qu['elle] entretient avec ce qu'on appelle classiquement l'analyse du discours : s'il possède des caractéristiques propres, le discours-en-interaction ne peut sans artifice être décrit comme un objet autonome par rapport aux autres formes de discours (*ibid.*).

Ce travail s'inscrit dans cette optique-là, le cadre théorique correspondant à l'alliance de l'AD et de l'analyse des interactions.

En second lieu, la linguistique interactionniste utilise les outils de l'approche énonciative, développée notamment en France par les travaux de Benveniste (1966 et 1974). Ce dernier définit l'énonciation comme la « mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » (1974 : 80). Il l'oppose en cela à l'énoncé, comme l'acte se distingue de son produit. L'énonciation est une notion reliant l'homme et la langue. Le locuteur devient donc un élément central dans l'analyse linguistique (j'y reviendrai plus précisément dans la troisième section, consacrée au sujet parlant). L'introduction de la notion d'énonciation dans le champ des sciences du langage est à l'origine de différentes problématiques, selon les théories qui l'ont adoptée. Sa prise en compte dans le cadre de l'AD est confirmée en 1969, lorsque Dubois écrit un article intitulé « Énoncé et énonciation » dans le numéro 13 de *Langages*, consacré à l'AD :

> A l'un des pôles on pose la structure signifiante d'un énoncé achevé et clos, et où, par là même, chaque élément répond de l'ensemble ; à l'autre pôle, le sujet, dont l'acte unique et décisif, qui crée l'énoncé, est médiatisé par une succession de structurations et d'intégrations, chacune d'entre elles trouvant par quelque lieu un reflet dans un texte ainsi marqué et déterminé. L'énonciation est présentée soit comme le surgissement du sujet dans l'énoncé, soit comme la relation que le locuteur entretient par le texte avec l'interlocuteur, ou comme l'attitude du sujet parlant à l'égard de son énoncé. Ailleurs, et sans s'identifier

[23] La linguistique interactionniste telle qu'elle sera envisagée ici suivra ce modèle de Kerbrat-Orecchioni, mais elle ne se limite pas à cette conception. Cf. aussi Mondada, 2001 : 142-143.

> aux mécanismes de production, de génération des énoncés, elle serait avant tout un procès, comme le texte est une structure (100).

La définition qu'il propose rejoint celle de Benveniste, et c'est bien cette notion de procès qui est au centre de l'énonciation. L'énoncé n'en est que le résultat. Or seul l'énoncé peut être soumis à l'analyse, le processus d'élaboration ne constituant pas un objet d'étude à proprement parler pour les linguistes, qui ne peuvent travailler que sur les traces laissées par l'action d'énoncer. Ce postulat, partagé par les chercheurs, donne lieu à des différences d'appréciation se révélant dans plusieurs conceptions de la linguistique de l'énonciation[24]. Elle peut ainsi se limiter à la prise en compte de la relation entre la langue et le locuteur, ou s'étendre à la description des « relations qui se tissent entre l'énoncé et les différents éléments constitutifs du cadre énonciatif » (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 30). Dans ce cas, la prise en compte du contexte permet à la linguistique de l'énonciation de croiser le cadre théorique de l'analyse du discours. Et parce qu'elle permet d'analyser « certains faits énonciatifs qui reflètent les relations que le locuteur entretient avec l'allocutaire » (Jacques, 1983 : 71), elle rejoint aussi le cadre théorique de l'analyse des interactions verbales. L'apport de l'approche énonciative à la linguistique est donc considérable, en ce qu'elle replace le locuteur au centre de l'étude du langage. Les énoncés ne sont plus des unités abstraites, sans aucune attache avec le monde dans lequel elles ont été produites, mais bien des « réalités déterminées par leurs conditions contextuelles de production/réception » (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 10).

En troisième lieu, la linguistique interactionniste ne peut se passer de la théorie des actes de langage, née dans le champ de la philosophie. On considère que son acte fondateur est la parution en 1962 de l'ouvrage de Austin *How to do Things with Words* (traduit en français en 1970 sous le titre *Quand dire, c'est faire*) regroupant les douze conférences qu'il a proposées à l'Université de Harvard en 1955. Son but est de montrer que la parole est une forme d'action, ce qui l'amène à récuser la dichotomie entre le dire et le faire et à problématiser l'existence d'énoncés performatifs : des énoncés qui accomplissent un acte par le seul fait de leur énonciation. Il distingue alors trois sortes d'actes : l'acte locutoire – « acte de dire quelque chose » (1962/1970 : 113) –, l'acte illocutoire – « acte effectué en disant quelque chose » (*ibid.*) – et l'acte perlocutoire – « actes que nous provoquons ou accomplissons par le fait de dire une chose » (*ibid.* : 119). La problématique des actes de langage est reprise ensuite par Searle (1969/1972) dans un ouvrage intitulé *Speech Acts*. Il montre « que toute énonciation constitue un acte (promettre, suggérer, affirmer, interroger…) qui vise à modifier une situation », comme le résume Maingueneau (1998 : 40). Ainsi, avec la théorie des

[24] Cf. à ce sujet Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 29-31 et Vion, 1992 : 187-189.

actes de langage, dire n'est plus seulement décrire, informer, ou donner une représentation du monde, c'est aussi agir sur autrui, tenter de l'influencer, et transformer le contexte. Les possibilités de ces concepts sont donc considérables pour l'analyse des discours, mais doivent être adaptées au champ linguistique. En effet, telle quelle, la théorie développée par les philosophes se limite à l'inventaire des différents actes, et il faut l'adapter aux besoins des chercheurs en sciences du langage pour qu'elle soit vraiment opérationnelle.

> Les actes de langage tels que les envisagent Austin et Searle [...] apparaissent comme des entités abstraites et isolées, c'est-à-dire détachées tout à la fois de leur contexte d'actualisation, et des autres actes qui peuvent les précéder et les suivre dans l'enchaînement discursif. Dans la communication réelle pourtant, les actes de langage fonctionnent en *contexte* (étant en particulier pris en charge par des locuteurs ayant des caractéristiques propres), et à *l'intérieur d'une séquence d'actes* qui ne sont pas enchaînés au hasard (Kerbrat-Orecchioni, 2001/2005 : 53).

Pour que cette perspective puisse être utilisée par la linguistique interactionniste, elle doit intégrer le concept d'interaction verbale. En effet, la théorie des actes de langage s'est développée loin des préoccupations interactionnelles. Cet éloignement lui a été reproché notamment par le philosophe Jacques : les actes de langage ne peuvent pas être étudiés sans la prise en compte de leur contexte interactif, qui les détermine. « L'occurrence des actes de langage en situation interlocutive en fait des interactes de langage, comme elle fait des locuteurs des interlocuteurs, c'est-à-dire des interactants par le discours » (1979 : 203). Les actes de langage doivent ainsi passer de leur conception classique à une conception interactive pour être opérationnels dans le cadre de l'analyse interactionniste, où parler n'est pas seulement agir, mais interagir. Le champ de la linguistique qui a adopté la théorie de l'action et qui l'a adapté aux besoins de la linguistique est la pragmatique. Ce courant s'opposait à la syntaxe – relations des signes entre eux – et à la sémantique – relations des signes à leurs référents –, et renvoyait aux relations des signes à leurs interprètes (Morris, 1938). Ensuite entendue comme discipline, « la pragmatique linguistique est l'étude du sens des énoncés en contexte. Elle a pour objet de décrire non plus la signification de la proposition (sémantique), mais la fonction de l'acte de langage réalisé par l'énoncé » (Moeschler, 1985 : 23). Dans cette perspective, parler ne réfère pas seulement à l'utilisation du système linguistique, mais renvoie aussi et surtout à une action sociale. Qui dit action sociale dit implication d'acteurs sociaux dans une situation de communication particulière : « les énonciations seront donc considérées comme des actes sociaux, par lesquels les membres d'une communauté socio-culturelle interagissent à l'aide de signes » (Bange, 1992 : 9). La pragmatique propose donc l'analyse des énoncés, comme des actions, en relation avec le locuteur et le contexte d'énonciation. Ce cadre théorique sera également utilisé pour mener à bien les analyses.

La linguistique interactionniste, et plus largement l'analyse des interactions, bénéficie ainsi d'un apport de différentes théories qu'elle a su adapter à ses besoins et à son cadre méthodologique. En 1988, Gambier écrivait :

> La description et analyse des interactions se font au moins à deux niveaux, complémentaires mais variables selon le type considéré [...] :
> – niveau du contenu et des formes c'est-à-dire analyse interne, analyse linguistique proprement dite (relation entre les unités constitutives, cohérence sémantico-pragmatique… où la conversation apparaît comme organisation hiérarchisée et non suite aléatoire de paroles) ;
> – niveau des relations, c'est-à-dire analyse externe : relations entre les interlocuteurs, par le biais de ce qui est dit et du non-verbal – vers une psycho-socio-linguistique de la communication, apte à préciser les enjeux (le rapport de force) de la prise de parole (séduire, fixer un consensus, se faire reconnaître…) (1988a : 14-15).

La spécificité de la linguistique interactionniste, telle qu'elle sera appliquée ici, est de réunir ces deux niveaux, chacun enrichissant l'autre, quand certaines des approches que nous avons présentées se limitent à n'en analyser qu'un seul. Or, « une théorie générale du langage devrait se définir comme théorie générale de l'interaction (concept-clé) où l'enjeu relationnel n'est jamais absent ni séparé absolument des formes et du contenu » (*ibid.* : 14). Pour cela, il faut prendre en compte les acquis des différentes théories présentées, de façon à pouvoir aborder la question de la communication interactive, qui permettra de définir notre objet d'étude.

Bilan

L'analyse des dysfonctionnements interactionnels nécessite le cadre méthodologie de l'AD, et les outils des théories interactionnistes. L'ensemble des courants présentés contribuent, d'une façon ou d'une autre, à l'élaboration de la toile de fond théorique de ce travail. Les concepts présentés ne seront pas utilisés tels quels, mais au regard de l'objet d'étude qu'est le dysfonctionnement interactionnel et du corpus étudié. Il s'agit donc simplement ici de proposer un bref état des lieux esquissant les grandes lignes de mon approche, ces derniers pouvant par la suite être infléchies, complétées, ajustées au regard des analyses menées dans la seconde partie de ce travail.

2. Quelles définitions de l'interaction ?

L'interaction est la notion de base de ce travail, puisqu'elle permet de définir les deux concepts linguistiques que je propose de mettre en relation : le dysfonctionnement interactionnel et le genre du discours. Pour autant, ces deux concepts ne font pas appel à la même définition de l'interaction. Le premier

renvoie à l'interaction en travail dans les situations de communication en présence – on parle de « dialogue externe » (Bres, 1998) –, alors que le second renvoie à l'interaction des discours entre eux – on parle alors de « dialogue interne » (*ibid*.). Ces deux dimensions de l'interaction ont été développées par Bakhtine :

> L'interaction verbale constitue la réalité fondamentale de la langue le dialogue au sens étroit du terme, ne constitue, bien entendu, qu'une des formes, des plus importantes il est vrai, de l'interaction verbale. Mais on peut comprendre le mot "dialogue" dans un sens élargi, c'est-à-dire non seulement comme l'échange à haute voix et impliquant des individus placés face à face, mais tout échange verbal, de quelque type qu'il soit (1929/1977 : 136).

En positionnant l'interaction au centre des préoccupations, et en proposant deux manière de la concevoir, Bakhtine ouvre la voie à une nouvelle façon d'appréhender la langue, et au-delà le discours. La notion d'interaction peut ainsi être prise en compte dans sa globalité, et dans toute sa complexité. Ainsi, pour de Nuchèze,

> *interaction* ne renvoie pas seulement à l'échange dialogal en face à face – comme chez E. Goffman – mais à tout procès de communication, jusque et y compris aux genres discursifs souvent perçus dans l'imagerie du microcosme des chercheurs comme monosémiques, objectifs et transparents (différents types de discours scientifiques par exemple). *Interaction* sera définie comme *toute production pluri-sémiotique inscrite dans un parcours énonciatif contextuellement marqué* (1998 : 8).

Les deux dimensions sont importantes et permettent d'analyser à la fois l'interaction produite entre des personnes et l'interaction produite entre des discours. Pourtant, on ne peut traiter linguistiquement ces deux phénomènes de la même façon, il faut donc distinguer les deux définitions. La première acception du terme permettra d'aborder le fonctionnement de l'interaction en présence, à partir duquel je pourrai définir le concept de dysfonctionnement interactionnel ; la seconde permettra d'expliquer celui de genre du discours. Dans cette section, je considérerai d'abord l'interaction comme une autre conception de la communication, puis comme une autre approche du discours.

2.1 L'interaction : une autre conception de la communication

Les différentes théories liées à l'analyse de la communication ont permis une avancée dans la conception du langage, du rôle des locuteurs et de la situation de communication. Le dialogue est entré de plain-pied dans la linguistique, d'abord comme un simple mécanisme d'échange, puis comme un phénomène beaucoup plus complexe, et surtout fondateur : « l'homme est par nature dialogal » (Hagège, 1985 : 312). Ce point sera consacré aux différentes étapes qui ont inscrit le dialogue au cœur des préoccupations linguistiques, à partir de deux modèles opposés de la communication (2.1.1.) qui ont inspiré et motivé une autre conception de la communication : la conception interactive (2.1.2.) qui nous

intéressera tout particulièrement dans cette étude, en ce qu'elle permet de proposer une définition précise de l'interaction (2.1.3.).

2.1.1 Deux modèles opposés de la communication

De nombreuses disciplines s'intéressent à la notion de communication, chacune l'appréhendant différemment : la communication en anthropologie ne correspond par à celle qui est développée en politique, ou encore en marketing. L'objectif ici n'est pas de présenter la multitude d'acceptions de la notion, mais de s'intéresser à deux modèles importants, développés dans des champs d'étude différents, qui ont inspiré les conceptions actuelles.

Le premier modèle est le modèle télégraphique, construit autour d'une théorie du message. Saussure, dès 1916, propose la description d'un processus de communication (1916/1972 : 27-28) reliant deux pôles : un émetteur et un récepteur. « Plus exactement, il relie deux processus internes qui ont pour particularité d'être l'exact inverse l'un de l'autre : à l'encodage d'un concept en une image acoustique chez l'un correspond chez l'autre le décodage de cette image acoustique en ce même concept » (Trognon, 1986 : 37). La communication n'est alors qu'une transmission de concept, qui fait appel à un fonctionnement physique, entre un point A et un point B. Mais ces éléments ne sont pas pris en compte en tant que tels : Saussure ne s'intéresse ni à l'échange, ni aux locuteurs et les considère dès le départ comme périphériques. Le seul objet de la linguistique selon lui étant la langue, « l'activité du sujet parlant doit être étudiée dans un ensemble de disciplines qui n'ont de place dans la linguistique que par leur relation avec la langue » (1916/1972 : 37). En excluant de la sorte la parole, Saussure repousse la communication hors du champ linguistique. Il faut attendre presque cinquante ans pour que Jakobson intègre la notion, développée plusieurs années auparavant par des ingénieurs des télécommunications, Shannon et Weaver, dans leur ouvrage *Théorie mathématique de la communication* (1949/1975). Leur modèle de communication se présente sous la forme « d'un schéma calqué sur le processus d'échange d'informations entre les périphériques d'un ordinateur et l'ordinateur lui-même » (Lafont et Gardès-Madray, 1976 : 19) que Jakobson propose d'adapter aux sciences du langage. Le parallèle entre les deux fonctionnements est pour lui évident, puisque « chacune de ces deux disciplines s'occupe, selon des voies d'ailleurs différentes et bien autonomes, du même domaine, celui de la communication verbale » (1963 : 87). Il reprend donc, dans son *Essai de linguistique générale*, le modèle proposé par Shannon et Weaver, pour développer son schéma de la communication (1963 : 213-214) :

> le destinateur envoie un message au destinataire. Pour être opérant, le message requiert d'abord un contexte auquel il renvoie [...], contexte saisissable par le destinataire, et qui est, soit verbal, soit susceptible d'être verbalisé ; ensuite, le message requiert un code, commun,

> en tout ou au moins en partie, au destinateur et au destinataire (ou, en d'autres termes, à l'encodeur et au décodeur du message) ; enfin, le message requiert un contact, un canal physique et une connexion psychologique entre le destinateur et le destinataire, contact qui leur permet d'établir et de maintenir la communication. Ces différents facteurs inaltérables de la communication verbale peuvent être schématiquement représentés comme suit :
>
> contexte
> destinateur……. message…....destinataire
> contact
> code

Ce schéma est à la fois très célèbre et très controversé (on en fera la critique *infra*, pour montrer en quoi la conception interactive va au-delà de cette modélisation). La simplification qu'il propose des phénomènes de communication a assuré à la fois sa popularité et ses limites :

> Sans doute grâce à son extrême dépouillement, ce schéma est devenu *le* modèle de la communication en sciences sociales, tant aux Etats-Unis qu'en Europe. Certes, très nombreuses ont été les critiques et modifications – mais on n'est pas sorti du couple émetteur-récepteur. [...] On pourrait ainsi parler d'un *modèle télégraphique de la communication* (Winkin, 1981 : 20).

Cette théorie du message, tournée vers la communication mécanique, a profondément et durablement influencé la linguistique. Elle a renouvelé la conception du langage en faisant entrer la communication dans les préoccupations des linguistes, mais elle a aussi permis de développer, à partir d'elle et souvent en opposition, d'autres modèles qui ont enrichi l'approche actuelle des phénomènes de communication.

Le second modèle de la communication est le modèle de l'orchestre. Ce dernier est basé sur une théorie du comportement, qui a elle aussi influencé considérablement la conception actuelle de la communication. Il s'agit d'une théorie développée par des chercheurs venant de disciplines très diverses (anthropologie, psychiatrie, sociologie…), sensibilisés à la linguistique, et dont l'objectif est beaucoup plus ambitieux que celui de Jakobson. Ainsi,

> au cours des années cinquante, à l'époque où le "modèle télégraphique" commence à prendre une position dominante dans la réflexion théorique sur la communication, quelques chercheurs américains tentent de reprendre à zéro l'étude du phénomène de la communication interpersonnelle, sans passer par Shannon [...] Selon ces chercheurs, la théorie de Shannon a été conçue par et pour des ingénieurs des télécommunications et il faut la leur laisser. La communication doit être étudiée dans les sciences humaines selon un modèle qui leur soit propre (Winkin, 1981 : 20 et 22).

Ces chercheurs (Bateson, Jackson, Watzlawick, Birdwistell, Scheflen, Hall, Goffman), que Winkin appelle le « collège invisible » (*ibid.*) (et qui correspond à peu près à l'École dite de Palo Alto), veulent formuler une théorie générale de la communication, en étudiant tout type de comportement communicatif, qu'il soit verbal ou non verbal. En effet, pour eux, « une communication ne se borne pas à

transmettre une information, mais induit en même temps un comportement » (Watzlawick, Beavin et Jackson, 1967/1972 : 49). Cette communication doit ainsi

> pouvoir prendre en compte tous les types d'interactions, qu'il s'agisse d'échanges "verbaux" ordinaires, d'activités de jeu chez les loutres, de rites amoureux, de comportements pathologiques ou de relations diplomatiques internationales. [...] Nous voyons donc s'opérer une sorte de recentrage : le comportement verbal ne constitue plus qu'un aspect du comportement communicatif (Vion, 1992 : 32).

En effet, la communication ne se résume plus au comportement verbal, mais s'étend à tout type de comportement social, puisque « communiquer avec quelqu'un, c'est essentiellement partager les mêmes codes de comportement » (Calbris, 2003 : 10). La communication englobe ainsi tous les phénomènes qui permettent à un être vivant d'entrer en contact avec un autre être vivant, au moyen d'un code particulier, comme le précise Sapir :

> Nous [...] sommes extrêmement sensibles [aux gestes], et nous y réagissons comme d'après un code, secret et compliqué, écrit nulle part, connu de personne, entendu par tous. Mais ce code ne se rattache pas à l'organique. Au contraire il est aussi artificiel, aussi redevable à la tradition sociale que la religion, le langage et la technique industrielle. Comme toute conduite, le geste a des racines organiques, mais les lois du geste, le code tacite des messages et des réponses transmis par le geste sont l'œuvre d'une tradition sociale complexe (1949/1967 : 48).

Cette idée va amener les chercheurs du collège invisible à poser l'axiome fondamental, devenu célèbre : « on ne peut pas ne pas communiquer » (Watzlawick, Beavin et Jackson, 1967/1972 : 48). En élargissant ainsi la communication à tout type de comportement, elle acquiert un statut primordial, qu'on ne peut contourner :

> Disons tout d'abord que le comportement possède une propriété on ne peut plus fondamentale, et qui de ce fait échappe souvent à l'attention : le comportement n'a pas de contraire. Autrement dit, il n'y a pas de "non-comportement", ou pour dire les choses encore plus simplement : on ne peut pas *ne pas* avoir de comportement. Or si l'on admet que, dans une interaction, tout comportement a valeur d'un message, c'est-à-dire qu'il est une communication, il suit qu'on ne peut pas *ne pas* communiquer, qu'on le veuille ou non. Activité ou inactivité, parole ou silence, tout a valeur de message. De tels comportements influencent les autres, et les autres, en retour ne peuvent pas *ne pas* réagir à ces communications, et de ce fait eux-mêmes communiquent (*ibid.* : 45-46).

Ils se positionnent contre l'idée que le message verbal est prépondérant. Selon eux, la communication ne se résume par à la parole, l'absence de parole véhiculant aussi une forme de communication. Le silence n'est donc pas le contraire de la communication, puisque

> la communication n'a pas de contraire. En effet, un être humain ne peut pas ne pas agir, et toutes les actions sont potentiellement une valeur communicative. Verbalement ou silencieusement, par le geste ou l'immobilité, d'une manière ou d'une autre nous atteignons toujours les autres, qui en retour répondent inévitablement à nos actions et comportements (Myers et Myers, 1973/1984 : 15).

Ils vont encore plus loin en parlant de communication même en l'absence de contact verbal : « un système de communication s'établit dès lors que deux partenaires prennent conscience qu'ils sont entrés dans le champ de conscience réciproque » (Bateson et Ruesch, 1951/1988 : 38). La question qui se pose alors est : comment étudier cette communication-là ? Cette idée de communication absolue et inévitable renouvelle en profondeur ce qu'on peut attendre de l'étude de la communication. Il ne s'agit plus d'étudier la transmission d'un message, mais d'appréhender la coexistence de l'ensemble de ces phénomènes, et pour ce faire d'« élaborer une partition » qui puisse en rendre compte :

> ce modèle de communication n'est pas fondé sur l'image du télégraphe ou du ping-pong – un émetteur envoie un message à un récepteur qui devient à son tour un émetteur, etc. –, mais sur la métaphore de l'orchestre. [...] En qualité de membre d'une certaine culture, il fait partie de la communication, comme le musicien fait partie de l'orchestre. Mais, dans ce vaste orchestre culturel, il n'y a ni chef, ni partition. Chacun joue en s'accordant sur l'autre. Seul un observateur extérieur, c'est-à-dire un chercheur en communication, peut progressivement élaborer une partition écrite, qui se révélera sans doute hautement complexe. (Winkin, 1981 : 7-8)

Ces deux conceptions de la communication sont toutes les deux extrêmes, l'une dans son schématisme, l'autre dans sa complexité, et proposent une étude de la communication qui s'avère inaboutie. Pourtant les deux sont à prendre en compte, en les adaptant, pour pouvoir saisir la complexité des phénomènes communicationnels.

La conclusion qui s'impose est formulée en ces termes par Charaudeau :

> ce qui importe ici, c'est de mettre en évidence le fait que la communication ainsi définie comme phénomène social n'est le domaine réservé d'aucune discipline des sciences humaines et sociales en particulier. Chacune l'étudie à sa façon : la sociologie s'intéresse à la question des normes, des rôles sociaux et des identités, la psychologie sociale à la question des stratégies d'influence et des représentations sociales, l'anthropologie à la question des imaginaires, les sciences du langage à la question des normes langagières, des stratégies d'influence discursive et des contenus de savoir. Mais chacune de celles-ci le fait dans le domaine disciplinaire qui est le sien en construisant un cadre d'analyse et un objet d'étude (2007 : 72).

Aucune discipline, ni aucune théorie, ne peut avoir la prétention de proposer la meilleure manière d'étudier la communication, tant celle-ci peut être définie et abordée de façon différente. Il suffit simplement, pour chaque travail, de préciser le cadre théorique et méthodologique dans lequel elle va être analysée, ce que je me propose de faire maintenant.

2.1.2 La conception interactive de la communication

Le modèle interactif de la communication dépasse le modèle télégraphique et recentre les objectifs du modèle de l'orchestre. Il dynamise donc la conception traditionnelle, tout en restant utilisable dans le cadre d'une analyse du discours. Je

ferai sa présentation d'abord de manière globale, puis de façon plus précise en reprenant les principaux principes qui gouvernent le schéma de Jakobson.

Bakhtine a fortement critiqué ce modèle télégraphique, comme offrant « une image totalement déformée du processus complexe de l'échange verbal. [...] On ne saurait dire de ces schémas qu'ils sont erronés et qu'ils ne correspondent pas à certains *aspects* réels, mais lorsque ces schémas veulent figurer le *tout* réel de l'échange verbal ils relèvent de la science-fiction » (1979/1984 : 274). En effet, le reproche essentiel qu'on peut faire à ce schéma, c'est de limiter l'échange à la transmission d'information, qui « ne saurait en aucun cas être une caractéristique définitoire de la communication » (Vion, 1992 : 20). Si la transmission de données fait pleinement partie de la communication, cette dernière ne se résume pas à cela. La définition proposée par Scheflen rend compte de la relation étroite entre les deux phénomènes :

> La communication peut, en somme, être définie comme le système de comportement intégré qui calibre, régularise, entretient et, par là, rend possibles les relations entre les hommes. Par conséquent, nous pouvons voir dans la communication le mécanisme de l'organisation sociale, tout comme la transmission de l'information est le mécanisme du comportement communicatif (1965/1981 : 157).

En effet, en sortant du schéma télégraphique, la communication devient « une condition *sine qua non* de la vie humaine et de l'ordre social » (Watzlawick, Beavin et Jackson, 1967/1972 : 7) et « apparaît comme le fondement existentiel de la relation humaine. On communique, en effet, pour entrer dans un certain rapport avec autrui » (Mucchielli, 1991 : 12). Et si la transmission d'informations pouvait suivre un axe linéaire, la vie humaine, l'ordre social ou la relation interpersonnelle font, eux, appel à un modèle d'un autre ordre. Je vais donc confronter le modèle télégraphique et le modèle interactif[25], en partant des trois principes qui définissent la communication, telle qu'elle est imaginée dans le schéma de Jakobson, pour proposer une conception de la communication plus dynamique et plus représentative des phénomènes réels.

Premier principe, le modèle télégraphique est « fondamentalement unilatéra[l] et linéaire » (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 25) : le message passe de l'émetteur au récepteur, il ne subit aucune modification dans cette transmission. Celle-ci se déroule à sens unique : tout ce que l'encodeur met dans son message sera donc décodé par le décodeur, en s'appuyant sur un code partagé par les deux. Tout le schéma dépend donc de ce que fait le pôle émetteur, qui seul commande les autres paramètres en jeu. Le modèle interactif, en revanche, est « circulaire et complexe. Il n'y a plus de déroulement linéaire, pas de commencement ni de fin. On peut dire qu'on est *dans* la communication, un peu à la manière du poisson qui se

[25] Pour l'opposition entre les deux modèles, je me suis inspirée de Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 25-29, de Pietro, 1990 : 14-15 et de Lohisse, 2001 : 23 et 101-102.

trouve dans l'eau. L'idée de transmission disparaît au profit de celle de contact » (Lohisse, 2001 : 101). Il n'y a donc plus de flèche allant de gauche à droite mais un échange toujours renouvelé entre deux pôles en contact, qui se déterminent l'un l'autre. Le décodeur peut devenir encodeur, le schéma est donc réversible. Le message n'est plus transmis sans modification à l'aide d'un code préétabli et commun : « le code utilisé dans l'interaction n'est jamais totalement prédéterminé ni totalement partagé par les interlocuteurs » (de Pietro, 1990 : 15) ; le message est co-construit par les participants : son sens n'est plus donné à l'avance mais négocié au cours de l'interaction (même si on se base sur un savoir linguistique commun).

Second principe, le modèle télégraphique est marqué par la succession des différentes opérations : chaque étape se suit selon un ordre particulier. L'émetteur émet un message, que le récepteur reçoit, le premier se contentant d'émettre, le second de recevoir. « Le message circule entre un émetteur "actif" et un récepteur "passif" » (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 25). Cette succession apparente (un locuteur parle, un autre lui répond) fait en fait appel à un fonctionnement simultané. L'interaction est un échange d'actions réciproques : chaque locuteur participant pleinement à l'interaction, en tant que membre « actif ». Le locuteur, tout en parlant, reçoit en même temps des informations (non verbales) de son interlocuteur. Le premier est donc aussi en position de recevoir et le second d'émettre.

> Les deux sujets émettent en même temps, mais le "récepteur" n'émet pas du contenu, il émet d'autres signaux – sur un autre mode que celui de l'émetteur –, et, ces signaux, généralement, qualifient son écoute, la relation qu'il entretient avec l'émetteur et sa position par rapport au contenu émis (il est attentif, distrait, sceptique, enchanté…). Il y a donc plusieurs "émetteurs" qui fonctionnent en même temps dans le moindre homme communiquant (Mucchielli, 1991 : 15-16).

Le récepteur ne se contente donc pas de recevoir, il fait partie intégrante de l'échange, et on ne peut le considérer comme passif :

> En fait, l'auditeur qui reçoit et comprend la signification (linguistique) d'un discours adopte simultanément, par rapport à ce discours, une attitude *responsive active* : il est en accord ou en désaccord (totalement ou partiellement), il complète, il adapte, il s'apprête à exécuter, etc., et cette attitude de l'auditeur est, dès le tout début du discours, parfois dès le premier mot émis par le locuteur, en élaboration constante durant tout le processus d'audition et de compréhension. La compréhension d'une parole vivante, d'un énoncé vivant s'accompagne toujours d'une *responsivité active* (bien que le degré de cette activité soit fort variable) ; toute compréhension est prégnante de réponse et, sous une forme ou sous une autre, la produit obligatoirement : l'auditeur devient le locuteur. La compréhension passive des significations du discours entendu n'est que l'élément abstrait d'un fait réel qui est le tout constitué par la *compréhension responsive active*, et qui se matérialise dans l'acte réel qu'est la réponse phonique subséquente (Bakhtine, 1979/1984 : 274).

Ainsi, il n'y a plus d'émetteur et de récepteur, mais chaque participant et à la fois émetteur et récepteur de différentes informations (verbales, paraverbales, ou

non verbales) transmises de façon plus ou moins intentionnelle et consciente. Ce qui nous amène au troisième principe.

Le modèle télégraphique renvoie à la transmission d'un message verbal, extrait de toute situation de communication, alors que la communication (du moins la communication en face à face) est de nature multicanale, et se réfère à un contexte d'énonciation. La théorie du message

> implique que le sens soit une propriété directe du message faisant abstraction des acteurs, des situations interactives, des habitudes culturelles de dire et de faire, des présupposés et des implicites de la communication (Vion, 1992 : 24).

On a donc affaire à un message extrait de tout ce qui le produit et l'explique, il est isolé. Mais cette conception lui enlève aussi « sa dimension actionnelle : dans la communication non seulement on parle du monde, on échange des idées, mais on agit, on établit une relation, on influence son interlocuteur » (de Pietro, 1990 : 14). Tous ces paramètres sont imbriqués dans le message et ne peuvent être ignorés. Lohisse parle de modèle atomistique *vs* modèle total : dans le modèle télégraphique, « il y a extériorité et séparation des éléments constitutifs, il ne se compénètrent pas » (2001 : 23), alors que le modèle interactif se présente comme un système total, dans lequel chaque élément est interdépendant des autres, et la modification d'un seul paramètre a des influences sur l'ensemble du dispositif. De plus, la communication dépend étroitement de l'environnement dans laquelle elle se déroule, on ne peut comprendre un échange sans faire appel à des éléments contextuels qui le déterminent et le rendent signifiant. Enfin,

> la communication est conçue comme un système à multiples canaux auquel l'acteur social participe à tout instant, qu'il le veuille ou non : par ses gestes, son regard, son silence, sinon son absence (Winkin, 1981 : 7).

Toutefois le modèle interactif ne va pas aussi loin que la théorie du comportement : tout en bénéficiant de l'élargissement des perspectives qu'elle a permis, elle recentre son objet sur la communication verbale. Le langage n'est ainsi plus le seul élément analysé, même s'il reste le plus important. Car

> si, dans un premier temps, l'abandon du logocentrisme représentait une nécessité théorique, il conviendra d'insister sur le rôle incontournable du langage dans la construction des identités et du social (Vion, 1992 : 32).

Le modèle interactif de la communication est trop complexe et imbriqué pour être résumé sous la forme d'un schéma[26], qui simplifie inévitablement le processus communicationnel. La confrontation des deux modèles, à partir des trois principes développés *supra*, illustre bien la complexification que la

[26] On peut toutefois voir le schéma proposé par Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 19, suivi d'une auto-critique.

communication a connue. La conception interactive s'est développée à partir et autour de la notion d'interaction, celle-ci permettant d'analyser les discours selon le modèle interactif.

2.1.3 Définition de l'interaction

Pour définir l'interaction telle qu'elle sera utilisée ici, je me base sur le postulat de Kerbrat-Orecchioni : « tout discours est une construction collective » (1990 : 13). Je lui reprends également les trois points importants de l'interaction qu'elle présente pour illustrer son idée.

> (1) Tout acte de parole implique normalement une *allocution*, c'est-à-dire l'existence d'un destinataire "autre", physiquement distinct du locuteur (*ibid.*).

Cette idée est à la fois très banale et très importante. En effet, il n'y a pas de discours qui ne soit pas adressé, il n'y a pas de locuteur isolé, puisqu'« immédiatement, dès qu'il se déclare locuteur et assume la langue, il implante l'*autre* en face de lui, quel que soit le degré de présence qu'il attribue à cet autre. Toute énonciation est, explicite ou implicite, une allocution, elle postule un allocutaire » (Benveniste, 1974 : 82). On ne peut donc prendre en compte seulement le locuteur et son discours, il faut placer en face de lui un allocutaire, qui détermine le discours et l'attitude du locuteur. Ces idées avaient déjà été développées, avant Benveniste, – mais pas encore traduites en français – par les linguistes russes. Ainsi, dès 1929, Bakhtine insistait sur la relation qui unit le locuteur et son allocutaire (symbolisée ici par le *mot*, traduction choisie par Yaguello pour le terme russe *slovo*) :

> *Le mot s'adresse à un interlocuteur* ; il est fonction de la personne de cet interlocuteur [...] Cette orientation du mot en fonction de l'interlocuteur a une grande importance. En fait, tout mot comporte *deux faces*. Il est déterminé tout autant par le fait qu'il procède *de* quelqu'un que par le fait qu'il est dirigé *vers* quelqu'un. Il constitue justement *le produit de l'interaction du locuteur et de l'auditeur*. [...] A travers le mot, je me définis par rapport à l'autre, c'est-à-dire, en dernière analyse, vis-à-vis de la collectivité. Le mot est une sorte de pont jeté entre moi et les autres (1929/1977 : 123-124).

Bakhtine parle ici du mot comme relation entre deux instances. Ce même lien est abordé par Volochinov un an plus tard : « nous avons enfin constaté que le discours humain est un phénomène *biface* : tout énoncé exige, pour qu'il se réalise, à la fois la présence d'un locuteur et d'un auditeur » (1930/1981 : 287). Cette idée, lorsqu'on l'applique à un échange entre deux personnes, apparaît évidente. Pourtant, son traitement est novateur lorsque les chercheurs l'ont systématisé pour tout discours, en introduisant le dialogue au cœur du langage. En effet, la présence d'un allocutaire ne se résume pas à l'échange en face à face, mais elle est étendue à tout type de discours. Même « en son absence [...] le "tu" exerce un contrôle permanent sur le discours du "je" [...]. Tout énoncé, même

monologal, est ainsi virtuellement dialogal » (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 14). En 1963, Jakobson élargissait déjà l'échange aux discours monologaux et intérieurs :

> tout discours individuel suppose un échange. Il n'y a pas d'émetteur sans receveur – sauf, bien entendu, quand l'émetteur est un ivrogne ou un malade mental. Quant au discours non extériorisé, non prononcé, ce qu'on appelle le langage intérieur, ce n'est qu'un substitut elliptique et allusif du discours explicite et extériorisé. D'ailleurs le dialogue sous-tend même le discours intérieur (32).

Cette idée, qui révolutionne la conception même du langage, sera reprise et encore approfondie par Todorov : « il n'est donc pas nécessaire de s'adresser réellement à autrui : l'acte le plus personnel même, la prise de conscience de soi, implique toujours déjà un interlocuteur, un regard d'autrui qui se pose sur nous » (1981 : 50). L'allocution est donc une composante essentielle du discours, qui va au-delà de la communication, mais se trouve d'autant plus importante dans un échange en face à face, dans lequel l'allocution va être dépassée par un autre dispositif.

> (2) [Tout discours] devient [dialogal] dès lors que le "tu" se convertit à son tour en "je", c'est-à-dire enchaîne par une "réponse" ou une "réaction" sur l'énoncé de son partenaire. Or c'est généralement ce qu'on observe : tout acte de parole implique normalement, non seulement une allocution, mais une *interlocution* (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 14).

La notion d'interlocution a renouvelé en profondeur la linguistique. Jakobson, le premier, l'a mise au centre des préoccupations : « je pense que la réalité fondamentale à laquelle le linguiste a affaire, c'est l'interlocution – l'échange de message entre émetteurs et receveurs, destinateur et destinataire, encodeur et décodeur » (1963 : 32). Ce concept lui permet d'introduire l'alternance des rôles : la communication est prise en charge successivement par les participants. « Cela ne signifie pas seulement qu'un message est adressé à un destinataire, mais surtout qu'il ne prend réellement son sens que lorsqu'il y a eu "accusé de réception", lorsque ce destinataire, ayant interprété, intégré certaines des données du message initial, est devenu destinateur à son tour » (de Pietro, 1990 : 18). L'échange verbal s'accompagne ainsi d'un échange successif de rôles, endossés par les interlocuteurs. Les termes employés pour désigner ces derniers sont à ce titre évocateurs (émetteur/receveur, encodeur/décodeur, destinateur/destinataires) : chaque pôle a une fonction particulière, en corrélation directe avec celle du pôle opposé.

> Nous avons mentionné les facteurs qui sont impliqués dans l'acte de parole, mais nous n'avons rien dit de toutes les interactions et permutations qui sont possibles entre ces facteurs – par exemple les rôles d'émetteur et de receveur peuvent se confondre ou alterner, l'émetteur ou le receveur peuvent devenir le thème du message, etc. (Jakobson, 1963 : 31).

Son schéma, en cela, est réversible : le message est adressé à un destinataire qui peut devenir lui aussi, à son tour, un destinateur[27]. Dans cette conception, qui renvoie au modèle télégraphique de la communication, on peut donc parler de locuteur et d'interlocuteur, chaque participant adoptant successivement ces deux rôles. Ainsi, « par essence, toute parole est interlocutive, répond à une autre, prend place et sens dans une continuité » (Gambier, 1988a : 13). La notion d'interlocution est aujourd'hui remplacée par celle d'interaction.

> (3) Reste à voir ce qu'ajoute à la notion d'interlocution (deux locuteurs L1 et L2 – ou davantage – se parlent alternativement) [...], celle d'*interaction*. (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 17)

Pour définir l'interaction, je m'intéresserai d'abord à ce que la notion d'*action* (la base lexicale d'interaction) ajoute à celle de *locution* (d'interlocution) : elle permet d'élargir la communication à tout type d'action (pas seulement verbale). Dans une perspective interactionniste, donc, l'interaction est entendue comme un système multicanal, dans lequel les différentes actions sont en interdépendance[28]. On ne parle plus de simples locuteurs, mais de « corps parlants », qui utilisent, pour communiquer tous les outils possibles mis à disposition.

Mais ce qu'apporte *interaction* à *interlocution* concerne aussi, et surtout, la portée du préfixe *inter-*. En effet, s'il renvoie toujours à un échange, ce dernier a profondément changé de nature. Kerbrat-Orecchioni définit ainsi la nouvelle relation que l'interaction permet d'instaurer :

> tout au long du déroulement d'un échange communicatif quelconque, les différents participants, que l'on dira donc des "*interactants*", exercent les uns sur les autres un réseau d'*influences mutuelles* – parler, c'est échanger, et c'est changer en échangeant. [...]
> Pour qu'il y ait échange communicatif, il ne suffit pas que deux locuteurs (ou plus) parlent alternativement, encore faut-il qu'ils *se* parlent, c'est-à-dire qu'ils soient tous deux "engagés" dans l'échange et qu'ils produisent des signes de cet engagement mutuel, en recourant à divers procédés de *validation interlocutoire*. (1990 : 17-18)

La complémentarité des rôles interactifs remplace donc les positions unilatérales des interlocuteurs. On parle ainsi d'interactants, pour prendre en compte les actions conjointes des participants à l'échange. Car, la communication « consiste en une action commune et réciproque des participants, entre lesquels s'établit une relation interpersonnelle ; d'autre part, la communication ne peut se dérouler que dans un contexte social (plus ou moins) défini, elle implique des objectifs et des règles de comportement (plus ou moins) partagés par les participants » (de Pietro, 1990 : 11-12). L'interaction propose ainsi un élargissement considérable des possibilités d'étude. Cependant, il faut limiter la

[27] Ce système a ainsi été appelé « modèle du ping-pong » par Myers et Myers (1973/1984 : 9), pour rendre compte de cette alternance.
[28] Je reviendrai sur ce point – notamment sur la relation verbal/non verbal – dans le chapitre III (3.1.2.).

portée de la notion pour qu'elle soit opérationnelle dans le cadre de ce travail. Je n'appliquerai donc pas l'interaction au sens large – qui s'oriente vers la théorie du comportement –, telle qu'elle est définie par exemple par Vion[29], mais limiterai « cette notion en parlant, comme le fait Kerbrat-Orecchioni, d'interaction verbale. Le concept en question serait alors restreint aux champs de la communication et des activités langagières » (Vion, 1992 : 18). Sans nier la complexité de la notion d'interaction, ni évacuer la question de la multicanalité, ce travail se focalise sur l'interaction verbale, et aborde le concept d'interaction par le biais des discours (il s'agit bien d'analyse du discours).

La notion d'interaction renvoie ainsi à une conception beaucoup plus dynamique de la communication, et révolutionne en profondeur à la fois le discours dans son essence et son traitement dans les différentes situations. Pour finir, on retiendra la définition donnée par Bres de l'interaction verbale :

> Parler d'interaction, c'est concevoir que l'interlocution n'est pas un parler *à* mais un parler *avec* : un interlocuteur n'est pas émetteur et récepteur successivement mais simultanément ; l'interlocuteur participe activement à l'énoncé du locuteur (notamment par les régulateurs), de même que le locuteur anticipe sans cesse sur la réception (de son propre message) qu'il prête à son interlocuteur, ce qui fait que tout énoncé peut être considéré comme dialogique (2001 : 153[30]).

2.2 L'interaction : une autre approche du discours

Le concept d'interaction a permis une évolution importante de la linguistique, et cela parce qu'il touche la façon même d'appréhender le langage. Bien plus qu'une nouvelle étape théorique, la réflexion sur l'interaction a mené une révolution profonde de la conception même du discours. Jusqu'ici, j'ai abordé l'interaction en contact, telle qu'elle se déroule entre des personnes, comme dialogue *externe*. Je m'intéresse à présent au dialogue *interne*, qui ne s'établit pas entre des personnes, mais entre des discours. Il existe ainsi une interaction qui se situe bien au-delà de la communication externe, et ne concerne plus seulement les locuteurs mais aussi leurs discours. Ces deux interactions-là sont très différentes,

[29] « Il convient […] de présenter une première délimitation des phénomènes appréhendés par le terme interaction. Ce dernier intègre toute action conjointe, conflictuelle et/ou coopérative, mettant en présence deux ou plus de deux acteurs. A ce titre, il couvre aussi bien les échanges conversationnels que les transactions financières, les jeux amoureux que les matches de boxe. En un sens, toute action entreprise par un individu, quelle qu'en soit la nature, s'inscrit dans un cadre social, une situation impliquant la présence, plus ou moins active, d'autres individus. Dans la mesure où toute action est soumise à des contraintes et à des règles, les actions entreprises par des sujets qui sont en contact sont nécessairement des actions conjointes et relèvent donc de l'interaction. La première constatation nous conduit à remarquer que tout comportement humain, quel qu'il soit, procède de l'interaction » (1992 : 17-18).

[30] *Termes et concepts pour l'analyse du discours,* Détrie, Siblot, Verine (éds.), entrée « Interaction verbale ».

elles ne renvoient pas aux mêmes principes théoriques, et ne peuvent être travaillées de la même façon. Ainsi, il est « préférable de ne pas confondre *l'interactivité* fondamentale du discours avec *l'interaction orale* » (Maingueneau, 1998 : 40). On ne peut aborder ces deux dimensions de la même façon : la seconde, tout en étant riche et complexe, est aisément perceptible, on peut en effet décrire ses principes fondamentaux comme nous l'avons fait *supra* ; la première, en revanche, est plus difficilement accessible, mais non moins fondamentale, puisque la « problématique interactive du langage [...] touche le langage dans ce qu'il a d'essentiel » (Vion, 1992 : 187). Je présenterai d'abord la notion de dialogisme, qui me permettra ensuite de définir le discours, compris dans une telle perspective, et enfin, je proposerai une utilisation plus concrète de cette interaction par le biais de la notion de *genre du discours*.

2.2.1 La notion de dialogisme

Le terme de dialogisme est lié aux écrits du cercle de Bakhtine, pour qui tout discours est fondamentalement dialogique : l'interactivité des discours est une propriété inhérente, qu'il s'agisse de discours dit en situation dialogale ou non. L'idée de l'alternance des locuteurs, qui caractérise le fonctionnement du dialogue externe, est aussi retenue pour appréhender le dialogue interne. L'alternance n'est plus immédiate et réciproque, elle se situe entre les différents énoncés qui se rencontrent.

> Les frontières de l'énoncé concret, compris comme une unité de l'échange verbal, sont déterminés par l'*alternance des sujets parlants*, c'est-à-dire par l'alternance des locuteurs. Tout énoncé – depuis la réplique brève (monolexematique) jusqu'au roman ou au traité scientifique – comporte un commencement absolu et une fin absolue : avant son début, il y a les énoncés des autres, après sa fin, il y a les énoncés-réponses des autres (quand bien même ce ne serait que sous la forme d'une compréhension responsive active muette ou d'une action-réponse fondée sur une telle compréhension). Le locuteur termine son énoncé pour donner la parole à l'autre ou faire place à la compréhension responsive active de l'autre (Bakhtine, 1979/1984 : 277).

Les principes de fonctionnement du dialogue externe peuvent être appliqués au dialogue interne, dans une moyenne mesure, sans que l'influence soit directe. Ainsi tout énoncé est-il pris dans une interaction transcendante. Bakhtine illustre cette idée en prenant pour exemple le livre, objet discursif en apparence le moins interactif, qui est pourtant

> partie intégrante d'une discussion idéologique à grande échelle : il répond à quelque chose, il réfute, il confirme, il anticipe sur les réponses et objections potentielles, cherche un soutien, etc. Toute énonciation, quelque signifiante et complète qu'elle soit par elle-même, ne constitue qu'une *fraction* d'un courant de communication verbale ininterrompu (touchant à la vie quotidienne, la littérature, la connaissance, la politique, etc.) (1929/1977 : 136).

En établissant un « courant de communication verbale ininterrompu », Bakhtine englobe tous les types de discours (oral, écrit, monologal, dialogal). Tout énoncé appartient à un tissu discursif, avec lequel il entretient des liens fondamentaux : chaque énoncé est uni aux autres énoncés qui l'ont précédé, ceux qui le suivent, qui le critiquent, le contredisent, le valident, etc. Et si ces relations sont aisément perceptibles pour un énoncé oral et dialogal, qui appartient de fait à un échange verbal qui le conditionne, elles s'appliquent aussi à un énoncé écrit et monologal tel un roman, comme le remarque Foucault :

> Le livre a beau se donner comme un objet qu'on a sous la main ; il a beau se recroqueviller en ce petit parallélépipède qui l'enferme : son unité est variable et relative. Dès qu'on l'interroge, elle perd de son évidence ; elle ne s'indique elle-même, elle ne se construit qu'à partir d'un champ complexe de discours (1969 : 36).

Foucault, ici, reprend le même objet discursif que Bakhtine pour n'en faire qu'un fragment d'un échange à grande échelle : il remet lui aussi en question son caractère clos et fini. « L'œuvre ne peut être considérée ni comme une unité immédiate, ni comme une unité certaine, ni comme une unité homogène » (*ibid.*: 38), mais comme un élément dont l'unité n'est construite que par les relations qu'il entretient avec d'autres énoncés. Ainsi, même l'énoncé visiblement le moins interactif doit être considéré comme régi par l'interactivité constitutive de la langue. Ce préalable seul est garant de la bonne compréhension de l'énoncé, puisque

> le discours ne prend sens qu'à l'intérieur d'un univers d'autres discours à travers lequel il doit se frayer un chemin. Pour interpréter le moindre énoncé, il faut le mettre en relation avec toutes sortes d'autres que l'on commente, parodie, cite (Maingueneau, 1998 : 41).

On ne peut ainsi comprendre un discours sans le lier aux autres discours avec lesquels il entre en interaction, de même qu'on ne peut analyser un roman sans le replacer dans son contexte historique, géographique et social d'écriture, dans l'histoire de la littérature, et dans le courant littéraire dans lequel il s'inscrit. Toutes ces relations sont donc nécessaires à la production de sens de l'énoncé :

> il est donc impossible de comprendre comment se construit un énoncé quelconque, eût-il l'apparence de l'autonomie et de l'achèvement, si on ne l'envisage pas comme un moment, comme une simple goutte dans ce fleuve de la communication verbale dont l'incessant mouvement est celui-là même de la vie sociale et de l'Histoire (Volochinov, 1930/1981 : 288).

Qu'il s'agisse d'une « fraction dans un courant de communication verbale », d'une « goutte dans le fleuve de la communication verbale », ou encore d'« un maillon de la chaîne fort complexe d'autres énoncés » (Bakhtine, 1979/1984 : 275), l'énoncé est ainsi lié et relié inévitablement aux autres énoncés : il n'est jamais isolé. Cette relation inhérente est désignée par Bakhtine sous le terme de *dialogisme*. « Le dialogisme est cette dimension constitutive qui tient à ce que le

discours, dans sa production, rencontre (presque obligatoirement) d'autres discours » (Bres, 2001 : 84[31]). Cette rencontre avec d'autres discours se fait de différentes manières : le discours est tourné à la fois vers les autres discours déjà produits, et vers les discours à venir. Il est donc, au moment même de sa production, déjà inscrit dans cette dynamique. En premier lieu, un énoncé est tourné vers l'ensemble des discours qui l'ont précédé, et plus particulièrement les discours sur le même objet, du même type, ou appartenant à une même sphère énonciative. En ce sens,

> le locuteur lui-même, en tant que tel, est, à un certain degré, un répondant, car il n'est pas le premier locuteur, rompant pour la première fois le silence d'un monde muet de toute éternité, et il présuppose non seulement l'existence du système de la langue dont il use mais aussi l'existence des énoncés antérieurs – émanant de lui-même ou d'autrui –, auxquels son propre énoncé se rattache sous un quelconque rapport (il se fonde sur eux, polémise avec eux), purement et simplement il les suppose déjà connus de l'auditeur (Bakhtine, 1979/1984 : 275).

De même que dans une interaction en face à face, chaque intervention d'un locuteur est en relation directe avec l'intervention précédente, créant ainsi la continuité thématique nécessaire à l'échange, chaque énoncé est ainsi lié aux discours précédents.

> Cette problématique du langage implique que tout texte, quelle qu'en soit la nature, se présente comme une reprise-modification, consciente ou pas, de textes antérieurs. Ces relations intertextuelles résultent du fait que toute forme de conscience et de connaissance passe par l'activité discursive (Vion, 1992 : 31).

Le discours est ainsi dépendant de cette activité discursive passée, c'est grâce à elle qu'il peut se produire. Mais il est aussi, et au moins autant, déterminé par les discours qu'il va entraîner : en second lieu, donc, un énoncé est tourné vers l'ensemble des discours à venir.

> Tout discours est dirigé sur une réponse, et ne peut échapper à l'influence profonde du discours-réplique prévu. Dans le langage parlé ordinaire, le discours vivant est directement et brutalement tourné vers le discours-réponse futur : il provoque cette réponse, la pressent et va à sa rencontre. Se constituant dans l'atmosphère du "déjà dit", le discours est déterminé en même temps par la réplique non encore dite, mais sollicitée et déjà prévue. Il en est ainsi de tout dialogue vivant (Bakhtine, 1975/1978 : 103).

Il en est de même pour tout discours : on imagine toujours les réponses potentielles que peut susciter un énoncé au moment même où on le produit, et ces réactions – que l'on imagine – motivent notre discours, tant dans le contenu que dans la manière de dire. La notion de dialogisme implique donc aussi une relation entre les individus : chaque discours étant tourné vers des discours potentiels, il l'est aussi vers les producteurs de ces discours, dont il suppose les réactions.

[31] *Termes et concepts pour l'analyse du discours,* Détrie, Siblot, Verine (éds.), entrée « Dialogisme ».

Lorsqu'il s'agit de dialogue externe, la réaction est immédiate et adressée directement au destinateur, mais lorsqu'il s'agit de dialogue interne, la réaction est différée et peut se trouver dans une autre sphère discursive. Tout roman suppose la présence de lecteurs, que l'auteur imagine, et qui est déterminante dans la production de l'ouvrage : l'écriture anticipe toujours les lectures à venir.

Aussi ne faut-il voir le moment où est produit un discours ni comme le point de départ d'un échange, ni comme son achèvement : ce moment-là fait simplement partie du déroulement de l'échange, dont on ne peut percevoir les bornes. Car, si l'énoncé a un commencement et une fin absolus, l'échange dont il fait partie ne connaît pas ses limites : les relations qui unissent les discours ne peuvent être ni contestées, ni précisément définies. Le dialogisme est ainsi un phénomène difficile à délimiter (chacun établit des relations différentes entre les divers discours), dont on ne peut que souligner l'importance. Cependant, en élargissant la notion d'interaction à tout type de discours, le risque est d'affaiblir « son pouvoir théorique et descriptif » (Kerbrat-Orecchioni, 2005 : 16) si tant est qu'on applique de manière absolue le parallèle entre les deux types d'interaction. C'est pourquoi il est important de bien différencier une interaction verbale et l'interaction fondamentale du discours. Dans cette optique, les deux interactions ont un réel « pouvoir théorique et descriptif », mais qui opère à deux niveaux différents : à partir de la première interaction, réalisée dans les genres dialogaux, on peut définir le fonctionnement interactionnel, et à partir de la seconde interaction, on peut appréhender la question des différents types de discours qui va nous intéresser maintenant. Il faut donc comprendre ces deux dimensions de l'interaction au regard de leurs objectifs théoriques, qui sont très différents.

2.2.2 Le discours : une donnée sociale

Pour aborder la notion de genre du discours (2.2.3.), il faut amender la vision saussurienne du discours : le discours ne peut être considéré comme étant uniquement individuel, ce que soutenait Saussure : « en séparant la langue de la parole, on sépare du même coup : 1° ce qui est social de ce qui est individuel ; 2° ce qui est essentiel de ce qui est accessoire et plus ou moins accidentel » (1916/1972 : 30). Il s'agira ici de démontrer que la parole est au moins aussi sociale qu'individuelle, et qu'étant conditionnée par l'activité humaine, elle ne peut être accidentelle, et encore moins accessoire. Bakhtine revient sur cette distinction saussurienne, et dénonce l'idée d'une parole individuelle défendue par Saussure :

> l'énoncé, dans sa singularité, en dépit de son individualité et de sa créativité, ne saurait être considéré comme une *combinaison absolument libre* des formes de langue, à la façon dont Saussure, par exemple, le conçoit (et à sa suite, bon nombre de linguistes) (1979/1984 : 287)

Un énoncé renvoie certes à l'utilisation individuelle de la langue, mais celle-ci comporte de nombreuses obligations, et en premier lieu la contrainte pèse sur la « combinaison des formes de langue ». Si la parole est individuelle – c'est bien l'individu qui effectue l'acte d'énoncer –, ses composantes ne le sont pas : les normes linguistiques et discursives ne sont pas propres à chacun, mais partagées entre tous.

> Le mot (et d'une manière générale, le signe) est interindividuel. Tout ce qui est dit, exprimé, se situe hors de l'"âme", hors du locuteur et ne lui appartient pas en exclusivité. On ne saurait abandonner la parole au seul locuteur. L'auteur (le locuteur) a ses droits imprescriptibles à la parole, mais l'auditeur, lui aussi, a ses droits, et tous ceux dont les voix résonnent dans le mot ont leurs droits (il n'existe pas quelque chose qui serait le mot de personne) (*ibid*., 1975/1978 : 331).

Bakhtine renvoie ainsi à l'extériorité du discours : il n'est pas individuel mais interindividuel. L'homme n'est pas seul face au discours, parler n'est pas un acte personnel, tourné vers soi-même, c'est un mouvement d'ouverture vers autrui, d'abord et surtout vers le destinataire du discours, mais aussi vers tous les énonciateurs qui entrent en interaction avec le discours. Car le discours n'est pas neutre, il n'est pas neuf, et on ne peut pas ignorer ses utilisations précédentes. Les mots qu'on énonce, on les emprunte nécessairement à d'autres discours, à d'autres locuteurs. Ainsi,

> lorsque nous choisissons un mot, au cours du processus d'élaboration d'un énoncé, nous ne le prenons pas toujours, tant s'en faut, dans le système de la langue, dans la neutralité *lexicographique*. Nous le prenons habituellement dans d'*autres énoncés* (Bakhtine, 1979/1984 : 294).

Et la production de ce mot dans notre énoncé entre en résonnance avec les autres actualisations de ce mot, dans les autres énoncés. Cette question soulève le problème de l'appropriation de son discours : si on est responsable du discours qu'on produit, dans quelle mesure peut-on en revendiquer la paternité, étant donné qu'il a déjà été produit, et qu'il est déterminé autant par ces autres actualisations que par la situation dans laquelle on le dit ? Cette question de l'appropriation de l'énoncé, dans toute sa complexité, est soulevée par Bakhtine :

> jusqu'au moment où il est approprié, le discours n'est pas dans un langage neutre et impersonnel (car le locuteur ne le prend pas dans un dictionnaire !) ; il est sur des lèvres étrangères, dans des contextes étrangers, au service d'intentions étrangères, et c'est là qu'il faut le prendre et le faire "sien". Beaucoup résistent fermement ; d'autres restent "étrangers", sonnent de façon étrangère dans la bouche du locuteur qui s'en est emparé ; ils ne peuvent s'assimiler à son contexte, ils en tombent. C'est comme si, hors de la volonté du locuteur, ils se mettaient "entre guillemets". Le langage n'est pas un milieu neutre. Il ne devient pas aisément, librement, la propriété du locuteur. Il est peuplé et surpeuplé d'intentions étrangères. Les dominer, les soumettre à ses intentions et accents, c'est un processus ardu et complexe ! (1975/1978 : 115).

Cette conclusion pointe la remise en question de l'idée de Saussure, selon laquelle le discours est uniquement individuel. Bakhtine montre ainsi toute la dimension sociale du moindre mot que l'on choisit d'énoncer.

Le second point de la vision saussurienne contre lequel cette approche se positionne est la conception du discours comme accessoire et accidentel. Le discours, au contraire, est directement lié à l'activité humaine, il est donc à la fois nécessaire et prédéterminé par la société dans lequel il s'inscrit. Et si Saussure avait conscience des « rapports de la langue avec [l]es institutions de toute sorte, l'Eglise, l'école, etc. » (1916/1972 : 41), il s'agissait pour lui d'éléments externes à la langue, « étrangers à son organisme, son système » (*ibid.* : 40), et donc ne faisant pas partie du champ de la linguistique. Au contraire, ces relations déterminent la langue dans son essence, et ne peuvent en cela être considérées comme extérieures à l'étude linguistique. « On admettra [donc] qu'il n'existe pas de rapport d'extériorité entre le fonctionnement du groupe et celui de son discours, qu'il faut penser d'emblée leur intrication » (Maingueneau, 1987 : 39). Cette idée sera développée particulièrement par Bakhtine :

> Ignorer la nature de l'énoncé et les particularités de genre qui marquent la variété du discours dans un quelconque domaine de l'étude linguistique mène au formalisme et à l'abstraction, dénature l'historicité d'une étude, affaiblit le lien qui existe entre la langue et la vie. La langue pénètre dans la vie à travers des énoncés concrets (qui la réalisent), et c'est encore à travers les énoncés concrets que la vie pénètre dans la langue (1979/1984 : 268).

On ne peut donc, selon lui, faire de la linguistique sans prendre en compte cette relation entre langage et activité humaine, qui est déterminante dans la production des discours, la variété des énoncés étant directement liée à la variété des domaines de l'activité humaine.

> Les domaines de l'activité humaine, aussi variés soient-ils, se rattachent toujours à l'utilisation du langage. Quoi d'étonnant si le caractère et le mode de cette utilisation soient aussi variés que les domaines eux-mêmes de l'activité humaine, ce qui n'est pas en contradiction avec l'unité nationale d'une langue. L'utilisation de la langue s'effectue sous forme d'énoncés concrets, uniques (oraux et écrits) qui émanent des représentants de tel ou tel domaine de l'activité humaine (*ibid.* : 265).

Pour chaque domaine d'activité, il y des discours correspondant, et on peut définir ces derniers par rapport aux différents domaines. En effet, la

> matière discursive n'est jamais donnée comme un matériau brut. Du fait que l'activité discursive est une pratique sociale, le découpage de cette matière recouvre peu ou prou les différents secteurs d'activité ou les différentes strates de la société. On parle alors aussi bien de discours politique, scientifique, didactique que de discours des ouvriers ou des intellectuels (Utard, 2004 : 28).

On peut ainsi classer les discours selon les sphères d'activités dans lesquels ils sont produits, et selon leur utilisation à l'intérieur de ces sphères. On peut considérer que ces domaines d'activité renvoient à des hypergenres, que l'on

appellera, à la suite de M. Foucault, *formations discursives*[32]. En appliquant ce concept aux différentes sphères d'activité sociale, on peut parler, à la suite d'Adam, de *formation sociodiscursive* :

> Toute action langagière s'inscrit dans un secteur donné de l'espace social : une institution qui doit être pensée comme une formation sociodiscursive, c'est-à-dire comme un lieu social associé à des genres de discours. En considérant le discours comme une "activité rapportée à un genre", l'analyse met l'accent sur les relations d'une action discursive donnée avec les régularités – et les ruptures de la régularité [...] – interdiscursives d'une formation sociale. [...] Les discours se forment de manière réglée à l'intérieur de l'espace de régularité que constitue un interdiscours. Ces régularités ne sont autres que les genres propres à une formation sociodiscursive (1999 : 86).

Ainsi chaque domaine d'activité humaine a ses particularités discursives : il forme un hypergenre, qui présente un éventail de genres du discours, ayant tous en commun le domaine d'activité et se différenciant les uns des autres (chaque genre du discours pouvant lui-même être composé de plusieurs sous-genres). À un niveau supérieur, les formations discursives qui « entretiennent des relations privilégiées, cruciales pour la compréhension des discours concernés » (Maingueneau, 1987 : 85) forment un « espace discursif » ; les différents espaces discursifs qui entrent en concurrence forment des « champs discursifs », et ces champs reliés ensemble constitue l'« univers discursif », c'est-à-dire l'« ensemble des formations discursives de tous types qui coexistent, ou plutôt interagissent, dans une conjoncture. Cet ensemble est nécessairement fini, mais irreprésentable, jamais pensable dans sa totalité par l'analyse du discours » (*ibid.*). Cette présentation permet de classer de façon hiérarchique l'ensemble des discours d'une société, et des différentes sociétés. Mais toutes les unités ne peuvent pas être des outils opérationnels pour les analystes, car si on peut mentalement concevoir les composantes supérieures, on ne peut en donner les contours tant elles sont vastes. Ces catégories sont donc trop larges et difficiles à appliquer pour analyser les discours. Je me propose donc de les appréhender *via* la catégorie de genre du discours.

2.2.3 La notion de genre du discours

Les idées de Bakhtine développées *supra* ont abouti à la notion de genre du discours : il s'agit du concept central de sa pensée, permettant de rendre opérationnelle son approche théorique du langage. Car « le genre est, en premier lieu, du côté du collectif et du social » (Todorov, 1981 : 124), et en cela, la notion « concorde bien avec ses deux choix méthodologiques initiaux, la non-séparation

[32] « Dans le cas où on pourrait décrire, entre un certain nombre d'énoncés, un pareil système de dispersion, dans le cas où entre les objets, les types d'énonciation, les concepts, les choix thématiques, on pourrait définit une régularité (un ordre, des corrélations, des positions et des

entre forme et contenu, et la prédominance du social sur l'individuel » (*ibid.*). Les genres du discours correspondent en effet à une combinaison des « formes de l'énoncé », imposée de l'extérieur aux locuteurs de la même manière que leur sont imposées les « formes de la langue ». Le langage est ainsi régi non seulement par des normes linguistiques, mais aussi, et surtout, par des normes discursives.

> Le locuteur reçoit donc, outre les formes prescriptives de la langue commune (les composantes et les structures grammaticales), les formes non moins prescriptives pour lui de l'énoncé, c'est-à-dire les genres du discours – pour une intelligence réciproque entre locuteurs ces derniers sont aussi indispensables que les formes de langue. Les genres du discours, comparés aux formes de langue, sont beaucoup plus changeants, souples, mais, pour l'individu parlant, ils n'en ont pas moins une valeur normative : ils lui sont donnés, ce n'est pas lui qui les crée (Bakhtine, 1979/1984 : 287).

Les genres du discours participent ainsi, de la même manière que les règles linguistiques, à la production des discours. On ne peut produire des discours en dehors des genres du discours : on ne pourrait pas communiquer si les genres n'existaient pas. En effet, les genres du discours permettent au locuteur de se positionner par et dans son discours, de se situer par rapport au destinataire de son discours, et à ce dernier de comprendre la signification de l'énoncé. Ils sont « des conventions d'expression ayant deux fonctions essentielles : i) produire un système d'attentes ; ii) garantir une reconnaissance, une appartenance catégorielle » (Utard, 2004 : 117). L'utilisation du langage obéit donc à certaines normes, imposées à notre discours par les genres du discours. Ces derniers interviennent autant sur le contenu que sur la forme de nos propos.

> L'énoncé reflète les conditions spécifiques et les finalités de chacun de[s] domaines [de l'activité humaine], non seulement par son contenu (thématique) et son style de langue – moyens lexicaux, phraséologiques, et grammaticaux –, mais aussi et surtout par sa construction compositionnelle. Ces trois éléments (contenu thématique, style et construction compositionnelle) fusionnent indissolublement dans le *tout* que constitue l'énoncé, et chacun d'eux est marqué par la spécificité d'une sphère d'échange. Tout énoncé pris isolément est, bien entendu, individuel, mais chaque sphère d'utilisation de la langue élabore ses *types relativement stables* d'énoncés, et c'est ce que nous appelons les *genres du discours* (Bakhtine, 1979/1984 : 265).

Les genres du discours sont donc liés aux différentes « sphères d'utilisation de la langue », qui renvoient au point de rencontre entre la réalité, l'activité humaine et le langage, et qui déterminent un certain type d'interaction. Ce dernier implique une certaine structure interne, des propriétés textuelles, mais aussi un contexte d'énonciation et une relation interpersonnelle. Ainsi, « toute forme discursive repose sur la mise en œuvre d'un certain mode d'interlocution et d'un certain type de relation sociale » (Vion, 1999 : 96), que les locuteurs analysent intuitivement au moment où le discours est produit, pour savoir quel comportement adopter.

---

fonctionnements, des transformations), on dira, par convention, qu'on a affaire à une *formation discursive* » (1969 : 56).

> Face à un discours, il convient donc de définir le type de relation qu'il instaure entre producteur(s) et lecteur(s) et l'exprimer de façon à ce que la situation de lecture ou d'interaction soit caractérisée de manière essentielle, faisant apparaître par là les contraintes, mais également les caractéristiques, de ce type de communication (*ibid.* : 111).

On peut donc dire que chaque énoncé convoque son récepteur à une certaine place, que celui-ci doit adopter pour répondre. Ces relations interpersonnelles sont déterminées par le genre du discours, et donc par la sphère d'activité dans laquelle le discours est produit :

> ces formes et ces conceptions du destinataire se déterminent en fonction du domaine de l'activité humaine et de la vie courante auquel se rapporte un énoncé donné. [...] Chacun des genres du discours, dans chacun des domaines de l'échange verbal, a sa conception type du destinataire qui le détermine en tant que genre (Bakhtine, 1979/1984 : 303).

Il y a donc autant de relations entre les interactants que de situations rendues possibles par l'activité humaine. Et chaque genre du discours détermine le rôle et les caractéristiques du destinataire, réel ou virtuel, de chaque énoncé. On ne peut donc définir le genre du discours ni seulement par les paramètres extérieurs qui le rendent possible, ni seulement par les composantes textuelles qu'il propose, au contraire il s'agit de mettre en relation toutes ces caractéristiques pour parvenir à donner les contours de la notion. Le genre du discours est un tout complexe, tissé de multiples relations, une catégorie fluctuante, toujours renouvelée et jamais aboutie (même les genres du discours les plus contraints, comme les genres littéraires régis par des codes très stricts et explicites, sont sujets à l'évolution). En étroite liaison avec la société, les genres du discours se développent et évoluent en fonction d'elle. Maingueneau rappelle ainsi que

> dans chaque société ou type de société, on ne trouve pas les mêmes genres de discours (le journal télévisé n'existe pas chez les indiens d'Amazonie) ni les mêmes manières de participer aux "mêmes" genres (en général, le marchandage, par exemple, n'est pas admis en France dans les épiceries et les boulangeries…) (1998 : 29).

Et si le genre ne peut se dégager de la société dans laquelle il est produit, il est intimement lié à l'histoire de cette société. Il est donc normal que certaines conditions socio-historiques permettent l'apparition d'un genre quand d'autres impliquent leur disparition. « Le genre est une entité aussi bien socio-historique que formelle. Les transformations du genre doivent être mises en relation avec les changements sociaux » (Todorov, 1981 : 124) : ainsi, on ne peut expliquer l'histoire des genres sans faire référence aux contextes sociaux – mais aussi politiques, techniques, idéologiques, etc. – dans lesquels ils ont émergé et évolué. Chaque société développe des genres particuliers, qui correspondent à la fois à ses sphères d'activités, aux relations interpersonnelles qu'elle instaure ou encore aux langues dont elle dispose, ce qui amène Maingueneau à dire qu'« on pourrait […] caractériser une société par les genres de discours qu'elle rend possibles et qui la

rendent possibles » (1998 : 47). Cette idée mesure à la fois toute l'importance de la notion et toute sa relativité : elle est variable et graduelle. Un genre du discours est plus une ligne directrice qu'un parcours obligatoire : il n'existe pas pour chaque genre du discours un modèle à partir duquel tous les discours seraient déclinés. Le caractère normatif du genre du discours n'en fait donc pas un cadre rigide, mais la souplesse de ce cadre n'atténue en rien le pouvoir théorique de la notion. Le genre du discours est représenté par des discours plus ou moins représentatifs de ses caractéristiques. Ainsi, « les textes réalisés se situent sur un gradient de typicalité allant d'exemples qui vérifient l'ensemble de la catégorie définie à des exemples périphériques, qui ne sont que partiellement conformes » (Adam, 1992 : 30). Mais même en n'étant que partiellement conforme, tout discours relève nécessairement d'un genre, et participe en tant que tel à sa définition. C'est en effet la multitude des discours renvoyant au même genre qui permet de délimiter les contours de ce genre. Le genre participe à la production du discours, et le discours participe à la définition du genre : les deux se déterminent mutuellement.

La notion de genre, on l'a vu, peut être abordée selon une optique externe, soit par rapport aux unités supérieures qui la gouvernent, soit par rapport aux autres genres du discours avec lesquels elle entretient des relations ; mais on peut aussi l'aborder du point de vue interne, en s'intéressant aux discours qui la constituent. Tous ces paramètres sont à prendre en compte pour établir les critères définitoires du genre du discours (dont je reparlerai dans le chapitre III, pour définir le genre *débat*), et donc pour analyser les différents discours.

On ne peut interpréter un discours – et *a fortiori* l'analyser linguistiquement – sans faire appel aux différents paramètres qui ont permis et conduit la production de ce discours. Chaque locuteur fait nécessairement ce travail de mise en relation pour communiquer, de manière inconsciente ; et chaque analyste le fait intentionnellement pour parvenir à ses objectifs. « L'analyse du discours ne peut [donc] faire l'économie d'une réflexion sur le genre quand elle aborde un corpus » (Maingueneau, 1987 : 26), c'est pourquoi je reviendrai sur cette notion dans le chapitre III.

Bilan

La notion d'interaction peut être comprise de différentes façons. Dans le cadre de ce travail, on retiendra deux conceptions : une approche concernant la communication et une approche concernant le discours. La première acception permet de prendre en compte les phénomènes d'*inter*action dans un échange communicatif. On sort ainsi du modèle télégraphique, dont le schématisme réduit l'échange à une transmission unilatérale de message. La seconde acception permet

de comprendre les relations tissées entre les discours. Cette approche ne conçoit plus le discours comme une unité isolée, mais prend en compte les différents éléments avec lesquels chaque discours entre en résonance. Ces deux nouvelles approches permettent donc d'élargir considérablement les possibilités d'analyse d'une interaction en particulier, en tant qu'échange interactif et en tant que type d'interaction. Je reviendrai sur ces deux acceptions dans les deux chapitres suivants pour définir le fonctionnement interactionnel (chapitre II) et le genre du discours (chapitre III).

3. Quelles incidences sur le sujet parlant ?

Les différentes théories présentées *supra* véhiculent une certaine conception du sujet parlant, et les évolutions qu'elles ont connues se sont répercutées sur la notion. Plus largement, le sujet a occupé des places très différentes en sciences humaines et sociales : certaines disciplines en ont fait une notion centrale et active, quand d'autres l'ont réduite à un rôle passif dans l'ensemble des déterminations extérieures. En premier lieu, j'aborderai les particularités du sujet parlant, en fonction des différentes théories qui ont influencé la notion et l'ont renouvelée. Je verrai ainsi les conséquences de cette évolution sur l'analyse des discours, et plus précisément sur celle du corpus qui nous intéresse. En second lieu, j'approfondirai certains des caractéristiques du sujet, elles aussi renouvelées, et à même d'être utilisées dans l'analyse du corpus.

3.1 Une nouvelle conception du sujet parlant

La problématique du sujet a depuis longtemps intéressé nombre de chercheurs en sciences humaines et sociales. On a souvent défini le sujet dans son rapport à la société, en s'attachant à montrer soit son pouvoir, soit sa soumission vis-à-vis d'elle. Deux visions s'affrontent. La première renvoie à une conception traditionnelle du sujet, développée notamment par les philosophes des Lumières : le sujet est libre, doué de volonté, agissant en toute conscience. La seconde renvoie à un sujet obéissant aux déterminations sociales : l'homme est alors réduit à une figure passive. Certains chercheurs ont tenté de concilier les deux approches et de proposer un équilibre entre les deux. Mead (1934/1963), notamment, a proposé une vision du sujet plus complexe, construite à partir de trois notions articulées : le *soi*, le *je* et le *moi*. Elles correspondent aux différentes dimensions du sujet tel qu'il se révèle dans l'environnement social : le *soi* renvoie au sujet jouant les différents rôles sollicités par son environnement (*ibid.* : 207), le *je* renvoie, lui, au sujet en tant qu'acteur de ces différents rôles, et le *moi* correspond au sujet en tant qu'individu. Ces trois composantes du sujet sont toutes des notions à la fois individuelles et sociales, l'approche de Mead épouse donc

particulièrement la conception interactionniste du sujet parlant. En effet « L'interaction est […] le lieu où se construisent et se reconstruisent indéfiniment les sujets et le social » (Vion, 1992 : 93). Je reviendrai sur cette question dans le chapitre II (3.2.2.) en abordant la question de la relation interpersonnelle. Si la notion de sujet parlant est au cœur de préoccupations transdisciplinaires, je m'intéresserai ici à la façon dont la linguistique définit et utilise ce concept (3.1.1.). J'en viendrai ensuite aux approches énonciatives et à leur approfondissement grâce à la notion d'interaction (3.1.2.), car « la réintroduction, dans la théorie linguistique, du sujet parlant, constitue une véritable mutation, dont la linguistique interactionnelle n'est que le prolongement » (Vion, 1992 : 210).

3.1.1 Définition du sujet parlant

Au départ, la linguistique ne se préoccupait guère de l'individu. Ainsi, lorsque Saussure fonde la linguistique moderne, il en exclut le sujet, en séparant l'étude de la parole de celle de la langue, unique objet de la discipline. Vion rappelle ainsi qu'« on a présenté le structuralisme comme une théorie sans sujet. En linguistique, les sujets communiquants ne présentaient aucun intérêt en dehors du fait qu'ils produisaient des messages représentatifs des disposition d'un système » (1992 : 58). Il faut ensuite attendre plusieurs décennies pour que des chercheurs, notamment Benveniste, donnent une place au sujet parlant et l'introduisent véritablement au centre des sciences du langage. Les théories de l'énonciation, en ce sens, révolutionnent la linguistique : il ne s'agit plus de décrire le système de la langue, mais bien de s'intéresser aux actions du sujet parlant. Ce renversement des préoccupations théoriques marque l'entrée dans une nouvelle période, la conception linguistique du sujet bénéficiant des différentes évolutions de la notion à l'extérieur de ses frontières disciplinaires. Par la suite, le sujet parlant continue à se renouveler à l'intérieur même de la discipline, en fonction de différents courants théoriques.

La problématique de l'énonciation, telle qu'elle a été travaillée par Benveniste, est intimement liée à celle de la subjectivité dans le langage.

> C'est dans et par le langage que l'homme se constitue comme *sujet* ; parce que le langage seul fonde en réalité, dans *sa* réalité qui est celle de l'être, le concept d'"ego". La "subjectivité" dont nous traitons ici est la capacité du locuteur à se poser comme "sujet" […] cette "subjectivité" [...] n'est que l'émergence dans l'être d'une propriété fondamentale du langage. Est "ego" qui *dit* "ego". Nous trouvons là le fondement de la "subjectivité", qui se détermine par le statut linguistique de la "personne" (1966 : 259-260).

Benveniste soutient la relation très étroite entre le sujet parlant et son discours : on ne peut aborder la première sans faire référence à l'énonciation. Ce que Jacques dit en ces termes :

> s'il ne fait pas acte de parole dans son discours, le sujet parlant n'est pas. Il faut le dire avec force : l'*ego* n'est pas plus créé par le vocable "je" que le monde par le vocable "ceci". A ceci près que la subjectivité ne prend forme que par les conditions d'usage effectif des indicateurs de personne (1979 : 120).

Il faut donc dire « je » pour exister en tant que sujet, c'est en cela qu'on peut véritablement parler de « sujet parlant ». Mais, aujourd'hui, pour aborder cette notion, il existe un grand nombre de dénominatifs : d'*individu* à *sujet*, de *locuteur* à *émetteur*, ou encore de *destinateur* à *énonciateur*. Ces différentes dénominations renvoient à des perspectives théoriques différentes (j'ai ainsi déjà abordé cette question en 2.1.3., et j'y reviens ci-après) et à des conceptions différentes de l'énonciation et de la communication. Mais la diversité de ces appellations renvoie aussi à une nécessité de différencier plusieurs instances de discours, et de rejeter l'unité du sujet. Cet objectif, posé comme tel par Ducrot[33], fait référence à la théorie de la polyphonie développée par Bakhtine (1963/1970), à partir d'œuvres romanesques. L'acception du terme *polyphonie* en linguistique reprend la définition qu'il connaît originellement en musique, mais en l'adaptant à son objet : il s'agit d'entendre plusieurs voix non plus dans une même production musicale, mais dans une même production discursive. En littérature, la polyphonie opère entre les différentes instances convoquées par le mode de production : écrivain, auteur, narrateur, personnage. Ducrot reprend le concept à Bakhtine, mais s'inspire aussi des travaux de Genette (1972) sur la théorie du récit pour développer son approche polyphonique, qui ne s'applique plus seulement à des textes littéraires, mais à tout type d'énonciation. Il fait ainsi entrer pleinement cette théorie dans le champ de la linguistique.

En premier lieu, Ducrot pose la distinction entre le locuteur et le sujet parlant : le premier est un « être de discours » (1984 : 199), le second un « être empirique » (*ibid.*). Pour illustrer cette proposition, il reprend les catégories de la théorie du récit : « Le correspondant du locuteur, c'est le narrateur, que Genette oppose à l'auteur de la même façon que j'oppose le locuteur au sujet parlant empirique » (*ibid.* : 207). Cependant la relation entre les deux est plus complexe chez Ducrot : il ne s'agit plus d'une différence de niveau diégétique, mais d'une interaction entre deux pôles, et « souvent (surtout dans la conversation orale), mais non pas toujours, [le locuteur] est identifiable au sujet parlant » (*ibid.* : 152). Cette identification n'est pas pour autant une assimilation : l'être concret n'est pas l'être abstrait. Et s'ils peuvent correspondre, le locuteur est « une fiction discursive qui

[33] « L'objectif […] est de contester – et, si possible, de remplacer – un postulat qui me paraît un préalable (généralement implicite) de tout ce qu'on appelle actuellement la "linguistique moderne" […]. Ce préalable, c'est l'unicité du sujet parlant. Il me semble en effet que les recherches sur le langage, depuis au moins deux siècles, prennent comme allant de soi – sans même songer à formuler l'idée, tant elle semble évidente – que chaque énoncé possède un et un seul auteur » (1984 : 171).

ne coïncide pas nécessairement avec le producteur physique de l'énoncé » (Maingueneau, 1987 : 54).

En second lieu, Ducrot distingue le locuteur de l'énonciateur ou plutôt des énonciateurs. Le premier est défini très clairement par Nølke :

> Le locuteur est celui qui, selon l'énoncé, est responsable de l'énonciation. Il laisse des traces dans son énoncé comme par exemple les pronoms de la première personne. Le locuteur est à même de mettre en scène des énonciateurs qui présentent différents points de vue. Il peut s'associer à certains énonciateurs en se dissociant d'autres (2002 : 445[34]).

La relation entre ces deux instances discursives n'est pas moins complexe que celle qui est développée par la première distinction :

> les énonciateurs ne se confondent pas automatiquement avec le locuteur. Si un énonciateur est assimilé au locuteur, c'est en vertu d'une identification particulière, et l'identification peut aussi bien assimiler tel ou tel énonciateur avec des personnages autres que le locuteur, par exemple avec l'allocutaire (Ducrot, 1984 : 152).

Des phénomènes d'identification sont donc possibles entre l'énonciateur et le locuteur, de la même manière qu'entre ce dernier et le sujet parlant, mais ils ne sont pas systématiques. La diversité même de la notion d'énonciateur par rapport à l'unicité de celle de locuteur rend impossible le rapprochement systématique des deux.

La troisième distinction que Ducrot pose dans son approche polyphonique ne concerne que la notion de locuteur. Il différencie « le "locuteur en tant que tel" (par abréviation "L") et le locuteur en tant qu'être au monde ("λ") » (*ibid.* : 199) et les définit ainsi :

> L est le responsable de l'énonciation, considéré uniquement en tant qu'il a cette propriété. λ est une personne "complète", qui possède, entre autres propriétés, celle d'être l'origine de l'énoncé – ce qui n'empêche pas que L et λ soient des êtres de discours, constitués dans le sens de l'énoncé, et dont le statut méthodologique est tout à fait différent de celui du sujet parlant (ce dernier relève d'une représentation "externe" de la parole, étrangère à celle qui est véhiculée par l'énoncé) (*ibid.* : 199-200).

Hormis le sujet parlant, toutes les instances développées par Ducrot sont des « êtres de discours », qui n'entretiennent des relations qu'à l'intérieur même des énoncés. La théorie polyphonique de Ducrot remet en cause l'unicité du sujet dans l'énonciation, mais n'appréhende pas le sujet en tant qu'être concret. Elle ne s'intéresse qu'aux relations entretenues entre les différentes êtres discursifs, et empêche le linguiste de saisir par la même occasion les relations interpersonnelles. La théorie de Ducrot s'inscrit dans une optique résolument énonciative et non pas interlocutive. Cette barrière entre ces deux sphères est déjà identifiée par Jacques en 1983 :

---

[34] *Dictionnaire d'analyse du discours,* Charaudeau et Maingueneau (dir.), entrée « Polyphonie ».

> on ne saurait [...] assimiler [le locuteur et l'allocutaire] à des êtres empiriques donnés : locuteur et allocutaire sont des instances suscitées par et dans le discours, plutôt que des individus concrets, fussent-ils secondairement assignables dans la réalité. Le terme d'"instance énonciative" est un terme technique qui n'a aucune portée psychologisante. Même chez ceux qui l'identifient au sujet parlant, il n'est pas assimilable à l'*ego* ou au sujet psychanalytique. Il s'agit d'un paramètre méta-linguistique indépendant des énonciateurs concrets (58).

On ne peut appréhender un discours indépendamment de l'individu qui le produit, ni le soustraire à l'influence de celui qui l'interprète, ni encore l'extraire de la situation dans laquelle il est actualisé. On ne peut non plus exclure de ce discours les relations qui s'établissent entre ces différentes instances, externes à l'énoncé lui-même, mais dont il dépend étroitement. Il va donc s'agir maintenant de développer l'évolution du concept de sujet parlant, depuis les approches énonciatives jusqu'aux approches interactives.

3.1.2 De l'énonciation à l'interaction

Les différentes théories développées *supra* sont élargies par l'introduction de la notion d'interaction. Face à ces différents locuteurs, et autres énonciateurs, les chercheurs implantent une instance corollaire, transcendant la question de l'énonciation. Benveniste, dès 1966, place un *alter* face à l'*ego* : « la conscience de soi n'est possible que si elle s'éprouve par contraste. Je n'emploie *je* qu'en m'adressant à quelqu'un, qui sera dans mon allocution un *tu* » (*ibid.* : 260). La notion de locuteur ne se réalise que lorsqu'elle est appréhendée en relation avec autrui. Cette seconde étape complexifie donc la problématique de la subjectivité, comme le souligne Jacques :

> quelqu'un parle à quelqu'un. Il n'y a de parole que là où un "je" s'empare du système de la langue, mais pour s'adresser à quelqu'un d'autre. Je me pose comme sujet de l'énonciation en implantant en face de moi son destinataire. La subjectivité inhérente à l'acte de parole me revient comme intersubjectivité inhérente à une allocution (1979 : 38).

L'intersubjectivité serait donc la capacité du locuteur à se poser comme sujet et à poser l'autre en face de lui dans l'acte de parole, la seconde étape étant même un préliminaire à la première, car « c'est parce que je te sais m'entendre que je me sais parlant. [...] Il n'y a première personne que là où il y a seconde personne » (*ibid.* : 120). Le *je* et le *tu* n'existent que l'un pour l'autre.

Si l'intersubjectivité est à l'œuvre dans l'allocution, elle l'est donc aussi, et surtout, dans l'interlocution. Car si « je ne peux me constituer [...] comme personne sans implanter en face de moi la seconde personne, [celle-ci est] susceptible de s'emparer à son tour de l'appareil de la langue. En ce sens personne virtuelle, mais avec le même privilège de subjectivité, puisqu'elle se nomme elle-même comme *je* » (Jacques, *ibid.* : 52). C'est bien

> cette condition de dialogue qui est constitutive de la *personne*, car elle implique en réciprocité que je deviens *tu* dans l'allocution de celui qui à son tour se désigne par *je*. [...] Le langage n'est possible que parce que chaque locuteur se pose comme *sujet*, en renvoyant à lui-même comme *je* dans son discours. De ce fait, *je* pose une autre personne, celle qui, tout extérieure qu'elle est à "moi", devient mon écho auquel je dis *tu* et qui me dit *tu* (Benveniste, 1966 : 260).

La subjectivité se réalise ainsi en rencontrant une autre subjectivité, chacune permettant à l'autre d'exister par le discours : le *tu*, en s'exprimant à son tour, peut alors se constituer comme sujet. L'intersubjectivité se construit ainsi dans et par l'interlocution.

Ces théories énonciatives ont transcendé la seule question du sujet parlant pour l'implanter dans une situation de parole particulière. Le sujet parlant n'est plus seul, il s'adresse à quelqu'un, à même de lui répondre et de participer à l'échange.

Pourtant, nous l'avons développé *supra*, le dialogue construit non une succession d'actes de parole, mais un échange simultané d'actions, « parler et écouter ne font qu'un, ils ne se succèdent pas » (Jacques, 1979 : 132). La notion d'interaction, conjuguée à la problématique de l'énonciation, modifie en ce sens la façon de concevoir le locuteur. Vion rappelle ainsi que

> tout sujet, même en position d'écoute, communique et participe activement, avec le locuteur, à la définition de la situation dans laquelle ils se trouvent engagés. La communication ne saurait donc être assimilée à une succession de rôles simples comme pourraient l'indiquer l'utilisation de termes comme énonciateur et destinataire, locuteur et auditeur (1995 : 268-269).

Le sujet parlant engagé dans une interaction, étant simultanément producteur et interprète des éléments de communication, « même si [ceux-ci] ne sont pas identiques (signaux verbaux et non verbaux de la production pour l'un, signaux verbaux et non verbaux de l'écoute pour l'autre) » (*ibid.*, 1992 : 44), il ne peut plus être défini simplement comme locuteur vis-à-vis d'un d'interlocuteur. Son nouveau rôle implique une terminologie adaptée. On peut alors parler d'*interlocuteurs*, ou mieux d'*interactants*, le pluriel ne discriminant plus celui qui parle de celui qui l'écoute. La notion d'interaction influence ainsi la problématique de l'énonciation, en développant une nouvelle conception du sujet parlant, mais elle modifie aussi celle de la subjectivité dans le langage. Les phénomènes d'interlocution permettent en effet d'introduire la question du dialogisme interlocutif : l'énonciateur anticipe, en parlant, sur l'interprétation de son interlocuteur, et sur sa réponse. On ne se contente pas de parler à l'autre, on adapte son discours par rapport à lui, et on existe par cette adaptation. C'est là toute la portée de l'intersubjectivité, que Barthes résume ainsi : « l'homme parlant [...] se constitue comme sujet au fur et à mesure qu'il parle, écoute, ou mieux encore parle l'écoute qu'il imagine à sa propre parole » (1978 : 10). Les deux

pôles discursifs, impliqués dans une même interaction s'interdéfinissent. Et si celui qui parle a toujours une position dominante par rapport aux autres interactants, « celle-ci est circonstancielle, provisoire, rigoureusement inversible. Une dissymétrie réversible et sans privilège » (Jacques, 1979 : 128). Si la dissymétrie entre les deux pôles a longtemps privilégié la figure du locuteur, la prédominance du sujet parlant sur son partenaire d'interaction est aujourd'hui relativisée. En effet, la perspective interactionniste permet de lier le sujet à autrui, et au-delà, à la société :

> "ego" a toujours une position de transcendance à l'égard de *tu* ; néanmoins, aucun des deux termes ne se conçoit sans l'autre ; ils sont complémentaires […]. Qu'on cherche à cela un parallèle ; on n'en trouvera pas. Unique est la condition de l'homme dans le langage. Ainsi tombent les vieilles antinomies du "moi" et de l'"autre", de l'individu et de la société. Dualité qu'il est illégitime et erroné de réduire à un seul terme originel, que ce terme unique soit le "moi", qui devrait être installé dans sa propre conscience pour s'ouvrir alors à celle du "prochain", ou qu'il soit au contraire la société, qui préexisterait comme totalité à l'individu et d'où celui-ci ne se serait dégagé qu'à mesure qu'il acquérait la conscience de soi. C'est dans une réalité dialectique englobant les deux termes et les définissant par relation mutuelle qu'on découvre le fondement linguistique de la subjectivité (*ibid.*).

Dans le domaine de la linguistique, lorsqu'elle est appréhendée par rapport à l'évolution des théories de l'énonciation et de l'interaction, la question de la relation entre l'individu et le social prend un sens tout particulier. Le concept de locuteur est lui-même au cœur de cette relation, par le lien fondamental qu'il entretient avec l'autre, à qui il parle, et avec le monde, dans lequel et par rapport auquel il parle.

Ce que l'optique interactive apporte aux catégories de sujet et de social ne renouvelle pas tant les notions en tant que telles, que la façon de les appréhender. Quand certains cherchaient à aborder la relation *via* l'une ou l'autre des deux notions, la conception interactive, elle, aborde les deux notions *via* la relation. C'est cette différence d'approche qui renouvelle en profondeur la figure du sujet parlant. Le chercheur qui a le plus œuvré dans ce sens est sans nul doute Jacques, pour lequel « le concept d'interlocution est *primitif*, tandis que les concepts de *locuteur et d'allocutaire* sont dérivés » (1983 : 57-58). La relation à l'autre n'est pas une étape supplémentaire pour la construction de l'identité, mais bien un préalable, ce qu'il formulait, quatre ans plus tôt, ainsi : « le rapport à l'autre précède l'expérience du moi lui-même » (130). Cette primauté de la relation interactive sur les partenaires interactifs

> n'est pas oblitération ou déclin de la personne. Encore moins mépris signifié à l'humanisme. Simplement, "pour faire un moi il en faut deux". En dehors de la structure dialogique qui habite l'énonciation, aucune expression du moi ne serait signifiante. L'autre est aussitôt celui par qui un phénomène tel qu'une signification s'introduit dans ce que le moi exprime. Ce n'est que dans l'interaction des hommes que se dévoile l'homme dans l'homme pour les autres et pour lui-même (Jacques, 1979 : 132).

En ce sens, dans une perspective interactionniste, on ne pourrait concevoir le locuteur indépendamment de cette relation, ni aborder la notion de sujet parlant en l'amputant de sa dimension dialogale. Et si cela s'applique évidemment à l'individu en situation communicative, cela concerne aussi l'individu en tant que tel : « le fond même de la personnalité est d'essence relationnelle. Au point que l'activité la plus intime du sujet, loin de lui appartenir en propre, comporterait au moins deux pôles » (*ibid.* : 14). Et cela parce que « nous nous voyons plus ou moins inconsciemment comme les autres nous voient. Nous nous parlons inconsciemment comme les autres nous parlent » (Mead, 1934/1963 : 53). L'interaction influence donc la notion de sujet bien au-delà de l'engagement de celui-ci dans une situation de communication interactive.

> L'interaction est [...] un processus par lequel les acteurs sociaux se constituent comme sujets, élaborent leur identité, collaborent à la construction de leur environnement intersubjectif, cognitif, social et affectif. Elle contribue à la création et au maintien de notre réalité (Blanchet et Chabrol, 1999 : 290).

Il n'y a donc plus de conflit entre le sujet et la société, mais un équilibre et une détermination mutuelle qui les font exister tous les deux. Le social n'est plus dirigé par le sujet, ni celui-ci soumis à celui-là :

> le sujet est, dans le même temps, "libre" et dépendant, agissant et subissant. Ainsi conçue, la notion de sujet échappe aux problématiques déterministes ou mentalistes : le sujet est un co-auteur, un co-énonciateur et les actions qu'il entreprend, étant des actions conjointes, relèvent d'une problématique de l'interaction (Vion, 1995 : 270).

L'approche interactive a ainsi profondément renouvelé le concept de sujet parlant et la manière même de l'appréhender.

Le renouvellement de la notion s'est produit conjointement avec l'évolution de l'AD et de l'analyse des interactions et a pris dans ces deux champs théoriques une place centrale. On n'analysera donc pas seulement, dans ce travail, le discours d'un locuteur, mais le discours dit en interaction, en relation étroite avec les interlocuteurs, la situation particulière d'énonciation et les contraintes extérieures. Il s'agit donc d'inscrire au cœur de l'analyse du discours menée ici les deux concepts aujourd'hui réconciliés de sujet et de social.

3.2 Un renouvellement des caractéristiques du sujet parlant

Le renouvellement de la notion a aussi permis de développer certaines de ses caractéristiques. Si la figure même du sujet parlant s'est complexifiée, certains de ses attributs en ont fait de même. L'implantation du locuteur dans un cadre interactionnel a amené les chercheurs à reconsidérer deux concepts liés au locuteur : la compétence et l'ethos. Je montrerai dans le point suivant comment l'analyse de corpus pourra utiliser ces deux caractéristiques du sujet parlant.

3.2.1 La notion de compétence

La notion de compétence a été développée par Chomsky pour qualifier son « locuteur-auditeur idéal » (cf. citation en 1.2.1.), elle renvoie à un « système de règles intériorisé par les sujets parlants et constituant leur savoir linguistique, grâce auquel ils sont capables de prononcer ou de comprendre un nombre infini de phrases inédites[35] ». La compétence selon Chomsky est donc uniquement linguistique, et permet de produire et d'interpréter les énoncés.

C'est Hymes qui le premier s'oppose à cette conception de la compétence, en proposant le concept de « compétence communicative », qui élargit la portée de la première en resituant l'activité verbale dans une situation de communication particulière : « les membres d'une communauté linguistique ont en partage une compétence des deux types, un savoir linguistique et un savoir sociolinguistique ou, en d'autres termes, une connaissance conjuguée de normes de grammaire et de normes d'emploi » (1974/1984 : 46-47). Il ne s'agit donc pas, pour Hymes, de minimiser l'importance de la compétence linguistique, mais de la mettre en relation étroite avec la capacité du sujet parlant de communiquer à bon escient. « La connaissance des phrases d'une langue » doit ainsi être rattachée à « la connaissance d'un ensemble de façons dont ces phrases sont utilisées » (*ibid.* : 77) : parler ne se résume pas à construire linguistiquement un énoncé, encore faut-il savoir l'adapter à la situation pour laquelle il est produit.

> Un enfant normal acquiert une connaissance des phrases, non seulement comme grammaticales, mais aussi comme étant ou non appropriées. Il acquiert une compétence qui lui indique quand parler, quand ne pas parler, et aussi de quoi parler, avec qui, à quel moment, où, de quelle manière. Bref, un enfant devient à même de réaliser un répertoire d'actes de parole, de prendre part à des événements de parole et d'évaluer la façon dont d'autres accomplissent ces actions (*ibid.* : 74).

La compétence de Hymes fait ainsi appel à des savoirs bien plus indistincts et plus diversifiés que ceux qui sont développés par le concept de Chomsky.

Depuis Hymes, le mot *compétence* a connu différents compléments du nom[36], chacun tentant d'amener à la notion initiale certaines nuances sémantiques. Je suivrai ici le modèle présenté par Maingueneau (1998), qui s'articule autour de trois compétences – communicative, linguistique et encyclopédique –, c'est-à-dire « les trois grandes instances qui interviennent dans l'activité verbale dans sa double dimension de production et d'interprétation des énoncés : maîtrise de la langue, connaissance du monde, aptitude à s'inscrire dans le monde à travers la langue » (*ibid.* : 27). La compétence linguistique renvoie à la maîtrise de la

[35] *Dictionnaire de linguistique*, Dubois *et al.*, p. 100.
[36] Cf. à ce sujet l'entrée « Compétence discursive », Maingueneau, 2002 : 113-114, *Dictionnaire d'analyse du discours,* Charaudeau et Maingueneau (dir.).

langue, dont nous avons déjà parlé. La compétence encyclopédique équivaut à l'ensemble des savoirs disponibles :

> Cet ensemble virtuellement illimité de connaissances, ce savoir encyclopédique varie évidemment en fonction de la société où l'on vit et de l'expérience de chacun. Il s'enrichit au cours de l'activité verbale puisque ce que l'on y apprend tombe dans le stock de savoir et devient un point d'appui pour la production et la compréhension d'énoncés ultérieurs (*ibid.* : 28).

De plus, « dans la compétence encyclopédique, il n'y a pas seulement des savoirs, il y a aussi des savoir-faire, l'aptitude à enchaîner des actions de manière adaptée à une fin » (*ibid.*), et à comprendre les relations que les faits entretiennent entre eux. Enfin, la compétence communicative renvoie, elle, à la maîtrise des genres du discours et à celle des lois du discours (présentées dans le chapitre II, point 1.1.1.), c'est-à-dire à « notre aptitude à produire et à interpréter les énoncés de manière appropriée aux multiples situations de notre existence » (*ibid.*). C'est à celle-ci que je m'intéresserai plus particulièrement.

La « compétence communicative apparaît [...] comme un dispositif complexe d'aptitudes, où les savoirs linguistiques et les savoirs socio-culturels sont inextricablement mêlés » (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 31). Il est donc difficile d'appréhender la notion dans sa globalité et d'en rendre compte de manière précise et exhaustive. Je préciserai seulement ici une de ces composantes très importante : la maîtrise des genres du discours. En effet, cette dernière est partie prenante de la compétence communicative en ce qu'elle permet d'interpréter un discours comme appartenant à un genre. Bakhtine met en évidence l'importance de maîtriser les « formes de l'énoncé » en plus des « formes de langue » :

> Nombreux sont ceux qui, maîtrisant magnifiquement la langue, se sentent vite démunis dans certaines sphères de l'échange du fait que, précisément, ils ne maîtrisent pas, dans la pratique, les formes du genre d'une sphère donnée. Il n'est pas rare que l'homme qui maîtrisera parfaitement la parole dans une sphère de l'échange culturel, qui saura faire un exposé, mener une discussion scientifique, intervenir sur des problèmes sociaux, se taise ou bien intervienne avec une grande maladresse dans une conversation mondaine. Ce n'est pas le fait d'une pauvreté de vocabulaire ou de style (dans une conception abstraite) mais d'une inexpérience à maîtriser le répertoire des genres de la conversation mondaine, d'une méconnaissance de ce que c'est le tout d'un énoncé, qui rend inapte à mouler avec aisance et promptitude sa parole dans des formes stylistiques-compositionnelles données, d'une inexpérience à prendre la parole au bon moment, à commencer et à terminer en temps voulu (dans ces genres, la composition est très simple) (1979/1984 : 286-287).

Le concept de compétence développé par Bakhtine, mais jamais nommé comme tel, est aujourd'hui ce qu'on appelle la « compétence générique », et fait partie intégrante de la compétence communicative. Cette maîtrise des différents genres du discours fait rarement l'objet d'un apprentissage explicite (si on peut suivre des cours de conversation mondaine, ou de méthodologie pour faire un exposé ou une conférence, on apprend la majorité des genres de façon implicite).

De même, la connaissance linguistique et la connaissance encyclopédique, qui font l'objet d'un enseignement scolaire, sont aussi et surtout acquises de façon informelle. Ces savoirs renvoient donc à des compétences du sujet parlant, dont il n'a pas forcément conscience :

> l'être humain se trouve dès sa naissance engagé dans le processus complexe de l'acquisition des règles de la communication, mais […] il n'a que très faiblement conscience de ce qui constitue ce corps de règles, ou ce *calcul* de la communication humaine (Watzlawick, Beavin et Jackson, 1967/1972 : 7).

L'ensemble du savoir qu'on acquiert ne peut faire l'objet d'un apprentissage explicite, il est donc, pour la plupart, intégré de façon tout à fait inconsciente. La compétence développée renvoie à l'aptitude à organiser les différentes formes de langue pour en faire des ensembles cohérents. Cette compétence-là, tacite, est acquise dans et par l'environnement linguistique :

> Apprendre à parler c'est apprendre à structurer des énoncés (parce que nous parlons par énoncés et non par propositions isolées et, encore moins, bien entendu, par mots isolés). Nous apprenons à mouler notre parole dans les formes du genre et, entendant la parole d'autrui, nous savons d'emblée, aux tout premiers mots, en pressentir le genre, en deviner le volume (la longueur approximative d'un tout discursif), la structure compositionnelle donnée, en prévoir la fin, autrement dit, dès le début, nous sommes sensibles au tout discursif qui, ensuite, dans le processus de la parole, dévidera ses différenciations. Si les genres du discours n'existaient pas et si nous n'en avions pas la maîtrise, et qu'il nous faille les créer pour la première fois dans le processus de la parole, qu'il nous faille construire chacun de nos énoncés, l'échange verbal serait quasiment impossible (Bakhtine, 1979/1984 : 285).

Cette compétence n'est pas simplement accessoire pour développer un discours dans une situation précise, elle est fondamentale et touche le discours dans ce qu'il a d'essentiel. En outre, la maîtrise des genres du discours est, pour les locuteurs, « un facteur d'économie cognitive considérable » (Maingueneau, 1998 : 49), un préalable nécessaire et indispensable à l'échange verbal. Car si nous ne pouvons pas maîtriser la totalité des genres du discours existants, et même « ignorer totalement l'existence théorique » (Bakhtine, 1979/1984 : 284) de certains d'entre eux, « nous possédons un riche répertoire des genres du discours oraux (et écrits) » (*ibid.*) nous permettant de faire face à la majorité des situations que nous avons à affronter dans le contexte socio-culturel que nous connaissons. Cette capacité à se positionner vis-à-vis d'un genre est inséparable de l'aptitude à se positionner vis-à-vis des autres participants, et de savoir gérer la relation interpersonnelle. Cette compétence est donc aussi primordiale pour gérer les relations humaines. Elle

> est à considérer comme un système de contraintes aussi bien que comme un réservoir de ressources communicatives : elle nous oblige à nous comporter "comme il faut" (comme un vendeur ou un client, un professeur ou un élève), mais en même temps elle nous dit

> comment faire pour satisfaire aux attentes normatives en vigueur dans la situation et la société concernées (Kerbrat-Orecchioni et Traverso, 2004 : 46).

La compétence du sujet parlant est ainsi à la fois spécifique à chacun (nous ne sommes pas égaux devant la richesse des répertoires disponibles, tant au plan des connaissances linguistiques, qu'encyclopédiques et génériques), et directement liée à l'environnement situationnel et interactionnel. En ce sens, « elle ne réside pas uniquement dans l'aptitude à représenter le monde par un explicite langagier, mais dans l'aptitude à signifier le monde comme une totalité qui inclut le contexte socio-historique et les relations qui s'établissent entre l'émetteur et le récepteur (Charaudeau, 1983: 10). On ne peut donc appréhender cette notion, particulière à un locuteur, sans prendre en compte la situation interlocutive dans lequel il est inscrit. La compétence de chacun des participants étant à l'œuvre dans la production/réception des différents discours.

L'analyse du discours permet de montrer de quelle façon la compétence communicative de chacun des locuteurs est révélée par leurs discours. Il ne s'agit pas d'évaluer les locuteurs : cette évaluation est effectuée par les interactants eux-mêmes, chaque locuteur testant et jugeant ses propres capacités et celles de l'autre au cours de l'interaction, et par les téléspectateurs, dans le cas d'une interaction médiatisée. On peut ainsi analyser les traces discursives rendant compte de cet rencontre des compétences. En effet, si la compétence de chacun est construite par l'interaction, c'est aussi elle qui la révèle : c'est en se confrontant à d'autres compétences que l'on peut prendre conscience de la sienne et l'évaluer. Et c'est là tout l'enjeu de l'analyse des interactions : comprendre comment la compétence agit sur le comportement discursif de chaque intervenant au cours de l'interaction et comment chaque locuteur gère sa propre compétence face à celle de l'autre, et celle de l'autre face à la sienne.

3.2.2 La notion d'ethos

> Toute prise de parole implique la construction d'une image de soi. A cet effet, il n'est pas nécessaire que le locuteur trace son portrait, détaille ses qualités ni même qu'il parle explicitement de lui. Son style, ses compétences langagières et encyclopédiques, ses croyances implicites suffisent à donner une représentation de sa personne. Délibérément ou non, le locuteur effectue ainsi dans son discours une présentation de soi (Amossy, 1999 : 9).

Ce postulat, qui sera ici adapté à l'analyse du discours et de l'interaction, n'est pourtant pas né avec ces théories. En effet, la question de l'image de soi renvoie à celle de l'ethos : cette notion appartient à la rhétorique antique, et s'inscrit dans une situation de prise de parole très particulière, dans laquelle un orateur utilise des moyens d'expression et de persuasion spécifiques pour s'adresser à un auditoire. C'est Aristote le premier qui a introduit ce concept :

> Parmi les moyens de persuasion fournis par le moyen du discours, il y a trois espèces. Les uns, en effet, résident dans le caractère (èthos) de celui qui parle, les autres sont le fait de mettre l'auditeur dans telle ou telle disposition (diatheinai pôs), les autres dans le discours (logos) lui-même, par le fait qu'il démontre ou paraît démontrer (*Rhétorique*, Livre I, Chapitre 2, 1356a, 1-4).

Ce passage présente la célèbre trilogie aristotélicienne ethos/pathos/logos. Le premier « désigne l'image que l'orateur donne de lui-même à travers son comportement verbal, sa tenue, son élocution » (Barbéris, 2001 : 112[37]), le second « vise les réactions affectives (crainte, pitié, indignation, sympathie) que le discours de l'orateur [le logos] doit provoquer chez l'auditoire » (*ibid*.). Ces trois concepts entretiennent des relations étroites : on ne peut ici les dissocier. Ainsi, pour définir celui d'ethos, il est nécessaire de convoquer les deux autres : « l'ethos désigne l'image de soi que le locuteur construit dans son discours pour exercer une influence sur son allocutaire » (Amossy, 2002 : 238[38]). Le but de l'exercice rhétorique est pour l'orateur de persuader son auditoire au moyen d'un discours construit en suivant des règles et des étapes bien précises. L'ethos n'est donc pas laissé au hasard dans cette élaboration : il est travaillé pour parvenir à un but particulier. Dans ce cadre, que Barthes appelle « l'ancienne rhétorique », la conception de la notion est intimement liée à cette situation particulière de prise de parole, et obéit à des stratégies spécifiques visant la réussite de l'exercice oratoire :

> *Ethé* sont les attributs de l'orateur (et non ceux du public, *pathé*) : ce sont les traits de caractère que l'orateur doit *montrer* à l'auditoire (peu importe sa sincérité) pour faire bonne impression : ce sont ses *airs*. [...] je dois signifier ce que je veux être *pour l'autre*. C'est pourquoi – dans la perspective de cette psychologie théâtrale – il vaut mieux parler de *tons* que de caractères : *ton* : au sens musical et éthique que le mot avait dans la musique grecque. L'*ethos* est au sens propre une connotation : l'orateur énonce une information et *en même temps* il dit je suis ceci, je ne suis pas cela (Barthes, 1970 : 212).

En effet, comme le rappelle Barthes, l'ethos a parfois été traduit par « caractère moral de l'orateur », mais cette définition propose une vision trop figée et trop abstraite de la prise de parole, contre laquelle Eggs nous met en garde :

> l'ethos a, certes, un sens moral ou idéal, mais il faut voir que cette moralité ne naît pas d'une attitude intérieure ou d'un système de valeurs abstraites ; tout au contraire, elle se produit en procédant par des choix compétents, délibérés et appropriés. Cette moralité, bref *l'ethos en tant que preuve rhétorique*, est donc *procédurale* (1999 : 41).

Cette conception dynamique de l'ethos, en étant adaptée à d'autres situations d'énonciation, a pu être (re)travaillée par des courants théoriques plus récents.

---

[37] *Termes et concepts pour l'analyse du discours,* Détrie, Siblot, Verine (éds.), entrée « Ethos ».
[38] *Dictionnaire d'analyse du discours,* Charaudeau et Maingueneau (dir.), entrée « Ethos ».

La linguistique, les théories énonciatives et interactives ont pourtant mis beaucoup de temps à adopter la notion d'ethos. Amossy (1999 : 15) rapporte ainsi que ni Benveniste, ni Goffman n'avaient eu recours au terme d'ethos. C'est Ducrot qui l'a introduit dans le champ des sciences du langage, en l'intégrant à sa théorie de la polyphonie (présentée en 3.1.2.). Mais ce faisant, il déplace sensiblement la problématique en rattachant l'ethos non plus au sujet parlant, mais au locuteur : on a ainsi accès à l'ethos non par l'être empirique mais par les êtres discursifs, et par leurs énonciations.

> Dans ma terminologie, je dirai que l'ethos est attaché à L, le locuteur en tant que tel : c'est en tant qu'il est source de l'énonciation qu'il se voit affublé de certains caractères qui, par contrecoup, rendent cette énonciation acceptable ou rebutante. Ce que l'orateur pourrait dire de lui, en tant qu'objet de l'énonciation, concerne en revanche λ, l'être du monde, et ce n'est pas celui-ci qui est en jeu dans la partie de la rhétorique dont je parle (la distance entre ces deux aspects du locuteur est particulièrement sensible lorsque L gagne la faveur de son public par la façon même dont il humilie λ : vertu de l'autocritique) (1984 : 201).

C'est donc en tant que « source de l'énonciation » seulement que L peut dégager un ethos, développé par et dans le discours pour décrire λ. Cette conception de l'ethos reste assez proche de celle qui est développée par l'ancienne rhétorique. Si Ducrot a permis le renouveau du concept, il n'a pas poussé plus en avant cette problématique. D'autres courants vont ensuite véritablement renouveler la notion d'ethos, en l'adaptant à certaines théories linguistiques. « C'est à la pragmatique qu'il reviendra de développer la question de l'image de soi dans le discours. Et cela tout d'abord parce qu'elle s'intéresse aux modalités selon lesquelles le locuteur agit sur son partenaire dans l'échange verbal » (Amossy, 1999 : 12). La pragmatique applique ainsi l'ethos à toutes les situations d'échange, remplaçant l'auditoire de la rhétorique par la figure de l'interlocuteur. De plus, cette optique induit une nouvelle conception de l'échange :

> on passe [...] de l'interlocution à l'interaction [...]. La fonction de l'image de soi et de l'autre qui se construit dans le discours se manifeste pleinement dans cette perspective interactionnelle. Dire que les partenaires inter-agissent, c'est supposer que l'image de soi construite dans et par le discours participe de l'influence mutuelle qu'ils exercent l'un sur l'autre (*ibid.*).

L'analyse de l'ethos s'inscrit alors dans le cadre de la linguistique interactionniste et de l'analyse du discours, et se trouve liée à l'étude de la relation interpersonnelle, de la situation d'échange et des objectifs discursifs (qui ne relèvent plus forcément de la persuasion). Ce nouveau cadre théorique a des incidences importantes sur la notion d'ethos :

> l'énonciateur n'est pas un point d'origine stable qui "s'exprimerait" de telle ou telle manière, mais il est pris dans un cadre foncièrement interactif, une institution discursive inscrite dans une certaine configuration culturelle et qui implique des rôles, des lieux et des moments d'énonciation légitimes, un support matériel et un mode de circulation pour l'énoncé. Dans une perspective d'analyse du discours, on ne peut donc pas se contenter,

> comme la rhétorique traditionnelle, de faire de l'ethos un moyen de persuasion : il est partie prenante de la scène d'énonciation, au même titre que le vocabulaire ou les modes de diffusion qu'implique l'énoncé par son mode d'existence (Maingueneau, 1999 : 82).

En analyse du discours, on ne peut donc séparer la notion d'ethos du genre du discours dans laquelle elle est construite, car « chaque genre du discours comporte une distribution préétablie des rôles qui détermine en partie l'image de soi du locuteur » (Amossy, 2002 : 239[39]). Mais l'image de soi que le sujet parlant construit dans son discours est aussi déterminée par les attentes de celui pour lequel le discours est produit. Car « si l'ethos est crucialement lié à l'acte d'énonciation, on ne peut cependant ignorer que le public se construit aussi des représentations de l'ethos de l'énonciateur avant même qu'il ne parle. Il semble donc nécessaire d'établir une première distinction entre *ethos discursif* et *ethos prédiscursif* (ce que Ruth Amossy et Galit Haddad appellent ici l'*ethos préalable*) » (Maingueneau, 1999 : 78), même si ce dernier est difficile à appréhender. En effet, l'ethos *pré*discursif, se situe en dehors du discours, avant le discours, on ne peut donc l'analyser comme tel. Pourtant l'ethos discursif est intimement lié à ce préalable, à la fois pour les interlocuteurs et pour le locuteur lui-même. D'une part, les interlocuteurs peuvent avoir déjà une certaine image du locuteur, avant même qu'il n'en soit un, c'est-à-dire qu'il parle :

> Certes, il existe des types de discours ou des circonstances pour lesquels le co-énonciateur n'est pas censé disposer de représentations préalables de l'ethos de l'énonciateur [...] Mais il en va autrement dans le domaine politique par exemple, où les énonciateurs, qui occupent constamment la scène médiatique, sont associés à un ethos que chaque énonciation peut confirmer ou informer. En fait, même si le co-énonciateur ne sait rien au préalable de l'ethos de l'énonciateur, le seul fait qu'un texte relève d'un genre de discours ou d'un certain positionnement idéologique induit des attentes en matière d'ethos (*ibid.*).

De manière générale, même sans connaître le locuteur, l'interlocuteur prévoit, espère, ou redoute toujours quelque chose de lui. Cette image préalable, aussi confuse ou inappropriée qu'elle puisse être, entre inévitablement en contact avec celle que le locuteur va construire dans son discours, et l'influence. Pour l'interlocuteur, cette notion est donc importante pour la réception et l'interprétation du discours. D'autre part, le locuteur imagine, lui-aussi, avant même de parler, l'image que l'interlocuteur peut avoir de lui, et élabore son discours par rapport à celle-ci. Ainsi,

> l'ethos discursif est en relation étroite avec l'*image préalable* que l'auditoire peut avoir de l'orateur, ou du moins avec l'idée que celui-ci se fait de la façon dont ses allocutaires le perçoivent. La représentation de la personne du locuteur antérieure à sa prise de parole [...] est souvent au fondement de l'image qu'il construit dans son discours : il tente en effet de la consolider, de la rectifier, de la retravailler ou de la gommer (Amossy, 2002 : 239[40]).

[39] *Dictionnaire d'analyse du discours,* Charaudeau et Maingueneau (dir.), entrée « Ethos ».
[40] *Dictionnaire d'analyse du discours,* Charaudeau et Maingueneau (dir.), entrée « Ethos ».

L'ethos prédiscursif est donc essentiel dans la construction de l'ethos, mais on ne peut l'appréhender qu'en le reconstituant à partir d'éléments divers.

Toutes ces dimensions situationnelles, relationnelles, génériques et ces préalables qui déterminent l'ethos discursif n'agissent pas de manière ponctuelle et isolée, mais s'influencent et se construisent mutuellement :

> Un continuum s'établit, avec les ruptures de niveaux qui s'imposent, entre le locuteur dans le discours, l'image préalable du locuteur liée à son nom, et la position dans le champ du sujet empirique, du locuteur comme être dans le monde. La construction discursive, l'imaginaire social et l'autorité institutionnelle contribuent donc à mettre en place l'ethos, et l'échange verbal dont il fait partie intégrante (Amossy, 1999 : 148).

La notion d'ethos, ainsi conçue, est un outil particulièrement utile à l'analyse du discours, notamment lorsqu'elle s'intéresse à des discours politiques, dont Maingueneau disait (cf. *supra*) qu'ils font particulièrement émerger le concept.

Il s'agira donc, lors de l'analyse du corpus, de déterminer les différentes (dé)constructions que les locuteurs font de leur ethos et de celui de l'autre au cours de l'interaction. L'influence des dysfonctionnements interactionnels sur l'image des interactants sera particulièrement mise en évidence et travaillée en relation avec la médiatisation de l'interaction. On s'intéressera aussi aux discours faisant référence – souvent de façon implicite – à l'ethos prédiscursif, afin de montrer s'il est cohérent, ou non, avec l'utilisation que les candidats font des dysfonctionnements interactionnels.

Bilan

J'ai voulu montrer ici les incidences des différentes théories – développées dans les deux premières sections – sur le sujet parlant, notion fondamentale en AD. Je me suis particulièrement penchée sur le renouvellement de la notion par les théories interactionnistes, afin de montrer de quelle façon le concept pourra être travaillé dans cette étude. Ce qu'il ressort de cette présentation est l'impossibilité d'appréhender le sujet et ses principales caractéristiques sans faire référence aux sujets placés inévitablement en face de lui, et donc d'analyser son discours sans faire référence à ses interlocuteurs, et au-delà, à l'environnement situationnel, social et culturel qui participe pleinement à la production/réception des discours.

Synthèse

Ce premier chapitre présente la toile de fond théorique et méthodologique à partir de laquelle l'analyse sera menée. En premier lieu, il est nécessaire de préciser les disciplines mobilisées : la grande diversité des influences, venant d'horizons très différents, requiert en effet une introduction détaillée. À partir de

la description des différentes approches, j'ai pu proposer celle qui mènera ce travail. Le cadre général est celui de l'AD – et plus précisément le courant développé par la « tendance française » – et le cadre d'application sera celui de l'analyse des interactions, dont j'utiliserai les outils et les méthodes : je m'appliquerai donc à mener une analyse du discours-en-interaction, pour reprendre les termes de Kerbrat-Orecchioni (2005). La notion d'interaction, dans ce sens, renvoie à un échange en co-présence. Cette acception du terme a profondément renouvelé la conception de la communication, allant d'une vision mécanique de l'échange, à une approche à la fois plus globale et plus individualisée. Cette dernière sera reprise dans le chapitre II, afin de définir l'objet d'étude de ce travail : le dysfonctionnement interactionnel. Mais une autre acception du terme doit aussi être prise en compte : l'interaction des discours entre eux. Cette seconde façon d'appréhender la notion permet de définir le second concept important de ce travail : celui de genre du discours (développé dans le chapitre III). À partir de ces deux acceptions, profondément différentes, mais tout aussi fondamentales, on tentera dans la seconde partie d'analyser le discours pour montrer en quoi ces deux notions – dysfonctionnement interactionnel et genre du discours – sont intimement liés, et se déterminent mutuellement. Mais, avant cela, il m'a paru important de définir le support même de l'étude, c'est-à-dire le sujet parlant, et de montrer à la fois toute sa complexité et sa profondeur. Aucune analyse du discours, *a fortiori* en interaction, ne peut se passer de cette notion. J'ai ainsi voulu montrer de quelle façon elle s'était renouvelée, et pourrait être utilisée dans le cadre de ce travail. Le sujet parlant ne peut plus être appréhendé de façon isolée, mais doit être compris en relation étroite avec la société dans laquelle il évolue, et avec les autres sujets parlants, avec lesquels il évolue. L'analyse des utilisera les deux notions de compétence et d'ethos, telles qu'elles sont révélées et construites par et dans le discours, par et dans l'interaction.

Chapitre II. Approche définitoire du dysfonctionnement interactionnel

J'ai présenté dans le chapitre précédent la notion d'interaction, dans son acception la plus globale, en tant que « processus […] à la base de la communication » (Bres, 2001 : 153[41]), dans ce second chapitre je la définirai selon sa seconde acception, en tant que résultat de ce processus, « à savoir l'échange de propos, de silences, de mimiques, réalisé par des interlocuteurs lors de telle rencontre » (*ibid.*). Nous allons donc voir le fonctionnement d'une interaction, telle qu'elle se construit, et telle qu'elle se compose.

L'objectif est ici de présenter l'objet d'étude de ce travail : le dysfonctionnement interactionnel. Ce dernier est défini (en 2.) à partir du fonctionnement de l'interaction (1.), et induit certains effets sur la relation interpersonnelle elle-même (traités en 3.). Ainsi, l'interaction se déroule selon certaines règles et certains principes – gérant tant le contenu que l'organisation – qui orchestrent la progression de l'échange. En ce sens,

> l'objectif de l'analyse des interactions est […] de déchiffrer la "partition invisible" qui guide (tout en leur laissant une large marge d'improvisation) le comportement de ceux qui se trouvent engagés dans un processus communicatif, et de dégager toutes les règles qui fondent le déroulement de divers types d'interactions verbales (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 157).

Ces règles sont, pour la plupart, gérées inconsciemment par les interactants et sont sujettes à variations, selon le discours produit, la situation ou encore le locuteur lui-même. Il est donc difficile de les décrire de façon précise et il est impossible de dresser une liste exhaustive de ces règles. On peut, en revanche, tenter de décrire quelques grands principes généraux, régissant la grande partie des interactions. Je suivrai en cela Kerbrat-Orecchioni, qui distingue trois grandes catégories de règles, opérant à des niveaux différents :

> (1) Règles qui permettent la gestion de l'alternance des prises de parole, c'est-à-dire la construction de ces unités formelles que sont les "tours".
> (2) Règles qui régissent l'organisation structurale des interactions verbales, et qui permettent la mise en séquence de ces unités fonctionnelles que sont les échanges et les interventions.
> (3) Règles enfin qui déterminent la construction de la relation interpersonnelle – sur un mode intime ou distant, égalitaire ou hiérarchique, consensuel ou conflictuel –, et qui ont partie liée avec le "système de la politesse" en vigueur dans la société considérée (*ibid.*, italique de l'auteur).

---

[41] *Termes et concepts pour l'analyse du discours,* Détrie, Siblot, Verine (éds.), entrée « Interaction verbale ».

Les deux premières catégories seront détaillées (en 1.1.2 et 1.1.3.), et serviront à définir le dysfonctionnement interactionnel (2.) ; la dernière catégorie sera abordée (en 3.) par le biais de l'influence des dysfonctionnements sur la relation interpersonnelle elle-même.

1. Le fonctionnement de l'interaction

> Toute situation sociale, quelle qu'elle soit, est gouvernée par des règles implicites ou explicites. Ces règles peuvent être créées sous l'impulsion du moment pour une situation particulière, ou bien elles peuvent découler d'une tradition séculaire (Ruesch, 1951/1988 : 42).

L'interaction verbale, étant une « situation sociale », est aussi régie par des règles particulières qui gèrent son bon fonctionnement. La bonne marche d'un échange obéit à des lois plus ou moins générales, plus ou moins strictes, qui ordonnent la progression d'unités spécifiques selon une certaine dynamique. Cette première section a pour objectif de présenter les éléments qui participent au fonctionnement de l'interaction : je parlerai d'abord des règles qui la régissent (1.1.), puis de celles qui l'organisent (1.2.) en abordant la question des unités interactives.

1.1 Les règles interactionnelles

On ne peut pas faire n'importe quoi à n'importe quel moment dans une interaction : « toute interaction peut être définie par analogie avec un jeu, c'est-à-dire comme une succession de "coups" régis par des règles rigoureuses » (Watzlawick, Beavin et Jackson, 1967/1972 : 38). Chacun adapte son comportement à l'activité discursive, en sachant quelles règles sont pertinentes pour cette interaction particulière. Cette adaptation est le plus souvent inconsciente, apprise par tout locuteur de façon implicite, mais elle peut aussi faire l'objet d'un apprentissage particulier. Il existe ainsi des manuels pour apprendre à se comporter, soit dans des contextes très spécifiques (la conversation mondaine, par exemple), soit de façon plus générale (comme les manuels de savoir-vivre) ; mais on sait, parce que cela fait partie de l'éducation, qu'il faut répondre à une question, qu'il ne faut pas mentir, qu'il faut parler à propos, etc.

Je ne m'intéresserai ici qu'aux principes de base, qui valent pour toutes les situations de parole alternée, et qui peuvent être suivis en toutes circonstances. Je développerai d'abord les maximes conversationnelles (1.1.1.), qui sont assez générales, pour en venir ensuite aux règles proprement interactionnelles, mises au jour par les sociologues américains Sacks, Schegloff et Jefferson (1974), à savoir le principe d'alternance des tours (1.1.2.) et le principe de pertinence conditionnelle (1.1.3.).

1.1.1 Les maximes conversationnelles

Pour qu'une interaction fonctionne, il est nécessaire de respecter des règles linguistiques, et d'adapter son discours à la situation, mais il faut aussi suivre certaines règles de comportement face à son interlocuteur. C'est Grice qui, le premier, parle d'un

> principe général qu'on s'attendra à voir respecté par tous les participants : que votre contribution conversationnelle corresponde à ce qui est exigé de vous, au stade atteint par celle-ci, par le but ou la direction acceptés de l'échange parlé dans lequel vous êtes engagé. Ce qu'on pourrait appeler Principe de coopération (1975/1979 : 61).

Le fonctionnement de l'interaction est ainsi régi par un principe permettant la coopération entre les interactants, et donnant à chacun l'assurance que l'autre participe à cette coopération. Maingueneau rappelle ainsi qu'« en vertu de ce principe, les partenaires sont censés partager un certain cadre et collaborer à la réussite de cette activité commune qu'est l'échange verbal, où chacun se reconnaît et reconnaît à l'autre certains droits et devoirs » (1998 : 18).

Pour expliciter le principe de coopération, Grice le décline en plusieurs maximes conversationnelles, selon des catégories empruntées à Kant (quantité, qualité, relation et modalité), elles-mêmes se déclinant en plusieurs règles.

a) La maxime de quantité

> concerne la quantité d'information qui doit être fournie et on peut y rattacher les règles suivantes :
> 1. Que votre contribution contienne autant d'information qu'il est requis (pour les visées conjoncturelles de l'échange).
> 2. Que votre contribution ne contienne pas plus d'information qu'il n'est requis (1975/1979 : 61).

b) La maxime de qualité est rattachée à

> la règle primordiale : "que votre contribution soit véridique", et deux règles plus spécifiques :
> – "N'affirmez pas ce que vous croyez être faux"
> – "N'affirmez pas ce pour quoi vous manquez de preuves" (*ibid.*).

c) La maxime de relation est rattachée à « une seule règle : "Parlez à propos" (be relevant) » (*ibid.*), littéralement « être pertinent ».

d) La maxime de modalité,

> qui ne concerne pas, contrairement aux précédentes, ce qui est dit, mais plutôt comment on doit dire ce que l'on dit, [est] rattach[ée] la règle essentielle : "Soyez clair" (perspicuous) :
> – "Evitez de vous exprimer avec obscurité"
> – "Evitez d'être ambigu"
> – "Soyez bref" (ne soyez pas plus prolixe qu'il n'est nécessaire).
> – "Soyez méthodique" (*ibid.* : 61-62).

Ces maximes ont, pour Grice, une portée universelle, et doivent être suivies en toutes circonstances. Elles gouvernent toutes les interactions, quelles qu'elles soient, comme le souligne Bange : « le "principe de coopération" n'est pas autre chose que le principe général d'organisation coordonnée des interactions. On pourrait même tout simplement le dénommer principe d'interaction » (1992 : 109). Cependant, il est parfois difficile, voire impossible, de respecter les différentes maximes simultanément, et dans certains situations, elles peuvent se contredire, ce qui montre les limites de ce dispositif.

Certains chercheurs ont proposé d'autres modèles : Ducrot a ainsi développé celui des « lois du discours », définies « comme des normes imposées à l'énonciation, c'est-à-dire à l'emploi des phrases, à la production des énoncés » (1984 : 104). Ces normes sont imposées par la collectivité linguistique (1979 : 24), ce qui implique nécessairement des spécificités culturelles, dont Ducrot est conscient :

> Pour citer l'une des moins controversées, on admettra que, dans la société moderne occidentale au moins, il faut, lorsqu'on prétend donner des informations au destinataire sur un certain sujet, lui donner, parmi les informations dont on dispose, celles que l'on croit les plus importantes pour lui ; en tout cas, on ne peut pas lui taire une information plus importante que celles qu'on lui donne – sauf si une autre loi interdit de donner cette informations plus importante ; c'est ce que j'appelle "loi d'exhaustivité", et cela correspond à peu près à la "maxime de quantité" de Grice (*ibid.* et repris *in* 1984 : 100).

En rattachant sa théorie à celle de Grice, Ducrot montre à la fois la pertinence des maximes conversationnelles et la nécessité de les préciser. À la loi d'exhaustivité se rajoutent d'autres lois, comme la loi d'informativité (ne pas parler pour ne rien dire, ne pas dire ce que l'interlocuteur connaît déjà), ou la loi d'intérêt (il faut raconter des choses qui puissent intéresser l'interlocuteur). Toutes ces lois servent à la production du discours, et sont tournées vers l'interlocuteur, qui doit interpréter ces discours – elles sont donc importantes pour les deux parties –, et au-delà vers la société qui les permet. En effet, dans tout échange « [l']interprétant suppose, pour comprendre un énoncé, que le locuteur s'est, dans la mesure du possible, conformé, lorsqu'il a accompli son énonciation aux lois réglementant la prise de parole dans la collectivité linguistique à laquelle il appartient » (*ibid.*, 1984 : 100). Les lois interviennent donc à la fois dans la production, et dans la réception des discours.

Sperber et Wilson proposent, eux, de parler d'axiome de pertinence, car « la pertinence peut être caractérisée de manière à ce que toutes les maximes de Grice s'y ramènent » (1979 : 86[42]). Mais cet axiome déplace sensiblement la portée du principe de coopération, puisqu'il « suggère plutôt que le locuteur cherche à avoir le plus d'effet possible sur l'auditeur ; un certain degré de coopération serait le

prix que le locuteur aurait à payer pour réussir dans un projet essentiellement "égoïste" » (*ibid.* : 93). Cette idée est aussi développée par Flahault, qui considère que la maxime de relation est fondamentale, et que les autres ne font que l'expliciter.

> En outre, il est une explication de cette maxime [de relation] qui manque ; on peut la formuler ainsi : "Que les éléments de vos phrases ainsi que les parties de votre discours, non seulement ne se contredisent pas, mais encore soient reliés suivant un fil intelligible". Il serait aisé de montrer qu'un grand nombre d'énoncés ne nous sont intelligibles qu'à supposer cette règle respectée dans leur production ; et que, réciproquement, dans un but polémique, nous soulignons volontiers le non-respect – réel ou apparent – de cette règle, afin de ruiner la visée de pertinence de notre interlocuteur (Flahault, 1978 : 108).

Si je n'utilise pas directement ces maximes pour définir le dysfonctionnement interactionnel, il est évident qu'elles participent pleinement au bon fonctionnement de l'interaction, et que leur transgression induit pareillement des phénomènes pouvant être utilisés à des fins polémiques, et tout particulièrement dans le cadre de débat politique. On considère tout de même que ces maximes sont généralement respectées, d'autant qu'il est souvent difficile de savoir, lorsqu'elles sont transgressées, si cela est conscient ou non, volontaire ou non. Le principe de coopération est donc un principe général, même si

> dans certaines conditions, le locuteur n'est pas obligé de respecter ces règles ; il peut tricher, c'est-à-dire les enfreindre, en prenant soin de les déguiser. Qu'un tel comportement existe ne contredit pas l'hypothèse que le principe de coopération et ses spécifications régissent les conversations (Trognon, 1986 : 61).

1.1.2 Le principe d'alternance des tours

Les premières recherches en analyse conversationnelle ont montré que la conversation obéissait à certains principes fondamentaux. Ainsi, Sacks, Schegloff et Jefferson, dans leur célèbre article de 1974, intitulé *A Simplest Systematics for the Organization of Turn-Taking for Conversation*, ont présenté un modèle de l'alternance des tours de parole (*turn-taking system*). Ce modèle présente quatorze propriétés propres à toute conversation, genre du discours caractérisé par une grande liberté et peu de contraintes externes :

> Dans chaque conversation, nous observons les choses suivantes :
> (1) Le changement de locuteurs se reproduit, ou au moins se produit
> (2) De façon extraordinaire, un seul participant parle à la fois
> (3) Les occurrences de plus d'un locuteur à la fois sont fréquentes, mais brèves
> (4) Les transitions (d'un tour au suivant) sans silence ni chevauchement sont communs. Avec les transitions caractérisées par un léger silence ou un léger chevauchement, ils forment ensemble la grande majorité des transitions
> (5) L'ordre des tours n'est pas fixé, il varie

[42] Ils développeront cette idée quelques années plus tard (1986/1989), sous le nom de « théorie de la pertinence ».

(6) La longueur des tours n'est pas fixée, elle varie
(7) La durée de la conversation n'est pas spécifiée à l'avance
(8) Ce que les participants disent n'est pas spécifié à l'avance
(9) La distribution relative des tours n'est pas spécifiée à l'avance
(10) Le nombre de participant peut varier
(11) La parole peut être continue ou discontinue
(12) Des techniques d'allocation de tour sont évidemment utilisées. Le locuteur en place peut sélectionner le locuteur suivant (comme lorsqu'il adresse une question à un autre participant) ; ou les participants peuvent s'auto-sélectionner en commençant à parler
(13) Des unités de construction de tour variées sont employées ; par exemple, les tours peuvent être prévus pour ne comporter qu'un seul mot ou ils peuvent être long comme une phrase
(14) Des mécanismes de réparation existent pour traiter les erreurs de prises de tours et les violations ; par exemple, si deux participants se trouvent impliqués dans un chevauchement, l'un des deux s'arrêtera prématurément, réparant ainsi le problème

(Sacks, Schegloff et Jefferson, 1974 : 700-701, ma traduction[43]).

Il s'agit d'un modèle de base, que l'on peut adapter aux différentes contraintes d'autres genres du discours. Ainsi, les auteurs précisent le cas des débats :

> La taille des tours et l'ordre des tours dans les débats […] sont évidemment pré-spécifiés. Ces différences suggèrent que différents systèmes de prises de parole sont impliqués. La conversation occupe évidemment une position centrale parmi les systèmes d'échanges de parole ; peut-être son système de prise de parole est-il plus ou moins explicatif de cette centralité (*ibid.* : 701, ma traduction[44]).

[43] « In any conversation, we observe the following:
(1) Speaker-change recurs, or at least occurs
(2) Overwhelmingly, one party talks at a time
(3) Occurrences of more than one speaker at a time are common, but brief
(4) Transitions (from one turn to a next) with no gap and no overlap are common. Together with transitions characterized by slight gap or slight overlap, they make up the vast majority of transitions
(5) Turn order is not fixed, but varies
(6) Turn size is not fixed, but varies
(7) Length of conversation is not specifies in advance
(8) What parties say is not specified in advance
(9) Relative distribution of turns is not specified in advance
(10) Number of parties can vary
(11) Talk can be continuous or discontinuous
(12) Turn-allocation techniques are obviously used. A current speaker may select a next speaker (as when he addresses a question to another party) ; or parties may self-selected in starting to talk
(13) Various 'turn-constructional units' are employed; e.g., turns can be projectedly 'one word long', or they can be sentential in length
(14) Repair mechanisms exist for dealing with turn-taking errors and violations; e.g., if two parties find themselves talking at the same time, one of them will stop prematurely, thus repairing the trouble ».

[44] « The size of turns and the ordering of turns in debates […] are obviously pre-specified. Those differences suggest that different turn-taking systems are involved. Conversation obviously occupies a central position among the speech-exchange systems ; perhaps its turn-taking system is more or less explanatory of that centrality ».

C'est donc à partir de ce système central de l'alternance des tours que l'on peut décliner les règles interactionnelles qui régissent le fonctionnement de l'interaction. Je ne retiendrai pas les propriétés spécifiques à la conversation, comme la propriété (7) qui ne peut être appliquée à des genres du discours comme des interviews médiatisées, par exemple, qui ont une temporalité prédéterminée, ou encore la propriété (10) sur le nombre de participants, très particulière à la conversation, et inadaptée à beaucoup de situations. Je ne retiendrai de ce système que les points 1 à 4 qui renvoient de façon très spécifique à l'alternance des tours de parole (et je reprendrai *infra* les trois derniers points, qu'il faudra adapter au genre du discours étudié). Lorsque le système des prises de parole concerne un dilogue, il renvoie à la formule *abababab*, que Jeanneret décrit ainsi : « le *turn-taking* désigne le mécanisme d'alternance qui rythme un grand nombre d'activités sociales et qu'on pourrait résumer par l'expression "un coup à toi, un coup à moi" » (1999 : 146). Les échanges entre trois locuteurs – ou plus – sont plus complexes : ils obéissent à d'autres contraintes, mais renvoient tout de même à la même dynamique de changement de locuteurs.

L'interaction verbale nécessite d'être – au moins – deux locuteurs et de prendre la parole à tour de rôle. Ce qui correspond à la propriété (1) de Sacks, Schegloff et Jefferson, que Kerbrat-Orecchioni explicite de la façon suivante :

> les participants sont soumis à un système de droits et de devoirs tels que :
> 1 – le locuteur en place (L_1 : "current speaker") a le droit de garder la parole un certain temps, mais aussi le devoir de la céder à un moment donné ;
> 2 – son successeur potentiel (L_2 : "next speaker") a le devoir de laisser parler L_1. Et de l'écouter pendant qu'il parle ; il a aussi le droit de réclamer la parole au bout d'un certain temps, et le devoir de la prendre quand L_1 la lui cède (1990 : 159-160).

Ce changement de locuteurs a lieu à un point de complétude possible (*possible completion point*), que les participants reconnaissent grâce à des signaux de fin de tour[45]. Ces signaux, produits par le locuteur en place, peuvent être de nature variée (verbale, vocale ou mimo-gestuelle) et servent à montrer une place de transition pertinente (*transition relevance place*, désormais TRP) permettant l'alternance. L'interlocuteur, peut lui aussi, produire des signaux pour montrer son envie de prendre la parole.

> Les énonciateurs comme les énonciataires effectuent ainsi une analyse en temps réel de l'élaboration du tour de parole, de sorte à projeter sa fin possible, que ce soit, du côté du locuteur, pour maintenir ou pour passer la parole, ou, du côté de son interlocuteur, pour la laisser ou la prendre (Mondada, 2001 : 147-148).

Le changement de locuteurs est donc géré mutuellement par les différents participants, qui doivent coopérer pour synchroniser leur prise de parole. Au

[45] Pour une description de ces signaux, cf. Duncan, 1974, Duncan et Fiske, 1977 ; on peut voir aussi le récapitulatif de Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 165-166.

changement de locuteurs se greffe la propriété (2), que Sacks, Schegloff et Jefferson décrivent ainsi :

> [Celle-ci] est assurée par deux caractéristiques du système : premièrement, le système alloue chaque tour à des locuteurs seuls ; chaque locuteur obtient, avec le tour, les droits exclusifs de parler jusqu'à la première complétude possible […]. Deuxièmement, tout transfert de tour est coordonné autour des places de transition pertinente, qui sont elles-mêmes déterminées par les points de complétude possibles dans les cas des unités-types (1974: 706, ma traduction[46]).

Cette règle est donc intimement liée à l'identification des TRP, et par là-même, à la construction des unités de construction de tour (*turn-constructional units*, désormais TCU). C'est par la reconnaissance des points de complétude possible que les locuteurs peuvent gérer ensemble l'alternance des tours de parole, et le respect de la règle « un participant parle à la fois ». On ne peut dissocier cette règle de celle de la production de TCU. Sacks, dès 1967, soutient cette nécessaire imbrication des différentes règles, en proposant une interprétation possible du respect uniquement de la propriété (2) :

> dans l'ensemble, les règles pour la parole en conversation sont des règles de succession. Et ces règles de succession opèrent au niveau de la complétude de tours. Ce n'est pas le cas si la règle 'un participant parle à la fois' est affiliée à des règles qui assurent qu'on peut parler les interstices des mots d'un autre. Vous pouvez alors imaginer la parole d''un seul participant parle à la fois' : elle ressemblerait à certaines sortes de musiques, dans lesquelles les espaces entre les mots d'un participant seraient utilisées par un autre participant pour parler. Cela pourrait correspondre à une situation respectant la règle 'un participant parle à la fois'. Au contraire, dans le cas qui nous occupe, la règle 'un participant parle à la fois' est liée à la règle essentielle de succession. Et à la succession des tours au niveau de la complétude (1992-I [Winter 1967] : 524, ma traduction[47]).

Le principe d'alternance régit donc une série de règles, qui s'entrecroisent et doivent être respectées simultanément pour la bonne conduite de l'interaction. Nous le verrons *infra*, ce principe a pour objectif la « minimisation des silences et des chevauchements » (« minimization of gap and overlap », Sacks, Schegloff et Jefferson, 1974 : 714). Outre l'identification des TRP, le modèle du turn-taking

[46] « This [one] is provided for by two features of the system : first, the system allocates single turns to single speakers ; any speaker gets, with the turn, exclusive rights to talk to the first possible completion […]. Second, all turn-transfer is coordinated around transition-relevance places, which are themselves determined by possible completion points for instances of the unit-types ».

[47] « By and large, rules for talk in conversation are sequencing rules. And those sequencing rules are rules that operate on completions. It is not the case that if 'one party talks at a time' is a rule, that, for example, thereby its affiliated rules provide that you can talk interstitially in the words of another. That is, you could imagine talk being 'one party talks at a time' and it having the character of certain kings of music, in which the spaces between the talk of one party would be the place of another. That could be a 'one party talks at a time' situation also. Here, we have 'one party talks at a time' with sequencing as a crucial kind of thing. And the sequencing turns on completions ».

concerne aussi les techniques d'allocation des tours[48] (qui permettent de gérer la passation de la parole). Ces dernière se font selon deux cas particuliers : le cas où le locuteur en place sélectionne le locuteur suivant, qui a alors « le droit et l'obligation de prendre le prochain tour pour parler » (*ibid.* : 704, ma traduction[49]) ; et le cas où, en l'absence de technique de sélection du locuteur suivant, celui-ci peut s'auto-sélectionner. L'allocation des tours se déclinent donc en différentes règles qui assurent la coordination entre les différents locuteurs et contribuent à réduire les silences et les chevauchements. Elles participent ainsi au bon déroulement de l'alternance des tours de parole. Je les traiterai pourtant dans le sous-point suivant, en relation avec le principe de la paire adjacente, avec lequel elles sont aussi liées.

1.1.3 Le principe de pertinence conditionnelle

Le système des tours de parole renvoie donc à un premier niveau formel de l'organisation de l'interaction : il y a une succession de tours de parole, produits par différents locuteurs.

> Or il est évident que cette succession n'est pas régie seulement par les règles d'alternance qui viennent d'être envisagées, mais aussi par des règles de cohérence interne (ou "cohésion") : une conversation est une organisation qui obéit à des règles syntaxiques, sémantiques et pragmatiques, et c'est cette grammaire des conversations qu'il s'agit, à un deuxième niveau, de dégager (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 193).

En effet, pour qu'un dialogue soit possible, il ne suffit pas que les différents locuteurs parlent chacun à leur tour, mais que cette alternance ait un sens, et que les tours soient reliés les uns aux autres. Cette liaison normative entre les tours est appelée par les conversationnalistes[50] la « pertinence conditionnelle » (*conditional relevance*[51]). Elle est décrite ainsi par Bange : « Selon cette règle, une certaine activité est regardée comme pertinente du fait de l'accomplissement d'une première activité. "Pertinente", c'est-à-dire attendue, anticipable par les interlocuteurs » (1992 : 44). Ce principe régit l'enchaînement du discours, comme le principe de l'alternance régit celui des tours de parole : « par pertinence conditionnelle d'une séquence sur une autre nous voulons dire : le premier étant donné, le second est prévisible » (Schegloff, 1968 : 1083, ma traduction[52]). Le principe de pertinence conditionnelle est une propriété qui régit la construction

[48] Question posée par la propriété (12), (Sacks, Schegloff et Jefferson, 1974 : 701) et reprise ensuite pages 703-706 et pages 716-720.
[49] « [the party so selected has] the right and is obliged to take next turn to speak ».
[50] Cf. notamment Schegloff, 1968 et Schegloff et Sacks, 1973.
[51] Expression également traduite « dépendance séquentielle » ou « dépendance conditionnelle » ou encore « pertinence séquentielle ».
[52] « By conditional relevance of one item on another we mean : Given the first, the second is expectable ».

d'une unité interactive, appelée « paire adjacente » (*adjacency pair*), qui comprend « deux tours de parole liés justement par un certain type de solidarités […] : le premier tour exerce une contrainte sur le second – tant sur sa forme que sur son contenu – et l'ensemble forme une unité conversationnelle » (Jeanneret, 1999 : 4). La paire adjacente est ainsi composée d'au moins deux constituants : la première partie de paire (*first pair part*) et la deuxième partie de paire (*second pair part*). L'exemple canonique de la paire adjacente est le couple question / réponse : « la première partie de paire pose une "pertinence conditionnelle" pour tout ce qui peut apparaître dans la deuxième case : tout chose dite y sera inspectée afin de voir en quoi elle peut servir de réponse » (Goffman, 1981/1987 : 12). Pour que les deux parties de paires soient reconnues comme telles, elles doivent remplir un certain nombre de conditions. La paire adjacente est ainsi composée de séquences qui ont les caractéristiques suivantes[53] : deux énoncés, produits par des locuteurs différents, étant positionnés de façon adjacente et ordonnée, de sorte que la première partie de paire nécessite la seconde partie, et forme avec elle un ensemble cohérent.

On a ainsi deux énoncés reliés entre eux par le principe de pertinence conditionnelle, qui se concentre dans la propriété de l'adjacence des paires. Car c'est bien le fait que les deux énoncés soient contigus – selon le système des tours de parole – qui permet leur mise en relation : « la relation de l'adjacence entre les énoncés est le dispositif le plus puissant pour relier les énoncés. […] les paires adjacentes constituent les moyens institutionnels, c'est-à-dire formels, pour exploiter le pouvoir de relation de l'adjacente » (Sacks, 1992-II [Spring 1972] : 554, ma traduction[54]). Ce « pouvoir de l'adjacence » permet de conserver le concept de « paire adjacente », même dans le cas d'échanges insérés au milieu de cette paire. La réponse à une question garde toute sa force et sa pertinence, même si elle intervient après une séquence – qu'on dira entre parenthèses. En cela, l'adjacence de la paire peut aller au-delà de la succession immédiate, même si c'est là la forme la plus canonique de l'échange.

La paire adjacente, reliant deux énoncés, renvoie à la question de l'allocation des tours (mentionnée *supra*) : une première partie, en exerçant une contrainte sur la seconde partie de paire, peut aussi exercer une contrainte sur un locuteur en particulier (c'est le cas, lorsque, par exemple, une question est posée à une personne spécifique).

> Les premiers constituants [des paires adjacentes] peuvent être appelés 'premières parties de paire' ; ils posent des contraintes sur ce qui peut être fait dans le tour suivant […], mais

[53] Cf. Schegloff et Sacks, 1973 : 295-296.

[54] « The adjacency relationship between utterances is the most powerful device for relating utterances. […] adjacency pairs constitute the institutionalized, i.e., formal, means for exploiting the relating power of adjacency ».

> n'allouent pas eux-mêmes le tour suivant à un candidat pour la parole. Ils sont, pourtant, le constituant essentiel pour sélectionner le locuteur suivant, étant donné que c'est essentiellement par l'affiliation à la première partie de paire que le procédé apparemment le plus efficace pour sélectionner le locuteur suivant – s'adresser à quelqu'un – fonctionne en fait (Sacks, Schegloff et Jefferson, 1974 : 717, ma traduction[55]).

Certes, la paire adjacente ne renvoie pas en elle-même à une technique d'allocation des tours, mais elle intervient pleinement dans ce processus. On ne peut dissocier le principe qui régit la pertinence conditionnelle de celui qui régit l'alternance des tours. Ainsi le concept de paire adjacente est intimement lié à la question de l'allocation des tours, et à celle des points de complétude possible, qui marque le point d'enchaînement entre la première partie de paire et la seconde. Il faut que le locuteur sélectionné attende la fin du tour produit par le locuteur en place pour commencer.

> Ainsi, les techniques correspondant au principe 'le locuteur en place sélectionne le suivant' peuvent être accomplies au tout début d'une unité-type employée dans un tour (par exemple par l'utilisation d'un terme d'adresse pour certaines unités-types) ; mais l'accomplissement d'un transfert de tour ne se produit pas avant la première place de transition pertinente possible. L'utilisation de techniques d'auto-sélection dépend de la non-utilisation des techniques 'celui qui est en place sélectionne le suivant', d'où le fait que l'auto-sélection ne puisse pas être opérée […] avant la première place de transition pertinente (Sacks, Schegloff et Jefferson, 1974 : 705, ma traduction[56]).

La paire adjacente, de par la relation qu'elle construit entre deux tours de parole, induit des contraintes sur le contenu (« constraints on what party can say », Sacks, Schegloff et Jefferson, 1974 : 710-711), mais aussi sur la nature du locuteur. Je reprendrai ces caractéristiques *infra*, en abordant la transgression de ces principes.

Ces règles interactionnelles sont très générales et tentent de rendre compte du fonctionnement de l'interaction indépendamment des situations et des contextes sociaux dans lesquels elle se produit. Pourtant on ne peut laisser tout à fait ces paramètres de côté dans l'analyse, tant il est vrai que si les règles sont appliquées assez uniformément, elles ne sont pas pour autant entendues de la même façon. On ne peut nier que ces règles sont sujettes à variation interculturelle (je

---

[55] « Th[e] first components [of adjacency pairs] can be termed 'first pair-parts' ; they set constraints on what should be done in a next turn […], but do not by themselves allocate next turn to some candidate next speaker. They are, nonetheless, the basic component for selecting next speaker, since it is primarily by affiliation to a first pair-part that the apparently most effective device for selecting next speaker – addressing someone – in fact works ».

[56] « Thus 'current speaker selects next' techniques may be accomplished at the very beginning of the unit-type employed in a turn (e.g. by the use of an address term for certain unit-types) ; but the accomplishment of turn-transfer does not occur until the first possible transition-relevance place. The use of self-selection techniques is contingent on the non-use of 'current selects next' techniques, and those may be applied at any point up to the first transition-relevance place, hence self-selection may not be exercised […] until the first transition-relevance place ».

reviendrai sur ce point en 3.1.3.), et qu'à partir d'un fonctionnement similaire, les routines interactionnelles semblent diverger. C'est ce que rapporte Carroll, dans son ouvrage comparant les habitudes françaises et américaines :

> Des américains se sont souvent étonnés en ma présence de ce que les Français, "qui se disent très respectueux des règles de politesse", soient eux-mêmes si grossiers (*rude*) : "Ils vous interrompent tout le temps dans une conversation", "ils terminent vos phrases pour vous", "ils vous posent des questions et n'écoutent jamais la réponse", etc. Les Français, en revanche, se plaignent souvent de ce que les conversation américaines soient "ennuyeuses", que les Américains "répondent à la moindre question par une conférence", qu'ils "remontent à Adam et Eve", et qu'ils "ignorent tout de l'art de la conversation" (1987 : 44).

Ces commentaires, on le voit, pointe les différences d'appréciation du fonctionnement de l'interaction, et du respect (ainsi que du non-respect) des règles qui le régissent. Mais avant d'en venir à la question de la transgression de ces règles, il faut avant cela poser la question de l'organisation de l'interaction, et celle des unités qui la composent.

1.2 Les unités interactives

La définition des unités interactives peut, à première vue, apparaître élémentaire, mais se révèle en fait très souvent problématique. Il ne suffit pas de découper la parole comme on découpe un texte écrit, en phrase, paragraphe, ou encore chapitre, et autres parties. L'organisation du discours oral se fait différemment et les unités obéissent à d'autres contraintes que celles de l'écrit. Il est ainsi « impossible de découper dans le parlé quelque chose qui corresponde à la notion de phrase pour l'écrit » (Blanche-Benveniste et Jeanjean, 1987 : 89). Il faut donc se défaire des cadres donnés par la langue écrite, avec lesquels on est familier, pour tenter de définir ces unités interactives. Pour autant, si les unités de langue parlée et de langue écrite ne peuvent se confondre, on ne peut pas non plus les opposer de façon frontale :

> les procédés de construction syntaxiques et prosodiques sont considérés comme des moyens utilisés par les locuteurs pour produire des tours de parole. Le tour de parole est d'ailleurs, comme la phrase, un concept sur lequel il est difficile de se mettre d'accord, dont la définition et la délimitation posent des problèmes (Gülich, 1999 : 23).

L'objectif de ce point sera de définir précisément cette unité, et d'en proposer des limites (qui permettront *infra* de déterminer la notion de ratés du système des tours). Mais le tour de parole n'est pas la seule unité interactive impliquée par les règles interactionnelles : s'il est bien mobilisé par le principe d'alternance des tours, le concept de paire adjacente mobilise, lui, d'autres unités (l'échange et l'intervention).

Je proposerai donc, dans un premier sous-point, des critères définitoires à même de rendre compte de l'unité *tour de parole*, en le confrontant notamment à une autre unité (le régulateur), qui permet de fixer les limites inférieures du tour.

Ensuite, j'aborderai la notion de complétude du tour de parole, qui interroge la borne finale de l'unité. Enfin, je présenterai le modèle hiérarchique de l'interaction, qui propose une organisation imbriquée de différentes unités interactives.

1.2.1 Le tour de parole

Le tour de parole, tel qu'il est utilisé dans le système du turn-taking, renvoie à une définition très simple : à chaque changement de locuteur commence un nouveau tour de parole. Cela correspond à la définition donnée par Goodwin : « la parole d'un participant bornée par la parole des autres participants constitue un tour » (1981: 2, ma traduction[57]). Un tour de parole est alors délimité, d'un côté, par la parole du locuteur précédent, et de l'autre, par la parole du locuteur suivant. Cette acception définit donc l'unité *tour de parole* par rapport à elle-même : les limites d'un tour de parole sont déterminées par les tours de parole qui l'encadrent. La question qui se pose ici est : est-ce que toute contribution d'un locuteur correspond à un tour de parole et peut être régie par le principe d'alternance des tours ? L'hétérogénéité des unités pouvant ainsi être produites entre deux émissions de parole a amené les chercheurs à s'interroger sur la construction de l'unité.

Si ses caractéristiques et ses délimitations sont souvent mises en question, son rôle dans le système interactionnel n'est jamais discuté.

> Le tour est une unité beaucoup étudiée et contestée ; ce qui n'est pas contesté, en revanche, est le fait que les participants à une interaction considèrent comme pertinent, réel, et important le temps/l'espace de parole d'un individu. Cette revendication est souvent mal interprétée en insinuant que les locuteurs ne produisent jamais de chevauchements ou que les tours sont toujours ou "idéalement" cohérents, complets, et produits par un seul locuteur, hors de danger (Ford, Fox et Thompson, 2002: 8, ma traduction[58]).

Le tour de parole ne correspond pas nécessairement à une unité grammaticale et ne forme pas toujours un tout. C'est une unité construite par les interactants, en temps réel, il ne peut ressembler à un produit fini, il est toujours un produit en train de se faire. Pour reprendre le titre d'un paragraphe de Bange, le tour de parole est une « réalisation interactive » (1992 : 36). On ne peut le considérer comme un élément isolé, mais, ainsi que l'a montré Goodwin (1979 et 1981), on doit l'appréhender comme un élément construit de manière collaborative par les participants à l'interaction :

---

[57] « The talk of one party bounded by the talk of others constitutes a turn ».

[58] « The turn is a much researched and contested unit ; what is not contested, however, is the fact that participants in interaction recurrently treat as relevant, real, and consequential an individual's speaking time/space. This claim is often misinterpreted as implying that speakers never overlap or that turns are always or "ideally" coherent, complete, and produced by single speakers, in the clear ».

> Des phrases se dégagent de la conversation. Cependant, en linguistique traditionnelle il a été supposé que l'analyse des phrases pouvait être accomplie sur des exemples isolés d'un tel processus interactif. En opposition à cet avis, il sera soutenu ici que les phrases dans une conversation naturelle se dégagent comme les produits d'un processus d'interaction entre locuteur et auditeur et qu'ils construisent mutuellement le tour de parole (1979: 97-98, ma traduction[59]).

Le tour doit ainsi être défini en étroite relation avec le contexte de production et le cotexte. Il est évident qu'un tour de parole dans un échange formel n'aura pas la même teneur ni la même composition qu'un autre dans un échange informel, par exemple ; et que le tour est naturellement déterminé par le tour précédent, et tourné vers le suivant.

> Il s'agit d'une unité virtuelle et dynamique, qui se configure dans son déploiement par les participants, qui ajustent sa forme émergente au contexte, à l'activité de leurs partenaires, à leurs visées communicationnelles immédiates, à la définition de positions interactionnelles. […] Le tour de parole n'est donc pas une unité fixe et définissable *a priori* : c'est au contraire un accomplissement pratique et interactionnel des participants (Mondada, 2001 : 149 et 151).

Le tour étant construit sur le moment et de façon intuitive par les participants, on ne peut en donner une définition catégorique, mais seulement une définition souple et adaptable aux différentes modèles possibles. Cependant, on peut, pour dresser les contours de l'unité, la distinguer d'autres unités interactives, et tenter, par cette confrontation, de dégager des tendances et des critères applicables à une analyse particulière.

Ainsi, la définition du tour de parole rencontre inévitablement celle des unités qui relèvent du « pilotage conversationnel » (Cosnier, 1987 : 310). Parmi ces unités, on distingue généralement les « phatiques » des « régulateurs » : si les deux sont des phénomènes réglant la synchronisation interactionnelle, « l'aspect "phatique" […] relève de l'activité du parleur, et l'aspect "régulateur" […] relève de l'activité de l'auditeur » (Cosnier, 1987 : 312). Je m'intéresse ici seulement au cas des régulateurs, qui forment des unités interactives concernées par la question de l'alternance des tours (les phatiques, dont l'objectif est de s'assurer de l'attention de l'auditeur, sont intégrés au tour de parole).

À première vue, on pourrait croire que les rôles de locuteur et d'auditeur, dans le système du turn-taking, sont simultanés et jamais en chevauchement. Or, nous l'avons dit, dans la perspective interactionniste, celui qui écoute n'est pas passif, il participe pleinement à l'échange. Il peut ainsi, pour montrer son implication à son

[59] « Sentences emerge with conversation. However, in traditional linguistics it has been assumed that the analysis of sentences can be performed upon examples isolated from such an interactive process. In opposition to such a view it will be argued here that sentences in natural conversation emerge as the products of a process of interaction between speaker and hearer and that they mutually construct the turn at talk ».

interlocuteur, émettre des signaux posturaux et gestuels, des productions vocales (les *mmh* et autres variantes), ou encore des régulateurs verbaux :

> L'activité de régulation est indispensable au bon déroulement de l'interaction. Effectuée non verbalement de façon continue, elle est assurée sur le plan verbo-vocal par des productions plus ou moins élaborées (Traverso, 1999/2005 : 31).

L'ensemble de ces phénomènes contribue à la bonne marche de l'activité verbale. Je ne m'intéresserai ici qu'aux productions sonores, en tant qu'elles forment la limite inférieure de l'unité *tour de parole*. Si, comme le dit M.-de Gaulmyn, « écouter n'est pas vraiment se taire » (1987 : 222), parler n'est pas forcément prendre la parole. Il s'agit pour l'interlocuteur de montrer au locuteur l'intérêt qu'il porte à ce que ce dernier dit, et non d'intervenir dans son propos. Ce faisant, « il ne cesse pas d'être récepteur et il manifeste même qu'il tient convenablement ce rôle » (*ibid.* : 204). Les régulateurs participent pleinement au fonctionnement interactionnel, et même dans le cas où ils s'immiscent au milieu d'un tour, ou bien s'ils sont énoncés en même temps que la parole du locuteur en place, ils ne peuvent pas être considérés comme des interruptions et des chevauchements[60]. Et cela parce qu'un régulateur n'est pas considéré comme un tour de parole (dans les transcriptions, il peut ainsi être noté entre parenthèses et intégré au tour de parole qu'il accompagne). La question qui se pose alors est la frontière entre ces deux unités :

> la frontière entre un régulateur et un tour de parole est incertaine. Sur une base intuitive, certains longs régulateurs sembl[ent] acquérir la qualité d'un tour. Cette observation suggèr[e] qu'une description des formes verbales n'[est] pas suffisamment puissante en général pour différencier les régulateurs des tours de parole (Duncan et Niederehe, 1974 : 237, ma traduction[61]).

Pour définir le régulateur, il faut donc faire intervenir d'autres critères que sa brièveté (critère formel). Croll et Gormati (1991 : 256) proposent d'y ajouter un critère prosodique (ils ont une intonation descendante ou continue) et un critère fonctionnel (ils sont subordonnés à l'activité thématique et communicationnelle du locuteur principal). Cependant, il n'est pas toujours facile d'affirmer que tous les phénomènes respectant ces critères ne peuvent être considérés comme des tours de parole. Et les chercheurs, s'ils s'accordent plutôt sur les critères, ne sont pas toujours d'accord sur les différentes catégories de régulateurs. Je n'en conserve, pour ma part, que deux :

---

[60] Cf. les points 1.2.1. du chapitre IV et du chapitre V.

[61] « The boundary between back channels and speaking turns [is] uncertain. On an intuitive basis, some of these longer back channels appeared to take on the quality of a turn. This observation suggested that a description of verbal form was not sufficiently powerful in generally differentiating back channels from speaking turns ».

– Les signaux « d'écoute et d'attention, de manifestation de présence » (Laroche-Bouvy, 1991 : 51), « qui manifestent que l'écoute, la compréhension se passent bien ("récepteurs") » (Croll et Gormati, 1991 : 255) et « par lesquels le récepteur enregistre l'énonciation et/ou l'énoncé » (De Gaulmyn, 1987 : 206).

– Les signaux qui manifestent « un soutien à ce qu[e le locuteur principal] dit, un encouragement à continuer ("continueurs") » (Croll et Gormati, 1991 : 255) et par lesquels « le récepteur évalue positivement l'énoncé du locuteur » (De Gaulmyn, 1987 : 207).

Mais je ne considère pas comme des phénomènes de régulation :

– la collaboration à un énoncé en cours, quand « le récepteur […] propose un segment d'énoncé en anticipant sur le mot que le locuteur va prononcer ou qu'il risque de chercher » (De Gaulmyn, 1987 : 207), sur laquelle je reviens ci-après ;

– la répétition « en écho [d']un segment de l'énoncé du locuteur » (*ibid.*) ;

– les « demandes de clarification » (« request for clarification », Duncan et Niederehe, 1974 : 236) ;

– les signaux qui manifestent la volonté de prendre la parole et contribuent à la gestion de l'alternance des tours (Croll et Gormati, 1991 : 255).

Ces derniers phénomènes correspondent, dans le cadre de cette étude, à des tours de parole à part entière : ils entrent par là même dans le champ d'étude des dysfonctionnements interactionnels, même s'ils ont une visée coopérative ; je reviendrai sur cette question *infra*.

La distinction entre le tour de parole et le régulateur est une étape importante en ce qu'elle est souvent directement appliquée dans la transcription : on y numérote alors les tours de parole en excluant de ce comptage les phénomènes de régulation. Cette démarche implique que le chercheur, au moment de transcrire, fasse un choix et arrête la frontière entre les deux unités. Pour ne pas trancher dès la transcription, j'ai décidé de faire appel à une autre unité : la prise de parole. Je reprends le concept à Luscher (1989 : 189) qui distingue trois types de prises de parole : les tours de parole à part entière, les pseudo-tours de parole (i.e. les tours de parole incomplets), et les non-tours de parole (i.e. les régulateurs). S'il justifie ce découpage pour éliminer de la transcription les pseudo-tours et les non-tours, j'adopterai pour ma part la dynamique inverse en incluant l'ensemble de ces unités dans la transcription, et les présenter de la même façon sous le terme *prise de parole* (même si leurs rôles dans l'interaction sont bien différents). Je considère ainsi qu'une prise de parole renvoie à toute émission de sons « à des fins communicatives » (Charaudeau et Croll, 1991 : 236). Ainsi définie, la prise de parole « peut faire l'objet d'un comptage : le nombre de *prises de parole* effectuées par un participant à un échange interlocutoire limité dans le temps » (*ibid.*, italique de l'auteur). Ce comptage ne correspond ni au nombre de tours de parole, ni au temps de parole utilisé, mais permet de dénombrer chaque prise de

parole, fût-elle minime, afin de déterminer leurs rôles par rapport au système des tours.

1.2.2 La complétude de l'unité

Une des difficultés pour définir l'unité *tour de parole* est de pouvoir l'appréhender comme un tout achevé. À l'écrit, on dispose de critères morpho-syntaxiques ou encore typographiques pour découper les unités discursives et évaluer leur complétude. Lorsqu'il s'agit de données orales, on ne retrouve pas les mêmes catégories, et il faut mobiliser d'autres éléments pour déterminer l'achèvement des unités.

Je l'ai déjà dit, les tours de parole sont constitués d'unités de construction de tour (TCU), séparées par des places pertinentes pour le changement de tour (TRP). Pour apprécier les points de complétude possible, il faut donc découper le tour de parole en TCU. Mais cela n'est pas toujours évident, étant donné que ces dernières « ne correspondent pas toujours à des unités syntaxiques complètes, ce sont des unités interactives » (Traverso, 2002 : 581[62]). On ne peut pas mobiliser uniquement des critères verbaux pour la caractériser, car « l'unité de construction de tour n'est pas définie comme une unité linguistique » (Selting, 2000: 479, ma traduction[63]), il faut donc faire intervenir d'autres critères propres à l'interaction. De nombreux chercheurs[64] ont démontré l'importance de certaines données paraverbales et non verbales dans la reconnaissance des points de transition possible.

> Le caractère reconnaissable de la complétude du tour […] relève d'une multiplicité de dimensions – qui sont souvent convergentes mais qui ne coïncident pas nécessairement – syntaxiques, pragmatiques, prosodiques, mais aussi gestuelles, visuelles et motrices (Mondada, 1999 : 11).

À ces dimensions générales, que les locuteurs interprètent intuitivement sur le moment pour identifier l'achèvement de l'unité, on peut aussi ajouter le sens des énoncés : « la complétude a été jugée intuitivement, en prenant en compte l'intonation, la syntaxe, et la signification de l'énoncé » (Beattie, 1982 : 100, ma traduction[65]) ; mais aussi des indices plus subtils comme le rythme de l'inspiration, une voix traînante ou encore des modifications minimes de l'expression faciale (Duncan, 1972 et 1974). J'ajouterai aussi l'importance du genre du discours, qui peut renvoyer à des unités de construction de tour particulières, ainsi que les personnalités impliquées dans l'échange (ces éléments

---

[62] *Dictionnaire d'analyse du discours,* Charaudeau et Maingueneau (dir.), entrée « Tour de parole ».
[63] « The TCU is not defined as a linguistic unit ».
[64] Voir le recensement des différents travaux dans Ford et Thompson, 1996.
[65] « Completeness was judged intuitively, taking into account the intonation, syntax, and meaning of the utterance ».

seront en effet déterminants dans le cadre de cette étude). Kerbrat-Orecchioni met cependant en garde contre une application trop rigide de ces différents critères :

> c'est bien en termes de probabilité qu'un tel système doit être traité : les places transitionnelles ne sont jamais que potentielles ; elles sont *plus ou moins* vraisemblables, possibles, ou exclues, et l'enchaînement est *plus ou moins* attendu ou inattendu (le problème de l'interruption devant être traité en tenant compte de ce caractère graduel des signaux de relais) (1990 : 167, italique de l'auteur).

Si on peut se baser sur des signaux particuliers pour évaluer la complétude d'un tour de parole, il n'en reste pas moins d'une unité interactive, construite au fur et à mesure par les participants. « Cette complétude ne doit pas être définie en termes d'une norme grammaticale "objective", mais à partir des activités actuelles des participants. C'est une complétude au regard de l'action en cours » (Bange, 1992 : 33), ainsi même une unité qui remplit toutes les caractéristiques pour être considérée comme complète[66], peut ne pas l'être par rapport à la progression de l'interaction. Pour cette raison, chaque point de transition possible ne donne pas lieu à un changement de locuteurs : l'alternance des tours ne s'applique pas obligatoirement à chaque TCU. « Ces unités peuvent constituer des tours complets, et à cette possible complétude, la transition au locuteur suivant devient pertinente (bien qu'elle ne soit pas nécessairement accomplie) » (Schegloff, 1996 : 55, ma traduction[67]). L'évaluation des TRP par les interactants obéit aussi à des contraintes intrinsèques à l'interaction qu'on ne peut théoriser et imposer de l'extérieur, et qu'on ne peut appréhender qu'*a posteriori*.

> Les schémas de construction syntaxique et prosodique sont des schémas flexibles que les participants déploient et exploitent d'une façon flexible et conçue par le destinataire selon leurs pratiques de construction d'unité et d'interprétation de la parole. Ainsi, en principe, les unités sont toujours flexibles et disponibles, la complétude réelle des unités peut seulement être reconnaissable rétrospectivement (Selting, 2000: 506, ma traduction[68]).

Ce n'est qu'avec l'enchaînement des tours qu'on sait effectivement si le tour précédent était achevé, i.e. si le locuteur précédent le considérait comme achevé. Dans le cas contraire, il peut utiliser des commentaires, de type « je n'ai pas fini », pour signifier à l'autre que son tour n'était pas complet. Il peut aussi l'achever ensuite, dès qu'il a repris la parole. L'alternance étant gérée instinctivement et instantanément par les participants, il arrive qu'ils n'interprètent pas les signaux

---

[66] Cf. à ce sujet l'étude de Schmale (2008) sur les constructions qui ne sont pas achevées syntaxiquement, mais qui le sont interactionnellement .

[67] « These units can constitute possibly complete turns ; on their possible completion, transition to a next speaker becomes relevant (although not necessarily accomplished) ».

[68] « Syntactic and prosodic construction schemata are flexible schemata which participants deploy and exploit in a flexible and recipient-designed way in their practices of unit construction and interpretation in talk. As, in principle, units are always flexible and expandable, the actual completion of units can only be recognized retrospectively »

de façon adéquate. Mais, le plus souvent, les interlocuteurs savent évaluer la complétude des unités, voire même l'anticiper.

> Une des choses les plus frappantes au sujet des conversations ordinaires est la grande vitesse avec laquelle une personne qui a été auditrice commence à parler, à ce qu'elle reconnait comme 'une complétude' dans le discours de la personne qui vient juste de parler. Cela veut dire que cette personne est capable d'accompagner le fait qu'un énoncé va bientôt être complet, et de traiter ces mots ou ces syntagmes comme manifestement achevés quand ils se produisent (Sacks, 1992-I [Winter 1967] : 525, ma traduction[69]).

Les interactants sont capables de prévoir les TRP, c'est ce qui explique la rapidité du changement de locuteurs : ils savent où et quand il doit se situer. Cela veut dire qu'ils reconnaissent non plus seulement les lieux de transition possible, mais les « parties terminales de l'unité de construction de tour » (Mondada, 1999 : 12). Un interlocuteur peut ainsi anticiper la complétude en identifiant un élément comme étant une séquence terminale[70], et prendre la parole juste après cet élément. Cela signifie aussi que le locuteur suivant potentiel est capable

> de prévoir le type d'unité grammaticale sur lequel il est construit. Cette prévisibilité (*projectability*) a une évidence empirique : on rencontre des départs par le locuteur suivant après des tours de parole composés d'un seul mot ou d'un syntagme, sans aucune pause ou silence, c'est-à-dire sans attente d'une possible complétude (*completion*) au niveau de la phrase (Bange, 1992 : 33).

Une unité peut ainsi apparaître incomplète, mais être sémantiquement pleine et correspondre à un tout achevé dans le contexte dans lequel elle est produite. Il faut donc mobiliser l'ensemble des données disponibles pour évaluer la complétude. Cette estimation se fait au cas par cas par les interactants, d'abord, et par l'analyste, ensuite, notamment pour les cas où elle pose problème. Chaque fois que la question se posera dans mon corpus, je justifierai donc les choix que j'ai opérés.

Pour finir avec cette question, il faut parler brièvement de la coénonciation. qui « pose le problème de la complétude d'une unité et de la manière dont les locuteurs la perçoivent » (Jeanneret, 1999 : 1). Ce phénomène renvoie à une construction collaborative et continue d'un énoncé par deux locuteurs distincts : l'achèvement de l'énoncé est assuré par une autre personne que celui qui l'a

---

[69] « One of the striking things about ordinary conversations is the enormous speed at which a person who has been a listener starts to talk, upon what is recognizable as 'a completion' by the person who has just been talking. That is to say, we seem to have a person being able to attend the fact that an utterance is going to be completed soon. And to treat some word or phrase as recognizably 'its completion' when it occurs ».

[70] Ce concept a été étudié par Schegloff et Sacks (1973), et repris par Jefferson : « la 'séquence de fin' se situe au type de discours qui précède la fin des conversations » (1973 : 48, note infrapaginale, ma traduction, « 'Closing sequence' locates the sort of talk which precedes and leads up to the termination of […] conversations »). Cf. aussi l'article de Schegloff (1996) sur la « pré-complétude possible » (« pre-possible completion »).

initié[71]. L'unité ainsi formée est composée de deux prises de parole « co-orientées […], la seconde semblant complémentaire de la première » (Traverso, 1995 : 49). Dans ce cas, l'achèvement du tour dépasse la frontière du tour de parole et ne relève pas de la responsabilité de l'auteur du début du tour. La collaboration entre les interactants est ici discursive : « la production d'une phrase peut être vue […] comme une réalisation interactionnelle » (Lerner, 1991 : 441, ma traduction[72]). Les questions qui se posent alors est sont les suivantes : faut-il considérer la proposition ainsi construite comme une seule unité ou comme deux unités jointes ? Est-ce l'unité de la forme qui prime ou le fait qu'elle provienne de deux sources distinctes ? Dans ce cadre de ce travail, je les considèrerai comme deux tours de parole indépendants (reliés syntaxiquement et interactionnellement). En ce sens, les phénomènes de coénonciation entrent pleinement dans le cadre du système des tours.

1.2.3 L'organisation de l'interaction

Une interaction verbale peut être considérée comme une structure constituée d'unités plus petites, et qui se caractériserait par « cette relation d'ordre qui organise toute conversation » (Trognon, 1989 : 134). Je reprends ici la description du modèle hiérarchique et fonctionnel, initialement pensé par l'école de Birmingham (Sinclair et Coulthard, 1975), puis développé par l'école de Genève (Roulet *et al*., 1985) et repris ensuite par de nombreux interactionnistes (notamment Kerbrat-Orecchioni, 1990). Ce modèle – tel qu'il sera utilisé dans le cadre de ce travail – est constitué de cinq rangs : l'interaction, la séquence, l'échange, l'intervention et l'acte de langage[73].

Dans cette perspective, l'interaction est l'unité englobante : « en tant qu'unité ultime de l'analyse, l'interaction est "constituée" (d'unités de rang inférieur), mais en principe non "constituante" » (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 215). On dira que l'interaction est l'unité la plus grande qui se prête à l'analyse, mais on peut toutefois la ranger dans un ensemble plus grand (ensemble des autres interactions du même type, par exemple), et la considérer comme une « sous-catégorie de l'interaction en général, processus social de base » (Laroche-Bouvy, 1991 : 50). Cela étant, le rang *interaction* est défini comme « l'unité de rapports interindividuels. Le terme englobe la rencontre de deux ou plusieurs individus,

[71] Ce phénomène de coénonciation est étudié par de nombreux chercheurs. Pour l'énumération des différentes désignations, cf. Jeanneret (1999 : 5), liste à laquelle on peut ajouter les désignations suivantes : « séquence de tour collaborative » (« collaborative turn sequence », Lerner, 1987), « achèvements de phrases » (« completions sentences », Ducan et Niederehe, 1974) et « complémentation morphosyntaxique » (Müller, 1995).

[72] « Sentence production can be seen […] as an interactional achievement ».

[73] Les dénominations et le nombre de rangs peuvent varier, pour un récapitulatif de ces différentes nominations, cf. Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 210-234.

ainsi que les signaux de reconnaissance mutuelle qu'ils s'échangent » (*ibid*.). Cette rencontre dans son ensemble constitue l'interaction, parfois clairement délimitée avec un cadre spatio-temporel, participatif et un objectif discursif clairement définis (c'est le cas notamment d'un débat politique télévisé), mais qui peut aussi avoir des limites beaucoup plus floues. En effet, les critères qui permettent de borner une interaction – et donc de l'appréhender dans sa totalité – sont trop divers pour être appliqués de façon rigide. Je suivrai ici la proposition de Kerbrat-Orecchioni,

> qui combine, en les assouplissant, ces différents critères, et qui tente de rendre compte du fait qu'une interaction se caractérise par *la souplesse dans la continuité* : "*Pour qu'on ait affaire à une seule et même interaction, il faut et il suffit que l'on ait un groupe de participants modifiables mais sans rupture, qui, dans un cadre spatio-temporel modifiable mais sans rupture, parlent d'un objet modifiable, mais sans rupture*" (1990 : 216, italique de l'auteur).

La définition des unités obéit donc à des critères qu'il faut adapter aux spécificités de l'interaction en question, et qu'on ne peut pas appliquer de façon péremptoire. C'est là un point important : chaque interaction peut être rangée selon ces différentes unités, mais chacune de ces unités peut être définie de façon différente selon le point de vue adopté par l'analyste. Si ces différences s'appliquent au découpage du discours en interaction, elles sont encore plus évidentes lorsqu'il s'agit de délimiter les séquences à l'intérieur d'une interaction.

> L'organisation des interactions en séquences est typiquement une organisation floue ; il n'est donc pas étonnant qu'à ce niveau, l'opération de découpage laisse une large place à l'intuition, et que ses résultats varient, pour un même corpus, d'un descripteur à l'autre. (*ibid.* : 220)

La séquence interactionnelle est donc une unité particulièrement délicate à délimiter et à définir de façon précise. On distingue généralement la séquence d'ouverture et la séquence de clôture des séquences qui composent le corps-même de l'interaction. Les deux premières, qui sont les « séquences encadrantes de l'interaction, [sont] aisément isolables en raison de leur localisation, de leur caractère fortement ritualisé et routinier et des actes spécifiques qui les composent » (Traverso, 2002 : 529[74]). Pour ce qui est des séquences internes, l'analyste peut les construire à partir de critères thématiques, participatifs ou encore spatio-temporels, qu'il faudra encore une fois justifier par rapport à l'interaction dans son ensemble et au genre du discours auquel elle appartient.

Avec l'unité *échange*, on aborde véritablement la question du dialogue : « l'échange est la plus petite unité dialogale […]. En tant que l'échange est

[74] *Dictionnaire d'analyse du discours,* Charaudeau et Maingueneau (dir.), entrée « Séquence conversationnelle ».

composé d'au moins deux contributions conversationnelles […] de locuteurs différents, l'échange est donc un constituant complexe » (Moeschler, 1985 : 81). On retrouve avec l'échange les problématiques posées par les principes d'alternance des tours et de pertinence conditionnelle : « l'existence des échanges repose […] sur une relation de détermination unilatérale entre ses constituants : le premier est conditionnant, le second conditionné; il crée des obligations pour le second, qui doit les satisfaire » (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 252). La paire adjacente constitue donc un échange, mais ce dernier, s'il est nécessairement composé de deux unités « constitutives, chacune à la charge d'un locuteur différent » (Vion, 1992 : 165), peut aussi en contenir davantage.

Ces unités « constitutives » sont appelées interventions, chacune renvoyant à « la contribution d'un locuteur donné dans un échange » (Béal, 2001 : 159[75]). Cette unité est directement liée à l'unité précédente : si l'échange est « la plus petite unité dialogale […], l'intervention est la plus grande unité monologale composant l'échange » (Moeschler, 1985 : 81). L'échange est ainsi composé au moins d'une intervention initiative (qui équivaut à la première partie de paire) et d'une intervention réactive (la seconde partie de paire), et éventuellement d'une troisième intervention, dite évaluative. Une intervention peut être plus ou moins complexe, selon les éléments qui la constituent : si elle « est formée d'au moins un acte de langage[,] le plus souvent, elle est formée d'un acte de langage directeur et d'un ou de plusieurs acte(s) subordonnée(s) » (Jeanneret, 1999 : 38). Pour autant, l'intervention, unité constituant l'échange et constituée d'actes de langage, ne se confond pas avec le tour de parole, unité impliquée dans l'alternance des tours et constituée d'unités de construction de tour :

> On voit que l'intervention ne se confond pas avec le tour de parole : unité fonctionnelle, elle ne se définit que par rapport à l'échange, et plus précisément, comme la contribution d'un locuteur particulier à un échange particulier. Chaque fois qu'il y a changement de locuteur, il y a (en principe toujours) changement d'intervention, sans que l'inverse soit vrai : les frontières d'échanges peuvent fort bien passer au milieu d'un tour (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 225).

Un tour de parole peut ainsi contenir plusieurs interventions : par exemple une intervention réactive suivie d'une intervention initiative, dans ce cas, le tour clôt un premier échange et en débute un second. Pour Vion (1992), la présence d'une intervention initiative est nécessaire pour qu'on ait affaire à un tour de parole : « une intervention peut constituer un tour de parole, si, et seulement si, elle n'est pas uniquement réactive » (162). Je ne conserverai pas ce critère, et considérerai une réponse à une question, par exemple, comme un vrai tour de parole.

---

[75] *Termes et concepts pour l'analyse du discours,* Détrie, Siblot, Verine (éds.), entrée « Intervention ».

L'acte de langage est « la plus petite unité monologale constituant l'intervention » (Moeschler, 1985 : 81) : c'est donc l'unité de base de l'interaction, à partir de laquelle toute la structure hiérarchique se développe.

> Les actes de langage constituent manifestement l'épine dorsale de la conversation […]. Les actes de langage, et tout particulièrement les actes directeurs, non seulement y forment la base d'une conversation, ce sont ses composants ultimes, mais ils surdéterminent également les autres composants : interventions et échanges (Trognon, 1989 : 138).

L'organisation en rangs permet d'appréhender l'imbrication des phénomènes discursifs et de comprendre la dynamique de l'interaction. L'ensemble de ces unités est donc important pour saisir le fonctionnement de l'interaction dans sa globalité, et la question de l'enchaînement en particulier.

Les différentes unités interactives présentées, si elles obéissent à des règles différentes, doivent être le plus souvent mobilisées conjointement. Le concept d'échange est ainsi lié à l'alternance des tours de parole :

> pour les paires adjacentes, on a une règle spéciale qui dit : si un énoncé produit est une première partie de paire, alors sur sa première complétude possible, le locuteur doit s'arrêter et, si quelqu'un a été sélectionné, alors il doit parler. Donc, si vous êtes un destinataire possible d'une question, par exemple, vous pouvez accompagner la première complétude possible et savoir que quand elle se produit, le locuteur s'arrêtera et vous pourrez commencer en toute sécurité (Sacks, 1992-II [Spring 1972] : 527, ma traduction[76]).

Pour autant, le changement de locuteur et la présence d'un tour de parole ne signifient pas que l'échange est complété. L'alternance peut être respectée, mais non la paire adjacente. Les deux principes interactionnels peuvent donc donner lieu à deux catégories distinctes de ratés.

Bilan

Le fonctionnement de l'interaction correspond à un fonctionnement idéal. S'il n'est pas respecté systématiquement de façon rigoureuse, on ne peut nier que les interactions suivent globalement les différentes règles présentées. Ainsi sans ces principes élémentaires, l'échange ne serait pas possible. L'intercompréhension est dépendante de cet ordre sous-jacent, que les interactants connaissent de façon intuitive et qu'ils respectent sans y penser. Le fonctionnement interactionnel donne un cadre à partir duquel toute interaction peut être analysée, décortiquée, ordonnée, afin de reconnaître les mécanismes discursifs qui s'y développent. C'est

[76] « For adjacency pairs you get a special rule which says : if an utterance that is being produced is a first pair part, then on its first possible completion the speaker should stop and, if somebody has been selected, then whoever has been selected should speak. So if you're a possible recipient of, e.g., a question, you can attend its first possible completion and know that when that occurs the speaker will stop and you can start safely ».

effectivement la connaissance de ces règles interactionnelles qui permettent de définir la notion de dysfonctionnement interactionnel.

2. La notion de dysfonctionnement interactionnel

Le « dysfonctionnement interactionnel » est la notion centrale de ce travail. Il s'agit de phénomènes discursifs transgressant une règle interactionnelle particulière. J'entends donc par ce concept tous les dysfonctionnements concernant le réglage entre les participants, relevant d'une mauvaise appréciation dans l'interaction même. Cela exclut donc tous les problèmes concernant la production discursive en elle-même, qui n'induisent que le rapport entre le locuteur et sa parole. Les dysfonctionnements interactionnels renvoient à la relation des interactants et la façon dont les deux gèrent ensemble leurs discours.

Les premières études sur la langue orale ont, dès le début, mis en valeur ses apparents ratés, en comparaison avec la langue écrite, ordonnée et claire :

> La parole de tous les jours […] n'est pas grammaticalement nette et rangée : elle apparaît en surface désorganisée et peu soignée. Cependant, on a estimé qu'il était prématuré de décider au préalable pour l'analyse quelles contributions étaient signifiantes et quelles étaient celles qui pouvaient être exclues de l'analyse. Tous les aspects de l'interaction – même ceux qui semblent à la première impression être routiniers, 'accidentels' ou non grammaticaux – doivent être considérés. Ce principe méthodologique se révèle profondément important : des études ultérieures ont découvert que même l'événement de discours le plus mineur et apparemment hors sujet peut être interactionnellement signifiant, et faire preuve d'une régularité au premier abord inimaginable (Wooffitt, 2005: 10-11, ma traduction[77]).

Ce travail se situe exactement dans cette optique et vise à montrer la régularité à laquelle obéissent les dysfonctionnements interactionnels, et à préciser les rôles qu'ils remplissent dans la production orale.

À partir de la définition du fonctionnement de l'interaction, on peut décliner la notion de dysfonctionnement interactionnel, que je divise en deux catégories : les ratés du système des tours (2.1.) et les enchaînements non pertinents (2.2.).

2.1 Les ratés du système des tours

Les « ratés du système des tours » (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 172) renvoient à la transgression du principe d'alternance des tours de parole (1.1.2.). Ils ont été

[77] « Everyday speech […] is not grammatically neat and tidy, but appears on the surface to be disorganised and messy. However, it was felt that it would be premature to decide prior to analysis which contributions were significant and which could be excluded from analysis. All aspects of interaction – even those that seem on first inspection to be routine, 'accidental', or ungrammatical – had to be considered. This methodological principle transpired to be profoundly important : subsequent studies discovered that even the most minor or apparently irrelevant speech events may be interactionally significant, and exhibit a previously unimagined orderliness ».

étudiés par de nombreux chercheurs et font l'objet d'une abondante litterature[78]. Mais ce que les auteurs appellent « overlap » et « interruption » (la majorité de ces articles sont en langue anglaise) ne correspond pas exactement à ce que j'entends, à la suite des interactionnistes français, par « chevauchement » et « interruption ». De plus, pour beaucoup d'entre eux, si le phénomène obéit à une visée coopérative, il n'est alors plus considéré comme un dysfonctionnement. Or pour ma part, le dysfonctionnement ne signifie pas nécessairement une crise au niveau de la relation, il s'agit simplement d'un procédé pouvant obéir à des visées différentes. Pour ces raisons, je ne peux appliquer directement et systématiquement les cadres d'étude proposées par ces travaux, mais je m'en inspirerai pour construire mon propre modèle de classification des ratés du système des tours.

Le respect des règles relevant du principe d'alternance des tours permet que la parole soit partagée par les différents locuteurs, de façon successive et ininterrompue, et garantit la fluidité des échanges. Pour autant, ces règles « ne sont […] pas […] systématiques, mais probabilistes, c'est-à-dire représentant une tendance générale. Leur respect n'en est pas moins fondamental pour un déroulement harmonieux des interactions verbales » (Béal, 2001 : 363[79]). La bonne entente entre les participants est à la fois la cause et la conséquence du respect de ces règles. Mais, le fait de suivre ces règles obéit surtout à la nécessité d'être efficace : elles sont des « principes d'optimisation du rendement de la conversation » (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 164). Elles remplissent ce rôle parce qu'elles respectent non des principes sociaux et culturels, mais les limites cognitives de l'être humain.

> Les gens trouvent très difficile de parler et d'écouter simultanément, surtout quand le discours est relativement complexe, et donc, pour une efficacité raisonnable en conversation, il y a certains moyens d'allouer les tours de telle sorte que, sur une période limitée, une seule personne prenne la parole et se comporte essentiellement en locuteur tandis que l'autre personne se comporte essentiellement en auditeur, contribuant seulement brièvement pour fournir un support, un encouragement et une réaction (Beattie, 1982: 93, ma traduction[80]).

[78] Cf. notamment Jefferson, 1973, 1984 et 1986 ; Zimmerman et West, 1975 ; Ferguson, 1977 ; Bennett, 1981 ; Beattie, 1981 et 1982 ; Kennedy and Camden, 1983 ; Tannen, 1983 ; West et Zimmerman, 1983 ; Murray, 1985, 1987 et 1988 ; Murray et Covelli, 1988 ; Testa, 1988 ; Goldberg, 1990 ; Talbot, 1992 ; James et Clarke, 1993 ; Makri-Tsilipakou, 1994 ; Murata, 1994 ; Ng *et al*., 1995 ; Mondada, 2000a ; Schegloff, 2000 et 2001 ; Li, 2001 ; Guillot, 2005 ; Maroni *et al*., 2008 ; Béal, 2010 ; Constantin de Chanay et Kerbrat-Orecchioni, (soumis).

[79] *Termes et concepts pour l'analyse du discours,* Détrie, Siblot, Verine (éds.), entrée « Tour de parole ».

[80] « People find it very difficult to talk and listen simultaneously, especially when the speech is relatively complex, and therefore, for reasonable efficiency in conversation, there must be some means of allocating turns so that for some limited period one person alone holds the floor and acts

Pour qu'un énoncé soit compréhensible, il doit être achevé. Pour échanger il faut parler. Ces principes suivent avant tout l'optimisation de l'intercompréhension dans l'échange.

2.1.1 Classification des différents ratés

Le principe d'alternance des tours de parole se décline en trois règles (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 160-162) et à chacune de ces règles correspond un dysfonctionnement interactionnel. À partir des propriétés définies par Sacks, Schegloff et Jefferson (1974 : 700-701), on peut donc retenir les points suivants :

– la fonction locutrice doit être occupée successivement par les différents locuteurs, et doit être redistribuée après que chaque locuteur a achevé son tour de parole ;

– une seule personne parle à la fois ;

– mais il y a toujours une personne qui parle ou qui occupe la fonction émettrice.

Ce qui donne les dysfonctionnements suivants :

– l'interruption, lorsque un locuteur s'empare de la parole alors que le locuteur en place n'a pas fini son tour, qui transgresse la première règle.

– Le chevauchement, lorsque deux personnes – ou plus – parlent en même temps, qui transgresse la seconde règle.

– Le silence prolongé entre deux tours (ou gap), lorsque personne ne prend la parole, qui transgresse la dernière règle.

Je n'étudierai que les deux premiers dysfonctionnements, ayant trop peu d'occurrences pour analyser le dernier, que je vais d'abord présenter très rapidement.

L'interaction n'aime pas les silences. Pour cette raison, le locuteur en train de parler, s'il hésite ou ne trouve pas ses mots aura tendance, plutôt que de se taire, d'utiliser des phatiques (pour maintenir le contact verbal).

> Certains orateurs remplissent ainsi les périodes de latence cognitive, pourtant nécessaires à l'énonciation, car le moindre "temps mort" les insécurise. […] Ce besoin de sécurité consiste à remplir les blancs acoustiques par des demandes d'accusé de réception, telles que "hein ?, OK ?, d'accord ?", ou par des phonèmes sans signifié, que l'analyse conversationnelle qualifie de pauses sonores. […] Celles-ci servent à occulter les pauses silencieuses, soit à éviter les temps morts (Barrier, 1996 : 23).

Ces pauses intra-tour ne relèvent pas du principe d'alternance des tours. Mais l'insécurité du temps mort, dont parle Barrier, est aussi à l'œuvre pour les pauses inter-tours. Il faut distinguer le silence qui s'installe entre deux tours (le gap, et à

---

primarily as speaker and the other person acts primarily as listener, contributing only briefly to provide support, encouragement, and feedback ».

plus forte raison le « lapse ») de l'intervalle normal qui s'établit entre deux tours. Ce dernier dure en moyenne quelques dixièmes de secondes (et est sujet à variation interculturelle, cf. Kerbrat-Orecchioni, 1994 : 24-25) et participe au respect du principe d'alternance des tours (il respecte la « minimisation des silences et des chevauchements »). On a un dysfonctionnement interactionnel lorsque, au moment de l'alternance, personne ne prend la parole. Ce phénomène relève de la discontinuité dont Sacks, Schegloff et Jefferson parlent à propos de la propriété (11) :

> Les discontinuités se produisent lorsque, à une certaine place de transition pertinente, le locuteur en place s'arrête, aucun locuteur ne commence (ou continue), et l'espace de non-parole qui s'ensuit constitue lui-même plus qu'un silence – ce n'est plus un silence, mais un intervalle (1974: 714, ma traduction[81]).

Si les pauses intra-tours peuvent être remplies par plusieurs artifices, les pauses inter-tours, renvoyant à un abandon de la parole par les locuteurs présents, sont plus difficiles à gérer, sont d'autant plus perturbatrices. « Il convient d'éviter les trop longs silences, car ils risquent de trahir que l'on n'a rien en commun, ou que l'on est incapable de trouver quoi se dire » (Goffman, 1967/1974 : 35). Cependant, selon les genres du discours, la présence de ce dysfonctionnement est plus ou moins attendue. S'il n'est pas rare dans les conversations quotidiennes, il est très peu fréquent dans les discussions et dans les débats, *a fortiori* lorsqu'il est médiatisé. Pour cette raison, je n'ai que très peu d'occurrences dans mon corpus et ne peux faire une étude approfondie de ce dysfonctionnement. De plus, lorsqu'il s'agit de discours politiques, les silences sont le plus souvent travaillés et correspondent à des stratégies de communication[82] et non plus à un évitement de la parole.

L'interruption et le chevauchement, en revanche, sont très nombreux dans mon corpus, je peux donc les analyser plus précisément et ils feront chacun l'objet d'un chapitre particulier. Plusieurs auteurs ont tenté de proposer une classification des différents cas relevant de l'alternance des tours, et ont ainsi distingué l'interruption du chevauchement selon des critères plus ou moins complexes.

Tout d'abord, il faut citer le modèle de Zimmerman et West (1975, et West et Zimmerman, 1983), qui, les premiers, ont proposé de discriminer le chevauchement (*overlap*), l'interruption superficielle (*shallow interruption*) et l'interruption profonde (*deep interruption*) à partir d'un comptage des syllabes

[81] « Discontinuities occur when, at some transition-relevance place, a current speaker has stopped, no speaker starts (or continues), and the ensuing space of non-talk constitutes itself as more than a gap – not a gap, but a lapse ».

[82] Je renvoie ici à l'ouvrage de Duez, consacré à l'étude de *la pause dans la parole de l'homme politique*, qui revient sur les différentes fonctions du silence et montre comment le silence peut devenir symbole de pouvoir (149).

impliquées dans la parole simultanée. L'interruption est ainsi superficielle lorsque moins de deux syllabes sont en chevauchement, et elle est profonde lorsque plus de deux syllabes sont concernées par le chevauchement. Je ne retiens pas cet argument ici, et décide de compter le chevauchement à partir de la première syllabe impliquée ; l'interruption, n'étant pas pour moi obligatoirement liée à la parole simultanée, ne peut non plus relever de ce modèle. Face à cette proposition, fondée sur des critères objectifs, on trouve le modèle de Murray (1985) développé à partir des intentions et des jugements des participants. Cette approche est basée sur la notion de justice distributive (*distributive justice*) et implique des niveaux de sévérité, selon la violation des droits du locuteur. Ici donc la définition de l'interruption est fonctionnelle, par la prise en compte de ce que pensent les interactants. Enfin, le dernier modèle correspond à la classification proposée par Ferguson (1977, repris *in* Beattie, 1981 et 1982). Les interruptions et les chevauchements sont classés à partir de trois critères :

– la réussite du changement de tour (*attempted speaker-switch successful* : *yes/no*) ;

– la présence de parole simultanée (*simultaneous speech present* : *yes/no*) ;

– et la complétude de l'énoncé (*first speaker's utterance completion* : *yes/no*).

Ces trois critères permettent de définir chaque type de changement de locuteur : on peut ainsi distinguer le chevauchement (*overlap*), l'interruption simple (*simple interruption*), le changement de locuteur régulier (*smooth speaker-switch*), l'interruption silencieuse (*silent interruption*) et l'interruption interrompue (*butting-in interruption*). Cette classification est sans doute la plus aboutie. Cependant, elle ne correspond pas exactement à mes propres catégories. Ainsi, ce schéma est intitulé : « classification des interruptions et des changements de locuteurs réguliers » (*classification of interruptions and smooth speaker-switches*), l'interruption n'est donc pas considérée comme un type de dysfonctionnement particulier, mais comme le nom générique renvoyant à tous les dysfonctionnements[83].

Je me suis fortement inspiré de ce modèle, auquel j'ai apporté quelques modification de façon à pourvoir caractériser l'ensemble des cas d'interruption et de chevauchement que je soumettrai à l'analyse. Je ne parle plus de réussite ou de non-réussite du changement de locuteur, mais de « passation de la parole de L1 à L2 » ou de « conservation de la parole par L1 ». J'ajoute le critère de l'unité *tour de parole* : est-ce que la production de L2 correspond à un tour de parole ou non ?. J'ajoute aussi le critère de la place où L2 intervient dans le discours de L1 : est-ce que cette place correspond à une TRP ou non ? Je reprends à Ferguson le

[83] C'est-à-dire à « toute déviation d'un changement de locuteur régulier » (« any deviation from a smooth speaker switch », Ferguson, 1977).

critère de la présence ou non de chevauchement et celui de la complétude de l'énoncé de L1. J'ajoute à ce dernier critère la question de la complétude de l'énoncé de L2. L'ensemble de ces critères me permet de distinguer 13 cas différents (que je nommerai à partir de mes propres choix nominatifs) d'enchaînements réguliers et de dysfonctionnements, volontaires et involontaires, comme le montre le schéma 1 ci-dessous[84] :

[84] Cf. aussi Tome II, Annexes, 1.1.

<table>
<tr><td colspan="12">L1 parle… L2 intervient</td></tr>
<tr><td colspan="6">Et prend la parole (il y a alternance des tours)</td><td colspan="6">Et rend la parole à L1 sans qu'il y ait alternance des tours</td></tr>
<tr><td colspan="6">en produisant un tour de parole</td><td colspan="4">Après avoir produit un tour de parole</td><td colspan="2">Après n'avoir pas produit un tour de parole</td></tr>
<tr><td colspan="3">A une TRP</td><td colspan="3">A une non-TRP</td><td colspan="2">A une TRP (L1 continue son tour après la TRP)</td><td colspan="2">A une non-TRP (L1 continue son tour après</td><td colspan="2">A une TRP ou non</td></tr>
<tr><td colspan="2">Sans chevauchement (L1 s'arrête à la TRP)</td><td colspan="2">Avec chevauchement (L1 continue son tour après la TRP)</td><td>Sans chevauchement (L1</td><td colspan="2">Avec chevauchement (L1 continue son tour après l'intervention</td><td colspan="4">Avec chevauchement</td><td>Sans chevauchement</td><td>Avec chevauchement</td></tr>
<tr><td>L1 a fini</td><td>L1 n'a pas fini</td><td>L1 finit</td><td>L1 ne finit pas</td><td>L1 ne finit pas</td><td>L1 finit</td><td>L1 ne finit pas</td><td>L2 finit</td><td>L2 ne finit pas</td><td>L2 finit</td><td>L2 ne finit pas</td><td>L2 finit</td><td>L2 finit</td></tr>
<tr><td>Enchaînement régulier</td><td>Interruption nette dysfonctionnement involontaire</td><td>Chevauchement simple dysfonctionnement involontaire</td><td>Interruption avec chevauchement dysfonctionnement involont</td><td>Interruption nette dysfonctionnement volontaire</td><td>Chevauchement simple dysfonctionnement volontaire</td><td>Interruption avec chevauchement dysfonctionnement volontaire</td><td>Énoncé achevé en chevauchement dysfonctionnement</td><td>Énoncé inachevé en chevauchement dysfonctionnement</td><td>Énoncé achevé en chevauchement dysfonctionnement</td><td>Énoncé inachevé en chevauchement dysfonctionnement</td><td>Prise de parole achevée sans chevauchement pas de dysfonct</td><td>Prise de parole achevée avec chevauchement pas de dysfonct</td></tr>
</table>

Schéma 1 : Classification des différents cas d'intervention de L2 par rapport à la parole de L1

À partir de ce classement des différentes occurrences, je présente les deux ratés du système des tours étudiés : le chevauchement et l'interruption.

2.1.2 Le chevauchement

Je définis ce dysfonctionnement de manière très simple : chaque fois que deux personnes – ou plus – parlent en même temps, même sur un temps très court, il y a chevauchement.

Il existe trois types de chevauchement :

– le chevauchement avec passation de parole ;

– le chevauchement avec conservation de la parole ;

– et le chevauchement de début de tour (cas un peu à part que je préciserai infra)[85].

Le fait que L2 produise ou non un tour de parole induit qu'il y ait ou non dysfonctionnement :

– Si L2 ne produit pas un vrai tour de parole (mais un régulateur, par exemple), il n'y a pas alternance des tours, et pas de volonté de la part de L2 de prendre la parole à L1. Ces cas de chevauchement ne sont pas considérés comme des dysfonctionnements.

– Si L2 produit un tour de parole, il peut intervenir à une TRP ou à une non-TRP : dans le premier cas, on parle de dysfonctionnement involontaire, dans le second cas, on parle de dysfonctionnement volontaire (délibéré).

Enfin, la question de la complétude de l'unité intervient en dernier ressort.

Dans le cas où il y a passation de parole :

– si l'énoncé de L1 n'est pas complet, il y a interruption de son discours (qui se produit donc au bout d'un chevauchement de parole plus ou moins long) ;

– si L1 finit son énoncé, il y a chevauchement simple, c'est-à-dire que L2 commence son tour en même temps que L1 finit le sien. Ce type de chevauchement peut être très court (s'il commence à la fin du tour, à un point de pré-complétude (*pre-completion point*), ou au contraire beaucoup plus long si le chevauchement commence en début ou milieu de tour.

Dans le cas où L1 conserve la parole après un chevauchement de L2, on s'intéressera plus particulièrement à la complétude du tour de L2 :

– si L2 achève son tour de parole en chevauchement, il y a un énoncé achevé en chevauchement ;

– si L2 n'achève pas son tour de parole, il y a un énoncé inachevé en chevauchement, avec auto-interruption[86] de L2.

---

[85] Chez André-Larochebouvy (1984 : 133-135), ces trois catégories sont appelées respectivement « chevauchement », « réplique inachevée » et « parole simultanée ».

[86] Sur ces phénomènes d'auto-interruption, cf. Sacks (1992 [Winter 1967] : 526) : la résolution d'un chevauchement passe parfois par la production d'un énoncé non grammatical, l'inachèvement du tour est alors imposé par le contexte. Cf. aussi Sacks, Schegloff et Jefferson (1974 : 723) : la

Tous ces cas de chevauchement se déroulent en cas d'intervention de L2 dans la parole de L1, mais ils peuvent aussi concerner d'autres locuteurs selon le même schéma : on peut ainsi avoir une intervention de L3 sur un discours déjà en chevauchement entre L1 et L2, et l'analyser selon les mêmes critères. À un chevauchement, peut ainsi se greffer un second chevauchement, parfois (mais c'est plus rare) davantage. Plus il y a de locuteurs impliqués dans l'échange, plus le dysfonctionnement se complexifie.

Le troisième type de chevauchement implique au moins trois locuteurs : il se produit lorsque deux successeurs possibles prennent la parole à une TRP, on a alors un chevauchement de début de tour. On peut distinguer deux cas différents, selon que le chevauchement est suivi d'une conservation de la parole par un des deux locuteurs impliqués dans le chevauchement, ou qu'il est suivi d'une alternance des tours avec un autre locuteur. C'est ce que montre le schéma 2 ci-dessous :

<table>
<tr><td colspan="3">L1 s'arrête de parler à une TRP</td></tr>
<tr><td>L2 prend la parole seul</td><td colspan="2">L2 et L3 prennent la parole en même temps</td></tr>
<tr><td>Enchaînement régulier</td><td>L2 (ou L3) s'arrête
L3 (ou L2) conserve la parole
⇩
Chevauchement de début de tour avec cession de la parole (dysfonctionnement involontaire)</td><td>L2 et L3 s'arrêtent en même temps
⇩
Chevauchement de début de tour synchronisé (dysfonctionnement involontaire)</td></tr>
</table>

Schéma 2 : Les chevauchements de début de tour

Ce dysfonctionnement est involontaire dans le cas où L1 ne s'est pas adressé à L2 ou à L3 en particulier : les deux locuteurs sont tous les deux légitimes pour prendre la parole. En revanche, si L1 s'est adressé à l'un des deux, le locuteur désigné est l'auteur d'un dysfonctionnement involontaire, alors que l'autre locuteur est l'auteur d'un dysfonctionnement volontaire.

réparation d'un chevauchement implique une procédure elle-même dysfonctionnelle, à savoir l'arrêt du tour avant son achèvement.

De façon plus générale, selon que le chevauchement est involontaire ou délibéré, il faudra l'analyser différemment. Il peut être provoqué simplement par une erreur d'appréciation concernant la complétude de l'énoncé précédent, et donc de la place transitionnelle, ou par le fait que L1, après avoir produit des signaux de fin de tour, décide finalement de poursuivre son discours. Toutefois, L2 peut aussi intervenir délibérément alors que L1 n'a pas achevé son tour et n'a produit aucun signal de fin de tour. Dans ce cas, il y a réellement, de la part de L2, une volonté de parler en même temps que l'autre (pour lui prendre la parole ou non). Il apparaît donc que la production de chevauchements (et dans un second temps, l'analyse de ces phénomènes) est intimement liée aux questions de complétude et de place transitionnelle.

> Décider si un chevauchement défie ou ne défie pas le droit d'achever son tour du locuteur en place, tient […] aux notions de complétude et de projection de fin de tour et dépend de la représentation des TCUs et des TRPs. […] Cela est très complexe et demande une analyse qualitative fermée et minutieuse des données transcrites de façon détaillée (Guillot, 2005: 31, ma traduction[87]).

S'il n'est pas toujours facile de catégoriser un chevauchement, l'analyste peut s'aider de la résolution du dysfonctionnement, afin de déterminer à quel point c'est un acte intentionnel. Ainsi, un chevauchement involontaire est le plus souvent résolu rapidement, et peut être accompagné d'excuses ; alors que le chevauchement volontaire peut durer plus longtemps, avec parfois un volume sonore croissant, jusqu'à ce qu'un des deux locuteurs cesse de parler. Mais il s'agit là de tendances, on peut en effet avoir un chevauchement volontaire court et rapidement résolu (L2 voulait ajouter quelque chose et il se tait après l'avoir fait), et un chevauchement involontaire qui donne lieu à une petite bataille pour la parole (L2 ne veut pas rendre la parole, même s'il sait qu'il ne l'a pas prise de façon régulière). Quel qu'il soit, et quelles que soient les intentions qui l'ont produit, le chevauchement peut être géré différemment par les personnes impliquées.

> Il existe des procédures de résolution pour assurer une bonne coordination formelle de la conversation :
>
> 1. un des locuteurs cesse en général très vite de parler ;
> 2. le locuteur qui a imposé son tour de parole répète la partie de son tour de parole qui a été obscurcie par le chevauchement dès qu'il est devenu locuteur unique ;
> 3. si aucun locuteur ne cesse immédiatement de parler, un système de compétition se met en place où l'un cherche à dominer l'autre (syllabe après syllabe) en parlant plus fort, en ralentissant son débit, en allongeant les voyelles, etc. (Bange, 1992 : 36).

[87] « Deciding whether an overlap is or is not a challenge to a speaker's right to complete a turn, hangs […] on notions of completeness and end-of-turn projectability, and is contingent on the characterization of TCUs and TRPs. […] It is very complex, and requires close and painstaking qualitative analysis of comprehensively transcribed data ».

La résolution d'un chevauchement peut ainsi nous apprendre beaucoup sur les motivations qui sont à son origine. Pour autant un chevauchement – même le plus vindicatif – ne peut durer très longtemps. On estime généralement sa durée maximale à plusieurs secondes (cinq selon Cosnier et Brossard, 1984 : 18), mais il existe aussi des passages très denses en chevauchements, et même s'ils ne durent, individuellement, que quelques secondes, ils paraissent très longs et très pesants. Je reviendrai sur la question du chevauchement dans le chapitre IV.

2.1.3 L'interruption

Il existe deux types d'interruption[88] :

– l'interruption nette
– et l'interruption avec chevauchement.

Pour beaucoup de chercheurs anglophones, l'interruption (*interruption*) est entendue comme « interruption avec chevauchement » et il ne traite pas de l'interruption nette. Selon cette approche, l'interruption est un cas particulier de chevauchement. Ce qui peut amener les chercheurs à se poser la question « quand un chevauchement n'est pas une interruption ? » (« when is an overlap not an interruption ? », titre de l'article de Tannen, 1983), ou encore à affirmer : « tous les chevauchements ne constituent pas des interruptions » (« Not all overlap constitutes interruption », Lerner, 1989: 171). Certains chercheurs, comme James et Clarke, envisagent tout de même le cas de l'interruption nette :

> Bien que les interruptions soient normalement considérées comme impliquant de la parole simultanée, un énoncé peut accomplir les mêmes types de fonctions qu'une interruption sans que de la parole simultanée soit vraiment produite ; par exemple, le locuteur interrompant peut commencer à parler immédiatement lorsque le locuteur interrompu termine sa phrase par un mot au milieu de son tour, et le locuteur interrompu peut par conséquent cesser de parler en renonçant au tour (1993: 237, ma traduction[89]).

En distinguant l'interruption de l'interruption sans chevauchement (*interruption without simultaneous speech*), elles reprennent par là même le présupposé selon lequel l'interruption de base est une interruption avec chevauchement. Pour Oléron (1987 : 266), en revanche, le nom *interruption* ne renvoie qu'aux interruptions nettes (« l'intervenant profite d'une pause, même virtuelle, pour prendre pour une durée plus ou moins longue la parole que l'autre abandonne ») et il réserve le terme *obstruction* pour les interruptions avec

[88] L'interruption dont il est question ici est bien entendu l'hétéro-interruption, imputable à l'action d'un tiers, qu'il faut distinguer de l'auto-interruption (inachèvement dont n'est responsable que le locuteur), qui ne constitue pas un dysfonctionnement interactionnel en soi.

[89] « while interruptions are normally thought of as involving simultaneous talk, an utterance may perform the same types of function as an interruption without simultaneous speech actually occurring ; for example, the interruptor may begin to speak immediately upon the interruptee's completing the utterance of a word while in midturn, and the interruptee may consequently cease speaking an relinquish the turn ».

chevauchement (« un des intervenants prend et garde la parole pendant que l'autre continue à s'exprimer »). Enfin, j'ai déjà évoqué la distinction de Ferguson (1977), reprise par Beattie (1982), qui propose de parler d'interruption silencieuse (*silent interruption*) pour l'interruption nette, et d'interruption simple (*simple interruption*) pour les interruptions avec chevauchement. Je préfère pour ma part qualifier l'interruption selon la netteté de sa production. De plus, le fait de parler d'« interruption avec chevauchement » permet de mettre en avant la conjugaison des deux dysfonctionnements, et donc de les traiter de façon conjointe.

Certains chercheurs[90] distinguent les interruptions réussies (*successful interruptions*) des interruptions non réussies (*unsuccessful interruptions*), mais cette opposition ne correspond pas à la définition donnée *supra* de l'interruption. En effet, le phénomène interruptif renvoie à l'inachèvement d'un énoncé, on imagine difficilement un inachèvement non réussi. Selon moi il n'y a d'interruptions que réussies, sinon il ne s'agit pas d'interruptions à proprement parler (de tentatives d'interruptions, peut-être, mais qui ne peuvent avoir la même appellation). La plupart des interruptions non réussies relèvent en fait du chevauchement, elles seront donc traitées comme telles.

Pour reprendre le schéma, l'interruption induit qu'il y ait alternance des tours (L2 prend la parole à L1 et produit inévitablement un tour de parole), alors que L1 n'a pas fini son tour de parole. L'interruption peut être ou non accompagnée d'un chevauchement de paroles :

– si L2 commence à parler lors d'une pause intradiscursive de l'énoncé de L1 et que celui-ci renonce à poursuivre, il y a une interruption nette.

– Si L2 commence à parler alors que L1 est en train de parler, il y a alors interruption avec chevauchement (qui peut être plus ou moins long).

L'interruption peut être un dysfonctionnement volontaire ou involontaire :

– Si L2 commence à parler à ce qu'il considère comme une TRP, alors que L1 continue à parler ensuite ou montre qu'il veut le faire, l'interruption est considérée comme involontaire (L2 a mal apprécié la place transitionnelle).

– Si L2 commence à parler à une non-TRP, alors le dysfonctionnement, quelles que soient ses raisons, est délibéré : L1 n'a manifestement pas fini de parler.

Cette dernière distinction permet de préciser que le critère de la complétude de l'énoncé de L1 n'intervient qu'au moment où L1 abandonne son tour et non au moment où L2 intervient. Ainsi, quand L2 commence à parler à une TRP potentielle, l'énoncé de L1 est achevé, même si ce dernier continue tout de même à parler (la TCU est complète, mais pas le tour).

[90] Cf. Li (2001 : 268), Beattie (1982: 95-96) et Goldberg (1990: 884).

Cela permet aussi d'invalider l'idée selon laquelle les chevauchements se produisent à une TRP (et sont par là involontaires) alors que les interruptions se produisent à une non-TRP (et sont alors délibérées). Depuis la distinction de Levinson (1983) entre chevauchement involontaire (*inadvertent overlap*) et interruption transgressive (*violative interruption*), on retrouve dans de nombreux travaux ce partage des deux phénomènes selon une connotation positive *vs* négative. Ainsi, Murata propose de « regarder les interruptions comme des actions intentionnelles d'interrompre les énoncés des partenaires conversationnels à une non-TRP, alors que les chevauchements sont considérés comme des infractions non intentionnelles » (1994: 386, ma traduction[91]). Au contraire, j'ai montré qu'il pouvait y avoir des interruptions et des chevauchements se produisant chacun à une TRP et à une non-TRP : les deux phénomènes peuvent donc être involontaires et délibérés. Selon ces deux possibilités, L2 pourra juger sa prise de parole comme étant plus ou moins légitime et se montrer plus ou moins vindicatif. L'interruption est donc, elle aussi, intimement liée aux questions de complétude et de place transitionnelle.

Si la définition de ce dysfonctionnement est simple – chaque fois qu'un locuteur s'empare de la parole alors que le locuteur en place n'a pas achevé son tour –, son application s'avère, elle, plus délicate. En effet, il n'est pas toujours évident de déterminer si un énoncé est achevé ou non, si le locuteur interrompu le considère comme achevé ou non et s'il a ou non l'impression d'avoir été interrompu. Il est effectivement nécessaire de prendre en compte la façon dont les participants évaluent ce dysfonctionnement, mais cette évaluation n'est pas toujours accessible à l'analyste. On peut l'analyser à partir de commentaires métadiscursifs – lorsqu'elle est explicitement formulée – ou grâce à des indices spécifiques – des mimiques, des gestes, l'adoption d'attitudes particulières (le locuteur interrompu peut ensuite bouder, par exemple), etc. Cependant, on ne peut fonder une analyse linguistique sur la base de ce que pense L1 et de ce qu'envisage L2. Ces critères, ne pouvant être appréhendés de façon systématique, sont nécessairement reconstruits par l'analyste. « Strictement parlant, une interruption […] est une interruption […] selon si elle est perçue ou traitée comme une interruption ou non » (Guillot, 2005: 31, ma traduction[92]), mais analytiquement parlant, une interruption sera considérée comme telle si on a la preuve que le tour de L1 n'est pas achevé. On identifiera donc les interruptions en fonction de l'énoncé lui-même (troncation syntaxique, absence de signaux de fin de tour, etc.) et du cotexte immédiat (suite de l'énoncé dès que la parole est

[91] « [I shall] regard interruptions as intentional actions of interrupting the conversational partner's utterances at non-TRPs, whereas overlaps are regarded as unintentional infringements ».
[92] « Strictly speaking, an interruption […] is an interruption whether […] it is perceived or treated as an interruption or not ».

retrouvée, reproche explicite, etc.). Mais on pourra aussi se baser sur la teneur du discours interrompant, et faire entrer d'autres facteurs pouvant justifier ou expliquer le dysfonctionnement (la situation, le genre du discours, la relation entre les participants, les personnalités impliquées, etc.). L'interruption n'est donc jamais un objet donné : il s'agit nécessairement d'une construction de l'analyste, qui l'évalue au cas par cas. Pour cette raison, « l'interruption est […] plus ou moins incontestable ou douteuse » (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 173) et doit être justifiée, notamment dans les cas les plus litigieux, ce que je m'appliquerai à faire dans le chapitre V.

Les ratés du système des tours sont des phénomènes qui contrecarrent le principe d'alternance des tours de parole. Ils se situent donc à un niveau formel de la construction de l'échange. Leur présence pose des problèmes au niveau de l'achèvement des unités interactives, de l'intelligibilité des propos et de l'intercompréhension. Le chevauchement et l'interruption sont liés et correspondent à différentes manières pour un locuteur d'intervenir sur la parole d'un autre. Les deux phénomènes peuvent se réaliser séparément ou de façon conjointe, comme on le verra dans la seconde partie de ce travail.

2.2 Les enchaînements non pertinents

Les enchaînements non pertinents renvoient à la transgression du principe de pertinence conditionnelle (1.1.3.). Ils font l'objet d'études plus hétérogènes et dispersées que les ratés du système des tours. Si la question de l'échange tronqué est abordée par plusieurs chercheurs, celle de la pertinence de l'enchaînement reste le plus souvent floue.

Le principe de pertinence conditionnelle permet à l'interaction de progresser, et de garder une cohérence, construite par les différentes interventions des participants. Les règles qui régissent ce principe ne sont pas moins probabilistes que celles qui relèvent du principe d'alternance, et sont souvent sujettes à différentes appréciations. De plus, un enchaînement peut apparaître pertinent pour l'un et non pour l'autre, et certaines évolutions sont plus ou moins partagées. Avant d'aborder les dysfonctionnements en tant que tels, je parlerai de la notion de graduation de la contrainte exercée par la première partie de paire sur la seconde partie de paire. On verra que l'enchaînement n'obéit pas à une règle systématique, et qu'il faut bien souvent l'évaluer au cas par cas. Ensuite je présenterai deux types d'enchaînements non pertinents : l'échange tronqué (lorsque l'intervention réactive est absente ou remplacée par une autre intervention initiative) et la non-pertinence de l'intervention réactive (lorsque l'intervention réactive est bien présente mais ne correspond pas à l'intervention

initiative ou n'apporte aucune information nouvelle et enraye par là la progression de l'interaction)[93].

2.2.1 Graduation de la contrainte

> Chaque fois que des personnes se parlent, on peut entendre des questions et des réponses. Ces deux types d'énonciations se réalisent en des points différents de la "séquence". En effet, quel que soit le contenu de leurs questions, les questionneurs doivent s'orienter vers ce qui se trouve immédiatement en avant d'eux, vers ce qui va venir, dont ils dépendent ; les répondeurs, au contraire, doivent s'orienter vers ce qui vient d'être dit, ils regardent en arrière, non vers l'avant (Goffman, 1981/1987 : 11).

La relation entre la question et la réponse, présentée ici par Goffman, est une relation contraignante qui obéit au principe de pertinence conditionnelle. Il élargit donc son propos en parlant non plus de question et de réponse, qui caractérise un échange particulier, mais de « "déclaration" comme étant un mouvement caractérisé par le fait d'être dirigé vers quelque chose comme une réponse à sa suite » (*ibid.* : 31) et de « "réplique" comme étant un mouvement caractérisé par le fait d'être perçu comme répondant d'une quelconque façon à un point précédemment soulevé » (*ibid.*). Je ne reprends pas ici cette terminologie (et préfère parler de première et deuxième partie de paire, ou encore d'intervention initiative et réactive), mais bien la relation décrite, qui permet de former un échange.

Dans une paire adjacente, nous l'avons vu *supra*, le premier tour exerce sur le second une certaine contrainte. La question est ici de savoir de quelle nature est cette contrainte, et comment on peut l'évaluer. Autrement dit :

> combien y a-t-il de façons de répondre à une question ? Selon la forme de la question, sa place dans le texte, les attentes qu'elle représente pour le questionné, peut-on préciser les conditions d'apparition d'une "réponse adaptée" ? Peut-on faire le tour des modes d'enchaînement ? Quand le dialogue aboutit-il à un résultat inattendu ou au contraire quand la fin est-elle inscrite dans le début ? (François, 1990 : 7).

Ce questionnement implique des éléments de nature variée, à la fois thématique, syntaxique, pragmatique, situationnelle, etc. Et c'est la conjonction de ces différents éléments qui rend l'enchaînement pertinent, et la réponse ne sera appropriée qu'en fonction de ceux-là. Il n'y a pas de règles absolues et systématiques pour régir le principe de pertinence conditionnelle, mais des règles adaptables et fonctionnelles.

La contrainte s'exerçant au niveau de la séquence, Moeschler parle de « contraintes séquentielles », qu'il qualifie de

[93] Ces catégories ont été développées à partir d'un travail antérieur (2006) et mises à l'épreuve de corpus appartenant à des genres du discours différents.

> conditions de satisfaction, ou de façon plus précise de conditions d'emploi cotextuelles […]. Ces conditions déterminent le degré d'appropriation cotextuelle d'un constituant, i.e. le type de relations entretenues avec les constituants adjacents. Ces conditions permettent ainsi de déterminer le degré de bonne formation séquentielle, i.e. le caractère cohérent et cohésif de la séquence conversationnelle (1985 : 115).

J'ajouterai à l'appropriation cotextuelle, l'appropriation contextuelle, tant il est vrai qu'on ne peut dissocier un discours de l'environnement dans lequel il est produit. Une réponse peut être linguistiquement non adaptée à l'intervention précédente, mais trouver tout son sens dans la situation dans laquelle elle est donnée.

La question de la pertinence de l'enchaînement ne suit pas un raisonnement binaire, qui opposerait une réponse pertinente à une réponse non-pertinente. Il faut considérer cette contrainte sur une échelle graduée : il existe différents degrés pour évaluer l'emprise d'une paire sur l'autre.

> Dire qu'une intervention donnée possède un caractère plus ou moins contraignant sur la suite, c'est donc admettre qu'elle crée une attente plus ou moins forte d'un enchaînement réactif. Mais c'est aussi considérer que le paradigme des enchaînements possibles est selon le cas plus ou moins ouvert : la plupart des interventions autorisent un large choix dans un ensemble de possibilités acceptables […], quand d'autres sont de ce point de vue beaucoup moins tolérantes (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 203).

Selon la première intervention, la seconde sera plus ou moins contrainte et la marge de manœuvre du locuteur plus ou moins confortable. L'éventail des possibilités ne correspond guère à des cadres bien définis, pour autant, on peut tenter une certaine classification. Bouchard distingue ainsi les premières parties de paire contraignantes et non-contraignantes (1987 : 77). La première catégorie renvoie à la question qui nécessite une réponse ou à la consigne qui nécessite une réaction ; la seconde catégorie renvoie notamment à la « prise de parole informative […], dans la mesure où elle n'impose pas d'obligations particulières à la prise de parole suivante » (*ibid.*). Selon la nature de la première paire, on peut donc savoir si elle demande une réponse plus ou moins spécifique. Mais on peut présenter la graduation de la contrainte à partir du point de vue inverse, en partant de la seconde partie de paire.

> Par rapport à une prise de parole précédente elles peuvent être :
> - en dépendance totale. C'est le cas des pro-phrases de prise en compte et d'évaluation, qui ne sont en quelque sorte que le « modus » d'un « dictum » se trouvant dans la prise de parole précédente ;
> - contraintes, comme une réponse par rapport à une question ou une réaction par rapport à une consigne ;
> - reliées (par l'intermédiaire d'un articulateur ou de termes anaphoriques). C'est le cas des enchaînements d'arguments ou de contre-arguments dans une conversation polémique, ou plus simplement d'un commentaire suivant une information préalable de l'autre interlocuteur (*ibid.*).

Ces trois catégories renvoient à des niveaux différents d'exigence : le non-respect du principe de pertinence conditionnelle est beaucoup plus visible dans le premier cas que dans le second. La troncation d'un échange de salutation, par exemple, est particulièrement manifeste et mal perçue, alors qu'un enchaînement non-thématique dans une conversation est davantage toléré. Pour autant, même l'intervention la moins contraignante a une influence sur la prise de parole suivante en particulier, et sur la suite de l'interaction en général. Pour illustrer cette idée, on peut « reprendre l'analogie du jeu, dans tout jeu interpersonnel […] un "coup" modifie la configuration actuelle du jeu, restreint les possibilités qui restent désormais ouvertes et altère par là le cours du jeu » (Watzlawick, Beavin et Jackson, 1967/1972 : 133). Cette relation entre les différentes interventions est nécessaire pour la progression de l'échange, mais aussi pour la cohésion globale de l'interaction. Ce qui se passe au niveau local joue aussi au niveau plus général. L'effet « entonnoir » qui régit la construction de l'échange, joue aussi dans la construction des séquences : « dans une séquence de communication, tout échange de messages restreint le nombre d'échanges suivants possibles » (*ibid.* : 132). En somme, au début d'une interaction, les possibilités sont maximales (bornées seulement par les facteurs extérieurs, génériques, situationnels, personnels) et s'amenuisent au fur et à mesure de la progression de l'interaction.

Enfin, il faut noter qu'il existe deux types de contrainte exercée par la première partie de paire sur la seconde : la pertinence de l'enchaînement et l'attente particulière du premier locuteur sur le second. Il y a donc deux niveaux d'adéquation : l'adéquation séquentielle (le tout forme un ensemble cohérent) et l'adéquation interpersonnelle (le tout forme un ensemble satisfaisant pour les deux parties impliquées). Ces deux niveaux ne peuvent être étudiés sur le même plan. Le premier nécessite une analyse discursive des constituants eux-mêmes, quand le second ne peut être analysé qu'au moyen des commentaires des participants ou de leurs questions de relance pour en savoir plus) lorsqu'il y en a. Ainsi, l'analyse de la (non-)pertinence de l'enchaînement est basée conjointement sur ces deux plans, et nous verrons notamment les cas où ils coïncident, des cas où ils s'opposent.

2.2.2 Troncation de l'échange

L'analyse se situe ici à un niveau purement formel de la construction interactionnelle. L'absence d'intervention réactive contrecarre le principe de la paire adjacente sur le plan de sa construction même : l'enchaînement est pragmatiquement non pertinent. Ce n'est plus l'intervention qui est tronquée comme pour l'interruption, mais l'échange. On pourrait ainsi opposer l'« interruption du tour » à l'« interruption de la paire adjacente ». Il existe deux types d'échanges tronqués. Le premier est marqué par le fait qu'une intervention initiative reste isolée, le second par la réduplication de cette intervention.

a) Intervention initiative isolée

Ce dysfonctionnement ne concerne pas les fausses questions, notamment les questions rhétoriques et les « questions introductives, [qui] ne réclame[nt] aucune réponse de l'interlocuteur car c'est le locuteur lui-même qui fait suivre directement la réponse » (Quillard, 2001 : 60). Ces fausses questions sont des « non-demandes » (*ibid.*), elles sont surtout utilisées pour leur valeur expressive et leur rôle dans la construction de l'argumentation (en se posant à soi-même la question qu'un interlocuteur aurait pu poser). De la même manière, la multiplication des interrogations à l'intérieur d'une même intervention ne relève pas du dysfonctionnement, leur caractère interrogatif étant fortement amoindri par cette place non prédestinée.

Ce dysfonctionnement transgresse la règle selon laquelle une première partie de paire appelle nécessairement une seconde partie.

> L'occurrence d'un premier segment dans une séquence, comme une question, établit la pertinence d'un second point par rapport à lui, avec l'effet que non seulement une réponse mais aussi l'absence de cette réponse sont considérées comme des événements visibles par les participants (Goodwin, 1980: 281, ma traduction[94]).

Refuser de répondre (du moins de réagir) à une question est un dysfonctionnement particulièrement manifeste, « une provocation quasi "prodigieuse" » (Kerbrat-Orecchioni, 2001/2005 : 92). Pour autant, il faudra le traiter au cas par cas, et chercher pour chaque occurrence de quelle façon on peut expliquer cette non-réponse :

> le refus de réponse [a] besoin d'être justifié. Faute de quoi, il risque d'apparaître comme incapacité, ignorance de l'objet de la question, absence d'esprit de répartie, mépris pour le questionneur et/ou l'auditoire. Cependant, dans certains cas, [le répondant] peut se dispenser d'assortir son refus de justifications explicites parce qu'une justification implicite est perceptible, ne serait-ce que confusément par l'auditoire – et peut être développée par l'exégète (Oléron, 1987 : 272).

Il faut donc analyser ce dysfonctionnement en prenant en compte à la fois le cotexte, qui peut éclairer l'absence de réponse, et le contexte, qui peut lui aussi apporter des éléments explicatifs. Une intervention peut être isolée pour diverses raisons. Pour Vion, « un tel comportement […] caractérise soit une inattention de l'interlocuteur, soit une relation violemment conflictuelle » (1992 : 167) : en effet, dans un dilogue, la non-réponse est le plus souvent délibérée ; mais dans le cas d'un polylogue, elle peut aussi être due à une mauvaise place (première partie de paire au milieu d'un autre échange, par exemple) et témoigner d'une mauvaise gestion du partage de la parole.

[94] « The occurrence of a first item in a sequence, such as a summons, establishes the relevance of a next item to it, with the effect that not only an answer but also the absence of such an answer can be oriented to as a noticeable event by participants ».

b) Intervention initiative en substitution de l'intervention réactive attendue

Il arrive qu'une intervention initiative réponde à une autre intervention initiative. L'auteur de la seconde intervention initiative peut ainsi éviter de répondre à la première. Ce procédé peut obéir à une visée polémique ou, plus simplement, il peut servir à gagner du temps :

> on peut […] considérer ce type de question comme une stratégie du locuteur qui se donne ainsi le temps de réfléchir avant de répondre, qui essaie de ne pas se soumettre à un rythme de questions trop rapide, […] ce faisant, il tente de diminuer le "pouvoir" de l'intervieweur (Bautier-Castaing, 1990 : 263).

En somme, celui qui pose les questions est en position de force, en ce qu'il contraint l'interlocuteur à répondre. La question « est stratégie d'évitement ou de reprise de pouvoir quand elle se trouve utilisée elle-même en réponse, selon le vieux précepte que la sagesse rabbinique de tradition orale enseigne au juif soumis à la question » (Hagège, 1985 : 313). En étant intimement lié aux questions de pouvoir, ce procédé est souvent utilisé par les hommes politiques : la « question-écho » fait partie des « stratégies mises en œuvre par les leaders des partis » (Barrier, 1996 : 43).

Pour analyser ce dysfonctionnement, il faut prendre en considération les différentes éléments disponibles à même de l'expliquer, qu'il s'agisse d'éléments discursifs, d'éléments situationnels, et d'éléments permettent d'interpréter les rapports de pouvoir en présence. Il est donc « nécessaire de ne pas considérer les éléments du discours de façon isolée mais dans leurs interrelations et interactions qui leur confèrent leur signification » (Bautier-Castaing, 1990 : 263-264). Ce travail est important pour ne pas confondre, par exemple, le dysfonctionnement avec l'enchâssement d'un second échange dans un premier échange, selon le schéma suivant[95] :

L1 : Intervention initiative de l'échange 1
L2 : Intervention initiative de l'échange 2
L1 : Intervention réactive de l'échange 2
L2 : Intervention réactive de l'échange 1

Si l'enchaînement n'est effectivement pas pertinent entre les deux premières interventions, il l'est au regard de l'échange global. Il ne s'agit donc pas d'un dysfonctionnement, ce type d'enchaînement contribuant au contraire à un fonctionnement harmonieux et à une bonne intercompréhension. En effet, la seconde intervention initiative vise généralement à comprendre la première ou à demander des informations complémentaires, de façon à continuer l'interaction sur de bonnes bases.

[95] Cf. Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 245-249.

Enfin, il ne faut pas traiter comme échange tronqué tous les cas où deux interrogations se suivent. Ainsi une question (de type « pourquoi pas ? ») peut jouer le rôle d'intervention réactive. Si la question est la forme prototypique de l'intervention initiative, il ne faut pas appliquer cette correspondance de façon systématique dans l'analyse.

Ce type de dysfonctionnement – l'échange tronqué – peut avoir des causes très différentes, souvent explicitées par le contexte ou le cotexte. On peut l'imputer à l'ensemble des participants qui construisent l'interaction, mais le plus souvent, il témoigne d'une volonté particulière du destinataire de ne pas répondre ou d'enchaîner sur une autre question. Les genres où l'interaction est guidée n'autorisent pas, en règle générale, ce type de dysfonctionnement : l'invité peut difficilement ne pas répondre aux questions de l'intervieweur, ni relancer lui-même une question (comportement qui sort du cadre du genre du discours) ; en revanche, et c'est plus fréquent, il peut éviter de répondre en noyant sa réponse dans un flot de paroles, ou en louvoyant.

2.2.3 Non-pertinence de l'intervention réactive

Il y a de nombreux cas où l'intervention réactive est bien présente, mais sans combler l'attente mise en place par la première partie de la paire. L'enchaînement n'est pas pertinent sémantiquement, il contrecarre le système d'attente mis en place par l'intervention initiative. Ce type de dysfonctionnement soulève la question du respect des maximes conversationnelles, et plus particulièrement de la maxime de relation (*be relevant*), puisqu'il s'agit bien là de faire preuve d'à propos en réagissant à une intervention initiative. Mais il soulève aussi

> le problème plus général, et fort délicat, de l'exhaustivité de la réponse, c'est-à-dire de l'application à cette intervention réactive de la maxime de quantité : sans remettre en cause la validité générale des principes énoncés par Grice, il est certain que leur application est éminemment variable selon les cultures, les situations et les individus (Kerbrat-Orecchioni, 2001/2005 : 94).

On ne peut donc donner un cadre d'analyse absolu, applicable à toutes les situations, et à tous les genres du discours : on ne peut être pertinent que par rapport à un discours donné, à un moment donné, face à une personne particulière. Cependant, on peut dresser des tendances à partir de règles logiques qui découlent du principe de pertinence conditionnelle. Je distinguerai ainsi plusieurs types d'enchaînement non-pertinent.

a) Enchaînement thématique problématique

Une interaction contient plusieurs thèmes, qui doivent être abordés successivement et sans rupture (sinon il s'agit d'une nouvelle interaction, cf. citation de Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 216, proposée en 1.2.3.). Mais la progression thématique n'est pas toujours linéaire, et il arrive souvent qu'un

interactant veuille reprendre un thème abandonné plus tôt ou souhaite introduire un nouveau sujet de discussion. La clôture ou la proposition de thème peut se faire naturellement, au moyen ou non d'indices linguistiques caractéristiques. Elle peut aussi être plus brutale et s'effectuer sous la forme d'un enchaînement non pertinent.

Je distingue trois cas pour ce type de dysfonctionnement : la rupture thématique, le détournement de thème et l'absence d'information nouvelle.

La rupture thématique est le cas le plus évident : un locuteur décider de changer de sujet de façon plus ou moins brusque. Le dysfonctionnement peut être accompagné de tentatives préalables, d'un discours explicatif ou au contraire survenir de façon tout à fait inattendue.

Le détournement de thème est plus complexe : l'intervention réactive parle bien du même sujet, sans pour autant correspondre à la question posée. Elle sort de la somme des possibilités que propose l'intervention initiative. On retrouve ici les cas bien connus de réponses biaisées, « par lesquelles on donne l'impression de répondre à la question posée, sans pour autant se laisser enfermer dans le carcan des présupposés de cette question » (Kerbrat-Orecchioni, 2001/2005 : 95). Les personnalités politiques, notamment, utilisent fréquemment ce procédé, le « glissement de sujet », étant aussi une stratégie mise en œuvre par les leaders des partis (Barrier, 1996 : 43) pour éviter de répondre aux questions posées, et d'aborder certains sujets.

Le troisième cas – absence d'information nouvelle – se produit lorsqu'un locuteur n'apporte aucune information nouvelle, et se contente de dire des paroles déjà prononcées. La progression thématique suit ainsi une règle très simple : chaque intervention est constituée, au moins, de deux composantes, le thème, qui permet à l'intervention de s'insérer dans l'interaction et le rhème, qui permet à celle-ci de progresser. Le thème renvoie au sujet dont on parle, et le rhème apporte une information supplémentaire sur ce sujet. Le second devient thème à chaque nouvelle intervention, comme une sorte de nouveau palier devant chaque fois être franchi pour pouvoir avancer. Cette règle est garante à la fois de la linéarité et de la progression de l'interaction. La reprise est souvent le pivot entre ces deux composantes de l'intervention : elle permet au rhème de devenir thème par le biais, le plus souvent lorsque c'est possible, d'un pronom. Mais il arrive que cette reprise, au lieu d'être un tremplin pour le nouveau rhème, soit l'élément principal de l'intervention. Le phénomène normal qu'est la reprise devient alors un dysfonctionnement et suspend la progression thématique.

b) Enchaînement métadiscursif

Un enchaînement doit se faire sur un même plan énonciatif, pour constituer un échange. Dans le cas d'un enchaînement métadiscursif, l'intervention réactive se situe, elle, sur un autre plan discursif, et sort de l'échange à proprement parler

pour le commenter : elle se place au-dessus de lui. En cela, il s'agit d'un dysfonctionnement interactionnel. Le métadiscours est, en effet, « un discours tenu sur le fonctionnement du discours lui-même » (Détrie et Verine, 2001 : 180[96]). Le caractère réflexif de la langue lui permet de parler d'elle-même, d'être son propre objet de discours. Le préfixe méta- signifie étymologiquement « pour se rendre au milieu de[97] », il s'agit donc de pénétrer à l'intérieur du discours pour en montrer le fonctionnement. Ce langage qu'on parle devient ce langage dont on parle. On peut distinguer plusieurs cas d'enchaînement métadiscursif, selon l'objet dont parle l'intervention réactive : elle peut aborder le fonctionnement du dialogue, ou bien commenter le discours précédent (un mot, le contenu global ou encore la forme).

c) Enchaînement dialogique

Une des règles discursives veut que le locuteur soit responsable du contenu de sa parole, or il n'est pas rare qu'il emprunte ses mots à d'autres énonciateurs. Cette hétérogénéité est repérable grâce à de nombreux indices : des marqueurs discursifs plus ou moins explicites, le contenu du discours, les connaissances encyclopédiques (pour retrouver les sources discursives), les caractéristiques paraverbales et non verbales[98]. Le locuteur peut ainsi produire un énoncé, qu'il n'assume pas énonciativement. L'hétérogénéité énonciative ne constitue pas un dysfonctionnement interactionnel en tant que tel. Le problème est posé par la place du phénomène dialogique dans la paire adjacente, lorsqu'une intervention initiative motive une réponse dialogique. L'auteur de l'enchaînement convoque alors, dans sa propre énonciation, l'énoncé d'un autre énonciateur : il n'est plus que le rapporteur du message et s'approprie, par ce biais, des propos qui ne lui appartiennent pas. Il faut noter que ce type de dysfonctionnement peut aussi relever du cas de l'enchaînement thématique problématique : « absence d'information nouvelle ».

d) Intrusion

On parle d'intrusion lorsqu'un locuteur intervient dans un échange dont il est exclu pour diverses raisons. Il s'empare alors d'une parole qui ne lui est pas attribuée dans le schéma interactionnel. Ce dysfonctionnement n'est donc possible que dans les cas de dialogue à plus de deux personnes. La non-pertinence de l'enchaînement concerne non pas le sens de cette intervention, mais « la nature du successeur » (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 180[99]). L'exclusion de ce locuteur peut

---

[96] *Termes et concepts pour l'analyse du discours,* Détrie, Siblot, Verine (éds.), entrée « Métadiscours ».
[97] *Dictionnaire historique de la langue française*, Rey (dir.), entrée « Méta- ».
[98] Cf. Sandré, 2010a.
[99] Je reprends ici la formulation, mais non la classification proposée par Kerbrat-Orecchioni, qui considère que l'intrusion est un raté du système des tours.

être ratifiée ou non, selon les genres du discours : lorsqu'il y a une distribution particulière de la parole, les locuteurs ne peuvent la prendre que lorsqu'ils sont désignés. Les genres du discours plus libres quant à la circulation de la parole proposent des cas plus complexes, qu'on ne peut expliquer qu'au regard de la situation de communication. Certaines occurrences sont justifiées par le contexte ou le cotexte, d'autres témoignent davantage d'une orientation personnelle. Les intrusions peuvent avoir un impact très limité sur l'interaction (lorsqu'il s'agit d'une intervention isolée, venant s'immiscer dans la conversation en cours) ou au contraire entrer pleinement dans le schéma interactionnel. L'intrusion offre donc des configurations très différentes. Toutes les visées sont possibles, depuis la coopération jusqu'à la polémique. Ce dysfonctionnement touche donc la situation de communication, et particulièrement les participants (leur nombre et leurs rôles dans l'interaction).

La non-pertinence de l'intervention réactive peut prendre des formes très variées. L'élément non pertinent peut être thématique, énonciatif ou interlocutif. Le contenu des énoncés produits, l'énonciateur convoqué par ces énoncés ou l'auteur même de ces énoncés ne correspondent pas à l'attente mise en place par la première partie de paire. Cette non-correspondance peut faire l'objet de commentaires ou de reproches par les interactants, signalant ainsi qu'ils ont repéré le dysfonctionnement. En revanche, l'absence de réactions par les participants contraint l'analyste à identifier par lui-même les enchaînements non pertinents, en tenant compte de tous les indices disponibles.

Les enchaînements non pertinents ne se situent plus au plan de la formation des unités *tours de parole*, comme les ratés du système des tours, mais au plan de la formation de l'unité *échange*. Leur présence pose problème au niveau de l'interaction entre les participants, chacun tentant d'imprimer sa marque dans l'échange, au dépend de son interlocuteur. Il existe ainsi de multiples façons d'échapper aux règles de mise en séquence des différentes unités interactives. On les analysera précisément dans le dernier chapitre de ce travail.

Bilan

Le dysfonctionnement interactionnel est un procédé discursif transgressant une règle du fonctionnement idéal de l'interaction. On en distingue deux grands types : les ratés du système des tours et les enchaînements non pertinents. Ces deux catégories sont elles-mêmes subdivisées en plusieurs cas de dysfonctionnement, chaque cas pouvant donner lieu à des occurrences plus ou moins caractéristiques du phénomène. L'effet produit par ces dysfonctionnements dans l'interaction peut être très variable et dépend de nombreux facteurs extérieurs.

Les dysfonctionnements contrecarrent le bon fonctionnement de l'interaction en ce qu'ils enrayent la progression attendue d'un échange, et même lorsqu'ils n'empêchent pas « la progression du sens, [ils] lui imprim[ent] une direction correspondant à la qualité d'information que chacun concède et au type de relation qu'il entend instaurer » (Hagège, 1985 : 315). Les dysfonctionnements ont ainsi une influence directe sur la relation interpersonnelle, et indiquent la façon selon laquelle les participants entendent la gérer.

3. Quelles incidences sur la relation interpersonnelle ?

Kerbrat-Orecchioni (1990 : 157, cf. citation en introduction de ce chapitre) distingue trois catégories de règles : celles qui gèrent l'alternance des prises de parole, celles qui régissent l'organisation structurale des interactions, et celles qui déterminent la construction de la relation interpersonnelle. Si les deux premières traitaient de l'interaction comme une succession, réglée et cohérente, d'événements verbaux et non-verbaux, la dernière concerne les relations humaines telles qu'elles se construisent au travers de l'échange. En effet, une interaction agit sur les interactants, ou plutôt les interactants agissent les uns sur les autres par le biais de l'interaction. « Les règles régissant les relations interpersonnelles sont centrées sur les protagonistes de la relation, et concernent les codes de conduite destinés à entretenir la relation » (Moser, 1994 : 23). Le niveau d'analyse est plus complexe, les moyens ne sont plus uniquement linguistiques, mais font appel à des disciplines connexes, telles que la psychologie ou la sociologie. C'est pourquoi je n'aborderai pas ce point directement ici[100]. Je ne m'intéresserai à la relation interpersonnelle qu'à la lumière de l'étude des dysfonctionnements. En effet, ces derniers ont un impact sur la construction de cette relation et on ne peut les étudier sans réfléchir parallèlement aux objectifs du locuteur qui en est responsable et aux effets qu'ils ont sur celui qui les subit. Mais, avant d'imputer aux dysfonctionnements les problèmes que rencontre une interaction, il faut s'intéresser au fonctionnement propre de la relation dans l'interaction.

3.1 Relation et Interaction

La relation interpersonnelle se construit par et dans l'interaction ; l'interaction se construit avec et pour la relation. Cette détermination mutuelle est au cœur du dispositif interactionnel.

Dans ce point, je me propose d'aborder différentes implications de la relation interpersonnelle dans le fonctionnement interactionnel. Je présenterai d'abord l'importance de la relation dans les phénomènes d'intercompréhension,

[100] Pour une présentation plus complète, cf. Kerbrat-Orecchioni, 1992.

j'aborderai ensuite deux visions opposées de la relation à travers la dichotomie consensus *vs* conflit.. Enfin, je m'intéresserai à la question de la culture : son impact sur les relations interpersonnelles et son importance dans l'étude des dysfonctionnements.

3.1.1 Relation et contenu

Pour commencer cette section sur la relation interpersonnelle, je souhaite revenir sur un certain nombre d'éléments afin, dans un premier temps de, définir la relation par rapport à l'interaction, et, dans un second temps, de montrer l'influence de la relation sur l'interaction, en tant qu'elle détermine l'intercompréhension.

L'École de Palo Alto considère que la communication est constituée de deux aspects : le contenu et la relation. Pour les chercheurs de cette école, la communication implique non seulement un contenu (avoir quelque chose à dire), mais aussi et surtout une relation (cf. le point 2.1.1., chapitre I). Les liens qui unissent les deux sont étroits et indissociables. Cette association est présentée clairement par de Nuchèze :

> [on peut ainsi dire] non que la relation englobe le contenu (le danger étant alors – pour le linguiste mais pas forcément pour l'interactionniste – de "tomber" dans le socio-psychologisme), mais qu'elle contribue directement à le déterminer et qu'en retour, ce contenu devient le fondement même de la relation, ce par quoi elle est instaurée et ineffaçable (1998 : 26).

La relation telle qu'elle est présentée ne correspond pas à la relation interpersonnelle à proprement parler, mais à la relation « interlocutive, [qui] ne préexiste pas à l'échange, mais est créée dans et par une interaction particulière » (*ibid.*). La relation interpersonnelle, elle, dépasse le cadre de l'interaction dans laquelle elle est engagée, a une histoire en-deça d'elle et des perspectives au-delà d'elle. En même temps, « chaque interaction est affectée par les interactions passées et affecte à son tour les interactions futures » (Moser, 1994 : 17). En ce sens, tout échange implique la relation interpersonnelle, et se construit à partir d'elle, mais développe en même temps une relation interlocutive, propre à lui, et qui pourra ensuite être réinvestie dans les échanges futurs en tant qu'elle participera à l'histoire interactionnelle des protagonistes partageant cette relation. Ainsi, toute relation interlocutive passée, quelle qu'elle soit, contribue à la relation interpersonnelle entre deux personnes :

> les expériences antérieures accumulées par chaque individu constituent son propre répertoire interactionnel. L'individu anticipe ses relations futures en fonction de ses expériences interactionnelles passées. Il se construit ainsi des schémas dynamiques d'interactions à partir de ses propres représentations cognitives d'individus ou d'événements interactionnels (*ibid.* : 21).

Chaque interactant débute une interaction, armé de sa propre expérience interactionnelle, et développe une relation interlocutive, en fonction de la relation interpersonnelle qui le lie à son interlocuteur, mais aussi en fonction des autres relations qu'il a construites avec d'autres interlocuteurs et par lesquels il a appris à se comporter en interaction. La communication tient donc autant au contenu qu'à la relation, et les deux doivent intervenir conjointement pour la bonne conduite d'un échange.

En effet, la réussite d'une interaction nécessite la collaboration de la relation pour accéder au contenu : elle tient essentiellement dans la bonne compréhension que les interlocuteurs ont de ce que veulent dire les autres. Cela n'implique pas d'être d'accord sur le même sujet, ni penser la même chose, mais bien se comprendre l'un l'autre. Ainsi, on ne peut donc concevoir la réussite d'une interaction sans faire appel à ses acteurs. Qui dit phénomène humain dit imprévisibilité : la compréhension interactionnelle n'est pas établie d'avance, elle nécessite un travail collaboratif. « L'intercommunication […] est un phénomène relatif et graduel » (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 15-16). Elle n'est pas une science exacte : il ne s'agit pas d'une équation dans laquelle le message énoncé serait absolument égal au message écouté. Il ne suffit donc pas de parler pour être compris et d'écouter pour comprendre :

> le fait est qu'on table d'ordinaire sur une compréhension mutuelle qui n'existe pas vraiment. Ce à quoi on parvient, c'est à un accord pratique, un accord "à toutes fins utiles". Lequel, je pense, est bien suffisant (Goffman, 1981/1987 : 16-17).

L'intercompréhension n'est pas totale et absolue, c'est un processus humain, et donc soumis aux particularités de chacun. Il n'y a pas de contenu en dehors de l'individu qui le propose et de celui qui l'interprète. En cela, la relation intervient sur le contenu et le modifie (de la même façon que le contenu intervient sur la relation et la modifie). La réussite de l'interaction ne correspond donc pas à l'équivalence entre le message proposé et le message reçu, mais à l'efficacité du travail interprétatif effectué par les participants. Le message n'est donc pas efficace indépendamment des interactants, ce qui laisserait à penser que le sens des mots est immanent. Il est efficace parce qu'il est utilisé et adapté aux interactants :

> le sens d'un énoncé est le produit d'un "travail collaboratif", […] il est *construit en commun* par les différentes parties en présence – l'interaction pouvant alors être définie comme le lieu d'une activité collective de production du sens, activité qui implique la mise en œuvre de *négociations* explicites ou implicites, qui peuvent aboutir ou échouer (c'est le malentendu) (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 28-29).

Ces négociations entre les participants pour aboutir à un consensus sur ce qu'ils veulent dire sont directement liées aux divergences qui existent entre les interlocuteurs. Car si on a tous, pour communiquer, recours à une langue

particulière, personne n'a la même vision de cette langue, ni les mêmes connaissances, ni n'entretient avec elle les mêmes relations. Contrairement à ce qu'a pu affirmer Jakobson : « la propriété privée, dans le domaine du langage, ça n'existe pas : tout est socialisé » (1963 : 33), la communication est justement une confrontation de deux sujets uniques, ce qui justifie que les participants doivent collaborer et s'adapter l'un à l'autre pour se comprendre. « Parler, c'est précisément tenter de faire coïncider ces deux intentions signifiantes, ces deux "vouloir dire" » (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 15). C'est donc bien la relation qui permet l'accès au contenu, et qui permet la réussite de l'interaction. C'est elle qui détermine le comportement des participants et qui régit notamment leur manière de dire et de faire. Cela pose la question des dysfonctionnements et de leur impact sur la relation, et donc sur l'interaction en général. En effet, une relation peut tolérer ou au contraire sanctionner l'apparition de ces phénomènes ; et en retour, ces phénomènes peuvent altérer ou dynamiser la relation.

3.1.2 Consensus vs conflit

> Si *communiquer c'est s'entendre sur les mots* cela peut impliquer, selon les cas, un travail de "collaboration" de nature coopérative ou, au contraire, une véritable bataille pour imposer à l'autre ses propres catégories (Vion, 1992 : 212, italique de l'auteur).

On a ainsi deux visions opposées de la communication, la première prône le consensus, quand l'autre s'élabore autour de la notion de conflit. Ces deux visions opposées de la communication dépendent de nombreux facteurs (l'importance du genre du discours, notamment, qui appelle plutôt l'une ou l'autre dynamique), et sont étroitement liées à la relation. Selon Bautier-Castaing, on peut déterminer la tendance de l'interaction dès les premiers échanges, qui mettent « en évidence la mise en place par les locuteurs d'une tonalité de coopération ou d'opposition, tonalité à partir de laquelle se constitue la dynamique de l'échange » (1990 : 265). Mais pour certains, tout échange a une dominante coopérative ou conflictuelle : cela caractérise alors l'essence du dialogue, indépendamment des facteurs extérieurs.

Le fait que la coopération soit indispensable entre les participants pour communiquer a ainsi amené certains chercheurs à mettre la coopération et le consensus au cœur de tout échange. Kerbrat-Orecchioni les appelle les « optimistes de la communication[101] » (1987 : 345). Ils considèrent que dans le dialogue « chacun cherch[e] humblement à apporter sa pierre (sa "contribution") à l'édifice construit en commun » (*ibid.*). Selon cette conception, tout acte de parole

[101] Pour les principaux représentants de cette tendance, et de l'autre, cf. Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 150-151.

est une main tendue vers l'autre, une rencontre, et une recherche d'un terrain d'entente.

Face à cette conception, on trouve les « pessimistes de la communication » (*ibid.*), qui proposent une vision bien plus noire de l'interaction. Carroy les présentent ainsi : « bien loin de chercher à œuvrer ensemble pour colloquer, les hommes auraient tendance naturellement à chercher à briller et à lutter pour prendre et garder la parole » (1989 : 9). Il ne s'agit plus ici de coopération, mais de s'imposer à l'autre. Pour ces chercheurs, il ne faut pas sous-estimer les rapports de force qui gouvernent toute interaction, et les potentialités conflictuelles qui découlent de la rencontre de deux sujets :

> Dès que deux êtres humains entrent en contact, ils entrent en lutte, au sens psychologique du mot, parce qu'il ne peut jamais y avoir entre eux adaptation absolue, harmonie parfaite des mentalités. […] Le contact avec les autres sujets donne au langage un double caractère : tantôt celui qui parle concentre son effort sur l'action qu'il veut produire, et l'esprit de l'interlocuteur est comme une place forte qu'il veut prendre d'assaut ; tantôt c'est la représentation d'un autre sujet qui détermine la nature de l'expression ; on ne calcule plus les coups à donner, on songe à ceux qu'on pourrait recevoir (Bally, 1913/1952 : 20 et 22).

Pour Bally, tout échange est basé sur des stratégies de lutte, où il ne faut pas tant agresser son adversaire que se protéger des attaques qu'il pourrait mener contre nous. Cette comparaison avec la guerre donne au langage un pouvoir très important, il devient une arme. On retrouve cette idée chez Ghiglione, Bromberg et Dorna :

> Dans la mesure où tout échange communicatif est porteur d'enjeux et où il est co-construction d'une réalité, il est – en tout cas nous le postulons – tentative d'aliénation de l'autre par l'un et/ou par l'autre, c'est-à-dire tentative d'imposer un monde possible qui assure à l'un ou à l'autre la maîtrise des enjeux. (1986 : 103)

En parlant, je contrains mon adversaire à prendre position vis-à-vis de ma parole. Selon cette conception de l'interaction, envisagée comme un combat, l'échange se clôt sur une victoire et une défaite des différents participants.

Sans aller jusque là, nous établirons ici que la guerre entre les interactants n'est effective que dans certains genres du discours, définis autour de cette notion de conflit et de confrontation, et ne doit pas être généralisée à toutes les situations. Pour autant, il ne faut pas négliger l'importance de la dimension conflictuelle dans toute interaction : si elle n'est pas toujours actualisée dans les propos, elle n'est pas moins latente, et peut se révéler de mille manières.

> Inversement, même dans les interactions compétitives, comme le débat ou la dispute, nous trouvons des formes de coopération : tant que l'on parle on désigne l'autre comme partenaire, on lui concède du temps de parole, de la considération, et on construit avec lui des objets discursifs ainsi qu'une relation (Vion, 1992 : 126).

On ne peut donc retenir seulement l'une ou l'autre de ces conceptions, mais il faut les considérer de façon imbriquée : « tout comme les jeux, les échanges

communicatifs sont à la fois *coopératifs, et compétitifs* (les participants étant à la fois des partenaires, et des adversaires) » (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 147, italiques de l'auteur). L'interaction nécessite une coopération certaine entre les interactants, mais d'un autre côté, elle est fondée sur un fonctionnement particulièrement compétitif : lorsque l'un de ces deux aspects prend tout à fait le dessus, l'*inter*action perd sa raison d'être.

Mais qu'en est-il de l'influence des dysfonctionnements interactionnels sur ces deux composantes de l'échange ? À première vue, la présence et la fréquence de dysfonctionnements dans une interaction semblent être exclusivement le signe d'une relation conflictuelle. Si on convient, avec Kerbrat-Orecchioni, que « le conflit se trouve logé au cœur même des fonctionnements interactionnels » (1992 : 148), il est inévitable qu'il soit aussi au cœur des dysfonctionnements. Ces derniers, en œuvrant pour l'occupation de l'espace discursif et la maîtrise du terrain conversationnel, servent particulièrement le dessein conflictuel[102].

Pourtant le dysfonctionnement n'entretient pas de rapport d'exclusivité avec le conflit, et ne marque pas nécessairement la confrontation entre deux personnes. Ainsi, pour Kennedy et Camden, « dans bien des cas, les interruptions semblent remplir un rôle communicationnel sain, fonctionnel et conforme » (1983 : 55, ma traduction[103]). On verra, pour notre part, que les dysfonctionnements peuvent obéir à des visées coopératives.

Pour conclure sur ce point, on pourrait, au lieu d'opposer consensus et conflit, les faire coexister, les deux étant pareillement importants et aucun des deux ne devant être privilégié par rapport à l'autre. La communication, de par son caractère humain, ne peut ainsi être définie de façon tranchée, et c'est bien la cohabitation de ces deux aspects qui est intéressante, car « l'essentiel n'est peut-être pas dans la cohérence ou la continuité, comme on a pu le penser, mais dans la gestion conjointe de la discontinuité, dans l'irruption de la nouveauté et de la différence » (Vion, 1992 : 203).

3.1.3 La variation interculturelle

La question de savoir si l'interaction – et donc les dysfonctionnements interactionnels qu'elle permet – est foncièrement consensuelle ou conflictuelle fait intervenir un autre facteur très important : la variation interculturelle.

> [car] tout comportement verbal est régi par des normes sociales qui déterminent les rôles des participants, les droits et devoirs à l'égard d'autrui, les sujets de discussion autorisés, les façons de parler appropriées et les manières d'introduire l'information. De telles normes sont spécifiques à un contexte et à un réseau d'individus donnés (Gumperz, 1989 : 69).

[102] Cette idée a été développée notamment par Hutchby, 1996 et Gruber, 2001.

[103] « In many cases, the interruptions seem to serve a healthy, functional and confirming communicative role ».

Ces normes culturelles peuvent ainsi favoriser ou au contraire prohiber certains comportements interactionnels, comme les dysfonctionnements interactionnels. Kerbrat-Orecchioni, dans l'ouvrage qu'elle consacre à la question interculturelle, rappelle que « dans toutes les sociétés, les pauses et les chevauchements obéissent à certaines normes, qui créent certaines attentes ; et que lorsque ces normes sont transgressées et ces attentes contrariées, on assiste à une "crise" plus ou moins grave de l'interaction » (1994 : 28). Plusieurs chercheurs ont ainsi comparé la façon de gérer les ratés du système des tours dans des sociétés différentes[104]. Selon la culture, les individus utilisent et interprètent différemment les dysfonctionnements :

> L'utilisation de l'interruption peut, dans certaines cultures, être bienvenue et encouragée, être interprétée comme une volonté, de la part du locuteur interrompant, de participer à la conversation en cours […], tandis que dans d'autres cultures, elle peut être considérée comme grossière, agressive ou irrespectueuse pour le locuteur (Murata, 1994: 386-387, ma traduction[105]).

Ces deux façons de concevoir l'interruption peuvent être rapprochées de l'ethos propres à la société. Kerbrat-Orecchioni oppose ainsi « les pays nordiques et anglo-saxons à ethos plutôt consensuel, aux pays germaniques et méditerranéens, à ethos plutôt confrontationnel » (1994 : 85). À partir de ce postulat, on peut penser que les sociétés à ethos confrontationnel tolèrent bien mieux les dysfonctionnements que les sociétés à ethos consensuel. Cette question a été soulevée dès 1987 par Carroll, dans l'ouvrage cité *supra* : les Américains, à ethos consensuel ne comprennent pas toujours le fonctionnement interactionnel des Français, à ethos confrontationnel :

> Vus de l'extérieur, des Français en conversation semblent, en effet, passer leur temps à s'interrompre l'un l'autre. La conversation paraît cependant agréable, et les participants ne donnent aucun signe d'être vexés, frustrés ou impatients (pour l'observateur français s'entend). Au contraire, l'interruption semble être un principe moteur de la conversation. Il est donc permis, à certains moments et non à d'autres, d'interrompre sans être grossier. […] Pour un Américain non averti […], la rapidité de l'échange peut être interprétée comme une série d'interruptions (et donc une expression d'agressivité) et le ton de la voix comme une expression de colère (62-63).

Indépendamment des malentendus interculturels que cela pose, cette question soulève un problème d'ordre théorique : « ce que l'Américain prend pour une interruption n'en est pas vraiment une, joue un tout autre rôle dans la conversation française » (*ibid.* : 62). La majorité des articles concernant les interruptions et les

[104] Cf. notamment l'ouvrage de Béal (2010) sur les interactions en français et en anglais, l'étude de Testa (1988) sur les stratégies interruptives en anglais et en italien, ou celle de Li (2001) sur les interruptions dans des interactions entre Canadiens et Chinois.

[105] « The use of interruption may, in some cultures, be welcomed or encouraged, being interpreted as a willingness of the interrupter to participate in the ongoing conversation […], whereas in other cultures, it may be considered rude, aggressive, or disrespectful to the speaker ».

chevauchements sont des articles américains, il faut donc prendre en compte la spécificité culturelle des études qu'ils proposent. En effet, les dysfonctionnements qui nous occupent ici sont liés au contexte social, qui les permet, voire les contraint, surtout dans le cadre d'un débat politique télévisé en France. Pour les Français, une interaction trop consensuelle est mal perçue et devient rapidement ennuyeuse. Dans ce cas, les interruptions jouent un véritable rôle dans la conduite des conversations : elles « permett[ent] d'accélérer [leur] tempo […] ; elles leur donnent un caractère vif et animé, et produisent un effet de chaleur, de spontanéité, de participation active, généralement apprécié dans notre société » (Kerbrat-Orecchioni, 1994 : 27-28). Les interruptions sont alors tout à fait tolérées et participent pleinement du fonctionnement de l'interaction. En ce sens, on pourrait dire qu'elles respectent, d'une certaine façon, les règles interactionnelles, en élargissant le principe d'alternance des tours à celui des interruptions :

> si la règle d'alternance demeure respectée, c'est-à-dire si ce n'est pas toujours le même qui s'impose et refuse aux autres leur légitime tour de parole, l'interruption est parfaitement acceptée et ne perturbe en rien la bonne marche de la conversation, elle en fait au contraire partie intégrante (André-Larochebouvy, 1984 : 130).

Pour autant, l'interruption – de même que les autres ratés du système des tours, et les enchaînements non pertinents, qui sont aussi sujets à variation interculturelle – reste un dysfonctionnement interactionnel, qu'il faut nécessairement interpréter au regard du contexte. Même lorsqu'il participe de façon « régulière » à une interaction, il n'en demeure pas moins un dysfonctionnement, et une offense conversationnelle. Cette dernière est simplement mieux acceptée dans certaines sociétés, dans certains genres du discours, chez certaines personnes, mais elle est toujours considérée comme telle.

L'influence des dysfonctionnements interactionnels sur la relation interpersonnelle est donc intimement liée à cette dimension culturelle. Les répercussions sur la relation même seront bien plus importantes dans une société à ethos consensuel que dans une société à ethos confrontationnel. Dans la première, le locuteur aura tendance à développer un grand nombre de stratégies pour atténuer le caractère offensant du phénomène (comme nous allons le voir dans le second point), ce que ne fera pas forcément le locuteur appartenant au second type de société. De la même manière, le locuteur subissant l'offense sera plus démuni et blessé dans le premier cas, alors que dans le second cas, il sera mieux préparé, et armé pour faire face à ces phénomènes.

3.2 Gestion de la relation interpersonnelle

Maintenant que nous avons vu l'implication de la relation dans l'interaction, il faut nous intéresser à la manière dont les interactants gèrent cette relation dans l'interaction.

J'aborderai d'abord la question du *face-work*, et montrerai en quoi l'interaction est gouvernée par la préservation des faces, ce qui m'amènera logiquement à la théorie de la politesse. Je verrai de quelle manière ces deux théories s'articulent au dysfonctionnement. Je parlerai ensuite du rôle et du rapport de places, qui ont une grande influence sur les échanges, et sur les dysfonctionnements interactionnels en particulier. Enfin, je finirai par la question de la dominance, liée au rapport de places et directement impliquée dans l'étude des dysfonctionnements.

3.2.1 Face-work et politesse

La notion de face a été d'abord utilisée par Goffman, qui la définit

> comme étant la valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers la ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier. La face est une image du moi délinéée selon certains attributs sociaux approuvés, et néanmoins partageable, puisque, par exemple, on peut donner une bonne image de sa profession ou de sa confession en donnant une bonne image de soi (1967/1974 : 9).

En établissant ce concept, déterminant pour tout individu, Goffman en fait un élément essentiel des relations humaines. Il parle alors de « face-work », traduit en français par le terme « figuration », qui correspond à « tout ce qu'entreprend une personne pour que ses actions ne fassent perdre la face à personne (y compris elle-même) » (*ibid.* : 15). Le face-work est donc un processus inhérent à toute rencontre entre plusieurs personnes, où chacun cherche à la fois à défendre sa propre face et à protéger celle des autres, de façon à prévenir toute offense, et, si cette dernière a lieu, de la réparer rapidement. En ce sens, « interagir avec l'autre représente un double risque, celui de donner une image négative de soi et celui d'envoyer à l'autre une image négative de lui-même » (Vincent, 2005 : 167). Dans le cas d'un corpus médiatisé, vient s'ajouter un troisième risque, qui est « d'être vus perdant la face, [et] que cette défaite symbolique soit fixée par l'enregistrement » (Bouchard, 1987 : 75). Je reviendrai sur ce point.

Ces notions, même si elles relèvent de disciplines connexes, sont particulièrement utiles pour l'étude de l'interaction.

> La figuration se présente donc comme une théorie psychosociologique des comportements humains. Elle permet d'expliquer des phénomènes linguistiques aussi différents que les préliminaires, les actes préparatoires, les justifications, les actes indirects, les sous-entendus, les excuses, les mouvements contradictoires dans le développement discursif, etc. (Vion, 1992 : 41).

Ces procédés, les « softneners » (Kerbrat-Orecchioni, 1989 : 164) ou « adoucisseurs », sont nombreux et hétérogènes, mais ils ont tous pour fonction de minimiser la menace potentielle ou effective de l'énoncé qu'ils accompagnent, pour « rétablir l'équilibre dans une interaction conversationnelle » (Amossy,

1999 : 14) et maintenir une relation cordiale. En ce sens, le face-work est intimement lié à la question de politesse. Brown et Levinson s'en sont donc naturellement inspiré pour développer leur théorie de la politesse (1978, reprise et approfondie en 1987). S'ils reprennent le concept de face, ils ne le définissent pas tout à fait de la même manière :

> Par face, nous voulons dire quelque chose d'assez spécifique encore : notre MP [Personne Modèle] est doté de deux volontés particulières – grossièrement, la volonté de ne pas être entravé et celle d'être approuvé par un certain respect (1987: 58, ma traduction[106]).

Cela les amène à distinguer deux faces:

– la face négative : « la volonté de chaque "membre adulte compétent" que ses actions ne soient pas entravées par les autres » (*ibid.* : 62, ma traduction[107]) qui correspond à ce que Goffman appelait le « territoire » ;

– et la face positive : « la volonté de chaque membre que ses souhaits soient voulus par d'autres que lui » (*ibid.*, ma traduction[108]), qui renvoie à la notion de face développé par Goffman.

Ces deux faces doivent être préservées au cours de l'interaction, pour chacun des participants. Il y a donc au moins quatre faces à sauvegarder dans le moindre échange. En croisant la notion de face à celle d'acte de langage (présentée en 1.2.3., chapitre I), Brown et Levinson mettent au point un système permettant d'appréhender les différents actes selon l'impact qu'ils peuvent avoir sur les faces de chaque participant : ce sont les « actes menaçant pour la face » (*Face Threatening Acts*) (1987 : 60), abrégés sous la forme FTAs. Et à chacun de ces FTAs correspondent des stratégies relevant de la politesse, pour préserver les faces ainsi menacées.

Les dysfonctionnements interactionnels peuvent donc être classés dans ce système :

> les organisations conversationnelles […] sont extrêmement sensibles aux violations ; les violations des prises de parole (interrompre, ignorer la sélection des autres locuteurs, ne pas répondre au tour précédent) sont tous des FTAs en eux-mêmes (Brown et Levinson, 1987: 232-233, ma traduction[109]).

Les dysfonctionnements sont donc menaçants pour la face. Cette affirmation est évidente en ce qui concerne certains dysfonctionnements. Pour ce qui est du chevauchement,

---

[106] « By 'face' we mean something quite specific again : our MP [Model Person] is endowed with two particular wants – roughly, the want to be unimpeded and the want to be approved of in certain respects ».

[107] « The want of every 'competent adult member' that his actions be unimpeded by others ».

[108] « The want of every member that his wants be desirable to at least some others ».

[109] « The conversational organizations […] are extremely sensitive to violation ; turn-taking violations (interrupting, ignoring selection of other speakers, not responding to prior turns) are all FTAs in themselves ».

> le fait d'investir de façon outrancière le territoire commun de la parole peut signifier intentionnellement le refus de reconnaître celui qui est en train de parler, tout autant que la pertinence de son propos (Barrier, 1996 : 30).

Le chevauchement est donc menaçant pour la face négative de celui qui le subit, de même que les interruptions, qui « constituent une menace pour la face négative de l'autre (elles empiètent sur son territoire discursif), ainsi que pour sa face positive (il est vexant d'être interrompu) » (Kerbrat-Orecchioni, 1987 : 327-28). C'est donc un acte doublement menaçant, qui relève de plusieurs FTAs. Pour Goffman, « il y a peu de différences entre interrompre quelqu'un et lui marcher dessus ; les deux actes se laissent percevoir comme des exemples de manque de considération d'autrui » (1981/1987 : 44-45). On peut donc affirmer que l'interruption doit

> être considérée comme une infraction, une illégalité, une déviance par rapport au système "idéal", une offense conversationnelle – en lui "coupant" la parole, on lèse le territoire d'autrui, et on menace sa face (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 176).

Mais on peut élargir cette remarque aux autres dysfonctionnements, en ce qu'ils contrecarrent aussi le système idéal, et donc l'attente des participants par rapport à leurs comportements. Je considère donc que tous les dysfonctionnements sont des menaces pour la face, mais à des niveaux différents. Ainsi, par exemple, un enchaînement métadiscursif ou un chevauchement à visée coopérative sont beaucoup moins offensants qu'une interruption à visée polémique ou qu'un échange tronqué. De plus, selon que le dysfonctionnement est volontaire ou involontaire il sera plus ou moins menaçant. Bange précise qu'« une interruption délibérée […] constitue en tous cas une menace contre la face du locuteur interrompu et exige une réparation » (1992 : 36), alors qu'une interruption involontaire sera mieux acceptée. Goldberg précise, elle, que les interruptions qui visent à contrôler le contenu sont plus offensantes que celles qui visent à contrôler la gestion de la parole (1990 : 892). Elle distingue aussi les menaces faites selon le rôle des interruptions :

> Les interruptions de type bon rapport sont, de façon caractéristique, moins menaçantes pour la face que les interruptions de type pouvoir. En fait, elles s'efforcent souvent de soutenir la face positive du locuteur interrompu (*ibid.* : 893, ma traduction[110]).

Dans ce cas, l'interruption n'est plus menaçante pour la face négative de l'autre, mais soutient sa face positive. Tous les dysfonctionnements, et toutes les catégories de chaque dysfonctionnement, ne peuvent donc être appréhendés de la même façon dans le système des FTAs, et il faudra les analyser au cas par cas.

---

[110] « Rapport type interruptions are characteristically less face-threatening than power type interruptions. In fact, rapport interruptions often strive to bolster the interruptee's positive face ».

S'il faut évaluer la menace d'un acte, il faut aussi et surtout s'intéresser aux formules qui l'accompagnent. L'usage qui est fait de la politesse peut alors être concordant avec l'offense, ou discordant, soit trop important, soit absent. L'utilisation très marquée de formules de politesse peut ainsi dissimuler des menaces beaucoup plus brutales, et ce, tout particulièrement dans les interactions médiatisées, où s'il faut préserver la face de l'autre, il faut surtout montrer qu'on s'applique à le faire :

> l'énonciateur peut, par des reprises et reformulations de la parole de l'autre, par des marques de considération quant aux termes d'adresse, par une relative mesure dans les choix lexicaux, favoriser une image consensuelle de la relation. Mais, dans le même temps, il peut développer une argumentation impitoyable lui conférant un net avantage. Il est d'ailleurs "du meilleur effet", d'accompagner la férocité de certaines attaques de marques de considération et de civilité. Toute attaque trop brusque, toute manifestation d'irritation, peuvent se révéler disqualifiantes. La mesure dans la critique, la civilité dans l'attaque confèrent à l'énonciateur l'image de sa propre maîtrise et, contribuant à maintenir l'échange dans la coopérativité, désarment partiellement la riposte de l'interlocuteur (Vion, 1995 : 275-276).

Dans le cadre du genre du discours qui nous occupe – le débat politique télévisé –, cette stratégie est fréquemment utilisée, et « les marque formelles de la politesse [y] apparaissent bien […] comme un instrument rhétorique visant à enrober certaines des attaques les plus agressives » (Fracchiolla, 2008 : 503). Pour analyser la figuration, il faut donc s'intéresser aux FTAs, au cotexte qui peut permettre d'interpréter leurs motivations et aux stratégies auxquelles ils obéissent (cf. Sandré, 2009a). Nous verrons ainsi comment les protagonistes utilisent ces différents procédés pour parvenir à leurs fins.

3.2.2 Rôle et rapport de places

Le rapport de places s'avère un autre point important pour la gestion de la relation interpersonnelle. Il correspond à la dimension verticale de la relation interpersonnelle, étroitement liée à la question de la domination. Je présenterai d'abord le rapport de places, en tant que caractéristique de la relation, pour en venir ensuite à la domination telle qu'elle se révèle au travers des dysfonctionnements interactionnels.

Pour présenter je reprends une notion abordée dans le chapitre I (3.1.) concernant le sujet parlant selon Mead. Ce dernier introduit la question du rôle, avec, notamment sa définition du « soi » qui correspond aux rôles joués par l'acteur (le *je*) :

> Le soi […] se constitue progressivement. Il n'est pas donné à la naissance, mais il émerge dans le processus de l'expérience sociale et de l'activité sociale. Il se développe chez un individu donné comme résultat de ses relations avec ce processus et avec les individus qui y sont engagés (1934/1963 : 207).

Cette approche permet, je l'ai dit, de réconcilier l'individu et le social. En communiquant, le sujet parlant endosse ainsi un rôle en fonction de la situation. Il est ainsi capable d'assumer un certain nombre de rôles. Cette notion importante a ensuite été reprise par de nombreux chercheurs. Ruesch rappelle ainsi qu'« un individu adulte et mûr est capable de maîtriser cette quantité de rôles au cours de sa vie » (1951/1988 : 42). On acquiert, de cette sorte, différents « savoirs-être » à partir des positions sociales que l'on doit assumer dans les différentes situations. La notion de « rôle » est donc étroitement liée avec celle de communication : « le rôle constitue une sorte de programme culturel de nature cognitive, destiné à faciliter la gestion d'un type d'échange » (Vion, 1992 : 35). Or, le locuteur n'est jamais seul dans la communication : « communiquer c'est, en partie se positionner par rapport à autrui » (Mucchielli, 1991 : 10). En cela, tout rôle se construit par rapport à un autre, dans l'interaction qui les permet et les réalise. En jouant un rôle, on convoque un rôle correspondant, joué par l'autre interactant. Ces rôles sont alors reliés à la situation d'interaction, et s'inscrivent sur une échelle qui détermine la place qu'ils occupent l'un par rapport à l'autre. Le comportement langagier se positionne ainsi sur un système de places. Et cette place est toujours déterminée en relation avec une autre place, c'est le « rapport de places » :

> ce concept implique qu'il n'est pas de parole qui ne soit émise d'une place et convoque l'interlocuteur à une place corrélative ; soit que cette parole présuppose seulement que le rapport de places est en vigueur, soit que le locuteur en attende la reconnaissance de sa place propre, ou oblige son interlocuteur à s'inscrire dans le rapport (Flahault, 1978 : 58).

Ce positionnement de l'un par rapport à l'autre peut être discuté, explicitement ou implicitement, par les participants. Il peut devenir un véritable enjeu de l'interaction, ou au contraire être reconnu et accepté par les interactants. Mais s'il peut être négocié au cours de l'échange, il est parfois établi avant même que l'échange ne commence : « la communication ne commence pas toujours, loin s'en faut, dans une neutralité de positionnement des interlocuteurs. Chacun sait où se situe l'autre » (Mucchielli, 1991 : 17). L'histoire interactionnelle des interactants, les rôles qu'ils jouent, les personnalités qu'ils montrent, la situation de communication, etc. concourent à construire le rapport de places, et donc la relation interpersonnelle. Cette relation peut être symétrique, mais le plus souvent, elle est dissymétrique. Certaines interactions se définissent par l'inégalité des rôles interactionnels[111], d'autres par la différence de qualités individuelles, l'éloquence ou la compétence, par exemple. Mais il faut toujours considérer à la fois le rapport de places donné par le contexte, et celui qui est construit par les interactants au fur et à mesure de l'interaction. On peut ainsi commencer un

[111] Cf. François (dir.), 1990.

échange à partir d'un certain rapport de places, et le finir en ayant changé – voire inversé – ce rapport.

Dans le cadre de ce travail, le rapport de places sera abordé tel qu'il se construit dans et par l'interaction, et plus particulièrement dans et par les dysfonctionnements interactionnels, dont l'utilisation et leur résolution sont liées à la notion de place. De façon plus globale, je m'intéresserai à l'apport de l'analyse des dysfonctionnements en ce qui concerne la question du rapport de places. Il faudra donc prêter une attention toute particulière à « un certain nombre de faits sémiotiques pertinents, que j'appellerai des "placèmes", ou plus noblement, des "taxèmes", lesquels sont à considérer à la fois comme des *indicateurs* de places […], et des *donneurs* de places » (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 75, italique de l'auteur). L'objectif sera ici de comprendre quel rôle jouent les dysfonctionnements dans ce système, s'ils peuvent être considérés comme des « placèmes », et s'ils sont révélateurs ou non d'une certaine domination.

3.2.3 Dysfonctionnement et domination

De nombreux chercheurs ont ainsi tenté de démontrer la relation qui unissait le dysfonctionnement (la plupart des études concernent l'interruption) et la domination. Les dysfonctionnements, en ce qu'ils permettent de contrôler le terrain discursif, la gestion de la parole, ou simplement l'enchaînement thématique, peuvent être considérés comme des « placèmes » de position haute :

> la personne qui parle le plus, interrompt le plus, change ou introduit le plus de sujets, et qui 'défie' (utilise des mouvements de 'surenchérissement') le plus est considérée comme la plus puissante (Goldberg, 1990 : 884-885, note 2, ma traduction[112]).

Il est clair que « celui qui parle le plus et le plus longtemps[113] […] a de grandes chances de s'assurer par là même la maîtrise de la conversation » (Kerbrat-Orecchioni, 1987 : 327), d'où l'importance de respecter les temps de parole, dans les débats télévisés, notamment. Les ratés du système des tours sont habituellement considérés comme des armes utilisées pour dominer l'autre.

> Les interruptions sont interprétées comme violant les règles d'une conversation normale en étant un comportement négatif et indésirable et en constituant une tentative pour exercer le

[112] « The person who talks the most, interrupts the most, changes or introduces topics the most, and who 'challenges' (uses 'one-up' moves) the most is seen as more powerful ».

[113] On ne peut pas isoler cette question de la densité des propos, « déterminée elle-même par la rapidité du débit du locuteur. Il est clair que si un locuteur arrivait à parler deux fois plus vite qu'un autre, il pourrait dans le même temps de parole, communiquer davantage d'informations, d'arguments, exposer les unes et les autres d'une manière plus détaillée, etc. » (Oléron, 1987 : 266).

> pouvoir et pour dominer et maîtriser l'interaction au travers du contrôle de la parole et du sujet de la conversation (James et Clarke, 1993: 232, ma traduction[114]).

Cette idée a été corroborée par des études portant sur l'interruption et le genre, pour démontrer de quelle façon l'homme, en interrompant plus, dominait la femme. Zimmerman et West, dans leur étude de 1978 (reprise en 1983), ont trouvé que les hommes interrompaient davantage les femmes que l'inverse et que cela révélait les rapports de force entre les deux sexes : « de la même façon que la domination masculine se manifeste au travers du contrôle des macro-institutions dans la société, elle se manifeste au travers du contrôle d'une partie, au moins, d'une micro-institution » (1975 : 125, ma traduction[115]).

Certains chercheurs, à leur suite, ont poursuivi cette idée[116] (également véhiculée par un consensus général), mais d'autres ont relativisé cette relation entre pouvoir et genre, d'une part, et interruption et pouvoir, d'autre part. Des études plus récentes ont ainsi montré qu'il n'existait pas de modèle clair sur l'analyse des interruptions entre les hommes et les femmes : les femmes sont autant capables d'interrompre que les hommes (Murray et Covelli, 1988 : 103) et, entre elles, elles s'interrompent davantage (James et Clarke, 1993). Contrairement à ce qui est généralement admis, il n'y a donc pas de schéma préétabli qui indiquerait que l'homme dominerait discursivement la femme (en tout cas pas par l'utilisation des dysfonctionnements), ni que l'interruption – et les dysfonctionnements – marquent la domination. Les études se sont affinées pour ne plus se concentrer sur le genre, mais sur la personne : celui qui commet des chevauchements s'estime dominant (Ferguson, 1977) et celui qui a un grand besoin d'approbation sociale a tendance à interrompre plus souvent (Natale *et al*., 1979). Enfin, les chercheurs ne se sont plus intéressés uniquement à la présence du dysfonctionnement, mais à la manière dont il est géré[117].

On ne peut donc corréler de façon absolue le dysfonctionnement et la domination. Pour analyser le premier en fonction du rapport de places, il faut faire intervenir d'autres facteurs. Le plus important est sans doute la visée du

---

[114] « Interruption is interpreted as violating normal conversational rules as being negative or undesirable behaviour, and as constituting an attempt to exercise power and to dominate and control the interaction through control of the floor and of the topic of conversation ».

[115] « Just as male dominance is exhibited through male control of macro-institutions in society, it is also exhibited through control of at least a part of one micro-institution ».

[116] « Quand une femme interrompt un homme, elle a cassé plus qu'une règle conversationnelle, elle a contesté une prescription sociale acceptée concernant le comportement approprié par ceux qui possèdent moins de pouvoir. Les interruptions dans ce contexte connotent de l'impertinence plus que de la controverse » (LaFrance, 1992 : 498, ma traduction, « When a woman interrupts a man, she has broken more than a conversational rule ; she has impugned an accepted social prescript concerning appropriate behavior by those possessing less power. Interruptions in this context connote impertinence rather than contentiousness »).

[117] Cf. l'étude de Beattie (1982) qui compare l'interview de Thatcher et de Callaghan : la première apparaît comme davantage autoritaire tout en interrompant moins.

dysfonctionnement. Certains auteurs (Goldberg, 1990, Tannen, 1993) distinguent ainsi les interruptions marquant la domination de celles qui montrent le soutien, et analysent différemment ces deux types sur l'échelle des places. Je reprendrai ces catégories dans le chapitre V. Un autre facteur est important : c'est la répartition des dysfonctionnements entre les différents interactants. « Si les deux locuteurs évitent le chevauchement, ou si les deux locuteurs effectuent mutuellement des chevauchements et gagnent de façon égale, il y a symétrie et non domination, sans tenir compte des intentions des locuteurs » (Tannen, 1993: 176, ma traduction[118]). Si dans un dilogue, seulement un des locuteurs utilise le dysfonctionnement, il y a alors inégalité, et donc un rapport dominant/dominé.

Enfin, le dernier facteur à prendre en compte est la façon dont le locuteur subissant le dysfonctionnement réagit. Il peut lui-même se positionner dans une place haute ou basse :

> Le fait d'accepter des interruptions peut être interprété d'une manière négative, comme la marque d'une absence d'autorité, l'autorité étant attribuée à l'interrupteur qui n'est pas contré ou rappelé à l'ordre. Mais il peut aussi recevoir une signification positive quand l'intervenant interrompu accepte de prendre en compte l'interruption et d'y répondre. Il fait preuve de plasticité intellectuelle en étant capable d'interrompre son propos pour réagir à la réaction de l'autre, voire de l'intégrer dans son propre discours ou/et de disponibilité et d'ouverture d'esprit, pour tenir compte, aussitôt exprimées des opinions contraires et des réserves (Oléron, 1987 : 266).

On ne peut donc analyser le dysfonctionnement comme placème sans prendre en compte un certain nombre de facteurs, tout à la fois le contexte, la personnalité des participants (ce qu'on connaît d'eux, ce qu'on attend d'eux, ce qu'on voit d'eux), le genre discursif, etc. De même, il faut porter une attention toute particulière à « la fréquence, la nature et la signification » (Beattie, 1982 : 97, ma traduction[119]) des dysfonctionnements :

> Étant donné la nature multifonctionnelle de l'interruption, l'analyste doit être capable de distinguer les interruptions apparemment motivées par les droits interactionnels et par les obligations du moment de celles apparemment produites pour satisfaire des désirs ou des besoins personnels ou interactionnels (Goldberg, 1990: 885, ma traduction[120]).

Et l'analyse des dysfonctionnements montre qu'ils ne sont pas – ou n'apparaissent pas – forcément comme des marques de domination. La domination est une notion beaucoup plus subtile, et qu'on ne peut appréhender de façon univoque. Dans le débat politique télévisé, pourtant, le téléspectateur, et en second lieu l'analyste, vont tenter de déterminer, à la manière d'un jeu de

[118] « If both speakers avoid overlap, or if both speakers overlap each other and win out equally, there is symmetry and no domination, regardless of speaker's intentions ».
[119] « the frequency, nature, and significance ».
[120] « Given the multifunctional nature of interruption, the analyst must be able to distinguish between those interruptions seemingly motivated by the interactional rights and obligations of the moment, and those seemingly produced to satisfy personal or interactional wants or needs ».

compétition, qui a gagné et de quelle façon, c'est-à-dire quel participant a dominé l'autre. Certes,

> il n'existe pas de règles qui permettraient de dire, par exemple, que tel propos assure à un des adversaires un point ou que tel échange tourne à l'avantage de l'un plutôt que de l'autre. Pourtant lorsqu'on écoute de tels échanges, on éprouve bien le sentiment, parfois confus, mais parfois très net, que l'un marque un point en présentant une objection ou une critique qui atteint l'autre ; que ce dernier annule cet avantage par sa réponse et, éventuellement, marque à son tour un point par une contre-objection ou une contre-critique ou au contraire qu'il répond mal et est perdant sur cette objection ou cette critique. A terme de l'échange on peut être convaincu que l'un s'est montré meilleur que l'autre et a été plus fort que lui (Oléron, 1987 : 263).

Je tenterai donc ici de montrer de quelle façon les dysfonctionnements ont participé aux stratégies de domination dans les débats, mais, en montrant toujours que ce n'est pas le dysfonctionnement en lui-même qui prouve la domination, mais la manière dont il est – ou non – utilisé, et qu'il peut contribuer autant à construire une place basse qu'une place haute. Cela se confirme particulièrement dans un corpus médiatisé, où le dysfonctionnement a des répercussions à la fois sur l'interlocuteur, et sur le téléspectateur. De plus, dans un débat de cet ordre, l'objectif n'est pas tant de dominer l'autre, que de séduire l'électorat, le rapport de places construit par les participants dans l'interaction ne correspond pas toujours à celui qui est attendu par les téléspectateurs. La domination dans l'interaction n'induit pas forcément l'issue du débat, c'est-à-dire le vote des téléspectateurs.

Bilan

Pour conclure sur la relation interpersonnelle, on peut dire que la relation et l'interaction sont deux notions intimement liées. Elles se déterminent mutuellement : chaque interaction a une influence sur la relation interpersonnelle, et cette dernière influence la conduite de l'interaction. La présence de dysfonctionnements interactionnels dans un échange influe donc sur la relation entre les interactants. Selon le type de dysfonctionnement, sa fréquence et la visée à laquelle il obéit, cette présence sera plus ou moins problématique pour la relation, plus ou moins révélatrice de rapports de force. L'analyse du dysfonctionnement doit donc prendre en compte la façon dont les interactants gèrent eux-mêmes ces phénomènes discursifs, et tenter de comprendre quels impacts ces derniers peuvent avoir sur la relation interpersonnelle.

Synthèse

Ce second chapitre est consacré à la présentation du dysfonctionnement interactionnel. Pour définir cette notion, il faut préalablement présenter le fonctionnement de l'interaction. On ne s'intéresse pas ici à un type d'échange en

particulier, mais à l'interaction dans son acception la plus générale. Les règles proposées dans la première section sont donc théoriquement applicables à tout échange entre plusieurs participants en coprésence. Le modèle de base, établi par Sacks, Schegloff et Jefferson (1974), concerne la conversation quotidienne : on n'en retiendra que les règles adaptées à d'autres genres du discours (et notamment à celui qui nous intéresse, le débat). Pour comprendre le fonctionnement interactionnel, il faut aussi prendre en compte la question des unités interactives : les unités d'un corpus oral ne correspondent pas aux unités de l'écrit, auxquelles nous sommes habitués. Il faut donc proposer un cadre définitoire pour les unités, telles que le tour de parole, le régulateur, la prise de parole, l'unité de construction de tour, l'intervention, l'échange… Ces différents éléments sont en effet utilisés pour définir l'objet d'étude. Le dysfonctionnement interactionnel est présenté selon le principe interactionnel qu'il transgresse : on distingue ainsi les ratés du système des tours des enchaînements non pertinents. Pour la première catégorie, on ne retiendra que l'interruption et le chevauchement, le troisième – le silence prolongé entre deux tours – étant très peu représenté dans notre corpus. Pour la seconde catégorie, j'ai proposé une liste de différents cas, déjà soumis à l'analyse de différents corpus (Sandré, 2006), et qui sont à l'œuvre dans le corpus sélectionné pour ce travail. Les différents cas de ratés du système des tours sont distingués à partir de différents critères (production d'un tour ou non, intervention d'un locuteur à une TRP ou non, présence de chevauchement ou non, complétude du tour ou non) de façon à proposer une configuration qui puisse articuler les différentes possibilités. Les différents cas d'enchaînement non pertinents sont distingués selon la présence ou non de l'intervention réactive, et selon les spécificités de l'intervention réactive. Enfin, dans une troisième section, j'ai abordé la question de l'influence de ces dysfonctionnements, considérés comme des offenses conversationnelles, sur la relation interpersonnelle. Différents facteurs entrent ici en ligne de compte, concernant la nature même de l'interaction et celle de la relation (quelle relation préalable, quelle attente pour la relation dans l'interaction). Ces différents éléments nous permettront, dans la seconde partie, d'analyser le dysfonctionnement en fonction de la stratégie à laquelle il obéit et de la relation qu'il construit.

Chapitre III. Approche définitoire du débat de l'entre-deux tours 2007

Le corpus, dans l'analyse que je propose de mener, ne représente pas seulement le support permettant d'appliquer la théorie présentée, mais il participe pleinement à l'élaboration même du cadre théorique et méthodologique. Ainsi, la préparation de l'étude passe inévitablement par une réflexion sur le corpus, menant à un choix d'un ou de plusieurs genres de discours, d'une ou plusieurs interactions relevant de ce(s) genre(s), à la collecte des données (à leur transcription dans le cas de données orales) et enfin à leur analyse. Chacune de ces étapes est effectuée en relation directe avec la réflexion théorique, d'autant que l'objectif de ce travail est de travailler sur l'articulation entre l'objet d'étude (le dysfonctionnement interactionnel) et le genre du discours (le débat politique télévisé). Le premier élément a été exposé dans le chapitre précédent, le second sera présenté dans ce troisième chapitre.

Le corpus tel qu'il sera analysé dans la seconde partie de cette étude n'est que l'aboutissement d'un travail préparatoire, qui fait l'objet des sections suivantes. Le premier volet correspond à une réflexion autour de la notion de genre du discours et de celle de débat politique télévisé. Le second volet pose les spécificités du corpus au regard des différentes interactions correspondant au genre du discours. Enfin, le troisième volet est consacré à la question de la transcription, ce travail posant à la fois des problèmes théoriques concernant la représentation graphique des données orales, et des problèmes strictement pratiques, avec notamment la question des conventions de transcription.

1. Le genre du discours débat politique télévisé

La notion de genre du discours, présentée dans le chapitre I (2.2.3.), est centrale en analyse du discours. Mais elle n'en est pas moins difficile à comprendre et à définir de façon précise. La définition de la notion sera d'abord menée selon une approche théorique, à la lumière de laquelle on proposera une définition opérationnelle du concept. On pourra ainsi, dans un second point présenter le débat politique télévisé. Ce dernier nécessite en effet une définition détaillée, qui prendra en compte ses différentes composantes.

1.1 Approche théorique du genre du discours

Pour pouvoir donner une définition précise du genre du discours *débat politique télévisé*, il faut avant cela revenir sur la notion même de genre du

discours. En effet, si le statut de cette dernière n'est aujourd'hui plus contesté, il ne fait pas pour autant l'objet d'un consensus. Au gré des époques et des disciplines qui ont adopté le concept, ce dernier a pris des acceptions différentes. Je présenterai d'abord l'hétérogénéité de la notion, avant d'expliquer les choix définitoires qui sont à l'origine de ce travail.

1.1.1 Histoire et hétérogénéité de la notion

Pour comprendre la notion, il faut dire un mot de son histoire et de ses premières utilisations :

> Le concept de "genre" appliqué à la diversité des discours trouve, on le sait, une double assise théorique (aristotélicienne) dans la rhétorique gréco-latine et dans la théorie des genres littéraires. Pour cause de clivage historique entre les traditions logico-grammaticale et rhétorique/herméneutique, ce concept restera largement ignoré des réflexions générales sur le sens au long des deux derniers millénaires (Bouquet, 2004 : 4).

Le concept est d'abord utilisé pour classer les discours oratoires et littéraires. Les théoriciens de la littérature occidentale ont ensuite particulièrement développé la théorie des genres littéraires, souvent pour les hiérarchiser les uns par rapport aux autres. La nécessité de classer les discours ne naît donc pas avec la linguistique : quand le concept de genre est adopté par la discipline, à la fin des années 1970, il est encore défini en relation avec les œuvres littéraires. Todorov (1978) propose la définition suivante : « Les genres sont des classes de textes […] : les genres sont des classes, le littéraire est le textuel » (47-48). Si l'appellation *genre du discours* est entérinée, le nom *discours* renvoie encore seulement à des textes littéraires. Bakhtine est le premier à prendre en compte les autres potentialités du concept :

> On a étudié – et plus que toute autre chose – les *genres littéraires*. Mais ceux-ci ont toujours (qu'il s'agisse de l'Antiquité ou de la contemporanéité) été étudiés sous l'angle artistique-littéraire de leur spécificité, des distinctions différentielles intergénériques (dans les limites de la littérature), et non en tant que types particuliers d'énoncés qui se différencient d'autres types d'énoncés, avec lesquels ils ont toutefois en commun d'être de nature *verbale* (linguistique). Le problème de linguistique générale que pose l'énoncé – et aussi les différents types d'énoncés – n'a presque jamais été pris en compte (1979/1984 : 266).

Bakhtine englobe dans la problématique du genre l'ensemble des productions discursives, et modifie la façon de les appréhender par rapport aux théories littéraires. On sort ainsi du cadre étroit de la littérature pour s'intéresser à tous les « domaines de l'activité humaine » (*ibid.*), augmentant d'autant ses champs d'application possibles :

> La richesse et la variété des genres du discours sont infinies car la variété virtuelle de l'activité humaine est inépuisable et chaque sphère de cette activité comporte un répertoire des genres du discours qui va se différenciant et s'amplifiant à mesure que se développe et se complexifie la sphère donnée (*ibid.* : 265).

En élargissant ainsi la portée du genre du discours, la notion est devenue plus hétérogène, et donc plus complexe. La puissance théorique du concept génère nécessairement une plus grande difficulté pour l'appréhender et pour le définir :

> s'ils sont intuitivement différenciables, les genres ne peuvent jamais faire l'objet d'un classement rationnel, stable et définitif. D'abord parce que, comme les activités langagières dont ils procèdent, les genres sont en nombre tendanciellement illimité ; ensuite parce que les paramètres susceptibles de servir de critères de classement (finalité humaine générale, enjeu social spécifique, contenu thématique, processus cognitifs mobilisés, support médiatique, etc.) sont à la fois hétérogènes, peu délimitables et en constante interaction ; enfin et surtout parce qu'un tel classement […] ne peut se fonder sur le seul critère aisément objectivable, à savoir les unités linguistiques qui y sont empiriquement observables (Bronckart, 1996 : 138).

On ne peut donc ni donner une définition stable du genre du discours, ni recenser l'ensemble des genres existants, ni les classer rigoureusement. En effet, la grande diversité des catégories, et à l'intérieur de celles-ci de chaque événement de discours, des cas typiques au cas plus atypiques, forme un ensemble trop hétérogène pour être appréhendé de façon globale. Pourtant, si « tout texte relève d'une catégorie de discours, d'un *genre de discours* » (Maingueneau, 1998 : 45), tout texte est potentiellement classable dans une catégorie donnée : la question est de savoir dans laquelle. Si « les locuteurs disposent d'une foule de termes pour catégoriser l'immense variété des textes qui sont produits dans une société » (*ibid.*), la coïncidence entre ces termes et les discours eux-mêmes n'est pas toujours évidente. Les contours du genre ne sont pas fixes et définissables *a priori*, les catégories étant en constante évolution, au gré de l'apparition des différents discours. De plus, « un même texte se trouve en général à l'intersection de multiples genres » (*ibid.*, 1987 : 24), il faut alors penser les genres non comme des entités individuelles, mais comme des entités mutuellement déterminées.

Plus largement, si la multitude des genres renvoie à une terminologie très variée, la notion de genre du discours elle-même renvoie à des appellations différentes. En effet, les linguistes sont aujourd'hui unanimes sur l'importance de la notion, mais ils ne s'accordent pas forcément sur sa dénomination : « le métalangage utilisé dans l'appréhension typologique ("sortes", "genres", "modes", "types"… de textes et de discours) est au moins indicatif de la pluralité des approches, des référents théoriques, des prismes disciplinaires » (Chiss et Filliolet, 1987 : 4). De nombreux chercheurs n'ont ainsi pas gardé la terminologie bakhtinienne, et ont proposé d'autres syntagmes pour rendre compte plus ou moins de la même réalité[121]. D'autres, en revanche, donnent à ces différents termes des acceptions différentes, et peuvent ainsi les définir les uns par rapport

[121] Cf. notamment les « genres de textes » chez Bronckart, 1996, et la définition qu'il donne du texte (*ibid.* : 74).

aux autres. Ainsi, Maingueneau propose de distinguer « genre du discours » et « type de discours » :

> les genres de discours relèvent de divers *types* de discours, associés à de vastes secteurs d'activité sociale. […] On divise ainsi la société en différents secteurs : production de marchandises, administration, loisirs, santé, enseignement, recherche scientifique, etc., qui correspondent à autant de grands types de discours. De tels découpages s'appuient sur des grilles sociologiques plus ou moins intuitives (1998 : 47).

Les deux catégories entretiennent une relation d'inclusion, et se définissent mutuellement. Le syntagme « type de discours » permet de proposer des catégories liées aux « domaines de l'activité humaine » dont parlait Bakhtine, tout en gardant la variété de la catégorie « genre du discours ».

1.1.2 Quelques propositions de classement

Avant d'en venir à la définition retenue pour rendre compte du genre du discours choisi pour cette étude, je proposerai ici quelques distinctions, à même de classer la multiplicité des genres dans des catégories englobantes. Je ne prétends pas embrasser l'ensemble des genres du discours, mais je propose seulement une grille de lecture, pour donner des lignes directrices, que j'utiliserai *infra*.

a) Discours monologal / discours dialogal

La distinction concerne ici la forme textuelle du discours. On retiendra la définition de Bres :

> Un genre du discours est monologal lorsque les textes qui se réalisent dans son cadre prennent la forme textuelle non du dialogue (enchaînement de tours de parole produits par des locuteurs différents) mais du monologue (un seul énoncé produit – le plus souvent – par un seul locuteur) (2001 : 191-192[122]).

Un genre du discours peut ainsi être défini par l'une ou l'autre de ces formes de textes, certains sont exclusivement monologaux, quand d'autres sont exclusivement dialogaux. Cependant, la frontière entre les deux n'est pas aussi nette qu'elle le paraît. En premier lieu, les termes *monologue* et *dialogue* sont particulièrement polysémiques : on peut parler de monologue lorsqu'un locuteur monopolise la parole dans une conversation, qui est un genre dialogal ; on peut aussi parler de dialogue[123] lorsqu'on aborde la relation entre des discours (qui peuvent être monologaux). En second lieu, les genres de discours ne se présentent pas nécessairement sous une forme textuelle unique : il n'est pas rare qu'un genre

---

[122] *Termes et concepts pour l'analyse du discours*, Détrie, Siblot, Verine (éds.), entrée « Monologal ».

[123] Cf. chapitre I, point 2.2.1. sur le « dialogue interne » (Bres, 1998). Sur la distinction entre dialogue et dialogisme, cf. Bres, 2001 : 83-84 (*Termes et concepts pour l'analyse du discours*, Détrie, Siblot, Verine (éds.), entrée « Dialogisme ») et Kerbrat-Orecchioni, 2002 : 179 (*Dictionnaire d'analyse du discours*, Charaudeau et Maingueneau (dir.), entrée « Dialogue »).

monologal contienne des séquences dialogales, ou qu'un genre dialogal présente des séquences monologales. Il s'agit alors de classer le genre du discours dans la forme textuelle dominante, tout en prenant en compte la variété compositionnelle du discours produit.

b) Discours oral / discours écrit

La rhétorique et la poétique s'intéressaient respectivement à l'art de parler en public et à l'écriture et la composition d'œuvres littéraires. Les deux types de discours oral et écrit étaient donc étudiés dès l'apparition de la notion. Cependant, les discours soumis à l'analyse étaient des productions discursives très ciblées, il ne s'agissait en aucun cas de prendre en compte l'ensemble des discours produits. Les analystes du discours s'intéressent aujourd'hui à des corpus de nature beaucoup plus variée, l'avènement de l'enregistrement (audio puis audiovisuel) ayant notamment permis de constituer des corpus importants de données orales.

En premier lieu, les deux types de discours présentent des différences importantes : « L'opposition oral/écrit repose d'abord sur une différence de *canal* et de *matériau sémiotique* (en gros : phonique *vs* graphique) » (Kerbrat-Orecchioni, 2005 : 29, italique de l'auteur). D'un côté, il y a production de sons, de l'autre, production d'écriture. Cette distinction relative à la nature du message s'accompagne le plus souvent d'une différence concernant la nature de la situation :

> Les différences énormes entre productions écrites et orales proviennent […] des différences majeures entre situation d'interaction orale – dans laquelle la coprésence des interactants est le cas le plus fréquent – et situation d'interaction écrite – dans laquelle la distance entre énonciateur et interprétant est généralement spatiale et temporelle. On peut parler d'une surdétermination cotextuelle dans le cas de l'écrit et d'une surdétermination contextuelle-situationnelle dans celui de l'oral (Adam, 1999 : 38).

Le discours oral et le discours écrit ne sont pas produits dans les mêmes situations, et ne construisent pas la même relation à l'autre. On peut donc les distinguer selon certaines propriétés :

– L'oral nécessite l'« existence d'un contact direct (auditif et généralement visuel) entre les interlocuteurs » (Kerbrat-Orecchioni, 2005 : 29), alors que pour l'écrit, le contact est absent ou du moins indirect.

– Le discours oral est élaboré instantanément et sa production est irréversible, alors que l'élaboration du discours écrit peut être beaucoup plus longue, et peut généralement être reprise et travaillée jusqu'à ce que le résultat satisfasse son auteur.

– Le « caractère multicanal et plurisémiotique » (*ibid.* : 30) de l'oral s'oppose à l'écrit, qui doit se contenter du seul canal visuel et du seul système sémiotique verbal. Les possibilités du discours oral sont donc augmentées

d'autant, et permettent un échange plus complet, que le discours écrit doit compenser en verbalisant les indices paraverbaux, non verbaux et situationnels.

Les deux types de discours oral et écrit sont donc très différents, tant dans leur nature que dans leur production. Pourtant, on ne peut les opposer frontalement, et s'il m'a paru important de rappeler leurs différences, il en ressort qu'il faut surtout penser « les productions orales et écrites [comme] une sorte de *continuum* » (*ibid.*, 1990 : 38). La frontière entre les deux n'est pas fixe (notamment avec l'émergence de nouveaux genres du discours hybrides, de nouveaux supports) et doit être précisée lors de la définition des genres du discours. Le passage d'un type de discours à l'autre est aussi possible : verbalisation de données écrites ou transcription de données orales (je reviendrai sur ce dernier point, en 3.1.1.). La distinction oral/écrit n'est donc pas catégorique[124], elle permet simplement de mettre l'accent sur les propriétés du discours que l'on veut classer.

c) Discours spontané / discours fabriqué

On rattache souvent la distinction discours oral / discours écrit à celle de discours spontané / discours fabriqué : l'oral est alors considéré comme porteur d'une certaine spontanéité de la parole produite, et l'écrit, pouvant être préparé et élaboré plus longuement, renvoie davantage à une production discursive construite et aboutie. Cependant, certains discours oraux sont particulièrement travaillés et les discours écrits ne le sont pas forcément. La relation entre les deux n'est donc pas systématique et reste de l'ordre de la tendance.

La question de la spontanéité a été soulevée par de nombreux chercheurs, à la recherche de corpus authentiques, c'est-à-dire de paroles effectivement proférées en situation, par opposition aux corpus fictionnels et aux exemples fabriqués de toutes pièces pour les besoins de l'analyse[125]. Cependant, les discours ne relèvent pas de façon aussi tranchée de l'un ou de l'autre, et le plus souvent les genres du discours sont un mélange des deux types de discours. Ainsi, la conversation quotidienne, le genre du discours spontané par excellence, présente des passages obligés (plus ou moins formatés), et peut contenir des paroles fabriquées (préparées à l'avance). Si un genre est tendanciellement spontané ou fabriqué, chaque discours est susceptible de présenter des passages plus ou moins imposés, et d'autres plus ou moins instinctifs. L'objectif de cette distinction n'est pas de reconnaître systématiquement ces passages, mais de prendre en compte leur présence éventuelle, afin d'analyser au mieux les discours produits.

Pour les distinctions proposées, la frontière entre les deux types de discours n'est pas aussi tranchée que ce que matérialise le slash dans l'intitulé. Il s'agit

[124] Gadet la qualifie de « bien fragile » (1996) dans le titre de son article.
[125] Cf. l'« échelle d'authenticité » proposée par Kerbrat-Orecchioni (1990 : 71) pour rendre compte des productions dialogales.

simplement de donner des pistes différentielles, que je reprendrai *infra* pour définir le genre du discours qui nous occupe.

1.1.3 Définition d'un genre du discours

La notion de genre du discours, par son hétérogénéité constitutive, est difficile à cerner de façon globale et à définir de façon précise. Ainsi, pour délimiter les contours d'un genre du discours particulier, il faut prendre en compte un certain nombre de critères :

> critères ayant trait au type d'activité humaine impliquée (genres littéraire, scientifique, journalistique, etc.) ; critères centrés sur l'effet communicatif visé (genres épique, poétique, lyrique, mimétique, etc.) ; critères ayant trait à la taille et/ou à la nature du support utilisé (roman, nouvelle, article de quotidien, reportage, etc.) ; critères ayant trait au contenu thématique évoqué (science-fiction, roman policier, recette de cuisine, etc.) (Bronckart, 1996 : 76).

À ceux-là s'ajoutent un certain nombre de critères (ou de sous-critères) externes (correspondant à l'environnement historico-socio-culturel et situationnel dans lequel le discours est produit) et internes (plutôt centrés sur la matérialité discursive, l'organisation du discours, les éléments linguistiques constitutifs du genre). La liste des critères n'est pas close, chaque genre pouvant solliciter de critères spécifiques, ni figée, les frontières de chaque critère étant modulables. Cette première étape est indispensable à l'approche définitoire d'un genre particulier, mais les contours ainsi dessinés ne coïncident pas toujours à ceux du discours particulier que l'on veut décrire. S'il est nécessaire de proposer un modèle stable, les productions discursives ne correspondent pas forcément à ce modèle.

La définition du genre du discours qui sera proposée ici correspond donc au corpus qui sera soumis à l'analyse, d'un part, et à l'analyse que je me propose de mener. En effet, « c'est à l'analyste qu'en fin de compte il revient de définir en fonction de ses objectifs les découpages génériques qui lui semblent pertinents » (Maingueneau, 1987 : 24). Ce travail s'inscrit en analyse des interactions verbales : on ne s'intéressera pas à l'ensemble des genres du discours possibles, mais aux genres qui entrent dans ce cadre d'analyse. Le discours, on l'a dit, doit être étudié en relation avec le contexte d'énonciation, il est donc important de déterminer ce contexte pour définir le discours. En effet, « tout genre de discours implique un certain lieu et un certain moment. Il ne s'agit pas là de contraintes "extérieures" mais de quelque chose de constitutif » (*ibid.*, 1998 : 52). On peut donc définir un genre par la situation de communication particulière qui l'a rendue possible. Cette démarche permet par ailleurs de dresser un portrait objectif du genre, les critères retenus étant plus factuels qu'interprétatifs. Ainsi, « pour définir la situation de façon externe, on fera référence à ses participants, à son cadre

spatio-temporel et à son objectif » (Traverso, 1999/2005 : 17). On utilisera donc ici ces critères situationnels pour déterminer le genre du discours.

Premier critère : le cadre participatif. Il s'agit d'abord de présenter les participants à l'interaction : on précisera leur nombre, et éventuellement les changements d'effectif au cours de l'interaction s'il y en a, on indiquera l'identité des participants (nominative dans le cas de personnalités publiques, anonymée dans le cas de personnes anonymes), on s'attachera à les décrire précisément.

> [Ils] peuvent être envisagés dans leurs caractéristiques individuelles – biologiques et physiques (âge, sexe, appartenance ethnique, et autres propriétés de l'être et du paraître), sociales (profession, statut, etc.), et psychologiques (constantes et passagères : caractère et humeur) ; ou dans leurs relations mutuelles – degré de connaissance, nature du lien social (familial ou professionnel, avec ou sans hiérarchie), et affectif (sympathie ou antipathie, amitié, amour, et autres sentiments qui peuvent être ou non partagés) (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 80-81).

La description des relations que les participants entretiennent entre eux permet d'aborder la question des rôles interactifs, lié au partage du droit à la parole et aux statuts accordés par le genre à chaque locuteur, « le genre […] garanti[ssant] à chacun la légitimité de la place qu'il occupe dans le procès énonciatif » (Maingueneau, 1987 : 25).

Second critère : le cadre spatio-temporel. Il s'agit de déterminer l'environnement situationnel dans lequel se déroule l'interaction. D'une part, « le cadre spatial peut être envisagé sous ses aspect purement physiques » (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 77). On décrit alors le lieu et ses propriétés : lieu public ou privé, ouvert ou fermé, dont l'accès est étendu ou restreint, dont l'organisation est originelle ou modifiée pour les besoins de l'interaction, etc. Ces caractéristiques concernant le cadre spatial sont bien entendu liées au cadre participatif : l'agencement de l'espace a souvent un lien direct sur la répartition des rôles interactifs. « D'autre part, [le cadre spatial] doit aussi et surtout être envisagé sous l'angle de sa fonction sociale et institutionnelle » (*ibid.*). On peut ainsi se demander si d'autres types d'interaction peuvent se dérouler dans le même lieu (et si oui lesquels), à quelle(s) sphère(s) d'activité humaine le lieu est rattaché, et inévitablement à quelles catégories d'individus il est familier : on rejoint ainsi la question du cadre participatif. Le cadre temporel est tout aussi important que le cadre spatial pour définir un genre :

> La temporalité d'un genre de discours […] implique plusieurs axes :
> – une périodicité : un cours, une messe, un journal télévisé… se tiennent périodiquement ; en revanche une allocution du chef de l'Etat ou un tract ne sont pas soumis à la périodicité ;
> – une durée de déroulement : la compétence générique indique approximativement quelle est la durée d'accomplissement d'un genre de discours […] ;
> – une continuité dans ce déroulement : une histoire drôle doit être racontée intégralement, alors qu'un roman est normalement lisible en un nombre indéterminé de séances ;

– une durée de périmation attendue : un magazine est censé valide pendant toute une semaine, un journal l'espace d'une journée, mais un texte religieux fondateur (la Bible, le Coran…) prétend être indéfiniment lisible (Maingueneau, 1998 : 53).

Ces différents paramètres du cadre temporel déterminent naturellement la production du discours : on ne dira pas la même chose si l'occasion de la dire est rare, si l'on a peu de temps, si l'on sait qu'on est enregistré, etc.

Troisième critère : la finalité de l'interaction, c'est-à-dire l'objectif global de l'interaction : « la raison pour laquelle les individus sont réunis » (Traverso, 1999/2005 : 19), cet objectif global pouvant se subdiviser en objectifs ponctuels, se révélant non à l'échelle de l'interaction, mais des séquences, voire même des échanges. Au plan global, « on distingue les interactions selon qu'elles ont une finalité externe ou interne » (*ibid.*) : les premières ont un enjeu spécifique, qui détermine la conduite de l'interaction, les secondes n'ont pas d'enjeu particulier, la participation à l'interaction n'est pas soumise à l'attente d'un résultat. Il faut toutefois distinguer l'objectif global de l'interaction de l'objectif personnel de chaque participant. Les deux peuvent coïncider ou au contraire s'opposer. Si la conversation quotidienne est un genre caractérisé par l'absence de finalité externe, cela n'empêche pas un participant d'entrer en conversation avec un but bien précis. La finalité de l'interaction implique un certain nombre de paramètres, comme la préparation éventuelle du discours (si le but est de convaincre l'autre, on peut préparer des arguments à l'avance, si le but est de faire rire, on peut préalablement écrire ses blagues, etc.), les différents canaux utilisés (si l'objectif est d'avoir une conversation privée, on cherchera un canal direct entre les deux participants, si on veut délivrer une parole publique, on pourra utiliser des modes de diffusion plus larges, etc.). Si l'objectif peut être établi à l'avance, il est aussi, pour une grande partie, négocié au cours de l'échange par les participants eux-mêmes. « Ainsi tout événement de communication manifeste les traces de négociation des points de vue et des stratégies mises en œuvre pour atteindre certaines finalités interactionnelles » (Burger, 2006 : 201). L'analyste doit ainsi s'attacher à relever ces différents marqueurs afin de comprendre la dynamique des finalités dans l'interaction.

Ces trois critères seront repris *infra* afin de définir précisément le genre du discours choisi, d'une part, et le corpus particulier qui sera soumis à l'étude, d'autre part.

Les points soulevés *supra* mettent en relief le fait que le genre du discours soit une notion particulièrement hétérogène et difficile à délimiter. Cependant, il est possible de proposer des catégories, afin de classer un tant soit peu la grande variété des discours. Ces catégories ne sont pas fermées, mais donnent plutôt des indications. Elles permettent de dégager des critères ponctuels pour reconnaître et

cibler les différents genres. Enfin, j'ai proposé de définir le genre à partir de trois critères rendant compte de la situation de communication, constitutive de la production du discours. Les éléments théoriques présentés ici seront appliqués dans la suite de ce chapitre.

1.2 Présentation du débat politique télévisé

Le débat politique télévisé n'est pas un genre du discours aisément définissable. En effet, il fait intervenir différentes composantes particulièrement puissantes : celle du genre *débat*, celle du discours médiatique télévisé, et celle du discours politique. On ne peut donc proposer une définition achevée et figée, comme on peut le faire parfois de certains genres du discours très normés. Afin de rendre compte du genre du discours de façon la plus complète possible, j'ai opté pour une présentation évolutive, présentant successivement les trois composantes, à la fois indépendantes et fortement imbriquées.

1.2.1 Le genre débat

Le débat est un genre du discours à part entière, souvent considéré comme le pendant institutionnel de la discussion (variante argumentative de la conversation)[126], et défini en relation avec les genres connexes comme la conversation ou l'interview. Pour reprendre les catégories présentées en 1.1.2., il s'agit d'un genre dialogal, oral et spontané. Cependant, on peut y trouver des séquences monologales (lorsqu'un participant développe longuement son point de vue), des séquences écrites oralisées (prises de notes, préparation des arguments, citations de propos) qui peuvent s'apparenter à du discours fabriqué. Ces particularités ne contredisent cependant pas le caractère foncièrement dialogal de l'échange (plusieurs personnes participent), se déroulant intégralement à l'oral, et devant se régler au fur et à mesure de la progression de l'interaction. En ce sens, même si le débat est préparé par les différents participants, ces derniers doivent s'adapter les uns aux autres et construire leur discours par rapport au discours des autres. En ce sens, l'interaction garantit une certaine spontanéité de l'échange.

Le débat est un genre relativement contraint quant aux critères situationnels. Je le définis à partir des trois catégories présentées en 1.1.3.

a) Cadre participatif

Le débat présente deux rôles interactifs : celui de l'animateur et celui du débattant. Le nombre de participants pouvant remplir ces deux rôles est variable[127] : il y a au moins un animateur et deux débattants, mais un débat peut

[126] Cf. Garcia, 1980 : 101 ; Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 118-119 ou Vion, 1992 : 136-139.

[127] Aucune règle proportionnelle ne distribue ces deux rôles : s'il y a généralement plus de débattants que d'animateurs, l'inverse est aussi possible (cf. les exemples *infra*).

être géré par deux animateurs (voire plus), et les débattants peuvent être beaucoup plus nombreux. S'il n'y a pas de limite numérique maximale en théorie, cette limite sera inévitablement construite par les autres paramètres : les entités impliquées (des individus ou des groupes), le cadre spatio-temporel (bureau, classe, amphithéâtre), la finalité de l'interaction (attente d'un résultat, ou simple consultation d'un ensemble). Le nombre de participants est ainsi lié à la teneur escomptée du discours :

> Un débat à petit nombre devrait permettre des échanges relativement approfondis, et produire un effet de "crédibilité", mais évidemment, tout dépend de la façon avec laquelle seront gérés les échanges ; un débat à grand nombre, quelle que soit sa gestion, ne permettra pas des échanges approfondis, et pourra produire un effet de "forum" (Charaudeau et Ghilhione, 1997 : 51).

Plus le nombre de participants est élevé, plus le rôle d'animateur est important pour préserver la cohérence globale du débat. Ce dernier a en charge la gestion du débat, il peut à ce titre exercer plusieurs fonctions. La principale est la distribution de la parole (et donc la gestion des différents tours de parole et de leur alternance), généralement dans un souci d'équité (révélé par le partage du temps de parole entre les différents participants). L'animateur détermine le plus souvent le thème dont il faut débattre, et peut à ce sujet poser des questions précises aux participants. Les débattants doivent ainsi entretenir avec la thématique du débat une certaine relation, et être à même de représenter un point de vue concernant cette thématique. Le rôle de débattant est donc de tenir un discours personnel, en ce sens, il peut être partial. L'animateur, en revanche, a vocation à rester impartial : il ne doit pas prendre parti pour l'un ou l'autre participant, et doit les traiter de façon équitable. En effet, « le débat se présente comme une interaction symétrique » (Vion, 1992 : 138) : la relation entre les débattants est donc une relation d'égalité, sans hiérarchie interactionnelle.

b) Cadre spatio-temporel

Le cadre spatial est prédéterminé. Pour pouvoir débattre, les débattants doivent être en contact direct (co-présence, contact audiovisuel, ou seulement audio). Selon ces types d'échange, le cadre spatial sera homogène ou morcelé. Dans le cas où il est homogène (les participants sont tous co-présents), l'organisation de l'espace répond à des contraintes physiques : chacun doit pouvoir voir les autres, l'animateur doit avoir une position centrale, afin de remplir son rôle. L'aménagement de l'espace est donc lié au cadre participatif (au nombre de participants), mais aussi à la finalité de l'interaction.

> La disposition peut correspondre à différents modèles : "concentrique", en cercle ou en fer à cheval, cette disposition produit un effet de "partenariat" dans la quête commune d'une vérité […] ; "diamétralisée", cette disposition divise le lieu en deux zones identiques qui

> mettent les participants dans une relation de frontalité, de face à face (Charaudeau et Ghilhione, 1997 : 51).

Quelle qu'elle soit, la disposition spatiale répond aux exigences du genre du discours. Si on peut organiser des débats dans des lieux très différents, il est nécessaire que l'espace soit adapté à la configuration énonciative demandée par le genre. Certains lieux sont spécialement adaptés à l'interaction, d'autres peuvent se prêter à l'exercice, d'autres encore peuvent être modifiés en vue d'un débat.

Dans le cas où le cadre spatial est morcelé, il est nécessaire qu'un lieu rassemble les différents participants (par exemple une salle de réunion, avec certains participants en co-présence et d'autres en visioconférence, ou un studio de radio avec l'animateur, et les débattants en liaison téléphonique). Il y a donc toujours un lieu commun de débat, même si les personnes engagées ne sont pas physiquement présentes. Il faut toutefois noter que la gestion de l'interaction est plus difficile dans le cas où les participants ne partagent pas le même espace.

Le cadre temporel est lui aussi prédéterminé. En effet, un débat nécessite une certaine programmation (afin de rassembler les différents protagonistes), une certaine durée (afin que toutes les parties aient le temps d'exposer leur opinion et de l'argumenter), voire une certaine périodicité. Les participants peuvent y investir chacun un temps personnel ou professionnel, ce facteur influant sur les critères temporels du genre.

c) Finalité de l'interaction

L'objectif global de l'interaction est externe, puisque le débat présente un enjeu particulier : la confrontation d'opinions sur un même thème. Selon la thématique, l'enjeu sera plus ou moins important. On peut attendre d'un débat un résultat particulier (le vote d'une loi, la rédaction d'un document, la prise d'une décision, etc.) ou non, il s'agit alors simplement de faire un état des lieux des points de vue. Si le consensus est possible entre les différents participants, le débat est une interaction principalement dissensuelle :

> le débat se caractérise par une domination des formes de compétitivité sur celles de coopération. Néanmoins, l'existence de règles et la nécessité d'avoir des comportements non disqualifiants conduisent le débat à se dérouler dans une relative ''mondanité''. Le débat consiste donc à jouer de manière compétitive dans la coopérativité (Vion, 1992 : 138).

L'affrontement des points de vue est par ailleurs directement lié aux personnes impliquées dans le débat et à la thématique développée. Selon ces différents paramètres, le débat pourra développer plutôt son caractère argumentatif ou conflictuel. Ainsi, les débattants peuvent être choisis expressément pour représenter des opinions divergentes : « la prise de parole est organisée par rapport à ce que les participants ont à dire sur la base d'une division en "pro" et "contra" » (Bange, 1992 : 30). On peut même organiser un débat en

construisant de toutes pièces cet antagonisme (par exemple dans le cadre d'un exercice, on pourra séparer une classe en deux groupes en décidant quel groupe sera pour tel sujet et quel groupe sera contre). En revanche, lorsque le choix des débattants est effectué à partir de critères externes, les opinions ne sont pas forcément divergentes.

Il faut distinguer l'objectif global du genre et les objectifs des interactants (partagés ou personnels). Ainsi, si la finalité du débat est de confronter les points de vue, pour chaque débattant, l'objectif est d'emporter l'adhésion des autres : « le terme "débat" implique *a priori* un affrontement d'opinions, une argumentation et diverses démarches pour convaincre ou séduire l'autre » (Torck, 1994 : 15). En ce sens, la défense de son opinion, pour les participants, n'est pas un but en soi, mais est un moyen « d'amener l'adversaire sur son terrain propre et de diriger à son gré les opérations » (Amossy, 1994 : 33), cet objectif ayant une influence directe sur la production et l'organisation du discours. Cet objectif est constitutif de leur rôle interactionnel : « s'opposer pour mieux imposer une opinion consiste alors à se définir comme un "débattant", c'est-à-dire comme souscrivant à un contrat de communication fondant le genre "débat" » (Burger, 2005 : 53). À cet objectif partagé par les différents participants au débat, peuvent s'ajouter des objectifs plus personnels, qu'un locuteur particulier va chercher à atteindre dans l'interaction.

Ces trois critères définitoires permettent de dessiner les contours du genre *débat*, en prenant en compte les caractéristiques générales, adaptables à des situations très différentes.

1.2.2 Le débat télévisé

La seconde composante du genre du discours qui m'intéresse est la médiatisation du débat. Si la présentation choisie présente cet élément comme une caractéristique ajoutée au genre *débat*, il n'en est en fait rien. Cette composante est constitutive du genre, le prédéterminant dans son ensemble et modifiant en profondeur la situation de communication :

> Outre que se superposent plusieurs *contrats* (débat, médias, télévision), que se combinent plusieurs *moyens d'expression sémiologique* (parole, geste, image), les possibilités de *stratégies discursives* de la part des animateurs et des invités sont à la fois multiples et limitées par les contraintes du contrat médiatique dominant (Charaudeau, 1991 : 35).

L'analyse d'un débat télévisé doit donc tenir compte de la médiatisation (et plus particulièrement du média *télévision*) dans la production même du discours. Pour autant, un débat télévisé reste un débat : dans le domaine des genres télévisés, il s'oppose à l'interview, à l'émission de divertissement, au journal d'information, etc. Il faut donc lier les deux dimensions pour rendre compte précisément des mécanismes discursifs que le genre présente. Pour mettre en

relief les modifications apportées par la médiatisation au débat, je reprendrai la même présentation.

a) Cadre participatif

Pour définir le cadre participatif du débat télévisé, « il faut partir d'un dispositif communicationnel qui intègre d'emblée le médium » (Maingueneau, 1998 : 58). On n'ajoutera donc pas simplement le public au cadre participatif du débat, mais on verra le dispositif dans son ensemble. Ce dernier présente deux sphères coénonciatives imbriquées : la première est l'interaction en contact, renvoyant au genre débat, la seconde est la scène englobante, médiatisée, construite entre les participants au débat lui-même et le public, qui n'intervient pas dans l'échange mais le prédétermine dans son ensemble. Ce dispositif a été décrit par de nombreux chercheurs : Cotteret *et al*., dès 1976, parle d'« imbrication de deux systèmes » (81) ; Nel, en 1990, d'« emboîtement énonciatif de type spectaculaire » (17) ; Kerbrat-Orecchioni, d'un « dispositif énonciatif […] complexe […] où s[e] trouvent emboîtés deux niveaux de fonctionnement » (1990 : 125) ; Charaudeau de « dispositif triangulaire » (1991 : 23 et 2005b : 184) ; Charaudeau et Ghiglione de « double mise en scène, verbale et visuelle » (1997 : 45) ; Burger d'« activité de communication complexe du fait d'activer en même temps deux cadres de communication différents dans lesquels sont engagés des participants, des buts et des moyens de communication distincts » (2005 : 56). L'échange entre les débattants et le(s) animateur(s) est donc pris dans une autre sphère, plus large, qui modifie le contrat de communication premier. Au niveau du cadre participatif, il ne s'agit pas d'ajouter le rôle interactionnel du téléspectateur aux deux autres rôles, mais de comprendre le dispositif énonciatif complexe mis en place par la présence de téléspectateurs :

> À un premier niveau, les "débatteurs", co-présents sur le plateau, se parlent, en occupant alternativement les fonctions émettrice et réceptrice ; à un second niveau, la masse des auditeurs/spectateurs, qui entendent (et voient dans le cas du canal télévisuel) les participants de premier niveau, mais ne peuvent être par eux ni entendus ni vus, sont confinés dans leur rôle de purs récepteurs, tout en étant […] les principaux destinataires des propos tenus (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 125).

Les différents rôles n'ont donc pas la même fonction, le même rôle et les mêmes possibilités d'intervenir dans l'échange. Le débat télévisé implique deux contrats de communication distincts : une « activité de communication réciproque » (Burger, 2005 : 57) entre les participants au débat et une « activité de communication unilatérale » (*ibid.*) entre les participants au débat et les téléspectateurs. Ce dispositif a une influence directe sur la composition du cadre participatif. Le public, n'intervenant pas, peut être particulièrement nombreux, et souvent très varié. Aucun critère de sélection n'est appliqué pour définir le public, tout un chacun peut donc remplir ce rôle. À l'inverse, les rôles d'animateur et de

débattant sont endossés par des locuteurs choisis pour leur compétence à remplir ce rôle. Les débattants sont des personnalités invitées, « convoqué[e]s pour des raisons précises d'identité en rapport avec le thème traité » (Charaudeau, 2005b : 183). Parfois, la compétence médiatique est aussi prise en compte : l'invité doit être familier du média, être un bon parleur, savoir gérer la situation filmée, etc. L'animateur est un journaliste ou un présentateur télévisé, qui « représente l'instance médiatique » (*ibid.*). Certains animateurs se spécialisent ainsi pour animer certains types de débat, politique ou culturel. Selon le thème du débat, les participants amenés à débattre et la personnalité de l'animateur, ce dernier « peut jouer différents rôles : de sablier, de coordinateur, d'interrogateur, de provocateur, de professeur, d'accoucheur, d'amuseur public » (Charaudeau et Ghiglione, 1997 : 50). Le choix des participants au débat lui-même, ainsi que leur nombre, est donc contraint par l'instance médiatique.

b) Cadre spatio-temporel

Le cadre spatio-temporel est aussi concerné par l'emboîtement énonciatif :

> La situation globale doit donc être subdivisée en *situation télévisable*, celle qui se situe dans l'espace scénographique du studio, et *situation télévisée*, celle que le téléspectateur reçoit sur son écran, médiatisée par le panoptique et l'œil de la caméra (Nel, 1990 : 38-39, italique de l'auteur).

Il y a donc deux espaces distincts : celui où se trouve le téléspectateur et celui où se déroule le débat. Il faut à cela ajouter la régie, où l'instance médiatique organise la communication entre les deux situations. Les différents participants ne sont donc pas tous co-présents. Toutefois, dans certains débats, des spectateurs sont présents dans le studio de télévision : l'emboîtement énonciatif est ainsi mis en scène à l'intérieur même de la situation télévisable. L'organisation du lieu du débat dépend du nombre de participants (et de la présence d'un public ou non), des contraintes techniques, et de considérations plus stratégiques : la « disposition [des participants] témoign[e] à la fois du mode de confrontation que choisit l'instance médiatique et du type de contrôle qu'elle cherche à exercer sur celle-ci (Charaudeau et Ghiglione, 1997 : 51). Le cadre spatial de la situation d'interaction en présence est ainsi totalement géré par le média.

Le cadre temporel du débat est aussi déterminé par l'instance médiatique, mais le téléspectateur a toujours le choix d'interrompre le visionnage du débat. En ce sens, le public reste maître du temps qu'il accorde à la télévision. Pour ce qui est du débat lui-même, il est soumis à un certain horaire et une certaine durée, prédéterminés et programmés à l'avance, et généralement à une certaine périodicité : « le débat télévisé peut avoir un rythme hebdomadaire, mensuel, annuel, comme il peut être l'événement rare » (Nel, 1990 : 24). Selon que le débat est transmis en direct ou en différé (ou rediffusé), la temporalité sera partagée ou

non entre les deux scènes énonciatives imbriquées. Le direct a une influence sur le contrat de communication : les différents participants, a défaut d'être en co-présence sont en « télé-présence » (Lochard et Soulages, 1991 : 145). Le public, à défaut de pouvoir intervenir, a l'impression d'être davantage impliqué dans l'interaction :

> le direct […] présente une garantie de vérité et d'authenticité puisqu'il n'y a pas d'écart, contrairement à la "télévision de montage", entre ce qui a lieu et ce qui est montré : le public entre en contact avec une réalité médiatisée "non-fictionnelle" ; il est en prise avec la scène du réel (*ibid.*).

Le direct a aussi une influence sur les participants au débat, il « entretient la peur de l'irréparable chez les débatteurs » (Doury, 1995 : 229). La parole retransmise est produite en temps réel. Dans ce cas, le fait que le débat soit médiatisé n'influe pas sur la conduite du débat lui-même : l'instance médiatique, si elle peut choisir les angles de vues, et les événements retransmis à l'écran, n'intervient pas dans la construction même de l'échange. *A contrario*, lorsque l'émission télévisée n'est pas en direct, la temporalité de l'interaction peut être reconstruite, réaménagée, le travail de montage pouvant modifier profondément la linéarité de l'échange.

Le cadre temporel du débat télévisé relève avant tout d'un contrat passé entre les deux situations télévisable et télévisée : l'instance médiatique donne rendez-vous au public, et celui-ci est libre d'y répondre ou non. Le temps accordé par le téléspectateur est – en règle générale – un temps personnel, le temps accordé par les participants au débat lui-même est généralement professionnel. La contrainte n'est donc pas la même pour les deux situations.

c) Finalité de l'interaction

La finalité de l'interaction est directement liée à l'emboîtement énonciatif : le discours n'est plus produit seulement pour les participants au débat, mais pour les téléspectateurs. L'objectif du débat est indissociable de la médiatisation dont il est l'objet : la confrontation des points de vue doit être un spectacle, à même de captiver le public. L'interaction est toujours dissensuelle, mais elle doit être calibrée pour la médiatisation : « si l'on peut penser qu'une certaine dose d'agressivité attise l'attention du public, il faut considérer par ailleurs que l'abus de ce procédé peut constituer un irritant pour les téléspectateurs » (Martel et Turbide, 2005 : 198). Il faut donc doser la confrontation en fonction des attentes du public. Ainsi, l'objectif global de l'interaction est lié au thème développé, aux personnalités invitées, mais aussi à la chaîne de diffusion, au public ciblé, à l'heure de diffusion, etc.

Les objectifs personnels des différents débattants sont aussi modifiés par la médiatisation et la double adresse :

> Le locuteur A parle à l'allocutaire B pour convaincre le destinataire final, le téléspectateur. Il y a dédoublement du destinataire. Il y a un destinataire direct dans le système e communication face à face et un destinataire final sur lequel s'exerce l'effet produit par les performances télévisuelles des candidats. Cette situation détermine toute une face du comportement verbal des concurrents (Cotteret *et al*., 1976 : 81).

L'emboîtement énonciatif est ainsi perceptible dans la production même de l'ensemble du discours, et peut être particulièrement saillant dans des stratégies communicatives ponctuelles. L'objectif du débattant n'est plus tant d'emporter l'adhésion de son concurrent, mais celle du téléspectateur : « les deux interlocuteurs ne visent pas à se persuader l'un l'autre, mais à confronter leur point de vue avec celui de l'adversaire pour le faire prévaloir auprès du public » (Amossy, 1994 : 33). Ainsi, la présence des téléspectateurs ajoute une autre dimension polémique au débat qui se joue : le « but commun à tous les participants [est de] convaincre un auditoire du bien-fondé de l'opinion défendue et, corrélativement, de la vacuité d'une opinion adverse battue en brèche » (Burger, 2005 : 53). Les deux stratégies polémiques « défendre son point de vue/attaquer celui de l'autre » sont donc utilisées afin de gagner l'adhésion des téléspectateurs. Dans un débat plus argumentatif, la première stratégie prendra le dessus, dans un débat plus conflictuel, la seconde peut devenir la « seule visée pragmatique : disqualifier l'adversaire, contester sa légitimité, lui manifester une hostilité profonde » (Nel, 1990 : 191). L'enjeu de la médiatisation transcende donc celui du débat et a des répercussions sur le discours produit, chaque intervenant mettant au point des manœuvres pour mener à bien son objectif.

Les critères définitoires du genre *débat* sont donc ici tous liés à l'emboîtement énonciatif construit par la médiatisation du débat. Le débat télévisé, s'il reste un débat, change profondément de nature. Ces nouvelles données, en tant que la médiatisation participe à l'élaboration même du discours, doivent être prises en compte dans l'analyse du débat.

1.2.3 Le débat politique télévisé

La troisième composante du genre renvoie au caractère politique du discours. Définir le discours politique n'est pas chose aisée[128] : les deux termes entretiennent une relation très étroite et se déterminent mutuellement. Le politique est ainsi directement lié au discours :

> Le discours politique ne constitue pas un ornement de la conduite politique, mise en mots, expliquée ou commentée, habillée avec plus ou moins de bonheur, bref une superstructure. Le discours est constitutif du politique (Trognon et Larrue, 1994 : 10).

Si on peut dire que tout ce qui est politique est discours, la question qui se pose est la suivante : quel est le discours qui est politique ? Il n'existe pas de

[128] Cf. Charaudeau, 2005a : 11.

réponse arrêtée à ce sujet[129]. Ainsi, selon les critères définitoires retenus, différentes conceptions s'affrontent, depuis la plus étroite à la plus large (« dire que "tout est politique" est certes un point de vue totalitaire, mais le domaine de la politique est large. Tout propos qui implique un jugement sur l'organisation de la communauté est politique », Carlier, 2003 : 12). L'objectif de ce travail n'est pas de donner une définition arrêtée du discours politique, mais de l'analyser en relation avec le débat télévisé. En ce sens, je proposerai une approche plus ciblée : le discours politique peut apparaître dans divers genres du discours, et prend des contours définitoires différents selon qu'il se révèle dans une conversation quotidienne, une interview ou un article scientifique. On suivra donc la conception de Charaudeau :

> Tout énoncé, aussi innocent soit-il, peut avoir un sens politique dès lors que la situation le justifie. Mais il est également vrai qu'un énoncé apparemment politique peut, selon la situation, ne servir que de prétexte à dire autre chose qui n'est pas politique, au point même d'en neutraliser le sens politique ; ce n'est donc pas le discours qui est politique mais la situation de communication qui le rend politique. Ce n'est pas le contenu du discours qui fait qu'un discours est politique, c'est la situation qui le politise (2005a : 30).

On ne définira pas le discours politique par rapport à lui-même mais par rapport au genre qui le produit. Le débat politique télévisé sera donc confronté aux autres débats télévisés : « en ne retenant que la substance du contenu, on distinguera le débat politique du débat sur les faits de société ou les questions de culture » (Nel, 1990 : 18). L'objectif est donc ici de déterminer les éléments situationnels à même de rendre compte des spécificités d'un débat télévisé étiqueté « politique ».

a) Cadre participatif

Avant d'en venir au cadre participatif du débat politique télévisé, rappelons que le discours politique implique déjà un cadre participatif très particulier. Si tout le monde peut parler de politique, seuls les initiés produisent un véritable discours politique :

> Au même titre que l'univers religieux, l'univers politique, parce qu'il est institutionnel, parce qu'il est imprégné d'une légitimité aux frontières de la sacralité, parce qu'enfin il est en permanence exposé aux regards des médias et de leurs publics, encadre très rigoureusement les prises de parole. Certes les citoyens sont libres de s'exprimer, en démocratie, comme ils le souhaitent. Mais la restriction de l'univers politique à un groupe de professionnels (élus, gouvernants, commentateurs…), sa constitution en champ autonome, a eu pour conséquence historique la régulation de la parole politique (Le Bart et Teillet, 2004 : 53)

[129] Cf. à ce sujet Ghiglione (dir.), 1989 ; Trognon et Larrue (dir.), 1994 ; Le Bart, 1998 ; Le Bart et Teillet, 2004 ; Charaudeau, 2005a. Pour une présentation des critères définitoires, cf. Le Bart, 1998 : 6, note infrapaginale.

Le discours politique ainsi défini est très contraint par la sphère d'activité politique. La politique n'est pas simplement un thème dont on peut parler, mais un sujet traité par une certaine catégorie de personnes, considérées comme légitimes : « les énoncés reconnus comme politiques sont émis par des acteurs sociaux qui ont un statut reconnu dans le champ politique : ce sont des représentants élus ou des professionnels des médias » (Branca-Rosoff, 1999 : 10). Cette conception institutionnelle du discours politique est tout à fait adaptée au genre du discours *débat télévisé*. En effet, ce genre médiatique est lui-même particulièrement contraint quant au cadre participatif : on l'a dit, tout le monde ne peut pas *a priori* participer à un débat télévisé. Les personnalités invitées doivent en effet apparaître légitimes aux yeux des téléspectateurs. Elles doivent donc représenter un point de vue facilement identifiable, lié à un parti politique, un journal d'information (lié parfois à une sensibilité politique), une sphère d'activité adjacente (par exemple un représentant du monde judiciaire pour parler d'un projet de loi), etc. Cependant, la confrontation des opinions sera bien plus prégnante dans le cas où des représentants de partis politique adverses s'affrontent que lorsqu'il s'agit d'un échange entre spécialistes. Si l'interaction est toujours symétrique, il y aura un décalage dans le cas d'un échange entre un élu politique et un journaliste ou un expert. Le choix même du cadre participatif a donc des influences sur la finalité de l'interaction.

La dimension politique a aussi une influence sur la nature des relations entre les participants au débat et le public. En effet, les téléspectateurs sont aussi des électeurs. En ce sens, ils participent pleinement, non au débat lui-même, mais à la vie politique démocratique du pays. Ils peuvent ainsi, par le vote (mais aussi par les réponses aux sondages, par les manifestations, etc.), envoyer des messages aux personnalités politiques. Le public d'un débat politique télévisé prend ainsi une importance plus grande que pour un autre débat. Cette particularité a aussi une influence sur la conduite même de l'interaction.

b) Cadre spatio-temporel

Le cadre spatio-temporel d'un débat politique télévisé est lié au média *télévision*. En effet, la médiatisation du débat implique des contraintes technologiques nécessitant un espace adapté : quel que soit le thème du débat télévisé, ce dernier se déroule dans un studio de télévision (ou dans un espace aménagé à cette fin). La médiatisation du débat implique aussi des contraintes temporelles (présentées *supra*). Il n'y a donc pas de spécificités spatio-temporelles rattachées au thème politique du débat. Cependant, on peut ajouter un élément supplémentaire relatif aux circonstances du débat par rapport à la conjoncture politique. Ainsi, selon le contexte politique dans lequel se déroule le débat (période d'élection, d'exercice du pouvoir, de remaniement politique, de contestation populaire, etc.), certaines particularités peuvent émerger.

J'approfondirai ce point *infra* en abordant la question du discours politique en période d'élection.

c) Finalité de l'interaction

Les objectifs du débat politique télévisé sont les mêmes que ceux de n'importe quel débat télévisé. Cependant, la composante politique peut exacerber certains points. En effet, les sujets politiques sont particulièrement propices au clivage des points de vue. Notamment dans le cas où les débattants sont des représentants politiques. Il est donc fréquent que la confrontation d'un débat politique prenne une dimension plus forte. Le débat en face à face est ainsi souvent comparé à un combat ou à un match : l'objectif n'est plus alors d'opposer des opinions différentes, mais de déterminer qui a gagné et qui a perdu[130]. Dans le cas de débats politiques se déroulant avant une échéance électorale, le vote est souvent interprété comme le résultat de l'affrontement. Pour les autres débats, il n'est pas rare que des sondages soient ensuite effectués pour connaître quel participant a été le plus convaincant. La finalité de l'interaction est orientée vers ce résultat, et non vers l'activité même du débat. Le public prend ainsi une dimension de juge, qui a un impact sur les objectifs personnels des débattants. Ces derniers doivent emporter l'adhésion des téléspectateurs par tous les moyens : « le discours politique est construit pour plaire et convaincre, il entretient avec la rhétorique une vieille liaison à peine dissimulée » (Bon, 1991 : 271). Il ne s'agit plus seulement de les convaincre, que de les séduire. On parle alors plus communément de communication politique[131] :

> Communication consiste à se donner les moyens de persuader un public ou un auditoire – voire un peuple – en ayant recours à des moyens plus ou moins avouables – c'est-à-dire plus ou moins affichés, plus ou moins cachés – de manipulation des opinions pour obtenir l'adhésion à un projet politique et donc à celui qui en est le porteur (Charaudeau, 2007 : 65).

Dans le cadre d'un débat politique télévisé, les enjeux sont tels que les participants sont souvent prêts à tout pour convaincre le public de leur légitimité et/ou pour contester celle de leur adversaire. Cet objectif prend des proportions bien plus importantes lors de grands rendez-vous électoraux, où ce ne sont plus des points de vue qui s'affrontent, mais des personnalités : chacun « dispute [à l'autre] la prétention à incarner l'intérêt général, à décider ou même à parler au nom de tous » (Le Bart, 1998 : 82). Cet antagonisme n'est pas effectif dans tous les débats politiques télévisés, mais il illustre parfaitement la rencontre entre les possibilités du média *télévision* et les tensions du discours politique.

---

[130] Cf. Champagne, 1989.

[131] Cette notion, très souvent liée au discours politique, a fait l'objet de nombreux ouvrages. Cf. notamment Gerstlé, 2004.

Un débat politique télévisé est un type de débat télévisé particulier. En cela, les critères définitoires du premier sont étroitement liés aux critères définitoires du second. Cependant, le discours politique présente certaines spécificités qui limitent certaines propriétés du débat télévisé (le cadre participatif) et en exacerbent d'autres (l'affrontement des participants).

J'ai présenté le genre *débat politique télévisé* en trois étapes, de façon à mettre en valeur les spécificités de chaque composante. On peut parler de genre du discours pour le débat et de sous-genres pour le débat télévisé et le débat politique. En effet, les propriétés du genre *débat* sont présentes dans les deux variantes, même si elles sont adaptées au médium pour le débat télévisé et à une sphère d'activité pour le débat politique. L'activité *débattre* est bien au cœur de ces deux sous-genres.

Bilan

Toute analyse du discours passe par une réflexion autour de la notion de genre du discours, et de son application à un ou plusieurs genres particuliers. Il convient d'adopter un angle d'attaque afin de proposer des critères définitoires à même de rendre compte des spécificités du genre que l'on veut analyser. L'approche adoptée ici est celle de l'entonnoir : la présentation se veut d'abord globale (les différents débats possibles), puis de plus en plus fine (le sous-sous-genre *débat politique télévisé*). Cependant, si on peut donner une définition du débat politique télévisé, de nombreux facteurs peuvent encore intervenir : l'époque, la culture, la période politique, la chaîne de télévision, etc. Cette étude n'ayant pas vocation à proposer une définition universelle, elle sera appliquée à un contexte précis : l'année de l'élection présidentielle française de 2007.

2. Choix du corpus

Lorsque j'ai décidé de travailler sur le débat politique à la télévision française, nous étions au début de l'année 2006, soit un an avant les élections présidentielles. L'émission *À vous de juger*, présentée par Arlette Chabot, sur France 2, a ainsi proposé, dès le 27/04/2006, de réunir huit représentants politiques[132] autour du thème *2007 : les vrais enjeux*. Ce débat a contribué au choix du genre du discours que je voulais étudier. En effet, le débat politique télévisé propose une configuration propice aux dysfonctionnements interactionnels, particulièrement en période de campagne électorale. Le choix du

[132] François Bayrou (UDF), Marie-George Buffet (PCF), François Fillon (UMP), Arlette Laguiller (LO), Jack Lang (PS), Marine Le Pen (FN), Philippe de Villiers (MPF) et Cécile Duflot (Verts).

corpus s'est ensuite imposé de lui-même : le débat de l'entre-deux tours. Ses différentes caractéristiques illustrent exemplairement le genre *débat*, l'importance du rendez-vous médiatique, le genre *débat télévisé* et la tension politique entre les deux tours de l'élection présidentielle, le genre *débat politique télévisé*. Cependant, pour comprendre les spécificités de ce corpus, il faut prendre en compte son environnement générique. Je présenterai rapidement les différents débats politiques télévisés de la même année. Ensuite, j'aborderai l'histoire de ce sous-sous-genre, avec les autres débats de l'entre-deux tours. En effet, le débat choisi entre inévitablement en comparaison avec ces autres interactions, relevant du même genre. Ces parallèles permettront de définir très précisément le corpus qui nous intéresse.

2.1 Les débats politiques à la télévision française : bilan d'une année électorale (2006-2007)

Les programmes de la télévision française ne suivent pas le calendrier annuel, mais adoptent le calendrier scolaire : c'est donc à partir de septembre que les nouveaux programmes se mettent en place. Ils durent – normalement – jusqu'au mois de juillet de l'année suivante, les programmes estivaux prenant ensuite le relais. On peut considérer l'année 2006-2007 comme une année électorale : si l'élection présidentielle se déroule en mai, la campagne électorale commence, elle, bien avant[133]. Les élections législatives, consécutives à l'élection présidentielle, se déroulent en juin. L'année 2006-2007 est donc marquée par ces différents événements. Afin de contextualiser le débat de l'entre-deux tours, j'ai regardé et enregistré les différents débats politique télévisés. Cela m'a permis de faire une cartographie des émissions classées sous cette étiquette pendant cette période spécifique, durant laquelle la question des élections est toujours présente, soit explicitement, soit implicitement. Après avoir abordé la question du discours politique en campagne (2.1.1.), je ferai un bilan des émissions de débat politique lors de cette année particulière (2.1.2.), et je proposerai une sélection de ces différentes émissions (2.1.3.) à partir de la définition du débat politique télévisé donnée *supra*.

2.1.1 Les débats politiques télévisés en période d'élection

Les débats politiques télévisés, on l'a dit, sont liés à la vie politique du pays dans lequel ils sont programmés. En effet, le contexte d'élection, notamment, a une influence directe sur la nature des débats, sur le choix des personnalités invitées, sur la fréquence des émissions, etc. L'élection présidentielle étant un

[133] La campagne officielle ne débute que le 09/04/2007, mais les candidats ont commencé la campagne présidentielle dès l'automne 2006.

rendez-vous électoral important pour la démocratie, elle s'entoure d'enjeux politiques, publics et personnels spécifiques.

On peut distinguer les débats politiques télévisés ordinaires et les débats politiques télévisés en période d'élection. Trognon et Larrue distinguent ainsi les « débat[s] de société » des « débats institutionnels » (1994 : 60-61). Les seconds appartenant à une campagne électorale officielle doivent respecter des règles de fonctionnement beaucoup plus strictes, notamment par rapport au temps de parole, au tirage au sort pour savoir qui commence et qui finit le débat, etc. Ces débats institutionnels mis à part, un certain nombre de débats sont directement liés à l'élection (la thématique, les invités présidentiables ou ministrables), quand d'autres concernent plutôt l'actualité politique. Mais quel que soit le débat, le contexte de campagne électorale sous-tend l'ensemble des discours. Bertrand, Dézé et Missika parlent même du « discours en campagne » comme d'une variété particulière du discours politique (2007 : 13). On voit, en effet, les analyses politiques, journalistiques et linguistiques se multiplier lors des périodes électorales, et plus précisément lors des élections présidentielles[134]. Le discours en campagne a la particularité de mettre en relief les différentes caractéristiques du discours politique :

> Pendant [les périodes électorales], le discours se fait plus incisif, il s'émancipe plus librement des contraintes de réalité pour succomber à l'euphorique promesse d'un monde meilleur et plus facile. Mais le contexte électoral est-il authentiquement spécifique ? N'est-il pas plus opportun de considérer qu'il révèle en les accentuant (parfois jusqu'à la caricature) les traits propres au discours politique en général ? Cette dernière piste de recherche est confortée par le constat (banal) selon lequel, dans les démocraties modernes, les gouvernants sont toujours en campagne électorale (Le Bart, 1998 : 40).

Le passage du septennat au quinquennat, notamment, a participé à la réduction du temps d'exercice du pouvoir par rapport au temps de conquête du pouvoir. On voit ainsi, dès l'été 2010, soit deux ans avant l'élection présidentielle de 2012, fleurir des sujets concernant cette échéance. On retiendra donc particulièrement l'élasticité de la période électorale, dépendante de l'actualité des personnalités politiques. Cependant, l'analyse des différents débats télévisés montre qu'il y a encore une différence entre les émissions liées à une échéance électorale et les émissions ordinaires. Ainsi le cadre participatif, les thèmes abordés et la finalité des interactions sont très différents.

Les participants à un débat en contexte électoral sont surtout des représentants des candidats à l'élection, ou les candidats eux-mêmes. On retrouve aussi un

[134] Cf. sur les élections de 1965 et 1969 : Roche, 1971 ; sur l'élection de 1974 : Cotteret *et al*., 1976, Blumler, Cayrol et Thoveron, 1978 : 73-130 ; sur l'élection de 1981 : Rolot et Ramirez, 1987, Nel, 1995 ; sur l'élection de 1988 : Gerstlé, Duhamel et Davis, 1992, Coulomb-Gully, 1994, Groupe Saint-Cloud, 1995 ; sur l'élection de 1995 : Groupe-Saint Cloud, 1999, Ghiglione et

certain nombre de spécialistes, dont la participation aux débats permet d'analyser en temps réel les discours électoraux, les programmes politiques, etc. Mais la particularité des débats en période électorale, c'est de voir s'affronter non des opinions politiques, mais des personnalités politiques, connues et reconnues par le public. Le discours en campagne a pour effet de personnaliser le discours politique, les présidentiables (et dans un moindre mesure, les ministrables) incarnent véritablement les positions politiques et idéologiques qu'ils défendent. Et le média *télévision* participe pleinement à la construction du personnage politique, en l'invitant à de nombreuses émissions, plus ou moins spécialisées, afin qu'il devienne familier aux téléspectateurs : « la télévision, mettant forcément l'accent sur les aspects personnels de l'élection, aura donc tendance à renforcer la dimension humaine du phénomène électoral au détriment de sa dimension proprement politique » (Cayrol, 1994 : 156). Cette personnalisation du discours politique a des influences directes sur le genre *débat politique télévisé* : il ne s'agit plus d'un débat d'idées, mais d'un débat de personnalités, de manières d'être, de manières de faire.

> A la télévision, les idées n'existent qu'incarnées, le visage des hommes politiques, leurs gestes, leurs vêtements sont haussés au rang d'arguments au même titre que leur programme. Condamnée à montrer, la télévision fait du corps des politiques son premier opérateur de sens (des sens ?) et lui donne une visibilité probablement jamais atteinte dans notre démocratie (Coulomb-Gully, 2003 : 121).

L'analyse du discours politique ne se réduit plus à l'analyse du contenu, des idées véhiculées ou des arguments utilisés, elle s'élargit à l'analyse du comportement.

Dans un contexte électoral, la finalité de tout discours politique est dirigée vers l'élection elle-même. L'objectif, pour le politique, est toujours d'obtenir l'adhésion des électeurs aux idées qu'il défend, mais ici le but ultime est de transformer cette adhésion en bulletin de vote. Ce nouvel objectif influence le discours lui-même et les stratégies employées :

> le discours politique cherche à persuader le public que le projet politique proposé par un de ses acteurs vaut mieux que celui de son concurrent : il est de l'ordre du comparatif, et le concurrent devient rival. C'est pourquoi il n'est pas de discours politique sans attaque de l'adversaire, sans tentative de disqualification de celui-ci (Charaudeau, 2008 : 68).

Cette rivalité est encore exacerbée dans le cas d'un face à face entre deux personnalités politiques. Le but est de paraître meilleur que l'autre, ou que l'autre paraisse moins bon. Pour l'atteindre, les débattants peuvent utiliser deux stratégies à la fois opposées et complémentaires : « l'agression de l'adversaire et […] l'auto-promotion » (Vincent et Turbide, 2005 : 308). Le débat politique télévisé devient

---

Bromberg, 1998 ; sur l'élection de 2002 : Constantin de Chanay, 2006 ; sur l'élection de 2007 : *Mots* 89.

le lieu où les images entrent en conflit. On ne se bat plus uniquement sur des idées, mais sur la façon de les faire passer et de les défendre : « dans le cas de débats et autres situations agonistiques, le petit jeu va consister à tenter d'imposer de soi une image positive tout en affublant l'autre d'attributs négatifs » (Constantin de Chanay et Kerbrat-Orecchioni, 2007 : 311). Les différents participants partagent ainsi le même objectif, et cherchent à l'atteindre aux dépens de l'autre. Se construire ainsi une légitimité aux yeux des téléspectateurs passe par la délégitimation de l'autre. L'enjeu de la conquête du pouvoir renforce ainsi la confrontation au cœur du débat télévisé :

> le politique est un domaine où se jouent des rapports de force symboliques pour la conquête et la gestion d'un pouvoir qui ne peut s'exercer que dès lors qu'il se fonde sur une légitimité acquise et attribuée (Charaudeau, 2005c : 35).

Les rapports de force, dans les débats politiques en période d'élection, sont particulièrement manifestes. L'enjeu de l'élection motive des comportements discursifs et des stratégies communicatives caractéristiques qu'il conviendra de mettre en avant dans l'analyse du corpus.

2.1.2 Des émissions très diverses sous l'étiquette « débat politique »

Les émissions de télévision qui correspondent au genre du discours *débat politique* sont nombreuses et variées. Lors de l'année 2006-2007, j'ai recensé trois débats uniques, quatre débats spécifiques, une émission épisodique et douze émissions périodiques.

Les débats uniques sont des débats organisés entre des personnalités bien particulières, dont le seul objectif du débat est la confrontation de ces dernières.

– Le débat des primaires socialistes, entre Ségolène Royal, Laurent Fabius et Dominique Strass-Kahn, animé par Emmanuel Kessler et Emilie Aubry, sur La Chaine Parlementaire (désormais LCP). Il s'agit en fait de trois débats, à trois dates différentes – le 17/10, 24/10 et le 07/11/2006 –, sur des thèmes différents : institutions, société, politique internationale, avec les mêmes participants et sur la même chaîne.

– Le débat entre François Bayrou et Ségolène Royal, organisé par la chaîne BFM TV, RMC Info et *Le Parisien-Aujourd'hui en France*, le 28/04/2007, présenté par Olivier Mazerolle, Jean-Jacques Bourdin, Denis de Montvalon et Ruth Elkrief.

– Le débat de l'entre-deux tours de l'élection présidentielle, le 02/05/2007, organisé par les chaînes TF1 et France 2 (et retransmis sur de nombreuses chaînes et stations de radio), opposant les deux finalistes du premier tour des élections : Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy, et animé par Arlette Chabot et Patrick Poivre d'Arvor.

Les 4 débats spécifiques correspondent aux débats des soirs d'élection : la soirée du premier (22/04/2007) et du second tour (06/05/2007) de l'élection présidentielle, ainsi que le premier (10/06/2007) et le second tour (17/06/2007) des élections législatives. La particularité de ces débats est qu'ils sont organisés par plusieurs chaînes (TF1, France 2 et France 3, et d'autres chaînes d'information), et que les invités, représentant les différentes formations politiques impliquées dans les élections, passent d'un plateau de télévision à l'autre tout au long de la soirée. Le débat à proprement parler est entrecoupé par les différentes déclarations des candidats, enregistrés en duplex par les journalistes sur place. Les émissions sont particulièrement longues (depuis l'estimation de la participation à partir de 19h00 jusqu'à 0h30 pour la soirée du second tour de l'élection présidentielle). Les débats sont animés par les journalistes de chaque chaîne (Elise Lucet et David Pujadas sur France 2).

L'émission épisodique est l'émission *J'ai une question à vous poser*, diffusée par TF1 en quatre épisodes (chaque lundi soir du mois de février 2007, soit le 05, le 12, le 19 et le 26), et présentée par Patrick Poivre d'Arvor. Les invités de cette émission étaient tous des présidentiables, Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy ayant chacun droit à une émission particulière, les autres candidats devant partager le temps de parole au sein d'une seule émission (François Bayrou, Dominique Voynet, José Bové et Arlette Laguillier pour la troisième ; Jean-Marie Le Pen, Marie-Georges Buffet, Philippe de Villiers et Olivier Besancenot pour la dernière). Ils répondaient aux questions de cent Français, sélectionnés pour représenter une catégorie sociale ou des préoccupations particulières.

Enfin pour les émissions périodiques, il faut les diviser selon leur fréquence de diffusion. Il y a ainsi trois émissions mensuelles, deux bi-mensuelles, quatre hebdomadaires et trois quotidiennes.

Parmi les mensuelles, il faut distinguer les émissions à diffusion unique (*À vous de juger*) et les émissions qui sont rediffusées plusieurs fois pendant le mois (*4 colonnes à la 1* et *L'opinion en question*).

– *À vous de juger* est une émission présentée par Arlette Chabot, sur France 2, diffusée le premier jeudi du mois, en première partie de soirée, et durant en moyenne 2h30-3h00. La particularité de cette émission politique est la grande diversité des configurations qu'elle propose : interview en face à face avec l'invité (le plus souvent des personnalités politiques connues), débat entre deux ou plusieurs personnalités, débat avec le public (ou plutôt question du public-réponse des invités, je reviendrai sur ce point), duplex avec des journalistes, reportages. Il y a parfois deux volets différents (sujet différent, invités différents) dans une même émission. Il faut noter qu'elle devient bi-mensuelle à partir de l'émission du 25/01/2007 et qu'elle consacre toutes les émissions suivantes (jusqu'en avril) à l'élection présidentielle.

– *4 colonnes à la 1* est une émission d'une heure et demie, présentée par Arnaud Ardouin, sur LCP, diffusée en première partie de soirée, le mardi, et rediffusée sept fois dans le mois. L'émission commence par un reportage sur un sujet particulier, et est suivie d'un débat entre plusieurs invités : élus, journalistes, spécialistes.

– *L'opinion en question* est une émission présentée par Richard Michel (parfois remplacé par Arnaud Ardouin), sur LCP, diffusée en première partie de soirée, le lundi, et rediffusée treize fois dans le mois (au cours de la première et troisième semaine du mois). Elle dure 55 minutes. L'émission se base sur des résultats de sondages, et invite les élus, journalistes ou spécialistes à débattre sur un sujet concernant les Français (tous les titres commencent par *Les Français et…*).

Les émissions bi-mensuelles :

– *Mots croisés* est une émission présentée par Yves Calvi, sur France 2, le premier et le troisième lundi de chaque mois, en seconde partie de soirée et durant en moyenne 2 heures. L'animateur invite des personnalités élues, journalistes et spécialistes, parfois des présidentiables à parler d'un sujet d'actualité politique (parfois deux thèmes sont traités, il y a alors deux débats qui se suivent, avec des invités différents).

– *Impertinences* est une émission présentée par Bruno Masure, sur LCP, diffusée le samedi à 20h00 et rediffusée dix fois. Elle ne dure que 30 minutes et présente un face à face entre deux personnalités politiques, entrecoupé de reportages et d'animations plus ludiques avec les invités.

Les émissions hebdomadaires sont au nombre de quatre :

– *Parlons-en* est une émission de 30 minutes, présentée par Frédéric Haziza et Florence Muracciole, sur LCP, diffusée le dimanche à 8h30 et rediffusée quatre fois dans la semaine. Les deux animateurs invitent des personnalités politiques et proposent un débat sur des thématiques très variées, mais il s'agit toujours de sujets concernant l'actualité politique.

– *France Europe Express* est l'émission politique de la chaîne France 3 (organisée en partenariat avec France Info), présentée par Christine Ockrent (épaulée par Jean-Michel Blier, Serge July et Lionel Cottu) et diffusée le dimanche, en seconde partie de soirée (elle dure en moyenne 1h30). Elle propose également des reportages (elle commence notamment avec un micro-trottoir sur la thématique), des questions du public de France Inter, via une journaliste (Ilana Moryousseff), et aussi des duplex dans des pays étrangers.

– *Ripostes*, émission de Serge Moati, sur France 5, est diffusée le dimanche de 18h00 à 18h52 (et rediffusée le même jour à 0h30). Elle peut commencer par l'interview d'un politique et se poursuivre par un débat avec des contradicteurs ou

peut prendre la forme d'un simple débat entre personnalités politiques, journalistes ou spécialistes.

– *Chez FOG* est une émission présentée par Franz-Olivier Giesbert, diffusée sur France 5 le samedi à 19h00 (et rediffusée le dimanche à 13h35), qui dure 50 minutes. L'animateur invite une personnalité politique (rarement deux), qu'il interviewe avant de la confronter à des contradicteurs venant d'horizons très divers (romancier, journaliste, personnalité politique ou culturelle).

Enfin, les émissions quotidiennes sont toutes les trois diffusées et rediffusées (dans la journée ou le lendemain, avant la diffusion de l'émission suivante). Il s'agit de :

– *I>débat* est une émission de la chaîne Itélé, présentée par Priscilla de Selve ou Jean-Jérôme Bertolus. Elle se déroule tous les matins à 10h35 et dure 25 minutes. Elle oppose deux invités.

– *N'ayons pas peur des mots* est une émission aussi diffusée sur Itélé, du mardi au vendredi à 19h40, présentée par Samuel Etienne. La spécificité de cette émission est qu'elle propose, durant 35 minutes, plusieurs sujets, traités les uns après les autres. Pour cette raison, les personnalités invitées (souvent des journalistes) doivent être à même de parler de tous ces sujets différents.

– *C'est dans l'air*, émission quotidienne d'Yves Calvi (sauf les lundis de *Mots croisés*, où il est remplacé par Thierry Guerrier), est diffusée sur France 5. Elle se déroule du lundi au vendredi de 17h50 à 18h55 et est rediffusée à 22h30 et 05h30. Elle est entrecoupée de reportages concernant le thème de l'émission (qui peut être politique, social, culturel, d'actualité, etc.) et propose un échange entre quatre invités : élus, journalistes ou spécialistes.

Toutes ces émissions, qui se présentent sous l'étiquette « débat politique » ne sont pas toutes des débats politiques au sens où je l'ai défini *supra*. Le sous-point suivant affinera la définition du débat politique télévisé en excluant les émissions trop éloignées du genre.

2.1.3 Les émissions à la frontière du débat politique

Certaines émissions étiquetées « débat politique » n'entrent pas dans le cadre du genre du discours *débat* précisé *supra*.

En premier lieu, on peut citer le débat pour les primaires socialistes : il s'agit en fait d'un échange à la frontière de l'interview. Les trois pseudo-débattants parlent en fait successivement pour répondre aux questions des animateurs, avec un temps de parole déterminé, également réparti entre eux. La configuration spatiale, d'ailleurs, ne prête pas au débat :

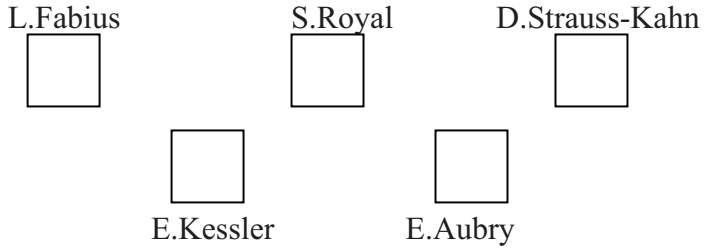

Les trois socialistes, en étant côte à côte, ne se parlent pas, ils ne s'adressent qu'aux animateurs (et bien entendu aux téléspectateurs). Leurs idées sont présentées successivement, sans interaction entre les débattants.

En second lieu, le débat Bayrou/Royal n'entre pas dans le cadre d'un débat politique télévisé. S'il est présenté comme tel, Ségolène Royal précise dès le début : « plutôt que de parler de débat euh je préfère dire dialogue » (2'33), et elle reprendra souvent ce dernier terme au cours de l'émission. De plus la situation dans laquelle se déroule la rencontre (après le premier tour des élections, qui a écarté François Bayrou de la course) rend difficile la confrontation des idées. Il s'agit simplement de présenter les convergences et les divergences du programme de chacun, afin, officiellement, de mesurer les relations politiques qu'ils peuvent instaurer (ou qu'ils pourraient tisser si S. Royal était élue). Mais l'objectif sous-jacent était, pour SR qui a proposé le débat, de convaincre les électeurs de François Bayrou de voter pour elles au second tour.

L'émission *J'ai une question à vous poser* se présente sous l'étiquette « débat », mais le titre dit simplement qu'il s'agit d'un autre type d'échange : l'échange est basé sur une alternance de questions-réponses entre une personnalité présidentiable (sur les douze candidats, seuls Frédéric Nihous et Gérard Chivardi n'y ont pas participé) et un échantillon de cent Français. Le credo de l'émission était de rapprocher les présidentiables et les électeurs, en permettant à des « vraies gens » d'interroger un candidat (cette préoccupation a d'ailleurs était constante tout au long de l'année, et d'autres émissions ont aussi choisi cette formule). Il ne s'agit donc pas d'un débat, mais d'un échange formel (question d'un Français et réponse du politique), en dehors duquel aucune interaction n'est vraiment possible. C'est davantage une mise en scène de l'échange, qu'un véritable échange. La configuration spatiale, du reste, fait davantage penser à une conférence ou à un cours universitaire qu'à un débat : il s'agit d'un petit amphithéâtre avec des gradins sur lesquels sont disposés les Français retenus en rangées, la personnalité politique se trouve au centre de l'arène, derrière un pupitre. Sur le côté de l'arène, derrière un pupitre plus grand, l'animateur distribue la parole. Le candidat est ici véritablement en représentation : il est en position debout, peut se déplacer, et occuper l'espace. On retient autant son

discours que sa prestation (on se rappelle de la séquence où S. Royal s'est avancée vers la personne en fauteuil roulant pour lui toucher le bras).

D'autres émissions ont été construites sur le même schéma : certains *À vous de juger* présentent cet échange question-réponse avec le public (comme le 08/03/2007, avec Nicolas Sarkozy ou le 15/03/2007 avec Ségolène Royal). La configuration spatiale est alors plutôt particulière : l'invité et l'animateur se trouvent autour d'une table basse ronde, le public assis sur des gradins en arc de cercle derrière eux. Les gens posent donc des questions à une personne pouvant leur tourner le dos. Par le biais du site internet, le téléspectateur peut aussi poser des questions via leur webcam. De la même façon, à la fin de l'émission *France Europe Express*, des auditeurs de France Info peuvent poser des questions par l'intermédiaire de la journaliste Ilana Moryousseff.

L'émission *Chez FOG* commence par une interview d'une personnalité politique connue, et se poursuit par une confrontation de l'invité avec trois contradicteurs (n'appartenant pas forcément au monde politique). La disposition spatiale est ici très particulière : l'invité est dans un fauteuil face à une grande table derrière laquelle se trouvent les contradicteurs alignés, et fait davantage penser à un entretien d'embauche ou à un interrogatoire qu'à un débat. Les différents participants ne sont pas sur le même plan spatial, ni énonciatif (l'invité est là davantage pour répondre et pour défendre son point de vue que pour mener un réel débat d'idées).

Toutes ces émissions ne correspondent pas au *débat politique* tel que je l'entends, mais entrent pleinement dans le contexte d'émissions politiques télévisées de l'année électorale 2006-2007.

Les autres émissions présentées *supra* sont bien des débats politiques, mais présentent souvent des configurations très différentes de celle du débat de l'entre-deux tours. Ainsi, la plupart des émissions se présentent sous la forme d'un polylogue : le fait de multiplier ainsi les positions politiques permet de diminuer l'opposition frontale, et de voir émerger des coalitions entre les participants. De plus, l'ensemble des débats présente une grande variété de participants : les invités ne sont pas toujours des représentants de partis politiques, mais peuvent être des spécialistes de la sphère politique ou médiatique, des représentants du peuple français, des journalistes étrangers, etc. Lorsque les invités sont des représentants politiques, ils ne sont pas toujours connus du public. La tension politique caractéristique du débat de l'entre-deux tours n'est donc pas une constante générique.

2.2 Le débat de l'entre-deux tours

Le débat de l'entre-deux tours est une institution dans la vie politique française. Il appartient de fait à la campagne présidentielle :

> Une campagne présidentielle est composée de points de passage obligés – comme la déclaration de candidature, la présentation du projet, les grandes émissions de télévision, la confrontation avec les autres candidats, le face à face de second tour, les meetings, les déplacements, les rencontre avec les électeurs – sortes de figures imposées que le candidat doit accomplir sous peine d'incompréhension de sa démarche par le public auquel il s'adresse (Bertrand, Dézé et Missika, 2007 : 9).

Les deux candidats arrivées en tête au premier tour de l'élection ne peuvent se soustraire à cet événement, tant l'attente est grande de voir les deux challengers s'affronter dans un ultime débat. Il s'agit d'un rendez-vous important entre les dirigeants et les électeurs, mais aussi entre les deux candidats, qui ont ainsi l'occasion de se positionner face à l'autre dans un échange direct. Avant de présenter précisément le corpus de ce travail, le débat de l'entre-deux tours de l'élection présidentielle de 2007 (2.2.2.), j'aborderai la question de l'interaction spécifique qu'est le débat de l'entre-deux tour en retraçant brièvement son histoire et son évolution (2.2.1.).

2.2.1 Les débats de l'entre-deux tours de l'élection présidentielle

Le duel des candidats à la présidentielle est un débat politique télévisé à part. D'abord parce qu'il oppose deux personnalités connues, arrivées en tête au premier tour de l'élection présidentielle :

> l'orateur n'arrive pas inconnu, mais précédé d'une réputation, qu'il peut éventuellement revendiquer, pour pallier la fragilité des mémoires humaines, et qu'il doit de toutes façons entretenir, en rappelant tant ses hauts faits (vie publique) que ses particularités les plus idiosyncrasiques (vie privée), lorsqu'elles sont propres à servir sa crédibilité (Constantin de Chanay, 2006 : 152-153).

Le candidat doit ainsi gérer son image lors du débat, par rapport à son « ethos prédiscursif » (Maingueneau, 1999[135]), et construire un ethos de « bon président ». Le débat est donc avant tout la confrontation d'images, construites par l'interaction. Si les personnalités sont connues, leur discours l'est aussi :

> les échanges ne se construisent pas uniquement à partir des interventions immédiates et spontanées mais aussi à partir de discours déjà énoncés, diffusés et reproduits. On peut ainsi parler d'une "histoire conversationnelle" partagée par les participants au débat, et à des degrés divers, par les auditeurs (Torck, 1994 : 15).

Le téléspectateur connaît déjà (plus ou moins selon son implication politique) les programmes des candidats et les sujets qui leur tiennent à cœur. Leur discours

[135] Cf. le point 3.2.2., chapitre I.

est préparé, leurs critiques envers l'adversaire aussi. L'inconnu se trouve dans la confrontation de ces deux discours, et la façon dont les candidats vont interagir. Enfin, la temporalité du débat est très importante, il ne se déroule pas à n'importe quel moment : « les intervalles d'entre-deux tours figurent au rang des moments cruciaux d'une campagne électorale » (Le Bohec, 2007 : 105). Tous les ingrédients sont donc réunis pour faire du débat de l'entre-deux tours un événement particulier, et il l'a effectivement été, dès le départ.

Le débat présidentiel s'inscrit à la fois dans l'histoire du débat télévisé et dans la relation entre le pouvoir et la télévision[136] :

> Le débat télévisuel est un mode d'expression politique commun aux démocraties. […] En France, la personnalisation de la vie publique, favorisée par le jeu institutionnel de la Ve République, et la forte bipolarisation partisane des années 1960 et 1970, ont certainement contribué, plus qu'ailleurs sans doute, à son succès (Delporte, 2006 : 365).

Pourtant, le premier duel présidentiel n'est pas français mais américain. En effet, la primauté est donnée aux débats qui opposèrent Richard Nixon et John F. Kennedy en 1960. La victoire du second sur le premier étant attribuée à sa prestation télévisée, le débat lui-même devient un événement incontournable de la campagne présidentielle : « les États-Unis en ont proposé les premiers contours formels, tout en lui donnant une partie de sa profondeur mythique » (*ibid.*). Pourtant, les règles établies alors ne correspondent pas au genre du discours défini *supra* : « les deux candidats, venus sans notes, ne s'interpellent pas, ne s'affrontent pas directement » (*ibid.* : 369). Il ne s'agit pas d'un vrai débat, mais d'un événement télévisuel. Les deux candidats sont co-présents mais n'interagissant pas. On ne peut donc analyser leur comportement discursif l'un par rapport à l'autre, mais seulement leur pouvoir de persuasion et de séduction.

Lorsque la télévision française adopte le genre, quatorze ans plus tard, les règles sont différentes. Le débat présidentiel de 1974 s'inscrit davantage dans l'héritage des débats radiophoniques (les deux candidats se sont ainsi déjà affrontés deux fois à la radio) que dans celui du débat américain :

> le principe est celui de l'échange direct au cours duquel le journaliste, plus arbitre qu'interviewer, est chargé de lancer les thèmes généraux de la discussion définis, en accord avec les invités, et d'assurer le respect des règles d'égalité de temps de parole (*ibid.* : 376).

Il y a donc un vrai échange entre les deux candidats, et l'intérêt de la rencontre réside dans leur interaction. Ainsi la victoire de Valéry Giscard d'Estaing sur François Mitterrand est attribuée notamment à sa pugnacité et à sa « tactique d'interruption et d'obstruction » (*ibid.* : 382).

---

[136] Cf. à ce sujet Nel, 1988 ; Bourdon, 1994 ; Rieffel, 2001/2005 : 7-30, Mouchon, 1998, Cayrol et Mercier (dir.), 2002.

Ce premier duel présidentiel est reconduit lors des élections suivantes, ritualisant ainsi la rencontre des deux derniers candidats encore en lice pour la présidentielle. Le débat de 1981, cependant, perd en spontanéité : les règles imposées par François Mitterrand sont plus strictes[137]. Le même face à face voit cette fois le candidat socialiste l'emporter, de même qu'en 1988, face à Jacques Chirac. Ce troisième débat est marqué par le changement d'un des candidats, la modification du face à face initial donne un nouveau souffle au débat[138]. En 1995, le débat oppose Jacques Chirac à Lionel Jospin. Le face à face est « plus courtois, plus policé. Un débat que les protagonistes veulent neutre. Certains le diront même ennuyeux. Trop lisse pour les médias. […] Ritualisé, le débat est pourtant victime d'une certaine érosion » (Delporte, 2006 : 396). Sept ans plus tard, Jacques Chirac refuse de débattre avec Jean-Marie Le Pen, candidat du Front National, arrivé en seconde position au premier tour de l'élection présidentielle. Il s'écoule donc douze ans avant le débat de l'entre-deux tours de 2007 (le septennat étant passé au quinquennat). Ce dernier débat est novateur à bien des égards. En premier lieu, le délai depuis le dernier duel présidentiel a été particulièrement long, créant ainsi une certaine attente. En second lieu, il oppose « deux nouveaux venus, Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy. Jamais Présidents, jamais Premiers ministres, jamais candidats, du jamais vu » (Duhamel, 2008 : 220). En troisième lieu, « il oppose une femme et un homme » (Fracchiolla, 2008 : 497), la représentation féminine étant inédite dans ce cadre. Enfin, les deux candidats ont particulièrement interagi, chacun s'adressant directement à l'autre, se posant des questions, s'interrompant, commentant les paroles adverses. L'objectif premier du genre, l'affrontement des opinions, est atteint ; l'objectif du débat politique en période d'élection, l'affrontement des personnalités, l'est aussi. L'interaction est par ailleurs un vrai show médiatique, à même de retenir le téléspectateur devant le téléviseur. Le débat de l'entre-deux tours de 2007 à la fois s'inscrit dans l'histoire du duel présidentiel, et renouvelle le genre.

2.2.2 Le débat de l'entre-deux tours 2007

Le débat de l'entre-deux tours, diffusé par les chaînes TF1 et France 2, se déroule le 02 mai 2007 (à partir de 21h00). Il dure 160 minutes et est organisé dans un studio de télévision prévu à cet effet. Le face à face entre les deux finalistes du premier tour de l'élection présidentielle est matérialisé par la configuration spatiale : autour d'une grande table ovale, les deux candidats se font face. Ils peuvent donc se regarder (ou feindre de se regarder), regarder les animateurs ou encore regarder les caméras (pour un effet « droit dans les yeux »

[137] Cf. Delporte, 2006 : 386-390.
[138] Cf. les analyses de Lecomte, 1993 : 59-63, Thoveron, 1990 : 202-203 et Delporte, 2006 : 390-396.

avec le téléspectateur). Les deux animateurs, côte à côte, sont situés entre les deux candidats face aux caméras, donc aux téléspectateurs, auxquels ils s'adressent directement pour ouvrir le débat (« bonsoir à tous »).

Le débat de l'entre-deux tours de l'élection présidentielle française 2007 oppose Ségolène Royal (désormais SR) et Nicolas Sarkozy (désormais NS). Il est dirigé par le journaliste de TF1, Patrick Poivre d'Arvor (désormais PPDA) et la journaliste de France 2, Arlette Chabot (désormais AC). Le rôle interactif des deux animateurs se réduit à distribuer la parole, contrôler les temps de parole (le débat est strictement chronométré, chaque candidat devant avoir le même temps de parole) et poser des questions. Ils présentent d'ailleurs, dès la première minute, leur programme thématique : « nous avons décidé de définir quatre grands chapitres de durée à peu près égale : la conception du pouvoir et les institutions, les problèmes économiques et sociaux, les problèmes dits de société, type éducation famille recherche culture environnement et puis les relations internationales » (PPDA, 1'07). Si ce débat marque la fin de la campagne présidentielle, il s'agit là du premier (et unique) face à face entre les deux candidats favoris de cette campagne. Ils ont chacun participé à de nombreuses émissions politiques, mais ont limité les confrontations avec d'autres candidats (favorisant les échanges avec le public d'émissions politiques télévisées). Les deux personnalités ont fait couler beaucoup d'encre, leur programme, leur comportement, leur image ont été analysés et confrontés depuis plusieurs mois. Ce face à face est donc particulièrement attendu, d'autant que les sondages, tout au long de la campagne, les ont annoncés finalistes.

La situation politique des deux candidats est différente : NS a appartenu au gouvernement précédent, SR était dans l'opposition. NS, lors des cinq dernières années, a eu des postes importants : ministre de l'Intérieur de 2002 à 2004, ministre de l'Économie en 2004 et ministre de l'Intérieur de 2005 à 2007. Il démissionne de son second portefeuille ministériel en novembre 2004, lorsqu'il est élu président du parti politique « Union pour un Mouvement Populaire ». Il est alors par ailleurs président du conseil général des Hauts de Seine. NS annonce sa candidature le 29/11/2006. Il est le seul candidat à l'investiture de son parti (qui l'investit officiellement le 14/01/2007). S'il propose un programme en rupture avec la politique menée jusqu'alors, il défend inévitablement son bilan de ministre. SR a, elle, appartenu au gouvernement socialiste de 1997 à 2002, en tant que ministre déléguée à l'Enseignement scolaire (1997-2000), à la Famille et à l'Enfance (2000-2001), à la Famille, à l'Enfance et aux Personnes handicapées (2001-2002). En 2002, elle passe dans l'opposition en étant élue députée de la deuxième circonscription des Deux-Sèvres. En 2004, elle est élue Présidente de la région Poitou-Charentes. Elle n'est pas la seule à candidater pour l'investiture de son parti : les socialistes organisent des primaires (avec débats télévisés à l'appui,

cf. *supra*), l'opposant à Dominique Strauss-Kahn et Laurent Fabius. Les militants l'élisent à 60% des voix le 16/11/2006. Elle est officiellement investie le 26/11/2006. La candidate propose en février son pacte présidentiel, après avoir mené des débats participatifs avec ses concitoyens. Son programme propose une alternative à la politique menée depuis cinq ans.

Le débat est regardé par vingt millions de personnes à la télévision : le fait que le débat soit en première partie de soirée sur deux chaînes de télévision (une privée, l'autre publique), et qu'il soit un véritable événement dans la politique française, lui assure un fort taux d'audimat. Il faut de plus ajouter à ce chiffre les consommateurs d'autres médias : la radio ou internet. La présence des téléspectateurs dans le dispositif communicationnel du débat est perceptible dans le contenu même du discours. Ainsi, les participants font souvent référence aux « Français », au « peuple français », à la « société française », ou simplement aux « gens ». PPDA, une fois, parle même des « téléspectateurs » (1:00'10). L'objectif, pour chacun des candidats, est de convaincre ce public par sa prestation télévisée. Pourtant, on le sait, la majorité des téléspectateurs ne regardent pas le débat dans l'espoir d'être convaincus, l'émission servant surtout à les conforter dans leur choix. Les sondages montrent en effet que le débat de l'entre-deux tours n'est pas déterminant pour l'élection, mais il n'en reste pas moins un passage important de l'élection présidentielle, qui clôt la campagne électorale.

Ce débat de l'entre-deux tours remplit parfaitement les attentes du genre du discours *débat politique télévisé*. Pourtant, si l'événement reste télévisuel, son importance dépasse largement le cadre de ce média :

> [Il] est en réalité un produit collectif, le résultat d'une véritable co-production, en partie involontaire, de la presse écrite, de la presse parlée et de la télévision avec les agents du champ politique (Champagne, 1990 : 173).

Et j'ajouterai des chercheurs aussi, tant ces débats sont devenus des objets d'étude pour de nombreux politologues, historiens, sociologues ou encore linguistes. Tous ces commentaires et analyses participent pleinement à l'importance de l'émission. Si le débat lui-même, on le sait, a des effets limités sur le résultat de l'élection présidentielle, ce dernier a une forte influence sur la représentation que l'on peut avoir du débat : « le risque est grand […] de reconstruire après coup, *a posteriori*, qui a gagné ou perdu au vu et au résultat du second tour » (Le Bohec, 2007 : 106). L'ensemble des discours autour de l'événement lui-même participent ainsi pleinement à l'interprétation et à la construction du souvenir que les gens ont du débat. Le duel des présidentiables est plus renommé que n'importe quel débat politique télévisé. Ce débat, particulièrement, a fait l'objet de beaucoup d'études, abordant l'interaction sous

des angles différents[139]. L'objectif de ce travail est de proposer une analyse précise d'un procédé discursif, particulièrement développé par les interactants, afin de comprendre la construction du discours.

Bilan

Le choix du corpus s'est décidé en prenant en compte la conjoncture politique, la constitution du corpus étant concomitante de la campagne électorale pour les présidentielles de 2007. Si le choix du débat était évident, il s'est aussi construit après une réflexion sur le genre du discours, et les autres débats politiques télévisés de l'année électorale, ainsi que les autres débats de l'entre-deux tours. En effet, pour comprendre l'émission elle-même, il faut prendre en compte les discours précédemment tenus, les modèles génériques à partir desquels le débat se construit, les autres apparitions des candidats. Le débat de l'entre-deux tours, plus que tout autre débat, n'est pas un événement isolé. Enfin, il faut noter que le face à face des présidentiables se prête particulièrement à l'analyse du phénomène discursif, en présentant un grand nombre d'occurrences. Mais cet élément n'a pu être pris en compte qu'au visionnage du débat lui-même, et a permis que ce débat soit le seul corpus de cette étude.

3. Choix de transcription

Toute donnée orale collectée doit être transcrite pour être analysée. Cet exercice de transcription est fastidieux, demande une grande rigueur et beaucoup de temps, mais il s'agit d'une étape indispensable à l'analyse de la parole en situation. La réflexion sur la transcription a ainsi été menée conjointement à l'essor de l'analyse des interactions. Elle est née aux Etats-Unis, dans les années 1960,

> notamment dans les enquêtes menées en sociolinguistique par Labov et par l'ethnographie de la communication de Hymes et Gumperz. Cette demande s'est accentuée dans les années quatre-vingts par le développement des recherches en analyse du discours, dans l'interaction verbale et les grammaires de l'oral. C'est dans le cadre de cette dernière approche […] qu'une réflexion sur la transcription a été mise en place en France (Bonu, 2002 : 7).

[139] Cf. notamment Romain, 2009 ; Fracchiolla, 2008 ; Constantin de Chanay, 2009 et 2010 ; Dupuy et Marchand, 2009 ; Sandré 2009a, 2010a et (à paraître) ; Constantin de Chanay, Giaufret et Kerbrat-Orecchioni (à paraître).

Les travaux menés dans ces domaines de recherche ont tous posé la question de la transcription et de ses enjeux. En effet, si le choix et la collecte des données sont des étapes importantes, directement liées à l'étude que l'on veut mener, la transcription – par le travail qu'elle nécessite – est particulièrement capitale pour l'analyse. « Le travail de transcription n'est pas une question secondaire, au contraire, cela suppose et engage toute une réflexion théorique sur les données » (Bilger, 1999 : 181). Il ne s'agit donc pas d'un simple exercice de mise en forme, mais bel et bien d'un élément constitutif de l'analyse. Il pose en cela certains problèmes, que je présenterai dans un premier point. Ces problèmes contraignent l'analyste à faire des choix, notamment celui des conventions de transcription, choix que je présenterai dans un second point.

3.1 Problématiques de la transcription

La question de la transcription n'est pas anodine, et s'inscrit pleinement dans le rapport que le chercheur entretient avec ses données. Selon son objectif de travail, selon la nature des données, selon le matériel utilisé, selon la théorie dans laquelle le chercheur s'inscrit, il ne transcrira pas de la même manière. En cela, « les termes utilisés pour caractériser [la transcription] dans l'ensemble des textes (description, traduction, représentation et transposition) révèlent les tensions internes à cette pratique, au centre de la recherche sur les interactions » (Bonu, 2002 : 136). Pourtant tout le monde revendique l'utilité et la nécessité de transcrire : « La transcription joue un rôle central dans la recherche sur le discours parlé, distillant et gelant dans le temps les événements complexes et les aspects de l'interaction selon des catégories liées à l'intérêt du chercheur » (Edwards, 1993: 3, ma traduction[140]). La question de la transcription pose ainsi plusieurs problèmes, qu'il faut soulever pour comprendre les mécanismes qui sous-tendent le processus. Je m'intéresserai d'abord à la représentation de l'oral, qui m'amènera à aborder ensuite la question de la multicanalité et, pour finir, je parlerai des limites inhérentes à un tel travail.

3.1.1 La représentation de l'oral

Pour pouvoir analyser des données orales, l'étape de la transcription est indispensable, et « tout le monde est d'accord pour reconnaître l'impossibilité de travailler sur la langue orale sans disposer d'une représentation graphique » (Bilger, 1999 : 181). Pour analyser des données, il faut pouvoir les travailler, et la fugacité de l'oral (ou du visuel), même enregistré, ne permet pas de mener concrètement ce travail. En écoutant les données, on peut avoir des impressions,

[140] « The transcript plays a central role in research on spoken discourse, distilling and freezing in time the complex events and aspects of interaction in categories of interest to the researcher ».

des pistes d'analyses, mais ces dernières doivent être construites à partir d'un document écrit, c'est-à-dire un objet fini et stable :

> On ne peut pas étudier l'oral par l'oral, en se fiant à la mémoire qu'on en garde. On ne peut pas, sans le secours de la représentation visuelle, parcourir l'oral en tous sens et en comparer des morceaux (Blanche-Benveniste, 1997a : 24).

Cela ne veut pas dire que l'enregistrement n'a, après l'étape de la transcription, plus de valeur. Au contraire, le document originel reste toujours la base du corpus, à laquelle le chercheur continue à se référer :

> l'existence de la transcription ne dispense pas du retour à l'écoute effective des enregistrements. C'est l'oral qu'il convient d'analyser et non sa transcription (et encore moins sa traduction, si le corpus est dans une langue étrangère) (Traverso, 1999/2005 : 23).

Si la transcription permet l'analyse, celle-ci se porte sur les données enregistrées, qu'on ne peut écarter, une fois transcrites, sous peine de perdre leurs spécificités. Car « un moyen de préserver les caractéristiques irréductibles de l'oralité consiste à traiter comme données premières les enregistrements et à recourir pour faciliter leur présentation et leur analyse à des transcriptions soigneuses qui en constituent une re-présentation » (Mondada, 2001 : 145). La transcription n'est donc qu'une représentation de l'enregistrement originel, mais elle est tout aussi indispensable que ce dernier. Car s'il est difficile de travailler sur une transcription sans avoir écouté l'enregistrement, il est tout aussi délicat de travailler sur l'enregistrement sans avoir fait la transcription. Il faut donc garder les deux sources et les étudier conjointement.

Dans le cas d'enregistrements audio, la transcription comporte l'intégralité des discours tenus par l'ensemble des participants : « transcrire la parole enregistrée pourrait être vu comme une question relativement simple, un travail de secrétaire. On met 'juste' par écrit ce qui est dit par les participants à l'interaction » (Have, 1999: 75-76, ma traduction[141]). Il s'agirait d'une simple transposition de discours oraux en discours écrits. Mais, « la première question qui se pose est celle de la correspondance entre les deux documents : l'enregistrement […] et sa transcription » (Leroy, 1985 : 7). Comment peuvent concorder un dit et un écrit ? Car, si chacun doit renvoyer à l'autre, ils sont tous deux de nature très différente et on ne peut pas les percevoir de la même manière. « L'oral se présente, à premier regard (et non plus "écoute") comme un entassement d'amorces avortées, de ratages, de répétitions, de reprises, d'interruptions, d'inachèvement, faits, pour l'essentiel, absents de l'écrit (du moins spontané) » (Gadet et Kerleroux, 1998 : 12). Les deux n'obéissent pas aux

[141] « Transcribing recorded talk might be seen by some as a relatively simple matter, a secretarial task. One 'just' writes down what is said by the parties of the interaction ».

mêmes règles, et aux mêmes principes d'organisation. Cette question a été développée très précisément par Psathas et Anderson :

> En tant que version écrite, les propriétés de cet écrit-même doivent être notées. Elles comprennent les éléments suivants : (a) L'écriture est discrète. Elle divise un courant sonore continu en unités discrètes. (b) Elle est organisée en séries. (c) Elle est disposée selon un format de ligne en ligne. (d) Elle peut être lue seulement en série, et non être saisie comme une totalité telle qu'elle était disponible par les participants/producteurs de l'interaction. (e) Elle peut être lue par le lecteur de façon à ce qu'elle ne corresponde pas aux sons, au rythme, à l'intonation, l'inflexion, etc. originaux, et ce malgré les efforts du transcripteur pour incorporer toutes ces caractéristiques. En particulier, il est difficile pour tout système de transcription de rendre les qualités 'mélodiques' de la parole (1990: 90, ma traduction[142]).

Entre les deux supports, il y a donc cet écart irréductible : le support écrit ne peut pas rendre exactement le support oral, il ne peut pas donner à voir ce que l'enregistrement donne à entendre. Il s'agit donc toujours de deux versions distinctes par ce qu'elles montrent, ce qu'elles mettent en relief et ce qu'elles permettent d'appréhender. Pour autant, la transcription est une représentation de l'oral, et non simplement la traduction écrite de ce qui est dit. Elle est plus un entre-deux entre l'oral et l'écrit (contraint par les particularités du second, et tentant de rendre les caractéristiques du premier). En cela la transcription, telle qu'elle est entendue ici, se distingue aussi de l'écrit normé. Elle ne cherche pas seulement à rendre compte de ce qui est dit, mais comment cela est dit.

> Une transcription classique de secrétariat aura tendance à nettoyer un peu le désordre, en enlevant les 'bruits' considérés comme superflus, et en 'corrigeant' les erreurs évidentes. […] Pour analyser la parole-en-interaction, cependant, on ne veut pas seulement noter *ce* qui est dit, mais aussi *comment* cela est dit. Et c'est pourquoi la transcription est si importante et difficile (Have, 1999: 76, ma traduction[143]).

En effet, le travail du transcripteur n'est pas normatif (comme il peut l'être dans d'autres situations, comme pour publier un entretien ou faire un rapport de réunion), mais descriptif : il doit décrire le plus fidèlement possible les données. Ainsi, « les transcriptions qu'utilisent les linguistes conservent soigneusement toutes les particularités des productions orales : répétition, hésitations, amorces de mots, retouches » (Baude, 2006 : 30). Ce principe de fidélité est au cœur du travail

[142] « As a written version, the properties of that writing itself need to be noted. These include the following : (a) The writing is discrete. It divides an ongoing stream of sound into discrete units. (b) It is organized serially. (c) It is arranged in a line-by-line format. (d) It can only be read serially, and not grasped as a totality available to the participant/producers of the interaction. (e) It can be read by the reader in ways that do not conform to the sounds, pace rhythm, intonation, inflection, etc. of the original, despite the transcriber's effort to incorporate many of these features. In particular, it is difficult for any transcription system to capture the 'melodic' qualities of speech ».

[143] « A conventional secretarial transcription will tend to clean up the mess a bit, by leaving out 'noise' considered inessential, and by 'correcting' obvious mistakes. […] For analysing talk-in-interaction, however, one not only wants to write down what has been said, but also how it has been said. And that's why transcription is so important and difficult ».

de transcription, mais il n'en est pas moins relatif. Car la transcription doit aussi obéir à d'autres contraintes, comme la lisibilité, la précision, ou encore l'utilité, et être un compromis entre toutes ces contraintes :

> Transcrire de la langue parlée tient un peu du paradoxe : garder dans une représentation écrite certaines caractéristiques de l'"oralité" ; faire le "rendu" de la chose orale tout en restant dans des habitudes de lecture établies depuis longtemps pour la chose écrite… On va se trouver tiraillé entre deux exigences : la fidélité à la chose parlée et la lisibilité de son rendu par écrit.
> […] Certains transcripteurs affichent leur intention de "tout respecter" : ne rien ajouter au texte oral, ne rien en omettre. Mais peut-on vraiment "tout" garder ? Peut-on réellement être fidèle à la production orale en en donnant une transcription écrite ? N'y a-t-il pas, dans toute transcription de l'oral, un appauvrissement des données ? Le débat entre fidélité et appauvrissement est inévitable, et nous allons le rencontrer sans cesse (Blanche-Benveniste et Jeanjean, 1987 : 115).

La transcription ne peut refléter exactement l'enregistrement, il le représente, et par là le transforme inévitablement :

> La transcription est une préparation indispensable du corpus, à travers laquelle on cherche à conserver à l'écrit le maximum des traits de l'oral. L'opération est en un sens paradoxale, puisque, cherchant à donner de l'oral un reflet fidèle, elle ne peut éviter de le figer, et de le transformer en un objet matériel que le chercheur peut arpenter à souhait, alors que l'échange oral est par définition fugitif (Traverso, 1999/2005 : 23).

La représentation de l'oral à l'écrit reste donc cet entre-deux, tentant de concilier les caractéristiques des deux types de discours.

Enfin, il faut ajouter que la transcription, en tentant de respecter toutes ces exigences, est un travail particulièrement long et méticuleux. Il faut tout à la fois écouter, comprendre, analyser pour transcrire, et

> il est beaucoup plus difficile qu'on ne croit d'écouter des enregistrements de sa propre langue. Paradoxe, apparemment : ce qui paraît simple dans l'expérience banale – écouter les gens parler – est une opération très complexe dès qu'on en fait une activité systématique d'observation (Blanche-Benveniste et Jeanjean, 1987 : 93).

Ce qui est instinctif dans le quotidien se révèle être un travail important dès lors qu'on veut le faire de façon consciente et raisonnée. Cette tâche nécessite un réel entraînement, mais elle n'en reste pas mois « longue, coûteuse, et pleine de pièges » (Baude, 2006 : 30). Ainsi, « selon les estimations courantes, un minimum de trente minutes de travail est nécessaire pour transcrire une minute d'enregistrement » (*ibid.*). Selon les chercheurs, la complexité de la transcription, la qualité de l'enregistrement, cette estimation peut varier du simple au double. Thibault et Vincent (1988 : 19), évaluent à « environ vingt minutes de transcription pour une minute d'enregistrement », mais ils notent qu'« il est question ici de la transcription initiale qui devra être revue plusieurs fois par la suite ». En effet, la transcription pose la question du produit fini : pour analyser, il faut arrêter la transcription, mais cette dernière n'est jamais achevée et on pourrait

sans cesse la modifier à partir du même enregistrement, à la recherche de cette fidélité espérée et jamais acquise.

Je n'ai ici abordé que les problèmes posés par la représentation de l'oral, à partir d'enregistrement audio, mais il faut maintenant poser une autre question, plus problématique, qui est celle de la multicanalité des interactions.

3.1.2 La question de la multicanalité

Nous l'avons déjà dit, l'interaction obéit à un système multicanal, d'une part, et elle est contextualisée, d'autre part. En effet, les données enregistrées ne peuvent être analysées sans faire référence à la situation particulière dans laquelle elles ont été produites :

> Ce sont des *données situées*, imbriquées dans leur contexte d'énonciation et dans les activités au cours desquelles elles ont été produites. Ceci interdit la séparation des formes linguistiques et des activités dans lesquelles elles sont apparues ; au contraire ceci invite à considérer les usages linguistiques comme des pratiques sociales, souvent intégrées dans des activités complexes qui ne se réduisent pas à des échanges verbaux (Mondada, 2001 : 145, italique de l'auteur).

Pour cette raison, la prise en compte du genre du discours est une étape indispensable : les discours transcrits ne peuvent être interprétés de la même façon selon qu'ils réfèrent à un débat politique télévisé, ou à un autre genre, ou même simplement s'il s'agit d'un débat politique non médiatisé. Certains éléments de la situation doivent aussi apparaître dans la transcription elle-même, comme les différents participants, la temporalité de l'interaction, la répartition des tours de parole, etc. (j'y reviens ci-après). En cela, la transcription elle-même doit renvoyer au contexte d'énonciation et l'expliciter.

Mais, s'il faut prendre en compte l'environnement des données, il faut aussi appréhender l'ensemble de l'interaction. Car la communication, bien souvent, ne se résume pas à un échange de paroles, elle présente des comportements, dont il faut rendre compte. Cette question est toujours posée, même dans le cas d'enregistrement audio, puisqu'il faut alors reconstruire ces comportements à partir des données verbales, c'est-à-dire se contenter de suppositions ou de souvenirs de ce qui a pu se passer.

> Un moyen de préserver cette complexité consiste à travailler sur des enregistrements vidéo qui permettent l'étude de la coordination entre la parole et les activités non-verbales […], ainsi que la prise en compte de la manipulation d'objets, d'instruments techniques, de technologies pour la communication (Internet, deskconferencing, visioconférence, etc.) (Mondada, 2001 : 145).

Dans le cas d'enregistrements audiovisuels, ces éléments non verbaux sont disponibles, et peuvent le plus souvent être intégrés dans la transcription. On peut alors rendre compte non plus seulement de ce qui est dit par les participants, mais aussi de ce qui est fait, non plus seulement des interactions verbales, mais des

interactions dans leur globalité. La question qui se pose alors est : comment rendre compte de ces éléments constitutifs de l'interaction dans une représentation écrite ?

Les chercheurs ont longtemps fait la distinction entre le verbal et le non verbal, ce dernier a ainsi fait l'objet de nombreuses recherches. On a ainsi pu définir la communication non verbale comme « l'ensemble des moyens de communication existant entre des individus vivants n'usant pas du langage humain ou de ses dérivés non sonores (écrits, langage des sourds-muets, etc.). La définition commence par une exclusion » (Corraze, 1980 : 15). En effet, le verbal a d'abord été le seul objet de recherche, auquel on a ensuite ajouté la communication non verbale, représentant tout ce qui n'entrait pas dans le champ du verbal : les deux types de communication pouvaient s'additionner mais non se recouper.

> Cette multicanalité et cette plurifonctionnalité de la communication humaine ne peuvent manquer d'être à l'origine de nombreuses difficultés quant à la définition voire la délimitation du champ que prétend recouvrir la "communication non verbale" : comme bien souvent lorsque l'on utilise des classifications dichotomiques, malgré les apparences formelles, les deux ensembles distingués ne sont pas équivalents ; dans le cas présent si la "communication verbale" désigne un objet de recherche précis, on voit immédiatement qu'il n'en est pas de même pour la "communication non verbale" qui ne définit son objet que de façon négative, par ce qu'il n'est pas… (Cosnier et Brossard, 1984 : 6)

En considérant la communication non verbale de la sorte, on la conçoit comme indépendante de la parole, les deux pouvant être étudiées séparément. Il s'agit donc « d'une conception dualiste, pour laquelle il y aurait, d'un côté, le corps et de l'autre, l'esprit ou la pensée » (Barrier, 1996 : 78). Cette vision se situe à l'opposé de la perspective interactionniste, qui entend l'interaction comme un système multicanal, dans lequel les différentes actions sont en interdépendance. En effet, « les interactionnistes s'efforcent de montrer que les mots et les gestes se partagent en quelque sorte la production du sens et coopèrent étroitement en cela » (*ibid.*). On ne peut donc – en parlant d'interaction – différencier le verbal du non verbal : « les gestes partagent avec la parole une phase de calcul, ils font, en conséquence, partie de la même structure psychologique » (McNeill, 1985: 350, ma traduction[144]). Les deux types de communication ne peuvent être séparés. Si leur nature est différente, ils restent étroitement liés :

> la chaîne verbale et la chaîne mimo-gestuelle fonctionnent en étroite synergie et se trouvent donc placées sous la dépendance d'un centre commun. La gestualité ne serait pas un simple ajout mais serait étroitement intriquée à l'activité générative verbale (Cosnier et Brossard, 1984 : 20).

[144] « gestures share with speech a computational stage; they are, accordingly, parts of the same psychological structure ».

Cette idée, qui correspond à la vision d'une interaction complète, relativise l'ancienne dichotomie. Ainsi, Bateson peut dire dans une interview, que « la distinction entre verbal et non verbal a été une grave erreur. Nous y avons tous cru dans les années cinquante, mais je crois que ce n'était pas utile » (1981 : 285). Et Birdwhistell rappelle que « la dyade [verbal/non verbal] est un terrible piège pour un grand nombre de chercheurs en sciences sociales. […] Parler de communication non verbale est comme parler de physiologie non cardiaque » (1981 : 295 et 296). Communiquer, c'est adopter un comportement, qui comprend une intégralité de possibilités communicatives, toutes interdépendantes et inter-signifiantes. On ne peut les étudier séparément : il faut les analyser en étroite synergie.

Cependant, on ne peut appréhender la totalité interactionnelle comme un bloc. Si un geste est intimement lié à une parole, et s'il faut prendre en compte leur relation, les deux ne forment pas toujours un ensemble homogène. Ainsi, les gestes peuvent remplir différents rôles vis-à-vis de la parole[145]. Le fait que la communication soit faite de comportements imbriqués ne signifie pas forcément qu'ils vont tous dans le même sens, et qu'on peut les analyser de la même façon. Sans revenir à une dichotomie verbal/non verbal, certains chercheurs ont tenté de proposer une classification des comportements communicatifs. Je reprends ici[146] celle de Sheflen (1981 : 147) :

(I) le comportement verbal
  (a) linguistique
  (b) paralinguistique
(II) le comportement kinésique
  (a) mouvements corporels y compris l'"expression" faciale
  (b) éléments provenant du sytème neuro-végétatif comprenant la coloration de la peau, la dilatation de la pupille, l'activité viscérale, etc.
  (c) la posture
  (d) les bruits corporels
(III) le comportement tactile
(IV) le comportement territorial ou proxémique
(V) d'autres comportements communicatifs (peu étudiés), comme par exemple l'émission d'odeurs
(VI) le comportement vestimentaire, cosmétique, ornemental, etc.

On ne peut bien sûr prendre en compte la totalité de ces éléments comportementaux dans l'analyse, et donc dans la transcription. Après avoir saisi l'étendue des possibilités, il faut faire des choix sur ce qu'il est possible et intéressant ou non de garder pour l'étude (notamment dans le cas de l'analyse du discours, et non de l'analyse de la gestualité, par exemple).

Je conclurai par une citation de Traverso :

[145] Scherer (1984 : 77-82) distingue ainsi quatre types de fonctions sémantiques pour les signes non verbaux (signification indépendante, amplification, contradiction, modification).
[146] Pour une description plus détaillée, cf. Cosnier et Brossard, 1984 : 5-6.

> Il vaut donc mieux aborder la confection de la transcription muni de la devise “il est impossible, mais aussi inutile de tout noter” :
> - *impossible* : la communication étant multicanale, tout ne peut être traité (faute de moyen, de temps, d’outillage, etc.). Pour la seule composante verbale, une transcription “totale” est irréalisable. Le choix doit s’effectuer selon l’objectif de l’analyse ;
> - *inutile* : l’écoute très particulière que nécessite la réalisation de la transcription provoque immanquablement un désir d’exhaustivité, qui risque d’occulter l’objectif de l’opération. On en arrive ainsi à transcrire pour transcrire. Aussi, il n’est pas rare que des phénomènes méticuleusement notés dans des transcriptions ne soient nullement utilités dans les analyses (1999/2005 : 23).

Ce conseil m’amène au dernier sous-point, concernant les limites de la transcription.

3.1.3 Les limites de la transcription

J’ai abordé *supra* (3.1.1.) les limites de la représentation de l’oral, c’est-à-dire les limites inhérentes à tout travail de transcription, propre à la représentation de données de nature différente. Je m’intéresse maintenant aux limites intervenant dans une transcription en particulier. Elles sont ici directement liées au(x) transcripteur(s), au cadre de l’analyse, à la qualité de l’enregistrement, etc. En effet, à la difficulté méthodique viennent s’ajouter d’autres contraintes, matérielles, d’abord, personnelles, ensuite, et enfin et surtout théoriques. J’aborde ces trois points successivement.

En premier lieu, la transcription d’un enregistrement se heurte à la question de la qualité sonore de cet enregistrement. Cette dernière peut avoir une incidence directe sur la qualité de la transcription, notamment dans le cas d’enregistrements à micro caché ou dans un environnement bruyant. En choisissant un corpus médiatique, nous assurons à nos données une qualité optimale. Mais à cette qualité du son, purement physique, s’ajoute encore la qualité d’écoute des discours. Ainsi, le travail de transcription « peut être assez difficile quand l’enregistrement n’est pas de la meilleure qualité sonore, quand les gens n’articulent pas très bien, quand plus d’une personne parlent en même temps, quand elles rient, etc. » (Have, 1999 : 76, ma traduction[147]). On ne peut pas se contenter d’écouter et d’écrire ce qu’on entend, on est parfois obligé d’interpréter l’enregistrement, en cela « la transcription est intimement liée à l’activité d’interprétation » (Bilger *et al*., 1997 : 57). L’écoute n’est pas sans conséquence sur la manière de transcrire et sur le contenu transcrit. Ainsi, même avec une bonne qualité sonore, on peut rencontrer bien d’autres problèmes, comme les homophonies ou simplement la question des pluriels non sonores. Parfois, certaines séquences sont audibles, mais restent indéchiffrables. À la qualité

[147] « may be quite difficult when the recording is not of the highest quality, when people are not articulating very well, when more than one person is talking at a time, when they are laughing, etc. ».

d'écoute est liée la qualité d'élocution des interactants et les conditions de parole du genre. En cela, les caractéristiques du débat politique télévisé facilitent la perception des discours. Pour autant,

> dans toutes les écoutes, aussi méticuleuses qu'elles soient, il y a toujours une part de flottement et d'approximation ; on ne peut pas certifier que l'on a "le texte" authentique. Si j'entends aussi bien "a" que "b" dans une séquence de français parlé, je ne saurai donc jamais ce que le locuteur a "dit en vrai". Il semble bien que la réponse soit "non", même si l'on améliore les appareils d'enregistrements, et l'oreille de celui qui écoute, même si l'on y met les gestes et les mimiques et même si l'on questionne le locuteur sur ce qu'il a voulu dire. Le texte authentique fuit, du moins par certains bouts (Blanche-Benveniste et Jeanjean, 1987 : 112).

Une transcription est toujours liée à une écoute particulière, faite dans des conditions particulières, menant à effectuer certains choix plutôt que d'autres, et elle est élaborée par un (ou plusieurs) transcripteur(s) particuliers. Cela m'amène à la seconde variable de la transcription : la personnalité du transcripteur.

Le travail de transcription rencontre un certain nombre de difficultés, auxquelles le transcripteur est confronté et qu'il doit gérer au mieux. Entrent alors en jeu sa formation, son expérience, ses propres aptitudes, et tout simplement sa capacité d'écoute. En cela, un même enregistrement pourra être transcrit de différentes manières (j'entends pour le même travail, avec les mêmes impératifs théoriques et les mêmes codes) par plusieurs transcripteurs, révélant ainsi toute la relativité de la fidélité au corpus initial et toute la subjectivité d'une transcription. Ainsi, « lorsqu'on demande à plusieurs transcripteurs d'écouter un même enregistrement, on s'aperçoit que leurs écoutes peuvent diverger de façon considérable » **(**Blanche-Benveniste et Jeanjean, 1987 : 93). Pour cette raison, il est toujours profitable de transcrire à plusieurs, ou de soumettre sa transcription à un regard extérieur. Cependant, même en respectant ces recommandations, il faut toujours garder à l'esprit que la valeur de la transcription n'est pas absolue. Elle est effectuée pour servir d'outil de travail. Elle est une proposition, une interprétation, qui s'attache à être aussi fidèle que les paramètres le permettent :

> Toute transcription faite de ces données peut servir comme une *version* des données pour des objectifs analytiques particuliers. Cependant, l'arbitre final de la fidélité de la transcription n'est pas l'habileté ou l''ingéniosité' du transcripteur, mais plutôt l'adéquation de la transcription quand on la compare avec l'écoute/le visionnage direct des données originelles (Psathas et Anderson, 1990 : 77, ma traduction[148]).

Une transcription peut être considérée comme opérationnelle dès lors qu'elle correspond, non à la représentation des données orales, mais à une représentation

[148] « Any transcription made of these data can serve as a *version* of the data for particular analytic purposes. However, the final arbiter of the fidelity of the transcription is not the skill or 'artfulness' of the transcriber, but rather the adequacy of the transcription when compared with a direct listening/viewing of the original data ».

cohérente et appropriée de ces données. Ainsi, « même quand elle est effectuée avec le plus de soin possible, la transcription n'offre jamais qu'une "interprétation" et une "reconstruction" des paroles prononcées » (Kerbrat-Orecchioni, 2005 : 28).

Enfin, troisième point, si la compétence du transcripteur n'est pas négligeable dans le travail de transcription, ce qui le détermine plus spécifiquement, c'est l'objectif pour lequel il est effectué. « Dans son texte pionnier de 1979, Ochs est la première à souligner combien les problèmes posés par la transcription ne sont pas uniquement techniques mais plus radicalement théoriques » (Mondada, 2002 : 46). Tout le travail se fait en vue de l'analyse finale, ce n'est pas un objectif en soi, mais un moyen de parvenir à un but, ce qui détermine la transcription elle-même et tous les choix qui la conduisent. En cela, le travail de transcription implique « à la fois une réduction et une sélection des données, en fonction des présupposés du chercheur et de ses objectifs déclarés » (Gambier, 1988b : 38). Ces deux étapes sont fondamentales et obéissent à des considérations très précises :

> Une des caractéristiques importantes d'une transcription est qu'il ne doit pas y avoir trop d'informations. Une transcription qui serait trop détaillée serait difficile à suivre et à évaluer. La transcription sera d'autant plus utile qu'elle sera sélective.
> La sélection, ensuite, doit être encouragée. Mais elle ne doit pas être faite au hasard et implicitement. Au contraire, le transcripteur doit être conscient du procédé de filtrage. Les bases pour une transcription sélective doivent être claires. […] De plus, la transcription doit refléter les intérêts particuliers – les hypothèses à examiner – du chercheur (Ochs, 1979 : 44, ma traduction[149]).

Chaque choix effectué par le transcripteur est donc justifié – ou du moins justifiable –, et correspond à un moyen de parvenir à son but. Le travail de transcription demande une véritable implication du chercheur. Comme la transcription est effectuée en vue de l'analyse, celle-ci influence celle-là. Il est évident qu'en travaillant sur un objet précis, on va être plus attentif à son émergence dans les discours, et on peut aussi avoir tendance à le voir où il n'est pas. Cette contrainte théorique est nécessaire à la transcription, et en même temps elle l'oriente inévitablement. Ainsi,

> la transcription n'est pas vue comme la façon 'finale, 'meilleure', 'seule' de présenter les données, même si c'est la source majeure ou unique pour atteindre ses idées et analyses. Les données transcrites sont produites dans un but. Ce but ou ces buts sont impliqués dans

[149] « One of the important features of a transcript is that it should not have too much information. A transcript that is too detailed is difficult to follow and assess. A more useful transcript is a more selective one.
Selectivity, then, is to be encouraged. But selectivity should not be random and implicit. Rather, the transcriber should be conscious of the filtering process. The basis for the selective transcription should be clear. […] Furthermore, the transcript should reflect the particular interests – the hypotheses to be examined – of the researcher ».

> la sélection des détails du discours et de l'action qui seront inclus dans la transcription (Psathas et Anderson, 1990: 78, ma traduction[150]).

On ne peut donc nier, et cela malgré l'effort du transcripteur pour rester fidèle et objectif dans son travail, que « chaque transcription est une version des données orales pour un projet particulier d'analyse. Transcrire, c'est déjà commencer en cela l'analyse » (Maurer, 1999 : 165), ou du moins la préparer. La transcription est une étape déterminante pour l'analyse et cette dernière est intimement liée aux choix réalisés par le transcripteur. Enfin, sans tomber dans l'idée selon laquelle toute transcription n'a d'autre valeur que celle que le transcripteur lui donne, il faut noter qu'elle sera toujours orientée vers les desseins qui ont participé à son élaboration.

> Loin d'être un miroir plus ou moins fidèle de la langue parlée, la transcription et son système de notations sont donc "theory-laden" [chargés de théorie], dans la mesure où ils incorporent les présupposés théoriques du transcripteur dans les modes de représentation écrite de l'oral. […] S'il n'existe pas de transcription "neutre" ou "objective", il reste que les choix possibles en la matière ne sont pas équivalents entre eux et impliquent – de façon souvent implicite – des positionnements spécifiques, à rapporter aux fins pratiques et théoriques poursuivies par l'analyste qui les adopte (Mondada, 2000b : 131-132).

La transcription est donc au cœur de différentes problématiques à prendre en compte, qui influencent les différentes décisions prises par le transcripteur. Une fois ce constat posé, chacune de ces décisions doit être justifiée et expliquée, car c'est bien cela qui donne au travail toute sa valeur.

3.2 Conventions de transcription

Les contraintes pratiques et théoriques posées par la transcription impliquent des choix, quant à la présentation des données, au type de transcription et aux conventions de transcription, qui vont mettre en valeur certains éléments plutôt que d'autres. Toutes ces considérations dépendent de la nature des données (simplement orales ou orales et visuelles), du mode d'enregistrement, du responsable de l'enregistrement (et de celui qui définit les prises de vue, pour un corpus audiovisuel), du genre du discours (notamment monologal ou dialogal), de l'objet d'étude (et de la précision et des détails qu'il nécessite), ou encore de la quantité de données. Pour présenter mon corpus, je dois donc expliquer les différents choix que j'ai effectués, depuis ceux qui étaient évidents jusqu'à ceux qui ont posé davantage de problèmes. On peut, à la suite de Ochs, les résumer en deux catégories : « le système de notation et la présentation » (1979: 44, ma

[150] « The transcript is not regarded as the 'final', 'best', or 'only' way to present the date, nor is it the major or only source of the insights and analyses achieved. The transcript produces is produced for a purpose. The purpose or purposes are involved in the selection of those details of speech and action which are to be included in the transcript ».

traduction[151]). Ainsi, la question de la présentation s'est d'abord posée, puis celle des conventions à adopter, que je présenterai dans le dernier sous-point.

3.2.1 Présentation des données

Avant d'aborder la transcription en tant que elle, il faut choisir la présentation physique des données, déjà soumise à des considérations méthodologiques et théoriques. En effet, « les systèmes de transcription se distinguent par rapport à (1) l'organisation spatiale des tours selon les différents locuteurs, et (2) l'organisation spatiale et la représentation des commentaires contextuels, des gestes, de la prosodie, et des codes relatifs aux énoncés » (Edwards, 1993: 10, ma traduction[152]). J'aborderai dans un premier temps l'organisation spatiale des tours de parole, pour préciser ensuite les différents éléments pris en compte dans la transcription et leur organisation.

Le premier point à prendre en compte est la nature du discours : il s'agit d'un dialogue, l'unité de base est donc le tour de parole. Le second point est l'objet d'étude : je m'intéresse seulement aux passations de parole, et non aux longues interventions des participants. Enfin, le troisième point est la nature de l'enregistrement : il s'agit de documents filmés, j'ai donc accès à l'interaction globale (pas seulement verbale). A cela s'ajoute la longueur des enregistrements, qui ne permet pas, par exemple, la « présentation en partition » (Traverso, 1999/2005 : 24). Celle-ci « permet d'avoir toujours une ligne pour chaque locuteur, ce qui facilite la représentation des interruptions et des chevauchements mais rend la lecture plus difficile » (*ibid.*), elle serait donc particulièrement adaptée à l'objet d'étude, mais non au genre du discours. Le débat politique se présente comme une alternance de longues tirades et de courtes interventions, contrairement à la conversation, par exemple, construite généralement sur des échanges plus courts qui permettent cette présentation en partition. J'ai donc opté pour « une présentation en lignes où chaque tour de parole s'accompagne d'un retour à la ligne » (*ibid.* : 23), plus facile à lire, mais qui pose le problème de la délimitation du tour de parole, et de la place à accorder aux régulateurs (cf. 1.2.1., chapitre II). J'ai fait le choix, pour des questions de clarté, de marquer chaque émission de parole (même régulative) par un retour à la ligne : « la ligne peut être utilisée pour désigner les tours ou les composantes de construction du tour qui peuvent ou non devenir des 'tours' » (Psathas et Anderson, 1990: 85, ma traduction[153]). La transcription ne présente pas les tours de parole, mais les prises

[151] « The notation and the format ».
[152] « Transcription systems differ with respect to : (1) spatial arrangement of turns by different speakers, and (2) spatial arrangement and representation of contextual comments, gestures, prosody, and coding, relative to utterances ».
[153] « The line may be used to designate turns or turn constructional components which may or may not become 'turns' ».

de parole (qui ne correspondent pas forcément à des tours). Chaque prise de parole correspond à un numéro, parfois avec plusieurs retours à la ligne (dans le cas de chevauchements) notés par des lettres minuscules (exemple : 8a, 8b…). Outre la numérotation, chaque prise de parole doit être attribuée à son locuteur – il faut donc ajouter les initiales des intervenants – et doit être située dans l'ensemble du débat – il faut donc noter la temporalité.

J'ai parlé *supra* de la place du non verbal dans les théories interactionnistes, et de son imbrication avec le verbal, dans une optique d'interaction multicanale. Mais cette conception pose problème tout particulièrement dans la transcription, et dans sa présentation. Comment indiquer les phénomènes non verbaux sans surcharger la transcription, et sans la séparer tout à fait du discours qu'ils accompagnent ? Ochs, notamment, s'est posé la question :

> D'abord, en plaçant le comportement non verbal dans une colonne séparée, à l'écart du comportement verbal, le transcripteur renforce la perception que ces comportements sont distincts.
> […]
> En séparant et en mettant au second plan le matériau non verbal, le transcripteur entrave notre conscience de ces séquences et, conséquemment, de notre compétence communicative de compréhension sur le temps du développement. Cela fait apparaître que la solution la plus raisonnable à cette question est de placer les données verbales et non verbales dans la même colonne participante […]. Je trouve que ce format ne marche que lorsque le matériau non verbal à présenter est minimal (1979: 54 et 55, ma traduction[154]).

Séparer physiquement les deux types de comportement dans la présentation de la transcription pose clairement le problème du rendu de l'interaction, comme totalité. Cependant, leur combinaison rend la lisibilité difficile. Il faut donc choisir en fonction de l'objet d'étude. Pour ma part, je me situe dans le cadre de l'analyse du discours, le comportement non verbal n'est pas mon objet d'étude, même s'il participe à l'élaboration du sens. Je dois le prendre en compte sans avoir à l'analyser de manière exhaustive. De plus, je ne m'intéresse qu'aux dysfonctionnements interactionnels, je ne garderai donc que les éléments non verbaux accompagnant ces phénomènes discursifs. Il ne s'agit pas de transcrire la gestualité, mais de pouvoir m'appuyer sur certaines informations non verbales dans l'analyse. Ce choix préalable réduit considérablement les éléments transcrits, et me permet de les incorporer dans le corps de la transcription sans que leur

[154] « First, in placing nonverbal beahavior in a separate column apart from verbal behavior, the transcriber heightens the perception of these behaviors as distinct.
[…]
In separating and backgrounding the nonverbal material, the transcriber inhibits our awareness of such sequences and, consequently, of our understanding communicative competence over developmental time. It would appear that the most reasonable solution to the issue is to place verbal and nonverbal date in the same participant column. […] I find that this format works only when the nonverbal material to be presented is minimal ».

présence soit trop pesante pour la lisibilité. Ainsi la lecture du corpus n'est pas alourdie, et les informations verbales et non verbales sont mises en relation.

Mon corpus étant médiatisé, je voulais initialement ajouter une colonne pour indiquer les plans filmés. Mais cela demandait un gros travail de transcription, alors que ces informations ne peuvent pas intervenir concrètement dans l'analyse des dysfonctionnements. J'ai donc décidé de ne pas retranscrire les différentes prises de vues de la caméra, même si cet élément reste très important, notamment pour la transcription (ils permettent par exemple de justifier que certains gestes ne peuvent être transcrits, n'apparaissant pas à l'image). Il faut noter que, « si la mise en scène peut avoir une influence sur l'interaction elle-même, le filmage – par le changement de plans, d'angles de vue et leur durée relative –, va jouer, lui, sur la perception visuelle et intellectuelle que le téléspectateur a de cette interaction » (Calbris, 2003 : 31). Ces informations interviennent donc non dans l'analyse du discours mais dans l'analyse de la réception de ces discours, et entrent davantage dans une étude médiatique que proprement linguistique.

La multiplication des informations a nécessité de les placer dans un tableau, pour des raisons pratiques et une meilleure clarté. J'obtiens donc, dans la présentation du corpus que je propose dans le tome II (Corpus, 2), un tableau avec quatre colonnes (temporalité, numérotation des prises de parole, locuteur, corps du texte : transcription des éléments verbaux, paraverbaux et non verbaux), et seulement trois colonnes dans les exemples analysés *infra* (la première, concernant la temporalité, n'est pas reproduite). Voilà pour l'organisation spatiale de la transcription.

3.2.2 Choix des conventions

Le premier choix qui s'impose est celui d'un type de transcription. Celui-ci dépend bien entendu des finalités de l'analyse, et de la discipline – voire du courant théorique – dans laquelle elle s'inscrit. Ainsi, « certaines études nécessitent de disposer de transcriptions phonétiques ou phonologiques » (Baude, 2006 : 30), réalisées au moyen de l'Alphabet Phonétique International. D'autres, ne s'intéressant qu'au contenu, se contentent de transcriptions orthographiques standard, faciles à faire et à lire puisqu'elles ne tiennent pas compte des particularités de l'oral, ni des phénomènes extra-linguistiques. Mais la plupart des travaux requièrent une transcription orthographique aménagée. Ce type de transcription est sans doute le plus approprié aux études linguistiques en général, et à mon analyse en particulier. « La démarche habituelle consiste à partir, en premier lieu, d'une transcription orthographique (complétée éventuellement par divers systèmes d'annotations) » (Blanche-Benveniste, 1997b : 88). Ces annotations permettent de rendre compte des caractéristiques de l'oralité, des gestes, des regards, des postures, etc. Le transcripteur est libre quant au choix des

conventions et au nombre de symboles à adopter : il peut se contenter de noter seulement certaines intonations et les pauses, ou bien tenter de représenter les caractéristiques orales dans leur intégralité. On peut ainsi obtenir rapidement une liste très longue de conventions. L'impératif est que le système adopté permette de rendre compte des éléments à analyser. Je reviens sur ce point *infra*.

Un type de transcription basé sur un modèle orthographique pose la question de la ponctuation. Qu'on choisisse ou non de ponctuer les données orales entraîne certaines conséquences. En effet, l'emploi de la ponctuation

> relève déjà d'un processus interprétatif ; l'utiliser lors de la phase de transcription revient à faire, avant même la phase d'analyse, des interprétations syntaxiques, sémantiques qui risquent d'orienter par trop l'exploitation ultérieure du corpus transcrit. D'un autre côté, si l'on adopte le système orthographique, l'absence de toute ponctuation rend parfois difficilement lisible un texte qui va se révéler plein d'ambiguïtés et contrevenir aux modes de lecture habituels. On voit que le parti pris, quel qu'il soit, pose des problèmes (Maurer, 1999 : 156).

Le choix de ponctuer correspond donc à un souci de lisibilité et de facilité, voire à une contrainte pratique, comme pour l'analyse informatique. En effet, « les textes non-ponctués indisposent les informaticiens, dont les analyses automatisées réclament des repères de ponctuation » (Baude, 2006 : 30). Mais ces considérations vont souvent à l'encontre de celles du linguiste, pour lequel « ce refus de ponctuation s'explique, en grande partie, par un excès de prudence qui nous pousse à ne pas vouloir projeter trop tôt, c'est-à-dire au moment même de la transcription, une analyse grammaticale sur les textes » (Bilger, 1999 : 183). De plus, il existe d'autres façons plus neutres de rendre compte du rythme de l'oral en aménageant la transcription. Ainsi,

> l'analyse de discours […] cherche constamment […] des alternatives à la segmentation en phrases ou en propositions. L'indication de la longueur des pauses, les marques d'intonation et d'allongement tendent à remplacer les points et les virgules caractéristiques du discours écrit. L'inconvénient majeur de ces divers raffinements est sans contredit l'opacité des transcriptions qui en résulte (Thibault et Vincent, 1988 : 19-20).

J'ai suivi ces propositions : j'ai évité au maximum les signes de ponctuation dans ma transcription, et les ai remplacés par des symboles transcrivant les caractéristiques paraverbales. De plus, les particularités du discours politique, la maîtrise de la communication par les intervenants et la médiatisation font que les discours sont assez épurés et fluides, et respectent une rythmique travaillée. Cela évite à la transcription d'être trop opaque.

En optant pour ce type de transcription, il faut choisir ses conventions de transcription, c'est-à-dire les aménagements à effectuer à partir de la transcription orthographique. On peut ainsi ajouter

> les divers "événements" qui accompagnent la prise de parole comme les allongements, l'accentuation ou divers autres phénomènes phoniques. On a proposé des conventions

> particulières pour les formes non standard, pour les abréviations, les acronymes, les mots épelés, les coupures dans les énoncés, avec ou sans pause, les amorces, les chevauchements, et quantité d'autres "événements". On a proposé de noter les unités intonatives, les hauteurs, les intensités, le débit de parole et les pauses. Certains transcripteurs représentent les qualités de la voix, le chantonnement, la voix criée, les passages lus, les passages chantés, les morceaux incompréhensibles ou simplement devinés, etc. Certains ont envisagé de noter systématiquement les éléments non verbaux : gestes, mimiques, regards, attitudes, qualité des rires, voire des toux, bruits divers (Blanche-Benveniste, 1997b : 90).

Les aménagements insérés dans la transcription orthographique peuvent être plus ou moins précis, et plus ou moins complexes. Ainsi, les pauses peuvent être chronométrées, évaluées de façon plus approximative, simplement notées, ou même ne pas figurer dans les conventions. Pour chaque élément ajouté, il faut choisir un symbole pour le représenter, et l'ensemble des symboles correspondent au code permettant de déchiffrer la transcription. Les conventions doivent respecter un souci de lisibilité et de précision. Pour autant, il faut garder à l'esprit qu'« aucun système de transcription n'est parfait, […] étant donné qu'il représente le résultat d'une série de compromis entre des considérations hétérogènes » (Have, 1999: 76, ma traduction[155]).

Il existe une multitude de systèmes de transcription, qui appartiennent à des courants particuliers. Le choix d'un système obéit donc à des considérations méthodologiques et théoriques, mais il doit être effectué d'abord en fonction des objectifs analytiques. Il faut pouvoir repérer facilement dans la transcription les éléments à étudier : « pour qu'elle soit fonctionnelle, la transcription doit faciliter les recherches spécifiques envisagées par ceux qui en sont les instigateurs » (Thibault et Vincent, 1988 : 24), mais elle doit aussi « faciliter la compréhension du lecteur et/ou l'appréciation de l'interaction » (Psathas et Anderson, 1990: 84, ma traduction[156]). Le but d'une transcription est d'être un outil de travail, elle répond donc en premier aux exigences de ce travail, et doit avant tout être exploitable facilement par le chercheur. « Lorsqu'il s'agit de représenter par écrit des données orales, [l]e respect des données exige qu'on fasse des choix (on ne peut pas être fidèle à tous les phénomènes en même temps) et qu'on développe des conventions commodes » (Blanche-Benveniste, 1997b : 88). Cela ne sous-entend pas que chacun doive inventer des conventions pour son étude, mais à partir d'une base plus ou moins commune, qu'elles puissent être adaptées à l'objectif global de l'analyse.

Ces contraintes font qu'il y a presque autant de conventions de transcription que de corpus transcrits. Cependant il existe des systèmes de transcription, qui servent de base – et de cadre méthodologique – à la plupart des conventions : « il

---

[155] « no transcription system is perfect, […] since it represents the result of a series of compromises between heterogeneous considerations » [

[156] « facilitate the reader's understanding and/or appreciation of the interaction ».

n'existe pas aujourd'hui de système de transcription unifié, chacun forge son système en s'inspirant le plus souvent de celui de Jefferson […] ou de celui de Bielefeld (Bange, 1992, Vion, 1992) » (Traverso, 1999/2005 : 24). Ainsi, les transcriptions d'interactions orales sont généralement effectuées à partir de ces deux modèles (ce sont les principaux, mais il en existe bien d'autres). Je me suis donc inspirée de leurs différentes propositions pour élaborer mes propres conventions.

3.2.3 Présentation des conventions[157]

En guise de préambule, je voudrais rappeler qu'« il n'y a pas, et ne peut pas avoir de système de transcription neutre » (Psathas et Anderson, 1990: 75, ma traduction[158]). Les choix de transcription doivent évidemment obéir à une exigence d'objectivité, mais sont toujours subjectifs. Il est donc nécessaire de les justifier, d'expliquer, pour chaque symbole adopté, les raisons de sa sélection.

Tout d'abord, les conventions doivent respecter des contraintes pratiques. Ainsi, Wooffitt rappelle que « Gail Jefferson a conçu un système de transcription qui utilise les symboles disponibles sur une machine à écrire classique ou sur les claviers d'ordinateurs » (2005: 11, ma traduction[159]). Cette spécificité est nécessaire pour effectuer des transcriptions sur un outil informatique : tous mes symboles appartiennent à un logiciel de traitement de texte. Ensuite, mes choix ont été guidés par un souci de lisibilité et de cohérence méthodologique. J'ai décidé d'éviter la ponctuation le plus possible pour ne pas induire d'interprétation (comme, par exemple, le point pour indiquer une intonation descendante). J'ai aussi décidé de ne pas employer de caractères de l'alphabet (sauf pour l'aspiration, notée par la lettre *h*) pour ne pas créer de confusion entre la transcription orthographique et les aménagements. Il n'y a pas non plus de majuscules pour les noms propres, ou les sigles (j'explicite cependant ces derniers, dans de petites notes), les majuscules étant utilisées comme convention pour indiquer une accentuation. De plus, il est évident que la transcription ne doit pas omettre de noter les ratés de la parole orale (scories), comme les hésitations, les bégaiements, les fautes de français, les lapsus, les mots-valises, etc.

a) Les phénomènes d'élision courants.

J'ai décidé de noter les phénomènes d'élision courants. Je suis en cela l'idée de Ochs :

> Une orthographe modifiée capture grossièrement la façon dont l'unité lexicale est prononcée par rapport à la façon dont elle est écrite. Par exemple, l'orthographe modifiée

[157] Pour une présentation plus concise, cf. Tome II, Corpus, 1.
[158] « There is not, and cannot be, a 'neutral' transcription system ».
[159] « Gail Jefferson devised a system of transcribing which uses symbols available on conventional typewriter and computer keyboards ».

> inclut les unités telles que *j'vais*, *j'veux*, *qu'est-ce tu dis ?, t'vois, fais-moi voir* et les autres unités semblables (1979: 61, ma traduction[160]).

Une transcription adoptant ce trucage a recours généralement aux parenthèses « (bon)jour » ou aux apostrophes « 'jour ». J'ai pour ma part choisi l'apostrophe, les parenthèses étant utilisées par ailleurs pour noter d'autres éléments. Les phénomènes d'élision concernent les unités comme « j'sais pas » « j'm'énerve pas » « p't-être » « madam' ». Mais parfois l'apostrophe ne convient pas et j'ai opté pour une transcription phonétique adaptée, notamment pour « il y a » prononcé vite, noté « ya », « il » lorsque le « l » est mangé, est noté « i ». Certains défauts de prononciation sont rendus graphiquement : « je reupète » « financement pérein ». Ce petit trucage de l'orthographe permet de rendre compte de certains phénomènes de prononciation, importants pour le rendu de l'oralité. Pour autant,

> ces transformations de l'orthographe, somme toute assez mineures, font toujours un effet péjoratif : elles signalent à l'attention un texte "populaire" et "relâché". Il semble qu'elles n'aient jamais été suffisamment banalisées en français pour devenir un procédé de notation non marqué. Pourtant, elles correspondent souvent à des prononciations extrêmement courantes, qui n'ont rien de "relâché" ni de populaire ; ainsi, on aurait bien besoin d'une notation non péjorative pour marquer une prononciation sans "e" tout à fait courante (Blanche-Benveniste et Jeanjean, 1987 : 130-131).

Il me semblait très intéressant de montrer, par cette convention, que les phénomènes oraux sont aussi présents, même dans des discours aussi travaillés que les discours politiques en campagne, et chez des orateurs qui ont une grande maîtrise de la prise de parole.

b) L'enchaînement des prises de parole.

Ces conventions étaient les plus importantes à choisir, étant donné qu'elles permettaient de mettre en relief mon objet d'étude (notamment l'interruption et le chevauchement).

La plupart des transcripteurs notent le chevauchement par des crochets (que j'utilise pour ma part pour noter d'autres éléments). Ce choix nécessite d'utiliser des tabulations pour positionner les discours en chevauchement l'un au dessus de l'autre, rendant la mise en page contraignante et plus ou moins figée. De plus, le fait de placer ainsi les deux segments en chevauchement pose problème lorsqu'ils sont de longueur différente (il n'est pas rare qu'un des locuteurs ait un débit plus lent ou plus rapide que l'autre locuteur) : la superposition sonore ne correspond pas toujours à la superposition graphique des énoncés. La lecture de la transcription est alors plus difficile. Pour ces deux raisons, j'ai décidé de ne pas

[160] « A modified orthography captures roughly the way in which a lexical item is pronounced versus the way in which it is written. For example, modified orthographic included such items as *gonna*, *wanna*, *whazat*, *yah see?*, *lemme see it*, an the like ».

adopter cette convention, mais de noter les chevauchements par le soulignement (Vion, 1992, Blanche-Benveniste, 1997a) :

550 SR et bien je vous les ai données je vous les ai données
551 NS non vous ne les avez pas données […]

Les deux segments soulignés sont impliqués dans le chevauchement : les derniers mots de 550 sont prononcés en même temps que les premiers mots de 551. Ce chevauchement correspond à une passation de parole entre deux locuteurs, mais il arrive qu'un locuteur conserve la parole pendant qu'un autre locuteur intervient en chevauchement. Dans ce cas, la fin du chevauchement correspond à un retour à la ligne, il faut donc indiquer, par le signe « & » que le locuteur poursuit son tour :

175a SR […] donc vous reconnaissez qu'c'est &
176 NS non non
175b SR & quand même un [progrès]

L'esperluette, à la fin de 175a et au début de 175b, indique qu'il s'agit de la même prise de parole. L'énoncé en chevauchement, en 176, est produit au milieu du tour 175. La continuation du tour de parole est aussi inscrite dans la numérotation des tours de parole (175a, 175b, etc.). Lorsque le chevauchement se termine au milieu d'un mot du discours chevauché, l'esperluette scinde le mot en deux, sans espace entre les syllabes du mot et le signe :

144b SR […] monsieur juppé nous a ser&
146 NS non
144c SR &vi [cet argument régulièrement]

Lorsque ce type de chevauchement se multiplie, cela crée un décalage dans la numérotation des prises de parole.

Le débat sélectionné étant une interaction à quatre participants, d'autres types de chevauchement sont possibles. Les chevauchements de début de tour, lorsque deux personnes prennent la parole en même temps, après qu'un premier locuteur a achevé son tour, sont notés par un double soulignement :

1356 NS [dans le nouvelle majorité présidentielle tous les français auront leur place]
1357 AC ségolène royal
1358 PPDA [ségolène royal]
1359 SR [je pense qu'il faut réformer en profondeur les institutions]

L'enchaînement de chevauchements successifs entre des locuteurs différents est noté « } { » et le chevauchement entre plus de deux locuteurs est indiqué par un soulignement gras :

1050b NS […] ah bon c'est comme ça

1052 SR pas du tout} {pas du tout au contrair[e]
1053 PPDA est-ce que vous nous permettez} {de parler de l'europe
1054 AC est-ce que vous pouvez terminer} {[ségolène royal]
1055a SR je termine ça &
1056 PPDA oui
1055b SR & parce que […]

De 1050b à 1056, tous les segments sont en chevauchement : la fin d'un chevauchement coïncide avec le début d'un autre chevauchement. Lorsque le premier locuteur s'arrête de parler, un troisième prend le relai, le second locuteur ne parvenant pas à produire un énoncé sans chevauchement. La dernière syllabe de 1054, de 1055a et la prise de parole 1056 sont en chevauchement, PPDA intervenant alors que deux locuteurs parlent déjà simultanément.

Pour noter l'interruption, le signe « \ » (Vion, 1992) me semblait particulièrement parlant, mais j'ai dû distinguer deux cas d'interruption. Le premier est l'auto-interruption, lorsque le segment interrompu correspond à une prise de parole en chevauchement, notée « \ » :

425a SR [cessez] de m'interrompre parce que connais bien la &
426 NS excusez-moi mais euh \
425b SR & technique […]

L'auto-interruption est donc liée au chevauchement. En revanche, l'hétéro-interruption, notée « \\ » n'est pas forcément liée à ce dysfonctionnement. L'hétéro-interruption se produit lorsque le segment interrompu présente au moins une syllabe prononcée sans chevauchement :

993 NS […] puis j'vais vous dire autre chose \\
994a SR parce que moi je n'[mens pas]

Après avoir été interrompu, il arrive qu'un locuteur poursuive son tour lorsqu'il reprend la parole. Ce phénomène est noté « → » au début de la prise de parole pour indiquer qu'il s'agit d'une continuation de tour :

572b SR […] voilà comment je tiens \\
574 PPDA alors puisque \\
575a SR → la cohérence [du dispositif]

575a est la suite de 572b, mais l'énoncé est entrecoupé par la prise de parole 574 (il ne s'agit donc pas de la même prise de parole, mais du même énoncé).

c) L'enchaînement interne de la prise de parole

Le premier point concerne l'enchaînement du contenu des énoncés. Il arrive que les locuteurs changent leur programme discursif au milieu d'un énoncé, sans s'arrêter. Pour noter ce phénomène, j'utilise le même signe que Constantin de Chanay (2009), à savoir « ≠ ». Pour indiquer la reprise d'un énoncé abandonné

précédemment, j'ai choisi le signe « = ». Ces deux phénomènes discursifs sont souvent liés (le changement de thématique est alors suivi d'une reprise de l'énoncé initial). Ils sont fréquents lors de passages en chevauchement : le changement de thématique corresponde à une réaction, en milieu d'énoncé, à l'intervention précédente en chevauchement :

138a NS […] vous savez par qui il est dir– &
139 SR est-ce vrai ou pas↑
138b NS & ≠ c'est faux↑ = vous savez par qui il est dirigé↑ […]

Le second point concerne les phénomènes segmentaux. Le premier est la troncation de mot, unanimement notée par un tiret. J'ai choisi le tiret demi-quadratin, afin de ne pas confondre ce symbole de transcription avec le trait d'union (présent par ailleurs dans la transcription) :

1159 SR y a des coo– des coopérations renforcées […]

La troncation de mot peut être accompagnée d'une interruption ou d'une modification de thématique.

Un autre phénomène important est l'allongement vocalique d'un son, généralement indiqué par les deux-points, sans espace avant. Ce symbole peut être redoublé pour indiquer un allongement plus long :

1213 PPDA parlons d'un continent qu'on:: méprise beaucoup:: en tout cas qui souffre c'est l'afrique […]

Ce symbole est associé au suivant. La lettre *h* signale les aspirations audibles, lorsqu'elles sont longues, elles peuvent être suivies de deux points :

7 PPDA h: et bien sûr les règles seront les mêmes pour tout le monde […]

d) Les silences et les pauses.

Il est d'usage de noter différemment les silences (qui peuvent être longs) et les pauses (plus brèves). Mais cette distinction est inutile ici, puisqu'il n'y a pas de silence à proprement parler dans mon corpus (la pause la plus longue du débat de l'entre-deux tours dure trois secondes), je ne marque donc que les pauses. Certains les notent par des points (ou des points entre parenthèses). Voulant éviter au maximum de ponctuer le texte, j'ai pour ma part suivi la notation de Vion (1992), qui emploie le signe « + ». La longueur des pauses est évaluée, mais elles ne sont pas toutes chronométrées. Selon que la pause est très brève, brève ou moyenne, il y a un, deux ou trois signes à la suite. Pour noter les pauses plus longues, j'ai gardé la même logique, en indiquant le chiffre (deux ou trois secondes), encadré par le même symbole « + » :

373b SR […] je vais vous l'dire + JE je vais vous l'dire +2+ je mets des fonds supplémentaires au fonds de réserve des retraites↓

e) Les caractéristiques paraverbales.

Ce point concerne les intonations, les variations de débit et de volume, et quelques autres caractéristiques paraverbales. Pour commencer, il est important de noter les intonations montante et descendante. Ces données donnent des indications sur la modalité d'énonciation : l'intonation descendante marque souvent la fin d'un énoncé et la montante une interrogation ou une exclamation. Cependant, ce schéma n'est pas systématique, et d'autres critères doivent être pris en compte pour analyser les segments. Les symboles les plus explicites pour marquer l'intonation sont les flèches : l'intonation montante est notée « ↑ », l'intonation descendante est notée « ↓ » (cf. exemple précédent).

Le second point important est la variation de débit. Le débit des personnalités politiques, surtout lors d'un débat, est très maîtrisé. Je n'ai noté que les cas où ce débit habituel est vraiment modifié. Les chevrons simples sont fréquemment utilisés pour illustrer ce phénomène. Ils me semblent particulièrement significatifs, j'ai donc suivi la tendance : un passage prononcé avec un débit rapide est encadré par « >…< », un passage prononcé avec un débit lent est encadré par « <…> ».

480b NS […] + <le financement des retraites est équilibré jusqu'à l'horizon deux mille vingt↓> ++ h premier point >vous voulez tout r'mettre à plat c'est-à-dire tout le travail qui a été fait vous voulez l'démolir< + […]

Une autre caractéristique importante est le volume de la voix, car « l'intensité […] joue un rôle central dans la gestion de tours de parole et de l'interaction. […] Un rehaussement d'intensité marque le désir qu'on a de maintenir ou de conserver son droit à la parole […]. La chute de l'intensité est, au contraire, interprétable comme une fin de tour de parole » (Morel, 1999 : 167). Il faut donc prendre en compte ce facteur dans l'interprétation des dysfonctionnements interactionnels. J'ai décidé de différencier les accentuations ponctuelles (sur une syllabe ou un mot court) de celles des passages plus longs, mais aussi les variations progressives des variations plus soudaines. L'accentuation d'une syllabe ou d'un mot monosyllabique est notée par les majuscules :

168 SR […] je pense que la DEUxième loi sur les trente-cinq heures a été une loi TROP rigide + h donc vous voyez que je suis capable de regarder les choses TELLES qu'elles sont↑ + et la réalité des entreprises TELLE qu'elle est↑ […]

Un passage prononcé avec une voix forte est encadré par « Δ…Δ », un passage prononcé avec une voix faible est encadré par « ∇…∇ », un passage prononcé avec une voix très faible est encadré par « ∇∇…∇∇ » :

158 AC ∇ségolène royal∇

258 SR ∇∇il est∇∇ temps

Les variations progressives sont signalées à partir du même modèle : un passage prononcé avec une voix de plus en plus forte est encadré par « □…Δ », un passage prononcé avec une voix de moins en moins forte est encadré par « □…∇ », un passage prononcé avec une voix faible et de plus en plus faible est encadré par « ∇…∇∇ » (le nombre de ∇ étant proportionnel à la variation de volume).

19 PPDA □ségolène royal vous avez quatre minutes de r'tard∇

157 PPDA la réponse ∇mais très très vite∇∇

Enfin, certains phénomènes sont trop spécifiques pour être notés au moyen d'un symbole, il faut donc les décrire. J'ai pour cela choisi les parenthèses et l'italique, pour ne pas confondre ces commentaires avec le reste de la transcription. Il y a deux cas : lorsque le phénomène est ponctuel, il est noté à l'endroit où il se produit dans le discours, lorsque le phénomène est plus long, il est noté au début du passage, et encadré par des guillemets droits.

11 NS […] j'espère qu'à la fin du débat i pourront s'dire ben voilà on en sait un peu plus on a comPRIS ce que (*prononciation très articulée*) "l'un et l'autre" >nous voulons faire pour la france↓< (*sourire*)

f) Les caractéristiques non verbales

La description du comportement non verbal reprend la même logique que pour la description du comportement verbal. Je conserve les parenthèses et l'italique, à laquelle j'ajoute un effet d'ombre. Comme précédemment, je distingue deux cas : lorsque le phénomène est ponctuel, il est noté à l'endroit où il se produit dans le discours, lorsque le phénomène est plus long, il est noté au début du passage et encadré par le signe « * ».

6 AC […] alors évidemment nous sommes là avec patrick poivre d'arvor↑ h pour euh faire en sorte que ce débat h se déroule dans la plus grande clarté↓(*se tourne vers PPDA*)

18 NS (*regarde les animateurs*) *+3+ (*en souriant*) "ben puisqu'une* question m'est posée j'crois qu'la moindre des courtoisies" c'est d'y répondre↑ […]

Dans ce second exemple, le comportement non verbal (le regard vers les animateurs) chevauche la description du comportement verbal (le sourire), au début de l'intervention.

g) Les incertitudes de transcription.

> Il arrive fréquemment qu'au terme de plusieurs écoutes par différents transcripteurs, plusieurs solutions irréductibles restent proposées et la solution de sagesse consiste alors à transcrire les différentes variantes possibles (Maurer, 1999 : 153).

Suivant ce conseil, il est d'usage de noter les passages incertains plutôt que de trancher au risque d'orienter l'interprétation. J'ai choisi de reprendre les parenthèses pour noter ces problèmes, avec plusieurs variantes selon la nature de l'incertitude ou encore sa longueur. Certains segments sont audibles, mais restent indéchiffrables, je les indique par « X », le nombre de signe équivalant à une estimation du nombre de syllabes.

1123 AC (XXX)

D'autres segments sont déchiffrables, mais deux formes sont possibles. Dans ce cas, je garde les deux formes, et j'indique l'hésitation par un slash :

290 PPDA on est (just'/jusqu') à une heure de (X) \

Enfin il arrive qu'un doute demeure, bien que le segment ait pu être transcrit. J'ai choisi le signe de ponctuation « ? » (sans espace avant) pour indiquer cette incertitude :

224 NS (restez?) sur les trente-cinq heures

Parfois, les mots transcrits n'appartiennent pas au lexique, je les ai notés de la même façon :

42b NS & donc + sur (l'arrondiction?) d'l'endettement (*se tourne vers les animateurs*) aucune piste d'économie il s'agit simplement pour madame royal↑ &

Même en essayant d'être toujours au plus près de ce qui est dit (du moins de ce qu'il est possible d'entendre), il faut faire attention à ne pas transcrire ce qui n'est pas possible à transcrire. Il est préférable de montrer que le passage n'est pas sûr et de laisser ainsi le doute quant à son interprétation.

h) Les indications du transcripteur.

Lorsque le transcripteur veut faire des commentaires ou des modifications sur la transcription, il doit noter ces éléments au moyen de conventions adaptées. J'ai pour ma part choisi d'utiliser les crochets à cette fin. Pour les commentaires, je reprends la même logique que précédemment, en distinguant deux cas : lorsque le phénomène est ponctuel, il sera simplement noté à l'endroit où il se produit dans le discours, lorsqu'il est plus long, il est noté au début du passage et encadré par les guillemets droits.

1342 AC + alors + euh [à SR] si: vous n'avez pas répondu j'crois au début sur les institutions si il faut effectivement qu'la république \\

534 SR [ton de lassitude] "oui (ho:?)"

Pour les modifications de la transcription, il y a deux possibilités : soit le passage est coupé, il est alors remplacé par […], soit le passage est modifié, il est alors encadré par les crochets. Dans les exemples présentés pour l'analyse, il est fréquent que des segments soient modifiés pour une meilleure lisibilité[161], afin de mettre en relief le phénomène précis soumis à l'analyse. Dans la présentation du corpus que je propose en annexe ne figurent que des coupes. La transcription intégrale du débat a permis d'avoir une représentation globale de l'interaction, mais, dans le cadre de ce travail, seules les passations de parole sont analysées. Les longues tirades des candidats ne sont pas concernées par les dysfonctionnements interactionnels. J'ai donc décidé, par souci d'allègement et de clarté, de couper toutes les interventions supérieures à une minute. J'ai ainsi coupé trente-cinq interventions (18 de SR et 17 de NS). Chaque passage coupé est chronométré et les données temporelles sont indiquées dans la colonne de gauche.

Le choix de ces conventions de transcription ne s'est pas fait sans mal, et il est toujours difficile de sélectionner des symboles adaptés, significatifs, et respectant ensemble une même logique. Les principes qui ont gouverné ce choix étaient la mise en valeur des phénomènes à étudier et la lisibilité du corpus. Mon objectif était de ne pas surcharger la transcription d'informations qui se seraient d'aucune utilité pour l'analyse et de ne garder que les phénomènes permettant d'interpréter les dysfonctionnements interactionnels. Ainsi la variation de débit ou l'intonation peuvent permettre d'expliquer les raisons ou les conséquences d'un dysfonctionnement, alors que le chronométrage des pauses ou l'absence de liaison n'entrent pas directement dans son interprétation. Enfin, il faut noter que le discours politique tenu est maintes fois répété et que cet entraînement, ajouté à la fluidité de l'élocution des locuteurs (qui ont tous, journalistes et politiques, l'habitude de parler de la sorte) permettent d'alléger la transcription.

Bilan

La transcription fait pleinement partie du travail d'analyse des interactions verbales. Il s'agit d'une étape importante, imprégnée des préoccupations théoriques et des objectifs analytiques. Ainsi il existe non pas une transcription universelle, mais des transcriptions diverses adaptées à un objet d'étude, à un courant théorique, à un groupe de chercheurs. Le corpus transcrit correspond à des

[161] La modification consiste le plus souvent à simplifier la présentation de l'échange, en ajoutant des données verbales ou en supprimant des conventions non importantes pour l'analyse.

attentes particulières : sa pertinence est limitée à sa sphère d'utilisation. Pour autant, on ne peut considérer qu'un corpus transcrit est un objet figé, il est toujours en construction, adaptable à d'autres situations, à d'autres recherches. S'il faut inévitablement le stabiliser pour mener une étude, il est toujours possible de reprendre les modifications par la suite[162]. J'ai voulu, dans cette troisième section, présenter très précisément les choix qui ont présidé à l'élaboration du corpus, depuis les réflexions méthodologiques sur la transcription, jusqu'à la confrontation aux données audiovisuelles. Chaque convention a été réfléchie, comparée, modifiée, afin de rendre compte au mieux du corpus, d'être facilement utilisable et manipulable. Le système proposé n'est pas parfait, mais permet de représenter l'ensemble des phénomènes qui seront soumis à l'analyse. Il remplit ainsi – je l'espère – son rôle.

Synthèse

J'ai tenté de montrer dans ce troisième chapitre les problèmes qui se posent dans les différentes étapes de préparation pour conduire une analyse des interactions : le choix du genre du discours, des discours relevant de ce genre, de la transcription à adopter. Ces étapes sont très importantes pour l'étude et il est nécessaire qu'elles soient menées de façon cohérente les unes par rapport aux autres. Ce cheminement est propre à une étude, et, en tant qu'il est spécifique, doit être justifié. J'ai voulu illustrer ces différentes étapes, et montrer comment je les ai menées, petit à petit, en m'appuyant sur certains modèles, en respectant certains principes et en suivant une certaine logique.

Le genre du discours choisi est le débat politique télévisé. Je l'ai présenté comme un sous-sous-genre, en prenant en compte ses différentes composantes, le genre *débat*, le genre *médiatique*, le genre *politique*. La définition donnée a permis de dessiner ses contours génériques, et donc d'apprécier, ensuite, les caractéristiques du débat choisi. Le débat de l'entre-deux tours correspond parfaitement au contrat de parole du genre *débat*, est un événement médiatique particulièrement important, et s'inscrit de fait dans la vie politique. Il correspond donc à la vision idéale du débat politique télévisé. En effet, les autres débats qui lui sont liés par le contexte électoral soit contemporain, soit antérieur, présentent des configurations différentes. De plus, ce débat présente un grand nombre de

[162] Ainsi, la transcription du débat à partir de laquelle j'ai recensé les interruptions *in* Sandré, 2009a, ne correspond pas à la transcription – affinée – proposée dans le cadre de ce travail.

dysfonctionnements interactionnels : le choix de ce corpus est donc pertinent au regard de l'objet d'étude, et cohérent au regard du genre du discours.

La transcription permet d'adapter les données audio-visuelles au traitement systématique du phénomène discursif soumis à l'analyse. Le dysfonctionnement interactionnel concernant uniquement les passations de parole, ce sont elles qui ont été particulièrement travaillées. L'alternance des locuteurs, dans le débat de l'entre-deux tours, se révèle souvent problématique, rendant la transcription particulièrement délicate. Le choix de l'objet d'étude s'accompagne ainsi d'une complexification du travail de transcription :

> les habitudes typographiques de l'écriture en prose ne sont pas très proprices à la représentation réaliste des prises de parole. Les bribes, hésitations et corrections ainsi que les chevauchements de parole, lorsque plusieurs locuteurs parlent en même temps sont […] mal représentées dans une disposition linéaire. Les usages typographiques ordinaires ne sont pas faits pour rendre commodément le détail des […] interruptions (Blanche-Benveniste, 1997a : 25).

Outre que les ratés du système des tours sont difficiles à représenter, leur transcription même est malaisée. Si de nombreux logiciels facilitent aujourd'hui la tâche, ce travail reste profondément artisanal. J'ai utilisé un logiciel[163] pour ralentir significativement le débit, afin de capturer précisément les frontières des chevauchements, d'aider à comprendre les passages prononcés en chevauchement et de faciliter le travail global. Le débat étant long et la transcription étant intégrale, il était difficile de traiter l'ensemble du débat avec des logiciels plus affinés. Concernant les conventions de transcription, les choix opérés ont été favorisés, je dois l'avouer, par un côté pratique. Je voulais absolument éviter de figer la présentation (en utilisant, par exemple, des tabulations). Le corpus transcrit a ainsi pu être modifié au fur et à mesure que l'analyse progressait, selon les nouveaux besoins méthodologiques. La transcription proposée en annexe est le résultat de ce travail.

Dans cette première partie, j'ai présenté le cadre théorique et méthodologique, l'objet d'étude et le genre du discours soumis à l'analyse. La seconde partie de l'étude sera consacrée à l'analyse des dysfonctionnements interactionnels dans le débat de l'entre-deux tours de l'élection présidentielle de 2007.

[163] Mpg2Cut2, logiciel élémentaire, prévu pour couper les vidéos.

DEUXIEME PARTIE.
LES DYSFONCTIONNEMENTS INTERACTIONNELS DANS LE DEBAT DE L'ENTRE-DEUX TOURS 2007 : ANALYSE DU CORPUS

La seconde partie de ce travail est consacré à l'analyse du corpus. Le débat de l'entre-deux tours de l'élection présidentielle de 2007 sera soumis à l'analyse systématique du dysfonctionnement interactionnel.

Je distingue ici l'analyse menée dans le chapitre IV – le chevauchement – et le chapitre V – l'interruption – de celle du chapitre VI – l'enchaînement non pertinent.

Les deux premiers dysfonctionnements font l'objet d'une étude quantitative : l'ensemble des occurrences, notées dans la transcription par un signe de convention spécifique (cf. chapitre III, point 3.2.3.b.), est recensé et soumis à un classement. On obtient ainsi un total de 1404 occurrences[164]. Ne pouvant analyser en détail tous ces chevauchements et ces interruptions, un grand nombre d'occurrences seront traitées de façon plus globale. Elles seront alors simplement mentionnées dans la catégorie correspondante, d'où un très grand nombre de renvoi en petite note. Je discrimine ainsi les cas qui sont « analysés » de ceux qui sont simplement « classés », selon la stratégie discursive à laquelle ils obéissent. Plus d'un quart des occurrences sont soumis à une analyse approfondie[165] : il s'agit des cas soit les plus représentatifs, soit les plus litigieux. Tous les cas posant problème dans l'identification ou dans l'interprétation du dysfonctionnement font ainsi l'objet d'un traitement plus détaillé. Dans ce cas, l'étude s'accompagne d'un extrait de corpus (parfois légèrement modifié pour des raisons de lisibilité, cf. chapitre III, point 3.2.3.h.) où apparaît l'occurrence analysée. Certains cas sont analysés séparément des autres dysfonctionnements de l'extrait, afin de montrer la stratégie spécifique à laquelle ils répondent ; d'autres sont analysés conjointement avec les autres dysfonctionnements de l'extrait, afin de montrer la dynamique du passage et l'articulation des différentes occurrences. De cette façon, l'analyse tente de baliser le corpus par l'étude à la fois d'occurrences isolées, et de passages plus complets.

[164] 1113 occurrences si on considère comme un seul dysfonctionnement complexe les cas conjuguant les deux dysfonctionnements (interruptions avec chevauchement).
[165] 24% des chevauchements et 30% des interruptions sont précisément analysées.

Pour ce qui est de l'enchaînement non pertinent, il n'est pas possible de recenser tous les phénomènes. En effet, l'identification de ce dysfonctionnement est très délicate dans le débat à cause de la présence importante de ratés du système des tours, c'est pourquoi le corpus ne se prête pas à une analyse systématique de tous les enchaînements non pertinents. Je propose donc un chapitre VI moins complet en termes quantitatifs : les renvois en petite note servent simplement d'illustration du phénomène, sans prétendre renvoyer à l'ensemble des cas. Toutefois, le corpus propose un certain nombre d'occurrences différentes. Je proposerai une analyse précise de ces enchaînements non pertinents et de leur utilisation par les participants.

De manière plus globale, les chapitres concernant le chevauchement et l'interruption sont plus développés que le chapitre traitant des enchaînements non pertinents. Le chapitre V est le plus long : l'interruption est en effet le dysfonctionnement le plus complexe à analyser. J'ai, de plus, choisi de traiter tous les cas d'interruption avec chevauchement dans ce chapitre (et non dans le chapitre IV concernant les chevauchements).

La disproportion entre ces trois chapitres est donc due aux choix théoriques présentés ci-dessus et au nombre d'occurrences relevées dans ce corpus.

Il faut préciser un dernier point concernant la présentation des analyses : les trois dysfonctionnements sont répertoriés à partir de la numérotation de la prise de parole où ils interviennent. Je les désignerai donc logiquement selon ce numéro.

Pour les interruptions, ce numéro correspond au tour interrompu, c'est-à-dire à la prise de parole où figure dans la transcription le signe « \\ » marquant le dysfonctionnement. Pourtant l'analyse sera directement liée au tour interrompant, permettant d'interpréter la visée de l'interruption.

Pour les chevauchements, ce numéro correspond au tour chevauchant. Le soulignement, signalant le dysfonctionnement dans la transcription, concerne les deux énoncés (chevauché et chevauchant). J'ai choisi le second énoncé par rapport à la visée : comme pour l'interruption, c'est lui qui permet d'interpréter la visée du dysfonctionnement.

Pour les enchaînements non pertinents, le numéro correspond à l'intervention initiative lorsqu'elle reste isolée, à la seconde intervention initiative dans le cas où les deux se suivent, et à l'intervention réactive pour tous les cas de non-pertinence de cette intervention.

Il s'agit simplement de conventions concernant la désignation des dysfonctionnements. Ces choix seront rappelés dans chaque chapitre concerné.

Chapitre IV. Le chevauchement

Le chevauchement est un dysfonctionnement interactionnel relativement fréquent, dont les utilisations peuvent être très diverses. Ainsi, certains chevauchements, notamment ceux qui relèvent des phénomènes de régulation, sont parfaitement acceptés, et ne posent pas de problème dans l'interaction. En revanche, d'autres chevauchements peuvent perturber de façon très problématique les échanges. Ces différences d'appréciation seront liées ici au dysfonctionnement interactionnel, afin de montrer en quoi le chevauchement relève de cette notion. Le corpus présente un très grand nombre d'occurrences, certaines sont particulièrement représentatives d'un raté du système de tour de parole, quand d'autres sont plus contestables en tant que tel. Toutes les occurrences seront classées, mais toutes ne pourront pas être traitées précisément. Seules les plus caractéristiques ou, au contraire, les plus litigieuses seront analysées. Par ailleurs, un grand nombre d'occurrences, liées à l'interruption seront analysées dans le chapitre suivant. L'objectif de cette analyse est de chercher à montrer, à partir d'une étude systématique, de quelle façon le chevauchement est utilisé dans ce débat particulier, le but étant de reconnaître les différentes stratégies mises au point par les participants pour conduire l'interaction, et les raisons qui les poussent à effectuer ce dysfonctionnement.

La première section sera consacrée à la présentation théorique de la notion, et à la définition de ses contours, en abordant la question des cas écartés de l'analyse. Les trois sections suivantes seront consacrées à l'analyse à proprement parler des différents cas de chevauchement, classés par type de dysfonctionnement et selon la visée à laquelle répond le discours chevauchant.

1. Présentation du chevauchement

Avant de mettre le corpus à l'épreuve de l'analyse, il faut définir précisément le chevauchement. Cette approche définitoire permettra de proposer une grille d'analyse afin de classer les différentes occurrences, et de mettre en relief les différentes stratégies utilisées par les locuteurs. La grille proposée amènera, dans un second point, à écarter de l'analyse un certain nombre de cas, ne pouvant être soumis à l'analyse au même titre que les autres chevauchements du débat.

1.1 Approche définitoire

Le chevauchement est un : « croisement de deux objets qui se recouvrent en partie, qui empiètent l'une sur l'autre[166] ». Ce nom est tiré du verbe *chevaucher*, dont le premier sens est éloquent : il signifie « monter à cheval » et le verbe *empiéter* – présent dans la définition du chevauchement – signifie « mettre le pied sur ». Il y a donc dans la définition l'idée de superposition, et par extension, celle d'usurpation (pour l'empiètement). Ces deux tensions sont à l'œuvre pour analyser le chevauchement de parole : il peut s'agir d'une simple superposition, ou d'une tentative de s'approprier la parole, tentative qui peut réussir ou échouer. Devant la grande hétérogénéité des chevauchements, il est important de présenter un cadre d'analyse précis. Dans ce premier point, je présenterai donc les critères permettant d'identifier le dysfonctionnement, puis les différents types de chevauchement dans la littérature, afin de proposer mes propres catégories. Enfin j'aborderai la question du classement des occurrences selon leur fonction interactionnelle.

1.1.1 Les critères d'identification

> Le chevauchement peut être défini de façon objective comme le fait que deux locuteurs parlent en même temps, que leurs deux voix se superposent (Béal, 2010 : 90).

La définition du chevauchement est particulièrement simple : on retiendra seulement ce critère formel. Le dysfonctionnement apparaît donc dès que plusieurs locuteurs – deux ou plus – parlent simultanément, même sur un temps très court. Le dysfonctionnement commence ainsi à la première syllabe prononcée en chevauchement. Inévitablement, sa portée sera différente s'il porte sur une seule syllabe ou sur un grand nombre de mots, mais cette distinction de forme n'altère pas son caractère dysfonctionnel. Les différents cas seront donc analysés comme des dysfonctionnements, sans distinction quant à la longueur de l'énoncé chevauchant. Je ne discriminerai pas non plus dans l'analyse les cas de chevauchement entre deux locuteurs (les plus fréquents) des cas de chevauchement entre trois locuteurs (quelques occurrences) ou quatre (un seul cas). Lorsque plus de deux personnes sont impliquées dans le dysfonctionnement, chaque prise de parole sera analysée séparément, par rapport au discours chevauché, puis globalement par rapport aux autres discours en chevauchement. Chaque nouvelle prise de parole, alors qu'un ou deux locuteurs parlent déjà, est ainsi un dysfonctionnement particulier. Mais l'analyse prendra aussi en compte les spécificités des chevauchements impliquant plus de deux locuteurs.

Si cette définition est « objective », son appréciation est plus subjective. En effet, le seul critère d'identification du chevauchement est l'oreille du chercheur. Le travail de transcription, même s'il est assisté par des logiciels, reste un travail

[166] *Le Nouveau Petit Robert* de la langue française, édition 2008.

humain. Cette question est particulièrement importante lorsque le corpus transcrit fait apparaître des chevauchements très courts : certaines occurrences peuvent ainsi être sujettes à discussion. Cependant, beaucoup de chevauchements dans le corpus sont assez longs pour que leur présence ne soit pas discutable.

Le chevauchement est un dysfonctionnement en ce qu'il contrecarre la propriété essentielle « one party talks at a time » (Sacks, Schegloff et Jefferson, 1974 : 700). Le chevauchement est donc un raté du système des tours :

> La parole proférée par plus d'une personne à la fois dans la même conversation est une des deux entorses majeures se produisant dans ce qui apparaît être le dispositif basique caractéristique de la conversation, et de la parole-en-interaction plus généralement, à savoir le « un seul à la fois », l'autre entorse étant le silence, c'est-à-dire moins que un participant à la fois (Schegloff, 2000 : 2, ma traduction[167]).

Le chevauchement témoigne donc d'une volonté de prendre la parole, de dire quelque chose alors qu'un locuteur est déjà en train de parler. Or la règle conversationnelle est que toute personne doit attendre que la parole soit libre pour la prendre. En ce sens, toute prise de parole en chevauchement est un dysfonctionnement, et un dysfonctionnement à part entière : ce dernier n'est pas forcément lié à l'interruption. Beaucoup d'études sur le sujet allient pourtant ces deux ratés du système des tours, comme si leur analyse était toujours liée. L'objectif de ce travail est bien de distinguer les deux types de dysfonctionnement, en proposant une analyse de chacun d'eux. Bien entendu, la conjonction des deux phénomènes est aussi analysée (cf. les points 2.2., 3.2. et 4.2. dans le chapitre V), mais seulement comme la superposition de deux dysfonctionnements, et non comme une imbrication attendue. Je m'oppose en cela à de nombreuses études sur la question, qui proposent une analyse conjointe des deux dysfonctionnements, voire une définition de l'un par rapport à l'autre. Cette comparaison amène alors les chercheurs à considérer le chevauchement comme moins offensant que l'interruption :

> Par chevauchement nous voulons signifier la parole proférée par plus d'un locuteur à la fois, ce qui implique qu'un second locuteur prend la parole alors qu'un premier est déjà en train de parler, le second ayant envisagé d'intervenir à un point de complétude possible dans la parole du premier locuteur. Si c'est apparemment le cas (si par exemple le démarrage de l'intervention se situe dans l'environnement de ce qui aurait pu être un point de complétude dans le tour du premier locuteur), alors nous parlons de chevauchement. S'il envisage d'intervenir au milieu d'un tour, alors nous parlons d'interruption (Schegloff, 1973, cité *in* Tannen, 1983: 119-120, ma traduction[168]).

---

[167] « Talk by more than a person at a time in the same conversation is one of the two major departures that occur from what appears to be a basic design feature of conversation, and of talk-in-interaction more generally, namely "one at a time" (the other departure is silence, i.e. fewer than one at a time) ».

[168] « By overlap we tend to mean talk by more than a speaker at a time which has involved that a second one to speak given that a first was already speaking, the second one has projected his talk

Cette distinction recouvre la question de la TRP, et donc du caractère volontaire ou involontaire du dysfonctionnement. Cette caractéristique ne peut, à mon sens, être retenue pour discriminer les deux dysfonctionnements, chacun pouvant être, comme je le montrerai *infra*, volontaire ou involontaire. Cette approche des ratés du système des tours ne sera donc pas suivie pour mener ce travail. Les deux – et non seulement l'interruption – seront considérés comme de réelles violations du système des tours, contrairement à l'affirmation de Tannen : « le chevauchement représente une erreur de tactique dans ce système, l'interruption, une violation de celui-ci » (1983 : 120, ma traduction[169]).

Cette position théorique permet de proposer une analyse différente pour chaque dysfonctionnement (répondant à des caractéristiques particulières). En considérant le chevauchement de façon autonome, je peux garder la définition proposée *supra* : le dysfonctionnement apparaît à la première syllabe énoncée en chevauchement, qu'il soit conjugué ou non à une interruption. À partir de là, je peux définir les différents types de chevauchement.

1.1.2 Les types de chevauchement

Il existe trois catégories de chevauchement[170] : le chevauchement de début de tour, le chevauchement avec conservation de la parole par le locuteur initial et le chevauchement avec passation de la parole.

La première catégorie implique nécessairement trois locuteurs : après que L1 a achevé son énoncé, L2 et L3 prennent la parole simultanément. Deux types de chevauchement de début de tour sont alors possibles : soit L2 et L3 s'arrêtent de parler en même temps, auquel cas les deux chevauchements de début de tour sont synchronisés, soit L2 (ou L3) s'arrête de parler pendant que L3 (ou L2) continue son énoncé, auquel cas il s'agit d'un chevauchement de début de tour avec cession de la parole. Ces dysfonctionnements peuvent être involontaires ou volontaires selon la légitimité des deux prises de parole : dans le cas où L1 s'adressait explicitement à l'un des deux, l'autre effectue un dysfonctionnement volontaire sur la parole du premier (alors victime du chevauchement) ; dans le cas où L1 ne s'adressait à aucun locuteur en particulier, les deux locuteurs effectuent un dysfonctionnement involontaire, et aucun n'en est la victime. Ce dysfonctionnement est ainsi la conjonction d'un raté du système des tours et d'un raté concernant l'allocation des tours, l'intervenant suivant n'ayant pas été

---

to begin at a possible completion point of the prior speaker's talk. If that's apparently the case, if for example his start is in the environment of what could have been a completion point of the prior speaker's turn, then we speak of it as an overlap. If its projected to begin in the middle of a point for the turn, then we speak of it as an interruption ».

[169] « an overlap represents a tactical error in this system, an interruption a violation of it ».

[170] Cf. les schémas 1 et 2, présentés en 2.1.1. et 2.1.2., chapitre II et reproduits dans le tome II, Annexes, 1.1. et 1.2.

explicitement désigné. Il faut toutefois noter que cette catégorie de chevauchement est assez rare.

Les chevauchements avec conservation de la parole se produisent dès lors que L1 continue à parler malgré une ou plusieurs interventions de L2 en chevauchement[171]. Deux types de chevauchement sont alors possibles : soit L2 parvient à produire un énoncé complet, auquel cas le chevauchement sera achevé avec conservation de la parole par le locuteur initial, soit L2 ne parvient pas à produire un énoncé complet, auquel cas le chevauchement sera inachevé avec conservation de la parole par le locuteur initial. Ce deuxième cas pose des problèmes dans l'analyse : en premier lieu, il n'est pas toujours évident d'évaluer la non-complétude d'un énoncé (question au cœur de l'analyse de l'interruption, cf. chapitre V). En second lieu, les énoncés inachevés en chevauchement sont parfois très courts, il est alors difficile de les interpréter (il faut pour cela s'appuyer sur le cotexte). Ces chevauchements, qu'ils soient achevés ou non, peuvent être pris en compte par L1 dans son énoncé, ou bien être ignorés par lui. Ils peuvent aussi être volontaires ou involontaires, selon que L2 intervient ou non à une TRP. Dans le premier cas, L1 décide de poursuivre après un point de transition possible, et les deux énoncés en chevauchement débutent après ce point (le fonctionnement est alors analogue aux chevauchements de début de tour, mais L1 est alors impliqué dans le dysfonctionnement). Dans le second cas, la prise de parole de L2 est effectuée à une non-TRP : le dysfonctionnement est délibéré et peut s'apparenter à une tentative – avortée, puisque L1 conserve la parole – d'interruption.

Les chevauchements avec passation de la parole voient la superposition de la fin du tour de L1 et du début de celui de L2. Selon que l'énoncé de L1 est achevé ou non, le chevauchement sera simple ou accompagné d'une interruption. Ces deux types de chevauchement peuvent être volontaires ou involontaires, selon que L2 intervient ou non à une TRP (après laquelle L1 poursuit nécessairement son énoncé). Le chevauchement se soldant par une interruption sera traité dans le chapitre suivant (où seront distingués différents types d'interruption avec chevauchement). Seuls les chevauchements simples seront analysés ici. Ces derniers ont fait l'objet de nombreuses études, posant la question de leur longueur et de leur caractère dysfonctionnel. Souvent les chevauchements courts de fin de tour sont considérés comme normaux, L2 repérant que L1 va finir son tour, anticipe sa prise de parole, juste avant la TRP.

[171] Constantin de Chanay et Kerbrat-Orecchioni, 2007 et (soumis), parlent de STI (Segment de Tour Interrompu) pour signaler la conservation de la parole d'un locuteur pendant des « chevauchements interruptifs ». Je ne retiendrai pas ici cette appellation : je considère que ce procédé ne fait pas intervenir la notion d'*interruption*, mais seulement celle de *chevauchement*.

> Le changement de locuteurs se produit à la fin d'une idée exprimée par un des participants. Quand le chevauchement se produit, ce n'est pas par hasard. De plus, il a tendance à se produire juste avant que l'unité de construction soit sur le point d'être complétée. L'interlocuteur a l'air de projeter le point de fin possible d'un énoncé et cherche à prendre la parole lorsque ce point approche (Ochs, 1979: 70, ma traduction[172]).

Cette conception du chevauchement pose donc la question de la reconnaissance, par les locuteurs, du « pre-completion point » (Schegloff, 1996), annonçant la fin de l'unité de construction de tour. Or cette reconnaissance même pose des problèmes certains (je reviendrai sur ce point dans le chapitre V) : le point de complétude possible n'est pas un objet donné, mais un point de repère construit par les locuteurs en interaction (et par l'analyste en second lieu) à partir de différents critères d'identification. On ne peut donc l'utiliser lui-même comme un critère d'identification. A cette question s'ajoute celle du contenu de l'énoncé, liée à la langue dans laquelle l'échange est produit. En effet, « en français, les fins de phrase sont faiblement informatives, et peuvent donc être sans grand dommage recouvertes – à la différence par exemple de l'allemand, qui rejette le verbe en fin d'énoncé » (Kerbrat-Orecchioni, 1994 : 28). Cette même question est abordée par Jefferson (1973), qui met en évidence la récurrence des chevauchements sur les termes d'adresse dans les séquences finales (« Overlapped tag-positioned address terms in closing sequences »), dans des échanges en langue anglaise. Les exemples sont nombreux où ces chevauchements courts de fin de tour ne posent pas de problème interactionnel. Pourtant, il ne faut pas oublier tous les cas où ces chevauchements, si courts et si simples soient-ils, sont problématiques. En ce sens, ce facteur – sémantique et culturel – ne peut être retenu comme critère d'identification. De plus, il va à l'encontre de la définition du raté du système des tours : en considérant que ces chevauchements de fin de tour signalent la reconnaissance pertinente par les locuteurs de l'approche d'une TRP, « les cas de parole en chevauchement apparaissent comme une conséquence bien réglée de ce système, et non une déviation par rapport à lui » (Wooffitt, 2005: 31, ma traduction[173]). Ainsi, les locuteurs, en effectuant ces chevauchements, feraient preuve non d'une erreur, mais d'une grande maîtrise des règles interactionnelles. Cette idée même contredit le principe élémentaire selon lequel chaque locuteur doit attendre son tour pour prendre la parole, et fait peu de cas de tous les chevauchements simples problématiques. En effet, la plupart des occurrences relevées dans le corpus ne correspondent pas du tout à cette définition et sont

[172] « […] speaker change occurs at the end of an idea expressed by one participant. When overlap does occur, it is not random. Rather, it tends to occur just before a construction is about to be completed. The hearer appears to project the possible ending point of an utterance and seeks the floor as that point approaches ».

[173] « instances of overlapping talk transpire to be an orderly consequence of that system, not a deviation from it ».

résolument des prises de parole intrusives, même si elles peuvent obéir à des visées différentes. Ces différents éléments, s'ils sont importants pour l'appréciation du chevauchement et pour son analyse, ne peuvent donc intervenir dans la définition du dysfonctionnement, sans compromettre sa stabilité.

1.1.3 Les fonctions interactionnelles du chevauchement.

Le chevauchement étant un phénomène produit par un énoncé chevauchant sur un énoncé chevauché, il prend nécessairement la forme d'un discours. Pour analyser ce dysfonctionnement, il faut s'intéresser à la teneur du discours chevauchant. Les fonctions auxquelles peut répondre un chevauchement sont donc très variées, et cette diversité est d'autant plus importante qu'il existe une grande variété de configurations (cf. sous-point précédent) pour les paroles en chevauchement. Pourtant, à partir de la propriété essentielle « un seul locuteur parle à la fois », le chevauchement a pu apparaître dans un premier temps comme un phénomène uniquement offensif et offensant :

> Il a été supposé que les instances de parole simultanée, autres que les régulateurs et les chevauchements très brefs entre les tours, constituaient nécessairement des actes négatifs et dysfonctionnels. Cependant, il est devenu de plus en plus apparent dans plusieurs recherches récentes qu'une telle parole simultanée est, en fait, commune, et loin d'être perturbatrice, qu'elle peut même fonctionner pour signaler et promouvoir la solidarité entre les locuteurs (James et Clarke, 1993: 238-239, ma traduction[174]).

Le chevauchement n'est donc pas seulement un dysfonctionnement marquant l'opposition. Il peut obéir à de nombreuses autres visées, et servir d'accompagnement, de soutien ou d'ajout par rapport à la parole du premier locuteur. Le locuteur qui effectue un chevauchement n'est pas forcément mal intentionné, et la parole énoncée en chevauchement peut même témoigner d'un intérêt particulier par rapport au discours chevauché :

> Dans le passé, j'ai noté que tous les chevauchements n'étaient pas une affaire de "gens qui simplement n'écoutent pas les autres", une affaire de désordre chaotique, mais au contraire qu'ils pouvaient, au moins de temps en temps, ici et là, être une affaire d'attention particulière (Jefferson, 1986: 153, ma traduction[175]).

Plus généralement, le chevauchement signale le désir de participer à l'échange, ce désir pouvant obéir à des desseins très particuliers : de la

---

[174] « if has been supposed that instances of simultaneous talk other than back channels and very brief overlapping between turns necessarily constitute negative and dysfunctional acts. However, it has become increasingly apparent in more recent research that such simultaneous talk is, in fact, common and, far from being disruptive, may even function to signal and promote solidarity between speakers ».

[175] « In the past I had noticed that not all overlap was a matter of 'people just not listening to each other', a messy chaotic business, but to the contrary, that it could, at least now and then, here and there, be a matter of fine-grained attention ».

coopération à l'affront, en passant par la visée divertissante et l'aparté. Mais cette idée ne doit pas remettre en question le caractère dysfonctionnel du chevauchement. En ce sens, le chevauchement est toujours un phénomène intrusif sur la parole de l'autre, même lorsqu'il obéit à une visée coopérative. L'essence même du chevauchement est d'empiéter sur la parole de l'autre, l'acte en lui-même ne respecte pas la règle interactionnelle et le respect de l'autre. Parodiant l'affirmation de Goffman concernant l'interruption (1981/1987 : 44-45, citée en 3.2.1., chapitre II), on pourrait dire qu'il y a peu de différence entre parler sur la parole de quelqu'un et lui marcher dessus. L'acte en lui-même est un écart par rapport à la norme, même s'il est explicable, justifiable ou excusable.

Lors d'une étude précédente (Sandré, 2006), j'ai analysé les dysfonctionnements interactionnels dans des genres du discours différents, et proposé le classement suivant : chevauchement à visée interactive, chevauchement à visée coopérative, chevauchement à visée contestatrice (marquant simplement le désaccord), chevauchement à visée polémique (marquant le dissensus en cherchant à imposer un point de vue) et chevauchement à visée humoristique. Pour chacune de ces visées (excepté pour la dernière), j'ai défini deux ou trois sous-catégories pour classer les différentes stratégies relevant de ces fonctions.

A partir de ces différentes visées, et en relation très étroite avec l'unique genre du discours étudié ici, trois catégories peuvent être dégagées pour rendre compte des différentes occurrences du corpus :

- les chevauchements à visée polémique,
- les chevauchements visant à gérer l'interaction,
- et les chevauchements à visée collaborative.

Les deux premières catégories se subdivisent respectivement en quatre sous-catégories, et la dernière, très peu représentée dans le corpus, en deux sous-catégories. La forte dimension conflictuelle qui est au cœur du débat induit inévitablement la prédominance de la première visée (uniquement utilisée par les candidats), la présence des animateurs pour gérer le débat implique la présence de la seconde, et enfin la dernière indique seulement la possibilité de parvenir à un consensus dans ce genre du discours. Chacune de ces visées constitue un sous-point dans les sections suivantes.

Ces catégories sont nécessaires pour l'analyse. Pour autant, il n'est pas toujours évident d'y classer les discours. En effet, ces derniers obéissent souvent à plusieurs visées, et à l'intérieur de chaque visée, ils relèvent souvent de plusieurs sous-catégories. Pour effectuer ce classement, il faut à la fois isoler le discours chevauchant (parfois extrêmement court, et donc difficilement interprétable), et prendre en compte les éléments cotextuels et contextuels. Cette manipulation se

révèle souvent complexe, et parfois incertaine. L'analyse précise des occurrences tentera de démontrer l'efficacité de ce classement, en justifiant les choix effectués.

La définition du chevauchement, très simple, devient plus délicate dès lors qu'on veut l'appliquer systématiquement. J'ai voulu dans ce premier point ancrer solidement le chevauchement dans la catégorie « dysfonctionnement interactionnel » : tout d'abord, par un critère d'identification formel, qui le distingue nettement de l'autre dysfonctionnement qu'est l'interruption. En second lieu, la présentation des différents types de chevauchement montre à la fois l'hétérogénéité de ce dysfonctionnement et la nécessité méthodologique de prendre en compte toutes ces formes (en n'excluant pas par principe les chevauchements de fin de tour). Enfin, les différentes fonctions que peut occuper le chevauchement ne modifient en rien son caractère dysfonctionnel : un énoncé collaboratif, s'il est dit en chevauchement, est effectivement un raté du système des tours (au niveau formel) même s'il est attendu et positif (au niveau du contenu et de la relation interpersonnelle). En ce sens, « le chevauchement, pour rester un phénomène objectivement observable, doit être séparé des fonctions qu'il peut remplir dans l'interaction » (Béal, 2010 : 92). Il faut distinguer l'identification du phénomène, au plan purement formel, de son analyse, qui, elle, fait appel à ces différentes fonctions. Cette position théorique propose une approche très large du chevauchement. Pourtant, certaines occurrences, présentées dans le point suivant, seront écartées de l'analyse.

1.2 Les cas qui ne correspondent pas à des dysfonctionnements

Certaines occurrences, je l'ai dit, sont clairement des chevauchements quand d'autres sont à la frontière du dysfonctionnement. Dans cette deuxième catégorie, on peut classer différents cas. Schegloff (2000 : 4-6) propose quatre types d'occurrences non problématiques : le chevauchement de fin de tour, les régulateurs, les recherches d'un mot ou la construction d'un énoncé collaboratif, et les chevauchements en chœur. Je ne retiendrai que les régulateurs (1.2.1.), les trois autres cas seront analysés ici comme des dysfonctionnements. J'évoquerai aussi le cas des chevauchements « inclassables », lorsque l'énoncé en chevauchement est audible mais non compréhensible (1.2.2.).

1.2.1 Les régulateurs

Les régulateurs ne sont pas considérés comme des tours de parole (cf. le point 1.2.1., chapitre II), en cela ils ne sont pas concernés par le système d'alternance des tours. L'intervention de l'interlocuteur par le moyen d'un régulateur ne perturbe pas l'interaction, mais contribue, au contraire, à son bon fonctionnement. En ce sens, on ne peut considérer les régulateurs en chevauchement comme des

dysfonctionnements. Si cette affirmation est partagée par les chercheurs, la question de savoir quelles sont les prises de parole qui relèvent de cette catégorie fait l'objet de nombreux débats. Pour distinguer les énoncés en chevauchement qui relèvent du dysfonctionnement de ceux qui relèvent de la régulation, on peut s'intéresser à la résolution du phénomène. Ainsi, Lerner, pour définir la « coproduction en chœur de la parole en interaction »[176], affirme :

> Le discours simultané en conversation, quand il se produit, peut être traité comme un problème de l'alternance des tours nécessitant une réparation. […] Cependant, certains formes de participation dans la conversation ne sont pas organisées en série – c'est-à-dire, qu'elles ne sont pas conçues pour qu'un seul participant parle à la fois. De temps en temps, les participants peuvent traiter le fait de parler plus-d'un-à-la-fois comme étant convenablement simultané, c'est-à-dire que certaines actions vocales simultanées ne sont pas considérées par les participants comme une violation ou comme un acte nécessitant une réparation (2002: 225, ma traduction[177]).

Cette distinction peut aussi servir à identifier les régulateurs : dès lors qu'aucune excuse n'est attendue – ni même bienvenue – après un énoncé en chevauchement, cet énoncé est alors considéré comme un régulateur. Le chevauchement en tant que dysfonctionnement signale la volonté de prendre la parole ou de dire quelque chose en superposition. Au contraire, le régulateur en chevauchement ne témoigne d'aucune volonté de s'emparer de la parole, mais accompagner celle de l'autre. En ce sens, tout chevauchement relevant de la régulation n'appelle pas d'excuse, alors que les autres chevauchements peuvent toujours être suivis de phénomènes de réparation.

J'ai décidé (en 1.2.1., chapitre II) de ne garder pour ce travail que deux types de régulateurs : les « continueurs » et les « récepteurs » (Croll et Gormati, 1991 : 255). Les premiers indiquent une approbation par rapport à ce qui est dit et encouragent le locuteur en place à poursuivre, les seconds servent à montrer que le discours de ce dernier est bien entendu et enregistré. Dans les deux cas, l'auteur du régulateur remplit simplement son rôle d'interlocuteur, en montrant qu'il est investi dans l'échange, mais qu'il ne cherche aucunement à prendre la parole sur le moment. Le régulateur peut être entièrement en chevauchement, ou bien il peut ne l'être que partiellement : dans ce cas, le régulateur, énoncé en partie sans chevauchement, sera aussi traité dans le chapitre V (1.2.1.) comme intervention régulatrice n'entraînant pas d'interruption[178].

---

[176] « the Choral Co-Production of Talk-in-interaction », titre de l'article.

[177] « Simultaneous speech in conversation, when it occurs, can be treated as a turn-taking problem in need of repair […]. However, some forms of participation in conversation are not serially organized – that is, they are not designed for one participant speaking at a time. On occasion, participants may treat more-than-at-a-time speaking as properly simultaneous. That is, some simultaneously voiced actions are not treated by participants as a violation or as being in need of repair (...) ».

[178] Les régulateurs en 534, 1068, 1158 et 1269 seront donc cités à la fois dans ce chapitre et dans le suivant.

À première vue, pourtant, il est difficile de parler d'une vraie régulation dans un débat politique télévisé. En effet, chaque prise de parole, si courte soit-elle, n'est jamais neutre et les occurrences que j'ai relevées comme telles ne sont jamais de simples régulateurs. Le locuteur ne parle pas seulement pour son interlocuteur mais aussi pour le public : ce qui semble relever de la régulation dans la conduite du débat lui-même est porteur d'un autre message, à destination des téléspectateurs. Certains régulateurs sont ainsi fortement polémiques, même s'ils semblent neutres, par leur forme et leur contenu. Pourtant, la position théorique excluant de l'analyse tous les phénomènes de régulation est difficilement tenable : le débat, même s'il est médiatisé, est aussi une interaction en face à face. En cela, il présente un certain nombre de prises de parole qui ne remplissent pas les fonctions d'un vrai tour de parole, et seront donc traitées comme des régulateurs. Mais tous ces cas posent assurément des problèmes : ainsi, les continueurs, signalant l'approbation, qui sont souvent très proches d'un chevauchement à visée collaborative et les récepteurs, signalant l'écoute, sont très semblables à des chevauchements à visée polémique. La plupart des occurrences relevées sont donc à la frontière des deux phénomènes. Pour autant, leurs auteurs ne cherchent jamais, au moment où elles sont produites, à poursuivre leur énoncé, ou à expliciter l'information sous-entendue par le régulateur. Même s'ils sont saturés de sens, les régulateurs de ce débat fonctionnent comme de vrais régulateurs.

Les continueurs sont les moins fréquents. En les produisant, leur auteur montre qu'il est d'accord et cette approbation invite le locuteur en place à poursuivre son discours. Cette idée est très proche de la visée collaborative, mais l'expression de l'accord n'est ici pas développée et surtout pas explicitée. Seuls des adverbes ou des locutions d'approbation sont utilisées. Lorsque les régulateurs, émis par un candidat, s'adressent à l'autre candidat, ils accompagnent toujours un discours théorique, ou un principe avec lequel ils ne peuvent qu'être d'accord[179] :

79a	NS	→ madame royal si vous permettez la PRÉcision + n'est pas inutile dans le débat public↓ pour que &
80	SR	tout à fait
79b	NS	& les français comprennent ce qu'on veut faire↓ alors + il me SEMble↓ ++ que (*voix plus grave*) "s'agissant de la réduction d'la dette↑" + vous n'avez fixé (*prononciation très articulée*) "auCUne piste d'économies" […]

Dans cet exemple, SR ne prend pas réellement la parole, mais exprime son assentiment par rapport au discours théorique de NS. Ce dernier rappelle

[179] Cf. l'expression *c'est vrai* en 1068, *mais bien sûr* en 1070 et les adverbes *d'accord* en 1269 et 1332, *oui* en 588 et 318 (suivi de la locution adverbiale *en effet* en 319, les deux cas sont analysés en 4.1.d.).

l'exigence de précision pour critiquer la façon dont la candidate a présenté son programme. Il est donc important pour la candidate d'affirmer son accord par rapport au principe, pour se défendre de l'attaque de NS. On peut noter ici qu'elle intervient après la fin du premier énoncé de NS : son objectif n'est pas de déranger la progression de son discours, mais de participer à son élaboration, tout en se positionnant par rapport à lui.

Lorsque les continueurs sont effectués par un candidat sur la parole de l'animateur, ils accompagnent un discours visant à gérer l'interaction. Les trois chevauchements de SR sur la parole d'AC, sous la forme de l'adverbe *oui* (en 690 et 691), formulent son consentement par rapport aux thèmes que l'animatrice lui propose de traiter. Le chevauchement effectué par NS sur la parole de PPDA est plus inattendu. Le candidat signale son accord avec l'intervention de l'animateur :

1060	SR	[→ non parce que je] pense que c'est je pense que c'est \\
1061a	PPDA	il est vingt-trois heures ça s'rait bien d'aborder &
1062	NS	ben oui bien sûr
1061b	PPDA	& les sujets [internationaux]

Ce passage présente un chevauchement entre trois locuteurs. Alors que PPDA effectue un chevauchement sur le discours de SR et parvient à l'interrompre (après plusieurs tentatives), NS ne produit qu'un régulateur. Le candidat ne prend pas vraiment la parole, il soutient simplement ce que dit l'animateur. Il insiste ainsi sur la nécessité d'interrompre la candidate, après qu'elle a témoigné son désir de poursuivre.

Les récepteurs sont plus fréquents. Ils ne manifestent plus l'approbation (même s'ils peuvent se manifester sous les mêmes formes que précédemment[180]), mais seulement l'écoute. Le plus souvent ces régulateurs signalent aussi la surprise, ils sont alors à la frontière d'un énoncé à visée polémique critiquant le discours de l'autre. Pour autant, leur forme est toujours brève et achevée ; ils ne témoignent pas d'une envie de prendre la parole.

NS est l'auteur de la majorité des récepteurs, particulièrement sous la forme de l'interjection *ah bon*[181]. L'exemple suivant présente un continueur suivi d'un récepteur :

[180] On retrouve l'adverbe *oui* en 350 (analysé dans le chapitre VI, point 2.1.1.), 481 (répété trois fois, signalant la lassitude de SR par rapport au discours de NS) et en 1005 (chevauchement sur la parole de PPDA, mais faisant référence à l'intervention précédente de NS) ; l'adverbe *d'accord* en 380 et la locution adverbiale *très bien* en 506.

[181] Cf. les prises de parole 172, 398, 413, 423, 953, 1158, 1229 ; et les variantes « ah bon d'accord », en 184 et « ah bon ah d'accord ben (XX) ab bon + ah bon d'accord » en 33 : si ce dernier est particulièrement long pour un régulateur, les différentes locutions qui le composent relèvent pleinement de la régulation, c'est pourquoi je l'ai classé ici. Cependant le fait même que NS répète ces différents récepteurs est polémique, la prise de parole est régulative, mais sa longueur même lui donne une coloration particulièrement moqueuse.

102b	NS	[vous pensez qu'c'est vous qui] gérez l'assurance maladie↑
104a	SR	non + ce n'est pas moi qui &
105	NS	ah bon
104b	SR	& gère l'assurance maladie + mais c'est quand mêm' de l'argent public qui est dépensé des coti&
106	NS	ah certes
104c	SR	&sations qui sont payées sur les salaires↑ […]

La prise de parole 105 est réduite à un récepteur : NS enregistre l'information que SR vient de lui donner (et qui était attendue par la question que le candidat lui pose en 102b). La prise de parole 106 est, elle, un continueur, signalant l'accord de NS avec l'affirmation de SR en 104b. Si le candidat ne cherche pas à prendre la parole, le second régulateur, et plus précisément l'enchaînement des deux, ont une certaine coloration polémique : il lui concède son approche théorique, en s'opposant nettement à façon dont la candidate compte répartir l'argent public.

Certaines expressions particulières marquent la surprise et sous-entendent fortement une certaine critique, mais elles ne peuvent être considérées comme un tour de parole à part entière[182].

Les régulateurs, ne correspondant pas à une tentative de prendre la parole à l'autre, peuvent être énoncés en chevauchement sans que cela constitue un dysfonctionnement. Les différentes formes citées correspondent bien aux phénomènes de régulation étudiés en analyse des interactions, mais leur utilisation dans le débat répond souvent à une visée supplémentaire. Aucune prise de parole n'est innocente dans ce débat et chaque cas pourrait faire l'objet d'une discussion.

1.2.2 Les inclassables

Tous les autres chevauchements notés dans la transcription correspondent à des dysfonctionnements. Pourtant, certains chevauchements, s'ils sont audibles, sont cependant difficiles à transcrire, et donc à interpréter. J'ai donc classé dans ces catégories toutes les occurrences dont la transcription est trop incertaine pour qu'elles puissent être analysées au même titre que les autres. Contrairement au sous-point précédent, les cas traités ici sont bien des dysfonctionnements[183]. Pourtant leur caractère inintelligible en fait des dysfonctionnements mineurs : ils perturbent moins le locuteur en place que des chevauchements plus longs et plus perceptibles. En effet, la plupart de ces chevauchements « inclassables » sont courts, et plusieurs appartiennent à un chevauchement entre trois locuteurs, ces deux facteurs accentuant pleinement la difficulté pour l'analyste – comme pour les locuteurs présents dans l'interaction – de les interpréter. De plus, presque tous

[182] Cf. l'expression « ah ben ça alors », en 128, « et ben dites-moi » en 614, ainsi que la production vocale « boh » en 1027, et « oui oh », en 534 (analysé dans le chapitre V, point 1.2.1.).
[183] Sauf, bien entendu, les cas qui sont des régulateurs non identifiés.

sont des chevauchements avec conservation de la parole par le locuteur initial, il est alors impossible de déterminer si l'énoncé est achevé ou inachevé.

Les cas, les plus fréquents, de chevauchement entre deux locuteurs (incluant les cas de chevauchements de début de tour) seront analysés en premier. La transcription signale, pour presque tous les cas, l'incertitude par des marqueurs : (non ?), (et/mais), (X). Selon le cotexte, on peut le plus souvent proposer des hypothèses explicatives, mais l'indétermination de l'énoncé en chevauchement rend fragile toute interprétation. Le premier exemple est à ce titre particulièrement éloquent :

13a	AC	[…] donc quel style voulez-vous donner à cette présidence↑ (*se tourne vers NS*) et puis aussi QUEL pouvoir selon vous doit avoir un président↑ + dans un monde moderne↑ et quel contre-pouvoir pouvez-vous installer↓ + ni&
14	NS	(X)
13b	AC	&colas (*main gauche vers NS*) *sarkozy↓*
15	NS	bon pour une première question c'est:: tout un panel de questions↑ […]

La prise de parole de NS en 14 n'est pas intelligible. Pourtant, le cotexte nous permet de l'interpréter comme l'amorce de la réponse qu'il donne ensuite en 15. L'animatrice lui a directement posé une question (en se tournant vers lui), le candidat commence donc à intervenir à la fin de l'énoncé interrogatif. Mais AC, après une pause très courte, désigne nominativement le candidat pour lui donner la parole (en accompagnant cette précision par un geste de la main plus éloquent que le précédent changement de posture). Ce léger dysfonctionnement est donc involontaire (il est motivé par une TRP), particulièrement bref et tout à fait explicable. Pourtant la syllabe prononcée par NS n'est pas identifiable, d'où la présence de cet exemple dans la catégorie des « inclassables ».

Plusieurs de ces énoncés non identifiables sont émis par les animateurs soit sur la parole d'un candidat, soit sur la parole de l'autre animateur[184]. Dans l'exemple suivant, ce n'est pas l'énoncé en lui-même qui est incertain, mais son interprétation :

816d	SR	[…] je ne veux PAS plus de dix-sept élèves par classe + parce que c'est comme cela aussi + que l'on peut travailler INdividuellement avec les élèves↓ voilà &
820	AC	nico– \
816e	SR	& le défi scolaire que je relèverai h et c'est pourquoi &
821	AC	mmh
816f	SR	& + je ne veux pas + diminuer le nombre d'enseignants mais au contraire + créer un MÉtier nouveau + […]

[184] Cf. la prise de parole 237 de PPDA (sur la parole de SR) et les prises de parole 819, 1123, (sur la parole de SR) et 1235 (sur la parole de PPDA) d'AC. Cf. aussi les deux cas de chevauchement de début de tour inclassables de PPDA en 877 et 1210 (chaque fois sur la parole d'AC), analysés respectivement en 2.1. et 2.2.2.d.

L'intervention d'AC en 820 est très courte, mais peut être interprétée : l'animatrice veut donner la parole à « Nico[las Sarkozy] ». En revanche, la production vocale *mmh* en 821, peut être analysée de deux façons : soit elle tente de reprendre la parole pour poursuivre son but (il s'agirait alors d'un chevauchement pour gérer l'interaction), soit elle produit ici un régulateur. Ce serait alors un continueur, par lequel AC donnerait à SR son assentiment pour qu'elle poursuive la présentation de son programme. Ces deux interprétations sont trop divergentes pour parvenir à un compromis. L'écoute ne permettant pas de décider, j'ai classé l'occurrence dans cette catégorie.

D'autres énoncés non identifiables sont produits par un candidat – chaque fois NS – sur la parole de l'autre candidat – donc SR[185]. Enfin il y a des cas où le locuteur même n'est pas identifiable, comme dans l'exemple suivant[186] :

786	SR	[…] il faut DIversifier h le bouquet énergétique et c'est ce que je propose↑ et c'est sans doute la raison pour laquelle \\
787	PPDA	on va:: + on va clore \\
788a	SR	→ mon projet relatif à l'écologie et à l'environnement + a été euh si largement plébiscité par des associations &
789	PPDA /NS	mmh
788b	SR	& indépendantes parce qu'il est équilibré + parce qu'il est (*prononciation très articulée*) "équilibré↓"
790	NS	(que:?)
791	PPDA	→ on va on va clore ce chapitre + provisoirement si ça ne vous gène pas↑ \\
792a	NS	quand [quand l'association (XX) de madame royal est indépendante quand c'est moi + (*en riant*) "elle est dépendante"]

Cet extrait présente deux cas de chevauchement inclassable : en 789 et en 790, ce dernier étant un chevauchement entre trois locuteurs. La dynamique de ce passage est particulière : SR présente son programme, PPDA l'interrompt pour changer de thématique, tandis que NS veut intervenir pour critiquer le fait que la candidate mette en avant l'indépendance de ses sources (par rapport aux siennes). L'auteur de la production vocale en 789 n'est pas identifié. Le fait que les deux intervenants masculins interviennent chacun dans le cotexte immédiat (PPDA en 787 et 791, NS en 790 et 792a) rend incertaine l'identification du locuteur en 789. De la part de l'animateur, le *mmh* pourrait avoir les deux mêmes visées que dans l'exemple précédent : soit un régulateur continueur, soit un énoncé visant à gérer l'interaction. De la part du candidat, il serait plus polémique. En 790, en revanche, le locuteur est bien identifié, mais l'énoncé – très bref – reste obscur. Il pourrait s'agir de l'amorce de l'énoncé repris ensuite en 792a, mais rien ne permet de le prouver. Il faut noter que cette prise de parole du candidat est aussi un

[185] Cf. les prises de parole 34, 160, 215, 721 et 817.
[186] Cf. aussi la prise de parole 818.

chevauchement de début de tour (il prend la parole en même temps que l'animateur), ce qui explique sans doute son abandon rapide.

Comme dans ce dernier exemple, le corpus présente un certain nombre de chevauchements entre trois locuteurs difficilement interprétables. Dans ce cas, l'inintelligibilité de l'énoncé est directement liée au brouhaha causé par ce type de chevauchement[187]. Le dernier exemple présente l'énoncé le plus audible, il appartient pourtant à la fois à un chevauchement de début de tour (avec AC) et à un chevauchement entre quatre locuteurs (unique dans le débat) :

591	SR	mais c'est très bien + vous me rejoignez c'est parfait↑ que (≠ écoutez?) que \\
592	PPDA	ah vous êtes d'accord sur un point
593	NS	ben voilà (XX)
594	AC	au moins c'est simple
595	SR	→ que n'l'avez-vous fait pendant cinq ans \\
596	NS	oh ben écoutez ben voilà (ah ben alors on va on va?) \\

Il s'agit de la prise de parole 593 : bien qu'elle soit en partie intelligible, son analyse reste incertaine. Pendant que la candidate exprime son accord avec NS (591), les deux animateurs gèrent les thématiques (592 et 594). NS intervient lui aussi et produit un énoncé difficilement interprétable. Ce qui est particulier ici est la répétition, par le candidat, de la même expression « ben voilà » (596) : cela pourrait indiquer que le second énoncé reprend le premier (on pourrait alors les mettre en relation dans l'analyse). Or l'énoncé en 596 semble répondre parfaitement à l'énoncé précédent : SR critique la politique menée par NS et celui-ci se défend. NS ne pouvait pas programmer une réponse à une intervention non encore formulée. C'est pourquoi l'énoncé reste obscur, d'autant plus que les deux dernières syllabes sont incompréhensibles. Ce dernier cas, pourtant intelligible en partie, ne peut être analysé à partir d'éléments convaincants. Je l'ai donc classé dans cette catégorie.

Ces cas divers signalent la difficulté d'interpréter certaines paroles. Dès lors que les indices manquent ou sont divergents, j'ai préféré traiter les occurrences à part pour que les simples hypothèses explicatives ne soient pas mises au même niveau que les analyses plus abouties. Il faut toutefois noter que la plupart des cas peuvent être interprétés de façon approximative, même si la portée même de l'énoncé reste difficile à décrire.

Bilan

La définition du chevauchement se base uniquement sur un critère formel. Cette approche, particulièrement large, n'est pas sans poser un certain nombre de problèmes. Premièrement, il faut distinguer ce dysfonctionnement de son

[187] Cf. les prises de parole 428 (particulièrement brève) et 625 de PPDA, 687 et 1233 d'AC.

corollaire l'interruption, alors qu'ils sont souvent traités de concert. Cette superposition des deux phénomènes, si elle est possible et même fréquente, ne doit pas faire oublier la spécificité de chaque dysfonctionnement. À partir des différentes configurations possibles, on peut ainsi définir plusieurs types de chevauchement (en dehors des cas où il est accompagné d'une interruption). L'analyse sera effectuée à partir des différentes fonctions interactionnelles présentes dans le corpus. Enfin, la présentation du dysfonctionnement pose inévitablement la question des frontières : j'ai donc choisi d'écarter de l'analyse un certain nombre de cas puisqu'ils n'entrent pas dans le cadre définitoire du chevauchement que je me suis fixé. L'exclusion de ces occurrences est une nécessité méthodologique permettant à l'analyse proprement dite de rester cohérente. Les sections suivantes tenteront de montrer le caractère opérationnel du cadre d'analyse présenté.

2. Les chevauchements de début de tour

Le chevauchement de début de tour, ainsi que je l'ai dit, se produit lorsque deux locuteurs interviennent en même temps. Le plus souvent, il se situe à la fin d'une unité de construction de tour, un premier locuteur ayant achevé son énoncé. Mais il arrive qu'il débute alors que le premier locuteur n'a pas achevé son tour. Dans ce cas, on a affaire à un chevauchement entre trois locuteurs. Le chevauchement de début de tour est alors accompagné d'un autre type de chevauchement : un premier locuteur est en train de parler, et deux nouveaux locuteurs prennent la parole en même temps, effectuant à la fois un dysfonctionnement sur la parole du premier et un dysfonctionnement sur la parole du co-auteur de ce chevauchement de début de tour. Il faut toutefois noter le très faible nombre d'occurrences par rapport aux autres types de chevauchement. L'analyse de ces chevauchements de début de tour est par ailleurs plus complexe que pour les autres types de chevauchement : chacun des énoncés impliqués dans le chevauchement doit être analysé séparément. On ne peut plus distinguer un discours chevauché et un discours chevauchant, les deux étant des discours chevauchants.

Les deux cas de chevauchement de début de tour – synchronisé et accompagné d'une cession de la parole – seront analysés.

2.1 Les chevauchements de début de tour synchronisés

Les chevauchements de début de tour synchronisés sont très rares. Seuls quatre cas (présentant chacun deux occurrences) ont été relevés. Ils concernent tous la gestion de l'interaction. Cette visée, uniquement interactive, se manifeste par quatre objectifs : gérer la parole (et, pour les animateurs, notamment distribuer

la parole aux deux candidats), gérer le temps de parole (et, pour les animateurs, notamment contrôler que les deux candidats aient le même temps de parole), gérer la thématique (c'est-à-dire, pour les animateurs, proposer les différentes thématiques à aborder) et enfin gérer le contenu (en posant des questions sur le programme des candidats, ou en demandant des précisions sur un point particulier). Cette visée correspond donc aux différentes manières de gérer l'interaction, et convient parfaitement au rôle interactionnel des animateurs. Pourtant, nous le verrons, les candidats effectuent aussi fréquemment ce type de chevauchement, s'emparant ainsi des fonctions propres au rôle interactionnel d'animateur.

Les quatre objectifs seront étudiés successivement, mais pour cette catégorie de chevauchement, seuls trois d'entre eux sont représentés. La spécificité des ces quatre cas de chevauchement est leur synchronisation : au plan formel, on l'a dit, mais aussi au fonctionnel. Les deux locuteurs impliqués prennent la parole simultanément pour énoncer un discours qui répond au même objectif, révélant ainsi une certaine symbiose entre eux. Il n'est donc pas surprenant que les animateurs soient conjointement les auteurs de sept chevauchements de début de tour (le dernier est effectué par NS) : ces deux participants ont exactement le même rôle et les mêmes objectifs à atteindre. C'est particulièrement caractéristique dans les deux premiers exemples, relevant du premier objectif.

a) Gérer la parole

Une des fonctions de l'animateur est de distribuer la parole. Pour ce faire, il peut simplement désigner nominativement le locuteur à qui il veut donner la parole. En effet, l'allocation des tours « semble être la requête implicite que véhiculent les FNA [formes nominales d'adresse] lorsqu'elles sont produites seules par les journalistes » (Constantin de Chanay, 2010 :260). Ce débat de l'entre-deux tours n'opposant que deux candidats, lorsque le premier a fini de parler, la parole revient naturellement à son adversaire. Cette transition passe par l'animateur, dont le rôle est de donner officiellement la parole. C'est ce que PPDA et AC font, dans les deux exemples suivants, de façon tout à fait synchronisée (tant au plan de la forme que celui du contenu). Le premier est caractéristique :

1356	NS	[…] le président de la république prend la NAtion en CHArge + il doit s'adresser à TOUS les français↓ + et il doit dire à TOUS les français + qu'ils comptent + et que dans la NOUvelle majorité présidentielle + ils auront leur place↓
1357	AC	ségolène royal
1358	PPDA	□ségolène royal∇
1359	SR	h: je pense qu'il faut réformer en profondeur les institutions↓ + […]

Ce passage se situe à la fin du débat : chaque minute est comptée, et c'est sans doute pourquoi la passation de parole d'un candidat à l'autre est effectuée de façon minimale. Les animateurs, à la fin de l'intervention de NS, prennent la parole ensemble, énoncent la même chose, et achèvent leur tour en même temps. Il faut toutefois noter le volume baissant de l'énoncé de PPDA : s'apercevant du chevauchement de début de tour, il laisse la prédominance à sa co-animatrice. Cette passation de parole, en dehors de ce chevauchement de début de tour, est tout à fait canonique et bien exécutée. De plus, la synchronisation parfaite du chevauchement permet de l'analyser comme une « coproduction en chœur de la parole en interaction » (Lerner, 2002)[188]. S'il s'agit bien d'un dysfonctionnement au niveau formel, au niveau de l'interaction même, il s'agit plutôt d'un hyperfonctionnement : les deux animateurs remplissent conjointement leur rôle.

La passation de parole, dans le second exemple, se fait plus difficilement :

297	SR	[…] c'est comme c'la je crois que je REdébloqu'rai la machine économique↓
298	PPDA	nicolas sarkozy
299	AC	nicolas sarkozy \\(*main gauche levée vers NS*)
300	NS	ben évidemment [si vous si vous êtes si vous êtes la présidente de ce qui marche↑ + et ben moi j'voudrais être le président + qui fasse que c'qui n'marche pas marche + bon↓] […]

Comme précédemment, les animateurs interviennent à la fin de l'intervention de SR (aucun dysfonctionnement n'étant effectué sur la parole de la candidate) et effectuent tous les deux un chevauchement de début de tour synchronisé similaire (sous la forme prénom + patronyme). Mais contrairement à l'exemple précédent, la passation de parole avec le locuteur suivant est plus problématique. En effet, la dernière syllabe des deux énoncés synchronisés en chevauchement est prononcée en même temps que l'interjection *ben* qui ouvre la réponse de NS. Il y a donc plusieurs types de chevauchements impliqués dans cet échange : un chevauchement de début de tour entre les deux animateurs, un chevauchement simple entre la parole de PPDA et NS (l'animateur ayant achevé son discours) et un chevauchement accompagné d'une interruption entre la parole d'AC et de NS (l'animatrice n'ayant pas terminé son tour, comme l'indique notamment son geste en 299 : cf. l'analyse de l'interruption en 3.2.1.b., chapitre V). Ces différents dysfonctionnements relèvent de visées différentes : si les deux chevauchements de début de tour répondent à la même visée (distribuer la parole), le troisième énoncé en chevauchement relève, lui, de la visée polémique (il critique le programme de SR). Ce passage présente donc une imbrication de chevauchements, de nature différente, devant être analysés les uns par rapport aux autres : le chevauchement

[188] « The Choral Co-Production of Talk-in-interaction », titre du chapitre. On trouve aussi cette notion chez Tannen : « Parfois, deux locuteurs disent la même chose au même moment dans une

entre les deux animateurs, et le chevauchement entre les trois locuteurs. Ce dernier, se greffant sur le premier, n'altère pas le caractère synchronisé du chevauchement de début de tour, on pourrait même dire qu'il participe à son élaboration. En effet l'animatrice, dans le cotexte aval, poursuivra son tour. On peut donc penser que, sans l'intervention de NS, elle l'aurait continué en 299, on aurait alors eu un chevauchement de début de tour avec cession de la parole (PPDA s'arrêtant, AC poursuivant). En ce sens, le chevauchement effectué par NS contribue à la synchronisation du chevauchement de début de tour.

b) Gérer le temps de parole

La seule occurrence relevée est très particulière : le chevauchement de début de tour se greffe sur un autre discours (générant ainsi un chevauchement entre trois locuteurs). Il est intégralement prononcé en superposition avec cette autre voix. Ce passage est donc difficile à entendre et à comprendre, ce qui entraîne une incertitude dans la transcription du discours de NS (l'énoncé en 1390 est à la frontière de la catégorie « inclassable »).

1387b	PPDA	[+ cette fois-ci vous avez droit le droit à vos] trois minutes (*rire de NS*)
1389a	AC	conclusion d'chacun nicolas sarkozy &
1390	NS	(*en riant*) "j'suis pas (XX)"
1391	PPDA	elles sont à vous
1389b	AC	& puisque vous avez [commencé ∇mada' sé–∇ royal finira↓]

Cet extrait se situe à la fin du débat, juste avant la conclusion finale de chacun des deux candidats, précisément chronométrée (trois minutes). C'est le moment de faire le bilan des temps de parole : SR avait trois minutes d'avance sur son adversaire et celui-ci les lui a cédées. Les animateurs peuvent alors donner la parole à NS pour qu'il propose sa conclusion (l'objectif global de leurs interventions relève donc de la gestion de la parole). Mais les deux le font de façon très différente : alors qu'AC reste très neutre, PPDA se permet de faire une plaisanterie à l'adresse de NS. L'animatrice rappelle simplement une règle du déroulement du débat (un tirage au sort a désigné quel candidat avait le droit de commencer, et lequel prendrait la parole en dernier) pour distribuer la parole de façon impartiale. L'animateur, lui, fait référence à la cession, par NS, de son temps de retard. Ce choix n'est pas anodin. L'événement en tant que tel étant gratifiant pour le candidat (il passe pour quelqu'un de généreux et courtois), le fait de le rappeler contribue à la valorisation de l'image de NS. Ce dernier semble d'ailleurs apprécier le clin d'œil de l'animateur, comme l'indique son rire en 1387b. Le chevauchement de début de tour est produit à la fois par le candidat et par PPDA, alors que AC parle et poursuit son tour ensuite. Les deux

même forme ou légèrement différente » (1983: 124, ma traduction, « Sometimes two speakers say the same thing at the same time in the same or slightly different form »).

chevauchements synchronisés sont donc des énoncés – achevé pour PPDA et qui semble l'être pour NS – en chevauchement avec conservation de la parole. Si l'objectif des animateurs est de distribuer la parole, seule AC le fait de façon directe. Les énoncés de PPDA (1387b et 1391) relèvent plutôt de la gestion du temps de parole. L'intervention de NS n'est pas claire (la fin n'est pas compréhensible), mais il semble bien répondre à la précédente intervention de PPDA, comme l'indique son rire (à la fin de 1387b et pendant le tour 1390). C'est ce dernier critère qui a motivé le classement de l'énoncé dans cette catégorie. Les deux candidats se répondent mutuellement, sur un mode humoristique, sans prendre en compte l'intervention d'AC, sur la parole de laquelle ils effectuent le chevauchement de début de tour. Cet échange travaille donc la connivence entre les deux participants masculins du débat, au détriment de l'animatrice.

c) Gérer la thématique

Le quatrième et dernier cas est lié à un autre chevauchement de début de tour relevant de la catégorie suivante (2.2.2.c.). Je les traiterai ici conjointement :

870	SR	[tout] dès qu'vous êtes gêné \\
871	AC	alors \\
872a	SR	→ (*en bafouillant*) "vous vous vous vous vous vous vous" po&
873	PPDA	permettez-nous \
872b	SR	&sez en victime \\
874	PPDA	→ de passer \\
875	AC	de continuer \\
876	SR	→ bon \\
877	PPDA	→ (XX) \
878	AC	→ à l'autre} {sujet
879	SR	→ je n'ai pas été méprisante […]

Dans ce passage, les animateurs essaient de proposer une transition thématique et conjuguent leurs efforts d'abord séparément, ensuite en commun. SR, qui a la parole au début de l'extrait, critique la manière de faire de NS, et à partir de 876 défend la sienne (après que son adversaire l'a accusée d'avoir été méprisante, 865). Les différentes interventions des animateurs relèvent toutes de la gestion de la thématique (sauf l'énoncé en 877, classé en 1.2.2.). La première, en 871, effectuée par AC, est très brève (parce qu'elle est interrompue) : l'adverbe *alors* annonce simplement qu'elle veut reprendre en main l'interaction. La seconde, effectuée par PPDA en 873, est un chevauchement avec conservation de la parole par SR (classé en 3.2.2.c.). Les interventions suivantes sont produites par les deux animateurs conjointement. Le premier chevauchement de début de tour (874/875) est synchronisé, le second (877/878) se résout par la cession de la parole, de PPDA à AC. L'enchaînement de leurs énoncés est intéressant dans ce passage. Chacune de leur prise de parole s'inscrit dans la suite de l'énoncé précédent, indifféremment prononcé par l'un ou par l'autre : ils semblent bien

parler d'une seule voix. Le premier chevauchement de début de tour est à ce titre éloquent : PPDA et AC disent approximativement la même chose (le choix respectif des verbes insiste plutôt sur la transition pour PPDA et sur la progression pour AC) sous des formes similaires (préposition suivie d'un verbe à l'infinitif). Ces deux discours s'inscrivent donc à la suite de l'intervention en 873 : la préposition *de* est directement appelée par l'emploi du verbe *permettre* par PPDA. Le second chevauchement de début de tour s'inscrit aussi à la suite du premier : alors que l'intervention de PPDA est très courte et inintelligible, AC poursuit le tour. Mais ce qui est étonnant, c'est que l'énoncé d'AC, en 878, est une continuation non de son propre tour interrompu précédemment (875) mais de celui de son co-animateur (874). En effet le complément « à l'autre sujet » s'actualise après le verbe *passer* et non *continuer*, la construction *à* + groupe nominal étant appelée par le premier et non par le second. Ces différents enchaînements sont donc particulièrement enchevêtrés : le discours est co-construit par les deux animateurs. Pourtant, les deux n'atteignent pas leur but : le dernier chevauchement du passage (chevauchement simple, relevant de 4.1.d.) est produit par la candidate, poursuivant son discours, sans se laisser perturber par les différents dysfonctionnements effectués par les animateurs (cf. l'analyse du passage en 1.2.2.b., chapitre VI). En outre, il faut noter la présence dans cet extrait de l'unique double interruption du débat : SR, en prononçant la particule énonciative *bon* en 876, coupe la parole aux deux animateurs simultanément. Cette interruption sans chevauchement est à l'origine de la synchronisation formelle du premier chevauchement de début de tour. En effet, sans cette intervention, les deux chevauchements se seraient suivis et n'auraient formé qu'un seul chevauchement de début de tour avec cession de la parole.

Les chevauchements de début de tour synchronisés, de par la spécificité de leur forme, sont très peu fréquents dans le débat. Si le premier exemple révèle une certaine harmonie entre les deux locuteurs impliqués dans le chevauchement, les trois autres exemples sont plus atypiques et problématiques dans leur construction. Toutefois, il faut noter la parfaite concordance des visées : si les énoncés ne sont pas forcément identiques, ils obéissent aux mêmes objectifs, cette dernière caractéristique accentuant encore l'effet concordant de ces chevauchements synchronisés. Les autres chevauchements de début de tour sont davantage discordants.

2.2 Les chevauchements de début de tour avec cession de la parole

Les chevauchements de début de tour avec cession de la parole sont plus nombreux que les précédents, même s'ils restent très rares dans le débat. Sur les

vingt-neuf cas relevés, cinq relèvent de la visée polémique, les autres concernant la gestion de l'interaction. Ces deux visées seront analysées successivement.

Comme je l'ai indiqué en présentant le chevauchement de début de tour, chacun des énoncés constituant le dysfonctionnement doit être analysé séparément. Ainsi les occurrences relevées peuvent être liées à des énoncés relevant d'autres thématiques, ou même d'autres visées. Un même chevauchement apparaît alors dans les deux catégories impliquées.

2.2.1 Les chevauchements à visée polémique

La visée polémique est perceptible à deux niveaux : le premier niveau concerne le contenu, les idées défendues par les candidats, le second niveau, interne au débat, renvoie à leur manière de faire au cours de cette interaction. Pour ce qui est du contenu, trois grands sujets sont sujets à polémique : le point de vue des deux candidats, c'est-à-dire leurs opinions politiques (les idéaux qu'ils défendent, leur façon de concevoir la politique), leur programme électoral (les réformes promises), et les politiques menées respectivement par leur formation lorsqu'elle est au pouvoir. Pour ce qui est de leur manière de faire, la polémique concerne la manière dont ils gèrent le débat. Ces quatre thématiques seront chaque fois présentées successivement, mais la plupart du temps, elles sont enchevêtrées. On pourrait ainsi dire que les politiques menées sont en relation avec le programme électoral et que celui-ci est bâti à partir du point de vue. L'ensemble du discours est porté vers la défense/l'attaque de ces trois points conjointement. Il n'est donc pas toujours évident de séparer ces thématiques dans l'analyse, et cette distinction peut paraître artificielle. Il s'agit simplement de montrer les différentes manœuvres des candidats.

La polémique se révèle dans deux stratégies à la fois contraires et complémentaires. Les interruptions à visée polémique se traduisent soit par la défense de son point de vue, de son programme, etc., soit par la critique de ceux de l'autre. Le plus souvent, ces deux tendances sont intimement liées : on discrédite le programme de l'autre pour valoriser le sien. Ces stratégies seront prises en compte dans l'analyse (en dernier ressort), afin de discriminer les différentes occurrences.

Pour cette catégorie de chevauchement, seules trois thématiques sur quatre sont représentées : le point de vue, le programme respectif et la manière de faire. Mais la dernière présente un cas de chevauchement lié à un énoncé concernant le point de vue. Je l'aurai donc déjà traité, et ne présenterai pas cette troisième thématique.

a) Polémique concernant le point de vue

Je parlerai de polémique concernant le point de vue lorsque le discours ne concerne directement ni le programme électoral ni les réformes menées par la

formation politique respective des candidats. Il s'agit donc de la thématique la plus large, qui fait simplement référence aux idées qu'ils défendent au cours du débat. Cependant, la frontière avec les autres thématiques n'est pas hermétique et il n'est pas rare qu'elles soient indirectement impliquées dans les occurrences concernant le point de vue.

Le premier exemple est le seul chevauchement de début de tour présentant deux énoncés à visée polémique :

952	SR	[→ parce que je sais les efforts qu'ont faits les familles et qu'ont faits les écoles + pour accueillir ces enfants qui aujourd'hui h ne le n– ne LE sont plus↓ \\]
956	PPDA	[on va essa– de laisser répondre nico]las sarkozy
957	NS	je: je je j: \
958	SR	→ Δet sur ce point là je ne laisserai pasΔ [l'immoralité du discours politique reprendre le dessus↓]

J'ai modifié ce passage pour qu'il soit plus lisible (c'est pourquoi il manque des numéros de prises de parole dans la colonne de gauche : ce passage modifié sera analysé *infra* en 2.2.2.a.). PPDA, en 956, donne la parole à NS. Mais, avant qu'il ait fini son tour, les deux candidats interviennent en même temps : NS pour répondre à la demande de l'animateur, SR pour poursuivre son tour interrompu en 952. Le premier cède rapidement la parole à la seconde, en s'auto-interrompant, après avoir seulement répété le pronom personnel de première personne. Son énoncé, pris isolément, est donc impossible à interpréter. C'est le cotexte aval immédiat qui permet de le catégoriser : NS poursuit son tour ensuite (« je n'sais pas pourquoi euh madame royal euh d'habitude calme a perdu ses nerfs », 961) pour critiquer la manière de faire de la candidate (son énoncé en 957 relève donc de 2.2.1.d.). Les deux énoncés en chevauchement répondent donc à deux thématiques différentes de la visée polémique. Ce chevauchement de début de tour étant un cas de chevauchement entre trois locuteurs, il est lié à d'autres types de chevauchement : entre PPDA et SR, il s'agit d'un chevauchement simple (relevant de 4.1.a.), entre NS et PPDA-SR, le chevauchement est plus délicat à analyser. NS ne parvenant aucunement à prendre la parole, je l'ai classé comme chevauchement avec conservation de la parole (en 3.2.1.d.). Pourtant il y a bien passation de parole entre l'animateur et la candidate. Ce cas de chevauchement avec conservation est donc particulier et dépend du chevauchement entre les trois locuteurs : c'est ce dernier qui permet de rattacher phonétiquement les tours de PPDA et de SR. Leur passation de parole se fait donc sur un même bloc. En ce sens, s'il n'y a pas à proprement parler de conservation de la parole par le locuteur initial, il y a conservation de la parole par deux tiers, et l'énoncé de NS reste une tentative avortée de prendre la parole à l'un ou à l'autre. C'est une configuration fréquente lors des chevauchements entre trois locuteurs, qui est aussi à l'œuvre dans le second exemple :

1054 AC est-ce que vous pouvez terminer Δségolène ro[yalΔ \\]
1055b SR je termine [ça] parce que \\
1057a NS ça m'paraît impor&
1058 AC → et parler \
1057b NS &tant effectivement
1059 AC → un p'tit peu d'l'europe
1060 SR → non parce que je pense que c'est je pense que c'est \\

Ce passage a aussi été modifié pour une question de lisibilité. Le chevauchement de début de tour concerne les tours 1059 et 1060. Les deux sont des continuations de tours interrompus (respectivement 1054 et 1055b), prononcés en chevauchement sur la parole de NS (1057b). Cette configuration justifie en quelque sorte la présence de ce chevauchement : les deux locutrices veulent achever leur discours. Seul l'énoncé en 1060 est à visée polémique, SR défendant son point de vue (celui d'AC concerne la gestion de la thématique : 2.2.2.c.). Comme précédemment, le chevauchement de début de tour est lié à d'autres types de chevauchement : un chevauchement simple (relevant de 4.1.a.) entre NS et SR et un chevauchement avec conservation de la parole par deux tiers entre AC et NS-SR. Mais contrairement à l'exemple précédent, ce dernier chevauchement a la forme d'un énoncé achevé (plus exactement de l'achèvement de l'énoncé commencé en 1054) : il relève donc de 3.1.2.c. Les discours impliqués dans ces chevauchements (sur plusieurs syllabes) sont très différents et répondent à des visées divergentes, ce qui rend le passage assez cacophonique.

b) Polémique concernant le programme électoral

Cette thématique est très présente dans le débat : en effet, l'intégralité de l'interaction est tournée vers la présentation et la défense par chaque candidat de son propre projet politique, et vers la critique du projet adverse. En ce sens, les énoncés relevant de cette thématique peuvent être plus ou moins polémiques. Lorsque le candidat expose simplement son programme, la tension polémique est très faible, mais ce discours entre pleinement dans la stratégie polémique « défense ». On peut donc le considérer comme polémique (ou du moins avec un fort potentiel polémique).

Les deux occurrences relevées appartiennent à deux chevauchements de début de tour distincts, chaque énoncé (produit inévitablement par un candidat) étant lié à un discours relevant de la gestion de l'interaction (chaque fois produit par un animateur). Dans le premier exemple, le chevauchement de début de tour se produit alors qu'un premier locuteur est en train de parler :

1232b SR […] je crois que nous: mettrons fin aux migrations de la misère + si nous réussissons à réduire h les écarts entre pays riches et pays [pauvres et je veux \\]
1234b PPDA [alors nous on va essayer d'réduire l'écart] entre vous deux
1236 AC ∇l'écart∇ entre vous deux↓
1237 SR → (et j'tends?) et je veux simplement demain que pour l'europe + ce soit + une mission prioritaire↓

Ce passage a été modifié pour mettre en valeur le chevauchement entre les trois locuteurs, auquel succède un chevauchement entre les deux locuteurs impliqués dans le chevauchement de début de tour. L'enchaînement des tours est similaire aux exemples précédents : alors que PPDA a la parole, les deux locutrices interviennent en même temps, puis AC cède la parole à SR, qui poursuit son énoncé interrompu par l'animateur en 1232b. Seul l'énoncé de SR est à visée polémique : elle poursuit la présentation de son programme, les énoncés des animateurs concernent la gestion des temps de parole (le chevauchement produit par AC relève de 2.2.2.b.). Le chevauchement entre PPDA et SR est un chevauchement simple (relevant de 4.1.b.), celui d'AC est un chevauchement avec conservation de la parole par PPDA et SR. Par ailleurs, l'intervention de l'animatrice s'inscrit à la suite du discours de PPDA : elle produit un chevauchement sur sa parole pour dire exactement la même chose que lui. Au plan du contenu, l'utilité de cet énoncé est nulle, au niveau interactionnel, en revanche, il donne du poids à l'intervention de son co-animateur et permet à l'animatrice de s'affirmer en prenant la parole. Il faut toutefois noter l'échec – momentané et attendu – de leur tentative, puisque SR poursuit son tour pour achever son discours.

Le second exemple est un chevauchement de début de tour démarrant après une passation de la parole :

1351	PPDA	[et vous gouvernez avec quelle majorité pour vous] en ce qui vous concerne
1352	NS	ben pour moi \
1353	AC	>parlez d'l'ouverture oui les deux ont parlé d'ouverture<
1354	NS	→ pour moi c'est très simple j'ai un projet politique que j'n'ai pas changé↑ entre le premier et le deuxième tour↑ + […]

Il n'y a pas ici de chevauchement entre trois locuteurs, mais seulement entre le candidat et l'animatrice. Comme souvent, AC inscrit son discours à la suite de celle de PPDA : elle prend la parole après que ce dernier a fini de parler pour rappeler à NS un sujet qu'il doit traiter (son énoncé relève de 2.2.2.c.). Le candidat, lui, intervient pour répondre à la question posée par l'animateur, et présenter son programme. Sa prise de parole correspond à un enchaînement tout à fait respecté : pas de raté avec PPDA, et pas de raté d'allocation de tour, (l'animateur s'est adressé directement à lui, c'est bien à lui de parler). NS est donc le locuteur ratifié et pourrait être qualifié ici de victime du chevauchement. Pourtant l'animatrice remplit elle aussi pleinement son rôle, en complétant l'intervention de PPDA. Les deux prises de parole sont donc légitimes, en quelque sorte. De plus, l'animatrice est consciente du dysfonctionnement qu'elle effectue, comme le montre son débit rapide : elle tient seulement à ajouter un élément, sans prolonger le raté du système des tours. Ce chevauchement de début de tour est un

chevauchement avec cession de la parole de NS à AC, puisqu'il s'auto-interrompt en 1352. Mais il reprend immédiatement la parole et produit un chevauchement simple sur la parole de l'animatrice (relevant de 4.1.b.). Il cède donc la parole à AC seulement sur deux syllabes, donnant à l'écoute l'impression d'un long chevauchement de début de tour avec cession de la parole d'AC à NS.

Les chevauchements de début de tour à visée polémique sont très peu fréquents, et le plus souvent liés à la gestion de l'interaction. Ces chevauchements sont généralement réparés assez rapidement par la cession de la parole d'un des deux locuteurs impliqués à l'autre. Cet abandon peut se manifester sous la forme d'une auto-interruption ou d'un achèvement de tour. Il faut aussi noter le cas particulier de conservation de la parole par deux locuteurs différents, mais dont les deux interventions sont unies au plan phonique par le chevauchement de parole.

2.2.2 Les chevauchements visant à gérer l'interaction

Seuls trois objectifs sur quatre sont représentés (il n'y a aucune occurrence relevant du dernier objectif, poser une question de contenu). Sur les vingt-quatre occurrences relevées, vingt-trois sont le fait des animateurs (et une de NS). La gestion de l'interaction incombant en priorité à leur rôle interactionnel, il est normal qu'ils soient les auteurs privilégiés de ces dysfonctionnements. Certains chevauchements de début de tour sont produits soit par les deux animateurs (les deux visées coïncident alors le plus souvent), soit par un animateur et un candidat, les deux visées impliquées sont alors le plus souvent divergentes.

a) Gérer la parole

Les trois premiers cas de chevauchements de début de tour présentent chacun deux occurrences relevant de cette catégorie (soit six énoncés chevauchants). Ils sont produits par les deux animateurs, chacun prenant la parole pour distribuer la parole.

Dans le premier exemple, ils donnent la parole à SR après que NS a achevé son tour :

1206	NS	+ (*claquement de langue*) le pays n'est pas dangereux↑ + ce sont les DIRIgeants d'ce pays + qui sont extrêmement dangereux↓ + et avec lesquels il faut être très FERme↑ + pour refuser à toute force □TOUte perspective d'obtention pour eux + du nucléaire militaire↓∇
1207	PPDA	□ségolène ro–∇ \
1208	AC	ségolène royal
1209	SR	oui ya longtemps que je me suis exprimée↑ sur cette question-là↑ même à une époque où + h ma prise de position avait été euh: contestée […]

Les deux animateurs effectuent un chevauchement de début de tour avec cession de la parole : PPDA s'auto-interrompt avant la fin, ou du moins baisse le

volume de son énoncé jusqu'à ce que la fin soit inaudible. Cet exemple est très similaire au premier exemple analysé en 2.1. : seule la dernière syllabe du nom de la candidate permet de classer ce chevauchement dans cette catégorie, on est donc à la frontière d'un chevauchement synchronisé.

Dans le second exemple, la cession de la parole est plus nette :

1379	NS	[…] (*en souriant*) "je n'ai pas de (*rire*) je n'ai bien sûr" aucun sentiment personnel d'hostilité à l'endroit d'madame royal↓
1380	AC	ségolène \
1381	PPDA	et vous votre jugement sur euh nicolas sarkozy
1382	SR	moi je je m'abstiens de jug'ment personnalisé ++ parce que je crois que:: le débat politique c'est d'abord euh un débat d'idées↓ […]

Les candidats répondent ici à la dernière question du débat, concernant l'opinion qu'ils ont l'un de l'autre. Après l'intervention de NS, il est naturel que ce soit à SR de parler. Les deux animateurs interviennent en même temps pour lui donner officiellement la parole. Alors qu'AC désigne nominativement la candidate (en énonçant seulement son prénom avant de s'auto-interrompre), comme précédemment, PPDA s'adresse directement à elle en employant un pronom personnel de rang cinq. Leur objectif commun est la gestion de la parole, mais il faut noter que l'animateur ajoute dans son énoncé le rappel de la question posée (la distribution de la parole est donc liée à la gestion de la thématique).

Le troisième exemple correspond au passage cité en 2.2.1.a. : les deux animateurs conjuguent leur effort pour prendre la parole à SR et la donner à NS.

952b	SR	[→ parce que je sais les efforts qu'ont faits les familles et qu'ont] faits les écoles + pour accueillir ces enfants qui aujourd'hui h ne le n– &
954	PPDA	on va essa– \
952c	SR	& ne LE sont plus↓ \\
955	AC	nicolas sarkozy répond
956	PPDA	→ de laisser répondre nicolas sar[kozy]

Le chevauchement de début de tour entre AC et PPDA (en 955 et 956) est lui-même en chevauchement avec le discours de SR. Cette double intervention aboutit à l'interruption de la candidate, le chevauchement se poursuivant ensuite entre les deux animateurs. Il y a donc deux autres types de chevauchement impliqués ici : un chevauchement avec une interruption entre SR et PPDA, et, pour AC, un énoncé achevé en chevauchement avec conservation de la parole par l'alliance de SR et de PPDA. Il faut noter aussi l'amorce de l'énoncé de PPDA, en 954 : il produit un énoncé inachevé en chevauchement avec conservation de la parole par SR. Son énoncé en 956 est la continuation de ce tour auto-interrompu. Cette fois, en revanche, AC n'inscrit pas son discours à la suite de son co-animateur, et son énoncé en 955 est tout à fait autonome syntaxiquement. Pourtant les deux animateurs disent encore une fois sensiblement la même chose : AC est très directe, en utilisant le verbe *répondre* au présent, elle actualise le procès dans

l'immédiat. La proposition de PPDA est plus modalisée : il utilise le verbe *essayer* (tronqué mais identifiable en 954) et *laisser* pour atténuer la coloration jussive de son intervention.

Enfin le dernier cas de chevauchement de début de tour ne présente qu'une occurrence, couplée avec un énoncé considéré comme « inclassable ». Les deux animateurs sont les auteurs des deux chevauchements de début de tour, mais seule AC parvient à prendre réellement la parole. Son intervention a pour objectif de donner la parole à NS, mais elle le fait de façon moins explicite que dans les exemples précédents :

1209	SR	[…] donc moi je souhaite une position beaucoup plus strICTE + que celle que vous avez euh évoquée↓
1210	PPDA	euh \
1211	AC	des sanctions (*se tourne vers SR*) *vous croyez aux sanctions qui sont actuellement appliquées↑* ou est-ce qu'à votre avis il faudra: (*regarde NS, index droit vers NS*) *aller: plus loin et de quelle manière*
1212	NS	non la politique des sanctions doublée d'une politique d'UNion de la communauté internationale↓ + c'est la seule démarche CRÉdible aujourd'hui pour maîtriser un président et un gouvernement iranien↑ […]

Le chevauchement de début de tour entre PPDA et AC est très court, et l'animateur a seulement le temps de prononcer la marque d'hésitation *euh*. Cette prise de parole ne peut être considérée comme un tour à part entière, mais plutôt comme la potentialité d'un tour. On est donc vraiment à la frontière du dysfonctionnement (comment parler de ratés du système des tours, si le tour n'est pas actualisé ?). Pourtant il y a effectivement un chevauchement au plan phonétique entre les deux animateurs, témoignant d'un départ synchronisé. C'est pourquoi je l'ai classé ici. La visée de l'interjection en 1210 n'est pas interprétable (je l'ai donc classée en 1.2.2.), mais on peut aisément imaginer que l'objectif de cette prise de parole était de donner la parole à NS, après la fin de l'intervention de SR. C'est effectivement ce que fait AC, comme nous l'apprennent les indications mimo-gestuelles. En effet, sur le plan du contenu, sa question pourrait être adressée indifféremment aux deux candidats (elle n'utilise que le pronom personnel de rang cinq, pouvant renvoyer aux deux). Elle se tourne d'ailleurs vers SR au début de son intervention : la question qu'elle pose serait alors une demande de précision par rapport à ce que vient de présenter la candidate (l'occurrence relèverait alors de 2.2.2.d.). Mais à la fin de l'interrogation, elle regarde NS et surtout le désigne avec son index droit, afin de lui attribuer la parole. C'est donc à lui d'intervenir, ce qu'il fait en 1212. La double intervention des animateurs, avec une cession très rapide de la parole de PPDA à AC ressemble donc aux exemples précédents : à la fin du tour du premier candidat, les animateurs donnent la parole au second.

Les passations de parole d'un candidat à l'autre peuvent se faire sous la forme d'un double chevauchement, chaque animateur intervenant pour les officialiser. Cette fonction leur incombant, ces prises de parole correspondent parfaitement à leur rôle interactionnel. Pourtant il s'agit bien d'un dysfonctionnement formel, généré par une mauvaise synchronisation dans leurs différentes prises de parole, comme le montrent les cessions de la parole : un des locuteurs se doit d'abandonner la parole pour que le chevauchement ne se prolonge trop longtemps.

b) Gérer le temps de parole

Parmi les sept occurrences relevées, seules deux appartiennent au même chevauchement de début de tour, les autres sont couplées avec des énoncés répondant à d'autres objectifs, d'autres visées[189], ou encore sont inclassables, ce qui est le cas de l'exemple suivant :

621	SR	[…] voilà je crois le le le dispositif pour l'emploi pour le pour le logement qui est en effet \\
622	AC	∇∇sé (XXXXXXXX)∇∇ il est une heure vingt-quatre d'émission \\
623a	SR	→ qui est en effet un des problèmes les &
624	AC	→ euh \
623b	SR	& plus + les plus aigus (XXXX) \\
625	PPDA	(XXXXXXXX)
626a	AC	→ (XXX) et qu'vous avez encore trois mi[nutes de retard et qu'il faut traiter beaucoup d'autres sujets]

Ce passage présente de nombreux chevauchements, souvent accompagnés d'une interruption, et donne une impression de brouhaha difficile à transcrire (d'où la présence importante de syllabes intraduisibles). Le chevauchement de début de tour, produit par les deux animateurs en 625 et 626a, se greffe sur un autre discours, il s'accompagne donc encore ici d'autres types de chevauchement. Entre SR et AC, c'est un chevauchement avec interruption, le chevauchement effectué par PPDA étant un chevauchement avec conservation de la parole par les deux locutrices (mais classé en 1.2.2., puisqu'on ne peut ni en déterminer la visée, ni savoir si l'énoncé est achevé ou non). Cet extrait montre une reprise en main difficile de la gestion de l'interaction par l'animatrice. Pourtant son intervention (en 622, 624 et 626, coupée mais se continuant chaque fois) concerne le temps de parole et est donc justifiée. Mais la candidate ne veut pas se résoudre à rendre la parole : si son énoncé en 621, introduit par un *voilà* conclusif, se présente nettement comme la fin de son tour, elle le poursuit en engageant une proposition subordonnée relative, qu'elle continue ensuite en 623. L'intervention de PPDA, en 625, est sans doute une tentative d'aider sa co-animatrice, après qu'elle a prononcé la marque d'hésitation *euh* en 624. Si son discours n'est pas

[189] Cf. le tour 1236, analysé en 2.2.1.b.

interprétable, on peut remarquer – au plan formel – que son intervention contribue à l'interruption de SR par AC : l'animatrice peut alors achever son tour.

Il n'est pas rare que la gestion des temps de parole soit couplée avec celle des thématiques : le rappel de la contrainte temporelle est l'occasion d'annoncer les thèmes qu'il reste à traiter. Ces deux objectifs sont parfois atteints simultanément, lorsque les animateurs effectuent un chevauchement de début de tour. L'exemple suivant présente deux occurrences. Alors qu'AC s'occupe des thématiques, PPDA gère les temps de parole[190] :

283	SR	→ (*main gauche vers les animateurs*) *pour apporter une réponse* ≠ j'en ai juste un mot aux sécurités \\
284	PPDA	oui parce que \
285a	AC	≥vous r'viendrez aux sécurités après p't-être qu'on va d'abord TERminer sur la< &
286	PPDA	oui sinon on n'va pas avoir de (X) \
285b	AC	&} {≥création d'entreprise<
287	SR	on a deux heures donc} {ne nous impatientons pas
288a	NS	non mais vous avez une} {capacité à répondre à vos &
289	AC	oui mais ya beaucoup d'sujets
290	PPDA	on est (just'/jusqu') à une heure de (X) \
288b	NS	& questions qui est [tout à fait remarquable]

La situation est ici similaire à l'exemple précédent : SR ne veut pas rendre la parole, les deux animateurs travaillent de concert pour reprendre en main la gestion de l'interaction. À cela s'ajoute l'intervention critique de NS, destinée à la candidate. Les chevauchements sont particulièrement nombreux dans ce passage, rendant compliqués les enchaînements de tours de parole. Le premier chevauchement de début de tour, entre les deux animateurs en 284 et 285 se solde rapidement par l'auto-interruption de PPDA. Son énoncé reste obscur, mais il le reprend ensuite en 286 (produisant un énoncé inachevé – ou du moins sans achèvement audible – en chevauchement avec conservation de la parole par AC, relevant de 3.2.2.b.). Il s'auto-interrompt une seconde fois en même temps que SR intervient pour parler des temps de parole (et produit un chevauchement simple sur la parole de l'animatrice, relevant de 4.2.b.). En même temps qu'AC achève son tour, NS intervient pour critiquer la façon dont SR présente son programme (en effectuant un chevauchement simple sur la parole de son adversaire, relevant de 4.1.d.). Les deux animateurs prennent alors la parole simultanément, sur la parole de NS, en 289 et 290, vraisemblablement pour répondre à SR. Le candidat poursuit tout de même son énoncé, et c'est lui qui a le dernier mot dans cet extrait. Ce second chevauchement de début de tour voit AC céder la parole à PPDA (à la

[190] C'est la même répartition pour le chevauchement de début de tour en 1344 et 1345a : si l'énoncé de PPDA en 1344 n'est pas explicite (et à la frontière de la catégorie « inclassable ») et auto-interrompu, il le poursuit en 1346 « trop en retard ». Son discours concerne donc la gestion des temps de parole.

fin de son tour), ce dernier continuant son discours sur quelques syllabes en chevauchement avec NS, avant de s'auto-interrompre. Il y a donc un chevauchement entre trois locuteurs, les deux énoncés d'AC et de PPDA étant respectivement des énoncés achevés et inachevés en chevauchement avec conservation de la parole par le locuteur initial. Dans les deux chevauchements de début de tour, seules les deux interventions de PPDA relèvent de la gestion des temps (celles d'AC relevant de l'objectif suivant). La cession de la parole est d'abord opérée par l'animateur, ensuite par l'animatrice. Pourtant, les deux énoncés de PPDA sont auto-interrompus, le second abandon de la parole étant provoqué non par le chevauchement de début de tour, mais par le chevauchement sur la parole de NS. Ce passage, présentant de nombreux dysfonctionnements dans le système d'alternance des tours, montre aussi l'étroite collaboration des deux animateurs face aux candidats.

Le dernier exemple est un chevauchement de début de tour relevant exclusivement de la gestion des temps de parole. Il s'agit par ailleurs du seul chevauchement concernant la gestion de l'interaction produit par un candidat :

1372b	NS	[non: mais ce n'est pas un problème] je je + h je: je je \\
1374	PPDA	vous rendez ces trois minutes \\
1375	AC	vous rendez ces trois minutes \
1376a	NS	→ mais bien sûr je rends bien volontiers ces trois minutes à ma– + madame royal […]

Ce passage se situe à la fin du débat, à l'heure du bilan des temps de parole des deux candidats, NS ayant trois minutes de retard sur son adversaire (j'ai déjà évoqué cet épisode en 2.1.b.). Les animateurs demandent ici au candidat d'exposer clairement sa position par rapport à ce retard, afin d'éviter tout litige. L'intervention de PPDA en 1374 propose un soutien linguistique après l'hésitation de NS en 1372b. Si l'animateur se permet de solliciter de sa part l'abandon de « ces trois minutes », c'est parce que cette solution est cohérente avec les interventions précédentes du candidat . PPDA est alors interrompu par la double intervention d'AC et de NS. L'animatrice se contente de répéter le même énoncé que PPDA en s'auto-interrompant. Elle cède donc la parole à NS qui répond à l'animateur et semble achever son discours commencé en 1372b (cf. l'analyse de l'interruption en 4.1.2.b., chapitre V). Le chevauchement de début de tour présente deux énoncés concernant la gestion des temps de parole, le second répondant au premier. Si l'intervention du candidat est cohérente par rapport aux enchaînements de parole (après une interruption à visée collaborative proposant un soutien linguistique, il est fréquent que le premier locuteur reprenne la parole pour valider ou invalider la proposition du second locuteur), celle de l'animatrice est encore une fois atypique. Elle participe à l'interruption de son co-animateur (elle n'en est pas l'auteur principal puisqu'elle ne parvient pas à

prendre la parole, mais elle y participe) pour simplement répéter ce qu'il dit. De plus, AC ne prolonge pas l'énoncé de PPDA (elle s'auto-interrompt au même segment de tour où elle avait interrompu PPDA) : son intervention est donc inutile. Toutefois, il est normal qu'elle cède la parole à NS, puisqu'il leur répond.

c) Gérer la thématique

Les chevauchements de début de tour présentent deux énoncés distincts : les deux peuvent relever de la même visée, ou au contraire relever de deux visées différentes. Les occurrences correspondant au second cas de figures ayant déjà été toutes analysées[191], je ne traiterai que les secondes :

1303	PPDA	[…] vous savez il est déjà d– + onze heures vingt-trois↓ donc on est + largement en r'tard simplement comme on arrive \\
1304	SR	simplement je voudrais terminer sur + \\
1305a	PPDA	→ un tout p'tit peu à vous mettre d'accord &
1306	AC	□il faudrait terminer sur ce sujetΔ
1305b	PPDA	&}{sur ce sujet \\
1307	SR	→ si vous permettez qu'je que je termine &
1308	PPDA	mmh
1309a	SR	& sur quelque chose (*AC hoche la tête*) […]

Encore une fois, SR veut garder la parole et les animateurs veulent reprendre en main l'enchaînement des thématiques (PPDA, après avoir rappelé l'heure, désire clore la thématique précédente en s'appuyant sur le fait que les candidats soient tombés d'accord). Les interventions des trois locuteurs présentent de nombreux dysfonctionnements, qui relèvent tous de la gestion de l'interaction. Le chevauchement de début de tour produit par les animateurs (1305a et 1306) se greffe sur la parole de SR, créant ainsi un chevauchement entre trois locuteurs, auquel succède un chevauchement entre les deux animateurs, suivi d'un chevauchement entre PPDA et SR se soldant par l'interruption de l'animateur. Pour ce qui est du chevauchement de début de tour, c'est AC qui cède la parole à PPDA (après avoir achevé son tour) ; pour ce qui est du chevauchement entre les trois locuteurs, PPDA effectue un chevauchement accompagné d'une interruption de la parole de SR, alors qu'AC produit un énoncé achevé en chevauchement avec conservation de la parole par les deux autres locuteurs (SR-PPDA). Il faut noter le volume croissant avec lequel est formulé l'énoncé de l'animatrice. Cette tactique, pour imposer sa voix par rapport aux autres, est l'inverse de celle de PPDA dans plusieurs chevauchements de début de tour (il parlait de moins en moins fort) : les deux animateurs n'adoptent donc pas les mêmes comportements vis-à-vis des chevauchements. Malgré ces tentatives pour lui prendre la parole, c'est tout de même la candidate qui réussit à poursuivre, avec l'assentiment des deux

[191] Cf. les tours 594 et 791 (analysés en 1.2.2.), 878 (analysé en 2.1.c.), 1060 (analysé en 2.2.1.a.), 1353 (analysé en 2.2.1.b.), 1345a (cité en 2.2.2.b.), 285a et 289 (analysés en 2.2.2.b.).

animateurs : AC hoche la tête (en 1309a) et PPDA semble répondre à sa demande en 1308. Dans ce cas, la production vocale *mmh* ne peut être considérée comme un régulateur (contrairement à l'analyse que j'en ai faite en 1.2.2.) puisqu'elle participe à l'échange. On peut en effet la traiter comme une intervention réactive – même si elle est en chevauchement – par rapport à l'intervention initiative de SR en 1307. Il s'agit donc d'un énoncé achevé en chevauchement avec conservation de la parole par le locuteur initial, autorisant – de façon minimale – la candidate à poursuivre. Même si SR n'est pas impliquée dans les chevauchements de début de tour, ce passage montre bien de quelle façon les candidats essaient de gérer l'interaction, et peuvent pour cela effectuer de nombreux dysfonctionnements (cf. aussi l'analyse de cet extrait en 4.2.2.a., chapitre V).

Les chevauchements concernant la gestion de l'interaction sont plus fréquents que ceux qui illustrent la visée précédente. Cependant beaucoup de cas sont à la frontière du dysfonctionnement, notamment lorsque l'un des deux énoncés en chevauchement a été considéré comme « inclassable ». En revanche, certaines occurrences sont plus longues, parfois plus conflictuelles, et sont à ce titre plus clairement des dysfonctionnements.

Les chevauchements de début de tour avec cession de la parole présentent des configurations très différentes, selon que le locuteur qui cède la parole a achevé ou non son tour, selon que la visée des deux énoncés est convergente ou divergente, selon qu'il s'agit d'un seul chevauchement de début de tour ou qu'il est conjugué avec un autre chevauchement. Dans ce dernier cas, il peut y avoir une passation de la parole entre deux locuteurs pendant que le troisième ne produit qu'un énoncé en chevauchement : ce sont les cas particuliers de chevauchement avec conservation de la parole par deux locuteurs distincts. Ces derniers, ensemble, conservent la parole en proposant, à eux deux, un flux de parole continu.

Bilan

Les chevauchements de début de tour sont des types de chevauchement peu fréquents comparativement aux autres. Cependant le fait que le débat soit géré par deux animateurs différents, mais ayant le même rôle interactionnel, contribue à l'émergence de ces phénomènes. En effet, la grande majorité des occurrences sont produites par les deux animateurs. Dans ce cas, les chevauchements peuvent être synonymes d'une co-construction en chœur, les deux prononçant la même chose au même moment. D'autres chevauchements, en revanche, mettent en valeur les divergences personnelles, chaque locuteur ayant un objectif particulier. Ce type de chevauchement peut être généré par une mauvaise interprétation du système d'allocation des tours – la parole est adressée à X mais Y prend la parole en même

temps –, ou être simplement la marque d'une mauvaise synchronisation entre les locuteurs. Il faut aussi noter le caractère notablement dysfonctionnel des chevauchements qui émergent alors qu'un premier locuteur est en train de parler. Le passage en chevauchement qui est produit est alors souvent conflictuel, même s'il se résout toujours rapidement.

3. Les chevauchements avec conservation de la parole

Les chevauchements avec conservation de la parole se produisent lorsqu'un locuteur parle, qu'un second interlocuteur produit un énoncé (achevé ou inachevé) sans que le premier locuteur ne cesse de parler. C'est ce locuteur initial qui « conserve » donc la parole, pendant que le second est l'auteur du dysfonctionnement sur la parole du premier. Contrairement au type de chevauchement précédent, on a ici bien un locuteur responsable du dysfonctionnement et un locuteur victime de ce dysfonctionnement. Cependant le chevauchement avec conservation de la parole peut être involontaire, dans le cas où le second locuteur intervient à une TRP, après laquelle le locuteur initial a décidé de continuer. Le plus souvent, pourtant, le dysfonctionnement est volontaire, et répond à une visée délibérément polémique. Selon que l'énoncé prononcé en chevauchement est achevé ou inachevé, sa participation à l'interaction sera plus ou moins importante. Ainsi un énoncé achevé en chevauchement peut pleinement entrer dans l'échange et être traité par l'interlocuteur comme un tour de parole à part entière, alors qu'un énoncé inachevé en chevauchement donne généralement une impression de tentative inaboutie d'interruption sur le discours de l'autre. Pour cette raison, je distinguerai ces deux cas, en montrant de quelle façon ils sont utilisés par les différents participants au débat.

3.1 Les énoncés achevés en chevauchement avec conservation de la parole

Les énoncés achevés en chevauchement sont le plus souvent courts (voire très courts) mais participent pleinement à l'interaction. Les trois visées retenues pour l'analyse sont représentées : la visée polémique compte plus de la moitié des occurrences, alors que la visée collaborative présente très peu d'occurrences.

3.1.1 Les chevauchements à visée polémique

Les quatre thématiques (point de vue, programme électoral, politiques respectives et manière de faire) sont représentées, les deux premières étant plus sollicitées que les deux dernières. Le locuteur auteur du chevauchement est toujours un candidat, très majoritairement sur la parole de l'autre candidat, mais il

arrive aussi que le chevauchement soit produit sur la parole d'un animateur (le candidat s'adresse alors inévitablement à l'autre candidat, la visée polémique n'étant jamais dirigée vers les animateurs).

a) Polémique concernant le point de vue

Les deux stratégies polémiques « défense/attaque » sont représentées : certains chevauchements sont utilisés pour défendre son point de vue (que ce dernier ait été critiqué ou non), d'autres entrent dans le cadre de l'attaque du point de vue adverse.

Pour les chevauchements concernant le point de vue, la première stratégie « défense » est nettement la plus représentée. Très fréquemment, il s'agit, pour le locuteur auteur du dysfonctionnement de défendre son point de vue en s'opposant au discours (au point de vue) de l'autre. NS, notamment, utilise fréquemment l'adverbe *non*, parfois redoublé ou accompagné de l'appelatif *madame*[192]. Dans l'exemple suivant, il est plus catégorique :

1174	SR	[→ alors si la] si l'europe se ferme \\
1175	NS	→ êt– + ≠ absolument pas
1176a	SR	→ alors que vous savez très bien que l'on peut &
1177	NS	absolument pas↑
1176b	SR	& mettre en place des coopérations privilégiées + […]

L'énoncé achevé en chevauchement en 1177 est la reprise immédiate du tour 1175 (en chevauchement simple avec le discours de SR en 1176a). Dans ce cas, NS défend son point de vue sur la question de la Turquie en s'opposant au discours d'ouverture de SR. Le chevauchement est relativement court, mais présente une forme achevée : le candidat n'argumente pas, mais se positionne simplement vis-à-vis de son adversaire, en utilisant une formule négative.

Le cas suivant, portant sur le même sujet, est similaire, si ce n'est qu'il présente une forme positive :

1167	SR	[oui mais] + je pense qu'il faut être responsable \\
1168	NS	c'est exactement l'contraire ≠ oh ben je je le SUIS
1169a	SR	→ et je pense qu'il faut être responsable à l'égard &
1170	NS	je le suis
1169b	SR	& de l'équilibre du monde↓ h: […]

Chronologiquement, cet extrait se situe quelques tours de parole avant l'exemple précédent. Le chevauchement en 1170 est aussi la reprise immédiate de la fin du tour 1168 (encore une fois en chevauchement simple avec le discours de SR en 1169a). On peut en effet penser que la répétition du même énoncé est provoquée par le premier chevauchement : de peur de n'avoir pas été entendu, le

[192] Cf. les énoncés chevauchants en 115, 146, 176 (analysé en 3.2.1.a.), 663, 706, 709, 768, 769, 770, 1120, 1131, 1180, 1181. Cf. aussi la seule occurrence produite par SR en 123.

candidat répète son intervention (de même que SR en 1169a répète ce qu'elle a dit, partiellement en chevauchement en 1167). En 1167 et 1169a, SR défend son point de vue (comme l'indique l'utilisation du verbe *penser*) sur la question de la Turquie, en s'opposant au discours tenu par son adversaire. L'emploi de la conjonction de coordination *mais* pour introduire la notion de responsabilité sous-entend une critique à l'encontre de son adversaire, dont la position est jugée irresponsable. NS s'oppose à ce discours : on peut donc dire qu'il défend son point de vue après l'attaque implicite de son interlocutrice.

Pour mettre en valeur le bien-fondé de son point de vue, le candidat peut interroger son adversaire. Cette tactique est moins directe que précédemment, elle est aussi plus rare : je n'ai relevé qu'une occurrence.

137	SR	++ c'est l'organisme du medef est-ce vrai ou pas↑
138a	NS	non mais (X) pas du tout c'est faux + vous savez par qui il est dir– &
139	SR	est-ce vrai ou pas↑
138b	NS	& ≠ c'est faux↑ = vous savez par qui il est dirigé↑ […]

La question en chevauchement en 139 reprend la question énoncée en 137 (en chevauchement simple avec le tour 138a). Dans ce passage, l'échange entre les deux candidats peut sembler tout à fait canonique : SR met en débat la véracité de son énoncé, et NS lui répond en soulignant son caractère erroné. Pourtant, les énoncés sont tout à fait polémiques : les deux points de vue s'opposent, comme l'indique la reprise, par SR, du même énoncé en 139 (alors que NS lui a déjà répondu en 138a). Il ne s'agit évidemment pas là d'une véritable question, la candidate utilisant la modalité interrogative à des fins polémiques pour imposer son point de vue, de façon plus détournée. Malheureusement, cette stratégie indirecte ne fonctionne pas ici, NS s'opposant de façon plus ouverte à son discours (en répétant la formule « c'est faux »). Le dysfonctionnement est donc ici pleinement intégré dans l'interaction, et révèle la dimension polémique de l'échange et l'affrontement des locuteurs.

Dans tous les exemples analysés, le chevauchement s'avérant – à peu de chose près – la reprise d'un énoncé précédent, on pourrait considérer que l'auteur, par cette redite, confirme son point de vue plus qu'il ne l'oppose à l'autre. En effet, une troisième tactique, pour défendre son point de vue, consiste à entériner son point de vue déjà énoncé (sans que l'idée d'opposition soit manifeste, c'est pourquoi j'ai distingué ces occurrences des précédentes). On retrouve dans ce cas l'utilisation d'adverbes confirmatifs ou simplement la répétition d'un même énoncé[193]. La visée polémique se résume alors à la défense de son point de vue.

[193] Cf. les adverbes *parfaitement* en 48, *si* en 732, *oui* en 142 et 704 et la préposition *voilà* en 153 ; la répétition de la formule « je le pourrai » en 119 (après 114b et 117).

La seconde stratégie de la visée polémique est la critique du point de vue de l'autre : cette attaque est le plus souvent directe et passe par des formules signalant le caractère erroné du discours de l'autre[194]. Poser une question est aussi un moyen de critiquer le point de vue de l'autre. L'exemple suivant est un peu particulier :

739	NS	[→ ce::] n'est pas un prototype c'est la quatrième génération↑ nous v'nons d'l'vendre \\
740	SR	non c'est la troisième génération
741a	NS	→ nous v'nons de le vendre à la finlande madame↓ le p– + et et &
742	SR	(*en fronçant les sourcils*) *quoi↑*
741b	NS	& ≠ i faut qu'les français comprennent↓ i faut qu'les français comprennent↓ […]

Les candidats s'opposent ici sur la question de l'EPR. En 740, SR interrompt son adversaire pour contrer le propos de NS. Ce dernier poursuit toutefois son argumentation (en produisant un chevauchement simple sur la parole de SR), ce qui amène la candidate à manifester son désaccord en 742. Ce chevauchement, très court, avec conservation de la parole par NS est simplement produit par SR pour mettre à distance le discours de son adversaire. Si sa forme est très simple (le seul pronom interrogatif *quoi*, avec une intonation montante) et peut être analysée de différentes façons (mauvaise entente, demande d'éclaircissement, etc.), la mimique qui l'accompagne permet de le classer. En fronçant les sourcils, SR signale qu'elle n'est pas d'accord avec le discours de NS. Il s'agit donc d'une critique – minimale – du point de vue adverse. La réponse du candidat est intéressante : devant la réaction de son interlocutrice, il modifie sa thématique discursive en 741b pour expliquer le sujet. Mais il ne le fait par pour SR (auquel il semble pourtant répondre par rapport à l'enchaînement des tours de parole), mais pour « les Français », qu'il convoque nominativement dans son discours.

Enfin, un candidat peut attaquer l'autre en se moquant simplement de son point de vue. Le corpus ne présente qu'une occurrence :

1225a	SR	h: je suis allée en chine parce que:: je pense que: + un futur chef d'é&
1226	NS	vous l'avez pas boycotté
1225b	SR	&tat français DOIT aller en chine \\
1227	NS	ah bon + donc c'est pas l'boycott alors↓
1228a	SR	→ euh::: je suis allée en chine pour voir les entreprises françaises↓ + pour les encourager à conquérir des marchés↓ + […]

L'analyse porte sur le chevauchement, produit par NS en 1226, avec conservation de la parole par SR. Le candidat a ironisé sur le discours contradictoire de son adversaire : elle est favorable au boycott des Jeux

[194] Cf. les expressions « ce n'est pas exact (madame) » en 714 et 715, ainsi que « ce n'est pas vrai » en 1013. Cf. aussi le tour 495 : NS rejette sur SR l'accusation qu'elle lui a lancée (i.e. de bénéficier du régime spécial des parlementaires), cf. l'analyse dans le chapitre V, point 4.2.1.a.

Olympiques à Pékin, mais elle est elle-même allé en Chine. SR tente ici de se justifier, mais le candidat intervient à deux reprises pour critiquer l'opinion de la candidate : une première fois uniquement en chevauchement, sans que SR ne prenne en compte son intervention dans son discours ; une seconde fois en l'interrompant, pour dire sensiblement la même chose. La répétition est donc une forme d'insistance. Le second chevauchement est un chevauchement simple (relevant de 4.1.a.) : NS, en 1227, poursuit après avoir produit un régulateur (plus précisément un récepteur, pour accuser réception de l'information donnée par la candidate). En ce sens, ce deuxième chevauchement est un dysfonctionnement involontaire, SR intervenant après une TRP, à la fin du régulateur. En revanche, le chevauchement avec conservation de la parole – comme tous ceux qui ont été analysés *supra* – est un dysfonctionnement volontaire, NS intervenant certes après une pause très brève (et un allongement vocalique), mais en plein milieu de l'énoncé de SR (après la conjonction de subordination *que* annonçant inévitablement une suite).

b) Polémique concernant le programme électoral

Les deux stratégies sont représentées. Comme précédemment, le corpus présente plus d'occurrences relevant de la défense que de la critique. En effet la première stratégie est une sorte de constante dans le débat, chaque candidat ayant pour objectif de défendre son programme électoral pour l'imposer face à l'autre.

La plupart des occurrences relèvent simplement de la manifestation d'un désaccord : un des candidats défend son programme en l'opposant au programme adverse, au moyen d'adverbes signalant l'opposition[195]. Dans l'exemple suivant, l'opposition est plus développée, mais elle ne s'adresse pas au locuteur qui est victime du chevauchement :

792c	NS	[…] je crois qu'c'est d'ailleurs une OPportunité pour les départements et territoires d'outre-mer + CONsidérable + j'pense qu'à la réunion par exemple + on peut leur DONner l'indépendance énergétique en investissemant massivement dans la biomasse↓ h mais REfuser le développement + des nouvelles filières nucléaires↑ + je pense que c'est une erreur↓
795a	PPDA	alors comme on a la chance d'être à peu près &
796	SR	mais ce n'est pas ce que j'ai dit
795b	PPDA	& à trois-quarts d'heure de temps de parole euh l'un et l'autre on va passer à un autre chapitre […]

NS, en 792c, présente son programme en matière d'énergie, et clôt son intervention par une critique ouverte du programme de son adversaire. PPDA prend la parole (en effectuant un chevauchement simple, classé en 4.2.b.) pour proposer une nouvelle thématique. Alors qu'il développe son énoncé, SR

[195] Cf. l'adverbe *non* chez NS en 94, 472 et 849 ; l'adverbe *si* en 81, 218, et la variante « si j'en ai donné » (SR) en 44 (après l'accusation : « [vous n'avez donné] aucune piste d'économie », 42b).

intervient pour défendre son programme : elle est l'auteur d'un chevauchement sur la parole de l'animateur, en s'adressant à son adversaire. Elle dément le discours qu'il lui a prêté, mais ne cherche pas à prendre la parole pour développer sa défense : il s'agit simplement de se positionner vis-à-vis de son adversaire et de signaler brièvement son désaccord. La configuration de ce chevauchement est particulière puisque la victime du chevauchement n'est pas concernée par le contenu du message énoncé en chevauchement (cf. aussi l'analyse en 1.2.1.a., chapitre VI).

Certains chevauchements sont plutôt utilisés pour entériner un point de son programme dénoncé par l'adversaire : les candidats utilisent alors des adverbes confirmatifs[196]. L'exemple suivant correspond plutôt à une rectification :

352a	SR	[…] vous avez annoncé une baisse: + de quatre points je crois des prélèvements obligatoires + c'est-à-dire soixante-douze milliards d'euros <u>en moins &</u>
353	NS	<u>soixante-huit</u>
352b	SR	& de re[cettes]

NS, en 353, corrige l'énoncé de SR, qui a surévalué, selon lui, le montant de la baisse des prélèvements obligatoires qu'il promet. Le candidat rectifie donc le chiffre proposé. Ce faisant, il confirme son programme et ses objectifs, tout en dénigrant le discours de SR, qui n'avance pas, selon lui, le bon chiffrage (cf. aussi l'analyse en 1.2.1.a., chapitre VI).

Par rapport à la thématique précédente, une quatrième forme de défense est présente : il s'agit des chevauchements à visée polémique les moins virulents, lorsque le candidat expose simplement son projet politique. On retrouve alors des catégorisations assez neutres[197] et des promesses d'explication[198]. Cette forme est liée à la précédente : en présentant leur programme lors du débat, les candidats confirment les promesses qu'ils ont faites tout au long de la campagne.

La seconde stratégie est essentiellement illustrée par des cas d'attaque directe : un candidat tente de mettre en relief les problèmes posés par le programme adversaire. Les cinq occurrences relevées sont toutes le fait de SR[199]. NS, lui, critique le programme de son adversaire en utilisant la modalité interrogative :

---

[196] Cf. l'adverbe *parfaitement* chez SR en 103 et 268, et la préposition *voilà* en 502.

[197] Cf. les deux énoncés de NS en 443 et 686 : il annonce le développement de son programme en précisant « c'est simple » et « c'est très important ».

[198] Cf. l'énoncé de NS « oui je vais m'en expliquer » en 356 (analysé dans le chapitre VI, point 1.2.1.b.) et la réponse affirmative de SR en 764 après la demande de son adversaire « j'aimerais que vous m'expliquiez madame » (762b).

[199] Elle accuse NS d'avoir déjà annoncé « en deux-mille deux » (59) une promesse de son programme, de proposer un projet trop strict (« mais laissez les gens libres », 196), de choisir de façon arbitraire (« il faut des règles », 1328), elle ironise sur l'aspect novateur d'une réforme qu'il propose : « il est temps » (258) et enfin remet en question la réforme du bouclier fiscal (« mais ça dépend du patrimoine », 629).

572a	SR	[je n'démantèle pas les lois fillon] + je les remets à plat et je mets fin aux injustices &
573	NS	quelle est la différence↑
572b	SR	& et je mets fin aux jinju– aux injustices les plus CRIantes ++ celles que j'ai évoquées tout à l'heure↑ […]

Dans cet extrait, SR rectifie l'action qu'elle compte conduire par rapport à la réforme des retraites (572a). Sa formulation n'est pas convaincante aux yeux de son adversaire, comme le montre la question en chevauchement en 573. Cette interrogation, très moqueuse, n'est pas relevée par la candidate qui poursuit la présentation de son programme. Elle répète simplement en 572b la fin de son tour en 572a concerné par le chevauchement, comme il est fréquent de faire.

Enfin, la dernière occurrence de chevauchement concernant le programme actualise une moquerie de SR :

650b	SR	[c'est] la conséquence de ce que vous avez fait voter
652a	NS	madame non↑ ++ parce que moi je propose c'est pire↑ + je propose à cinquan&
653	SR	oui c'est pire
652b	NS	&te pour cent↓ \\
654a	SR	vous a– vous [avez raison tout est possible même le pire]

Alors que SR, en 650b, critique la politique menée par le gouvernement en place (le bouclier fiscal à soixante pour cent), NS, en 652a, enchaîne sur la présentation de son programme (le bouclier fiscal à cinquante pour cent). Il qualifie son projet en se plaçant du point de vue de son adversaire : il utilise le comparatif *pire*. Cette fausse auto-critique est une pique ironique visant à décrédibiliser l'attaque de SR à propos de cette réforme : il se moque de l'opinion de son interlocutrice en la mettant en scène. Les deux reprises successives du même mot par la candidate est notable. En 653, elle lui renvoie la même expression, et la valide par l'adverbe *oui*. En 654a, l'énoncé interruptif relève du dialogisme interlocutif[200], puisque la candidate détourne le slogan de campagne de NS « ensemble tout devient possible ». Elle met en relation ce discours externe au débat avec le discours qu'il vient de tenir, de façon à dévaloriser la parole du candidat. La première utilisation du comparatif, chez NS, était antiphrastique, il est ensuite repris sérieusement une première fois, par SR, et fait enfin l'objet d'une boutade présentée comme un point d'accord « vous avez raison ». On pourrait ainsi dire que l'antiphrase de NS se transforme, chez SR, en une attaque en règle de son discours et de ses propositions, par l'utilisation de la même

[200] Notion présentée dans le chapitre I (3.1.2.) : elle renvoie ici à la reprise d'un discours tenu par l'interlocuteur.

expression que son adversaire. Il faut par ailleurs noter l'utilisation relativement fréquente, par le candidat, du procédé antiphrastique[201],

> dont les bénéfices éthiques (pour autant que le procédé soit bien dosé) sont assez considérables et qui plus est immédiats : en représentant la position adverse, on fait preuve d'ouverture d'esprit, tout en se plaçant simultanément en position supérieure, puisqu'on la discrédite (Constantin de Chanay, 2009 : 69-70).

c) Polémique concernant les politiques respectives

Un des points importants du débat est le rappel des réformes menées respectivement par les formations politiques des deux candidats. Pour chacun d'eux, il s'agit de défendre son bilan et de critiquer celui de l'adversaire, afin de démontrer l'efficacité de la politique qu'on a menée par rapport à l'autre. Les deux stratégies polémiques peuvent donc aussi porter sur les politiques respectives. Le corpus ne présente aucune occurrence relevant de la seconde stratégie, mais cette dernière est à l'origine de nombreux dysfonctionnements relevant de la première stratégie. Ainsi, la défense, par un candidat, de ses réformes suit le plus souvent une critique de la part de l'adversaire : la défense peut alors se résumer à un adverbe d'opposition ou à une locution négative[202], comme dans l'exemple suivant.

317c	NS	[…] les pôles de compétitivité sont des exonérations fiscales et sociales qui n'peuvent pas être dé&
320	SR	qui ne sont touj– \
317d	NS	&cidées par les régions mais &
321	SR	→ qui ne sont toujours pas \
317e	NS	& PAR l'état↓ madame bon \\
322a	SR	→ qui ne sont toujours pas arrivées &
323	NS	peu importe
322b	SR	& ≠ mais si c'est très important + non non &
324	NS	peu importe + 'ttendez \
322c	SR	& non pas peu importe↑

Cet extrait présente quatre chevauchements avec conservation de la parole (et un chevauchement accompagné d'une interruption) : trois sont inachevés, et un seul, en 323, est achevé. Les deux premiers sont produits par SR, qui critique ouvertement l'effectivité de la réforme défendue par NS (cf. l'analyse en 2.3.1., chapitre VI). Après l'interruption en 317e, c'est elle qui prend la parole et c'est NS qui effectue les chevauchements pour défendre sa réforme politique en

[201] Cf. aussi les énoncés « ben avec ça on est tranquille pour l'équilibre de nos régimes de retraites » (406a-b) et « ça s'ra gai » (949 et 951).

[202] Cf. l'adverbe *non* en 335 et 1252 (par NS), la locution adverbiale *pas du tout* en 45, les expressions « c'est faux » en 805 et 806, ainsi que la formule « ce n'est pas exact madame » en 1253. Cf. aussi l'énoncé « madame excusez-moi » en 1028 : NS se décharge de l'accusation de SR en rejetant la responsabilité de la critique sur les autres membres du gouvernement. Ce passage sera analysé plus précisément dans le chapitre V, point 3.2.1.c.

s'opposant au discours de son adversaire. La formule négative « peu importe » indique le peu de cas que le candidat fait de l'accusation de SR, jugée sans importance dans le cadre du débat. Il l'énonce une première fois, en 323, ce qui génère une réaction chez SR : elle modifie sa thématique discursive, en 322b, pour lui répondre. NS répète ensuite le même énoncé, en 324, qu'il fait suivre de l'injonction interjective *attendez* pour signifier qu'il veut poursuivre (c'est pourquoi j'ai considéré que ce second énoncé était inachevé). SR réitère, elle, son opposition en niant la formule de NS : elle produit donc un énoncé avec une double négation qu'elle répètera ensuite à deux reprises (en 326, cf. l'analyse en 4.1.a.). Ce passage montre bien les deux dynamiques « défense/attaque », se manifestant ici sous forme de dysfonctionnements.

Pour défendre une de ses réformes politiques, le candidat peut aussi utiliser la modalité interrogative, pour remettre en question la critique précédente[203]. Dans l'exemple suivant, l'énoncé achevé en chevauchement est un peu particulier :

278a	SR	[…] + (*prononciation très articulée*) "je veux que le peuple français devienne un peuple d'entrepreneurs↓" h et pour cela dans les pôles de compétitivité qui sont maint'nant dans TOUtes les réGIONS et sur lesquels &
279	NS	et qui ont été créés par qui↑
278b	SR	& et sur lesquels nous avons attendu + et j'en sais quelque chose en tant que présidente de région pendant trois ans l'aide de l'éTAT + h qui n'est pas venue↓ […]

NS produit un énoncé achevé en chevauchement avec conservation de la parole par SR : alors qu'elle vient de mentionner – de façon positive – les pôles de compétitivité (réforme menée lors de la gouvernance de la formation politique adverse), il intervient pour s'attribuer la réforme politique citée. La question qu'il pose n'est donc pas une vraie interrogation, mais une façon détournée de valoriser la politique menée par le gouvernement auquel il appartient : son énoncé équivaut à « et c'est nous qui les avons créés », sous-entendu « vous soutenez donc une politique que nous avons menée ». Cette intervention est donc dirigée indirectement vers la défense de la réforme politique qu'il s'attribue. SR ne la prend pas en compte, et poursuit son discours. NS pose à nouveau la question par la suite (en 304) et s'oppose à la réponse de SR (« les entreprises », 305), qui ne correspond pas du tout au message qu'il tente ici de faire passer.

Enfin, un candidat peut défendre une de ses réformes politiques de façon plus directe, en confirmant l'importance de cette réforme. L'exemple suivant présente deux occurrences :

1261b	NS	[ah ben comme] je l'ai fait alors on est d'accord donc↓
1263a	SR	oui + sur le cas par cas↑ on est d'accord sauf qu'il ne faut pas &

[203] Cf. la question en chevauchement en 1281, qui reprend celle qui est posée en 1279 : les deux sont analysées dans le chapitre V (3.2.1.c.).

1264	NS	ah bon d'accord alors très bien
1263b	SR	& comme vous l'avez fait (peut-être?) \\
1265	NS	je vous r'mercie (*en bafouillant*) "de ce stasti[fecit"]
1270a	SR	mais: je crois qu'ces sujets sont difficiles + [et je] vous l'ai dit je n'ai je n'ai pas je moi je n'ai pas l'intention &
1271	NS	j'en prends acte avec satisfaction (madame/alors)
1270b	SR	& + h d'exploiter ces choses de façon politicienne + sauf que + lorsq– sauf que je n'irai pas ++ arrêter moi des grands-pères devant les écoles↓ + et qu'je ferai les choses HUmainement↓ \\

J'ai modifié le passage, c'est pourquoi il manque des numéros dans la colonne de gauche (le passage supprimé présente trois interruptions, qui seront analysées dans le chapitre suivant, en 3.2.1.c.). Seuls m'intéressent ici les deux énoncés achevés en chevauchement de NS avec conservation de la parole par SR. Le premier dysfonctionnement, en 1264, a une forme plutôt régulative (j'ai effectivement traité les formules « ah bon d'accord » et « très bien » en 1.2.1.). Il pourrait être analysé comme un « continueur » : le candidat, d'accord avec son interlocutrice, l'encouragerait à poursuivre. Néanmoins je propose une autre analyse de cet énoncé, à cause notamment de la présence de l'adverbe *alors*. L'insertion de cet élément donne une coloration très polémique à l'énoncé. NS prend appui sur l'adverbe pour introduire une certaine rupture par rapport à ce qui précède et faire dévier le sujet sur des manifestations d'auto-valorisation (que l'on retrouve dans l'énoncé interruptif en 1265 et dans le second chevauchement en 1271). Il utilise donc l'accord formulé par SR en 1263a sur le principe du cas par cas pour se féliciter de la participation de son adversaire à l'approbation de la politique qu'il a menée. En ce sens, c'est la présence des commentaires suivants qui permet de considérer que l'énoncé en 1264 a une visée polémique, NS défendant – fièrement – sa propre réforme politique. L'importance de l'adverbe est d'autant plus forte qu'il permet à NS de prendre acte de l'accord de SR, alors qu'elle introduit immédiatement une réserve, en introduisant une proposition restrictive (*sauf que*). Il s'agit donc, pour le candidat, de devancer l'objection afin de pouvoir développer son discours. Ses énoncés suivants ne sont alors plus synchronisés avec ceux de la candidate (résolument critiques vis-à-vis de la politique menée par son adversaire). La défense de sa réforme politique se manifeste ici sous des formes très particulières (je reviendrai aussi sur ces commentaires dans le chapitre V, point 3.2.3.b.).

d) Polémique concernant la manière de faire

Cette dernière thématique ne concerne plus le contenu du discours, mais la manière de se comporter lors du débat. Cette manière de faire peut être critiquée au cours de l'interaction et générer des énoncés défensifs à ce sujet. Les énoncés achevés en chevauchement avec conservation de la parole peuvent ainsi révéler l'une ou l'autre stratégie. La première est plus représentée, avec des occurrences

où un candidat, pour se défendre, s'oppose au discours de l'autre[204]. On retrouve encore une fois l'utilisation d'adverbes négatifs pour nier la critique dont le locuteur vient de faire l'objet[205]. L'exemple suivant est à ce titre caractéristique, mais présente un enchaînement surprenant de ce type de chevauchement :

934	SR	[…] non je ne me calmerai pas
935a	NS	calmez-vous et ne me montrez pas du doigt avec &
936	SR	non
935b	NS	& ce + cet &
937	SR	si
935c	NS	& index poin&
938	SR	non
935d	NS	&té parce que franch'ment […]

Le premier chevauchement du passage est un chevauchement simple : NS commence à critiquer le comportement de SR avant qu'elle ait achevé son tour. La candidate reprend ensuite la parole à trois reprises (en 936, 937 et 938) pour se défendre, alors que son adversaire conserve la parole. Ces trois chevauchements se présentent sous la forme de l'adverbe négatif *non*, de l'adverbe affirmatif *si* et une seconde fois de l'adverbe négatif. Cette alternance d'adverbes affirmatif et négatif donne l'impression que la candidate est très perturbée par la critique de NS. Pourtant, il y a une certaine logique : le premier chevauchement répond à l'injonction « calmez-vous » (le chevauchement reprend en ce sens l'énoncé dit précédemment en 934), le second chevauchement répond, lui, à l'interdiction qu'il lui a faite de le montrer du doigt (l'adverbe *si* répond à une proposition négative, ce qui est le cas ici). Enfin, le troisième chevauchement reprend plus globalement l'opposition aux propos de son adversaire (et atténue peut-être la portée du second chevauchement, très offensif). L'objectif n'est pas tant de prendre la parole que de se positionner vis-à-vis de son interlocuteur et d'exprimer, par ces énoncés très courts, son opposition. Même si dans ce cas, la position de la candidate apparaît un peu confuse, on comprend qu'elle s'oppose frontalement au discours de son adversaire.

Dans d'autres cas, les énoncés produits en chevauchement sont plus développés, comme dans l'exemple suivant :

74a	NS	[→ si vous parlez] de TOUT + euh en même temps on on va pas pouvoir approfondir et &
75	SR	mais tout se tient
74b	NS	& obtenir ≠ euh: pardon mais \\
76a	SR	tout se tient la [dette et la relance économique ça se tient↑]

[204] Certains de ces chevauchements seront analysés dans le chapitre suivant, en relation avec les interruptions voisines. Cf. les prises de parole 84 (analysée dans le chapitre V, point 3.2.1.d.), 883 (analysée dans le chapitre V, point 3.1.1.d.) et 978 (analysée dans le chapitre V, point 4.2.1.d.).

[205] Cf. les adverbes *non* en 1188 et 1189, et la locution adverbiale *pas du tout* en 1051. Cf. aussi l'adverbe d'opposition *si*, en 998, réfutant l'accusation de forme négative en 997a.

Après la critique de NS en 74a, SR prend la parole en chevauchement pour défendre sa manière de présenter son programme. Pour le candidat la démonstration doit être ordonnée et hiérarchisée, contrairement à ce que propose la candidate, pour laquelle les différents thèmes, inévitablement liés, peuvent être traités de concert, ce qu'elle indique en 75 et 76a. Le premier énoncé est repris par le second, qui lui sert de justification et d'explication de sa manière de faire (envers NS, et au-delà envers les téléspectateurs). Ces commentaires de la candidate sont en effet importants puisque NS, en critiquant ainsi le caractère brouillon de sa présentation, construit d'elle une image négative (entrant en résonance avec le stéréotype de la femme désorganisée, indigne de la fonction présidentielle). Il s'agit donc pour la candidate de se défendre et de revaloriser son image.

Certains chevauchements sont au contraire offensifs, et visent à critiquer le comportement de l'autre alors qu'il conserve la parole. L'auteur du chevauchement ne prend pas vraiment la parole mais perturbe tout de même le locuteur en place. Ce dernier a toujours le choix de prendre en compte ou non l'énoncé en chevauchement dans son discours, mais quoi qu'il décide, le chevauchement est toujours un élément perturbateur dans la construction de son énoncé. Il n'est pas rare, de plus, que l'auteur du chevauchement insiste jusqu'à ce que le locuteur en place réagisse : il répète alors le même énoncé et finit souvent par interrompre l'autre. Pour cette raison, les quatre occurrences relevées dans le corpus seront traitées de concert avec les interruptions voisines dans le chapitre suivant[206].

Pour les énoncés achevés en chevauchement à visée polémique, les deux stratégies « défense/attaque » sont représentées, chacune se manifestant sous des formes diverses. La défense du point de vue est plus importante statistiquement que la critique, la configuration du chevauchement avec conservation de la parole permettant facilement ce type d'énoncé. En effet, ces courtes interventions sont utilisées simplement pour se positionner par rapport au discours de l'autre, sans forcément argumenter ou prendre effectivement la parole. Les candidats peuvent ainsi manifester leur point de vue sans paraître trop offensifs. Toutefois certaines occurrences sont nettement critiques et visent alors plutôt à déstabiliser l'adversaire (même si ce dernier est libre de prendre en compte ou non le chevauchement dans son propre discours).

3.1.2 Les chevauchements visant à gérer l'interaction

[206] Cf. le tour 943 (analysé dans le chapitre V, point 4.1.1.d.), présentant une attaque directe, et les tours 605 (analysé dans le chapitre V, point 3.1.1.d.), 1006 (analysé dans le chapitre V, point 3.2.1.d.) et 1082 (analysé dans le chapitre V, point 2.1.1.d.), sous la forme de question.

Les quatre objectifs sont représentés : le premier – gérer la parole – est le plus fréquent, le dernier – poser une question de contenu – est le plus rare. Cependant, certains chevauchements relèvent simultanément de plusieurs objectifs : l'animateur peut ainsi donner la parole à un candidat, et en profiter pour rappeler les contraintes temporelles et/ou annoncer les thèmes à traiter. De façon assez attendue, les animateurs (et notamment AC) sont les auteurs de deux tiers des chevauchements de ce type.

a) Gérer la parole

Je l'ai dit, une des fonctions de l'animateur est d'attribuer officiellement la parole à un candidat, dès lors que l'autre a fini de parler. La configuration minimale est de désigner nominativement le locuteur suivant[207] : parfois cette distribution de la parole est problématique et se fait en chevauchement[208]. L'exemple suivant est caractéristique :

1364a	SR	[…] une majorité qui a une large majorité + qui détient tous les pouvoirs h et qui malgré c'la + passe en FORCE avec le quarante-neuf trois pour le c p e↑ et qui + sous la pression de la rue↑ est obligée de retirer sa réforme↓ je pense je &
1365	AC	nicolas s:arkozy
1364b	SR	& pense (*en souriant*) "je pense qu'un état + moderne + et efficace" + avec une présidente de la république qui REND des comptes + et je viendrai rendre des comptes devant l'assemblée h nationale h […]

SR est en train de présenter son programme sur la question des institutions. En 1364a, elle critique la politique menée par son adversaire, avant de poursuivre (en 1364b) plus largement sur la conception de la fonction présidentielle. AC intervient avant la transition pour donner la parole à NS, mais SR conserve la parole : l'animatrice ne parvient ni à prendre la parole ni à imposer sa passation de parole. AC intervient à ce qu'on pourrait identifier formellement comme une TRP (l'énoncé est achevé syntaxiquement et sémantiquement, l'intonation est descendante) : le dysfonctionnement serait alors involontaire. Mais d'un point de vue rhétorique, l'achèvement du discours de la candidate est plus discutable : il semble étrange de finir la présentation de son projet par la critique de l'autre, et on pouvait s'attendre à ce qu'elle poursuive pour présenter ses propres propositions, ce qu'elle fait effectivement ensuite. L'intervention de l'animatrice peut alors être qualifiée de volontaire et s'expliquer par le temps d'avance de SR sur NS, qu'AC doit surveiller. La candidate ne prend pas en compte dans son discours la prise de parole de l'animatrice, mais elle sourit, en 1364b : elle sait qu'elle doit rendre la

[207] Il arrive aussi que la forme nominale d'adresse ne renvoie pas au locuteur auquel on veut donner la parole, mais désigne celui auquel on veut prendre la parole (Constantin de Chanay parle de « ré-allocation de la parole », 2010 : 259) : cf. le tour 226 (« Ségolène Royal ») et 1096 (« madame Royal », analysé en 4.2.c.) pour clore le discours de la candidate.

[208] Cf. les prises de parole 823 et 829 d'AC sur la parole de PPDA qui, lui, tente de gérer respectivement le temps de parole et la thématique (cf. l'analyse dans le chapitre VI, point 2.1.3.).

parole, mais veut achever son discours auparavant. Cette mimique peut donc être considérée comme une réponse.

Pour distribuer la parole, les animateurs peuvent aussi produire des énoncés plus développés[209]. Dans l'exemple suivant, le chevauchement produit par l'animateur vient entériner une demande formulée précédemment par le candidat :

38b	SR	[VOULez-vous nous dire que vous allez aussi parmi les fonctionnaires supprimer des magistrats↑ alors qu'il n'y a auCUne réponse ++ pour le] il n'ya auCUne réponse pour l'accueil &
40	NS	si vous \
38c	SR	& des mineurs délinquants↑ et que vous n'avez pas con&
41	NS	→ si vous Δsi vous me le permettezΔ \
38d	SR	&struit les centres ren– renforcés↑
42a	NS	→ si si vous m'le permettez si vous m'le permettez &
43	PPDA	alors maintenant la réponse de nicolas sarkozy
42b	NS	& donc + sur (l'arrondiction?) d'l'endettement (*se tourne vers les animateurs*) aucune piste d'économie […]

NS, à plusieurs reprises (en 40, 41 et 42a) demande à SR l'autorisation de prendre la parole au moyen de la formule « si vous m'le permettez » (qu'il utilise – avec la variante « si vous m'permettez » – à plusieurs reprises dans le débat pour demander à son adversaire de le laisser parler[210]). Les deux premières interventions sont des échecs puisque les chevauchements restent inachevés, et SR conserve la parole chaque fois. La troisième fois, en revanche, il parvient à prendre la parole, mais PPDA intervient alors, sur la parole de NS, pour produire un énoncé achevé en chevauchement, afin de lui donner officiellement la parole. La victime du chevauchement est donc ici le bénéficiaire de la distribution de la parole. Le candidat, ne parvenant pas à parler seul, continue à répéter la même formule. Il ne commence véritablement sa réponse qu'à la fin du chevauchement de l'animateur (en 42b), profitant ainsi à la fois d'être autorisé officiellement à prendre la parole et d'être le seul locuteur pour être mieux entendu.

Le cas suivant est aussi un énoncé plus développé, mais morcelé :

1389b	AC	[conclusion d'chacun nicolas sarkozy] puisque vous avez co&
1392	NS	é– \
1389c	AC	&mmencé \\
1393a	NS	→ écoutez: euh:: &
1394	AC	→ ∇mada' sé–∇ \
1393b	NS	& euh: bon: euh &
1395	AC	→ royal finira↓
1393c	NS	& si on doit résumer les choses + qu'est-ce qui est important pour moi↓ je je je l'ai dit en commençant j'vais finir par ça↑ h je crois à l'action↓ […]

[209] Cf. le tour 955, appartenant à un chevauchement de début de tour et déjà analysé en 2.2.2.a. Cf. aussi les tours 794 et 1348, où AC donne la parole pour un « petit mot », précisant alors la brièveté de la réponse attendue (je reviendrai sur la seconde occurrence dans le chapitre VI, point 2.3.2.).

[210] Cf. les prises de parole 41, 42a, 52, 477, 860, 863 et 889.

Il s'agit de la distribution de parole précédant les conclusions finales (j'ai déjà cité ce passage en 2.1.b.). NS est impatient de prendre la parole, comme l'indique l'énoncé inachevé (extrêmement bref) en chevauchement en 1392, avec conservation de la parole par l'animatrice, et l'interruption en 1389c. Ces dysfonctionnements obligent l'animatrice à achever son discours en effectuant deux chevauchements : le premier est inachevé (et même tronqué, dit avec un volume plus faible), le second est l'achèvement de son énoncé commencé en 1389. Il est important pour AC de terminer son discours, étant donné qu'elle rappelle une règle essentielle du déroulement du débat (déjà évoquée *supra* : le candidat qui n'a pas commencé a le droit de conclure en dernière position). Ces deux dysfonctionnements de l'animatrice sont donc dépendants des deux précédents effectués par le candidat : les positions auteur/victime sont donc inversées entre le début et la fin de l'extrait. Cependant, si NS prend effectivement la parole et la conserve (il ne lâche pas le flux la parole), son discours reste très limité jusqu'à la fin de l'intervention de la candidate : le discours chevauché est simplement la répétition de la marque d'hésitation *euh* et de la particule énonciative *bon*. Comme dans l'exemple précédent, il ne commence vraiment à parler qu'à la fin du chevauchement de l'animatrice. On peut ici l'expliquer par l'importance de la situation : la conclusion étant la dernière fois qu'il interviendra dans le débat, chaque mot est important. Il ne peut donc prendre le risque que le début de son intervention ne soit pas entendu à cause d'un dysfonctionnement interactionnel. Il attend donc – tout en conservant la parole – pour développer sa conclusion qu'AC ait achevé son discours.

Enfin, d'autres chevauchements sont plus directement des demandes d'autorisation à prendre la parole[211] ou des réponses à ces demandes[212]. La dernière occurrence est plus atypique, il s'agit d'une invitation à poursuivre :

150	SR	[non] allez-y continuez continuez↓
151a	NS	merci de d'm'autoriser↑ &
152	SR	oui continuez
151b	NS	& merci de m'y (*rire de SR*) autoriser ++ et que mon projet crée (*prononciation très articulée*) "deux cent trente mille de plus" […]

Dans cet extrait, SR effectue un chevauchement avec conservation de la parole par NS en 152. L'énoncé en chevauchement est la répétition de ce qu'elle

[211] Ces chevauchements sont produits par les candidats : NS demande à SR l'autorisation de répondre à une question qu'elle lui a posée : « voulez-vous qu'j'vous répond' tout d'suite » (357), « madame je peux répondre » (969), et SR insiste auprès de PPDA pour qu'il la laisse achever son discours « s'il vous plait » (1299).

[212] Lorsque ces réponses sont des refus, elles sont proférées par les candidats (cf. les tours 370 et 891), lorsque l'autorisation est donnée, les auteurs des chevauchements sont les animateurs (cf. les tours 1056, analysé en 4.2.a., et 1308, analysé en 2.2.2.c.)

dit auparavant en 150 : elle l'encourage à poursuivre son tour. Son intervention même, perturbant la prise de parole de NS, est contradictoire avec le message véhiculé, pour faciliter sa prise de parole. Un tel chevauchement est donc difficilement justifiable, sur le plan interactionnel, mais prend son sens sur le plan de la médiatisation : en cédant explicitement la parole à NS, SR s'adresse aux téléspectateurs, afin de revaloriser son image après avoir interrompu son interlocuteur à plusieurs reprises (je reviendrai sur cette question en 3.2.2.a., chapitre V). Ce qui est intéressant ici est la réponse ironique de NS, en 151a (répétée en 151b) : il se moque de la manière de faire de son adversaire (en effectuant un chevauchement simple sur la fin de l'énoncé de SR). Il discrédite ainsi le discours de son adversaire, présenté comme non pertinent. Celle-ci répond d'abord à cette critique au premier degré, en confirmant son discours (au moyen de l'adverbe *oui*) dans son énoncé en chevauchement. Puis, en 151b, elle semble répondre à la réflexion de NS de façon plus humoristique, en riant, et laisse effectivement ensuite le candidat poursuivre son tour.

La gestion de la parole dans le débat n'est pas toujours évidente. Il n'est pas rare que les animateurs, pour mener à bien leur rôle interactionnel, doivent produire des dysfonctionnements, et distribuer la parole en chevauchant la parole d'un autre participant.

b) Gérer le temps de parole

La gestion des temps de parole est parfois effectuée en chevauchement, lorsqu'un des candidats ne veut pas rendre la parole : c'est alors le seul moyen pour les animateurs de se faire entendre. En ce qui concerne les différents cas relevés, seule une occurrence n'est pas le fait des animateurs[213]. En effet, cet objectif est normalement réservé au rôle interactionnel d'AC et de PPDA. Il arrive même parfois que le chevauchement visant à gérer le temps de parole soit effectué par l'un sur la parole de l'autre.

Certains chevauchements sont autonomes : un animateur produit un énoncé sur la parole de son co-animateur pour insister sur les données temporelles[214]. D'autres chevauchements sont dépendants du cotexte amont immédiat. Ce sont davantage des achèvements de tour que des tours achevés. Pour cette raison, ces énoncés ne sont pas explicites, et doivent être mis en relation, pour être intelligibles, avec l'énoncé précédent interrompu ou auto-interrompu. En effet, ce genre de chevauchement peut se situer après une interruption (l'animateur, ayant perdu la parole, reprend le fil de son discours en produisant un énoncé achevé en

[213] Cf. le tour 1390 de NS, analysé en 2.1.b.

[214] Cf. l'énoncé de PPDA en 1391 (déjà analysé en 2.1.b.) et les énoncés d'AC en 293 « bientôt une heure de débat oui », après que PPDA a rappelé la durée effectuée du débat et en 1388 « voilà », après que PPDA a confirmé à NS qu'il lui octroyait trois minutes pour conclure.

chevauchement)[215], ou après un énoncé inachevé en chevauchement avec conservation de la parole par un autre locuteur (l'animateur achève son tour après s'être auto-interrompu)[216]. Les cas suivants sont particuliers, puisque le chevauchement a pour fonction d'achever non un tour précédemment interrompu précédemment, mais le tour d'un autre locuteur. On a déjà analysé le chevauchement d'AC en 1236 en 2.2.1.b. (qui était aussi un chevauchement de début de tour) comme l'achèvement du tour de PPDA en 1234b. L'exemple suivant est similaire :

61	NS	[…] mais C'EST les trente-cinq heures↑ + qui ont été une catastrophe il faut bien l'dire GÉnéralisée pour l'économie française↑ + h mais qui s'agissant de l'hôpital public ++ ont CONSIdérablement détruit son organisation↑ pour une raison simple + c'est qu'l'hôpital ça fonctionne le jour + la nuit + sept jours sur sept + et >naturellement vingt-quatre heures sur vingt-quatre↓<
62a	PPDA	alors veillez les uns et aux autres à n'pas prendre &
63	AC	(temps?) d'parole
62b	PPDA	& trop d'temps d'avance euh: quatre minutes quarante-deux de différence entre nicolas sarkozy et euh [ségolène royal]

AC, en 63, propose, en chevauchement, une continuation de tour à l'énoncé de PPDA (62a). Contrairement à l'exemple mentionné ci-dessus, la proposition de l'animatrice ne correspond pas exactement au discours de l'animateur (d'autant que la première syllabe de son énoncé reste incertaine). Ce dysfonctionnement pourrait être considéré comme un soutien linguistique : on peut en effet imaginer que la raison de ce chevauchement est l'envie de proposer l'énoncé « veillez les uns [les] autres [aux] temps d'parole ». L'énoncé en chevauchement serait alors une coénonciation[217], mais cette collaboration n'a pas lieu d'être. En effet, PPDA ne montre aucun signe d'hésitation dans la construction de son discours, pour inciter sa co-animatrice à intervenir (si ce n'est une construction syntaxique incertaine, oscillant apparemment entre les énoncés « veillez les uns et les autres… » et « veillez les uns aux autres »). Le chevauchement permet davantage à AC d'insister sur les propos de PPDA que de collaborer à son énoncé, c'est pourquoi je l'ai classé ici.

[215] Cf. les énoncés d'AC en 432 « très en retard », après l'énoncé interrompu « Nicolas Sarkozy qui est » (430, interruption analysée dans le chapitre V, point 3.2.2.a.) et en 1373 « importante », après l'énoncé interrompu « c'est juste pour respecter une égalité qui est:: euh: » (1371) lors de la négociation concernant les trois minutes de retard de NS, en fin de débat.

[216] Cf. les énoncés de PPDA en 292 (« heure de débat », poursuivant le chevauchement de début de tour auto-interrompu en 290, analysé en 2.2.2.b.), en 1302 (analysé *infra* en 3.2.2.b.) et en 1346 (l'énoncé « trop en retard » continuant le chevauchement de début de tour auto-interrompu en 1344 (cité en 2.2.2.b.).

[217] Au sens de Jeanneret, 1999, cf. le point 1.2.2., chapitre II.

c) Gérer la thématique

Les énoncés achevés en chevauchement concernant la gestion des thématiques sont plus fréquents que ceux qui concernent les temps de parole, mais partagent avec eux les mêmes configurations. Certains sont autonomes, et viennent généralement insister sur le changement de sujet[218]. Le chevauchement peut être très bref, ou au contraire particulièrement long, le lancement de la thématique pouvant ainsi être minimal ou développé. L'exemple suivant illustre la première possibilité[219] :

1228b	SR	[…] je suis convaincue que s'il y avait une démarche conjointe↑ alors + cela pourrait bouger en Afrique et moi je suis pour l'action↓ + et pas pour l'inaction↓
1230a	PPDA	et su:r l'immigration↑ &
1231	AC	∇sur l'immigration∇
1230b	PPDA	& pour être [rapide complet↑]

L'analyse porte sur le chevauchement d'AC en 1231 : elle prononce les mêmes mots que PPDA (mais articulés plus faiblement). L'objectif de ces deux interventions est de rappeler à la candidate le sujet à traiter. Ce lancement de thématique est une redite (PPDA a déjà lancé ce sujet, en 1215) : les animateurs n'ont donc pas besoin de développer leur propos. Leur objectif sous-jacent est aussi de presser la candidate de répondre parce qu'elle est déjà en avance sur son adversaire par rapport aux temps de parole : c'est pourquoi PPDA annonce le thème suivant avant que SR ait achevé son discours en 1228b (effectuant ainsi un chevauchement simple). AC intervient presque au même moment (on est à la frontière d'un chevauchement de début de tour entre les deux animateurs), d'abord en chevauchement à la fois avec SR et PPDA, puis uniquement avec PPDA. Ce dernier, qui prend la parole juste avant l'animatrice, continue son tour après qu'elle a fini : il conserve donc la parole. En 1230b, PPDA semble faire un lapsus (il propose l'adjectif « rapide » à la place de « complet »), mais s'autocorrige immédiatement.

Les deux exemples suivants sont liés : il s'agit du lancement de la même question, posée au début du débat, écartée par les candidats, et posée à nouveau à la fin du débat par les animateurs. Les quatre chevauchements sont tous effectués par AC, mais ils jouent des rôles différents dans la gestion de l'interaction. On peut clairement distinguer les deux premiers des deux derniers :

[218] Cf. le tour 289 « oui mais ya beaucoup d'sujets », où AC enchaîne sur l'énoncé « ne nous impatientons pas » de SR (cf. l'analyse en 2.2.2.b.) et le tour 592 « au moins c'est simple » où AC est satisfaite du point d'accord entre les candidats (le passage a été traité en 1.2.2.).

[219] Cf. aussi le tour 439 « sur le logement » (analysé dans le chapitre V, point 3.1.2.c.), ainsi que l'énoncé « l'Europe » en 831 et 1097 (analysé en 4.2.c.) : AC, après avoir désigné nominativement un candidat, indique ainsi de façon minimale le thème à traiter.

66a	PPDA	[…] j'voudrais qu'on on revienne à la première question que nous aVIONS posée sur votre CONception de la présidenc' de la républiq' et (*se tourne vers NS*) peut-être sur les institutions est-ce qu'il faut-il changer↑ + de république pour c'la↑ d'passer de la constitution: la cinquième + et puis bien sûr ré&
67	AC	(*main gauche vers NS*) *à moins que vous souhaitiez répondre sur euh + sur la croissance↑*
66b	PPDA	&pondre à vos \\
68a	NS	'fin m: madame royal ne m'en &
69	AC	sur la croissance si vous voulez répondre↓
68b	NS	& voudra pas mais +++ à évoquer tous les sujets en même temps↑ elle risque de les survoler et d'pas être assez précis↓ […]
1338b	PPDA	on voudrait aborder un sujet que vous n'avez pas auquel vous n'avez pas répondu au tout début] c'est sur sur euh sur les institutions (*se tourne vers SR*) faut-il ch:: passer d'la cinquième à la sixième + h: république↑ d'une part↑ et avec quelle majorité &
1340	AC	un p'tit peu d'(politique?) pour terminer
1338c	PPDA	& voilà↓ avec quelle &
1341	AC	voilà
1338d	PPDA	& majorité↓

Le premier extrait se déroule au bout de vingt-sept minutes de débat. La question posée par PPDA est en fait la reprise de la question initiale. Lors de cette première demi-heure, les candidats l'ont écartée pour aborder d'autres sujets, plus brûlants. L'animateur rappelle donc ce sujet pour reprendre en main la gestion des thématiques. Mais alors qu'il développe sa question, adressée à NS (vers lequel il se tourne en 66a), AC intervient en chevauchement pour proposer une autre thématique : elle autorise le candidat à répondre à ce que vient de dire SR au sujet de la croissance. Cette possibilité est aussi envisagée par PPDA (fin 66a et 66b), mais on ne peut pas savoir si elle était prévue par l'animateur, ou s'il la propose à cause de l'intervention d'AC. Avant que l'animateur achève son discours, il est interrompu par NS. Le candidat ne répond ni à la question de PPDA, ni à la proposition d'AC, mais critique la manière dont SR a présenté son programme. En 69, AC répète le même lancement thématique qu'en 67, alors que NS continue à parler. Les deux énoncés achevés en chevauchement de l'animatrice sont particulièrement longs (le second étant la répétition raccourcie du premier) et lui permettent de s'affirmer face à son co-animateur en se distinguant clairement de lui. De plus, le premier dysfonctionnement (chevauchement) effectué par AC est suivi d'un autre dysfonctionnement (interruption) effectué par NS : on peut se demander dans quelle mesure le premier a influencé le second. En effet, le chevauchement de l'animatrice, en brouillant le message quant à la gestion des thématiques, a pu contribuer au décalage de la réponse de NS (je reviendrai sur cette question dans le chapitre VI, point 2.2.1.b.). Quoi qu'il en soit, les candidats ne répondent pas à la question concernant les institutions, c'est pourquoi PPDA pose à nouveau la question par la suite, en 1338b (soit au bout de deux heures vingt-cinq de débat). Dans ce second passage, les deux énoncés achevés en

chevauchement sont encore produits par AC, mais ils jouent alors un rôle très différent des deux premiers. Au plan formel, ils sont moins longs (le second est même particulièrement court), et au plan relationnel, ils viennent seulement appuyer l'intervention de PPDA (et non le contredire comme précédemment). En effet, le chevauchement en 1340 est un commentaire de l'intervention de PPDA, celui en 1341 sert plutôt à entériner le lancement de thématique effectué par son co-animateur. Elle reprend d'ailleurs à PPDA (en 1338c) le *voilà* conclusif (1341). Les deux interventions d'AC n'ont donc pas vraiment d'utilité par rapport à la gestion même des thématiques, elles signalent plutôt une volonté de participer à la transition et viennent soutenir la proposition de l'animateur. Ces quatre chevauchements fonctionnent donc très différemment : d'abord au plan de la relation interpersonnelle entre les deux animateurs, ensuite par rapport à leur rôle interactionnel. AC au début s'affirme, en construisant un rôle distinct de son co-animateur, et s'efface plutôt à la fin, privilégiant l'unité de leur rôle. Dans ces deux extraits, on voit donc la relation évoluer depuis l'opposition à la communion, le rôle interactionnel d'animateur étant plus cohérent dans le second exemple que dans le premier. On notera que les deux animateurs obtiennent effectivement, dans le second cas, une réponse à leur question. Cependant, il faut nuancer ce constat, limité aux frontières des deux extraits proposés. En effet, le cotexte aval du second passage montre un nouveau désaccord entre les deux animateurs (lors d'un chevauchement de début de tour, AC donne à SR l'autorisation de parler d'un sujet, alors que PPDA la lui refuse). De plus, si NS esquive la question dans le premier extrait, la réaction immédiate de SR dans le second n'est pas plus disciplinée (« non non j'voulais encore parler des femmes », 1343). L'importance de la relation entre les animateurs sur la gestion du débat est donc limitée, mais peut ponctuellement fournir certaines informations.

Parmi les chevauchements autonomes, deux dysfonctionnements sont effectués par les candidats en 1093 et 1098 (analysé en 4.2.c.) et présentent presque la même forme : « alors sur l'Europe » (NS) et « alors allons-y » (SR). Les deux candidats expriment l'accord quant à la proposition des animateurs de changer de sujet pour parler de l'Europe.

Les autres chevauchements sont des continuations de tours interrompus (ou auto-interrompus)[220]. Le dernier cas est identique à celui qui est analysé dans la catégorie précédente : AC effectue en 276 un chevauchement sur la parole de PPDA pour participer à l'élaboration de son énoncé (cf. l'analyse en 3.2.2.b.).

[220] Cf. le tour 793 de PPDA après l'interruption effectuée par NS, le tour 1059 (analysé en 2.2.1.a.) et le tour 1306 (analysé en 2.2.2.c.).

d) Poser une question concernant le contenu

Cet objectif relève normalement du rôle interactionnel des animateurs : ces derniers doivent parfois poser une question aux candidats pour demander des précisions sur leur programme, dans un souci de clarté et de compréhension par le plus grand nombre. Ces questions pourraient ainsi être posées par les téléspectateurs eux-mêmes s'ils le pouvaient : les animateurs, en les posant, se font porte-parole du public. Toutefois, les candidats eux-mêmes se posent mutuellement beaucoup de questions afin – officiellement – de mieux comprendre le programme adverse, et – officieusement – pour mettre en difficulté leur adversaire sur des points précis. La gestion de l'interaction est alors utilisée à des fins polémiques, pour déstabiliser l'autre. Sous des apparences de neutralité, ces questions permettent en fait à leur auteur de se positionner au-dessus de son interlocuteur, la présence même des questions montrant à la fois l'imprécision de la présentation du second et la perspicacité du premier. Cette tactique est surtout utilisée par NS, qui pose très fréquemment ces questions de forme neutre mais dont l'utilisation est toujours très polémique. Il est en effet l'auteur de quatre des cinq occurrences relevées. Souvent, la question achevée en chevauchement est accompagnée d'autres interrogations : elle fait alors partie d'un interrogatoire en règle visant à déstabiliser l'autre. Il n'est pas rare que le chevauchement annonce ou reprenne d'autres chevauchements ou d'autres énoncés interruptifs relevant du même objectif, comme dans l'exemple suivant :

724	NS	+ 'ttendez c'est un CHOIX majeur↓ + est-ce qu'on continue le choix du nucléaire ou est-ce qu'on l'arrête↓
725	SR	+2+ <on augmente la part des énergies renouv'lables↓> \\
726	NS	(bon/non) est-ce qu'on continue le choix du nucléaire
727a	SR	→ on augmente la part ≠ mais du jour au lendemain + on ne va pas fermer les cen&
728	NS	bon \
727b	SR	&trales nucléaires en revanche &
729	NS	→ donc vous confirmez e p r
727c	SR	& en revanche ≠ non je SUSpends l'e p r dès que je [suis élue]

L'analyse porte sur la question en chevauchement en 729 (qui est la continuation de l'énoncé inachevé en chevauchement en 728). L'extrait présente deux autres interrogations, en 724 et 726. Les réponses apportées par SR ne semblent pas satisfaire NS, c'est pourquoi il pose autant de questions. Ces dernières perturbent la progression du discours de la candidate, qui semble déstabilisée par le comportement discursif de son interlocuteur. En 725, d'abord, elle commence après une pause de deux secondes. Ce silence peut être considéré comme un silence prolongé entre deux tours (le troisième raté du système des tours), étant donné la vitesse à laquelle s'enchaînent les tours de parole dans le reste du débat, même s'il reste, de par sa brièveté, un raté assez minime. De plus,

la réponse qu'elle propose ensuite ne correspond pas exactement à l'interrogation de NS : elle esquive la question du nucléaire (je reviendrai sur ce point en 2.1.2.b., chapitre VI). Pour cette raison, NS, en 726, l'interrompt et réitère sa question. SR répète la même amorce de tour (en effectuant un chevauchement simple), puis, à la fin du chevauchement, elle modifie sa thématique discursive pour répondre à NS. Ce dernier demande alors à son interlocutrice d'entériner sa proposition en lui posant une troisième question, uniquement en chevauchement, que SR prend en compte dans son énoncé en modifiant encore une fois sa thématique discursive en 727c. Les interrogations de NS sont censées être utilisées seulement dans un souci de clarté et de cohérence, mais le candidat s'en sert pour mettre son adversaire en difficulté sur un point sensible. En effet, les questions qu'il pose ne sont pas innocentes : le sujet du nucléaire étant un sujet de désaccord à gauche (notamment entre les Verts et les communistes, comme l'affirme NS en 781, et donc au-delà entre les électeurs sympathisants Verts et communistes). Il demande à SR de trancher, alors qu'elle veut justement garder une position médiane qui satisfasse tout son électorat. Ce sont donc des questions stratégiques de la part du candidat, son objectif étant de montrer les faiblesses du programme de son adversaire. Ces dernières sont ici d'autant plus visibles que SR, en 725, ne répond pas tout de suite, et qu'ensuite elle ne répond pas exactement aux questions posées. En cela, elle montre son embarras par rapport à ce point précis de son programme.

Le même genre de réaction est à l'œuvre dans l'exemple suivant :

373a	SR	[…] MOI je veux revaloriser tout d'suite + dès mon élection les petites retraites↓ parce que je pense &
374	NS	∇vous les payez comment↑∇
373b	SR	& parce que je pense ≠ je vais vous l'dire + JE je vais vous l'dire +2+ je mets des fonds supplémentaires au fonds de réserve des retraites↓

La question posée par NS en 374 peut être considérée comme un dysfonctionnement involontaire. En effet, il intervient à un point de transition possible (l'énoncé est achevé, et son intonation est descendante), après lequel la candidate décide de poursuivre : elle enchaîne avec une proposition subordonnée circonstancielle causale pour justifier sa proposition, pendant que NS lui pose une question plus technique sur son financement. SR prend en compte ici encore l'intervention du candidat dans son énoncé : elle modifie sa thématique discursive en cours d'énoncé en 373b. Mais elle ne répond pas immédiatement, elle répète l'énoncé métadiscursif « je vais vous l'dire », qui annonce la réponse et la retarde en même temps. Ce sursis est encore accentué par la pause de deux secondes qui suit. Cette pause peut être interprétée de la même façon que précédemment : la candidate est déstabilisée, et réfléchit avant de donner sa réponse[221]. C'est du

[221] On peut aussi l'interpréter comme un effet d'annonce, pour mettre en relief sa proposition, en l'extrayant de l'enchaînement rapide des tours de parole.

moins cette option que retient le candidat, profitant de cette hésitation pour enchaîner sur un véritable interrogatoire (en effectuant plusieurs interruptions et un autre énoncé achevé en chevauchement, en 379 : cf. l'analyse du passage dans le chapitre suivant, en 3.2.2.d.).

Il arrive que la candidate endosse aussi le rôle de questionneur, comme dans l'exemple suivant :

558b	NS	[…] les choses sont parfaitement claires↑ + elles seront en ordre↑ + on financ'ra↑ + et on + s'engage↓ alors un mot maint'nant sur &
560	SR	avec quelles recettes↑
558c	NS	& la fiscalité \\
561	SR	vous n'avez pas parlé d'la recette↑
562	NS	mais j'n'ai pas↑ \\
563	SR	avec quelles co– quelles nouvelles cotisations↑
564	NS	mais madame ya pas besoin de cotisations↑ […]

L'interrogatoire est ici mené par SR. La première question, en 560, est énoncée en chevauchement alors que NS conserve la parole. Elle l'interrompt ensuite à deux reprises, pour critiquer sa manière de faire en 561 et reformuler sa question en 563. Elle cherche ici, comme NS dans les exemples précédents, à déstabiliser son adversaire en pointant les approximations de son programme. En 562 et 564, le candidat lui répond immédiatement, en s'opposant à elle pour défendre son projet politique (cf. aussi l'analyse en 1.2.1.b., chapitre VI).

Enfin, la dernière occurrence n'appartient pas à un interrogatoire, mais suit une critique sur la manière de faire :

1293	SR	→ ne faites pas de dérision avec ces sujets↑ ce n'est pas correct + h humainement vis-à-vis des personnes \\
1294	NS	mais vous venez d'dire qu'ça ne changera pas↓
1295a	SR	non: ce n'est pas ce que j'ai dit + j'ai dit en revanche &
1296	NS	alors qu'est-ce qui changera↑
1295b	SR	& que je n'annoncerai pas comme vous l'avez fait un chiffre à l'avance↑ ++ pour ensuite examiner les dossiers au cas par cas↑ h et pour voir comme par hasard que le nombre de personnes qui ont des papiers correspond + au chiffre que vous aviez fixé en amont↓ h […]

L'énoncé interruptif de NS, en 1294, pointe une contradiction dans la présentation du programme de SR. Cette dernière se défend en reprenant sa démonstration, ce qui amène NS à lui demander des précisions en 1296. Cette question, posée uniquement en chevauchement, n'est pas relevée par la candidate qui poursuit son discours sans y faire référence. Les deux interventions du candidat servent simplement à noter le caractère embrouillé de la prestation de son adversaire. Mais le fait d'intervenir plusieurs fois participe aussi à la déstabilisation de SR, en train d'expliquer sa position.

Ces demandes de précisions, neutres lorsqu'elles sont énoncées par les animateurs, sont très polémiques lorsque les candidats les utilisent. En effet,

l'auteur des questions se place en position de force face à son adversaire, en utilisant à son profit une fonction propre aux animateurs.

Les énoncés achevés en chevauchement concernant la gestion de l'interaction sont surtout produits par les animateurs, qui trouvent là un moyen de se faire entendre même lorsqu'ils n'arrivent pas à prendre la parole. Parce qu'ils correspondent pleinement à leur rôle interactionnel, certains chevauchements sont particulièrement longs, et ont une fonction réelle dans la gestion de l'interaction. Cependant ils témoignent aussi d'une difficulté à s'imposer face aux autres locuteurs : le fait est surtout manifeste pour les dysfonctionnements effectués par AC, intervenant souvent alors que PPDA est en train de parler. Les candidats sont aussi les auteurs de plusieurs chevauchements, participant ainsi à la gestion du débat. Mais si leurs interventions sont censées être neutres, elles sont de fait souvent utilisées à des fins polémiques, pour valoriser leur image et/ou dévaloriser celle de l'adversaire.

3.1.3 Les chevauchements à visée collaborative

Ce type de chevauchement est très peu représenté dans le corpus : la visée collaborative n'est utilisée que ponctuellement dans le débat, puisque l'objectif global est la confrontation. Je distingue deux catégories différentes : le soutien linguistique et l'accord provisoire.

a) Soutien linguistique

Les cas de soutien linguistique en chevauchement avec conservation de la parole par le locuteur initial correspondent à des cas de coénonciation[222]. J'ai abordé cette question dans le sous-point précédent avec les cas problématiques de chevauchement d'AC sur la parole de PPDA (en 63, analysé en 3.1.2.b. et 276, classé en 3.1.2.c.) alors que ce dernier ne montrait aucun signe d'hésitation. Ces chevauchements ne peuvent donc être traités comme des soutiens linguistiques réels, mais plutôt comme des procédés d'insistance. Les énoncés relevant de la visée collaborative viennent plutôt aider un locuteur en difficulté (qu'il le soit réellement ou que l'autre locuteur interprète son élocution comme telle). Ces cas sont très rares : le corpus ne présente que deux chevauchements de ce type (les autres cas de soutien linguistique, accompagnés d'interruption, seront analysés dans le chapitre suivant. Les deux occurrences sont atypiques. La première se situe au tout début du débat :

7	PPDA	[…] euh:: ségolène royal + vous vous sentez: comment↑
8a	SR	très bien ++ <u>très fière &</u>
9	PPDA	<u>concentrée↑</u>
8b	SR	& d'être ici très heureuse + merci↓

[222] Au sens de Jeanneret, 1999, cf. le point 1.2.2., chapitre II.

Il s'agit du premier échange avec les candidats après les salutations. La question que pose PPDA ne concerne pas le programme de la candidate, mais son état d'esprit. La réponse de SR, relativement courte, est ponctuée d'une pause brève. Cette pause est considérée par l'animateur comme un problème linguistique, c'est pourquoi il prend la parole pour proposer une suite à sa réponse (sous forme interrogative, avec une intonation montante), alors que la candidate poursuit elle-même son propos. La raison du chevauchement est liée à une volonté de soutenir SR, la brièveté de sa réponse étant interprétée comme problématique par rapport à l'attendu de l'animateur. Cependant, si la candidate ne semble pas vouloir développer sa réponse, elle ne montre pas pour autant de signe d'hésitation. Elle ne reprend pas la proposition de PPDA et achève son énoncé en restant sur son idée, sans la développer. L'adjectif de l'animateur sera en revanche repris par NS (en 11) : ce dernier commence même son intervention par ce mot, répondant ainsi à l'énoncé en chevauchement de l'animateur. De plus, la réponse du candidat est plus développée que celle de son adversaire, NS ayant compris – par ce chevauchement – que l'animateur attendait une intervention plus longue.

Le second exemple se situe à la fin du débat, après la dernière intervention de SR :

1398a	PPDA	et bien à notre tour de vous: remercier: tous les deux: d'avoir + Animé c'<u>débat &</u>
1399	AC	<u>c'débat</u>
1398b	PPDA	& dans tous les sens du terme↑ euh:: f– au nom: donc d'arlette chabot: euh […]

AC produit un énoncé achevé en chevauchement avec conservation de la parole par PPDA. Ce cas est similaire à ceux qui ont été mentionnés dans la catégorie précédente, l'animatrice voulant surtout participer à la conclusion du débat. Toutefois, certains signes dans l'énoncé de l'animateur vont dans le sens d'un énoncé à visée collaborative : les trois allongements vocaliques, puis la pause très brève peuvent effectivement être interprétés comme des marques d'hésitation. En tout cas, on peut penser que l'animatrice, ayant envie de participer, les a interprétés comme tels. Le chevauchement est par ailleurs très court et ne perturbe pas vraiment le discours de l'animateur, puisque les deux animateurs sont à l'unisson.

Ces deux cas sont donc à la frontière de la catégorie « soutien linguistique », le locuteur victime du chevauchement n'étant pas réellement en difficulté, mais donnant des signes interprétés comme des marques d'hésitation par l'auteur du chevauchement. La visée collaborative est moins attendue par le premier locuteur qu'imposée par le second locuteur.

b) Accord provisoire

Les énoncés en chevauchement exprimant un accord provisoire sont plus fréquents dans le débat que ceux qui offrent un soutien linguistique : le corpus ne présente que trois occurrences pour ce type de chevauchement, mais la catégorie sera illustrée par d'autres types de chevauchements. Il s'agit simplement, pour l'auteur du chevauchement, de manifester son approbation du discours de l'autre, sans pour autant prendre la parole. Les deux premiers chevauchements sont similaires et appartiennent au même passage :

1063b	AC	[madame royal est-ce qu'on peut] terminer là-dessus et enchaîner ensuite &
1065	SR	bien sûr
1063c	AC	& sur la question &
1066	SR	bien sûr
1063d	AC	& européenne
1067	SR	bien sûr parce que je crois que ce débat h + est très important h + c'est toute une CONception ++ de la vie politique + et de la responsabilité politique + qui est là h

Si la forme des deux énoncés achevés en chevauchement, en 1065 et 1066, peut faire croire à un régulateur, il s'agit chaque fois d'un vrai tour de parole en ce qu'il répond à la question formulée par AC en 1063b. De plus, SR répète la même locution adverbiale, montrant ainsi son envie de prendre la parole (elle n'encourage donc pas l'animatrice à poursuivre, comme l'aurait fait un régulateur). En effet, si la candidate exprime ici son accord avec AC, elle approuve surtout le fait que l'animatrice l'autorise à terminer son intervention alors que les animateurs veulent changer de sujet (pour aborder la « question européenne », mentionnée ici par AC). Elle collabore donc avec l'animatrice pour mieux reprendre la parole et développer son discours. Après deux énoncés achevés en chevauchement avec conservation de la parole par AC, elle parvient effectivement à prendre la parole en 1067, en produisant un chevauchement simple (toujours à visée collaborative). Elle n'aborde pourtant pas la thématique demandée par les animateurs. Ces derniers interviennent donc une minute plus tard pour la lui rappeler :

1099a	AC	[>l'europe c'est] important< comment relance-t-on &
1100	SR	(*en riant*) "c'est très important"
1099b	AC	& la machine européenne euh la france vous euh <l'un ou l'autre élu euh demain> comment euh relancez-vous un peu la construction européenne […]

L'énoncé en chevauchement en 1100 reprend les mêmes mots que ceux de l'animatrice en 1099a[223] : l'accord est donc exprimé par la répétition (renforcée

[223] Ces mots sont eux-mêmes repris à PPDA. En ce sens, l'accord de la candidate est autant adressé à l'animateur qu'à l'animatrice, son rire étant par ailleurs plutôt dirigé vers le discours de PPDA, cf. l'analyse du passage en 4.2.c.

par l'adverbe *très*). En effectuant ce dysfonctionnement, la candidate consent à changer de sujet, contrairement à l'exemple précédent où elle avait esquivé la question de l'Europe. Le fait que SR rie en énonçant son approbation est donc une forme d'autocritique après qu'elle a écarté plusieurs fois le sujet en question pour terminer le précédent. Son énoncé à visée collaborative sert donc ici à assurer l'animatrice qu'elle se soumettra à l'enchaînement thématique proposé (ce qu'elle fait effectivement ensuite, en 1101).

L'accord exprimé par ces différents énoncés véhicule donc des informations concernant la gestion de l'interaction et le comportement des participants au débat. Les occurrences relevant de la visée collaborative sont souvent problématiques, et restent des cas un peu à part. Pourtant, leur rareté dans le débat est significative et les quelques chevauchements relevés donnent des indications intéressantes sur les relations interpersonnelles.

Les énoncés achevés en chevauchement avec conservation de la parole sont des occurrences particulières : leur caractère achevé en fait des tours de parole à part entière, qui n'entrent pas pour autant dans le système d'alternance des tours. Le locuteur initial qui garde la parole a le choix de considérer le chevauchement comme un tour ou non, ratifiant ou non le dysfonctionnement. De ce fait le message véhiculé par le chevauchement peut être écarté de l'échange ou au contraire y participer pleinement. Si les énoncés présentés ici sont tous achevés, il faut toutefois noter la variante atypique d'achèvement de tour de parole, après une (auto-)interruption. Le chevauchement, pris isolément, n'est ainsi pas toujours explicite. D'autres chevauchements sont très courts, et ne peuvent être compris qu'en relation avec le discours chevauché. Certains énoncés sont plus développés, et le dysfonctionnement est d'autant plus important que l'énoncé chevauchant est long. Pour autant, la durée du chevauchement n'est pas proportionnelle à son inscription dans l'interaction, certains étant d'autant plus longs qu'ils sont ignorés par le locuteur initial. Quelle que soit la réaction de ce dernier, l'énoncé achevé en chevauchement témoigne toujours d'une tentative réussie d'intervention, même si elle reste en superposition du discours premier. Pour les énoncés inachevés en chevauchement, traités dans la section suivante, la tentative reste un échec, qui se solde par une auto-interruption.

3.2 Les énoncés inachevés en chevauchement avec conservation de la parole

Les énoncés inachevés en chevauchement sont très nombreux et parfois très courts. Il n'est pas rare qu'un locuteur essaie ainsi d'intervenir, s'auto-interrompant sans cesse, produisant ainsi successivement beaucoup d'énoncés inachevés – et très brefs – en chevauchement. Le caractère inachevé rend parfois

compliqué le classement des occurrences, qui se base alors sur le cotexte immédiat. Ainsi, dans une discussion concernant telle thématique, de nombreux chevauchements inclassables isolément, seront traités en fonction du sujet abordé. Les trois visées retenues pour l'analyse sont représentées : ceux qui relèvent de la visée polémique représentent les trois-quarts des occurrences, alors que la visée collaborative n'est à l'œuvre que dans deux occurrences. Les différentes fonctions présentent donc le même déséquilibre que précédemment.

3.2.1 Les chevauchements à visée polémique

Les quatre thématiques sont représentées, les deux premières étant plus sollicitées que les deux dernières. Toutefois les occurrences inachevées sont incomparablement plus nombreuses que celles qui sont achevées. La thématique du programme électoral, notamment, représente à elle seule presque un tiers des énoncés inachevés en chevauchement. Le locuteur qui produit le chevauchement est toujours un candidat, s'adressant à l'autre candidat. Il arrive que le dysfonctionnement soit effectué sur la parole de l'animateur, mais la visée polémique ne concerne jamais ce dernier.

a) Polémique concernant le point de vue

Les deux stratégies polémiques « défense/attaque » sont représentées, mais seules six occurrences relèvent de la critique du point de vue adverse. Toutes les autres occurrences sont des formes de défense de son propre point de vue. L'expression est prise, je l'ai dit, dans un sens très large : le candidat ne parle alors ni de son projet, ni de ses réformes politiques, mais évoque ses propres idées. Il peut ainsi prendre ses distances avec son programme électoral (fruit d'un travail collectif) ou avec les politiques menées par le(s) gouvernement(s) au(x)quel(s) il a participé, même si son opinion personnelle est inévitablement liée à ces problématiques.

Concernant la défense de son point de vue, beaucoup d'occurrences renvoient au cas de figure suivant : l'auteur du chevauchement s'oppose au discours de l'autre. Les énoncés inachevés présentent cette opposition au moyen de la négation[224]. On retrouve aussi des énoncés présentant seulement des conjonctions, que le cotexte nous permet d'identifier comme annonçant une proposition pour défendre son point de vue[225]. L'opposition peut aussi être pronominale : elle se révèle alors par la mise à distance du point de vue adverse, au moyen de formes

[224] Cf. les tours 126, 523 et 1156. Cf. aussi le tour 1162 : s'il n'y a pas de négation (« c'est »), il semble reprendre l'énoncé interrompu précédemment : « c'est pas du tout » (1160), lui négatif.

[225] Cf. la conjonction de coordination *mais* en 51, 673, 720, 743, 780, 815, 1154 et 1200 ; la conjonction de coordination *et* en 1155 ; les conjonctions de subordination *quand* en 522, *quand bien même* en 1203, *si* (que le cotexte empêche de traiter comme adverbe affirmatif, et donc comme énoncé achevé en chevauchement) en 122 et 930 (analysé en même temps que l'énoncé inachevé en chevauchement en 927 sous la forme *alors*, dans le chapitre V, point 4.1.1.a.).

d'adresse à l'interlocuteur[226], ou au contraire, par la mise en avant de son propre point de vue, comme dans l'exemple suivant :

173b	NS	[…] je GARde les trente-cinq heures + comme la durée hebdomadaire↓ on touche pas↓ \\
175a	SR	donc c'est la preu– ≠ donc vous reconnaissez qu'c'est &
176	NS	non non
175b	SR	& quand même un progrès \\
177	NS	non mais je \\
178a	SR	→ social et économique &
179	NS	pour moi c'qui \
178b	SR	& important↓

Ce passage présente plusieurs chevauchements et interruptions, l'analyse porte sur le chevauchement en 179. Alors que SR défend la réforme des trente-cinq heures en voulant faire participer NS à sa valorisation, ce dernier défend son point de vue, en tentant de s'opposer à son adversaire. Seuls les énoncés du candidat relèvent donc de cette thématique : il s'oppose à SR en utilisant l'adverbe négatif *non* en 176 (classé en 3.1.1.a. comme énoncé achevé en chevauchement), auquel il ajoute la conjonction de coordination *mais* dans l'énonce interruptif en 177. En 179, il s'oppose à la candidate en utilisant le pronom personnel de rang 1, mais s'auto-interrompt.

Parfois, le locuteur se défend non pas en s'opposant à l'autre mais simplement en présentant son opinion ou en la confirmant. On retrouve alors l'utilisation de la première personne, le candidat mettant ainsi en scène son point de vue[227]. Une autre tactique consiste à utiliser un présentatif, l'idée défendue est alors considérée comme allant de soi[228] :

880a	NS	avec vous ça serait une victime &
881	SR	→ c'est une question \
880b	NS	& consentante madame \\
882a	SR	→ c'est une question de [bon sens]

L'énoncé inachevé en 881 est repris en 882a après l'interruption en 880b. Pour défendre son point de vue, SR le catégorise ici en termes de « question de bon sens », afin que NS ne puisse pas s'y opposer. C'est une façon d'entériner son opinion en la rendant indiscutable. Pourtant, sur le moment, son interlocuteur ne s'intéresse pas à ce qu'elle dit et ne cherche donc pas à discuter son point de vue (il défend sa manière de faire, cf. l'analyse du passage en 3.1.1.d., chapitre V).

Enfin, de nombreux énoncés inachevés en chevauchement, étant en fait des continuations de tours interrompus, restent obscurs si on les prend isolément : ils

[226] Cf. le tour 1148, avec l'apostrophe *madame*, et 1164, avec le pronom personnel de rang cinq.
[227] Cf. les tours 670, 705, 995, 1074, 1136 et 1273
[228] Cf. les tours 145 et 892. Cf. aussi « ya », forme orale du présentatif « il y a », en 1135.

ne représentent qu'une partie d'un énoncé visant à défendre son point de vue[229]. Le plus souvent, un des candidats est en train de présenter sa position sur un point particulier, il est interrompu par son adversaire, mais tente de poursuivre son tour avant de s'auto-interrompre devant la persévérance de l'autre à conserver la parole. Cette auto-interruption équivaut alors à l'entérinement par le locuteur interrompu de l'interruption elle-même : il abandonne la parole à l'autre. L'exemple suivant illustre ce schéma :

1260	SR	[…] je n'ai jamais demandé de régularisation globale et générale de deux générations" h: j'ai dit que cela devait se faire (*prononciation très articulée*) "au cas par cas" \\
1261a	NS	ah ben comme &
1262	SR	→ et \
1261b	NS	& je l'ai fait alors on est d'accord donc↓

SR, en 1260, défend son point de vue, en reprenant un discours déjà produit qui a mal été compris par son adversaire. Ce dernier l'interrompt alors de façon nette (cf. l'analyse en 3.1.1.c., chapitre V) pour défendre la politique qu'il a menée. La candidate, en 1262, produit un énoncé inachevé en chevauchement très court, la conjonction de coordination *et* indiquant qu'elle voulait poursuivre sa démonstration. Le fait qu'elle s'auto-interrompe est une façon d'entériner l'interruption effectuée par NS.

Parfois l'auteur de l'énoncé inachevé en chevauchement ne cesse de parler que brièvement, reprenant la parole dans le cotexte aval immédiat :

1216	SR	[…] je pense que des pressions doivent être faites sur la chine ++ y compris euh sur la menace de boycott des jeux olympiques + \\
1217a	AC	vous êtes favorable &
1218	SR	→ pour justement \
1217b	AC	& + à l'idée du boycott↓
1219	SR	je ne suis pas favorable au boycott <mais je pense qu'il faut:> euh \\

En 1218, l'énoncé inachevé en chevauchement est produit sur la parole de l'animatrice, auteur de l'interruption nette en 1216 : AC pose à la candidate une question concernant le contenu. Ce dysfonctionnement correspond donc tout à fait à son rôle interactionnel. L'énoncé inachevé en chevauchement en 1218 produit par SR est la continuation de la présentation de son point de vue, interrompue précedemment. L'auto-interruption ne sert pas à entériner l'interruption (en laissant parler l'autre locuteur), mais plutôt à entériner l'intervention de l'animatrice, puisqu'elle répond à sa question en 1219. En effet, la candidate reprend la parole très rapidement après l'avoir abandonnée (le chevauchement entre 1217b et 1219 est un chevauchement simple) : la prise de parole d'AC est

[229] Cf. les tours 745, 808, 1039, 1042, 1064 et 1127. Cf. aussi les tours 675 et 676, où SR défend son point de vue en rectifiant son discours après un reproche de NS.

presque intégralement dite en chevauchement (seule une syllabe en 1217a sans chevauchement permet d'identifier l'interruption et deux syllabes en 1217b permettent d'attester de la conservation de la parole, et donc de l'énoncé inachevé en chevauchement de SR).

La seconde stratégie de la visée polémique est moins représentée : les quelques cas sont des attaques directes du point de vue de l'autre. On retrouve alors des formules mettant en scène l'adversaire au moyen du pronom personnel de rang cinq[230]. La critique du point de vue adverse peut aussi être dirigée vers un proche : ainsi, à plusieurs reprises dans le débat, NS ne s'attaque pas à l'opinion de SR mais à celle de François Hollande : les formes de ces énoncés inachevés sont donc différentes[231].

Les énoncés inachevés en chevauchement concernant les points de vue sont des chevauchements souvent très courts, dont le classement est pleinement lié aux énoncés cotextuels. Cependant, j'ai voulu mettre en évidence la récurrence de certains mots pour illustrer les différentes stratégies polémiques.

b) Polémique concernant le programme électoral

Les deux stratégies sont représentées de façon déséquilibrée : les trois-quarts des occurrences correspondent à des énoncés défensifs. Les mêmes formes que précédemment sont utilisées : le candidat peut d'abord s'opposer au discours de l'autre, et utiliser pour cela la négation[232] et/ou la conjonction de coordination adversative *mais*[233]. L'exemple suivant est particulier, l'énoncé en chevauchement s'opposant, non au discours tenu, mais à la critique sous-entendue :

188a	NS	[ils sont] payés combien ceux qui &
189	SR	mais \
188b	NS	& sont à trente-&
190	SR	→ ils:: \
188c	NS	& deux heures↓
191	SR	→ ils sont payés comme aux trente-cinq heures↑
192a	NS	oui donc on [n'augmente pas l'pouvoir d'achat (*sourire*)]

Les deux énoncés inachevés en chevauchement de cet extrait sont énoncés alors que NS conserve la parole pour demander à son interlocutrice une précision sur ce qu'elle propose. La question est donc formellement neutre, mais sert en fait une visée polémique (comme nous le prouve le commentaire, en 192a). Le fait même de poser cette question est un signe de désaccord, discerné par la candidate : elle commence sa réponse par la conjonction de coordination *mais*,

[230] Cf. les tours 35 et 36 « donc \ ; donc madame vous consid– \ », 702 « donc vous: vous ignorez \ » et 1017 « et vous n'avez pas \ ».
[231] Cf. les tours 678 et 679, peu explicites mais repris ensuite en 680, énoncé interruptif analysé dans le chapitre V, point 3.2.1.a.
[232] Cf. les tours 456, 500 et 862.
[233] Cf. les tours 193, 418, 448, 479, 525, 531, 532 et 758.

s'opposant ainsi non à l'interrogation même, mais au message critique implicite. Le second chevauchement correspond à la continuation de ce tour, qu'elle ne parviendra à achever qu'en 191 (cf. aussi l'analyse de ce passage en 1.2.2.b., chapitre VI).

La défense de son programme se révèle aussi par l'opposition pronominale : l'auteur du chevauchement distingue son programme de celui de son interlocuteur en utilisant des formes renvoyant à la première personne ou à la cinquième (de politesse)[234].

Enfin le dernier exemple est atypique :

466	NS	il est résolu↑ \\
467a	SR	→ le financement n'est pas résolu vous le &
468	NS	→ il est \
467b	SR	& savez très [bien]

Les deux candidats parlent du financement des retraites : NS affirme que les lois Fillon l'ont résolu jusqu'en 2020 (464) et SR conteste cette version. L'énoncé inachevé en chevauchement de NS en 468 reprend l'énoncé interrompu en 466. Les deux locuteurs répètent donc le même énoncé, la candidate sous une forme négative, et NS sous une forme affirmative. L'opposition tient dans cette différence de modalité.

La défense du programme n'est pas toujours en opposition avec l'autre. De nombreuses occurrences relèvent simplement de la présentation. La première personne peut alors être utilisée, pour personnaliser son projet politique[235]. Parmi ces occurrences, beaucoup correspondent à des continuations de tour, le pronom de première personne n'étant qu'une partie d'un énoncé consacré à la défense du programme, sur laquelle le candidat prend appui pour tenter de (re)prendre la parole. Les énoncés inachevés en chevauchement peuvent revêtir des formes variées. Leur caractère morcelé les rend souvent incompréhensibles sans l'intervention du cotexte (c'est-à-dire des autres parties de l'énoncé). Parfois, plusieurs chevauchements de ce type se succèdent, leur auteur effectuant ainsi différentes tentatives à la suite pour achever son tour. Ces chevauchements sont généralement produits sur la parole de l'adversaire[236], mais ils peuvent aussi s'effectuer sur la parole d'un animateur : ce dernier interrompt un candidat, qui tente de poursuivre son tour au moyen d'un chevauchement avant de s'auto-interrompre[237]. Sur la parole des animateurs sont aussi produits des énoncés

[234] Cf. le tour 485 (« moi \ »), et les tours 170 (« vous avez vu \ »), 451 (« ma– madame si \ »), 846 et 856 (tous les deux sous la forme « madame »).
[235] Cf. les tours 39, 85, 265, 266, 546, 547, 634, 695, 835, 903, 1361 et 1384.
[236] Cf. les tours 54, 110, 111, 141, 167, 174, 186, 264, 394, 407, 463, 471, 483, 587, 631, 655 (analysé *infra* en 4.1.b.), 757 et 1317.
[237] Cf. les tours 228, 231, 235 et 282, ainsi que 275 et 277 (analysé *infra* en 3.2.2.a.).

inachevés en chevauchement de début d'intervention : à trois reprises, NS commence à parler alors que l'animateur, qui lui donne la parole, n'a pas achevé son tour. Ces chevauchements, qui témoignent de l'impatience du candidat, sont particulièrement brefs[238].

La seconde stratégie de la visée polémique est surtout représentée par des attaques directes du programme adverse. Certaines formules sont directement adressées à l'adversaire, par l'utilisation du pronom personnel de rang cinq[239], des formules marquées par la négation[240], ou des continuations de tour[241], comme dans l'exemple suivant :

504	NS	[…] vous annoncez donc ++ aux: adhérents aux régimes spéciaux↑ que vous allez FAIre la réforme des régimes [spéciaux↓]
505b	SR	[mais bien mais bien sûr↑ mais ça n'a] jamais été nié↑
507	NS	et ben voilà c'est un c'est un point \\
508a	SR	les régimes spéciaux seront mis &
509	NS	→ c'est:: \
508b	SR	& dans la discussion des &
510	NS	→ c'est un \
508c	SR	& retraites↑
511	NS	alors \\
512	SR	mais évidemment↑
513	NS	→ c'est un point + qui est <me semble-t-il extrêmement impor[tant↓>]

Le début de l'extrait a été modifié pour qu'il soit plus lisible, l'analyse porte sur les deux chevauchements en 509 et 510. Ces deux fragments de tour correspondent à la continuation de l'énoncé interrompu en 507, et seront repris en 513. Le discours tenu par NS n'est pas ouvertement critique, mais le cotexte amont permet de l'interpréter comme tel. En effet, cet extrait se situe après un interrogatoire mené par le candidat à l'encontre de son interlocutrice, pour savoir si elle compte réformer les régimes spéciaux. Lorsqu'elle confirme la présence de cette réforme dans son programme en 505b, NS insiste sur l'importance de cette information. Le fait de commenter ainsi le programme adverse est polémique : le candidat exprime sa satisfaction d'avoir obtenu – grâce à ses multiples questions – l'aveu de SR, comme s'il avait lui-même provoqué cette décision. SR s'oppose à cette critique implicite en interrompant NS à deux reprises (507 et 511) pour entériner sa proposition. On ne peut donc comprendre – ni *a fortiori* interpréter –

[238] Cf. les tours 627, 1109 et 1392 (analysé en 3.1.2.a.).
[239] Cf. les tours 302, 303, 416, 559, 839 et 1323.
[240] Cf. les tours 50 (« c'est pas la solution \ »), 95 (« c'est pas le même »), 360 (« on n'peut pas \ ») et 866 (« c'est pas l'tribunal \ »). Cf. aussi le tour 365 (« et \ », à la suite de l'énoncé : « [on n'peut pas à la fois se plaindre de la dette] », 360 et 361).
[241] Cf. les tours 420 (dont le début « donc il faut » est une critique du programme de SR, suivi d'une question sur le contenu) et 1336 (« auront des \ » est une critique de la promesse de NS sur la naturalisation des femmes battues).

les deux énoncés en chevauchement sans prendre en compte le cotexte dans l'analyse.

c) Polémique concernant les politiques respectives

Les chevauchements à visée polémique concernant les politiques respectives sont moins nombreux que ceux qui concernent les autres thématiques, et, contrairement aux deux précédentes, relèvent davantage de la seconde stratégie polémique que de la première.

Lorsqu'un candidat défend une politique que lui ou sa formation politique a menée, il peut s'opposer au discours de l'autre, en utilisant la négation (pour nier la critique adverse[242]), la conjonction de coordination adversative *mais*[243] ou les pronoms de rang un *vs* de rang cinq[244]. Dans l'exemple suivant, la défense de la politique passe par une argumentation chiffrée :

331	SR	[…] est-ce que les exonérations fiscales sont arrivées↑
332	NS	mais bien sûr madame
333a	SR	non elles ne sont pas arrivées↓ &
334	NS	ya soixante \
333b	SR	& je le sais je [suis présidente de région↓]

La question de SR en 331 est à visée polémique : elle critique ici la politique menée par NS (cf. l'analyse en 3.2.1.c., chapitre V). Les deux candidats ne sont pas d'accord, comme le montrent les deux tours 332 et 333a, où l'opposition est explicite. La prise de parole en 334 de NS est interprétable grâce au cotexte : il tente ici de défendre sa réforme au moyen d'un argument numérique, mais s'auto-interrompt avant de pouvoir développer son discours.

Les chevauchements qui relèvent de la seconde stratégie correspondent tous à des attaques directes à l'encontre de la politique adverse. Toutes les occurrences sont des continuations de tour après une interruption[245] : l'auteur du chevauchement tente de reprendre la parole pour achever sa critique[246]. C'est ce que fait SR dans l'exemple suivant, en produisant deux énoncés inachevés en chevauchement et une interruption :

1243	SR	[et je crois qu'ces questions-là: doivent être dégagées + de tout enjeu: politicien↓] et ne doivent pas: être exploitées↓ + à telle ou telle fin↓ \\
1244a	NS	oui par exemple comme on l'a fait pour &
1245	SR	→ je \
1244b	NS	& l'squat de cachan↓ \\

[242] Cf. le tour 324, analysé en 3.1.1.c.
[243] Cf. les tours 643, 644, 651, 1033 et 1034.
[244] Cf. les tours 1029 (première personne) et 810 (personne de rang cinq).
[245] Sauf les tours 320 et 321, déjà analysés en 3.1.1.c.
[246] Cf. les tours 24 et 599 (présentant le pronom personnel de rang cinq), 1025 et 1031 (sous la forme de la conjonction de coordination *donc*) et 659 (où SR critique « le bouclier » fiscal mis au point par le gouvernement auquel NS appartient).

1246 SR → je pense que: \\
1247a NS → quand quand on est v'nu &
1248 SR → aller \
1247b NS & quand un certain nombre d'people sont venus protester↑ + h parce que j'exécutais + une décision d'justice↑ […]

SR est interrompue à deux reprises dans cet extrait : en 1243 et en 1246 (analysées en 2.1.1.c., chapitre V). Ces deux interruptions sont à l'origine des deux énoncés inachevés en chevauchement (1245 et 1248) par lesquels la candidate essaie de continuer son discours. Ces tentatives sont très courtes, mais signalent clairement son envie de poursuivre et son absence d'intérêt pour le discours de son adversaire, auquel elle ne fait pas référence dans son propos. Elle le laisse pourtant parler à la fin du passage[247]. Ces énoncés inachevés en chevauchement sont ainsi le plus souvent des fragments d'énoncé, qu'il faut mettre en relation avec les prises de parole voisines pour pouvoir les analyser.

d) Polémique concernant la manière de faire

Les énoncés inachevés en chevauchement concernant la manière de faire relèvent davantage de la seconde stratégie que de la première. En effet, il est rare, lors du débat, qu'un candidat défende spontanément son comportement, il aura davantage tendance à critiquer celui de l'adversaire. De cette façon, les cas relevant de la première stratégie répondent toujours à une attaque. On retrouve alors les mêmes façons de s'opposer au discours de l'autre que pour les thématiques précédentes[248]. L'exemple suivant est différent :

553a NS [non vous ne les avez pas données puisque les DEUX idées qu]'vous avez avancées madame↓ + c'est une taxe dont vous avez r'fusé de nous dire le montant↑ ++ l'assiette↑ &
554 SR écoutez \
553b NS & et la recette↓ et la DEUxième idée qu'vous avez avancée↑ + c'est la mise à plat d'la loi fillon […]

NS accuse SR de n'avoir pas expliqué comment elle comptait financer les retraites (553a). La candidate, après une pause brève, signale son désaccord par une forme injonctive du verbe *écouter*. SR exprime surtout sa lassitude face au reproche de son adversaire, mais s'auto-interrompt rapidement et laisse NS poursuivre son énoncé. Si elle défend ici sa manière de faire, elle le fait surtout pour la forme (afin de ne pas se laisser critiquer sans intervenir), sans y mettre plus de conviction.

[247] Elle reprend son énoncé interrompu dans le cotexte aval, et rencontre de nouveau des difficultés pour l'achever : cf. l'énoncé inachevé en chevauchement en 1255 sous la forme « = je pense \ ».
[248] La conjonction de coordination *mais* en 330 et 1190, avec une variante (« excusez-moi mais euh \ ») en 426 ; la négation en 881 (« non mais \ »), 887 (« je n'ai pas été mépri– ») et 1185 (« non + nous \ ») ; certaines continuations de tour après une négation en 1037 (« [je ne le suis pas

L'attaque n'est pas toujours plus développée. Parfois, l'énoncé inachevé en chevauchement, trop court pour être explicite, est isolé. L'interprétation du dysfonctionnement doit alors se baser sur la teneur du discours chevauché. L'exemple suivant illustre ce fait :

566a	NS	[…] h: les recettes elles sont très simples ≠ (*en bafouillant*) "et ça vous est + ≠ enfin" vous n'avez p't-être pas suivi + EXActement le débat↑ = les lois fillon + ont + ≠ ya trois solutions + pour f– le régime □de retraite↓∇ + soit &
567	SR	bon \
566b	NS	& vous baissez les pensions d'retraite [intonation didactique] "il n'en est pas question + elles sont trop p'tites" soit vous augmentez les cotisations qu'payent les salariés↑ [intonation didactique] "il n'en est pas question + elles sont trop lourdes" soit vous augmentez la durée d'cotisation + c'est les lois fillon comme moi je garde les lois fillon + (*voix avec un rire au fond de la gorge* [ton de satisfaction]) "j'ai pas b'soin d'une recette supplémentaire" […]

Les candidats parlent du même sujet que dans l'exemple précédent. Dans cet extrait, NS présente son programme sur la question, après que SR l'a critiqué. Pour le défendre, NS prend ici un ton didactique pour expliquer à son interlocutrice le fonctionnement des régimes de retraite. Il présente sa démonstration explicitement comme un cours de rattrapage adressé à SR « enfin vous n'avez p't-être pas suivi exactement le débat » (566a). Cette manière de faire est quelque peu insultante pour la candidate, il donc attendu qu'elle réplique. Pourtant elle ne l'interrompt pas, et produit seulement un chevauchement très court, en 567. La particule énonciative *bon* n'est pas en elle-même une critique du comportement de son adversaire, mais cela semble l'interprétation la plus probable compte tenu du discours précédent. N'étant pas arrêté, NS poursuit son argumentation pour valoriser son programme en le présentant comme la seule solution pertinente.

Les autres cas d'énoncés inachevés en chevauchement sont liés à d'autres énoncés : la critique de la manière de faire est donc repérable dans le cotexte amont ou aval. Le fragment peut revêtir plusieurs formes : le pronom de première personne, le locuteur mettant ainsi en scène sa critique[249], et des adresses directes à l'interlocuteur, vers lequel est dirigée l'attaque[250]. Fait plus original, à trois reprises, NS prend appui sur les téléspectateurs pour développer son attaque :

244	NS	[vous avez une capacité à surfer d'un] sujet à l'autre avec quelques gé– généralités h qui fait que \\
245a	SR	ne faisons pas d'méthode &
246	NS	→ ils ils ne v– \

du tout] et \ ») et en 1184 (« [mais non madame] nous devons \ »), après la conjonction de coordination *mais* en 1191 (« [mais] vous savez \ »).

[249] Cf. les tours 71, 256, 763, 940, 957 (analysé en 2.2.1.a.), 973 (analysé en 3.2.2.a.) et 984.

[250] Cf. le tour 243 (pronom personnel de rang cinq), analysé dans le chapitre V, point 4.1.2.c ; cf. aussi les tours 77, 78, 155 et 996 (apostrophe *madame*).

245b SR & allez allons au fond du su&
247 NS → ils ne v– ils ne vont + \
245c SR &jet monsieur &
248 NS et \
245d SR & + allons &
249 NS si \
245e SR & au fond du su[jet]

Dans le cotexte amont, NS a mentionné les Français (en 240, dans un énoncé inachevé analysé en 3.1.2.a., chapitre V) pour critiquer la manière de faire de SR. Cette dernière lui reproche en contre-attaquant en 245 (a-e). Mais le candidat poursuit son offensive : il est responsable de quatre énoncés inachevés en chevauchement, reprenant anaphoriquement les Français en 246 et 247, et proposant deux amorces d'énoncés en 248 et 249. Ces énoncés sont tous auto-interrompus, on ne peut donc connaître la teneur du discours, mais on peut les interpréter par rapport au cotexte amont. Le fait de faire référence ainsi aux Français permet au candidat de donner du crédit à son accusation et de se positionner comme juge du discours de son adversaire. S'il ne parvient pas à reprendre la parole à son interlocutrice après l'interruption en 244, il perturbe la progression de son énoncé au moyen de ces différents énoncés inachevés en chevauchement.

Dans l'exemple suivant, c'est SR qui critique la manière de faire de son interlocuteur :

1288a NS [et ben la pol]itique d'immigration monsieur poivr'd'arvor ne changera pas c'est une &
1289 SR non \
1288b NS & nouvelle
1290 SR → ne plaisantez pas avec ces sujets↑ […]

En 1288a, NS provoque la candidate en prenant à témoin l'animateur. SR l'accuse alors de faire de l'humour sur un sujet grave. L'énoncé inachevé en chevauchement en 1289 annonce l'énoncé en 1290 (avec un chevauchement simple) : elle s'oppose à son discours en critiquant son attitude détachée. C'est donc ici le cotexte aval qui permet d'analyser le chevauchement.

Pour les autres occurrences, c'est essentiellement le cotexte amont qui permet d'interpréter les énoncés inachevés en chevauchement, correspondant à des continuations de tour, difficilement interprétables sans cela[251].

Enfin, dans les deux dernières occurrences concernant la manière de faire, NS se moque des mots que son adversaire emploie :

609a SR [donner une certaine place à l'opposition à l'assemblée] nationale↑ + pourquoi ne l'avez-vous pas fait↑ &
610 NS m: \

[251] Cf. les tours 57, 868, 912, 1002 et 1078, ainsi que 963 et 964 (analysés en 4.1.d.).

609b SR & (*en souriant*) "vous n'êtes pas crédible dans la constitution d'un état" &
611 NS (*en souriant*) "le problème de crédibilité" \
609c SR & impartial
612 NS → (en souriant) "le problème de crédibilité vous me le dites comme ça"

Alors que SR critique la politique menée par le gouvernement auquel NS appartient, ce dernier attaque sa manière de faire. En 610, l'énoncé inachevé en chevauchement est particulièrement court, mais il est plus développé en 611. Le candidat se moque ici de la critique menée par son interlocutrice évoquant son manque de crédibilité (comme le montre son sourire en 611). En effet, ce reproche, durant la campagne électorale, a plutôt été adressé à SR. NS fait donc référence à cette critique antérieure, pour contre-attaquer son adversaire : elle, dont la crédibilité a été tant mise en doute, ne peut lui reprocher, à lui, de n'être pas crédible (cf. aussi l'analyse du cotexte amont immédiat en 3.1.1.d., chapitre V).

Ces chevauchements concernant la manière de faire sont surtout le fait de NS (SR n'est l'auteur que de six occurrences sur trente-huit). C'est en effet une tactique qu'il affectionne particulièrement : lorsqu'elle l'attaque sur son programme ou sur une de ses réformes politiques, il lui répond en critiquant son comportement. De cette façon, il ne répond pas sur le contenu et cette tactique lui permet de construire une image négative de son interlocutrice.

Les énoncés inachevés en chevauchement à visée polémique relèvent des deux stratégies « défense/attaque ». Mais les occurrences, souvent auto-interrompues très rapidement, sont trop peu développées pour être explicites. Le classement des occurrences exige de faire appel très souvent aux tours de parole voisins, afin de comprendre la visée de l'énoncé inachevé. Contrairement aux énoncés achevés en chevauchement, ceux-là restent des tentatives inabouties de prendre la parole : ce sont souvent des continuations du tour précédemment interrompu, mais aussi parfois des occurrences isolées. Leur forme même signale la visée polémique : en reprenant ces différents énoncés inachevés, l'auteur met en avant le fait que l'autre ne le laisse pas parler (surtout lorsque ce dernier vient de l'interrompre). Le corpus présente ainsi des passages où ces chevauchements sont très nombreux, le candidat qui en est responsable utilisant leur caractère inachevé pour mettre en évidence sa difficulté à produire son énoncé.

3.2.2 Les chevauchements visant à gérer l'interaction

Les quatre objectifs (gérer la parole, le temps de parole, la thématique et poser une question concernant le contenu) sont représentés. Les candidats sont les auteurs de plus de la moitié des occurrences, notamment celles qui relèvent du dernier objectif (NS est l'auteur des sept cas). Les énoncés inachevés en chevauchement témoignent de la difficulté pour un locuteur à prendre la parole pour gérer l'interaction.

a) Gérer la parole

Contrairement aux énoncés achevés en chevauchement, ceux-ci sont davantage produits par les candidats, qui se demandent mutuellement la parole. Les animateurs, eux, produisent des énoncés inachevés en chevauchement pour tenter de distribuer la parole, qu'il s'agisse de donner la parole au locuteur suivant[252], ou de la prendre au locuteur en place, comme dans l'exemple suivant[253] :

278b	SR	[…] il faut faire autrement↓ il faut voir l'économie + AUTRement↓ il faut la voir + en dynamique avec les territoires↓ h en RAssemblant en RÉUnissant + la recherche + la formation + et l'entreprise↓ et je &
280	AC	∇alors∇ \
278c	SR	& pense que c'est comme cela que nous déploierons les énergies↓ \\
281a	AC	→ ∇alors nicolas sark–∇ &
282	SR	→ parce que \
281b	AC	& euh \\
283	SR	→ (*main gauche vers les animateurs*) *pour apporter une réponse* […]

L'animatrice intervient à une TRP : SR a achevé son énoncé, par une énumération en trois points avec une intonation descendante. AC utilise, en 280, l'adverbe *alors* pour amorcer la redistribution de la parole (comme l'indique la répétition en 281a, suivie de la désignation par son nom du locuteur suivant), alors que SR poursuit sa présentation en articulant son discours au moyen de la conjonction de coordination *et*. Après cette tentative avortée, AC essaie une nouvelle fois en 281a (en effectuant une interruption, qui est aussi un dysfonctionnement involontaire, puisqu'elle intervient à une TRP dans le discours de la candidate). Cette dernière produit alors un énoncé inachevé en chevauchement (classé en 3.2.1.b.) pour poursuivre son propos en introduisant une proposition subordonnée circonstancielle causale. L'animatrice hésite alors à persévérer (comme le montre le *euh* en 281b), avant d'être interrompue à son tour par SR. AC ne parvient pas ici à prendre la parole à la candidate, et ce, malgré deux dysfonctionnements (involontaires).

Les autres chevauchements sont le fait d'un des candidats, qui, se considérant comme le locuteur légitime, demande à son adversaire de le laisser parler. Les formules utilisées reviennent plusieurs fois dans le débat, c'est pourquoi on peut considérer qu'elles relèvent de cet objectif, même si l'énoncé reste inachevé. L'énoncé « si vous me le permettez » (cf. 3.1.2.a.) est souvent utilisé par NS pour demander la parole à son adversaire[254], alors que SR utilise plutôt des

[252] Cf. les tours 820 sous la forme « nico– » alors que SR parle, 920 (analysé dans le chapitre V, point 4.1.2.b.) et 1394 (analysé *supra* en 3.1.2.a.).
[253] Cf. aussi les tours 1366 sous la même forme « alors \ » et 954 (analysé en 2.2.2.a.).
[254] Cf. le tour 41, les tours 40 et 316 (sous la forme « si vous \ »), les deux premiers ayant été analysés en 3.1.2.a.

commentaires métadiscursifs[255]. Certains mots prennent ce sens en contexte, ainsi l'apostrophe *madame* (voire l'amorce *ma–*), très employée par NS[256], et l'injonction *attendez*, que SR utilise à plusieurs reprises[257]. Pour certains segments inachevés, c'est la continuation de tour qui permet d'interpréter la visée du chevauchement[258]. Les deux dernières occurrences sont plus atypiques :

970	NS	[est-ce que je peux ré]pondre↑ \\
971a	SR	→ vous permettez &
972	NS	→ bon↓ \
971b	SR	& et il y a des colères très &
973	NS	= je ne s– \
971c	SR	& saines et très &
974	NS	∇bon↓∇ \
971d	SR	& utiles↓
975	NS	= je ne sais pas pourquoi madame royal h + s'énerve […]

Les deux locuteurs essaient ici de développer leur discours, chacun se considérant comme locuteur légitime, NS demandant à SR l'autorisation de répondre (970) et cette dernière signalant sa volonté de poursuivre (971). Les deux énoncés inachevés en chevauchement (972 et 974) cherchent à prendre la parole à SR (celui du tour 973, classé en 3.2.1.d., a pour but de critiquer le comportement de son adversaire). La particule énonciative *bon* est fréquemment utilisée par le candidat dans le débat, elle signale un (re)démarrage argumentatif. C'est pourquoi je considère ici que l'énoncé est auto-interrompu (je reviendrai sur cette question dans le chapitre suivant). Par ces deux chevauchements, NS semble indiquer qu'il reprend la parole, il s'appuie sur la particule énonciative pour se positionner comme locuteur. Pour cette raison, les énoncés suivants (en 973 et 975) sont des reprises de l'énoncé abandonné précédemment (ce qu'indique le signe =). Si les deux tentatives échouent sur le moment (les deux énoncés restent inachevés), NS parvient cependant à prendre la parole la seconde fois, en poursuivant son propos en 975.

Certaines formules, utilisées par les deux candidats pour prendre la parole, sont reprises plusieurs fois dans le débat. De cette façon, on peut interpréter les énoncés inachevés comme participant de cet objectif, même lorsqu'ils sont eux-mêmes trop courts pour être analysés.

[255] Cf. le tour 220 (« je termine \ ») et 404 (« laissez-moi \ [finir/terminer] »).
[256] Cf. les tours 312, 315, 859 et 946 (sous la forme « madame Royal ») : il s'agit là de la « fonction interactive.des FNA » (Constantin de Chanay, 2010 : 285-288).
[257] Cf. le tour 1298.
[258] Cf. aussi les tours 163 (« puis-je \ », analysé dans le chapitre V, point 2.1.2.a.), 358 (« mais \ ») et 1310 (« je \ ») par NS pour demander s'il peut répondre (comme nous l'indiquent les continuations de tour 164, 359 et 1311).

b) Gérer le temps de parole

La gestion du temps de parole incombe aux animateurs. Il est donc logique qu'ils soient responsables du plus grand nombre de chevauchements de ce type. De même que précédemment, certains énoncés sont plus explicites que d'autres[259], certains n'étant interprétables que grâce au cotexte amont ou aval[260]. Un seul chevauchement est effectué par SR :

273a	PPDA	[pas trop] longtemps parce que sinon on &
274	SR	pas trop longtemps \
273b	PPDA	& n'pourra pas aborder:: ni &
275	SR	→ mais juste une chose \
273c	PPDA	&}{la santé:: &
276	AC	∇les autres sujets∇
273d	PPDA	&}{ni le logement ni les re&
277	SR	→ juste une chose très importante \
273e	PPDA	&traites ni les handica[pés:↑]

Cet extrait présente quatre chevauchements effectuées par les deux locutrices, alors que PPDA conserve la parole : les énoncés de SR en 274, 275 et 277 restent inachevés, tandis que celui d'AC en 276 est achevé. Seul le chevauchement en 274 concerne les temps de parole (les chevauchement en 275 et 277 ont été classés en 3.2.1.b., et celui en 276 relève de 3.1.2.c.). La dynamique du passage est intéressante : dès le début, PPDA autorise SR à continuer, avec une réserve temporelle (« pas trop longtemps »), répétée par la candidate en guise de réponse. Mais alors qu'elle tente de prendre la parole que PPDA lui a effectivement attribuée, l'animateur garde la parole et poursuit son tour. L'énumération même des sujets encore à traiter semble contredire l'autorisation accordée précédemment. D'où la difficulté pour la candidate de développer son discours, et la présence de ces énoncés inachevés en chevauchement. L'intervention de l'animatrice est à ce titre étrange : elle semble collaborer à l'énoncé de PPDA « sinon on ne pourra pas aborder », en lui proposant un complément d'objet « les autres sujets ». Il pourrait donc s'agir, comme on l'a vu en 3.1.2.b., d'un cas de soutien linguistique sans que l'animateur n'ait manifesté aucun besoin d'aide. Mais on peut aussi proposer une autre interprétation : la proposition d'AC peut aussi être une façon de synthétiser l'énumération prévisible de PPDA (pour laisser parler la candidate). On peut en effet se demander si l'intervention de l'animatrice ne tire pas son origine de cette situation : d'une part la contradiction au cœur du

[259] Cf. les tours 286 et 290 de PPDA (déjà analysés en 2.2.2.b.), relativement développés.

[260] Cf. le tour 624 « euh \ », et le tour précédent « il est une heure vingt-quatre d'émission » (622) (analysés en 2.2.2.b.), ainsi que le tour 1301 « on a euh \ », et le tour suivant : « du temps de parole à respecter » (1302) (analysé dans le chapitre V, point 4.2.2.a.). La marque d'hésitation, seul mot du second chevauchement, est ici considérée comme un dysfonctionnement en ce qu'elle se situe à la suite d'un énoncé concernant les temps de parole : elle signale la volonté de poursuivre, mais ne peut constituer un vrai tour de parole.

discours de l'animateur, entre le contenu (donner la parole) et la forme (garder la parole), d'autre part la tentative de SR de reprendre la parole en 275. L'animatrice serait ainsi en opposition avec le premier et en solidarité avec la seconde. Dans ce cas, c'est la conjonction de ces différents dysfonctionnements qui permet de les interpréter.

c) Gérer la thématique

Les transitions thématiques dans le débat ne sont pas toujours évidentes, il arrive ainsi qu'un locuteur tente d'intervenir alors qu'un autre parle, puis qu'il s'auto-interrompe avant de parvenir à proposer un nouveau thème. Il n'est pas rare que cette tentative soit suivie d'autres chevauchements de même type ou d'interruptions relevant de la même visée. Pour cette raison, l'énoncé inachevé ne peut souvent être interprété qu'à la lumière de ces autres segments d'énoncé[261]. Lorsque la tentative reste isolée, l'analyse est plus délicate. Dans l'exemple suivant, les deux chevauchements produits par AC sont très particuliers :

615a	PPDA	[allez] on: on parle <u>des impôts &</u>
616	AC	<u>fiscalité \</u>
615b	PPDA	& } {<u>s'il vous plaît parce qu'on a pas bien: \\</u>
617a	SR	<u>→ on en reviendra peut-être tout à</u> l'heure avec la réforme des <u>institutions &</u>
618	AC	<u>chapitre \</u>
617b	SR	& + parce que je crois en effet [que moi je souhaite \\]

Les deux prises de parole de l'animatrice, en 616 et 618 sont peu claires : ce sont les seuls mots audibles – et donc qu'il est possible de transcrire –, mais on peut imaginer qu'ils appartiennent à un énoncé plus achevé (dont les autres constituants ne sont pas perceptibles). C'est pourquoi j'ai considéré que ces deux chevauchements étaient inachevés, voulant les traiter conjointement étant donné leur proximité. Pourtant si le caractère fragmentaire du second est évident, on peut proposer une autre interprétation pour le premier. En effet, on peut encore une fois y voir un cas de coénonciation, l'animatrice collaborant avec son co-animateur pour proposer l'énoncé « allez on parle fiscalité » (en utilisant le verbe *parler* dans son emploi – non normé – transitif direct). Dans ce cas, ce premier chevauchement serait achevé et relèverait de 3.1.2.c. Cependant, cette interprétation n'est absolument pas possible pour le second chevauchement : on ne peut considérer qu'AC propose une suite au discours de PPDA « *la réforme des chapitres ». Les deux occurrences étant similaires, j'ai préféré les classer ensemble et les considérer comme des énoncés inachevés.

[261] Qu'il s'agisse du cotexte amont (pour SR) en 211 (chevauchement analysé dans le chapitre V, point 4.2.2.d.) et 1339 ; du cotexte aval (pour PPDA) en 751 et 873 (déjà analysé en 2.1.c.) ; ou des deux (pour les animateurs) en 576, 923 (analysé dans le chapitre V, point 4.1.2.b.) et 1058 (déjà analysé en 2.2.1.a.)

L'exemple suivant présente un échange entre PPDA et NS, chacun étant l'auteur d'un énoncé inachevé en chevauchement :

344a	NS	[alors monsieur poivre d'arvor] nous &
345	PPDA	alors \
344b	NS	& a posé des questions \\
346a	PPDA	→ santé logement retraite↓ ce sont &
347	NS	retraite alors \
346b	PPDA	& des sujets extrêmement précis [pour les téléspectateurs↓]

NS, pour effectuer une transition à l'intérieur de sa réponse, propose un commentaire métadiscursif en faisant allusion aux questions posées par l'animateur. Ce dernier prend cette référence comme une invitation et intervient en 345 : il utilise l'adverbe *alors* pour prendre la parole afin de gérer la thématique[262]. Ce chevauchement est très bref, mais PPDA poursuit son énoncé, en 346a après avoir interrompu NS, pour rappeler trois thèmes qu'il avait lancés auparavant. Seul le dernier est retenu par le candidat, qui produit, en 347, à son tour un énoncé inachevé en chevauchement. Le fait de mentionner l'animateur était pour NS une façon de légitimer son changement de sujet (et donner une image de bon élève), mais ce faisant, il a incité PPDA à intervenir pour assurer lui-même la transition. Pourtant le candidat n'avait nullement besoin qu'on lui rappelle les thèmes, comme l'indique le second chevauchement : il annonce le troisième thème (celui qu'il projetait effectivement de traiter) en même temps que l'animateur. On peut ainsi dire que la stratégie argumentative du candidat est à l'origine des différents dysfonctionnements interactionnels de ce passage.

Enfin, le dernier extrait présente deux chevauchements effectués par NS sur la parole de SR :

205a	SR	[…] vous trouvez qu'il est normal + que des salariés commencent leur carrière h au smic à neuf cent quatre-vingts euros NET + par mois et terminent &
206	NS	mais restons \
205b	SR	& + et terminent au bout de &
207	NS	si vous l'permettez \
205c	SR	& ≠ attendez [laissez-moi laissez-moi finir]

Les deux interventions de NS en 206 et 207 concernent les thématiques, pendant que SR conserve la parole pour présenter son programme et, en 205c, après une rupture thématique, pour demander à son adversaire de la laisser parler. Les candidats gèrent donc ici l'interaction, en utilisant ces énoncés à des fins polémiques : NS souligne le fait que la démonstration de SR est décousue, et celle-ci que l'intervention du candidat est inappropriée (cf. aussi l'analyse du

[262] Cet adverbe est utilisé à trois reprises de cette façon par PPDA. Dans cet exemple et en 1377, le cotexte aval permet de l'interpréter comme un marqueur de transition thématique ; en 1292, en revanche, l'adverbe reste isolé. Le contexte du chevauchement et la ressemblance avec ces deux autres occurrences permet néanmoins de le classer dans cette catégorie.

cotexte aval dans le chapitre V, point 3.2.2.c.). Il faut noter l'emploi de deux formules concernant habituellement la gestion de la parole (cf. 3.2.2.a.) : l'énoncé « laissez-moi finir » est ici effectivement utilisé pour demander la parole à son adversaire, alors que l'énoncé « si vous l'permettez » est utilisé pour atténuer le reproche concernant la gestion de la thématique. C'est la seule occurrence de cette formule classée dans une autre catégorie que la gestion de la parole.

Les chevauchements de ce type correspondent parfaitement à leur rôle interactionnel, il est donc logique que les animateurs soient les auteurs de ces dysfonctionnements. Cependant, les candidats utilisent aussi ce type de chevauchement pour mener à bien leur propre stratégie, ce qui est particulièrement probant pour le dernier objectif.

d) Poser une question concernant le contenu

NS est l'auteur des sept occurrences de ce type. Les énoncés inachevés en chevauchement ne sont qu'une tentative avortée de poser une question de contenu : ils sont le plus souvent brefs et difficilement interprétables, mais le fait que l'interrogation soit reprise dans le cotexte aval permet de classer ces occurrences[263]. Les cas suivants appartiennent au même interrogatoire de la part du candidat :

1110	NS	[…] je n'sais pas si vous avez LU + la déclaration de l'internationale socialiste↓ + elle était favorable + à l'entrée d'la turquie en europe↓ est-ce que madame c'est votre position↓
1111a	SR	+ mais ya un processus qui est ouvert↑ et vous l'savez très bien ++ le peuple français↑ sera consulté par référendum sur cette entrée et donc ce n'est pas la peine de &
1112	NS	mais quelle est votre posiss– quel est votre avis vous \
1111b	SR	& faire peur aux f– &
1113	NS	→ quelle est \
1111c	SR	& ≠ moi je pense qu'il faut faire une pause↓ \\
1114	NS	++ non mais \\
1115a	SR	→ que le moment n'est pas venu aujour&
1116	NS	→ elle \
1115b	SR	&d'hui de faire &
1117	NS	→ elle \
1115c	SR	& entrer la turquie↓ \\
1118	NS	→ elle doit rentrer↑ ou elle doit pas rentrer↓
1119a	SR	→ mais que de toute façon c'est une échéance + h […]

Dans cet extrait, NS interroge SR quant à sa position par rapport à l'entrée de la Turquie en Europe, en produisant deux énoncés complets (1110 et 1118), quatre énoncés inachevés en chevauchement (1112, 1113, 1116 et 1117) et deux interruptions en 1111c et 1115c. Les stratégies des candidats dans cet extrait sont particulières : alors que NS pose une question concernant le point de vue

[263] Cf. le tour 728 « bon \ » (déjà analysé en 3.1.2.d.), ainsi que les tours 519 « et c'est s:: \ » et 693 « c'est \ » complété respectivement en 520 (et repris ensuite en 535) et 694.

personnel de SR, celle-ci répond de façon neutre. Ces réponses ne satisfaisant pas les attentes de NS (cf. le point 2.1.2.b., chapitre VI), ce dernier pose à nouveau la question, en multipliant les dysfonctionnements relevant de cet objectif. Le fait même qu'il insiste est une critique sous-entendue concernant la manière de répondre de son interlocutrice. Cette critique est réfutée par SR en 1111c, puisqu'elle précise que son propos la concerne personnellement (en utilisant les deux formes de pronom personnel), mais elle enchaîne sur l'échéance des négociations et non sur son propre avis. NS l'interrompt donc pour poser à nouveau la même question, amorcée, en 1114, par la formule adversative « non mais ». Après deux énoncés inachevés en chevauchement, il ne parvient à l'achever qu'en 1118, sous une forme interrogative alternative, afin de bien préciser à son adversaire quel type de réponse il attend. Le cotexte (amont et aval) permet donc à la fois d'interpréter les différents énoncés inachevés en chevauchement et les stratégies mises en œuvre par les candidats : si SR essaye de rester ouverte et respectueuse des décisions extérieures en proposant des réponses globales, NS se place, par ses questions, dans la position confortable de l'intervieweur afin de critiquer son adversaire. Les énoncés inachevés en chevauchement relevant de cet objectif contribuent ainsi pleinement à la stratégie de NS, lui permettant de souligner le fait que son interlocutrice ne répond pas à sa question.

Les énoncés inachevés en chevauchement concernant la gestion de l'interaction sont surtout le fait des animateurs, et témoignent de leur difficulté à remplir parfois leur rôle interactionnel face aux candidats. Lorsque ces derniers sont les auteurs de ce type de chevauchement, ils entrent alors pleinement dans leur stratégie de valorisation de leur propre discours et de discrédit du discours adversaire. La gestion de l'interaction, censée être neutre, prend alors une forte coloration polémique.

3.2.3 Les chevauchements à visée collaborative

Seule la seconde catégorie proposée à l'analyse est représentée : il s'agit de l'accord provisoire, accord d'autant plus provisoire que les occurrences sont brèves et auto-interrompues. Parmi les trois chevauchements, deux sont des continuations de tour, après une interruption. Je les traiterai donc dans le chapitre suivant, conjointement avec le début de l'énoncé[264]. Le dernier est un cas atypique de reprise de la parole après un régulateur :

775 NS les spécialistes pour l'uranium disent + que les ressources connues + c'est entre soixante et soixante-dix ans↑
776 SR oui +

[264] Cf. les tours 92 (analysé dans le chapitre V, point 4.2.3.) et 603 (analysé dans le chapitre V, point 2.1.3.).

777a NS → et les ressour&
778 SR c'est très \
777b NS &ces prévisibles c'est jusqu'à deux siècles et d'mi […]

L'adverbe affirmatif en 776 est un « continueur », SR approuvant les propos de NS, et le laissant poursuivre en 777a. Cependant, elle reprend la parole en 778 et amorce un discours explicatif, pour développer apparemment l'accord formulé par le régulateur. L'auto-interruption peut s'expliquer à la fois par la forme de l'énoncé – en chevauchement, alors qu'elle avait la possibilité de continuer après le régulateur en 776 (je reviendrai sur ce point en 1.2.1., chapitre V) – et par son contenu : alors qu'elle voulait développer un discours approbateur concernant la première partie du discours de NS (en 775), ce dernier poursuit en ajoutant un nouvel élément avec lequel elle ne sera pas d'accord. Lorsqu'elle intervient en 778, ce n'est donc plus le bon moment pour exprimer son accord provisoire.

Ces énoncés en chevauchement n'expriment pas vraiment un accord, mais plutôt une dynamique concordante – très brève – entre les deux candidats. L'auto-interruption est alors due à la fois à la forme du dysfonctionnement, et au fait que l'accord, dans le débat, n'est pas assez important pour que le locuteur persévère. Cependant le très faible nombre d'occurrences ne permet pas de faire une analyse poussée de ces abandons de tour.

Les énoncés inachevés en chevauchement avec conservation de la parole sont donc des tentatives inabouties de participation. Contrairement aux énoncés achevés en chevauchement, ils peuvent difficilement être considérés individuellement, ne représentant souvent que des segments très courts d'énoncé. Certains mots isolés reviennent fréquemment (notamment certaines conjonctions de coordination ou pronoms), indiquant seulement une orientation quant à l'objectif de l'énoncé. Si l'inachèvement de la parole en chevauchement rend son interprétation difficile, le plus souvent, l'auteur du dysfonctionnement reprend son énoncé auto-interrompu dans le cotexte aval, permettant ainsi d'en comprendre la visée. Le grand nombre d'occurrences de ce type tient surtout à leur inaboutissement, leur auteur renouvelant souvent plusieurs fois sa tentative, tout en produisant parfois d'autres chevauchements ou interruptions. Certains énoncés inachevés en chevauchement, de même forme, peuvent ainsi se succéder, alors que le locuteur initial conserve la parole. Si l'auto-interruption minimise le caractère dysfonctionnel du chevauchement (le locuteur suspend lui-même son dysfonctionnement), sa répétition, au contraire, en fait un dysfonctionnement particulièrement intrusif. La multiplication des tentatives perturbe ainsi fortement le discours du premier locuteur, même s'il conserve la parole.

Bilan

Les chevauchements avec conservation de la parole sont des dysfonctionnements particulièrement fréquents dans le débat de l'entre-deux tours. Ils présentent des configurations très différentes et des longueurs très variables, de la syllabe à peine prononcée à des énoncés beaucoup plus longs. Ce critère, ajouté à celui de la répétition ou non du segment inachevé en chevauchement contribuent à l'importance accordée à ce dysfonctionnement dans l'interaction. Le discours du locuteur qui conserve la parole est ainsi plus ou moins déstabilisé. Ce dernier, étant le locuteur en place, peut prendre en compte ou non les différentes interventions en chevauchement. Cependant, même s'il ne cède pas la parole ou ne répond pas à l'auteur du dysfonctionnement, la présence du chevauchement est un élément perturbateur en soi pour l'élaboration de son énoncé. Les deux types de chevauchement – énoncé achevé et inachevé – proposent cependant des constructions d'échanges très distinctes. Le premier fait office de tour de parole à part entière et peut contribuer pleinement à l'interaction, le second reste à l'état de tentative avortée de participation à l'échange. Il n'en est pas moins important dans la conduite de l'interaction, on notera surtout son emploi récurrent lors d'échanges très polémiques entre les deux candidats. Dans ce cas, le dysfonctionnement est surtout, de la part de son auteur, un acte de présence dissonant, par rapport au discours développé par l'adversaire. Le chevauchement avec conservation de la parole reste une variante moins conflictuelle de l'interruption, et peut parfois s'apparenter à une tentative inaboutie d'interrompre l'autre locuteur.

4. Les chevauchements simples avec passation de la parole

Les chevauchements avec passation de la parole se produisent lorsque L2 commence à parler avant que L1 ait fini son tour. Il y a donc passation de la parole du premier locuteur au second. Cette passation peut être plus ou moins difficile selon la longueur du chevauchement et l'achèvement du discours de L1. Le premier critère nous donne des renseignements sur les motivations : si L2 intervient au début du tour de L1, le dysfonctionnement sera plus évident que s'il intervient à la fin du tour, sur les dernières syllabes. Dans ce cas, le chevauchement ne sera qu'une anticipation de la fin du tour : le dysfonctionnement est alors plus court et moins conflictuel qu'un chevauchement plus long. L'achèvement du discours de L1 est tout aussi important : s'il finit son tour, le chevauchement reste simple, s'il ne le finit pas, le chevauchement s'accompagne d'une interruption, ce deuxième dysfonctionnement contribuant fortement à l'interprétation problématique de l'enchaînement des tours de parole. Le chevauchement avec passation de la parole peut ainsi présenter des

configurations différentes, et donc se soumettre à des interprétations très diverses. Cependant, il reste un dysfonctionnement à part entière : le cas le moins problématique, le chevauchement simple, si court soit-il, ne respecte pas la règle selon laquelle L2 doit attendre que L1 ait fini pour intervenir. L'analyse distingue les deux types de chevauchement, mais ne discriminera pas les chevauchements selon leur longueur, même si ce critère peut intervenir ponctuellement dans l'interprétation.

Les chevauchements accompagnés d'interruptions, particulièrement nombreux, seront traités dans le chapitre suivant, en relation étroite avec l'interruption. Cette présentation permettra de distinguer différents types de cas mêlant les deux dysfonctionnements, selon la nature de l'interruption. Je ne traiterai donc ici que les chevauchements simples avec passation de la parole.

Les chevauchements simples sont relativement nombreux : certains, très courts, sont à la frontière d'un enchaînement régulier ; plusieurs sont presque intégralement dits en chevauchement avec conservation de la parole par le premier locuteur ; d'autres enfin appartiennent à un échange présentant un grand nombre de dysfonctionnements : les chevauchements simples participent alors pleinement à l'imbrication des différents tours de parole. La spécificité du chevauchement simple est d'accompagner la fin de tour du locuteur précédent. Cependant, dans bien des cas, il n'est pas un simple accompagnateur mais contribue pleinement à l'achèvement de l'énoncé précédent, l'intervention du second locuteur forçant en quelque sorte le premier locuteur à achever rapidement son tour. De cette façon, même les chevauchements simples les plus courts peuvent avoir une conséquence directe sur l'abandon du tour par le premier locuteur à la première TRP venue.

Les trois visées sont représentées : la grande majorité des occurrences actualisent une visée polémique. Les chevauchements simples concernant la gestion de l'interaction sont moins nombreux que les chevauchements avec conservation de la parole. La visée collaborative ne présente, elle, que deux occurrences.

4.1 Les chevauchements à visée polémique

Les quatre thématiques (point de vue, programme électoral, politiques respectives, manière de faire) sont représentées, avec, encore une fois, une prépondérance de la seconde. Le grand nombre d'occurrences est lié à l'enchaînement rapide des énoncés, la polémique exigeant bien souvent une réaction immédiate, ce qui favorise pleinement ce genre de dysfonctionnement.

a) Polémique concernant le point de vue

Les deux stratégies polémiques sont représentées, mais la majorité des occurrences relèvent de la première (« défense de son point de vue »). Les énoncés chevauchants présentent des formes similaires à celles qui ont été exposées *supra* : les candidats peuvent défendre leur point de vue ou simplement présenter leur propre opinion sur un sujet particulier. Lorsqu'un candidat s'oppose au discours de l'autre, les mêmes mots d'attaque peuvent être utilisés : la conjonction de coordination *mais* sur laquelle le candidat s'appuie pour développer son discours adversatif[265], et la modalité négative pour nier le discours de l'adversaire[266]. Dans les deux exemples suivants, l'opposition est cependant moins explicite :

325 NS mais peu importe la polémique pour nous + c'est \\
326 SR pas peu importe↑ + pas peu importe↑
327 NS → c'est ≠ i suffit i suffit d'être honnêtes↑

1146 NS […] [+ non la parole n'a pas + non non] la parole n'a pas été donnée↑
1147a SR ya un processus de DIScussion qui [a été engagé]

Le premier extrait se situe, dans le débat, à la suite du passage analysé en 3.1.1.c. concernant la locution négative *peu importe*, par laquelle NS exprime le peu de cas qu'il fait de l'accusation de SR concernant l'effectivité des exonérations fiscales[267]. Cette locution est reprise et justifiée en 325 par NS, alors qu'elle est niée par SR, en 326 (après une interruption accompagnée d'un chevauchement). L'analyse porte sur le chevauchement simple entre 326 et 327 : NS poursuit sa justification en répétant le présentatif *c'est*. Puis il modifie sa thématique discursive, pour produire un énoncé affirmatif continuant l'explication. L'opposition reste implicite, mais on peut aisément la retrouver : « peu importe ce que vous dites, il suffit d'être honnêtes ». En ce sens, je considère que le candidat s'oppose ici à la candidate, en se plaçant, lui, du côté de l'honnêteté.

Le second exemple est plus clair : le discours de SR s'oppose à celui de NS sur l'effectivité des promesses faites à la Turquie concernant son entrée dans l'Union Européenne. L'opposition réside dans la non-coïncidence des modalités d'énoncé dans leurs deux interventions : négative chez le candidat, affirmative chez la candidate. Il faut toutefois noter que les mots choisis par cette dernière, basant sa réponse sur le « processus de discussion engagé », atténuent la portée de

[265] Cf. les tours 118a, 735 et 1204.
[266] Cf. les tours 711, 731a, 737, 739 et 1130a.
[267] L'échange est similaire à celui qui est analysé *supra* concernant les politiques respectives, mais je considère ici que chacun tente de justifier son discours (NS donnant une explication, SR entérinant sa position), c'est pourquoi je les ai classés dans la thématique la plus large, concernant le point de vue.

l'expression « donner [s]a parole », utilisée par NS. Ce choix permet à SR de minimiser l'opposition, en laissant le dialogue ouvert. L'opposition peut ainsi prendre des formes plus ou moins tranchées.

La défense de son point de vue ne passe pas toujours par l'objection, et beaucoup de discours chevauchants sont des présentations ou des confirmations de son opinion. Les énoncés les moins polémiques relèvent simplement de la présentation de son point de vue. La plupart de ces cas sont des continuations de tour : le locuteur reprend la parole en effectuant un chevauchement simple pour achever son discours[268]. Parfois, l'énoncé répond simplement à une question, le candidat anticipant alors seulement sur la fin de l'intervention précédente, comme dans l'exemple suivant[269] :

1134c	NS	[non mais vous votre position c'est non à] la turquie↓
1137	SR	pour l'instant↑
1138	NS	+ pour l'instant↓
1139	SR	c'est une pause
1140	NS	ça peut changer↓
1141	SR	oui en effet je pense qu'il ≠ aujourd'hui \\
1142	NS	ça peut changer↓
1143	SR	+ ça peut changer (*NS hoche la tête*) […]

Cet extrait présente un interrogatoire mené par NS concernant l'opinion personnelle de SR sur le même sujet que dans l'exemple précédent : l'entrée de la Turquie dans l'Union Européenne. La position de la candidate, on l'a vu en 3.2.2.d., reste très générale sur le sujet, ce qui explique les multiples questions posées par son adversaire. En effet, les réponses qu'elle donne en 1139 et 1141 (en produisant deux chevauchements simples) ne correspondent pas exactement aux attentes de NS. Dans ce passage (et depuis deux minutes dans le débat), SR esquive la question de son interlocuteur : en demandant des précisions en 1137, créant ainsi un « échange enchâssé » (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 245), en ne tranchant pas en 1139, en cherchant des justifications en 1141. Cette stratégie d'évitement amène le candidat à reformuler ses interventions initiatives : elles ne sont plus formulées sous forme de question, mais sous forme d'affirmation contenant déjà la réponse (comme le montre l'intonation descendante), la candidate n'ayant alors plus qu'à confirmer (ou infirmer) la proposition de son interlocuteur. Ce long interrogatoire se clôt ici par le mouvement de la tête effectué par NS en 1143 : on comprend que la réponse de SR correspond cette fois à ses attentes. Elle lui permet en effet de développer sa propre position, en 1144 :

[268] Cf. les tours 668, 741a (analysé en 3.1.1.a.), 746, 748, 774, 926a, 958 (analysé en 2.2.1.a.), 1060, 1119a (analysé en 3.2.2.d.), 1133, 1145, 1169a (analysé en 3.1.1.a.), 1172, 1176a (analysé en 3.1.1.a.), 1179a, 1196, 1224 et 1228a (analysé en 3.1.1.a.).

[269] Cf. aussi le tour 1219 : SR anticipe le point de complétude en commençant à répondre avant la fin de la question d'AC (cf. l'analyse en 3.2.1.a.).

« moi ça n'changera pas » (cf. l'analyse de cet enchaînement dans le chapitre VI, point 2.1.2.b.).

Enfin, il arrive que le candidat soutienne davantage son point de vue. Je parle alors de confirmation. Celle-ci peut prendre des formes diverses. Dans l'exemple suivant, NS entérine son point de vue en répétant un discours déjà tenu :

698	SR	→ + savez-vous quelle est la part du nucléaire dans la consommation d'électricité en france↑
		[…]
701a	NS	[…] nous avons + madame + grâce au nucléaire + une indépendance sur l'élictricité [d'la france à hauteur de la moitié↓]
		[…]
708b	SR	[vous défendez le nucléaire mais vous ignorez la PART du nucléaire alors de que de] combien est-il
710	NS	nous avons la moitié de notre (*en bafouillant*) "électricité" qui est d'origine nucléaire [madame↓]

Ce passage dans le débat présente un grand nombre de dysfonctionnements, j'ai donc modifié l'extrait ici pour une question de lisibilité. En 710, NS prend la parole pour répondre à la question de SR, en 708b, déjà posée en 698 et à laquelle il a déjà répondu en 701. La candidate, en interrogeant son interlocuteur, se positionne comme candidate compétente, à même de tester – sans ménagement – les connaissances de son adversaire. Cette façon de faire perturbe l'élocution du candidat, comme le monde la difficulté qu'il rencontre à prononcer le mot *électricité* (avec un *i* en seconde voyelle, en 701a, et en bafouillant en 710). En effet, dans l'exemple précédent comme dans le reste du débat, c'est plutôt lui qui endosse le rôle de questionneur. Il se retrouve ici dans la position inverse, plus inconfortable.

La seconde stratégie de la visée polémique présente des cas d'attaques directes du point de vue de l'autre : l'auteur peut utiliser des formules signalant le caractère erroné du discours de l'autre[270], ou des énoncés plus développés[271]. Certaines critiques sont effectuées sous forme de (fausses) questions : si la modalité interrogative atténue formellement l'attaque, le contenu n'en est pas forcément moins offensif[272].

Les chevauchements simples analysés sont relativement courts : ils apparaissent seulement en fin de tour. Ils témoignent alors surtout de l'impatience des candidats d'intervenir pour défendre leur point de vue ou critiquer celui de

[270] Cf. les tours 138a (analysé en 3.1.1.a.) et 1015 « c'est faux », 712 « ce n'est pas exact » et 1016a « ce n'est pas vrai ».

[271] Cf. la réplique « vous aussi » en 496 (déjà analysée en 3.1.1.a.) et l'énoncé « vous avez une approche très approximative […] » en 755.

[272] Cf. aussi les tours 539 (analysé dans le chapitre V, point 3.1.1.b.), 900 (analysé dans le chapitre V, point 3.2.1.a.) et 114a sous la forme « ah ben si vous n'pouvez pas faire pourquoi voulez-vous accéder aux responsabilités ».

l'autre. En ce sens, les chevauchements, si brefs soient-ils, participent pleinement à la visée polémique.

b) Polémique concernant le programme électoral

Les deux stratégies sont représentées, mais plus de la moitié des occurrences correspondent à des chevauchements simples produits par un candidat pour présenter son programme. Si ces énoncés relèvent de la stratégie « défense », la visée polémique y est plutôt mesurée. En revanche, lorsque les candidats s'opposent au discours de l'autre au sujet du programme électoral, la visée polémique est plus marquée. Les énoncés chevauchants de NS commencent presque tous plus ou moins de la même façon, en cumulant la négation, l'adverbe adversatif *mais* et l'apostrophe *madame*[273]. L'opposition n'est pas toujours exprimée par ces indices lexicaux, mais peut aussi se révéler par des oppositions de modalité[274], ou des énoncés plus développés, comme dans l'exemple suivant :

566b	NS	[…] vous avez b'soin d'une recette supplémentaire parce que vous démant'lez les lois fillon \\
568	SR	non je ne \\
569	NS	→ voilà l'problème entre nous
570	SR	alors je n'vous lai– (*en souriant*) "<je n'peux pas vous laisser dire des choses qui sont inexactes>" + = je n'démantèle pas les lois fillon […]

Le chevauchement entre 569 et 570 est le fait de SR, qui défend son programme, critiqué précédemment par NS. En 568, son énoncé interruptif de forme négative s'oppose au discours développé par son adversaire, mais la candidate est interrompue avant de pouvoir l'achever. Elle reprend la parole en 570, en adoptant une autre stratégie : elle signale le caractère erroné du discours de NS. Ce reproche, atténué par le sourire, pointe la manipulation discursive opérée par son adversaire en 566b : il lui a imputé d'avoir le projet de « démanteler les lois Fillon ». Elle reprend ensuite son énoncé interrompu précédemment (ce qu'indique le signe =) pour défendre son programme. Si l'énoncé chevauchant commence par une critique du discours de l'autre, le cœur du message vise plutôt à défendre son programme, en rectifiant l'information donnée par NS. C'est pourquoi j'ai classé ce cas dans la première stratégie.

[273] Cf. les tours 469 « madame mais non […] », 473 « non mais madame mais », 501a « non ma– madame mais » et 847 « mais mais ma– mais c'est pas ça madame ». Cf. aussi le tour 652a « non madame », analysé en 3.1.1.b.

[274] Cf. le tour 397a, où SR répond à NS « parfaitement non je n'peux pas vous dire de chiffre » (après que ce dernier lui a demandé : « vous pouvez pas nous dire un chiffre↑ ») et le tour 464, où NS réplique « le financement est résolu jusqu'en 2020 madame », après que SR a affirmé le contraire en 462b (exemple similaire celui qui est analysé en 3.2.1.b.).

Parfois, l'énoncé chevauchant ne sert qu'à confirmer son propre programme, en insistant sur un point précis[275]. Le cas suivant est un peu particulier :

652a	NS	[…] parce que moi je propose c'est pire↑ + je propose à cinquan&
653	SR	oui c'est pire
652b	NS	&te pour cent↓ \\
654a	SR	vous a– vous avez &
655	NS	→ voilà \
654b	SR	& raison tout est possible même le pire
656	NS	→ comme ça vous êtes contente↑ + voilà↓ […]

J'ai déjà traité le début du passage en 3.1.1.b. (pour l'énoncé achevé en chevauchement en 653). Le chevauchement en 655 relève, lui, de 3.2.1.b. Dans cet extrait, NS défend son programme en présentant de façon ironique sa réforme du bouclier fiscal, et SR réagit sur le même mode. L'analyse porte ici sur le chevauchement entre 654b et 656 : l'énoncé de NS poursuit la même stratégie que précédemment. Il défend son programme en le présentant du point de vue de SR, « contente », selon lui, de pouvoir l'attaquer. De cette façon, il confirme son projet de réforme, en la défendant tout particulièrement, malgré les critiques de son adversaire. Il faut noter aussi qu'il poursuit son énoncé (commencé en 652a), sans prendre en compte les piques de son adversaire (analysées en 3.1.1.b.).

De nombreuses occurrences correspondent simplement à des prises de tour pour présenter son programme. Il arrive ainsi qu'un candidat commence à répondre à un animateur avant que ce dernier ait achevé son tour[276], ou qu'il poursuive son intervention après une interruption d'un animateur[277]. D'autres chevauchements simples sont produits entre les deux candidats, sans qu'il y ait d'opposition particulière : celui qui produit le dysfonctionnement veut simplement prendre la parole pour exposer son projet politique[278]. Ces chevauchements témoignent surtout du fait que le candidat soit impatient de parler et/ou qu'il accorde peu de considération à la fin de tour du locuteur précédent (généralement peu informative).

Certains chevauchements simples expriment plus clairement la polémique, le locuteur chevauchant critiquant directement le programme adverse, pour en montrer les failles ou pour le discréditer aux yeux des téléspectateurs. Les chevauchements peuvent se produire entre les candidats, ou entre un candidat et

[275] Cf. les tours de SR 168 « mais je l'ai dit », 488 « si nous réformerons les régimes spéciaux » et 505a « mais bien mais bien sûr↑ mais ça n'a [jamais été nié] ». Cf. aussi le tour 217a : SR pour défendre son programme ajoute le soutien de son adversaire : « ce que j'observe c'est que vous ne reviendrez pas non plus sur les trente-cinq heures ».

[276] Cf. les tours 20, 434, 621, 688, 830a, 1214, 1232a, 1239, 1241, 1354 (analysé en 2.2.1.b.) et 1362.

[277] Cf. les tours 348, 436, 1237 (analysé en 2.2.1.b.) et 1350 (analysé en 4.2.d.).

[278] Cf. les tours 61, 132, 187, 225a, 260, 270, 400, 412a, 438a, 441, 461, 484a, 700, 727a (analysé en 3.1.2.d.), 782 et 906.

un animateur, mais dans ce dernier cas, l'auteur du chevauchement s'adresse toujours à son adversaire (et ne répond donc pas à l'animateur)[279], comme dans l'exemple suivant :

349b AC [ségolène royal sur le même thème sur les sécurités] sur ces trois thèmes
351 PPDA et d'une manière peut-être encore un peu plus concise
352a SR et vous ne nous avez pas dit comment vous vous financiez euh tout cela […]

Les deux animateurs donnent la parole à la candidate, en précisant les thématiques à traiter et la longueur de sa réponse, mais SR ne répond aucunement aux animateurs : elle critique le financement du programme adverse. Le chevauchement est à la frontière d'un chevauchement de début de tour : seule une syllabe est prononcée par PPDA avant l'intervention de la candidate. Si l'énoncé en chevauchement est particulièrement long, il n'a pas d'effet particulier sur la candidate : celle-ci poursuit son discours sans réagir à l'invitation de l'animateur (cf. aussi l'analyse en 2.1.1., chapitre VI).

Une autre tactique consiste à mettre en débat un point du programme adverse pour en critiquer la faisabilité[280] ou pour le décrédibiliser par un trait d'humour[281].

Les différentes occurrences correspondent aux deux stratégies « défense/attaque », et se présentent sous des formes relativement hétérogènes. Il faut toutefois noter que les chevauchements sont souvent courts, le dysfonctionnement permettant la passation de la parole reste alors assez minime.

c) Polémique concernant les politiques respectives

Les chevauchements à visée polémique concernant les politiques respectives se révèlent surtout dans des énoncés critiques envers les réformes politiques adverses. Seules deux occurrences correspondent à la première stratégie : NS s'oppose au discours critique de son adversaire en défendant une réforme qu'il a menée[282]. La plupart des autres occurrences sont des attaques directes de la politique adverse, toutes effectuées par SR[283]. Enfin le dernier chevauchement simple est le fait de NS :

30 SR [alors en effet il] manque de policiers↓
31 NS m:: ma– madame très bien mais alors expliquez-nous pourquoi le groupe socialiste n'a pas voté les créations + h de la loi de programmation de deux

[279] Pour les chevauchements entre les candidats, cf. les tours 98 (analysé dans le chapitre V, point 3.2.1.b.), 113 et 1331a (analysé dans le chapitre VI, point 2.3.1.) ; pour les chevauchements entre un candidat et un animateur, cf. les tours 300 – évoqué en 2.1.a. – et 304 (analysés dans le chapitre V, point 3.2.1.b.).
[280] Cf. les tours 102a et 841.
[281] Cf. les tours 99 et 489, ainsi que 507 et 513 (énoncés chevauchants analysés en 3.2.1.b.), et le tour 909, marquée par le rire de SR.
[282] Cf. le tour 336 sur les pôles de compétitivité et 1012a sur la scolarisation des enfants handicapés.
[283] Cf. les tours 26, 583, 607, 609a, 1019, 1023, 1026a, 1251a et 1260.

mille deux↓

L'exemple ci-dessus est caractéristique : SR critique la politique menée par le gouvernement auquel NS appartient, en contrepartie celui-ci l'interroge sur l'attitude des députés socialistes. Le candidat utilise ici une interrogation indirecte pour décrédibiliser l'adversaire, en mettant en relief les contradictions au cœur du discours de la candidate. C'est un des rares cas dans le débat où le candidat critique non pas les réformes menées par le gouvernement socialiste au pouvoir cinq ans plus tôt – et particulièrement la réforme des trente-cinq heures –, mais s'attaque plus directement aux choix politiques effectués par l'opposition lors des cinq dernières années. Il faut toutefois noter que le chevauchement est relativement court et qu'il concerne, dans le discours de NS, plutôt une amorce de tour que le début du tour à proprement parler.

d) Polémique concernant la manière de faire

La polémique concernant la manière de faire est elle aussi tournée davantage vers l'attaque que la défense. Lorsque les chevauchements simples relèvent de la première stratégie, il s'agit soit de s'opposer au discours de l'autre[284], soit de justifier sa manière de faire[285]. Mais la grande majorité des cas représentent plutôt des critiques à propos du comportement de l'autre. Le corpus présente un énoncé relevant de la moquerie[286], les autres étant des attaques directes. La plupart des énoncés sont regroupés lors d'échanges concernant exclusivement cette thématique, ces derniers étant particulièrement propices aux dysfonctionnements interactionnels (cf. aussi les analyses dans le chapitre suivant). NS effectue deux fois plus de dysfonctionnements de ce type que son adversaire : il critique la façon imprécise, selon lui, dont SR présente son programme[287] et, toujours selon lui, son comportement offensif et offensant[288]. Curieusement, ces deux objets de critique se succèdent dans le débat : dans la première partie, NS critique la façon de faire, et la manière d'être dans la seconde partie, les critiques devenant au fur et à mesure plus personnelle. SR, de son côté, produit seulement deux chevauchements simples de ce type au début du débat[289], et sept autres dans la dernière demi-heure, pour critiquer l'attitude adoptée par son adversaire face à la

[284] En niant la critique précédente, au moyen d'une forme négative, cf. les tours 879 (traité en 2.1.c.), 1052, 1984 ; ou d'un énoncé plus explicite, cf. 1194 « c'est tout le contraire ».
[285] Cf. les énoncés de SR en 291a et 950, tous les deux introduits par la locution conjonctive *parce que*, suivie de l'explication formulée à la première personne : « je connais/je sais ».
[286] Cf. le tour 151a, analysé en 3.1.2.a.
[287] Cf. les tours 74a, 238, 244, 250, 252, 288a (analysé en 2.2.2.b.), 549, 551, 553a et 556.
[288] Cf. les tours 869, 913, 935a (analysé en 3.1.1.d.), 961, 993, 1003, 1050a, 1079 et 1088.
[289] Cf. le tour 527, où elle critique son attitude par rapport aux régimes spéciaux (cf. l'analyse dans le chapitre V, point 3.1.1.d.) et 425a, où elle critique son comportement intrusif (en l'accusant d'effectuer des interruptions).

question des sans-papiers[290]. En effet, à la fin du débat, NS aborde le sujet de l'immigration avec un certain détachement. Cette attitude fait l'objet de plusieurs critiques :cf. aussi les points 3.1.1.c., 3.2.1.a., 3.2.1.d. ainsi que les analyses menées dans le chapitre suivant.

Les deux exemples retenus sont le fait de NS et présentent des particularités. Le premier montre bien l'imbrication des deux stratégies polémiques :

961	NS	[…] je n'sais pas pourquoi euh: madame royal euh d'habitude calme a perdu ses nerfs↑ \\
962a	SR	non je ne perds pas &
963	NS	→ parce que \
962b	SR	& mes nerfs je suis en colère + &
964	NS	→ Δparce que:Δ \
962c	SR	& ça n'est pas pareil pas de mépris monsieur sarkozy↓
965	NS	→ je:: ≠ ya aucun mé– \\
966	SR	pas de mépris
967	NS	→ ya aucun \\
968a	SR	je n'ai pas perdu [mes nerfs je suis en colère]

L'analyse porte sur le chevauchement en 965. Les deux candidats s'opposent ici sur la manière de faire. Au début de l'extrait, NS critique l'emportement de la candidate (en 961, puis en 963 et 964 avec des énoncés inachevés en chevauchement, classés en 3.2.1.d.), pendant que SR se défend (en 962a-b). Mais, devant l'insistance de son adversaire, SR comprend que ses énoncés défensifs ne servent à rien : ils ne sont pas écoutés. Elle change donc de tactique en 962c et contre-attaque en critiquant la manière de faire méprisante de NS. Cet énoncé-là est alors pris en compte par son interlocuteur, qui modifie sa thématique discursive pour se défendre : il s'oppose au discours de SR en utilisant le déterminant *aucun* de sens négatif. L'énoncé en 965 met en place successivement les deux stratégies polémiques : le début du tour, en chevauchement, correspond à la continuation de la critique initiale, tandis que la suite du tour répond à l'attaque précédente, par la défense. NS ne parviendra pourtant pas à achever son discours, étant interrompu en 965 et 967 par SR : elle réitère son attaque en 966 et reprend son discours défensif en 968a. Cet extrait illustre bien l'imbrication des deux stratégies, et la façon dont les candidats les utilisent. La tactique de SR est ici intéressante : voyant que la défense de sa manière de faire n'est pas efficace (NS ne réagit pas à son discours) elle change d'optique, pour contraindre son interlocuteur à s'intéresser à son propos, puis revient à sa stratégie initiale. C'est ici une façon de raccrocher leur deux discours, afin de resynchroniser leur échange et donc de repositionner NS comme interlocuteur, pour l'obliger à écouter ce qu'elle a à dire.

[290] Cf. les tours 1274, 1276, 1278, 1280a, 1283 et 1290 (analysé en 3.2.1.d.), ainsi que le tour 1187a sur l'attitude de NS concernant l'entrée de la Turquie en Europe.

Le second exemple correspond à une critique sous-entendue :

314c	SR	[Δce sont les réseauxΔ de chefs d'entreprise et qui ont attendu hélas bien longtemps et qui aujourd'hui n'ont toujours pas les avantages fis]caux que vous aviez promis et moi je leur donn'rai↓
317a	NS	m: ma– madame + la nouvelle politique + une politique moderne c'est l'honnêteté↓ + les &
318	SR	oui
317b	NS	& pôles de com&
319	SR	en effet
317c	NS	&pétitivité ont été créés en deux mille quatre↓ + à la suite du rapport parlementaire REmarquable de christian blanc↓ h et c'est à partir de c'moment-là que l'état (*voix plus grave*) "j'étais ministre des finances" les a créés + [...] […]
327	NS	[…] i suffit i suffit d'être honnêtes↑
328	SR	oui↑
329a	NS	→ ya des choses bien que vous avez faites↑ + ya des choses bien qu'on fait + ça n'sert à rien de le contester↓ […]

Dans le cotexte du premier volet de l'extrait, les candidats s'opposent au sujet du créateur des pôles de compétitivité : NS soutient qu'il s'agit de l'État (317c), SR maintient qu'il s'agit des chefs d'entreprise (314c). Ce désaccord inspire à NS le commentaire en 317a, dont la visée est difficilement compréhensible hors cotexte[291]. Si le candidat fait ici référence à l'honnêteté, ce n'est pas tant pour défendre sa propre conception de la « politique moderne » que pour critiquer celle de son adversaire, comme nous l'apprend le second volet de l'extrait (327 et 329a). Ce dernier permet d'interpréter l'énoncé de NS figurant en 317a comme une critique de la manière de faire de son adversaire : il remet en question le fait qu'elle conteste de façon systématique les politiques menée par le gouvernement en place. Cette manière de faire est considérée par NS comme archaïque (puisqu'il l'oppose à la « nouvelle politique » dont il se fait le porte-parole). Pourtant, le discours de NS en 317a, puis en 327 reste très général et n'est pas dirigé explicitement contre son interlocutrice. SR n'a donc pas de raison de s'y opposer. Aussi émet-elle chaque fois un régulateur « continueur », montrant son accord avec le principe énoncé. S'il n'est pas rare dans le débat, on l'a vu, qu'un candidat réponde à la critique sous-entendue dans le discours adverse, ce n'est pas le cas ici. SR tient compte seulement du versant explicite du discours sans commenter le versant implicite. Il est en effet difficile de s'opposer au principe d'honnêteté en politique. Pour ce qui est du dysfonctionnement, il faut noter qu'il est relativement court et que l'amorce de tour en chevauchement de NS présente exactement la même forme que dans l'exemple en 3.1.1.c. En effet, le candidat utilise très fréquemment l'apostrophe *madame* pour prendre la parole : il prend véritablement appui sur ce mot pour développer son énoncé. Ce procédé est

[291] Cf. cependant l'analyse gestuelle de Constantin de Chanay, 2009 : 73-74.

particulièrement adapté aux prises de parole en chevauchement : le faible contenu sémantique de ce terme d'adresse lui permet d'occuper l'espace discursif sans que le développement de son discours soit perturbé par le dysfonctionnement. Dans le cas où il parvient effectivement à prendre la parole, il peut (comme c'est le cas ici) répéter l'apostrophe, ou bien poursuivre son tour sans que le chevauchement empiète sur l'énoncé lui-même ; dans le cas où il n'arrive pas à prendre la parole, la répétition de l'apostrophe en chevauchement lui permet simplement de gêner la progression du discours du locuteur en place. De plus, cette façon de s'adresser à son interlocutrice, « marquant objectivement respect, déférence et politesse, [c'est-à-dire] le seul moyen de rendre acceptable pour l'audience une attaque envers une adversaire femme » (Fracchiolla, 2008 : 502), lui permet de développer un discours très critique, en se préservant d'une image agressive. C'est particulièrement visible dans cet exemple, l'attaque étant présentée sous une forme neutre :

> Associées à des assertions énoncées comme des vérités générales (présents gnomiques, balancement binaires), les [formes nominales d'adresse] ont un fort pouvoir de projection diaphonique : elles prêtent à l'interlocuteur, parfois avec insistance […], la position qui se trouve précisément contestée (Constantin de Chanay, 2010 : 284).

L'emploi de ce terme d'adresse permet donc à NS de donner à son énoncé une forte coloration polémique. Cette utilisation est donc particulièrement adaptée au genre du discours, à la relation interpersonnelle que NS cherche à construire et aux dysfonctionnements que l'apostrophe accompagne : elle équivaut alors à « mettre des gants » lors de la production de ratés du système des tours.

4.2 Les chevauchements visant à gérer l'interaction

Cette visée présente beaucoup moins de chevauchements simples avec passation de la parole que de chevauchements avec conservation de la parole. Pourtant, les quatre objectifs (gérer la parole, le temps de parole, la thématique et poser une question de contenu) sont représentés. Les candidats sont les auteurs d'un quart des occurrences seulement, toutes les autres étant produites par les animateurs. AC, notamment, est responsable de nombreux chevauchements sur la parole de PPDA, pour ajouter au discours de son co-animateur un élément concernant la gestion de l'interaction.

a) Gérer la parole

Seuls deux chevauchements simples sont le fait des candidats : ils se présentent sous la forme d'un énoncé de NS demandant la parole à son adversaire[292], et un de SR la lui refusant[293]. Les quatre chevauchements produits

[292] Cf. le tour 52.
[293] Cf. le tour 368.

par les animateurs sont le fait d'AC qui prend la parole pour la redistribuer. Ce qui est plus intéressant, c'est qu'elle n'en effectue qu'un seul sur la parole d'un candidat[294], les autres venant ratifier ou contredire la prise de parole de son co-animateur. Les exemples suivants illustrent ces deux possibilités :

62b	PPDA	[…] quatre minutes quarante-deux de différence entre nicolas sarkozy et euh ségolène royal
64	AC	ségolène royal qui répond↓
157	PPDA	la réponse ∇mais très très vite∇∇
158	AC	∇ségolène royal∇
1053	PPDA	[est-ce que vous nous permettez]{de parler de l'europe
1054	AC	est-ce que vous pouvez terminer} {Δségolène royalΔ \\
1055a	SR	je termine ça &
1056	PPDA	oui
1055b	SR	& parce que \\

Dans les deux premiers extraits, AC apporte une précision au discours de PPDA : alors que ce dernier s'occupe des temps de parole, elle distribue le tour suivant. Dans le premier exemple, le chevauchement est parfaitement synchronisé : les animateurs désignent nominativement la candidate en même temps, mais dans deux énoncés différents, le nom de la candidate apparaissant en dernière position du premier et en première position du second. Dans le second exemple, l'animatrice précise à qui est adressé le discours de PPDA, pendant que ce dernier baisse significativement le volume de son énoncé. Le troisième exemple est moins classique, puisque l'animatrice contredit son co-animateur : alors que ce dernier tente une transition, elle autorise la candidate à poursuivre (pour terminer) sa présentation. L'intervention de PPDA en 1056 valide cependant la proposition d'AC au moyen de l'adverbe *oui* (classé en 3.1.2.a.), même si on peut penser que cette approbation porte davantage sur l'invitation à « terminer » son tour que sur le fait de lui redonner la parole. Ce passage présente trois types de chevauchement : deux chevauchements avec passation de la parole entre PPDA et AC (simple) puis entre AC et SR (avec interruption). L'énoncé achevé en chevauchement de PPDA est produit sur la parole des deux locutrices. Ces dernières sont toutes les deux interrompues, mais poursuivent leur tour dans le cotexte aval, en effectuant un chevauchement de début de tour (cf. l'analyse en 2.2.1.a.). Cette transition est donc particulièrement difficile, et présente de nombreux dysfonctionnements (cf. aussi l'analyse du passage en 1.2.2.b., chapitre VI).

[294] Cf. le tour 349a : la fin du tour de NS, peu informative, est énoncée en chevauchement avec le début du tour d'AC, qui donne la parole à SR et précise les sujets que la candidate doit traiter.

b) Gérer le temps de parole

La gestion du temps de parole incombe aux animateurs, c'est donc eux qui produisent trois des quatre chevauchements[295]. PPDA, lors du débat, est particulièrement attentif aux temps de parole. Il intervient à deux reprises avant la fin du tour de NS (sur des chevauchements très courts) pour souligner l'égalité entre les deux candidats[296]. Le chevauchement produit par AC se situe à la fin du débat, alors qu'elle commence la négociation avec NS à propos de ses trois minutes d'avance[297].

c) Gérer la thématique

Les animateurs effectuent davantage de chevauchements simples concernant la gestion des thématiques[298]. En effet, ils doivent parfois intervenir alors qu'un candidat parle encore, soit pour clore le sujet[299], soit pour proposer un nouveau sujet[300]. Plus atypique, mais récurrent dans ce débat, AC intervient à quatre reprises alors que PPDA parle, pour entériner la nouvelle thématique proposée par son co-animateur. S'il arrive que sa prise de parole actualise simplement un soutien[301], elle intervient parfois de façon plus intrusive. Dans l'exemple suivant, elle produit deux énoncés achevés en chevauchement avec conservation de la parole par PPDA avant de lui prendre la parole, en profitant d'une intervention de SR :

1095a	PPDA	pardonnez-nous de &
1096	AC	madame royal↓
1095b	PPDA	& n'poser que des ques&
1097	AC	>l'europe<
1095c	PPDA	&tions mais l'europe c'est vraiment important
1098	SR	(*en riant*) "alors allons-y"
1099a	AC	>l'europe c'est important< comment relance-t-on &
1100	SR	(*en riant*) "c'est très important"
1099b	AC	& la machine européenne euh la france vous euh <l'un ou l'autre élu euh demain> comment euh relancez-vous un peu la construction européenne (*prononciation hachée*) "qui est en panne notamment après le choix français du non au référendum"↓

L'analyse porte sur le chevauchement entre PPDA (1095c) et AC (1099a), tous les autres chevauchements du passage étant des énoncés achevés en chevauchement avec conservation de la parole par le locuteur initial (PPDA pour

[295] Le quatrième est produit par SR, en 287 : cf. l'analyse en 2.2.2.b.
[296] Cf. les tours 795a (analysé en 3.1.1.b.) et 918 (analysé dans le chapitre V, point 4.1.2.b.).
[297] Cf. le tour 1369 (analysé dans le chapitre V, point 3.2.2.b.).
[298] Il n'y a qu'un seul chevauchement produit entre les deux candidats en 344a : NS prenant la parole pour faire référence aux questions posées par l'animateur (cf. l'analyse en 3.2.2.c.).
[299] Cf. le tour 791 « on va on va clore ce chapitre provisoirement si ça ne vous gène pas ».
[300] Cf. les tours 1008 et 1053, où PPDA demande à SR de parler de l'Europe, et le tour 1378, où il annonce sa dernière question plus « personnelle ».
[301] Cf. les tours 1063a et 1230a (analysé en 3.1.2.c.).

1096 et 1097, classés respectivement en 3.1.2.a. et 3.1.2.c., AC pour 1100, analysé en 3.1.3.b., et le partenariat entre PPDA et AC – grâce au chevauchement entre les trois locuteurs, cf. 2.1.a. – pour 1098, classé en 3.1.2.c.). Au début de l'extrait, PPDA tente de proposer un nouveau sujet. AC, à plusieurs reprises, intervient dans la transition thématique pour soutenir son co-animateur. Les deux énoncés qu'elle profère (1096 et 1097) renvoient à une gestion minimale de l'interaction, alors que PPDA propose un énoncé plus décalé, en rappelant à la candidate le rôle interactionnel qui incombent aux animateurs. SR répond en 1098 et 1100, en lui assurant sa collaboration. Son rire est important pour l'interprétation : elle montre à la fois son consentement à répondre aux animateurs et retravaille positivement son ethos par cette attitude détendue et agréable (en opposition avec l'image développée auparavant par sa « colère »). AC, de son côté, profite de la contribution de la candidate pour intervenir (ce qui entraîne un chevauchement entre trois locuteurs). Elle commence son énoncé en répétant simplement les derniers mots de l'animateur (sans l'adverbe *vraiment*) et parvient à prendre la parole à PPDA. On peut interpréter cela de différentes manières : il s'agit soit d'une tactique de la part de l'animatrice pour prendre la parole aux locuteurs en place, soit d'une conséquence non programmée de l'enchaînement des tours. La première solution serait qu'AC énonce ce début de tour pour s'appuyer sur un discours déjà prononcé afin de prendre la parole avec un chevauchement (le discours alors proféré, moins audible à cause du dysfonctionnement, est moins important, puisque déjà énoncé) et enchaîner ensuite sur la question qu'elle voulait effectivement poser. La seconde solution serait qu'AC, comme dans les chevauchements précédents, ne comptait pas vraiment prendre la parole et voulait simplement intervenir pour soutenir son co-animateur. Mais, comme les deux autres locuteurs lui laissent la parole, elle en profite pour enchaîner et poser une question, prenant ainsi le relais de l'intervention de PPDA. Pour abonder dans le sens de cette interprétation, on peut relever les nombreuses marques d'hésitation dans son discours en 1099b, montrant une programmation énonciative incertaine, pouvant corroborer l'idée d'une prise de parole non préparée. Toujours est-il que l'animatrice prend effectivement la parole à son co-animateur, après plusieurs chevauchements, et poursuit son idée.

Le second exemple présente une construction très particulière des différents tours des animateurs :

577	PPDA	[alors puisque visiblement] on n'arrivera pas à vous mettre d'accord sur les retraites et qu'on n'a pas les recettes donc de fiscalité donnez-nous euh: nicolas sarkozy \\
578	AC	>et une question qui vous était posée tout à l'heure par ségolène royal sur< euh \\
579	PPDA	→ votre avis + sur la fiscalité↓

580 AC → >sur les baisses d'impôts et sur euh la: + faisabilité de c'que vous proposez<

L'analyse porte sur le chevauchement entre 579 et 580. Si on ne prend en compte que ces deux tours, l'intervention de l'animatrice pourrait être interprétée comme un soutien linguistique, PPDA montrant par sa pause une difficulté à trouver ses mots. En effet, la proposition qu'elle fait en 580 serait une suite cohérente au discours de l'animateur. Pourtant le cotexte amont nous apprend qu'elle poursuit en fait son propre discours, interrompu en 578, alors que PPDA poursuit, lui aussi, son énoncé interrompu par l'animatrice en 577. Il y a donc une construction croisée des tours de parole, mais linéaire de chacun des énoncés des deux animateurs. L'intervention d'AC, en 578, est particulièrement intrusive : si elle parle sensiblement du même sujet, elle interrompt PPDA en plein milieu de son énoncé, et lui reprend la parole en 580 après ne lui avoir laissé prononcer qu'une seule syllabe sans chevauchement. En ce sens, cette continuation de tour ne peut être considérée comme collaborative, au regard de l'enchaînement précédent. Il s'agit donc simplement pour l'animatrice de participer à la transition thématique, en effectuant des dysfonctionnements sur la parole de son co-animateur, avec lequel elle partage pourtant les mêmes objectifs. Il faut cependant noter qu'elle apporte ici une précision importante, en introduisant pour NS un droit de réponse à une question posée par son adversaire. Elle contribue donc pleinement au lancement du thème et ne répète pas seulement la même chose que PPDA, comme elle le fait parfois.

Les deux dernières occurrences sont particulières : elles ne relèvent pas à proprement parler de la gestion de la thématique, mais de la gestion de l'ouverture et de la clôture de l'interaction. Ces deux moments, très importants dans l'interaction, peuvent être considérés, au même titre que les différentes thématiques programmées par les animateurs, comme des points cruciaux dans la gestion du débat. C'est pourquoi je les ai classés ici, bien qu'ils soient un peu à part. Je ne traiterai que le cas se situant à l'ouverture du débat (celui qui concerne la clôture, en 1401, sera analysé en 3.1.3.a., chapitre V) :

1 PPDA bonsoir à tous
2 AC bonsoir à tous + bonsoir ségolène royal

Il s'agit des deux premiers tours du débat, et des premiers mots des animateurs. Ce dysfonctionnement, atypique par sa position dans le débat, est directement lié à la gestion de l'interaction et donc au rôle interactionnel des animateurs : ils doivent intervenir en premier pour saluer les téléspectateurs, d'abord, et les candidats, séparément, ensuite. On peut penser que l'objectif était de prendre la parole ensemble, afin de commencer l'interaction par un chevauchement de début de tour, montrant la synchronisation des deux animateurs. Pourtant, PPDA intervient juste avant AC, la conduisant à effectuer

un chevauchement simple, cette dernière poursuivant ensuite pour saluer la candidate. Il semble que ce dysfonctionnement soit lié à une mauvaise coordination entre les deux animateurs, dont la conséquence est un chevauchement effectué par l'animatrice sur la parole de l'animateur. Ce tout premier dysfonctionnement reste anodin. Pourtant, à la lumière de ce qui a été pointé dans ce chapitre, on voit qu'il annonce, d'une certaine manière, les dysfonctionnements à venir entre les animateurs, marqués par un manque de synchronisation et une tendance pour AC à intervenir à la suite de PPDA, en effectuant des chevauchements.

d) Poser une question concernant le contenu

En intervenant avant que NS ait fini, PPDA est l'auteur de deux occurrences de ce type. Ces questions posées par les animateurs sont différentes des lancements de thématique en ce qu'il s'agit d'une demande de précision sur un point particulier du programme de l'un des candidats. Elles sont donc directement adressées à leur interlocuteur et ne valent pas forcément pour l'autre candidat. C'est particulièrement explicite dans l'exemple suivant[302] :

1347b	NS	[…] je souhaite qu'on donne DAvantage de pouvoir au parlement pour contrôler + le gouvernement↑ mais en GRÂce + n'ajoutons pas la CRIse institutionnelle l'INstabilité institutionnelle h à toutes les crises et à toutes les instibilités \\
1349	PPDA	et vous gouvernez avec quelle majorité
1350	NS	→ de la situation de la + de la société française↓
1351	PPDA	→ pour vous en ce qui vous concerne

La question de PPDA est divisée en deux parties : la première (1349) correspond à un énoncé interruptif, la seconde (1351) présente un chevauchement simple. NS en 1350 achève son tour interrompu en 1347b, en produisant lui aussi un chevauchement simple sur la parole de l'animateur (classé en 4.1.b.). Son tour est presque énoncé intégralement en chevauchement (il est à la frontière d'un chevauchement avec conservation de la parole par PPDA), seules deux syllabes non chevauchées permettant d'identifier la passation de la parole. Ce qui est intéressant dans la question posée par l'animateur, c'est la multiplication des termes d'adresse pour désigner son interlocuteur. Le pronom personnel de rang cinq, utilisé en 1349, est suffisant pour désigner le destinataire de l'énoncé. Pourtant PPDA reprend la parole en 1351 en le répétant à deux reprises, d'abord introduit par la préposition *pour*, puis par la locution prépositionnelle *en ce qui [vous] concerne*. Ces précisions permettent de classer cet énoncé dans cette catégorie et non dans la précédente : il ne s'agit pas d'une nouvelle question générale, posée aux deux candidats, mais d'une question délibérément adressée à

[302] Cf. aussi le tour 1104.

NS. Dans la conduite plus générale du débat, il semble que l'animateur tente ici de faire parler le candidat (pour qu'il rattrape son temps de parole, puisqu'il est en retard par rapport à son adversaire), en l'interrogeant personnellement.

NS est l'auteur des trois autres questions de ce type, toutes adressées à SR. La question sur le contenu – isolée lorsqu'elle est posée par un animateur – participe d'un véritable interrogatoire, lorsqu'elle est le fait du candidat. L'objectif n'est plus tant d'obtenir des précisions que de déstabiliser l'adversaire. Certains thèmes sont particulièrement propices à l'utilisation de cette tactique[303].

Si les chevauchements simples relevant de la gestion de l'interaction ne sont pas très nombreux, ils sont représentatifs des différentes tactiques utilisées par les participants lors du débat. On retrouve ainsi les différentes façons dont les animateurs, et les candidats, tentent de gérer l'interaction. Les dysfonctionnements analysés montrent, eux, les difficultés qu'un locuteur peut rencontrer pour prendre la parole, devant parfois le faire avant que le locuteur précédent ait fini son tour.

4.3 Les chevauchements à visée collaborative

Seule la catégorie « accord provisoire » est représentée, et seules deux occurrences relèvent de cette catégorie. Les deux énoncés chevauchants se présentent sous la forme de la locution adverbiale *bien sûr*, montrant que le point sur lequel les locuteurs s'entendent est évident. L'exemple suivant est caractéristique de ce schéma[304] :

630b	SR	[est-ce que vous n'trouvez pas quand même qu'il faut tenir] compte du patrimoine possédé↑
632	NS	mais bien sûr mais [j'vais y v'nir]

La question posée par SR en 630b vise à critiquer le point de vue de son adversaire (en ce qu'elle implique le jugement – avec l'utilisation du verbe *trouver* – de NS sur la question), en s'opposant à la non-prise « en compte du patrimoine possédé » qu'elle impute implicitement à son adversaire. NS, en 632, répond à la fois à ce qui est dit (la question posée) et à ce qui est sous-entendu (l'attaque de son point de vue). Il exprime son accord avec le principe mentionné, en promettant une explication, tout en s'opposant à la critique, ce que signalent les deux emplois de *mais*. Ce mélange de l'explicite et de l'implicite se retrouve dans la forme même de la réponse : la réponse affirmative de NS, pour être adaptée à l'interrogation négative de SR, devrait se présenter sous la forme de l'adverbe *si*.

[303] Cf. les tours 173a, 487 et 781 concernant respectivement la réforme des trente-cinq heures, celle des régimes spéciaux et la question du nucléaire, thématiques déjà évoquées.
[304] Cf. aussi le tour 1067, analysé en 3.1.3.b. avec les deux énoncés achevés en chevauchement précédant la passation de parole.

Mais pour répondre simultanément à la question posée et à la critique exprimée, il choisit de répondre par cet énoncé à la fois adversatif et approbatif. Comme on l'a déjà vu, l'expression de l'accord dans ce débat est toujours provisoire, et souvent accompagnée de réserve ou d'atténuation. C'est le cas ici : l'énoncé à visée collaborative met en fait en relief les divergences entre les deux candidats.

Bilan

Il est difficile de faire ici le bilan des chevauchements avec passation de parole, plus de la moitié des occurrences étant étudiées dans le chapitre suivant. Cependant, les analyses menées ici ont permis de montrer un certain nombre de tendances, qui seront précisées par la suite. Il faut d'abord noter la disproportion ente les différentes visées : la visée polémique cumulant à elle seule plus de 80% des occurrences. Si cette répartition est similaire aux autres types de chevauchement, elle est ici particulièrement marquée pour les chevauchements simples. L'utilisation de ces derniers est par ailleurs très différente des chevauchements avec conservation de la parole : l'auteur du dysfonctionnement prend ici effectivement la parole et s'impose comme locuteur. Cependant, beaucoup de chevauchements restent relativement courts, ne concernant que les dernières syllabes du tour. Dans ce cas, on peut penser que l'auteur du dysfonctionnement prend la parole après avoir identifié l'approche de la fin de tour, il s'agit alors simplement d'anticiper la passation de la parole. Dans d'autres cas, en revanche, l'auteur du chevauchement intervient au milieu du tour, aucun signe de pouvant indiquer la fin de tour. Ces dysfonctionnements sont plus intrusifs, et peuvent être parfois très longs. Certains chevauchements de parole interviennent même dès le début du tour du premier locuteur (on est alors à la frontière d'un chevauchement de début de tour), et signalent alors une volonté forte de prendre la parole. Enfin, il faut noter que les chevauchements avec passation de la parole peuvent se succéder très rapidement d'un tour sur l'autre, on obtient ainsi un échange presque intégralement dit en chevauchement, qui donne une impression de cacophonie : le principe d'alternance des tours n'est alors plus du tout respecté.

Synthèse

Le chevauchement est, à première vue, un dysfonctionnement facile à identifier et à analyser. Pourtant, les chercheurs ne sont pas tous d'accord sur la façon dont il faut l'appréhender, et surtout sur son caractère dysfonctionnel. Beaucoup de cas de chevauchements sont ainsi exclus par principe de l'analyse des dysfonctionnements, à partir de critères plus ou moins objectifs. Le but de ce travail étant de proposer une analyse systématique du phénomène discursif, j'ai

opté pour une définition très large du chevauchement. C'est seulement à partir de cette conception que j'ai pu déterminer différents types de chevauchement et les répartir en différentes catégories. Car si le critère formel d'identification reste très simple, le dysfonctionnement se révèle sous des configurations très diverses, en participant de façon plus ou moins évidente à l'alternance des tours, et de différentes manières. Si l'approche globale permet d'embrasser toutes ces possibilités, elle pose cependant la question des cas à la frontière du dysfonctionnement. J'ai ainsi écarté de l'analyse à proprement parler un certain nombre de chevauchements, traités à part parce qu'ils ne correspondaient pas exactement à la définition donnée du dysfonctionnement. Ce tri m'a ensuite permis de classer les différentes occurrences selon une typologie adaptée au corpus.

Le chevauchement peut se révéler sous trois formes différentes : cette distinction obéit à des nécessités analytiques et non à un classement quantitatif. En effet, le nombre d'occurrences entre ces trois types de chevauchement n'est pas équilibré[305]. Les chevauchements de début de tour ne représentent que 4% du nombre total des chevauchements. La répartition des deux autres types de chevauchement (avec conservation et passation de la parole) est plus équilibrée (respectivement 42% et 54% du nombre total de cas), mais le choix d'analyser tous les chevauchements avec interruption dans le chapitre suivant ampute la dernière section de 34% des occurrences totales (ce qui permet, par ailleurs, de traiter environ le même nombre d'occurrences dans les chapitre IV – 573 cas – et V – 540 cas). De plus, si le nombre d'occurrences reste très différent d'un type de chevauchement à l'autre, leur traitement est, lui aussi, sujet à variation : les énoncés inachevés en chevauchement avec conservation de la parole sont relativement nombreux (27% du nombre total), mais leur brièveté ne permet pas, bien souvent, de développer l'analyse. Au contraire, les énoncés achevés en chevauchement, moins nombreux (15% du nombre total) autorisent, par leur achèvement même, une analyse plus poussée.

Les visées retenues sont elles aussi très disproportionnées quant au recensement quantitatif. La visée polémique représente à elle seule 70% des occurrences, alors que la visée collaborative arrive difficilement à comptabiliser 2% du nombre total de chevauchements. Par ailleurs, on l'a vu, certains chevauchements relevant de la gestion de l'interaction et même de la visée collaborative peuvent être utilisées par les candidats à des fins polémiques. Si cette particularité creuse encore davantage la disproportion quantitative, elle rend bien compte du genre du discours, dont les échanges sont basés sur la confrontation entre les deux candidats.

[305] Cf. tableau récapitulatif, tome II, Annexes, 2.1.

Chaque type de dysfonctionnement renvoie à des utilisations particulières. Ainsi les chevauchements de début de tour sont surtout le fait des animateurs, tentant souvent de gérer l'interaction de concert, de façon plus ou moins réussie. On a ainsi vu des cas où leur synchronisation est parfaite, et d'autres où elle est moins précise. L'animatrice est à l'origine d'un certain nombre de chevauchements sur la parole de son co-animateur, dans une optique qui peut être collaborative ou intrusive. Les deux autres types de chevauchement sont le plus souvent le fait des candidats, qui utilisent les spécificités du discours en superposition pour simplement se positionner par rapport au discours de l'autre ou pour le déstabiliser dans l'élaboration de son discours. Certains chevauchements avec conservation de la parole par le locuteur initial restent ainsi périphériques à l'échange, alors que d'autres sont pleinement intégrés. Certains chevauchements avec passation de la parole semblent plus ou moins justifiés, au regard de l'approche effective de la fin de tour et du contenu de l'énoncé chevauchant. Ce point sera abordé de nouveau dans le chapitre suivant, en relation avec l'interruption, ainsi que dans le chapitre VI : on verra ainsi que certains chevauchements, en anticipant trop sur la fin du tour précédent, génèrent parfois des enchaînements non pertinents.

Enfin, il faut noter toute l'importance du chevauchement dans une interaction où chaque prise de parole est chronométrée de façon très précise. Comment comptabiliser alors les prises de parole achevées énoncées en chevauchement, avec conservation de la parole par le locuteur principal, qui participent pleinement à l'interaction, sans que leur auteur ne prenne véritablement la parole ? Comment prendre en compte les multiples énoncés inachevés en chevauchement perturbant la progression du discours du locuteur qui conserve néanmoins la parole ? Enfin, quand les passations de parole sont difficiles, que les chevauchements simples sont particulièrement longs, comment déterminer quel est le discours qui prend le dessus, lequel est le plus audible, lequel est pris en compte par le téléspectateur ? En ce sens, l'analyse des chevauchements dans un tel débat dépasse le cadre de la linguistique, et s'inscrit véritablement dans une perspective médiatique et politique.

Chapitre V. L'interruption

L'interruption est un dysfonctionnement interactionnel dont tout le monde a conscience, que les locuteurs perçoivent dans une conversation, mais qui pose des problèmes certains dès l'instant où on veut l'étudier. Couper la parole à une personne sous-entend que cette personne a la parole et se la fait prendre par un autre locuteur, tout en ayant la sensation de ne pas avoir fini ce qu'elle voulait dire. La question posée par cette définition est la suivante : peut-on dégager des critères linguistiques appuyant cette sensation ?

L'analyse peut s'appuyer sur certains critères pour repérer l'interruption (1.1.1.). Lorsque plusieurs critères sont mobilisés, l'identification est relativement facile, mais dès lors qu'un seul critère n'est repérable, ou que les critères peuvent être interprétés de façon différente, l'identification est plus incertaine. Il faut alors justifier l'analyse de ces occurrences problématiques. Je définirai d'abord le dysfonctionnement, en prenant en compte différents paramètres. Je m'attacherai ensuite à présenter les différents types d'interruption (dans les sections 2., 3. et 4.) et à analyser les différentes occurrences du corpus, depuis les plus caractéristiques jusqu'aux plus atypiques, en passant par les cas litigieux.

1. Présentation de l'interruption

Avant d'analyser l'interruption, il faut d'abord définir ce phénomène le plus précisément possible. Cela passe par la présentation des critères d'identification que je me suis donnés (1.1.1.), pour en venir aux différents types d'interruption retenus pour l'analyse (1.1.2.) et aux différentes visées auxquelles l'interruption peut obéir dans mon corpus (1.1.3.). Ces trois points m'amèneront ensuite à écarter de l'analyse certains cas (1.2.).

1.1 Approche définitoire

La définition du verbe *interrompre* est claire : « rompre quelque chose dans sa continuité[306] ». Toute la question est donc de savoir appréhender cette « continuité », et de pouvoir, au moyen de certains critères, déterminer si la continuité est bel et bien rompue. J'ai décidé de considérer l'interruption comme le phénomène se produisant dès lors que le locuteur qui a la parole la perd – même pendant un laps de temps très court – au profit d'un autre locuteur. Je parle donc d'interruption du flux de parole. Il n'y a pas un nombre de syllabes minimum à partir duquel on peut considérer qu'on est interrompu : dès la première syllabe

[306] *Le Nouveau Petit Robert* de la langue française, édition 2008.

articulée prononcée par l'autre locuteur sans chevauchement, il y a interruption. Dès qu'un locuteur lâche le flux de parole et qu'un autre investit cette pause, je considère que le premier a perdu la parole et qu'il n'est plus le locuteur en place. C'est donc bien celui qui parvient à parler seul pendant au moins une syllabe qui devient le locuteur ratifié[307].

Cette définition doit bien entendu être conjuguée au concept de *tour de parole* : une interruption est un phénomène qui se situe entre deux tours de parole. Il s'agit donc ici de déterminer linguistiquement quels éléments permettent de considérer qu'un tour est achevé, et à partir de quels indices peut-on penser que le tour reste inachevé. Cette question a été soulevée par de très nombreux chercheurs, et les modèles proposés restent très dépendants de la subjectivité de l'analyste, des particularités de son corpus, et de son travail de transcription. Je propose donc ici ma propre grille d'analyse, à partir de laquelle je traiterai mes données.

1.1.1 Les critères d'identification

> La notion d'interruption est encore plus problématique que celle de chevauchement car elle fait intervenir à la fois des critères syntaxiques, prosodiques, mimo-gestuels et interactionnels — en particulier le point de vue des participants tel qu'il se manifeste dans la suite des échanges (Béal, 2010 : 92).

En effet, la liste des critères d'identification des interruptions est longue, très variée, et jamais close. Pour autant, elle est nécessaire à toute analyse, je présenterai donc ici les trois types de critères à partir desquels je détermine mon objet d'étude. J'aborderai d'abord la question des signaux de fin de tour, puis celle de la continuation du tour de parole, pour en venir enfin à celle de la réaction des participants.

a) Les signaux de fin de tour

Comme je l'ai précisé en II.2.1.3., l'interruption est intimement liée aux questions de complétude (II.1.2.2.) et de place transitionnelle. En effet, la question est de savoir si, lorsque le premier locuteur s'arrête de parler, il a fini son tour ou non. Pour déterminer cet achèvement,

> on essaye d'identifier la présence de "signaux de fin de tour" (*turn-yielding cues*) qui indiquent s'il y avait un point de transition possible. Mais ces derniers sont variés, de nature différente (lexicaux, syntaxiques, pragmatiques, prosodiques, mimo-gestuels) et fonctionnent en général de façon combinée et cumulative. On pourrait ainsi envisager des degrés de complétion des tours, en fonction du nombre de signaux présents (*ibid.* : 94).

[307] Cette définition de l'interruption est très large : elle permet d'englober différentes formes d'interruptions et de proposer une grille d'analyse précise. Mais la limite de cette approche est le morcellement des prises de parole et la multiplication des occurrences.

Lorsque plusieurs signaux de fin de tour (ou à l'inverse de continuation de tour) sont mobilisés en même temps, il est assez facile de déterminer si l'énoncé est achevé ou si le locuteur a l'intention de poursuivre. Mais dès lors que l'on peut identifier seulement un ou deux signaux, l'interprétation est plus délicate, et l'identification du phénomène plus sujette à la subjectivité de l'analyste.

Le premier critère est la non-complétude syntaxique : un énoncé est considéré comme inachevé dès lors qu'il ne présente pas, à cause d'un autre locuteur, l'ensemble de ses constituants syntaxiques attendus. Ainsi dans l'exemple suivant, il y a bien interruption parce que NS annonce un discours rapporté, mais il est interrompu par SR avant de le citer :

132 NS […] l'institut rexecode + organisme PARfaitement indépendant" + a noté nos projets économiques qu'est-ce qu'il a dit↑ \\
133 SR oui on connaît la musique c'est l'org– (*rire*) (*en riant*) "c'est l'organisme du medef"

Le second critère important est la non-complétude sémantique, élément particulièrement important quand il s'agit de discours politiques souvent très structurés : un énoncé est considéré comme inachevé dès lors qu'il ne présente pas, à cause d'un autre locuteur, l'ensemble de ses constituants sémantiques attendus. Ainsi dans l'exemple suivant :

480b NS […] ++ h premier point >vous voulez tout r'mettre à plat c'est-à-dire tout le travail qui a été fait vous voulez l'démolir< + deuxième point \\
482a SR pas démolir mais remettre à plat ça n'est pas [démolir]

NS a annoncé un premier point – il attaque le programme de SR –, ce qui induit inévitablement un second point, mais il est interrompu avant de pouvoir le développer : SR profite d'une pause intra-tour (qui ne peut sémantiquement être une TRP) pour intervenir et se défendre.

Le troisième critère important dans un corpus vidéo est la mimo-posturo-gestualité. Certaines postures indiquent que le locuteur veut poursuivre et d'autres qu'il a fini ; certains gestes, en train de se faire, montrent la volonté du locuteur de poursuivre son propos[308] alors que d'autres, achevés, montrent la fin d'une séquence ; enfin certaines mimiques signalent l'intention de parler et d'autres celle de finir. Nous solliciterons ce critère ponctuellement, lorsque ces éléments sont déterminants dans l'identification des interruptions.

Le quatrième critère est la prosodie. Les fins de tour sont généralement marquées par une intonation et un volume descendants, parfois un débit plus lent. Mais on peut aussi avoir une intonation montante (pour une question ou une exclamation), un volume *crescendo*, un débit plus rapide. Ces critères, pris seuls,

[308] « [un] geste ou maintien de la main dans une position active […] indique que le tour n'est pas fini », Cosnier et Vaysse, 1997 : 17

ne permettent pas d'évaluer si le locuteur compte poursuivre ou non, il faut donc souvent le conjuguer avec d'autres critères, comme on le verra *infra*.

Enfin, on peut évaluer la fin d'un tour (ou d'une unité de construction de tour) au moyen de critères pragmatiques, directement liés au genre du discours : aux particularités du discours politique, aux locuteurs présents, à la situation d'énonciation particulière de la médiatisation… Par exemple, dans le débat de l'entre-deux tours, NS a l'habitude de structurer ses interventions au moyen de la particule énonciative *bon*, souvent avec une intonation descendante. Il s'agit toujours d'un mot qui conclut une première partie, sur laquelle le locuteur s'appuie pour développer une seconde partie. En ce sens *bon* indique toujours que le tour n'est pas fini et que NS compte poursuivre – et cela malgré la complétude syntaxique et sémantique : il s'agit bien d'un *bon* conclusif, avec une intonation descendante, et souvent avec un repositionnement posturo-gestuel. Seuls le cotexte et la connaissance des conditions particulières de production du discours permettent d'analyser ce mot comme annonçant une intention de continuer.

Le plus souvent, plusieurs de ces signaux sont employés simultanément et l'identification de l'interruption ne pose pas trop de problème. Mais il arrive que l'interprétation de ces critères soit plus problématique, ou que seul un ou deux critères soient impliqués. Dans ce cas, il faut faire intervenir d'autres critères que l'absence des signaux de fin de tour, comme celui de la continuation du tour.

b) La continuation du tour

Il arrive que plusieurs signaux de fin de tour soient présents, qu'on ait affaire – à un point de transition possible – à la fin d'une unité de fin de tour, mais que le locuteur décide de poursuivre son tour au-delà de ce point. Si un autre locuteur intervient à cette TRP, et qu'ensuite le premier locuteur poursuit effectivement son tour, on considèrera que le second locuteur l'a interrompu. Ainsi dans l'exemple suivant :

32e SR [VOULez-]vous nous dire que vous allez aussi parmi les fonctionnaires supprimer des magistrats↑ \\
37 NS j'vais je \\
38 SR → alors qu'il n'y a auCUne réponse ++ […] [pour l'accueil des mineurs délinquants↑ et que vous n'avez pas construit les centres ren– renforcés↑]

SR pose une question à NS en 32e, la question est complète syntaxiquement et sémantiquement, l'intonation est montante, comme c'est attendu pour une question. NS considère donc qu'il y a une TRP et commence à répondre en 37, mais on voit, en 38, que la question de SR n'était pas achevée : elle poursuit son tour avec une proposition subordonnée circonstancielle d'opposition. Sa question n'est plus simplement une demande d'information, mais aussi une attaque de la

politique menée par NS. Dans ce cas donc, c'est seulement le cotexte aval qui permet d'identifier l'interruption.

Dans d'autres cas, la continuation du tour ne fait que corroborer ce que les signaux de fin de tour indiquent, comme on le voit dans l'exemple suivant :

175 SR [donc c'est la preu– donc vous reconnaissez qu'c'est] quand même un progrès \\
177 NS non mais je \\
178 SR → social et [économique important↓]

Lorsque NS intervient en 177, aucun signal de fin de tour n'indique que SR a achevé son discours : il n'y a ni complétude syntaxique (et donc sémantique), ni signal prosodique d'hésitation ou d'abandon de tour. Il est donc normal que SR poursuive son tour en 178.

Ce critère est déterminant dans le corpus choisi : les locuteurs ont souvent à cœur d'achever leur tour de parole, même après avoir été interrompus. Pourtant, il arrive qu'ils n'aient pas la possibilité de le faire, mais manifestent tout de même leur volonté de poursuivre. Dans ce cas, on peut identifier l'interruption au moyen d'un dernier critère : la réaction des participants.

c) La réaction des participants

Lorsqu'un locuteur est interrompu, il peut réagir de différentes manières :

> A. Celui-ci peut traiter [les interruptions] par le mépris, les ignorant et poursuivant le développement de son propos, quitte à répéter ce qui aurait été marqué ou interrompu.
> B. Il peut protester contre le recours à ce genre de procédés, soit au nom de principes généraux et de valeurs comme atteinte aux principes de liberté d'expression, de tolérance à l'égard d'opinion divergentes, d'esprit démocratique… soit […] en attaquant l'adversaire qui l'utilise, incapable de contrôle de soi, de respect de son interlocuteur ou du public (Oléron, 1987 : 266).

Dans les deux exemples précédents, le locuteur victime d'une interruption en produit une dans le cotexte aval immédiat pour reprendre la parole. Dans ce cas, on pourrait dire que sa réaction correspond à la proposition (A) d'Oléron. Mais il arrive souvent, dans le débat, qu'un participant reproche à l'autre son comportement intrusif au moyen de commentaires métadiscursifs qui explicitent la sensation du locuteur. Dans certains cas, ces commentaires sont conjugués à d'autres critères d'identification de l'interruption, et ils ne font que conforter l'analyse du dysfonctionnement. Mais dans quelques rares cas, ils sont les seuls indices permettant de discerner l'interruption. Dans l'exemple suivant, l'analyse porte sur l'interruption en 173b et sur le commentaire en 182 :

173b NS & ≠ >non parce que moi je dis< voilà les trente-cinq heures comme un minimum je n'toucherai pas hein↑ madame royal↑ + je GARde les trente-cinq heures + comme la durée hebdomadaire↓ on touche pas↓ \\
175a SR donc c'est la preu– ≠ donc vous reconnaissez qu'c'est &
176 NS non non

175b SR & quand même un progrès \\
177 NS non mais je \\
178a SR → social et économique &
179 NS pour moi c'qui \
178b SR & important↓
180 NS mais mais la rai– \\
181 SR je je je vais vous dire je vais ≠ laissez-moi \\
182 NS je peux pas terminer là-dessus↑
183a SR non j'vais j'vais [vous donner un exemple]

Dans cet extrait, la prise de parole de NS en 173b pourrait être considérée comme achevée (sur les plans syntaxique, sémantique et prosodique), il s'agit juste pour le candidat de préciser sa position sur la question des 35 heures. SR intervient alors pour défendre la réforme socialiste, et NS enchaîne alors sur le propos de son adversaire. Ce n'est que plusieurs tours plus loin qu'il manifeste son désir de terminer son tour : il ne voulait donc pas seulement préciser sa position mais développer sa pensée. C'est donc ici le seul critère permettant d'identifier une interruption en 173b. Je la qualifierai d'involontaire : SR a identifié les signaux de fin de tour comme des marqueurs d'une TRP, alors qu'il s'agissait simplement pour NS de la fin d'une TCU et du début de son intervention.

Il y a un dernier cas qu'on pourrait ajouter à la liste d'Oléron, c'est le cas où « L1 cède son tour sans protester, ce qui laisse l'analyste dans une position délicate » (Béal, 2010 : 96). Il y a ainsi des interruptions ressenties par le locuteur interrompu qui ne peuvent pas être analysées comme telles à cause de l'absence d'indices. De même que certaines prises de parole peuvent sembler intrusives à l'analyste, sans qu'aucun critère ne puisse être clairement identifié.

L'identification des interruptions est donc toujours graduelle – depuis les cas qui combinent tous les critères à ceux qui ne présente qu'un seul critère – et toujours sujette à discussion.

1.1.2 Les types d'interruption

Il n'y a que deux catégories d'interruption : l'interruption nette et l'interruption avec chevauchement, et chacune de ces catégories d'interruption peut être volontaire ou involontaire selon que le locuteur interrompant intervient ou non à une TRP[309]. Je classerai les occurrences selon ce dernier critère, en distinguant les interruptions motivées par une TRP (dysfonctionnements involontaires) et les interruptions délibérées (dysfonctionnements volontaires).

Les interruptions motivées par une TRP sont des cas où L2 intervient à une TRP – soit un point de transition possible facilement identifiable, après lequel L1 décide de continuer ; soit un point de transition possible supposé par L2 (qui veut

[309] Cf. schéma 1, présenté en 2.1.1., chapitre II et reproduit dans le tome II, Annexes, 1.1.

intervenir), sans que l'on puisse véritablement l'identifier comme tel – et parvient à prendre la parole. Si L1 s'arrête de parler – même momentanément –, c'est une interruption nette ; si L1 poursuit après la TRP avant d'interrompre son discours, c'est une interruption avec chevauchement. Dans le premier cas, comme L1 s'arrête (ce qu'on pourrait interpréter comme un signe de l'achèvement de son tour), il faut que le cotexte aval nous donne des indices pour interpréter le phénomène comme une interruption : L1 désirait bel et bien continuer (il le fait effectivement ensuite, ou il reproche l'interruption à L2). Pour identifier ces interruptions, seuls les critères b) – continuation de tour – et c) – réaction des participants – peuvent être mobilisés : en effet, les signaux de fin de tour sont inévitablement présents puisqu'il s'agit d'une TRP, même si elle peut être, dans le cas où elle n'est que supposée par L2. Dans le second cas, c'est le discours en chevauchement après la TRP qui nous indique que L1 voulait poursuivre. Si tous les critères d'identification peuvent être mobilisés pour identifier l'interruption, seuls les signaux de fin de tour permettent d'identifier la présence d'une TRP.

Les interruptions délibérées sont des cas où L2 intervient à un moment que l'on ne peut absolument pas identifier comme étant une TRP et parvient à prendre la parole à L1 sans que celui-ci ne puisse achever son tour. Il arrive que L1 renonce à poursuivre après l'intervention de L2, auquel cas il y a une interruption nette ; mais L1 peut aussi continuer après l'intervention de L2 pendant un moment plus ou moins long. Les chevauchements peuvent ainsi être très courts – L1 s'arrête de parler dès qu'il comprend que L2 veut lui prendre la parole – ou beaucoup plus longs – les deux locuteurs se disputent la parole, L1 pour la garder, L2 pour la prendre. Dans ces occurrences il n'y a jamais de signaux de fin de tour, L1 n'ayant pas l'intention d'achever son tour de parole. L'analyse se base en priorité sur ce critère d'identification (absence de signaux de fin de tour), les deux autres n'intervenant que ponctuellement.

J'ajoute à ces types d'interruption un troisième cas, que j'appelle « interruption justifiée » et qui correspond à une interruption intervenant après une première interruption. Il s'agit dans ce cas pour L1, après avoir été interrompu, d'interrompre L2 à son tour pour poursuivre son tour de parole[310]. L'interruption justifiée peut correspondre à un dysfonctionnement involontaire ou délibéré (selon que L1 intervient à une TRP ou non dans le discours de L2). L'exemple suivant est une interruption justifiée volontaire :

26 SR le commissariat de clichy que vous aviez promis ++ il n'est toujours pas ouvert↓ \\
27 NS madame \\
28 SR → alors en effet [il manque de policiers↓]

[310] Lerner (1989) parle d'« achèvement retardé » (*delayed completion*) pour indiquer cette continuation de tour.

La première interruption, en 26, est une interruption motivée par une TRP : l'énoncé de SR est achevé, mais pas son tour, comme on le voit, en 28, puisqu'elle poursuit son discours. L'intervention de NS, en 27, est donc malvenue et SR lui fait comprendre en l'interrompant à son tour. Cette seconde interruption est donc une interruption justifiée par le cotexte amont immédiat. De même que pour les deux premiers types d'interruption, certaines interruptions justifiées sont nettes (comme dans l'exemple ci-dessus) et d'autres sont accompagnées d'un chevauchement.

Le corpus présente ainsi des passages interruptifs : les locuteurs, pour poursuivre leur tour précédemment interrompu, s'interrompent mutuellement plusieurs fois. Ces interruptions sont appelées « complexes » par Li (2001 : 268) qui décide, à la suite de Ferguson (1977) et de Kennedy et Camden (1983), de « les coder comme une série d'événements indépendants […] parce que les interruptions complexes ne [sont] pas fréquentes et qu'une catégorie indépendante ne permettrait pas une analyse pertinente » (ma traduction[311]). Je décide d'en faire une catégorie à part ici à cause de la fréquence de ce procédé dans le corpus étudié : les implications du dysfonctionnement dans ce genre du discours sont en effet trop importantes pour que le locuteur interrompu n'essaie pas, souvent, de reprendre la parole par tous les moyens. Il n'est donc pas rare qu'une première interruption en entraîne d'autres. Par ailleurs, je ne retiens pas la terminologie proposée par Li pour des questions de cohérence interne à mon travail : j'ai nommé les deux premiers types d'interruption avec des participes passés indiquant les raisons du dysfonctionnement, je suis donc cette logique pour les interruptions justifiées.

Ma grille d'analyse s'effectuera à partir de ces trois types d'interruption. A l'intérieur de chacun de ces types, je distinguerai les deux catégories possibles : interruption nette et interruption avec chevauchement. Cette présentation permet de faire une analyse formelle du dysfonctionnement. Mais pour que l'analyse soit complète, il faut s'intéresser à la fonction de l'interruption dans le discours. En effet, « les interruptions […] ne peuvent être abordées sans tenir compte aussi des différentes fonctions qu'elles remplissent dans l'interaction » (Béal, 2010 : 97).

1.1.3 Les fonctions interactionnelles de l'interruption

L'interruption étant le phénomène produit par un énoncé interruptif sur un énoncé interrompu, elle s'actualise donc dans un discours. Pour analyser une interruption, il faut s'intéresser à la teneur du discours tenu par celui qui interrompt. Les interruptions peuvent ainsi remplir, dans l'interaction, des fonctions très variées et donc amener à des interprétations différentes. Cette

[311] « coded them as a series of independent events […] because complex interruptions were infrequent and an independent category would not allow for meaningfull analysis ».

classification est donc très importante, mais elle n'en est pas moins difficile à mettre au point, comme en témoigne la grande diversité des propositions dans les travaux menés sur la question. Ces études se divisent en trois catégories : ceux qui analysent les interruptions en termes de pouvoir et de domination (cf. le point 3.2.3., chapitre II), ceux qui les analysent en termes de consensus et de conflit (cf. le point 3.1.2., chapitre II), et ceux qui les analysent en termes d'offense conversationnelle (cf. le point 3.2.1., chapitre II).

Les premières études[312] ont considéré que le dysfonctionnement était un élément de domination, comme le montre le titre de l'article de Ferguson : « Simultaneous speech, interruption and domination » (1977). Cette vision est reprise et approfondie par Goldberg (1990 : 890), qui distingue les interruptions de type bon rapport (*rapport type interruptions*) et les interruptions de type pouvoir (*power type interruptions*). Les premières signalent qu'un objectif est partagé par les interactants. Les secondes indiquent que les interactants ont des objectifs différents, reflétant leurs intérêts individuels, et qu'ils ne tiennent pas compte de ceux de leur partenaire. Cette classification est considérée par Goldberg comme un continuum depuis les formes qui marquent clairement le bon rapport jusqu'à celles qui indiquent une volonté manifeste de dominer l'autre. Mais la distinction des occurrences n'est pas toujours facile : « les taquineries et les bons mots (comme les calembours, les traits d'esprit et les badinages) sont probablement les interruptions les plus difficiles à placer ou classifier selon le continuum pouvoir-bon rapport » (*ibid.* : 898, ma traduction[313]).

D'autres études ne situent pas le dysfonctionnement sur l'axe du pouvoir, mais sur l'axe allant du conflit au consensus, distinguant les interruptions coopératives et les interruptions intrusives[314]. À partir de ces différents travaux, Li (2001 : 269-270) propose différentes sous-catégories pour chacune de ces fonctions : les interruptions coopératives, pouvant montrer l'accord (*agreement*), la clarification (*clarification*) ou l'assistance (*assistance*) et les interruptions intrusives, pouvant montrer le désaccord (*disagreement*), servir à prendre la parole (*floor taking*), à changer de sujet (*topic change*) ou à faire une digression (*tangentialization*). Enfin, elle classe les cas qui n'entrent pas dans ces sous-catégories dans « autres interruptions » (*other interruptions*) : la nécessité de proposer cette dernière catégorie signale qu'un tel classement ne peut être exhaustif.

---

[312] Zimmerman et West, 1975 ; Ferguson, 1977.

[313] « Teases and "oneliners" (such as puns, quips and banter) are probably the most difficult interruptions to place or classify along the power-rapport continuum ».

[314] Pour l'énumération des différentes désignations, cf. Li (2001 : 261), liste à laquelle on peut ajouter l'appellation de Hutchby (1996 : 77) : « interruptions coopératives et confrontationnelles » (*"cooperative" and "confrontational" interruptions*).

De son côté, Kerbrat-Orecchioni classe les interruptions selon l'importance de l'offense :

> On peut ainsi […] distinguer différents types d'interruptions, ordonnées de la moins à la plus offensante : (1) Interruptions à fonction positive d'entraide. […] (2) Interruptions simplement coopératives. […] (3) Interruptions non coopératives, qui sont "offensantes" pour L1, mais plus ou moins légitimées par le fait que ce dernier vient lui-même de transgresser un principe discursif quelconque. […] (4) Interruptions enfin qui ne sont ni coopératives, ni légitimées par le comportement de L1 : ce sont celles qui produisent dans l'interaction l'effet le plus violent (1990 : 177-179).

Dans ce schéma, on retrouve les deux pôles coopération *vs* intrusion, avec des spécificités dues aux conditions d'interruption. Tous les modèles proposés considèrent donc bien l'interruption comme un phénomène discursif obéissant à deux visées opposées. La présence récurrente de la fonction coopérative ne doit pas pour autant modifier le fait que l'interruption soit un dysfonctionnement interactionnel : « dans la forme, toutes les interruptions peuvent être perturbatrices. Dans leur essence, certaines interruptions soutiennent le locuteur en place et/ou le cours de la conversation » (Li, 2001: 260-261, ma traduction[315]). En ce sens, toutes les interruptions, même lorsqu'elles sont à visée coopérative, sont des violations du système des tours, tel qu'il doit être respecté dans un fonctionnement idéal :

> une conversation idéale est organisée de sorte qu'aucune interruption ne se produise. La coordination entre le locuteur et l'auditeur est parfaite quand le locuteur envoie les bons signaux – verbaux et/ou non verbaux – à l'auditeur au moment du changement de tour. L'auditeur comprend et reçoit les signaux pour un changement de tour. Toute violation de l'ordre de ce principe de changement de tour est considérée comme étant une intrusion profonde des droits du locuteur en place, aussi bien qu'une perturbation sévère du cours de la conversation courante (*ibid.*: 260, ma traduction[316]).

L'interruption est donc bien un dysfonctionnement au regard du système idéal des tours, dans lequel la parole est réglée par les différents locuteurs en présence, sans qu'aucun ne doit s'arroger le droit de la contrôler seul : « ce qui se rapporte communément à une interruption dans la parole interactive est une violation des pratiques conversationnelles au travers desquelles les locuteurs régulent et contrôle l'accès à la parole » (Testa, 1988: 306, ma traduction[317]). Lorsqu'un

[315] « In form, all interruptions may be disruptive. In essence, some interruptions are supportive of the current speaker and/or the flow of the conversation ».
[316] « an ideal conversation is organized so that no interruption occurs. The coordination between the speaker and listener is perfect in that the speaker sends the right signals – verbal and/or nonverbal – to the listener when a turn change is due. The listener understands and takes the signals for a turn change. Any violation of the orderliness of this turn-exchange principle is considered a deep intrusion of the rights of the current speaker, as well as a severe disruption of the flow of the ongoing conversation ».
[317] « What is commonly referred to as an 'interruption' in interactive talk is a violation of conversational practices through which speakers regulate and control access to talk ».

locuteur parle, il a des droits et des devoirs symétriques à ceux de l'interlocuteur : ce dernier doit laisser parler le locuteur jusqu'à ce qu'il ait fini. En contrepartie, il a le droit de prendre la parole lorsque le tour du locuteur est achevé. L'interruption correspond donc à l'usurpation des droits du locuteur en place : on ne respecte pas le système de valeurs mis en place, garantissant le bon fonctionnement de l'interaction. De plus, l'interruption est vue comme une intrusion dans le discours de l'autre, une invasion dans l'espace qui lui appartient. Interrompre revient à prendre possession de quelque chose qui ne nous revient pas de droit. Ce qui ne veut pas dire que l'interruption soit forcément conflictuelle et perturbatrice pour le locuteur interrompu, mais elle sera obligatoirement intrusive en ce qu'elle permet au locuteur de s'accaparer de la parole. Pour cette raison, je ne retiendrai pas le terme d'« intrusion » pour qualifier l'interruption, mais je choisirai d'autres termes indiquant plus clairement les objectifs auxquels obéissent les interruptions. Je reprendrai les mêmes catégories proposées dans le chapitre IV pour analyser les chevauchements : je distinguerai donc les interruptions à visée polémique, les interruptions concernant la gestion de l'interaction et les interruptions à visée collaborative. Les mêmes sous-catégories, en relation étroite avec le corpus étudié, seront aussi reconduites.

Enfin, on pourrait ajouter à toutes ces fonctions d'interruption le cas de l'interruption nécessaire[318], dont dépend l'intercompréhension : si l'interlocuteur n'a pas entendu ou compris quelque chose, il est nécessaire qu'il interrompe le locuteur pour lui demander des explications et donc pour resynchroniser l'interaction. Ces interruptions sont directement liées aux obligations de l'interlocuteur dans l'interaction (Goldberg, 1990: 888). Dans notre corpus, ce genre d'interruptions relève soit de la gestion de l'interaction (poser une question de contenu), soit de la visée polémique : je les traiterai donc dans ces catégories.

Pour conclure sur la présentation de l'interruption, je voudrais rappeler que le classement proposé est construit en relation étroite avec le corpus choisi. Le choix des fonctions, notamment, est directement lié au genre du discours. Cette question est soulevée par James et Clarke :

> Clairement, un problème central dans l'analyse des fonctions des interruptions est qu'il n'existe pas de voies simples et objectives pour déterminer la fonction d'une interruption. Seule une analyse qui tient compte du large contexte dans lequel l'interruption a lieu, en incluant le contenu sémantique de l'interruption, la tendance générale et le contenu de la conversation jusque là, ainsi que la relation entre les participants […] est susceptible

[318] Appelée « interruptions relativement neutres » (*relationally neutral interruptions*) chez Goldberg (1990 : 887) et « interruptions légitimes » chez Béal (2010 : 125). Cf. également James et Clarke (1993 : 240) sur des cas d'interruptions qui « ne constituent pas des violations des règles conversationnelles » (« do not constitute violations of conversational rules »).

> d'établir convenablement le rôle qu'une interruption est destinée à tenir (1993 : 247, ma traduction[319]).

Je ne prétends donc pas proposer ici un modèle analytique universel, mais bien un modèle construit à partir de mon corpus, et pour analyser ce corpus. Il est donc opérationnel dans ce contexte précis, et par rapport aux éléments présentés *supra*. Puisque « établir une typologie des interruptions ne va jamais de soi » (Béal, 2010 : 98), je m'appliquerai à justifier la mienne tout au long de l'analyse.

1.2 Les cas qui ne seront pas traités comme des dysfonctionnements

Certaines occurrences, je l'ai déjà dit, entrent clairement dans le cadre de l'interruption quand d'autres sont à la frontière du dysfonctionnement. Dans cette deuxième catégorie, on peut classer certains énoncés interruptifs très courts, les régulateurs ou encore les énoncés dont l'achèvement est incertain (et que les critères définitoires ne permettent pas clairement d'identifier). Selon la définition que j'ai donnée de l'interruption, les énoncés interruptifs, si courts soient-ils, sont considérés comme des interruptions dès qu'il y a une syllabe articulée. Je traiterai donc ces cas dans les sections suivantes (en précisant les occurrences qui posent problème). Pour ce qui est des régulateurs, ils ne sont pas considérés comme des tours de parole : en cela, ils ne peuvent être considérés comme des énoncés interruptifs (ils correspondent aux deux dernières colonnes du tableau – schéma 1, présenté en 2.1.1., chapitre II et reproduit dans le tome II, Annexes, 1.1.). Je les traiterai en 1.2.1. Pour les cas litigieux, au sujet desquels on peut se demander s'il y a ou non interruption à partir des critères présentés *supra*, j'évoquerai en 1.2.2. les occurrences écartées de l'analyse, et en 1.2.3. le cas particulier des répétitions[320].

1.2.1 Les régulateurs

Les régulateurs ne sont pas considérés comme des tours de parole (cf. le point 1.2.1., chapitre II), en cela ils ne peuvent être considérés comme des énoncés interruptifs « car ils sont brefs et ne perturbent pas le tour du locuteur en place qui continue à parler normalement » (Béal, 2010 : 114). Toute la question est de savoir quelles sont les prises de parole qui relèvent de cette catégorie.

---

[319] « Clearly, a central problem in analysing the function of interruptions is that there exist no simple, objective ways of determining the function of an interruption. Only an analysis which takes into account the larger context in which the interruption takes places, including the semantic content of the interruption, the general trend and content of the conversation up to that point, and the relationship between the participants […] is likely to ascertain adequately the role which an interruption was intended to perform ».

[320] Pour présenter ces occurrences, j'ai ajouté spécifiquement une convention de transcription, afin de montrer qu'il n'y a pas interruption, j'ai barré le signe marquant l'interruption : ⩒ .

Même s'il est difficile, je l'ai dit dans le chapitre précédent, de parler de vrais phénomènes de régulation dans un débat médiatisé, certaines prises de parole ne correspondent pas formellement et sémantiquement à un tour de parole. Comme pour les régulateurs en chevauchement, je ne garderai ici que deux types de régulateurs : les « continueurs » et les « récepteurs » (Croll et Gormati, 1991 : 255). Les premiers encouragent le locuteur en place à poursuivre, les seconds signalent que le discours de ce dernier est entendu et compris. Dans les deux cas, il s'agit simplement, pour l'auteur du régulateur, de montrer qu'il est bien présent dans l'échange, mais sans chercher à prendre la parole.

Les continueurs sont les moins fréquents. Par ce biais, le locuteur montre qu'il est d'accord en produisant un régulateur approbateur. Dans deux exemples, c'est l'adverbe *oui*, habituellement régulateur, qui est utilisé[321]. Le cas suivant reste cependant problématique :

775	NS	les spécialistes pour l'uranium disent + que les ressources connues + c'est entre soixante et soixante-dix ans↑⩔
776	SR	oui +
777a	NS	→ et les ressour&
778	SR	c'est très \
777b	NS	&ces prévisibles c'est jusqu'à deux siècles et d'mi […]

J'ai déjà étudié cet extrait dans le chapitre IV (3.2.3.) pour analyser l'énoncé inachevé en chevauchement du tour 778. L'étude concerne ici la présence de ce chevauchement à la suite de la prise de parole en 776. On pourrait en effet considérer que la seconde est une continuation de la première, les deux formant un tour à visée collaborative (on aurait alors deux interruptions, en 775 et 776). Pourtant, SR marque une courte pause après l'adverbe affirmatif, en 776, et ne poursuit pas tout de suite (elle laisse d'abord NS continuer son propre tour, en 777a, avant de produire un énoncé inachevé en chevauchement en 778). Pour ces deux raisons, je considère que le *oui* est un vrai régulateur et non le début d'un tour interrompu en 778 : il n'y a donc pas d'interruptions dans ce passage. Ce cas reste néanmoins très litigieux, les deux prises de parole exprimant pareillement une forme d'accord. Le corpus propose plusieurs fois cette configuration : « une contribution qui se présente d'abord comme un régulateur se métamorphose progressivement en "parole propre" » (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 189). Lorsque cette métamorphose se fait dans la même prise de parole, on a alors affaire à un vrai tour de parole et je traiterai ces cas dans les sections suivantes (Cf. notamment en 2.2.a.). Mais parfois la tentative de suite se fait dans deux prises de parole, on a alors un régulateur, suivi – dans une autre prise de parole –

[321] Cf. aussi la prise de parole 328.

d'un commentaire ou d'une réserve qui renforce ou atténue la portée de l'approbation[322].

Le plus souvent, le locuteur émet seulement un régulateur. À deux reprises, NS utilise l'expression *c'est vrai* pour montrer le caractère véridique des propos de SR :

1067	SR	je crois que ce débat h + est très important h + c'est toute une CONception ++ de la vie politique + et de la responsabilité politique + qui est là h-\\
1068	NS	c'est vrai
1069a	SR	→ si on est responsable de rien + h si on n'a des comptes à [rendre jamais sur ses actes politiques + mais comment voulez-vous que les citoyens croient + encore à l'efficacité de l'action politique]
1241	SR	[je pense] qu'c'est un problème très difficile↓ ++ et humainement euh très douloureux↓ ++ et je crois qu'ces questions-là: doivent être dégagées + de tout enjeu: politicien↓-\\
1242	NS	c'est vrai
1243	SR	→ et ne doivent pas: être exploitées↓ […]

L'approbation est encore ici très nette. On peut cependant noter qu'elle ne concerne que des faits très théoriques (la teneur du débat ou l'importance de la question des régularisations) : il s'agit d'être d'accord sur un point théorique, et en aucun cas sur la manière pratique de traiter ces questions. Approuver ces considérations est donc naturel, voire attendu, dans un tel contexte[323].

Les récepteurs sont plus fréquents. Ils ne servent plus à approuver le discours de l'autre mais simplement à montrer que l'interlocuteur est bien présent dans l'échange, qu'il enregistre l'information sans se positionner par rapport au discours du locuteur. Ces régulateurs présentent la même forme que ceux qui ont été traités *supra*, mais sans qu'ils signifient une approbation[324]. Ils sont d'ailleurs souvent suivis d'un commentaire indiquant une mise à distance.

Pour signaler l'écoute, l'interjection *ah bon* peut aussi être utilisée[325] :

535	NS	[…] + h euh sur l'idée de françois hollande↓ ++ de créer une c s g↓ ++ supplémentaire↓ \\
536	SR	vous f'rez un débat avec françois hollande-\\
537	NS	ah bon
538	SR	→ quand vous quand vous l– le souhait'rez
539	NS	vous n'êtes pas concernée↑

Dans ce cas, il s'agit simplement pour le locuteur de prendre note de la réplique de son interlocuteur, tout en montrant un certain étonnement : NS est

[322] Cf. le régulateur *oui bien sûr* en 362, et la précision qui le suit en 364a : « mais je vais expliquer madame ».
[323] C'est également le cas avec l'adverbe *d'accord*, en 1269.
[324] Cf. les adverbes *d'accord* en 457 et *oui* en 557, 1043 et 1355 ; ainsi que la locution adverbiale *très bien* en 375.
[325] Cf. les prises de parole 372, 648 et 1158, et la variante *ah* en 401.

surpris que SR n'essaie pas de défendre une idée développée par le premier secrétaire de son parti. En 537, il ne l'interrompt donc pas, mais on voit qu'il reprend la parole dans le cotexte aval immédiat, en 539, pour formuler son étonnement.

Enfin, le dernier cas indique plutôt une mise à distance par rapport aux propos de l'autre, mais ne peut être traité comme un tour de parole :

533 NS → + quand y en a qui cotisent trente-sept années et d'mi quand d'autres cotisent quarante ans c'est pas crier haro sur ceux qui cotisent trente-sept années et demie + que d'leur dire dites donc l'égalité-\\
534 SR [ton de lassitude] "oui (ho:?)"
535 NS → dans la france d'aujourd'hui + c'est que vous cotisiez comme les autres↓ […]

SR semble indiquer ici que l'argument mis en parole par NS n'est pas nécessaire : c'est un discours avec lequel la candidate veut prendre ses distances en montrant sa lassitude. Pourtant, elle ne cherche pas à développer ce point de vue et se contente d'un régulateur.

Je n'ai traité ici que les cas de régulateurs énoncés – au moins en partie – sans chevauchement. Seuls ceux-là sont écartés de l'analyse des interruptions (les régulateurs en chevauchement ont été analysés en 1.2.1., chapitre IV) : le locuteur utilise un mot court, et ne tente pas de prendre la parole ou de développer son point de vue. On ne peut considérer ces régulateurs, qui ne correspondent pas à des tours de parole, comme des énoncés interruptifs.

1.2.2 Les énoncés considérés comme achevés

Dans le débat de l'entre-deux tours, on peut se demander dans de nombreux cas si le locuteur a réellement achevé son énoncé ou non. Le locuteur semble parfois vouloir poursuivre, sans le montrer de façon explicite. Les critères d'identification peuvent être contradictoires et donner des indications contraires. L'analyste est alors dans une situation délicate où il doit trancher. Je ne traiterai pas ici toutes les occurrences qui m'ont posé problème, mais je me contenterai d'analyser les occurrences représentatives, et les cas litigieux.

En premier lieu, il y a les interventions des animateurs qui semblent inachevées, au regard de leurs autres interventions, mais qui sont pourtant abandonnées sans que leur auteur indique une volonté de poursuivre. Dans certains cas, un autre locuteur intervient pendant le tour de parole de l'animateur, ce chevauchement peut alors être la raison pour laquelle ce dernier abandonne le tour. Ainsi dans l'exemple suivant, SR commence à intervenir avant que PPDA ait fini son énoncé :

19 PPDA □ségolène royal vous avez quatre minutes de r'tard∇-\\
20 SR je voudrais: revenir un instant sur l– sur la conception du du pouvoir […]

On peut penser que PPDA, sans l'intervention de SR, ne se serait pas contenté de donner l'écart dans les temps de parole et qu'il aurait, comme il le fait habituellement, rappelé les thèmes dont devait parler la candidate, puis lui aurait donné la parole de façon plus explicite. Au contraire, ici, il ne poursuit pas et parle même avec une voix de plus en plus faible. Il abandonne donc lui-même son tour de parole. Il faut aussi noter que cette intervention se situe seulement à 11 minutes du début du débat, le fonctionnement des enchaînements de tours de parole dans l'interaction est encore en train de se construire. Le corpus présente plusieurs fois[326] cette même configuration, où l'animateur laisse la parole aux candidats qui commencent à intervenir avant qu'il ait fini son tour de parole. En effet, dans ce genre du discours, c'est bien la parole des candidats qui a la primauté : cet abandon de la parole correspond bien au rôle interactionnel de l'animateur. Je considère ici qu'il n'y a pas d'interruption, mais seulement un chevauchement simple. Parfois, l'animateur abandonne son tour sans qu'il y ait chevauchement. Dans les deux cas que j'ai relevés[327], c'est PPDA qui laisse la parole à SR devant l'obstination de cette dernière à la prendre.

En second lieu, il y a les interventions des candidats qui semblent vouloir poursuivre leur propos, sans qu'il y ait assez de critères pour identifier une interruption. J'ai trouvé ce cas le plus souvent avec SR, qui, tout au long du débat, a tendance à développer ses réponses jusqu'à ce qu'on l'interrompe. À plusieurs reprises[328], elle aurait sans doute poursuivi si un autre locuteur n'était intervenu. Pourtant, elle ne cherche pas à continuer son tour par la suite, et son propos est achevé. Le cas le plus problématique est le suivant :

173b	NS	[…] je GARde les trente-cinq heures + comme la durée hebdomadaire↓ on touche pas↓ \\
175a	SR	donc c'est la preu– ≠ donc vous reconnaissez [qu'c'est quand même un progrès] social et économique &
179	NS	pour moi c'qui \
178b	SR	& important↓⩛
180	NS	mais mais la rai– \\
181	SR	je je je vais vous dire je vais ≠ laissez-moi \\
182	NS	je peux pas terminer là-dessus↑
183a	SR	non j'vais j'vais [vous donner un exemple]

J'ai modifié ce passage pour qu'il soit plus lisible (c'est pourquoi il manque des numéros de prises de parole dans la colonne de gauche). L'énoncé de SR en 175a et 178b est achevé syntaxiquement et sémantiquement, l'intonation à la fin est descendante et l'ensemble est cohérent pour répondre à l'intervention de NS en 173b. Mais elle reprend la parole très rapidement, en 181, pour demander à

[326] Cf. les prises de parole 620 et 878, pour AC ; 828b et 956 pour PPDA.
[327] Cf. les prises de parole 230b et 602b.
[328] Cf. les prises de parole 191, 297, 343, 442b, 505b, 508c, 512, 561, 650b, 788b, 934, 994c, 1011, 1049, 1077b, 1094 et 1228b.

son interlocuteur de la laisser parler. Elle veut donc développer sa réponse et l'exemplifier (comme elle le dit en 183a). Pour autant en 178b, on a bien une TRP, et son intervention en 181 n'est pas la suite de son tour. De plus il me semble qu'ensuite elle ne veut pas tant poursuivre que réagir aux propos de NS en 180 : « mais mais ». Il indique qu'il n'est pas d'accord avec elle au moyen de l'adverbe adversatif, et pour cette raison, elle doit développer sa thèse présentée auparavant. NS lui répond donc bien en 180, comme elle lui répond en 181 : en cela, je pense qu'il ne l'interrompt pas en 178b. J'ai trouvé la même configuration avec NS, qui semble vouloir poursuivre, mais abandonne la parole à SR[329].

En troisième lieu, il y a tous les cas où il est difficile de savoir si les prises de parole ultérieures sont ou non des continuations de tour. J'ai ainsi recensé beaucoup d'occurrences où un premier tour de parole s'arrête à une TRP, un autre locuteur intervient, et lorsque le premier locuteur intervient à nouveau, il poursuit la même idée que celle du premier tour de parole. Si cette seconde prise de parole est considérée comme la suite du tour de parole, on peut dire que le premier tour de parole a été interrompu, dans le cas contraire, il n'y a pas eu interruption. Encore une fois, j'ai trouvé plus d'occurrences chez SR que chez NS. J'écarte d'emblée toutes les occurrences où l'intervention du second locuteur est assez longue pour marquer une réelle alternance des tours. Ainsi dans l'exemple suivant :

609b SR & (*en souriant*) "vous n'êtes pas crédible dans la constitution d'un état" &
611 NS (*en souriant*) "le problème de crédibilité" \
609c SR & impartial-\\
612 NS → (*en souriant*) "le problème de crédibilité vous me le dites comme ça"
613a SR vous êtes même passé en force avec le quatre-neuf [trois]

L'intervention de NS en 612 découpe bien les deux énoncés de SR (609 et 613), même si le second énoncé de SR semble bien être une suite de ce qu'elle disait auparavant. Elle ne tient pas compte de ce que dit NS, mais elle le laisse parler sans l'interrompre, ni effectuer de chevauchement. Je considère donc que le tour 609c n'est pas interrompu.

Lorsque l'intervention du second locuteur est courte ou que des chevauchements sont présents, l'alternance des tours n'est plus aussi claire, et les cas sont plus problématiques. La plupart du temps, il s'agit pour le premier locuteur, après avoir fini de parler, d'ajouter un élément, de compléter. Mais ces reprises ne sont que de nouveaux éléments, ayant leur autonomie syntaxique et sémantique. En cela, je les ai considérés comme de réels nouveaux tours. Dans l'exemple suivant, il y a trois cas successifs :

244 NS [vous: avez une capacité à surfer d'un] sujet à l'autre avec quelques gé– généralités

[329] Cf. les prises de parole 1024b, 1272b et 1288b.

		h qui fait que \\
245a	SR	ne faisons pas [d'méthode allez allons au fond du sujet monsieur + allons] au fond du sujet~~\\~~
250	NS	et ben justement ess– \\
251	SR	chacun sa méthode~~\\~~
252	NS	→ essayons↓ voilà↓ \\
253	SR	et j'ai ma liberté de parole↑ et vous l'avez↓~~\\~~
254	NS	(*rire*) merci h \\
255a	SR	voilà alors soyez &
256	NS	→ et je \
255b	SR	& précis puisque vous demandez de la précision↓

En 251, 253 et en 255, SR ajoute un élément qui vient appuyer ce qu'elle dit en 245. Devant l'attaque de NS en 244, il doit lui sembler important d'avoir une défense construite et percutante. Mais NS ne lui laisse pas développer sa défense et reprend la parole dès que SR la cède, même pour un temps très court. Ce qui donne l'impression que le discours de SR est haché : à chaque fin de tour, il semble bien qu'elle ait fini de parler, mais elle revient à la charge à trois reprises pour renforcer son propos. Pourtant, chaque fois (en 245a, 251 et 253), tout semble indiquer que le tour est bien achevé. Je ne considère donc pas que les interventions de NS sont des énoncés interruptifs, d'autant plus que c'est à lui que les animateurs ont donné la parole : il est donc le locuteur ratifié. Ce même phénomène revient souvent dans le débat, en posant les mêmes problèmes pour ce qui est de l'identification des interruptions. J'ai décidé, à plusieurs reprises, que les tours étaient bel et bien achevés, même si le locuteur les reprenait par la suite[330].

Enfin, j'ai écarté de l'analyse un dernier cas, qui rejoint la question de la continuation de tour : il s'agit de la répétition.

1.2.3 Un cas particulier : la répétition

Il n'est pas rare, dans le débat, qu'un locuteur répète ses propos pour leur donner plus de poids. Or il arrive que le premier énoncé et le second (qui reprend donc la teneur et la forme du premier) soient produits dans deux prises de parole différentes. Dans ce cas, je me suis demandé si on devait considérer la répétition comme la suite du même tour, ou s'il s'agissait d'un nouveau tour de parole.

Dans certains cas, la répétition est accompagnée d'un élément nouveau qui indique que le locuteur voulait ajouter quelque chose au premier tour : je considère alors que la première prise de parole est interrompue[331]. Dans d'autres cas, il s'agit juste pour le locuteur de répéter ses propos sans apporter de modification. En cela, je ne considère pas que la répétition est une suite, mais

[330] Cf. les prises de parole 305, 630b, 734, 845b, 867b, 905, 909 et 911b pour SR ; 393b et 1030b pour NS.

[331] Je traiterai ces occurrences dans les sections suivantes. Il s'agit des prises de parole 99, 382, 436, 636, 861b, 968b et 1290.

simplement une annexe autonome aux propos tenus. La première prise de parole n'est donc pas interrompue. L'exemple suivant est caractéristique :

109c NS […] et vous pouvez pas redéployer entre l'état \\
112 SR mais si je redéploierai
113 NS → et l'assurance maladie ≠ mais non ce n'est pas vous qui décidez
114a SR + ah ben si vous n'pouvez pas faire pourquoi voulez-vous accéder aux responsa&
115 NS mais non
114b SR &bilités h et bien moi je le pourrai↓-\\
116 NS ah bon
117 SR JE le pourrai-\\
118a NS mais si (vous?) ≠ mais si j'suis président &
119 SR JE le pourrai
118b NS & d'la république je pourrai pas diminuer les effectifs du conseil régional de poitou-charentes↑
120 SR mais pourquoi pas↑

En 112 et 114, SR affirme pouvoir faire passer les fonds publics d'une fonction publique à une autre. Elle clôt donc son discours par l'énoncé « je le pourrai », qu'elle répète ensuite en 117 et en 119. Ces répétitions ne sont pas ici considérées comme des continuations de tour, et pour cette raison il n'y a pas d'interruptions en 114b et en 117. De plus, la prise de parole de NS en 116 est un régulateur (qui entre dans la même catégorie que ceux qui sont traités en 1.2.1. ayant la même forme). En aucun cas, donc, ce ne peut être traité comme un énoncé interruptif.

La répétition est ainsi utilisée pour occuper l'espace discursif sans avoir à développer une nouvelle idée. Il s'agit davantage de seriner une expression que de faire avancer la discussion. Ce procédé est d'autant plus utile dans un débat que beaucoup de propos sont en chevauchement et ne sont pas forcément audibles pour le téléspectateur. Le fait de répéter les éléments importants est donc une tactique pour les faire entendre, et non un indice qui remet en cause la complétude de l'énoncé précédent. Ainsi, dans l'exemple suivant :

948 SR [→ il y a des colères que j'aurai] même quand j'serai présidente de la république \\
949 NS et ben ça s'ra gai-\\
950 SR → parce que je parce que je sais \\
951 NS ça s'ra gai
952a SR → parce que je sais les efforts qu'ont fait les familles […]

L'énoncé de NS, en 949, est achevé. La répétition, en 951, est surtout due au chevauchement simple (entre 949 et 950) et au fait qu'il tient à ce que sa « pique » ironique par rapport à SR soit entendue par le téléspectateur. On ne peut donc considérer que le tour 949 est interrompu (alors que NS, lui, interrompt bien le discours de SR en 948 et 950, comme on le verra *infra*). J'ai relevé quasiment

autant d'occurrences chez chacun des deux candidats[332], mais on peut noter que NS l'utilise surtout à la fin du débat.

Certains cas posent problème, lorsque la répétition n'est pas achevée, à cause soit d'une hétéro-interruption, soit d'une modification de la thématique discursive au milieu d'une même prise de parole. On ne sait pas alors quelles étaient les intentions du locuteur en répétant ses propres paroles. Lorsque l'inachèvement n'est pas dû à une hétéro-interruption, on peut penser que l'auteur lui-même décide, en parlant, que la répétition n'est pas nécessaire ou qu'il y a plus important à dire :

1032c SR [→ donc voilà ne soyez pas] condescendant↓-/-
1035 NS → mais □je n'le suis pas du tout madame∇ + Δje ne le suis pas du toutΔ \\
1036a SR ne soyez pas ≠ et vous savez + s'il y avait de temps en temps [des colères saines + comme c'la + par rapport aux INjustices]

En 1036a, SR reprend ce qu'elle a dit en 1032c, mais avant de finir sa répétition, elle réoriente son discours pour aborder un autre sujet. On ne peut certes pas savoir ce qu'elle voulait dire au départ, mais on peut considérer ici que la répétition servait seulement à reprendre la parole le temps de réfléchir à ce qu'elle allait dire par la suite. On ne peut donc considérer qu'il s'agit d'une suite réelle de 1032, ce dernier tour n'est donc pas interrompu[333].

En revanche, lorsque l'inachèvement est dû à une hétéro-interruption, on ne peut pas savoir quelle était la portée de la répétition. J'ai décidé, au cas par cas, si le premier énoncé pouvait être considéré comme achevé ou non. L'exemple suivant est le plus problématique :

1169b SR & de l'équilibre du monde↓ h: + et parler comme vous l'avez fait à l'instant de la turquie je pense + h que ça n'aide pas les forces démocratiques + à l'intérieur \\
1171 NS bien au contraire madame↓-/-
1172 SR → à l'intérieur de la turquie \\
1173 NS bien au contraire être responsable \\
1174 SR → alors si la si l'europe se ferme \\

Même si NS répète en 1173 ce qu'il disait en 1171, et qu'il développe son discours, avant d'être interrompu, l'énoncé en 1171 semble achevé. Il se contente de réagir aux propos de son adversaire, et clôt son énoncé par l'appellatif « madame » et une intonation descendante. Ensuite la répétition n'est qu'un tremplin pour développer une nouvelle idée, « bien au contraire » sert simplement de connecteur, mais n'est pas – à mon avis – un indice de continuation de tour. Cependant, ces cas sont difficiles à évaluer[334].

[332] Cf. les prises de parole 150, 322c, 470c, 548, 711, 843, 907 et 962c pour SR ; 526, 712, 933, 1085, 1144, 1168, 1175, 1279 et 1327b pour NS.
[333] C'est exactement le même processus en 1022 pour NS.
[334] Cf. aussi les prises de parole 464, 1147b et 1282.

Je ne tiens pas compte ici des répétitions/reformulations qui se produisent lorsque le second locuteur n'écoute pas ou ne tient pas compte des propos du premier locuteur. Dans ce cas, la répétition est nécessaire pour qu'il y ait véritablement échange. Dans les quatre cas relevés[335], c'est NS qui pose la même question à SR plusieurs fois jusqu'à ce qu'elle lui réponde. Je considère alors que chaque intervention est indépendante. La répétition n'est pas la continuation d'un même tour, mais une tentative de resynchroniser l'échange.

Avant de passer à l'analyse des interruptions, j'ai voulu montrer les occurrences écartées de l'analyse et expliquer mes choix. Cette brève présentation montre à quel point l'identification est un exercice périlleux, pour lequel j'ai tenté de m'appuyer sur des critères formels et interprétatifs les plus cohérents possibles. L'analyse portera *infra* sur les occurrences qui entrent dans le cadre que je me suis fixé.

Bilan

Les contours théoriques de l'interruption restent, malgré de très nombreuses études, difficiles à dessiner. L'analyse nécessite pourtant une définition relativement stable afin de pouvoir déterminer les différentes occurrences. J'ai donc proposé différents critères d'identification, qui permettent de circonscrire le phénomène discursif. J'ai ensuite proposé la distinction de différents types d'interruption, selon la nature même du dysfonctionnement, et selon le cotexte qui permet son émergence. Mais pour mener l'analyse, il faut ensuite analyser la teneur du discours interruptif, pour tenter de comprendre les raisons du dysfonctionnement, c'est pourquoi j'ai proposé de classer les interruptions selon leur fonction interactionnelle. Cette présentation de l'objet d'étude amène nécessairement à poser un cadre d'analyse, et donc à exclure de ce cadre un certain nombre d'occurrences, sortant des contours théoriques proposés. Mais cela ne veut pas dire que tous les cas considérés comme des interruptions ne sont pas problématiques, et je m'attacherai, dans les sections suivantes, à justifier les choix opérés.

2. Les interruptions motivées par une TRP

Les interruptions motivées par une TRP se produisent lorsque L2 intervient – alors que L1 parle – à une TRP. A ce point de transition possible, L2 peut effectivement prendre la parole, mais il arrive que L1 veuille continuer après la TRP. Dès lors que cette volonté de poursuivre est identifiable et qu'elle est

[335] Cf. les prises de parole 185b, 364b, 367 et 840.

contrecarrée par L2, on aura affaire à une interruption motivée par une TRP. Il s'agit là d'un dysfonctionnement involontaire de la part de L2, à cause de la présence du point de transition possible. L'identification de ces interruptions n'est pas toujours évidente : si, dans certains cas, la TRP est clairement identifiable – plusieurs signaux de fin de tour sont présents –, dans d'autres cas, elle est plus contestable et témoigne surtout de la volonté qu'a L2 de l'identifier comme telle.

Il y a deux cas différents d'interruptions motivées par une TRP : soit L1 ne continue pas après l'intervention de L2 – auquel cas il y a une interruption nette –, soit il poursuit – auquel cas il y a une interruption avec chevauchement.

2.1 Les interruptions motivées par une TRP nettes (sans chevauchement)

Les interruptions nettes sont toutes repérables grâce au cotexte aval immédiat. Pour toutes les occurrences relevées, le tour interruptif est suivi d'une continuation de tour, visant à achever le tour interrompu (signalée dans la transcription par les signes « → » et « = »). C'est donc le critère b) qui permet d'identifier l'interruption. Pour identifier la TRP, dans la plupart des cas, plusieurs signaux de fin de tour s'additionnent : l'énoncé est toujours complet syntaxiquement et sémantiquement, souvent accompagné d'une prosodie descendante, et parfois d'une pause à la fin de l'unité qui pourrait indiquer un abandon de la parole.

J'ai relevé des occurrences répondant aux trois visées retenues. La visée polémique est nettement la plus représentée.

2.1.1 Les interruptions à visée polémique

La visée polémique est perceptible à deux niveaux : le premier niveau concerne les contenus, le second niveau, interne au débat, renvoie à leur manière de faire au cours de cette interaction. Pour ce qui est des contenus, trois grandes thématiques sont sujettes à polémique : le point de vue des deux candidats, leur programme électoral et les politiques menées respectivement par leur formation lorsqu'elle est au pouvoir. Pour ce qui est de leur manière de faire, la polémique concerne la manière dont ils gèrent le débat. De la même façon que dans le chapitre précédent, je retiendrai ces quatre thématiques pour l'analyse. À l'intérieur de chacun de ces catégories, je présenterai toujours les occurrences selon les deux stratégies polémiques « défense/attaque ». Ces différentes distinctions, obéissant à des nécessités analytiques et rédactionnelles, ne doivent pas dissimuler l'enchevêtrement fréquent des différents sujets et des stratégies. Elles permettent simplement de mettre en relief les tendances sans prétendre embrasser toutes les subtilités, ces dernières seront plus précisément mises en lumière lors de l'analyse des différents cas.

a) Polémique concernant le point de vue

La polémique concernant le point de vue est la thématique la plus large, faisant référence aux idées défendues par les candidats au cours du débat. Ce point de vue étant inévitablement en lien avec les autres thématiques, les occurrences traitées ici sont souvent à la frontière des autres catégories.

Le plus souvent, il s'agit simplement pour le locuteur de défendre son point de vue en s'opposant à l'autre[336]. Ainsi dans l'exemple suivant :

886b	NS	[les droits opposables c'est quelque chose] de TRÈS important↓ + c'est ce qui permettra de passer de la république des droits virtuels à la république des droits RÉels \\
888	SR	eh bien moi je \\
889	NS	→ y'en a aSSEZ + [madame ≠ si vous m'permettez de terminer + (XXX)]

L'analyse porte sur l'interruption en 886b. L'énoncé interruptif, en 888, est très court et n'est pas achevé. En cela, il est difficile de le classer. Pourtant le début de l'énoncé est très clair sur les intentions de son auteur : SR enchaîne sur le discours de NS au moyen de l'interjection *eh bien* marquant ici l'opposition, clairement exprimée ensuite par le double emploi du pronom personnel de rang 1 (forme disjointe et forme conjointe) qui indique qu'elle veut défendre son propre point de vue. L'interruption en 886b est identifiable grâce à deux critères : en 889, il y a une continuation de tour et un commentaire métadiscursif « si vous m'permettez de terminer » qui explicite la sensation de NS de s'être fait coupé la parole.

Dans certains cas, la défense de son point de vue est provoquée par une attaque : un locuteur critique ou se moque du point de vue d'un autre, et ce dernier, pour se défendre, interrompt le premier. C'est la même configuration dans l'exemple suivant[337] :

47b	NS	& il faudra dire y'aura une fonction publique au service des français↑ + et puis une autre fonction publique au service des fonctionnaires qui rentrent↓ \\
49a	SR	mais moi ça n'm'amuse pas &
50	NS	→ c'est pas la solution↓ \
49b	SR	& ça n'm'amuse [pas + ça ça n'm'amuse pas ce crime abominable↓]

SR, dans le cotexte amont, a proposé – suite à l'histoire du viol d'une femme policier dans le parc de Bobigny – de faire raccompagner les femmes fonctionnaires chez elles la nuit. NS, en 47, se moque de cette idée en ironisant sur son application. Il décrédibilise ainsi la proposition de SR, qui, pour se défendre, contre-attaque en l'accusant de s'amuser de l'histoire. Comme précédemment, le pronom personnel de rang 1 à la forme disjointe (accentué ici

[336] Cf. aussi les tours interrompus 674c et 1199b.
[337] Cf. aussi les tours interrompus 662b, 658b, 929b (analysé en 4.1.1.a.) et 1044.

par la conjonction adversative *mais*) est utilisé par SR pour s'opposer au discours de son adversaire. On peut analyser cette défense comme relevant du dialogisme interlocutif[338] : au moyen de la formule négative « ça n'm'amuse pas », répétée trois fois, SR prête à NS le discours « ça m'amuse ce crime abominable ». Par ce discours, la candidate défend son point de vue, et veut mettre en évidence le comportement inapproprié de son adversaire.

Enfin, il y a des cas où l'énoncé interruptif ne vise aucunement à défendre son point de vue, mais a bien pour fonction d'attaquer celui de l'autre. :

948	SR	[→ il y a des colères que j'aurai] même quand j'serai présidente de la république \\
949	NS	et ben ça s'ra gai
950	SR	→ parce que je parce que je sais \\
951	NS	ça s'ra gai
952a	SR	→ parce que je sais les efforts qu'ont fait les familles […]

L'analyse porte sur l'interruption en 948. Ce passage se situe vers la fin du débat (1 heure 57 minutes), c'est-à-dire après la désormais célèbre « colère » de SR. NS vient de stigmatiser le comportement de la candidate en lui expliquant que « pour être président de la république il faut être calme » (943). SR défend donc sa manière de faire, et, plus largement, l'utilité de certaines colères. En 949, NS l'interrompt à ce qui pourrait être une TRP, pour se moquer de ce dernier argument. Il utilise l'interjection *et ben*, suivie du commentaire ironique « ça s'ra gai ». SR n'avait pas fini son tour, elle le continue donc en 950, avec un chevauchement simple. Si NS répète le même commentaire en 951 (cf. 1.2.3.), SR n'y prête pas plus attention et poursuit son argumentation. Il s'agit donc bien pour NS d'attaquer son point de vue pour le discréditer aux yeux du public, comme il le fait aussi dans le dernier exemple :

1270b	SR	[…] sauf que je n'irai pas ++ arrêter moi des grands-pères devant les écoles↓ + et qu'je ferai les choses HUmainement↓ \\
1272a	NS	c'est-à-dire que vous attendez qu'il est dans &
1273	SR	→ et que d'autre part j'évit'rai \
1272b	NS	& l'autre v– rue pour le faire […]

NS se moque de SR qui promet de gérer les arrestations de sans papiers « humainement ». NS explicite la signification de l'adverbe, en proposant de lier l'humanité en question avec la rue de l'arrestation. Il s'agit encore ici de discréditer le point de vue de SR, en l'accusant de ne pas assumer la politique qu'elle propose. La critique de NS est ici formulée de façon humoristique, elle permet ainsi au candidat de se construire une image positive : comme locuteur

[338] Notion présentée dans le chapitre I (3.1.2.) : elle renvoie ici à un discours qui est imputé à l'interlocuteur. Cf. aussi l'analyse de ce phénomène dans le chapitre VI (2.3.1.).

ayant de la répartie et ne se laissant pas déstabiliser par la pique de SR en 1270b, et comme homme politique assumant pleinement la politique qu'il mène.

b) Polémique concernant le programme électoral

La polémique peut aussi concerner le programme électoral des deux candidats, c'est-à-dire la politique qu'ils proposent de mener lors des cinq années suivantes. L'ensemble du débat est tourné vers la défense, la présentation et l'argumentation, par chacun des candidats, de son programme électoral ; mais il est aussi tourné vers la critique de celui de l'autre. Cette critique peut soit motiver une interruption, soit se révéler dans un énoncé interruptif. Dans le premier cas, le locuteur attaqué prend la parole pour défendre son programme[339]. Dans le second cas, le candidat qui coupe la parole attaque son adversaire sur son programme[340]. L'exemple retenu relève de cette catégorie et se révèle être une occurrence problématique :

446	NS	[…] l'iDÉE de françois fillon + qui est une idée JUste↑ c'est puisque l'on va vivre plus longTEMPS↑ + il faut cotiser plus longtemps↑ + pour payer les r'traites↓ ça m'semble assez simple↓ \\
447a	SR	non↑ ++ (*NS lève les yeux vers SR*) ça dépend de la pénibilité du travail↑ je suis &
448	NS	m'enfin \
447b	SR	& désolée↑ […]

En 446, NS expose comment il compte financer les retraites. SR l'interrompt alors pour attaquer sa conception générale du régime des retraites (« non↑ ») et relativiser le système selon « la pénibilité du travail ». Il s'agit donc ici simplement de critiquer le programme de l'adversaire, en en pointant les failles. La particularité de cet exemple est le fait qu'il n'y ait pas, dans le cotexte aval, de continuation de tour : le tour auto-interrompu, en 448, n'est pas la suite de ce que NS disait en 446, mais bien une réaction aux propos tenus par SR auparavant. Le premier tour de NS est, par ailleurs, bien achevé, syntaxiquement et sémantiquement, et l'intonation est descendante : on peut donc reconnaître une TRP. De plus, NS n'investit pas la pause que laisse SR après sa réaction négative, en 447a, ce qu'un locuteur venant d'être interrompu pourrait faire. L'enchaînement entre 446 et 447a pourrait ainsi être considéré comme un enchaînement canonique. Pourtant, je le traite comme une interruption, et cela à cause de deux critères. Le premier est un critère mimo-gestuel. Le réalisateur continue de filmer NS après l'interruption de SR, et celui-ci semble surpris par son

[339] Cf. aussi les tours interrompus 32e, 192b (où NS se moque de SR comme le montre son sourire), 210b (analysé en 4.2.2.d.), 417b, 848b (analysé en 4.1.1.b.) et 902b. Cf. aussi le tour 1326 : pour se défendre de la critique de SR sur les régularisations des personnes étrangères, NS rappelle qu'ils proposent la même solution pour gérer cette question « mais comme vous l'avez dit vous-même au cas par cas », critiquer son programme revient donc à s'auto-critiquer.

[340] Cf. les tours interrompus 104c, 295, 382, 652b, 830b et 833.

intervention : il lève les yeux vers elle, alors que pendant sa démonstration, il fixait la table devant lui. Le second critère est un critère sémantico-pragmatique : la présentation du programme de NS ne peut vraisemblablement s'achever sur ce point puisqu'il commence à peine à exposer sa réforme. S'il ne poursuit pas ici, c'est qu'il va intégrer la critique de SR à sa présentation : « la pénibilité du travail est déjà prise en compte […] dans les lois Fillon » (461). Ainsi, NS utilise l'attaque– menée par SR – pour défendre son programme.

c) Polémique concernant les politiques respectives

Une des stratégies de ce type de débat est de discréditer la politique menée par l'adversaire (ou par le gouvernement auquel lui-même ou sa formation politique appartient ou appartenait), de façon à incarner une réelle alternative. Ce type d'attaque est très fréquent, et, pour se défendre, le candidat ainsi attaqué peut investir la première TRP qui se présente[341]. Il arrive même que le candidat anticipe la critique et se défende avant même que l'attaque ait été clairement formulée :

1241	SR	[je pense] qu'c'est un problème très difficile↓ ++ et humainement euh très douloureux↓ ++ et je crois qu'ces questions-là: doivent être dégagées + de tout enjeu: politicien↓
1242	NS	c'est vrai
1243	SR	→ et ne doivent pas: être exploitées↓ + à telle ou telle fin↓ \\
1244a	NS	oui par exemple comme on l'a fait pour &
1245	SR	→ je \
1244b	NS	& l'squat de cachan↓ \\
1246	SR	→ je pense que: \\
1247a	NS	→ quand quand on est v'nu &
1248	SR	→ aller \
1247b	NS	& quand un certain nombre d'people sont venus protester↑ + h parce que j'exécutais + une décision d'justice↑ + vous avez raison faut pas faire de polémique h mais faut pas les faire des deux côtés + ni du mien↑ ni du vôtre↓
1249	SR	je continue↓ + = je pense qu'aller arrêter un grand-père devant une école + et devant son petit-fils […]

L'analyse porte sur l'interruption en 1243. Dans ce passage, les candidats abordent la question de la régularisation des sans-papiers. NS a présenté son programme (en 1239), suite à quoi AC a donné la parole à SR (en 1240). Cette dernière, dans un premier temps, aborde le problème de façon très générale et théorique, approche avec laquelle NS ne peut qu'être d'accord comme le montre le régulateur en 1242 (cf. 1.2.1. pour l'analyse). SR introduit ensuite une critique, en 1243, en évoquant l'exploitation politicienne de cette question, qu'elle attribuera ensuite à son interlocuteur pour l'histoire de l'arrestation d'un grand-père sans papier devant une école (en mars 2007). NS comprend l'attaque sous-

[341] Cf. les tours interrompus 583 (analysé en 4.2.3.), 1021, 26 et 1251c (pour ces deux derniers, cf. l'analyse en 4.1.1.c.).

entendue et profite d'un point de transition possible pour prendre la parole et défendre la politique qu'il a lui-même menée : il aborde, lui, l'histoire de l'évacuation du squat de Cachan (en août 2006), qu'il catégorise comme étant « une décision de justice » et non « une exploitation politicienne de la question des régularisations » de sa part. Si le candidat ne parle pas de la même affaire, il a compris l'attaque implicite de SR en 1243, ce qui motive son interruption. Le fait que la candidate poursuive son tour et qu'elle précise, en 1249, « je continue » permettent d'identifier l'interruption en 1243. De plus, il faut noter que les deux histoires citées ont été relayées dans médias, et beaucoup de personnalités s'y étaient impliquées. En ce sens, la réplique de NS vaut aussi pour l'histoire de SR : il anticipe le reproche de son interlocutrice pour le décrédibiliser. En discréditant le comportement de ces « people », il empêche SR d'utiliser cet argument. Pour autant, toutes ces précautions ne parviennent pas à faire abandonner l'attaque par SR : elle reprend, en 1249, son argumentation là où elle l'avait laissée (comme l'indique dans la transcription le signe « = ») et poursuit son discours.

Le dernier exemple est plus difficile à catégoriser : les visées qui le déterminent sont entremêlées. De plus, l'énoncé interruptif est très bref, et il est dit avec un volume faible :

1285 SR [et] bien nous ferons du cas par cas \\
1286 NS ∇et ben∇ \\
1287 SR → seulement nous ne ferons pas croire \\
1288a NS → (*se tourne vers PPDA*) et ben la politique d'immigration monsieur poivr'd'arvor ne changera pas […]

L'analyse porte sur l'interruption en 1285 : l'énoncé interruptif n'est pas explicite. Seul le cotexte aval (et la reprise de la même interjection « et ben » en 1288a) nous permet d'interpréter l'énoncé de NS en 1286. SR a, auparavant, critiqué la politique d'immigration de NS et notamment son application chiffrée. Celui-ci s'est défendu en affirmant qu'il faisait « du cas par cas » (1282), point sur lequel SR ne peut que le rejoindre, comme elle l'indique en 1285. NS relève ce point d'accord dans un énoncé provocateur et moqueur (amorcé en 1286, et repris en 1288a), adressé nominalement (et posturellement) à l'animateur PPDA. Le candidat cherche d'abord à défendre sa propre politique, mais aussi à discréditer son adversaire, qui s'oppose à la politique qu'il a menée tout en proposant les mêmes solutions. Les deux stratégies sont donc utilisées conjointement, et la visée polémique de l'énoncé de NS est « aggravé ici par la dissymétrie de l'adresse (X parle à Y tandis que Y parle à Z) au moment des chevauchements » (Constantin de Chanay, 2010 : 275). Si l'énoncé du candidat évoque un point d'accord, il ne relève aucunement de la visée collaborative.

d) Polémique concernant la manière de faire

Cette dernière sous-catégorie d'interruption à visée polémique ne porte plus sur le contenu du discours, mais sur la manière de se comporter au cours du débat. Elle fonctionne de la même façon que les trois précédentes : il s'agit soit de défendre sa manière de faire soit d'attaquer celle de l'autre. Ces énoncés interruptifs visant à défendre un comportement critiqué au tour précédent sont fréquents[342] :

1079	NS	→ quand on emploie des mots qui blessent + on divise son peuple↓ \\
1080	SR	(*en haussant les sourcils*) *vous êtes blessé↑* \\
1081a	NS	→ alors qu'il faut le ras&
1082	SR	→ ∇(monsieur?)∇
1081b	NS	&sembler

L'analyse porte sur l'interruption en 1079. NS critique la manière de faire de SR : le fait d'utiliser des mots qui blessent (il lui a reproché de l'avoir traité « d'immoral et de menteur » en 1041) a des retombées très négatives sur l'unité de la nation française, qu'un futur Président de la République doit préserver. Ce reproche de la part de NS a déjà été formulé plusieurs fois. SR, pour se défendre, a déjà démenti avoir utilisé ses mots (1047), a déjà objecté que ce n'étaient pas les mots (ceux qu'on lui reprochait) mais les actions (celles qu'elle reprochait à NS) qui blessaient (1077). Elle change de tactique ici : elle démonte l'argumentation de NS de l'intérieur, si elle a vraiment utilisé ces mots et que ces mots blessent, cela devrait logiquement l'avoir blessé, lui. Elle se moque donc de l'excès de son reproche, et contre-attaque pour se défendre. De plus, la mimique (le haussement de sourcils) sert ici à montrer l'étonnement de la candidate face à l'accusation de son adversaire.

Certains énoncés interruptifs cherchent, eux, à attaquer directement le comportement de l'autre[343].

Toutes les interruptions à visée polémique sont effectuées par un des deux candidats sur l'autre candidat. Les animateurs, du fait de leur rôle interactionnel, ne font aucune interruption à visée polémique. En revanche, ils sont les auteurs attendus des interruptions visant à gérer l'interaction.

2.1.2 Les interruptions visant à gérer l'interaction

Cette visée, correspond donc aux différentes manières de gérer l'interaction, est beaucoup moins représentée. Les énoncés interruptifs de ce type peuvent avoir quatre objectifs : gérer la distribution de la parole, gérer l'égalité des temps de

[342] Cf. les tours interrompus 252, 551, 1076 (analysé en 4.1.1.a.), 1179c, 1276 et 1290.

[343] Cf. les tours interrompus 939b et 983b – analysé *infra* en 4.2.1.d. : il s'agit chaque fois d'une interruption effectuée par NS pour critiquer le comportement de SR pendant l'épisode de la « colère ».

parole, gérer les différentes thématiques à aborder dans le débat et enfin gérer le contenu, en posant des questions précises ou en demandant des explications sur un point particulier. Cette visée, nous l'avons vu dans le chapitre précédent, convient parfaitement au rôle interactionnel des animateurs, mais est aussi fréquemment utilisée par les candidats. Certains énoncés interruptifs peuvent remplir plusieurs de ces quatre objectifs : il n'est pas rare, en effet, que les animateurs profitent du fait d'avoir la parole pour remplir plusieurs fonctions simultanément. Et, comme pour les interruptions à visée polémique, il est parfois difficile de distinguer les différents objectifs. De plus, les énoncés interruptifs sont parfois très courts, et il n'est pas toujours facile d'en discerner la visée, je me base alors sur le cotexte aval pour classer les occurrences.

Sur les quatre objectifs, trois seulement sont représentés (le corpus ne présente aucune occurrence concernant la gestion du temps de parole). Les deux derniers présentent très peu de cas (deux pour la gestion de la thématique[344], un seul pour poser une question concernant le contenu[345]), je ne présenterai donc que le premier objectif : gérer la parole.

Cet objectif est utilisé différemment par les animateurs et par les candidats. Pour les premiers, il s'agit de distribuer la parole, de façon nominative, aux deux candidats. Il s'agit donc d'un moyen de reprendre le contrôle de la parole, en intervenant à une TRP, pour redistribuer de la parole[346] :

798	NS	[…] enfin un dernier point h je souhaite pour l'éducation nationale une nouvelle pratique de l'évaluation↓ ++ \\
799	PPDA	ségolène \\
800	NS	→ quand on inscrit son enfant dans une école↑ on doit savoir quels sont les résultats d'cette école↓ qu'est-ce qui s'passe↓ comment ça fonctionne↓ quels sont les résultats obtenus et quelles sont les chances pour notre enfant de réussir↓
801	PPDA	ségolène royal

L'analyse porte sur l'interruption en 798 : PPDA prend l'achèvement syntactico-sémantique, l'intonation descendante et la pause marquée par NS pour la fin d'un tour. Il prend donc la parole pour la donner à SR. Mais à peine a-t-il commencé à dire la première syllabe du prénom de la candidate que NS poursuit et développe le dernier point qu'il vient de présenter. PPDA se laisse donc

[344] Cf. les tours interrompus 872b (analysé dans le chapitre IV, point 2.1.c.) et 208 (analysé *infra* en 3.2.2.c.).
[345] Cf. le tour interrompu 1111c (analysé dans le chapitre IV, point 3.2.2.d.).
[346] Cf. aussi les tours interrompus 278c et 291c : chaque fois, AC interrompt SR au moyen de l'adverbe *alors*, pour amorcer la redistribution de la parole, mais avec un volume faible, et dans les deux cas, ne parvient pas à s'imposer et se fait interrompre à son tour. Il ne s'agit pas tant de prendre la parole au candidat que de lui signaler qu'il doit la rendre (cf. l'analyse de 278c dans le chapitre IV, point 3.2.2.a.). Cf. aussi en 1382, AC utilise (en 1383) le même adverbe pour clore le tour de la candidate (cf. l'analyse du passage en 4.2.2.b.).

interrompre en 799 et que NS ait fini pour redonner, en 801, la parole à SR. Il remplit donc ici parfaitement son rôle d'animateur.

Mais il arrive que les candidats eux-mêmes veuillent gérer la distribution de la parole[347]. Le cas suivant est un peu particulier :

159a	SR	+ d'abord (*prononciation très articulée*) "si vous pensez que les trente-cinq heures ont créé autant de dégâts pourquoi ne les avez-vous pas SUpprimées" ++ pendant &
160	NS	(ah je?)
159b	SR	& ces cinq années↓ \\
161	NS	puis-je \\
162a	SR	→ ne ne ne >pourquoi ne les avez-vous pas supprimées< parce &
163	NS	→ puis-je \
162b	SR	& que vous SAvez bien \\
164	NS	→ puis-je répondre à ça↑
165	SR	→ parce que parce– ≠ oui allez-y↑ + >pourquoi ne les avez-vous pas< = parce que vous savez bien que ça correspond à un progrès social↓ […]

L'analyse porte sur l'interruption en 159b. L'énoncé interruptif en 161 n'est pas explicite, mais il le devient en 164 puisque NS achève son idée. En 159, SR pose une question à son adversaire, il s'agit donc bien, à la fin de ce tour, d'une TRP : elle devrait céder la parole à NS pour le laisser répondre à sa question. Mais on voit qu'elle a commencé son intervention par la locution adverbiale *d'abord*, ce qui annonce au moins un second point. Ces deux signaux se contredisent et induisent la précaution verbale de NS, qui demande l'autorisation de répondre avant de le faire. Et on voit, effectivement, que SR ne veut pas lui céder la parole : elle poursuit en 162, en répétant la même question, et en introduisant une proposition subordonnée circonstancielle causale pour expliciter les raisons de sa question. En 165, après avoir été interrompue, elle reprend son tour, puis modifie sa thématique discursive pour autoriser NS à répondre, mais continue quand même en reprenant la question initiale et en achevant son explication. Les énoncés interruptifs de NS (en 161 et 164) visent bien à demander la parole à SR – qui est ici le locuteur ratifié, puisque AC lui a donné la parole auparavant, en 158 –, et sont justifiés par la modalité interrogative du tour 159. Pourtant, SR ne laissera pas NS répondre à sa question.

Les interruptions visant à gérer l'interaction sont aussi bien utilisées par les animateurs que par les candidats, qui profitent souvent de cette stratégie pour déstabiliser leur adversaire.

2.1.3 Les interruptions à visée collaborative

Ce type d'interruption est très peu représenté dans le corpus, puisque l'objectif global de l'interaction est bien la confrontation. La visée collaborative

[347] Cf. le tour interrompu 942b : NS interrompt SR pour reprendre la parole, comme nous l'indique le cotexte aval (cf. l'analyse en 4.1.1.d.).

n'est donc utilisée que ponctuellement, soit pour soutenir discursivement le locuteur (on verra *infra* des cas de coénonciation), soit pour signaler un accord provisoire par rapport aux propos de l'autre. Je n'ai relevé qu'une occurrence de la seconde catégorie :

[586]	NS	vous savez c'que j'ai [proposé c'est que le président de la commission des finances à l'assemblée + soit un membre de l'opposition je trouve que c'est une ouverture pour une république irréprochable↓]
589	SR	et vous savez très bien aussi que + c'est une idée qui est dans le pacte présidentiel↑ \\
590	NS	et ben a– \\
591	SR	mais c'est très bien + vous me rejoi[gnez c'est parfait↑ que (≠ écoutez?) que] […]
595	SR	→ que n'l'avez-vous fait pendant cinq ans \\
596	NS	oh ben écoutez ben voilà (ah ben alors on va on va?) \\
597	SR	→ parce que pendant cinq ans vous avez eu: tous les pouvoirs \\
598a	NS	ne soyez pas désagréable pour une fois on s're&
599	SR	→ vous avez cre– \
598b	NS	&joint \\
600	SR	oui = vous avez + ≠ (*en souriant*) "c'est bien" \\
601	NS	c'est c'est + ≠ alléluia

L'analyse porte sur l'interruption en 598b. Le cotexte amont permet de comprendre l'énoncé interruptif de SR en 600. Dans les tours précédents, les deux candidats viennent de se mettre d'accord sur un point précis (présenté par NS en 586), présent dans les deux programmes. La réaction de SR est mitigée : elle concède l'accord, en 591 (je reviendrai sur ce point en 3.2.3.b.), mais introduit un reproche, en 595. Elle ne peut être franchement favorable à la proposition de NS parce qu'elle considère qu'il aurait dû le faire auparavant. De plus, pour sa propre image, elle doit à la fois montrer qu'elle sait reconnaître les bonnes idées de NS (et c'est d'autant plus facile quand elles sont partagées) tout en s'opposant au bilan de son adversaire. Ces deux tensions sont à l'œuvre dans l'énoncé interruptif 600 : le *oui* indique qu'elle est d'accord (« oui, on se rejoint »), puis elle reprend immédiatement le reproche qu'elle avait amorcé en 597 et 599. Ces tours sont donc polémiques, pour attaquer la politique qu'il a mené lors des cinq dernières années. Enfin, SR modifie son discours pour concéder, en souriant, à NS l'aspect positif de leur accord : « c'est bien ». NS, de son côté, exprime la satisfaction d'arriver à ce point d'accord en utilisant le cri d'allégresse « alléluia » (et effectue pour cela une interruption motivée par une TRP, après l'adverbe *oui*, avec chevauchement, classée en 2.2.3.b.). L'interruption effectuée par SR est donc à visée collaborative, mais elle se contente de l'admettre, devant l'insistance de NS, et ne le revendique pas clairement.

Les interruptions motivées par une TRP sans chevauchement témoignent particulièrement de la volonté des participants – et surtout des candidats – à

poursuivre un tour de parole après une TRP. Il arrive ainsi que, voulant effectivement abandonner le tour, il décide de poursuivre dès que le locuteur suivant est intervenu. Le fait que les prises de parole se succèdent très rapidement dans ce genre du discours est aussi à l'origine de ce genre de dysfonctionnement : le locuteur en place ne peut laisser la parole en suspens (pour réfléchir à la suite, par exemple), sans qu'un autre locuteur s'en empare. Cette configuration donne alors lieu aux interruptions motivées par une TRP nettes.

2.2 Les interruptions motivées par une TRP avec chevauchement

Les interruptions motivées par une TRP avec chevauchement sont un peu particulières : L1 continue de parler après un point de transition possible, et L2, considérant que ce point l'y autorise, prend la parole à ce même point. Il y a alors un chevauchement entre les deux locuteurs, et L1 cède la parole sans avoir achevé son tour. La TRP ne se situe plus à l'endroit de l'interruption de discours (comme c'était le cas en 2.1.), mais au début du chevauchement de parole. Il faut donc d'abord identifier cette TRP au moyen des signaux de fin de tour, puis identifier l'interruption elle-même, en utilisant tous les critères présentés *supra*.

Il y a très peu de cas de ce type d'interruption. Le corpus ne présente que onze occurrences à visée polémique, et une seule à visée collaborative[348], je ne traiterai donc que les interruptions à visée polémique. Chacune des quatre thématiques sur lesquelles peut porter la visée polémique est représentée, et toutes les interruptions sont effectuées par SR sur la parole de NS. Je les présente selon le même ordre que *supra*.

a) Polémique concernant le point de vue

Le premier exemple est un cas particulier de continuation après un régulateur. J'ai déjà évoqué cette question en 1.2.1., lorsqu'un locuteur émet d'abord un régulateur, puis continue ensuite pour produire un vrai tour de parole. Le second locuteur considère alors qu'il peut reprendre la parole après ce qui se présente comme un régulateur, mais qui est en fait l'amorce d'un tour[349] :

133	SR	oui on connaît la musique c'est l'org– (*rire*) (*en riant*) "c'est l'organisme du medef"
134	NS	ah bon↑ + <u>mais c'est \\</u>
135	SR	<u>oui vous</u> le savez bien↓

La pause courte de NS après « ah bon » est aussi un signe envoyé à SR pour justifier sa prise de parole en 135. Elle interprète l'interjection *ah bon* comme un récepteur, alors que NS n'est pas d'accord avec elle : le régulateur indique plutôt

[348] Cf. le tour interrompu 600 (analysé en 2.1.3.).
[349] Cf. aussi le tour interrompu 306, qui présente la même configuration : NS poursuit après avoir dit « ah bon ».

la surprise, comme le signale l'intonation montante. Il veut en fait exposer un point de vue différent : il commence son énoncé par la conjonction adversative *mais*. La candidate, sûre d'elle, réaffirme son point de vue en mettant en représentation le savoir supposé de son concurrent (« vous le savez bien »). En lui imputant ainsi la connaissance de l'information, SR veut contrer une possible objection de sa part. Mais, comme il l'annonce avant d'être interrompu, NS la contredira tout de même.

Dans le second exemple, l'énoncé interruptif visant à défendre son point de vue est provoqué par une attaque :

342	NS	non madame ce n'est pas exact↓ + ça fonctionne + ça marche + et c'est d'ailleurs >parce que ça marche que vous en parlez< + car si ça ne marchait pas vous n'en auriez pas parlé↓ alors \\
343	SR	si j'en parle pour le faire marcher
344a	NS	→ monsieur poivre d'arvor [nous a posé des questions]

La thématique abordée ici concerne les pôles de compétitivité. NS critique le point de vue de SR, et entend clore le sujet, ce que marquent la complétude syntactico-sémantique, l'intonation descendante, et la cohérence de l'ensemble. On peut donc identifier un point de transition possible après « vous n'en auriez pas parlé ». Mais cette conclusion thématique n'implique pas la fin du tour : NS profite du fait d'avoir la parole pour enchaîner sur les autres questions posées par PPDA (la référence à l'animateur permettant de justifier cet enchaînement). L'intervention de SR est donc justifiée à la fois par la présence de la TRP et par l'attaque qui précède : elle ne peut laisser NS critiquer son point de vue sans le défendre. Ce qu'elle fait effectivement, en 343, mais sans persévérer : si elle parvient à interrompre NS, elle abandonne la parole sans parvenir à imposer son point de vue.

b) Polémique concernant le programme électoral

Il arrive qu'un locuteur continue son tour de parole après avoir posé une question (cf. 2.1.2.a.), alors que la modalité interrogative s'achève normalement sur une TRP, provoquant une passation de la parole (sauf dans le cas des questions rhétoriques, dont je parlerai *infra*). Le second locuteur – à qui est adressée la question – doit donc prendre la parole à ce moment pour répondre. C'est ce que fait SR dans l'exemple suivant[350] :

488	SR	si↑ + nous réformerons les régimes spéciaux (*index droit vers NS*) *y com– y compris le VÔtre*
489	NS	ah très bien ∇voilà une nouvelle∇ ah ben tr– voilà ≠ le mien le mien↑ ∇pourquoi je∇ \\
490	SR	oui celui du parlementaire↑

[350] Cf. aussi le tour interrompu 496, dans le cotexte aval immédiat, qui présente exactement la même configuration.

NS, en 489, exprime son contentement devant la première partie de l'intervention de SR, en 488 : « nous réformerons les régimes spéciaux », et pour cela il prend la parole alors que SR parle encore (et produit ainsi un chevauchement simple) et qu'elle ajoute une pique directe à l'encontre de son adversaire « y compris le vôtre », accentuée par le geste, qui peut ici évoquer la menace (Calbris, 1979 : 104). Cela entraîne, dans le discours de NS, une modification de la thématique discursive au milieu d'une même prise de parole, pour poser la question à SR « le mien ? », avec une intonation montante indiquant qu'il ne comprend pas ce qu'elle veut dire. SR prend alors la parole, pour expliciter son discours, pendant que NS continue le sien. L'interruption de la candidate est donc involontaire, et sert à défendre son programme (à le présenter) face à NS : elle soulève un point important de cette réforme, qui n'est jamais évoqué par son adversaire.

Dans l'exemple suivant, SR interrompt NS pour défendre son programme que celui-ci vient de critiquer :

261	SR	[nous] le demandons depuis cinq ans↑
262	NS	et ben c'est ≠ vous l'demandez m'enfin c'est dans mon projet + pas dans le vôtre↓ bon↓ \\
263a	SR	si parfait'ment ++ parfaitement &
264	NS	→ troisièm– ++ troisième élément \
263b	SR	& bien sûr [la modulation des aides en fonction d'la masse salariale↑]

NS, en 262, défend son programme en le comparant à celui de son adversaire, après avoir présenté une réforme : « je propose de conditionner les allègements de charges […] à la politique salariale » (257a). La complétude syntactico-sémantique et l'intonation descendante permettent d'identifier une TRP. Il clôt le sujet en utilisant la particule énonciative *bon*[351] et poursuit ensuite la présentation de son programme « troisième élément » (264). L'intervention de SR, en 263a, est donc motivée à la fois par la TRP et par la critique de NS : elle doit défendre son programme et préciser que la réforme en question y figure bien (cf. aussi l'analyse de ce passage en 4.1.1.b.).

c) Polémique concernant les politiques respectives

Les deux stratégies sont représentées : dans le premier cas, le locuteur interrompt pour défendre la politique menée soit par lui personnellement, soit par le gouvernement auquel il appartenait[352]. Dans le second cas, il s'agit pour la

[351] Pour l'analyse de ce mot dans le discours de NS, cf. 1.1.1.a.

[352] C'est le cas de l'énoncé interruptif 175a (cf. le tour interrompu 173b, analysé en 1.1.1.c.) : SR défend les 35 heures, en tentant de faire admettre leur valeur à NS (« donc c'est la preu– ≠ donc vous reconnaissez qu'c'est quand même un progrès »).

candidate non plus de défendre les réformes socialistes, mais de critiquer celles qui sont menées par son adversaire[353], comme celle du bouclier fiscal :

654b SR [vous a– vous avez] raison tout est possible même le pire
656 NS → comme ça vous êtes contente↑ + voilà↓ non \\
657 SR aujourd'hui à soixante pour cent \\
658a NS → parce que moi je considère je vous l'dis &
659 SR → le bouclier \
658b NS & bien en face madame je considère qu'un pays LIbre + c'est un pays où <chacun peut dipo– disposer librement> de la moitié d'c'qu'il a gagné↓ […]

L'analyse porte sur l'interruption en 656. SR prend la parole après ce qu'on peut identifier comme une TRP dans le discours de NS (un *voilà* conclusif, avec une intonation descendante). Mais ce dernier poursuit ensuite, pour justifier sa réforme (658a-b). L'intervention de SR attaque le bouclier fiscal à soixante pour cent – réforme déjà effectuée – et reprend la critique formulée en 654b sur le programme de NS – qui propose à cinquante pour cent. Ces deux thématiques de la visée polémique sont ici intimement liées.

d) Polémique concernant la manière de faire

Le corpus ne présente qu'une occurrence : SR défend sa manière de faire après avoir été critiquée par NS. J'ai déjà évoqué ce passage en 2.1.1.d., lorsque NS critique la manière de faire de SR, qui a « emplo[yé] des mots qui blessent ». Pour se défendre, SR lui demande :

1083 SR vous êtes blessé↑
1084 NS non pas moi + puis vous savez moi je \\
1085 SR bon alors tout va très bien

La réponse de NS, en 1084, est suivie d'une pause très brève, que SR interprète comme une TRP, ce qui justifie son intervention. Mais NS poursuit ensuite dans le but d'expliciter sa réponse. L'énoncé interruptif de SR, en 1085, cherche à remettre les choses en ordre et à couper court aux critiques de son adversaire. C'est une façon de défendre sa manière de faire : elle n'a rien fait de mal puisqu'il n'est pas blessé, donc « tout va très bien ». Il faut noter que le chevauchement est ici plus long que dans les exemples analysés *supra*.

Ces interruptions à visée polémique, toutes effectuées par SR, obéissent bien aux deux tensions « défense/attaque », parfois conjointement, et touchent les quatre thématiques. Mais le faible nombre d'occurrences ne permet pas de rendre compte des tendances. L'absence d'interruptions visant à gérer l'interaction,

[353] Cf. aussi les tours interrompus 317e (qui concerne les pôles de compétitivité) et 756c (qui concerne le débat public sur l'énergie au parlement). Pour l'analyse de cette seconde interruption, cf. 4.2.1.c.

correspondant au rôle de l'animateur, est à noter : on pourrait penser que les deux animateurs produisent plus de dysfonctionnements involontaires que volontaires, mais on verra *infra* qu'il n'en est rien.

Bilan

Les interruptions motivées par une TRP sont les moins nombreuses par rapport aux deux autres types d'interruptions (délibérées et justifiées). Cependant, ce phénomène est assez important et la configuration qu'il présente est assez particulière pour faire l'objet d'une section. Le faible nombre d'occurrence amène à penser que les participants effectuent la plupart de leurs interruptions de façon intentionnelle. Dans les quelques exemples analysés, j'ai voulu montrer que certaines prises de parole interruptives pouvaient être considérées comme des dysfonctionnements involontaires. Mais cette caractéristique est à relativiser : si la TRP est toujours identifiable, le fait de l'investir si rapidement obéit souvent – de la part du locuteur interrompant – à un dessein polémique. Les participants cherchent ainsi à prendre la parole dès que possible, sans attendre que l'autre ait fini. Pour cette raison, dans ce débat politique, la grande majorité des interruptions sont clairement délibérées.

3. Les interruptions délibérées

Les interruptions délibérées se produisent lorsque L2 intervient – alors que L1 parle – à une non-TRP. Il s'agit donc d'un dysfonctionnement volontaire de la part de L2, à cause de l'absence totale de TRP. Il intervient ainsi au milieu de l'énoncé de L1, et cette intervention amène L1 à s'interrompre avant d'avoir achevé son tour. Dans le cas où L1 ne poursuit pas après l'intervention de L2, on aura une interruption nette (3.1.). Si L1 poursuit après l'intervention de L2 pendant un laps de temps plus ou moins long, on aura une interruption avec chevauchement (3.2.). Le principal critère d'identification est l'absence de signaux de fin de tour : il n'y en a ni au moment où L2 intervient – qui coïncide avec l'interruption, dans le cas d'interruption nette –, ni au moment où il parvient à l'interrompre, dans le cas d'une interruption avec chevauchement. Les deux autres critères (continuation de tour et réaction des participants) viennent seulement corroborer l'identification de façon ponctuelle.

3.1 Les interruptions délibérées nettes (sans chevauchement)

Les interruptions nettes relèvent des trois visées proposées pour l'analyse : la visée polémique est toujours la plus représentée, et les interruptions visant à gérer l'interaction sont plus nombreuses que dans la section précédente. De nouveau, la visée collaborative est la moins représentée.

3.1.1 Les interruptions à visée polémique

Chacune des quatre thématiques sur lesquelles peut porter la visée polémique est représentée, mais la polémique concernant les politiques respectives l'est moins que les autres. L'auteur des interruptions est toujours un des deux candidats, le locuteur interrompu est le plus souvent l'autre candidat, mais il arrive aussi que ce soit un des animateurs : le candidat interrompant s'adresse alors à l'autre candidat.

a) Polémique concernant le point de vue

Les deux stratégies décrites en 2.1.1.a. (« défense/attaque ») sont représentées. Quelquefois, il s'agit simplement pour le locuteur de défendre son point de vue, et notamment de l'opposer à celui de l'autre[354]. Dans l'exemple suivant, SR interrompt à deux reprises NS :

741c	NS	[…] nous avons été obligés↑ + de déclencher les centrales de la QUAtrième génération↑ + c'est le processus e p r qui a été acheté \\
744a	SR	c'est la troisième &
745	NS	→ par \
744b	SR	& génération
746	NS	→ par la finlande \\
747	SR	non la fin[lande A son prototype]

Il s'agit simplement, pour SR, d'opposer son avis à celui de NS, sur des points techniques. Pour chacun des candidats, l'objectif est de montrer aux téléspectateurs qu'ils maîtrisent les dossiers et qu'ils savent de quoi ils parlent.

Il existe une variante à cette première stratégie : la défense de son point de vue est provoquée par une attaque au tour précédant l'interruption. Le locuteur peut simplement entériner son avis en le répétant, comme dans l'exemple suivant :

42d	NS	[…] alors ce qui est très important c'est qu'vous avez parlé ++ de cet abominable VIOL de + >dans le parc de bobigny↑< + dites-moi si vous devez faire raccompagner toutes les femmes fonctionnaires chez elles \\
46	SR	la nuit oui↓
47a	NS	→ la nuit↑ [et bien et bien il faudra dire y'aura une fonction publique au service des français↑ + et puis une autre fonction publique au service des fonctionnaires qui rentrent↓]

J'ai déjà évoqué ce passage en 2.1.1.a. (en 49, SR interrompt NS pour les mêmes raisons). Il s'agit, pour SR, de défendre son point de vue, que NS, en 42d, tente de ridiculiser. Elle confirme donc ce qu'elle a dit précédemment, au moyen de l'adverbe *oui*, et précise les circonstances dans lesquelles elle juge le

[354] Cf. les tours interrompus 493, où SR défend son point de vue sur le régime spécial des parlementaires ; 719c, où NS s'oppose à SR sur la question du nucléaire ; 767d et 772, où NS s'oppose à SR sur la pénurie du combustible d'uranium, en utilisant simplement l'énoncé « non non » ; 1143, où NS s'oppose à SR sur l'entrée de la Turquie en Europe. Cf. aussi l'interruption en 640 (analysée *infra* en 4.2.1.a.)

raccompagnement nécessaire des femmes fonctionnaires. Bien que NS se moque de son idée, SR ne change pas d'avis et le défend sans ironie.

Dans certains cas, l'énoncé interruptif est très bref, et il faut faire intervenir le cotexte pour interpréter le dysfonctionnement[355]. Dans d'autres cas, l'énoncé interruptif est plus développé. Le locuteur s'oppose alors plus explicitement au discours de l'autre[356] :

1009 SR […] on ne peut pas avoir détruit l'accueil des enfants handicapés à l'école \\
1010 NS c'est faux madame↓ \\
1011 SR + s– non ça n'est pas faux

L'analyse porte sur l'interruption en 1010. En 1009, SR critique la politique menée par le gouvernement auquel son adversaire appartient : si le discours accusateur est indirect dans la forme (elle utilise le pronom *on*), c'est bien à NS qu'il s'adresse, comme le montre la réaction de ce dernier. Le candidat effectue une première interruption (délibérée avec chevauchement, classée en 3.2.1.c.) pour se défendre, en niant l'accusation. SR l'interrompt alors à son tour, et reprend, en 1011, le même énoncé que son interlocuteur, sous la forme négative. La candidate s'oppose donc à l'objection formulée par NS, pour défendre son point de vue, exposé en 1009.

Certaines interruptions relèvent de la seconde stratégie, qui consiste à interrompre un locuteur non plus pour défendre son propre point de vue, mais pour attaquer celui de l'autre. Le locuteur interrompant peut alors se moquer du discours de l'autre[357] :

132 NS […] l'institut rexecode + organisme PARfaitement indépendant" + a noté nos projets économiques qu'est-ce qu'il a dit↑ \\
133 SR oui on connaît la musique c'est l'org– (*rire*) (*en riant*) "c'est l'organisme du medef"

SR, en 133, interrompt NS pour ironiser sur l'indépendance affichée de l'institut REXECODE, en le définissant comme étant « l'organisme du MEDEF ». NS convoquait un discours extérieur pour appuyer son propos, SR critique le choix même de cette source. On peut noter ici le rire de la candidate, utilisé pour mettre à distance et ridiculiser le discours de son adversaire[358].

[355] Cf. les tours 144c et 703d, interrompus respectivement par l'énoncé « pas pas » et « non », et le tour 926b (analysé *infra* en 4.1.1.a.), présentant l'énoncé interruptif le plus court (*si*).
[356] Cf. aussi les tours interrompus 521c, 777b, 1125 et 1163b.
[357] Cf. aussi le tour interrompu 1225b : NS ironise sur le boycott de la Chine, demandé mais non appliqué par la candidate.
[358] Cf. aussi l'analyse de ce passage *in* Sandré, 2010a.

Une autre stratégie consiste à mettre en question un élément de son discours pour faire ressortir le problème qu'il pose[359]. C'est très clair dans l'exemple suivant :

1036b SR [et vous savez + s'il y avait de temps en temps des] colères saines + comme c'la + par rapport aux INjustices ou par rapport à un DISCours politique qui ne correspond pas aux actes \\
1038a NS mais en quoi [est-elle saine votre colère]

Dans ce passage, SR défend sa manière de faire – son droit à avoir des « colères saines » – face aux critiques répétées de NS. En 1036b, elle argumente son point de vue en appuyant sur les aspects positifs des « colères saines ». NS l'interrompt, reprend son adjectif et le met en débat, en 1038a. Il montre, par cette modalité interrogative, qu'il n'est pas d'accord avec elle, et cherche à la déstabiliser en contrant son point de vue. Il ne s'agit pas d'une vraie question, mais plutôt de mettre en doute les arguments de son adversaire.

b) Polémique concernant le programme électoral

Les mêmes stratégies « défense/attaque » sont utilisées, mais avec quelques variantes. Pour la première stratégie, il arrive qu'un locuteur interrompe simplement pour présenter son programme. Comme je l'ai dit *supra*, l'ensemble du débat est tourné vers la défense, la présentation et l'argumentation par chacun des candidats de son propre programme électoral. La prise de parole interruptive peut ainsi n'avoir d'autre objectif que de préciser un point de ce programme. Ces interruptions ne sont pas à proprement parler polémiques, et peuvent se produire sur la parole d'un animateur (envers lequel le candidat n'entretient pas de relation polémique), mais visent toujours, pour le candidat interrompant, à défendre son programme. C'est pourquoi je les ai classées ici. NS, à plusieurs reprises, interrompt ainsi un animateur[360]. Dans l'exemple suivant, il propose sa réponse avant que PPDA ait fini de poser sa question :

1108b PPDA [et qu'est-ce qu'on peut faire pour que l'europe soit plus forte face à des états-unis qui d'ailleurs souhaitent l'entrée] de la turquie dans dans dans euh \\
1110 NS oui mais mais ceux qui souhaitent l'entrée d'la turquie en europe c'est ceux qui ne croient pas à l'europe politique↑ […]

L'échange est ici tout à fait canonique, chacun respectant son rôle interactif : l'animateur pose une question sur un point précis du programme de NS, qui répond pour le justifier. Pourtant, l'enchaînement est problématique parce que PPDA ne finit pas sa question. Mais il signale, par la répétition de la préposition

[359] Cf. aussi les tours 680 et 1130b.

[360] Cf. le tour interrompu 1106 de PPDA, et les tours interrompus 1345b (analysé dans le chapitre VI, point 2.3.2.) et 1389c (analysé dans le chapitre I, point 3.1.2.a.) d'AC. Il faut noter que ces interruptions se situent toutes à la fin du débat.

dans et par la marque d'hésitation *euh*, une difficulté à achever son énoncé. NS, ayant compris le sens de la question, prend la parole pour y répondre sans aider l'animateur à achever son énoncé. Il aurait pu, en effet, apporter un soutien lexical et produire ainsi une interruption à visée collaborative. Mais la visée de l'interruption est ici simplement de défendre et de justifier son programme électoral – et son point de vue – sur la question.

Ce type d'interruption peut aussi être effectué sur la parole d'un autre candidat. La visée polémique est réduite à la défense, par un candidat, d'un point particulier de son programme[361] :

585 SR [c'est vrai] sur l'évaluation des politiques publiques c'est le parlement: + qui normalement a les moyens de faire c'la et vous savez la difficulté avec laquelle il a accès aux différents comptes↓ réduire le train d'vie de l'état oui \\
586a NS vous savez c'que j'ai [proposé c'est que le président de la commission des finances à l'assemblée + soit un membre de l'opposition]

Dans le cotexte amont, en 581, NS a développé son programme sur la question de la fiscalité. SR prend la parole à son tour, reprend certains points développés par son adversaire pour montrer son accord (cf. l'analyse en 4.2.3.). NS l'interrompt alors pour ajouter un élément important à sa présentation. Il ne s'agit pas de contredire son adversaire, ou de s'opposer à son discours, mais simplement de défendre son programme avec ce nouvel élément, illustrant l'ouverture du candidat.

La variante de cette première stratégie « défense après attaque » est aussi représentée. L'énoncé interruptif peut servir à entériner un point de son programme critiqué par l'autre[362], à le rectifier[363], ou encore à s'opposer plus clairement au discours de l'autre[364]. Enfin, le corpus présente des cas atypiques relevant de cette variante : à plusieurs reprises au cours du débat, ce n'est pas SR qui est critiquée par NS, mais François Hollande (désormais FH), premier secrétaire de sa formation politique et conjoint de la candidate. Cette dernière est prise dans la double contrainte de défendre la position unie des socialistes – et donc de rester solidaire avec FH –, et sa propre position de candidate, représentante de tous les Français. Elle résout donc cette situation inconfortable en proposant une réponse inattendue (analysée aussi en 2.2.2.b., chapitre VI) :

535 NS → dans la france d'aujourd'hui + c'est que vous cotisiez comme les autres↓ bon↓ + h euh sur l'idée de françois hollande↓ ++ de créer une c s g↓ ++ supplémentaire↓ \\
536 SR vous f'rez un débat avec françois hollande

[361] Cf. aussi le tour interrompu 267b.
[362] Cf. les tours 109c et 511, respectivement interrompus par les énoncés « mais si […] » et « mais évidemment ».
[363] Cf. le tour interrompu 130.
[364] Cf. les tours interrompus 447b, 458, 465 et 1329.

537 NS ah bon
538 SR → quand vous quand vous l– le souhait'rez
539 NS vous n'êtes pas concernée↑
540 SR voilà↓

Dans cet exemple, SR se désolidarise complètement de FH et de sa proposition, qu'elle ne commente pas, ni ne défend. Son énoncé interruptif est une pirouette pour défendre son programme : celui qui est écrit, auquel il ne faut pas ajouter les propos du premier secrétaire du parti socialiste. Au-delà, ce processus lui permet de défendre sa position de candidate indépendante. Cette position est d'autant plus importante pour elle, qu'elle ne se pose plus, lors de cet entre-deux tours comme la candidate seulement du parti socialiste, mais de la gauche entière ; et qu'elle est alors officieusement séparée de son conjoint[365]. La réponse de la candidate est donc plutôt inattendue, c'est pourquoi NS lui demande de confirmer sa position en 539 (en effectuant un chevauchement simple). Elle le fait effectivement en 540, entérinant ainsi la distance qu'elle met entre elle et FH.

La seconde stratégie vise, elle, à attaquer directement le programme de l'adversaire. L'attaque peut être directe et argumentée[366]. Seul le cas suivant, par la brièveté de l'énoncé interruptif, pose problème :

387 NS → alors qu'c'est qu'votre taxe elle va (en plus?) \\
388 SR moi au moins j'ai une recette↓
389 NS → elle va elle va \\
390 SR vous vous \\
391 NS attend– >non non non non non non non< mais attendez ça c'est très intéressant + = cette taxe que vous nous annoncez↓ ++ ≠ euh: lorsque lionel jospin a créé ce fonds↑ + il a prévu cent-vingt milliards d'euros↓ + il y en a trente-six↓ ++ chaque année l'état↑ en met six↓ + votre taxe↓ +++ à peu près c'est combien↓

L'analyse porte sur l'interruption en 389 : l'énoncé interruptif « vous vous » (390) n'est pas très explicite. On peut l'analyser comme une amorce d'attaque du programme de NS par rapport à la prise de parole 388 : cet énoncé relève du dialogisme interlocutif à visée divergente[367], dont l'objectif est d'attaquer NS en lui imputant le discours « je n'ai pas de recette ». Le marqueur de dialogisme « moi au moins » sous-entend clairement le discours « contrairement à vous, qui n'avez pas de recette ». L'emploi de la personne de rang cinq, en 390, semble ainsi être la reprise directe de la critique implicite formulée en 388. Pour autant, il ne s'agit que d'une hypothèse analytique, compte tenu du cotexte. Par ailleurs, dans ce passage, SR est en position de défense : c'est bien NS qui est l'instigateur de l'attaque sur le montant de la taxe que la candidate ne veut pas chiffrer.

[365] Cette information, non connue du public, circule déjà dans le monde politique. On peut se demander dans quelle mesure NS la connaissait, et s'il n'utilise pas ici sciemment la mention de FH pour déstabiliser son adversaire.
[366] Cf. les tours interrompus 88 et 90 (analysés en 4.2.3.), 461, 469 et 1313 (analysé en 4.2.1.b.).
[367] Pour une présentation plus détaillée, cf. Sandré, 2010a.

L'attaque du programme de l'autre peut aussi être plus indirecte, et se faire sous le mode de la moquerie[368]. Parfois, les énoncés interruptifs ajoutent la moquerie à l'ironie, comme c'est le cas dans l'exemple suivant :

397b	SR	& pourquoi + h pourquoi je n'pas (*en bafouillant*) "vous peux peux pas" vous dire de chiffre parc'que \\
399	NS	c'est votre droit↑
400	SR	→ la relance ≠ oui c'est mon droit↓

Il s'agit toujours du même sujet que dans l'exemple précédent, et plus particulièrement d'une pique de NS concernant l'incapacité de son adversaire à chiffrer sa proposition. L'énoncé « c'est votre droit » pourrait relever de la visée collaborative : il lui concède en effet le droit d'avoir un programme approximatif. Si l'ironie et la moquerie sont ici aisément perceptibles, la candidate répond pourtant en prenant l'expression au premier degré et en la validant, en 400. Sa stratégie de défense consiste donc à ne pas entrer dans le jeu de NS et à rester sérieuse pour défendre son programme électoral. Ce qui est intéressant, c'est que NS, sur ce même sujet, interrompt plusieurs fois la candidate sur le même modèle (attaque moqueuse et ironique) et que SR réagit toujours de cette même façon[369].

c) Polémique concernant les politiques respectives

Le corpus présente moins d'interruptions de ce type, mais les deux stratégies sont tout de même représentées. Dans le premier exemple, il s'agit pour le locuteur interrompant, NS, de défendre sa politique :

1260	SR	[…] je n'ai jamais demandé de régularisation globale et générale de deux générations" h: j'ai dit que cela devait se faire (*prononciation très articulée*) "au cas par cas" \\
1261a	NS	ah ben comme &
1262	SR	→ et \
1261b	NS	& je l'ai fait alors on est d'accord donc↓
1263a	SR	oui + sur le cas par cas↑ on est d'accord [sauf qu'il ne faut pas comme vous l'avez fait]

L'énoncé interruptif de NS cherche à faire valider sa politique par son adversaire, en la présentant comme un point d'accord. SR, dans ce passage, est très critique vis-à-vis de la politique de NS concernant les sans-papiers. Il est donc stratégique pour lui de montrer que le programme de la candidate correspond à la

[368] Cf. les tours interrompus 52, 257b et 847.

[369] Cf. le tour interrompu 405, et l'énoncé – très ironique – de NS en 406 « ben avec ça on est tranquille pour l'équilibre de nos régimes de retraite », auquel SR répond (en 408 et 410) « parfaitement on est tranquille pour l'équilibre de nos régimes de retraite » (cet enchaînement est analysé *in* Constantin de Chanay, 2009 : 70). Cf. aussi l'interruption en 392 (relevant de la catégorie 3.2.1.b.), et l'énoncé de NS « c'est d'une précision bouleversante » (393) et la réponse affirmative de SR en 395.

politique qu'il a lui-même menée[370]. Cette interruption pourrait relever de la visée collaborative (comme l'est le début de l'énoncé de SR en 1263), mais il s'agit là plutôt pour les candidats de défendre leur propre conception, et pour SR de prendre ses distances avec celle de NS (comme l'indique la subordonnée de restriction introduite par *sauf que*, en 1263a).

Le cas suivant présente la variante de la première stratégie, lorsque l'énoncé interruptif défend une politique critiquée au tour précédent. Les interruptions de ce type sont toutes effectuées par NS, après une attaque de SR[371]. L'exemple suivant concerne le même sujet que précédemment :

1249	SR	[…] je pense qu'aller arrêter un grand-père devant une école + et devant son petit-fils \\
1250	NS	c'est pas exact c'est pas c'que + ça n's'est [pas passé comme ça]

En 1249, SR attaque directement la politique de NS, au travers de l'histoire de l'arrestation du grand-père sans-papier devant une école primaire (que j'ai déjà évoqué en 2.1.1.c. pour l'analyse de l'interruption en 1243). Pour se défendre, NS s'oppose explicitement au discours de SR en l'accusant de déformer les faits (cf. l'analyse du passage en 4.1.1.c.).

Enfin, le troisième exemple relève de la deuxième stratégie, consistant à interrompre un locuteur pour attaquer sa politique. Il s'agit simplement, pour le locuteur interrompant, de discréditer le discours de l'autre en montrant qu'il est faux[372] :

649	NS	→ je vais r'garder ce c– ce cas bien volontiers \\
650a	SR	mais c'est pas un cas↑ c'est &
651	NS	→ m'enfin pour l'instant \
650b	SR	& la conséquence de ce que vous avez [fait voter]

En 649, NS parle du bouclier fiscal et plus particulièrement du *cas*, soulevé par SR, d'une bénéficiaire de la réforme qu'il prône. L'interruption de SR cherche donc à critiquer le discours de NS (auquel elle s'oppose en utilisant la négation), en l'accusant de réduire le problème du bouclier fiscal à ce *cas*. Si son attaque porte sur l'utilisation d'un mot en particulier, c'est bien sa politique qu'elle vise, celle qu'il a « fait voter ». L'objectif de l'intervention de SR est donc de rappeler aux téléspectateurs que son adversaire est responsable du bilan politique de l'UMP.

[370] Cf. le tour interrompu 1280b, sur le même modèle ; cf. aussi l'analyse de l'interruption en 1285 en 2.1.1.c., sur ce même sujet.
[371] Cf. les tours interrompus 755 (analysé *infra* en 4.2.1.c.), 1019 et 1258.
[372] Cf. aussi le tour interrompu 336 : SR interrompt NS pour le contredire sur l'effectivité des exonérations fiscales.

d) Polémique concernant la manière de faire

Les interruptions à visée polémique portant sur la manière de faire obéissent aux deux stratégies, mais seulement, pour la première, à la variante « défense après attaque ». En effet, il n'est pas courant, dans un débat politique, où – officiellement – seul le contenu compte, qu'un des candidats défende explicitement sa manière de faire. Lorsque cela arrive, c'est le plus souvent motivé par une critique. Le corpus présente beaucoup de cas où un locuteur défend sa manière de faire après qu'elle a été attaquée. La plupart de ces occurrences se situent lors du passage de la « colère » de SR, et sont alors effectuées par la candidate pour se défendre après les attaques répétées de NS sur son emportement[373]. Mais ce type de cas est aussi présent dans le reste du débat[374], comme le montrent les deux exemples suivants :

525	SR	[moi je] n'oppose pas \\
526	NS	non mais moi non plus:↑
527	SR	→ les uns aux autres↓
879	SR	[tout dès qu'vous êtes gêné (*en bafouillant*) "vous vous vous vous vous vous vous" posez en victime bon je n'ai] pas été méprisante \\
880a	NS	avec vous ça serait une victime &
881	SR	→ c'est une question \
880b	NS	& consentante madame \\
882a	SR	→ c'est une question de bon sens ≠ bon tant mieux &
883	NS	→ alors ya pas d'problème
882b	SR	& alors au |moins ya du plaisir]

Ces deux exemples sont particuliers. Dans le premier exemple, l'attaque n'est pas directe : l'énoncé de SR, en 525, relève du dialogisme interlocutif à visée divergente. La modalité négative est un marqueur de dialogisme (Bres, 1999 : 14), et l'insistance pronominale renforce aussi l'opposition entre le *je* et le *vous* : SR sous-entend ici « contrairement à vous qui opposez les uns aux autres ». NS comprend la critique en ce sens, et interrompt la candidate pour se défendre.

Dans le second exemple, l'attaque précédant l'interruption ne se situe pas dans le cotexte amont immédiat. En effet, l'énoncé interrompu « je n'ai pas été méprisante » relève d'une stratégie de défense (après l'attaque – déguisée en compliment ironique – de NS en 865 : « vous n'avez pas b'soin d'être méprisante pour être brillante »). Mais auparavant elle a accusé NS de se positionner en victime (dans le tour 872, incorporé ici au tour 879 pour une question de lisibilité), ce qui amène le candidat à l'interrompre pour se défendre sur un mode humoristique, façon gentleman. Mais la stratégie sous-jacente est plutôt de

[373] Cf. les tours interrompus 935d, 961, 967, 977b – analysée *infra* en 4.2.1.d. –, 989, 993, 1000 et 1048, avec des énoncés interruptifs de type « non je n'me calmerai pas », « non je ne perds pas mes nerfs », « je n'ai pas perdu mes nerfs », « je ne suis jamais énervée ».
[374] Cf. les tours interrompus 74b, 438b, 553b et 1187e.

s'opposer aux propos de son adversaire : il ne se pose pas du tout en victime, comme l'indique l'utilisation du conditionnel (880a). Il s'agit donc davantage d'évacuer la critique de SR que de badiner. Le chevauchement qu'il effectue ensuite en 883 est à ce titre révélateur : elle a mis en avant un problème causé par son comportement, NS conclut sa défense par l'énoncé « alors ya pas d'problème », la critique de SR est donc infondée (cf. aussi l'analyse du passage en 4.1.1.a.).

Enfin, certaines interruptions relèvent de la seconde stratégie. Le locuteur peut alors interrompre l'autre pour attaquer sa manière de faire, sans que cela soit motivé par une critique antérieure. Certains cas sont un peu particuliers : un candidat interrompt un animateur pour attaquer l'autre candidat[375], mais le corpus présente aussi des cas où un candidat interrompt un autre candidat pour l'attaquer directement[376]. Dans l'exemple suivant, l'attaque est directe, mais l'adresse est indirecte :

958	SR	[→ Δet sur ce point là] je ne laisserai pasΔ \\
959	NS	→ j:: je \\
960	SR	→ l'immoralité du discours politique reprendre le dessus↓
961	NS	→ je je: je ne + je n'sais pas pourquoi euh: madame royal euh d'habitude calme a perdu ses nerfs↑ […]

L'analyse porte sur l'interruption en 958. L'énoncé interruptif (959) est trop bref pour identifier la visée : c'est la continuation du tour en 961, qui permet de classer l'énoncé dans cette catégorie. NS critique SR sur le fait qu'elle ait « perdu ses nerfs ». Ce qui est intéressant ici c'est qu'il ne s'adresse pas directement à elle, mais utilise l'appelatif *madame* et son patronyme pour la désigner. La délocution *in praesentia*[377] est utilisé plusieurs fois par NS dans le débat. Ce procédé permet au candidat de travailler la connivence qu'il tente d'instaurer avec les animateurs, et de prendre ses distances avec son adversaire. NS peut ainsi critiquer la manière de faire de SR de l'extérieur, comme si la « colère » de cette dernière n'était pas en relation avec les propos qu'il a lui-même tenus.

Dans d'autres cas, le locuteur interrompt pour contre-attaquer sur la manière de faire de l'autre, après que la sienne a été critiquée[378]. Dans l'exemple suivant,

[375] Cf. les tours interrompus 66b et 791, où NS interrompt PPDA pour critiquer SR qu'il évoque en non-personne : « 'fin m: madame Royal ne m'en voudra pas [...] » (68) et « quand quand l'association (XX) de madame Royal […] » (792a). Cf. aussi l'interruption en 1004c : SR interrompt PPDA, pour s'adresser directement à NS « vous avez donné votre petite euh pich'nette ».

[376] Cf. les tours interrompus 558c (où SR critique la manière de faire de NS, qui a présenté sa réforme des retraites sans parler de son financement) et 965 (où SR l'accuse d'être méprisant).

[377] Cf. Constantin de Chanay, 2010 : 288-289.

[378] Cf. les tours interrompus 244 (où NS critique SR sur sa façon de traiter les sujets, et SR l'interrompt en l'accusant « ne faisons pas d'méthode ») et 254 (où l'énoncé interruptif de SR est

l'attaque de SR concerne la politique de NS : elle critique sa crédibilité. Ce dernier l'interrompt à deux reprises et critique sa manière de faire, sur le ton de la moquerie :

604a	SR	→ ya un problème de crédibilité + voyez-vous parce que quand on a pu pendant cinq ans + éventuellement don&
605	NS	c'est à moi que vous dites ça↑
604b	SR	&ner une certaine place \\
606	NS	(*en souriant*) "c'est à moi qu'vous dites ça + madame royal↑"
607	SR	→ donner une certaine place à l'opposition \\
608	NS	(*en souriant*) "c'était pour être [désagréable↑"]

L'analyse porte sur l'interruption en 607 (l'interruption en 604b, délibérée avec chevauchement, répond exactement à la même visée). Pour comprendre la réaction de NS, il faut se resituer dans le contexte de la campagne électorale. Lors des mois qui ont précédé l'élection, beaucoup (à droite comme à gauche) ont fait à la candidate un procès d'incapacité et de manque de crédibilité et elle n'a cessé de devoir prouver que sa candidature était légitime. C'est bien avec ce discours-là que NS entre ici en résonance, et qu'il reprend pour s'armer contre SR. Les énoncés interruptifs de NS sont dits sur le mode de la plaisanterie, comme l'indique le sourire, et sous une forme interrogative pour signaler qu'il ne croit pas ce que dit son interlocutrice. La première question est d'abord énoncée en chevauchement (en 605, avec conservation de la parole par SR), avant d'être répétée (606). Ces deux énoncés présentent l'extraction du complément d'objet second « à moi ». Le candidat met donc l'accent sur le fait que ce reproche lui soit personnellement adressé, et c'est sur cet élément que porte l'interrogation. On pourrait voir dans cette interrogation le parallèle avec la réplique provocatrice « c'est à moi qu'tu parles ? » (version française du célèbre « you talking to me ? » de Robert de Niro dans *Taxi Driver*). Il me semble qu'on ne peut écarter de l'interprétation le caractère provocateur de cet énoncé interruptif, même s'il est ici atténué par le vouvoiement et l'explication proposée dans le second énoncé interruptif. Le fait de sourire montre par ailleurs que le candidat ne prend pas son interlocutrice au sérieux. On peut aussi noter l'apostrophe « madame Royal », ajouté à la première question en 606 : l'opposition entre les deux locuteurs est accentuée par l'emploi du pronom disjoint de première personne (en début de tour) et l'adresse à SR (en fin de tour). Ici, la forme nominale d'adresse a une fonction argumentative et vient renforcer l'antagonisme entre les deux locuteurs (Constantin de Chanay, 2010 : 283). En effet, l'apostrophe « construit une qualification péjorative, dans la mesure où, en inscrivant l'allocutaire dans le discours du locuteur, elle règle aussi la relation du locuteur à cet allocutaire »

explicite sur la critique antérieure : « voilà alors soyez précis puisque vous demandez de la précision »).

(Détrie, 2006 : 136). Ainsi, NS, en se défendant, en profite pour mettre à distance son adversaire, pour mieux s'en gausser. Les deux stratégies sont donc intimement liées.

Le plus souvent, les interruptions délibérées à visée polémique sont produites par un candidat sur la parole d'un autre candidat, et répondent aux deux stratégies « défense/attaque », souvent liées. Mais il arrive que la victime du dysfonctionnement soit un animateur, bien que la visée polémique ne les concerne pas. Il s'agit alors, pour l'auteur de l'interruption, soit de présenter son programme, soit de critiquer la manière de faire de l'autre candidat.

3.1.2 Les interruptions visant à gérer l'interaction

Chacun des quatre objectifs (gérer la parole, le temps de parole, la thématique, poser une question de contenu) est représenté, mais le second est le moins représenté des quatre. Comme précédemment, le corpus présente des interruptions effectuées par les animateurs – cas prototypique, puisque c'est leur rôle interactionnel de faire respecter les règles de l'interaction –, mais aussi par les candidats, qui utilisent ainsi les fonctions de l'animateur.

a) Gérer la parole

Les animateurs, quelquefois, sont contraints d'interrompre un candidat pour donner la parole à l'autre candidat, afin que ce dernier réponde aux questions ou rattrape son retard de temps de parole. Différentes stratégies sont alors à l'œuvre. Dans certains cas, l'animateur nomme le locuteur qu'il interrompt pour lui signifier la fin de son tour[379]. Dans d'autres cas, le locuteur nommé est celui à qui il veut donner la parole en effectuant l'interruption. C'est le cas de l'interruption en 825 dans l'exemple suivant :

824	SR	[→ dans l'é]cole \\
825	AC	∇voilà∇ \\
826	PPDA	→ nicolas sarkozy \\
827	SR	→ et aux abords de l'école↓

Les deux animateurs travaillent de concert pour parvenir à prendre la parole à SR pour la donner à NS. Les interruptions en 824 et 825 relèvent donc toutes les deux de cette catégorie. En 825, la valeur conclusive de *voilà* est utilisée par l'animatrice pour signaler à SR qu'elle doit finir son intervention. Elle est alors interrompue à son tour par PPDA qui désigne NS par son prénom et son patronyme pour lui signifier que c'est à son tour de parler. Leur stratégie n'a pas d'effet, puisque c'est SR qui continue à parler en 827. La candidate est

[379] Cf. le tour interrompu 782 – analysé en 4.1.2.c. : PPDA interrompt SR en la désignant par son prénom et son nom.

effectivement l'auteur d'une troisième interruption avec chevauchement (classée en 4.2.1.b.) pour poursuivre son énoncé, interrompu en 824.

Le même procédé est illustré par l'exemple suivant, mais dans ce cas, le locuteur interrompu est le locuteur auquel l'animateur veut donner la parole[380].

238	NS	[∇je vous] d'mande pardon madame□ royal mais \\
239a	AC	monsieur sarkozy on peut rev'nir sur + finir sur &
240	NS	→ je pense que les français ≠ + (*se tourne vers AC*) *bien sûr* \
239b	AC	& le temps d'travail et ensuite enchaîner peut-être sur l'pouvoir d'achat↓ \\
241	NS	= (*prononciation très articulée*) <"attendent de nous de la précision↓"> bon↓ […]

L'énoncé interruptif d'AC, en 239a, répond à une double visée : gérer la parole et gérer les thématiques. L'animatrice désigne NS, qu'elle interrompt en 238, par l'appellatif *monsieur* suivi de son nom pour lui donner officiellement la parole (même s'il l'avait déjà prise) et pour lui rappeler les thèmes qu'il doit traiter dans sa réponse (alors qu'il a pris la parole pour répondre à SR). Il s'agit, pour l'animatrice, de recadrer le débat : elle ne conteste pas la prise de parole du candidat, puisqu'elle l'assure elle-même de son statut de locuteur officiel, mais le sujet – polémique – qu'il veut traiter. NS prend acte de l'intervention de l'animatrice dans son énoncé en chevauchement (alors qu'AC conserve la parole), en 240 : il modifie sa thématique discursive pour lui répondre « bien sûr », en se tournant vers elle. Mais, lorsqu'il reprend la parole en 241, il n'obéit pas à l'animatrice, puisqu'il poursuit son propos initial visant à critiquer la manière de faire de SR (cf. l'analyse de ce passage en 4.1.2.c.).

Enfin, les candidats effectuent eux-mêmes ce genre d'interruption, le plus souvent pour demander la parole à l'autre candidat[381]. L'exemple retenu est intéressant puisqu'il s'agit de la première interruption du débat :

22	NS	[…] c'est dommage que le groupe socialiste n'ait pas voté les créations d'emplois d'policiers↓ + sur les quatre dernières années↓ c'est dommage↑ pa'ce que \\
23a	SR	vous permettez qu'j'vous qu'j'vous &
24	NS	→ vous nous auriez \
23b	SR	& interrompe↑
25	NS	bien sûr [□madame∇↓]

Le débat a commencé depuis quinze minutes. NS, en 22, discrédite la position du groupe socialiste (et donc celle de SR). Pour se défendre, SR lui demande l'autorisation de l'interrompre, et ce faisant, elle l'interrompt effectivement. Cette

[380] Cf. aussi le tour interrompu 987 : AC interrompt NS pour lui donner la parole, elle le désigne par son prénom et nom ; et le tour interrompu 919b : SR annonce qu'elle a « quelque chose à dire » tandis que PPDA l'interrompt pour lui dire que « justement » il voulait lui donner la parole (cf. l'analyse du passage en 4.2.1.a.).

[381] Cf. les tours interrompus 366, 945b (analysé en 4.1.1.d.) et 1183c.

précaution verbale sert à préserver la face de son interlocuteur en ne lui coupant pas la parole de manière abrupte, mais au moyen d'une formule métadiscursive, et d'obtenir l'autorisation de NS, donnée en 25. La visée même de l'interruption est donc bien de demander la parole, mais l'objectif de cette demande est, ensuite, d'attaquer la politique de son adversaire[382]. Cette visée est donc souvent utilisée par les candidats à des fins polémiques. Le dernier exemple est caractéristique : SR interrompt PPDA, pour prendre la parole afin de critiquer NS.

750b	SR	[vous avez vous avez une approche quand même très appro]xim<u>ative</u> \\
752	PPDA	<u>→ on peut</u> peut– \\
753	SR	at– (*main gauche vers PPDA, paume vers le bas*) *vous permettez*
754	PPDA	oui oui bien sûr [(vous av– répondez?)]

L'analyse porte sur l'interruption en 752. SR, en 750b, critique le point de vue de NS sur le sujet du nucléaire. PPDA l'interrompt pour introduire un nouveau sujet mais SR l'interrompt à son tour pour lui demander de la laisser parler. Son énoncé « vous permettez » est récurrent chez elle pour demander la parole. On peut noter ici le geste qui accompagne cette demande : la main est levée vers le locuteur interrompu, paume vers le bas. Ce geste d'apaisement (Calbris et Montredon, 1986 : 85) incite l'animateur à se taire afin de la laisser parler. Après l'autorisation accordée par PPDA, en 754, elle reprendra l'idée développée dans le premier tour interrompu. Demander la parole à l'animateur est donc ici lié à la visée polémique, et plus précisément à la critique du point de vue de son adversaire.

b) Gérer le temps de parole

Les interruptions relevant de cet objectif sont peu représentées. Les énoncés interruptifs sont explicites et sont uniquement le fait des animateurs. Ils peuvent s'adresser à un seul candidat[383] ou bien aux deux candidats, pour recadrer le débat :

1295b	SR	[…] je crois qu'il faut qu'les règles soient claires il y a des droits et des devoirs h comme vous l'avez dit tout à l'heure \\
1297a	PPDA	ségolène <u>royal et nicolas &</u>
1298	SR	<u>→ et f:: ≠ attendez \</u>
1297b	PPDA	& sarko<u>zy ≠ oui mais &</u>
1299	SR	<u>→ s'il vous plait</u>
1297c	PPDA	& >mais< pardo[nnez-nous on a euh:: du du temps de parole à respecter]

Le début de l'énoncé interruptif en 1297a s'adresse explicitement aux deux candidats : on peut penser que l'interruption de PPDA vise à la fois à clore l'intervention de SR et à gérer les thématiques en proposant un nouveau sujet.

[382] Pour l'analyse de ce passage, cf. Sandré, 2009a.

[383] Cf. le tour interrompu 225b : PPDA interrompt SR pour lui signaler qu'elle a « pas mal d'avance » (cf. l'analyse en 4.2.2.a.). Cf. aussi l'interruption en 1383, traitée *infra* en 4.2.2.b.

Mais, devant l'insistance de SR pour continuer (en 1298 et 1299), PPDA modifie sa thématique discursive (en 1297b) pour rappeler la contrainte temporelle du débat. Cette interruption pourrait être classée dans la catégorie précédente ou suivante, mais la fin de l'énoncé interruptif – la seule partie explicite – permet de la classer ici. Cependant l'objectif de l'animateur est avant tout de reprendre le contrôle de l'interaction : il doit pour cela rappeler à la candidate les règles de fonctionnement du débat.

c) Gérer la thématique

Les interruptions de ce type sont surtout effectuées par les animateurs, qui doivent respecter un programme thématique préétabli, permettant de développer un certain nombre de sujets. La plupart du temps, un des animateurs interrompt un candidat pour lui rappeler les thèmes qu'il doit traiter[384]. Parfois, les deux animateurs conjuguent leurs efforts pour atteindre cet objectif, en effectuant des chevauchements de début de tour[385].

Mais certaines interruptions sont effectuées par un des candidats, pour rappeler à l'autre candidat qu'il doit traiter tel ou tel sujet. Ce rappel, formellement, pourrait être le fait d'un animateur :

435	AC	[et aussi sur la] fiscalité si: puisque vous n'avez pas répondu tout à l'heure si vous le souhaitez
436	NS	→ non mais c'est un point c'est un point extrêmement important↓ \\
437	SR	et sur le logement aussi
438a	NS	→ qui devrait me semble-&
439	AC	(*en hochant la tête*) *∇sur le logement∇*

L'énoncé interruptif de SR, en 437, pourrait être entendu comme la suite de l'énoncé d'AC en 435. En effet, elle relie son intervention à celle de l'animatrice, en utilisant la conjonction de coordination *et*, l'adverbe *aussi* et en reprenant à AC la même structure d'énoncé, le nouveau thème étant simplement introduit par la préposition *sur*. L'animatrice, d'ailleurs, ratifie cet ajout en 439 en reprenant la proposition de la candidate (au moyen d'un énoncé achevé en chevauchement avec conservation de la parole par NS), et en hochant la tête. SR intervient à la fin de l'énoncé de NS : si cette dernière ne peut s'apparenter à une TRP (NS commence à peine son intervention), elle permet à la candidate d'effectuer une interruption nette (cf. aussi l'analyse du passage en 1.2.1.b., chapitre VI).

Le rappel d'une thématique peut aussi prendre une forme plus polémique, comme dans l'exemple suivant :

223	SR	→ <je termine aujourd'hui sur + je termine sur les trente-cinq heures> \\

[384] Cf. les tours interrompus 344b, 572b et 913 (analysé en 4.1.2.c.).
[385] Cf. les tours interrompus 283 (analysé dans le chapitre IV, point 2.2.2.b.), 870 (analysé dans le chapitre IV, point 2.1.c.) et 1343.

224	NS	(restez?) sur les trente-[cinq heures]

NS interrompt SR pour lui demander de rester sur le sujet des 35 heures, sous-entendant ainsi qu'elle ne le fait pas (dans le cotexte amont, en 217b, elle avait en effet bifurqué sur le sujet des syndicats). Mais ce qui est intéressant ici c'est qu'elle précise avant cette interruption qu'effectivement elle va en parler. L'interruption n'a donc pas de raison d'être, si ce n'est, pour le candidat, de signaler, par cet énoncé, l'indiscipline de son adversaire (cf. chapitre VI, point 2.1.3.).

d) Poser une question concernant le contenu

Le dernier objectif est le plus représentatif de l'emprise des candidats sur la gestion de l'interaction : les énoncés interruptifs concernés servent à demander des précisions sur le programme des candidats. Les interruptions de ce type sont plus fréquemment le fait des candidats que des animateurs. Ces derniers, en effet, posent surtout ce genre de question à la fin du débat, pour obtenir des éclaircissements sur des sujets très précis[386]. Chez les candidats, c'est NS qui utilise le plus le plus souvent ce procédé, et parfois de façon insistante pour déstabiliser son adversaire[387].

168	SR	[mais] je l'ai dit↑ je pense que la DEUxième loi sur les trente-cinq heures a été une loi TROP rigide […] TOUte modification du code de travail + h se ferait après une négociation entre les partenaires sociaux↓ + TOUte modification du code du travail h + et PAS comme vous vous l'avez fait en assénant un certain nombre de choses vous avez VU h + les réactions \\
169a	NS	mais qu'est-ce que ça veut dire <u>trop trop &</u>
170	SR	<u>→ vous avez VU \</u>
169b	NS	& rigide qu'est-ce que vous allez modifier dans les trente-cinq heures pour qu'on comprenne bien↓

Dans cet exemple, NS, pour justifier sa question, se positionne comme le porte-parole des téléspectateurs. Sa question porte sur le début de l'intervention de SR, et sur son utilisation du qualificatif « trop rigide » concernant la loi sur les 35 heures. Il lui demande donc des précisions sur la signification exacte de cette expression et des éclaircissements sur ce sujet précis, sous-entendant par là qu'elle n'a pas été claire, puisqu'il est obligé de lui poser la question. Ce qui est intéressant ici c'est la proposition subordonnée finale qui clôt l'intervention : le candidat justifie ses questions – ces deux-là en particulier, mais aussi d'autres auparavant – par un souci de clarté. L'utilisation du pronom *on* est à ce titre

[386] Cf. les tours interrompus 1216 et 1359. Ces deux interruptions sont effectuées par AC, pour interroger SR au sujet de la Chine : « vous êtes favorable à l'idée du boycott ? », et des institutions (elle lui demande si la candidate veut proposer une sixième république « par référendum »).

[387] Cf. les tours interrompus 165 et 183b, où il pose des questions sur le programme de SR au sujet des 35 heures ; ainsi que les tours interrompus 217b – analysé en 4.1.2.a. – et 723 (respectivement sur les heures supplémentaires et la question du nucléaire).

révélateur : il s'allie aux téléspectateurs pour demander des précisions. Il est donc tout à fait légitime dans ce rôle d'interrogateur.

SR utilise aussi ce procédé, de la même façon que NS, pour lui demander des précisions sur le financement des retraites[388]. L'exemple suivant est un peu particulier. En effet, il ne s'agit pas de poser des questions au candidat sur son programme, mais de tester ses connaissances :

736	SR	[l'e] p r est un prototype
737	NS	non + ma– madame \\
738	SR	le l'e p r est le prototype de quelle génération↑
739	NS	→ ce:: n'est pas un prototype c'est la quatrième génération↑ nous v'nons d'l'vendre \\
740	SR	non c'est la troisième gé[nération]

L'analyse porte sur l'interruption en 737. Les candidats se disputent sur le sujet du nucléaire, et en profitent pour tester leur maîtrise du sujet. Alors que SR affirme que l'EPR n'est pas une centrale nucléaire (731) mais un prototype (736), NS le conteste (737). Le désaccord ne se réglant pas, SR – pour montrer sa compétence sur le sujet, et donc pour emporter la partie – interroge NS sur un point particulier du dossier. Cette interrogation n'est pas une vraie question (elle connaît la réponse, qu'elle donne ensuite, en 740) mais est utilisée par SR pour tester son adversaire, à la manière d'un professeur qui vérifie que son élève a bien appris sa leçon. L'objectif est de montrer aux téléspectateurs que précisément NS n'a pas bien appris sa leçon, et qu'elle est la seule à maîtriser ce sujet, comme elle le dit explicitement plus loin : « vous avez une approche très approximative sur un sujet quand même extrêmement technique » (755). Ce dernier cas est donc un peu particulier, la visée polémique étant aisément perceptible dans la modalité interrogative.

Si les interruptions délibérées nettes visant à gérer l'interaction sont plus utilisées par les animateurs, les candidats ont très bien compris quels avantages ils pouvaient tirer de ces dysfonctionnements à visée non polémique.

3.1.3 Les interruptions à visée collaborative

Le corpus présente très peu d'occurrences relevant de ce type d'interruption. Les deux objectifs (soutien linguistique et accord provisoire) sont représentés.

a) Soutien linguistique

Les cas de soutien linguistique relevés ne correspondent pas toujours exactement à ce qui est décrit dans les analyses interactionnelles. Par exemple la sous-catégorie « assistance » des interruptions coopératives chez Li est définie ainsi : « Le locuteur interrompant perçoit que le locuteur en place a besoin d'aide.

[388] Cf. le tour interrompu 441, analysé en 3.2.2.d.

Il lui fournit cette aide avec un mot, une expression, une phrase ou une idée » (2001 : 269, ma traduction[389]). Ce type d'assistance dans le débat est très peu représenté, les locuteurs n'étant pas fréquemment en difficulté. La plupart du temps, lorsqu'un locuteur interrompt un autre pour poursuivre son énoncé, le premier n'a nullement montré qu'il avait besoin d'aide. Il s'agit alors pour le locuteur interrompant de signaler à l'autre qu'il a compris ce qu'il voulait dire, à tel point qu'il peut lui-même achever son énoncé. J'ai donc classé dans cette catégorie tous les cas de coénonciations[390], que la fonction d'entraide soit effective ou non.

La première occurrence correspond effectivement à un cas de panne lexicale, dans un contexte particulier :

1398b	PPDA	[et bien à notre tour de vous: remercier: tous les deux: d'avoir + Animé c'débat] dans tous les sens du terme↑ euh:: f– au nom: donc d'arlette chabot: euh de t f un de:: \\
1400	AC	france deux
1401	PPDA	→ france télévisions::↑ de toutes les:: dizaines de chaînes de radio et de:+ h télévision: qui: euh nous ont relayé ce soir […]

Il s'agit de la conclusion du débat. PPDA prend la parole pour remercier les candidats, au nom des deux animateurs, et au nom des différentes chaînes médiatiques qui relayent le débat. Il commence par sa propre chaine (TF1), et hésite un bref instant – comme le montre l'allongement vocalique concernant la préposition *de* – sur le nom de la chaîne dont AC est la représentante. Il est donc naturel qu'elle lui vienne en aide pour le lui rappeler. On peut noter cependant que l'aide lexicale apportée par l'animatrice (la chaîne France 2) ne correspond pas exactement aux mots que cherchait PPDA (le groupe France Télévisions). Ce dernier reprend d'ailleurs la parole avant la fin de l'intervention de l'animatrice, effectuant ainsi un chevauchement simple. Cette interruption est donc ici tout à fait légitime, et même attendue, d'autant plus que la conclusion doit être rapide.

Les deux autres occurrences sont des cas de coénonciations sans que le premier locuteur n'ait montré le moindre signe de recherche de mot. L'interruption en 138b est un cas intéressant :

138b	NS	[…] qu'est-ce qu'il a dit l'institut rexecode + h: que VOTre projet \\
140a	SR	entraînait un point &
141	NS	→ de trente-cinq heures \
140b	SR	& et d'mi de croissance en moins c'est [ça↑]

NS introduit un discours rapporté indirect, mais est interrompu par SR qui poursuit elle-même le discours qu'il voulait citer, et lui demande à la fin de

[389] « The interrupter perceives that the speaker needs help. The interrupter provides the current speaker with a word, phrase, sentence, or idea ».
[390] Au sens de Jeanneret, 1999, cf. le point 1.2.2., chapitre II.

valider sa proposition « c'est ça↑ ». Le candidat voulait utiliser cette source extérieure pour valoriser son programme. Mais, SR, en affichant sa connaissance du rapport REXECODE, contre cette stratégie. La coénonciation qu'elle propose s'adapte parfaitement à l'amorce de NS : elle épouse son point de vue énonciatif et ne s'approprie pas le discours qu'elle cite (il pourrait être énoncé par NS). Ce faisant, elle garde une distance avec le discours imputé à l'institut REXECODE[391].

Dans l'exemple suivant, au contraire, le locuteur interrompant adapte l'énoncé à sa propre énonciation, pour mieux le mettre à distance :

570	SR	[alors je] n'vous lai– (*en souriant*) "<je n'peux pas vous laisser dire des choses qui sont inexactes>" + = je n'démantèle pas les lois fillon \\
571	NS	vous les r'mettez à plat↓
572a	SR	→ + je les remets à plat et je mets fin aux injustices &
573	NS	quelle est la différence↑

Le désaccord exprimé dans ce court extrait est récurrent pendant dix minutes lors du débat (entre 1h05 et 1h15 environ). Les deux candidats se livrent à une bataille de nominations, concernant le projet de SR. Depuis qu'elle a affirmé, en 373a, qu'il allait « y avoir des remises à plat » en ce qui concerne la question des retraites, et plus précisément qu'elle remettrait à plat les lois Fillon (412a), NS n'a cessé de l'accuser de détruire ces lois Fillon (417b), de les démolir (480b), de les démanteler (566b). SR, chaque fois, a répété qu'elle ne faisait rien de tout cela, mais qu'elle se contentait de les remettre à plat. NS, au contraire, garantit ces lois Fillon, et assure ainsi un « financement des retraites […] équilibré jusqu'à l'horizon 2020 » (480b). Cette bataille est donc importante, puisqu'il s'agit – pour les deux candidats – de crédibiliser leur programme, et – pour SR – de défendre sa remise en cause, modérée, de la réforme de François Fillon. En catégorisant la proposition de SR avec des expressions plus radicales, NS manipule le discours de son adversaire et son image : SR veut se construire une image mesurée et raisonnable, NS la dépeint comme excessive. Le fait de l'interrompre ici, en 571, indique qu'il sait ce qu'elle va dire, et qu'il la comprend. L'énoncé interruptif en tant que tel est ainsi à visée collaborative : ils pensent la même chose. Mais, par rapport à l'exemple précédent, NS n'assume pas énonciativement cette coénonciation : il adapte déictiquement son énoncé, en s'adressant à SR en utilisant une personne de rang 5. Il garde ainsi ses distances avec l'énoncé rapporté. La dernière interrogation (en 573) explicite la polémique sous-jacente de la coénonciation par sa valeur rhétorique : pour NS, il n'y a pas de différence sémantique entre les deux expressions « démanteler » et « remettre à plat », alors qu'il a délibérément joué sur cette différence auparavant. Cette dernière question clôt cette bataille des nominations, c'est donc NS qui a le dernier mot.

[391] Cf. aussi l'analyse de ce passage *in* Sandré, 2010a.

Ces occurrences relevant de l'objectif « soutien linguistique » sont donc assez atypiques. Dans les deux derniers exemples, si les énoncés interruptifs eux-mêmes sont à visée collaborative, l'utilisation qui en est faite est délibérément polémique.

b) Accord provisoire

Les occurrences relevant de cet objectif sont particulières. On a vu précédemment (2.1.3.) que les candidats n'étaient d'accord que ponctuellement et que la manifestation de cet accord n'était pas toujours aisée. Il arrive même qu'elle soit interrompue avant d'être clairement exprimée. C'est le cas pour le tour interrompu 589, où on ne peut que supposer l'accord grâce au contexte (cf. l'analyse du passage en 2.1.3.).

En revanche, dans l'exemple suivant, l'accord est clairement exprimé. Cependant, il ne s'agit pas d'un accord entre les candidats, mais entre NS et PPDA :

1053	PPDA	[est-ce que vous nous permettez] de parler de l'europe
1054	AC	est-ce que vous pouvez terminer} {Δségolène royalΔ \\
1055a	SR	je termine ça &
1056	PPDA	oui
1055b	SR	& parce que \\
1057a	NS	ça m'paraît impor&
1058	AC	→ et parler \
1057b	NS	&tant [effectivement]
1059	AC	[→ un p'tit peu d'l'europe]

Il s'agit de l'interruption en 1055b. Dans cet extrait, les animateurs tentent de clore l'épisode de la « colère », et plus particulièrement le tour de parole de SR, en demandant aux candidats de parler de l'Europe, thématique importante qui n'a pas encore été traitée. Après 5 minutes d'échanges assez vifs, les participants sont assez indisciplinés, comme nous l'indiquent les nombreux chevauchements. NS prête main forte aux animateurs pour demander le changement de sujet, et interrompt ainsi SR (qui désirait terminer son tour) pour abonder dans le sens de PPDA. Le candidat s'adresse donc aux animateurs, tout en critiquant implicitement son adversaire. Cette stratégie permet de proposer de lui-même une image respectable et posée, et l'interruption délibérée du discours de SR vise plutôt à construire d'elle une image de femme bavarde qui ne sait pas s'arrêter.

Les interruptions délibérées sans chevauchement sont assez fréquentes, et toutes les visées auxquelles elles peuvent obéir sont représentées. Le corpus présente particulièrement plusieurs occurrences d'interruptions à visée collaborative. L'auteur de ce type d'interruption intervient intentionnellement alors que l'autre n'a pas fini de parler, et s'empare de la parole à la faveur d'une pause intradiscursive. Si la victime du dysfonctionnement ne poursuit pas

immédiatement (il n'y a pas de chevauchement), on verra *infra* qu'elle peut reprendre la parole dans le cotexte aval au moyen d'une seconde interruption.

3.2 Les interruptions délibérées avec chevauchement

Les interruptions de ce type sont manifestement les plus nombreuses : presque un tiers du total des interruptions. Ce sont pourtant les plus offensantes, qui allient le caractère délibéré de l'interruption à un autre dysfonctionnement, le chevauchement. La conjonction des deux dysfonctionnements rend la passation de parole plus problématique. Il faut toutefois noter que la longueur des chevauchements est très variable. Le plus souvent, ils ne dépassent pas une ou deux syllabes. L'importance de ce second dysfonctionnement est donc à minimiser, l'interruption avec chevauchement étant alors à la frontière d'une interruption nette. Mais il arrive que le chevauchement soit particulièrement long : on a alors affaire à une guerre pour la parole, personne ne voulant la céder à l'autre. Je ne discriminerai pas les deux cas, mais je signalerai ponctuellement les occurrences atypiques.

Les interruptions avec chevauchement illustrent les trois visées proposées pour l'analyse. La visée polémique est la plus représentée, mais le corpus présente aussi un grand nombre d''interruptions liées à la gestion de l'interaction. La visée collaborative est, quant à elle, peu représentée.

3.2.1 Les interruptions à visée polémique

Chacune des quatre thématiques sur lesquelles peut porter la visée polémique est représentée, mais, comme précédemment, le corpus présente assez peu d'occurrences concernant les politiques respectives. Les deux locuteurs impliqués dans ces interruptions sont toujours les deux candidats. Il y a toutefois quelques rares exceptions où un candidat interrompt le discours d'un animateur pour s'adresser à l'autre candidat : nous verrons alors quelles sont les stratégies employées.

a) Polémique concernant le point de vue

Les deux stratégies « défense/attaque » sont représentées. La plupart des occurrences relèvent de la première : un locuteur interrompt l'autre, pour défendre son opinion. Il peut simplement vouloir exposer son point de vue, à l'adresse des téléspectateurs[392], ou s'affirmer en entérinant l'opinion qu'il a précédemment énoncée[393] :

[392] Cf. les tours interrompus 812 (analysé en 4.1.1.c.) et 1194.

[393] Cf. le tour interrompu 143, et le tour interrompant, en 144a : « c'est bien l'organisme du MEDEF ». Cet énoncé de SR fait écho au tour 133 (déjà vu en 2.2.a. et 3.1.1.a.) : l'adverbe *bien* ajouté ici vient corroborer son point de vue, déjà énoncé, et renforcer sa position. Cf. aussi le tour

1147a SR [ya un pro]cessus de DIScussion qui a été &
1148 NS madame \
1147b SR & engagé
1149 NS → la le \\
1150 SR ya un processus de DIScussion [qui est engagé↓]

Cet exemple est problématique : l'énoncé interrompu est très court (et le chevauchement très bref) et l'énoncé interruptif reprend ce que SR a dit auparavant. Pour autant, l'intervention de SR en 1150 semble bien liée à celle de NS, en 1149 : sans l'amorce de NS, SR n'aurait sans doute pas répété son énoncé. Il semble que l'objectif de la candidate soit d'imposer son point de vue en ne laissant pas parler son adversaire. Pour cela, elle répète son propos, en ne modifiant que l'utilisation du temps verbal : le passage du passé composé au présent ancre plus fortement son discours – et donc son point de vue – dans la réalité.

Mais le plus souvent, un locuteur interrompt un autre pour s'opposer au discours de ce dernier, et défendre sa position par rapport à celle de son adversaire. Les énoncés interruptifs présentent cette opposition, grâce aux morphèmes négatifs, à la conjonction de coordination adversative *mais*[394] ou à des formules explicites[395].

L'exemple suivant est un peu différent :

731a SR [mais] le l'e p r n'est pas une nouvel– n'est &
732 NS si
731b SR & pas une centrale↑
733 NS bien sûr
734 SR mais mais vous mélangez tout↑
735 NS (*en bafouillant*) "mais c'est mais c'est" \\
736 SR l'e p r est un proto[type]

L'énoncé interruptif à proprement parler (736) ne s'oppose pas à l'énoncé interrompu. C'est le cotexte amont qui permet de classer cette interruption ici (elle défend son point de vue *vs* celui de NS « l'EPR est une centrale »). Les deux candidats s'opposent sur des points techniques, et chacun veut prouver aux téléspectateurs que l'autre ne maîtrise pas ce sujet. Il faut noter que l'énoncé en 736 pourrait être considéré comme la continuation de l'énoncé en 734, les deux suggérant la même idée. De plus, comme une seule syllabe n'est pas proférée en chevauchement, en 735, l'impression à l'écoute va dans le sens de cette interprétation. Mais les deux énoncés me semblent pourtant assez indépendants (le

interrompu 882b : NS, en 884, valide ce qu'il a dit en 880 par l'énoncé « bien voilà alors vous voyez » (cf. aussi l'analyse du passage en 4.1.1.a.).

[394] Cf. les tours interrompus 99, 121c, 175b, 717, 739, 1145, 1159 et 1196.

[395] Cf. le tour interrompu 1221, et l'énoncé interrompant « un point d'divergence entre nous » (NS).

premier, avec son intonation montante, actualise une modalité exclamative, alors que le second est résolument explicatif), c'est pourquoi j'ai considéré le tour 734 comme achevé (il n'y a donc pas d'interruption).

Une variante de cette stratégie consiste à défendre son point de vue après qu'il a été attaqué. De même que précédemment, le locuteur interrompant peut alors vouloir confirmer son point de vue :

1036b	SR	[et vous savez + s'il y avait de temps en temps des] colères saines + comme c'la + par rapport aux INjustices ou par rapport à un DISCours politique qui ne correspond pas aux actes \\
1038a	NS	mais en quoi est-elle saine &
1039	SR	et bien sans doute \
1038b	NS	& votre colère \\
1040	SR	→ et bien sans doute [elle est \\]

L'analyse porte sur l'interruption en 1038b. J'ai déjà traité l'interruption en 1036b (3.1.1.a.), comme critique du point de vue de l'autre. L'interruption de SR vise donc à se défendre après cette attaque : elle tente de justifier le caractère sain de sa colère, mais elle est interrompue une seconde fois avant de pouvoir le faire. Il faut noter qu'elle commence son argumentation dès 1039. Elle anticipe donc la critique, avant que NS ait achevé sa question.

Après avoir été critiqué, un candidat peut aussi interrompre l'autre pour le contredire : il peut soit se défendre de la responsabilité de la critique[396], soit s'opposer explicitement au point de vue de l'autre[397]. Les deux exemples suivants relèvent de la même stratégie, mais présentent des particularités. Dans le premier, l'opposition est signalée par la modalité interrogative :

894	SR	[je préfère l'action politique efficace qui fait les] choses \\
895	NS	[mais c'est c'est ça veut rien dire excusez-moi] c'sont des MOTS \\
896	SR	→ plutôt que d'imaginer \\
897	NS	→ comment comme les français en entendent dep– ≠ NON \\
898	SR	c'est des mots↑
899	NS	→ moi + je m'engage sur un résultat
900	SR	(*en haussant les sourcils*) *et le droit opposable c'est pas un mot↑*

L'analyse porte sur l'interruption en 897, le cotexte amont permet seulement de comprendre l'intervention de SR (ce passage sera analysé en 4.1.1.a.). Dans ce passage, NS (en 895 et 987) attaque de façon directe le point de vue de son adversaire – plus précisément le discours « je préfère l'action politique ». Ces énoncés interruptifs obéissent donc à la seconde stratégie de la polémique. SR défend donc son point de vue, critiqué par NS. C'est ce qu'elle fait en 898 : elle

[396] Cf. le tour interrompu 633b et l'énoncé interruptif « je je je je connais pas [cette dame madame] » (NS, 635), analysé en 4.2.1.a.

[397] Cf. les tours interrompus 1167, 1169b et 1172 ; et les énoncés interruptifs « c'est exactement l'contraire », « bien au contraire madame↓ » et « bien au contraire […] », (NS, 1168, 1171 et 1173).

met en débat l'affirmation de NS en 895, pour s'y opposer et la mettre à distance. L'intonation montante montre à la fois l'interrogation et la surprise d'un tel discours chez son adversaire (en effet, le discours qu'elle tient est très proche de celui que NS a répété au cours de la campagne, et plus précisément au cours de ce débat). Il faut aussi noter que seule une syllabe (« mots ») en 898 n'est pas en chevauchement, et que l'énoncé de NS se poursuit entre 897 et 899. De plus, l'intervention de SR coïncide avec une modification de la thématique discursive au milieu de la prise de parole de NS (897) : il accentue l'adverbe négatif, comme pour prévenir l'objection. L'énoncé interruptif 899 annonce ensuite sa proposition en s'opposant clairement à la candidate – en utilisant les deux formes du pronom personnel de première personne. SR produit alors un chevauchement simple pour poser une seconde question, afin de renvoyer à son adversaire la critique qu'il vient de lui faire. Cet énoncé, accompagné d'un haussement de sourcils « souvent lié à une intensité qualitative » (Morel, 2005 : 112), relève donc de la seconde stratégie : c'est clairement une attaque, même si elle est ici atténuée par la forme interrogative.

Dans le second exemple, l'énoncé interruptif est plus difficile à classer :

672a	SR	[mais écout– cette dame qui a quatre-cents millions d'euros] de patrimoine et qui re]çoit grâce <u>à &</u>
673	NS	<u>mais \</u>
672b	SR	& vous un chèque <u>de sept millions d'euros</u> \\
674a	NS	<u>→ mais ≠ 'fin grâce à vous</u> + h ce n'est pas [une de mes relations si ça se trouve elle vous connaît p't-être mieux que moi]

NS s'oppose effectivement au discours de SR au moyen de la conjonction de coordination adversative, répétée deux fois (673 et 674a). Il défend donc son point de vue, après l'attaque de SR en 672. Son énoncé interruptif est cependant marqué par un changement de stratégie. Il reprend l'expression « grâce à vous », utilisée par SR, pour la contre-attaquer. La candidate cherchait à lui faire endosser personnellement la responsabilité de l'enrichissement d'une bénéficiaire du bouclier fiscal, sous-entendant une connivence entre cette dernière et son adversaire. Celui-ci répond à cette critique implicite, en prenant ses distances avec la personne en question (« ce n'est pas une de mes relations »), et en retournant l'accusation à SR. Cette dernière réagira de façon étonnante: en 677b, elle interrompt son propre discours pour lancer à NS l'expression familière « oh dis-donc », en utilisant de façon inédite la deuxième personne dans ce tour lexicalisé. Le premier mot de l'énoncé interruptif 674a semble effectivement répondre à une stratégie de défense – après l'attaque de SR –, mais la suite de l'énoncé correspond davantage à une stratégie polémique. Il faut aussi noter que le chevauchement est assez long, par rapport aux cas traités *supra*.

La seconde stratégie est aussi très présente, et, comme on vient de le voir, souvent entremêlée avec la première. Pour critiquer le point de vue de son adversaire, un candidat peut s'en moquer[398], le mettre en question[399], ou bien s'y opposer plus frontalement[400]. L'exemple retenu relève de cette dernière catégorie, et présente une interruption dont est victime un animateur :

748	NS	[…] cela veut dire que vous prendriez la RESPonsabilité de faire fonctionner des vieilles centrales plus longtemps + par refus du choix du progrès + qui sont les centrales de la dernière génération↓ c'est pas très raisonnable↓
749	PPDA	+ sur si ça vous gêne pas là on pourrait peut-être \\
750a	SR	vous avez vous avez une approche quand même très [approximative]

SR interrompt PPDA, mais son intervention ne le concerne pas. Ce dernier n'a, d'ailleurs, pas le temps de développer son idée avant l'intervention très rapide de la candidate : on est à la frontière d'un chevauchement de début de tour, et les deux ont du mal à céder la parole, ce que signale la longueur du chevauchement L'énoncé interruptif s'adresse en fait à NS, et répond au tour 748. Le candidat vient d'attaquer ouvertement le programme de son adversaire sur l'énergie nucléaire. SR contre-attaque donc en critiquant son « approche quand même très approximative » du sujet, sous-entendant par là le manque de préparation à la fonction présidentielle de son concurrent. La candidate cherche donc ici à discréditer son adversaire aux yeux des téléspectateurs (cf. aussi l'analyse du passage en 2.2.1.b., chapitre VI).

Enfin, la dernière occurrence est une variante de cette seconde stratégie, que j'ai déjà analysée en 3.1.1.b. : il s'agit des cas où NS ne s'attaque pas directement à SR, mais à François Hollande :

677c	SR	[grâce] au bouclier fiscal \\ (*main droite vers NS*)
680	NS	→ je je sais qu'françois hollande a dit qu'il n'aimait pas les riches + (c'était?) d'ailleurs une expression curieuse + surtout quand on fixait le riche à quatre mille euros \\
681	SR	et vous vous trouvez normal \\
682	NS	→ ça veut dire ça veut dire qu'il n'aime pas toute personne qui gagne plus d'quatre mille euros + il doit pas s'aimer lui-même + euh parce que c'est en plus c'est pas beaucoup↓ […]

[398] Cf. le tour interrompu 950, réplique identique de l'interruption en 948, traitée en 2.1.1.a.

[399] Cf. l'affirmation de NS dans le tour interrompu 491, mise en question dans le tour suivant par SR, et les tours interrompus successifs 628b et 632 : SR pose respectivement les questions : « est-ce que vous n'trouvez pas quand même qu'il faut tenir compte du patrimoine possédé » (630a-b) et « est-ce que vous trouvez normal que cette dame ait reçu un chèque » (633a-b). Ces deux questions concernent respectivement le programme et la politique menée par NS, mais, en ce qu'elles impliquent un jugement de valeur (avec l'utilisation du verbe *trouver*), on peut considérer qu'elles visent plutôt le point de vue du candidat sur la question.

[400] Cf. les tours interrompus 325, 661, 666, 668, 890c, 1119b, 1161b et 1176b.

L'analyse porte sur l'interruption en 677c (le second cas relève de la catégorie 3.1.1.a., et le troisième de 4.2.1.a). Le cotexte amont concerne l'histoire de la riche bénéficiaire du bouclier fiscal, déjà évoquée. Cette intervention de NS est assez surprenante : il n'enchaîne pas du tout sur les propos de son adversaire, mais sur le point de vue de FH concernant les personnes riches, jugé surprenant par le candidat. Ce discours semble surtout obéir à un désir d'attaquer les propos du concubin de SR : NS ne pose pas de question, ni ne demande de confirmation, il veut simplement rappeler ce discours, en se positionnant à l'opposé de FH, et plus particulièrement du côté de ceux qui estiment que « quatre mille euros […] c'est pas beaucoup ». Le candidat utilise ainsi la figure de FH pour atteindre son adversaire. Cette dernière réagit en 681, et tente de relancer le sujet en posant à NS une question, qui reste inachevée. Il s'agit surtout de recadrer le débat : en s'adressant directement à son interlocuteur au moyen de la personne de rang cinq, elle semble vouloir insister sur leur relation interlocutoire – c'est un débat entre eux deux, et non entre NS et FH. Elle n'enchaîne donc pas sur le point de vue de FH, et ne tente pas de le défendre. Je reviendrai sur ce passage dans le chapitre VI, point 2.1.2.b.

b) Polémique concernant le programme électoral

Les deux stratégies sont représentées et sont utilisées de la même façon que précédemment. Je commence par la première stratégie, lorsqu'un locuteur interrompt un autre pour défendre son programme. Comme nous l'avons vu en 3.1.1.b., il arrive qu'un candidat interrompe l'autre uniquement pour présenter son programme : la visée n'est alors pas précisément polémique, même si cela revient à défendre son programme. Les victimes de ces interruptions peuvent être les animateurs, le candidat anticipant ainsi la réponse avant que l'animateur ait fini de poser sa question :

626b	AC	[et qu'vous avez encore trois minutes de] retard et qu'il faut traiter beaucoup d'autres sujets \\ (*main gauche vers NS*)
628a	NS	→ juste un mot sur une une expression qu'les français ont peut-être euh ++ mal compris + c'est le BOUclier fiscal↑ […]

Dans cet exemple, NS commence à parler alors qu'AC n'a pas achevé son tour. Au plan discursif, la fin de l'intervention d'AC pourrait être considérée comme une TRP, et donc la prise de parole de NS comme un chevauchement simple. Mais une indication gestuelle montre que l'animatrice désire poursuivre : sa main gauche reste levée, en direction de NS. Le geste est en train de se faire : AC signale qu'elle n'a pas fini et qu'elle veut sans doute préciser les « autres sujets » évoqués, comme elle le fait habituellement dans le reste du débat. Ce critère me permet d'identifier une interruption, même si la prise de parole de NS

est légitime : c'est à lui de parler et l'animatrice vient de rappeler que son temps de parole est déséquilibré par rapport à celui de son adversaire.

Dans les deux autres exemples, c'est l'animateur qui interrompt le candidat, ce dernier reprenant la parole pour poursuivre son propos. Il pourrait donc s'agir d'interruptions justifiées (traitées dans la section suivante), mais les énoncés interruptifs ne sont pas à proprement parler des continuations des tours interrompus. C'est pourquoi je les ai classées ici : il s'agit des interruptions en 234b et en 273e[401], effectuées par SR respectivement sur la parole d'AC et de PPDA. Chaque fois, la candidate développe son programme quand elle se fait interrompre. Elle reprend la parole après l'interruption, mais ne prolonge pas exactement son énoncé interrompu. Elle justifie le fait de poursuivre malgré l'interruption de l'animateur (« c'est le cœur de la croissance et c'est pour ça que je voulais l'dire », 236 ; « mais juste une chose très importante, 277).

La variante « défense après attaque » est plus représentée. L'énoncé interruptif peut servir à présenter son programme et à le défendre après la critique de l'autre[402]. Cette critique, parfois, n'est pas clairement exprimée, il s'agit plutôt d'une accusation sous-entendue. Ainsi pour les tours interrompus 507 et 513 (analysé en 4.1.2.d.), NS insinue, en lui demandant de façon insistante si elle va le faire, que SR ne veut pas réformer les régimes spéciaux. Celle-ci est obligée de défendre son programme (« les régimes spéciaux seront mis dans la discussion des retraites », 508) et d'affirmer que cette décision est acquise depuis longtemps (« mais c'es– il a toujours été dit », 514)[403].

Le candidat peut aussi interrompre pour rectifier un élément de son propre programme critiqué par son adversaire[404]. La bataille de termes pour qualifier les modifications que SR compte apporter aux lois Fillon a déjà été abordée (en 3.1.3.a.). NS l'accuse de les « démolir » en 480b, SR l'interrompt pour rectifier « pas démolir mais remettre à plat ça n'est pas démolir » (482), et répète cette rectification en 486, interrompant une nouvelle fois NS en 484b.

De façon plus attendue, un candidat peut interrompre son adversaire pour s'opposer à lui, après que ce dernier a attaqué son programme. Pour se défendre, le locuteur interrompant peut utiliser la négation, pour infirmer ce qui vient d'être

[401] L'interruption ici peut être discutée : PPDA a autorisé SR à continuer « pas trop longtemps » (273a) et il a bien achevé son énoncé (énumération des sujets qui restent à traiter). Mais l'intonation finale est montante, le son vocalique est allongé, et le fait même d'énumérer les différentes thématiques semble signaler qu'il n'a pas envie de lui laisser la parole.

[402] Cf. les tours interrompus 91b, 197 (analysé en 4.2.1.b.) et 762c. Cf. aussi le tour 363, et l'énoncé interruptif de NS, en 364, qui annonce explicitement la défense de son programme : « mais je vais expliquer madame ».

[403] Cf. aussi le tour interrompu 1321 : je reviendrai sur l'accusation sous-entendue de ce tour dans le chapitre VI, point 2.3.1.

[404] Cf. la rectification de NS en 354 sur le chiffre annoncé par SR en 352b.

dit[405], ou les deux formes du pronom personnel de première personne pour indiquer clairement la différence entre les deux[406]. De façon plus singulière, SR s'oppose à NS, en mettant en débat ses propos :

93c	SR	[donc au moment au moment du départ à la retraite au lieu de recruter des douaniers↑ je recrute des] infirmières↑
96	NS	mais non c'est pas possible madame excusez-moi \\
97	SR	ah bon c'n'est pas possible↑
98	NS	→ parce que la fonction publique hospitalière c'est payé par un autre budget↑ + que le budget d'l'é[tat↓]

NS, en 96, récuse la solution proposée par SR dans son programme. Avant de pouvoir expliquer pourquoi « ce n'est pas possible », il est interrompu par SR. Cette dernière reprend les propos de son adversaire sous la forme interrogative. On pourrait imaginer qu'il s'agit, de la part de la candidate, d'une recherche d'information, auquel cas elle entérinerait l'impossibilité de sa proposition. Or, cette position n'est pas celle qui est attendue de la part d'une candidate à la présidence de la république. On comprend donc que SR défend ici son programme en mettant en doute l'affirmation de NS, pour montrer sa surprise et son désaccord.

La mise en débat est aussi une tactique développée dans la seconde stratégie, visant à attaquer le programme de l'autre. A plusieurs reprises, les candidats mettent en débat un point particulier du programme de l'autre, dans une optique résolument critique[407]. L'utilisation de la modalité interrogative pour attaquer le programme de l'adversaire permet de ne pas le faire de façon trop frontale, même si le message implicite (nier ce qui est dit précédemment) est tout a fait clair. Les deux tactiques suivantes sont beaucoup plus directes. Il arrive ainsi qu'un des candidats interrompe l'autre pour lui démontrer que son programme n'est pas bon ou ne correspond pas aux attentes des Français[408]. Mais il peut aussi se moquer ouvertement de son programme, afin de le décrédibiliser aux yeux des téléspectateurs[409]. Les deux exemples suivants sont atypiques : un candidat

[405] Cf. le tour interrompu 566b, où NS accuse SR de « démanteler » les lois Fillon ; et le tour 1324.
[406] Cf. le tour interrompu 387, déjà analysé en 3.1.1.b.
[407] Cf. les tours interrompus 564 et 901, ainsi que 838b, 841, 844, analysés en 4.1.1.b. Les indications non verbales qui les accompagnent sont éloquentes sur la position du locuteur interrompant : la surprise est signalée par des haussements de sourcils (565, 840) et l'incompréhension est marquée par un froncement de sourcils (845).
[408] Cf. les tours interrompus 195b (analysé en 4.2.1.b.), 260, 452 et 727c. En 261, il s'agit plutôt, pour SR, de critiquer l'aspect novateur du programme de NS, en l'accusant d'y introduire un point, demandé depuis cinq ans par le Parti Socialiste.
[409] Cf. les tours interrompus 55 (et l'énoncé interruptif de SR qui se moque des promesses non tenues de NS et rééditées dans son nouveau programme), 390, 392, 402 et 412b – analysé en 4.2.1.b. – (et les énoncés interruptifs de NS se moquant de l'imprécision de la taxe proposée par SR dans son programme). Cf. aussi le tour interrompu 473 (analysé en 4.2.1.d.) lorsque SR répète la critique déjà formulée pour se moquer du financement des retraites proposé par NS.

interrompt un animateur pour se moquer du programme de l'autre candidat. Dans le premier, c'est NS qui interrompt le tour 299 d'AC :

297	SR	[h moi je serai la présidente de ce qui marche + sans œillères en re]gardant tout ce qui peut fonctionner↓ h et c'est comme c'la je crois que je REdébloqu'rai la machine économique↓
298	PPDA	nicolas sarkozy
299	AC	nicolas sarkozy \\ (*main gauche levée vers NS*)
300	NS	ben évidemment si vous \\
301a	AC	→ peut-être sur les entreprises &
302	NS	→ si vous êtes \
301b	AC	& et puis répondre à la question qu'patrick a&
303	NS	→ si vous êtes la présidente \
301c	AC	&vait posé (*se repositionne en avant, bras croisés*)
304	NS	→ de ce qui marche↑ + et ben moi j'voudrais être le président + qui fasse que c'qui n'marche pas marche + bon↓ […]

SR ayant achevé sont tour 297, les deux animateurs attribuent de concert la parole à NS (cf. l'analyse du chevauchement de début de tour en 2.1.a., chapitre IV). Ce dernier, en 300, interrompt alors l'animatrice pour répondre à SR. Le locuteur qui est interrompu n'est donc pas le locuteur à qui s'adresse l'énoncé interruptif. On peut imputer cette interruption à l'impatience de NS, comme l'indique le chevauchement simple sur la dernière syllabe de son nom prononcé par les deux animateurs et sur l'interjection familière *ben* qui ouvre sa réponse. AC est la seule victime de l'interruption – aucun critère ne permettent d'affirmer que le tour de PPDA est interrompu –, comme l'indiquent les indices non verbaux et le cotexte aval, avec une continuation de tour : l'animatrice précise les points que doit traiter NS dans sa réponse. Comme nous l'avons vu précédemment, AC garde la main levée en direction de NS. Ce mouvement n'est pas achevé (comme il le sera, en revanche, au tour 301c, lorsque l'animatrice aura terminé son propos) : il signale donc qu'elle veut poursuivre son énoncé. Or, à ce moment-là, le but de NS n'est pas de développer les thèmes proposés par AC, mais de réagir à ce que vient de dire SR. Il prend à contre-pied sa formule récapitulative « je serai la présidente de ce qui marche » pour proposer sa propre version « j'voudrais être le président qui fasse que c'qui n'marche pas marche ». Il oppose ainsi leur deux conceptions de la politique, et montre en même temps qu'il a de la répartie en ironisant sur la présentation du pacte présidentiel de SR.

Le second exemple où un candidat interrompt le discours d'un animateur est l'interruption en 837 :

836	NS	[…] moi c'que je souhaite↑ + c'est que TOUtes les femmes + aient une SOlution + pour la garde de leurs enfants↓ + c'est la raison pour laquelle je m'suis engagé sur quelque chose de très ambitieux + qu'est le droit opposable à la garde d'enfant↓ ++ je dis aux françaises↓ ++ qu'à la fin de mon na-quinquennat chacun pourra faire valoir devant les tribunaux↑ + le droit de trouver une place pour garder son enfant↓ […] voilà les différences qu'il peut y

avoir entre nous sur cette question↓
837 AC alors euh: il faut >évidemment parler quand même de sujets internationaux alors quelle direction< \\
838a SR je voudrais juste dire je voudrais dire aux femmes qu'elles n'auront pas besoin d'aller devant les tribunaux (*en riant*) "quelle drôle de société" mais qu'elles auront le service public de la petite enfance [sous toutes ses formes↑]

L'énoncé interruptif de SR, en 838a, ne s'adresse pas explicitement à NS, mais c'est bien son programme – le « droit opposable à la garde d'enfant » qu'il vient de présenter – qu'elle attaque. Cette interruption pourrait relever de la défense de son propre programme sur la question « je voudrais dire aux femmes […] qu'elles auront le service public de la petite enfance sous toutes ses formes ». Mais le ton de cette réplique, comme l'indiquent le rire de la candidate et la pique « quelle drôle de société », est résolument critique vis-à-vis de la proposition de son adversaire. Cette première interruption est suivie d'autres sur ce même sujet[410], et SR réutilise plusieurs fois le rire pour se moquer de son adversaire (je reviendrai sur cette question dans la section suivante). On peut noter que le chevauchement est plutôt long, et paraît d'autant plus long que SR ne s'adresse pas à AC : il n'y a donc pas d'interaction entre les deux et cela instaure un certain effet de cacophonie.

La polémique concernant les programmes respectifs des candidats est au cœur du débat, le corpus présente donc naturellement beaucoup d'occurrences relevant de cette catégorie.

c) Polémique concernant les politiques respectives

Les occurrences concernant les politiques respectives des deux candidats sont moins nombreuses, mais les deux stratégies polémiques sont tout de même représentées. La première, visant à défendre une politique menée par sa formation politique lorsqu'elle était au pouvoir, est la plus représentée, mais il s'agit simplement d'énoncés interruptifs répondant à une critique. Le premier exemple est un peu particulier :

1263b SR [oui + sur le cas par cas↑ on est d'accord sauf qu'il ne faut pas] comme vous l'avez fait (peut-être?) \\
1265 NS je vous r'mercie (*en bafouillant*) "de ce stasti–" \\
1266 SR → sauf qu'il ne faut pas \\
1267 NS → (*en bafouillant*) "de ce satisfecit"

L'analyse porte sur l'interruption en 1263b. L'analyse de l'énoncé interruptif rejoint celle que j'ai faite pour l'interruption en 1260 (traitée en 3.1.1.c.) : NS défend sa politique, en insistant sur l'approbation accordée par SR au début de son intervention en 1263. Mais, pour NS, il s'agit moins d'être d'accord avec son

[410] Cf. les tours interrompus 906 et 910, qui relèvent de cette même catégorie : SR se moque de la même proposition de NS.

adversaire, que de valoriser la politique qu'il a menée. Il cherche simplement à étendre l'approbation que SR lui concède sur la question du « cas par cas » à l'ensemble de sa politique, sur laquelle la candidate est beaucoup plus critique (comme l'indique la proposition de restriction introduite par *sauf que*, 1263b et 1266). La réplique de NS n'est donc pas vraiment sérieuse, il s'amuse plutôt de la position mitigée dans laquelle se trouve son adversaire. Je reviendrai sur ce passage en 3.2.3.b.

Face aux critiques de SR sur sa politique d'immigration, NS utilise aussi une autre tactique :

1278	SR	[et vous savez parfaitement de quoi il s'a]git↓ + et qu'c'est suffisamment douloureux et d'ailleurs quand on regarde \\
1279	NS	alors qu'est-ce qui fallait faire alors↓
1280a	SR	→ quand on regarde les cas individuel[l'ment vous savez]
1281	NS	qu'est-ce qui fallait faire↓
1280b	SR	& très bien que chaqu'cas + est un problème est une misère ++ donc euh c'est très difficile […]

La question de NS, en 1279, est utilisée pour défendre sa politique. Il ne s'agit pas d'interroger son adversaire pour lui demander conseil, mais de poser le problème auquel elle aurait eu à répondre si elle avait été au pouvoir. La technique de défense consiste à réfuter la critique au motif que la candidate ne propose pas d'alternative. On voit d'ailleurs, dans les tours suivants, que SR ne répond pas exactement à la question, mais elle admet que « c'est très difficile ». Il faut noter que l'énoncé de NS, en 1279, est presque intégralement en chevauchement (seul un mot dit sans chevauchement permet d'identifier l'interruption), et qu'il reprend la même question, en 1281, cette fois-ci uniquement en chevauchement.

La défense de sa politique est parfois bien plus claire : le locuteur critiqué interrompt simplement pour se défendre ou pour expliquer les raisons qui poussent l'adversaire à critiquer tel ou tel point[411]. Dans d'autres cas, le locuteur critiqué s'oppose plus directement à son interlocuteur, en démontrant que le discours de ce dernier est faux[412]. Les deux occurrences dans l'exemple suivant sont un peu particulières :

1023	SR	[→ parce que vous avez] supprimé les auxiliaires d'intégration \\
1024a	NS	ce n'est pas ≠ boh >'fin je n'ai jamais été ministre de [l'éducation<] nationale madame↓
1026a	SR	→ et donc + ≠ de [vous] de votre gouvernement &
1028	NS	madam' excusez-moi
1026d	SR	[& de votre] gouvernement \\
1030a	NS	→ j'n'ai jamais été [premier ministre non plus]

[411] Cf. les tours interrompus 595, 804c (analysé en 4.1.1.c.).

[412] Cf. les tours interrompus 802 et 1009 : les énoncés interruptifs sont similaires et tout à fait explicites « faux + faux » (803) « c'est faux madame↓ » (1010, passage traité en 3.1.1.a.).

J'ai modifié ce passage pour qu'il soit plus lisible (c'est pourquoi il manque des numéros de prises de parole dans la colonne de gauche). L'analyse porte sur les deux interruptions en 1023 et 1026d. SR, au début de cet extrait, accuse NS d'avoir « supprimé les auxiliaires d'intégration ». Cette attaque, par l'utilisation d'un pronom personnel de rang cinq, est directement adressée à NS. Celui-ci, pour se défendre, commence par s'opposer au discours de la candidate (comme le montre l'utilisation de la négation). Mais il modifie sa thématique discursive au cours de son énonciation et change de tactique : il ne défend plus la politique de son gouvernement, mais se défend de l'avoir menée personnellement. Cette première réplique amène SR à préciser en lui attribuant, au moyen du déterminant possessif de rang cinq, la responsabilité du gouvernement (1026). NS, en 1028, produit un énoncé achevé en chevauchement avec conservation de la parole par SR, pour s'excuser : il se décharge de l'accusation de la candidate. Il enchaîne ensuite sur la même lignée tactique[413] : dans son second énoncé interruptif, il se défend de la responsabilité du gouvernement en rappelant qu'il n'est pas Premier ministre. On pourrait rapprocher cette technique de défense de celle de SR lorsque NS attaque le point de vue de François Hollande : il s'agit chaque fois pour le candidat de se désolidariser de la tierce personne critiquée. Aucun des deux ne se positionne vis-à-vis de cette dernière, ne la défend ni ne commente son action. Si les deux candidats sont les représentants de leur formation, il est parfois important (ou utile) pour eux, dans ce débat, de prendre leur distance avec elle et de se positionner comme représentants de tous les Français. Cela leur permet de ne pas forcément justifier le bilan de leur parti politique. Les interruptions servent alors à couper court aux attaques en rejetant la responsabilité sur un tiers.

La seconde stratégie est peu représentée. Le locuteur interrompant peut attaquer directement la politique de l'autre ou le faire de façon plus indirecte. L'exemple suivant présente trois occurrences :

329b	NS	[ya des choses bien que vous avez faites↑ + ya des choses bien qu'on fait + ça n'sert à rien de le contester↓ alors] sur (*main droite vers PPDA*) *la question de* \\
331	SR	non non non non permettez est-ce que les exonérations fiscales sont arrivées↑
332	NS	mais bien sûr madame
333c	SR	[non elles ne sont pas arrivées↓ je le sais je suis] présidente de région↓
336	NS	madame excusez-moi ce n'est pas exact↓ + = ya soixante-huit pôles de compétitivité↓ \\
337	SR	aucune exonération fiscale \\
338	NS	→ que j'ai labellisé moi-même ≠ ce n'est \\
339	SR	mais oui labellisé oui↑
340	NS	→ ce n'est pas exa– \\
341	SR	faire une conférence de presse oui↑

[413] On la retrouve encore au tour interrompu 583 (relevant de 2.1.1.c.).

J'ai ici aussi modifié le passage pour qu'il soit plus lisible. L'analyse porte sur les interruptions en 329b, 338 et 340. Le premier énoncé interruptif (331) est une question : nous avons vu précédemment que cette tactique pouvait être utilisée pour critiquer le programme de l'autre, il s'agit ici de critiquer sa politique. SR interroge son adversaire sur l'effectivité des pôles de compétitivité. Ce pourrait être une demande d'information, mais le cotexte aval nous apprend qu'il s'agissait d'une tactique pour mettre en difficulté NS. L'utilisation de la modalité interrogative est une façon de tester les connaissances de son concurrent. La réponse qu'il fournit, en 332, ne la satisfaisant pas, SR répond elle-même à sa question (333c). Elle critique ainsi la mise en place de la réforme. L'attaque est plus directe en 337 (j'ai classé l'interruption en 336 en 3.1.1.c.) et la défense de NS en 338 se veut plus convaincante, puisqu'il affirme avoir été acteur de la mise en œuvre des pôles de compétitivité (l'interruption en 337 relève de la catégorie 4.2.1.c.). SR change alors de tactique : elle ironise sur les propos de son adversaire en l'accusant de s'être contenté d'annoncer ces actions. Les deux énoncés interruptifs se répondent : SR, en 339, reprend à NS le verbe *labelliser* et lui concède l'action en ajoutant l'adverbe *oui*. Elle reprend ensuite la même construction de phrase, en 341, pour lui concéder l'action « faire une conférence de presse ». Les deux intonations montantes, la répétition du même adverbe et le choix des actions indiquent nettement le sarcasme. Si SR semble indiquer qu'elle est d'accord avec NS, on comprend bien qu'elle se moque de lui et de sa propension à communiquer au lieu d'agir.

Ces quelques exemples montrent les différentes techniques utilisées par les candidats pour critiquer leur adversaire sans le faire de façon frontale.

d) Polémique concernant la manière de faire

Comme on l'a vu précédemment, les interruptions à visée polémique portant sur la manière de faire obéissent aux deux stratégies, mais, pour la première, seulement à la variante « défense après attaque ». Un des candidats peut ainsi interrompre l'autre pour critiquer la façon dont il gère le débat, ou bien pour défendre sa manière de faire après qu'elle a été critiquée. Les deux étant intimement liés et certains passages mêlant les deux stratégies, je les traiterai ici conjointement.

J'ai relevé des cas où la critique porte sur la manière de présenter son programme : il s'agit d'interruptions de SR visant à se défendre après que NS a attaqué le caractère embrouillé de sa présentation[414]. Parfois ce n'est pas la

[414] Cf. les trois interruptions en 68b, 72 et 250 : SR réplique « laissez-moi la responsabilité de mes prises de parole », « non non c'est très cohérent au contraire » et « chacun sa méthode ».

présentation en tant que telle qui est critiquée, mais la difficulté à comprendre le programme de l'autre[415] :

82	SR	+2+ h d'abord je n'ai pas dit que j'augmenterai le nombre de fonctionnaires↓ (*en souriant*) "donc ne déformez pas: mes propos↓" \\
83a	NS	ah c'est ce que j'avais cru com&
84	SR	non
83c	NS	[&prendre pour la] fonction publique↓
86	SR	→ j'ai dit que je maint– \\
87	NS	→ euh hospitalière↓
213	NS	→ on n'y comprend rien↑
214a	SR	+ si si + vous avez parfaitement compris mais vous f: faisez &
215	NS	(mais?)
214b	SR	& [intonation didactique] "vous faites semblant de ne pas comprendre↑" \\
216	NS	∇non mais excusez-moi [non je n'ai pas comprisV∇∇]

Dans ces deux passages, SR accuse NS de « déformer ses propos » (82) et de « faire semblant de ne pas comprendre » (214b). Chaque fois, NS l'interrompt en affirmant ne pas avoir compris (j'englobe dans l'analyse l'interruption en 86, où NS rectifie la fin de son énoncé en 83 : cet énoncé interruptif étant la suite du précédent, je considère qu'il répond à la même visée). En se défendant de la sorte, NS sous-entend que SR n'a pas été claire : en ce sens, cela rejoint ses critiques sur le caractère embrouillé de sa présentation. En 214a, on voit que cette attaque implicite de NS déstabilise la candidate : la faute de conjugaison qu'elle fait sur le verbe *faire* (et qu'elle corrige ensuite en 214b) est très inhabituelle dans le discours très normé de SR. Il faut aussi noter, pour l'énoncé interruptif en 216, qu'il est dit avec un volume très faible, et qu'on l'entend à peine (je l'ai davantage déchiffré sur ses lèvres qu'entendu) : il n'y a pas de volonté réelle de polémiquer, mais le locuteur cherche plutôt un repli après la pique qu'il a envoyé à SR en 213 (cf. l'analyse en 4.2.1.d.).

Les candidats se reprochent aussi l'utilisation de certains termes[416]. Lors de l'épisode de la « colère », NS accuse SR de l'avoir insulté. Pour se défendre, elle utilise des tactiques différentes : soit elle nie l'avoir fait[417], soit elle justifie son acte, comme dans les exemples suivants :

991	NS	[…] c'est pas une façon de respecter son concurrent + h ou un autre candidat + je ne me s'rais jamais permis \\
992	SR	respectez les enfants handicapés

[415] Cf. aussi le tour interrompu 1293, et l'énoncé interruptif similaire de NS « mais vous venez d'dire qu'ça ne changera pas↓ », sous-entendant qu'elle se contredit dans sa présentation.
[416] Cf. aussi les tours interrompus 604b (analysé en 3.1.1.d.) et 682 : NS accuse les propos de FH, et pour le défendre, SR critique sa manière de faire en répondant : « ne retirez pas les phrases de leur contexte↓ » (683).
[417] Cf. le tour interrompu 1046, et l'énoncé interruptif de SR : « je ne vous ai pas traité d'immoral et de menteur » (1047).

997b NS [madame + h: + euh je n'pense pas que vous él'vez la dignité du débat po]litique + en m'accusant □d'être menteur∇ \\
999 SR → c'est très digne la question du handicap↓

Les deux énoncés interruptifs de SR justifient la façon dont elle lui a parlé : elle ne l'a pas fait gratuitement, c'est bien le sujet en question qui a motivé sa réaction. En 992, elle se pose en défenseur de la cause des enfants handicapés (elle justifie son propre comportement par le comportement irrespectueux qu'il a eu envers eux). En 999, elle effectue une pirouette : elle justifie son discours par la dignité du sujet qui l'a provoqué. Dans ce second cas, le chevauchement est plus long, mais la fin de l'intervention de NS est dite avec un volume décroissant, ce qui peut indiquer qu'il lui cède la parole.

Le passage suivant est plus complexe, les trois interruptions concernent la manière de faire et présentent un mélange entre les deux stratégies :

543 NS + très bien + i s'ra content de l'apprendre↑ + et je serai + j'aurai au moins facilité cette part + d– du dialogue↓+ h s'agissant \\
544 SR (en bafouillant) "s– je s–" attendez disons les choses telles qu'elles sont + JE ne vais ≠ moi ce n'est pas ma conception du pouvoir + h que de décider de façon PÉremptoire et UNIlatérale comment nous allons régler↑ ces problèmes↓ JE vous l'ai dit ++ h: ce sont d'abord les partenaires sociaux qui vont discuter >avec l'état< + bien sûr↓ il y aura des réunions tripartites \\
545a NS il n'est pas anormal que le président de la ré&
546 SR → et moi je ne considère pas \
545b NS &publique ait une &
547 SR → et je \
545c NS & idée de comment on finance les r'traites \\
548 SR et bien je vous les et bien [je vous les ai données]

J'ai traité le cotexte amont immédiat en 3.1.1.b (pour analyser l'interruption en 535) : il s'agit du passage où NS demande à SR ce qu'elle pense de l'idée de FH de créer une CSG supplémentaire. Celle-ci rejette la question en affirmant que cette prise de position du premier secrétaire socialiste ne l'engage pas. C'est cette réponse qui motive l'intervention de NS en 543. L'interruption de SR est alors motivée par la volonté à la fois de défendre la façon dont elle a répondu (elle cherche à modérer ce qu'elle vient de dire en montrant d'elle l'image d'une présidente à l'écoute des autres) et de critiquer la manière de faire de son adversaire (qui se pose en modérateur entre SR et FH). Le fait de l'interrompre est aussi une façon de se défendre, en coupant court à ses commentaires, et de reprendre le contrôle du discours. On pourrait ainsi faire une analyse dialogique du discours de SR : « disons les choses telles qu'elles sont » présuppose que « nous [entendre *vous*] ne disons [dites] pas les choses telles qu'elles sont », l'utilisation de la négation conjuguée aux formes personnelles de première personne (« moi ce n'est pas ma conception du pouvoir ») sous-entend que la version opposée est attribuée à NS (« votre conception du pouvoir est de décider

de façon péremptoire et unilatérale »). La critique est donc bien perceptible dans ces énoncés, même si l'attaque n'est pas clairement exprimée. NS le comprend bien en ce sens, puisqu'il l'interrompt à son tour en 544 pour défendre sa position et se moquer de celle de SR. Sa défense se fait sur le mode de la vérité générale, en utilisant une forme impersonnelle et en évoquant un attendu de la fonction présidentielle (celui d'avoir une opinion sur le financement des retraites). Lui, en proposant de garder les lois Fillon, répond à cet attendu, contrairement à SR, qui propose seulement de faire des réunions. Cette critique est encore ici comprise par son adversaire, qui l'interrompt en 545c pour se défendre. Les deux stratégies fonctionnent étroitement, et si les candidats parlent ici de leur programme (j'aurais ainsi pu classer ces interruptions en 3.2.1.b.), ils se reprochent surtout la façon de se comporter et de présenter clairement leur programme. Ce n'est pas tant la question du contenu qui est ici posée que la façon dont ils utilisent les arguments[418].

D'autres interruptions renvoient, de façon plus habituelle, au comportement des participants au cours du débat, et plus précisément leur façon d'être[419]. Je ne citerai qu'un exemple, particulier parce qu'il s'agit d'une interruption sur la parole d'un animateur :

1003	NS	[…] mais au moins ça a une utilité madame + c'est qu'vous vous mettez bien facilement en colère + vous sortez d'vos gonds avec beaucoup de facilité madame↓ h: + le président de la république + c'est quelqu'un qui a des responsabilités lourdes + TRÈS lourdes↓
1004a	PPDA	+ il est tout juste &
1005	SR	oui
1004b	PPDA	& vingt trois heures est-ce qu'on peut passer à un autre sujet qui est le sujet d'l'europe qui est un sujet important aussi h: euh l'europe qu'est en panne aujourd'hui euh deux ans après euh l'échec du référendum &
1006	SR	[à NS] vous êtes content↑
1004c	PPDA	& en france \\
1007	SR	vous avez donné votre petite euh + pich'nette
1008	PPDA	euh: on on peut aborder ce su– \\
1009	SR	je n'suis pas sortie de mes gonds + ≠ (*se tourne vers PPDA*) *vous permettez↑* parce que moi aussi + j'ai l'intention de me faire respecter↓ […]

Ce passage se situe au milieu de l'épisode de la « colère ». PPDA tente une transition en proposant un nouveau thème. L'analyse porte sur l'interruption en 1008 (la première interruption, en 1004c, a été classée en 3.1.1.d.). Les deux premières interventions de SR relèvent de la seconde stratégie : SR critique la manière de faire de son adversaire (en pointant l'autosatisfaction de son

[418] Cf. aussi l'interruption en 524 (analysée en 3.1.1.d, en même temps que l'interruption en 525).
[419] Cf. les tours interrompus 865b, 975 – analysée *infra* en 4.2.1.d. – et 982 – aussi analysée *infra* en 4.2.1.d. (lorsque SR se défend), 809c – analysé en 4.1.1.c. – (lorsque NS se défend) ; les tours interrompus 597, 760 – analysé en 4.2.1.c. –, 869, 932, 1035 (lorsqu'un candidat critique la manière de faire de l'autre) et le tour interrompu 1088 (répétition de l'énoncé interruptif analysé en 2.2.d).

concurrent, en 1006, et en ridiculisant son attaque, qu'elle qualifie de « petite pich'nette », en 1007). Sa troisième intervention est plus clairement défensive : SR reprend la locution familière « sortir de ses gonds » proposée par NS (1003) pour la nier. Elle s'oppose donc au discours de son adversaire. L'intérêt de cet extrait réside dans les trois dysfonctionnements, dont est responsable SR sur la parole de l'animateur (un énoncé achevé en chevauchement et deux interruptions), en s'adressant à son adversaire. Le fait que l'animateur continue chaque fois à parler semble indiquer qu'il tient vraiment au changement de sujet et ne veut pas laisser la candidate revenir sur la thématique précédente. La candidate, en 1009, indique plus nettement sa volonté de prendre la parole : elle se tourne vers PPDA, et s'impose par la formule « vous permettez ». Elle justifie cette intrusion dans le discours de l'animateur par son droit à se faire respecter : PPDA n'a alors pas d'autre choix que de la laisser parler (cf. aussi l'analyse en 2.2.2.a., chapitre VI).

Ces interruptions à visée polémique relèvent toujours au moins d'une des deux stratégies « attaque – défense », mais la plupart du temps, les stratégies sont imbriquées. Il arrive parfois qu'une des stratégies soit explicitement formulée et que l'autre reste implicite, j'ai tenté de montrer que les candidats saisissent alors parfaitement les attaques sous-entendues et que le plus souvent, ils y répondent, dussent-ils pour cela effectuer une interruption.

3.2.2 Les interruptions visant à gérer l'interaction

Les interruptions visant à gérer l'interaction peuvent porter sur quatre objectifs différents : gérer la parole, le temps de parole, la thématique ou poser une question concernant le contenu. Ils sont tous représentés. Par ailleurs, dans le corpus, cette visée est particulièrement actualisée par les interruptions délibérées avec chevauchement. Comme précédemment, certaines interruptions sont le fait des animateurs et d'autres des candidats. Les premières sont attendues (les animateurs remplissent pleinement leur rôle interactionnel en effectuant ces interruptions), les seconds, en revanche, sont plus atypiques. L'analyse mettra l'accent sur la façon dont les candidats tentent de prendre le contrôle de l'interaction.

a) Gérer la parole

Lorsque les animateurs sont les auteurs de ce type d'interruption, leur objectif est de couper la parole à un candidat – SR chaque fois – pour lui signifier la fin de son tour et/ou pour donner la parole à l'autre candidat – NS. Les animateurs doivent parfois conjuguer leurs efforts pour y parvenir[420]. L'exemple suivant est plus prototypique :

[420] Cf. l'interruption en 233 : AC interrompt PPDA après qu'il a interrompu SR (je reviendrai sur ce passage en 3.2.2.c., en analysant l'interruption en 232). Cf. aussi l'interruption en 952c

1362 SR […] je veux (*prononciation très articulée*) "que ces institutions + retrouvent vraiment leur impartialité h et que l'état ne soit pas aux mains d'un seul parti↓" \\
1363 PPDA ségolène royal
1364a SR → il y aura ensuite une réforme +++ de la démocratie sociale >je l'ai évoquée tout à l'heure↑ c'est le deuxième pilier↑< h et il y aura une nouvelle étape de la décentralisation >pour rendre l'état plus efficace et plus rapide↑< […]

PPDA interrompt SR en la désignant par son prénom et son patronyme, pour lui indiquer qu'elle doit rendre la parole (comme on l'a vu en 782, classé en 3.1.2.a.). Le chevauchement est très court, et la fin de l'intervention de SR pourrait correspondre à une TRP : cet exemple est donc à la frontière d'une interruption motivée. Si l'énoncé interruptif en tant que tel est canonique, il est particulier en ce qui concerne son achèvement : après 1363, PPDA ne reprend pas la parole. Il laisse SR développer son idée. Pour cette raison, les critères manquent pour identifier une interruption en 1363 (ce qui était possible dans l'exemple similaire, en 783, puisque PPDA reprenait la parole après cette première interruption). Ne poursuivant pas ici, PPDA ne donne pas d'indices nous signalant que son énoncé reste inachevé, bien qu'on puisse aisément imaginer une suite à cet énoncé. Pour justifier l'achèvement, il faut s'intéresser au contexte : ce passage se situe à dix minutes de la fin du débat, les animateurs ont déjà reproché plusieurs fois à la candidate son avance, mais celle-ci prend tout de même le temps de détailler très précisément son programme (pour répondre à la question posée sur les institutions). L'intervention de PPDA, si courte soit-elle, est donc assez signifiante pour qu'il n'ait pas besoin d'expliquer les raisons de son interruption. SR sait qu'elle doit rendre la parole, même si elle n'en fait rien. Elle sera d'ailleurs de nouveau interrompue par AC une minute plus tard.

Il n'est pas rare que les animateurs profitent d'avoir la parole pour s'occuper des autres objectifs. Ainsi cet objectif – gérer la parole – est souvent couplé avec l'objectif suivant – gérer les temps de parole : en effet, la distribution de la parole est souvent motivée par les contraintes de l'équilibre entre les deux candidats. SR étant souvent en avance sur NS, c'est elle que les animateurs interrompent. Il arrive même qu'ils s'y prennent à plusieurs reprises pour y parvenir :

425b SR […] voilà comment je vois la réforme des retraites↑ qui est en effet \\ (*se tourne vers les animateurs*)
427a AC ∇nicolas sarko∇ &
428 PPDA a– \
427b AC &∇zy (et un?)∇ \\
429 SR → un des suJETS de société les plus importants \\
430 AC nicolas sarkozy qui est \\

(analysée dans le chapitre IV, point 2.2.2.a. et sur laquelle je reviens dans le chapitre VI, point 2.3.2.).

431a SR → parce que pour la <u>première fois &</u>
432 AC <u>→ très en retard</u>
431b SR & + pour la première fois + on voit↑ + en france + des jeunes qui sont inquiets de leur retraite + alors qu'il y a en effet quelques années + h ça n'était pas une idée qui leur effleurait l'esprit et donc en effet c'est une \\
433 PPDA <u>alors ya quatre minut' de différ</u>ence entre vous + au détriment de nicolas sarkozy […]

Les interruptions en 425b et 429 sont effectuées par AC sur la parole de SR. L'animatrice interrompt la candidate pour donner nominativement la parole à NS (427 et 430), et pour rappeler la différence de temps de parole entre les deux candidats (432) : la seconde interruption relève simultanément des deux premiers objectifs concernant la gestion de l'interaction. La première interruption pourrait être considérée comme motivée par une TRP, l'énoncé de SR « voilà comment je vois la réforme des retraites » étant conclusif. Pourtant l'intonation montante annonce la proposition subordonnée relative qui suit. Le second énoncé interruptif, en 430, pourrait être considéré comme la suite du premier (427), mais AC reprend l'intégralité de son énoncé, avec un volume normal (le premier énoncé était dit très doucement) : ces deux éléments permettent de considérer que les deux énoncés sont autonomes. Ce sont donc bien deux interruptions délibérées. Il faut de plus noter que la présence de plusieurs chevauchements permet à la candidate de ne céder la parole que sur des temps très courts (la syllabe « zy » entre 425b et 430 et les deux syllabes « qui est » entre 429 et 431a). Si cela permet d'identifier les deux interruptions de l'animatrice, il faut noter qu'elles sont à la frontière du dysfonctionnement, AC ne parvenant pas vraiment à s'imposer face à SR – contrairement à PPDA, en 433, avec un énoncé interruptif concernant la gestion du temps de parole (classé en 3.2.2.b.). Je reviendrai sur ce passage en 4.2.1.b.

Les autres interruptions sont le fait des candidats, qui prennent l'initiative de gérer eux-mêmes la parole. Ils peuvent ainsi s'interrompre mutuellement, comme on l'a vu précédemment, pour demander à l'autre de lui céder la parole[421]. Cette demande peut être développée, ou au contraire très réduite, comme l'illustre l'exemple suivant :

309 SR [→ ce sont] les entreprises ++ (*rire de NS*) alors ne vous attribuez <u>pas \\</u>
310 NS <u>ma–</u> ma– \\
311a SR → Δce sont les réseauxΔ [de chefs d'entreprise]

L'analyse porte sur l'interruption en 309 : l'énoncé interruptif seul ne permet pas d'interpréter la visée de l'interruption. C'est le cotexte aval qui permet de la classer dans cette catégorie, pourtant ce dernier n'est pas lui-même très explicite :

[421] Cf. les tours interrompus 385, 665 et 968b (analysé en 4.1.2.a.). Cf. aussi les tours interrompus successifs 180 et 181 : chacun des candidats se considère comme le locuteur légitime et demande à l'autre de le laisser parler.

« madame si vous » (315 et 316). Pour l'interpréter, je rapproche ce segment discursif de l'énoncé « si vous m'(le) permettez », que NS utilise à plusieurs reprises dans le débat pour demander à SR de le laisser parler (cf. le point 3.1.2.a., chapitre IV). Seule la similitude entre ces énoncés me permet de classer cette interruption dans cette catégorie. Cependant, il faut noter dans le débat la difficulté de comprendre les visées que peut revêtir l'apostrophe « madame » (et *a fortiori* l'amorce *ma–*), très fréquemment employée par NS (cf. Constantin de Chanay, 2010 et Détrie, 2010). Le cotexte permet le plus souvent d'interpréter le discours comme polémique ou simplement interactif, comme ici. Mais il arrive que l'apostrophe soit isolée, il est alors difficile de l'analyser, et on ne peut que proposer des hypothèses explicatives.

Le corpus présente aussi des cas particuliers d'interruption : lorsque SR pose une question à NS, et continue ensuite, sans laisser à ce dernier le temps d'intervenir (je reviendrai sur cette question dans le chapitre VI). Il arrive ainsi que NS l'interrompe pour lui demander s'il peut répondre[422]. Dans l'exemple suivant, l'énoncé interruptif a une coloration polémique :

355b	SR	[et vous ne nous avez pas dit comment vous vous financiez euh tout cela puisque parallèlement vous avez annoncé une baisse: + de quatre points je crois des prélèvements obligatoires + c'est-à-dire soixante-douze] (*prononciation très articulée*) "milliards + d'euros en moins" h et l'ensemble des dépenses que vous venez: là euh d'énumérer↓ + mais + c'est à vous c'est à &
357	NS	voulez-vous qu'j'vous répond' tout d'suite↑
355c	SR	& ≠ non non non j– c'e– je pose simplement la question &
358	NS	mais \
355d	SR	& parce qu'on ne peut pas à la fois \\
359a	NS	→ peut-être vous posez la question [pour entendre la réponse↑]

L'analyse porte ici sur l'interruption en 355d : l'énoncé interruptif en 359a reprend la question posée en chevauchement, en 357. Le but global de ces deux interventions est d'obtenir la parole pour répondre à la critique émise par SR en 355b (correspondant dans le corpus aux prises de parole 352a et 355b). Mais, comme la candidate a refusé de le laisser parler (en 355c), NS se permet de répliquer sur un ton plus incisif : il lui rappelle les règles de fonctionnements de l'interaction. La seconde question, en 359a, vient insister sur celle qui est posée en 357, en y ajoutant une coloration moqueuse visant à discréditer le comportement de la candidate, qui ne le laisse pas répondre. Cette interruption est donc – implicitement – à visée polémique, en critiquant la manière de faire de la candidate.

Deux autres cas sont aussi atypiques : en 149 et 151c, SR interrompt NS pour l'encourager à prendre la parole. En ce sens, le dysfonctionnement (prendre la parole) n'est pas cohérent avec le contenu (donner la parole). Ces interruptions

[422] Cf. les tours interrompus 162b, 368, 1309b et 1312.

sont difficiles à justifier d'un point de vue interactionnel, mais on peut proposer une explication du point de vue de la médiatisation du débat. Le fait, pour la candidate, de formuler explicitement la cession de la parole contribue à construire d'elle une image courtoise. Ces énoncés seraient ainsi adressés – implicitement – aux téléspectateurs, pour qu'ils notent bien qu'elle lui a cédé la parole. Ce passage se situant après un passage où SR a interrompu NS pour critiquer son point de vue[423] (ce qui construit plutôt un ethos agressif), ces interruptions-là lui permettent donc de revaloriser son ethos aux yeux du public.

Enfin, il arrive qu'un candidat – SR dans les quatre cas – interrompe un animateur pour lui demander la parole. Les énoncés interruptifs peuvent alors indiquer son souhait de prendre la parole[424] ou de poursuivre son propos[425].

Les interruptions visant à gérer la distribution de la parole revêtent donc des configurations très différentes, et parfois inattendues, comme dans le dernier exemple.

b) Gérer le temps de parole

Plus de la moitié des interruptions visant à gérer le temps de parole sont des interruptions délibérées avec chevauchement. Elles sont presque toutes effectuées par les animateurs et se situent surtout à la fin du débat, c'est-à-dire au moment où l'égalité de temps de parole entre les deux candidats devient cruciale, puisqu'il reste de moins en moins de temps pour l'atteindre.

Les énoncés interruptifs peuvent simplement rappeler la différence de temps de parole[426], ou le faire de façon plus détournée :

1232b SR […] je crois que nous: mettrons fin aux migrations de la misère + si nous réussissons à réduire h les écarts entre pays riches et pays pauvres et je veux \\
1234a PPDA alors nous on va essayer d'réduire l'é[cart entre vous deux]

PPDA, en 1234a, interrompt SR pour lui rappeler la fonction de contrôle qui incombe aux animateurs. Ce qui est intéressant ici, c'est le jeu de mot avec l'expression « réduire les écarts », utilisée par la candidate pour présenter son programme par rapport aux pays riches et pays pauvres, et reprise par l'animateur par rapport aux temps de parole des deux candidats. L'objectif de cet énoncé relève explicitement de cette catégorie, mais il s'agit aussi de clore l'intervention de SR (sous un mode humoristique) pour donner la parole à NS (ce que fait AC ensuite, en 1238).

[423] Cf. l'interruption en 138b (analysée en 3.1.3.a) et en 143 (classé en 3.2.1.a).
[424] Cf. l'interruption en 918 (analysée *infra* en 4.2.1.a.).
[425] Cf. les tours interrompus 1297c, 1303 (analysé *infra* en 4.2.2.a.) et 1054.
[426] Cf. les interruptions en 431b (analysée en 3.2.2.a.) et 816f. Cf. aussi le tour interrompu en 272 : PPDA demande à SR de ne pas parler « trop longtemps » (j'ai déjà évoqué de ce passage en 3.2.1.b.).

Les énoncés interruptifs peuvent aussi donner des indications temporelles plus générales, comme la durée de débat effectué[427] ou le rappel de l'heure[428], toujours dans l'optique de gérer le temps de parole des candidats. Les occurrences suivantes sont toutes liées entre elles : les interruptions se situent à la fin du débat et précèdent la conclusion de chacun des candidats (qui ne doit pas excéder trois minutes). C'est le moment où les animateurs font le bilan des temps de parole respectifs : SR est en avance de trois minutes. Il y a donc une négociation avec NS pour savoir s'il veut utiliser ces trois minutes supplémentaires ou non :

1364c	SR	[et je viendrai rendre des comptes devant l'assemblée h nationale h doit MOderniser h ses institutions avec notam]ment aussi bien évidemment la réforme euh: \\
1367	AC	→ vous aurez \\
1368	SR	→ du sénat et une part de proportionnelle↓
1369	AC	→ trois minutes euh: chacun: euh pour conclure tout à l'heure↑ mais monsieur sarkozy h >nic'las sark'zy a d'jà trois minutes< de retard donc si vous voulez répondre pour sur sur ce sujet \\
1370	NS	boh vous savez j'ai ce c'est::: ce n'est pas + NON \\
1371	AC	→ nicolas sarkozy + c'est juste pour respecter une égalité qui est:: euh: \\
1372a	NS	non: mais ce n'est pas un problème &
1373	AC	→ importante
1372b	NS	& je je + h je: je je \\
1374	PPDA	vous rendez ces trois minutes […]

L'analyse porte sur les interruptions 1364c et 1369 (les autres sont des interruptions justifiées). Au début du passage, SR a la parole et présente son programme, en se précipitant un peu parce qu'elle sait qu'elle a du temps d'avance (comme le montre la construction syntaxique quelque peu aléatoire du dernier segment qui se termine par la marque d'hésitation *euh*). Le premier énoncé interruptif d'AC (suivi de la continuation de tour, en 1369, avec un chevauchement simple sur la fin du tour de SR) rappelle cette avance et insiste sur l'importance de trouver une solution. NS l'interrompt pour exprimer son indifférence, dans un énoncé un peu embrouillé en 1370, mais plus explicite en 1372a. Toutefois, il ne donne pas explicitement de réponse, et semble même hésiter en 1372b en répétant plusieurs fois le pronom de première personne. PPDA l'interrompt alors pour l'obliger à exposer clairement sa position, afin d'éviter tout litige. Cette dernière interruption est donc à visée collaborative, proposant un soutien linguistique après l'hésitation du candidat (je reviendrai sur ce point en 4.1.2.b.). La fin du débat est donc particulièrement propice aux interruptions visant à gérer les temps de parole.

[427] Cf. l'interruption en 621.

[428] Cf. les interruptions en 1060 (relevant aussi de la catégorie suivante : en 1061, PPDA rappelle l'heure pour justifier le changement de thématique) et 1300c (analysé *infra* en 4.2.2.a.).

c) Gérer la thématique

Les interruptions visant à gérer les thématiques sont presque toutes effectuées par les animateurs. Ils peuvent ainsi interrompre pour annoncer le prochain thème à traiter[429]. Lorsque ces dysfonctionnements sont produits par PPDA, AC intervient systématiquement à la suite de son co-animateur pour l'appuyer[430], il lui arrive même de l'interrompre pour cela[431], comme le montre l'exemple suivant :

232	SR	→ à tel point que le mouvement sauvons la recherche qui ne voulait appeler pour aucun + candidat + vient d'app'ler de tirer la sonnette d'alarme et vient de me sout'nir parce qu'ils savent à quel point + la façon dont vous avez: + DIminué les investiss'ments de la recherche ont détruit les emplois d'aujourd'hui↑ et les emplois de demain↑ et je remettrai \\
233	PPDA	alors la recherche on peut en reparler mais il faudrait pouvoir répondre si déjà vous [pouvez sur le \\]
234a	AC	ouais est-ce que nicolas sarkozy est-ce que [vous pouvez répondre]

Seule l'interruption en 232 relève de cette catégorie (celle en 233 relève de 3.2.2.a.), mais l'intérêt de cet extrait réside dans l'enchaînement des prises de parole. PPDA interrompt SR de façon assez attendue pour recadrer le débat : elle commençait à parler d'un sujet qui n'était pas au programme à ce point du débat, d'où l'intervention de l'animateur. Ce qui est plus étonnant, c'est l'interruption de PPDA par AC, au terme d'un chevauchement assez long : au niveau du contenu, elle soutient l'intervention de PPDA, au niveau de la forme, elle tente plutôt de s'imposer face à lui. Elle semble attendre que son co-animateur ait coupé la parole à SR pour intervenir, comme si elle redoutait d'intervenir la première. L'exemple suivant est similaire, mais cette fois, AC interrompt un candidat (tout en inscrivant son énoncé dans la suite de l'intervention de PPDA) :

433	PPDA	[alors ya quatre minut' de diffé]rence entre vous + au détriment de nicolas sarkozy donc vous pouvez répondre↑
434	NS	oui ça c'est c'est un point extrêmement ∇important∇ \\
435	AC	et aussi sur la fiscalité si: [puisque vous n'avez pas répondu tout à l'heure si vous le souhaitez]

L'analyse porte ici sur l'interruption en 434. L'interruption d'AC a pour but de préciser les sujets que NS doit aborder dans sa réponse (après que PPDA lui a donné la parole en 433). Les deux interventions des animateurs remplissent donc

[429] Et même parfois pour rappeler les candidats à l'ordre : cf. l'interruption en 617b (analysée en 4.2.2.c.). PPDA avant de proposer le thème suivant rappelle à SR que c'est à lui de gérer les thématiques : « oui mais si vous répondez pas aux questions sérieusement on va p– alors là on parle des impôts ».

[430] Cf. les tours interrompus 613b – analysé en 4.2.2.c. – (et l'énoncé interruptif de PPDA en 615a, appuyé par la prise de parole en chevauchement d'AC en 616) et 684 (et l'énoncé interruptif de PPDA en 685a, appuyé par la prise de parole en chevauchement d'AC en 687).

[431] Cf. les tours interrompus en 577 et 619 (analysé en 4.2.2.c.) : les interruptions sont effectuées par AC sur la parole de PPDA, pour préciser les thèmes à aborder par les candidats.

trois des objectifs visant à gérer l'interaction. L'énoncé de NS est en chevauchement avec les deux animateurs (un chevauchement simple pour PPDA et une interruption avec chevauchement pour AC). Cette dernière, comme dans l'exemple précédent, vient appuyer son co-animateur et inscrit son énoncé à la suite, en utilisant la conjonction de coordination *et*, l'adverbe *aussi* et en enchaînant sur le verbe *répondre*, employé par PPDA.

Certaines interruptions n'ont plus pour but d'annoncer le prochain thème mais de clore le précédent[432]. L'exemple suivant est un peu particulier :

1091	SR	non je je ne m'énerve + Δje n'm'énerve pas je me révolteΔ \\
1092a	PPDA	Δalors comment allez-vous faire + l'un et l'autre pour relancer [la machine européenneΔ ≠ s'il vous plait]

L'énoncé interruptif de PPDA est une question, posée aux deux candidats, pour lancer un nouveau sujet. Mais cet extrait se situe à la fin de l'épisode de la « colère » de SR, et il me semble que l'animateur cherche surtout ici à clore le sujet précédent. Cette volonté est d'autant plus perceptible que le chevauchement est très long, SR ne voulant pas lâcher la parole. Cette reprise difficile de la maîtrise de l'interaction amène PPDA à modifier sa thématique discursive, pour s'imposer face à son interlocutrice par la formule « s'il vous plaît ». Il s'agit ici d'apaiser le débat et de changer de sujet en proposant une thématique moins conflictuelle.

Dans le même ordre d'idée, certains énoncés interruptifs n'indiquent pas directement la conclusion d'une thématique, mais signalent la satisfaction de parvenir à un point d'accord entre les candidats (ce qui permet aux animateurs de proposer un nouveau sujet)[433] :

591	SR	mais c'est très bien + vous me rejoignez c'est parfait↑ que (≠ écoutez?) que \\
592	PPDA	ah vous êtes d'accord sur un point
593	NS	ben voilà (XX)
594	AC	au moins c'est simple

L'énoncé de SR, en 591, répond à une visée collaborative (cf. l'analyse *infra* en 3.2.3.b.). C'est un fait assez exceptionnel pour que les autres participants le commentent. Ce faisant, ils en profitent pour prendre la parole à la candidate. L'interruption est effectuée par AC, pourtant le chevauchement sur la parole de SR (assez long) est initié par PPDA, en 592. AC – ainsi que NS – prennent la

[432] Cf. le tour interrompu 786 : si l'énoncé interruptif de PPDA n'est pas achevé : « on va clore » (787), il le reprend ensuite et l'achève : « on va clore ce chapitre provisoirement si ça ne vous gêne pas » (791).

[433] Cf. aussi le tour interrompu 1331b, et l'énoncé interruptif de PPDA : « alors puisque on vous a presque mis d'accord sur ce sujet [on voudrait aborder un sujet auquel vous n'avez pas répondu au tout début sur les institutions] » (1333 [1335, 1337 et 1338]). Cf. aussi l'analyse du passage en 4.2.2.c.

parole alors que les deux autres locuteurs parlent déjà en même temps. C'est le seul cas de chevauchement à quatre locuteurs (du moins le seul retranscrit, c'est-à-dire audible, la transcription de ces passages étant particulièrement délicate). Ce genre de commentaires de la part des animateurs est assez rare, ce qui rend leur classification difficile.

Enfin, le corpus présente trois occurrences du fait des candidats. SR est l'auteur de deux interruptions de ce type : chaque fois, elle interrompt un des animateurs pour lui demander la permission de parler d'un thème en particulier[434]. L'interruption effectuée par NS est plus atypique :

205c SR & ≠ attendez laissez-moi laissez-moi finir \\
208 NS → restons sur les trente-cinq heures↓ \\
209 SR non non je je parle des trente-cinq heures là \\
210a NS → parce que c'est important qu'on sache c'qu'on fait↓ […]

L'analyse porte sur l'interruption en 205c, mais l'interruption en 208, classée en 2.1.2.c., relève de la même visée (contrairement au tour interrompu en 209 – analysé en 4.2.2.d. –, qui relève de la polémique concernant la manière de faire). L'échange porte sur la thématique que doit traiter SR. L'énoncé interruptif de NS, avec l'emploi du verbe *rester*, impute à SR le désir de changer de sujet (même si l'emploi de la personne de rang quatre permet d'atténuer le reproche). Cette accusation est réfutée par SR, en 209. Si les deux candidats gèrent ici les thématiques abordées, on voit aisément qu'ils utilisent cette visée à des fins polémiques, et qu'on pourrait rapprocher ces énoncés interruptifs de la polémique concernant la manière de faire : NS critique – de façon implicite – la façon qu'a SR de gérer les thématiques (la critique sera explicite dans les tours suivants), et cette dernière se défend. Il faut aussi noter que les chevauchements sont très longs lors de ce passage et que l'échange se fait presque totalement en chevauchement. Cet exemple est assez caractéristique de la volonté des candidats à maîtriser l'interaction.

d) Poser une question concernant le contenu

Ce dernier objectif, représentatif de l'emprise des candidats sur la gestion de l'interaction, renvoie surtout à la tactique mise au point par NS pour déstabiliser son adversaire. Les animateurs effectuent peu ce genre d'interruption, et ne le font qu'à la fin du débat, lorsque l'exigence de précision est la plus importante. PPDA est l'auteur des deux occurrences relevées, et c'est chaque fois NS qui est interrompu[435] :

1107 NS […] on doit DÉbloquer la situation en europe↑ + en modifiant simplement + les

[434] Cf. les interruptions en 1335b (analysée en 4.2.2.c.) et 1342.
[435] Cf. aussi l'interruption en 1347b, et l'énoncé interruptif de PPDA : « et vous gouvernez avec quelle majorité [pour vous en ce qui vous concerne] » (1349).

		institutions européennes + sur la base d'un consensus↑ \\ (*se tourne vers PPDA*)
1108a	PPDA	et qu'est-ce qu'on peut faire pour que l'europe soit plus forte face à des états-unis qui d'ailleurs souhaitent l'en[trée de la turquie dans dans dans euh]

L'interruption est ici assez prototypique : NS présente son programme en répondant à la question qui lui était posée sur l'Europe, PPDA l'interrompt pour lui demander des précisions sur un point particulier (l'entrée de la Turquie). Ce qui est intéressant ici, c'est la posture de NS à la fin de son intervention. PPDA prend la parole alors que NS est encore en train de parler et compte poursuivre comme l'indique l'intonation montante. Pourtant, dès que l'animateur intervient, NS se repositionne, se tourne vers PPDA, dans une position d'écoute (le bras droit tendu, la main gauche sur la mâchoire), et lui laisse la parole. Il se laisse interrompre sans opposer de résistance, puisque PPDA remplit – par cette interruption – pleinement son rôle interactif (ce qui n'empêche pas NS de l'interrompre en retour en 1108b, cf. l'analyse en 3.1.1.a.).

SR effectue deux interruptions de ce type. Le cas suivant est un peu particulier, puisqu'il s'agit de la reformulation d'une question déjà posée[436] :

441	NS	[…] l'ENsemble de la classe politique républicaine + devrait s'ADditionner pour trouver des solutions↓ bon↓ \\
442a	SR	alors comment vous les finan&
443	NS	→ c'est simple
442b	SR	&cez alors
444	NS	oh ben c'est c'est \\
445	SR	quelle est votre idée

La première interruption (en 441, classée en 3.1.2.d.), permet à SR de demander à NS des précisions sur le financement des retraites. Bien que NS commence à lui répondre, elle l'interrompt une seconde fois pour poser sensiblement la même question. Objectivement, donc, cette seconde interruption n'a pas de raison d'être. Il faut noter toutefois que les deux énoncés interrogatifs sont très rapprochés (seule l'interjection *oh ben* permet à NS de reprendre la parole) comme s'il s'agissait – phonétiquement – d'une seule prise de parole. Mais j'ai écarté cette possibilité en 1.2.2. : les deux énoncés ont leur autonomie (syntaxique et sémantique). Le second n'est donc pas la suite du premier. Il s'agit plutôt d'un procédé d'insistance, pour déstabiliser son adversaire, après que ce dernier, sur le même sujet, a multiplié les questions à son encontre. En effet, les interruptions de ce type sont la spécialité de NS dans ce débat, et il les effectue parfois de façon insistante[437]. L'exemple suivant est caractéristique :

[436] Cf. aussi le tour interrompu 562 : la question en 563 reprend la question posée en chevauchement en 560.

[437] Cf. les tous interrompus en 187, 410, 419b, 422b, 692b, 696, 725, 1115c (analysé en 2.1.2.d.), 1133 et 1141.

373a	SR	[…] MOI je veux revaloriser tout d'suite + dès mon élection les petites retraites↓ parce que je pense &
374	NS	∇vous les payez comment↑∇
373b	SR	& parce que je pense ≠ je vais vous l'dire + JE je vais vous l'dire +2+ je mets des fonds supplémentaires au fonds de réserve des retraites↓
375	NS	très bien↓
376	SR	→ par une taxe sur c– \\
377	NS	vous les prenez où ces fonds↑
378a	SR	→ je le fais par une taxe sur les revenus boursiers↓ + parce que je pense↓ + en effet↓ + qu'il faut de &
379	NS	(*en fronçant les sourcils*) *de combien↑*
378b	SR	& la justice + ≠ les p– les partenaires sociaux en discuteront↑ &
380	NS	∇∇(d'accord?)∇∇
378c	SR	& mais au moins le principe est là h: et nous allons \\
381	NS	(*en fronçant les sourcils*) *vous mettez combien sur le fonds↑*
382	SR	je je je: je vous donne déjà les principes \\

Les deux énoncés interruptifs, ainsi que les deux énoncés achevés en chevauchement (en 374 – analysé en 3.1.2.d., chapitre IV – et 379), actualisent tous des questions concernant le contenu du programme de SR. Il s'agit d'un vrai interrogatoire, chaque réponse apportée par la candidate donnant lieu à une nouvelle interrogation, plus précise. La tactique utilisée par NS est d'alterner l'écoute (en utilisant des régulateurs, en 375 et 380) et l'interrogatoire. L'impression qui ressort de ce passage est la difficulté pour la candidate d'arriver à développer son point de vue tant elle est harcelée de questions. L'interrogation en 377 est caractéristique : NS l'interrompt pour lui poser une question sur un point qu'elle est justement en train de développer. En ce sens, il ne s'agit pas d'une vraie demande, mais d'une stratégie pour la déstabiliser. De plus, les deux ne se situent pas au même niveau : SR présente sa proposition au niveau théorique « le principe est là » (378c), alors que NS l'interroge sur des points précis et pratiques. La communication entre les deux candidats ne fonctionne pas : à l'écoute, l'attention se focalise davantage sur l'échange au plan formel (des questions répétées qui n'obtiennent pas les réponses attendues) que sur le contenu. On peut noter aussi la mimique de NS : le fait de froncer les sourcils, en 379 et 381, signale qu'il ne comprend pas et que le discours de son adversaire reste obscur. En ce sens, cette mimique vient justifier les différentes questions, qu'il pose seulement dans un souci de clarté et de compréhension. Ce procédé lui permet de se placer dans une position supérieure à la candidate : c'est lui qui interroge et c'est SR qui doit s'expliquer. De plus, ces questions apparaissent légitimes en ce qu'elles renvoient à des interrogations que pourraient poser les animateurs ou même que peuvent se poser les téléspectateurs. Mais si cette fonction propre aux animateurs est définie par leur impartialité, la façon dont NS remplit cette fonction n'est pas neutre. Chacune de ces questions, et surtout le fait de les multiplier, sont utilisés par le candidat à son profit pour déstabiliser son adversaire.

En effectuant ce genre d'interruption, les candidats cherchent à obtenir la mainmise sur l'interaction, surtout sur la gestion de la parole et de l'interrogatoire. Les animateurs, eux, gèrent plutôt les temps de parole et les thématiques. Ces interruptions correspondent parfaitement au rôle interactionnel de ces derniers, et elles leur sont même parfois nécessaires pour mener à bien leur travail. En revanche, l'utilisation qui en est faite par les candidats obéit à des stratégies plus orientées : il s'agit de montrer aux téléspectateurs qu'ils savent gérer l'interaction et/ou que l'autre ne parvient pas à le faire.

3.2.3 Les interruptions à visée collaborative

Le corpus ne présente que quatre occurrences, la visée collaborative étant peu utilisée par les participants dans leur stratégie communicative. Cependant, les cinq occurrences aux deux objectifs déjà présentés.

a) Soutien linguistique

Les deux occurrences sont en fait des cas atypiques de soutien linguistique. Le premier cas, en 1372b, a été évoqué en 3.2.2.b. et sera analysé *infra* en 4.1.2.b. Le second cas est une coénonciation motivée par d'autres raisons que la simple assistance d'un locuteur en panne linguistique :

1219 SR [je ne suis pas] favorable au boycott <mais je pense qu'il faut:> euh \\
1220 AC >poser l'problème↓<
1221 SR → <poser la question + pour que ça bouge + et pour mettre fin euh à euh: ces exac[tions>]

Cette interruption se situe au bout de deux heures quinze de débat, SR est en avance sur NS pour ce qui est du temps de parole. La candidate développe son point de vue sur le boycott des Jeux Olympiques à Pékin, et au cours de son énoncé, son débit ralentit sensiblement. AC, qui est garante de l'équilibre entre les deux, décide d'interrompre SR pour lui proposer la fin – attendue – de son énoncé : elle semble ici davantage vouloir presser la candidate (comme l'indique le débit rapide de son intervention) que l'aider linguistiquement. Il faut noter que le chevauchement est très court et ne porte, dans le discours de SR, que sur la marque d'hésitation *euh*. La candidate reprend ensuite son énoncé là où elle a été interrompue, sans prendre en compte l'intervention d'AC, mais en reformulant la proposition de l'animatrice. Elle poursuit ensuite son intervention avec le même débit lent qu'au début. Cette coénonciation effectuée par AC sur le programme de la candidate peut être rapprochée de son rôle interactionnel à cause des conditions particulières dans lesquelles elle est effectuée.

b) Accord provisoire

Les occurrences relevant de cet objectif sont atypiques : l'accord exprimé n'est que provisoire, et pas très appuyé. En effet, même si cela contribue à la

construction d'une image positive, celle d'un candidat qui sait reconnaître les bonnes idées de l'autre, la manifestation de l'accord est souvent problématique.

Le premier exemple est à ce titre représentatif[438] :

589 SR et vous savez très bien aussi que + c'est une idée qui est dans le pacte présidentiel↑ \\
590 NS et ben a– \\
591 SR mais c'est très bien + vous me rejoi[gnez c'est parfait↑ que (≠ écoutez?) que que n'l'avez-vous fait pendant cinq ans]

J'ai évoqué ce passage en 2.1.3. (pour analyser l'interruption en 598b), en 3.1.3.b. (pour le tour interrompu 589) et le cotexte aval a été analysé en 3.2.2.c. L'analyse porte sur ici l'interruption en 590. L'énoncé interruptif de SR relève de la visée collaborative : elle concède un accord provisoire à son adversaire. Cependant, elle utilise une tactique particulière, comme le montre l'utilisation des pronoms. Au lieu d'affirmer qu'ils se rejoignent (comme le fera NS en 598 : « on s'rejoint »), elle concède à NS que c'est lui qui la rejoint. Cela sous-entend que c'est elle qui avait l'idée en premier, et que son adversaire s'est sagement rangé de son côté. Cette formulation modifie le sens de l'énoncé : elle parle moins d'une alliance que d'un ralliement. La visée collaborative est donc teintée de polémique (visant à défendre son programme). De plus, cette visée collaborative est de courte durée, la candidate enchaîne immédiatement sur un énoncé délibérément polémique, visant à critiquer la politique que le gouvernement (auquel NS appartient) a menée lors du dernier quinquennat.

Le second exemple est moins contestable :

1284 NS [c'est pour ça qu'je fais du cas par cas] c'est pour ça \\
1285 SR et bien nous ferons du cas par cas […]

SR donne son accord à NS sur le principe du cas par cas, en reprenant son énoncé, et en l'adaptant à son programme (pronom personnel de rang quatre *vs* rang un pour NS et futur simple *vs* présent pour NS). Elle indique donc clairement qu'elle appliquera la même politique que celle qui est défendue par NS. Cette question revient plusieurs fois dans le débat : NS défend la politique qu'il a menée en mettant en avant le principe du cas par cas et SR critique l'application chiffrée de ce principe. Le candidat essaie d'obtenir l'accord de son adversaire sur ce sujet à plusieurs reprises dans le débat[439]. Elle a déjà souligné cet accord – avec des réserves – en 1263 (« sur le cas par cas on est d'accord sauf qu'il ne faut pas comme vous l'avez fait »), ce qui a amené NS à la remercier en 1265 et 1267 (« je vous r'mercie de ce satisfecit »). L'accord plus franc qu'elle lui donne ensuite

[438] Cf. aussi l'interruption en 1069b (analysée en 4.1.1.a.).
[439] Cf. les interruptions en 1260 (analysée en 3.1.1.c.), 1263b et 1266 (analysées en 3.2.1.c.), 1285 (analysée en 2.1.1.c.) et 1287, et 1326 (classé en 2.1.1.b.).

amène NS à se moquer d'elle : « et ben la politique d'immigration monsieur poivr'd'arvor ne changera pas c'est une nouvelle » (1286 et 1288). Chaque fois les énoncés interruptifs de NS visent à défendre ses opérations politiques et à faire participer SR à leur valorisation. Ce principe, auquel elle est effectivement favorable, permet à NS de manipuler le discours de SR pour qu'elle abonde dans son sens : il lui demande de formuler son accord sur le principe pour le transformer ensuite en soutien de sa politique. Cette tactique étant utilisée à deux reprises, il me semblait important de la mettre en évidence.

Ces interruptions à visée collaborative, peu fréquentes, peuvent ainsi faire l'objet de manœuvres à des fins polémiques. Pour cette raison, sans doute, la collaboration n'est jamais totale, mais modérée et généralement suivie de réserves.

Les interruptions délibérées avec chevauchement sont les plus fréquentes, la visée polémique et la gestion de l'interaction sont nettement les plus représentées dans cette catégorie. En ce sens, la conjonction du caractère délibéré et du second dysfonctionnement – le chevauchement – n'empêche pas ce type d'interruption de se produire. Au contraire, dans ce corpus, la majorité des occurrences obéissent clairement à une volonté de couper la parole, après un chevauchement plus ou moins long.

Bilan

Les interruptions délibérées sont les plus représentées dans ce débat (plus de la moitié du total des interruptions relevées). J'ai montré les différentes stratégies auxquelles elles répondaient. La présentation que j'ai choisie (classement selon la forme, puis selon la visée) contraint au morcellement de l'analyse des différents cas, mais il faut noter que la plupart des occurrences sont souvent rattachées (comme le signalent les très nombreux renvois). Si toutes ces interruptions sont délibérées, il faut tout de même noter que certaines (notamment les interruptions avec chevauchement sur seulement une ou deux syllabe) sont à la frontière de la catégorie précédente (lorsque la fin du chevauchement correspond à une TRP). Mais certains cas, présentant des chevauchements plus longs, relèvent incontestablement des dysfonctionnements délibérés.

4. Les interruptions justifiées

Les interruptions justifiées se produisent lorsque L1, après avoir été coupé par L2, l'interrompt à son tour pour achever son énoncé : la première interruption « justifie » la seconde. Elles peuvent être involontaires ou délibérées, selon que l'intervention de L1 coïncide ou non avec une TRP. Dans la majorité des cas,

cette seconde interruption est délibérée et l'énoncé (interruptif, mais aussi interrompu) de L2 est court, L1 ne lui laissant pas le loisir de développer son discours. Quelques interruptions involontaires figurent cependant aussi dans le corpus : dans ce cas, L1 laisse L2 parler jusqu'à une TRP et l'interrompt à ce moment-là (alors que celui-ci désire continuer). L1 peut, comme dans les catégories précédentes, interrompre L2 de façon nette, sans chevauchement, ou bien ne le faire qu'après avoir parlé en même temps que lui pendant un temps plus ou moins long. Dans ces cas, la bataille pour la parole est plus marquée.

Les interruptions de ce type sont assez nombreuses, mais se concentrent à certains moments du débat : il y a ainsi des passages interruptifs, avec plusieurs interruptions justifiées à la suite. C'est sur eux que je concentrerai l'analyse, pour en montrer la dynamique, tout en signalant les différentes formes d'interruption qui sont impliquées dans le passage. Les premières interruptions, celles qui permettent de « justifier » les suivantes, relèvent des deux catégories précédentes : elles ont déjà été traitées, le cotexte des interruptions est donc connu.

Les visées sont les mêmes que précédemment, mais le but principal de ce type d'interruption est une visée intradiscursive : achever (ou du moins poursuivre) son propre discours. Le fait de couper la parole obéit avant tout à cet objectif de construction de sa propre parole, avant de répondre aux visées retenues pour l'analyse.

4.1 Les interruptions justifiées nettes (sans chevauchement)

Les interruptions à visée polémique et concernant la gestion de l'interaction sont représentées, mais je n'ai relevé aucune occurrence à visée collaborative. Par rapport à la section précédente, il y a beaucoup moins d'interruptions entrant dans le cadre de la gestion de l'interaction. En effet, le fait de vouloir achever son discours répond davantage à une visée polémique qu'à la gestion de l'interaction.

4.1.1 Les interruptions à visée polémique

Les occurrences relèvent des quatre mêmes thématiques (point de vue, programme, politiques respectives, manière de faire), et pour chacune d'elles, des mêmes stratégies « défense/attaque ». Je conserve la présentation par thématique, mais je modifie la présentation pour chaque catégorie. Je ne classe plus les occurrences selon la stratégie développée dans l'énoncé interruptif, mais selon la dynamique du passage – la relation entre les différents énoncés interrompus.

Si les quatre thématiques sont représentées, les deux premières le sont davantage que les deux dernières.

a) Polémique concernant le point de vue

Je distingue deux procédés : en premier lieu, les cas – les plus fréquents – où les différents énoncés interruptifs s'inscrivent dans la même thématique « polémique concernant le point de vue » et répondent aux deux stratégies « défense/attaque ». Le premier procédé correspond donc à un échange synchronisé. En second lieu, je traiterai les cas où les différents énoncés interruptifs ne répondent pas à la même thématique : l'auteur de l'interruption justifiée défend son point de vue (ou critique celui de l'autre), pendant que l'auteur précédent défend son programme, ses réformes politiques, sa manière de faire (ou critique ceux de l'autre), ou encore gère l'interaction. Les desseins des deux locuteurs sont alors divergents. Je tenterai d'en expliquer les raisons. Le second procédé correspond donc à un échange désynchronisé.

Le premier procédé renvoie aux cas les plus canoniques : les deux stratégies « défense/attaque sur le point de vue » se répondent (les deux locuteurs interagissent sur le même sujet en s'interrompant l'un l'autre). L'exemple retenu est représentatif de ce cas de figure[440] :

926a	SR	[…] TOUT n'est pas possible &
927	NS	alors \
926b	SR	& ce discours \\
928	NS	→ si: \\
929a	SR	→ cet éCART entre le discours &
930	NS	→ s: s: s:: si \
929b	SR	& et les a– et les actes + surTOUT lorsqu'il s'agit + h d'enfant handicapé h n'est pas acceptable↓ \\
931	NS	∇alors∇ \\
932	SR	→ et je suis TRÈS en colère + h et les parents et les familles qui [vous ont]

Ce passage se situe au début de l'épisode de la « colère » de SR. Je considère ici qu'elle s'attaque au point de vue de NS, thématique la plus large, mais elle s'attaque aussi à son programme – au droit opposable qu'il vient de présenter –, à sa politique – elle l'accuse d'avoir « cassé la politique » qu'elle avait mise en place – et à sa manière de faire – promettre une réforme qu'il a supprimée. Le classement de ses énoncés interruptifs est donc complexe. L'intérêt de ce passage réside dans la dynamique entre les deux locuteurs : elle l'attaque et lui essaie de prendre la parole pour se défendre. En 927 et 930, il produit seulement deux énoncés auto-interrompus en chevauchement, mais parvient à prendre la parole, pour une très courte durée, en 928 et 931[441]. Seules les interruptions en 928 et 931, effectuées par SR, sont des interruptions justifiées. Les énoncés interrompus sont très courts, le volume du second est faible (ce sont des occurrences à la frontière de l'interruption, NS ne parvenant pas véritablement à prendre la parole

[440] Cf. aussi les tours interrompus 100, 147, 307, 669b, 1045, 1128, 1150, 1165 et 1174.
[441] Cf. les tours interrompus 926b (classé en 3.1.1.a.) et 929b (classé en 2.1.1.a.).

à SR) : il s'agit pour la candidate de ne pas laisser parler son adversaire avant d'avoir achevé son énoncé. Les deux stratégies polémiques, qui se font écho ici, sont gérées différemment dans l'extrait suivant (déjà évoqué plusieurs fois)[442] :

879	SR	[dès qu'vous êtes gêné (*en bafouillant*) "vous vous vous vous vous vous vous" posez en victime bon je n'ai] pas été méprisante \\
880b	NS	[avec vous ça serait une victime] consentante madame \\
882a	SR	→ c'est une question de bon sens ≠ bon tant mieux &
883	NS	→ alors ya pas d'problème
882b	SR	& alors au moins ya du plaisir \\
884	NS	ben voilà alors vous voyez \\
885	SR	→ mais c'est une + mais \\
886a	NS	→ mais + j'ai trop d'respect pour vous + pour vous laisser aller dans l'mépris […]

Seule l'interruption en 884 relève de cette catégorie (l'interruption en 880b relève de la même catégorie, avec chevauchement) : SR, après avoir été interrompue en 882b reprend la parole en 885. L'intérêt de cet extrait réside dans l'enchaînement du discours de la candidate : en 882a, elle prend la parole pour défendre son point de vue (en le présentant comme étant « une question de bon sens »). Dans la même prise de parole, elle modifie sa thématique discursive pour rebondir sur l'intervention de NS (880b) : elle lui répond sur le même mode humoristique, prolongeant ainsi sa plaisanterie (ce qui est assez rare pour être souligné). Ensuit, elle ne parvient pas à poursuivre son énoncé premier, se faisant interrompre en 885 par NS, qui critique sa manière de faire (interruption classée en 4.2.1.d.). Ce passage présente plusieurs interruptions, plusieurs chevauchements et une réorientation discursive à l'intérieur d'une même prise de parole. L'enchaînement des différents tours de parole est complexe et leur analyse délicate : il est difficile de traiter séparément les stratégies utilisées. Dans l'environnement direct de l'interruption justifiée qui nous intéresse, les discours relèvent bien de la polémique concernant le point de vue (alors que le début et la fin de l'extrait présentent un décalage : SR défend son point de vue quand NS défend – au début – et critique – à la fin – la manière de faire).

Parfois, même si les énoncés interruptifs s'inscrivent bien dans cette thématique, les stratégies ne se répondent pas exactement. Au début de l'échange, les deux locuteurs parlent bien du même sujet, mais ils le développent différemment, ce qui crée un décalage entre l'énoncé interrompu et l'énoncé interruptif. L'exemple suivant illustre ce phénomène[443] :

890c	SR	[je préfère] l'action politique efficace \\
893	NS	mais c'est c'est ça veut rien dire excusez-moi \\

[442] Cf. les tours interrompus 879 (analysé en 3.1.1.d) et 882b (classés en 3.2.1.a.).
[443] Cf. aussi les tours interrompus 639 et 641 (analysés *infra* en 4.2.1.a.) et le tour 807b (analysé *infra* en 4.1.1.c.).

894 SR → qui fait les choses \\
895 NS → c'sont des MOTS \\
896 SR → plutôt que d'imaginer \\
897 NS → comment comme les français en entendent dep– ≠ NON \\
898 SR c'est des mots↑

Dans le débat, ce passage se situe dans le cotexte aval immédiat de l'exemple précédent. SR, après avoir critiqué le droit opposable présenté par NS, défend son point de vue en l'argumentant. NS l'interrompt une première fois pour attaquer le discours « je préfère l'action politique efficace », qu'elle tient en 890c. S'ensuit une série d'interruptions, effectuées successivement par les deux candidats : chacun poursuit son énoncé sans prendre en compte ce que dit l'autre, jusqu'à l'énoncé interruptif 898, où SR répond à NS. La première et la dernière interruption sont des interruptions délibérées (cf. l'analyse en 3.2.1.a.), mais les quatre interruptions intermédiaires sont justifiées (893 et 896 sont des interruptions avec chevauchement). Les deux stratégies semblent se répondre, et pourtant l'échange – pendant quelques secondes – n'est plus synchronisé.

Ce phénomène est encore accentué pour les occurrences relevant du second procédé (« échange désynchronisé ») : chaque candidat poursuit sa propre visée sans tenir compte du discours de l'autre. Certaines interruptions concernant le point de vue sont articulées à des interruptions concernant la gestion de l'interaction. Un candidat peut ainsi interrompre un animateur[444] ou l'autre candidat[445], pour demander la parole. D'autres interruptions concernant le point de vue sont articulées à des interruptions concernant les autres thématiques de la visée polémique : ainsi, un candidat, dont le point de vue a été critiqué, peut contre-attaquer sur la manière de faire. Ce procédé est notamment utilisé par NS, lors de l'épisode de la « colère » de SR. Pour se défendre, le candidat ne répond pas sur le contenu, mais sur le comportement « énervé » de son adversaire. Il arrive que chacun poursuive son objectif sans tenir compte des remarques de l'autre[446] :

1069a SR [si] on est responsable de rien + h si on n'a des comptes à rendre jamais &
1070 NS mais bien sûr
1069b SR & sur ses actes politiques + mais comment voulez-vous que les citoyens croient + encore à l'efficacité \\
1071 NS c'est une qu– + c'est une question de conception d'la politique \\
1072 SR → de l'action politique \\
1073a NS → il faut savoir garder son ca&
1074 SR → et ce dont je parle \

[444] Cf. le tour interrompu 921 : SR interrompt PPDA pour critiquer NS (cf. l'analyse en 4.2.1.a.).
[445] Cf. le tour interrompu 161 (et l'interruption précédente, en 159b, analysée en 2.1.2.a.) et les tours interrompus 310 et 313 (après l'interruption en 309, analysée en 3.2.2.a. et celle en 311b, relevant de 4.1.2.a.).
[446] Cf. aussi le tour interrompu 959 (après l'interruption en 958, analysée en 3.1.1.d.).

1073b	NS	&lme et ses nerfs↓ \\
1075	SR	→ je le connais + ce dont je parle je le ≠ et oui mais il faut \\
1076	NS	→ (*prononciation très articulée*) "et utiliser des mots qui ne sont pas des mots qui blessent↓" \\
1077a	SR	mais les mots [ne blessent pas ce sont les actions + qui blessent]

La seule interruption qui relève de cette catégorie est en 1073b (celle du tour 1071, justifiée avec chevauchement, relève de la même thématique). Les autres interruptions obéissent à des objectifs différents : 1072 (4.1.1.d.) et 1075 (4.2.1.d.) concernent la manière de faire et 1069b (3.2.3.b.) relève de la visée collaborative. Ces différentes thématiques donnent une impression de tricotage, chacun poursuivant son propre dessein. En 1069, SR défend son point de vue (et les raisons objectives qui l'ont poussée à se mettre en « colère »), tout en critiquant implicitement celui de NS : même si elle utilise le pronom *on*, l'accusation est adressée à NS. Ce dernier exprime son accord avec le principe formulé par SR, comme le montrent le régulateur en chevauchement (1070) et l'énoncé interruptif en 1071, à visée collaborative (il n'enchaîne donc pas sur la critique implicite). À partir de cet accord concernant leur « conception de la politique », les deux candidats développent des stratégies très différentes : SR continue à défendre son point de vue alors que NS critique le comportement de son interlocutrice. Pour résoudre le décalage instauré entre les deux discours, un des locuteurs doit venir sur le terrain de l'autre : c'est SR qui le fait, en 1077a, en effectuant une interruption pour défendre son comportement. L'interruption en 1076 (classée en 2.1.1.d.) n'est donc pas une interruption justifiée, puisque en venant sur le terrain de NS, elle est obligée d'abandonner le discours qu'elle développait précédemment (en 1075). La succession des différents énoncés interruptifs s'apparente ici à une bataille pour la maîtrise du discours, jusqu'à ce que l'un des participants – perdant alors la bataille – rejoigne l'autre pour resynchroniser l'interaction.

b) Polémique concernant le programme électoral

Le premier procédé correspond à un échange synchronisé. Les deux stratégies polémiques se répondent : un des deux candidats critique le programme de l'autre, et celui-ci défend son propre projet politique. Dans certains cas, il y a seulement une interruption justifiée (après une première interruption)[447], dans d'autres cas, plusieurs interruptions justifiées se succèdent (avec des cas d'interruptions avec chevauchement) : on a alors affaire à ce que j'appelle un « passage interruptif »[448]. J'ai retenu deux exemples pour illustrer ces deux possibilités. Le premier est assez

[447] Cf. les tours interrompus 37, 568 et 1325 (qui est suivi d'une troisième interruption, mais ce n'est pas une interruption justifiée : cf. 2.1.1.b).

[448] Cf. les tours interrompus successifs 107 et 108, les tours 199, 201 et 204 (analysés *infra* en 4.2.1.b.), le tour 383, 414 (analysé *infra* en 4.2.1.b.), 453 et les tours successifs 474 et 475 (analysés *infra* en 4.2.1.d.),.

long ; s'il ne présente que deux interruptions, il compte un grand nombre de chevauchements :

262	NS	[…] c'est dans mon projet + pas dans le vôtre↓ bon↓ \\
263a	SR	si parfait'ment ++ parfaitement &
264	NS	→ troisièm– ++ troisième élément \
263b	SR	& bien sûr la modu&
265	NS	→ je souhaite \
263c	SR	&lation des aides en fonction &
266	NS	→ je souhaite \
263d	SR	& d'la masse salariale↑ \\
267a	NS	→ troisième élément &
268	SR	→ parfait'ment
267b	NS	& je souhaite que l'impôt sur les bénéfices + payé par les sociétés + soit MOINS important pour les sociétés qui INvestissent en france + et qui créent d'l'emploi en france↓ + et PLUS important + pour celles + qui ne le font pas↓ […]

L'interruption en 262 a été analysée en 2.2.b. : SR interrompt NS pour défendre son programme après qu'il a été critiqué, et prolonge son discours jusqu'en 263d. Elle est alors interrompue par NS, qui poursuit la présentation de son programme. L'intervention de NS en 267a semble correspondre, dans le discours de SR, à une TRP – son énoncé est achevé syntaxiquement et sémantiquement, et l'intonation montante signale un énoncé exclamatif –, mais la candidate poursuit son tour en ajoutant l'adverbe *parfaitement* (268). La présence de ce point de transition possible permet d'interpréter l'interruption de NS comme un dysfonctionnement involontaire. La présence de nombreux chevauchements entre les deux interruptions signale la difficulté rencontrée par NS pour reprendre la parole. Pourtant, les deux interruptions sont explicables : SR doit rectifier la fausse information donnée par son adversaire à propos du pacte présidentiel, et NS doit finir de présenter son programme. L'impression cacophonique est instaurée par les nombreux chevauchements de NS – pendant que SR développe son énoncé –, et notamment par la répétition appuyée du marqueur de structuration du discours « troisième élément » et de l'amorce d'énoncé « je souhaite ». Le fait de répéter ces segments de tour permet d'insister sur sa volonté de reprendre la parole, et donc sur le fait que SR ne veuille pas lui laisser. Ce qui est frappant dans cet exemple est l'indifférence de NS par rapport au discours de SR : il ne prend pas en compte l'intervention de la candidate et reste centré sur son propre discours. La répétition de l'adverbe *parfaitement*, en 268, semble montrer que SR est contrariée par cette indifférence affichée. Devant l'obstination de NS, elle lui cède finalement la parole et le laisse développer son troisième élément.

L'exemple suivant présente un cas de passage interruptif :

848b	SR	[c'est ça la société] qu'vous nous proposez↑ \\

850 NS mais ma– ma– \\
851 SR → aller devant les tribunaux \\
852 NS → ma– \\
853 SR → pour demander une place en crèche↑ \\
854 NS → madame↓ \\
855a SR → (*en riant*) "ça n'est pas ma conception" &
856 NS → madame \
855b SR & (*en riant*) "de la société" \\
857 NS → vous n'avez \\
858a SR → (*en riant*) "et les femmes ont autre chose à faire" [qu'd'aller d'vant le tribunal]

Le but de la première interruption (classée en 2.1.1.b.) de NS est de défendre son programme, critiqué par SR en 848b. Les cinq interruptions suivantes sont toutes des interruptions justifiées répondant à la même visée : SR attaque la proposition de NS, tandis que celui-ci essaie de la défendre. Ne parvenant pas à s'imposer, NS change de stratégie : l'interruption en 855b a pour fonction d'attaquer SR sur sa manière de faire : si l'énoncé interruptif en 857 n'est pas achevé, NS le complètera en 865 : « vous n'avez pas besoin d'être méprisante pour être brillante ». Ce passage donne aussi une impression assez cacophonique. Alors que SR parvient à développer son discours d'un énoncé interruptif à l'autre, NS se contente de répéter les mêmes amorces. Comme dans l'exemple précédent, la répétition appuyée du même segment (ici l'apostrophe *madame*) signale la difficulté de NS à prendre la parole et donc celle de SR à la rendre. Ces deux exemples illustrent les deux techniques opposées des candidats : SR a tendance à rentabiliser toute prise de parole alors que NS préfère multiplier les mêmes amorces de phrase (en utilisant très fréquemment l'apostrophe *madame*). Cette stratégie communicative permet au candidat de se positionner en victime n'arrivant pas à placer un mot et de faire passer la candidate pour une locutrice envahissante. En effet, « les "madame" émis par NS projettent […] l'image d'une SR qui détient la parole par usurpation » (Constantin de Chanay, 2010 : 286). SR paraît plus à l'aise, ce qui peut être interprété comme une marque de confiance et/ou d'indifférence à l'égard de son adversaire. L'impression renvoyée par ces ratés du système des tours peut être très différente, et se manifester au profit de l'un ou l'autre candidat, alors que les deux sont responsables du même nombre de dysfonctionnements. Ce n'est donc pas le nombre d'interruption qui compte, mais la façon dont les candidats utilisent leurs possibilités.

L'exemple suivant relève du premier procédé : les énoncés interruptifs concernent la même visée. Pourtant, un certain décalage s'instaure entre les différentes prises de parole[449] :

838b SR […] vous vous rendez compte les femmes vont al– \\
840 NS → (*en haussant les sourcils*) *vous allez créer deux millions trois cent mille

[449] Cf. aussi le tour interrompu 1315, analysé en 4.2.1.b.

		places de crèche↑*
841	SR	→ les femmes vont aller les femmes vont aller d'vant le tribunal↑ \\
842	NS	vous allez vous allez \\
843	SR	→ s– soyez sérieux↓
844	NS	non mais + ça c'est \\
845a	SR	(*en fronçant les sourcils*) *les femmes vont aller d'vant le tribunal pour de&*
846	NS	madame \
845b	SR	(*en fronçant les sourcils*) *&mander une [place de crèche↑ soyez sérieux↓*]

Ce passage est marqué par les répétitions : SR répète en 845a-b ce qu'elle a dit en 841 et 843, et ce qu'elle avait amorcé en 838b. NS, lui, reprend en 842 le début de son énoncé en 840. En 1.2.3., j'ai estimé que les tours 840 et 843 n'étaient pas interrompus (la répétition ne pouvant être considérée comme une continuation de tour). Pour cette raison, ce passage présente surtout des interruptions délibérées (en 838b, 841 et 843, classées en 3.2.1.b.) et une seule interruption justifiée (en 842). Toutes les prises de parole visent à critiquer le programme de l'autre. Chacun met en débat un élément particulier, sous forme interrogative, dans une optique résolument moqueuse : il s'agit davantage de mettre en avant l'impossibilité d'appliquer les réformes proposées par l'autre que de les mettre véritablement en question. Le point de départ est le même – comment résoudre le problème de la garde d'enfant –, mais le développement du sujet diffère chez les deux candidats : chacun se moque des propositions de l'autre sans prendre en compte ce qu'il dit. La répétition est ainsi motivée par la non-réponse à la question posée par chacun d'eux[450]. En 844, NS introduit un nouvel énoncé visant à défendre son programme, pendant que SR répète une troisième fois le même énoncé (en le complétant). Les répétitions sont majoritairement le fait de SR, et elles concernent un énoncé entier, contrairement à celles de NS analysées *supra*. Ce type de répétition – plus développé – correspond simplement à un effet d'insistance (sans doute causé par les nombreux chevauchements), afin que son discours soit bien entendu par NS et par les téléspectateurs.

Le second procédé (« échange désynchronisé ») est aussi représenté. Dans ce cas, le décalage entre les énoncés correspond à une différence de thématique ou de visée. Comme précédemment, certaines interruptions sont effectuées sur la parole des animateurs, d'autres sur celle des candidats. Dans le premier cas, les animateurs sont les auteurs de la première interruption, visant à gérer l'interaction, pour signifier au candidat interrompu (chaque fois SR) la fin de son tour. Celle-ci les interrompt alors à son tour pour finir de présenter son programme[451]. Les énoncés interruptifs de chacun des locuteurs répondent donc à deux visées différentes. Dans le second cas, les interruptions justifiées opposent les deux

[450] Cf. le point 1.3.a., chapitre VI.
[451] Cf. les tours interrompus 281b (analysé dans le chapitre IV, point 3.2.2.a.), 294 et 1367, ainsi que l'interruption 430 (analysée en 4.2.1.b.) et celle en 785 (cf. l'analyse du passage en 4.1.2.c.).

candidats. La première interruption (effectuée par NS) et la seconde, justifiée, (effectuée par SR) ne répondent pas aux mêmes thématiques de la visée polémique : alors que celle de la candidate concerne le programme, celle de NS concerne le point de vue[452] ou la politique[453]. Parfois les deux interruptions ne répondent pas à la même visée : celle de SR concerne toujours le programme, alors que celle de NS est effectuée pour gérer l'interaction[454]. C'est le cas dans l'exemple suivant :

858a	SR	→ (*en riant*) "[et les] femmes ont autre chose à faire" qu'd'aller d'vant &
859	NS	madame \
858b	SR	& le tribunal \\
860	NS	→ si vous me le \\
861a	SR	→ il faut FAIre les choses en &
862	NS	pas \
861b	SR	& politique \\
863	NS	→ madame si vous m'le permettez \\
864	SR	→ il faut FAIre les CHOses […]

Dans le débat, ce passage se situe dans le cotexte aval immédiat des deux exemples précédents : il traite donc du même sujet. Alors que les interruptions de SR (en 860 et 863) sont effectuées pour critiquer le programme de NS (cf. *supra* l'analyse des interruptions en 850, 852, 854), ce dernier demande la parole à son interlocutrice, en l'interrompant en 858b et 861b. Il y a donc un décalage entre les discours de chacun des locuteurs, NS ne se défendant pas des attaques de SR ni ne la contre-attaquant. Il se contente de lui demander, de façon insistante, la permission de prendre la parole. Le fait que SR ne lui réponde pas et continue à parler accentue l'effet « dialogue de sourds » du passage. On peut noter que les deux premières interruptions sont nettes (et relèvent respectivement de 4.1.2.a et de 4.1.1.b – la catégorie que nous analysons) et les deux suivantes sont avec chevauchement (et relèvent respectivement de 4.2.2.a. et 4.2.1.b.), ce deuxième dysfonctionnement participant aussi à l'effet dissonant de l'extrait.

Dans certains cas, les énoncés à visée polémique concernant le programme peuvent s'associer avec des énoncés relevant de cette même thématique : les deux stratégies « défense/attaque » se font alors écho. Dans d'autres cas, les différents énoncés relèvent de visées différentes : la dissonance construite par la désynchronisation des tours de parole s'ajoute alors à l'impression de morcellement des passages interruptifs.

[452] Cf. l'interruption en 722 (après la première interruption en 719c, classée en 3.1.1.a.).
[453] Cf. l'interruption en 1286 (après l'interruption en 1285, analysée en 2.1.1.c., suivie de l'interruption en 1287, relevant de 4.2.1.c.).
[454] Cf. le tour interrompu 515 (analysé *infra* en 4.1.2.d.).

c) Polémique concernant les politiques respectives

Les interruptions justifiées à visée polémique concernant les politiques respectives sont moins nombreuses. Les deux procédés sont tout de même représentés. Les interruptions justifiées correspondant au premier procédé (« échange synchronisé ») se situent après une première interruption répondant à la même visée et présentant la stratégie adverse[455]. Dans l'exemple suivant, c'est SR qui critique la politique de NS, qui se défend en se moquant de son adversaire :

1249	SR	[…] je pense qu'aller arrêter un grand-père devant une école + et devant son petit-fils \\
1250	NS	c'est pas exact c'est pas c'que + ça n's'est pas passé comme ça
1251a	SR	c'était c'est quand même ce qui s'est fait = je &
1252	NS	non
1251b	SR	& pense que cela + cela &
1253	NS	ce n'est pas exact + ∇madame∇
1251c	SR	& ≠ SI c'est exact \\
1254a	NS	alors le fait &
1255	SR	= je pense \
1254b	NS	& qu'il soit grand-père \\
1256	SR	→ je pense que \\
1257	NS	→ + le fait qu'il soit grand-père↑ + on doit lui donner + ses + papiers↑

En 1250, NS interrompt SR pour l'accuser de déformer les faits (cf. l'analyse en 3.1.1.c.). La seconde interruption, en 1251c (classée en 2.1.1.c.), est suivie de deux interruptions justifiées (avec chevauchement en 1254b et nette en 1256). Les deux locuteurs, dans cet extrait, poursuivent leur propre discours : SR critique l'arrestation d'un grand-père sans papier devant une école, NS prête à SR l'énoncé « le fait qu'il soit grand-père on doit lui donner ses papiers » (1254 et 1257)[456]. La particularité du passage réside dans la difficulté rencontrée par la candidate à développer son propos, à cause des multiples interventions de son adversaire : l'énoncé interrompu en 1256 est la reprise de l'énoncé commencé en 1249, qu'elle n'a toujours pas réussi à achever. En effet, la critique de la politique de NS qu'elle essaie de formuler se heurte à la contestation de son adversaire (en 1250, 1252 et 1253). Cela la contraint à deux reprises à confirmer son discours (en 1251a et 1251c) avant de poursuivre son idée première (comme l'indique le signe « = » en 1251a et en 1255). Les interventions de NS empêchent ainsi SR de développer sa critique, puisqu'elle doit – pour la mener à bien – imposer sa version des faits. NS exploite ce phénomène pour contre-attaquer son adversaire. L'interruption en 1251c est à ce titre révélatrice : NS profite de la TRP à la fin du discours confirmatif pour prendre la parole, sachant pertinemment que SR n'a pas

[455] Cf. les tours interrompus 759 (analysé *infra* en 4.2.1.c.), 1020, 1244b et 1246 (passage analysé en 2.1.1.c.), ainsi que 1265 (passage analysé en 3.2.1.c.).
[456] Cf. l'analyse dans le chapitre VI, point 2.3.1.

achevé son discours initial. Il y a ainsi un retournement de situation dans cet extrait : au début, c'est SR qui mène l'échange en attaquant son adversaire, mais elle se retrouve ensuite dans une position défensive, devant justifier l'authenticité de son discours. NS prend alors le dessus en contre-attaquant.

Le même procédé est à l'œuvre dans le second exemple :

26	SR	[le co]mmissariat de clichy que vous aviez promis ++ il n'est toujours pas ouvert↓ \\
27	NS	madame \\
28	SR	→ alors en effet \\
29	NS	→ est-ce que \\
30	SR	→ il manque de policiers↓
31	NS	m:: ma– madame très bien mais alors expliquez-nous pourquoi le groupe socialiste n'a pas voté les créations + h de la loi de programmation de deux mille deux↓

La première interruption est motivée par la TRP à la fin de l'énoncé de SR, qui critique la politique menée par NS. La prise de parole de NS, en 27, s'explique donc à la fois par la TRP et par son « droit de réponse ». Mais SR n'a pas achevé son discours, elle poursuit pour expliquer son accusation « alors en effet il manque de policiers ». NS tente – au milieu de cet énoncé – de reprendre la parole pour défendre sa politique, en effectuant une interruption justifiée avec chevauchement, et pour contre-attaquer, en 31, en critiquant le vote du groupe socialiste. Au début de l'extrait, les deux stratégies se répondent, mais la succession des tours interruptifs amène finalement le locuteur initialement en position de défense à prendre le dessus pour contre-attaquer. On pourrait dire ici que NS applique l'adage « la meilleure défense, c'est l'attaque »[457].

Les interruptions relevant du second procédé (« échange désynchronisé ») sont très différentes : alors qu'un candidat défend une réforme politique qu'il a menée, l'autre défend son point de vue. Les énoncés sont alors en décalage les uns par rapport aux autres[458] :

804c	SR	[yavait cinquante mille emplois-jeunes dans l'école qui ont été suppri]més h et ces jeunes jouaient un rôle très important \\
807a	NS	oui vous savez pourquoi vous dites &
808	SR	→ vous savez↑ \
807b	NS	& ce chiffre madame↓ \\
809a	SR	→ vous savez pourquoi ces jeunes jouent un r– &
810	NS	→ c'est parce que vous n'te– \
809b	SR	& ≠ attendez je n'vous ai &
811	NS	non mais \
809c	SR	& pas interrompu \\
812	NS	→ excusez-moi non c'est juste une précision \\
813	SR	non parce que je je pense \\

[457] On retrouve cette tactique avec l'interruption en 645, relevant du second procédé (cf. l'analyse *infra* en 4.2.1.d.).
[458] Cf. aussi le tour interrompu 177 (traité en 1.1.1.b.).

814a NS → c'est parce que [le personnel tos ont été transférés du budget du ministère de l'éducation nationale au budget des régions↓]

Au début de l'extrait, SR accuse – indirectement – NS d'avoir supprimé les emplois-jeunes à l'école. L'interruption en 804c, effectuée par NS, est une interruption délibérée, avec chevauchement, visant à se défendre de cette critique. La question qu'il pose, en 807, est une fausse question, pour introduire son explication (cf. l'analyse en 1.3.a., chapitre VI). Cette intervention de NS amène SR à expliquer les raisons qui l'ont amenée à critiquer la politique de son adversaire (808, 809a et 813). Elle reproche aussi à son concurrent de l'avoir interrompue, en critiquant sa manière de faire en 809b-c. NS s'excuse alors, mais explique son interruption (812). Il y a donc ici deux stratégies explicites : SR défend son point de vue et NS défend sa politique. Mais, implicitement, les interventions de SR visent à critiquer la politique de NS, et celles de ce dernier à désapprouver le point de vue développé par SR. Il y a donc un croisement entre les stratégies des deux candidats. Il faut aussi noter l'insertion, dans ce passage, d'un échange concernant la manière de faire, qui crée une rupture dans la continuité des tours de parole. Il n'y a donc que deux interruptions justifiées (en 807b et 813, la première relevant de 4.1.1.a.). Les autres sont des interruptions délibérées relevant respectivement des deux thématiques présentées.

Les interruptions justifiées à visée polémique concernant les politiques respectives répondent le plus souvent à la visée de la première interruption – ce qui correspond au premier procédé. Mais, les deux stratégies « défense/attaque » ne sont pas forcément utilisées l'une contre l'autre. Chaque stratégie peut aussi être utilisée pour répondre à la même stratégie, notamment dans le cas où les interruptions concernent deux thématiques différentes (le deuxième procédé) : les deux candidats se défendent ou les deux s'attaquent mutuellement.

d) Polémique concernant la manière de faire

Les interruptions justifiées concernant la manière de faire relèvent surtout du second procédé (« échange désynchronisé ») : un candidat, critiqué sur son point de vue, son programme ou la politique qu'il a menée, se défend en contre-attaquant sur la manière de faire. Cette stratégie permet d'enchaîner non sur le contenu de l'intervention précédente, mais sur le comportement de son interlocuteur, et donc de ne pas avoir à répondre à la question posée.

Le corpus présente néanmoins des échanges concernant la manière de faire, où la première interruption concerne cette thématique et la seconde interruption, justifiée, y répond parfaitement : c'est le premier procédé (« échange synchronisé »). Ces échanges se situent tous lors de l'épisode de la « colère » de SR, particulièrement propice à ce type d'occurrence. Un premier énoncé critiquant

la manière de faire introduit la séquence, il est suivi par un second énoncé défensif, et par un troisième énoncé continuant la critique[459].

Lors de ce même épisode, certaines interruptions relèvent du second procédé : un des locuteurs interrompt non plus pour parler de la manière de faire, mais pour demander la parole. Dans ce cas, l'interruption visant à gérer l'interaction sous-entend clairement une critique du comportement intrusif de l'autre : dès lors qu'un locuteur doit formuler son droit à la parole, c'est que ce droit a été, selon lui, bafoué. L'exemple suivant est caractéristique :

942a	SR	[→ je n']me calmerai pas parce que l'exploit– &
943	NS	→ pour être président d'la république il faut être calme↓ (*hausse les sourcils*)
942b	SR	& ≠ non + pas quand il y a des injustices + il y a des colères qui sont parfaitement saines↓ \\
944	NS	∇bon↓∇ \\
945a	SR	→ parce qu'elles correspondent à la souffrance &
946	NS	madame royal \
945b	SR	& des gens \\
947	NS	→ (*en fronçant les sourcils*) *est-ce que vous [m'permettez de vous dire un mot↓*]

Au début de cet extrait, SR défend sa manière de faire, en justifiant sa « colère ». La tactique de NS est ici d'alterner critique du comportement – attisant l'attitude défensive de SR – et demande de la parole – soulignant l'attitude intrusive de son adversaire. L'énoncé en chevauchement de NS, en 943, est ainsi clairement une pique à propos du comportement de SR, dont il souligne l'inadéquation avec un attendu de la fonction présidentielle : cela contraint la candidate à s'expliquer. Il passe ensuite à l'autre versant de sa tactique en se positionnant en victime de la monopolisation de la parole par SR, comme l'indiquent ses prises de parole en 944, 946 et 947. Son interruption en 942b est à ce titre révélatrice : elle est motivée par une TRP, l'énoncé de SR étant achevé et l'intonation descendante. Il intervient donc pour clore l'échange précédent et en commencer un autre – en utilisant la particule énonciative *bon* (cf. 1.1.1.a.) –, comme si la question était réglée. Pourtant SR poursuit son explication, en interrompant à son tour son adversaire pour achever son propos. Un décalage s'instaure donc entre les énoncés des deux candidats. NS, notamment par son énoncé métadiscursif en 947 impute ce décalage à son adversaire : la question qu'il pose est accompagnée d'un froncement de sourcils, cette mimique permettant d'insister sur la difficulté qu'il a à prendre la parole face à son adversaire, qui n'obéit pas à l'enchaînement qu'il souhaite imposer.

Les autres interruptions relevant du second procédé sont plus attendues : le candidat critiquant la manière de faire est interrompu par l'autre candidat, et ce

[459] Cf. les tours interrompus 980 – analysée *infra* en 4.2.1.d. –, 990 et 1080 (dans ce dernier cas, l'identification de l'interruption est causée par la continuation de tour en chevauchement en 1082).

premier énoncé interruptif concerne une autre thématique de la visée polémique[460]. Ce dernier est alors interrompu à son tour par le premier, qui poursuit son tour interrompu. Le corpus présente deux cas où SR interrompt – de façon « justifiée » – un animateur : l'énoncé interruptif de la candidate concerne la manière de faire, celui de l'animateur la gestion de l'interaction, plus précisément la proposition d'une nouvelle thématique[461].

Les interruptions concernant la manière de faire permettent à leur auteur de changer de sujet en critiquant non plus le contenu mais le comportement. Ce dernier sujet revient à de multiples reprises dans le débat, et il est particulièrement utilisé lors de l'épisode de la « colère » de SR.

L'analyse des interruptions justifiées à visée polémique met en avant la dynamique des passages interruptifs et la façon dont les participants utilisent les possibilités des deux stratégies. J'ai voulu montrer que les tactiques développées par les candidats sont différentes et qu'un même type d'interruption justifiée n'implique pas forcément les mêmes effets.

4.1.2 Les interruptions visant à gérer l'interaction

Les interruptions justifiées visant à gérer l'interaction sont peu représentées. En effet, s'il n'est pas rare, on l'a vu dans les sections précédentes, qu'un locuteur effectue une interruption pour gérer le débat, il est moins fréquent qu'un locuteur interrompu le fasse en retour : il abandonne généralement sa tentative. Mais le corpus présente tout de même certains cas, produits soit par les animateurs, soit par les candidats. Cette visée ne proposant pas deux stratégies opposées, à l'inverse de la précédente, peu d'interruptions relèvent du premier procédé : il est rare que la gestion même de l'interaction fasse l'objet d'un échange. La plupart des occurrences relèvent du second procédé : un des locuteurs développe un énoncé à visée polémique pendant que l'autre s'occupe de la gestion de l'interaction.

a) Gérer la parole

Toutes les interruptions justifiées concernant ce premier objectif sont effectuées par les candidats sur la parole de l'autre candidat. Il s'agit chaque fois de demander la parole à son adversaire, dans l'optique de développer un discours polémique. Une occurrence relève du premier procédé, mais elle est atypique. Chacun des deux candidats se positionne comme locuteur légitime :

968a SR je n'ai pas perdu mes nerfs je suis en &
969 NS madame je peux répondre↑

[460] Il peut s'agir du point de vue (cf. le tour interrompu 1072, analysé en 4.1.1.a.), du programme (cf. les tours interrompus 855b, analysé en 4.1.1.b., et 864) ou encore des politiques respectives (cf. le tour interrompu 642c, analysé *infra* en 4.2.1.d.).
[461] Cf. les interruptions en 871, 874 et 875, analysées dans le chapitre IV, point 2.1.c.

968b SR & colère vous permettez↑ \\
970 NS est-ce que je peux répondre↑ \\
971a SR → vous permet[tez et il y a des colères très saines et très utiles]

Cet extrait se situe au début de l'épisode de la « colère » de SR : celle-ci a vivement attaqué NS, à qui les animateurs (en 954, 955 et 956) ont donné la parole pour qu'il puisse se défendre. Pour ce faire, NS a contre-attaqué son adversaire en l'accusant d'avoir perdu ses nerfs (961). Cette nouvelle critique donne normalement à SR un droit de réponse. Au niveau de l'interaction, gérée par les animateurs, c'est donc bien à NS d'avoir la parole, mais au niveau plus local des stratégies développées, SR est en droit de se défendre. C'est le paradoxe de cette situation qui donne lieu à l'échange particulier de cet extrait, où chacun estime qu'il est le locuteur légitime. NS demande à SR qu'elle le laisse répondre, une première fois, simplement en chevauchement (en 969), et une seconde fois après une interruption avec chevauchement (en 968b, classée en 3.2.2.a.). SR, de son côté, demande à NS de la laisser continuer, comme l'indique l'énoncé « vous permettez » (à la fin de l'énoncé interrompu en 968b et au début de l'énoncé interruptif en 971a)[462]. Si ces deux énoncés interruptifs visent à demander la parole, l'objectif poursuivi est de continuer l'énoncé initial, à forte visée polémique. Le fait même de demander explicitement la parole permet de mettre en relief le fait que l'autre produise des dysfonctionnements, et donc de construire de lui une image discourtoise et agressive. En ce sens, ces interruptions visant à gérer l'interaction contribuent pleinement à la visée polémique poursuivie par les deux candidats

Les autres cas relevés relèvent du second procédé : l'énoncé interruptif justifié – concernant la gestion de la parole – peut interrompre soit un discours à visée polémique[463], soit un discours concernant la gestion du temps de parole, de la thématique ou du contenu, comme dans l'exemple suivant.

217b SR […] dans les pays de d– du nord de l'europe + QUATRE-vingts pour cent des salariés adhèrent à une organisation syndicale + à c'moment-là h il y A un dialogue social CONstructif qui se crée↓ il y A des compromis sociaux \\
219a NS madame royal par exemple dans la fonction publique + est-ce que vous autoriserez l'octroi &
220 SR (*main droite vers NS*) *je termine* = >et les partenaires< ≠ + je termine je termine sur les trente-cinq heures \
219b NS & d'heures supplémentaires \\
221 SR → je termine sur les \\
222 NS → qui sont aujourd'hui interdites oui ou non↓

[462] Cet énoncé se prête aussi à une autre interprétation, si on le considère comme « une formule pour […] imposer sa volonté avec une apparence de courtoisie » (*Le Nouveau Petit Robert*). L'énoncé interruptif insiste sur le droit à se défendre, la visée polémique est alors plus marquée.
[463] Cf. les énoncés interrompus 219b (analysé *infra* en 4.1.2.a.), 311b et 858b (analysé en 4.1.1.b.).

L'analyse porte sur l'interruption en 219b. La première, délibérée (en 217b, classée en 3.1.2.d.), et la troisième, justifiée (en 221, relevant de 4.2.2.d.), permettent à NS de demander des précisions sur le programme de son adversaire. L'interruption de SR, en 219b, vise, elle, à demander la parole et à rappeler la thématique qu'elle est en train de traiter. Les objectifs des deux locuteurs sont donc divergents. SR est obligée d'insister pour reprendre la parole : elle répète le métadiscours « je termine » à quatre reprises (trois fois en 220 et une fois en 221), et utilise un geste de la main récurrent chez elle pour signifier à l'autre de la laisser parler (cf. 3.1.2.a.). Ces répétitions, ainsi que le très long chevauchement en 220, mettent en relief la difficulté rencontrée par la candidate pour poursuivre son propos. Les candidats utilisent chacun une technique différente pour s'imposer face à l'autre : NS rentabilise le fait d'avoir la parole, alors que SR multiplie les mêmes amorces de phrase. La répartition des stratégies est exactement opposée à celle qui a été présentée précédemment (en 4.1.1.b.).

b) Gérer le temps de parole

Les deux occurrences relevant de cet objectif sont problématiques. Le première relève du premier procédé : il s'agit d'un échange concernant les temps de parole. Ce passage, déjà traité en 3.2.2.b., se situe à la fin du débat, lorsque les animateurs négocient l'abandon par NS de ses trois minutes supplémentaires :

1372b	NS	& je je + h je: je je \\
1374	PPDA	vous rendez ces trois minutes \\
1375	AC	vous rendez ces trois minutes \
1376a	NS	→ mais bien sûr je rends bien volontiers ces trois minutes à ma– + madame royal moi je veux êtr' précis concret + et je je n'juge pas ça à au à la quantité euh:: et je je ++ je donne acte à madame royal donc de ces trois minutes je les lui donne BIEN [volontiers]

La première interruption est délibérée, certainement motivée certainement par le bégaiement de NS en 1372b, et relève de la visée collaborative (3.2.3.a.) : PPDA propose une suite à l'énoncé de NS, en l'adaptant déictiquement au candidat. Par cette intervention, l'animateur contraint NS à se positionner clairement en lui proposant une solution ferme, qui est naturellement cohérente avec les interventions précédentes du candidat – il a exprimé son détachement par rapport à son retard. La seconde interruption est justifiée puisque NS semble poursuivre son tour interrompu (pour l'analyse du chevauchement de début de tour, cf. le point 2.2.2.b., chapitre IV). Cependant, cette interruption pose problème : seule la répétition du pronom personnel de première personne et l'accord donné par NS en 1376a permettent de considérer ce tour comme la suite de 1372b. Mais on ne peut pas savoir avec certitude si ce qu'il dit en 1376a correspond à ce qu'il voulait dire auparavant, la réponse qu'il donne étant contrainte par l'intervention de l'animateur. En effet, après la proposition de

PPDA, le candidat est obligé de se montrer généreux. Pourtant, son discours n'est pas aussi conciliant qu'on pourrait le croire. On peut reconnaître dans son propos « moi je veux être précis concret et je ne juge pas ça à la quantité » une attaque directe à l'encontre de SR : l'analyse dialogique de cet énoncé fait ressortir que ces trois minutes, qu'il accorde élégamment à son adversaire, sont pour lui révélatrices de la prestation vague et bavarde de SR. Cette critique implicite sur la manière de faire a sans doute été atténuée par l'intervention neutre de l'animateur, pour lequel il importe seulement de savoir si NS accorde son temps d'avance à son adversaire. Si ce dernier le lui donne effectivement, il ne manque pas de tirer avantage de cette situation, en valorisant son image.

La seconde occurrence relève du second procédé : les deux énoncés impliqués par l'interruption relèvent de deux visées différentes. En 922, alors que SR critique le point de vue de NS, AC l'interrompt pour distribuer la parole :

917	NS	[→ vous] voyez madame ce n'est ni ridicule + ni accessoire + c'est peut-être même c'qui fait la différence + entre la vieille politique + et la politique moderne↓
918	PPDA	alors vous avez réussi tous les deux une prouesse \\
919a	SR	attendez (*main gauche vers les animateurs, paume vers le bas*) j'ai quelque chose &
920	AC	alors si vous voulez dire \
919b	SR	& à dire \\
921	PPDA	justement \\
922	SR	→ parce que là je pense \\
923	AC	→ un mot sur \
924	PPDA	→ le temps d'antenne \\
925	AC	et on} {enchaîne↓
926a	SR	→ je pense que l'on atteint (*prononciation très articulée*) "le summum de l'immoralité politique" […]

Cet extrait – qui marque le début de l'épisode de la « colère » de SR – présente l'échec d'une tentative de changement de sujet par les animateurs. En 918, SR interrompt PPDA délibérément (avec un chevauchement, cf. 3.2.2.a.) pour lui demander la parole. L'interruption en 919b (nette, classée en 3.1.2.a.) est aussi délibérée, PPDA ne poursuivant pas son énoncé interrompu en 918, mais répondant à SR. Les interruptions suivantes sont justifiées et ne répondent pas à la même visée : PPDA essaie de reprendre le contrôle de l'interaction (mais ses prises de parole ne sont pas très claires), pendant que SR prend la parole pour critiquer les propos de son adversaire. Les locuteurs impliqués dans ces différentes interruptions poursuivent donc chacun un but différent. SR parvient finalement à s'imposer, mais non sans mal, comme le montrent les multiples chevauchements de ce passage. Il faut aussi noter les différentes interventions d'AC : elle est l'auteur de deux énoncés inachevés en chevauchement (en 920 et 923), d'un énoncé achevé en chevauchement (925) et d'une interruption en 924. Ses énoncés ne sont pas plus explicites que ceux de PPDA, mais le fait qu'elle

intervienne à plusieurs reprises signale clairement sa volonté de reprendre le contrôle de l'interaction. Son intervention en 923 sur la parole de SR aide PPDA à interrompre la candidate. Ce dernier n'effectuant aucun chevauchement avec ces deux locutrices, son interruption est donc nette, et vise à gérer « le temps d'antenne ». L'intervention d'AC en 925 contribue à l'interruption de PPDA : dans cet enchaînement de tours, il est délicat de savoir quelle locutrice est responsable de l'interruption. AC est la seule à effectuer un chevauchement sur la parole de PPDA, mais c'est bien SR qui parvient à prendre la parole. Selon que l'interruption est effectuée par l'une ou l'autre, la visée est différente. J'ai classé cette interruption en 4.2.2.c., considérant que l'animatrice était à l'origine du dysfonctionnement, auquel contribue également aussi la candidate. Dans ce cas, on peut dire que les deux locutrices s'allient pour prendre la parole à l'animateur, au bénéfice de la candidate. Les deux animateurs interviennent ainsi à plusieurs reprises sur le discours de SR (et sur leur discours respectif) pour marquer la passation de parole (et rappeler la question des temps de parole 918, 924). Mais ils semblent effectivement vouloir donner la parole à la candidate. En ce sens, la visée de leurs dysfonctionnements n'est pas contradictoire avec la demande de SR (919a) : l'adverbe « justement » (921) indique même nettement leur concordance. Pourtant la candidate ne laisse pas aux animateurs le loisir de gérer l'échange (c'est-à-dire de remplir leur rôle), tant elle est impatiente de répondre à son adversaire : la teneur de son discours n'attend pas les formules conventionnelles.

c) Gérer la thématique

Les quatre interruptions justifiées visant à gérer les thématiques sont effectuées par les animateurs sur la parole d'un candidat, dont le discours est à visée polémique. En ce sens, elles relèvent toutes du second procédé. Le candidat peut ainsi être en train de présenter son programme, avant d'être interrompu (à deux reprises) par un animateur, comme dans les deux exemples suivants :

782	SR	[…] le nouveau combustible avec les restes d'uranium le nouveau combustible qui permettra + justement de passer ce cap de la pénurie d'uranium↓ \\ (*main droite levée*)
783	PPDA	ségolène royal \\
784	SR	→ voilà ce que je propose \\
785	PPDA	→ et \\
786	SR	→ et je pense en effet que les technologies doivent avancer + mais qu'on ne peut pas aller vers le TOUT nucléaire↑ […]
913	NS	[…] la PREUve de ma bonne foi et la CERtitude de la réalisation de cette promesse + ça sera le droit opposable + et la capacité \\
914	AC	∇est-ce qu'on∇ \\
915	NS	→ d'aller d'vant un tribunal pour faire-valoir ses droits \\
916	AC	→ peut vous \\
917	NS	→ vous voyez madame ce n'est ni ridicule + ni accessoire + […]

Chaque fois, la première interruption de l'extrait effectuée par l'animateur est délibérée : l'interruption en 782 (classé en 3.1.2.a.) a pour objectif de clore l'intervention de SR, celle qui est faite en 913 (classée en 3.1.2.c.) de clore le sujet. Le candidat interrompu poursuit la présentation de son programme, au moyen d'une interruption justifiée avec chevauchement (783 et 914 relèvent toutes les deux de 4.2.1.b.). La troisième interruption de l'échange – la seconde de l'animateur – est elle aussi justifiée et concerne la gestion de la thématique (les énoncés interruptifs en 785 et 916 ne sont pas explicites, mais le cotexte aval permet de les classer ici). Dans ces deux exemples, la double tentative de l'animateur se solde par un échec, puisque le candidat l'interrompt à nouveau pour achever son propos. Il faut noter la brièveté des énoncés interruptifs des deux animateurs dans ces extraits : si le fait d'intervenir fait pleinement partie de leur rôle, le fait de ne pas s'imposer de façon péremptoire face aux candidats en relève aussi.

Le discours du candidat interrompu peut aussi obéir à la visée polémique concernant la manière de faire[464]. Dans l'exemple suivant, AC interrompt NS (en 241) alors qu'il critique la manière de faire de SR :

238	NS	[∇je vous] d'mande pardon madame□ royal mais \\
239a	AC	monsieur sarkozy on peut rev'nir sur + finir sur &
240	NS	→ je pense que les français ≠ + (*se tourne vers AC*) *bien sûr* \
239b	AC	& le temps d'travail et ensuite enchaîner peut-être sur l'pouvoir d'achat↓ \\
241	NS	= (*prononciation très articulée*) <"attendent de nous de la précision↓"> bon↓ \\
242a	AC	→ >hein peut-être le< &
243	NS	→ alors vous: \
242b	AC	& >pouvoir d'achat pour compléter avec les salaires↓<
244	NS	→ avez une capacité à surfer d'un sujet à l'autre avec quelques gé– généralités […]

J'ai déjà analysé la première interruption en 238 (3.1.2.a.) : AC interrompt NS pour lui rappeler les thèmes qu'il doit traiter, alors qu'il est en train de répondre à SR, pour critiquer sa manière de faire. Les deux locuteurs poursuivent chacun leur propre dessein, et les deux interruptions suivantes répondent à deux visées différentes : celle d'AC relève de cette catégorie, celle de NS, avec un chevauchement, répond à une visée polémique (4.2.1.d.). Le fait que les locuteurs continuent leur tour sans se soucier de l'intervention de l'autre (hormis l'énoncé « bien sûr » en 240, analysé en 3.1.2.a.) et la longueur des chevauchements rendent le passage particulièrement dissonant. Cet exemple contraste avec les deux précédents, où les animateurs ne cherchaient pas à s'imposer face aux candidats. Ici, AC ne se laisse pas déstabiliser par le comportement discursif de NS et achève son propos, malgré les très nombreux chevauchements. En effet, entre 239a et 242b, seule une syllabe énoncée par le candidat sans chevauchement

[464] Cf. l'interruption en 876. Le passage est analysé dans le chapitre IV, point 2.1.c.

(en 241) interrompt le flux de parole de l'animatrice, ce qui souligne encore sa détermination. Malgré cela, comme dans les exemples précédents, elle ne parvient pas à s'imposer, et NS a le dernier mot.

d) Poser une question concernant le contenu

Les deux interruptions relevées (en 514 et 516) pour illustrer cette catégorie appartiennent au même échange et répondent au second procédé : alors que SR défend son programme (après avoir été critiqué par NS), celui-ci lui demande des précisions sur le contenu de son projet.

513	NS	[→ c'est] un point + qui est <me semble-t-il extrêmement important↓> \\ (*lève les yeux vers SR*)
514	SR	mais c'es– il a toujours été dit↑ ++ sans: \\
515	NS	→ et \\
516	SR	→ sans: \\
517	NS	→ sur la question de monsieur hollande \\
518a	SR	→ crier haro sur les régimes spéciaux &
519	NS	→ et c'est s:: \
518b	SR	& ≠ attendez \\ (*main droite vers NS, paume vers le bas)*
520	NS	→ sur la question \\
521a	SR	= sans crier [haro sur les régimes spéc–]

Cet extrait se situe après un interrogatoire mené par NS au sujet de la réforme des régimes spéciaux : l'échange aboutit à la confirmation par SR de la présence de cette réforme dans son programme. En 513, NS commente cette information et sous-entend qu'elle est inédite. SR l'interrompt alors pour répondre à cette critique implicite. Toutes les interventions de SR dans ce passage relève de cette visée : défendre son programme, en critiquant implicitement la position radicale de son adversaire. De son côté, NS, ayant fini cet interrogatoire, en amorce un autre concernant le point de vue de François Hollande. La première interruption de l'extrait est délibérée (classée en 3.2.1.b.), et les suivantes sont toutes justifiées (les premières sont nettes – avec des énoncés interruptifs très brefs –, et les dernières sont accompagnées d'un chevauchement). Elles visent soit à poser des questions concernant le contenu (pour NS), soit à défendre son programme (pour SR). Le décalage qui s'installe entre les deux locuteurs est mis en évidence en 518b, par le segment « attendez », accompagné du même geste de la main que précédemment, toujours pour demander à NS de la laisser parler. Hormis cela, les énoncés sont tous désynchronisés dans cet extrait. Seul le premier échange concorde, même si SR répond non aux propos de NS, mais à ce qu'il sous-entend. À ce sujet, il faut noter le mouvement de regard effectué par NS à la fin de son énoncé en 513. Il lève les yeux vers son interlocutrice comme s'il était étonné qu'elle prenne la parole, comme s'il ne s'y attendait pas, comme si l'énoncé qu'il venait de produire était innocent et n'appelait pas de réponse. Cependant, la stratégie développée par l'interrogatoire et par cette intervention est fortement

polémique, et il ne peut l'ignorer : l'intervention de SR est donc attendue. En ce sens, il ne peut être vraiment surpris. Le déplacement du regard – capturé par le réalisateur – souligne surtout le fait qu'il ne voulait pas être interrompu.

Les interruptions justifiées visant à gérer l'interaction sont peu nombreuses et répondent surtout au second procédé, présentant un décalage entre les visées des différents énoncés interruptifs. De façon assez habituelle, les candidats sont les auteurs de la majorité des occurrences, et ils utilisent cette visée à leur profit pour contrer leur adversaire.

Les interruptions justifiées sans chevauchement s'ancrent le plus souvent dans des passages fortement interruptifs. Il est alors intéressant de noter de quelle façon chaque locuteur impliqué dans l'échange développe son discours, par rapport à son propre programme discursif – il s'agit d'une continuation de tour –, et par rapport à son interlocuteur – il s'agit d'une succession d'énoncés interruptifs. Les interruptions nettes sont alors souvent corrélées à des interruptions avec chevauchement, les stratégies développées utilisant indifféremment ces deux dysfonctionnements. Les techniques présentées dans ce point seront donc reprises dans le point suivant.

4.2 Les interruptions justifiées avec chevauchement

Le corpus présente davantage d'interruptions justifiées avec chevauchement que d'interruptions justifiées nettes. Le fait de reprendre la parole après avoir été interrompu s'accompagne souvent d'un chevauchement, témoignant du conflit pour la parole qui s'installe entre les deux locuteurs. Cependant, comme je l'ai déjà signalé en analysant les interruptions avec chevauchement, la longueur de ce deuxième dysfonctionnement est très variable : dans certains cas, il ne dépasse par une ou deux syllabes, dans d'autres cas, il est particulièrement long. C'est surtout lorsqu'il se prolonge sur plusieurs mots qu'il témoigne du conflit pour la parole. S'ajoute à cette question celle de la nature de la première interruption – celle qui « justifie » la seconde. Dans le cas où c'est aussi une interruption avec chevauchement, l'énoncé situé entre les deux dysfonctionnements peut être dit presque totalement en chevauchement (il peut n'y avoir qu'une seule syllabe – celle qui permet d'identifier l'interruption du flux de parole – prononcée sans chevauchement). Ces cas sont à la frontière d'un chevauchement avec conservation de parole par le premier locuteur. Je ne discriminerai pas ces différents cas, mais je signalerai ponctuellement les occurrences atypiques.

Les trois visées – polémique, interactive et collaborative – sont représentées. Les interruptions sont ici, conformément aux autres sections, plus nombreuses dans la première catégorie, et très rares dans la troisième (le corpus présente seulement deux occurrences à visée collaborative).

4.2.1 Les interruptions à visée polémique

Les quatre thématiques sur lesquelles peut porter la visée polémique sont représentées. Comme précédemment, les occurrences relevant des deux premières catégories sont les plus nombreuses, et les interruptions concernant les politiques respectives sont les plus rares. Je présenterai les exemples de la même façon que pour la section précédente, en distinguant les deux mêmes procédés. Le premier, lorsque les différents énoncés interruptifs relèvent de la même thématique, est le plus représenté. Les exemples relevant du second procédé sont plus complexes, puisque les énoncés ne répondent pas aux mêmes objectifs. Le corpus présente ainsi un certain nombre de cas où le locuteur interrompu est un animateur, le locuteur interrompant étant toujours un candidat.

a) Polémique concernant le point de vue

Le premier procédé est largement le plus représenté : les deux candidats défendent leur point de vue et/ou critiquent celui de l'autre, et effectuent pour cela plusieurs dysfonctionnements. Dans certains cas, il n'y a que deux interruptions successives[465], dans d'autres, il y en a davantage : on a alors affaire à un passage interruptif[466]. L'exemple retenu présente une succession de huit interruptions, dont six sont justifiées (la première, en 633b, et celle en 640 sont délibérées : 3.2.1.a. et 3.1.1.a.) :

633b	SR	[est-ce que vous trouvez normal] que cette dame ait reçu un chèque \\
635	NS	je je je connais pas \\
636	SR	→ de se– ≠ mais si↑ \\
637	NS	→ je connais pas cette \\
638	SR	→ mais si ça a été publié aujourd'hui dans un journal économique↑ \\
639	NS	→ je ne connais pas cette dame madame h \\
640	SR	→ cette dame une riche héritière↑ + \\
641	NS	beh be: mais mais madame \\
642a	SR	→ et qui vient de toucher un chèque + ≠ atten[dez + le bouclier fiscal à soixante pour cent↑ est applicable depuis le premier janvier]

Le sujet de cet extrait a déjà été traité : les deux candidats parlent d'une bénéficiaire du bouclier fiscal. SR critique le point de vue de NS, mais aussi la politique du bouclier fiscal mis en place par le gouvernement au pouvoir et la promesse de NS de le baisser à cinquante pour cent. Ces différentes thématiques sont donc enchevêtrées. Ce qui me permet de classer ces occurrences dans cette catégorie est l'utilisation par SR, du syntagme « trouver normal » (633b) : elle lui reproche non la réforme en tant que telle, mais le fait de considérer comme « normales » les conséquences injustes de cette réforme. La critique de SR prend

[465] Cf. les interruptions en 124, 660 (qui est suivie d'une troisième interruption, mais ce n'est pas une interruption justifiée : cf. 3.2.1.a), 681, 1040, 1160, 1201 et 1222.

[466] Cf. les interruptions justifiées en 308, 671, 888 (analysé en 2.1.1.a.) et 889, 893 et 896 (analysés en 4.1.1.a.), 1126b, 1151, 1173, 1197 et 1198.

la forme d'un énoncé interrogatif, laissant à NS la possibilité de s'expliquer, mais la question est très orientée. En effet, elle contraint le candidat à se positionner par rapport à la réforme en question. Pourtant, la réponse de NS ne correspond pas à ce qu'attend son interlocutrice (je reviendrai sur cette question dans le point 2.1.2.b., chapitre VI) : pour se défendre, il n'évoque pas sa conception de la réforme, attaquée par SR, ni même la réforme en général, mais sa non-connaissance de la personne en question (635, 637, 639). De cette façon, cela lui permet d'évacuer la question de son adversaire : il n'a pas à justifier son point de vue, puisqu'il ne sait pas de quoi elle parle. Cette réponse amène la candidate à se justifier : dans ses énoncés interruptifs suivants (636, 638, 640 et 642a), elle défend son propre point de vue, en confirmant l'existence de l'affaire. Dans ce passage, les deux candidats défendent donc leur propre point de vue, aucun des deux n'arrivant à convaincre l'autre. C'est la même dynamique que dans les exemples traités en 4.1.1.c. : SR mène l'échange au début, puis, en devant justifier l'authenticité de son discours, se retrouve à la fin dans une position défensive.

Les interruptions qui relèvent du second procédé se situent après une première interruption répondant à une autre thématique de la visée polémique[467]. Dans l'exemple suivant, SR défend son programme et NS son point de vue, mais les deux thématiques sont liées, et les candidats parlent bien du même sujet :

492	SR	[vous av– vous n'avez pas] été parlementaire↑
493	NS	si m'enfin \\
494a	SR	et ben alors vous avez &
495	NS	→ vous aussi
494b	SR	& droit à un ≠ et ben oui↑ + et oui
496	NS	→ vous aussi + pourquoi vous dites le vôtre↑ (c'est pas l'mien?) \\
497	SR	et bien le vôtre parce que vous ne parlez jamais \\
498	NS	→ bo alors je N'Y suis pas↓

L'analyse porte sur l'interruption en 497 (la première interruption de l'extrait, en 493, a été classée en 3.1.1.a. et la seconde, en 496 a été classée en 2.2.1.b.). Dans le cotexte amont, SR a affirmé qu'elle réformerait les régimes spéciaux, et plus particulièrement celui des parlementaires, présenté comme étant celui de NS (cf. l'analyse de l'interruption en 489, en 2.2.b.). Celui-ci se défend d'abord de cette attribution (ce qui entraîne la question de SR, en 492), avant de la reporter sur son adversaire (495, 496) : les deux candidats s'accusent mutuellement de bénéficier du régime spécial des retraites attaché à la fonction de parlementaire. Puis SR, en 497, défend son projet politique, alors que NS, en 498, défend son point de vue (l'énoncé interruptif du candidat n'est pas très clair, mais on comprend qu'il ne se sent pas concerné par la question). Il prend ses distances

[467] Il peut s'agir du programme (cf. le tour interrompu 765), des politiques respectives (cf. le tour interrompu 657, analysé en 2.2.c. avec l'interruption en 656) ou de la manière de faire (cf. les tours interrompus 880b – analysé en 4.1.1.a. – 1071 – analysé en 4.1.1.a. – et 1114 – analysé en 2.1.2.d).

avec la proposition de son adversaire. Il faut noter qu'un seul mot (« vôtre »), en 497, n'est pas dit en chevauchement : SR n'arrive à prendre la parole que très brièvement, et son intervention, en 497, est à la frontière d'un énoncé intégralement en chevauchement. La fin de la prise de parole de NS en 496 et le début de celle qui figure en 498 sont très proches, et à l'écoute, il ne semble pas avoir perdu la parole. Ce phénomène accentue encore l'effet de suite entre ces énoncés, et donc le caractère justifié de l'interruption.

b) Polémique concernant le programme électoral

Les deux procédés sont représentés, et sont parfois mêlés dans certains passages. Le corpus présente aussi des occurrences relevant uniquement du premier procédé, ou seulement du second : il s'agit alors surtout d'interruptions sur la parole d'un animateur, visant à gérer l'interaction. Pour le premier procédé, lorsque les candidats s'interrompent mutuellement pour critiquer/défendre leur propre projet politique, le corpus présente des interruptions justifiées isolées (après la première interruption qui la « justifie »)[468] et des passages interruptifs[469]. L'exemple suivant, relevant de cette seconde possibilité, est caractéristique :

195a	NS	[→ or il y a un pro]blème considérable de pouvoir d'achat dans ce pays &
196	SR	mais laissez les gens libres↑
195b	NS	& + alors \\
197	SR	laissez les laissez les gens \\
198	NS	mais justement mais c'est \\
199	SR	→ laissez la liberté \\
200	NS	→ mais madam' \\
201	SR	→ des gens ne leur imposez pas \\
202	NS	→ mais madame royal \\
203	SR	→ >travailler plus pour gagner plus< \\
204	NS	→ mais mais \\
205a	SR	→ vous savez ce que c'est que la valorisation du travail↑ c'est un travail payé à sa JUSte valeur↓ […]

Les deux premières interruptions – en 195b et 197 (classées en 3.2.1.b.) –, sont délibérées, mais relèvent de la même thématique. Après un énoncé en chevauchement (196), SR parvient à couper la parole à NS et le contraint à abandonner sa démonstration (commencée en 195). En effet, lorsque le candidat l'interrompt à son tour, son énoncé interruptif ne continue pas son premier tour interrompu mais répond au discours de SR (197). Les interruptions suivantes sont toutes des continuations du tour interrompu précédent : elles sont toutes justifiées, soit nettes (199, 201 et 204, classées en 4.1.1.b.), soit avec un chevauchement (198, 200, 202 et 203). Dans cet extrait, SR critique le slogan de NS « travailler plus pour gagner plus » (203), tandis que celui-ci essaie de défendre sa promesse

[468] Cf. les tours interrompus 194, 296, 449, 459, 466 et 904.
[469] Cf. les tours interrompus 384, 454 et 476 (analysé *infra* en 4.2.1.d.).

électorale, importante, selon lui, pour augmenter le pouvoir d'achat des Français (195a). Les deux stratégies polémiques « défense/attaque » se répondent l'une l'autre, mais seule SR parvient à développer son discours. NS effectue seulement des tentatives en répétant les mêmes amorces. Ces deux techniques différentes sont similaires à celles qui ont été analysées en 4.1.1.b : seul le discours de NS subit les conséquences de cet enchaînement d'interruptions. Si les deux locuteurs produisent chacun autant de dysfonctionnements (et donc en subissent autant), NS semble en être la seule victime, SR ne paraît pas gênée par les multiples interruptions, son discours se poursuivant d'un énoncé interruptif à l'autre. Dans l'extrait, cette impression est accentuée par le rôle tenu par la candidate : c'est elle l'auteur de la première interruption, et c'est elle qui attaque son adversaire. Ce sont deux marqueurs de position haute, qui la font passer pour une locutrice dominatrice et agressive, image peu compatible avec la fonction présidentielle. Cependant, il faut nuancer cette analyse locale par une analyse plus globale. Si c'est NS qui a la parole au début du passage, au niveau de la distribution générale du débat, c'est normalement à SR de parler : elle doit présenter son programme pour répondre à la question posée par NS, en 156, sur les 35 heures. De plus, le fait qu'elle soit en position offensive dans ce passage répond à de nombreuses critiques formulées par son adversaire à l'encontre de son programme et de la réforme socialiste dont il est question. L'analyse des extraits permet de mettre en relief les stratégies locales, mais il faut toujours la replacer dans un cotexte plus large.

Le second exemple est aussi un passage interruptif relevant du premier procédé :

1313	NS	[…] j'ai confiance dans cette femme h et je sais que quand elle me soumet des dossiers↑ + c'est des dossiers qui ont été réfléchis et c'est des situations dramatiques + j'assume \\
1314	SR	donc toutes les femmes \\
1315	NS	→ et je tiendrai mes promesses↓ \\
1316a	SR	très bien &
1317	NS	→ bon↓ \
1316b	SR	& = donc toutes les \\
1318	NS	→ mais ça n'veut pas dire parce que c'est cœur de FEMmes parce que c't'un sujet bien particulier + h parce que c'sont des femmes qui sont poursuivies↑ qui ont été violées↑ qui ont été BAttues h: et qu'j'imagin– >la FRANce que j'imagine< + c'est une france généreuse et accueillante

Dans le cotexte amont (1309a), SR a demandé à NS s'il tiendrait sa promesse de régulariser toutes les femmes étrangères d'un foyer de femmes battues. En 1313, NS répond à cette question. La première interruption de l'extrait (classée en 3.1.1.b.), effectuée par SR, est délibérée. Les suivantes sont justifiées (1315 est une interruption nette, 1314 et 1316b sont des interruptions avec chevauchement), chaque candidat poursuivant son discours précédemment interrompu. La

candidate, dans ce passage, critique le programme de son adversaire – les promesses qu'il fait[470]. NS, lui, défend son discours et son action. Les stratégies développées et leur enchaînement sont donc attendus. En revanche, l'interruption en 1315 est particulière : c'est un dysfonctionnement involontaire, en ce que SR intervient à une TRP dans le discours de NS – seule la continuation de tour en 1317 nous indique qu'il désirait poursuivre. De plus, la prise de parole de SR en 1316a se réduit à un régulateur, plus précisément un « récepteur » (Croll et Gormati, 1991 : 255), sous la forme de la locution adverbiale « très bien », signalant que SR enregistre l'information que vient de lui donner NS. Ces deux indices vont à l'encontre de l'identification d'une interruption en 1315. Mais le fait que SR reprenne, après le régulateur, son discours interrompu (comme l'indique le signe = en 1316b) permet d'admettre l'interruption et de la considérer comme « justifiée ». En ce sens, si le régulateur manifeste la satisfaction de la candidate (c'est effectivement ce qu'elle voulait entendre en posant sa question), il n'indique nullement l'accord : le fait qu'elle répète son propos montre que cette information apporte justement de l'eau à son moulin, et entre pleinement dans son argumentation. Elle s'en servira effectivement ensuite pour contrer son adversaire. Ce type d'enchaînement (régulateur + continuation de tour) est assez rare dans le débat, et l'utilisation qui en est faite ici est plutôt atypique (même si, on l'a vu, la plupart des régulateurs dans le débat participent à la visée polémique).

A plusieurs reprises dans le débat, les locuteurs opèrent des changements thématiques à l'intérieur d'une même prise de parole. Lorsqu'il s'agit d'un énoncé interruptif, c'est la première partie de l'énoncé qui compte pour en déterminer la visée, mais l'analyse doit aussi prendre en compte la seconde partie. Dans l'exemple suivant, les interruptions relèvent toutes de la même visée, mais il faut noter que SR modifie sa thématique discursive au cours de son énonciation :

412b	SR	[je remets à plat les lois fillon] ne serait-ce que (*en souriant*) "pour cette question de l'injustice faite aux femmes" \\
414	NS	donc donc si j'comprends bien madame \\
415a	SR	→ ne serait ≠ attendez laissez-moi &
416	NS	→ vous nous expliquez \
415b	SR	& laissez-moi terminer \\
417a	NS	→ que vous augmentez les r'traites + mais + c'qui avait été fait comme financ'ment grâce aux lois fillon↑ + vous l'remettez [à plat]

L'analyse porte sur l'interruption en 415b, mais les deux précédentes relèvent de la même visée (412b est une interruption délibérée avec chevauchement, 414 une interruption justifiée nette). Si le début de l'énoncé interruptif en 415a « ne serait » est la continuation du tour interrompu 412b, la suite est un autre tour de parole répondant à une autre visée (on est donc à la frontière du second procédé).

[470] Cf. aussi l'analyse de ce passage dans le chapitre VI, point 2.3.1.

En demandant à son adversaire de la laisser finir, SR met en relief le comportement intrusif et impoli de NS. Mais le candidat ne prête pas attention aux propos de son interlocutrice et poursuit le discours interruptif commencé en 414 (en 416, seulement en chevauchement, et puis en 417a en combinant interruption et chevauchement). Les interruptions relèvent du premier procédé, mais les deux procédés sont ici intimement mêlés.

Les cas suivants relèvent tous du second procédé, lorsque l'interruption justifiée suit une première interruption visant à gérer l'interaction[471]. L'auteur de cette première interruption peut être un candidat, dont l'objectif est alors de gérer la distribution de la parole[472] ou de demander des précisions sur le programme de l'autre[473], alors que le discours de l'autre candidat (auteur de la seconde interruption) concerne le programme électoral. L'auteur de la première interruption peut aussi – c'est le cas le plus fréquent – être un animateur. Ce dernier interrompt un candidat pour gérer l'interaction, mais le candidat interrompu lui coupe la parole à son tour pour achever la présentation de son programme[474], ou pour critiquer le programme de l'autre[475]. Ces interruptions justifiées sont surtout effectuées par SR – seules trois sont le fait de NS –, parce que c'est elle que les animateurs interrompent le plus souvent. Ils sont même parfois contraints de multiplier les tentatives, comme dans l'exemple suivant :

425b	SR	[…] voilà comment je vois la réforme des retraites↑ qui est en effet \\ (*se tourne vers les animateurs*)
427a	AC	∇nicolas sar[ko]zy (et un?)∇ \\
429	SR	→ un des suJETS de société les plus importants \\
430	AC	nicolas sarkozy qui est \\
431a	SR	→ parce que pour la première fois &
432	AC	→ très en retard
431b	SR	& + pour la première fois + on voit↑ + en france + des jeunes qui sont inquiets de leur retraite + alors qu'il y a en effet quelques années + h ça n'était pas une idée qui leur effleurait l'esprit […]

Ce passage a déjà été présenté en 3.2.2.a. pour analyser les deux interruptions délibérées d'AC (425b et 429). L'animatrice tente de convaincre la candidate de s'arrêter de parler, en justifiant ses interventions par la différence de temps de parole entre les deux candidats. Les deux interruptions de SR sont justifiées

[471] Le corpus présente aussi une interruption justifiée concernant le programme suivant une interruption concernant la manière de faire : c'est le tour interrompu 857, analysé en 4.1.1.b.
[472] Cf. les tours interrompus 386, 863 (analysé en 4.1.1.b.), 1311.
[473] Cf. les tours interrompus 517 et 520, analysés en 4.1.2.d.
[474] Le candidat peut ainsi interrompre un discours concernant la distribution de la parole (cf. les interruptions en 427b, 783 – analysée en 4.1.2.c. –, 799 – analysée en 2.1.2.a. –, 826 – analysée en 3.1.2.a.), la répartition des temps de parole (cf. les interruptions en 227b – analysée en 4.2.2.a. –, 622, 822) et les thématiques du débat (cf. les interruptions en 574 et 787, ainsi que 914 et 916 – analysées en 4.1.2.c.).
[475] Cf. le tour interrompu 1333, analysé *infra* en 4.2.2.c.

(427b, avec chevauchement, et 430, nette, classée en 4.1.1.b.). Dans cet extrait, la posture de la candidate est intéressante : elle se tourne vers les animateurs au début, et reste tournée vers eux pendant qu'elle poursuit son discours. Cela permet à SR d'installer les animateurs dans la position d'interlocuteurs. En s'adressant directement à eux, elle les contraint à l'écouter, à s'intéresser à la teneur de son discours, et rend ainsi leurs interruptions plus difficiles à faire. Cette attitude de la part de la candidate est assez rare dans le débat : elle reste le plus souvent face à son adversaire, et échange peu avec les animateurs, contrairement à NS, qui le fait très fréquemment.

c) Polémique concernant les politiques respectives

Les interruptions justifiées à visée polémique concernant les politiques respectives sont nettement moins nombreuses que pour les thématiques précédentes. Le premier procédé est le plus représenté : les deux candidats évoquent leurs politiques respectives, et leurs différents énoncés répondent aux deux stratégies polémiques. Ces différentes interruptions ont déjà été analysées[476].

Le corpus présente seulement deux occurrences relevant du second procédé. L'interruption en 1287 a déjà été analysée en 2.1.1.c. : alors que SR tente de défendre son programme (et le principe « du cas par cas »), NS défend la politique qu'il a menée lorsqu'il était ministre de l'Intérieur. Dans l'exemple suivant, les deux candidats évoquent le débat public sur l'énergie : les différents énoncés relèvent tous de la polémique concernant les politiques respectives, mais SR introduit en 761 une critique concernant la manière de faire.

755	SR	[…] je RÉouvrirai + le débat public sur l'énergie↑ h au parlement↑ mais aussi avec les citoyens h \\
756a	NS	mais nous l'avons eu ce débat &
757	SR	→ pour que les français \
756b	NS	& au parle&
758	SR	mais \
756c	NS	&ment↓ + c'est \\
759	SR	non il est \\
760	NS	→ j'ai même fait \\
761	SR	attendez ne m'interrompez pas je (*en souriant*) "je vous ai écouté" \\
762a	NS	j'ai j'ai conduit ce débat au parlement &
763	SR	→ j'ai \
762b	NS	& au moment où j'ai signé e p r↓ h et la + position des finlandais consistait d'ailleurs à nous dire madame + permettez-moi d'vous dire je connais l'dossier↑ h: c'est bien beau qu'vous nous vendiez ce prototype↑ + mais vous les français↑ + est-ce que vous allez l'prendre […]

L'analyse porte sur le tour interrompu 761. La première interruption de l'extrait, en 755, est délibérée (classée en 3.1.1.c.) : alors que SR présente son

programme, NS l'interrompt pour défendre sa politique. Mais, en rappelant qu'il a déjà réalisé la proposition que vient de promettre la candidate, il cherche aussi à critiquer le programme de son adversaire. Ensuite, les deux candidats s'opposent : alors que NS soutient l'effectivité de la réalisation du débat (756a-c, 762a- b), SR l'interrompt en 756c pour la nier (759). Cette interruption, motivée par une TRP (classée en 2.2.1.c.), est involontaire : SR intervient dans le discours de NS après une intonation descendante et une pause très brève. Bien que NS semble avoir fini, il poursuit tout de même son discours, en effectuant une interruption justifiée nette (759, classée en 4.1.1.c.). Ce dysfonctionnement inspire à SR un commentaire d'un autre ordre : en 761, elle ne critique plus sa politique mais sa manière de faire, en lui reprochant explicitement ses dysfonctionnements (ce faisant, elle effectue elle-même une interruption délibérée, classée en 3.2.1.d.). L'objectif de cette intervention est de reprendre le contrôle de la parole (elle pourrait ainsi être classée en 4.2.2.a.), mais il est aussi – et surtout – de mettre en avant le comportement intrusif de son adversaire. Elle compare ainsi leur deux manières de faire : s'il est impoli, elle ne l'a pas été. Cette précision, accompagnée d'un sourire, vise clairement à dresser d'eux-mêmes deux portraits opposés. Pourtant son énoncé n'a pas l'effet escompté, et NS l'interrompt une nouvelle fois, en effectuant un chevauchement assez long, pour poursuivre son propos. Il se positionne alors explicitement comme la personne compétente pour parler du sujet : son interruption est ainsi à la fois justifiée – il poursuit son discours – et légitime – il doit expliquer son action à son adversaire, qui ne la connaît pas. Cette dernière interruption est caractéristique : le candidat ne prête aucunement attention à la remarque de SR – ni à l'interruption en tant que telle, ni à son énoncé interruptif – et il continue son discours comme si elle n'était pas intervenue. C'est une technique que l'on a déjà analysée. Pourtant, dans cet extrait, les premières interruptions de la candidate réussissent à perturber l'enchaînement du discours de NS. Si les différentes amorces poursuivent bien le même but – défendre son action politique – et peuvent ainsi être considérées comme des continuations de tour, elles revêtent des formes très différentes : « c'est » (756c), « j'ai même fait » (760), « j'ai j'ai conduit ce débat […] » (762a). Chaque nouvelle prise de parole témoigne ainsi d'une reprogrammation syntaxique, non sur le contenu, mais sur la forme. Ces modifications permettent à NS de renchérir sur son implication dans la politique qu'il défend. La forme est d'abord impersonnelle, avec le présentatif *c'est*, puis personnelle (pronom de première personne). Le verbe *faire*, utilisé la seconde fois, est remplacé ensuite par *conduire*, permettant à NS d'apparaître comme le meneur de la politique.

[476] Cf. les interruptions en 29 et 1254b, analysées en 4.1.1.c. ; les interruptions en 337 et 1266, analysées en 3.2.1.c. et enfin celle en 596, traitée en 2.1.3. (pour analyser le tour interrompu 598b, à visée collaborative).

Cette troisième proposition est la bonne : il poursuit ensuite son énoncé dans la même idée, valorisant son image d'homme actif et reconnu au plan international. Ce discours d'autopromotion étant incompatible avec l'image discourtoise construite par le reproche de SR en 761, il est logique que le candidat poursuive son propre objectif, sans tenir compte de l'intervention de son adversaire. Et cette dernière, en abandonnant la parole après un court chevauchement en 763, lui laisse le temps pour développer sa stratégie, et donc se mettre en valeur.

d) Polémique concernant la manière de faire

Les interruptions justifiées concernant la manière de faire relèvent surtout du second procédé. Mais le corpus présente aussi certains échanges concernant la manière de faire, où deux énoncés interruptifs se répondent parfaitement (c'est le premier procédé). Ces occurrences se situent surtout lors de l'épisode de la « colère » de SR, particulièrement propice aux échanges de cet ordre[477]. Dans l'extrait suivant, toutes les interruptions relèvent de cette visée :

975	NS	= je ne sais pas pourquoi madame royal h + s'énerve et emploie \\
976	SR	je ne m'énerve pas↓
977a	NS	très bien qu'est-ce que ça &
978	SR	→ je suis en colère↓
977b	NS	& doit être quand vous êtes énervée alors \\
979	SR	je ne suis jamais énervée \\
980	NS	= euh::: je ne \\
981	SR	→ j'ai beaucoup de sang-froid↓
982	NS	ah bon très bien + ben écoutez vous v'nez d'le perdre alors c'est pas d'chance \\
983a	SR	non justement pas je suis en colère face &
984	NS	= je ne vois pas pourquoi \
983b	SR	& aux injustices↓ \\
985	NS	→ madame royal \\
986	SR	→ et face aux mensonges↓
987	NS	→ OSE [++ employer le mot immoral↓ ++ (*se tourne vers PPDA*) *c'est un mot FORT↑*]

Ce passage est caractéristique de la confrontation des deux candidats et des stratégies communicatives qu'ils utilisent à l'adresse des téléspectateurs. SR et NS se livrent à une bataille de dénominations (phénomène déjà évoqué en 3.1.3.a.), concernant ici l'état émotionnel de la candidate. Celle-ci maintient qu'elle est « en colère », tandis que NS l'accuse d'être « énervée ». Les deux stratégies polémiques se répondent et donnent lieu à de nombreux dysfonctionnements : des interruptions de nature très variée[478] et des énoncés (achevé en 978 et inachevé en

[477] Cf. les interruptions justifiées en 941 et 1047. Cf. aussi les tours interrompus 1182 et 1192 sur un autre sujet : SR critique la manière dont NS traite le sujet de la Turquie, et celui-ci se défend.

[478] L'analyse porte ici sur les deux interruptions justifiées avec chevauchement en 979 et 985. Toutes les autres ont été classées précédemment : l'interruption en 983b est nette et motivée par une TRP (2.1.1.d.) ; les interruptions en 977b (nette, 3.1.1.d.), 975 et 982 (avec chevauchement, 3.2.1.d.) sont délibérées ; l'interruption en 980 est une interruption justifiée nette (4.1.1.d.).

984) en chevauchement avec conservation de la parole par le locuteur initial. Ce conflit sur les mots est important pour les deux candidats, puisqu'il détermine la réception de leur discours par les téléspectateurs et conditionne le souvenir que ces derniers garderont de leur comportement. En catégorisant sa réaction comme une « colère » (978), une action de « sang-froid », SR tente de valoriser son attitude, au service de la justice (983 a-b). En catégorisant l'attitude de SR avec des expressions plus radicales, NS manipule le discours de son adversaire et son image : SR cherche à construire l'image d'une candidate concernée et déterminée, NS la dépeint comme irascible et incontrôlée. Ce passage est donc essentiel pour construire leur ethos, légitimer leur candidature et marquer l'esprit des téléspectateurs. Il faut ajouter que ce conflit sur les mots prend le dessus sur l'échange initial. Le discours de NS en 975, critiquant l'énervement de la candidate, est ainsi abandonné plusieurs fois au profit de piques plus directes, puis repris par le candidat (comme l'indique le signe = en 980 et en 984). Ces deux discours, qu'on pourrait qualifier d'enchâssant et d'enchâssé, sont utilisés de façon très différente par NS. Les piques (977 et 982) sont adressées directement à SR, comme l'indique l'utilisation du pronom personnel de rang cinq. Elles sont aussi énoncées sur un mode plus humoristique : le candidat reprend l'énoncé précédent et le met à distance en tournant en dérision les assertions « je ne m'énerve pas » et « j'ai beaucoup de sang-froid ». Le discours enchâssant, en revanche, est plus sérieux et plus critique : NS ne s'adresse plus à SR directement, mais utilise la non-personne, en la désignant par le terme d'adresse *madame* suivi de son patronyme. Il ne parle plus « à » SR, il parle « de » SR. Ce procédé (que j'ai déjà évoqué, notamment en 3.1.1.d.) lui permet de mettre à distance son adversaire, pour mieux attaquer sa manière de faire. Le fait de reprendre chaque fois le fil de son discours enchâssant travaille une tactique récurrente chez NS : il poursuit son propos sans que les interventions de son adversaire n'influent sur son discours. La différence est qu'il prend, ici, le temps de lui répondre, mais de façon sarcastique, sans être aucunement convaincu. Ces critiques, énoncées selon des formes différentes, contraignent la candidate à multiplier ses énoncés défensifs, dans ce passage, et pendant tout l'épisode de la « colère ». Ceux-ci visent tous à réparer son image, dévalorisée par NS. Mais la répétition même de ces différents énoncés peut aussi contribuer à leur perte d'efficacité (SR veut tellement persuader son adversaire – et les téléspectateurs – qu'elle semble se persuader elle-même). Ce serait l'effet pervers de sa défense : en tentant de revaloriser son image avec insistance, elle finit par la dévaloriser. Dans cette optique, NS continue d'utiliser la même tactique jusqu'à la fin de l'épisode : il critique sa manière de faire, ironise sur sa manière de faire, ou encore ignore ses propos.

Les interruptions relevant du second procédé sont toutes effectuées par un candidat, soit sur la parole d'un animateur, soit sur celle de l'autre candidat. Ce

discours interrompu répond à une autre visée (et concerne la gestion de l'interaction[479] ou une autre thématique de la visée polémique[480]). L'auteur de l'interruption justifiée cherche alors soit à défendre sa manière de faire, soit à attaquer celle de l'adversaire, ou encore à critiquer leur manière de faire à tous les deux. Les deux exemples retenus présentent ainsi la même construction : un énoncé à la modalité impérative négative, un verbe conjugué à la quatrième personne, et suivi d'une justification. Le premier est le fait de SR :

470c	SR	[TOUtes les branches de la sécurité] ∇sociale sont en déficit∇
473	NS	non mais madame mais \\
474	SR	TOUtes les branches \\
475	NS	→ madame \\
476	SR	→ et tous les comptes sociaux sont en déficit↓ + enfin bon \\
477	NS	→ mais c'est ma– + ≠ si vous si vous m'permettez madam' non \\
478a	SR	→ ne chipotons pas sur les [chiffr' parce que je crois que les français attendent + un débat d'un autre niveau↓]

L'analyse porte sur l'interruption en 477, la seule relevant de cette thématique (les autres concernent le programme de NS). L'interruption en 473 est délibérée (classée en 3.2.1.b.), les suivantes sont toutes des interruptions justifiées (nettes pour 474 et 475, classées en 4.1.1.b., avec chevauchement pour 476, classée en 4.2.1.b.). Dans cet extrait, SR commence par critiquer le financement proposé par NS pour les retraites : l'énoncé en 470c répond à l'affirmation de son adversaire « le financ'ment [de nos régimes de retraite] est résolu jusqu'en DEUX mille vingt madame » (464). Elle répète ensuite, en 474 et 476, le même énoncé, pour insister sur sa critique, et décrédibiliser le programme de son adversaire. Les deux interruptions effectuées par NS (474 et 476) visent donc à défendre son programme (même si, à la fin de son énoncé interruptif en 477, il demande plutôt la parole, cf. l'analyse de « si vous m'permettez » en 3.2.2.a.). Pour mettre fin à cet échange, SR change de sujet, en 478a : elle ne critique plus le programme de NS, mais leur manière de faire (le fait de « chipoter sur les chiffres »). Elle tente donc ici de clore le débat sur les retraites, en déclarant que l'angle par lequel ils abordent la question est inadapté au public. Si, dans cet extrait, c'est elle qui critique son adversaire, NS (pendant les dix minutes qui ont précédé) l'a beaucoup attaquée sur son propre programme. C'est cette situation qui justifie l'emploi du de la personne de rang quatre : le reproche est adressé à tous les deux. Cette intervention de SR est assez atypique dans le débat, par sa forme et par sa mention explicite aux téléspectateurs. SR, après plusieurs interruptions pour attaquer son

[479] Cf. les tours interrompus 239b (analysé en 4.1.2.c.) et 1092b, concernant la gestion des thématiques par les animateurs. Cf. aussi le tour interrompu 947 de NS demandant la parole.

[480] Cf. les tours interrompus 885 (analysé en 4.1.1.a.) et 1075 (aussi analysé en 4.1.1.a.), concernant le point de vue, et le tour interrompu 212 (analysé *infra* en 4.2.2.d.) concernant le programme.

adversaire, semble se rendre compte que cette attitude peut ternir son image, ce qui explique sans doute la modification de sa stratégie.

Dans le dernier exemple, c'est NS qui effectue l'interruption concernant leur manière de faire :

642c	SR	[le bouclier fiscal à soixante pour cent↑ est applicable de]puis le premier janvier \\
645	NS	→ ma– madame \\
646	SR	→ cela ≠ attendez (XX) \\
647	NS	→ ne faisons pas de remarques ab nominem c'est désagréable↑

Ce passage se situe dans la suite immédiate du premier exemple traité en 4.2.1.a. : toutes les interruptions de ce court extrait sont des interruptions justifiées. L'échange est désynchronisé : alors que SR critique plus directement la réforme politique proposée par le gouvernement au pouvoir, NS lui répond sur la manière de faire. Le reproche de faire « des remarques a[d h]ominem » les concerne tous les deux, comme l'indique l'emploi de la personne de rang quatre, mais NS vise surtout son adversaire (c'est elle qui a initié la discussion). Cet énoncé interruptif, très semblable à celui de l'exemple précédent, a donc une coloration plus polémique. Mais, il s'agit là encore d'une tentative pour clore le débat, en déclarant inapproprié le fait de s'en prendre nominativement à une personne. L'emploi de la quatrième personne contribue à cet objectif : NS ne formule pas directement un reproche, mais fait simplement une remarque d'ordre général. Dans ces deux derniers exemples, l'auteur de l'interruption concernant la manière de faire se positionne au-dessus de l'échange précédent. SR se fait porte-parole des téléspectateurs, NS se fait défenseur de la personne incriminée. Chacun utilise le même moyen pour clore l'échange, en effectuant une interruption justifiée répondant à une autre visée, avec un énoncé adressé officiellement aux deux.

Les interruptions justifiées peuvent être isolées, ou appartenir à des passages interruptifs, comprenant une succession d'interruptions justifiées (nettes et avec chevauchement). Dans ces passages interruptifs, l'analyse des deux procédés permet de mettre en relief la dynamique de l'échange. Dans certains cas, les deux stratégies polémiques se répondent parfaitement, dans d'autres cas, les énoncés interruptifs ne coïncident pas. Enfin, il arrive qu'au milieu d'un échange relevant de la même visée, un énoncé interruptif répondant à un autre objectif, vienne s'intercaler, de façon à casser l'enchaînement des énoncés.

4.2.2 Les interruptions visant à gérer l'interaction

Les interruptions justifiées visant à gérer l'interaction sont peu représentées, mais relèvent tout de même des quatre objectifs. Dans ce cas un locuteur, animateur ou candidat, produit ce type de dysfonctionnement – avec un

chevauchement – pour insister sur la gestion de l'interaction. Par rapport aux interruptions nettes, le corpus présente davantage d'interruptions relevant du premier procédé : dans ce cas, la gestion de l'interaction est le sujet même de l'échange interruptif.

a) Gérer la parole

Les interruptions visant à gérer la parole sont effectuées soit par un candidat qui demande la parole (à l'autre candidat ou à un animateur), soit par un animateur qui distribue la parole. Les trois occurrences relèvent du second procédé. La première a déjà été analysée en 4.1.1.b : il s'agit de l'interruption en 861b. Alors que SR critique le programme de NS, celui-ci lui demande la parole, créant ainsi un décalage entre leur deux discours. Pour la seconde occurrence, les énoncés de SR et de PPDA ne concordent pas. Tandis qu'elle veut finir de présenter son programme, il veut donner la parole à NS :

225a	SR	[…] j'ai proposé d'investir MAssivement dans l'innovation et dans la recherche (*coup d'œil vers les animateurs*) vous le savez↓ les efforts dans la recherche ont drastiquement di&
226	PPDA	ségolène royal
225b	SR	&minué ≠ je termine \\
227a	PPDA	oui + parce que vous avez pas mal &
228	SR	= à tel point \
227b	PPDA	& d'avance donc il faudrait que:: \\
229	SR	→ à tel point que le mouvement \\
230a	PPDA	→ >nicolas sarkozy réponde d'abord sur ce< &
231	SR	→ sauvons \
230b	PPDA	& sujet là
232	SR	→ à tel point que le mouvement sauvons la recherche qui ne voulait appeler pour aucun + candidat + vient d'app'ler de tirer la sonnette d'alarme et vient de me sout'nir […]

L'analyse porte sur l'interruption en 229. Dans cet échange, SR poursuit le même énoncé du début à la fin au sujet de la recherche[481] (hormis l'incidente métadiscursive « je termine » en 225b, après le premier chevauchement de PPDA). Or, les animateurs lui ont précédemment donné la parole pour répondre « mais très très vite » (157) sur les trente-cinq heures (soit sept minutes auparavant). C'est donc ce changement de sujet, inattendu et inapproprié, qui motive l'intervention de PPDA. Ce dernier tente de reprendre le contrôle de l'interaction, il lui fait savoir en 226 (au moyen d'un énoncé en chevauchement), lui rappelle les contraintes temporelles en 227a-b (avec une interruption délibérée nette en 225b, classée en 3.1.2.b.), puis donne la parole à NS, en 230a-b. Toutes ces tentatives ne réussissent pas, puisque c'est SR qui garde la parole à la fin. Mais celle-ci n'y parvient pas facilement, comme en témoignent les nombreux

[481] L'interruption qu'elle effectue en 227b (classée en 4.2.1.b.) est donc une interruption justifiée avec chevauchement concernant son programme électoral.

chevauchements produits par la candidate sur la parole de l'animateur. Chaque locuteur poursuivant son propre énoncé sans répondre à l'autre, les différents énoncés sont en décalage. Pourtant, la proposition incidente dans le discours de SR indique qu'elle a entendu la remarque de l'animateur, même si elle ne lui obéit pas. De plus, la parole du présidentiable, dans le débat, a toujours la priorité sur celle de l'animateur : si PPDA remplit parfaitement son rôle en produisant ces dysfonctionnements, il le fait aussi en laissant la parole à SR. Il agit d'ailleurs de la même façon dans le dernier exemple :

1297c	PPDA	& >mais< pardonnez-nous \\
1300a	SR	mais il faut ≠ et ben é&
1301	PPDA	→ on a euh:: \
1300b	SR	&coutez: on a encore du temps on a encore beau&
1302	PPDA	→ du du temps de parole à respecter
1300c	SR	&coup de temps \\
1303	PPDA	non vous savez il est déjà d– + onze heures vingt-trois↓ donc on est + largement en r'tard simplement comme on arrive \\
1304	SR	simplement je voudrais terminer sur + \\
1305a	PPDA	→ un tout p'tit peu à vous mettre d'accord &
1306	AC	□il faudrait terminer sur ce sujetΔ
1305b	PPDA	&} {sur ce sujet \\
1307	SR	→ si vous permettez qu'je que je termine &
1308	PPDA	mmh
1309a	SR	& sur quelque chose (*AC hoche la tête*) parce que + je voudrais savoir h: euh […]

L'analyse porte sur l'interruption en 1305b. Toutes les interruptions de l'extrait visent à gérer l'interaction et sont motivées par plusieurs objectifs : elles concernent la distribution de la parole, les temps de parole et les thématiques[482]. PPDA s'applique ici à rappeler les principales règles de fonctionnement de l'interaction : l'équilibre du temps de parole (1297c, 1301, 1302), le rappel de l'heure (1303), la conclusion de la thématique, au travers de l'énoncé affirmant que les candidats sont parvenus à un point d'accord (cf. 3.2.2.c.), en 1303, 1305a-b. Mais il se heurte ici à l'indiscipline de SR, qui insiste pour garder la parole (début de l'énoncé interruptif en 1300a) et qui se justifie par la durée de débat restante (1300b-c). Elle indique ensuite qu'elle veut finir son discours (1304 et 1307) sur un sujet précis (1309a). Si toutes les interruptions visent à gérer l'interaction, les différents objectifs ne se répondent pas, c'est pourquoi j'ai classé ce passage dans le second procédé. Il faut aussi noter l'intervention en chevauchement d'AC, en 1306, visant à clore la thématique (cf. l'analyse du chevauchement de début de tour dans le chapitre IV, point 2.2.2.c.). Les trois locuteurs veulent maîtriser l'interaction pour développer leur discours, mais leurs

[482] Les interruptions en 1297c et 1303 sont délibérées avec chevauchement (elles ont été classées en 3.2.2.a.), idem pour l'interruption en 1300c (classée en 3.2.2.b.). L'interruption en 1304 est une interruption justifiée relevant de 4.2.2.c.

desseins personnels ne sont pas compatibles, d'où le nombre important d'interruptions et de chevauchements. Comme dans l'exemple précédent, les animateurs remplissent pleinement leur rôle interactif en produisant les dysfonctionnements, et en laissant la parole à SR à la fin de l'extrait. Si SR parvient encore cette fois à s'imposer, elle obtient ici l'autorisation des animateurs, comme l'indique la production vocale *mmh* de PPDA, en 1308, et le hochement de tête d'AC (en 1309a). Ces deux derniers exemples sont similaires dans leur construction, mais le second présente un nombre plus important de dysfonctionnements. De plus, SR doit argumenter davantage pour garder la parole (ses interruptions concernent ici la gestion de l'interaction, contrairement à l'exemple précédent, où elles concernaient son programme). Cette différence de traitement est sans doute due à la situation de l'extrait dans le débat : le premier passage se situe au début (50 minutes), le second à un quart d'heure de la fin. Plus le temps avance, plus la gestion de l'interaction est importante et les différentes interventions doivent être précises et efficaces. Pour les animateurs, cela revient à demander aux candidats de la discipline, pour les candidats, cela équivaut à rentabiliser au maximum le peu de temps qu'il leur reste. Or, ces deux objectifs sont contradictoires : certains enchaînements sont alors très problématiques.

b) Gérer le temps de parole

La question de l'écart du temps de parole entre les candidats est à l'origine de plusieurs dysfonctionnements. Á la fin du débat, elle est même au cœur d'un échange : NS a trois minutes d'avance sur SR et il accepte de les donner à son adversaire. La négociation entre les animateurs et le candidat donne lieu à plusieurs interruptions, relevant du premier procédé[483]. Par la suite, cette question est une dernière fois abordée pour annoncer la conclusion :

1382	SR	[…] moi je crois beaucoup euh aux débats d'idées↑ + et je pense que c'est ce que nous avons:: eu ce soir↓ h et je souhaite que les français puissent euh ainsi choisir + en toute connaissance de cause↓ \\
1383	AC	alors \\
1384	SR	→ ∇∇je∇∇ \
1385	PPDA	+ cette fois-ci vous avez droit \\
1386	AC	→ trois minutes chacun
1387a	PPDA	→ le droit à vos &
1388	AC	voilà
1387b	PPDA	& trois minutes (*rire de NS*)

L'analyse porte sur l'interruption en 1385. AC, en 1382, effectue une interruption motivée par la TRP (classée en 2.1.2.a.) dans le discours de SR pour clore l'intervention de la candidate (qui voulait poursuivre, comme l'indique son énoncé en 1384, proféré toutefois avec un volume très faible). L'animatrice ne

[483] Cf. les deux interruptions justifiées avec chevauchement en 1370 et 1371, analysées en 3.2.2.b.

parvient pourtant pas à s'imposer face à la candidate : seule la première voyelle de son énoncé est émise sans chevauchement (l'interruption est à la frontière d'un chevauchement avec conservation de la parole par SR). PPDA, en 1384, prend la parole aux deux locutrices[484], pour s'adresser à NS, et plaisanter avec lui sur les trois minutes que ce dernier a accordées à SR (1385 et 1387a-b). En 1386, AC reprend la parole à son co-animateur : elle dit sensiblement la même chose que lui, mais de façon plus neutre (en rappelant simplement la règle). Les deux animateurs sont donc tous les deux responsables de dysfonctionnements. Ils poursuivent le même but, mais développent leur discours de façon différente (cf. aussi l'analyse du cotexte aval immédiat en 2.1.b., chapitre IV).

Le dernier cas relève du second procédé et présente une configuration déjà exposée : alors que SR présente son programme, AC (avec la participation de son co-animateur) l'interrompt à deux reprises. La seconde interruption, en 623b, est justifiée : l'animatrice poursuit son énoncé, commencé en 622, pour signaler à NS qu'il a « encore trois minutes de retard et qu'il faut traiter beaucoup d'autres sujets ». Cette interruption concerne donc à la fois le temps de parole et les thématiques. Il faut aussi noter que ce passage présente des séquences inaudibles, d'où les nombreux signes (X) dans la transcription.

c) Gérer la thématique

Cet objectif relevant de la gestion de l'interaction est le plus représenté. Toutes les interruptions, sauf une, sont effectuées par les animateurs, et le plus souvent par PPDA. Plus étonnant, plusieurs relèvent du premier procédé : dans ce cas, la gestion des thématiques fait l'objet d'un échange[485]. Le seul dysfonctionnement de ce type produit par un candidat est ainsi une interruption de SR relevant du premier procédé :

613b	SR	[vous êtes même passé en force avec le quatre-neuf trois donc on] en revient peut-être \\
615a	PPDA	allez on: on parle des impôts &
616	AC	fiscalité \
615b	PPDA	& }{s'il vous plaît parce qu'on a pas bien: \\
617a	SR	→ on en reviendra peut-être tout à l'heure avec la réforme des institutions &
618	AC	chapitre \
617b	SR	& + parce que je crois en effet que moi je souhaite \\
619	PPDA	oui mais si vous répondez pas aux questions sérieusement on va p– ≠ alors là on parle des impôts et puis après on:: \\
620	AC	on finit sur la fiscalité on r'viendra aux}{∇∇institutions∇∇
621	SR	sur la fiscalité + ma priorité sera la baisse de la fiscalité sur l'écologie↓ […]

[484] Les deux locutrices s'arrêtant de parler en même temps, on peut donc dire qu'il les interrompt toutes les deux, et que son interruption est nette (classée en 3.1.2.b.).

[485] Cf. l'interruption justifiée entre les candidats en 578 : PPDA interrompt AC pour poursuivre son discours interrompu, et l'interruption effectuée par PPDA sur le discours de SR, en 1304 (analysée en 4.2.2.a.).

Tous les dysfonctionnements de ce passage relèvent de la gestion de la thématique, mais seule l'interruption de SR en 615b est justifiée (les trois autres, en 613b, 617b et 619 sont délibérées, et ont été classées en 3.2.2.c.). Au début de l'extrait, SR, en critiquant la politique de NS, dévie sur un autre sujet que celui de la fiscalité (la thématique lancée par les animateurs). Elle est donc interrompue par PPDA : toutes les interventions de l'animateur demandent à la candidate de s'en tenir au thème proposé, et de respecter leur programmation thématique. Mais celle-ci insiste pour parler des institutions (617a). Elle essaie, en 617b, de justifier sa proposition au moyen d'un énoncé modalisé, marqué par la répétition des formes de première personne, puis répond finalement aux attentes des animateurs (621). Il faut noter dans ce passage les différentes interventions d'AC : les deux énoncés inachevés en chevauchement (en 616 et 618) viennent appuyer de façon ponctuelle le discours de son co-animateur (cf. l'analyse dans le chapitre IV, point 3.2.2.c.). Son énoncé en 620 est plus problématique : elle effectue un chevauchement assez long sur la parole de PPDA. J'ai considéré que cette dernière interruption était le fait d'AC : les fréquentes interventions de l'animatrice sur la parole de son co-animateur, et ce long chevauchement en particulier, ont sans doute contribué à l'inachèvement de l'énoncé de l'animateur. On pourrait aussi considérer que SR est responsable de cette interruption : l'interruption serait alors nette, la candidate n'effectuant pas de chevauchement sur la parole de PPDA. Quoi qu'il en soit, les nombreux dysfonctionnements de ce passage, et les différentes interventions des deux animateurs encouragent la candidate à répondre à leur demande et à se soumettre à leur programmation thématique.

Dans le second exemple, on retrouve la même tentative, de la part de SR, pour maîtriser la gestion de l'interaction :

1331b	SR	[au cas par cas toutes les femmes] victimes de violences \\
1333	PPDA	alors puisque on vous a presque mis d'accord sur ce sujet \\
1334	SR	→ toutes les femmes victimes de violence \\
1335a	PPDA	→ on voudrait aborder un sujet &
1336	SR	→ auront des \
1335b	PPDA	& que vous n'avez pas \\
1337	SR	alors yavait un autr' petit sujet quand même \\
1338a	PPDA	→ auquel vous n'avez pas répondu au tout [début c'est sur sur euh sur les institutions (*se tourne vers SR*) faut-il ch:: passer d'la cinquième à la sixième + h: république↑]

L'analyse porte sur deux interruptions en 1334 et 1337. La première interruption de PPDA (qui « justifie » les deux suivantes) est délibérée et relève de la même visée (elle a été classée en 3.2.2.c.). Les deux interruptions de SR sont très différentes : la première (en 1333, classée en 4.2.1.b.) obéit à une visée polémique concernant le programme et est justifiée puisqu'elle poursuit son

discours interrompu, la seconde (en 1335b, classée en 3.2.2.c.) est délibérée et concerne les thématiques. Ainsi, au début de l'extrait, SR critique le programme de son adversaire. Après avoir été interrompue, elle tente de poursuivre son discours (en 1334 et 1336), mais, devant la détermination de l'animateur, elle change de tactique et effectue elle-même une interruption visant à gérer les thématiques. Les deux interruptions justifiées de PPDA relèvent donc de deux procédés différents : en 1338a, son énoncé interruptif répond à la même visée que l'énoncé interrompu (premier procédé), contrairement à son énoncé en 1335a (second procédé). La tentative de SR de prendre le contrôle de la programmation thématique échoue, c'est bien à l'animateur que cette tâche incombe, et il ne manque pas de le faire savoir à la candidate, même s'il faut pour cela produire des dysfonctionnements[486].

d) Poser une question concernant le contenu

Cet objectif présente seulement trois occurrences, dont deux ont déjà été analysées[487]. La troisième est un cas particulier :

208	NS	[→ restons sur les trente]-cinq heures↓ \\
209	SR	non non je je parle des trente-cinq heures là \\
210a	NS	→ parce que c'est important qu'on sache c'qu'on fait↓ qu'est-ce que &
211	SR	→ je parl– \
210b	NS	& vous changez dans les trente-cinq heures↓ \\
212	SR	je vous \\
213	NS	→ on n'y comprend rien↑

L'analyse porte sur l'interruption en 209. Dans cet extrait, NS poursuit le même énoncé (en 208, 210 et 213) mais chacune de ses prises de parole répond à une visée différente : la première concerne la gestion des thématiques, la seconde sert à demander des précisions à SR sur son programme, la dernière critique implicitement la manière de faire de la candidate. De son côté, SR parle des thématiques (209 et 211) et défend son programme (212). Les deux interruptions de SR (ainsi que l'énoncé inachevé en chevauchement, en 211) sont motivées par la TRP dans le discours de NS (en 208 – interruption classée en 2.1.2.c. et analysée en 3.2.2.c. – et 210b – classée en 2.1.1.b.). Pourtant le candidat, chaque fois, poursuit son discours après le point de transition possible : les interruptions qu'il effectue sont donc « justifiées » (l'interruption en 212 relève de 4.2.1.d.). Ce qui est intéressant ici, c'est le triple emploi du pronom *on*. Le tour 210a commence par un énoncé justifiant la question posée par la suite. Ce discours introducteur présente deux fois le pronom : le premier *on* peut renvoyer aux

[486] Les autres occurrences relèvent toutes du second procédé et ont été analysées *supra* : cf. les tours interrompus 300 (traité en 3.2.1.b.), 750b (analysé en 3.1.2.a.) et 924 (analysé en 4.1.2.b.).
[487] Cf. l'analyse des interruptions 221 (en 4.1.2.a.) et 518b (en 4.1.2.d.).

téléspectateurs[488], le second *on* renvoie, lui, aux deux candidats qui doivent présenter leur programme. Le troisième emploi du pronom, en 213, renvoie, lui, à la fois à NS et aux téléspectateurs, auxquels le candidat s'allie pour exprimer une incompréhension commune. Cet exemple est caractéristique de l'utilisation polémique par NS des fonctions incombant théoriquement aux animateurs : ses deux premières interruptions concernent la gestion de l'interaction et amènent une dernière interruption, à visée clairement polémique.

Ces interruptions justifiées avec chevauchement témoignent surtout de la difficulté des animateurs à gérer l'interaction. Ils sont ainsi parfois contraints de multiplier les interruptions sur la parole d'un candidat pour se faire entendre. Il n'est pas rare non plus que les deux animateurs conjuguent leurs efforts pour y parvenir (chacun pouvant alors être responsable de dysfonctionnements sur la parole de l'autre). Lorsque les candidats sont les auteurs de ce genre d'interruption, cela témoigne surtout de leur envie de maîtriser la conduite du débat.

4.2.3 Les interruptions à visée collaborative

Le corpus ne présente que deux occurrences relevant du second objectif : exprimer un accord provisoire. Ce faible nombre est dû à la fois à la visée, très peu représentée dans le corpus, et à la nature du dysfonctionnement. On a vu que l'expression de la visée collaborative était souvent problématique et l'accord n'était toujours que provisoire. Les énoncés interruptifs justifiés étant la continuation d'un tour interrompu, il faut donc que le locuteur ait envie d'insister sur la collaboration pour effectuer ce genre de dysfonctionnement, ce qui est très rare dans le débat. Les deux cas relevés sont ainsi singuliers, et émergent dans des cotextes particuliers : ces deux énoncés interruptifs, produits par SR, se situent dans la continuité d'un énoncé à visée polémique.

Dans le premier exemple, l'énoncé à visée collaborative souligne le fait que les deux candidats proposent la même réforme :

88	SR	→ j'ai dit que je maint'nais leur nombre↑ + mais que je redéployais le nombre de fonctionnaire en les retirant là où ils n'étaient plus nécessaires↑ puisque vous proposez \\
89	NS	>non mais dans la fonction publique hospitalière< \\
90	SR	→ de faire un réfor– forme je suis d'accord \\
91a	NS	>vous n'pouvez pas passer &
92	SR	→ et vous \
91b	NS	& d'une fonction publique à une autre↑ […]

[488] Il construit alors une non-personne. Mais une autre interprétation est possible : ce premier *on* peut aussi renvoyer aux deux candidats. Dans ce cas, l'énoncé a une forte coloration polémique, sous-entendant que SR « ne sait pas ce qu'elle fait ».

L'analyse porte sur l'interruption en 89. SR, en 88, défend son propre programme en présentant sa réforme de la fonction publique. La première interruption de NS (classé en 3.1.1.b.) est délibérée. Il attaque directement la proposition de son adversaire. SR utilise une technique particulière pour se défendre : elle souligne la ressemblance de leur programme (et semble même, dans l'énoncé inachevé en chevauchement en 92, attribuer au candidat la responsabilité de la proposition). Le fait de mettre en avant la ressemblance de leur projet politique permet à la candidate de se protéger de l'attaque de NS. Il faut noter que cette stratégie était déjà amorcée avant l'interruption de NS (la proposition subordonnée causale introduite par *puisque* commence en 88) : SR anticipe donc la critique de son adversaire. La formulation explicite de l'accord, en 89, est assez rare dans le débat (on la retrouve plus fréquemment sous la forme de l'adverbe *d'accord*), surtout venant de SR. Cette stratégie de la candidate ne fonctionne pas ici, puisque NS effectue une troisième interruption (classée en 3.1.1.b.) pour attester de l'infaisabilité du programme socialiste.

Dans le second exemple, l'énoncé à visée collaborative répond à une autre stratégie d'apaisement :

583	SR	[quel dommage] que vous n'ayez pas fait tous ça pendant: cinq ans \\
584	NS	hé– hélas je n'étais pas \\
585	SR	→ parce que c'est vrai sur l'évaluation des politiques publiques c'est le parlement: + qui normalement a les moyens de faire c'la et vous savez la difficulté avec laquelle il a accès aux différents comptes↓ réduire le train d'vie de l'état oui […]

L'analyse porte sur l'interruption en 584. En 583, SR critique la politique menée par NS lors des cinq dernières années. Ce dernier l'interrompt alors pour se défendre, en rejetant la responsabilité de la politique sur le chef du gouvernement (son énoncé, en 584, n'est pas explicite, mais NS reprend le même discours bien plus tard dans le débat, cf. l'analyse des interruptions en 1023 et 1026d en 3.2.1.c.). La première interruption (classée en 2.1.1.c.) est motivée par la TRP dans le discours de SR, mais la candidate n'avait pas achevé son discours comme l'indique la continuation de tour en 585. La première partie étant délibérément critique, elle poursuit sur un mode beaucoup plus consensuel : elle utilise la formule « c'est vrai » et lui reprend l'énoncé « réduire le train d'vie de l'état », qu'elle valide par l'adverbe *oui* (cette reprise relève du dialogisme interlocutif à visée convergente, visant à construire une image positive d'elle-même[489]). La seconde partie de son tour sert ici d'adoucisseur par rapport à la critique polémique du début. On peut ainsi penser qu'il y avait un vrai point de transition en 583, mais, devant la réaction – naturelle – de NS, SR se ravise et poursuit sur

[489] Cf. Sandré, 2010a.

un mode plus complaisant pour pouvoir garder la parole et présenter son programme.

Les interruptions justifiées à visée collaborative entrent donc dans des stratégies communicatives particulières. Il ne s'agit pas tant d'être d'accord que de montrer qu'on l'est, pour pouvoir ensuite faire passer ses propres idées.

Bilan

Environ un tiers des interruptions sont des interruptions justifiées. Elles se concentrent lors de certains passages : une première interruption – motivée par une TRP ou délibérée – provoque à sa suite une ou plusieurs interruptions justifiées. Dans ce cas, chacun des locuteurs poursuit son propre énoncé, créant ainsi obligatoirement un décalage entre les différents énoncés interruptifs. Ce décalage est d'autant plus important quand les énoncés répondent à des visées différentes : c'est ce que j'ai tenté de montré en distinguant deux procédés. Les divergences d'objectifs augmentent encore l'effet de dissonance apportée par les dysfonctionnements. Plus globalement, les interruptions justifiées témoignent particulièrement de la persévérance des locuteurs à développer leur discours, pour parvenir à leurs fins. Cet aspect est caractéristique des candidats, auteurs de la grande majorité des occurrences. Cependant, lors de certains passages, les animateurs peuvent aussi utiliser ces interruptions successives pour imposer leur gestion de l'interaction face aux candidats, et plus particulièrement à la candidate, notamment sur la question du temps de parole.

Synthèse

L'interruption est un objet d'étude difficile à appréhender. Pour mener cette analyse, il a fallu d'abord définir très précisément le dysfonctionnement, souvent étudié, souvent défini, mais restant malgré tout relativement flou. Participe pleinement à cet état le fait que beaucoup d'analyses soient effectuées en langue anglaise, avec des différences notables dans la conception même du phénomène. La culture anglo-saxonne n'acceptant pas le dysfonctionnement de la même façon que la culture française, les conclusions tirées de ces corpus anglais ne valent pas toujours pour les corpus français. La définition de l'interruption passe par la délimitation du phénomène à partir de critères d'identification : absence de signaux de fin de tour, présence d'une continuation du tour dans le cotexte aval immédiat et réaction explicite des participants. Ces critères peuvent se conjuguer, corroborant ainsi l'identification du dysfonctionnement, ou non, ce qui la rend plus complexe. Certaines interruptions involontaires, se produisant à une TRP, peuvent ainsi coïncider avec un point de transition possible (et donc avec des signaux de fin de tour). Parfois le locuteur interrompu ne poursuit pas (pas de

continuation de tour), seul un commentaire *a posteriori* permet alors d'envisager le dysfonctionnement. Dans la plupart des cas, pourtant, plusieurs critères sont mobilisés, et il faut surtout noter la présence importante de continuation de tour : le locuteur dans ce débat, même après avoir été interrompu, persévère pour poursuivre son discours. Ce travail de définition de l'objet d'étude a permis de mettre en question un certain nombre de cas. J'ai ainsi écarté de l'analyse à proprement parler beaucoup d'occurrences, pour lesquelles les critères n'étaient pas assez précis ou pas assez explicites pour identifier une interruption. Une fois ce tri opéré, il fallait justifier le grand nombre d'occurrences restantes, et tenter de montrer le fonctionnement de l'interruption dans ce débat.

La distinction de différents types d'interruption obéit à des nécessités analytiques. Pourtant, le nombre des occurrences n'est pas équilibré[490] : le corpus présente peu d'interruptions motivées par une TRP (11 % du nombre total d'occurrences) par rapport aux interruptions délibérées (54 %). Les interruptions justifiées sont relativement nombreuses (35 %), mais se concentrent lors de certains passages. La répartition entre les interruptions nettes et avec chevauchement est plus équilibrée (46 % contre 54 %). Mais le choix d'analyser dans ce chapitre toutes les interruptions avec chevauchement crée un déséquilibre avec le chapitre précédent, amputant ce dernier de 34% de ses occurrences. Le classement des occurrences selon les fonctions interactionnelles du dysfonctionnement contraint au morcellement du corpus analysé, mais permet de mettre en avant les différentes stratégies des locuteurs. Les spécificités des interruptions justifiées ont permis, en outre, de privilégier l'analyse de passages plus complets. Cette dernière section est davantage focalisée sur la dynamique des passages interruptifs, en utilisant toutes les données mises en relief dans les sections précédentes.

Les trois visées retenues pour l'analyse sont elles aussi très déséquilibrées. La visée polémique représente 73 % des occurrences, contre 25 % pour la gestion de l'interaction, et seulement 2 % pour la visée collaborative. Il faut de plus noter que la plupart des interruptions visant à gérer l'interaction effectuées par les candidats sont utilisées à des fins polémiques, et que les interruptions à visée collaborative peuvent aussi servir une stratégie communicative plus offensive. Cet état de fait n'est pas surprenant pour un débat politique, la polémique étant bien au cœur de ce type d'échange.

Plus intéressantes sont les utilisations que les locuteurs font de l'interruption. Les animateurs, le plus souvent, restent neutres dans leurs interventions et leurs questions, et utilisent le dysfonctionnement pour mener à bien leur rôle interactionnel. En revanche, les candidats proposent une plus grande diversité

[490] Cf. tableau récapitulatif, tome II, Annexes, 2.2.

dans le maniement de l'interruption, et s'en servent pour mener à bien leur stratégie polémique « attaquer l'autre, se défendre », mais aussi, de façon plus ponctuelle, pour mettre au point des tactiques plus personnelles. On a ainsi vu que NS privilégiait souvent les amorces de phrase, et l'apostrophe *madame*, pour construire une image agressive de son interlocutrice, alors que SR rentabilisait toute prise de parole en développant son discours. L'analyse a aussi montré comment les candidats, débattant sur le contenu, peuvent introduire un reproche sur la manière de faire pour changer de sujet et mettre en relief, aux yeux des téléspectateurs, le comportement intrusif ou inadapté de leur adversaire. De plus, on a vu comment NS tentait de manipuler le discours de SR en lui imputant des formules plus radicales que celles qui sont employées par la candidate. Enfin j'ai essayé d'analyser plus précisément les stratégies mises en place lors de l'épisode de la « colère », et de montrer comment les deux locuteurs agissaient sur le discours de l'autre.

Au final, si l'opposition est bien au cœur du débat, elle n'est pas toujours frontale et directe. Les participants utilisent ainsi fréquemment l'interruption pour exécuter des manœuvres d'apparence moins offensive qu'elles ne le sont réellement. Ce dysfonctionnement, considéré comme une offense conversationnelle, peut alors être imputé non à celui qui le produit, mais à celui qui en est la victime. Il peut apparaître, aux yeux des téléspectateurs, plus ou moins justifié, selon la façon dont il est effectué, selon la réaction de celui qui en est l'objet, ou encore selon l'aisance avec laquelle l'auteur le produit. Les caractéristiques paraverbales et non verbales entrent alors en compte pleinement pour analyser la production et la réception de l'interruption. On pourrait ainsi dire qu'il y a autant de cas que de façons d'en faire. J'ai tout de même voulu montrer les tendances et les ressemblances de fonctionnement de l'interruption et des passages interruptifs. Ce dysfonctionnement est, en effet, produit le plus souvent de façon instinctive et s'il entre dans une stratégie particulière, ce n'est pas forcément dans un but affiché ou reconnu. Il entre pleinement dans le fonctionnement même du débat, en permettant à chacun des locuteurs de développer son propos, de se positionner par rapport aux autres locuteurs et d'agir sur l'ensemble du discours pour mener à bien son rôle interactionnel.

Chapitre VI. L'enchaînement non pertinent

L'enchaînement non pertinent est un phénomène discursif contrecarrant le principe de pertinence conditionnelle, et donc la formation de la paire adjacente. Ce dysfonctionnement peut opérer à deux niveaux : au niveau purement formel, contrariant la constitution même de l'échange, ou au niveau du contenu, de la relation entre les deux parties de la paire. Dans ce second cas, la non-pertinence de l'enchaînement peut concerner soit l'enchaînement discursif (la seconde partie de la paire ne correspond pas aux attentes mises en place par la première partie), soit l'enchaînement interlocutif (l'auteur de la seconde partie de paire ne correspond pas au destinataire de la première partie de paire). On distinguera donc les enchaînements non pertinents selon ces critères, en présentant dans un premier temps la troncation de l'échange, dans un second temps, la non-pertinence de l'enchaînement.

Avant d'en venir à la définition et à l'analyse de ces différentes catégories, il faut préciser quelques points méthodologiques. Si la paire adjacente prototypique reste le couple question/réponse, on préférera les dénominations « première/seconde partie de paire » ou « intervention initiative/réactive » permettant d'aborder la notion dans son acception la plus large (je reviendrai sur la notion de question en 1.1.1.). L'analyse des enchaînements non pertinents dans un tel corpus rencontre inévitablement celle des ratés du système des tours. La première est rendue très difficile par la présence des interruptions et des chevauchements. En effet, ces derniers modifient très fréquemment la linéarité des échanges, contrecarrant la progression attendue d'une interaction. Se posent alors un certain nombre de questions sur la prise en compte ou non des énoncés en chevauchements, des énoncés interrompus, des tentatives d'intervention, des phénomènes de désynchronisation lors des passages interruptifs, etc., dans l'analyse des échanges. Le respect du principe d'alternance a une influence directe sur celui du principe de pertinence conditionnelle. L'analyse des phénomènes discursifs de ce chapitre est donc liée aux analyses menées dans les chapitres précédents. Pour cette raison, je ne traiterai pas ici tous les phénomènes locaux directement liés aux ratés du système des tours[491] (traités précédemment), mais j'étudierai les procédés discursifs plus généraux. Contrairement à l'analyse des interruptions qui, s'intéressant au partage du flux de parole, prenait en compte toutes les prises de parole, l'analyse des enchaînements non pertinents concerne plus globalement l'échange entre les participants, en ne prenant en compte que les

[491] Comme la plupart des amorces de tour (auto-)interrompus (qui ne peuvent être traités comme tours à part entière) ou les passages désynchronisés à cause d'interruptions.

énoncés pouvant former un échange. Je ne prétends donc pas faire une analyse exhaustive de tous les phénomènes d'enchaînement non pertinent du corpus. Je me contenterai de montrer quelques procédés répondant à ce dysfonctionnement[492].

1. La troncation de l'échange

Ce premier type d'enchaînement non pertinent se situe au plan formel de la construction de la paire adjacente. La présence d'une première partie de paire n'est pas suivie d'une seconde partie de paire : on a alors affaire à un échange tronqué. Soit l'intervention initiative reste isolée (1.2.), soit elle est suivie d'une nouvelle intervention initiative (1.3.). Avant d'analyser précisément ces deux catégories, je classerai les occurrences qu'il serait malvenu de traiter comme des dysfonctionnements (1.1.). Il faut noter que les interventions composant l'échange tronqué peuvent aussi relever d'un enchaînement non pertinent (l'intervention isolée peut ainsi être en rupture thématique avec ce qui précède, ce second critère pouvant participer à la troncation même de l'échange).

1.1 Les cas qui ne seront pas traités comme des dysfonctionnements

Un grand nombre d'interventions isolées ne sont pas dues à un échange tronqué du fait de l'interlocuteur, mais sont liées à la présence d'un raté du système des tours. Il n'est ainsi pas rare qu'une amorce de tour, énoncée en chevauchement, ne soit pas relevée par le locuteur qui conserve la parole. Dans ce cas, la troncation de l'échange n'est pas un dysfonctionnement interactionnel, mais elle est due à la place et à la configuration même de l'énoncé : le fait que l'intervention soit isolée n'est alors imputable qu'à son auteur. Il arrive ainsi qu'un échange, à première vue, semble tronqué, sans qu'il présente une non-pertinence de l'enchaînement. Ces cas de figure seront analysés dans ce premier point. En premier lieu, on questionnera l'intervention initiative (1.1.1.) puis l'intervention réactive, et plus précisément sa place (1.1.2.) et sa nature (1.1.3.).

1.1.1 Les fausses interventions initiatives

[492] Contrairement aux deux chapitres précédents, les renvois en petite note vers les autres occurrences ont seulement une fonction d'illustration et ne couvrent pas l'ensemble des cas possibles (l'identification des enchaînements non pertinents étant particulièrement sujette à débat et complexifiée par les nombreux ratés du système des tours).

Ce que j'appelle « fausse intervention initiative » correspond à un énoncé ayant la forme d'une intervention initiative mais qui n'en a pas le rôle interactif. Ce sont des unités de construction de tour ressemblant formellement à une intervention initiative, mais située au milieu d'un tour : le locuteur ne laisse pas le temps à l'interlocuteur pour répondre. En effet, la caractéristique fondamentale de l'intervention initiative est sa place à la fin d'un tour de parole, précédant l'alternance des locuteurs. Dès lors qu'un énoncé, même s'il est à la modalité interrogative (forme prototypique de l'intervention initiative), n'occupe pas cette place prédestinée, il ne peut être considéré comme une intervention initiative (il n'en a que la forme). On retrouve alors les cas de pseudo-interrogations (non adressées à l'interlocuteur) et les interventions initiatives suivies d'un commentaire (ne laissant pas de place pour une réponse).

Les pseudos-interrogations sont des questions non adressées à l'interlocuteur, mais dirigées vers le locuteur et la construction de son propre discours. Si elles peuvent contenir des formes d'adresse à l'interlocuteur (il reste malgré tout le destinataire des propos), elle ne demande en aucun cas une réponse de sa part. Cette réponse, en effet, est proposée à la suite même de la question, et figure dans le même tour de parole. Ce phénomène discursif n'entre donc ni dans le cadre de l'alternance des tours de parole, ni dans celui de la paire adjacente :

205a SR → vous savez ce que c'est que la valorisation du travail↑ c'est un travail payé à sa JUSte valeur↓ vous trouvez qu'il est normal + que des salariés commencent leur carrière h au smic à neuf cent quatre-vingts euros NET + par mois […]

La question qui ouvre la prise de parole 205a n'est pas, comme elle semble l'être, une demande pour tester les connaissances de son interlocuteur, mais bien un procédé argumentatif pour introduire son idée de « travail payé à sa juste valeur ». La modalité interrogative n'est pas rattachée ici à l'acte de langage *questionner*, mais est utilisée pour ses effets expressifs. Le locuteur pose la question pour dynamiser son intervention et/ou gagner du temps pour élaborer sa réponse. C'est la même construction dans l'exemple suivant :

127a SR → ce n'est pas l'état↑ qui le décidera↓ + c'est la COhérence politique de la répartition des responsabilités + car aujourd'hui qu'est-ce qui se passe↑ &
128 NS ah ben ça alors
127b SR & vous avez fait une loi de de de la décentralisation TELlement confuse qu'il y a + (*voix plus grave*) "je l'ai dit tout à l'heure donc je ne vais pas m'y étendre" + qui a entraîné une SUPERposition des compétences entre les différentes collectivités territoriales ce qui fait↑ + que tout le monde s'occupe de TOUT + et qu'il y a donc beaucoup trop de gaspillage↓ […]

L'interrogation posée par SR en 127a n'est pas une vraie demande adressée à NS, mais un moyen de structurer son propre discours. En ce sens, on peut analyser cette question comme relevant du dialogisme interlocutif : elle pourrait être

formulée par l'interlocuteur. SR convoque ainsi dans son discours l'énonciation d'un autre locuteur lui posant une question afin d'introduire sa propre réponse (127b). L'intervention de NS en 128 ne peut être considérée comme une réponse (d'autant qu'elle est formulée en même temps que la question elle-même) : elle correspond à un régulateur (classé en 1.2.1., chapitre IV).

Cette façon de structurer son discours est un procédé argumentatif connu, fréquemment utilisé par les personnalités politiques. Le corpus présente donc naturellement un grand nombre d'occurrences (notamment lors des longues tirades, non transcrites intégralement). Je m'en tiendrai à ces deux exemples représentatifs[493].

Pour ce qui est des interventions initiatives suivies d'un commentaire, deux cas de figure se présentent : soit l'interlocuteur n'intervient pas et laisse le locuteur en place développer son discours, soit il intervient ou tente d'intervenir (souvent au moyen d'un énoncé en chevauchement ou d'un énoncé interruptif). Dans le premier cas, la non-intervention du second locuteur ne peut être considérée comme une troncation de l'échange à cause de la continuation du tour après l'intervention initiative, dans le second cas, l'intervention même du second locuteur (même si elle n'est pas achevée) est une forme d'intervention réactive, l'échange n'est alors pas tronqué.

La plupart de ces interventions initiatives sont en fait des reproches, formulées plus ou moins directement. Dans les deux exemples suivants, l'interrogation sert à atténuer la critique, mais n'appelle pas de réponse, comme l'indique la poursuite du tour :

156	NS	→ pourquoi TOUte personne qui n'a pas votre opinion↑ ++ vous le regardez avec ironie >voire avec mépris↓< b– c'est q– ≠ (*voix plus grave*) "d'abord l'institut rexecode n'est pas l'institut du medef↑" mais quand bien même + et est-ce qu'au nom de quoi parce qu'on est chef d'entreprise on n'connaît rien à l'emploi↑ ++ parce qu'on n'est pas d'gauche on n'a pas l'droit d'parler d'ces sujets↑ […]
114a	SR	[ah ben si vous n'pouvez pas faire pourquoi] voulez-vous accéder aux responsa&
115	NS	mais non
114b	SR	&bilités h et bien moi je le pourrai↓

Les énoncés interrogatifs en 156 et 114a-b sont des reproches adressés à l'adversaire, sous forme de questions partielles introduites par l'adverbe interrogatif *pourquoi*. Elles sont suivies d'un commentaire, ne laissant pas à l'interlocuteur la possibilité de réagir. Les énoncés critiques peuvent aisément être reconstitués : « vous regardez avec ironie, voire avec mépris, toute personne qui n'a pas votre opinion » et « vous voulez accéder aux responsabilités alors que

[493] Cf. aussi le tour 397b (analysé *infra* en 1.1.2.) et 138b (analysé *infra* en 1.3.b.).

vous ne pouvez pas faire »[494]). Il ne s'agit en aucun cas de demander des informations sur la cause du comportement adverse, mais de le mettre en question. Ces questions visent surtout à interroger la légitimité de l'autre candidat, et le fait de l'empêcher de répondre permet de laisser planer le doute. Toutefois, l'intervention initiative n'est pas isolée puisque le locuteur poursuit son discours et répond en quelque sorte lui-même à son discours.

Lorsque l'interlocuteur tente d'intervenir, il peut le faire exactement à la fin de l'intervention initiative (et avant la continuation de tour), effectuant alors un raté du système des tours involontaire. La présence même de cette réaction permet de ne pas tronquer l'échange :

210b	NS	[qu'est-ce que] vous changez dans les trente-cinq heures↓ \\
212	SR	je vous \\
213	NS	→ on n'y comprend rien↑
214a	SR	+ si si + vous avez parfaitement compris mais vous f: [faisez vous faites semblant de ne pas comprendre↑]

La prise de parole en 210b est une intervention initiative, classée dans les chapitres précédents comme question concernant le contenu : NS interroge SR sur un point de son programme. Il est donc naturel qu'elle intervienne en 212 pour lui répondre. Pourtant il poursuit en 213, en effectuant un commentaire polémique, visant à critiquer sa manière de faire. Cette continuation de tour permet d'identifier l'interruption en 210b, mais cette dernière est involontaire : c'est une interruption motivée par la TRP et appelée par la forme interrogative de l'énoncé. On peut noter ici que SR répond (ou du moins semble vouloir le faire) en 212 à l'énoncé en 210b et en 214a à l'énoncé en 213. En ce sens, ses enchaînements sont tout à fait pertinents, même si NS ne lui laisse pas le loisir de développer ses réponses[495].

Parfois le locuteur n'intervient pas exactement à la fin de l'intervention initiative, mais après le début de la continuation de tour. Le cas suivant est un peu particulier en ce que l'intervention initiative n'est pas une interrogation :

461	NS	[…] quand vous dites j'vais r'mettre à plat la loi fillon↑ h c'est-à-dire que vous revenez + sur c'qui a été le travail du gouvernement balladur et du gouvernement raffarin pour obtenir le financement pérein de nos régimes de retraite je vous le dis↑ + c'est irresponsable↓ + DEUxième élément↓ \\
462a	SR	mais le fi[nanc'ment n'est pas résolu (*NS lève les yeux vers SR*) vous l'savez très bien]

[494] Ainsi, l'énoncé en chevauchement en 115 ne répond pas à ce qui est dit (la réponse serait alors introduite par la locution conjonctive *parce que*) mais au reproche sous-entendu.
[495] Cf. aussi les passages 32e-42a et 160-164 (analysé *infra* en 1.1.2.) : ces enchaînements de NS sont, eux, des enchaînements métadiscursifs (classés en 2.2.2.a.).

On peut s'interroger sur l'enchaînement intradiscursif en 461. NS développe son argumentation en classant les différents éléments qu'il présente. La fin de la première séquence est une attaque directe à l'encontre de son adversaire. Sans lui laisser le temps de répondre, il enchaîne sur le « deuxième élément ». Pourtant, la candidate a ici un droit de réponse : la critique de NS peut ainsi être considérée comme une intervention initiative pouvant donner lieu à un enchaînement. N'ayant pas l'opportunité d'intervenir, SR interrompt NS afin de pouvoir répondre et contre-attaquer son adversaire.

Ces différents cas d'intervention initiative ne donnent pas lieu à l'enchaînement attendu à cause du caractère non interrogatif de la question ou à cause d'une continuation de tour à la suite de l'intervention initiative. On pourrait donc dire dans ces deux cas que les interventions initiative et réactive sont produites par le même locuteur, et qu'aucune réaction n'est attendue de l'interlocuteur (bien que ce dernier intervienne parfois).

1.1.2 Les interventions réactives différées

Les interventions réactives différées sont souvent liées aux ratés du système des tours, et plus généralement à la rapidité des enchaînements. Il arrive ainsi qu'un locuteur poursuive un discours (auto-)interrompu ou propose un discours programmé avant de prendre en compte l'intervention précédente et d'y répondre : cette réponse différée prend souvent la forme d'une modification de la thématique discursive au milieu d'une même prise de parole (noté ≠). En ce sens, l'échange n'est pas tronqué par la présence de cette intervention réactive, même si elle est différée. Ces phénomènes étant liés aux ratés du système des tours, un certain nombre ont été analysés dans les chapitres précédents[496], les autres répondant aux mêmes caractéristiques[497] :

392	SR	mais + ma taxe + elle sera au NIveau de ce qui sera NÉcessaire pour faire de la justice sociale↓ h car une partie \\
393a	NS	c'est d'une précision bou&
394	SR	→ une partie \
393b	NS	&l'versante
395	SR	→ une partie ≠ oui↑

Cet exemple est représentatif : SR présente sa taxe pour financer le régime des retraites, elle est interrompue par NS (392), mais poursuit son tour, d'abord en chevauchement (394) puis avec un enchaînement régulier (395). Elle modifie alors sa programmation thématique pour répondre à l'intervention de NS. En ce sens, l'intervention de NS n'est pas isolée et SR suspend son propre discours pour

[496] Cf. les tours 373b, 378b, 489, 494b, 727a, 727c, 965, 1024a, 1040, 1075 et 1111c.
[497] Cf. les tours 240 (analysé en 1.2.), 260, 412a, 484a (analysé en 2.1.2.a.), 501a, 663, 677b, 890a, 934, 1146 et 1168.

lui répondre. Il faut noter par ailleurs que l'énoncé de NS est antiphrastique (il se moque ici de son adversaire), ce qui permet à SR « d'enchaîner par un adverbe confirmatif (qui, comme réponse à une antiphrase prend une valeur contestataire) » (Constantin de Chanay, 2009 : 70). La candidate, en répondant, s'oppose à l'intervention de son adversaire, et défend son programme. Il est donc important pour elle de réagir aux propos de NS – même de façon différée.

Si la réponse différée permet à son auteur de ne pas effectuer d'enchaînement non pertinent, elle est aussi importante pour gérer les diverses stratégies du débat. Le locuteur peut ainsi se demander sur le moment s'il doit ou non réagir, et s'il doit ou non enchaîner sur son discours initial ou sur le discours de l'autre. C'est particulièrement net dans l'exemple suivant :

54	NS	[…] ++ d'abord je propose qu'il n'y ait plus un SEUL délinquant sexuel et vous savez parfaitement madame royal [que s'agissant \\]
53b	SR	[vous] l'aviez dit en deux mille deux ça déjà
55	NS	→ s'agissant ≠ mais non madame = h s'agissant ≠ (*en bafouillant*) "ouais ne ne" ne vous abaissez pas à ça ça [n'am– ça n'amène rien]

En 55, NS ouvre son tour par la reprise du tour interrompu 54 (en répétant le participe présent « s'agissant »), puis modifie sa thématique discursive pour répondre à SR (« mais non madame »). Il reprend ensuite son énoncé initial, puis modifie une nouvelle fois sa thématique discursive pour enchaîner sur le discours de son adversaire. Ces différents procédés indiquent l'importance, pour le locuteur, de répondre aux interventions de l'interlocuteur, pour se défendre et/ou pour contre-attaquer, comme il le fait ici.

Les exemples suivants sont liés à la question des fausses interrogations traitées *supra*. Dans l'extrait ci-dessous, la pseudo-question est suivie d'une réaction de l'interlocuteur :

397a	SR	[…] non je n'peux pas vous dire de chiffre &
398	NS	ah bon↓
397b	SR	& pourquoi + h pourquoi je n'pas (*en bafouillant*) "vous peux peux pas" vous dire de chiffre parc'que \\
399	NS	c'est votre droit↑
400	SR	→ la relance ≠ oui c'est mon droit↓
401	NS	∇ah∇
402	SR	= parce que la relance de la croissance économique va aussi permettre des cotisations supplémentaires↓ […]

SR, en 397b, énonce une pseudo-question, servant à construire son argumentation : elle se pose à elle-même une question que pourrait lui poser son adversaire (et qu'il lui a d'ailleurs plus ou moins posée). Cette question, adressée à la première personne, n'est aucunement dirigée vers NS, il est donc attendu que ce soit elle qui donne la réponse, ce qu'elle fait effectivement en proposant la locution conjonctive *parce que* à la fin de 397b. Pourtant NS intervient, en

apportant lui-même une réponse à la question de SR. L'énoncé interruptif du candidat, en 399 (déjà analysé en 3.1.1.b., chapitre V), vise à démonter la démonstration de son adversaire : elle n'a pas besoin de (se) poser cette question, puisqu'il connaît la réponse. Le fait que NS intervienne (alors que SR n'attendait pas de réponse) génère dans son discours une reprogrammation thématique, et elle lui répond – de façon différée – en 400, en confirmant l'énoncé ironique de son adversaire, puis en reprenant son tour en 402 (ce qu'indique le signe =). C'est donc l'intervention non attendue de NS qui est à l'origine du caractère différé de l'intervention réactive de SR. La réponse du candidat est d'autant moins attendue que ses autres productions vocales dans l'extrait (398 et 401) sont des « récepteurs », régulateurs indiquant seulement l'écoute et n'annonçant pas de volonté d'intervenir.

L'exemple suivant présente une intervention initiative suivie d'un commentaire, une intervention réactive différée et une continuation de tour à la place de l'enchaînement attendu :

159a	SR	+ d'abord (*prononciation très articulée*) "si vous pensez que les trente-cinq heures ont créé autant de dégâts pourquoi ne les avez-vous pas SUpprimées" ++ pendant &
160	NS	(ah je?)
159b	SR	& ces cinq années↓ \\
161	NS	puis-je \\
162a	SR	→ ne ne ne >pourquoi ne les avez-vous pas supprimées< parce &
163	NS	→ puis-je \
162b	SR	& que vous SAvez bien \\
164	NS	→ puis-je répondre à ça↑
165	SR	→ parce que parce– ≠ oui allez-y↑ + >pourquoi ne les avez-vous pas< = parce que vous savez bien que ça correspond à un progrès social↓ […]

En 159a, SR produit une intervention initiative destinée à NS, mais elle ne lui laisse pas le temps de répondre, en poursuivant son tour (en 159b, 162a, en 162b et 165). Comme nous l'avons vu dans le sous-point précédent, l'interlocuteur tente d'intervenir à différentes reprises. Ces interventions sont tout à fait légitimes, puisque SR lui a posé une question, mais elles relèvent d'enchaînements métadiscursifs (étudiés en 2.2.2.). Ce qui est intéressant ici, c'est l'enchaînement de SR en 165 : elle produit une intervention réactive différée en répondant « oui allez-y » à l'intervention initiative de NS en 164. Cet enchaînement n'est donc pas un échange tronqué, puisque la réponse est bien présente. Cependant, si SR déclare qu'elle accepte que NS poursuive, c'est elle qui continue en posant à nouveau sa question (sans l'achever) et en reprenant son discours explicatif. Cet enchaînement intra-tour empêche donc concrètement NS de répondre, malgré le fait qu'elle l'ait autorisé à intervenir. En ce sens, on peut penser que son interrogation était davantage une façon de critiquer la position de son adversaire qu'une réelle demande (cf. les exemples présentés en 1.1.1.). C'est

pourquoi SR la fait suivre d'un commentaire, elle n'attend pas vraiment de réponse. La modalité interrogative n'est utilisée que pour atténuer l'accusation : elle permet seulement à la candidate de laisser, en apparence, un droit de réponse à son concurrent.

Enfin, plusieurs cas correspondent effectivement à des interventions réactives différées, mais ces réactions sont d'ordre métadiscursif : l'échange lui-même n'est pas tronqué, mais l'enchaînement est non pertinent. Je traiterai donc ces occurrences en 2.2. en abordant la question de l'enchaînement métadiscursif[498].

Toutes ces interventions réactives, si elles sont différées, sont bien présentes dans l'échange. Pour cette raison, ces cas ne sont pas traités comme des dysfonctionnements, l'échange n'étant pas tronqué, mais simplement désynchronisé, souvent à cause de ratés du système des tours, qui perturbent l'organisation de l'interaction.

1.1.3 Les interventions réactives d'une autre nature

Dans certains cas, une intervention initiative est isolée discursivement, mais appartient en fait à un échange dès lors qu'on prend en compte l'interaction globale (et notamment les caractéristiques interactionnelles, interlocutives, non verbales et même paraverbales). En premier lieu, il faut noter les deux premiers tours du débat :

1	PPDA	bonsoir à tous
2	AC	bonsoir à tous + bonsoir ségolène royal
3	SR	bonsoir

Les animateurs s'adressent en tout premier lieu aux téléspectateurs, ces derniers ne pouvant intervenir, leur deux salutations ne peuvent donner lieu à une intervention réactive de leur part (contrairement aux salutations des candidats, eux en co-présence, qui répondent aux animateurs). Cette situation doit être interprétée en relation avec la médiatisation du débat : bien que les interventions réactives ne soient pas discursivement présentes, on ne peut considérer que l'échange est tronqué.

En second lieu, certaines interventions des animateurs servent à ratifier la prise de parole d'un des candidats : leurs interventions sont isolées (elles n'entrent pas dans un échange à proprement parler, comme lorsqu'ils distribuent la parole) mais prennent leur sens par l'intervention même du candidat. Les trois occurrences correspondent à des cas où NS essaie de prendre la parole pour répondre à SR, mais cette dernière ne veut pas la lui laisser. L'animateur intervenir alors pour la lui attribuer officiellement[499] :

[498] Cf. les tours 283 (analysé en 1.1.3.), 415a, 889, 1009 (analysé en 2.2.2.a.).
[499] Cf. aussi les tours 43 et 794.

983a SR [non just]ement pas je suis en colère face &
984 NS = je ne vois pas pourquoi \
983b SR & aux injustices↓ \\
985 NS → madame royal \\
986 SR → et face aux mensonges↓
987 NS → OSE \\
988 AC ∇m'sieur Sarkozy∇
989 NS → ++ employer le mot immoral↓ ++ (*se tourne vers PPDA*) *c'est un mot FORT↑* \\

L'analyse porte sur le tour 988 : AC interrompt NS pour lui attribuer nommément la parole. Le fait qu'elle intervienne au milieu du tour de NS isole son intervention, mais le fait même que NS poursuive – seul – son tour en 989 est une réponse à l'intervention de l'animatrice : l'échange n'est donc pas tronqué.

En troisième lieu, certaines interventions réactives se manifestent sous forme de gestes, la réponse est alors non verbale, mais constitue tout de même la seconde partie de paire. Le premier exemple est un échange entre les deux candidats :

658b NS […] je considère qu'un pays LIbre + c'est un pays où <chacun peut dipo– disposer librement> de la moitié d'c'qu'il a gagné↓ \\
660 SR mais tout dépend du patri– \\
661 NS → (*deux mains levées, paume vers SR*) *c'est une conception madame [c'est une question* \\]

Après que SR a interrompu NS en 658b, ce dernier poursuit son tour en 661, sans prendre en compte l'intervention de son adversaire dans son discours. Toutefois, il y répond d'une certaine façon par son geste. En effet, le mouvement des deux mains, « paume[s] vers l'extérieur contient l'idée d'objection » (Calbris et Montredon, 1986 : 88). Il s'oppose donc au discours de SR par ce geste, et on peut le considérer comme réaction à l'intervention de SR. L'apostrophe *madame*, en 661, signale aussi la prise en compte, au plan discursif, de l'objection de son adversaire.

Le second exemple de réaction non verbale est plus complexe :

278c SR [et je] pense que c'est comme cela que nous déploierons les énergies↓ \\
281a AC → ∇alors nicolas sark–∇ &
282 SR → parce que \
281b AC & euh \\
283 SR → (*main gauche vers les animateurs*) *pour apporter une réponse* ≠ j'en ai juste un mot aux sécurités \\

En 283, le geste de la main en direction des animateurs répond directement à l'intervention de l'animatrice en 281a-b. AC veut redistribuer la parole et la donner à NS, alors que SR désire poursuivre son tour. Il faut noter que la réaction gestuelle de SR se fait en même temps que la continuation de tour, puis elle

modifie sa thématique discursive pour répondre à l'animatrice. En ce sens, il y a une réponse non verbale suivie d'une réponse verbale différée.

Enfin, les deux derniers exemples sont particuliers : l'intervention d'un candidat au milieu du tour de l'autre génère une modification des caractéristiques paraverbales. Dans l'extrait suivant, la candidate réagit à l'intervention de NS par un décrochement intonatif :

217a	SR	[ce que j'observe c'est que vous ne reviendrez pas] non plus sur les trente-cinq heures↑ et &
218	NS	si↑
217b	SR	& vous ne les↑ (*voix plus grave*) "vous ne les avez pas remises en cause" donc elles ne sont pas responsables + de tous les maux d'la terre + […]

En 217a, SR défend son programme : elle confirme la réforme socialiste en s'appuyant sur l'adhésion supposée de son adversaire aux trente-cinq heures. Ce dernier s'oppose alors à ce rapprochement de leur programme, en produisant un chevauchement très court avec conservation de la parole par la candidate. En 217b, SR poursuit son tour, puis reprend l'amorce d'énoncé « vous ne les », accompagné cette fois d'un décrochement intonatif : elle poursuit avec une voix plus grave. Je considère ici que cette modification des caractéristiques paraverbales est une sorte de réponse à l'intervention du candidat : elle a bien entendu, n'est pas d'accord, et répète son argument avec d'autant plus de conviction, ce que semble indiquer la modification intonative. En effet, un passage « en plage basse […] constitue un dit qui ne saurait donner matière à discussion » (Morel et Danon-Boileau, 1998 : 15). Le second exemple est similaire :

130	NS	[…] et elle nous dit que personne ne travaille plus que trente-cinq heures↑ comme ça c'la obligera les entreprises à engager d'autres personnes↓ bon↓ \\
131	SR	plus de cent vingt heures↓
132	NS	→ nu– +++ (*prononciation très articulée*) "nulle part ailleurs dans le monde on ne fait ça" YA pas UN pays + pas un seul madame ++ socialiste↑ ou pas↓ + qui a retenu la logique <du partage du temps de travail> qui est une erreur MOnumentale↓ h […]

NS, en 130, critique le programme de SR en se moquant de son discours, et termine sa pique par la particule énonciative *bon* (annonçant, on l'a vu, une suite à son intervention). SR l'interrompt pour rectifier le point de son programme critiqué, et laisse ensuite le candidat poursuivre. Ce dernier, après avoir énoncé la première syllabe « nu– », marque une pause moyenne. Il reprend ensuite son discours en articulant particulièrement. Je considère que ces deux réactions sont directement liées à l'intervention de SR. La pause semble indiquer qu'il prend en compte la rectification (essaie de la comprendre peut-être). La reprise ensuite signale son désaccord et le maintien de sa critique, qui prend encore plus de force par ce détachement des mots caractéristique de la persuasion. Pour ces deux

exemples, on peut penser que les modifications des indices paraverbaux dans la continuation de tour sont directement liées à l'intervention précédente. En ce sens, je considère que l'intervention du candidat adverse n'est pas isolée, que l'échange n'est pas tronqué en ce que l'interlocuteur, s'il ne lui répond pas directement, indique par le changement intonatif et articulatoire, qu'il maintient sa position.

Dans certains cas, l'échange semble tronqué au plan discursif, mais des indices non verbaux permettent de retrouver la réaction dans le cotexte et le contexte. En ce sens, l'intervention réactive n'est pas toujours une réponse clairement formulée. Elle peut aussi revêtir d'autres formes, et se révéler d'une autre nature.

Avant d'aborder les échanges tronqués à proprement parler, il fallait déterminer les cas sortant du cadre du dysfonctionnement. Ce premier sous-point permet, par la description des occurrences écartées de l'analyse, de dessiner les contours définitoires de la troncation de l'échange. Les cas présentés *infra* relèvent tous de la non-pertinence de l'enchaînement.

1.2 L'intervention isolée

Dans une interaction, il arrive qu'une intervention reste isolée : elle n'est pas prise en compte par le locuteur à qui elle s'adresse. Son auteur peut parfois répéter ou reformuler l'énoncé ainsi isolé, insistant de cette façon pour obtenir une réaction de l'interlocuteur (cette reprise pouvant elle aussi être ignorée, ou au contraire donner lieu à un enchaînement pertinent). Ce dysfonctionnement est plus ou moins attendu selon la configuration dans laquelle apparaît l'énoncé. Je distinguerai ainsi trois cas de figures, selon que la prise de parole isolée est plus ou moins justifiée et donc le dysfonctionnement plus ou moins contestable : l'intervention initiative isolée en chevauchement (1.2.1.), l'intervention initiative isolée après une interruption (1.2.2.) et l'intervention initiative après un enchaînement régulier (1.2.3.). Pour ce qui est des deux premières catégories, toutes les occurrences ont déjà été analysées dans les chapitres IV (3.1.) et V, je ne m'intéresserais plus ici au raté du système des tours, mais seulement à sa place dans l'interaction. Je retiendrai la même distinction selon la visée (polémique et gestion de l'interaction), mais ne discriminerai plus les différentes thématiques et objectifs comme dans les chapitres précédents.

1.2.1 L'intervention isolée en chevauchement

Ce premier cas présente le dysfonctionnement le plus contestable, la prise de parole, énoncée entièrement en chevauchement avec conservation de la parole par le locuteur initial, est la moins justifiée. Nous avons vu dans le chapitre IV que c'est le locuteur initial qui décide si l'intervention doit être intégrée à l'interaction

ou non. Le fait que l'auteur du chevauchement prenne la parole sans s'imposer comme locuteur face à l'autre – même s'il peut produire de cette façon un vrai tour de parole – est alors à l'origine du fait que l'intervention reste isolée.

a) Les interventions isolées à visée polémique

Ces interventions sont toutes énoncées par les candidats, à l'adresse de l'autre candidat, et visent soit à se défendre, soit à critiquer l'autre. L'exemple suivant illustre la première stratégie et présente deux occurrences :

42b	NS	[…] sur (l'arrondiction?) d'l'endettement (*se tourne vers les animateurs*) aucune piste d'économie il s'agit simplement pour madame royal↑ &
44	SR	si ∇j'en ai donné∇
42c	NS	& + de dire qu'elle va transférer aux régions + [ton de connivence] "ce qui est d'ailleurs assez cohérent ce qui permettra aux régions de faire une autre augmentation d'impôts"↑ + (*regarde SR*) *après les augmentations FARAmineuses* que vous avez réalisées les deux dernières années↓ &
45	SR	pas du tout
42d	NS	& sur les policiers ++ y'en a pas assez↑ + mais chaq'fois qu'j'ai proposé des créations de postes↑ (*voix plus grave*) "puisque nous a– en avons créé euh BEAUcoup" euh s– + des MIlliers↑ de policiers et d'gendarmes >le groupe socialiste ne les a pas votées↑< mais + disons passons + ce n'est pas l'plus important↓ […]

Les deux interventions de SR visent à défendre son programme (44) et sa politique (45). Ces deux énoncés en chevauchement s'opposent au discours tenu par NS, en niant ses accusations. Pourtant, le candidat ne réagit pas à ces démentis et poursuit son discours comme si SR n'était pas intervenue. L'indifférence de NS est d'autant plus visible pour le premier énoncé que le candidat est tourné vers les animateurs et qu'il parle de SR en non-personne, en la désignant par son patronyme. La candidate, de son côté, n'insiste pas : elle ne répète pas son énoncé, ni tente de prendre la parole (le volume de son intervention est même faible pour la première occurrence).

Dans l'exemple suivant, le fait que l'intervention reste isolée est lié à sa position dans l'échange :

792c	NS	[…] mais REfuser le développement + des nouvelles filières nucléaires↑ + je pense que c'est une erreur↓
795a	PPDA	alors comme on a la chance d'être à peu près &
796	SR	mais ce n'est pas ce que j'ai dit
795b	PPDA	& à trois-quarts d'heure de temps de parole euh l'un et l'autre on va passer à un autre chapitre très important évidemment l'éducation: euh la famille […]

Le tour 796 a déjà été analysé comme un chevauchement avec conservation de la parole (en 3.1.1.b., chapitre IV). Je m'intéresse ici à sa place dans l'échange : SR répond à NS (qui, en 792c, critique son programme). Cependant le fait que le chevauchement soit produit non sur la parole de NS, mais sur celle de PPDA (auquel elle ne s'adresse pas) aboutit inévitablement au fait qu'il reste

isolé. L'intervention de SR vise simplement à se positionner face au discours de son adversaire pour les téléspectateurs, afin qu'ils ne retiennent pas l'idée selon laquelle elle refuserait « le développement des nouvelles filières nucléaires ».

Dans ces premiers exemples, l'intervention isolée répond à une critique et est utilisée pour se défendre. Si elle n'est pas relevée par l'interlocuteur et ne participe par vraiment à l'échange de par sa forme (en chevauchement) et sa place (au milieu d'une tirade d'un autre locuteur), elle trouve sa raison d'être dans la médiatisation du débat. L'auteur du chevauchement signifie par là son désaccord et se positionne vis-à-vis de son interlocuteur pour les téléspectateurs, afin de réparer son image après l'attaque qui la dévalorise inévitablement.

Dans ces premiers extraits, l'intervention isolée est aussi solitaire : elle ne donne lieu ni à une réaction de l'interlocuteur, ni à une répétition. Dans les exemples suivants, l'intervention est groupée avec un autre énoncé similaire (répétition ou reformulation), ce dernier pouvant lui aussi être isolé[500] ou donner lieu à un enchaînement régulier, comme c'est le cas dans l'exemple suivant pour les deux occurrences[501] :

352a	SR	[et vous ne nous avez pas dit comment vous] vous financiez euh tout cela puisque parallèlement vous avez annoncé une baisse: + de quatre points je crois des prélèvements obligatoires + c'est-à-dire soixante-douze milliards d'euros en moins &
353	NS	soixante-huit
352b	SR	& de recettes \\
354	NS	soixante-huit↓
355a	SR	soixante-douze ++ h certains économistes l'ont évalué à soixante-douze ou soixante-huit enfin c'est déjà considérable = donc soixante-huit &
356	NS	oui je vais m'en expliquer
355b	SR	& (*prononciation très articulée*) "milliards + d'euros en moins" h et l'ensemble des dépenses que vous venez: là euh d'énumérer↓ + mais + c'est à vous c'est à &
357	NS	voulez-vous qu'j'vous répond' tout d'suite↑
355c	SR	& ≠ non non non j– c'e– je pose simplement la question […]

Dans ce extrait, SR critique le programme de NS, et ce dernier le défend. Les deux interventions isolées, en 353 et 356, sont toutes les deux suivies d'un énoncé similaire (répétition identique en 354, et reformulation en 357) pris en compte par la candidate : la seconde tentative est donc la bonne. Pour ce qui est du premier échange, il faut noter que les deux interventions de NS sont énoncées très rapidement l'une après l'autre : on peut se demander si SR a vraiment voulu ignorer la première ou si elle n'a pas eu le temps d'y répondre avant la seconde

[500] Cf. le tour 1281 (répétition du tour 1279, classé en 1.2.2.a.) : aucun des deux n'est pris en compte. Cf. aussi les tours 1177, 1180 et 1181 (analysés en 1.2.2.a.) : NS s'oppose ainsi plusieurs fois à SR, sans que cette dernière ne réagisse.

[501] Cf. les tours 279 (mais la répétition n'est pas immédiate : elle se situe en 304, soit 3 minutes 30 plus tard) et 1271 (analysé en 2.1.2.).

intervention. Lorsqu'elle répond effectivement à NS en 355a, c'est d'abord pour maintenir son premier chiffre (et donc contredire la rectification apportée par le candidat) avant d'accorder à son interlocuteur le bénéfice du doute. Pour ce qui est du second échange, deux interprétations sont possibles pour l'intervention en 356 : soit NS promet simplement des explications (interprétation que semble retenir la candidate, en ne réagissant pas et que j'ai privilégié dans le chapitre IV, point 3.1.1.b.), soit il demande de façon détournée l'autorisation de prendre la parole pour pouvoir justement s'expliquer (interprétation que corrobore la seconde intervention en 357). En effet, il formule plus explicitement sa question en 357 et obtient alors une réponse – négative – de son interlocutrice.

Les interventions isolées relevant de la seconde stratégie actualisent des énoncés critiques adressés au locuteur en place, sans que ce dernier ne réponde. Le corpus ne présente qu'un cas d'intervention solitaire[502], les autres occurrences sont groupées. La pique, non relevée, est reprise par la suite et relève alors d'une attaque plus insistante et plus marquée. Parfois, le locuteur se contente de répéter le même énoncé[503] :

257a	NS	[…] LES entreprises ++ qui AUgmenteront les salaires + l'état (*prononciation hachée*) "prendra DAvantage d'allégement à sa charge↓" + h les branches &
258	SR	∇∇il est∇∇ temps
257b	NS	& qui n'voudront pas \\
259	SR	il est temps
260	NS	→ qui n'voudront pas ≠ + ben peut-être m'enfin \\
261	SR	nous le demandons depuis cinq ans↑
262	NS	et ben c'est ≠ vous l'demandez m'enfin c'est dans mon projet + pas dans le vôtre↓ […]

L'intervention en 258 est énoncée entièrement en chevauchement (et avec un volume très faible au début) et n'est pas prise en compte par NS, qui poursuit son tour (257b). En 259, SR l'interrompt donc et répète le même énoncé. L'objectif de la candidate est ici de se moquer du caractère novateur de la proposition de son adversaire (comme le montre le tour 261). Si le candidat n'a pas relevé la première pique (en chevauchement), il réagit aux deux suivantes (après avoir été interrompu), en produisant une intervention réactive différée, en 260 et 262. Il contre-attaque alors SR, en l'accusant de défendre face à lui une réforme qu'elle n'a pas prévue dans son programme politique – construisant par là l'image d'une candidate opportuniste. Cette stratégie contraint SR à adopter une position défensive, alors qu'elle est résolument offensive au début de l'extrait.

Dans certains cas, l'auteur d'une intervention isolée reformule sa critique de façon plus directe ou plus percutante pour contraindre l'interlocuteur à réagir. Il

[502] Cf. le tour 573 (analysé dans le chapitre IV, point 3.1.1.b.).
[503] Cf. aussi le tour 605 (analysé en 1.2.3.a.).

n'y parvient pas toujours[504], mais sa persévérance peut porter ses fruits, comme dans l'exemple suivant :

628a	NS	[→ juste un mot] sur une une expression qu'les français ont peut-être euh ++ mal compris + c'est le BOUclier fiscal↑ + si je suis président de la république + je fixerai un bouclier fiscal à cinquante pour cent + h mon idée c'est que NUL en france + ne doit se voir prélever plus de la moitié de c'qu'il a gagné dans l'année↑ + au fond ++ on travaill'rait du premier janvier au trente et un au trente juin + pour l'état↑ + et à partir du premier juillet↑ + jusqu'au trente et un décembre↑ pour sa famille↑ + ça m'semble RAIsonnable + h le but de la france + ce n'est pas d'faire partir tous ceux qui veulent créer et INnover on a besoin d'gens qui créent des richesses↑ et pas simplement d'les faire partir pour enrichir les autres pays↓ h + alors un mot sur la fis&
629	SR	mais ça dépend du patrimoine
628b	NS	&calité: de l'environnement \\
630a	SR	est-ce que vous n'trouvez pas quand même qu'il faut tenir &
631	NS	→ alors \
630b	SR	& compte du patrimoine possédé↑
632	NS	mais bien sûr mais [j'vais y v'nir]

Cet exemple est particulier en ce que la reprise est énoncée très rapidement après l'intervention isolée (seule une syllabe énoncée sans chevauchement en 628b permet de séparer les deux prises de parole). En 629, SR intervient à un point de transition possible : NS a achevé son tour, syntaxiquement et sémantiquement, l'intonation est descendante et il a fini la présentation de sa réforme, seule l'aspiration audible peut signaler la volonté de poursuivre. Il continue effectivement au moment où SR prend la parole et produit un chevauchement avec conservation de la parole par le candidat. L'intervention de SR remet en question le principe avancé par NS pour défendre le bouclier fiscal, elle s'oppose donc au discours tenu par NS au début de son tour (et non aux derniers mots qu'il a prononcé en 628a). Ce premier chevauchement est relativement long, NS continuant à parler sans tenir compte de l'intervention de SR. Elle reprend la parole en 630a et parvient, au terme d'un second chevauchement assez long, à interrompre son interlocuteur. Le second énoncé réitère la critique du premier énoncé, mais elle s'adresse alors directement à son interlocuteur (en employant le pronom personnel de rang cinq) et le fait sous forme de question (qui contraint davantage NS à répondre). Elle obtiendra ainsi, en 632, une réponse à ses interventions, après avoir particulièrement insisté au moyen de plusieurs ratés du système des tours.

Le locuteur qui conserve la parole a le choix entre prendre en compte les interventions polémiques en chevauchement ou non. Selon la teneur du discours de ces interventions, le premier locuteur a ainsi plus ou moins intérêt à les intégrer

[504] Cf. le tour 1226 (analysé dans le chapitre IV, point 3.1.1.a.), repris en 1227 (analysé en 1.2.2.) : il y a deux interventions isolées successives, la première en chevauchement, la seconde après une interruption, sans que l'interlocuteur réagisse.

à l'échange, ou au contraire à les ignorer totalement, même après plusieurs tentatives du second locuteur.

b) Les interventions isolées visant à gérer l'interaction

Normalement, les interventions concernant la gestion de l'interaction ne peuvent pas rester isolées. Lorsqu'elles sont le fait des animateurs, qui remplissent par là leur rôle interactionnel, les candidats ne peuvent pas les ignorer. Pourtant, on l'a vu dans les chapitres précédents, il arrive qu'ils n'obéissent pas aux demandes des animateurs. Cette manière de faire peut être imputée aussi bien aux premiers qu'aux seconds[505]. Ainsi, dans le premier exemple, les interventions isolées sont des précisions, venant s'ajouter au lancement de la thématique opéré par PPDA, alors que le candidat a déjà commencé à parler :

431b	SR	& + pour la première fois + on voit↑ + en france + des jeunes qui sont inquiets de leur retraite + alors qu'il y a en effet quelques années + h ça n'était pas une idée qui leur effleurait l'esprit et donc en effet c'est une \\
433	PPDA	alors ya quatre minut' de différence entre vous + au détriment de nicolas sarkozy donc vous pouvez répondre↑
434	NS	oui ça c'est c'est un point extrêmement ∇importantV \\
435	AC	et aussi sur la fiscalité si: puisque vous n'avez pas répondu tout à l'heure si vous le souhaitez
436	NS	→ non mais c'est un point c'est un point extrêmement important↓ \\
437	SR	et sur le logement aussi
438a	NS	→ qui devrait me semble-&
439	AC	(*en hochant la tête*) *∇sur le logementV*
438b	NS	&t-il faire consensus entre la gauche et la droite↓ + <comment finance-t-on nos retraites↓> + ça devrait pas être un sujet d'bagarre politique madame royal […]

En 433, PPDA interrompt SR, pour rappeler l'écart des temps de parole et donner la parole à NS afin qu'il s'exprime sur la question des retraites. Le candidat prend effectivement la parole en 434 (en effectuant un chevauchement simple), et commence par qualifier ce sujet de « point extrêmement important » (il répond donc parfaitement à la candidate, et à l'animateur). Cet enchaînement, si on exclut les ratés du système des tours, est donc régulier. Les interventions isolées sont ensuite produites par SR (437) et par AC (435 et 439) : seule la dernière est une intervention isolée en chevauchement (les deux autres sont classés en 1.2.2.b.), et les trois forment un ensemble groupé d'intervention isolée. En effet, les différentes interventions des locutrices s'enchaînent et se répondent (cf. l'analyse en 3.1.2.c., chapitre V), mais ne sont pas prises en compte par le locuteur en place. En 435, AC enchaîne sur le verbe *répondre*, employé en clôture du tour 433 par PPDA. SR, en 437, enchaîne sur le tour de l'animatrice dans les mêmes conditions. Ces deux interventions se présentent donc comme des ajouts à la demande de PPDA et introduisent d'autres thématiques que NS doit traiter. En

[505] Cf. aussi le tour 1053 (analysé en 1.2.2.b.).

ce sens, la multiplication de sujets (auxquels il ne peut pas répondre en même temps) induit elle-même leur non-prise en compte par NS. Ce dernier répète simplement, en 436, ce qu'il dit en 435 (en chevauchement avec AC), pour que son discours soit bien entendu par les participants – et les téléspectateurs – et poursuit son intervention. Les deux premières interventions des locutrices sont des énoncés interruptifs (même si elles ne parviennent à interrompre le candidat que pour un temps très court), seule la dernière, en 439, est uniquement en chevauchement. Il s'agit de la réponse d'AC à SR : elle ratifie l'ajout de la candidate, en hochant la tête. En ce sens, l'enchaînement de l'animatrice est pertinent par rapport à l'intervention de SR, et les deux tours forment un échange achevé. Pourtant, le fait que NS ne réagisse pas à leurs trois interventions en fait, dans la conduite globale de l'interaction, des énoncés isolés.

L'exemple suivant est particulier. L'intervention de PPDA n'est que partiellement en chevauchement, mais ce raté du système des tours semble bien être à l'origine de l'intervention isolée :

788b	SR	[→ mon projet relatif à l'écologie et à l'environnement + a été euh si largement plébiscité par des associations] indépendantes [parce] qu'il est équilibré + parce qu'il est (*prononciation très articulée*) "équilibré↓"
791	PPDA	[→ on va] on va clore ce chapitre + provisoirement si ça ne vous gène pas↑ \\
792a	NS	quand quand l'association (XX) de madame royal est &
793	PPDA	→ parce que sinon là on (XX) on avancera pas sur les autres
792b	NS	& indépendante quand &
794	AC	un p'tit mot
792c	NS	& c'est moi + (*en riant*) "elle est dépendante" + moi je n'suis pas pour le tout nucléaire↓ ++ h mais je dis qu'il n'est pas raisonnable↑ ++ de dire on va poursuivre le nucléaire + mais on arrête le progrès dans le nucléaire + ce n'est pas possible […]

PPDA tente ici une transition thématique : en 791 (avec un énoncé presque intégralement prononcé en chevauchement) et en 793 (avec un énoncé achevé en chevauchement avec conservation de la parole par NS), il essaie de clore le sujet précédent. Mais NS, en 792a, répond à SR. En ce sens, les candidats assurent eux-mêmes la transition : l'alternance des tours entre eux deux se déroule presque de façon régulière (seule la dernière syllabe de l'énoncé de PPDA en 791 se situe entre leurs deux tours). On pourrait analyser l'intervention de NS comme étant un enchaînement non pertinent : il n'obéit pas à l'animateur. Je considère plutôt que les interventions de PPDA restent isolées. En effet, ce dernier n'arrive pas réellement à prendre la parole et il est contredit en 794 par sa co-animatrice qui ratifie la prise de parole du candidat (en la limitant à « un p'tit mot »). En ce sens, les interventions de l'animateur sont isolées à cause du premier chevauchement avec SR, du second chevauchement avec NS et de l'intervention d'AC (qui le contredit). La tension polémique entre les candidats était trop forte pour proposer une transition à ce moment-là.

Certaines interventions isolées concernant la gestion de l'interaction sont énoncées par les candidats[506]. Dans l'exemple suivant, l'intervention isolée est immédiatement reprise et donne alors lieu à un enchaînement :

558b	NS	[…] les choses sont parfaitement claires↑ + elles seront en ordre↑ + on financ'ra↑ + et on + s'engage↓ alors un mot maint'nant sur &
560	SR	avec quelles recettes↑
558c	NS	& la fiscalité \\
561	SR	vous n'avez pas parlé d'la recette↑
562	NS	mais j'n'ai pas↑ \\
563	SR	avec quelles co– quelles nouvelles cotisations↑
564	NS	mais madame ya pas besoin de cotisations↑ […]

Cet extrait a déjà été analysé dans le chapitre IV (3.1.2.d.). La première intervention de SR en chevauchement (560) est une question sur le contenu du programme de NS qui reste isolée : NS poursuit son discours (558c) sans la prendre en compte. L'intervention suivante (561) est différente en ce qui concerne le contenu (elle critique sa manière de faire) et la forme (elle l'interrompt) : de cette façon elle parvient à obtenir une réponse. Ayant ainsi contraint le candidat à lui répondre, elle formule à nouveau sa question initiale en 563, en l'interrompant une seconde fois. Dans cet exemple, l'intervention en chevauchement reste isolée et l'intervention interruptive obtient une réponse. Pourtant de nombreux énoncés, même s'ils sont interruptifs, restent eux aussi isolés.

1.2.2 L'intervention isolée après une interruption

Ce second cas est un dysfonctionnement moins contestable que le premier en ce que l'auteur de l'intervention isolée prend effectivement la parole. Mais il ne parvient pas à l'intégrer dans l'interaction en cours. Le raté du système des tours qu'est l'interruption lui permet donc de s'imposer discursivement (en coupant la parole), mais pas interactionnellement (en restant isolé).

a) Les interventions isolées à visée polémique

Ces interventions répondent aux deux stratégies « défense/attaque ». La première stratégie présente plusieurs interventions isolées qui restent solitaires. Dans ce cas, un candidat – NS chaque fois – présente son programme et en profite pour critiquer SR, qui l'interrompt alors pour se défendre. Mais le candidat poursuit son discours, sans prendre en compte l'intervention de son interlocutrice[507]. L'exemple suivant présente deux occurrences successives, qui restent solitaires, la seconde n'étant pas la reprise de la première :

[506] Cf. l'intervention isolée en 969, reprise en 970 (classée en 1.2.2.b.). Le passage sera analysé en 2.2.2.a.

[507] Cf. les tours 264 (analysé dans le chapitre V, point 4.1.1.b.), 269, 343, 440 (analysé dans le chapitre V, point 2.2.1.a.), 555, 1001a, ainsi que 992 et 999 (analysés dans le chapitre V, point 3.2.1.d.).

741c	NS	[…] nous avons été obligés↑ + de déclencher les centrales de la QUAtrième génération↑ + c'est le processus e p r qui a été acheté \\
744a	SR	c'est la troisième &
745	NS	→ par \
744b	SR	& génération
746	NS	→ par la finlande \\
747	SR	non la finlande A son prototype
748	NS	→ et que nous construisons en france↓ + entre l'moment où j'ai signé e p r + et l'moment où la première centrale s'ouvrira il faut sept ans + sept ans↓ […]

SR, dans cet extrait, s'oppose à NS sur des points techniques concernant le nucléaire. Ses deux interventions en 744a-b et 747 sont des énoncés interruptifs, qui contredisent le discours de NS (modification de l'adjectif numéral ordinal en 744a et adverbe de négation en 747), mais ce dernier poursuit son discours sans prendre en compte les observations de son interlocutrice. La seule modification dans le discours de NS que l'on peut imputer aux énoncés de SR est la répétition de la préposition *par* en 745. Si SR est responsable de deux interruptions dans cet extrait, NS est responsable, lui, de deux échanges tronqués particulièrement notables.

Les autres cas sont des interventions groupées : la première ne donnant pas lieu à réaction, le locuteur insiste auprès de son interlocuteur en la reprenant. Il peut soit reprendre littéralement le même énoncé[508], soit le reformuler sous une forme plus directe pour obtenir une réponse[509]. L'exemple suivant présente ainsi un certain nombre d'interventions de NS qui restent isolées, SR poursuivant son discours comme si son interlocuteur ne parlait pas :

1169b	SR	[…] et parler comme vous l'avez fait à l'instant de la turquie je pense + h que ça n'aide pas les forces démocratiques + à l'intérieur \\
1171	NS	bien au contraire madame↓
1172	SR	→ à l'intérieur de la turquie \\
1173	NS	bien au contraire être responsable \\
1174	SR	→ alors si la si l'europe se ferme \\
1175	NS	→ êt– + ≠ absolument pas
1176a	SR	→ alors que vous savez très bien que l'on peut &
1177	NS	absolument pas↑
1176b	SR	& mettre en place des coopérations privilégiées + h que l'on peut voir comment les choses évoluent \\
1178	NS	mais ça n'a rien à voir avec l'adhésion↑
1179a	SR	→ que de toute façon ça ne se fait pas avant plus d'une dizaine d'années et donc ne ne ne ne n'u&
1180	NS	>non madame<
1179b	SR	&tilisez pas ce su&
1181	NS	NON madame
1179c	SR	&jet + comme ça de façon aussi brutale \\

[508] Cf. le tour 1080 (répété en 1083, et obtient alors une réponse) et 1279 (repris en 1281, classé en 1.2.1.a.).

[509] Cf. les tours 364a et 1195, repris sous forme de question respectivement en 367 et 1197 (analysé en 2.1.2.a.).

Ce passage présente plusieurs interventions isolées : en ne tenant compte que des interventions achevées, plusieurs sont en chevauchement (1177, 1180 et 1181, classés en 1.2.1.a.), plusieurs interviennent après une interruption (1171 et 1178[510]). Tous ces énoncés relèvent de la stratégie « défense » – NS s'oppose à SR – sauf l'énoncé en 1178, qui est plus critique. On peut également voir, en 1175, un cas de réponse différée, mais comme ni le premier énoncé (1173 et 1174), ni le second (1175) ne sont pris en compte par la locutrice, il s'agit surtout d'un énoncé isolé (n'entrant pas dans le cadre d'un échange). La candidate est ainsi responsable du fait que toutes ces interventions restent isolées, en poursuivant son discours jusqu'en 1193. Les différentes interventions de NS sont d'abord achevées, mais, devant l'indifférence de son interlocutrice, il ne produit ensuite que des énoncés inachevés, ces derniers pointant davantage le fait que son interlocutrice l'ignore. L'auteur d'interventions isolées peut ainsi continuer à multiplier ses tentatives, soit pour forcer l'autre à réagir, soit pour construire de lui l'image d'un locuteur qui monopolise la parole.

La seconde stratégie est aussi représentée. A chaque fois, les interventions, qu'elles restent solitaires ou qu'elles soient groupées, ne donnent lieu à aucune réaction[511]. Dans ce cas, le destinataire de la critique poursuit son discours sans relever la pique, pour ne pas lui donner d'importance (même si cela peut avoir l'effet inverse, et mettre en évidence précisément la critique non relevée). Dans les deux exemples suivants, chacun des candidats est responsable de ce type d'intervention. Le premier est une intervention isolée énoncée par SR :

833	NS	[…] h je veux lutter contre l'absentéisme scolaire↓ qui est un DRAme h en donnant des moyens aux mères pour lutter contre cette absentéisme scolaire qui est une question + absolument essentielle↓ faut responsabiliser les familles encore une fois madame royal dans la république ya pas que des droits ya aussi des devoirs↓ \\
834a	SR	c'est déjà prévu dans la loi &
835	NS	→ je regrette \
834b	SR	& ça
836	NS	→ je regrette deux choses on a pas parlé de la formation technique et d'l'apprentissage + (*voix plus grave*) "qui est essentiel" et je souhaite notamment que les filières professionnelles puissent obtenir les MÊMES diplômes que les filières générales […]

La critique de SR en 834a-b est solitaire : elle ne donne lieu pas lieu à une reprise. Il s'agit simplement, pour la candidate, de décrédibiliser le programme de son adversaire qui propose des réformes qui existent déjà dans la législation française. Si l'intervention reste isolée (NS poursuit son discours sans donner

[510] Le tour interrompant 1178 est à la frontière d'un énoncé intégralement énoncé en chevauchement : seule la syllabe « dhé » permet d'identifier l'interruption.
[511] Sauf le tour 898, repris en 900 (analysé en 2.1.2.a.).

aucun signe de prise en compte), on peut noter la répétition du segment « je regrette » en 836, énoncé d'abord en chevauchement (835). Le candidat réagit donc seulement au raté du système des tours, mais ne réagit pas au contenu de l'énoncé de SR.

Dans l'exemple suivant, l'intervention isolée est énoncée par NS[512] :

1225a	SR	h: je suis allée en chine parce que:: je pense que: + un futur chef d'é&
1226	NS	vous l'avez pas boycotté
1225b	SR	&tat français DOIT aller en chine \\
1227	NS	ah bon + donc c'est pas l'boycott alors↓
1228a	SR	→ euh::: je suis allée en chine pour voir les entreprises françaises↓ + pour les encourager à conquérir des marchés↓ + je suis allée en chine pour rencontrer l'ensemble des dirigeants chinois + parce qu'en effet il y a là des opportunités à saisir + […]

Dans le second exemple, NS critique le point de vue de SR à deux reprises, la première fois en chevauchement (1226, classé en 1.2.1.a.), la seconde fois après une interruption (1227). Il faut noter que cette seconde intervention est introduite par un récepteur : il est donc attendu que SR reprenne la parole après ce régulateur et poursuive son discours (le régulateur ne donnant jamais lieu à une réponse). Cette configuration d'enchaînement (régulateur + pause très brève + continuation) est donc propice au fait que cette continuation reste isolée. La candidate est néanmoins perturbée par cet enchaînement, comme l'indique la marque d'hésitation *euh* suivi d'un allongement vocalique, avant de poursuivre effectivement son argumentation. Son discours en 1228a pourrait être considéré comme une réponse : le fait qu'elle justifie son voyage en Chine semble effectivement répondre au non-boycott avancé par NS. Mais les deux candidats ne parlent pas ici exactement du même sujet : SR défend son voyage (en tant que « futur chef d'État français », 1225a-b) et NS critique sa position de menace de boycott des Jeux Olympiques. L'objectif du candidat, avec ces deux interventions isolées, est de faire ressortir la contradiction au sein du discours de la candidate, alors qu'elle essaie justement de présenter la cohérence de la position. On peut voir aussi, dans ces énoncés de NS, une tentative de manipulation du discours adverse, en radicalisant sa position (je reviendrai sur cette question en 2.3.1.), qu'elle a pourtant nuancée une minute plus tôt : « je ne suis pas favorable au boycott mais je pense qu'il faut poser la question + pour que ça bouge » (1219, 1221). Le discours de NS ne correspondant pas à ce qu'elle essaie d'expliquer, elle ne relève pas ses deux interventions, et poursuit sa justification.

b) Les interventions isolées visant à gérer l'interaction

Certaines interventions des animateurs concernant la gestion de l'interaction restent isolées, bien qu'ils prennent véritablement la parole après une ou plusieurs

[512] Cf. aussi les tours 606 et 608 (analysés en 1.2.3.a.)

interruptions. Je ne traiterai pas les cas où les animateurs abandonnent eux-mêmes leur tour[513], le fait que leurs interventions restent isolées étant alors inévitablement lié à cet abandon. Je n'analyserai que les cas où ils produisent un énoncé achevé, qui reste pourtant isolé. Ce cas de figure présente plusieurs configurations. La première a été illustrée par le premier exemple traité en 1.2.1.b. : un animateur donne régulièrement la parole à un candidat, qui commence à parler. L'autre animateur intervient alors pour préciser un thème à traiter : cette seconde intervention reste isolée, le candidat poursuivant son discours sans prêter attention au dire de l'animateur[514]. Dans ce cas, le fait que l'intervention reste isolée est principalement dû au placement inadéquat de l'intervention dans l'interaction (elle se situe non à une place de transition, mais après la prise de parole du candidat). La deuxième configuration est représentée par l'intervention d'un ou des deux animateurs au milieu du tour d'un candidat (ce dernier poursuit sans prendre en compte cette intervention[515]), ou au milieu d'un échange entre les candidats :

869	NS	[→ alors] >vraiment non non honnêt'ment< \\
870	SR	tout dès qu'vous êtes gêné \\
871	AC	alors \\
872a	SR	→ (*en bafouillant*) "vous vous vous vous vous vous vous vous" po&
873	PPDA	permettez-nous \
872b	SR	&sez en victime \\
874	PPDA	→ de passer \\
875	AC	de continuer \\
876	SR	→ bon \\
877	PPDA	→ (XX) \
878	AC	→ à l'autre} {sujet
879	SR	→ je n'ai pas été méprisante \\
880a	NS	avec vous [ça serait une victime consentante madame]

Ce passage présentant plusieurs chevauchements de début de tour a été analysé dans le chapitre IV (2.1.c.). Si les interventions des animateurs sont presque toutes interrompues ou auto-interrompues, ensemble elles forment un tout, dont le but est de proposer une transition thématique. Les deux candidats sont en train de débattre (869-870, 879-880a), mais seule SR est à l'origine du fait que les interventions des animateurs restent isolées, puisqu'elle seule parle quand ils essaient d'intervenir et poursuit son discours comme si de rien n'était (872a, 872b, 876). La tentative de transition ne réussit pas et les candidats continuent leur échange sans prendre en compte les interventions des animateurs.

[513] Cf. par exemple les tours 749, 783, 787, 799 et 914.
[514] Cf. les 436 (analysé en 1.2.1.b.), 242a (analysé dans le chapitre V, point 4.1.2.c.) et 301a (analysé dans le chapitre V, point 3.2.1.b.).
[515] Cf. le tour 430 (analysé dans le chapitre V, point 4.2.1.b.).

L'exemple suivant est particulier. En effet, deux interventions de PPDA restent isolées à cause non des candidats, mais de sa co-animatrice :

1052	SR	[pas du tout] pas du tout au contraire↑
1053	PPDA	est-ce que vous nous permettez} {de parler de l'europe
1054	AC	est-ce que vous pouvez terminer} {Δségolène ro[yalΔ \\]
1055a	SR	je termine [ça] parce que \\
1058	AC	→ et parler \
1059	AC	[→ un p'tit peu d'l'europe]
1060	SR	[→ non parce que je]} {pense que c'est [je pense que c'est \\]
1061a	PPDA	il est vingt-trois heures [ça s'rait bien d'aborder] les sujets internationaux
1063a	AC	madame royal est-ce [qu'on peut terminer là-dessus et enchaîner ensuite sur la question européenne]
1067	SR	bien sûr parce que je crois que ce débat h + est très important h + c'est toute une CONception ++ de la vie politique + et de la responsabilité politique + qui est là h

Cet extrait, présentant de très nombreux ratés du système des tours (dont la plupart ont été analysés dans les chapitres précédents), a été modifié pour être plus lisible et pour mettre en évidence la troncation de l'échange. L'analyse porte sur les interventions 1053 (classé en 1.2.1.b.[516]) et 1061a de PPDA : alors qu'il tente d'imposer une transition thématique immédiate, AC autorise SR à achever son tour, avant d'« enchaîner ensuite sur la question européenne ». S'ils travaillent tous les deux dans le même but (transition thématique), ils ne le font pas de la même manière. Seules les interventions de l'animatrice – qui s'avère plus conciliante avec la candidate – sont prises en compte par SR (1055a, 1067), les deux propositions de PPDA restent isolées[517] (bien qu'AC reprenne son idée en 1063a). La coupure n'est donc pas nette entre les interventions des deux animateurs, mais il faut noter la façon dont l'animatrice prend le contrôle de l'interaction en laissant de côté son co-animateur pour donner à nouveau la parole à SR et lui permettre d'achever son tour.

Certaines interventions isolées concernant la gestion de l'interaction sont le fait des candidats. Il arrive ainsi qu'un candidat demande la parole à son adversaire (sans que ce dernier ne la lui donne ou la lui refuse même explicitement[518]), propose un nouveau thème[519], ou encore pose une question de contenu :

[516] Il ne s'agit pas ici d'un chevauchement avec conservation de la parole, mais d'un énoncé intégralement en chevauchement par la présence de deux chevauchements simples (l'un entre SR et PPDA, jouxtant l'autre entre PPDA et AC).
[517] Nous avons par ailleurs souligné les soutiens de NS [supprimés ici] à l'animateur dans ce passage : 1057a (analysé dans le chapitre V, point 3.1.3.b.) et 1062 (analysé dans le chapitre IV, point 1.2.1.).
[518] Ces interventions (359a, analysé dans le chapitre V, point 3.2.2.a., 970 et 1186) relèvent aussi de 2.2.2.
[519] Cf. le tour 437, analysé en 1.2.1.b.

183b SR […] dans BIEN des entreprises + lorsqu'elles sont PERformantes sur le plan technologique + elles ont même des durées du travail INférieures aux trente-cinq heures↓ h mais ce qu'elles font + aussi et c'est ça qui est intéressant \\
185a NS mais à trente-deux heures &
186 SR → c'est qu'il y a \
185b NS & ils sont payés combien↓
187 SR → c'est qu'il y a + c'est qu'ya une liber– \\
188a NS ils sont payés combien ceux qui &
189 SR mais \
188b NS & sont à trente-&
190 SR → ils:: \
188c NS & deux heures↓
191 SR → ils sont payés comme aux trente-cinq heures↑

La première question de NS (185a-b) ne donne pas lieu à réaction : SR, en 186 et 187, poursuit son discours, en répétant seulement le segment « c'est qu'il y a » (trois fois, les deux premières étant en chevauchement). NS l'interrompt donc une seconde fois en 187 pour poser à nouveau la même question. Dans ce cas, SR répond et amorce sa réponse en chevauchement dès 189 : comme NS a déjà formulé son interrogation, elle n'a pas besoin d'attendre la fin pour répondre (cf. l'analyse en 3.2.1.b., chapitre IV).

Les interventions isolées après une interruption sont des dysfonctionnements plus importants que les précédents. Cependant, de nombreuses occurrences, étant des interruptions avec chevauchement, sont énoncées presque entièrement en chevauchement (cf. le dernier exemple). Dans ce cas, on est à la frontière des cas précédents. L'interruption n'implique pas toujours que l'interlocuteur doive prendre en compte l'énoncé interruptif dans son discours.

1.2.3 L'intervention isolée après un enchaînement formel régulier

Les interventions isolées après un enchaînement régulier au regard des ratés du système des tours sont les moins représentées. En effet, lorsque la prise de parole se fait sans raté du système des tours, la non-réponse du second locuteur est plus visible. Le dysfonctionnement est donc très marqué.

a) Les interventions isolées à visée polémique

Le corpus ne présente qu'une occurrence de ce type : l'intervention isolée n'est pas solitaire, mais groupée avec d'autres interventions isolées (classées en 1.2.1.a. et 1.2.2.a.).

604a SR → ya un problème de crédibilité + voyez-vous parce que quand on a pu pendant cinq ans + éventuellement don&
605 NS c'est à moi que vous dites ça↑
604b SR &ner une certaine place \\
606 NS (*en souriant*) "c'est à moi qu'vous dites ça + madame royal↑"
607 SR → donner une certaine place à l'opposition \\
608 NS (*en souriant*) "c'était pour être désagréable↑"
609a SR → à l'assemblée nationale↑ + pourquoi ne l'avez-vous pas fait↑ &

610 NS m: \
609b SR & (*en souriant*) "vous n'êtes pas crédible dans la constitution d'un état" &
611 NS (*en souriant*) "le problème de crédibilité" \
609c SR & impartial
612 NS → (*en souriant*) "le problème de crédibilité vous me le dites comme ça"
613a SR vous êtes même passé en force avec le quatre-neuf trois donc on &
614 NS et ben↓ dites-moi
613b SR & en revient peut-être \\
615a PPDA allez on: on parle [des impôts]

Cet extrait, présentant de nombreux ratés du système des tours, a déjà été analysé dans les chapitres précédents. NS, à plusieurs reprises, intervient en effectuant des chevauchements et/ou des interruptions, au moyen d'énoncés achevés ou inachevés pour critiquer la manière de faire de son adversaire. L'analyse porte plus précisément sur le tour 612 : après un enchaînement régulier, le candidat parvient à produire un énoncé complet, sans aucun raté du système des tours. De ce fait, l'intervention est pleinement intégrée à l'interaction et au système d'alternance des tours de parole. Pourtant SR ne lui répond pas et poursuit son propos (critique envers la politique menée par le gouvernement auquel NS appartient). Dans l'ensemble du passage, SR reste indifférente aux interventions de son interlocuteur, mais on peut imputer ce dysfonctionnement aux ratés du système des tours. Dans le dernier cas, sa non-réaction en 613a montre un refus délibéré de prendre en compte la boutade de son adversaire. On peut expliquer le comportement de la candidate par la teneur même des interventions de son adversaire : elles relèvent d'une stratégie accusatrice, en commentant non le contenu, mais le mot même de « crédibilité ». Le fait qu'il intervienne en souriant (606, 608, 611 et 612) accentue le caractère moqueur – voire agressif – de ses critiques. Au contraire, SR reste sérieuse (même si on peut noter son sourire en 609b, quand elle réitère l'expression critiquée par NS). Alors que la candidate développe des arguments dans le cadre d'une stratégie polémique, NS utilise plutôt « une stratégie sexiste dans le fait de transposer sur le plan affectif […] des reproches relevant pour son interlocutrice du plan politique » (Constantin de Chanay, 2009 : 78). Il se crée donc dans ce passage un décalage entre leurs deux discours, sûrement à l'origine des différentes troncations de l'échange.

b) Les interventions isolées visant à gérer l'interaction

La seule occurrence de ce type se situe, au cours de ce débat, dans le cotexte amont immédiat de l'exemple précédent. Avant l'échange (tronqué) entre les deux candidats, PPDA tente une transition thématique :

598b NS [pour une fois on s're]joint \\
600 SR oui = vous avez + ≠ (*en souriant*) "c'est bien" \\
601 NS c'est c'est + ≠ alléluia
602a PPDA alors répondez-nous sur &

603 SR → c'est bien mais \
602b PPDA & la fiscalité:
604a SR → ya un problème de crédibilité + voyez-vous parce que quand on a pu pendant cinq ans […]

Les deux candidats ayant signalé un point d'accord, l'animateur en profite pour proposer un autre sujet (déjà lancé, mais non encore traité). L'enchaînement en 602a est régulier : NS ne poursuivant pas, PPDA prend naturellement la parole. Mais son intervention est perturbée par un chevauchement de SR (603), qui poursuit un énoncé interrompu par NS en 600. En ce sens, l'animateur est ici victime d'un enchaînement problématique avant sa prise de parole. Le fait que SR continue son tour sans prendre en compte l'intervention de PPDA fait de celle-ci une intervention isolée, une tentative inaboutie de transition thématique. Il parviendra toutefois à s'imposer par la suite, après l'échange (tronqué) entre les candidats : cf. le tour 615a dans l'exemple précédent : il interrompt SR pour proposer le même thème.

Les enchaînements réguliers se soldent moins souvent par un échange tronqué que les enchaînements présentant un raté du système des tours (mais on a vu dans le dernier exemple que la troncation était due à un raté du système des tours précédent l'enchaînement lui-même).

Les interventions isolées se présentent sous des formes diverses, classées ici selon la présence ou non de ratés du système des tours sur l'enchaînement lui-même, mais toutes les occurrences évoquées (même celles qui sont classées en 1.2.3.) sont intimement liées à ces ratés. Cette question est importante en ce que la présence d'un chevauchement ou d'une interruption peut délégitimer la prise de parole et donc légitimer sa non-prise en compte. Les échanges tronqués liés à des ratés du système des tours sont des dysfonctionnements plus contestables. Les interventions isolées en chevauchement, notamment, sont à la frontière du dysfonctionnement : le locuteur qui conserve la parole a parfaitement le droit de ne pas prendre en compte l'intervention en chevauchement. Mais, dans la mesure où ces interventions en chevauchement sont le plus souvent intégrées à l'échange, une non-réaction est inévitablement marquée : en ce sens, elle relève bien d'un enchaînement non pertinent. Il faut par ailleurs noter la différence lorsque l'intervention isolée est réactive (il s'agit alors d'une réponse à l'énoncé précédent) ou initiative (il s'agit alors de rebondir sur l'énoncé précédent pour commencer un nouvel échange). Ces deux possibilités ont été analysés sans les discriminer, pourtant, la troncation est plus notable dans le second cas que dans le premier. Lorsque l'intervention isolée est réactive, le locuteur responsable de l'échange tronqué considère simplement qu'il n'est pas nécessaire de relever le commentaire (cela s'apparente à l'absence d'intervention évaluative dans un échange à trois tours). Lorsque l'intervention isolée est initiative, l'attente mise en

place est bien plus importante, et sa non-prise en compte est un dysfonctionnement plus marqué.

1.3 Deux interventions initiatives successives

Il arrive qu'au lieu de l'intervention réactive attendue après une intervention initiative, un locuteur propose lui aussi une intervention initiative, débutant ainsi un nouvel échange. L'auteur d'une intervention initiative est en situation de force : c'est lui qui est à l'origine de l'échange, c'est donc lui qui choisit le thème et la façon dont il va être traité. L'interlocuteur est ainsi dépendant de ce que lui propose le premier locuteur. Le fait de proposer à son tour une intervention initiative lui permet de ne pas se laisser enfermer dans le carcan imposé par le premier locuteur et de proposer ses propres règles du jeu. Cette stratégie, en outre, permet d'esquiver la première intervention initiative (dans le cas, par exemple, où il ne veut ou ne peut pas répondre à la question posée).

Comme précédemment, je ne retiendrai pas pour l'analyse toutes les occurrences inachevées. Parfois, on peut aisément percevoir l'enchaînement de deux interventions initiatives, mais l'une d'elles restant à l'état d'amorce, elle n'entre pas pleinement dans l'échange et ne peut donc être traité comme enchaînement non pertinent[520]. Sont aussi exclues de l'analyse les questions qui ne correspondent pas à des interventions initiatives : on l'a vu en 1.1.1., la modalité interrogative n'est pas toujours rattachée à l'acte de langage *questionner* et donc à la position de première partie de paire. Il arrive ainsi qu'une seconde partie de paire se présente sous une forme interrogative, utilisée à des fins polémiques (il ne s'agit pas alors de questionner, mais de prendre ses distances avec l'argument de l'adversaire)[521]. Il reste donc peu de cas, que je classerai selon leur visée.

a) Deux interventions initiatives à visée polémique

Dans certains cas, la seconde intervention initiative est un énoncé interruptif (et/ou chevauchant) : dans ce cas, l'auteur de l'enchaînement non pertinent est aussi l'auteur d'un raté du système des tours. L'exemple suivant a déjà été analysé dans le chapitre V (4.1.1.c.). L'enchaînement non pertinent est lié à la problématique des interruptions justifiées :

804c	SR	[yavait cinquante mille emplois-jeunes dans l'école qui ont été suppri]més h et ces jeunes jouaient un rôle très important \\
807a	NS	oui vous savez pourquoi vous dites &
808	SR	→ vous savez↑ \

[520] Cf. notamment les tours 337 et 681 : SR, chaque fois, interrompt son adversaire pour s'opposer à son discours en lui renvoyant un argument sous une forme apparemment interrogative, mais il l'interrompt à son tour, ne lui laissant pas à le loisir de développer son énoncé.
[521] Cf. les tours 97 (analysé dans le chapitre V, point 3.2.1.b.), 120, 565 et 1132.

807b NS & ce chiffre madame↓ \\
809a SR → vous savez pourquoi ces jeunes jouent un r– &
810 NS → c'est parce que vous n'te– \
809b SR & ≠ attendez [je n'vous ai pas interrompu]

L'analyse porte ici sur l'énoncé 809a : SR répond à l'intervention initiative de NS (807a-b) par une autre intervention initiative. Ces deux interventions ont une forme interrogative, mais il ne s'agit pas de vraies questions (les candidats ne testent pas ici leurs connaissances). Ces interventions sont utilisées pour structurer l'argumentation du locuteur, et servent plus particulièrement d'appui à la (re)prise de la parole. L'enchaînement non pertinent de SR est ainsi directement lié à l'interruption en 804c. Elle tente, en posant cette question en 809a, de s'imposer comme le locuteur officiel (ce qu'elle est effectivement, PPDA lui ayant donné la parole en 801). N'y parvenant pas, elle modifie sa stratégie communicative et reproche à NS son comportement discursif en 809b. Son intervention en 809a est donc inachevée, mais assez développée pour qu'on puisse l'analyser.

L'exemple suivant a déjà été présenté dans le chapitre V, point 4.1.1.b. :

838a SR [je voudrais juste dire je voudrais dire aux] femmes qu'elles n'auront pas besoin d'aller devant les tribunaux (*en riant*) "quelle drôle de société" mais qu'elles auront le service public de la petite enfance sous toutes ses formes↑ &
839 NS parce que vous allez \
838b SR & h ça peut être l'asso– ≠ vous vous rendez compte les femmes vont al– \\
840 NS → (*en haussant les sourcils*) *vous allez créer deux millions trois cent mille places de crèche↑*
841 SR → les femmes vont aller les femmes vont aller d'vant le tribunal↑ \\
842 NS vous allez vous allez \\
843 SR → s– soyez sérieux↓

L'analyse porte ici sur l'enchaînement (avec un chevauchement simple) entre 840 et 841 : SR répond à NS en lui posant à son tour une question. Les questions ne sont pas non plus des vraies questions, mais des critiques du programme de l'autre, et visent à mettre en évidence son incohérence. Le fait qu'elles soient reprises plusieurs fois dans l'extrait (pour NS 839, 840 et 842 ; 838b et 841 pour SR) est une façon d'insister sur la critique. Comme dans l'exemple précédent, il s'agit davantage pour les candidats de poursuivre leur propre discours que d'esquiver une réponse à la question de l'autre (l'enchaînement intradiscursif prime ici sur l'enchaînement interdiscursif). Pour ces deux premiers exemples, les enchaînements, en étant liés aux ratés du système des tours et à la désynchronisation générée par les interruptions justifiées, sont à la frontière de la non-pertinence.

Dans l'exemple suivant, l'enchaînement est régulier (aucun raté du système des tours). Les candidats parlent de l'institut REXECODE :

136 NS vous savez par qui il est dirigé↑
137 SR ++ c'est l'organisme du medef est-ce vrai ou pas↑

138a NS non mais (X) pas du tout c'est faux + vous savez par qui il est dir– &
139 SR est-ce vrai ou pas↑
138b NS & ≠ c'est faux↑ = vous savez par qui il est dirigé↑ + par monsieur michel didier↓ qui est-il↑ + l'un des économistes que monsieur jospin (*prononciation très articulée*) "avait NOmmé lui-même en quatre-vingt dix-huit" dans son conseil des experts↓ h bon↓ […]

La question de NS en 136 est ici une vraie question, pour tester les connaissances de son interlocutrice, et montrer sa propre maîtrise du dossier. En 137, SR répond par une nouvelle question, visant à obtenir une confirmation de son information. Il s'agit ici plus clairement d'une façon d'esquiver la question du candidat, chaque locuteur ayant à cœur de prouver qu'il en sait plus que l'autre sur la question. L'échange suivant (138a-139) est à ce titre intéressant, NS, après avoir répondu à la question de SR, pose à nouveau sa question, tandis que la candidate fait de même, en chevauchement. On retrouve donc la même configuration de deux interventions initiatives successives (ou plutôt ici simultanées) qu'en 136 et 137. Si la répétition de NS est attendue (elle ne lui a pas répondu, il est normal qu'il insiste), celle de SR est moins justifiée, puisqu'il lui a déjà répondu. Cependant, il réitère sa réponse, avant de poser pour la troisième fois la même question, et d'y répondre cette fois-ci lui-même (j'ai classé cet enchaînement en 1.1.1.). Cet enchaînement intradiscursif après une question d'abord dirigée vers son interlocutrice est directement lié à l'enchaînement non pertinent de SR en 137 : son esquive est interprétée par le candidat comme le fait qu'elle ignore la réponse.

b) Deux interventions initiatives visant à gérer l'interaction

Le corpus présente quatre occurrences de ce type, dont trois sont le fait des candidats. L'enchaînement non pertinent effectué par un animateur est une occurrence un peu à part :

1338b PPDA [on voudrait aborder un sujet que vous n'avez pas auquel vous n'avez pas répondu au tout début] c'est sur sur euh sur les institutions (*se tourne vers SR*) faut-il ch:: passer d'la cinquième à la sixième + h: république↑ d'une part↑ et avec quelle majorité &
1340 AC un p'tit peu d'(politique?) pour terminer
1338c PPDA & voilà↓ avec quelle &
1341 AC voilà
1338d PPDA & majorité↓
1342 AC + alors + euh [à SR] si: vous n'avez pas répondu j'crois au début sur les institutions si [il faut effectivement qu'la république \\]

Il n'est pas rare, on l'a vu dans les chapitres précédents, qu'AC produise un raté du système des tours sur la parole de son co-animateur pour participer à la distribution de la parole ou au lancement des thématiques. Ici, elle produit deux énoncés en chevauchements (1340 et 1341) pour soutenir PPDA. L'analyse porte sur l'enchaînement entre 1338d et 1342 : PPDA a achevé son lancement de sujet

et a sélectionné le locuteur suivant (en 1338b, il se tourne vers SR). L'intervention initiative est donc complète et l'enchaînement attendu est l'intervention réactive de la candidate. Pourtant c'est AC qui prend la parole, et répète ce que vient de dire PPDA, en s'adressant à la même personne. L'enchaînement est donc non pertinent quant à la forme (deux interventions initiatives à la suite) et quant au contenu (il n'y a pas d'information nouvelle).

L'exemple suivant se situe dans le cotexte amont immédiat de l'extrait précédent, et l'enchaînement non pertinent est le fait de SR :

1335b	PPDA	[alors puisque on vous a presque mis d'accord sur ce sujet on voudrait aborder un sujet] que vous n'avez pas \\
1337	SR	alors yavait un autr' petit sujet quand même \\
1338a	PPDA	→ auquel vous n'avez pas répondu au tout [début]

En 1337, SR propose elle-même un autre sujet que celui qui est annoncé par PPDA (1335b). Son intervention, après une interruption avec chevauchement (analysée en 4.2.2.c., chapitre V), est une façon – inattendue – d'imposer sa propre transition thématique à l'animateur. SR s'approprie le rôle de son interlocuteur pour tenter de gérer elle-même l'interaction, mais PPDA ne se laisse pas déstabiliser et poursuit son tour en 1338a. Il ne la laisse donc pas développer son énoncé, qui reste isolé. Si les candidats ne respectent pas toujours les transitions proposées par les animateurs, il est rare qu'ils s'y opposent directement comme dans cet exemple.

Les deux interventions initiatives à la suite peuvent aussi être le fait des deux candidats, tentant ainsi de gérer l'interaction[522]. Dans l'exemple suivant, ils se posent mutuellement des questions de contenu :

694b	NS	[mais alors sur le sur le nucléaire vous êtes] du côté de monsieur chevènement↑ ou du côté des verts↓
696	SR	mais savez-vous \\
697	NS	est-ce que vous confirmez le choix nucléaire↓ (*sourire*)
698	SR	→ + savez-vous quelle est la part du nucléaire dans la consommation d'électricité en france↑
699	NS	oui mais est-ce que vous l'confirmez le choix↓
700	SR	oui d– ≠ quelle est cette part↑

Contrairement aux questions traitées en 1.3.a., les questions ici sont des vraies questions, dont l'objectif est de tester les connaissances de l'adversaire, donc la pertinence de son programme, et au-delà la légitimité de sa candidature. L'enchaînement non pertinent se situe entre 697 et 698 : SR esquive la question de son interlocuteur en lui posant elle-même une autre question. Cette stratégie est

[522] Cf. l'enchaînement 181-182, concernant la distribution de la parole : chaque candidat se considère comme locuteur légitime et demande à l'autre de le laisser parler. Les deux interventions initiatives successives sont métadiscursives et visent à s'imposer face à l'autre. C'est SR qui y parvient en répondant – par la négative – à la demande de NS.

déjà à l'œuvre en 694b-696, mais SR est interrompue avant d'avoir achevé son énoncé. NS formule donc à nouveau sa question en 697, et SR répète son énoncé interrompu. Le fait qu'elle ne veuille pas répondre à cette question a déjà été évoqué (dans le chapitre IV, point 3.1.2.d.). Mais, dans ce cas, son refus est particulièrement visible par la troncation de l'échange (après un enchaînement formellement régulier : aucun raté du système des tours). Elle répond néanmoins à la question en 700, et NS à la sienne en 699. Ces deux réponses, sous la forme de l'adverbe affirmatif, permettent aux candidats de ne pas effectuer d'enchaînement non pertinent, pourtant aucune des deux, très brèves et non argumentées, ne satisfait les interlocuteurs. Ainsi la question de SR en 698 est une question totale introduite par le verbe *savoir* (« savez-vous […] »), mais l'information qui l'intéresse est celle qui est posée par l'adjectif interrogatif *quelle* (« quelle est la part du nucléaire […] ». En ce sens, la réponse *oui* n'est pas satisfaisante et elle doit reformuler en 700 la question plus directement. La question de NS, répétée trois fois dans cet extrait, est ensuite reprise dans le cotexte aval, signalant par là que la réponse de SR en 700 ne comble pas ses attentes.

Les quelques cas d'interventions initiatives successives sont souvent liés aux ratés du système des tours. Il est alors difficile de savoir dans quelle mesure l'échange est tronqué volontairement ou non. Seules les occurrences se produisant après un enchaînement formel régulier sont indubitablement délibérées. Parfois la seconde intervention initiative reste isolée, lorsque le premier locuteur poursuit son tour sans prendre en compte l'intervention de son interlocuteur.

Bilan

La troncation de l'échange est un phénomène très fréquent dès lors qu'on prend en compte dans l'analyse toutes les interventions tronquées, en chevauchement et/ou (auto-)interrompues. Mais, en élargissant de la sorte l'objet d'étude (surtout dans un corpus comme le débat de l'entre-deux tours), la description du phénomène perd de sa puissance théorique. J'ai donc préféré concentrer l'analyse sur certaines occurrences caractéristiques ou, au contraire, plutôt inattendues pour montrer de quelle façon un locuteur pouvait tronquer un échange, dans quel co(n)texte, et par rapport à quelle visée. On a ainsi pu voir comment les candidats géraient l'intervention isolée à visée polémique. Lorsque cette dernière obéit à la première stratégie polémique, il s'agit souvent pour l'auteur de poursuivre son discours – généralement critique – sans laisser à l'autre l'opportunité de se défendre. Lorsque cette dernière obéit à la seconde stratégie polémique, l'auteur décide de ne pas relever la critique, afin de ne pas lui donner de crédit. Cependant, il arrive qu'en ne réagissant pas, l'auteur de l'enchaînement permette à l'auteur de l'attaque de réussir son coup : ce dernier parvient à attaquer

l'autre sans qu'il se défende. Il faut aussi distinguer les cas où les interventions restent solitaires des cas où l'auteur insiste pour que l'autre réagisse. La non-prise en compte d'une intervention peut ainsi se révéler à l'avantage de l'un ou de l'autre candidat. Les interventions isolées concernant la gestion de l'interaction montrent plutôt trois points : les candidats peuvent ignorer les interventions des animateurs, les animateurs ont parfois des difficultés à proposer des transitions claires et unifiées, et les questions sur le contenu – utilisées à des fins polémiques – peuvent se solder par la troncation d'un échange. Les cas étudiés restent cependant assez rares dans l'ensemble du débat. Ce genre d'enchaînement non pertinent étant particulièrement visible, les candidats préfèrent souvent proposer une intervention réactive non pertinente, plus difficile à identifier, plutôt que de tronquer l'échange.

2. La non-pertinence de l'intervention réactive

Ce second type d'enchaînement non pertinent ne se situe plus au niveau formel, mais au niveau purement discursif. La paire adjacente est effectivement construite, mais la seconde partie de paire ne correspond pas aux attentes mises en place par la première partie de paire. Cette non-correspondance peut se situer au plan thématique (2.1.), au plan énonciatif (2.2.) ou interlocutif (2.3.). Selon ces différentes possibilités, l'enchaînement non pertinent n'aura pas le même impact sur l'interaction, ni la même portée pour les interactants.

2.1 L'enchaînement thématique problématique

La non-pertinence peut se situer au niveau de l'enchaînement thématique. Ce dernier est une caractéristique du discours en interaction : tout échange voit la succession de différents thèmes, chaque nouveau sujet pouvant faire l'objet d'une introduction spécifique (« je voulais te parler de X ») ou se faire plus naturellement, au fil des prises de parole. Dans un débat politique télévisé, les thèmes sont définis à l'avance, et les candidats doivent respecter la progression thématique proposée par les animateurs. L'enchaînement thématique problématique est donc normalement – génériquement – interdit. Pourtant, il arrive que les participants n'obéissent pas aux règles fixées, la non-pertinence thématique peut ainsi se glisser à l'intérieur même d'un échange. Dans ce cas, l'intervention réactive ne correspond pas du tout au sujet proposé par l'intervention initiative (c'est la rupture thématique, 2.1.1.), ne correspond pas exactement (c'est le détournement de thème, 2.1.2.) ou n'apporte aucune information nouvelle (2.1.3.).

2.1.1 Rupture thématique

Les ruptures thématiques, étant des dysfonctionnements très marqués interactionnellement, sont assez peu représentées (le détournement de thème est plus fréquent). Elles surviennent seulement dans des échanges imposés par le genre du discours, c'est-à-dire les échanges où la seconde partie de paire est la plus contrainte. Moins l'interlocuteur a le choix dans sa réponse, plus il peut proposer une réponse en rupture thématique, et plus les possibilités sont larges, moins l'enchaînement a de chance d'être non pertinent. Les cas de rupture thématique se situent donc au niveau d'un enchaînement particulièrement contraint : l'enchaînement entre l'animateur et un débattant, lorsque le premier – remplissant par là pleinement son rôle – pose une question au second, et que le second est tenu de répondre. On a vu dans la section précédente que le candidat ne prenait pas toujours en compte les différentes interventions initiatives des animateurs, on va voir maintenant de quelle façon il lui arrive de les esquiver. Deux cas de figure se présentent : soit le candidat répond effectivement aux animateurs sur un autre sujet, soit il enchaîne en s'adressant à son adversaire (l'enchaînement est alors pertinent avec l'intervention précédente de l'autre candidat, mais ne l'est pas au regard de celle de l'animateur).

Je traiterai d'abord les trois occurrences où le candidat s'oppose clairement à l'enchaînement proposé par l'animateur, toutes trois du fait de SR, à qui il arrive de vouloir ainsi gérer l'interaction à la place de l'animateur[523] :

1342	AC	+ alors + euh [à SR] si: vous n'avez pas répondu j'crois au début sur les institutions si il faut effectivement qu'la république \\
1343	SR	non non j'voulais encore parler des femmes mais ça s'ra \\
1344	PPDA	non là (XXXXX) \
1345a	AC	alors on va finir sur les femmes mais + monsieur sarkozy &
1346	PPDA	→ trop en retard
1345b	AC	& a deux minutes trente de retard donc (*se tourne vers SR*) il faudrait qu'il puisse euh rattraper aussi ce retard↑ afin que l'égalité soit respectée↓ h […]

Dans ce passage, AC propose de traiter la question des institutions (1342). SR l'interrompt pour s'y opposer – en répétant l'adverbe négatif – et témoigner de son désir de traiter d'un autre sujet (1343). En ce sens, l'échange est effectivement construit (la candidate répond à l'animatrice) mais la seconde partie de paire ne remplit pas les attentes mises en place par la seconde partie de paire. La présence de ratés du système des tours favorise aussi la confusion de l'enchaînement et l'émergence de la rupture thématique. Cependant cette dernière est rapidement

[523] Cf. aussi le tour 617a (extrait analysé dans le chapitre V, point 4.2.2.c.) : alors que PPDA propose le thème des impôts, SR répond en demandant de traiter le thème des institutions. Certes, en 617a, elle propose seulement d'y revenir ultérieurement, mais elle débute toutefois son argumentation en 617b.

réparée : en 1345a, AC autorise SR à poursuivre sur le sujet que cette dernière a proposé, malgré le désaccord de son co-animateur, en1344 et 1346.

L'exemple suivant présente, lui, un échange sans raté du système des tours, on ne peut donc imputer la rupture thématique à un raté :

1214	NS	[écoutez] c'qui s'passe au darfour euh c'est un scandale absolu:↑ le fait que le gouvernement n'ait pas voulu permettre les corridors humanitaires est inadmissible h il faut que les dirigeants + aient à en rendre compte devant un tribunal pénal international↓ […] je souhaite qu'ils apprennent + les membres de la famille + qui vont rejoindre + le français + aVANT de venir en france↓
1215	PPDA	ségolène royal sur l'immigration↓
1216	SR	+ d'abord sur le darfour + en effet je pense que la communauté internationale est beaucoup trop inerte ++ je pense que des pressions doivent être faites sur la chine ++ y compris euh sur la menace de boycott des jeux olympiques + \\

L'intervention de NS, en 1214, dure une minute et traite de deux sujets : la question du Darfour, dans un premier temps, et celle de l'immigration, qui clôt son tour. La transition entre les candidats est assurée par PPDA qui donne la parole à SR en lui indiquant le sujet qu'elle doit traiter (le second évoqué par NS). Mais cette dernière prend la parole pour répondre « d'abord » sur le premier thème évoqué par NS. La rupture thématique est ici accompagnée d'un discours explicatif, et justifiée par le fait que chaque candidat doive traiter les mêmes sujets. Toutefois, la question du Darfour, envisagée très rapidement par NS (seulement les quatre lignes transcrites dans l'extrait ci-dessus) sera beaucoup plus développée par SR et amènera les candidats à débattre sur le boycott des Jeux Olympiques à Pékin. Les animateurs devront donc proposer à nouveau le thème de l'immigration à la candidate trois minutes plus tard, ratifiant ainsi la rupture thématique précédente.

Ces ruptures thématiques, du fait de SR, sont justifiées par la candidate par rapport au cotexte : elle fait ainsi référence aux thèmes traités auparavant, sur lesquels elle veut revenir. La rupture s'opère donc seulement à l'intérieur de l'enchaînement animateurs-candidate, mais reste cohérent au niveau de la séquence. C'est aussi le cas pour les ruptures thématiques où le second candidat répond au premier candidat. Ces différentes occurrences sont similaires aux cas d'interventions isolées : l'enchaînement est cohérent entre les deux candidats, et exclut l'intervention de l'animateur entre les deux. Mais contrairement aux cas traités *supra*, l'intervention des animateurs (moins concernée par les ratés du système des tours) crée une véritable transition entre les deux interventions des candidats. En ce sens, leur intervention ne peut être mise de côté : c'est bien l'enchaînement qui est problématique.

Les cinq occurrences que présente le corpus sont aussi le fait de SR[524]. Dans l'exemple suivant, les deux animateurs conjuguent leurs efforts pour effectuer la transition, sans y parvenir :

348	NS	[…] je veux enfin poser la question + >du remboursement des prothèses dentaires< c'est pas un luxe↓ ++ et du remboursement des lunettes c'est pas un luxe↓ + voilà pour répondre PRÉcisément + aux TROIS préoccupations qui étaient les vôtres monsieur poivre d'arvor↓
349a	AC	ségolène royal sur le même thème sur les sécurités &
350	SR	oui
349b	AC	& sur ces trois thèmes
351	PPDA	et d'une manière peut-être encore un peu plus concise
352a	SR	et vous ne nous avez pas dit comment vous vous financiez euh tout cela puisque parallèlement vous avez annoncé une baisse: + de quatre points je crois des prélèvements obligatoires + c'est-à-dire soixante-douze milliards d'euros [en moins]

L'intervention de SR en 352a est directement en relation avec celle de NS en 348 : il a présenté un certain nombre de propositions, elle lui demande d'en éclaircir le financement. Pourtant, entre les deux, AC intervient pour proposer une transition en donnant la parole à SR afin qu'elle traite les sujets que vient d'évoquer NS (elle lui demande donc de présenter son propre programme, et non de critiquer celui de son adversaire). Si l'intervention de l'animatrice est effectivement concernée par deux chevauchements (simple sur la parole de NS, et un régulateur de SR sur la sienne), celle de PPDA est presque intégralement énoncée en chevauchement (cf. l'analyse en 4.1.b., chapitre IV). On est donc à la frontière de deux interventions isolées. Cependant, la candidate ne peut ignorer la transition, il s'agit donc d'un enchaînement non pertinent délibéré visant à attaquer le programme de son adversaire. Le régulateur en 350 est problématique : deux interprétations sont possibles[525], soit SR s'adresse à AC et il s'agit d'un continueur, soit elle s'adresse à NS et il s'agit alors d'un récepteur. Dans le chapitre IV (1.2.1.), j'ai choisi la seconde interprétation, la première n'étant pas logique au regard de la rupture thématique. Cependant, le fait que la candidate ne réponde pas immédiatement à NS (et laisse le temps à l'animatrice de parler) montre que son attaque n'est pas prête. En ce sens, elle peut très bien émettre en 350 un continueur et enchaîner en 352a sur une rupture thématique (ce laps de temps lui permettant d'élaborer son discours).

[524] Cf. l'enchaînement 837-838a (analysé dans le chapitre V, point 3.2.1.b.) : alors qu'AC propose de parler des sujets internationaux, SR enchaîne sur le droit opposable au logement, présenté par NS en 836. Si l'animatrice parvient à prendre la parole sans raté du système des tours, elle ne peut achever son tour, à cause de l'interruption avec chevauchement effectuée par SR (on est donc encore une fois à la frontière d'une intervention isolée). C'est exactement la même configuration entre PPDA et SR en 582-583.

[525] La vidéo ne permet pas de trancher : on voit seulement un plan global sur les animateurs, puis un plan rapproché sur AC. On ne peut donc pas voir à qui s'adresse SR.

Le dernier exemple présente deux occurrences :

1003	NS	[…] mais au moins ça a une utilité madame + c'est qu'vous vous mettez bien facilement en colère + vous sortez d'vos gonds avec beaucoup de facilité madame↓ h: + le président de la république + c'est quelqu'un qui a des responsabilités lourdes + TRÈS lourdes↓
1004a	PPDA	+ il est tout juste &
1005	SR	oui
1004b	PPDA	& vingt trois heures est-ce qu'on peut passer à un autre sujet qui est le sujet d'l'europe qui est un sujet important aussi h: euh l'europe qu'est en panne aujourd'hui euh deux ans après euh l'échec du référendum &
1006	SR	vous êtes content↑
1004c	PPDA	& en france \\
1007	SR	vous avez donné votre petite euh + pich'nette
1008	PPDA	euh: on on [peut aborder ce su– \\]

Dans le cotexte amont (en 956), PPDA a donné la parole à NS pour qu'il réponde à SR. Après de nombreux échanges très polémiques, NS achève (en 1003) son tour par une attaque frontale à l'encontre de son adversaire : il remet en question non seulement son comportement mais aussi sa légitimité à être candidate. PPDA prend alors la parole pour amorcer une transition thématique (en la justifiant par les contraintes horaires). Contrairement aux exemples précédents, l'intervention de l'animateur est particulièrement développée : elle ne peut être considérée comme une intervention isolée. Pourtant SR, en 1006 et 1007, intervient sans faire aucunement référence au discours de PPDA. Même l'analyse du régulateur, en 1005 (similaire en tous points au régulateur de l'exemple précédent), peut aller dans ce sens, si l'on considère qu'il est adressé à NS (cf. chapitre IV, point 1.2.1.). Les deux interventions de SR (énoncé chevauchant et énoncé interruptif) critiquent la manière de faire de NS : le fait d'achever son tour par une attaque directe, alors qu'elle n'a plus la parole pour lui répondre (cf. l'analyse du passage dans le chapitre V, point 3.2.1.d.). La rupture thématique de SR est donc ici directement liée à l'intervention précédente de NS : si ce dernier n'est pas responsable de l'enchaînement non pertinent, il en est à l'origine, et pousse d'une certaine manière la candidate au dysfonctionnement.

Les quelques cas de rupture thématique sont tous des cas d'enchaînement d'un candidat (SR chaque fois) sur une intervention initiative d'un animateur. La frontière entre ces dysfonctionnements et ceux de la catégorie « intervention isolée » est fragile, notamment pour les cas où le contenu de l'enchaînement reprend un thème traité dans le cotexte amont immédiat. Mais ces occurrences sont différentes en ce que la candidate ne peut feindre d'ignorer l'intervention de l'animateur (comme c'était le cas en 1.2.) : il s'agit d'un enchaînement thématique délibérément non pertinent.

2.1.2 Détournement de thème

Ce second type d'enchaînement thématique non pertinent est plus complexe et plus difficile à identifier. Dans ce cas, il s'agit plutôt non d'une rupture, mais d'un glissement. L'intervention réactive concerne le même thème, mais l'aborde d'un point de vue non envisagé par l'intervention initiative. Ces enchaînements sont courants dans les discours des hommes politiques : ils leur permettent d'esquiver une question sans avoir l'air de le faire. C'est une façon pour eux de ne pas se laisser enfermer dans le cadre imposé par l'interrogation, en redessinant les contours de l'échange à leur convenance. Deux cas de figure sont possibles : soit l'auteur de l'enchaînement reprend un élément thématique traité précédemment, soit il introduit un nouvel élément. Je classerai les occurrences selon ce critère.

a) Reprise d'un élément précédent

Ce cas de figure est relativement rare : le locuteur au lieu d'enchaîner sur ce que vient de dire son interlocuteur, enchaîne sur ce qu'il a lui-même dit précédemment (et que l'interlocuteur n'a pas relevé). On retrouve généralement ces occurrences après d'autres dysfonctionnements comme des interventions isolées (lorsqu'elles sont elles-mêmes des détournements de thème), ou d'autres détournements de thème (effectués par l'interlocuteur) réels ou considérés comme tels par le locuteur.

L'exemple suivant est un cas d'enchaînement non pertinent après une intervention isolée (classée en 1.2.2.a.) :

1194	NS	[…] depuis QUArante ans + on laisse à croire + à nos amis turcs >car vous avez raison c'est un grand peuple et une grande civilisation↓< ++ qu'ils ont leur place dans l'union européenne↓ \\
1195	SR	et c'est un pays laïc
1196	NS	→ ça fait quarante ans + qu'on leur fait croire \\
1197	SR	mais vous avez vu les grandes manifestations pour la laïcité \\
1198	NS	→ non: ç::::: ça fait qua[rante ans \\]

En 1195, SR intervient pour ajouter une information à la liste proposée par NS en 1194 « c'est un grand peuple et une grande civilisation ». Sa prise de parole reste isolée (classée en 1.2.2.a.) : elle survient à contre-temps (NS étant déjà à une phase ultérieure de son tour de parole) et ne correspond pas à l'argumentation du candidat (d'autant qu'il a avancé, une minute plus tôt, l'argument contraire : « quand vous expliquerez aux habitants de la Cappadoce qu'ils sont européens vous aurez fait une seule chose vous aurez renforcé l'islamisme », 1163a-b et 1166). Cette désynchronisation, à la fois au plan formel (pour proposer une coénonciation réussie) et discursif est à l'origine du fait que l'intervention de la candidate reste isolée. Elle reprend donc son argument, en 1197, pour l'imposer, alors que NS est passé à un nouvel élément. L'énoncé de SR traite bien du même sujet (il prolonge le thème premier), mais ne correspond pas à l'intervention de

NS en 1196. Si NS lui répond brièvement en 1198, la candidate insiste tout de même pour avoir une vrai réponse (qu'elle obtiendra en 1204).

Le cas suivant est similaire. SR est toujours l'auteur du dysfonctionnement :

894	SR	[je préfère l'action politique efficace qui fait les choses]
895	NS	[mais c'est c'est ça veut rien dire excusez-moi] c'sont des MOTS \\
896	SR	→ plutôt que d'imaginer \\
897	NS	→ comment comme les français en entendent dep– ≠ NON \\
898	SR	c'est des mots↑
899	NS	→ moi + je m'engage sur un résultat
900	SR	(*en haussant les sourcils*) *et le droit opposable c'est pas un mot↑*
901	NS	ah non pas du tout + h […]

L'intervention en 898, reprenant l'expression de NS en 895, reste isolée. Il s'agit pourtant d'un pas fait par la candidate vers son interlocuteur à la suite d'un passage interruptif (cf. l'analyse en 4.1.1.a., chapitre V). Mais, comme dans l'exemple précédent, SR est un peu à contre-temps, ce qui explique que son intervention reste isolée. L'analyse porte ici sur le tour 900 : SR reprend la même formule, utilisée par NS pour critiquer son point de vue, et lui renvoie pour attaquer sa proposition de droit opposable au logement (cf. l'analyse en 3.2.1.a., chapitre V). Cette intervention survient après que NS, en 899, a poursuivi son tour sans prendre en compte l'intervention de SR. Il répond toutefois à son deuxième énoncé – naturellement par la négative. La candidate effectue donc un détournement de thème en 900 et contraint son interlocuteur, en l'attaquant, à lui répondre.

Les autres occurrences présentent des détournements de thème particuliers : il s'agit de revenir à un thème abandonné précédemment par l'interlocuteur, auteur d'un premier détournement de thème[526]. L'exemple suivant montre particulièrement le rapport de force entre les deux candidats :

480b	NS	[…] premier point >vous voulez tout r'mettre à plat c'est-à-dire tout le travail qui a été fait vous voulez l'démolir< + deuxième point \\
482a	SR	pas démolir mais remettre à plat ça n'est pas &
483	NS	→ il reste \
482b	SR	& démolir vous êtes très brutal↑ (*sourire*)
484a	NS	→ Δles régimes spéciauxΔ ≠ et oui + euh = les &
485	SR	moi \
484b	NS	& régimes spéciaux \\
486	SR	→ remettre à plat ça n'est pas démolir
487	NS	vous n'voulez pas réformer les régimes spéciaux↑
488	SR	si↑ + nous réformerons les régimes spé[ciaux (*index droit vers NS*) *y com– y compris le VÔtre*]

[526] Cf. les tours 422a (après 421, classé en 2.1.2.b.). Cf. aussi les tours 1249 (analysé en 2.2.2.a.) et 1258 (classé en 2.2.1.b.) de SR après des interventions de NS considérées comme hors sujets par la candidate.

L'analyse porte sur les tours 486 et 487. Cet extrait présente plusieurs ratés du système des tours, ces derniers favorisant sans doute l'émergence des enchaînements non pertinents. En 480b, NS critique le programme de son adversaire en présentant plusieurs points : dès le premier, SR intervient pour se défendre (482a) alors que le candidat poursuit sa démonstration (483 et 484a). Il modifie sa thématique discursive en 484a pour répondre à la critique de SR « vous êtes très brutal » (effectuant ainsi une intervention réactive différée, classé en 1.2.2.). NS lui ayant répondu, la candidate reprend son argumentation (485 et 486). Le candidat poursuit, lui, son tour abandonné précédemment et développe son « deuxième point » (484a-b). La resynchronisation de l'échange par NS donne ainsi lieu à une nouvelle scission : l'intervention de SR en 486 apparaît non pertinente par rapport à celle de NS (484b). Ce dysfonctionnement est facilement explicable par la présence des ratés, mais il est entériné par le candidat en 487 : son intervention, elle aussi non pertinente par rapport à celle de la candidate (486), est une interprétation du détournement de thème précédent. En effet, NS comprend le tour 486 comme une façon d'esquiver la question des « régimes spéciaux », il l'accuse donc de ne pas vouloir les réformer. Le détournement de thème de NS est donc particulièrement polémique. SR, au contraire, insistait simplement pour défendre son programme et imposer sa propre dénomination quant à l'action qu'elle compte apporter aux lois Fillon. Pour contredire son adversaire, et l'esquive qu'il lui prête, elle lui répond directement, en 488, et en profite pour le contre-attaquer. Ces deux détournements de thème, liés aux ratés du système des tours, sont donc utilisés par NS pour attaquer son adversaire.

La dernière occurrence présente une configuration similaire à l'exemple précédent, mais est tout à fait atypique. L'enchaînement non pertinent – du fait de SR – tente de ratifier la non-pertinence de l'enchaînement précédent, qui pourtant n'est pas effective :

700	SR	[savez-vous quelle est la part du nucléaire dans la consommation d'électricité en france↑] quelle est cette part↑
701a	NS	(le quoi? ≠) nous avons + madame + grâce au nucléaire + une indépendance sur l'élictricité d'la france à hauteur &
702	SR	donc vous: vous ignorez \
701b	NS	& de la moitié↓
703a	SR	→ vous défendez le nucléaire mais vous &
704	NS	oui
703b	SR	& ignorez &
705	NS	je \
703c	SR	& la PART du nu&
706	NS	NON madame
703d	SR	&cléaire alors \\
707	NS	non
708a	SR	→ de que de &
709	NS	non
708b	SR	& combien est-il

710 NS nous avons la moitié de notre (*en bafouillant*) "électricité" qui est d'origine nucléaire [madame↓]

Les interventions de SR en 702, 703a-d et 708a-b sont non pertinentes par rapport au tour 701a-b de NS. La candidate justifie ce dysfonctionnement en accusant son adversaire de ne pas lui avoir répondu. Pourtant ce dernier n'esquive aucunement sa question, et y répond même à deux reprises (en 701 a-b et 710). De plus, SR commence son énoncé critique avant que NS ait achevé son intervention réactive (en 702), et elle poursuit son énoncé (en 703a) alors que le candidat a achevé son tour (701b). On ne peut donc pas imputer l'enchaînement non pertinent de la candidate à une divergence d'opinions : n'étant pas d'accord avec le pourcentage donné par NS, elle pourrait s'y opposer en posant à nouveau la question. Le fait qu'elle l'accuse d'ignorer un élément qu'il n'a pas encore donné signale plus clairement une stratégie polémique. Il n'y pas ici de détournement de thème à proprement parler, mais on peut relever un enchaînement non pertinent de la part de SR, qu'elle tente d'imputer à un détournement de thème de son adversaire en l'accusant de n'avoir pas répondu.

Ces détournements de thème traitant d'un élément thématique mentionné précédemment sont plutôt des reprises d'un thème, sur lequel le locuteur veut insister, bien que l'interlocuteur ne l'ait pas relevé.

b) Introduction d'un nouvel élément

Ce cas de figure est plus représenté que le précédent. Le détournement est lié non plus à la reprise d'un élément déjà traité, mais à l'introduction d'un nouvel élément, non prévu initialement par l'intervention initiative.

Le second locuteur peut ainsi enchaîner non sur le thème global, mais seulement sur un point précis. On a ainsi un recentrement du cadre posé par la première partie de paire. Le locuteur ne répond alors pas exactement, mais reste dans le même champ thématique[527] :

633b SR [est-ce que vous trouvez normal] que cette dame ait reçu un chèque \\
635 NS je je je je connais pas \\
636 SR → de se– ≠ mais si↑ \\
637 NS → je connais pas cette \\
638 SR → mais si ça a été publié aujourd'hui dans un journal économique↑ \\
639 NS → je ne connais pas cette dame madame h \\

[527] Cf. aussi le tour 136 : pour s'opposer au discours de SR « [l'institut REXECODE] est l'organisme du MEDEF », NS lui demande « vous savez par qui il est dirigé » [par un économiste nommé par Lionel Jospin]. Il ne répond pas de façon globale, mais concentre la défense de son argument sur un point précis (le directeur). Cf. aussi les tours 992 et 999 (analysés dans le chapitre V, point 3.2.1.d.) : NS critique l'irrespect de SR (en 991) et le fait qu'elle attente à « la dignité du débat » (997b), elle répond respectivement sur l'irrespect de NS vis-à-vis des enfants handicapés et sur la dignité de la question du handicap. Elle lui renvoie ses propres critiques en les déviant.

L'enchaînement de NS (inachevé en 635 et 637) en 639 est une façon d'esquiver la question de SR : cette dernière lui demande de se positionner vis-à-vis d'une affaire, il répond sur le fait qu'il ne connaît pas la personne impliquée dans cette affaire. C'est donc une façon de botter en touche, pour ne pas avoir à répondre sur le caractère « normal » de la situation, et pour se dédouaner de la critique indirecte de son adversaire.

Plus fréquemment, le second locuteur enchaîne non sur le discours précédent, mais sur ses sous-entendus. À première vue, l'échange n'est pas pertinent, mais répond tout de même à une certaine logique, dès lors qu'on s'intéresse à l'implicite du discours[528] :

902b	SR	[vous croyez qu'les gens vont aller devant les tribunaux] qui sont déjà débordés↑ \\
904	NS	et bien je vais prendre \\
905	SR	→ (*en riant*) "et qui ont bien d'autres choses à faire↑"
906	NS	→ madame je vais prendre un autre exemple \\
907	SR	(*en riant*) "c'est pas sérieux"

L'analyse porte sur l'enchaînement 902b-904. SR, en 902b, se moque ouvertement du programme de NS (son droit opposable au logement) sous la forme d'une question (similaire à celles que j'ai analysées en 1.3.a., sur le même sujet). Il ne s'agit pas d'une vraie interrogation, mais d'une utilisation polémique de la modalité interrogative. NS, en 904 (et 906), répond non à la question posée, mais à la critique sous-entendue (l'infaisabilité pratique de la réforme). Pour défendre sa proposition et la possibilité de son application, il propose de donner un autre exemple. Il s'agit donc de poursuivre son argumentation, face aux doutes émis par son interlocutrice sur le bien-fondé de ses précédents arguments. En ce sens, l'enchaînement du candidat répond parfaitement à ce que voulait dire la candidate, mais n'enchaîne pas sur ce qu'elle dit effectivement.

Une variante de ce cas de figure donne lieu à un enchaînement plus complexe : le second locuteur, dans sa réponse, met en avant les sous-entendus de l'intervention précédente qu'il a lui-même construits. Il s'agit d'une stratégie pour manipuler le discours de l'autre, en lui faisant dire – dans son discours enchaînant – des choses qu'il n'a pas dites. L'exemple le plus caractéristique est le suivant[529] :

1159	SR	[→ ya] des conditions qui sont posées donc si la turquie à un moment remplit

[528] Cf. aussi les tours 49a (analysé dans le chapitre V, point 2.1.1.a.) et 196 : SR répond non sur la réforme du pouvoir d'achat (dont parle NS en 195a), mais sur l'autoritarisme de son adversaire à ce sujet « mais laissez les gens libres », « ne leur imposez pas travailler plus pour gagner plus » (201-203).

[529] Cf. aussi le tour 317a (analysé le chapitre V, point 4.1.d.) et le tour 1288a (analysé dans le chapitre V, point 2.1.1.c.) : NS s'adresse à PPDA pour caricaturer la position de SR sur la politique d'immigration.

		ces conditions et si le peuple français dit oui↑ peut-être que d'ici-là↑ + il y aura aussi d'autres solutions↑ il y aura des h des associations prioritaires↑ y a des coo– des coopérations renforcées↑ h je ne crois pas qu'ça soit de bonne politique comme ça de claquer h la porte à ce grand pays \\
1160	NS	c'est pas du tout ma– + c'est c'est pas du tout \\
1161a	SR	→ méfiez-vous parce qu'il y a des &
1162	NS	→ c'est: \
1161b	SR	& forces démocratiques aussi en mouvement en turquie qui ont besoin d'être consolidées \\
1163a	NS	quand quand vous expliqu'rez [à aux habi& tants d'la cappadoce qu'ils sont européens vous aurez fait une seule chose vous aurez renforcé l'islamisme↓]

L'analyse porte sur l'enchaînement 1161b-1163a, le cotexte amont permettant de mieux apprécier le détournement de thème. En 1159, SR défend sa position concernant l'entrée de la Turquie en Europe. Elle reste mesurée, comme l'indique l'utilisation des propositions subordonnées conditionnelles et du modalisateur « peut-être », l'introduction de solutions intermédiaires, la prise en compte des évolutions sociétales (des « forces démocratiques »). Comme souvent chez SR (cf. *infra*), ses interventions restent globales et essaient d'embrasser la somme des possibilités sans rien imposer de façon péremptoire. C'est particulièrement le cas ici. Pourtant l'enchaînement de NS va lui prêter un discours beaucoup plus radical. La volonté de rester ouverte, affichée par SR, est traduite par NS comme l'acceptation de faire entrée la Turquie en Europe. En s'adressant directement à elle, il la rend personnellement responsable « vous expliquerez » et lui prête une position qu'elle ne soutenait pas. En utilisant le présent « qu'ils sont européens », il s'adresse à son adversaire comme si l'entrée était déjà entérinée (alors que la candidate a multiplié les conditions, ne donnant aucune certitude à l'intégration). Ces différentes stratégies discursives permettent à NS de prêter à la candidate une position qu'elle n'a pas défendue, afin de la critiquer en l'accusant de « renforcer l'islamisme ». L'enchaînement du candidat est un détournement de thème en ce qu'il construit lui-même un implicite au discours de son adversaire pour mieux l'attaquer. En aucun cas, il ne répond sur la consolidation « des forces démocratiques », mentionnée par SR avant l'enchaînement.

SR est aussi responsable d'un enchaînement de ce type[530] :

1267	NS	[je vous r'mercie (*en bafouillant*) "de ce stasti– de ce satis]fecit"
1268	SR	mais: je crois qu'ces sujets sont difficiles +
1269	NS	d'accord
1270a	SR	→ et je vous l'ai dit je n'ai je n'ai pas je moi je n'ai pas l'intention &
1271	NS	j'en prends acte avec satisfaction (madame/alors)
1270b	SR	& + h d'exploiter ces choses de façon politicienne + […]

En 1268, SR s'oppose au ton léger employé par son adversaire pour traiter la question de la politique d'immigration. Ce dernier, en effet, s'amuse de l'accord

[530] Cf. aussi le tour 544 (analysé dans le chapitre V, point 3.2.1.d.).

donné par la candidate sur le principe du cas par cas, et l'utilise pour valoriser sa propre politique. Cette intervention est inappropriée aux yeux de la candidate, ce qu'indique son enchaînement. Elle ne lui répond pas directement, mais s'oppose à lui, en employant la conjonction de coordination *mais* en 1268 et les différentes formes de pronoms personnels de rang un en 1270a. On peut considérer que ces énoncés relèvent du dialogisme interlocutif : la candidate donne son interprétation du comportement de NS (qui correspond, selon elle, aux propos « ces sujets ne sont pas difficiles » et « j'ai l'intention d'exploiter ces choses de façon politicienne »). En 1268, l'enchaînement de SR porte donc non sur ce qui est dit, mais sur le non-dit qu'elle prête à son adversaire, afin de le décrédibiliser. Cette manipulation discursive n'est pas relevée par NS, qui reprend son énoncé en 1271 sur le même ton (ce dernier restant isolé).

L'exemple suivant présente deux enchaînements non pertinents successifs, le second correspond à un enchaînement sur un sous-entendu prêté à l'interlocuteur. Le premier est le phénomène inverse du détournement de thème présenté *supra* : la question posée concerne un point précis, la réponse prend le sujet dans sa globalité. SR est l'auteur de ces deux détournements de thème (déjà évoqués en 3.1.2.d., chapitre IV) :

724	NS	+ 'ttendez c'est un CHOIX majeur↓ + est-ce qu'on continue le choix du nucléaire ou est-ce qu'on l'arrête↓
725	SR	+2+ <on augmente la part des énergies renouv'lables↓> \\
726	NS	(bon/non) est-ce qu'on continue le choix du nucléaire
727a	SR	→ on augmente la part ≠ mais du jour au lendemain + on ne va pas fermer les [centrales]

La candidate, en 725, esquive la question posée (sur le nucléaire) pour répondre de façon plus globale sur l'énergie. Sa réponse est liée au sujet (le fait d'augmenter la part des énergies renouvelables n'est pas incompatible avec le nucléaire), mais opère un élargissement du thème proposé par son interlocuteur. Elle répond donc de façon détournée, pour ne pas avoir à se positionner de façon trop franche. Le fait que NS répète sa question en 726 entérine le détournement de thème et permet à NS d'insister. SR entend cette répétition comme une critique concernant sa position : une accusation indirecte de vouloir « arrêter le nucléaire », comme le montre sa réponse en 727a. Elle s'oppose à ce discours implicite (par la conjonction de coordination *mais*) en affirmant sa non-faisabilité immédiate. Son deuxième enchaînement est donc lui aussi une façon de détourner la question, à laquelle elle ne répond pas directement. Cette stratégie permet d'enchaîner non sur le discours précédent, mais sur ses sous-entendus (réels ou prêtés à l'autre).

Plusieurs enchaînements peuvent être classés comme « détournements de point de vue » : le second locuteur enchaîne alors en mettant en avant un point de

vue non sollicité par le premier locuteur. Les occurrences les plus caractéristiques sont les enchaînements effectués par NS concernant le point de vue de François Hollande. Si la mention du premier secrétaire du parti socialiste est rattachée au thème traité, elle est toujours introduite de façon inattendue (sans transition). Pour le candidat, il s'agit chaque fois d'une tentative de déstabilisation de son adversaire, en la confrontant aux positions de FH[531].

NS est responsable d'un autre détournement de ce type, concernant le point de vue de SR[532]. L'exemple suivant présente un détournement opéré par NS pour présenter son propre point de vue[533] :

1134c	NS	[non mais vous votre position c'est non à] la turquie↓
1137	SR	pour l'instant↑
1138	NS	+ pour l'instant↓
1139	SR	c'est une pause
1140	NS	ça peut changer↓
1141	SR	oui en effet je pense qu'il ≠ aujourd'hui \\
1142	NS	ça peut changer↓
1143	SR	+ ça peut changer (*NS hoche la tête*) puisque + \\
1144	NS	moi ça n'changera pas

L'analyse porte sur l'enchaînement 1143-1144. Dans le cotexte amont, NS pose à son interlocutrice de nombreuses questions sur sa position concernant l'entrée de la Turquie en Europe (cf. l'analyse du point 4.1.a., chapitre IV). Il l'interrompt, en 1143, alors qu'elle essaie de justifier son point de vue, et présente sa propre position sur la question. Cette dernière n'est nullement sollicitée par la candidate, ou même attendue par l'enchaînement (l'échange, à l'initiative de NS, est centrée sur le point de vue de SR). Si le candidat parle bien du même sujet (et de la même question), il enchaîne, dans un mouvement égocentré, sur son propre point de vue. Ce détournement de thème nous renseigne sur les motivations du candidat : tout l'interrogatoire dirigé vers (contre) son interlocutrice était en fait une stratégie pour mettre en évidence l'opposition de leurs positions sur le sujet.

Certains enchaînements opèrent un détournement du contenu vers la forme. On a vu dans les chapitres précédents qu'un candidat, pour ne pas avoir à répondre sur le discours lui-même, peut enchaîner sur la manière de faire et critiquer le comportement de l'autre. SR est responsable d'un seul enchaînement de ce type[534], NS de plusieurs[535].

---

[531] Cf. les tours 421, 517 et 680.

[532] Cf. le tour 781 : alors que les candidats parlent du nucléaire sur le plan théorique (l'échéance des ressources d'uranium), NS enchaîne sur la position de SR par rapport à l'énergie nucléaire pour tenter de la déstabiliser (cf. l'analyse du cotexte amont dans le chapitre V, point 3.2.1.d.).

[533] Cf. aussi le tour 586a (analysé dans le chapitre V, point 3.1.1.b.) : NS interrompt SR dans la présentation de son programme pour introduire un élément de son propre projet politique.

[534] Cf. le tour 1032a (« donc voilà ne [soyez pas condescendant] »)

[535] Cf. les tours 598a (« ne soyez pas désagréable pour une fois on s'rejoint »), 865a (« vous n'avez pas besoin d'être [méprisante pour être brillante] »), 910 (« 'fin c'est c'est c'est pas gentil

Enfin, il faut mentionner les détournements de thème imputés à SR par NS : alors que ce dernier lui pose des questions très précises, elle répond systématiquement en restant générale et théorique[536]. Ces enchaînements sont pertinents pour la candidate, mais jugés non pertinents par son adversaire, et permettent à ce dernier de multiplier ses questions. Ces détournements de thèmes sont donc très spécifiques et mettent surtout en évidence les différences entre les candidats, sur leur façon de traiter les sujets et de concevoir la politique.

Les détournements de thème présentent une grande diversité de stratégies discursives, certaines étant utilisées plutôt par un candidat ou par un autre. Si l'enchaînement peut apparaître plus ou moins pertinent, il reprend toujours le sujet abordé (voire un élément précédent dans le premier cas de figure). L'auteur de l'enchaînement s'approprie simplement la lecture de l'intervention précédente, et en donne sa propre interprétation dans son tour enchaînant.

2.1.3 Absence d'information nouvelle

Le troisième cas d'enchaînement thématique problématique est beaucoup plus rare dans le débat. Il s'agit simplement des occurrences où le second locuteur reprend l'intervention du premier locuteur, sans apporter d'information nouvelle[537]. L'enchaînement est non pertinent en ce qu'il n'apporte rien : il est simplement l'occasion pour le second locuteur d'insister sur le discours tenu par l'autre. Je ne retiens pas toutes les occurrences où la reprise est polémique (je traiterai ces cas en 2.2.1.) : l'information nouvelle est alors la coloration intonative apportée par le second locuteur. Seules seront traitées les reprises ayant « une fonction de recherche de consensus ou au moins d'acceptation du discours repris, par là, de son locuteur ou de la place qu'il occupe dans la communication » (Bautier-Castaing, 1990 : 266). En ce sens, les enchaînements retenus pour l'analyse montrent tous une certaine synergie entre les deux locuteurs impliqués. Mais la relation sera différente si elle unit les deux animateurs ou les deux candidats.

Le locuteur qui produit le plus d'enchaînements de ce type est AC, qui reprend fréquemment les propos de son co-animateur, afin de les valider. Même si elle se contente de répéter ce qui a déjà été dit, cela lui permet de participer à la gestion de l'interaction. Ses prises de parole sont toujours liées aux ratés du système des tours, AC prenant la parole soit en chevauchement, soit en interrompant PPDA. La plupart des occurrences ont donc déjà été analysées dans les chapitres précédents. Je ne retiens pas ici les cas où l'animatrice dit la même

d'dire [des choses comme cela]), 933 (« calmez-vous ») et 961 (« je je: je ne + je n'sais pas pourquoi euh: madame royal euh d'habitude calme a perdu ses nerfs↑ »).

[536] Cf. les tours 171a, 382, 384, 388, 392, 1111a et 1119a.

[537] Vion (1992 : 215) parle de « reprise diaphonique réitérative ».

chose que l'animateur presque en même temps (au moyen d'un chevauchement), le trop faible décalage entre leurs deux énoncés ne permettant pas d'affirmer qu'il y a reprise[538]. Les cas retenus pour l'analyse sont tous des interventions énoncées après la fin de l'intervention précédente : la répétition est alors clairement identifiable. Ces occurrences relèvent toutes de la gestion de l'interaction, et le fait de reprendre le même énoncé est une façon, pour un des animateurs, d'insister sur ce qu'a dit l'autre. L'exemple suivant présente un enchaînement de trois occurrences, dont une est du fait de PPDA[539] :

816f	SR	& + je ne veux pas + diminuer le nombre d'enseignants mais au contraire + créer un MÉtier nouveau + un métier d'accompagnant nouveau qui fera à la fois le soutien scolaire h qui épaulera les enseignants qui le souhaitent et qui règlera le problème de la violence \\
822	PPDA	quatre mi} {nutes pour (XX) \\
823	AC	nicolas sarkozy
824	SR	→ dans l'école \\
825	AC	∇voilà∇ \\
826	PPDA	nicolas sarkozy \\
827	SR	→ et aux abords de l'école↓
828a	PPDA	→ et ensuite on pass'ra à &
829	AC	∇nicolas sarkozy∇
828b	PPDA	&} {l'europe
830a	NS	(XX)} {ya des points &
831	AC	l'europe
830b	NS	& + ya des points d'accord d'abord le soutien individuel + euh: c'est c'que j'appelais tout à l'heure les limites du collège unique↓ […]

Les animateurs jouent ici leur rôle en assurant la transition entre la fin de l'intervention de SR et le début de celle de NS. Cette transition est problématique, comme l'indiquent les continuations de tour de SR (824 et 827), et la prise de parole anticipée de NS (830a). AC et PPDA conjuguent donc leurs efforts pour imposer leur transition, c'est-à-dire clore le tour de la candidate (interruption en 821), rappeler les temps de parole (822), donner la parole à NS (823, 826 et 829) et annoncer le prochain thème (828a-b et 831). L'analyse porte sur les interventions en 826 et 829, ainsi que 831. Les deux premières sont des reprises de l'intervention en chevauchement d'AC en 823 : la distribution de la parole est ainsi d'abord assurée par l'animatrice, reprise une première fois par son co-animateur, et répétée une deuxième fois par l'animatrice. Le fait de reprendre à l'autre le même énoncé est directement lié à leur rôle interactionnel : les deux animateurs ayant les mêmes objectifs, il est normal qu'ils aient les mêmes discours. Chaque nouvelle intervention permet simplement d'insister sur

[538] Cf. les tours 234a, 620, 956, 1231 ou 1399. Le tour 1236 (analysé dans le chapitre IV, point 2.2.1.b.), en revanche, peut être considéré comme une vraie reprise : le décalage entre les deux interventions est faible, mais assez présent pour qu'on puisse identifier un phénomène de reprise.

[539] Cf. aussi les tours 1341 (analysé dans le chapitre IV, point 3.1.2.c.), 1342 (analysé en 1.3.b.) et 1375 (analysé dans le chapitre IV, point 2.2.2.b.).

l'intervention précédente, et d'indiquer aux candidats leur détermination. La troisième occurrence, en 831, est la reprise par AC de la prise de parole 828b de PPDA. On ne peut savoir si l'animatrice répète simplement en écho la proposition de l'animateur, ou si elle demande à NS de le traiter immédiatement (ce serait alors un lancement minimal de la thématique, cf. chapitre IV, point 3.1.2.c.). Il est très difficile dans cet extrait d'identifier les échanges. En effet, la configuration du passage est rendue compliquée par la présence de nombreux ratés du système des tours. Ces derniers, en contribuant au brouhaha, sont eux-mêmes à l'origine des différentes répétitions : pour se faire entendre, les animateurs sont contraints d'insister.

L'exemple suivant est similaire, mais la reprise est entérinée par l'animatrice :

292	PPDA	[on est (just'/jusqu') à une heure de (X)] heure de débat
291b	SR	[c'est parce que je connais]} {bien les sujets dont je &
293	AC	bientôt une heure de débat oui
291c	SR	& parle + et que je sais que ce que je dis + je le réalis'rai↓ […]

L'extrait a été modifié pour que la répétition soit plus visible, mais il s'agit aussi d'un passage présentant beaucoup de ratés du système des tours. L'analyse porte sur l'intervention en 293 : AC reprend l'énoncé de PPDA (292) mentionnant la durée de débat déjà effectuée, et valide sa répétition en utilisant l'adverbe *oui*. Au niveau informationnel, la prise de parole d'AC n'est donc d'aucune utilité, mais elle insiste de cette façon sur la gestion des temps de parole.

Toutes ces interventions d'AC (de type répétition comme ici, ou reformulation, comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents) sont non pertinentes au regard de la progression thématique, chaque intervention devant apporter un élément nouveau, à même de faire avancer l'interaction. Pourtant, sur le plan de la relation interpersonnelle, ces énoncés sont importants. L'animatrice, en répétant les propos de son co-animateur, affiche leur cohésion et renforce leur gestion de l'interaction (notamment lorsque les candidats sont particulièrement indisciplinés). Sur le plan plus personnel, ces interventions permettent à l'animatrice de prendre la parole (même si elle n'a rien à ajouter) et donc de s'affirmer comme locutrice. En effet, lors du débat, AC reste souvent en retrait, et peine à s'imposer face aux candidats, d'une part, et face à PPDA, d'autre part. La répétition lui permet de rester présente, même si son discours n'apporte rien de nouveau.

Deux occurrences de ce type seulement sont des répétitions du discours d'un candidat par l'autre candidat. Ces interventions ne sont pas des répétitions exactes, mais reprennent exactement la même idée, sans apporter d'information nouvelle. L'enchaînement effectué par NS est le tour 224 (analysé dans le chapitre V, point 3.1.2.c.) : alors que SR affirme « terminer sur les trente-cinq heures », NS lui demande de « rester sur les trente-cinq heures ». Les deux

n'emploient pas le même verbe, donnant à leur énoncé une portée différente, mais le second n'apporte pas d'information supplémentaire. Il s'agit simplement, pour le candidat, d'insister sur la gestion de l'interaction, sous-entendant par là que son adversaire a besoin d'être rappelée à l'ordre. L'enchaînement effectué par SR est le tour 572a (analysé dans le chapitre V, point 3.1.3.a.) : SR reprend le segment proposé par NS « vous les remettez à plat », en l'adaptant à son énonciation « je les remets à plat ». Ici encore, la seconde intervention n'apporte par d'information nouvelle et permet simplement à la candidate de valider la proposition de son adversaire en insistant sur sa dénomination « remettre à plat » (*vs* celle de NS « démanteler », 566b). Il faut noter par ailleurs que la candidate poursuit, il s'agit donc aussi pour elle d'une stratégie pour reprendre la parole et s'expliquer. Ces deux interventions n'apportent donc pas de contenu nouveau, mais sont importantes sur la plan interpersonnel : elles permettent aux candidats de se positionner l'un par rapport à l'autre.

Les enchaînements thématiques problématiques, caractérisés par l'absence d'information nouvelle, sont des dysfonctionnements au regard de la progression thématique, mais sont signifiants sur le plan de la gestion de l'interaction et de la relation entre les participants. Il est par ailleurs notable que ces interventions n'apparaissent qu'entre les couples animateur-animateur et candidat-candidat, partageant les mêmes objectifs (même si pour les candidats, il s'agit d'objectifs en confrontation).

Ce point a montré les différentes formes que pouvait revêtir l'enchaînement thématique problématique dans le débat de l'entre-deux tours. Ce dysfonctionnement peut en effet se présenter sous des configurations très diverses, que les ratés du système des tours complexifient et expliquent parfois. Les différents participants sont souvent les auteurs d'un type particulier d'enchaînement. On a ainsi vu que les ruptures thématiques étaient toutes du fait de SR, que NS affectionnait particulièrement les détournements de point de vue, et qu'AC était l'auteur de plusieurs répétitions. Chacun de ces dysfonctionnements et leur utilisation sont directement liés aux rôles interactionnels et aux relations interpersonnelles construites entre les participants. Ils permettent ainsi parfois de révéler les rapports entre les interactants, et de montrer comment les échanges peuvent avancer de façon non linéaire.

2.2 L'enchaînement métadiscursif

En ce qui concerne l'enchaînement métadiscursif, la non-pertinence ne se situe plus ici au niveau thématique mais au niveau énonciatif. L'auteur de l'intervention réactive répond bien à l'intervention précédente, mais se positionne au-dessus d'elle pour la commenter. Cette façon de répondre est elle aussi une

façon d'esquiver la première partie de paire : le locuteur n'enchaîne pas sur le contenu mais sur la forme du discours. Le dysfonctionnement opère donc un glissement de l'intervention elle-même à sa description, à son appréciation ou au commentaire de sa place dans l'interaction, interrompant alors la progression thématique. De tels énoncés peuvent rester isolés – le premier locuteur reprenant le cours normal de l'interaction – ou donner lieu à d'autres enchaînements métadiscursifs. Dans ce dernier cas, seul le premier (qui marque le passage du niveau discursif au niveau métadiscursif) est un enchaînement non pertinent. Les autres, en s'adaptant au plan énonciatif de l'intervention précédente sont des enchaînements réguliers. On peut distinguer deux cas d'enchaînements métadiscursifs dysfonctionnels : la métaréplique (2.2.1.) et le métadialogue (2.2.2.).

2.2.1 La métaréplique

Le mot *métaréplique* est emprunté à Sanaker (1987). Chez cet auteur, la notion ne concerne que l'analyse du dialogue théâtral (d'où est issu le mot *réplique*) et n'est appliqué qu'aux textes de Marivaux, le spécialiste de la réplique sur le mot (cf. Sandré, 2005 et 2006). Je l'étends ici à tout type de dialogue, en reprenant toutefois la définition de Sanaker :

> Par méta-réplique nous comprenons une réplique dont l'objet est de discuter, de commenter ou de chercher à préciser le sens d'un mot, d'une expression ou d'une phrase dans une réplique précédente de l'interlocuteur. La métaréplique est donc une variante de la réplique sur le mot, mais alors que celle-ci peut constituer un maillon de la chaîne du dialogue qui ne se sert du "mot" de l'interlocuteur que comme d'un tremplin pour faire un nouveau pas en avant, la métaréplique signifie toujours un arrêt de la progression dramatique, un piétinement causé par la déviation du dynamisme syntagmatique dans le sens d'une discussion paradigmatique : le langage dramatique cesse de fonctionner comme moyen de communication au service d'une chose, pour se poser lui-même en objet d'investigation (1987 : 60-61).

La métaréplique est ainsi rattachée à l'intervention précédente, mais ne correspond pas à la réponse attendue. Dans le corpus qui nous occupe, la métaréplique peut porter sur deux éléments distincts : soit simplement un mot, repris à l'autre et discuté dans l'intervention métadiscursive (a), soit l'ensemble de la proposition, analysée dans l'intervention métadiscursive (b).

a) Commentaire sur le mot

Les commentaires sur le mot sont les moins fréquents, le locuteur rebondit sur un mot employé par l'autre, et ce dernier devient l'élément principal de l'intervention réactive. Cette dernière peut obéir à des visées très différentes (collaboration, polémique, humour) et revêtir ainsi différentes formes. L'élément repris peut être confirmé, mis en débat, nié, ou simplement évalué. Il n'est pas

rare que ces interventions soient des énoncés interruptifs (certaines ont ainsi déjà été analysées dans les chapitres précédents).

La plupart des occurrences sont à visée polémique et sont le fait des candidats. Le corpus présente ainsi un cas de mise en débat d'une expression reprise à l'autre[540], un cas de confirmation pour mieux critiquer l'autre[541], un cas de recatégorisation[542] et plusieurs cas d'énoncés négatifs. Le candidat, dans ce cas, nie le terme proposé par son adversaire, et s'oppose ainsi à son discours[543]. L'exemple suivant présente deux occurrences, similaires au plan formel, mais opposées au plan discursif :

730	NS	[(madam'?) c'est-à-dire] vous SUSpendez les nouvelles centrales↑ c'est-à-dire qu'vous prolongez les vieilles
731a	SR	mais le l'e p r n'est pas une nouvel– n'est &
732	NS	si
731b	SR	& pas une centrale↑
733	NS	bien sûr
734	SR	mais mais vous mélangez tout↑
735	NS	(*en bafouillant*) "mais c'est mais c'est" \\
736	SR	l'e p r est un prototype
737	NS	non + ma– madame \\
738	SR	le l'e p r est le prototype de quelle génération↑
739	NS	→ ce:: n'est pas un prototype c'est la quatrième génération↑ […]

L'analyse porte sur les enchaînements 730-731a et 738-739. Les deux candidats s'opposent sur la question du nucléaire : alors que SR maintient que l'EPR est un prototype, NS affirme qu'il s'agit d'une centrale nucléaire. Ce conflit sur les choses prend ici la forme d'un conflit sur les mots. La catégorie proposée par l'autre est chaque fois niée, par la reprise du terme dans un énoncé négatif. L'enchaînement métadiscursif de ce type peut soit invalider l'intervention précédente par la non-conformité du terme repris, soit n'être qu'une rectification pour une meilleure compréhension de la question, et donc de la réponse qui peut alors être donnée. Ces deux cas de figure sont représentés ici : l'enchaînement métadiscursif de SR, en 731a, est une façon d'esquiver la question de NS en 730 ; celui de NS, en 739, n'est qu'une rectification précédant la réponse à la question.

[540] Cf. le tour 169a (analysé dans le chapitre V, point 3.1.2.d.) : NS demande à SR des précisions sur l'expression « trop rigide » qu'elle a appliquée à la réforme des trente-cinq heures.

[541] Cf. le tour 338 (analysé dans le chapitre V, point 3.2.1.c.) : SR reprend à NS le terme « labelliser », qu'elle valide par l'adverbe *oui* ; puis, en 341, reprend la même construction et change le verbe « labelliser » par « faire une conférence de presse ». La visée polémique du commentaire sur le mot est alors plus évidente.

[542] Cf. le tour 133 (analysé dans le chapitre V, point 3.1.1.a.) : SR oppose le groupe nominal prépositionnel « [organisme] du MEDEF » au groupe adjectival « [organisme] parfaitement indépendant » proposé par NS pour qualifier l'institut REXECODE.

[543] Cf. les tours 650a (analysé dans le chapitre V, point 3.1.1.c.) et 482a (« pas démolir, mais remettre à plat ça n'est pas [démolir vous êtes très brutal] », déjà évoqués en 2.1.2.a.).

Enfin, le dernier exemple est un cas plus atypique, concernant la gestion de l'interaction. PPDA, en 1234a, interrompt SR, pour gérer le temps de parole, en lui reprenant l'expression « réduire les écarts » et en l'adaptant à son objectif (cf. l'analyse dans le chapitre V, point 3.2.2.b.).

Les répliques sur le mot ne sont pas très présentes dans le débat : les commentaires métadiscursifs des candidats concernent moins les mots isolés que les propositions entières.

b) Commentaire sur l'énoncé

Les commentaires portant sur l'ensemble de l'énoncé sont plus fréquents. Tous sont produits par les candidats et sont à visée polémique. La plupart concernent la manière de faire. Le second locuteur n'enchaîne pas sur le discours de l'autre, mais sur sa propre appréciation (toujours critique) de ce discours.

La métaréplique peut simplement être une critique du discours précédent, auquel le second locuteur s'oppose[544] :

814b	NS	[c'est parce que le per]sonnel tos ont été transférés du budget du ministère de l'éducation nationale au budget des régions↓ avec les financements + c'est pour ça qu'madame royal dit + qu'ya eu tant d'emplois i z'ont pas été supprimés↑ + au contraire ya des postes tos qui ont été créés + mais au lieu d'être euh émergé euh + au budget de l'état c'est maintenant au budget des régions↓ donc quand elle dit qu'ça a été supprimé↑ c'est faux↓ ça a été transféré de l'état aux régions avec les financements qui vont avec↓
816a	SR	+ je ne vous parle pas de tos + je vous parle d'enjeux éducatifs pour la [nation↓]

SR, ici, s'oppose au sujet même traité par son interlocuteur. Elle invalide son intervention en indiquant à son interlocuteur qu'il est hors sujet. En effet, ce dernier a pris la parole pour expliquer la situation à son adversaire (« excusez-moi non c'est juste une précision » 812), sous-entendant qu'elle n'avait pas toutes les connaissances pour juger la situation. La candidate s'oppose donc ici à l'ensemble de son intervention, qui ne correspond pas à ce qu'elle voulait dire : elle accuse donc ici son adversaire d'avoir effectué un détournement de thème. En recadrant ainsi la thématique de l'interaction, la candidate se positionne au-dessus de l'échange et ne répond pas au discours de son adversaire. La construction de sa métaréplique est, de plus, une façon de ridiculiser la position de NS en établissant un parallèle : quand le candidat s'occupe des TOS, elle s'intéresse, elle, aux « enjeux éducatifs pour la nation », objectif notablement plus important et surtout plus solennel. Cette pirouette lui permet donc de se positionner au-delà des préoccupations de son adversaire, tout en esquivant son intervention pour ne pas avoir à lui répondre précisément sur la question des TOS.

[544] Cf. aussi le tour 893 (analysé dans le chapitre V, point 4.1.1.a.) : NS commente l'énoncé de SR « mais ça veut rien dire excusez-moi ».

Une variante de ce cas de figure est aussi représentée : le second locuteur – SR chaque fois – s'oppose à la lecture que fait l'autre de son propre discours. Cet enchaînement métadiscursif se situe donc après une intervention où le premier locuteur a lui-même repris le discours adverse en le modifiant, de façon caricaturale, de façon à le décrédibiliser. L'intervention suivante, sous forme de reproches métadiscursifs[545], sert donc à la fois à réparer son propos et à mettre en évidence la manipulation discursive opérée par l'adversaire.

La métaréplique peut aussi être une interprétation par le second locuteur du discours précédent. L'énoncé est alors une critique de l'élaboration même de l'intervention adverse, considérée comme non pertinente au regard du genre du discours. La critique qui revient le plus souvent sous forme d'enchaînement est celle de la précision : à plusieurs reprises les candidats se reprochent ainsi la façon dont ils présentent leur énoncé. Ce commentaire ne répond pas sur le discours mais donne une appréciation sur la façon dont il est construit. Quatre occurrences sont le fait de NS, l'exemple sélectionné correspond à la première du débat[546] :

65	SR	[…] et s'il y a DAvantage de croissance + (*prononciation très articulée*) "je prends l'engagement + h que tout ce qui sera au-dessus de deux et demi pour cent de croissance↑ + sera consacré au remboursement de la dette↓"
66a	PPDA	>ségolène royal< comme vous avez rééquilibré vot' temps de parole et et bien au-delà + j'voudrais qu'on on revienne à la première question que nous aVIONS posée sur votre CONception de la présidenc' de la républiq' et (*se tourne vers NS*) peut-être sur les institutions est-ce qu'il faut-il changer↑ + de république pour c'la↑ d'passer de la constitution: la cinquième + et puis bien sûr ré&
67	AC	(*main gauche vers NS*) *à moins que vous souhaitiez répondre sur euh + sur la croissance↑*
66b	PPDA	&pondre à vos \\
68a	NS	'fin m: madame royal ne m'en &
69	AC	sur la croissance si vous voulez répondre↓
68b	NS	& voudra pas mais +++ à évoquer tous les sujets en même temps↑ elle risque de les survoler et d'pas être assez précis↓ ++ <dans c'qu'attend notre (audit–?) \\
70a	SR	laissez-moi la responsabilité [de mes prises de parole (*en riant*) "si vous le voulez bien"]

L'analyse porte ici sur l'enchaînement de NS (68a). Son intervention répond effectivement à SR, ce que les animateurs – surtout AC – l'ont autorisée à faire, (cf. l'analyse dans le chapitre IV, point 3.1.2.c.). Cependant, il n'enchaîne pas sur la croissance – thématique demandée par l'animatrice : l'intervention concerne la façon dont SR a présenté son programme. NS se positionne donc sur un autre

[545] Cf. les tours 82 (« d'abord je n'ai pas dit que j'augmenterai le nombre de fonctionnaires donc ne déformez pas mes propos »), 570 (« je ne peux pas vous laisser dire des choses qui sont inexactes ») et 1258 (« ce n'est pas ce que je viens de dire »).

[546] Cf. aussi les tours 79a, 238 et 393a. Cf. aussi le tour 288a, où NS ne critique pas directement l'imprécision de la candidate, mais ses enchaînements intradiscursifs, et sa « capacité à répondre à [ses] questions ».

palier discursif, duquel il peut critiquer le contenu de l'intervention de SR. Celle-ci, en 70a, répond à son interlocuteur sur le même plan – métadiscursif – pour se défendre. L'enchaînement de la candidate est donc pertinent au regard de l'intervention précédente de NS, contrairement à l'enchaînement proposé par NS, qui présente un décalage avec l'intervention 65 de SR et avec la transition effectuée par les animateurs. Cependant, il faut noter que le tour 70a est en rupture avec le tour 68b de NS : le schéma interlocutif de ces deux interventions problématique. Si le candidat, en 68a-b, désigne bien SR, il la désélectionne comme interlocuteur en parlant d'elle à la troisième personne (Constantin de Chanay, 2010 : 256). SR, elle, s'adresse directement à lui en utilisant la personne de rang cinq. On pourrait ainsi considérer que la candidate, en prenant la parole alors que le tour précédent ne lui était pas adressé, effectue une intrusion (cf. 2.3.2.). Pourtant, c'est bien elle qui est visée par la critique de NS et c'est à elle d'intervenir pour se défendre. Je considère donc que son enchaînement est pertinent, bien qu'il soit en décalage interlocutif avec l'intervention précédente.

Après que NS a critiqué plusieurs fois son manque de précision, la candidate lui retourne le reproche :

748	NS	[…] vous prendriez la RESPonsabilité de faire fonctionner des vieilles centrales plus longtemps + par refus du choix du progrès + qui sont les centrales de la dernière génération↓ c'est pas très raisonnable↓
749	PPDA	+ sur si ça vous gêne pas là on pourrait peut-être \\
750a	SR	vous avez vous avez une approche quand même très appro&
751	PPDA	→ on \
750b	SR	&ximative \\
752	PPDA	→ on peut peut– \\
753	SR	at– (*main gauche vers PPDA, paume vers le bas*) *vous permettez*
754	PPDA	oui oui bien sûr (vous av– répondez?)
755	SR	= vous avez une approche très approximative sur un sujet >quand même< extrêmement: + technique + mais en même temps + extrêmement euh GRAve parce qu'il s'agit de l'énergie nucléaire↓ + donc vous venez de dire une série + h d'erreurs + ça peut arriver + mais il faudra que vous révisiez: un peu votre sujet […]

L'analyse porte sur l'enchaînement 750a, repris et achevé en 755 (cf. l'analyse de l'interruption sur la parole de l'animateur dans le chapitre V, point 3.2.1.a.). La fin de l'intervention de NS, en 748, étant très critique envers elle, SR se donne légitimement un « droit de réponse ». Si l'animateur tente une transition, elle n'aboutit pas, puisqu'il donne l'autorisation à SR de poursuivre en 754. La réplique de SR ne répond pas aux attaques formulées par son adversaire sur le nucléaire, mais commente l'imprécision de son intervention. La critique de l'« approche très approximative » de NS est particulièrement développée : SR insiste sur les erreurs formulées, selon elle, par son interlocuteur. Cette métaréplique est donc très polémique.

Les autres cas d'interprétation du discours adverse sont des catégorisations : l'auteur de la métaréplique propose sa propre analyse de l'intervention précédente, en accusant son interlocuteur d'actions malintentionnées. Il peut s'agir de « chipoter sur les chiffres » (478a, analysé dans le chapitre V, point 4.1.2.d.), de « faire des remarques a[d h]ominem » (647, analysé dans le chapitre V, point 4.1.2.d.), de « retirer les phrases de leur contexte » (683), de « jouer sur les mots » (1274), de « plaisanter sur ces sujets » (1290) ou « de faire de la dérision avec ces sujets » (1293). Tous ces commentaires ont une visée polémique et portent sur la manière de faire. En enchaînant sur ces reproches, le locuteur ne répond jamais à ce qui est dit, mais catégorise ce propos comme un fait de langage particulier, sujet à critique. C'est ce que fait NS dans l'exemple suivant, son intervention ressemblant fortement à une leçon de morale :

154b SR & allez-y continuez↓
156 NS → pourquoi TOUte personne qui n'a pas votre opinion↑ ++ vous le regardez avec ironie >voire avec mépris↓< b– c'est q– ≠ (*voix plus grave*) "d'abord l'institut rexecode n'est pas l'institut du medef↑" mais quand bien même + et est-ce qu'au nom de quoi parce qu'on est chef d'entreprise on n'connaît rien à l'emploi↑ ++ parce qu'on n'est pas d'gauche on n'a pas l'droit d'parler d'ces sujets↑ ++ je je j'attache beaucoup d'prix à vos + à vos: int– à vos à vos ques– à vos réponses je je ne dis pas que c'est stupide↑ j'essaie de comprendre↑ et d'expliquer aux français↑ quelles sont nos différences↓ […]

Dans le cotexte amont, NS a affirmé que l'institut REXECODE était « parfaitement indépendant » (132). SR a critiqué cette position, en soutenant qu'il s'agissait d'un organisme du MEDEF (133). Le candidat a défendu son point de vue, en argumentant, mais n'a pas convaincu son interlocutrice. Il change donc de tactique ici et ne s'oppose plus à son discours, mais à sa façon de faire. La critique est particulièrement développée et argumentée (l'intervention commence par une fausse question, analysée en 1.1.1.) : il prête à son interlocutrice des intentions malhonnêtes et caricature sa position. Naturellement cette petite leçon vise à décrédibiliser son adversaire et à valoriser sa propre image, particulièrement sa qualité d'écoute « j'attache beaucoup de prix à vos réponses ». La métaréplique prend donc ici la forme d'une tirade polémique.

Les métarépliques, qui peuvent porter sur un mot particulier ou sur l'ensemble de l'énoncé, sont des stratégies utiles à la fois pour esquiver le contenu de l'intervention précédente, mais aussi pour critiquer la manière de faire de l'autre. En proposant un commentaire sur l'énoncé précédent, le locuteur parle bien de la même chose, mais se positionne sur un autre plan énonciatif. Il analyse en temps réel le discours de l'autre, intégrant cette analyse directement dans un échange.

2.2.2 Le métadialogue

Le métadialogue (Détrie, 2003) est une séquence portant sur le dialogue et décrivant la structure dialogale elle-même[547]. Lorsque cette séquence est incluse dans un échange, il s'agit alors d'un enchaînement métadialogal. La première partie de paire concerne la thématique de l'échange, la seconde partie de paire concerne, elle, la machinerie dialogale. Contrairement à la métaréplique, le métadialogue ne commente pas directement l'énoncé précédent, mais décrit la place, la fonction – voire la légimité – d'une prise de parole dans l'échange. L'auteur de cet enchaînement métadiscursif se positionne alors sur un autre plan énonciatif, à même de rendre compte du fonctionnement interactionnel. Dans le corpus étudié, le métadialogue peut porter sur deux éléments : soit sur la prise de parole en cours (a), il s'agit alors pour le locuteur de mettre en avant sa propre façon de gérer l'échange, soit sur la prise de parole précédente (b), il s'agit alors de commenter la façon dont l'autre gère l'interaction. Ces deux dimensions sont par ailleurs souvent liées : la description de la prise de parole de l'interlocuteur a des répercussions sur sa propre prise de parole et la description de cette dernière est la plupart du temps liée au comportement discursif de l'interlocuteur.

a) Commentaire sur sa propre prise de parole

Lorsque le locuteur commente sa propre prise de parole, il s'agit le plus souvent de gérer la parole en demandant à l'autre l'autorisation d'intervenir. On retrouve ici beaucoup de formules, analysées dans les chapitres précédents, correspondant à cet objectif de la gestion de l'interaction (cf. notamment 3.2.2.a. dans le chapitre IV). Le commentaire métadialogal peut avoir deux visées : prendre la parole ou poursuivre son tour.

Dans le premier cas, le locuteur intervient pour demander l'autorisation de le faire de façon officielle au moyen d'un commentaire réflexif. Ce faisant il n'enchaîne pas sur le contenu de l'intervention précédente, mais se situe sur un plan métadiscursif. L'auteur de cet enchaînement tente ainsi de justifier sa prise de parole, et de trouver sa place au sein de l'interaction. Selon le cotexte dans lequel ce commentaire émerge, sa présence sera plus ou moins justifiable, et nécessitera plus ou moins d'explications de la part de son auteur. NS, à plusieurs reprises, demande ainsi l'autorisation d'intervenir pour répondre à SR. Cette demande peut survenir après une fausse interrogation, alors que SR poursuit et ne veut pas lui donner la parole[548], ou après une liste de questions, ne laissant pas l'espace à NS de répondre à chaque question séparément[549]. Le candidat, se

[547] De Gaulmyn parle d'« énoncé métacommunicationnel » (1987 : 170).
[548] Cf. les tours 42a et 164, sous la forme « si vous m'le permettez » et « puis-je répondre à cela ».
[549] Cf. les tours 357 et 1311 (analysés en 2.2.2.b.).

sentant en droit d'intervenir, demande l'autorisation, parfois de façon très insistante, comme dans l'exemple suivant :

363	SR	[on n'peut pas à la fois se plaindre de la dette↑] et additionner \\
364a	NS	mais je vais expliquer &
365	SR	→ et \
364b	NS	& madame
366	SR	→ additionner les dépenses je dis c'la parce que \\
367	NS	voulez-vous que j'le fasse maint'nant↑
368	SR	non non = je je dis c'la parce que quand vous dites \\
369a	NS	non mais est-ce que vous voulez que j'le fasse main&
370	SR	non
369b	NS	&tenant↑
371	SR	→ j'vais v–
372	NS	ah bon↓

En 367 et 369a, NS demande à SR si elle accepte qu'il intervienne. Cette question, et plus particulièrement sa répétition, sont étonnantes puisque SR, dans le cotexte amont, lui a déjà dit non (cf. l'analyse *infra* en 2.2.2.b.), et qu'elle lui répond ici clairement en 368. Il n'y a donc aucun doute quant au fait que la candidate ne lui laissera pas la parole. Si NS persiste malgré tout, c'est davantage pour montrer l'entêtement de SR que pour prendre effectivement la parole. En insistant de la sorte, NS se construit une image de victime par rapport à la gestion autoritaire du dialogue de son interlocutrice. Cette dernière, pourtant, a été claire quant à ses intentions de poursuivre : elle n'a pas laissé croire à son adversaire qu'elle le laisserait intervenir. Les répétitions ne sont donc pas dues à la candidate, mais à la stratégie de son adversaire.

Dans l'exemple suivant, au contraire, les demandes de NS restent isolées[550] :

968a	SR	je n'ai pas perdu mes nerfs je suis en &
969	NS	madame je peux répondre↑
968b	SR	& colère vous permettez↑ \\
970	NS	est-ce que je peux répondre↑ \\
971a	SR	→ vous permet[tez et il y a des colères très saines et très utiles↓]

Dans cet exemple, NS demande la parole à deux reprises (les animateurs lui ont donné la parole auparavant (955 et 956). Il n'enchaîne pas sur ce que dit son adversaire, mais tente de s'imposer comme locuteur légitime. Son interlocutrice ne lui laisse pas la parole, ni ne prend en compte ses demandes dans son discours. Ces commentaires métadialogaux, outre le fait de demander la parole, permettent de mettre en évidence le comportement discursif de l'adversaire, qui ne rend pas la parole. Cette stratégie est particulièrement utilisée par NS, qui multiplie ainsi

[550] Le tour 969 est classé en 1.2.1.b., le tour 970 en 1.2.2.b.

les demandes auprès de son interlocutrice[551]. La formule utilisée dans l'exemple suivant est tout à fait atypique :

56b	SR	[si tolérance tolérance zéro↓ vous avez] dit j'ai là vos déclarations↓
58a	NS	madame est-ce que est-ce que vous souf– &
59	SR	en deux-mille deux↓
58b	NS	& est-ce que vous souffrez qu'je puisse faire une phrase↓
60	SR	mais je vous en prie↓

L'enchaînement de NS, en 58a, est un commentaire métadialogal, pour demander la parole à SR, tout en contestant sa manière de faire. L'utilisation du verbe *souffrir*, inhabituelle chez le candidat, donne à son intervention une coloration à la fois très polie et particulièrement polémique. Cet énoncé lui permet en outre de ne pas répondre à la critique de SR sur ses promesses non tenues. Dans cet exemple, la candidate lui répond (60) et accède à sa demande en lui cédant la parole. En prenant ainsi la parole pour demander l'autorisation de le faire (!), NS se positionne comme un locuteur victime des multiples interventions de son interlocutrice. Ces commentaires permettent donc au candidat de construire une image négative de SR.

Les enchaînements métadialogaux de la candidate pour demander la parole sont plus rares. La seule occurrence relevée, adressée à son adversaire, est le commentaire métadiscursif accompagnant la première interruption du débat[552]. En revanche, elle s'adresse plus fréquemment aux animateurs, pour leur demander de la laisser parler. Ces commentaires – des énoncés interruptifs sur la parole de PPDA – sont accompagnés d'explications verbales et/ou d'un geste (la paume vers le bas en direction des animateurs) pour justifier la demande[553] :

1008	PPDA	[euh:] on on peut aborder ce su– \\
1009	SR	je n'suis pas sortie de mes gonds + ≠ (*se tourne vers PPDA*) *vous permettez↑ parce que moi aussi* + j'ai l'intention de me faire respecter↓ + = je ne suis pas sortie de mes gonds je crois que ce qui nous DIFférencie↑ ++ c'est une vision de la morale politique […]

Le cotexte amont immédiat a été analysé en 2.1.1. En effet, le début de l'intervention en 1009 est en rupture thématique avec l'intervention précédente de PPDA : SR ne répond pas à l'animateur, ni ne s'adresse à lui. Alors que ce dernier voulait changer de thématique, la candidate défend sa manière de faire auprès de son adversaire (cf. l'analyse dans le chapitre V, point 3.2.1.d.). Mais SR modifie ensuite sa thématique discursive : on peut donc identifier une intervention différée

[551] Cf. aussi les tours 52 (« si vous m'permettez de répondre »), 947 (« est-ce que vous me permettez de vous dire un mot ») et 1186 (« puis-je vous dire quelque chose »).
[552] Cf. le tour 23a (analysé dans le chapitre V, point 3.1.2.a.).
[553] Cf. aussi les tours 753 («vous permettez ») et 919a (« attendez, j'ai quelque chose à dire »), accompagnés du geste de la main.

(classée en 1.1.2.). Cet enchaînement n'est donc pas problématique en ce qui concerne la thématique, mais il est non pertinent en ce qui concerne le plan énonciatif. Si la candidate s'adresse ensuite bien à PPDA, elle ne lui répond pas directement (en développant le thème qu'il tente de proposer). Elle lui demande l'autorisation d'intervenir. Il s'agit donc d'un enchaînement métadialogal, par lequel SR se positionne comme locuteur légitime (position justifiée par son « intention de [se] faire respecter »). Il faut noter que la candidate n'attend pas ici la réponse de l'animateur pour poursuivre. Face à lui, et dans ce contexte précis, la demande prend une valeur d'ordre.

Le second cas de figure se produit lorsqu'un locuteur prend la parole pour demander l'autorisation de poursuivre. Ces énoncés métadiscursifs sont plus justifiés que les précédents : le locuteur avait la parole, l'a perdue et désire la retrouver. Il était donc le locuteur légitime et l'enchaînement métadialogal sert à retrouver cette position. Pourtant, l'utilisation de ces commentaires est similaire aux cas précédents : le locuteur, par cette demande, tente de construire de l'autre une image négative. Les deux candidats sont à l'origine de ces commentaires métadiscursifs, chacun ayant ses propres formules[554]. Dans l'exemple suivant, l'énoncé de SR est particulièrement développé :

417b	NS	[c'qui avait été fait comme financ'ment grâce aux lois fillon↑ + vous l'remettez à plat donc] vous les détruisez↓ \\
419a	SR	non + c'est pas <u>c'que j'ai + c'est pas c'que j'ai ≠ est-ce que vous &</u>
420	NS	<u>→ donc il faut + ≠ alors quand monsieur hollande \</u>
419b	SR	& permettez <u>que vous \\</u>
421	NS	<u>→ quand</u> monsieur hollande annonce une c s g pour payer les r'traites + vous confirmez↑ ou vous infirmez↓
422a	SR	<est-ce que je peux ++ me permettre + de finir + le déroulement de ma pensée↓> OUI + je remets à plat les lois fillon c'la ne veut pas dire que nous détruisons tout↑ nous remettons à plat + et nous discutons avec les partenaires so[ciaux↓]

L'enchaînement métadialogal de SR (422a) est directement lié au détournement de thème précédent, du fait de NS (en 421, classé en 2.1.2.b., comme détournement de point de vue). Après avoir critiqué le programme de son adversaire (en le caricaturant), le candidat enchaîne sur une proposition de François Hollande, sans laisser à SR le temps de se défendre et de présenter précisément son projet politique. Ce premier enchaînement non pertinent en génère un second : en 422a, SR introduit son tour par un énoncé métadiscursif. La question qu'elle pose à son adversaire n'attend pas de réponse (si la forme est délibérément interrogative, la modalité sert simplement à atténuer la coloration injonctive de son énoncé). La candidate propose elle-même la réponse (« oui »),

[554] Cf. les tours 666 (« est-ce que je peux terminer madame ») et 889 (« si vous m'permettez de terminer ») de NS et les tours 386 (« laissez-moi finir ») et 415a (« attendez laissez-moi terminer ») de SR, plus injonctifs.

fortement accentuée, pour marquer intonativement la reprise de l'échange. Elle reprend ensuite les éléments proposés par NS en 417b. L'énoncé métadialogal permet donc à la candidate de revenir sur la critique de son adversaire et de se défendre point par point, sans prendre en compte le détournement de sujet de NS. Ces enchaînements permettent à leur auteur de critiquer le comportement intrusif de l'autre, par la nécessité de devoir demander la parole (de façon plus ou moins injonctive), alors qu'elle lui revient de droit. Ces commentaires sont donc directement liés à la sensation, justifiée ou non, d'être le locuteur légitime.

Il arrive aussi que le locuteur ne demande pas à son interlocuteur l'autorisation de poursuivre, mais qu'il signale, dans son amorce de tour, qu'il s'agit d'une suite[555]. Le commentaire métadialogal sert alors d'introducteur au tour, de façon à légitimer la prise de parole. SR est l'auteur de plusieurs enchaînements de ce type[556]. Dans l'exemple suivant, l'enchaînement permet à SR de ne pas répondre à NS :

1243	SR	[je pense qu'c'est un problème très difficile↓ ++ et humainement euh très douloureux↓ ++ et je crois qu'ces questions-là: doivent être dégagées + de tout enjeu: politicien↓] et ne doivent pas: être exploitées↓ + à telle ou telle fin↓ \\
1244a	NS	oui par exemple comme on l'a fait pour &
1245	SR	→ je \
1244b	NS	& l'squat de cachan↓ \\
1246	SR	→ je pense que: \\
1247a	NS	→ quand quand on est v'nu &
1248	SR	→ aller \
1247b	NS	& quand un certain nombre d'people sont venus protester↑ + h parce que j'exécutais + une décision d'justice↑ + vous avez raison faut pas faire de polémique h mais faut pas les faire des deux côtés + ni du mien↑ ni du vôtre↓
1249	SR	je continue↓ + = je pense qu'aller arrêter un grand-père devant une école + et devant son petit-fils \\

En 1249, SR n'enchaîne pas sur ce que vient de dire NS, mais poursuit son discours interrompu en 1243. Il ne s'agit pas là d'une rupture thématique : le commentaire très court « je continue » permet à la candidate de décrire la façon dont elle gère l'enchaînement. De cette façon, le métadialogue lui permet de positionner son énoncé dans l'échange, en expliquant sa place et sa légitimité, et de développer son idée, sans répondre à l'accusation précédente de son adversaire. Il faut toutefois noter que seul l'enchaînement est métadialogal (le tout début de l'intervention) et que la suite relève du même palier énonciatif que le discours précédent (cf. aussi l'analyse du passage en 2.1.1.c., chapitre V).

[555] En 1304 et 1307, SR utilise les deux procédés successivement : elle affirme d'abord « simplement je voudrais terminer sur », et devant l'insistance des animateurs pour qu'elle rende la parole, elle reprend sous une forme conditionnelle, mais d'autant plus insistante « si vous permettez qu'je termine ».

[556] Cf. les tours 220 et 223 sous la forme « je termine sur les trente-cinq heures ».

Le métadialogue commentant sa propre prise de parole est une façon de s'imposer interactionnellement face à son interlocuteur et de trouver sa place dans le dialogue. Ces tentatives ne sont pas toujours abouties, et peuvent rester isolées ou obtenir des réponses négatives. Les deux formes (interrogative et affirmative) différenciées dans l'analyse ne correspondent pas forcément à l'acte de langage *questionner* et *affirmer*. On a ainsi vu que la plupart des questions n'attendaient pas de réponses et jouaient dans le tour le rôle d'introducteur, et qu'il ne suffisait pas de se prétendre locuteur légitime pour que l'interlocuteur nous accorde cette place. L'importance de ces commentaires se situe surtout au plan de l'échange médiatique : demander souvent la parole permet de construire une image négative de l'autre, en montrant discursivement aux téléspectateurs les difficultés que l'on rencontre pour prendre (ou garder) la parole. NS utilise fréquemment cette tactique, en insistant particulièrement, même lorsque son interlocutrice lui a clairement répondu.

b) Commentaire sur la prise de parole précédente

Les commentaires sur la prise de parole précédente servent le plus souvent à critiquer cette prise de parole de l'interlocuteur et/ou à contester la façon dont il gère les enchaînements de la parole. Certains reproches reviennent ainsi de façon récurrente. L'indiscipline de SR concernant l'enchaînement question/réponse est soulevée à plusieurs reprises, à la fois par son adversaire et par PPDA. On a vu précédemment que NS, à plusieurs reprises, demandait l'autorisation à SR de lui répondre. Lorsque cette dernière ignore la demande ou lui refuse le droit d'intervenir, il arrive que le candidat intervienne à nouveau pour critiquer la façon dont l'autre gère le dialogue :

355b	SR	[donc soixante-huit] (*prononciation très articulée*) "milliards + d'euros en moins" h et l'ensemble des dépenses que vous venez: là euh d'énumérer↓ + mais + c'est à vous c'est à &
357	NS	voulez-vous qu'j'vous répond' tout d'suite↑
355c	SR	& ≠ non non non j– c'e– je pose simplement la ques[tion] parce qu'on ne peut pas à la fois \\
359a	NS	→ peut-être vous posez la question [pour entendre la réponse↑]
1309a	SR	[…] vous êtes allé récemment dans un foyer de femmes battues↑ h + et avez promis à TOUtes les femmes euh battues étrangères + >d'avoir des papiers↓< ++ est-ce qu'aujourd'hui ces femmes ont eu ces papiers↓ + et <est-ce que ça vaut pour TOUtes les femmes battues sans papier en France↓> h deu&
1310	NS	je \
1309b	SR	&xièmement vous avez déclaré \\
1311	NS	→ j'vais j'vais répondre à la première question madame \\
1312	SR	→ vous avez déclaré \\
1313	NS	(mais?) pourquoi vous m'laissez pas répondre j'étais dans une association qu'est absolument REmarquable h + qui s'appelle cœur de femmes↑ + […]

Ces deux exemples sont construits sur le même modèle : une première demande d'intervention émanant de NS (357 et 1311, classées en 2.2.2.a.) que SR refuse (355c) ou ignore (1312), ce qui génère un nouveau commentaire, cette fois concernant la prise de parole précédente. Ces deux énoncés (359a et 1313) critiquent le comportement dialogal de SR, et plus précisément le fait de poser des questions sans lui laisser le temps d'intervenir. Ces commentaires visent, comme précédemment, à prendre la parole en contestant la façon de faire de l'autre : la critique, sous-entendue en 2.2.2.a., est ici directement adressée à l'interlocuteur. Dans le premier exemple, le candidat ne parvient pas pour autant à développer son idée, dans le second, en revanche, l'enchaînement métadialogal lui permet de s'imposer et de poursuivre son tour pour répondre effectivement à la question de SR.

NS n'est pas le seul à critiquer la façon dont SR gère l'enchaînement question/réponse. L'animateur est aussi l'auteur d'un enchaînement métadialogal de ce type :

617b SR & + parce que je crois en effet que moi je souhaite \\
619 PPDA oui mais si vous répondez pas aux questions sérieusement on va p– ≠ alors là on parle des impôts […]

Le commentaire métadiscursif vise à discipliner la candidate, afin de reprendre le contrôle de l'interaction (et plus précisément de la gestion des thématiques). S'il n'est pas rare dans le débat qu'un animateur reproche à un candidat son comportement discursif, un tel commentaire métadialogal est relativement rare : PPDA rappelle à SR le fonctionnement de l'interaction, et plus particulièrement son rôle de candidate par rapport à son rôle d'animateur. Ce discours entre ainsi pleinement dans le cadre du rôle interactionnel de PPDA.

D'autres commentaires métadialogaux actualisent des critiques concernant le comportement non adapté de l'interlocuteur. Ainsi, SR reproche à NS ses interruptions[557] :

422b SR […] les lois fillon ont créé des injustices h et en particulier des injustices faites aux femmes↓ h et moi je pense que \\
424 NS mais est-ce qu'on garde les quarante années d'cotisation↑
425a SR attendez a– cessez de m'interrompre parce que connais bien la &
426 NS excusez-moi mais euh \
425b SR & technique↓ = deuxièmement nous prendrons en compte la pénibilité des tâches↓ […]

En 422b, NS interrompt SR pour lui poser une question de contenu. Lorsque cette dernière reprend la parole, elle ne répond pas à la question, mais reproche à son adversaire son comportement, critique qui lui permet de poursuivre son tour

[557] Cf. aussi le tour 761 : « attendez ne m'interrompez pas je vous ai écouté ».

sans prendre en compte la question du candidat dans son intervention. En ce sens, la question de NS ne reste pas isolée (SR fait directement référence à cette question dans sa réponse), et la candidate justifie le fait de continuer son tour (son enchaînement thématique n'est pas problématique). Mais, en répondant sur un autre plan discursif, à même de décrire le raté du système des tours précédent, SR effectue un enchaînement métadiscursif.

SR, dans l'exemple suivant, reproche à son adversaire la façon dont il gère le débat, et plus précisément la non-coïncidence entre sa question et le destinataire véritable de sa question :

535	NS	[…] bon↓ + h euh sur l'idée de françois hollande↓ ++ de créer une c s g↓ ++ supplémentaire↓ \\
536	SR	vous f'rez un débat avec françois hollande
537	NS	ah bon
538	SR	→ quand vous [quand vous l– le souhait'rez]

En, 536, SR récuse le fait de convoquer les idées d'un tiers dans le débat. Elle ne répond donc pas sur le même plan discursif que son adversaire, et critique sa manière de faire. Il faut par ailleurs noter que cette mention du premier secrétaire du parti socialiste n'est pas la première dans le débat (il l'a déjà évoqué en 421) : cette répétition pouvant justifier la lassitude, et donc la réponse de SR. La réplique de SR est ici une façon de ne pas répondre à la question de NS, en incombant ce refus au fait que la première partie de paire est hors sujet.

Enfin, certains commentaires métadialogaux ne visent pas à critiquer la prise de parole précédente, mais simplement à décrire son fonctionnement. L'exemple suivant est tout à fait représentatif :

17	SR	[…] mais malgré tout euh: monsieur nicolas sarkozy vous rendez + vous estimez-vous une partie + pour une part responsable + de la situation dans laquelle se trouve euh la france + aujourd'hui↓
18	NS	(*regarde les animateurs*) *+3+ (*en souriant*) "ben puisqu'une* question m'est posée j'crois qu'la moindre des courtoisies" c'est d'y répondre↑ est-ce que je suis responsable d'une partie du bilan du gouvernement OUI madame royal↓ […]

Cet extrait se situe au tout début du débat et présente une transition problématique, NS ne sachant pas s'il doit prendre la parole directement ou non. SR, en 17, pose une question à son adversaire, ce dernier attend vraisemblablement que les animateurs l'autorisent à intervenir pour le faire (comme l'indique le fait qu'il les regarde). Devant le silence, il prend la parole en justifiant son intervention. Il décrit l'intervention de son interlocutrice (en la qualifiant à juste titre de « question ») afin de légitimer sa prise de parole. Il reformule ensuite la question de la candidate en l'adaptant déictiquement à sa personne, et répond seulement ensuite (en accentuant le « oui », pour marquer intonativement la reprise de l'échange). Le commentaire métadialogal est donc ici

un préliminaire pour introduire son discours. Il concerne à la fois la prise de parole précédente et sa propre prise de parole, et sert de transition entre les deux. L'enchaînement est métadiscursif, mais introduit la réponse sur le même plan discursif que la question précédente. Le dysfonctionnement est ainsi réparé dans le même tour.

Les trois dernières occurrences relevées sont des cas où un candidat – SR chaque fois – justifie la prise de parole précédente de l'adversaire. Elle valide ainsi, par des commentaires métadialogaux, le fait que NS poursuive son discours[558]. Elle décrit donc simplement le fonctionnement interactif et ne répond pas à son interlocuteur sur le même plan discursif.

Les commentaires métadialogaux concernant la prise de parole précédente sont moins fréquents que ceux qui concernent la même prise de parole. La plupart des occurrences visent à critiquer la façon dont l'interlocuteur gère l'interaction, mais certains commentaires sont plus neutres et construisent plutôt une image de bonne élève.

Le métadialogue est un dysfonctionnement lorsqu'il forme la seconde partie d'une paire, en décrivant la structure dialogale, alors que la première partie de paire se situe sur un autre plan discursif. Les commentaires métadialogaux peuvent porter sur la prise de parole précédente ou sur la même prise de parole. La plupart du temps il s'agit, pour les candidats, d'insister pour pouvoir intervenir dans le débat et trouver leur place dans l'échange. Cette stratégie est le plus souvent utilisée afin de critiquer le comportement intrusif de l'autre. Lorsque le commentaire métadiscursif concerne sa propre prise de parole, la critique reste implicite (en demandant la parole, le locuteur sous-entend seulement que l'autre ne veut pas la donner). En revanche, lorsque le commentaire métadiscursif concerne la prise de parole de l'adversaire, la critique peut être plus directe. Il s'agit alors ouvertement de ternir l'image de l'autre.

L'enchaînement métadiscursif est une façon détournée de répondre. La seconde partie de paire est bien rattachée à la première, mais se situe sur un autre palier, duquel l'auteur de l'enchaînement peut décrire la première partie de paire. Si l'enchaînement métadiscursif peut être utilisé pour esquiver le contenu de l'intervention initiative qu'il commente, il peut aussi n'être qu'une façon d'introduire l'intervention réactive pertinente. Dans ce cas, le commentaire métadiscursif sert à légitimer la prise de parole, et le dysfonctionnement est réparé immédiatement. Dans le débat de l'entre-deux tours, le partage de la parole est particulièrement sujet à enchaînements métadiscursifs, chaque candidat tentant de s'imposer comme locuteur face à l'autre.

[558] Cf. les tours 150, 152 et 154a (passage déjà évoqué dans le chapitre IV, point 3.1.2.a. et le chapitre V, point 3.2.2.a.).

2.3 Deux cas particuliers

Ce dernier point est consacré à deux cas particuliers de non-pertinence de l'enchaînement. Ils sont très différents, mais se rejoignent sur un point : le responsable du discours de l'intervention réactive ne correspond pas à celui qui est attendu par l'intervention initiative. Dans le cas de l'enchaînement dialogique (2.3.1.), le locuteur à qui on s'adresse est le bon, mais les mots énoncés sont imputés à un autre locuteur ; dans le cas de l'intrusion (2.3.2.), c'est le locuteur lui-même qui ne correspond pas au préconstruit mis en place par la première partie de paire.

2.3.1 L'enchaînement dialogique

Le dialogisme est « la capacité de l'énoncé à faire entendre, outre la voix de l'énonciateur, une (ou plusieurs) autre(s) voix qui le feuillettent énonciativement » (Bres, 2001 : 83[559]). Ce procédé discursif ne sera pas traité en tant que tel, mais en tant que composante d'une unité interactive, lorsque la seconde partie de paire entre en résonance avec un discours autre. Ce dysfonctionnement interactionnel, présenté dans des travaux précédents[560], peut revêtir des formes diverses : il existe deux différents types d'enchaînement dialogique (à partir des catégories définies par Bres, 1998 : 193-194), selon l'auteur – avéré ou supposé – des paroles dialogiques. Le débat de l'entre-deux tours ne présente que des cas d'enchaînement dialogique interlocutif, c'est-à-dire lorsque la responsabilité de la seconde partie de paire est imputée à l'interlocuteur[561]. L'auteur de l'enchaînement produit alors une intervention qui pourrait être énoncée par l'autre locuteur, qui est adaptée déictiquement à lui, et qui est en relation avec son discours : l'enchaînement interdiscursif est présenté par le second locuteur comme un enchaînement intradiscursif.

La plupart des occurrences relevées sont accompagnées de ratés du système des tours qui rendent complexe leur identification. En effet, si les interruptions et les chevauchements favorisent souvent l'émergence du phénomène discursif, ils contribuent aussi généralement à son non-aboutissement. Le faible nombre d'occurrences, ajouté à cette configuration complexe, ne permet pas de proposer une analyse exhaustive du phénomène. Cependant, les cas relevés sont

---

[559] *Termes et concepts pour l'analyse du discours,* Détrie, Siblot, Verine (éds.), entrée « Dialogisme ».

[560] Cf. Sandré, 2006 et 2010b.

[561] Seul l'enchaînement 138b-140a (analysé dans le chapitre V, point 3.1.3.a.) peut s'apparenter à un enchaînement interdiscursif : la responsabilité énonciative de la seconde partie de paire est imputée à un tiers – l'institut REXECODE. Mais si l'enchaînement est le fait de SR, la candidate n'est pas à l'origine de la citation : le discours rapporté indirect est introduit par NS. La première partie de paire est donc déjà dialogique, et l'enchaînement se situe sur le même plan énonciatif, ce n'est donc pas un dysfonctionnement.

intéressants, et permettent de poser les jalons d'une grille d'analyse à même d'étudier précisément ce dysfonctionnement.

La relation entre les deux parties de la paire peut être plus ou moins explicitée par l'auteur de l'enchaînement dialogique. Je classerai les occurrences selon les marques discursives permettant de repérer le phénomène. Le premier exemple est le plus facilement identifiable, SR faisant explicitement référence à un discours tenu par NS cinq ans auparavant :

52	NS	[…] d'abord je propose qu'il n'y ait plus un SEUL délinquant sexuel et vous savez parfaitement madame royal \\
53a	SR	c'est zéro délinquant sexuel↓ &
54	NS	→ que s'agissant \
53b	SR	& vous l'aviez dit en deux mille deux ça déjà

En 53a, SR enchaîne sur le discours de NS en en donnant elle-même une suite. Cet énoncé n'est pas assumé par la candidate, mais est attribué à son adversaire (53b). Il s'agit ici pour la candidate de rappeler aux téléspectateurs la promesse (non tenue) de l'ancien ministre de l'Intérieur. Le fait de rapporter le discours de son interlocuteur est donc ici une stratégie pour le discréditer. Le fait d'enchaîner directement sur son propos (le commentaire métadiscursif lui attribuant le discours est postposé), en l'interrompant de surcroît, est une façon de s'immiscer dans son espace discursif, afin de manipuler de l'intérieur la progression de son discours. La référence au discours de l'autre est ici explicitée dans la suite immédiate de l'enchaînement dialogique. Il n'est donc pas possible de confondre la prise de parole 53a avec un discours assumé par la candidate.

Dans les exemples suivants, la référence n'est pas explicitée, et le seul critère d'identification est le contenu du discours enchaînant, qui ne correspond pas à l'auteur de l'enchaînement. Cependant on peut relever la présence de certains connecteurs logiques, utilisés par le second locuteur pour rattacher syntaxiquement la seconde partie de paire à la première, et introduire le discours imputé à l'autre. Par ce moyen, l'auteur de l'enchaînement dialogique tire les conclusions – extrêmes et souvent excessives – du discours que son adversaire a réellement tenu. Le dysfonctionnement sert alors à manipuler le discours de l'interlocuteur en montrant ses limites et l'absurdité de son raisonnement.

L'exemple suivant est le fait de NS :

1249	SR	[…] je pense qu'aller arrêter un grand-père devant une école + et devant son petit-fils \\
1250	NS	c'est pas exact c'est pas c'que + ça n's'est [pas passé comme ça]
1251c	SR	[…] SI c'est exact \\
1254a	NS	alors le fait &
1255	SR	= je pense \
1254b	NS	& qu'il soit grand-père \\
1256	SR	→ je pense que \\
1257	NS	→ + le fait qu'il soit grand-père↑ + on doit lui donner + ses + papiers↓

1258 SR ++ ce n'est pas ce que je viens de dire je reupète = je pense qu'aller arrêter un grand-père [devant une école + et devant son petit-fils ce n'est pas acceptable dans la république française↓]

Ce passage a été modifié pour mettre en valeur le phénomène dialogique. En 1249, SR rapporte un fait imputé implicitement à NS (l'arrestation d'un grand-père devant une école). NS s'oppose à la version de SR, qui, selon lui, déforme les faits qu'elle rapporte. Devant l'insistance de SR (1251c), il change de stratégie et propose (en 1254a-b et 1257) un enchaînement dialogique. L'énoncé produit n'est pas assumé par le candidat, mais est imputé à son adversaire. Ce discours est présenté comme la conséquence de ce que dit SR. Le connecteur logique *alors*, en 1254a, est utilisé pour relier le discours effectivement proféré par SR et le discours prêté par NS à la candidate. L'enchaînement dialogique est ici fortement polémique : le candidat utilise ce procédé pour démontrer l'absurdité de la position de son interlocutrice, en lui prêtant des propos qu'elle n'a pas tenus, ni ne peut tenir. Le commentaire de SR, en 1258, est révélateur de l'identification du dysfonctionnement. La métaréplique (classée en 2.2.1.b.) sert à dénoncer la manipulation discursive opérée par son adversaire, et à réparer son énoncé déformé. Elle reprend ensuite son discours interrompu en 1249 : si cet enchaînement est un détournement de thème (classé en 2.1.2.a.), il est justifié par l'enchaînement dialogique de NS.

Dans l'exemple suivant, SR utilise le conclusif *voilà* pour énoncer la suite du discours adverse :

151b NS […] que mon projet crée (*prononciation très articulée*) "deux cent trente mille de plus" bon↓ + qu'est-ce qu'on va faire↓ &
153 SR voilà + merci medef↓
151c NS & +++ ≠ mais ma– madam' (*rire de SR*) pourquoi pourquoi \\

Dans le cotexte amont, les deux candidats ont débattu de l'indépendance de l'institut REXECODE, affirmée par NS et contestée par SR. La proposition subordonnée en 151b est un discours indirect introduit par NS en 138b (« qu'est-ce qu'il a dit l'institut REXECODE ») pour valoriser son propre projet politique. Alors qu'il poursuit son argumentation (en utilisation la particule énonciative *bon* pour marquer une transition), SR intervient en chevauchement et effectue un enchaînement dialogique. Elle utilise *voilà* pour opérer la transition entre l'énoncé de son adversaire et celui qu'elle lui impute. Ce discours dialogique correspond, selon elle, à la conséquence de son discours : si l'institut REXECODE est si bienveillant vis-à-vis du programme de NS c'est qu'il s'agit d'un organisme du MEDEF, que le candidat peut donc remercier. Dans ce cas, l'énoncé dialogique correspond à l'idée qu'elle défend et s'oppose au discours tenu par NS (ce dernier pourrait difficilement le tenir après avoir affiché l'indépendance de l'institut). Elle insiste tout de même, et semble présenter l'énoncé comme un aparté qu'il pourrait

faire. Ainsi, en effectuant cet enchaînement dialogique, SR non seulement s'oppose au point de vue de son adversaire, mais sous-entend qu'il ment effrontément, en affirmant un discours qu'il sait erroné. Si l'énoncé dialogique est dit uniquement en chevauchement, il est construit, par rapport au discours de NS, comme un vrai enchaînement : le début de l'énoncé coïncide avec la fin du discours rapporté indirect, dont l'énoncé dialogique tire les conséquences. Le dysfonctionnement remplit donc le même rôle que dans les cas précédents, et a un effet direct sur l'interlocuteur. Ce dernier, en 151c, marque une pause et modifie ensuite sa thématique discursive pour réagir à la manipulation opérée par son adversaire en la qualifiant d'ironique et de méprisante (cf. la métaréplique 156, analysée en 2.2.1.b.).

L'exemple suivant est encore le fait de SR :

1318	NS	[…] parce que c'est cœur de FEMmes parce que c't'un sujet bien particulier + h parce que c'sont des femmes qui sont poursuivies↑ qui ont été violées↑ qui ont été BAttues h: et qu'j'imagin– >la FRANce que j'imagine< + c'est une france généreuse et accueillante
1319	SR	très bien
1320	NS	voilà↓
1321	SR	+ donc toutes les femmes victimes de violences ++ <pourront avoir accès à des papiers en france>↓ \\
1322a	NS	n: écoutez: ma– madame en tout [cas DE cœur de femmes oui↓]
1324	SR	++ uniquement de cœur de femmes donc vous pen[sez que la responsabilité d'l'état c'est comme ça de choisir de façon arbitraire]

L'enchaînement dialogique se situe en 1320-1321. SR, en 1321, propose la conséquence attendue de l'argumentation proposée par NS en 1318. Elle rattache les deux discours en utilisant le connecteur *donc*, et présente son énoncé comme la suite logique de ce qui a été dit. Ce discours, non assumé par la candidate, ne l'est pas non plus du candidat (1322a), mais permet de le mettre face à ses promesses et de l'obliger à se justifier. La stratégie de SR est donc de contraindre NS à préciser sa position (à laquelle elle s'oppose), afin de le discréditer en tant que futur chef d'État (1324). Dans cet exemple, l'enchaînement dialogique sert donc une tactique de manipulation pour amener l'autre à dire ce qu'on veut lui faire dire, afin de mieux l'attaquer.

Cet exemple permet de soulever un point particulier : à plusieurs reprises l'énoncé dialogique est introduit par un régulateur. Dans ce cas, l'énoncé a le même rôle, mais ne correspond pas à un enchaînement dialogique (il n'entre pas dans le cadre d'un dysfonctionnement interactionnel, en ce qu'il n'est pas impliqué initialement dans la seconde partie de paire). L'exemple ci-dessus présente un cas à la frontière : en 1319, SR émet bien un régulateur, mais on peut considérer qu'elle enchaîne ensuite sur le *voilà* conclusif de NS en 1320. Ce n'est pas possible dans le cas suivant :

1315 NS [→ et je tien]drai mes promesses↓ \\
1316a SR très bien &
1317 NS → bon↓ \
1316b SR & = donc [toutes les \\]

En 1316b, on retrouve le même énoncé que précédemment (il est donc toujours dialogique), mais il suit ici immédiatement le régulateur (1316a). Le fait que l'énoncé dialogique ne soit pas en ouverture de tour ne permet pas de le rattacher à l'énoncé précédent. La seconde partie de paire est dialogique, mais la passation de parole entre 1315-1316a ne peut être considérée comme un enchaînement dialogique[562].

Les exemples traités *supra* présentent tous des énoncés dialogiques achevés, permettant d'identifier le phénomène discursif et de l'analyser. Dans les exemples suivants, les énoncés restent inachevés, mais on peut tout de même reconnaître un enchaînement dialogique. On retrouve des occurrences introduites par un même connecteur logique[563] :

173b NS & ≠ >non parce que moi je dis< voilà les trente-cinq heures comme un minimum je n'toucherai pas hein↑ madame royal↑ + je GARde les trente-cinq heures + comme la durée hebdomadaire↓ on touche pas↓ \\
175a SR donc c'est la preu– ≠ donc vous reconnaissez qu'c'est &
176 NS non non
175b SR & quand même un progrès \\
177 NS non mais je \\
178a SR → social et économique &
179 NS pour moi c'qui \
178b SR & important↓

L'analyse porte sur l'enchaînement 173b et 175a : le début de l'intervention de SR pourrait relever du dialogisme interlocutif. En effet, la candidate enchaîne à la suite de l'énoncé de NS, favorable aux trente-cinq heures, pour en proposer une suite logique « donc c'est le preu[ve qu'il s'agit d'un progrès social et économique important] ». Mais, SR modifie sa thématique discursive et propose alors un énoncé directement adressé à son interlocuteur, qui ne peut donc lui être imputé. Le changement de stratégie de SR, au milieu de sa prise de parole, ne permet pas d'identifier formellement la présence d'un enchaînement dialogique. Mais la présence du connecteur et le début de l'intervention peuvent être considérés comme des critères (minimaux) de reconnaissance. L'enchaînement dialogique correspondrait alors à une première stratégie, offensive, pour faire dire

[562] Cf. aussi les tours 192a (« oui donc on n'augmente pas l'pou[voir d'achat] ») et 1227 (« ah bon + donc c'est pas l'boycott alors ») : si les énoncés introduits par *donc* peuvent relever du dialogisme interlocutif (NS imputant chaque fois ce discours à son adversaire), la présence des régulateurs *oui* et *ah bon* ne permet pas d'analyser ces prises de parole comme des enchaînements dialogiques.

[563] Cf. aussi le tour 1314, sous la forme « donc toutes les femmes \\ », première tentative d'enchaînement dialogique de SR, réitérée en 1321.

à NS ce qu'il ne voulait pas dire. La modification de la thématique discursive au milieu de la même prise de parole obéirait alors à un changement de stratégie, afin d'obliger NS à se positionner plus clairement sur la réforme. Ainsi, le fait de reformuler, en lui demandant directement de reconnaître les avantages de la réforme socialiste, est une façon de jouer cartes sur table avec son interlocuteur (alors que l'enchaînement dialogique est plus insidieux).

Les deux derniers exemples présentent deux autres marqueurs discursifs : la répétition et la coénonciation. Les deux sont le fait de SR et restent inachevés : il s'agit donc d'enchaînements dialogiques potentiels. Le premier est introduit par une répétition :

1329	SR	il faut des règles↓ donc \\
1330	NS	au cas par cas madame
1331a	SR	au cas par cas toutes les femmes &
1332	NS	d'accord
1331b	SR	& victimes de violences \\
1333	PPDA	alors puisque on vous a presque mis d'accord sur ce sujet \\
1334	SR	→ toutes les femmes victimes de violence \\
1335a	PPDA	→ on voudrait aborder un sujet &
1336	SR	→ auront des \

L'enchaînement dialogique concerne les tours 1331a-b, repris ensuite en 1334 et 1336. SR, en 1331a, reprend l'expression « au cas pas cas », proposée par NS en 1330, et continue en reprenant son discours précédent (« toutes les femmes victimes de violences pourront avoir accès à des papiers en France », 1321). Le fait de répéter les mots de l'autre (c'est donc ici un cas de dialogisme interlocutif immédiat et avéré) permet à la candidate de rattacher les deux parties de la paire et d'introduire son énoncé dialogique. Elle ne parvient pourtant pas à achever, étant interrompue par PPDA en 1331b et en 1334 : l'enchaînement dialogique n'est donc pas abouti. Cependant la ressemblance de l'énoncé interrompu avec l'intervention précédente (analysée *supra* comme dialogique) permet de l'identifier comme une tentative d'enchaînement dialogique. L'intervention de NS, en 1332, va à l'encontre de cette interprétation : il émet un régulateur approbateur, considérant que SR répète son expression pour l'entériner. Cette manifestation d'un accord ne correspond pas à l'objectif que semble poursuivre la candidate, mais est pris comme prétexte par l'animateur pour intervenir (1333). Ces deux réactions, en ignorant l'enchaînement dialogique de la candidate, contribuent, chacune à leur manière, à l'échec de la stratégie de SR. Cette dernière tente ensuite de continuer son énoncé, mais n'y parvient pas. Il faut par ailleurs noter que si le tour 1334 est bien la suite de l'énoncé interrompu 1331b, on ne peut considérer ce second énoncé comme un enchaînement dialogique : la candidate enchaînerait alors sur le discours de PPDA, auquel elle ne peut absolument pas imputer ce discours.

Enfin, le dernier exemple est un cas de coénonciation inachevée :

317c	NS	[…] les pôles de compétitivité sont des exonérations fiscales et sociales qui n'peuvent pas être dé&
320	SR	qui ne sont touj– \
317d	NS	&cidées par les régions mais &
321	SR	→ qui ne sont toujours pas \
317e	NS	& PAR l'état↓ madame bon \\
322a	SR	→ qui ne sont toujours pas arrivées &
323	NS	peu importe
322b	SR	& ≠ mais si c'est très [important + non non non pas peu importe↑]

Les candidats débattent ici sur les pôles de compétitivité : alors que NS maintient qu'ils ont été crées par l'État, SR conteste leur mise en place. Leur désaccord se manifeste en 320 : la candidate, dans un énoncé inachevé en chevauchement, propose une suite à l'énoncé de NS (317c). L'enchaînement dialogique prend la forme d'une proposition subordonnée relative (c'est donc ici le pronom relatif qui rattache les deux énoncés), dépendante syntaxiquement de la proposition principale de son interlocuteur. Ce dernier propose en même temps une autre proposition subordonnée relative, pour défendre son idée. SR s'auto-interrompt rapidement, avant de compléter cet énoncé en 321 et 322a. Ces deux reprises ne sont pas des enchaînements dialogiques (on ne peut les rattacher aux prises de parole 317d et 317e), mais permettent de savoir ce que voulait dire SR en 320. L'enchaînement dialogique en 320 n'étant pas abouti, et les tentatives suivantes n'étant pas achevées, SR abandonne d'elle-même sa stratégie en 322b et modifie sa thématique discursive pour répondre à ce que dit NS en 323.

L'enchaînement dialogique interlocutif dans le débat de l'entre-deux tours est intimement lié aux ratés du système des tours. Ces derniers participent pleinement à l'émergence du phénomène, mais contrarient aussi bien souvent son élaboration. Il n'est pas rare que l'enchaînement n'aboutisse pas, restant à l'état de tentative, ce qui rend l'identification du phénomène plus délicate. Cependant, certains cas plus aboutis permettent de comprendre le mécanisme discursif auquel l'enchaînement dialogique obéit et de l'appliquer ensuite aux cas plus litigieux. La liste des marqueurs discursifs relevés n'est pas exhaustive et donne seulement des indications linguistiques pour repérer le phénomène. Il faut noter qu'une seule occurrence est le fait de NS, SR étant l'auteur des sept autres occurrences analysées. La candidate utilise le dysfonctionnement de différentes manières : elle s'immisce dans le discours de son adversaire pour démonter et discréditer son argumentation de l'intérieur. Les enchaînements dialogiques répondent donc tous à la visée polémique.

2.3.2 L'intrusion

L'intrusion est un enchaînement non pertinent[564] en ce que le l'auteur de l'enchaînement ne correspond pas à l'attente mise en place par la première partie de paire. Si ce dysfonctionnement est relativement fréquent dans les conversations quotidiennes, où les prises de parole sont libres, il n'est normalement pas attendu dans le genre du discours *débat*, puisque la parole est allouée par un médiateur. Je n'ai donc relevé que très peu d'occurrences.

On l'a vu dans les chapitres précédents, il n'est pas rare que les animateurs aient du mal à se faire obéir des candidats, notamment lorsqu'ils essaient de prendre la parole à SR. Cette dernière est donc responsable de multiples intrusions, en poursuivant son tour, alors que les animateurs tentent de donner la parole à NS. La plupart du temps, les tentatives des animateurs échouent, et SR, en achevant son tour ne produit pas vraiment de dysfonctionnements. Deux exemples, où la redistribution de la parole a effectivement été entérinée, sans effet sur la détermination de la candidate, illustrent ce point.

Le premier présente une intrusion sous la forme d'une continuation de tour :

952b	SR	[il y a des colères que j'aurai même quand j'serai présidente de la république parce que je parce que je sais parce que je sais les efforts qu'ont faits les familles et qu'ont] faits les écoles + pour accueillir ces enfants qui aujourd'hui h ne le n– &
954	PPDA	on va essa– \
952c	SR	& ne LE sont plus↓ \\
955	AC	nicolas sarkozy répond
956	PPDA	→ de laisser répondre nicolas sarkozy
957	NS	je: je je j: \
958	SR	→ Δet sur ce point là je ne laisserai pasΔ \\
959	NS	→ j:: je \\
960	SR	→ l'immoralité du discours politique reprendre le dessus↓
961	NS	→ je je: je ne + je n'sais pas pourquoi euh: madame royal euh d'habitude calme a perdu ses nerfs↑ \\

Cet extrait a déjà été analysé plusieurs fois sous des angles différents dans les chapitres précédents[565]. L'analyse porte ici sur la prise de parole 958 : alors que les animateurs ont interrompu la candidate pour donner effectivement la parole à NS, c'est elle qui enchaîne, et poursuit son tour interrompu. Elle semblait pourtant l'avoir achevé : seule cette continuation de tour permet d'identifier l'interruption en 952c. Le fait qu'elle intervienne à nouveau, après que la parole a été

[564] Pour Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 180-182, l'intrusion est un raté du système des tours concernant la nature du successeur. Je ne suivrai pas ce classement ici, considérant les ratés du système des tours comme des dysfonctionnements sur le plan formel de l'enchaînement. Le dysfonctionnement qu'est l'intrusion peut ainsi se produire avec un enchaînement régulier ou être accompagné d'un raté du système des tours.

[565] Cf. l'analyse des deux chevauchements de débuts de tour : 955-956 (chapitre IV, point 2.2.2.a.) et 957-958 (chapitre IV, point 2.2.1.a.) et l'interruption en 958 (chapitre V, point 3.1.1.d.).

redistribuée, peut être considéré comme une intrusion. Cependant, même si les énoncés des animateurs sont achevés, la présence de plusieurs chevauchements contribue à brouiller l'enchaînement des tours, et empêche les animateurs de proposer une transition franche. Les interventions de NS, en 957, 959 et 961, entérinent toutefois l'intrusion de la candidate : il est alors le locuteur légitime, et il est normal qu'il prenne la parole. S'il laisse son adversaire achever son discours, il intervient à plusieurs reprises pour rappeler à SR qu'il attend qu'elle lui laisse la parole. Le fait que la candidate poursuive ici un discours qui a été interrompu justifie en quelque sorte l'intrusion et minimise le dysfonctionnement.

Dans l'exemple suivant, l'intrusion se produit sous forme d'un nouvel énoncé, la forme est donc un véritable enchaînement (non pertinent), mais la présence de nombreux ratés du système des tours complexifie encore une fois la passation de la parole :

232	SR	[…] la façon dont vous avez: + DIminué les investiss'ments de la recherche ont détruit les emplois d'aujourd'hui↑ et les emplois de demain↑ et je remettrai \\
233	PPDA	alors la recherche on peut en reparler mais il faudrait pouvoir répondre si déjà vous pouvez sur le \\
234a	AC	ouais est-ce que nicolas sarkozy est-ce que vous pouvez &
235	SR	∇mais c'est le∇ \
234b	AC	& répondre parce que ∇vous avez parce que∇∇ \\
236a	SR	→ c'est le cœur de la croissance} {et c'est pour ça &
237	PPDA	(enfin mais?)
236b	SR	& que je voulais l'dire↓

Comme dans l'exemple précédent, SR est interrompue par PPDA en 232, afin de laisser son adversaire répondre[566]. Les animateurs, en 233 et 234a-b, opèrent ici une transition assez nette (bien que l'intervention d'AC sur la parole de PPDA rende le passage cacophonique) : la candidate ne peut pas l'ignorer. Pourtant, c'est elle qui reprend la parole, en 235 et 236a-b, pour conclure son intervention précédente. Son intervention n'est pas une continuation de tour (il s'agit d'un nouveau démarrage discursif), mais cette nouvelle prise de parole est directement liée au fait qu'elle a été interrompue précédemment. Elle s'oppose alors aux animateurs, en effectuant plusieurs ratés du système des tours, pour achever son discours. Si l'énoncé intrusif n'est pas une continuation de tour, il joue ici le même rôle : SR ne prend pas la parole pour commencer un nouvel énoncé, mais pour terminer le précédent. On est donc encore une fois à la frontière du dysfonctionnement.

Pour ces deux exemples, il faut noter la confusion possible de ce dysfonctionnement avec le cas d'intervention isolée : dans le cas où l'intrusion est (ou s'apparente à) une continuation de tour, il est difficile de décider si le candidat est responsable d'une intrusion ou si l'animateur est l'auteur d'une intervention

[566] Ce qu'il a déjà demandé à SR auparavant (226-230b), avant de l'autoriser à terminer (227a).

isolée. La seconde interprétation a toujours été privilégiée, sauf pour ces deux cas, marqués par deux interventions de chacun des animateurs : on ne peut donc les considérer comme isolées. J'ai donc traité ces deux cas comme des intrusions.

La dernière intrusion, n'étant pas reliée à un discours précédent, est moins contestable :

1343	SR	[non non j'voulais encore parler] des femmes mais ça s'ra \\
1344	PPDA	non là (XXXXX) \
1345a	AC	alors on va finir sur les femmes mais + monsieur sarkozy &
1346	PPDA	→ trop en retard
1345b	AC	& a deux minutes trente de retard donc (*se tourne vers SR*) il faudrait qu'il puisse euh rattraper aussi ce retard↑ afin que l'égalité soit respectée↓ h \\ (*deux mains levées vers SR*)
1347a	NS	non moi je considère qu'il n'faut &
1348	AC	→ (*regarde SR*) *donc ce petit mot*
1347b	NS	& pas changer les euh les institutions d'la république d'ailleurs je n'ai jamais vu une réunion ou dans la rue quelqu'un m'arrêter en m'disant i faut vite vite changer les instuitions de la république […]

Après que le désir de traiter d'une thématique particulière a été exprimé par SR, en 1343, les deux animateurs interviennent simultanément et se contredisent : alors qu'AC donne son accord à la candidate (1345a), PPDA s'y oppose en faisant référence au temps de parole (1344 et 1346). L'animatrice conserve ensuite seule la parole, mais tient compte dans son discours des réserves émises par son co-animateur, ce qui rend son discours en 1345b quelque peu contradictoire : alors qu'elle s'adresse à la candidate, en étant tournée vers elle et la désignant, elle ne parle que du retard du candidat. NS, en 1347a, utilise la non coïncidence entre le dit et le montré à son profit en intervenant à la place de son adversaire. S'il s'agit bien d'une intrusion au regard de la distribution de la parole d'AC, la prise de parole du candidat est tout à fait justifiée par la situation (et son retard par rapport à son adversaire). Le fait que SR n'essaie pas d'intervenir (même après l'invitation d'AC en 1348.) est aussi une façon de légitimer l'intervention du candidat.

Le faible nombre d'occurrences et la configuration atypique des cas analysés sont directement liés au genre du discours. Une interaction où les tours de parole sont gérés par un animateur n'attend pas ce genre de dysfonctionnement. Ceux qui se produisent tout de même sont chaque fois particuliers, l'intrusion pouvant être justifiée par le cotexte amont ou par le contexte.

Ces deux cas particuliers – l'enchaînement dialogique et l'intrusion – sont peu représentés dans le débat. Toutefois, les quelques cas répertoriés permettent de proposer une analyse du phénomène. Contrairement aux enchaînements non pertinents précédents, le dysfonctionnement se situe sur le plan interlocutif. La personne qui prend la parole après une intrusion n'est pas celle qui est attendue

par l'auteur de la première partie de paire. Pour ce qui est de l'enchaînement dialogique, l'auteur de l'énoncé enchaînant n'assume pas le discours qu'il profère et l'impute à son interlocuteur. Le locuteur est donc pertinent, mais l'énonciateur ne l'est pas. Ce décalage entre ce qui est attendu et ce qui est proposé est à l'origine du dysfonctionnement interactionnel.

Bilan

La non-pertinence de l'intervention réactive présente des occurrences très variées. Les analyses menées sont donc nécessairement plurielles. Les types de dysfonctionnement peuvent être plus ou moins évidents : les plus représentés sont aussi ceux qui sont les plus complexes à identifier. Ainsi retrouve-t-on un grand nombre de détournements de thème : les candidats l'utilisent pour gérer à leur convenance la progression thématique, sans effectuer de rupture. Les enchaînements métadiscursifs sont aussi très utilisés par les locuteurs, qui analysent en temps réel la conduite de l'interaction et les différentes interventions. Ce dysfonctionnement, étant toujours en relation avec ce qui est dit ou fait, semble légitime. Il se situe pourtant sur un autre plan discursif. Il participe pleinement à la construction de l'image des candidats.

Synthèse

Dans un débat politique télévisé, l'enchaînement non pertinent n'a pas lieu d'être, l'enchaînement des thèmes, des tours de parole, et des échanges étant réglé par les animateurs. Ces derniers sont les garants de la progression de l'interaction, et doivent veiller au bon fonctionnement du dialogue. Pourtant, dans le débat de l'entre-deux tours, les candidats ne se soumettent pas toujours aux demandes des animateurs, et les écarts par rapport aux règles interactionnelles sont nombreux. Ces écarts se révèlent sous des formes très diverses, les cas analysés dans cette section étant particulièrement variés. Les analyses proposées dans ce chapitre ont seulement valeur d'illustration du phénomène dysfonctionnel. En effet, la présence constante des ratés du système des tours rend très difficile la reconnaissance des différentes unités qui composent l'interaction. Ainsi pour traiter l'enchaînement non pertinent, il faut pouvoir distinguer, dans la progression dialogale, les interventions, les échanges, et, dans un moindre mesure, les séquences, pour avoir une vue plus globale. Ce découpage est toujours une tâche difficile dans les corpus de discours en interaction, la logique de l'oral n'épousant pas forcément les contraintes analytiques. Mais le découpage devient particulièrement complexe lorsque les tours de parole présentent des

chevauchements et des interruptions[567]. Ainsi les inachèvements, les amorces de tour, les énoncés dits intégralement en chevauchement perturbent beaucoup la progression linéaire – et idéale – de l'interaction. Il est donc délicat de procéder à une analyse systématique du phénomène dans ce corpus. J'ai simplement voulu montrer de quelle façon l'enchaînement non pertinent pouvait se manifester, sous quelle(s) forme(s), et selon quel(s) objectif(s).

Les différents types d'enchaînement non pertinent proposés à l'analyse sont très différents les uns des autres. On peut toutefois les regrouper sous deux catégories : l'échange tronqué, marqué par l'absence de seconde partie de paire, et la non-pertinence de l'intervention réactive, où l'échange est bien formé mais n'est pas adéquat. L'objectif de ce dysfonctionnement est donc chaque fois d'échapper au carcan imposé par la première partie de paire, soit de façon évidente (en ne répondant pas), soit de façon plus détournée (en répondant à côté). La première catégorie présente des dysfonctionnements difficiles à contester : l'impact sur la relation interpersonnelle entre les participants est immédiat. En effet, en ignorant la première partie de paire, l'auteur de la troncation de l'échange envoie à son interlocuteur un message clair. Pourtant, si le fait de laisser une intervention isolée est toujours le fait du locuteur enchaînant, certaines situations le justifient ou du moins l'expliquent. De plus, le dysfonctionnement est différent si l'intervention reste seulement isolée (aucune réaction de l'autre locuteur), ou si elle est suivie d'une autre première partie de paire, cette deuxième intervention initiative pouvant être considérée comme une réaction à la première. L'échange tronqué est un dysfonctionnement particulièrement flagrant : en ne réagissant pas à ce que dit l'autre, on contrecarre le principe même de l'échange, interagir. C'est donc un type de dysfonctionnement très marqué, moins représenté dans le débat que la seconde catégorie. Dans ce cas, l'auteur de l'enchaînement non pertinent réagit effectivement à ce que dit son interlocuteur, mais propose ses propres règles du jeu. Son intervention réactive peut être plus ou moins liée à la première intervention : ainsi, la rupture thématique et l'intrusion sont les dysfonctionnements les plus nets, alors que les détournements de thème, les enchaînements métadiscursifs et dialogiques sont plus difficiles à discerner, et donc à reprocher à leur auteur. Cependant, tous enrayent le fonctionnement de l'interaction, en se situant sur un autre plan thématique, énonciatif, interlocutif : l'auteur du dysfonctionnement décide seul de la progression qu'il veut donner à l'échange. Les possibilités sont donc plus larges, et les types de dysfonctionnement plus nombreux et plus variés.

Enfin, il faut noter que si l'auteur du dysfonctionnement est toujours le second locuteur – responsable de la troncation de l'échange ou de la seconde partie de

[567] Ces ratés du système des tours, par ailleurs, sont souvent à l'origine de l'enchaînement non pertinent, en permettant son émergence.

paire non pertinente –, le premier locuteur peut aussi être considéré comme responsable. Ainsi, SR est responsable de nombreux enchaînements non pertinents dus à la stratégie de NS de poursuivre immédiatement après avoir critiqué son adversaire, ne permettant pas le droit de réponse. L'intervention de SR peut alors être non pertinente au regard du discours précédent, mais pertinente au regard de l'échange et de la relation interpersonnelle. Si cette stratégie est aussi utilisée par la candidate à l'encontre de son adversaire, ce dernier ne manque jamais une occasion de souligner le fait, souvent de façon insistante, pour construire une image négative de son interlocutrice. Les enchaînements non pertinents peuvent ainsi être analysés en temps réel par les participants au débat, et être utilisés immédiatement à des fins polémiques. En cela, les enchaînements non pertinents en tant que tels et la façon dont les candidats les traitent au cours du débat participent pleinement de leur stratégie discursive.

CONCLUSION

Le dysfonctionnement interactionnel dans le débat de l'entre-deux tours se révèle un phénomène central et particulièrement diversifié. Le corpus choisi présente ainsi un grand nombre de catégories permettant de reconnaître chaque dysfonctionnement et de les classer les uns par rapport aux autres. L'analyse sur corpus a permis à la fois de proposer une grille d'analyse assez complète pour étudier le dysfonctionnement interactionnel et une observation approfondie des différentes stratégies discursives à l'œuvre dans ce débat, articulées à ces dysfonctionnements.

Au terme de ce travail, revenons d'abord sur la démarche suivie. La première partie a permis de proposer un bilan des approches théoriques au sujet des principales notions utilisées. Dans le premier chapitre, j'ai insisté sur l'ancrage de cette étude en analyse du discours. Si le corpus et les outils utilisés renvoient à l'analyse des interactions verbales, l'objectif principal est bien d'analyser le discours et de comprendre ce qui sous-tend sa production. J'ai ensuite proposé une approche définitoire de la notion d'interaction, utilisée selon deux acceptions différentes dans ce travail. J'ai ainsi délimité le champ d'application de l'étude à une interaction en tant que situation d'échange verbal entre des participants co-

présents et communiquant les uns avec les autres. J'ai aussi abordé l'approche plus globale de l'interaction fondamentale du discours, prenant en compte les différentes relations que tout discours tisse avec d'autres discours, avec d'autres énonciations, d'autres actualisations. La notion de sujet parlant, quant à elle, a permis de présenter des outils d'analyse aujourd'hui largement répandus en analyse du discours, notamment la notion d'ethos particulièrement utilisée dans l'étude de mon corpus.

Dans le second chapitre, consacré à la définition du dysfonctionnement interactionnel, j'ai présenté les règles présidant au fonctionnement idéal de l'interaction. Ce fonctionnement, s'il n'est jamais ou s'il est très rarement respecté de façon générale et rigoureuse, reste cependant un modèle basique à partir duquel on peut comprendre comment une interaction est construite. Il ne s'agissait pas de proposer une vision figée et absolue du fonctionnement interactif, mais de comprendre quels étaient les principes généraux qui permettent à des interactants d'*inter*agir. La présentation du dysfonctionnement a été faite sur un modèle en miroir avec la présentation du fonctionnement : à la transgression de chaque règle interactionnelle dégagée correspond un type de dysfonctionnement particulier. J'ai ensuite proposé un état des lieux des différentes recherches qui ont été effectuées sur la question (en me limitant aux sources en langue anglaise et française, qui sont les plus importantes), afin de proposer mon propre modèle inspiré de certains de ces travaux. J'ai voulu montrer que le champ d'analyse pour les dysfonctionnements interactionnels est très large, et qu'il fait l'objet de considérations très hétérogènes. Si certaines références en la matière sont capitales, elles ne traitent généralement que d'un aspect du dysfonctionnement, ou d'un genre du discours particulier. Le dysfonctionnement n'a jamais été appréhendé de façon globale. Il n'existe pas aujourd'hui de travaux articulant les différentes possibilités, aussi ai-je voulu, dans le cadre de ce travail, pallier ce manque. La question de la relation interpersonnelle, étroitement liée à celle des dysfonctionnements, a été abordée dans le troisième volet de ce chapitre. J'ai défini d'autres outils permettant de rendre compte des rapports de force mis en jeu dans une interaction, afin de pouvoir les utiliser en relation avec l'analyse des dysfonctionnements.

Le troisième chapitre aborde la question du corpus. Sa présentation est dépendante de la notion de genre du discours. J'ai donc en premier lieu proposé une définition du genre du discours opérationnelle pour rendre compte des spécificités du genre du discours choisi : le débat politique télévisé. J'ai ensuite présenté ce genre en prenant en compte l'articulation de ses différentes composantes. S'il s'agit d'un genre à part (on peut parler de sous-sous-genre), il n'en reste pas moins un débat. Le genre *débat* fournit le contrat de communication entre les débatteurs et des normes situationnelles particulières. À ce modèle de

base s'ajoute la dimension du discours médiatique : le contrat d'échange n'est plus uniforme. La situation d'échange en co-présence est déterminée et construite en relation avec une autre situation d'échange unilatérale entre le débat lui-même et un public. Le média *télévision* prend ainsi une importance toute particulière dans la production des discours et modifie sensiblement le contrat de communication du genre *débat*. Les débatteurs ne s'adressent plus tant à leurs partenaires d'interaction qu'aux téléspectateurs. D'autres stratégies communicatives apparaissent, chaque élément de discours est interprétable en fonction de cet emboîtement énonciatif. La troisième composante – le discours politique – apporte encore des modifications au genre *débat télévisé* concernant le cadre participatif et l'objectif de l'interaction. Le plus souvent, la dimension politique exacerbe les propriétés du genre débat : la confrontation y devient plus importante, la persuasion est au cœur de l'échange, les personnalités politiques ont l'habitude de débattre. Cette spécificité est encore accentuée lors de certaines périodes électorales. En ce sens, le débat de l'entre-deux tours est un exemple prototypique du débat politique télévisé, correspondant parfaitement à la définition et au modèle idéal du débat politique télévisé dans l'imaginaire des gens. Le choix de ce corpus a aussi été porté par la conjoncture politique dans laquelle le début de ce travail a baigné : l'élection présidentielle de 2007. Si l'objectif initial était de confronter différents débats politiques télévisés, le débat qui a opposé SR et NS s'est révélé assez riche pour ce qui est des dysfonctionnements, et des différentes configurations de ces dysfonctionnements. pour constituer l'unique corpus de ce travail. L'étape suivante a été la transcription du corpus, qui a été longue et complexe. La transcription des dysfonctionnements interactionnels demande à la fois une grande précision et une grande concentration. Certains passages ont ainsi dû être écoutés, au ralenti, des dizaines de fois, avant d'en proposer une version – parfois encore incertaine, comme il est noté dans le corpus transcrit. Le travail ne peut se faire sans opérer une réflexion théorique sur la transcription et pratique sur les conventions de transcription. J'ai ainsi travaillé à partir de plusieurs modèles, en gardant en tête mes objectifs analytiques et la nature de mon corpus. J'ai dû opérer de nombreux choix qui concernaient aussi bien la présentation que le contenu de la transcription. La première question qui s'est posée tout au long de cette étude – depuis le choix du corpus jusqu'à la dernière analyse – concernait la fidélité aux données originelles. Je me suis appliquée à mener un travail minutieux et rigoureux, mais il reste une interprétation personnelle du corpus. L'analyse des chevauchements, notamment, est dépendante d'une transcription très fine des contours du procédé discursif afin de distinguer, par exemple, les courts chevauchements successifs des chevauchements plus longs. Les choix opérés lors de cette phase de travail impliquent déjà la façon dont les différents

dysfonctionnements vont être analysés. Le fait d'avoir un corpus audiovisuel permet d'avoir accès à un grand nombre d'informations (dans le cadre des choix opérés par le réalisateur de l'émission). La question est de savoir quels sont les éléments pertinents et quels sont ceux qui ne seront pas utilisés. La sélection a été effectuée par rapport à l'identification des dysfonctionnements interactionnels. Je n'ai gardé dans la transcription que les éléments importants pour leur interprétation. Le résultat obtenu, s'il ne peut prétendre à l'objectivité, propose une transcription qui se veut précise des phénomènes discursifs lors de ce débat. La seconde question qui a présidé à la transcription (jusqu'à sa forme actuelle) est de déterminer quelles conventions permettaient de représenter les caractéristiques du discours et lesquelles relevaient déjà d'un processus interprétatif. Mon objectif était de laisser la transcription la plus ouverte possible à différentes interprétations et de ne pas induire mes analyses dès cette étape. J'ai approché de cette frontière en adoptant une convention pour les continuations de tour, pour les modifications de thématiques discursives au milieu d'un énoncé et pour les reprises d'un énoncé abandonné précédemment. Ces phénomènes discursifs, s'ils restent relativement subjectifs, sont nécessaires pour l'identification et l'analyse de certains dysfonctionnements. J'ai donc choisi de les incorporer à la transcription, et de proposer des critères pour les identifier (cf. par exemple les points 1.2.2. et 1.2.3., chapitre V, traitant des contre-exemples de continuation de tour). Enfin, il faut noter que la phase de transcription, si elle commence nécessairement avant l'analyse à proprement parler, se poursuit ensuite jusqu'à l'aboutissement du travail.

De façon assez attendue, j'ai proposé dans cette première partie les différentes références théoriques qui ont motivé et accompagné ce travail, l'objectif étant, outre d'établir un état des lieux de la littérature concernant ces différentes notions, de présenter les choix personnels qui ont été faits.

La seconde partie a consisté à soumettre l'approche théorique à l'analyse de corpus. L'objectif était de proposer une analyse globale, permettant d'appréhender l'ensemble des différentes possibilités, de mettre en relief les stratégies communicatives constantes dans le débat, ainsi qu'effectuer une analyse précise, permettant d'appréhender les spécificités de certains dysfonctionnements interactionnels.

A l'issue de cette seconde partie, plusieurs points peuvent être mis en avant. En premier lieu, j'ai proposé une approche globale de l'objet d'étude, au travers de la présentation d'un modèle pour analyser le dysfonctionnement interactionnel. En second lieu, j'ai développé une approche plus précise de l'objet d'étude, en montrant les utilisations constantes et spécifiques des dysfonctionnements interactionnels. En troisième lieu, j'ai mis en relation les deux notions centrales :

dysfonctionnement interactionnel et genre du discours. À partir de ces différents éléments, je reviendrai (4.) sur la question de la dénomination de « dysfonctionnement » et présenterai (5.) les perspectives de travail.

1. Un modèle pour analyser le dysfonctionnement interactionnel

Dès le début de ce travail, la question de la délimitation de l'objet d'étude s'est posée : quels procédés discursifs entrent dans le cadre d'analyse du dysfonctionnement interactionnel tel qu'il peut être appréhendé en analyse du discours ? Le modèle proposé s'inspire de nombreux travaux effectués sur la question, relativement épars, et d'une étude précédente (Sandré, 2006). La prise en compte de l'ensemble de ces phénomènes passe par la définition précise de chacun d'entre eux. Je me suis donc d'abord basée sur des caractérisations générales et étymologiques, pour ensuite problématiser cette première approche à partir d'outils linguistiques et interactionnistes. La définition des trois types de dysfonctionnement retenus – le chevauchement, l'interruption et l'enchaînement non pertinent – s'est révélée une opération complexe : chaque critère retenu fait en effet intervenir des concepts adjacents, pour lesquels il faut aussi proposer une approche définitoire.

La notion d'interruption est sans nul doute le dysfonctionnement interactionnel le plus délicat à définir, tant il fait intervenir de facteurs de nature variée (discursifs, paraverbaux, non verbaux, situationnels, génériques, interpersonnels) et de notions connexes complexes (TRP, TCU, achèvement, chevauchement, enchaînement intra- et interdiscursif, comportement interactionnel). La prise en compte de ces nombreux critères a permis de proposer un tableau récapitulatif, qui s'inspire du schéma de Ferguson (1977), pour classer les « différents cas d'intervention de L2 par rapport à la parole de L1 » (cf. Tome II, Annexes, 1.1.). Ce modèle présente les différents cas possibles d'interruption et de chevauchement (à l'exception du chevauchement de début de tour, présentant une configuration à trois locuteurs un peu particulière, cf. Tome II, Annexes, 1.2.). Ce tableau permet de rendre compte des différents types de ratés du système des tours rencontrés dans ce débat, en prenant en compte l'articulation d'un certain nombre de critères. Certaines occurrences correspondent parfaitement aux catégories proposées dans le tableau (lorsque la TRP ou l'achèvement, par exemple, sont facilement identifiables), d'autres sont plus difficiles à classer et l'opération doit être justifiée par l'analyse. En m'appuyant sur ce tableau, j'ai pu proposer mes propres catégories d'analyse. Je les ai dénommées à partir de ces caractéristiques définitoires, en adoptant toujours le point de vue de l'auteur du dysfonctionnement (l'intervention de L2 par rapport à L1). La distinction entre dysfonctionnement volontaire et involontaire permet de prendre en compte dans la dénomination l'interprétation des TRPs par les

participants. Pour autant, on aura compris qu'il ne s'agit pas là de considérer que les chevauchements et les interruptions peuvent être soit des actes délibérés, soit des actes spontanés. Cette distinction cherche non à classer les dysfonctionnements selon l'intention – supposée – des locuteurs de produire ou non un dysfonctionnement, mais à comprendre comment les participants peuvent intervenir alors que le premier locuteur est en train de parler. Le modèle ainsi obtenu permet de rendre compte de toute passation de parole dysfonctionnelle, laquelle passation peut être réelle : tous les types d'interruption, les chevauchements avec passation de la parole, les chevauchements de début de tour ; ou potentielle, dans le cas des chevauchements avec conservation de la parole.

L'enchaînement non pertinent ne peut être présenté sous forme de tableau. En effet, ce dysfonctionnement ne se situe pas au même plan que les ratés du système des tours. Les critères définitoires sont uniquement discursifs (et formels dans le cas de l'intervention isolée). L'approche du phénomène n'est pas moins complexe que pour les deux dysfonctionnements précédents. En effet, il faut ici aussi prendre en compte dans l'identification et l'interprétation un certain nombre de facteurs de nature variée : l'enchaînement est pertinent par rapport à qui, par rapport à quoi, selon quelles attentes ? La notion de pertinence est délicate à utiliser : le concept de « pertinence conditionnelle » est un calque de l'anglais, le processus de traduction affectant quelque peu la portée de la notion. Le mot *pertinence* en français a un sens très fort. Parler d'« enchaînement non pertinent » semble renvoyer à un phénomène brutal, j'ai montré au contraire qu'il pouvait être particulièrement subtil. Le choix terminologique est dépendant ici des origines anglaises de l'analyse des interactions. Je ne peux traiter de ces phénomènes sans faire référence aux expressions fondatrices, et à leur traduction en français, ce qui pose le problème de la dénomination du dysfonctionnement. J'ai choisi de conserver le terme de *pertinence* en montrant en quoi un enchaînement non pertinent pouvait être justement pertinent à d'autres plans (thématique, énonciatif, interlocutif). En prenant en compte le fait que les interactants pouvaient interpréter différemment cette pertinence et la graduation de la contrainte de la première partie de paire sur la seconde, j'ai proposé un modèle permettant d'articuler les différents processus pouvant relever d'un enchaînement non attendu. Les catégories proposées à l'analyse, ayant déjà été mises à l'épreuve de corpus variés, ont permis de rendre compte d'un certain nombre de phénomènes interactifs spécifiques.

Cette étude se caractérise aussi par le grand nombre et l'hétérogénéité des différents cas analysés. Les phénomènes pouvant être appréhendés sous l'étiquette *dysfonctionnement* sont extrêmement divers. Toutefois, la présence de

dysfonctionnements est directement liée au type d'interaction et au genre du discours mobilisé : on ne retrouvera pas forcément les même cas dans d'autres corpus (et d'autres corpus peuvent présenter des occurrences nouvelles). Le modèle présenté est opérationnel en ce qu'il a été testé systématiquement sur un discours propice à l'émergence des dysfonctionnements et a fait l'objet d'applications antérieures, mais il n'est pas clos et achevé.

2. Une analyse précise du débat de l'entre-deux tours

Le dysfonctionnement interactionnel dans le débat de l'entre-deux tours est un processus très fréquent. L'analyse systématique des ratés du système des tours permet de donner un éclairage statistique : on dénombre 249 interruptions nettes, 291 interruptions avec chevauchement et 573 chevauchements (sans interruption). La transcription présente 1304 prises de parole : 79 % des passations de parole présentent donc un raté du système des tours. On peut donc dire que la façon dont l'alternance des locuteurs se déroule dans ce corpus est problématique. La grande majorité des dysfonctionnements de ce type sont le fait des candidats. La différence entre les deux n'est pas significative : NS est responsable de 493 dysfonctionnements, SR de 448. Toutefois, on remarquera une différence en ce qui concerne le type de dysfonctionnement : NS produit plus de chevauchements que SR (271 *vs* 197) et celle-ci est l'auteur de davantage d'interruptions que celui-là (251 *vs* 222). Cette différence d'utilisation concerne aussi le locuteur victime des ratés du système des tours : ceux de NS sont presque tous tournés vers son adversaire (92 %), alors que 84 % (seulement !) des interruptions et chevauchements de SR sont produits sur la parole NS. La candidate produit plus de dysfonctionnements que son adversaire sur la parole des animateurs, notamment des chevauchements. Concernant la visées des dysfonctionnements, il faut noter que NS effectue 17 % de ses interruptions et chevauchements pour gérer l'interaction, contre seulement 8 % pour SR. Cette stratégie est utilisée par le candidat pour demander la parole et pour interroger sa concurrente.

Pour ce qui est des animateurs, les dysfonctionnements sont plus fréquents chez AC que chez son co-animateur, alors qu'elle intervient moins que lui. De plus, il faut noter que sur les 95 dysfonctionnements dont elle est responsable, 42 % concernent la parole de PPDA, tandis que 23 % seulement des 77 dysfonctionnements de l'animateur touche la parole d'AC. Les dysfonctionnements des animateurs concernent davantage SR que NS (53 % des chevauchements et interruptions de PPDA sont produits sur la parole de SR).

Ces données chiffrées donnent seulement des indications sur le locuteur qui est victime du dysfonctionnement, mais ne concerne pas forcément le destinataire du discours chevauchant/interrompant. Si les deux coïncident le plus souvent, il

arrive qu'ils ne renvoient pas au même participant (ainsi un candidat peut produire un raté à visée polémique, adressé à son adversaire, sur la parole d'un animateur).

L'enchaînement non pertinent n'ayant pas fait l'objet d'une étude systématique, pour les raisons expliquées en introduction du chapitre VI, l'approche quantitative des cas étudiés ne révèle qu'une tendance. Les échanges tronqués, les détournements de thème, les enchaînements métadiscursifs et dialogiques sont surtout le fait d'un candidat qui répond à l'autre candidat. Par ailleurs, SR est l'auteur de toutes les ruptures thématiques étudiées, en réponse à une intervention d'un animateur. AC, elle, est responsable du dysfonctionnement « absence d'information nouvelle ». La non-pertinence de l'enchaînement, permettant à un locuteur de se soustraire à l'influence d'une première partie de paire, se manifeste dans des échanges relativement contraints. Elle trouve donc naturellement sa place dans le genre du discours *débat politique télévisé*.

L'utilisation des différents dysfonctionnements par les participants est variée. Ainsi, on a vu que les candidats effectuaient principalement des interruptions et des chevauchements pour défendre leur candidature ou critiquer celle de l'autre. Il est évident que la stratégie défensive semble plus justifiée que la stratégie d'attaque, le locuteur critiqué ayant un « droit de réponse ». Mais le genre *débat* attend aussi que chaque participant mette à mal la position adverse afin d'imposer la sienne. En ce sens, les deux stratégies polémiques révélées par l'analyse des dysfonctionnements correspondent parfaitement aux attentes du genre.

Pour parvenir à s'imposer par rapport à l'autre, les deux candidats déploient des tactiques différentes. NS est le spécialiste des petits chevauchements alors que SR conserve la parole : Constantin de Chanay et Kerbrat-Orecchioni (soumis) parlent de « saupoudrage ». De cette façon, NS peut intervenir fréquemment, perturber le discours de son adversaire, sans pour autant prendre véritablement la parole. Il faut ainsi noter le grand nombre d'énoncés inachevés en chevauchement, qui se manifestent par petits segments discursifs. Le fait que NS s'auto-interrompe très fréquemment (avant d'obtenir la parole) et recommence chaque fois le même procédé permet au candidat de se manifester sans s'imposer. Ce dysfonctionnement, en laissant SR conserver la parole, donne au candidat l'occasion de construire une image autoritaire de son interlocutrice. Ce type de chevauchement donne en effet l'impression que le locuteur initial ne veut pas lâcher la parole, alors que le second locuteur ne cherche justement pas à la prendre réellement (d'où les auto-interruptions). SR, quant à elle, est surtout l'auteur d'interruptions justifiées. De cette façon, elle poursuit fréquemment son discours interrompu afin de développer son discours indépendamment des perturbations concernant le système des tours de parole. Ces deux tactiques utilisées par les deux candidats construisent les effets suivants : SR produit un discours plus abouti, plus cohérent d'une prise de parole à l'autre, tandis que NS

semble souvent gêné dans l'élaboration de ses énoncés. L'interprétation de ces phénomènes peut varier selon le point de vue que l'on adopte, et pencherait alors en faveur de l'un ou de l'autre candidat. En effet, l'utilisation d'un dysfonctionnement n'a pas de valeur intrinsèque : elle pourra construire des effets très différents selon la façon dont le téléspectateur l'interprétera. Abordant la question du débat entre J. Chirac et L. Fabius, en 1986, Champagne rappelle que

> toutes ces propriétés substantielles des discours ou des comportements n'ont pas de sens en elles-mêmes mais seulement relationnellement : les débats jouent largement, pour les téléspectateurs, le rôle de tests projectifs, de sorte que ceux qui, par exemple, sont "pour" L. Fabius tendent à voir, dans ses interruptions répétées, le signe d'une rare pugnacité alors que ses adversaires n'y verront à l'inverse qu'incorrection (1989 : 16-17).

Il n'y a pas d'interprétation neutre de ces phénomènes : chacun les comprendra à sa manière. Je ne proposerai donc pas de conclusion arrêtée concernant les différentes utilisations des dysfonctionnements par les candidats. On peut simplement proposer des hypothèses interprétatives à partir de l'objectif de chacun des candidats : dévaloriser l'image de l'adversaire et valoriser la sienne. À partir de ce constat, on peut penser que les différentes stratégies développées dans le débat, notamment par les dysfonctionnements, tendent conjointement vers ces deux objectifs. Pour le téléspectateur, l'image construite par le discours entre en résonance avec l'« ethos prédiscursif » (Maingueneau, 1999), chacun des candidats devant développer certains aspects plutôt que d'autres. Ainsi SR, dont les capacités ont été mises en doute par ses adversaires durant la campagne, devait construire l'image d'une locutrice sûre d'elle et crédible, alors que NS, souvent considéré comme nerveux, devait plutôt se montrer calme et poli (envers une candidate femme).

L'analyse des dysfonctionnements dans ce débat se contente de traiter précisément le processus discursif, d'expliquer les visées auxquelles il obéit et de proposer des hypothèses interprétatives quant aux effets qu'il peut produire. Après avoir montré les tendances et les particularités d'emploi, je laisserai au lecteur le soin de commenter lui-même l'analyse du corpus.

3. Dysfonctionnement et genre du discours

Le débat de l'entre-deux tours de l'élection présidentielle illustre exemplairement, on l'a dit, le genre *débat politique télévisé*. Pour autant, tous les débats ne présentent pas autant de dysfonctionnements. La conclusion ne peut donc traiter de la corrélation des différents dysfonctionnements dans tous les débats politiques télévisés. Cependant, je m'attacherai ici à comprendre ces procédés discursifs en relation avec le genre du discours dans lequel s'inscrit notre corpus. En ce sens, si le genre ne se définit pas seulement à partir de ce débat particulier, la définition de ce débat participe à celle du genre. Si le débat de

l'entre-deux tours présente autant de dysfonctionnements, c'est que le genre lui-même permet l'émergence de ces phénomènes. Ainsi un débat à la télévision française, *a fortiori* quand il est politique, tolère la présence de dysfonctionnements. Bien souvent, ces phénomènes constituent même une attente de la part du public, qui espère une vraie confrontation entre les personnalités politiques. Or la confrontation, si elle se révèle dans les discours, est aussi, et surtout, construite par les comportements discursifs. Le dysfonctionnement est donc un attendu du débat politique télévisé tel qu'il est pratiqué aujourd'hui en France. Ces précisions temporelles et culturelles sont importantes, car l'objet d'étude qui nous occupe est sujet à évolution et à variation culturelle. On s'en tiendra ici à évoquer la tendance française actuelle.

Depuis ces dernières décennies, un changement de la pratique politique s'est opéré : un homme (ou une femme) politique doit savoir débattre. Il n'est plus tant jugé sur son éloquence dans les genres du discours monologaux, que sur sa capacité à dialoguer avec ses concurrents (et aussi, dispositif plus récent, avec les électeurs) :

> clairement, l'homme politique moderne doit être un adepte de la connaissance du dialogue comme les hommes politiques des générations précédentes l'étaient de la connaissance de l'art oratoire (Beattie, 1982: 95, ma traduction[568])

Cette position s'est sans doute encore renforcée depuis 1982. Or, je l'ai dit *supra*, le débat est un art particulièrement complexe, dont les effets sont très fluctuants. L'interaction avec autrui est ainsi un dispositif plus périlleux que le monologue. En acceptant de débattre, l'homme politique prend le risque de se discréditer aux yeux des téléspectateurs, ou au contraire peut briller face à son interlocuteur. En ce sens, l'utilisation des dysfonctionnements peut sembler favorable, soit à leur auteur, soit à leur victime. L'interruption, qui est sans doute le dysfonctionnement le plus facilement repérable par le public, peut ainsi jouer en faveur de l'un ou de l'autre candidat, le locuteur interrompant pouvant paraître sûr de lui ou agressif, le locuteur interrompu faible ou courtois. L'interprétation de ces phénomènes sera orientée par les commentaires des participants, ces derniers pouvant souligner le caractère impoli de leur adversaire ou justifier ses propres dysfonctionnements afin que le téléspectateur les excuse. La médiatisation du débat pose en effet la question du destinataire de l'interaction : si les candidats débattent entre eux, ils s'adressent aussi aux téléspectateurs – interactants muets. De cette façon ils doivent gérer à la fois leur dialogue (avec l'adversaire) et leur monologue (avec les téléspectateurs). Cette double contrainte se retrouve dans leur discours :

[568] « Clearly, the modern politician must be as adept at the skills of dialogue as politicians from earlier generations were at the skills of oratory ».

> Le locuteur dans un dialogue exerce constamment une double tâche : assurer la continuité de l'interaction engagée avec l'autre de manière satisfaisante pour les deux partenaires et assurer la continuité de son propre discours en dépit des – et grâce aux – interventions de l'autre (de Gaulmyn, 1987 : 173).

Le candidat doit s'adapter à son interlocuteur, mais il a aussi l'obligation de délivrer un message complet et cohérent pour le téléspectateur. Ces deux dimensions entrent parfois en conflit, et sont alors à l'origine de divers dysfonctionnements interactionnels.

Ces différentes questions permettent d'appréhender le genre *débat politique télévisé*. En ce sens, ce genre rend possible, dans son essence même, l'émergence des dysfonctionnements interactionnels. On pourrait donc dire que ces derniers participent pleinement de l'attente mise en place par les contraintes du genre. On n'imagine pas, aujourd'hui, un débat politique à la télévision française, *a fortiori* quand il s'agit du débat de l'entre-deux tours, sans que les débatteurs ne s'interrompent, ne parlent en même temps, ou ne proposent leurs propres enchaînements. Ainsi, le type de relation interpersonnelle développé par le débat politique télévisé tolère, plus que dans un autre genre, la présence des dysfonctionnements. Les participants savent en effet les utiliser et les gérer au cours de l'interaction sans que cela ne pose vraiment problème ou mette en péril l'accomplissement de l'interaction. On peut donc affirmer que les dysfonctionnements interactionnels contribuent aussi à la définition du genre *débat politique télévisé*.

4. Des « dysfonctionnements » ?

Les dysfonctionnements interactionnels, même si cela peut paraître contradictoire, participent pleinement au fonctionnement même de l'interaction : ils entrent dans le cadre définitoire du genre du discours *débat politique télévisé* – du moins dans la culture française – et sont des phénomènes importants dans le débat de l'entre-deux tours en ce qu'ils permettent aux deux candidats de travailler leur stratégie communicative. Inévitablement cette affirmation pose la question de la pertinence même d'une dénomination en termes de « dysfonctionnement » : quand ce dernier participe en fait au bon fonctionnement de l'interaction en question, peut-on encore l'appeler de cette façon ? La réponse, aussi paradoxale soit-elle, sera affirmative.

En premier lieu, elle se justifie par la description du « fonctionnement interactionnel ». Si l'on peut établir deux modèles distincts – un modèle, certes idéal, présentant le fonctionnement de l'interaction et un autre modèle présentant les différents types de dysfonctionnements – on ne peut les faire coïncider dans l'analyse. Ce serait considérer que le dysfonctionnement est la norme, on ne pourrait alors plus le traiter comme phénomène discursif particulier et on serait bien en peine d'expliquer pourquoi cette norme est à l'œuvre dans certains genres

du discours et pas dans d'autres. La norme, c'est le modèle présentant le fonctionnement de l'interaction, c'est-à-dire la base sur laquelle tout un chacun s'appuie base pour échanger, que tout le monde apprend, connaît et pratique. Il s'agit d'une référence partagée par les locuteurs qui permet la communication. Comme toute norme, ce cadre fonctionnel n'exclut pas certains phénomènes déviants, mais on peut justement repérer ces phénomènes à la lumière de ce cadre. Les dysfonctionnements gardent toujours une certaine logique par rapport au canevas fondateur que sont les règles interactionnelles. Sans la prise en compte de ces règles, comment pourrait-on définir ou même appréhender ces phénomènes discursifs ? Les dysfonctionnements restent donc des dysfonctionnements par rapport au fonctionnement de l'interaction dont la pertinence est surtout théorique et méthodologique, mais dont la force heuristique n'est plus à démontrer : la description de ce fonctionnement est le socle de toutes les analyses interactionnelles. C'est bien cette description qui permet d'analyser le dysfonctionnement comme objet d'étude à part entière.

En second lieu, la dénomination se justifie par l'utilisation des dysfonctionnements. J'ai montré que ces phénomènes étaient particulièrement bien tolérés dans le genre du discours *débat politique télévisé* et plus spécifiquement dans le débat de l'entre-deux tours de l'élection présidentielle de 2007, mais ce résultat ne peut prétendre être généralisé. Les dysfonctionnements restent problématiques dans de nombreux genres du discours, et dans de nombreuses cultures. Il faut donc fortement nuancer l'importance et la capacité de tolérance de ces différents dysfonctionnements. Et on ne peut tenir la position théorique selon laquelle les mêmes phénomènes discursifs seraient ou non des dysfonctionnements selon la situation, les locuteurs impliqués, ou encore la spécificité de telle ou telle interaction. On les considèrera comme tels quel que soit le corpus étudié et quelles que soient les visées auxquelles ils obéissent. De plus, même si dans le corpus étudié, le dysfonctionnement est bien toléré, il n'est pas constant. Une interaction présentant des dysfonctionnements systématiques (pas de parole sans chevauchement, aucun achèvement de discours, par de pertinence dans les enchaînements) n'est pas possible, puisque justement les interactants, en parlant en même temps, en s'interrompant sans cesse et en enchaînant à tort et à travers, n'interagiraient plus. Il faut donc les considérer comme des phénomènes envisageables, réels, présents, mais toujours déviants. Pour prendre l'exemple du chevauchement, la minimisation de ce phénomène garantit l'écoute mutuelle entre les participants. Mais leur présence, si elle n'est pas toujours problématique, peut être très gênante et perturber la progression de l'interaction. Je ne considère donc pas qu'il s'agit d'un « phénomène ordonné et systématique de la conversation » (Mondada, 2000a : 29). Les chevauchements, s'ils peuvent rencontrer certaines constantes dans leur utilisation, restent des

« ratés interactionnels ». On ne peut les considérer comme des phénomènes réguliers : ils restent des éléments problématiques que les interactants doivent gérer (alors qu'un enchaînement régulier ne demande pas de gestion particulière). Il est intéressant, d'ailleurs, de noter que si les dysfonctionnements sont tolérés et relativement fréquents dans certains genres du discours, ils sont généralement traités comme tels par les participants. On s'en tiendra donc à cette position : les dysfonctionnements sont des dysfonctionnements, même s'ils peuvent, dans certains cas, ne pas sembler dysfontionnels.

Ce postulat étant posé, on peut maintenant s'intéresser aux différentes utilisations de ces dysfonctionnements. L'ensemble de ce travail a tenté de mettre en évidence les phénomènes de régulation auxquels pouvaient obéir les procédés discursifs. En 1991, Barbéris, qui étudie les phénomènes de vocalisation, associe ces « ratages » au phénomène de « régulation du discours ». Le travail que j'ai mené ici, focalisé sur les dysfonctionnements interactionnels – soit des « ratages » de l'interaction –, suit la même logique :

> associer *régulation du discours* et *ratage*, n'était-ce pas suggérer – à travers l'apparemment inconciliable des deux concepts – que l'un des deux était potentiellement condamné ? On voit que pour nous il n'en est rien, et que ces deux faces des vocalisations prépositionnelles cohabitent à des niveaux différents, avec des tensions contradictoires. L'oral connaît des régulations, il connaît des perturbations (145-146).

Affirmer que les dysfonctionnements sont des perturbations ne signifie pas qu'ils sont accidentels, déréglés et désordonnés. On peut en effet trouver une certaine logique dans la production de ces procédés et dans la façon dont ils sont gérés par les participants. On pourrait ainsi dire que les dysfonctionnements obéissent à un certain fonctionnement, qui ne dénature pas pour autant leur caractère dysfonctionnel. J'ai ainsi montré comment les dysfonctionnements étaient utilisés pour mener à bien son rôle interactionnel, ses stratégies communicatives et ses desseins personnels. Ils participent autant à la construction de l'interaction que les passages plus conformes au modèle interactionnel idéal. Ils sont particulièrement informatifs sur les participants et leur façon de conduire l'interaction, pour peu qu'on les analyse de façon adéquate : pour ce qu'ils sont et pour ce qu'ils permettent. En définitive, si les dysfonctionnements interactionnels semblent des accidents de l'interaction, ils correspondent à des processus de gestion interactionnelle et contribuent à leur manière, à construire l'interaction, la relation interpersonnelle et le discours relevant du genre *débat politique télévisé*.

5. Perspectives

En analysant systématiquement le débat de l'entre-deux tours, j'ai proposé ici de mettre en relation un objet d'étude – le dysfonctionnement interactionnel – et un genre du discours – le débat politique télévisé. Les perspectives qui s'ouvrent

maintenant sont naturellement de développer l'analyse du dysfonctionnement, en utilisant le modèle établi ici, sur d'autres débats politiques télévisés. Cet objectif permettra de traiter de la spécificité du débat de l'entre-deux tours dans l'ensemble des débats politiques télévisés à la lumière de l'étude des dysfonctionnements. Des enregistrements effectués lors de ces dernières années seront enrichis de nouveaux corpus dans les années à venir. Je m'intéresserai tout particulièrement au débat de l'entre-deux tours de l'élection présidentielle de 2012, de façon à proposer une analyse comparative. Ce travail pourra être étendu aux débats précédents, afin de montrer l'évolution de l'utilisation des dysfonctionnements dans ce type de débat particulier. Enfin, je m'attacherai à traiter d'autres genres du discours connexes, comme l'interview politique télévisé ou le débat de société télévisé, afin de comprendre précisément quelles sont les spécificités du genre du discours *débat politique télévisé*.

La transcription du débat de l'entre-deux tours de l'élection présidentielle de 2007 est aussi utilisée pour d'autres travaux. Je m'intéresse notamment à la circulation – complexe – des discours dans ce corpus. Certains projets concernent l'analyse des discours rapportés ou, plus largement, des discours dialogiques qui affleurent sans cesse dans ce débat. Je souhaite également approfondir l'analyse des éléments non verbaux, objet d'étude traité ici de façon périphérique, mais qui tient une place importante : les téléspectateurs sont particulièrement attentifs à toutes les informations non discursives, qui contribuent pleinement à la construction du personnage politique. D'autres transcriptions viendront enrichir le corpus et permettront de travailler ces mêmes objets dans des discours différents, l'objectif étant toujours de montrer quelles sont les constantes et les spécificités dans les emplois de ces phénomènes discursifs.

Ce travail a débuté avec de larges aspirations : je voulais initialement soumettre à l'analyse des dysfonctionnements interactionnels un grand nombre de débats politiques télévisés. La pratique m'a contrainte à réviser mes objectifs à la baisse pour ne traiter ici que d'un seul corpus, certes unique, mais si riche ! Au terme de ce travail, je ne m'interdis pas d'avoir pour la suite des perspectives non moins ambitieuses que celles qui ont motivées cette étude, espérant avoir le temps et le courage de les mener à bien…

BIBLIOGRAPHIE

ADAM Jean-Michel, 1990, *Éléments de linguistique textuelle*, Bruxelles : Mardaga.

ADAM Jean-Michel, 1992, *Les Textes : types et prototypes*, Paris : Nathan.

ADAM Jean-Michel, 1999, *Linguistique textuelle : des genres du discours aux textes*, Paris : Nathan.

ALLEN Donald et GUY Rebecca, 1974, *Conversation Analysis. The sociology of Talk*, La Haye : Mouton.

AMOSSY Ruth, 1994, « Les Dessous de l'argumentation dans le débat politique télévisé », *Littérature*, 93, p. 31-47.

AMOSSY Ruth (éd.), 1999, *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Lausanne : Delachaux et Niestlé.

AMOSSY Ruth, 1999, « La Notion d'ethos de la rhétorique à l'analyse de discours », *in* Ruth AMOSSY (éd.), p. 9-30.

AMOSSY Ruth, 1999, « L'Ethos au Carrefour des disciplines : rhétorique, pragmatique, sociologie des champs », *in* Ruth AMOSSY (éd.), p. 129-156.

ANDRÉ-LAROUCHEBOUVY Danielle, 1984, *La conversation quotidienne. Introduction à l'analyse sémio-linguistique de la conversation*, Paris : Didier

ANGERMÜLLER Johannes, 2007, « L'Analyse du discours en Europe », *in* Simone BONNAFOUS et Malika TEMMAR (éd.), p. 9-22.

ARISTOTE, *Rhétorique*, traduction française Pierre CHIRON, 2007, Paris : Flammarion.

ATKINSON John M. et HERITAGE John (éd.), 1984, *Structures of Social Action : studies in conversation analysis*, Cambridge : Cambridge University Press.

AUSTIN John L., 1962/1970, *Quand dire, c'est faire*, Paris : Seuil.

BAKHTINE Mikhail, 1929, repris en 1963/1970, *La Poétique de Dostoïevski*, Paris : Seuil.

BAKHTINE Mikhail [VOLOCHINOV Valentin N.], 1929/1977, *Le Marxisme et la philosophie du langage*, Paris : Minuit.

BAKHTINE Mikhail, 1975/1978, *Esthétique et théorie du roman*, Paris : Gallimard.

BAKHTINE Mikhail, 1979/1984, *Esthétique de la création verbale*, Paris : Gallimard.

BALLY Charles, 1913/1952, *Le Langage et la vie*, Genève : Droz.

BANGE Pierre, 1992, *Analyse conversationnelle et théorie de l'action*, Paris : Didier.

BARBÉRIS Jeanne-Marie, 1991, « L'Oral en cadences, ou : "ratage" et régulations du discours », *Cahier de praxématique*, 16, p. 125-153.

BARBÉRIS Jeanne-Marie (éd.), 1999, *Le Français parlé. Variétés et discours*, Montpellier : Université Paul Valéry.

BARRIER Guy, 1996, *La Communication non-verbale*, Paris : ESF Éditeur.

BARTHÉLÉMY Michel et QUÉRÉ Louis, 2007, « L'Argument ethnométhodologique », *in* Harold GARFINKEL, p. 9-44.

BARTHES Roland, 1970, « L'Ancienne Rhétorique », *Communications*, 16, p. 172-229.

BARTHES Roland, 1978, « Préface », *in* François FLAHAULT, p. 7-10.

BATESON Gregory, 1981, « Interview » (par Christian Beels) [juin 1979], *in* Yves WINKIN, p. 183-290.

BATESON Gregory et RUESCH Jurgen, 1951/1988, *Communication et société*, Paris : Seuil.

BAUDE Olivier (coord.), 2006, *Corpus oraux*, Paris : Presses Universitaire d'Orléans/CNRS éditions.

BAUTIER-CASTAING Elisabeth, 1990, « Un aspect de la compétence du locuteur : la gestion de l'inégalité dans la communication », *in* Frédéric FRANÇOIS (dir.), p. 261-272.

BÉAL Christine, 2010, *Les Interactions quotidiennes en français et en anglais. De l'approche comparative à l'analyse des situations interculturelles*, Berne : Peter Lang.

BEATTIE Geoffrey W., 1981, « Interruption in conversational interaction, and its relation to the sex and status of the interactants », *Linguistics*, 19, p. 15-35.

BEATTIE Geoffrey W., 1982, « Turn-taking and interruption in political interviews : Margaret Thatcher and Jim Callaghan compared and contrasted », *Sémiotica*, 39, 1/2, p. 93-114.

BENNETT Adrian, 1981, « Interruption and the interpretation of conversation », *Discourse Processes*, 4, p. 171-188.

BENVENISTE Émile, 1966, *Problèmes de linguistique générale*, Tome 1, Paris : Gallimard.

BENVENISTE Émile, 1974, *Problèmes de linguistique générale*, Tome 2, Paris : Gallimard.

BERTHOUD Anne-Claude et MONDADA Lorenza (éd.), 2000, *Modèles du discours en confrontation*, Berne : Peter Lang

BERTRAND Denis, DÉZÉ Alexandre et MISSIKA Jean-Louis, 2007, *Parler pour gagner*. *Sémiotique des discours de la campagne présidentielle de 2007*, Paris : Presses de Sciences Po.

BILGER Mireille *et al.*, 1997, « Transcription de l'oral et interprétation ; illustration de quelques difficultés », *Recherches sur le français parlé*, 14, p. 57-86.

BILGER Mireille, 1999, « Quelques problèmes autour de la "représentation" des données orales », *in* Jeanne-Marie BARBÉRIS (éd.), p. 181-193.

BIRDWHISTELL Ray, 1981, « Interview » (par Ray McDermott), *in* Yves WINKIN, p. 291-301.

BLANCHE-BENVENISTE Claire, 1997a, *Approches de la langue parlée en français*, Paris : Ophrys.

BLANCHE-BENVENISTE Claire, 1997b, « Transcriptions et technologies », *Recherches sur le français parlé*, 14, p. 87-99.

BLANCHE-BENVENISTE Claire et JEANJEAN Colette, 1987, *Le Français parlé*. *Transcription et édition*, Paris : Didier Érudition.

BLANCHET Alain et CHABROL Claude, 1999, « Introduction », *Psychologie française*, 44, 4, p. 289-290.

BLUMLER Jay G., CAYROL Roland, THOVERON Gabriel, 1978, *La Télévision fait-elle l'élection ? Une analyse comparative France, Grande-Bretagne, Belgique*, Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

BON Frédéric, 1991, *Les discours de la politique*, Paris : Economia.

BONNAFOUS Simone *et al*. (dir.), 2003, *Argumentation et discours politique*, *Actes du colloque de Cerisy-la-salle*, Rennes : PUR.

BONNAFOUS Simone et TEMMAR Malika (éd.), 2007, *Analyse du discours et sciences humaines et sociales*, Paris : Ophrys.

BONNAFOUS Simone et TEMMAR Malika, 2007, « Présentation », *in* Simone BONNAFOUS et Malika TEMMAR (éd.), p. 1-8.

BONU Bruno, 2002, « Présentation », *Cahiers de praxématique*, 39, p. 7-14.

BONU Bruno, 2002, « Transcription et analyse : les unités évaluatives de construction de tour », *Cahiers de praxématique*, 39, p. 135-159.

BOUCHARD Robert, 1987, « Structuration et conflits de structuration », *in* Jacques COSNIER et Catherine KERBRAT-ORECCHIONI (éd.), p. 73-104.

BOUQUET Simon, 2004, « Linguistique générale et linguistique des genres », *Langages*, 153, p. 3-14.

BOURDON Jérôme, 1994, *Haute fidélité : pouvoir et télévision*, Paris : Seuil.

BRANCA-ROSOFF Sonia, 1999, « Types, modes et genres : entre langue et discours », *Langage et société*, 87, p. 5-24.

BRES Jacques *et al*., 1998, *L'Autre en discours*, Montpellier : Université Montpellier III.

BRES Jacques, 1998, « Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français », *in* Jacques BRES *et al*. (éd.), p. 191-212.

BRES Jacques, 1999, « Vous les entendez ? Analyse du discours et dialogisme », *Modèles linguistiques*, XX, 2, p. 72-88.

BRONCKART Jean-Paul, 1996, *Activités langagières, textes et discours*, Neuchâtel : Delachaux et Niestlé.

BROTH Mathias, FORSGREN Mats, NORÉN Coco et SULLET-NYLANDER Françoise (éd.), 2007, *Le Français parlé des médias. Actes du colloque de Stockholm 8-12 juin 2005*, Stockholm : Acta Universitatis Stokholmiensis.

BROWN Penelope et LEVINSON Stephen, 1978, « Universals in language use: politeness phenomena », *in* Esther GOODY (éd.), p. 56-289.

BROWN Penelope et LEVINSON Stephen, 1987, *Politeness. Some universals in language use*, Cambridge : Cambridge University Press.

BURGER Marcel, 2005, « La Complexité argumentative d'une séquence de débat politique », *in* Marcel BURGER et Guylaine MARTEL (dir.), p. 51-80.

BURGER Marcel, 2006, « La Gestion de la complexité des interactions médiatiques », *TRANEL*, 44, p. 199-217.

BURGER Marcel et MARTEL Guylaine (dir.), 2005, *Argumentation et communication dans les médias*, Québec : Nota Bene.

CAELEN Jean et XUEREB Anne, 2007, *Interaction et pragmatique*, Paris : Lavoisier.

CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE, 12, 1991, *Analyse du discours et de l'interaction : modèles théoriques, études et ouvertures*, Genève : Unité de linguistique française.

CALBRIS Geneviève, 1979, « L'Index signifiant », *Etudes de linguistique appliquée*, 35, p. 1-109.

CALBRIS Geneviève, 2003, *L'Expression gestuelle de la pensée d'un homme politique*, Paris : CNRS.

CALBRIS Geneviève et MONTREDON Jacques, 1986, *Des gestes et des mots pour le dire*, Paris : Clé International.

CALVET Louis-Jean et DUMONT Pierre, 1999, *L'Enquête sociolinguistique*, Paris : L'Harmattan.

CARLIER Pierre, 2003, « Avant-propos », *in* Simone BONNAFOUS *et al*. (dir.), p. 11-16.

CARROLL Raymonde, 1987, *Évidences invisibles. Américains et Français au quotidien*, Paris : Seuil.

CARROY Jacqueline, 1989, « Science, éthique ou esthétique de la conversation ? », *Verbum*, XII, 2, p. 5-12.

CASTEL Robert, COSNIER Jacques et JOSEPH Isaac (dir.), 1989, *Le Parler frais d'Erving Goffman*, Paris : Minuit.

CAYROL Roland, 1994, *Le grand malentendu. Les français et la politique*, Paris : Seuil.

CAYROL Roland et MERCIER Arnaud (dir.), 2002, « Télévision, politique et élections », *Les Dossiers de l'audiovisuel*, 102, Paris : INA/La Documentation française.

CHAMPAGNE Patrick, 1989, « Qui a gagné ? Analyse interne et analyse externe des débats politiques à la télévision », *Mots*, 20, p. 5-22.

CHAMPAGNE Patrick, 1990, *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Paris : Minuit.

CHARAUDEAU Patrick, 1983, *Langage et Discours*, Paris : Hachette.

CHARAUDEAU Patrick (dir.), 1991, *La Télévision. Les débats culturels « Apostrophes »*, Paris : Didier érudition.

CHARAUDEAU Patrick, 1991, « Contrats de communication et ritualisation des débats télévisés », *in* Patrick CHARAUDEAU (dir.), p. 11-35.

CHARAUDEAU Patrick, 2005a, *Le Discours politique*, Paris : Vuibert.

CHARAUDEAU Patrick, 2005b, *Les Médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles : de Boeck.

CHARAUDEAU Patrick, 2005c, « Quand l'argumentation n'est que visée persuasive. L'exemple du discours politique », *in* Marcel BURGER et Guylaine MARTEL (dir.), p. 29-50.

CHARAUDEAU Patrick, 2007, « Analyse du discours et communication. L'un dans l'autre ou l'autre dans l'un ? », *Semen*, 23, p. 65-78.

CHARAUDEAU Patrick, 2008, *Entre populisme et peopolisme. Comment Sarkozy a gagné !*, Paris : Vuibert.

CHARAUDEAU Patrick et CROLL Anne, 1991, « Les concepts de l'interlocution », *in* Patrick CHARAUDEAU (dir.), p. 231-266.

CHARAUDEAU Patrick et Rodolphe GHIGLIONE, 1997, *La parole confisquée*, Paris : Dunod.

CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique (dir.), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil.

CHISS Jean-Louis et FILLIOLET Jacques, 1987, « La Typologie des discours », *Langue Française*, 74, p. 3-9.

CHOMSKY Noam, 1965/1971, *Aspects de la théorie syntaxique*, Paris : Seuil.

CONESCA Gabriel et NEVEU Franck (dir.), 2003, *L'Agrégation de Lettres Modernes 2004*, Paris : Armand Colin.

CONSTANTIN de CHANAY Hugues, 2006, « Pouvoir des images d'avant le pouvoir : de l'ethos dans les portraits des candidats à l'élection présidentielle 2002 en France », *Sémiotica*, 159, 1/4, p. 151-177.

CONSTANTIN de CHANAY Hugues, 2009, « Corps à corps en 2007 : Nicolas Sarkozy face à Ségolène Royal », *Itinéraires. Littérature, Textes, Cultures*, 1, p. 61-80.

CONSTANTIN de CHANAY Hugues, 2010, « Adresses adroites, les FNA dans le débat Royal-Sarkozy du 02 mai 2007 », *in* Catherine KERBRAT-ORECCHIONI (éd.), p. 249-294.

CONSTANTIN de CHANAY Hugues et KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2007, « 100 minutes pour convaincre : l'ethos en action de Nicolas Sarkozy », *in* Mathias BROTH *et al*. (dir.), p. 309-329.

CONSTANTIN de CHANAY Hugues et KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, (soumis), « Les Interruptions à l'épreuve de la transcription », *Pratiques*.

CONSTANTIN de CHANAY Hugues, GIAUFRET Anna et KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, (à paraître), « La Gestion interactive des émotions dans la communication politique à la télévision. Quand les intervenants perdent leur calme », *Actes du colloque « Le Français Parlé dans les Médias : les médias et le politique »*, Lausanne

CORRAZE Jacques, 1980, *Les communications non-verbales*, Paris : Presses Universitaires de France.

COSNIER Jacques, 1987, « L'Éthologie du dialogue », *in* Jacques COSNIER et Catherine KERBRAT-ORECCHIONI (éd.), p. 291-315.

COSNIER Jacques et BROSSARD Alain (éd.), 1984, *La Communication non verbale*, Neuchâtel : Delachaux et Niestlé.

COSNIER Jacques et BROSSARD Alain, 1984, « Communication non verbale, Co-Texte ou Contexte ? », *in* Jacques COSNIER et Alain BROSSARD (éd.), p. 1-30.

COSNIER Jacques et KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (éd.), 1987, *Décrire la conversation*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon.

COSNIER Jacques et VAYSSE Jocelyne, 1997, « Sémiotique des gestes communicatifs », *Nouveaux Actes Sémiotiques*, 52, p. 7-28.

COTTERET Jean-Marie *et al*., 1976, *Giscard d'Estaing/Mitterrand. 57774 mots pour convaincre*, Paris : Presses Universitaires de France.

COULON Alain, 1987, *L'Ethnométhodologie*, Paris : Presses Universitaires de France.

COULOMB-GULLY Marlène, 1994, *Radioscopie d'une campagne*, Paris : Kimé.

COULOMB-GULLY Marlène, 2003, « Rhétorique télévisuelle et esthétisation politique : le corps (en) politique », *in* Simone BONNAFOUS *et al*. (dir.), p. 121-130.

COURTINE Jean-Jacques, 1981, « Quelques problèmes théoriques et méthodologiques en AD », *Langages*, 62, p. 9-128.

CROLL Anne et GORMATI Yahya, 1991, « Les Problèmes de transcription », *in* Patrick CHARAUDEAU (dir.), p. 252-258.

DELPORTE Christian, 2006, *Images et politique en France au XX*^{ème} *siècle*, Paris : Nouveau Monde Éditions.

DÉTRIE Catherine, 2003, « Étude de Rousseau juge de Jean-Jacques (Dialogues) : dialogalité et dialogisme, un enchevêtrement inextricable », *in* Gabriel CONESCA et Franck NEVEU (dir.), p. 311-332.

DÉTRIE Catherine, 2006, *De la non-personne à la personne : l'apostrophe nominale*, Paris : CNRS Éditions.

DÉTRIE Catherine, 2010, « Apostrophe nominale et dynamique textuelle », *in* Maria ILIESCU, Heidi SILLER-RUNGGALDIER et Paul DANLER (éd.), Tome V, p. 387-396.

DÉTRIE Catherine, SIBLOT Paul et VERINE Bertrand (éd.), 2001, *Termes et concepts pour l'analyse du discours*, Paris : Honoré Champion.

DIPIETRO Robert J., FRAWLEY William et WEDEL Alfred (éd.), 1983, *The first Delaware Symposium on Language Studies*, Newark : University of Delaware Press.

DOURY Marianne, 1995, « *Duel sur la cinq* : dilogue ou trilogue ? », *in* Catherine KERBRAT-ORECCHIONI et Christian PLANTIN (dir.), p. 224-249

DUBOIS Jean, 1969, « Énoncé et énonciation », *Langages*, 13, p. 100-110.

DUBOIS Jean *et al.*, 1994, *Dictionnaire de linguistique*, Paris : Larousse.

DUCROT Oswald, 1979, « Les Lois du discours », *Langue française*, 42, p. 21-33.

DUCROT Oswald, 1984, *Le Dire et le dit*, Paris : Minuit.

DUEZ Danielle, 1991, *La Pause dans la parole de l'homme politique*, Paris : CNRS Éditions.

DUHAMEL Olivier, 2008, *Histoire des présidentielles*, Paris : Seuil.

DUNCAN, Starkey, 1972, « Some signals and rules for taking speaking turns in conversations », *Journal of Personality and Social Psychology*, 23, p. 283-292.

DUNCAN Starkey, 1974, « On the structure of the speaker-auditor interaction during speaking-turns », *Language in society*, 3, p. 161-180.

DUNCAN Starkey et FISKE Donald W., 1977, *Face to face interaction*, New York : John Wiley and Sons.

DUNCAN Starkey et NIEDEREHE George, 1974, « On Signalling That It's Your Turn to Speak », *Journal of experimental social psychology*, 10, p. 234-247.

DUPUY Pierre-Olivier et MARCHAND Pascal, 2009, « Débat de l'entre-deux-tours 2007. La conquête de l'espace lexical », *Mots*, 89, p. 105-118.

DURAND Jacques, HABERT Benoît et LAKS Bernard (éd.), 2008, *Actes du premier Congrès Mondial de Linguistique Française*, publication en ligne.

EDWARDS Jane A., 1993, « Principles and contrasting systems of Discourse Transcription », *in* Jane EDWARDS et Martin LAMPERT (éd.), p. 3-32.

EDWARDS Jane A. et LAMPERT Martin D. (éd.), 1993, *Talking Data*: *Transcription and coding in discourse research*, Hillsdale NJ : Lawrence Erlbaum Associates.

EGGS Ekkehard, 1999, « Ethos aristotélicien, conviction et pragmatique moderne », *in* Ruth AMOSSY (éd.), p. 31-60.

FERGUSON Nicola, 1977, « Simultaneous speech, interruptions and dominance », *British Journal of Sociology and Clinical Psychology*, 16, p. 295-302.

FLAHAULT François, 1978, *La Parole intermédiaire*, Paris : Seuil.

FORD Cécilia E., FOX Barbara A. et THOMPSON Sandra A (éd.), 2002, *The language of Turn and Sequence*, New York : Oxford University Press.

FORD Cécilia E., FOX Barbara A. et THOMPSON Sandra A, 2002, « Introduction », *in* Cécilia FORD, Barbara FOX et Sandra THOMPSON (éd.), p. 3-13.

FORD Cécilia E. et THOMPSON Sandra A., 1996, « Interactional Units in conversation: syntactic, intonational, and pragmatic resources for the management of turns », *in* Elinor OCHS, Emanuel SCHEGLOFF et Sandra THOMPSON (éd.), p. 134-184.

FOUCAULT Michel, 1969, *L'Archéologie du savoir*, Paris : Gallimard.

FRACCHIOLLA Béatrice, 2008, « L'Attaque courtoise : de l'usage de la politesse comme stratégie d'agression dans le débat Royal-Sarkozy du 02 mai 2007 », *in Actes JADT 2008*, *9èmes journées internationales d'analyse statistique de données textuelles*, publication en ligne.

FRANÇOIS Frédéric (dir.), 1990, *La Communication inégale*, Neuchâtel : Delachaux et Niestlé.

FRANÇOIS Frédéric, 1990, « Introduction », *in* Frédéric FRANÇOIS (dir.), p. 7-12.

GADET Françoise, 1996, « Une distinction bien fragile : oral/écrit », *TRANEL*, 25, p. 13-27.

GADET Françoise et KERLEROUX Françoise, 1998, « Introduction: grammaire et données orales », *LINX*, 18, p. 5-18.

GAMBIER Yves, 1988a, « Interaction et conversation : en guise d'introduction », *Cahiers de linguistique sociale*, 13, p. 11-18.

GAMBIER Yves, 1988b, « Interaction verbale et production de sens », *Cahiers de linguistique sociale*, 13, p. 19-103.

GARCIA Claudine, 1980, « Argumenter à l'oral. De la discussion au débat », *Pratiques*, 28, p. 95-124.

GARFINKEL Harold, 1967/2007, *Recherches en ethnométhodologie*, Paris : Presses Universitaires de France.

GAULMYN Marie-Madeleine de, 1987, « Reformulations et planification métadiscursive », *in* Jacques COSNIER et Catherine KERBRAT-ORECCHIONI (éd.), p. 167-198.

GAULMYN Marie-Madeleine de, 1987, « Les Régulateurs verbaux : contrôle des récepteurs », *in* Jacques COSNIER et Catherine KERBRAT-ORECCHIONI (éd.), p. 203-223.

GERSTLÉ Jacques, DUHAMEL Olivier et DAVIS Dennis K., 1992, « La Couverture télévisée des campagnes présidentielles », *Pouvoirs*, 63, Paris : Presses Universitaires de France.

GERSTLÉ Jacques, 2004, *La Communication politique*, Paris : Armand Colin.

GHIGLIONE Rodolphe (dir.), 1986, *L'Homme communiquant*, Paris : Armand Colin.

GHIGLIONE Rodolphe, 1986, « La Communication morcelée », *in* Rodolphe GHIGLIONE (dir.), p. 9-34.

GHIGLIONE Rodolphe (dir.), 1989, *« Je vous ai compris » ou l'analyse des discours politiques*, Paris : Armand Colin.

GHIGLIONE Rodolphe et BROMBERG Marcel, 1998, *Discours politique et télévision : la vérité de l'heure*, Paris : Presses Universitaires de France.

GHIGLIONE Rodolphe, BROMBERG Marcel et DORNA Alexandre, 1986, « Parole et persuasion : les enjeux sociaux », *in* Rodolphe GHIGLIONE (dir.), p. 77-112.

GOFFMAN Erving, 1959/1973, *La Mise en scène de la vie quotidienne*, Tome 1, Paris : Minuit.

GOFFMAN Erving, 1967/1974, *Les Rites d'interaction*, Paris : Minuit.

GOFFMAN Erving, 1981/1987, *Façons de parler*, Paris : Minuit.

GOLDBERG Julia A., 1990, « Interrupting the discourse on interruptions », *Journal of Pragmatics*, 14, p. 883-903.

GOODWIN Charles, 1979,« The Interactive construction of a sentence in Natural Conversation », *in* George PSATHAS (dir.), p. 97-121.

GOODWIN Charles, 1980, « Restarts, Pauses, and the achievement of a State of Mutual Gaze of Turn-Beginning », *Sociological Inquiry. Special double Issue on Language and Social Interaction*, 50, ¾, p. 272-302.

GOODWIN Charles, 1981, *Conversation Organization : interaction between Speakers and hearers*, New York : Academic Press.

GOODY Esther (éd.), *Questions and politeness Strategies in social interaction*, Cambridge: CUP.

GRICE Paul, 1975/1979, « Logique et conversation », *Communications*, 30, p. 57-72.

GROUPE SAINT-CLOUD, 1995, *Présidentielles : regards sur les discours télévisés*, Saint Cloud : INA/Nathan.

GROUPE SAINT-CLOUD, 1999, *L'Image candidate à l'élection présidentielle de 1995 : Analyse des discours dans les médias*, Paris : L'Harmattan.

GRUBER Helmut, 2001, « Questions and strategic orientation *in* verbal conflict sequences », *Journal of Pragmatics*, 33, 12, p. 1815-1857.

GUILLOT Marie-Noëlle, 2005, « Revisiting the methodological debate on interruptions: from measurement to classification *in* the annotation of data for cross-cultural research », *Pragmatics*, 15, p. 25-47.

GÜLICH Elisabeth, 1999, « Les Activités de structuration dans l'interaction verbale », *in* Jeanne-Marie BARBÉRIS (éd.), p. 21-47.

GUMPERZ John, 1989, *Engager la conversation*, Paris : Minuit.

HAGÈGE Claude, 1985, *L'Homme de paroles*, Paris : Fayard.

HARRIS Zellig S., 1952/1969, « Analyse du discours », *Langages*, 13, p. 9-45.

HAVE Paul ten, 1999, *Doing conversation Analysis*, London : Sage Publications

HAVE Paul ten, 2002, « Reflections on transcription », *Cahiers de praxématique*, 39, p. 21-43.

HELSOOT Niels et HAK Tony, 2000, « La Contribution de Michel Pêcheux à l'Analyse du Discours », *Langage et société*, 91, p. 5-33.

HERITAGE John, 2003, « Presenting Emanuel Schegloff », *in* Carlo PREVIGNANO et Paul THIBAULT (éd.), p. 1-10.

HUTCHBY Ian, 1996, *Confrontation Talk*, Mahwah (New Jersey) : Lawrence Erlbaum Associates Publishers.

HYMES Dell H., 1973, repris en 1974/1984, *Vers la compétence de communication*, Paris : Hatier.

ILIESCU Maria, SILLER-RUNGGALDIER Heidi et DANLER Paul (éd.), *Actes du XXVème Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, Tübingen : Niemeyer.

JACQUES Francis, 1979, *Dialogiques. Recherches logiques sur le dialogue*, Paris : Presses Universitaires de France.

JACQUES Francis, 1983, « La Mise en communauté de l'énonciation », *Langages*, 70, p. 47-71.

JAKOBSON Roman, 1963, *Essai de linguistique générale*, Tome 1, Paris : Minuit.

JAMES Deborah et CLARKE Sandra, 1993, « Women, men and interruptions : a critical review », *in* Deborah TANNEN (éd.), p. 231-280.

JEANNERET Thérèse, 1999, *La Co-énonciation en français*, Berne : Peter Lang.

JEFFERSON Gail, 1973, « A case of precision timing in ordinary conversation : Overlapped tag-positioned address terms in closing sequences », *Semiotica*, 9, p. 47-96.

JEFFERSON Gail, 1984, « Notes on some orderlinesses of overlap onset », *in* Valentina d'URSO et Paolo LEONARDI (éd.), p. 11-38.

JEFFERSON Gail, 1986, « Notes on 'latency' *in* overlap onset », *Human Studies,* 9, p. 153-183.

KENNEDY Carol W. et CAMDEN Carl, 1983, « A new look at interruption », *Western Journal of speech communication*, 47, p. 45-58.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1980, *L'Énonciation, de la subjectivité dans le langage*, Paris : Armand Colin.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1987, « La Mise en places », *in* Jacques COSNIER et Catherine KERBRAT-ORECCHIONI (éd.), p. 319-352.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1989, « Théorie des faces et analyse conversationnelle », *in* Robert CASTEL, Jacques COSNIER et Isaac JOSEPH (dir.), p. 155-179.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1990, *Les Interactions verbales*, Tome 1, Paris : Armand Colin.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1992, *Les Interactions verbales*, Tome 2, Paris : Armand Colin.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1994, *Les Interactions verbales*, Tome 3, Paris : Armand Colin.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2001/2005, *Les Actes de langage dans le discours*, Paris : Armand Colin.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2005, *Le Discours en interaction*, Paris : Armand Colin.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (éd.), 2010, *S'adresser à autrui. Les Formes nominales d'adresse*, Chambéry : Éditions de l'Université de Savoie.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine et PLANTIN Christian (dir.), 1995, *Le Trilogue*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine et TRAVERSO Véronique, 2004, « Types d'interactions et genres de l'oral », *Langages*, 153, p. 41-51.

KRIEG-PLANQUE Alice, 2007, « Travailler les discours dans la pluridisciplinarité », *in* Simone BONNAFOUS et Malika TEMMAR (éd.), p. 57-72.

LACAN Jacques, 1975, *Le Séminaire I, Les Écrits techniques de Freud*, Paris : Seuil.

LAFONT Robert et GARDÈS-MADRAY Françoise, 1976, *Introduction à l'analyse textuelle*, Paris : Larousse.

LAFRANCE Marianne, 1992, « Gender and interruption: Individual infraction or violation of the social order », *Psychology of Women Quarterly*, 16, p. 497-512.

LANGAGES, 13, 1969, *L'Analyse du discours*, Jean DUBOIS et Joseph SUMPF (éd.), Paris : Larousse.

LANGAGES, 55, 1979, *Analyse de discours et linguistique générale*, Jean-Marie MARANDIN, Yves LECERF et Joseph SUMPF, Paris : Larousse

LANGAGES, 117, 1995, *Les Analyses du discours en France*, Dominique MAINGUENEAU (éd.), Paris : Larousse.

LAROCHE-BOUVY Danielle, 1991, « La Répartition des signaux de synchronisation », *in* Patrick CHARAUDEAU (dir.), p. 50-66.

LE BART Christian, 1998, *Le Discours politique*, Paris : Presses Universitaires de France.

LE BART Christian et TEILLET Philippe, 2004, « Erreur, lapsus, gaffes, fautes… Le discours politique comme genre », *in* Roselyne RINGOOT et Philippe ROBERT-DEMONTROND (dir.), p. 53-86.

LE BOHEC Jacques, 2007, *Élections et télévision*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.

LECOMTE Patrick, 1993, *Communication, télévision et démocratie*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon.

LERNER Gene H., 1987, *Collaborative Turn Sequences: Sentence Construction and Social Action*, PhD, University of Californa, Irvine.

LERNER Gene H., 1989, « Notes on overlap management in conversation : The case of delayed completion », *Western Journal of Speech Communication*, 53, 2, p. 167-177.

LERNER Gene H., 1991, « On the syntax of sentence-in-progress », *Language in Society*, 20, p. 441-458.

LERNER Gene H., 2002, « Turn-Sharing : The Choral Co-Production of Talk-in-interaction », *in* Cécilia FORD, Barbara FOX et Sandra THOMPSON (éd.), p. 225-256.

LEROY Christine, 1985, « La Notation de l'oral », *Langue Française*, 65, p. 6-16.

LI Han Z., 2001, « Coopérative and intrusive interruptions in inter- and intracultural dyadic discourse », *Journal of language and social psychology*, 20, 3, p. 259-284.

LOCHARD Guy et SOULAGES Jean-Claude, 1991, « L'Image. Faire voir la parole », *in* Patrick CHARAUDEAU (dir.), p. 141-167.

LOHISSE Jean, 2001, *La Communication : de la transmission à la relation*, Bruxelles : De Boeck & Larcier.

LÓPEZ MUÑOZ Juan-Manuel, MARNETTE Sophie et ROSIER Laurence (dir.), 2005, *Dans la jungle des discours. Genres de discours et Discours Rapporté*, Cadiz : Servicio de Publicaciones de la Universidad de Cadiz,

LUSCHER Jean-Marc, 1989, « Propositions pour un pré-traitement des unités conversationnelles », *Verbum*, XII, 2, p. 179-192.

MAINGUENAU Dominique, 1987, *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Paris : Hachette.

MAINGUENAU Dominique, 1995, « Présentation », *Langages*, 117, p. 5-11.

MAINGUENEAU Dominique, 1998, *Analyser les textes de communication*, Paris : Dunod.

MAINGUENEAU Dominique, 1999, « Ethos, scénographie, incorporation », *in* Ruth AMOSSY (éd.), p. 75-102.

MAINGUENEAU Dominique, 2005, « L'Analyse du discours et ses frontières », *Marges linguistiques*, 9, p. 64-75.

MAKRI-TSILIPAKOU Marianthi, 1994, « Interruption revisited : Affiliative vs disaffiliative intervention », *Journal of pragmatics*, 21, p. 401-426.

MARANDIN Jean-Marie, 1979, « Problèmes d'analyse du discours », *Langages*, 55, p. 17-88.

MARGES LINGUISTIQUES, 9, 2005, *Analyse du discours : État de l'art et perspectives*, Dominique MAINGUENEAU (éd.), publication en ligne.

MARONI Barbara, GNISCI Augusto et PONTECORVO Clotilde, 2008, « Turn-taking in classroom interactions: Overlapping, interruption and pauses in

primary school », *European Journal of Psychology of Education*, XXIII, 1, p. 59-76.

MARTEL Guylaine et TURBIDE Olivier, 2005, « Argumentation et performance communicationnelle. Le débat politique médiatisé », *in* Marcel BURGER et Guylaine MARTEL (dir.), p. 193-215.

MARTEL Guylaine, DESHAIES Denise, MENARD Lucie et REINKE Kristin (dir.), 2009, *Actes du colloque international « Le Français parlé des médias : les mises en scènes du discours médiatique »,* Université Laval (Québec), publication en ligne.

MAURER Bruno, 1999, « Les Systèmes de transcription », *in* Louis-Jean CALVET et Pierre DUMONT, p. 149-166.

MAZIÈRE Francine, 2005, *L'Analyse du discours*, Paris : Presses Universitaires de France.

McNEILL David, 1985, « So you think gestures are non verbal ? », *Psychological Review*, 92, p. 350-371.

MEAD Georges H., 1934/1963, *L'Esprit, le soi et la société*, Paris : Presses Universitaires de France.

MOESCHLER Jacques, 1985, *Argumentation et conversation : éléments pour une analyse pragmatique du discours*, Paris : Hatier.

MONDADA Lorenza, 1999, « L'Organisation séquentielle des ressources linguistiques dans l'élaboration collective des descriptions », *Langage et société*, 89, p. 9-36.

MONDADA Lorenza, 2000a, « Analyse conversationnelle et "grammaire pour l'interaction" », *in* Anne-Claude BERTHOUD et Lorenza MONDADA (éd.), p. 23-42.

MONDADA Lorenza, 2000b, « Les Effets théoriques des pratiques de transcription », *LINX*, 42, p. 131-150.

MONDADA Lorenza, 2001, « Pour une linguistique interactionnelle », *Marges linguistiques*, 1, p. 142-162.

MONDADA Lorenza, 2002, « Pratiques de transcriptions et effets de catégorisation », *Cahiers de praxématique*, 39, p. 45-75.

MOREL Mary-Annick, 1999, « Indices suprasegmentaux et coénonciation dans l'oral spontané en français », *in* Jeanne-Marie BARBÉRIS (éd.), p. 161-179.

MOREL Mary-Annick, 2005, « La Mimique-gestuelle dans la description du dialogue oral en français », *Lidil*, 31, p. 101-117.

MOREL Mary-Annick et DANON-BOILEAU Laurent, 1998, *Grammaire de l'intonation*, Paris: Ophrys.

MORRIS Charles W., 1938, *Foundations of the Theory of Signs*, Chicago : Chicago University Press.

MOSER Gabriel, 1994, *Les Relations interpersonnelles*, Paris : Presses Universitaires de France.

MOTS, 89, 2009, *2007 Débats pour l'Élysée*, Denis BARBET et Damon MAYAFFRE (éd.), Lyon : ENS Éditions.

MOUCHON Jean, 1998, *La Politique sous l'influence des médias*, Paris : L'Harmattan.

MUCCHIELLI Alex, 1991, *Les Situations de communication*, Paris : Eyrolles

MÜLLER Franck Ernst, 1995, « Interaction et syntaxe – structures de participation et structures syntaxiques dans la conversation à plusieurs participants », *in* Daniel VÉRONIQUE et Robert VION (éd.), 1995b, p. 331-343

MURATA Kumiko, 1994, « Intrusive or cooperative ? A cross-cultural study of interruption », *Journal of Pragmatics*, 21, p. 385-400.

MURRAY Stephen, 1985. « Toward a model of members' methods for recognizing interruptions », *Language and Society*, 4, p. 31--40.

MURRAY Stephen, 1987, « Power and solidarity in "interruption" : A critique of the Santa Barbara School conception and its application by Orcutt and Harvey (1985) », *Symbolic Interaction*, 10, p. 101-110.

MURRAY Stephen, 1988, « The sound of simultaneous speech. The meaning of interruption », *Journal of Pragmatics*, 12, p. 115-116.

MURRAY Stephen and COVELLI Lucille, 1988, « Women and men speaking at the same time », *Journal of Pragmatics*, 12, 103-111.

MYERS Gail E. et MYERS Michele T., 1973/1984, *Les Bases de la communication interpersonnelle*, Montréal : McGraw-Hill.

NATALE Michael, ENTIN Elliot et JAFFE Joseph, 1979, « Vocal interruptions in dyadic communication as a function of speech and social anxiety », *Journal of Personality and Social Psychology*, 37, p. 865-878.

NEL Noël, 1988, *À fleurets mouchetés : 25 ans de débats télévisés*, Paris : La Documentation française.

NEL Noël, 1990, *Le Débat télévisé*, Paris : Armand Colin.

NEL Noël, 1995, *Mai 1981. Mitterrand Président : les médias et l'élection présidentielles*, Paris : La documentation française.

NG Sik H., BROOK Mark, DUNNE Michael, 1995, « Interruption and influence in discussion group », *Journal of Language and Social Psychology*, 14, p. 369-381.

NUCHÈZE Violaine de, 1998, *Sous les discours, l'interaction*, Paris : L'Harmattan.

OCHS Elinor, 1979, « Transcription as Theory », *in* Elinor OCHS et Bambi SCHIEFFELIN (éd.), p. 43-72.

OCHS Elinor and SCHIEFFELIN Bambi B. (éd.), 1979, *Developmental Pragmatics*, New York : Academic Press.

OCHS Elinor, SCHEGLOFF Emanuel et THOMPSON Sandra (éd.), 1996, *Interaction and Grammar*, Cambridge : Cambridge University Press

OLÉRON Pierre, 1987, « Marques de pouvoir dans les échanges polémiques », *Bulletin de Psychologie*, XL, p. 263-278.

PÊCHEUX Michel, 1984, « Sur les contextes épistémologiques de l'analyse de discours », *Mots*, 9, p. 7-17.

PIETRO Jean-François de, 1990, « Approches linguistiques de l'interaction verbale et de son contexte », *TRANEL*, 16, p. 11-35.

PREVIGNANO Carlo L. et THIBAULT Paul L. (éd.), 2003, *Discussing, Conversation Analysis*. *The work of Emmanuel Schegloff*, Amsterdam : John Benjamins.

PSATHAS George (dir.), 1979, *Everyday Language, Studies in ethnomethodology*, New York : Irvington Publishers.

PSATHAS George, 1995, *Conversation Analysis : The Study of Talk in Interaction*, Thousand Oaks : Sage Publications.

PSATHAS Goerge et ANDERSON Tim, 1990, « The 'Practices' of Transcription in Conversation Analysis », *Semiotica*, 78, p. 75-100.

QUILLARD Virginie, 2001, « La Diversité des formes interrogatives : comment l'interpréter? »; *Langage et société*, 95, p. 57-72.

REY Alain (dir.), 1993, *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris : Le Robert.

RIEFFEL Rémy, 2001/2005, *Sociologie des médias*, Paris : Ellipses.

RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe et RIOUL René, 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris : Presses Universitaires de France.

RINGOOT Roselyne et ROBERT-DEMONTROND Philippe (dir.), 2004, *L'Analyse du discours*, Paris : Apogée.

RINGOOT Roselyne et ROBERT-DEMONTROND Philippe, 2004, « Introduction », *in* Roselyne RINGOOT et Philippe ROBERT-DEMONTROND (dir.), p. 13-22.

ROBERT (Le), 1967/2008, *Le Nouveau Petit Robert*, Paris : Le Robert.

ROCHE Jean, 1971, *Le Style des candidats à la présidence de la République*, Toulouse : Édouard Privat.

ROLOT Christian et RAMIREZ Francis, 1987, *Choisir un Président*. *Vérités et mensonges d'une image télévisuelle*, Paris : Ramsay.

ROMAIN Christina, 2009, « Mise en scène du discours politique médiatique : les taxèmes de position dans le débat politique », *in* Guylaine MARTEL, Denise DESHAIES, Lucie MENARD et Kristin REINKE (dir.), publication en ligne.

ROULET Eddy *et al*., 1985, *L'Articulation du discours en français contemporain*, Berne : Peter Lang.

RUESCH Jurgen, 1951/1988, « Communication et relations humaines », *in* Gregory BATESON et Jurgen RUESCH, p. 35-65.

SACKS Harvey, 1992, *Lectures on Conversation*, Tome 1 et 2, Oxford : Blackwell Publishing.

SACKS Harvey, SCHEGLOFF Emanuel A., JEFFERSON Gail, 1974, « A Simplest Systematics for the Organization of Turn-Taking for Conversation », *Language,* 50, 4, p. 696-735.

SANAKER John K., 1987, *Le Discours mal apprivoisé. Essai sur le dialogue de Marivaux,* Paris : Didier érudition.

SANDRÉ Marion, 2005, *Les Interactions verbales dans* Le Jeu de l'amour et du hasard *de Marivaux : de quelques ratés communicationnels*, Mémoire Master 1, Montpellier III.

SANDRÉ Marion, 2006, *De quelques dysfonctionnements interactionnels dans divers genres du discours : une approche contrastive*, Mémoire Master 2, Montpellier III.

SANDRÉ Marion (éd.), 2009, *Analyses du discours et contexte. Actes du V*^{ème} *colloque jeunes chercheurs Praxiling*, Limoges : Lambert Lucas.

SANDRÉ Marion, 2009a, « Analyse d'un dysfonctionnement interactionnel – l'interruption – dans le débat de l'entre-deux tours de l'élection présidentielle de 2007 », *Mots*, 89, p. 69-81.

SANDRÉ Marion, 2009b, « Quelles limites pour le contexte en analyse du discours ? », *in* Marion SANDRÉ (éd.), p. 83-94.

SANDRÉ Marion, 2010a, « Dialogisme, comportement et débat politique télévisé : Ségolène Royal lors du débat de l'entre-deux tours », *Actes du IV*^{ème} *colloque international du groupe Ci-dit « Discours rapporté, citation et pratiques sémiotiques »,* publication en ligne.

SANDRÉ Marion, 2010b, « Quand le dialogisme dérègle le dialogue : le cas de certains enchaînements non pertinents », *Colloque international « Dialogisme : langue, discours »*, Montpellier, 8-11 septembre.

SANDRÉ Marion, (à paraître), « Débat politique télévisé et stratégies discursives : la visée polémique des ratés du système des tours », ratés visée pol », *Actes du colloque « Le Français Parlé dans les Médias : les médias et le politique »*, Lausanne.

SAPIR Edward, 1927, repris en 1949/1967, « L'Influence des modèles inconscients sur le comportement social », *in* Edward SAPIR, p. 37-50.

SAPIR Edward, 1967, *Anthropologie*, traduction française Christian Baudelot et Pierre Clinquart, Paris : Minuit.

SARFATI Georges-Elia, 1997/2007, *Éléments d'analyse du discours*, Paris : Armand Colin.

SAUSSURE Ferdinand de, 1916/1972, *Cours de linguistique générale*, Paris : Payot.

SCHEFLEN Albert E., 1965/1981, « Systèmes de la communication humaine », *in* Yves WINKIN, p. 145-157.

SCHEGLOFF Emanuel A., 1968, « Sequencing in conversational openings », *American Anthropologist*, 70, p. 1075-1095.

SCHEGLOFF Emanuel A., 1973, « Recycled turn beginnings », *Public Lecture, Summer Institute of the Linguistic Society of America*, Ann Arbor, Michigan

SCHEGLOFF Emanuel A., 1996, « Turn-Organization : one intersection of grammar and interaction », *in* Elinor OCHS, Emanuel SCHEGLOFF et Sandra THOMPSON (éd.), *Interaction and grammar*, p. 52-133.

SCHEGLOFF Emanuel A., 2000, « Overlapping talk and the organization of turn-taking for conversation », *Language in society,* 29, 1, p. 1-63

SCHEGLOFF, Emanuel A., 2002, « Accounts of Conduct in Interaction: Interruption, overlap and turn-taking », in Jonathan TURNER (éd.), p. 287-321.

SCHEGLOFF Emanuel A. et SACKS Harey, 1973, « Openings un Closings », *Sémiotica*, 8, p. 289-327

SCHERER Klaus R., 1984, « Les Fonctions des Signes non Verbaux dans la Conversation », *in* Jacques COSNIER et Alain BROSSARD (éd.), p. 71-100.

SCHIFFRIN Deborah, 1994, *Approaches to Discourse*, Cambridge : Blackwell Publishers.

SCHIFFRIN Deborah, TANNEN Deborah and HAMILTON Heidi E. (éd.), 2001/2003, *The Handbook of Discourse analysis*, Oxford : Blackwell Publishing.

SCHMALE Günter, 2008, « Constructions inachevées et transfert du tour de parole », *in* Jacques DURAND, Benoît HABERT et Bernard LAKS (éd.), p. 817-834.

SEARLE John R., 1969/1972, *Les Actes de langage*, Paris : Hermann.

SELTING Margret, 2000, « The construction of units in conversational talk », *Language in society*, 29, p. 477-517.

SHANNON Claude et WEAVER Warren, 1949/1975, *Théorie mathématique de la communication*, Paris : Retz-C.E.P.L.

SPERBER Dan et WILSON Deirdre, 1979, « Remarques sur l'interprétation des énoncés selon Paul Grice », *Communications*, 30, p. 80-94.

SPERBER Dan & WILSON Deirdre, 1986/1989, *La Pertinence. Communication et cognition*, Paris : Minuit.

SIDNELL Jack, 2010, *Conversation Analysis: an introduction*, Chichester : Wiley-Blackwell.

SINCLAIR John et COULTHARD Malcolm, 1975, *Towards an analysis of discourse*, Londres : Oxford University Press.

SUMPF Joseph et DUBOIS Jean, 1969, « Problèmes d'analyse du discours », *Langages*, 13, p. 3-7.

TALBOT Mary, 1992, « 'I wish you'd stop interrupting me!' Interruptions and asymmetries in speaker-rights in equal encounters », *Journal of Pragmatics*, 18, p. 451-466.

TANNEN Deborah, 1983, « When is an overlap not an interruption? One component of conversational style », *in* Robert DIPIETRO, William FRAWLEY et Alfred WEDEL (éd.), p. 119-129.

TANNEN Deborah (éd.), 1993, *Gender and conversational interaction*, New York : Oxford University Press.

TANNEN Deborah, 1993, « The relativity of linguistic strategies: rethinking power and solidarity in gender and dominance », *in* Deborah TANNEN (éd.), p. 165-188.

TESTA Renata, 1988, « Interrupting strategies in English and Italian conversation : smooth versus contrastive linguistic preferences », *Multilingua*, 7-4, p. 285-312.

THIBAULT Pierrette et VINCENT Diane, 1988, « La Transcription ou la standardisation des productions orales », *LINX*, 18, p. 19-32.

THORNE Barrie and HENLEY Nancy, 1975, *Language and sex : difference and dominance*, Rowley : Newbury House.

THORNE Barrie, KRAMARAE Cheris and HENLEY Nancy (éd.), 1983, *Language, gender and society*, New York : Newbury House.

THOVERON Gabriel, 1990, *La Communication politique aujourd'hui*, Bruxelles : De Boeck Université.

TODOROV Tzvetan, 1978, *Les Genres du discours*, Paris : Seuil.

TODOROV Tzvetan, 1981, *Mikhail Bakhtine le principe dialogique*, Paris : Seuil.

TORCK Danièle, 1994, « Diaphonie et interaction dans le débat politique », *Littératures*, 93, p. 15-30.

TRAVERSO Véronique, 1995, « Gestion des échanges dans la conversation à 3 participants », *in* Catherine KERBAT-ORECCHIONI et Christian PLANTIN (dir.), p. 29-53.

TRAVERSO Véronique, 1996, *La Conversation familière. Analyse pragmatique des interactions*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon.

TRAVERSO Véronique, 1999/2005, *L'Analyse des conversations*, Paris : Armand Colin.

TROGNON Alain, 1986, « Les Linguistiques de la communication », *in* Rodolphe GHIGLIONE (dir.), p. 37-76.

TROGNON Alain, 1989, « Usages de l'analyse des conversations », *Verbum*, XII, 2, p. 133-150.

TROGNON Alain et LARRUE Janine (dir.), 1994, *Pragmatique du discours politique*, Paris : Armand Colin.

TROGNON Alain et LARRUE Janine, 1994, « Introduction à la pragmatique du discours politique », *in* Alain TROGNON et Janine LARRUE (dir.), p. 5-16.

TROGNON Alain et LARRUE Janine, 1994, « Les Débats politique télévisés », *in* Alain TROGNON et Janine LARRUE (dir.), p. 55-126.

TURNER Jonathan H. (éd.), 2002, *Handbook of Sociological Theory,* New York : Plenum.

d'URSO Valentina et LEONARDI Paolo (éd.), *Discourse analysis and natural rhetoric,* Padua : Cleup Editore.

UTARD Jean-Michel, 2004, « L'Analyse de discours, entre méthode et discipline », *in* Roselyne RINGOOT et Philippe ROBERT-DEMONTROND (dir.), p. 23-52.

VAN DIJK Teun A. (éd.), 1985, *Handbook of discourse analysis*, New York : Academic Press.

VÉRONIQUE Daniel et VION Robert (éd.), 1995a, *Des savoirs-faire communicationnels*, Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence.

VÉRONIQUE Daniel et VION Robert (éd.), 1995b, *Modèles de l'interaction verbale*, Aix-en-Provence : Publications de l'université de Provence.

VINCENT Diane, 2005, « Analyse Conversationnelle, Analyse du Discours et interprétation des discours sociaux : le cas de la *trash radio* », *Marges Linguistiques*, 9, p. 165-175.

VINCENT Diane et TURBIDE Olivier, 2005, « Le Discours rapporté dans le débat politique : une arme de séduction », *in* Juan-Manuel LÓPEZ MUÑOZ, Sophie MARNETTE et Laurence ROSIER (dir.), p. 307-318.

VION Robert, 1992, *La Communication verbale. Analyse des interactions*, Paris : Hachette.

VION Robert, 1995, « Le Sujet et l'espace interactif », *in* Daniel VÉRONIQUE et Robert VION (éd.), 1995a, p. 267-280.

VION Robert, 1999, « Pour une approche relationnelle des interactions verbales et des discours », *Langage et société*, 87, p. 95-114.

VOLOCHINOV Valentin N., 1930/1981, « La Structure de l'énoncé », *in* Tzvetan TODOROV, p. 237-316.

WATZLAWICK Paul, BEAVIN Janet H. et JACKSON Don D., 1967/1972, *Une logique de la communication*, Paris : Seuil.

WEST Candace et ZIMMERMAN Don, 1983, « Small insults : A study of interruptions in cross-ex conversations with unacquainted persons », *in* Barrie THORNE, Cheris KRAMARAE et Nancy HENLEY (éd.), p. 43-69.

WINKIN Yves, 1981, *La Nouvelle communication*, Paris : Seuil.

WOOFFITT Robin, 2005, *Conversation Analysis and Discourse Analysis*, London : Sage publicaions.

ZIMMERMAN Don and WEST Candace, 1975, « Sex roles, interruptions and silence in conversation », *in* Barrie THORNE et Nancy HENLEY (éd.), p. 105-129.

Index des auteurs

Adam, 32, 65, 68, 155
Allen et Guy, 40
Amossy, 80, 82, 84, 141, 163, 167
André-Larochebouvy, 117, 140
Angermüller, 25
Aristote, 80
Atkinson et Heritage, 40
Austin, 44
Bakhtine, 21, 33, 47, 52, 53, 55, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 66, 67, 71, 78, 79, 152
Bally, 137
Bange, 36, 37, 40, 41, 45, 90, 95, 99, 104, 105, 119, 143, 162
Barbéris, 539
Barrier, 112, 128, 130, 143, 192
Barthélémy et Quéré, 37
Barthes, 74, 81
Bateson, 193
Bateson et Ruesch, 51
Baude, 189, 190, 200, 201
Bautier-Castaing, 128, 136, 494
Béal, 15, 111, 139, 218, 225, 320, 324, 326, 329, 330
Beattie, 103, 111, 114, 121, 147, 148, 536
Bennett, 111
Benveniste, 32, 43, 55, 70, 73, 74
Bertrand, Dézé et Missika, 173, 181
Bilger, 187, 201
Bilger *et al*., 194
Birdwhistell, 193
Blanche-Benveniste, 188, 200, 202, 205, 213
Blanche-Benveniste et Jeanjean, 98, 190, 195, 204
Blanchet et Chabrol, 76
Blumler, Cayrol et Thoveron, 173
Bon, 170
Bonnafous et Temmar, 24, 25
Bonu, 186, 187
Bouchard, 125, 141
Bouquet, 152
Bourdon, 182
Branca-Rosoff, 169
Bres, 47, 154, 362, 513
Bronckart, 153, 157
Brown et Levinson, 142
Burger, 159, 163, 164, 167
Caelen et Xuereb, 38
Calbris, 50, 200, 352
Calbris et Montredon, 367, 458
Carlier, 168
Carroll, 98, 139
Carroy, 137
Cayrol, 174
Cayrol et Mercier, 182
Champagne, 170, 185, 535
Charaudeau, 27, 51, 80, 163, 164, 165, 167, 168, 170, 174, 175
Charaudeau et Croll, 102
Charaudeau et Ghiglione, 164, 165
Chiss et Filliolet, 153
Chomsky, 35, 77
Constantin de Chanay, 174, 181, 186, 206, 234, 258, 263, 290, 307, 308, 345, 360, 363, 364, 393, 410, 455, 474, 502
Constantin de Chanay et Kerbrat-Orecchioni, 111, 175, 221, 534
Constantin de Chanay, Giaufret et Kerbrat-Orecchioni, 186
Corraze, 192
Cosnier, 41, 100
Cosnier et Brossard, 120, 192, 193
Cosnier et Vaysse, 321
Cotteret *et al*., 173
Coulomb-Gully, 173, 174
Coulon, 37, 38
Courtine, 28
Croll et Gormati, 101, 102, 226, 331, 429
de Gaulmyn, 101, 537
De Gaulmyn, 102, 504

de Nuchèze, 47, 134
de Pietro, 52, 53, 54, 56, 57
Delporte, 182, 183
Détrie, 365, 393, 504
Doury, 166
Dubois, 43
Ducrot, 71, 72, 82, 90
Duez, 113
Duhamel, 183
Duncan, 93, 103
Duncan et Fiske, 93
Duncan et Niederehe, 101, 102
Dupuy et Marchand, 186
Edwards, 187, 198
Eggs, 81
Ferguson, 16, 111, 114, 121, 147, 326, 327, 531
Flahault, 91, 145
Ford et Thompson, 103
Ford, Fox et Thompson, 99
Foucault, 32, 60, 65
Fracchiolla, 144, 183, 186, 308
François, 124, 145
Gadet, 156
Gadet et Kerleroux, 188
Gambier, 41, 46, 57, 196
Garcia, 160
Garfinkel, 36, 37
Gerstlé, 170
Gerstlé, Duhamel et Davis, 173
Ghiglione, 168
Ghiglione et Bromberg, 174
Ghiglione, Bromberg et Dorna, 137
Goffman, 39, 96, 113, 124, 135, 141, 143, 224
Goldberg, 111, 121, 143, 146, 148, 327, 329
Goodwin, 99, 127
Grice, 89
Groupe Saint-Cloud, 173
Groupe-Saint Cloud, 173
Gruber, 138
Guillot, 111, 119, 122
Gülich, 98
Gumperz, 36, 41, 138
Hagège, 47, 128, 133
Harris, 28
Have, 40, 188, 189, 194, 202
Helsoot et Hak, 29
Heritage, 41
Hutchby, 138, 327
Hymes, 35, 77
Jacques, 44, 45, 70, 72, 73, 74, 75
Jakobson, 48, 56, 136
James et Clarke, 111, 120, 147, 223, 329
Jeanneret, 93, 96, 105, 106, 108, 267, 274, 371
Jefferson, 105, 111, 222, 223
Kennedy et Camden, 138, 326
Kerbrat-Orecchioni, 16, 34, 38, 42, 43, 44, 45, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 62, 78, 87, 93, 95, 104, 106, 107, 108, 110, 111, 113, 123, 125, 127, 128, 129, 130, 131, 133, 135, 136, 138, 139, 140, 141, 143, 146, 155, 156, 158, 160, 164, 196, 222, 300, 328, 331, 520
Kerbrat-Orecchioni et Traverso, 80
Krieg-Planque, 26
Lafont et Gardès-Madray, 48
LaFrance, 147
Laroche-Bouvy, 102, 106
Le Bart, 168, 170, 173
Le Bart et Teillet, 168
Le Bohec, 182, 185
Lecomte, 183
Lerner, 106, 120, 226, 235, 325
Leroy, 188
Li, 111, 121, 139, 326, 327, 328, 370
Lochard et Soulages, 166
Lohisse, 35, 52, 53, 54
Luscher, 102
Maingueneau, 24, 25, 26, 27, 29, 30, 31, 33, 44, 59, 60, 64, 65, 67, 68, 72, 77, 79, 83, 89, 153, 154, 157, 158, 159, 164, 181, 535
Makri-Tsilipakou, 111
Marandin, 29
Maroni *et al*., 111
Martel et Turbide, 166
Maurer, 197, 201, 210

Mazière, 24
McNeill, 192
Mead, 69, 76, 144
Moeschler, 24, 45, 108, 109, 124
Mondada, 43, 93, 100, 103, 105, 111, 188, 191, 196, 197, 538
Morel, 208, 377
Morel et Danon-Boileau, 459
Morris, 45
Moser, 133, 134
Mouchon, 182
Mucchielli, 34, 52, 53, 145
Müller, 106
Murata, 111, 122, 139
Murray, 111, 114
Murray et Covelli, 111, 147
Myers et Myers, 50, 57
Natale *et al*., 147
Nel, 164, 165, 167, 168, 173, 182
Ng *et al*., 111
Ochs, 196, 197, 199, 203, 222
Oléron, 120, 127, 146, 148, 149, 323
Pêcheux, 28
Prevignano et Thibault, 40
Psathas, 40
Psathas et Anderson, 189, 195, 197, 198, 202, 203
Quillard, 127
Rieffel, 182
Ringoot et Robert-Demontrond, 33
Roche, 173
Rolot et Ramirez, 173
Romain, 186
Roulet *et al*., 106
Ruesch, 88, 145
Sacks, 96, 105, 109, 117
Sacks, Schegloff et Jefferson, 16, 41, 91, 92, 94, 95, 97, 112, 113, 117, 150, 219
Sanaker, 498
Sandré, 17, 33, 131, 144, 150, 186, 212, 224, 356, 359, 367, 372, 444, 498, 513, 531
Sapir, 50
Sarfati, 28, 31, 32
Saussure, 31, 48, 62, 64
Scheflen, 52
Schegloff, 16, 95, 104, 105, 111, 219, 222, 225
Schegloff et Sacks, 95, 96, 105
Scherer, 193
Schiffrin, 24, 26
Schiffrin, Tannen et Hamilton, 24
Schmale, 104
Searle, 44
Selting, 103, 104
Shannon et Weaver, 48
Sidnell, 40
Sinclair et Coulthard, 106
Sperber et Wilson, 90
Sumpf et Dubois, 29, 32
Talbot, 111
Tannen, 111, 120, 148, 220, 235
Testa, 111, 139, 328
Thibault et Vincent, 190, 201, 202
Thoveron, 183
Todorov, 56, 65, 67, 152
Torck, 163, 181
Traverso, 39, 101, 106, 158, 159, 188, 190, 193, 198, 203
Trognon, 48, 91, 106, 109
Trognon et Larrue, 167, 168, 173
Utard, 32, 64, 66
Van Dijk, 24
Vincent, 141
Vincent et Turbide, 174
Vion, 44, 50, 52, 54, 58, 59, 61, 66, 70, 74, 76, 108, 127, 136, 137, 138, 141, 144, 145, 160, 161, 162, 205, 206, 207, 494
Volochinov, 55, 60
Watzlawick, Beavin et Jackson, 50, 52, 79, 88, 126
West et Zimmerman, 111, 113
Winkin, 49, 51, 54
Wooffitt, 40, 110, 203, 222
Zimmerman et West, 111, 113, 147, 327

TABLES DES MATIERES

REMERCIEMENTS **7**

INTRODUCTION **13**

PREMIERE PARTIE. LES DYSFONCTIONNEMENTS INTERACTIONNELS DANS LE DEBAT DE L'ENTRE-DEUX TOURS 2007 : APPROCHE THEORIQUE **21**

CHAPITRE I. QUEL CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE POUR L'ANALYSE DES DYSFONCTIONNEMENTS INTERACTIONNELS ? **23**

1. QUELLES DISCIPLINES POUR QUELLES METHODOLOGIES ? **23**

1.1 L'ANALYSE DU DISCOURS 23
1.1.1 Présentation des approches en analyse du discours *24*
1.1.2 Définition de l'analyse du discours *27*
1.1.3 Définition du discours *31*
1.2 L'ANALYSE DES INTERACTIONS VERBALES 34
1.2.1 Les approches ethno-sociologiques *35*
a) L'ethnographie de la communication 35
b) L'ethnométhodologie 36
c) Erving Goffman 38
1.2.2 L'Analyse Conversationnelle *39*
1.2.3 La linguistique interactionniste *42*
BILAN 46

2. QUELLES DEFINITIONS DE L'INTERACTION ? **46**

2.1 L'INTERACTION : UNE AUTRE CONCEPTION DE LA COMMUNICATION 47
2.1.1 Deux modèles opposés de la communication *48*
2.1.2 La conception interactive de la communication *51*
2.1.3 Définition de l'interaction *55*
2.2 L'INTERACTION : UNE AUTRE APPROCHE DU DISCOURS 58
2.2.1 La notion de dialogisme *59*
2.2.2 Le discours : une donnée sociale *62*
2.2.3 La notion de genre du discours *65*
BILAN 68

3. QUELLES INCIDENCES SUR LE SUJET PARLANT ? **69**

3.1 UNE NOUVELLE CONCEPTION DU SUJET PARLANT 69
3.1.1 Définition du sujet parlant *70*
3.1.2 De l'énonciation à l'interaction *73*
3.2 UN RENOUVELLEMENT DES CARACTERISTIQUES DU SUJET PARLANT 76
3.2.1 La notion de compétence *77*
3.2.2 La notion d'ethos *80*
BILAN 84

SYNTHESE **84**

CHAPITRE II. APPROCHE DEFINITOIRE DU DYSFONCTIONNEMENT INTERACTIONNEL **87**

1. LE FONCTIONNEMENT DE L'INTERACTION 88

1.1 LES REGLES INTERACTIONNELLES 88
1.1.1 Les maximes conversationnelles 89
1.1.2 Le principe d'alternance des tours 91
1.1.3 Le principe de pertinence conditionnelle 95
1.2 LES UNITES INTERACTIVES 98
1.2.1 Le tour de parole 99
1.2.2 La complétude de l'unité 103
1.2.3 L'organisation de l'interaction 106
BILAN 109

2. LA NOTION DE DYSFONCTIONNEMENT INTERACTIONNEL 110

2.1 LES RATES DU SYSTEME DES TOURS 110
2.1.1 Classification des différents ratés 112
2.1.2 Le chevauchement 117
2.1.3 L'interruption 120
2.2 LES ENCHAINEMENTS NON PERTINENTS 123
2.2.1 Graduation de la contrainte 124
2.2.2 Troncation de l'échange 126
a) Intervention initiative isolée 127
b) Intervention initiative en substitution de l'intervention réactive attendue 128
2.2.3 Non-pertinence de l'intervention réactive 129
a) Enchaînement thématique problématique 129
b) Enchaînement métadiscursif 130
c) Enchaînement dialogique 131
d) Intrusion 131
BILAN 132

3. QUELLES INCIDENCES SUR LA RELATION INTERPERSONNELLE ? 133

3.1 RELATION ET INTERACTION 133
3.1.1 Relation et contenu 134
3.1.2 Consensus vs conflit 136
3.1.3 La variation interculturelle 138
3.2 GESTION DE LA RELATION INTERPERSONNELLE 140
3.2.1 Face-work et politesse 141
3.2.2 Rôle et rapport de places 144
3.2.3 Dysfonctionnement et domination 146
BILAN 149

SYNTHESE 149

CHAPITRE III. APPROCHE DEFINITOIRE DU DEBAT DE L'ENTRE-DEUX TOURS 2007 151

1. LE GENRE DU DISCOURS DEBAT POLITIQUE TELEVISE 151

1.1 APPROCHE THEORIQUE DU GENRE DU DISCOURS 151
1.1.1 Histoire et hétérogénéité de la notion 152
1.1.2 Quelques propositions de classement 154
a) Discours monologal / discours dialogal 154
b) Discours oral / discours écrit 155
c) Discours spontané / discours fabriqué 156
1.1.3 Définition d'un genre du discours 157
1.2 PRESENTATION DU DEBAT POLITIQUE TELEVISE 160
1.2.1 Le genre débat 160
a) Cadre participatif 160
b) Cadre spatio-temporel 161

c) Finalité de l'interaction....162
1.2.2 Le débat télévisé....163
a) Cadre participatif....164
b) Cadre spatio-temporel....165
c) Finalité de l'interaction....166
1.2.3 Le débat politique télévisé....167
a) Cadre participatif....168
b) Cadre spatio-temporel....169
c) Finalité de l'interaction....170
BILAN....171

2. CHOIX DU CORPUS....171

2.1 LES DEBATS POLITIQUES A LA TELEVISION FRANÇAISE : BILAN D'UNE ANNEE ELECTORALE (2006-2007)....172
2.1.1 Les débats politiques télévisés en période d'élection....172
2.1.2 Des émissions très diverses sous l'étiquette « débat politique »....175
2.1.3 Les émissions à la frontière du débat politique....178
2.2 LE DEBAT DE L'ENTRE-DEUX TOURS....181
2.2.1 Les débats de l'entre-deux tours de l'élection présidentielle....181
2.2.2 Le débat de l'entre-deux tours 2007....183
BILAN....186

3. CHOIX DE TRANSCRIPTION....186

3.1 PROBLEMATIQUES DE LA TRANSCRIPTION....187
3.1.1 La représentation de l'oral....187
3.1.2 La question de la multicanalité....191
3.1.3 Les limites de la transcription....194
3.2 CONVENTIONS DE TRANSCRIPTION....197
3.2.1 Présentation des données....198
3.2.2 Choix des conventions....200
3.2.3 Présentation des conventions....203
a) Les phénomènes d'élision courants.....203
b) L'enchaînement des prises de parole.....204
c) L'enchaînement interne de la prise de parole....206
d) Les silences et les pauses.....207
e) Les caractéristiques paraverbales....208
f) Les caractéristiques non verbales....209
g) Les incertitudes de transcription.....210
h) Les indications du transcripteur.....210
BILAN....211

SYNTHESE....212

DEUXIEME PARTIE. LES DYSFONCTIONNEMENTS INTERACTIONNELS DANS LE DEBAT DE L'ENTRE-DEUX TOURS 2007 : ANALYSE DU CORPUS....215

CHAPITRE IV. LE CHEVAUCHEMENT....217

1. PRESENTATION DU CHEVAUCHEMENT....217

1.1 APPROCHE DEFINITOIRE....217
1.1.1 Les critères d'identification....218
1.1.2 Les types de chevauchement....220
1.1.3 Les fonctions interactionnelles du chevauchement.....223
1.2 LES CAS QUI NE CORRESPONDENT PAS A DES DYSFONCTIONNEMENTS....225
1.2.1 Les régulateurs....225
1.2.2 Les inclassables....229
BILAN....232

2. LES CHEVAUCHEMENTS DE DEBUT DE TOUR 233

2.1 LES CHEVAUCHEMENTS DE DEBUT DE TOUR SYNCHRONISES 233
a) Gérer la parole 234
b) Gérer le temps de parole 236
c) Gérer la thématique 237
2.2 LES CHEVAUCHEMENTS DE DEBUT DE TOUR AVEC CESSION DE LA PAROLE 238
2.2.1 Les chevauchements à visée polémique 239
a) Polémique concernant le point de vue 239
b) Polémique concernant le programme électoral 241
2.2.2 Les chevauchements visant à gérer l'interaction 243
a) Gérer la parole 243
b) Gérer le temps de parole 246
c) Gérer la thématique 249
BILAN 250

3. LES CHEVAUCHEMENTS AVEC CONSERVATION DE LA PAROLE 251

3.1 LES ENONCES ACHEVES EN CHEVAUCHEMENT AVEC CONSERVATION DE LA PAROLE .. 251
3.1.1 Les chevauchements à visée polémique 251
a) Polémique concernant le point de vue 252
b) Polémique concernant le programme électoral 255
c) Polémique concernant les politiques respectives 258
d) Polémique concernant la manière de faire 260
3.1.2 Les chevauchements visant à gérer l'interaction 262
a) Gérer la parole 263
b) Gérer le temps de parole 266
c) Gérer la thématique 268
d) Poser une question concernant le contenu 271
3.1.3 Les chevauchements à visée collaborative 274
a) Soutien linguistique 274
b) Accord provisoire 276
3.2 LES ENONCES INACHEVES EN CHEVAUCHEMENT AVEC CONSERVATION DE LA PAROLE 277
3.2.1 Les chevauchements à visée polémique 278
a) Polémique concernant le point de vue 278
b) Polémique concernant le programme électoral 281
c) Polémique concernant les politiques respectives 284
d) Polémique concernant la manière de faire 285
3.2.2 Les chevauchements visant à gérer l'interaction 288
a) Gérer la parole 289
b) Gérer le temps de parole 291
c) Gérer la thématique 292
d) Poser une question concernant le contenu 294
3.2.3 Les chevauchements à visée collaborative 295
BILAN 297

4. LES CHEVAUCHEMENTS SIMPLES AVEC PASSATION DE LA PAROLE 297

4.1 LES CHEVAUCHEMENTS A VISEE POLEMIQUE 298
a) Polémique concernant le point de vue 299
b) Polémique concernant le programme électoral 302
c) Polémique concernant les politiques respectives 304
d) Polémique concernant la manière de faire 305
4.2 LES CHEVAUCHEMENTS VISANT A GERER L'INTERACTION 308
a) Gérer la parole 308
b) Gérer le temps de parole 310
c) Gérer la thématique 310
d) Poser une question concernant le contenu 313
4.3 LES CHEVAUCHEMENTS A VISEE COLLABORATIVE 314
BILAN 315

SYNTHESE **315**

CHAPITRE V. L'INTERRUPTION **319**

1. PRESENTATION DE L'INTERRUPTION **319**

1.1 APPROCHE DEFINITOIRE 319
1.1.1 Les critères d'identification *320*
a) Les signaux de fin de tour 320
b) La continuation du tour 322
c) La réaction des participants 323
1.1.2 Les types d'interruption *324*
1.1.3 Les fonctions interactionnelles de l'interruption *326*
1.2 LES CAS QUI NE SERONT PAS TRAITES COMME DES DYSFONCTIONNEMENTS 330
1.2.1 Les régulateurs *330*
1.2.2 Les énoncés considérés comme achevés *333*
1.2.3 Un cas particulier : la répétition *336*
BILAN 339

2. LES INTERRUPTIONS MOTIVEES PAR UNE TRP **339**

2.1 LES INTERRUPTIONS MOTIVEES PAR UNE TRP NETTES (SANS CHEVAUCHEMENT) 340
2.1.1 Les interruptions à visée polémique *340*
a) Polémique concernant le point de vue 341
b) Polémique concernant le programme électoral 343
c) Polémique concernant les politiques respectives 344
d) Polémique concernant la manière de faire 346
2.1.2 Les interruptions visant à gérer l'interaction *346*
2.1.3 Les interruptions à visée collaborative *348*
2.2 LES INTERRUPTIONS MOTIVEES PAR UNE TRP AVEC CHEVAUCHEMENT 350
a) Polémique concernant le point de vue 350
b) Polémique concernant le programme électoral 351
c) Polémique concernant les politiques respectives 352
d) Polémique concernant la manière de faire 353
BILAN 354

3. LES INTERRUPTIONS DELIBEREES **354**

3.1 LES INTERRUPTIONS DELIBEREES NETTES (SANS CHEVAUCHEMENT) 354
3.1.1 Les interruptions à visée polémique *355*
a) Polémique concernant le point de vue 355
b) Polémique concernant le programme électoral 357
c) Polémique concernant les politiques respectives 360
d) Polémique concernant la manière de faire 362
3.1.2 Les interruptions visant à gérer l'interaction *365*
a) Gérer la parole 365
b) Gérer le temps de parole 367
c) Gérer la thématique 368
d) Poser une question concernant le contenu 369
3.1.3 Les interruptions à visée collaborative *370*
a) Soutien linguistique 370
b) Accord provisoire 373
3.2 LES INTERRUPTIONS DELIBEREES AVEC CHEVAUCHEMENT 374
3.2.1 Les interruptions à visée polémique *374*
a) Polémique concernant le point de vue 374
b) Polémique concernant le programme électoral 379
c) Polémique concernant les politiques respectives 383
d) Polémique concernant la manière de faire 386
3.2.2 Les interruptions visant à gérer l'interaction *390*
a) Gérer la parole 390

b) Gérer le temps de parole ... 394
c) Gérer la thématique ... 396
d) Poser une question concernant le contenu ... 398
3.2.3 Les interruptions à visée collaborative ... 401
a) Soutien linguistique ... 401
b) Accord provisoire ... 401
BILAN ... 403

4. LES INTERRUPTIONS JUSTIFIEES ... 403

4.1 LES INTERRUPTIONS JUSTIFIEES NETTES (SANS CHEVAUCHEMENT) ... 404
4.1.1 Les interruptions à visée polémique ... 404
a) Polémique concernant le point de vue ... 405
b) Polémique concernant le programme électoral ... 408
c) Polémique concernant les politiques respectives ... 413
d) Polémique concernant la manière de faire ... 415
4.1.2 Les interruptions visant à gérer l'interaction ... 417
a) Gérer la parole ... 417
b) Gérer le temps de parole ... 419
c) Gérer la thématique ... 421
d) Poser une question concernant le contenu ... 423
4.2 LES INTERRUPTIONS JUSTIFIEES AVEC CHEVAUCHEMENT ... 424
4.2.1 Les interruptions à visée polémique ... 425
a) Polémique concernant le point de vue ... 425
b) Polémique concernant le programme électoral ... 427
c) Polémique concernant les politiques respectives ... 431
d) Polémique concernant la manière de faire ... 433
4.2.2 Les interruptions visant à gérer l'interaction ... 436
a) Gérer la parole ... 437
b) Gérer le temps de parole ... 439
c) Gérer la thématique ... 440
d) Poser une question concernant le contenu ... 442
4.2.3 Les interruptions à visée collaborative ... 443
BILAN ... 445

SYNTHESE ... 445

CHAPITRE VI. L'ENCHAINEMENT NON PERTINENT ... 449

1. LA TRONCATION DE L'ECHANGE ... 450

1.1 LES CAS QUI NE SERONT PAS TRAITES COMME DES DYSFONCTIONNEMENTS ... 450
1.1.1 Les fausses interventions initiatives ... 450
1.1.2 Les interventions réactives différées ... 454
1.1.3 Les interventions réactives d'une autre nature ... 457
1.2 L'INTERVENTION ISOLEE ... 460
1.2.1 L'intervention isolée en chevauchement ... 460
a) Les interventions isolées à visée polémique ... 461
b) Les interventions isolées visant à gérer l'interaction ... 465
1.2.2 L'intervention isolée après une interruption ... 467
a) Les interventions isolées à visée polémique ... 467
b) Les interventions isolées visant à gérer l'interaction ... 470
1.2.3 L'intervention isolée après un enchaînement formel régulier ... 473
a) Les interventions isolées à visée polémique ... 473
b) Les interventions isolées visant à gérer l'interaction ... 474
1.3 DEUX INTERVENTIONS INITIATIVES SUCCESSIVES ... 476
a) Deux interventions initiatives à visée polémique ... 476
b) Deux interventions initiatives visant à gérer l'interaction ... 478
BILAN ... 480

2. LA NON-PERTINENCE DE L'INTERVENTION REACTIVE ... 481

2.1 L'ENCHAINEMENT THEMATIQUE PROBLEMATIQUE 481
2.1.1 Rupture thématique 482
2.1.2 Détournement de thème 486
a) Reprise d'un élément précédent 486
b) Introduction d'un nouvel élément 489
2.1.3 Absence d'information nouvelle 494
2.2 L'ENCHAINEMENT METADISCURSIF 497
2.2.1 La métaréplique 498
a) Commentaire sur le mot 498
b) Commentaire sur l'énoncé 500
2.2.2 Le métadialogue 504
a) Commentaire sur sa propre prise de parole 504
b) Commentaire sur la prise de parole précédente 509
2.3 DEUX CAS PARTICULIERS 513
2.3.1 L'enchaînement dialogique 513
2.3.2 L'intrusion 520
BILAN 523

SYNTHESE 523

CONCLUSION 527

BIBLIOGRAPHIE 541

INDEX DES AUTEURS 563

TOME II

CORPUS 585

1. CONVENTION DE TRANSCRIPTION 585

1.1. PRESENTATION GENERALE 585
1.2. L'ENCHAINEMENT DES PRISES DE PAROLE 585
1.3. L'ENCHAINEMENT INTERNE DES PRISES DE PAROLE 585
1.4. LES PAUSES 585
1.5. LES CARACTERISTIQUES PARAVERBALES 586
1.6. LES CARACTERISTIQUES NON VERBALES 586
1.7. LES INCERTITUDES DE TRANSCRIPTION 586
1.8. LES INDICATIONS DU TRANSCRIPTEUR 586

2. LE DEBAT DE L'ENTRE-DEUX TOURS DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE DE 2007 587

ANNEXES 644

1. SCHEMAS 644

1.1. SCHEMA 1 : LES DIFFERENTS CAS D'INTERVENTION DE L1 SUR LA PAROLE DE L2 644
1.2. SCHEMA 2 : LES CHEVAUCHEMENTS DE DEBUT DE TOUR 646

2. TABLEAUX RECAPITULATIFS : CHEVAUCHEMENTS ET INTERRUPTIONS DANS LE DEBAT DE L'ENTRE-DEUX TOURS 647

2.1. LES CHEVAUCHEMENTS 648
2.2. LES INTERRUPTIONS 649

RÉSUMÉ EN FRANÇAIS

Ce travail s'inscrit en sciences du langage, dans le champ de l'*analyse du discours*, et utilise les outils de l'analyse conversationnelle et interactionnelle. L'objectif est de montrer la corrélation entre l'objet d'étude – le dysfonctionnement interactionnel – et le genre du discours – le débat politique télévisé. Le corpus choisi est le débat de l'entre-deux tours de l'élection présidentielle de 2007, entre Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy. La transcription intégrale de cette interaction permet de recenser l'ensemble des dysfonctionnements et de les classer. Il existe ainsi deux types de dysfonctionnement : les ratés du système des tours (interruption, chevauchement, silence prolongé entre deux tours) et la non-pertinence de l'enchaînement (échange tronqué, seconde partie de paire non pertinente). Chacun de ces dysfonctionnements est étudié en fonction des visées auxquelles il obéit (coopérer, polémique, gérer l'interaction…), et par rapport à la stratégie globale à laquelle il participe. L'analyse précise de chaque catégorie de dysfonctionnement interactionnel permet de montrer les constantes et les spécificités de ces phénomènes discursifs. En outre, cette analyse porte sur la relation interpersonnelle et mobilise les notions de *face* et d'*ethos*, l'image des candidats locuteurs s'élaborant aussi au travers de ces dysfonctionnements. Plus largement, le but de cette étude est d'esquisser une cartographie des dysfonctionnements interactionnels pouvant servir de modèle à d'autres analyses. Les études futures pourront porter sur d'autres débats ou d'autres genres du discours, afin de mener une étude comparative, en utilisant les outils mis en évidence dans ce travail.

TITRE EN ANGLAIS

Turn-taking dysfunctions in TV political debates : an analysis of the second-round debate of the 2007 French presidential election

RÉSUMÉ EN ANGLAIS

The second-round debate of presidential elections has been a significant event in French politics since 1974. The final TV debate of 2007, during which presidential candidates Ségolène Royal and Nicolas Sarkozy confronted each other, constitutes the corpus of the present study. The analysis focuses on turn-taking dysfunctions : interruption, overlap and problematic sequence. The aim of this study is to understand the function of these discursive devices in this TV political debate. First, the detailed transcription shows many turn-taking dysfunctions. Second, the analysis of the data reveals different types of interruption (intentional or not, with or without simultaneous speech, isolated or with others interruptions), different types of overlap (when two speakers begin together, when the current speaker continues speaking after the overlap or when he lets the next speaker talk) and different types of problematic sequence (when the next speaker does not answer at all or does not answer well to the first speaker). Third, each type is precisely examined. The discourse analysis demonstrates how the debater uses them to defend himself or to criticize the other person. Furthermore, as turn-taking dysfunctions are conversational insults, the discourse surrounding them is analysed as a way to save face and to build the discursive ethos. The results of this study may help the field of linguistics to understand the discursive strategies of politicians. More generally, it presents a model to analyse every type of turn-taking dysfunction. Future research might focus on other TV political debates and other discursive genres (interviews, TV programmes with politicians) so as to carry out a comparative analysis.

MOTS-CLÉS EN FRANÇAIS	1- Analyse du discours	5- Enchaînement non pertinent
	2- Interaction verbale	6- Genre du discours
	3- Chevauchement	7- Débat politique télévisé
	4- Interruption	8- Débat de l'entre-deux tours 2007
MOTS-CLÉS EN ANGLAIS	1- Discourse analysis	5- Problematic sequence
	2- Interaction	6- Discursive genre
	3- Interruption	7- TV political debate
	4- Overlap	8- Second-round debate

Laboratoire Praxiling UMR 5267 CNRS – Montpellier III

UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY - MONTPELLIER III
Arts et Lettres, Langues et Sciences Humaines et Sociales

ÉCOLE DOCTORALE 58
Langues, Littératures, Cultures

DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY - MONTPELLIER III
Sciences du langage

Constantes et spécificités des dysfonctionnements interactionnels dans le genre *débat politique télévise* : une application au débat de l'entre-deux tours de l'élection présidentielle de 2007

Présentée par
Marion SANDRÉ

Sous la direction de
Catherine DÉTRIE

Tome II · CORPUS

Membres du jury :

Mme Christine BÉAL	Maître de conférences H.D.R. à l'Université Paul-Valéry (Montpellier III)
M. Hugues CONSTANTIN de CHANAY	Professeur à l'Université Lumière (Lyon II)
Mme Catherine DÉTRIE	Professeur à l'Université Paul-Valéry (Montpellier III)
M. Dominique MAINGUENEAU	Professeur à l'Université Paris-Est Créteil (Paris XII)

novembre 2010

|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
N° attribué par la bibliothèque

SOMMAIRE

TOME IER

REMERCIEMENTS 7

INTRODUCTION 13

PREMIERE PARTIE. LES DYSFONCTIONNEMENTS INTERACTIONNELS DANS LE DEBAT DE L'ENTRE-DEUX TOURS 2007 : APPROCHE THEORIQUE 21

CHAPITRE I. QUEL CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE POUR L'ANALYSE DES DYSFONCTIONNEMENTS INTERACTIONNELS ? 23

1. QUELLES DISCIPLINES POUR QUELLES METHODOLOGIES ? 23

1.1 L'ANALYSE DU DISCOURS 23
1.2 L'ANALYSE DES INTERACTIONS VERBALES 34
BILAN 46

2. QUELLES DEFINITIONS DE L'INTERACTION ? 46

2.1 L'INTERACTION : UNE AUTRE CONCEPTION DE LA COMMUNICATION 47
2.2 L'INTERACTION : UNE AUTRE APPROCHE DU DISCOURS 58
BILAN 68

3. QUELLES INCIDENCES SUR LE SUJET PARLANT ? 69

3.1 UNE NOUVELLE CONCEPTION DU SUJET PARLANT 69
3.2 UN RENOUVELLEMENT DES CARACTERISTIQUES DU SUJET PARLANT 76
BILAN 84

SYNTHESE 84

CHAPITRE II. APPROCHE DEFINITOIRE DU DYSFONCTIONNEMENT INTERACTIONNEL 87

1. LE FONCTIONNEMENT DE L'INTERACTION 88

1.1 LES REGLES INTERACTIONNELLES 88
1.2 LES UNITES INTERACTIVES 98
BILAN 109

2. LA NOTION DE DYSFONCTIONNEMENT INTERACTIONNEL 110

2.1 LES RATES DU SYSTEME DES TOURS 110
2.2 LES ENCHAINEMENTS NON PERTINENTS 123
BILAN 132

3. QUELLES INCIDENCES SUR LA RELATION INTERPERSONNELLE ? 133

3.1 RELATION ET INTERACTION 133
3.2 GESTION DE LA RELATION INTERPERSONNELLE 140
BILAN 149

SYNTHESE 149

CHAPITRE III. APPROCHE DEFINITOIRE DU DEBAT DE L'ENTRE-DEUX TOURS 2007 151

1. LE GENRE DU DISCOURS DEBAT POLITIQUE TELEVISE 151

1.1 APPROCHE THEORIQUE DU GENRE DU DISCOURS 151
1.2 PRESENTATION DU DEBAT POLITIQUE TELEVISE 160
BILAN 171

2. CHOIX DU CORPUS 171

2.1 LES DEBATS POLITIQUES A LA TELEVISION FRANÇAISE : BILAN D'UNE ANNEE ELECTORALE (2006-2007) 172
2.2 LE DEBAT DE L'ENTRE-DEUX TOURS..... 181
BILAN 186
3. PROBLEMATIQUES DE LA TRANSCRIPTION 187
3.2 CONVENTIONS DE TRANSCRIPTION 197
BILAN 211

SYNTHESE 212

DEUXIEME PARTIE. LES DYSFONCTIONNEMENTS INTERACTIONNELS DANS LE DEBAT DE L'ENTRE-DEUX TOURS 2007 : ANALYSE DU CORPUS 215

CHAPITRE IV. LE CHEVAUCHEMENT 217

1. PRESENTATION DU CHEVAUCHEMENT 217

1.1 APPROCHE DEFINITOIRE 217
1.2 LES CAS QUI NE CORRESPONDENT PAS A DES DYSFONCTIONNEMENTS 225
BILAN 232

2. LES CHEVAUCHEMENTS DE DEBUT DE TOUR 233

2.1 LES CHEVAUCHEMENTS DE DEBUT DE TOUR SYNCHRONISES 233
2.2 LES CHEVAUCHEMENTS DE DEBUT DE TOUR AVEC CESSION DE LA PAROLE..... 238
BILAN 250

3. LES CHEVAUCHEMENTS AVEC CONSERVATION DE LA PAROLE 251

3.1 LES ENONCES ACHEVES EN CHEVAUCHEMENT AVEC CONSERVATION DE LA PAROLE..... 251
3.2 LES ENONCES INACHEVES EN CHEVAUCHEMENT AVEC CONSERVATION DE LA PAROLE..... 277
BILAN 297

4. LES CHEVAUCHEMENTS SIMPLES AVEC PASSATION DE LA PAROLE 297

4.1 LES CHEVAUCHEMENTS A VISEE POLEMIQUE..... 298
4.2 LES CHEVAUCHEMENTS VISANT A GERER L'INTERACTION 308
4.3 LES CHEVAUCHEMENTS A VISEE COLLABORATIVE..... 314
BILAN 315

SYNTHESE 315

CHAPITRE V. L'INTERRUPTION..... 319

1. PRESENTATION DE L'INTERRUPTION 319

1.1 APPROCHE DEFINITOIRE 319

1.2 LES CAS QUI NE SERONT PAS TRAITES COMME DES DYSFONCTIONNEMENTS 330
BILAN 339

2. LES INTERRUPTIONS MOTIVEES PAR UNE TRP 339

2.1 LES INTERRUPTIONS MOTIVEES PAR UNE TRP NETTES (SANS CHEVAUCHEMENT) 340
2.2 LES INTERRUPTIONS MOTIVEES PAR UNE TRP AVEC CHEVAUCHEMENT.. 350
BILAN 354

3. LES INTERRUPTIONS DELIBEREES 354

3.1 LES INTERRUPTIONS DELIBEREES NETTES (SANS CHEVAUCHEMENT) . 354
3.2 LES INTERRUPTIONS DELIBEREES AVEC CHEVAUCHEMENT 374
BILAN 403

4. LES INTERRUPTIONS JUSTIFIEES 403

4.1 LES INTERRUPTIONS JUSTIFIEES NETTES (SANS CHEVAUCHEMENT) 404
4.2 LES INTERRUPTIONS JUSTIFIEES AVEC CHEVAUCHEMENT..... 424
BILAN 445

SYNTHESE 445

CHAPITRE VI. L'ENCHAINEMENT NON PERTINENT 449

1. LA TRONCATION DE L'ECHANGE 450

1.1 LES CAS QUI NE SERONT PAS TRAITES COMME DES DYSFONCTIONNEMENTS 450
1.2 L'INTERVENTION ISOLEE 460
1.3 DEUX INTERVENTIONS INITIATIVES SUCCESSIVES..... 476
BILAN 480

2. LA NON-PERTINENCE DE L'INTERVENTION REACTIVE 481

2.1 L'ENCHAINEMENT THEMATIQUE PROBLEMATIQUE..... 481
2.2 L'ENCHAINEMENT METADISCURSIF 497
2.3 DEUX CAS PARTICULIERS..... 513
BILAN 523

SYNTHESE 523

CONCLUSION 527

BIBLIOGRAPHIE 541

INDEX DES AUTEURS 563

TOME II

CORPUS 585

1. CONVENTIONS DE TRANSCRIPTION 585

1.1 PRESENTATION GENERALE..... 585
1.2 L'ENCHAINEMENT DES PRISES DE PAROLE 585
1.3 L'ENCHAINEMENT INTERNE DE LA PRISE DE PAROLE 585
1.4 LES PAUSES..... 585
1.5 LES CARACTERISTIQUES PARAVERBALES..... 586

1.6 LES CARACTERISTIQUES NON VERBALES 586
1.7 LES INCERTITUDES DE TRANSCRIPTION 586
1.8 LES INDICATIONS DU TRANSCRIPTEUR 586

2. LE DEBAT DE L'ENTRE-DEUX TOURS DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE DE 2007 587

ANNEXES 644

1. SCHEMAS 644

1.1 SCHEMA 1 : LES DIFFERENTS CAS D'INTERVENTION DE L1 SUR LA PAROLE DE L2 644
1.2 SCHEMA 2 : LES CHEVAUCHEMENTS DE DEBUT DE TOUR 646

2. TABLEAUX RECAPITULATIFS : CHEVAUCHEMENTS ET INTERRUPTIONS DANS LE DEBAT DE L'ENTRE-DEUX TOURS 647

2.1 LES CHEVAUCHEMENTS 648
2.2 LES INTERRUPTIONS 649

CORPUS

1. Conventions de transcription

1.1 Présentation générale

La transcription est orthographique aménagée

Présentation en lignes

Numérotation de toutes les prises de paroles, parfois précisée par une lettre dans le cas de chevauchement

Les locuteurs sont notés par leurs initiales

Les phénomènes d'élision courants sont marqués par une apostrophe ou par une retranscription phonétique

1.2 L'enchaînement des prises de parole

soulignement	Chevauchement de paroles entre deux locuteurs
&	Continuation d'une même prise de parole après un chevauchement
soulignement	Chevauchement de début de tour entre deux locuteurs
souli}{gnement	Enchaînement de chevauchement entre des locuteurs différents
soulignement	Chevauchement de paroles entre trois locuteurs ou plus
\	Auto-interruption (interruption de la prise de parole en chevauchement)
\\	Hétéro-interruption (interruption de la prise de parole présentant au moins une syllabe prononcée sans chevauchement)
→	Continuation d'un énoncé dans une nouvelle prise de parole

1.3 L'enchaînement interne de la prise de parole

≠	Modification de la thématique discursive au milieu d'un énoncé
=	Reprise d'un énoncé abandonné précédemment
c'est fa–	Troncation d'un mot
: :: :::	Allongement d'un son (le nombre de [:] étant proportionnel à l'allongement)
h h: h::	Aspiration audible plus ou moins longue

1.4 Les pauses

+ ++ +++	Pause très brève, brève, moyenne

+2+	Pause de deux secondes

1.5 Les caractéristiques paraverbales

↑	Intonation montante
↓	Intonation descendante
>…<	Passage prononcé avec un débit rapide
<…>	Passage prononcé avec un débit lent
FAcile QUOI	Accentuation d'une syllabe ou d'un mot monosyllabique
Δ…Δ	Passage prononcé avec une voix forte
∇…∇	Passage prononcé avec une voix faible
∇∇…∇∇	Passage prononcé avec une voix très faible
□…∇	Passage prononcé avec une voix de plus en plus faible
□…Δ	Passage prononcé avec une voix de plus en plus forte
∇…∇∇	Passage prononcé avec une voix faible, et de plus en plus faible (le nombre de ∇ étant proportionnel à la variation de volume)
(*rire*)	Description du comportement verbal (phénomène ponctuel)
(*voix rauque*) "…"	Description du comportement verbal (phénomène circonscrit par les guillemets)

1.6 Les caractéristiques non verbales

(*sourire*)	Description du comportement non verbal (phénomène ponctuel)
(*sourire*) *…*	Description du comportement non verbal (phénomène circonscrit entre les deux étoiles)

1.7 Les incertitudes de transcription

(X, XX, XXX)	Syllabe(s) indéchiffrable(s) (le nombre de X étant une estimation du nombre de syllabes)
(alors/allons)	Hésitation à transcrire l'une ou l'autre de ces formes
(ok?)	Séquence dont la transcription demeure incertaine

1.8 Les indications du transcripteur

[ironique]	Commentaire du transcripteur
[ton ironique] "…"	Commentaire du transcripteur concernant le passage circonscrit entre les guillemets droits
[…]	Coupe effectuée par le transcripteur (précisée par des données temporelles, colonne de gauche, dans le corpus reproduit en annexe)
[xxx]	Passage modifié dans les exemples pour une meilleure lisibilité

2. Le débat de l'entre-deux tours de l'élection présidentielle de 2007

Durée	Prise de Parole	locuteur	Transcription des données verbales, paraverbales et non verbales
0'00			**génerique**
0'21	**1**	PPDA	bonsoir à tous
	2	AC	bonsoir à tous + bonsoir ségolène royal
	3	SR	bonsoir
	4	PPDA	bonsoir nicolas sarkozy
	5	NS	BONsoir +
	6	AC	alors vous êtes évidemment très nombreux: nous l'imaginons euh ce soir pour suivre ce débat en FRANce + mais aussi à l'étranger puisqu'il est diffusé en direct par de: nombreuses chaînes en europe + mais aussi euh dans le monde entier↓ ce face à face est attendu euh il n'y en a pas euh + depuis mille neuf cent quatre-vingt quinze + depuis douze ans en france et les français vous ont donc euh choisi ségolène royal et nicolas sarkozy↑ euh pour ce SEcond tour de l'élection euh présidentielle↓ alors évidemment nous sommes là avec patrick poivre d'arvor↑ h pour euh faire en sorte que ce débat h se déroule dans la plus grande clarté↓(*se tourne vers PPDA*)
0'58	**7**	PPDA	h: et bien sûr les règles seront les mêmes pour tout le monde + c'est-à-dire même temps de parole↑ euh mêmes questions↑ les réponses je l'suppose s'ront différentes↑ h: avec arlette chabot nous avons décidé de con– euh de DÉfinir QUATre grands chapitres euh: de durée à peu près égale↑ la conception du pouvoir↑ et les institutions↑ + les problèmes économiques et sociaux:↑ + h les problèmes dits de société↑ type éducation↑ famille↑ recherche↑ culture↑ environnement↑ h et puis les relations internationales + avec l'europe comprise bien entendu↓ le tirage au sort qui a été effectué tout à l'heure au sein du c s a[1] h va permettre À nicolas sarkozy de: commencer l'exercice↑ et À ségolène royal de le CONclure mais >apparemment< + juste un p'tit mot pour essay' d'détendre l'atmosphère sur votre éTAT d'esprit aux uns et aux autres↓ euh:: ségolène royal + vous vous sentez: comment↑
1'46	**8a**	SR	très bien ++ très fière &
	9	PPDA	concentrée↑
	8b	SR	& d'être ici très heureuse + merci↓
1'49	**10**	PPDA	∇nicolas sarkozy∇
1'50	**11**	NS	concentré + parce que c'est naturellement un débat c'est quelque chose d'exigeant↑ et ++ les français nous ont sélectionnés + madame royal et moi ++ pour être au deuxième tour↑ donc nous portons tous les deux une responsabilité + la même ++ celle de redonner euh >à la vie politique< sa dignité et donc ceux qui nous regardent quelle que soit leur conviction + quel qu'ait été leur choix + au premier tour ++ j'espère qu'à la fin du débat i pourront s'dire ben voilà on en sait un peu plus on a comPRIS ce que (*prononciation très articulée*) "l'un et l'autre" >nous voulons faire pour la france↓< (*sourire*)
2'18	**12**	PPDA	>alors tout d'suite le premier grand thème arlette chabot↓<
2'21	**13a**	AC	voil'alors la première question elle est simple c'est euh: + quelle

[1] CSA : Conseil Supérieur de l'Audiovisuel

			présidente euh quel président euh serez-vous↑ si vous êtes élu↑ euh d'abord vous appartenez tous les deux à une nouvelle génération↑ + ensuite il y a eu l'quinquennat qui accélère un peu la vie politique française↑ donc quel style voulez-vous donner à cette présidence↑ (*se tourne vers NS*) et puis aussi QUEL pouvoir selon vous doit avoir un président↑ + dans un monde moderne↑ et quel contre-pouvoir pouvez-vous installer↓ + ni&
	14	NS	(X)
	13b	AC	&colas (*main gauche vers NS*) *sarkozy↓*
2'43 [3'00-5'02]	**15**	NS	bon pour une première question c'est:: tout un panel de questions↑ D'Abord l'affaire de génération↓ + euh j'crois qu'i faut rester un p'ti'peu calme là-d'ssus euh: nous sommes des quinquagénaires + dans l'entreprise c'est pas les tout jeunes↑ bon↓ et je n'pense pas d'ailleurs que l'âge change quelque chose à l'affaire↓ […] moi la passon la passion d'ma vie↑ elle porte un nom↑ c'est l'action↓ + je VEUX faire↓ + et si les français nous choisissent↑ que ce soit madame royal ou moi↑ ++ h ils nous choisiront pour FAIre↓ + pour Agir↓ + pour CHANger↓ + pour OBtenir des résultats↓ ++ c'est c'la↓ la vision qu'j'ai du président de la république↓ MOderne↓
5'17	**16**	PPDA	ségolène royal votre conception euh de du pouvoir et de la >PRÉsidence de la république< si vous êtes élue↑
5'23 [5'35-7'16]	**17**	SR	(*en souriant*) "je: souhaite + sortir la france + de la situation dans laquelle + elle se trouve" + aujourd'hui↓ ++ h d'abord la dette↑ ++ puisqu'aujourd'hui la france euh est endettée↑ plus de 20 000 euros par français↑ […] il est vrai aussi + que comme vous l'avez dit j'crois qu'la MOrale ++ politique puisque vous venez + d'évoquer ce mot↑ + >demande aussi que les responsables politiques< (*prononciation très articulée*) "rendent des comptes + par rapport" à ce qu'ils ont fait↓ >je sais aussi que ce qui intéressent les français + c'est le fuTUR< ++ mais malgré tout euh: monsieur nicolas sarkozy vous rendez + vous estimez-vous une partie + pour une part responsable + de la situation dans laquelle se trouve euh la france + aujourd'hui↓
07'45 [8'09-10'44]	**18**	NS	(*regarde les animateurs*) *+3+ (*en souriant*) "ben puisqu'une* question m'est posée j'crois qu'la moindre des courtoisies" c'est d'y répondre↑ est-ce que je suis responsable d'une partie du bilan du gouvernement OUI madame royal↓ +++ vous avez parlé des violences↑ + je SUIS responsable↓ j'ai été ministre de l'Intérieur pendant QUAtre ans↓ + h: j'ai trouvé une situation qui était catastrophique↓ + qui d'ailleurs a compté pour beauCOUP↑ madame royal↓ ++ dans la défaite de vos amis↑ + du gouvernement auquel vous apparteniez à l'époque↑ […] est-ce que au MOINS↑ ++ sur ce CHOIX là + nous n'pourrions pas gauche et droite↑ + opposition et majorité↑ selon le choix des français↑ + nous trouver d'accord pour dire (*voix plus grave*) "ben bien sûr ++ si on veut SOUlager la dette des français↑ ++ qui est INjuste pour les générations qui viennent↓ i va bien falloir qu'on fasse des économies↑" les GROsses économies on les fait sur les gros postes de dépense↓
11'03	**19**	PPDA	□ségolène royal vous avez quatre minutes de r'tard∇
11'05 [11'17-14'44]	**20**	SR	je voudrais: revenir un instant sur l– sur la conception du du pouvoir parce que j'crois que c'est important sur cette: cet engagement qui consiste à tout chef d'état demain de rendre des comptes↓ sur son pouvoir passé↓ […] et il n'y aura plus ces chevauchements↑ et ces gaspillages↑ c'est-à-dire une véritable RÉforme de l'éTAT + h pour qu'il soit à la fois plus rapide + plus efficace↑ + et plus économe↓ +

			en fonds publics↓
14'53	**21**	PPDA	alors j'précise que: pratiqu'ment à la s'conde près vous êtes à égalité de de temps de parole euh j'vous laisse répondre nicolas sarkozy et puis ensuite on on ira peut-être au au fond d'notre première question à savoir est-ce qu'il faut CHANger les institutions actuelles↓
15'06	**22**	NS	+ bon ++ j'v– j'veux pas polémiquer avec euh madam' royal j: je dirai jus– juste un mot elle trouve qu'ya pas assez de policiers↑ c'est dommage que le groupe socialiste n'ait pas voté les créations d'emplois d'policiers↓ + sur les quatre dernières années↓ c'est dommage↑ pa'ce que \\
15'18	**23a**	SR	vous permettez qu'j'vous qu'j'vous &
	24	NS	→ vous nous auriez \
	23b	SR	& interrompe↑
	25	NS	bien sûr □madameV↓
	26	SR	le commissariat de clichy que vous aviez promis ++ il n'est toujours pas ouvert↓ \\
15'24	**27**	NS	madame \\
	28	SR	→ alors en effet \\
	29	NS	→ est-ce que \\
	30	SR	→ il manque de policiers↓
	31	NS	m:: ma– madame très bien mais alors expliquez-nous pourquoi le groupe socialiste n'a pas voté les créations + h de la loi de programmation de deux mille deux↓
15'33	**32a**	SR	+ (*voix faible, loin du micro*) "parce que ce n'était" pas suffisant sans doute↓ et et qu'en particulier + et qu'en par&
	33	NS	ah bon ah d'accord ben (XX) ah bon + ah bon d'accord
	32b	SR	&ticulier il n'y avait pas suffisamment d'équilibre aussi h: avec la justice &
	34	NS	(non?)
	32c	SR	& car la justice aussi est en si&
	35	NS	donc \
	32d	SR	&tuation de grande misère↓ VOULez-&
15'43	**36**	NS	donc madame vous consid– \
	32e	SR	&vous nous dire que vous allez aussi parmi les fonctionnaires supprimer des magistrats↑ \\
	37	NS	j'vais je \\
	38a	SR	→ alors qu'il n'y a auCUne réponse ++ pour le &
	39	NS	→ je \
	38b	SR	& il n'ya auCUne réponse pour l'accueil &
	40	NS	si vous \
	38c	SR	& des mineurs délinquants↑ et que vous n'avez pas con&
	41	NS	→ si vous Δsi vous me le permettezΔ \
	38d	SR	&struit les centres ren– renforcés↑
	42a	NS	→ si si vous m'le permettez si vous m'le permettez &
15'57	**43**	PPDA	alors maintenant la réponse de nicolas sarkozy
15'59	**42b**	NS	& donc + sur (l'arrondiction?) d'l'endettement (*se tourne vers les animateurs*) aucune piste d'économie il s'agit simplement pour madame royal↑ &
	44	SR	si Vj'en ai donnéV
16'05	**42c**	NS	& + de dire qu'elle va transférer aux régions + [ton de connivence] "ce qui est d'ailleurs assez cohérent ce qui permettra aux régions de faire une autre augmentation d'impôts"↑ + (*regarde SR*) *après les augmentations FARAmineuses* que vous avez réalisées les deux dernières années↓ &
	45	SR	pas du tout

16'14	**42d**	NS	& sur les policiers ++ y'en a pas assez↑ + mais chaq'fois qu'j'ai proposé des créations de postes↑ (*voix plus grave*) "puisque nous a– en avons créé euh BEAUcoup" euh s– + des MIlliers↑ de policiers et d'gendarmes >le groupe socialiste ne les a pas votées↑< mais + disons passons + ce n'est pas l'plus important↓ (*se retourne vers SR*) alors ce qui est très important c'est qu'vous avez parlé ++ de cet abominable VIOL de + >dans le parc de bobigny↑< + dites-moi si vous devez faire raccompagner toutes les femmes fonctionnaires chez elles \\
	46	SR	la nuit oui↓
16'40	**47a**	NS	→ la nuit↑ et bien et bien &
16'41	**48**	SR	parfaitement
	47b	NS	& il faudra dire y'aura une fonction publique au service des français↑ + et puis une autre fonction publique au service des fonctionnaires qui rentrent↓ \\
	49a	SR	mais moi ça n'm'amuse pas &
	50	NS	→ c'est pas la solution↓ \
	49b	SR	& ça n'm'amuse pas + ça ça n'm'amuse &
	51	NS	non mais + ≠ madam' royal \
	49c	SR	& pas ce crime abominable↓ + vous avez une autre solution↑
	52	NS	→ si vous m'permettez + si vous m'permettez de répondre↓ est-ce que vous m'permettez d'répondre↓ + simplement↓ bon↓ la la la la solution c'est pas d'mettre un gard' du corps à chaque fonctionnaire FEmme qui rentre chez elle↑ + la solution↑ c'est de RÉprimer les délinquants↑ + pour qu'y en n'ait PLUS ou qu'il y en ait moins↓ alors qu'est ce que j'propose↓ ++ d'abord je propose qu'il n'y ait plus un SEUL délinquant sexuel et vous savez parfaitement madame royal \\
17'10	**53a**	SR	c'est zéro délinquant sexuel↓ &
	54	NS	→ que s'agissant \
	53b	SR	& vous l'aviez dit en deux mille deux ça déjà
	55	NS	→ s'agissant ≠ mais non madame = h s'agissant ≠ (*en bafouillant*) "ouais ne ne" ne vous abaissez pas à ça ça n'am– ça n'amène rien \\
	56a	SR	si tolérance tolérance zéro↓ vous avez &
	57	NS	→ alors c'est euh: \
	56b	SR	& dit j'ai là vos déclarations↓
	58a	NS	madame est-ce que est-ce que vous souf– &
	59	SR	en deux-mille deux↓
	58b	NS	& est-ce que vous souffrez qu'je puisse faire une phrase↓
	60	SR	mais je vous en prie↓
17'25	**61**	NS	voilà↓ h alors sur les délinquants sexuels je propose qu'il n'y en ait plus un seul qui puisse sortir de prison (*voix plus grave*) "car vous connaissez la récidive" + SANS + s'engager à suivre un traitement↓ premier point↓ deuxième point↑ sans pointer + >en étant obligés de pointer au commissariat ou à la gendarmerie d'son domicile< toutes les s'maines↓ en matière de VIOL + les récidives sont CONsidérables↓ […] vous nous expliquerez d'ailleurs comment + vous augmentez les recettes de l'assurance maladie↑ (*voix plus grave*) "je suis prêt à en débattre↑ au moment où on l'évoquera↑" mais C'EST les trente-cinq heures↑ + qui ont été une catastrophe il faut bien l'dire GÉnéralisée pour l'économie française↑ + h mais qui s'agissant de l'hôpital public ++ ont CONSIdérablement détruit son organisation↑ pour une raison simple + c'est qu'l'hôpital ça fonctionne le jour + la nuit + sept jours sur sept + et >naturellement vingt-quatre heures sur vingt-quatre↓<
[17'46-20'37]			

21'00	**62a**	PPDA	alors veillez les uns et aux autres à n'pas prendre &
	63	AC	(temps?) d'parole
	62b	PPDA	& trop d'temps d'avance euh: quatre minutes quarante-deux de différence entre nicolas sarkozy et euh ségolène royal
	64	AC	ségolène royal qui répond↓
21'10	**65**	SR	sur le sur l'hôpital public qui est une question euh cruciale + essentielle ++ puisqu'il c'est aussi euh sur le maintien des petits hôpitaux↑ + la présence de santé sur l'ensemble du territoire national↓ + comme vous venez de le dire très justement↑ en effet↑ + les trente-cinq heures ++ dont d'ailleurs les infirmières et les aides soignantes >et tous les personnels hospitaliers< + se réjouissent↑ parce qu'ils travaillent de nuit↑ […] et SI la croissance est supérieure à deux et demi pour cent + à la fois je finance ++ mon pacte présidentiel↑ + j'ai donc relancé la croissance↑ + par en en en metTANT l'accent sur les p m e[2]↑ et s'il y a DAvantage de croissance + (*prononciation très articulée*) "je prends l'engagement + h que tout ce qui sera au-dessus de deux et demi pour cent de croissance↑ + sera consacré au remboursement de la dette↓"
[21'33-26'56]			
27'20	**66a**	PPDA	>ségolène royal< comme vous avez rééquilibré vot' temps de parole et et bien au-delà + j'voudrais qu'on on revienne à la première question que nous aVIONS posée sur votre CONception de la présidenc' de la républiq' et (*se tourne vers NS*) peut-être sur les institutions est-ce qu'il faut-il changer↑ + de république pour c'la↑ d'passer de la constitution: la cinquième + et puis bien sûr ré&
27'35	**67**	AC	(*main gauche vers NS*) *à moins que vous souhaitiez répondre sur euh + sur la croissance↑*
	66b	PPDA	&pondre à vos \\
	68a	NS	'fin m: madame royal ne m'en &
	69	AC	sur la croissance si vous voulez répondre↓
27'40	**68b**	NS	& voudra pas mais +++ à évoquer tous les sujets en même temps↑ elle risque de les survoler et d'pas être assez précis↓ ++ <dans c'qu'attend notre (audit–?) \\
	70a	SR	laissez-moi la responsabilité de mes prises de parole &
	71	NS	non mais je je je \
	70b	SR	& (*en riant*) "si vous le voulez bien"
	72	NS	→ je m'permets pas d'critiquer mais je je fais simplement remarquer que \\
	73	SR	non non c'est très cohérent au contraire
	74a	NS	→ si vous parlez de TOUT + euh en même temps on on va pas pouvoir approfondir et &
	75	SR	mais tout se tient
27'58	**74b**	NS	& obtenir ≠ euh: pardon mais \\
	76a	SR	tout se tient la dette &
	77	NS	ma– \
	76b	SR	& et la relance économique &
	78	NS	→ ma– \
	76c	SR	& ça se tient↑
28'02	**79a**	NS	→ madame royal si vous permettez la PRÉcision + n'est pas inutile dans le débat public↓ pour que &
	80	SR	tout à fait
	79b	NS	& les français comprennent ce qu'on veut faire↓ alors + il me SEMble↓ ++ que (*voix plus grave*) "s'agissant de la réduction d'la dette↑" + vous n'avez fixé (*prononciation très articulée*) "auCUne

[2] PME : Petites et Moyennes Entreprises

			piste d'économies" c'est &
	81	SR	∇si∇
28'15	**79c**	NS	& >votre droit le plus absolu↓< h: alors la relance de la croissance c'est encore plus intéressant↑ + vous n'avez donné AUcun moyen + pour relancer la croissance↓ moi j'en ai un ++ parce que VOUS avez raison↑ ++ il FAUT relancer la croissance↓ le problème de la france + c'est qu'il y a grosso modo un pour cent d'croissance de MOINS
[28'32-31'30]			que les GRANdes démocraties les grandes éconoMIES qui progressent dans le monde↓ […] je mettrai un terme aux prér'trait'↑ ++ cinq MILliards d'euros chaque année↑ ++ pour que des QUINquagénaires↑ + pleins de jeunesse↑ + peut-être comme nous↑ ++ soient obligés de partir en r'traite alors qu'ils veulent continuer à travailler↑ voiLÀ comment on libère le pays↑ voilà comment on obtient la croissance↑ et voilà comment on sera au plein emploi↓ (*se repositionne vers l'avant, bras croisés*)
31'49	**82**	SR	+2+ h d'abord je n'ai pas dit que j'augmenterai le nombre de fonctionnaires↓ (*en souriant*) "donc ne déformez pas: mes propos↓" \\
	83a	NS	ah c'est ce que j'avais cru com&
	84	SR	non
	83b	NS	&prendre pour la &
	85	SR	→ j'ai dit \
	83c	NS	& fonction publique↓
31'54	**86**	SR	→ j'ai dit que je maint– \\
	87	NS	→ euh hospitalière↓
	88	SR	→ j'ai dit que je maint'nais leur nombre↑ + mais que je redéployais le nombre de fonctionnaire en les retirant là où ils n'étaient plus nécessaires↑ puisque vous proposez \\
	89	NS	>non mais dans la fonction publique hospitalière< \\
	90	SR	→ de faire un réfor– forme je suis d'accord \\
	91a	NS	>vous n'pouvez pas passer &
	92	SR	→ et vous \
	91b	NS	& d'une fonction publique à une autre↑ = donc dans la fonction publique hospitalière< \\
32'08	**93a**	SR	donc au moment au moment du départ à la retraite au lieu &
	94	NS	non
	93b	SR	& de recruter des douaniers↑ je recrute des &
	95	NS	→ c'est pas le même\
	93c	SR	& infirmières↑
	96	NS	mais non c'est pas possible madame excusez-moi \\
	97	SR	ah bon c'n'est pas possible↑
	98	NS	→ parce que la fonction publique hospitalière c'est payé par un autre budget↑ + que le budget d'l'état↓
32'19	**99**	SR	boh écoutez vous plaisantez \\
	100	NS	ah pardon non mais \\
	101	SR	→ vous plaisantez: euh vous plaisantez enfin tous les fonds publics tout se tient↑ + dans ces fonds publics
	102a	NS	ah tout se (plein?) parce que vous pensez qu'c'est vous qui &
	103	SR	parfaitement
	102b	NS	& gérez l'assurance maladie↑
32'27	**104a**	SR	non + ce n'est pas moi qui &
	105	NS	ah bon
	104b	SR	& gère l'assurance maladie + mais c'est quand mêm' de l'argent public qui est dépensé des coti&
	106	NS	ah certes

	104c	SR	&sations qui sont payées sur les salaires↑ \\
	107	NS	(*en bafouillant*) "mais a– et" \\
	108	SR	→ donc alors \\
	109a	NS	→ mais vous n'pouvez pas &
	110	SR	→ donc \
	109b	NS	& redéployer entre &
	111	SR	→ ce qui est imp– \
	109c	NS	& les collectivités territoriales et l'état↑ et vous pouvez pas redéployer entre l'état \\
	112	SR	mais si je redéploierai
	113	NS	→ et l'assurance maladie ≠ mais non ce n'est pas vous qui décidez
	114a	SR	ah ben si vous n'pouvez pas faire pourquoi voulez-vous accéder aux responsa&
	115	NS	mais non
32'42	**114b**	SR	&bilités h et bien moi je le pourrai↓
	116	NS	ah bon
	117	SR	JE le pourrai
	118a	NS	mais si (vous?) mais si j'suis président &
	119	SR	JE le pourrai
	118b	NS	& d'la république je pourrai pas diminuer les effectifs du conseil régional de poitou-charentes↑
	120	SR	mais pourquoi pas↑
32'50	**121a**	NS	+ ah ben parce que cela s'appelle &
	122	SR	si \
	121b	NS	& l'indépendance des collectivités &
	123	SR	non↑
	121c	NS	& territoriales↑ \\
	124	SR	non parce que vous le ferez \\
	125a	NS	→ c'est même un DROIT de libre administration &
	126	SR	ce n'est pas l'é– \
	125b	NS	& garantie par la constitution↓
	127a	SR	→ ce n'est pas l'état↑ qui le décidera↓ + c'est la COhérence politique de la répartition des responsabilités + car aujourd'hui qu'est-ce qui se passe↑ &
33'01	**128**	NS	ah ben ça alors
33'02 [33'29-36'48]	**127b**	SR	& vous avez fait une loi de de de la décentralisation TELlement confuse qu'il y a + (*voix plus grave*) "je l'ai dit tout à l'heure donc je ne vais pas m'y étendre" + qui a entraîné une SUPERposition des compétences entre les différentes collectivités territoriales ce qui fait↑ + que tout le monde s'occupe de TOUT + et qu'il y a donc beaucoup trop de gaspillage↓ et bien MOI je remettrai de la clarté dans les RESPonsabilités↑ h et donc la fonction publique sera mieux répartie [intonation didactique] "entre la fonction publique de l'état↑" + h la fonction publique hospitalière↑ et les fonctions publiques territoriales↓ […] je pense que l'emploi VA à l'emploi↓ + et qu'un jeune qualifié diplômé ++ qui A la possibilité de montrer ce dont il est capable dans l'entreprise + bien souvent + il VA rester + dans l'entreprise + parce qu'il va y avoir un lien de confiance↓
36'59	**129**	PPDA	ségolène royal et nicolas sarkozy je voudrais just' faire un p'tit rappel historiq' depuis MILle neuf cent soixante quatorze c'était l'lendemain du premier choc pétrolier et c'était justement <le PREmier grand débat entre deux candidats h: à la finale de la présidentielle↓ h TOUS les candidats de gauche et d'droite nous ont dit je vais + GAgner↑ la bataille contre l'emploi↓ euh quelle est> ≠ on voit où on en est aujourd'hui↓ = quel' quelles sont vos SOlutions

			à vous nicolas sarkozy pour arriver au plein emploi
37'23	**130**	NS	+ j'crois d'abord aujourd'hui euh c'est le plus faible taux d'chômage en france depuis vingt-cinq ans↓ ++ je dis pas qu'on a TOUT réussi mais c'est le taux le plus faible↓ alors comment on peut faire pour aller plus loin↑ + h et c'est une différence qu'a dit madame royal est très intéressant↑ c'est une différence ESsentielle + entre SON projet et le mien↓ + au fond + elle est dans la stricte logique socialiste du PARtage du temps de travail↓ + ya un temps de travail qui est comme un gâteau↑ on doit s'le partager↓ + et elle nous dit que personne ne travaille plus que trente-cinq heures↑ comme ça c'la obligera les entreprises à engager d'autres personnes↓ bon↓ \\
37'53	**131**	SR	plus de cent vingt heures↓
37'54	**132**	NS	→ nu– +++ (*prononciation très articulée*) "nulle part ailleurs dans le monde on ne fait ça" YA pas UN pays + pas un seul madame ++ socialiste↑ ou pas↓ + qui a retenu la logique <du partage du temps de travail> qui est une erreur MOnumentale↓ h les trente-cinq heures n'ont pas créé d'emplois↑ + et les trente-cinq heures ont été responsables d'autre chose de plus grave encore + h c'est la rigueur salariale + qui fait que nos salaires sont TROP bas↓ ça pèse sur le pouvoir d'achat des français↑ et le pouvoir d'achat en berne c'est moins de croissance↓ qu'est-ce que je propose↓ + une AUTre stratégie↓ + la stratégie qui a marché PARtout↓ vous citez souvent les démocraties du nord de l'europe↓ + c'est ce qu'i font↓ ++ vous avez + votre ami blair + euh + au royaume-uni↑ c'est ce qu'il a fait↓ + monsieur zapattero↑ c'est ce qu'il a fait↓ (*prononciation très articulée*) "le TRAvail des UNS crée le TRAvail deS AUTres↑ + c'est POURquoi ++ l'institut rexecode[3] + organisme PARfaitement indépendant" + a noté nos projets économiques qu'est-ce qu'il a dit↑ \\
38'50	**133**	SR	oui on connaît la musique c'est l'org– (*rire*) (*en riant*) "c'est l'organisme du medef"
	134	NS	ah bon↑ + mais c'est \\
	135	SR	oui vous le savez bien↓
38'55	**136**	NS	vous savez par qui il est dirigé↑
	137	SR	++ c'est l'organisme du medef est-ce vrai ou pas↑
	138a	NS	non mais (X) pas du tout c'est faux + vous savez par qui il est dir– &
39'00	**139**	SR	est-ce vrai ou pas↑
	138b	NS	& ≠ c'est faux↑ = vous savez par qui il est dirigé↑ + par monsieur michel didier↓ qui est-il↑ + l'un des économistes que monsieur jospin (*prononciation très articulée*) "avait NOmmé lui-même en quatre-vingt dix-huit" dans son conseil des experts↓ h bon↓ l– l'organisme que vous v'nez de contester↑ + SON président↑ a été nommé PAR↑ lionel jospin↓ lui-même↑ dans le CONseil des experts qui entourait le premier ministre d'alors↓ alor' vous voyez c'est pas gentil pour monsieur Jospin↓ qu'est-ce qu'il a dit l'institut rexecode + h: que VOTre projet \\
	140a	SR	entraînait un point &
	141	NS	→ de trente-cinq heures \
39'26	**140b**	SR	& et d'mi de croissance en moins c'est ça↑ + voi&
	142	NS	oui + oui
	140c	SR	&là↓ +
	143	NS	c'e– (*rire de SR*) c'e– c'est ça↑ c'est \\

[3] Centre d'observation économique et de Recherches pour l'EXpansion de l'ÉCOnomie et le Développement des Entreprises.

	144a	SR	c'est bien l'organisme &
	145	NS	→ ça \
	144b	SR	& du medef monsieur juppé nous a ser&
	146	NS	non
	144c	SR	&vi \\
	147	NS	pas pas \\
	148	SR	→ (*en riant*) "cet argument régulièrement↑" (*rire*) h
39'36	**149**	NS	'fin d'a– \\
	150	SR	non allez-y continuez continuez↓
	151a	NS	merci de d'm'autoriser↑ &
	152	SR	oui continuez
	151b	NS	& merci de m'y (*rire de SR*) autoriser ++ et que mon projet crée (*prononciation très articulée*) "deux cent trente mille de plus" bon↓ + qu'est-ce qu'on va faire↓ &
39'45	**153**	SR	voilà + merci medef↓
	151c	NS	& +++ ≠ mais ma– madam' (*rire de SR*) pourquoi pourquoi \\
	154a	SR	non allez-y allez-y allez-y (je vous?) &
	155	NS	→ madame↓\
	154b	SR	& allez-y continuez↓
39'50	**156**	NS	→ pourquoi TOUte personne qui n'a pas votre opinion↑ ++ vous le regardez avec ironie >voire avec mépris↓< b– c'est q– ≠ (*voix plus grave*) "d'abord l'institut rexecode n'est pas l'institut du medef↑" mais quand bien même + et est-ce qu'au nom de quoi parce qu'on est chef d'entreprise on n'connaît rien à l'emploi↑ ++ parce qu'on n'est pas d'gauche on n'a pas l'droit d'parler d'ces sujets↑ ++ je je j'attache beaucoup d'prix à vos + à vos: int– à vos à vos ques– à vos réponses je je ne dis pas que c'est stupide↑ j'essaie de comprendre↑ et d'expliquer aux français↑ quelles sont nos différences↓ […] le plein emploi madame royal ya auCUne raison qu'ça soit pour les autres↓ mais si vous continuez avec les trente-cinq heures dont J'AImerais que vous nous disiez + est-ce que vous les généralisez + est-ce que vous les gardez↑ ++ ou est-ce que comme moi vous proposez de les garder que comme un minimum et d'laisser les gens travailler pour gagner plus↓ c'est quand même une question qui intéresse les français↑
[40'18-42'46]			
43'03	**157**	PPDA	la réponse ∇mais très très vite∇∇
	158	AC	∇ségolène royal∇
43'04	**159a**	SR	+ d'abord (*prononciation très articulée*) "si vous pensez que les trente-cinq heures ont créé autant de dégâts pourquoi ne les avez-vous pas SUpprimées" ++ pendant &
	160	NS	(ah je?)
	159b	SR	& ces cinq années↓ \\
	161	NS	puis-je \\
	162a	SR	→ ne ne ne >pourquoi ne les avez-vous pas supprimées< parce &
43'15	**163**	NS	→ puis-je \
	162b	SR	& que vous SAvez bien \\
	164	NS	→ puis-je répondre à ça↑
43'17	**165**	SR	→ parce que parce– ≠ oui allez-y↑ + >pourquoi ne les avez-vous pas< = parce que vous savez bien que ça correspond à un progrès social↓ + vous savez c'que les gens ont fait du temps libéré après les trente-cinq heures↑ qui d'ailleurs + contrairement à ce que vous avez dit ont créé plus d'un million d'emplois↑ + les gens se sont pour soixante-dix pour cent d'entre eux mieux occupés de leur famille↓ h et ya beaucoup de femmes en particulier + ou les salariés qui ont les travaux: les plus DIfficiles ++ qui au bout de trente-cinq

			heures sont FAtigués↓ + et donc l'augmentation de la durée du travail ne va PAS non plus dans le sens du progrès social↓ MOI je suis pour la LIBERté de ceux qui veulent travailler plus et c'est possible on l'a vu puisque les heures supplémentaires sont possibles↓ h en revanche \\
	166a	NS	alors qu'est-ce que vous en faites des &
	167	SR	→ en revanche \
43'54	**166b**	NS	& trente-cinq heures vous les gardez↑
43'56	**168**	SR	mais je l'ai dit↑ je pense que la DEUxième loi sur les trente-cinq heures a été une loi TROP rigide + h donc vous voyez que je suis capable de regarder les choses TELLES qu'elles sont↑ + et la réalité des entreprises TELLE qu'elle est↑ parce que je suis au FRONT avec les entreprises j'ai cette responsabilité↑ dans les régions c'est nous gérons les aides économiques aux entreprises↓ h donc TOUS les jours je suis aux côtés des chefs d'entreprise et j'ai bien VU que la deuxième loi sur les trente-cinq heures avait été trop rigide h et j'ai DIT dans mon pacte présidentiel que désormais TOUte modification du code de travail + h se ferait après une négociation entre les partenaires sociaux↓ + TOUte modification du code du travail h + et PAS comme vous vous l'avez fait en assénant un certain nombre de choses vous avez VU h + les réactions \\
	169a	NS	mais qu'est-ce que ça veut dire trop trop &
	170	SR	→ vous avez VU \
44'37	**169b**	NS	& rigide qu'est-ce que vous allez modifier dans les trente-cinq heures pour qu'on comprenne bien↓
44'42	**171a**	SR	les partenaires sociaux en discuteront et se &
	172	NS	ah bon
	171b	SR	& mettront d'accord et discuteront <branche par branche> h et s'il n'y a pas d'accord il n'y aura pas de nouvelle loi sur les trente-cinq heures↓
44'51	**173a**	NS	non mais qu'est-ce que vous changez dans dans &
	174	SR	ce \
	173b	NS	& ≠ >non parce que moi je dis< voilà les trente-cinq heures comme un minimum je n'toucherai pas hein↑ madame royal↑ + je GARde les trente-cinq heures + comme la durée hebdomadaire↓ on touche pas↓ \\
	175a	SR	donc c'est la preu– ≠ donc vous reconnaissez qu'c'est &
	176	NS	non non
	175b	SR	& quand même un progrès \\
	177	NS	non mais je \\
	178a	SR	→ social et économique &
	179	NS	pour moi c'qui \
	178b	SR	& important↓
	180	NS	mais mais la rai– \\
	181	SR	je je je vais vous dire je vais ≠ laissez-moi \\
	182	NS	je peux pas terminer là-dessus↑
	183a	SR	non j'vais j'vais vous donner un exemple &
45'11	**184**	NS	ah bon d'accord
45'12	**183b**	SR	& parce que j'étais re– récemment dans une entreprise↑ de haute technologie dans la creuse↓ + qui produit des panneaux solaires↓ h cette entreprise est passée aux TRENte-deux heures et a augmenté sa PROductivité↓ h et contrairement à c'que vous avez dit tout à l'heure parce que j'en ai parlé à jose luis zapatero↓ h: et à: + r– romano prodi↓ et je suis allée en suède + voir la situation des entreprises↓ h dans BIEN des entreprises + lorsqu'elles sont

			PERformantes sur le plan technologique + elles ont même des durées du travail INférieures aux trente-cinq heures↓ h mais ce qu'elles font + aussi et c'est ça qui est intéressant \\
45'37	**185a**	NS	mais à trente-deux heures &
	186	SR	→ c'est qu'il y a \
	185b	NS	& ils sont payés combien↓
	187	SR	→ c'est qu'il y a + c'est qu'ya une liber– \\
45'40	**188a**	NS	ils sont payés combien ceux qui &
	189	SR	mais \
	188b	NS	& sont à trente-&
	190	SR	→ ils:: \
	188c	NS	& deux heures↓
	191	SR	→ ils sont payés comme aux trente-cinq heures↑
	192a	NS	oui donc on n'augmente pas l'pou&
	193	SR	(ben?) pourquoi mais \
	192b	NS	&voir d'achat (*sourire*) \\
45'45	**194**	SR	+ mais si↑ pourquoi parce que \\
	195a	NS	→ or il y a un problème considérable de pouvoir d'achat dans ce pays &
	196	SR	mais laissez les gens libres↑
	195b	NS	& + alors \\
45'49	**197**	SR	laissez les laissez les gens \\
	198	NS	mais justement mais c'est \\
	199	SR	→ laissez la liberté \\
	200	NS	→ mais madam' \\
	201	SR	→ des gens ne leur imposez pas \\
	202	NS	→ mais madame royal \\
	203	SR	→ >travailler plus pour gagner plus< \\
45'53	**204**	NS	→ mais mais \\
	205a	SR	→ vous savez ce que c'est que la valorisation du travail↑ c'est un travail payé à sa JUSte valeur↓ vous trouvez qu'il est normal + que des salariés commencent leur carrière h au smic à neuf cent quatre-vingts euros NET + par mois et terminent &
	206	NS	mais restons \
	205b	SR	& + et terminent au bout de &
	207	NS	si vous l'permettez \
	205c	SR	& ≠ attendez laissez-moi laissez-moi finir \\
46'07	**208**	NS	→ restons sur les trente-cinq heures↓ \\
	209	SR	non non je je parle des trente-cinq heures là \\
	210a	NS	→ parce que c'est important qu'on sache c'qu'on fait↓ qu'est-ce que &
	211	SR	→ je parl– \
	210b	NS	& vous changez dans les trente-cinq heures↓ \\
	212	SR	je vous \\
	213	NS	→ on n'y comprend rien↑
	214a	SR	+ si si + vous avez parfaitement compris mais vous f: faisez &
	215	NS	(mais?)
46'17	**214b**	SR	& [intonation didactique] "vous faites semblant de ne pas comprendre↑" \\
	216	NS	∇non mais excusez-moi non je n'ai pas comprisV∇∇
	217a	SR	→ [intonation didactique] "ce que j'observe c'est que vous ne reviendrez pas" non plus sur les trente-cinq heures↑ et &
	218	NS	si↑
46'24	**217b**	SR	& vous ne les↑ (*voix plus grave*) "vous ne les avez pas remises en cause" donc elles ne sont pas responsables + de tous les maux d'la

			terre + comme le dit également le medef↑ j'ai rencontré la présidente du medef↑ + la première chose qu'elle m'a dit c'est revenez sur les
[46'42-47'29]			trente-cinq heures↓ h je dis c'est quand même pas sérieux↑ ya quand même d'autres sujets sur lesquels discuter↑ je dis vous voulez qu'on revienne et qu'on annule les trente-cinq heures↑ elle m'a dit non↓ […] dans un pays comme le nôtre où nous n'avons que huit pour cent de salariés qui adhèrent aux syndicats + alors que dans les pays de d– du nord de l'europe + QUATRE-vingts pour cent des salariés adhèrent à une organisation syndicale + à c'moment-là h il y A un dialogue social CONstructif qui se crée↓ il y A des compromis sociaux \\
47'46	**219a**	NS	madame royal par exemple dans la fonction publique + est-ce que vous autoriserez l'octroi &
	220	SR	(*main droite vers NS*) *je termine* = >et les partenaires< ≠ + je termine je termine sur les trente-cinq heures \
	219b	NS	& d'heures supplémentaires \\
	221	SR	→ je termine sur les \\
	222	NS	→ qui sont aujourd'hui interdites oui ou non↓
47'54	**223**	SR	→ <je termine aujourd'hui sur + je termine sur les trente-cinq heures> \\
	224	NS	(restez?) sur les trente-cinq heures
47'58	**225a**	SR	→ et donc je dis + je dis + que + les partenaires sociaux + >parce que le syndicalisme aura été RENforcé< par le chèque syndical + h par un crédit d'impôt + h et parce que désormais ++ ils auront une responsabilité Éminente + h il n'y aura PLUS + de loi qui sera imposée dans le domaine social h tant qu'il n'y aura pas eu de discussions entre les partenaires sociaux↓ et ensuite↑ la loi + viendra + consolider + ces discussions↑ + apporter + les financements +
[48'30-49'32]			nécessaires ou généraliser le droit du travail […] je pense que c'qui est très important c'est de prendre un peu de recul + par rapport à l'enjeu économique + et de se dire aujourd'hui que la vraie bataille + c'est l'économie d'la connaissance↓ et c'que j'ai proposé d'investir MAssivement dans l'innovation et dans la recherche (*coup d'œil vers les animateurs*) vous le savez↓ les efforts dans la recherche ont drastiquement di&
49'47	**226**	PPDA	ségolène royal
	225b	SR	&minué ≠ je termine \\
49'49	**227a**	PPDA	oui + parce que vous avez pas mal &
	228	SR	= à tel point \
	227b	PPDA	& d'avance donc il faudrait que:: \\
	229	SR	→ à tel point que le mouvement \\
	230a	PPDA	→ >nicolas sarkozy réponde d'abord sur ce< &
	231	SR	→ sauvons \
	230b	PPDA	& sujet là
	232	SR	→ à tel point que le mouvement sauvons la recherche qui ne voulait appeler pour aucun + candidat + vient d'app'ler de tirer la sonnette d'alarme et vient de me sout'nir parce qu'ils savent à quel point + la façon dont vous avez: + DIminué les investiss'ments de la recherche ont détruit les emplois d'aujourd'hui↑ et les emplois de demain↑ et je remettrai \\
50'11	**233**	PPDA	alors la recherche on peut en reparler mais il faudrait pouvoir répondre si déjà vous pouvez sur le \\
	234a	AC	ouais est-ce que nicolas sarkozy est-ce que vous pouvez &
	235	SR	∇mais c'est le∇ \
	234b	AC	& répondre parce que ∇vous avez parce que∇∇ \\

	236a	SR	→ c'est le cœur de la croissance} {et c'est pour ça &
	237	PPDA	(enfin mais?)
	236b	SR	& que je voulais l'dire↓
	238	NS	∇je vous d'mande pardon madame□ royal mais \\
	239a	AC	monsieur sarkozy on peut rev'nir sur + finir sur &
	240	NS	→ je pense que les français ≠ + (*se tourne vers AC*) *bien sûr* \
	239b	AC	& le temps d'travail et ensuite enchaîner peut-être sur l'pouvoir d'achat↓ \\
	241	NS	= (*prononciation très articulée*) <"attendent de nous de la précision↓"> bon↓ \\
	242a	AC	→ >hein peut-être le< &
	243	NS	→ alors vous: \
	242b	AC	& >pouvoir d'achat pour compléter avec les salaires↓<
	244	NS	→ avez une capacité à surfer d'un sujet à l'autre avec quelques gé– généralités h qui fait que \\
50'31	**245a**	SR	ne faisons pas d'méthode &
	246	NS	→ ils ils ne v– \
	245b	SR	& allez allons au fond du su&
	247	NS	→ ils ne v– ils ne vont + \
	245c	SR	&jet monsieur &
	248	NS	et \
	245d	SR	& + allons &
	249	NS	si \
	245e	SR	& au fond du sujet
	250	NS	et ben justement ess– \\
	251	SR	chacun sa méthode
	252	NS	→ essayons↓ voilà↓ \\
	253	SR	et j'ai ma liberté de parole↑ et vous l'avez↓
50'39	**254**	NS	(*rire*) merci h \\
	255a	SR	voilà alors soyez &
	256	NS	→ et je \
	255b	SR	& précis puisque vous demandez de la précision↓
50'43	**257a**	NS	merci je j'vais donc pas suivre votre exemple + alors s'agissant des trente-cinq heures↑ + qu'est-ce qu'on fait↓ + on garde les trente-cinq heures >comme durée hebdomadaire< d'abord (*prononciation hachée*) "je suis POUR une durée hebdomadaire du travail + de trente-cinq heures↓" bon↓ + TOUT c'qui est travaillé au-dessus↑ est payé […] (prononciation hachée) "LAIssez-les gagner davantage d'argent s'ils sont d'accord pour travailler plus" + DEUxième proposition pour l'pouvoir d'achat↓ parce que la question du pouvoir d'achat + est centrale↓ ++ h je propose + de conditionner + les allèg'ments d'charges ++ branche par branche + à la politique salariale des branches↓ + h FANtastique on donne vingt et un milliards d'euros d'allègements de charges aux entreprises↓ À auCUN moment + l'état ne discute avec les entreprises + branche par branche + de la politique salariale↓ + LES entreprises ++ qui AUgmenteront les salaires + l'état (*prononciation hachée*) "prendra DAvantage d'allégement à sa charge↓" + h les branches &
[50'56-51'56]			
52'28	**258**	SR	∇∇il est∇∇ temps
	257b	NS	& qui n'voudront pas \\
	259	SR	il est temps
52'31	**260**	NS	→ qui n'voudront pas ≠ + ben peut-être m'enfin \\
	261	SR	nous le demandons depuis cinq ans↑
	262	NS	et ben c'est ≠ vous l'demandez m'enfin c'est dans mon projet + pas dans le vôtre↓ bon↓ \\

	263a	SR	si parfait'ment ++ parfaitement &
	264	NS	→ troisièm– ++ troisième élément \
	263b	SR	& bien sûr la modu&
	265	NS	→ je souhaite \
	263c	SR	&lation des aides en fonction &
52'37	**266**	NS	→ je souhaite \
	263d	SR	& d'la masse salariale↑ \\
	267a	NS	→ troisième élément &
	268	SR	→ parfait'ment
52'44	**267b**	NS	& je souhaite que l'impôt sur les bénéfices + payé par les sociétés + soit MOINS important pour les sociétés qui INvestissent en france + et qui créent d'l'emploi en france↓ + et PLUS important + pour celles + qui ne le font pas↓ h dernier point \\
	269	SR	ce que je viens de dire↓
52'58	**270**	NS	→ je propose que les entreprises soient mises devant leurs RESPonsabilités↓ ça suffit maint'nant d'mettre dehors les gens d'cinquante ans↓ + on peut p'us faire financer par le contribuable + les prér'traites + à guichet ouvert↓ il y a (*prononciation hachée*) "CINQ milliards d'euros d'économie" on n'peut pas dire aux français bon on va vivre plus longtemps + vous d'vez cotiser plus longtemps pour la r'traite↑ et dans l'même temps + conduire des entreprises à POUsser à la r'traite des quinquagénaires qui ont encor' BEAUcoup d'choses + à donner à leur pays à leur entreprise et à leur emploi↓ voilà TRÈS exactement CE que je vais ESsayer d'faire pour résoudre le problème du POUvoir d'achat + pour résoudre le problème de la croiSSANce avec un SERvice public de l'emploi RÉnové↓ des DROIts madame royal mais aussi des DEvoirs↓ parce que SANS devoir il ne peut pas y avoir de droit↓
53'43	**271**	PPDA	on va faire just' un: une petit' pause et je vais vous poser à tous les deux la la même question >puisque vous êtes à peu près sur les mêmes temps de parole< SUR les sécurités que vous pouvez apporter en matière de: SANté en matière de log'ment en matière de reTRAIte +++ vous pouvez commencer madame
53'58	**272**	SR	+ d'abord sur la question des droits et des devoirs + je: voyez un point sur lequel nous sommes d'accord↓ + h et dans le programme d'ailleurs que je propose il n'y a auCUN droit nouveau sans une contrepartie + c'est-à-dire on est dans le donnant donnant + dans le gagnant gagnant↓ h et sur cette question là je pense que la première des sécurités c'est la sécurité du salaire↓ et c'est la sécurité du pouvoir d'achat↓ et moi je propose de revaloriser + le smic + et les bas salaires↓ h c'est-à-dire que: DÈS l'élection + se réunissent la conférence nationale sur la croissance et les salaires avec les partenaires sociaux↓ h pour décider de l'augmentation des bas salaires parce que nous sommes un des pays d'europe où les BAS salaires sont les plus bas + d'europe et je pense + que la croissance économique dépEND de la redistribution DU pouvoir d'achat + sur les bas salaires et ce sera l'une de mes priorités↓ + h sur l'autre question + parce que je voudrais:: quand même rev'nir encore un instant sur la relance économique je crois qu'c'est l'problème \\
54'52	**273a**	PPDA	pas trop longtemps parce que sinon on &
	274	SR	pas trop longtemps \
	273b	PPDA	& n'pourra pas aborder:: ni &
	275	SR	→ mais juste une chose \
	273c	PPDA	&}{la santé:: &
	276	AC	∇les autres sujets∇

	273d	PPDA	&} {ni le logement ni les re&
	277	SR	→ juste une chose très importante \
	273e	PPDA	&traites ni les handicapés:↑ \\
54'56	**278a**	SR	→ c'est que je crois beauCOUP + dans la dynamique des territoires + h et dans la CApacité des français à CRÉer des entreprises + (*prononciation très articulée*) "je veux que le peuple français devienne un peuple d'entrepreneurs↓" h et pour cela dans les pôles de compétitivité qui sont maint'nant dans TOUtes les réGIONS et sur lesquels &
55'12	**279**	NS	et qui ont été créés par qui↑
	278b	SR	& et sur lesquels nous avons attendu + et j'en sais quelque chose en tant que présidente de région pendant trois ans l'aide de l'éTAT + h qui n'est pas venue↓ et bien moi je m'appuierai avec l'ensemble des vingt-six régions de franCE + et quand nous allons déployer cette force + cette énergie des territoires + parce qu'enfin + la chef de l'Etat que je serai avec l'ensemble des présidents d'régions enfin + h vont tirer dans la MÊME direction + ce qui n'est pas le cas + aujourd'hui […] il faut faire autrement↓ il faut voir l'économie + AUTRement↓ il faut la voir + en dynamique avec les territoires↓ h en RAssemblant en RÉUnissant + la recherche + la formation + et l'entreprise↓ et je &
[55'41-57'33]			
	280	AC	∇alors∇ \
	278c	SR	& pense que c'est comme cela que nous déploierons les énergies↓ \\
57'49	**281a**	AC	→ ∇alors nicolas sark–∇ &
	282	SR	→ parce que \
	281b	AC	& euh \\
	283	SR	→ (*main gauche vers les animateurs*) *pour apporter une réponse* ≠ j'en ai juste un mot aux sécurités \\
	284	PPDA	oui parce que \
	285a	AC	≥vous r'viendrez aux sécurités après p't-être qu'on va d'abord TERminer sur la< &
	286	PPDA	oui sinon on n'va pas avoir de (X) \
	285b	AC	&} {>création d'entreprise<
	287	SR	on a deux heures donc} {ne nous impatientons pas
57'55	**288a**	NS	non mais vous avez une} {capacité à répondre à vos &
	289	AC	oui mais ya beaucoup d'sujets
	290	PPDA	on est (just'/jusqu') à une heure de (X) \
	288b	NS	& questions qui est tout à fait remarquable
	291a	SR	c'est parce que je connais &
	292	PPDA	→ heure de débat
57'58	**291b**	SR	&} {bien les sujets dont je &
	293	AC	bientôt une heure de débat oui
	291c	SR	& parle + et que je sais que ce que je dis + je le réalis'rai↓ + parce que je l'vois déjà: fonctionner sur les territoires et que je SUIS allée dans les autres pays voir CE qui march'↓ \\
	294	AC	∇alors∇ \\
	295	SR	→ h moi je serai la présidente de ce qui marche + sans œillères \\
	296	NS	bon + et bé– \\
	297	SR	→ en regardant tout ce qui peut fonctionner↓ h et c'est comme c'la je crois que je REdébloqu'rai la machine économique↓
58'20	**298**	PPDA	nicolas sarkozy
	299	AC	nicolas sarkozy \\(*main gauche levée vers NS*)
	300	NS	ben évidemment si vous \\
	301a	AC	→ peut-être sur les entreprises &
	302	NS	→ si vous êtes \

	301b	AC	& et puis répondre à la question qu'patrick a&
	303	NS	→ si vous êtes la présidente \
	301c	AC	&vait posé (*se repositionne en avant, bras croisés*)
58'25	**304**	NS	→ de ce qui marche↑ + et ben moi j'voudrais être le président + qui fasse que c'qui n'marche pas marche + bon↓ parce que si c'est pour être la présidente de ce qui va et qu'ya pas de problème c'est pas la peine + les gens n'votent pas pour nous + pour qu'on aille compliquer c'qui va + mais au contraire pour qu'on répare ce qui ne va PAS↓ alors↓ + d'abord sur les pôles de compétitivité (qu'au é?) une personne honnête reconnaissez que les pôles de compétitivité↑ bon↓ qui les a créés↓
58'46	**305**	SR	les entreprises↓
58'47	**306**	NS	ah bon non \\
	307	SR	ce n'est pas vous \\
	308	NS	→ non le pôle d– \\
	309	SR	→ ce sont les entreprises ++ (*rire de NS*) alors ne vous attribuez pas \\
58'51	**310**	NS	ma– ma– \\
	311a	SR	→ Δce sont les réseauxΔ de chefs d'en&
	312	NS	→ ma– ma– \
	311b	SR	&treprise \\
	313	NS	→ madame est-ce \\
	314a	SR	→ et qui ont attendu hélas bien long&
	315	NS	madame \
	314b	SR	&temps et qui aujourd'hui n'ont toujours pas les avantages fis&
	316	NS	si vous \
	314c	SR	&caux que vous aviez promis et moi je leur donn'rai↓
59'00	**317a**	NS	m: ma– madame + la nouvelle politique + une politique moderne c'est l'honnêteté↓ + les &
	318	SR	oui
	317b	NS	& pôles de com&
	319	SR	en effet
	317c	NS	&pétitivité ont été créés en deux mille quatre↓ + à la suite du rapport parlementaire REmarquable de christian blanc↓ h et c'est à partir de c'moment-là que l'état (*voix plus grave*) "j'étais ministre des finances" les a créés + pourquoi ça pouvait pas être les régions + parce que les pôles de compétitivité sont des exonérations fiscales et sociales qui n'peuvent pas être dé&
59'22	**320**	SR	qui ne sont touj– \
	317d	NS	&cidées par les régions mais &
	321	SR	→ qui ne sont toujours pas \
	317e	NS	& PAR l'état↓ madame bon \\
	322a	SR	→ qui ne sont toujours pas arrivées &
59'25	**323**	NS	peu importe
	322b	SR	& ≠ mais si c'est très important + non non &
	324	NS	peu importe + 'ttendez \
	322c	SR	& non pas peu importe↑
	325	NS	mais peu importe la polémique pour nous + c'est \\
	326	SR	pas peu importe↑ + pas peu importe↑
	327	NS	→ c'est ≠ i suffit i suffit d'être honnêtes↑
	328	SR	oui↑
59'34	**329a**	NS	→ ya des choses bien que vous avez faites↑ + ya des choses bien qu'on fait + ça n'sert à rien de le contester↓ alors &
	330	SR	mais \
	329b	NS	& sur (*main droite vers PPDA*) *la question de* \\

	331	SR	non non non non permettez est-ce que les exonérations fiscales sont arrivées↑
	332	NS	mais bien sûr madame
59'42	**333a**	SR	non elles ne sont pas arrivées↓ &
	334	NS	ya soixante \
	333b	SR	& je le sais je suis &
	335	NS	non↑
	333c	SR	& présidente de région↓
59'45	**336**	NS	madame excusez-moi ce n'est pas exact↓ + = ya soixante-huit pôles de compétitivité↓ \\
	337	SR	aucune exonération fiscale \\
	338	NS	→ que j'ai labellisé moi-même ≠ ce n'est \\
	339	SR	mais oui labellisé oui↑
	340	NS	→ ce n'est pas exa– \\
	341	SR	faire une conférence de presse oui↑
59'54	**342**	NS	non madame ce n'est pas exact↓ + ça fonctionne + ça marche + et c'est d'ailleurs >parce que ça marche que vous en parlez< + car si ça ne marchait pas vous n'en auriez pas parlé↓ alors \\
1:00'02	**343**	SR	si j'en parle pour le faire marcher
	344a	NS	→ monsieur poivre d'arvor}{nous &
	345	PPDA	alors \
	344b	NS	& a posé des questions \\
	346a	PPDA	→ santé logement retraite↓ ce sont &
	347	NS	retraite alors \
	346b	PPDA	& des sujets extrêmement précis pour les téléspectateurs↓
1:00'10 [1:00'37-1:03'43]	**348**	NS	→ la question des retraites est une question essentielle↓ + bon↓ c'est la r'traite par répartition↑ il faut la garantir↓ ++ h les lois fillon ++ ont permis ++ de rééquilibrer l'égalité + entre les salariés du privé et les salariés du public↑ qui maintenant cotisent QUArante ans↓ + h grâce aux lois Fillon + jusqu'en deux mille vingt on n'a pas d'souci + majeur + à avoir au fin– quant au financement↑ + de nos retraites↓ (*prononciation très articulée*) "je garantirai l'application des lois fillon"↓ […] je veux enfin poser la question + >du remboursement des prothèses dentaires< c'est pas un luxe↓ ++ et du remboursement des lunettes c'est pas un luxe↓ + voilà pour répondre PRÉcisément + aux TROIS préoccupations qui étaient les vôtres monsieur poivre d'arvor↓
1:03'55	**349a**	AC	ségolène royal sur le même thème sur les sécurités &
	350	SR	oui
	349b	AC	& sur ces trois thèmes
	351	PPDA	et d'une manière peut-être encore un peu plus concise
1:04'00	**352a**	SR	et vous ne nous avez pas dit comment vous vous financiez euh tout cela puisque parallèlement vous avez annoncé une baisse: + de quatre points je crois des prélèvements obligatoires + c'est-à-dire soixante-douze milliards d'euros en moins &
	353	NS	soixante-huit
1:04'10	**352b**	SR	& de recettes \\
	354	NS	soixante-huit↓
	355a	SR	soixante-douze ++ h certains économistes l'ont évalué à soixante-douze ou soixante-huit enfin c'est déjà considérable = donc soixante-huit &
1:04'17	**356**	NS	oui je vais m'en expliquer
	355b	SR	& (*prononciation très articulée*) "milliards + d'euros en moins" h et l'ensemble des dépenses que vous venez: là euh d'énumérer↓ + mais + c'est à vous c'est à &

	357	NS	voulez-vous qu'j'vous répond' tout d'suite↑
1:04'26	**355c**	SR	& ≠ non non non j– c'e– je pose simplement la question &
	358	NS	mais \
	355d	SR	& parce qu'on ne peut pas à la fois \\
	359a	NS	→ peut-être vous posez la question pour entendre la &
	360	SR	→ on n'peut pas \
	359b	NS	& réponse↑
	361	SR	→ à la fois se plaindre de la dette↑
	362	NS	oui bien sûr
	363	SR	→ et additionner \\
1:04'33	**364a**	NS	mais je vais expliquer &
	365	SR	→ et \
	364b	NS	& madame
	366	SR	→ additionner les dépenses je dis c'la parce que \\
	367	NS	voulez-vous que j'le fasse maint'nant↑
1:04'37	**368**	SR	non non = je je dis c'la parce que quand vous dites \\
	369a	NS	non mais est-ce que vous voulez que j'le fasse main&
	370	SR	non
	369b	NS	&tenant↑
	371	SR	→ j'vais v–
	372	NS	ah bon↓
1:04'40	**373a**	SR	→ je vais venir plus précisément (*en souriant*) "vous m'avez demandé d'être précise" + = lorsque vous dites par exemple que vous allez + financer l'augmentation des petites retraites↓ + h par la réforme des régimes spéciaux↓ + vous savez très bien qu'la réforme des régimes spéciaux va prendre un certain TEMPS + donc il y a là comme un tour de passe-passe + vous ne dites pas combien d'temps cela va prendre i va yavoir des discussions↑ i va yavoir des remises à plat↑ MOI je veux revaloriser tout d'suite + dès mon élection les petites retraites↓ parce que je pense &
1:05'06	**374**	NS	∇vous les payez comment↑∇
	373b	SR	& parce que je pense ≠ je vais vous l'dire + JE je vais vous l'dire +2+ je mets des fonds supplémentaires au fonds de réserve des retraites↓
1:05'14	**375**	NS	très bien↓
	376	SR	→ par une taxe sur c– \\
	377	NS	vous les prenez où ces fonds↑
	378a	SR	→ je le fais par une taxe sur les revenus boursiers↓ + parce que je pense↓ + en effet↓ + qu'il faut de &
	379	NS	(*en fronçant les sourcils*) *de combien↑*
1:05'21	**378b**	SR	& la justice + ≠ les p– les partenaires sociaux en discuteront↑ &
	380	NS	∇∇(d'accord?)∇∇
	378c	SR	& mais au moins le principe est là h: et nous allons \\
	381	NS	(*en fronçant les sourcils*) *vous mettez combien sur le fonds↑*
1:05'28	**382**	SR	je je je: je vous donne déjà les principes \\
	383	NS	ah bon parce que vous savez qu'sur le fonds ya trente-deux milliards↑ \\
	384	SR	→ je vous donne déjà les principes \\
	385	NS	→ que l'état y met six milliards par an \\
	386	SR	laissez-moi laissez-moi finir \\
1:05'35	**387**	NS	→ alors qu'c'est qu'votre taxe elle va (en plus?) \\
	388	SR	moi au moins j'ai une recette↓
	389	NS	→ elle va elle va \\
	390	SR	vous vous \\
1:05'39	**391**	NS	attend– >non non non non non non non< mais attendez ça c'est très

			intéressant + = cette taxe que vous nous annoncez↓ ++ ≠ euh: lorsque lionel jospin a créé ce fonds↑ + il a prévu cent-vingt milliards d'euros↓ + il y en a trente-six↓ ++ chaque année l'état↑ en met six↓ + votre taxe↓ +++ à peu près c'est combien↓
1:05'54	**392**	SR	mais + ma taxe + elle sera au NIveau de ce qui sera NÉcessaire pour faire de la justice sociale↓ h car une partie \\
	393a	NS	c'est d'une précision bou&
	394	SR	→ une partie \
	393b	NS	&l'versante
	395	SR	→ une partie ≠ oui↑
1:06'03	**396**	NS	vous pouvez pas nous dire un chiffre↑
	397a	SR	parfaitement non je n'peux pas vous dire de chiffre &
	398	NS	ah bon↓
	397b	SR	& pourquoi + h pourquoi je n'pas (*en bafouillant*) "vous peux peux pas" vous dire de chiffre parc'que \\
1:06'08	**399**	NS	c'est votre droit↑
	400	SR	→ la relance ≠ oui c'est mon droit↓
	401	NS	∇ah∇
1:06'10	**402**	SR	= parce que la relance de la croissance économique va aussi permettre des cotisations supplémentaires↓ h + MOI je crois↑ + que la croissance éc– je crois que la ≠ attendez \\
	403a	NS	(XXX) donc vous créez une taxe sans dire aux fran&
	404	SR	→ laissez moi \
1:06'16	**403b**	NS	&çais le montant d'cette taxe et l'espérance de recette↓
	405	SR	oui parce que je dis aux français \\
1:06'23	**406a**	NS	ben avec ça on est tranquille &
	407	SR	→ parce que \
	406b	NS	& pour l'équilibre de nos régimes de retraite↓
	408	SR	parfaitement↑
	409	NS	+ ah oui
1:06'26	**410**	SR	on est tranquille pour l'équilibre de nos régimes de retraite parce que moi + au moins + j'ai une recette↓ mais ce que je veux dire globalement sur cette question des retraites + h c'est que c'est une
[1:06'39-1:07'32]			question ESsentielle pourquoi parce que c'est la SOlidarité entre générations↓ […] je pense aussi aux femmes qui ont élevé leurs enfants↓ >tout simplement< et donc aux pensions de réversion + ou même à la façon dont nous pouvons \\
1:07'38	**411**	NS	est-ce que vous gardez les lois fillon↑
	412a	SR	→ ou même à la façon + où même à la ≠ non je remets à plat les lois fillon &
	413	NS	ah bon
	412b	SR	& ne serait-ce que (*en souriant*) "pour cette question de l'injustice faite aux femmes" \\
1:07'45	**414**	NS	donc donc si j'comprends bien madame \\
	415a	SR	→ ne serait ≠ attendez laissez-moi &
	416	NS	→ vous nous expliquez \
	415b	SR	& laissez-moi terminer \\
	417a	NS	→ que vous augmentez les r'traites + mais + c'qui avait été fait comme financ'ment grâce aux lois fillon↑ + vous l'remettez à plat donc &
1:07'55	**418**	SR	mais je \
	417b	NS	& vous les détruisez↓ \\
	419a	SR	non + c'est pas c'que j'ai + c'est pas c'que j'ai ≠ est-ce que vous &
	420	NS	→ donc il faut + ≠ alors quand monsieur hollande \
	419b	SR	& permettez que vous \\

	421	NS	→ quand monsieur hollande annonce une c s g[4] pour payer les r'traites + vous confirmez↑ ou vous infirmez↓
1:08'02	**422a**	SR	<est-ce que je peux ++ me permettre + de finir + le déroulement de ma pensée↓> OUI + je remets à plat les lois fillon c'la ne veut pas dire que nous détruisons tout↑ nous remettons à plat + et nous discutons avec les partenaires sociaux↓ pour&
	423	NS	∇ah bon (X)∇
	422b	SR	&quoi parce que les lois fillon ont créé des injustices h et en particulier des injustices faites aux femmes↓ h et moi je pense que \\
1:08'23	**424**	NS	mais est-ce qu'on garde les quarante années d'cotisation↑
	425a	SR	attendez a– cessez de m'interrompre parce que connais bien la &
	426	NS	excusez-moi mais euh \
1:08'28	**425b**	SR	& technique↓ = deuxièmement nous prendrons en compte la pénibilité des tâches↓ je souhaite qu'il y ait des retraites à la carte + que ceux qui veulent travailler plus longtemps puissent le faire + mais que ceux qui sont FAtigués parce qu'ils ont eu des métiers extrêmement difficiles + puissent s'arrêter plus tôt […] j'espère + que + par la relance de la croissance + nous aurons des recettes↑ au niveau des cotisations↑ et si ça ne suffit pas + nous ferons une taxe sur les rev'nus boursiers↓ voilà comment je vois la réforme des retraites↑ qui est en effet \\ (*se tourne vers les animateurs*)
[1:08'43-1:09'48]			
1:10'02	**427a**	AC	∇nicolas sarko∇ &
	428	PPDA	a– \
	427b	AC	&∇zy (et un?)∇ \\
	429	SR	→ un des suJETS de société les plus importants \\
	430	AC	nicolas sarkozy qui est \\
	431a	SR	→ parce que pour la première fois &
	432	AC	→ très en retard
1:10'08	**431b**	SR	& + pour la première fois + on voit↑ + en france + des jeunes qui sont inquiets de leur retraite + alors qu'il y a en effet quelques années + h ça n'était pas une idée qui leur effleurait l'esprit et donc en effet c'est une \\
1:10'17	**433**	PPDA	alors ya quatre minut' de différence entre vous + au détriment de nicolas sarkozy donc vous pouvez répondre↑
1:10'22	**434**	NS	oui ça c'est c'est un point extrêmement ∇important∇ \\
	435	AC	et aussi sur la fiscalité si: puisque vous n'avez pas répondu tout à l'heure si vous le souhaitez
	436	NS	→ non mais c'est un point c'est un point extrêmement important↓ \\
	437	SR	et sur le logement aussi
1:10'29	**438a**	NS	→ qui devrait me semble-&
	439	AC	(*en hochant la tête*) *∇sur le logement∇*
	438b	NS	&t-il faire consensus entre la gauche et la droite↓ +<comment finance-t-on nos retraites↓> + ça devrait pas être un sujet d'bagarre politique madame royal \\
	440	SR	mais je n'en fais pas une bagarre politique↑
	441	NS	→ ça devrait êtr' un sujet me semble-t-il d'éTAT + où l'ENsemble de la classe politique républicaine + devrait s'ADditionner pour trouver des solutions↓ bon↓ \\
	442a	SR	alors comment vous les finan&
	443	NS	→ c'est simple
	442b	SR	&cez alors
	444	NS	oh ben c'est c'est \\
	445	SR	quelle est votre idée

[4] CSG : Contribution Sociale Généralisée

1:10'51	**446**	NS	bon↓ + h les lois fillon ça consistait à passer à quarante années dans un premier temps↑ quarante et un dans un deuxième temps↑ de cotisations↓ + voilà↓ h l'iDÉE de françois fillon + qui est une idée JUste↑ c'est puisque l'on va vivre plus longTEMPS↑ + il faut cotiser plus longtemps↑ + pour payer les r'traites↓ ça m'semble assez simple↓ \\
1:11'06	**447a**	SR	non↑ ++ (*NS lève les yeux vers SR*) ça dépend de la pénibilité du travail↑ je suis &
	448	NS	m'enfin \
	447b	SR	& désolée↑ \\
	449	NS	→ la pénibilité \\
	450a	SR	→ quand ya un écart d'espérance de vie tel que &
	451	NS	ma– madame si \
	450b	SR	& s– je viens de vous le: ≠ non c'est TRÈS injuste↑
	452	NS	non mais ça veut donc dire + alors \\
	453	SR	on ne va pas UNIformiser \\
	454	NS	→ ça veut donc dire par exemple \\
	455a	SR	→ les durées d'cotisation et moi je prendrai en &
	456	NS	non mais attendez \
	455b	SR	& compte la PÉnibilité du travail↑
	457	NS	d'accord↓
1:11'22	**458**	SR	→ pour décider↑ \\
	459	NS	la pénibilit– \\
	460	SR	→ de la durée de cotisation↓
1:11'23	**461**	NS	→ la pénibilité du travail est déjà prise en compte comme vous le savez dans les lois fillon↑ + mais vous savez parfaitement qu'la pénibilité du travail ne résout pas TOUS les problèmes + nous vivons plus longtemps i va falloir cotiser plus longtemps↓ oui ou non + sommes-nous CApables + >gauche et droite de nous mettre d'accord< sur cette idée SIMple + que TOUS les pays développés au MONde + augmentent la durée de cotisation pour prendre sa r'traite↑ il faut le faire + en FRANce↓ + quand vous dites j'vais r'mettre à plat la loi fillon↑ h c'est-à-dire que vous revenez + sur c'qui a été le travail du gouvernement balladur et du gouvernement raffarin pour obtenir le financement pérein de nos régimes de retraite je vous le dis↑ + c'est irresponsable↓ + DEUxième élément↓ \\
1:12'05	**462a**	SR	mais le finan&
	463	NS	→ ap– \
	462b	SR	&c'ment n'est pas résolu (*NS lève les yeux vers SR*) vous l'savez très bien pourquoi dites-vous c'la↑
	464	NS	le financ'ment est résolu jusqu'en DEUX mille vingt madame
	465	SR	∇écoutez∇ + \\
	466	NS	il est résolu↑ \\
	467a	SR	→ le financement n'est pas résolu vous le &
	468	NS	→ il est \
	467b	SR	& savez très bien
	469	NS	madame mais non↑ madame écoutez ça c'est quelque chose qui n'est contesté par personne↑ + les lois fillon \\
	470a	SR	toutes les branches &
	471	NS	→ ont prévu \
	470b	SR	& TOUtes les branches de la sécurité &
	472	NS	non
	470c	SR	& ∇sociale sont en déficit∇
	473	NS	non mais madame mais \\
	474	SR	TOUtes les branches \\

1:12'22	**475**	NS	→ madame \\
	476	SR	→ et tous les comptes sociaux sont en déficit↓ + enfin bon \\
	477	NS	→ mais c'est ma– + ≠ si vous si vous m'permettez madam' non \\
1:12'28	**478a**	SR	→ ne chipotons pas sur les chiffr' &
	479	NS	mais \
	478b	SR	& parce que je crois que les français attendent + un débat d'un autre niveau↓
	480a	NS	mais >c'est un débat d'un très bon niveau que d'savoir< &
	481	SR	>oui oui oui<
1:12'34	**480b**	NS	& >comment on va financer les retraites< madame↓ + + euh vous euh par– pardon de vous l'dire + vous faites une erreur↑ + <le financement des retraites est équilibré jusqu'à l'horizon deux mille vingt↓> ++ h premier point >vous voulez tout r'mettre à plat c'est-à-dire tout le travail qui a été fait vous voulez l'démolir< + deuxième point \\
	482a	SR	pas démolir mais remettre à plat ça n'est pas &
	483	NS	→ il reste \
1:12'49	**482b**	SR	& démolir vous êtes très brutal↑ (*sourire*)
	484a	NS	→ Δles régimes spéciauxΔ ≠ et oui + euh = les &
	485	SR	moi \
	484b	NS	& régimes spéciaux \\
	486	SR	→ remettre à plat ça n'est pas démolir
	487	NS	vous n'voulez pas réformer les régimes spéciaux↑
	488	SR	si↑ + nous réformerons les régimes spéciaux (*index droit vers NS*) *y com– y compris le VÔtre*
1:12'58	**489**	NS	ah très bien ∇voilà une nouvelle∇ ah ben tr– voilà ≠ le mien le mien↑ ∇pourquoi je∇ \\
	490	SR	oui celui du parlementaire↑
	491	NS	j'suis pas parlementaire alors euh ∇j'vois pas pourquoi∇ \\
	492	SR	vous av– vous n'avez pas été parlementaire↑
1:13'04	**493**	NS	si m'enfin \\
	494a	SR	et ben alors vous avez &
	495	NS	→ vous aussi
	494b	SR	& droit à un ≠ et ben oui↑ + et oui
	496	NS	→ vous aussi + pourquoi vous dites le vôtre↑ (c'est pas l'mien?) \\
	497	SR	et bien le vôtre parce que vous ne parlez jamais \\
	498	NS	→ bo alors je N'Y suis pas↓
	499a	SR	→ vous n'parlez jamais de du &
	500	NS	>nan mais< \
	499b	SR	& régime spécial des parlementaires et celui-ci aussi je le remettrai à plat
	501a	NS	→ non ma– madame mais ch– ch::: ≠ et ben TRÈS bien euh:: &
1:13'15	**502**	SR	voilà
	501b	NS	& vous vous vous l'ferez ya ya aucun problème↑
	503	SR	voilà
	504	NS	+ et je s'rai d'accord avec vous↓ mais + l– l– vous annoncez donc ++ aux: adhérents aux régimes spéciaux↑ que vous allez FAIre la réforme des régimes spéciaux↓
1:13'26	**505a**	SR	mais bien mais bien sûr↑ mais ça n'a &
	506	NS	TRÈS bien
	505b	SR	& jamais été nié↑
	507	NS	et ben voilà c'est un c'est un point \\
	508a	SR	les régimes spéciaux seront mis &
	509	NS	→ c'est:: \
	508b	SR	& dans la discussion des &

	510	NS	→ c'est un \
	508c	SR	& retraites↑
	511	NS	alors \\
	512	SR	mais évidemment↑
	513	NS	→ c'est un point + qui est <me semble-t-il extrêmement important↓> \\ (*lève les yeux vers SR*)
1:13'36	**514**	SR	mais c'es– il a toujours été dit↑ ++ sans: \\
	515	NS	→ et \\
	516	SR	→ sans: \\
	517	NS	→ sur la question de monsieur hollande \\
	518a	SR	→ crier haro sur les régimes spéciaux &
1:13'42	**519**	NS	→ et c'est s:: \
	518b	SR	& ≠ attendez \\ (*main droite vers NS, paume vers le bas)*
	520	NS	→ sur la question \\
	521a	SR	= sans crier ha&
	522	NS	quand \
	521b	SR	&ro sur les régimes &
	523	NS	mais il s'agit pas \
	521c	SR	& spéc– \\
	524	NS	→ + il s'agit pas de \\
	525	SR	moi je n'oppose pas \\
	526	NS	non mais moi non plus:↑
	527	SR	→ les uns aux autres↓
1:13'48	**528a**	NS	mais moi &
	529	SR	mais \
	528b	NS	& non plus↑
	530a	SR	→ TOUT sera mis à plat donc + y compris &
	531	NS	mais \
	530b	SR	& les régimes spé&
	532	NS	→ mais madame \
	530c	SR	&ciaux↓
	533	NS	→ + quand y en a qui cotisent trente-sept années et d'mi quand d'autres cotisent quarante ans c'est pas crier haro sur ceux qui cotisent trente-sept années et demie + que d'leur dire dites donc l'égalité
1:14'00	**534**	SR	[ton de lassitude] "oui (ho:?)"
	535	NS	→ dans la france d'aujourd'hui + c'est que vous cotisiez comme les autres↓ bon↓ + h euh sur l'idée de françois hollande↓ ++ de créer une c s g↓ ++ supplémentaire↓ \\
1:14'09	**536**	SR	vous f'rez un débat avec françois hollande
	537	NS	ah bon
	538	SR	→ quand vous quand vous l– le souhait'rez
	539	NS	vous n'êtes pas concernée↑
	540	SR	voilà↓
	541	NS	ça n'vous engage pas
1:14'14	**542**	SR	non↓
	543	NS	+ très bien + i s'ra content de l'apprendre↑ + et je serai + j'aurai au moins facilité cette part + d– du dialogue↓+ h s'agissant \\
	544	SR	(*en bafouillant*) "s– je s–" attendez disons les choses telles qu'elles sont + JE ne vais ≠ moi ce n'est pas ma conception du pouvoir + h que de décider de façon PÉremptoire et UNIlatérale comment nous allons régler↑ ces problèmes↓ JE vous l'ai dit ++ h: ce sont d'abord les partenaires sociaux qui vont discuter >avec l'état< + bien sûr↓ il y aura des réunions tripartites \\
	545a	NS	il n'est pas anormal que le président de la ré&

1:14'43	**546**	SR	→ et moi je ne considère pas \
	545b	NS	&publique ait une &
	547	SR	→ et je \
	545c	NS	& idée de comment on finance les r'traites \\
	548	SR	et bien je vous les et bien je vous les ai données
	549	NS	→ c'est quand même pas que'qu'chose d'atroce
	550	SR	et bien je vous les ai données je vous les ai données
	551	NS	non vous ne les avez pas données \\
	552	SR	je vous ai donné ces différentes pistes↓
1:14'57	**553a**	NS	→ puisque les DEUX idées qu'vous avez avancées madame↓ + c'est une taxe dont vous avez r'fusé de nous dire le montant↑ ++ l'assiette↑ &
1:15'00	**554**	SR	écoutez \
	553b	NS	& et la recette↓ et la DEUxième idée qu'vous avez avancée↑ + c'est la mise à plat d'la loi fillon >je vous r'connais ya une troisième idée↑< c'est la grande discussion↓ c'est la sixième ou septième depuis qu'on débat ensemble \\
1:15'09	**555**	SR	non c'est la c'est la même↑
	556	NS	→ et la grande discussion la grande discussion↑ + i faut qu'elle débouche sur quelque chose↑ + ya des millions de retraités↑ + qui se disent + et des millions d'salariés + qui se disent moi j'ai trimé toute ma vie↑ + j'entends qu'on équilibre mon régime de r'trait'↑
	557	SR	oui↑
1:15'22	**558a**	NS	→ et avoir ma pension↓ avec moi comme président &
	559	SR	∇et vous∇ \
	558b	NS	& d'la république↑ + les choses sont parfaitement claires↑ + elles seront en ordre↑ + on financ'ra↑ + et on + s'engage↓ alors un mot maint'nant sur &
	560	SR	avec quelles recettes↑
	558c	NS	& la fiscalité \\
	561	SR	vous n'avez pas parlé d'la recette↑
1:15'34	**562**	NS	mais j'n'ai pas↑ \\
	563	SR	avec quelles co– quelles nouvelles cotisations↑
	564	NS	mais madame ya pas besoin de cotisations↑ puisque la foi fillon \\
	565	SR	(*en haussant les sourcils*) *ya pas besoin de cotisations↑*
1:15'39	**566a**	NS	NON madame + = puisque je n'remets pas à plat la loi fillon + h: les recettes elles sont très simples ≠ (*en bafouillant*) "et ça vous est + ≠ enfin" vous n'avez p't-être pas suivi + EXActement le débat↑ = les lois fillon + ont + ≠ ya trois solutions + pour f– le régime □de retraite↓∇ + soit &
	567	SR	bon \
1:15'52	**566b**	NS	& vous baissez les pensions d'retraite [intonation didactique] "il n'en est pas question + elles sont trop p'tites" soit vous augmentez les cotisations qu'payent les salariés↑ [intonation didactique] "il n'en est pas question + elles sont trop lourdes" soit vous augmentez la durée d'cotisation + c'est les lois fillon comme moi je garde les lois fillon + (*voix avec un rire au fond de la gorge* [ton de satisfaction]) "j'ai pas b'soin d'une recette supplémentaire" vous avez b'soin d'une recette supplémentaire parce que vous démant'lez les lois fillon \\
1:16'11	**568**	SR	non je ne \\
	569	NS	→ voilà l'problème entre nous
1:16'13	**570**	SR	alors je n'vous lai– (*en souriant*) "<je n'peux pas vous laisser dire des choses qui sont inexactes>" + = je n'démantèle pas les lois fillon \\

1:16'18	**571**	NS	vous les r'mettez à plat↓
	572a	SR	→ + je les remets à plat et je mets fin aux injustices &
	573	NS	quelle est la différence↑
1:16'23	**572b**	SR	& et je mets fin aux jinju– aux injustices les plus CRIantes ++ celles que j'ai évoquées tout à l'heure↑ + la prise en compte de la pénibilité↑ je mets une possibilité de retraite à la carte↑ et je répare les injustices faites aux femmes↓ et ensuite je regarde + quels sont les besoins de financement et moi aussi je garantis le financement des régimes de retraite↓ + h éventuellement + par une ressource nouvelle + mais avant de savoir s'il faut une ressource nouvelle je regarde aussi ce que me donnent les recettes tirées de la relance de la croissance voilà comment je tiens \\
1:16'52	**574**	PPDA	alors puisque \\
1:16'53	**575a**	SR	→ la cohérence du dispo&
	576	PPDA	→ visiblement \
	575b	SR	&sitif↓
	577	PPDA	→ on n'arrivera pas à vous mettre d'accord sur les retraites et qu'on n'a pas les recettes donc de fiscalité donnez-nous euh: nicolas sarkozy \\
1:17'00	**578**	AC	>et une question qui vous était posée tout à l'heure par ségolène royal sur< euh \\
	579	PPDA	→ votre avis + sur la fiscalité↓
	580	AC	→ >sur les baisses d'impôts et sur euh la: + faisabilité de c'que vous proposez<
1:17'07	**581**	NS	bon les la la question des baisses d'impôts moi j'n'en fais pas du tout madame royal un un problème idéologique↑ + h j'essaie de regarder les choses avec pragmatisme et avec bon sens↓ +++ h nous sommes le pays d'europe qui avons les impôts les plus élevés […] j'ai proposé + si je suis élu président de la république↑ + la mise en place SYStématique d'une politique d'ÉVAluation de TOUtes les politiques publiques↓ (*voix plus grave*) "vous avez parlé d'la formation professionnelle + VOUS avez parfaitement raison↑" + ya des gains de productivité phénoménaux dans ce domaine↓
[1:17'20-1:19'17]			
1:19'34	**582**	PPDA	sur le (*main droite vers SR*) *la: fiscalité* et puis après on passera à un autre grand chapitre sur les problèm' d'société
	583	SR	quel dommage que vous n'ayez pas fait tous ça pendant: cinq ans \\
	584	NS	hé– hélas je n'étais pas \\
	585	SR	→ parce que c'est vrai sur l'évaluation des politiques publiques c'est le parlement: + qui normalement a les moyens de faire c'la et vous savez la difficulté avec laquelle il a accès aux différents comptes↓ réduire le train d'vie de l'état oui \\
1:19'51	**586a**	NS	vous savez c'que j'ai proposé &
	587	SR	→ il faudra \
	586b	NS	& c'est que le président de la commission des finances à l'assemblée + soit un membre de l'oppo&
	588	SR	∇ouiV
	586c	NS	&sition je trouve que c'est une ouverture pour une république irréprochable↓
1:20'00	**589**	SR	et vous savez très bien aussi que + c'est une idée qui est dans le pacte présidentiel↑ \\
	590	NS	et ben a– \\
	591	SR	mais c'est très bien + vous me rejoignez c'est parfait↑ que (≠ écoutez?) que \\
	592	PPDA	ah vous êtes d'accord sur un point
	593	NS	ben voilà (XX)

	594	AC	au moins c'est simple
1:20'06	**595**	SR	→ que n'l'avez-vous fait pendant cinq ans \\
	596	NS	oh ben écoutez ben voilà (ah ben alors on va on va?) \\
	597	SR	→ parce que pendant cinq ans vous avez eu: tous les pouvoirs \\
	598a	NS	ne soyez pas désagréable pour une fois on s're&
	599	SR	→ vous avez cre– \
	598b	NS	&joint \\
	600	SR	oui = vous avez + ≠ (*en souriant*) "c'est bien" \\
	601	NS	c'est c'est + ≠ alléluia
1:20'15	**602a**	PPDA	alors répondez-nous sur &
	603	SR	→ c'est bien mais \
	602b	PPDA	& la fiscalité:
1:20'17	**604a**	SR	→ ya un problème de crédibilité + voyez-vous parce que quand on a pu pendant cinq ans + éventuellement don&
	605	NS	c'est à moi que vous dites ça↑
	604b	SR	&ner une certaine place \\
	606	NS	(*en souriant*) "c'est à moi qu'vous dites ça + madame royal↑"
	607	SR	→ donner une certaine place à l'opposition \\
	608	NS	(*en souriant*) "c'était pour être désagréable↑"
	609a	SR	→ à l'assemblée nationale↑ + pourquoi ne l'avez-vous pas fait↑ &
	610	NS	m: \
	609b	SR	& (*en souriant*) "vous n'êtes pas crédible dans la constitution d'un état" &
	611	NS	(*en souriant*) "le problème de crédibilité" \
1:20'30	**609c**	SR	& impartial
	612	NS	→ (*en souriant*) "le problème de crédibilité vous me le dites comme ça"
	613a	SR	vous êtes même passé en force avec le quatre-neuf trois donc on &
	614	NS	et ben↓ dites-moi
	613b	SR	& en revient peut-être \\
	615a	PPDA	allez on: on parle des impôts &
	616	AC	fiscalité \
	615b	PPDA	& } {s'il vous plaît parce qu'on a pas bien: \\
	617a	SR	→ on en reviendra peut-être tout à l'heure avec la réforme des institutions &
	618	AC	chapitre \
1:20'41	**617b**	SR	& + parce que je crois en effet que moi je souhaite \\
	619	PPDA	oui mais si vous répondez pas aux questions sérieusement on va p– ≠ alors là on parle des impôts et puis après on:: \\
	620	AC	on finit sur la fiscalité on r'viendra aux} {∇∇institutions∇∇
1:20'47	**621**	SR	sur la fiscalité + ma priorité sera la baisse de la fiscalité sur l'écologie↓ + je veux une réforme fiscale très importante + sur tout ce qui a h: euh (*prononciation très articulée*) "de près ou de loin une relation avec la construction des emplois" dans le domaine de l'environnement et de l'écologie↑ […] alors nous créerons un service public de la caution + c'est-à-dire une GArantie + donnée aux assurances qui pourront faire l'avance au propriétaire euh de ces trois mois pour que en effet il y ait + sur le marché de: DE la location + beaucoup plus de: de fluidité↓ voilà je crois le le le dispositif pour l'emploi pour le pour le logement qui est en effet \\
[1:21'02-1:23'38]			
1:23'58	**622**	AC	∇∇sé (XXXXXXXX)∇∇ il est une heure vingt-quatre d'émission \\
	623a	SR	→ qui est en effet un des problèmes les &
	624	AC	→ euh \
	623b	SR	& plus + les plus aigus (XXXX) \\
	625	PPDA	(XXXXXXXX)

	626a	AC	→ (XXX) et qu'vous avez encore trois minutes de &
	627	NS	oui je je \
	626b	AC	& retard et qu'il faut traiter beaucoup d'autres sujets \\ (*main gauche vers NS*)
1:24'05	**628a**	NS	→ juste un mot sur une une expression qu'les français ont peut-être euh ++ mal compris + c'est le BOUclier fiscal↑ + si je suis président de la république + je fixerai un bouclier fiscal à cinquante pour cent + h mon idée c'est que NUL en france + ne doit se voir prélever plus de la moitié de c'qu'il a gagné dans l'année↑ + au fond ++ on travaill'rait du premier janvier au trente et un au trente juin + pour l'état↑ + et à partir du premier juillet↑ + jusqu'au trente et un décembre↑ pour sa famille↑ + ça m'semble RAIsonnable + h le but de la france + ce n'est pas d'faire partir tous ceux qui veulent créer et INnover on a besoin d'gens qui créent des richesses↑ et pas simplement d'les faire partir pour enrichir les autres pays↓ h + alors un mot sur la fis&
1:24'46	**629**	SR	mais ça dépend du patrimoine
	628b	NS	&calité: de l'environnement \\
	630a	SR	est-ce que vous n'trouvez pas quand même qu'il faut tenir &
	631	NS	→ alors \
	630b	SR	& compte du patrimoine possédé↑
	632	NS	mais bien sûr mais j'vais y v'nir \\
1:24'51	**633a**	SR	est-ce que vous trouvez normal &
	634	NS	→ j'y \
	633b	SR	& que cette dame ait reçu un chèque \\
	635	NS	je je je connais pas \\
	636	SR	→ de se– ≠ mais si↑ \\
	637	NS	→ je connais pas cette \\
	638	SR	→ mais si ça a été publié aujourd'hui dans un journal économique↑ \\
	639	NS	→ je ne connais pas cette dame madame h \\
	640	SR	→ cette dame une riche héritière↑ + \\
	641	NS	beh be: mais mais madame \\
1:25'00	**642a**	SR	→ et qui vient de toucher un chèque + ≠ attendez + le bou&
	643	NS	→ mais + mais atten– \
1:25'02	**642b**	SR	&clier fiscal à soixante pour cent↑ est applicable de&
	644	NS	→ ∇mais mais∇ \
	642c	SR	&puis le premier janvier \\
	645	NS	→ ma– madame \\
	646	SR	→ cela ≠ attendez (XX) \\
	647	NS	→ ne faisons pas de remarques ab nominem c'est désagréable↑
	648	SR	ah bon↑
	649	NS	→ je vais r'garder ce c– ce cas bien volontiers \\
	650a	SR	mais c'est pas un cas↑ c'est &
1:25'12	**651**	NS	→ m'enfin pour l'instant \
	650b	SR	& la conséquence de ce que vous avez fait voter
	652a	NS	madame non↑ ++ parce que moi je propose c'est pire↑ + je propose à cinquan&
	653	SR	oui c'est pire
	652b	NS	&te pour cent↓ \\
	654a	SR	vous a– vous avez &
	655	NS	→ voilà \
	654b	SR	& raison tout est possible même le pire
	656	NS	→ comme ça vous êtes contente↑ + voilà↓ non \\
	657	SR	aujourd'hui à soixante pour cent \\

1:25'22	**658a**	NS	→ parce que moi je considère je vous l'dis &
	659	SR	→ le bouclier \
	658b	NS	& bien en face madame je considère qu'un pays LIbre + c'est un pays où <chacun peut dipo– disposer librement> de la moitié d'c'qu'il a gagné↓ \\
	660	SR	mais tout dépend du patri– \\
	661	NS	→ (*deux mains levées, paume vers SR*) *c'est une conception madame c'est une question* \\
	662a	SR	mais c'est très injuste en fonction du &
1:25'34	**663**	NS	→ c'est ≠ non non non
	662b	SR	& patrimoine \\
	664	NS	non non
	665	SR	→ si ce sont des petits rev'nus \\
	666	NS	est-ce que je peux terminer madame↓ voilà \\
	667	SR	mais c'est très injuste↓
	668	NS	→ alors ÇA c'est une première chose c'est pas du tout injuste \\
	669a	SR	mais écout– cette dame qui a quatre-cents millions d'euros &
	670	NS	→ je considère que quand \
1:25'42	**669b**	SR	& de patrimoine \\
	671	NS	→ je: consídère \\
	672a	SR	→ et qui reçoit grâce à &
	673	NS	mais \
	672b	SR	& vous un chèque de sept millions d'euros \\
	674a	NS	→ mais ≠ 'fin grâce à vous + h ce n'est pas une de mes re&
	675	SR	→ grâce au bou– \
1:25'47	**674b**	NS	&lations si ça se trouve elle vous connaît &
	676	SR	→ ba– grâce au \
	674c	NS	& p't-être mieux que moi \\
	677a	SR	→ grâce au &
	678	NS	→ bon \
	677b	SR	& bouclier fiscal ≠ oh dis-donc (dis?) + = grâce &
	679	NS	je je: je je sais + je sais \
	677c	SR	& au bouclier fiscal \\(*main droite vers NS*)
1:25'54	**680**	NS	→ je je sais qu'françois hollande a dit qu'il n'aimait pas les riches + (c'était?) d'ailleurs une expression curieuse + surtout quand on fixait le riche à quatre mille euros \\
1:25'59	**681**	SR	et vous vous trouvez normal \\
	682	NS	→ ça veut dire ça veut dire qu'il n'aime pas toute personne qui gagne plus d'quatre mille euros + il doit pas s'aimer lui-même + euh parce que c'est en plus c'est pas beaucoup↓ bon↓ alors deuxième élément très important la fiscalité écologique \\
	683	SR	ne ti– ne retirez pas les phrases de leur contexte↓
1:26'10	**684**	NS	→ la fiscalité écologique + ça c'est \\
	685a	PPDA	il faudrait même parler de l'environnement et du pacte de &
	686	NS	→ c'est TRES important
	687	AC	(oui?) (XX)
	685b	PPDA	& nicolas hulot qu'vous avez signé tous les deux↓
1:26'16 [1:26'23-1:29'29]	**688**	NS	alors c'est un point où on peut se retrouver d'ailleurs madame royal et moi↑ + h je demanderai à nos partenaires européens que sur tous les produits propres + on ait une fiscalité à taux réduit↓ […] j'ajoute un dernier mot + qu'est un véritable scandale↓ ++ lorsqu'un mari indélicat fait une fraude fiscale↓ ++ la femme ++ est responsable SOlidairement + de la dette fiscale du mari↓ + lorsque dans l'même couple + le mari décède + la femme doit PAyer des droits de succession sur les biens communs du couple↓ deux poids + deux

			mesures + je rétablirai cette injustice↓
1:29'49	**689a**	AC	ségolène royal + est-ce que vous pouvez + terminer à la fois un peu sur le l'environnement + si vous voulez revenir un instant sur le logement &
	690	SR	oui
	689b	AC	& mais aussi sur l'environnement l'engagement nucléaire l'engagement &
	691	SR	oui
	689c	AC	& à l'égard du pacte de nicolas hulot↑
1:29'57	**692a**	SR	h: je pense que:: le défi planétaire + est l'un des défis les plus importants + que nous avons à rel'ver aujourd'hui↓ je crois que le
[1:30'14-1:31'27]			réchauffement planétaire + conduira même au conflit de demain + à l'échelle de la planète↓ + c'est-à-dire à la recherche de l'eau potable […] et je souhaite que les industries automobiles françaises au lieu de licencier comme elles le font aujourd'hui + h mettent leurs laboratoires de recherche en commun pour mettre au point le véhicule propre + qui demain en f– en effet + se verra ouvrir un marché mondial et &
	693	NS	c'est \
	692b	SR	& je regrette qu'il y ait qu'il y ait \\
1:31'42	**694a**	NS	mais alors sur le sur le nucléaire vous êtes &
	695	SR	→ je regrette \
	694b	NS	& du côté de monsieur chevènement↑ ou du côté des verts↓
	696	SR	mais savez-vous \\
	697	NS	est-ce que vous confirmez le choix nucléaire↓ (*sourire*)
	698	SR	→ + savez-vous quelle est la part du nucléaire dans la consommation d'électricité en france↑
1:31'54	**699**	NS	oui mais est-ce que vous l'confirmez le choix↓
	700	SR	oui d– ≠ quelle est cette part↑
	701a	NS	(le quoi? ≠) nous avons + madame + grâce au nucléaire + une indépendance sur l'élictricité d'la france à hauteur &
1:32'00	**702**	SR	donc vous: vous ignorez \
	701b	NS	& de la moitié↓
	703a	SR	→ vous défendez le nucléaire mais vous &
	704	NS	oui
	703b	SR	& ignorez &
	705	NS	je \
	703c	SR	& la PART du nu&
	706	NS	NON madame
	703d	SR	&cléaire alors \\
	707	NS	non
	708a	SR	→ de que de &
	709	NS	non
	708b	SR	& combien est-il
	710	NS	nous avons la moitié de notre (*en bafouillant*) "électricité" qui est d'origine nucléaire madame↓
1:32'08	**711**	SR	non dix-sept pour cent seulement↓
	712	NS	non ce n'est pas exact
	713a	SR	DIX-sept pour cent seul'ment &
	714	NS	ce n'est pas exact madame
	713b	SR	& + h de l'électricité est d'o&
	715	NS	ce n'est pas exact
	713c	SR	&rigine nucléaire
1:32'15	**716**	NS	NON madame
	717	SR	ben écoutez \\

	718	NS	ce n'est pas exact
	719a	SR	→ de toute façon tout &
	720	NS	mais \
	719b	SR	& ça (*en riant*) "se verra" h mais si c'est ça + donc &
	721	NS	(ben dis?)
	719c	SR	& ce que je veux \\
	722	NS	non non madame \\
	723	SR	→ donc ce que je veux \\
	724	NS	+ 'ttendez c'est un CHOIX majeur↓ + est-ce qu'on continue le choix du nucléaire ou est-ce qu'on l'arrête↓
1:32'27	**725**	SR	+2+ <on augmente la part des énergies renouv'lables↓> \\
	726	NS	(bon/non) est-ce qu'on continue le choix du nucléaire
	727a	SR	→ on augmente la part ≠ mais du jour au lendemain + on ne va pas fermer les cen&
	728	NS	bon \
	727b	SR	&trales nucléaires en revanche &
	729	NS	→ donc vous confirmez e p r[5]
1:32'36	**727c**	SR	& en revanche ≠ non je SUSpends l'e p r dès que je suis élue pourquoi \\
	730	NS	(madam'?) c'est-à-dire vous SUSpendez les nouvelles centrales↑ c'est-à-dire qu'vous prolongez les vieilles
1:32'44	**731a**	SR	mais le l'e p r n'est pas une nouvel– n'est &
	732	NS	si
	731b	SR	& pas une centrale↑
	733	NS	bien sûr
	734	SR	mais mais vous mélangez tout↑
	735	NS	(*en bafouillant*) "mais c'est mais c'est" \\
	736	SR	l'e p r est un prototype
	737	NS	non + ma– madame \\
	738	SR	le l'e p r est le prototype de quelle génération↑
	739	NS	→ ce:: n'est pas un prototype c'est la quatrième génération↑ nous v'nons d'l'vendre \\
	740	SR	non c'est la troisième génération
	741a	NS	→ nous v'nons de le vendre à la finlande madame↓ le p– + et et &
	742	SR	(*en fronçant les sourcils*) *quoi↑*
1:33'00	**741b**	NS	& ≠ i faut qu'les français comprennent↓ i faut qu'les français comprennent↓ les centrales &
	743	SR	mais \
1:33'02	**741c**	NS	& nucléaires classiques ++ ont une durée de vie↓ ++ cette durée de vie alors les experts discutent ++ (*voix plus grave*) "est-ce que c'est trente ans est-ce que c'est cinquante ans" pour le CHApeau d'couverture h nous avons été obligés↑ + de déclencher les centrales de la QUAtrième génération↑ + c'est le processus e p r qui a été acheté \\
1:33'20	**744a**	SR	c'est la troisième &
	745	NS	→ par \
	744b	SR	& génération
	746	NS	→ par la finlande \\
	747	SR	non la finlande A son prototype
	748	NS	→ et que nous construisons en france↓ + entre l'moment où j'ai signé e p r + et l'moment où la première centrale s'ouvrira il faut sept ans + sept ans↓ h: si vous REvenez sur le choix d'e p r madame ++ ça veut dire que vous serez obligée pour respecter votre parole +

[5] EPR : European Pressurized water Reactor (en français : réacteur pressurisé européen)

			de garder le même pourcentage du nucléaire↑ h + de faire fonctionner les vieilles centrales plus longtemps cela veut dire que vous prendriez la RESPonsabilité de faire fonctionner des vieilles centrales plus longtemps + par refus du choix du progrès + qui sont les centrales de la dernière génération↓ c'est pas très raisonnable↓
1:33'54	**749**	PPDA	+ sur si ça vous gêne pas là on pourrait peut-être \\
	750a	SR	vous avez vous avez une approche quand même très appro&
	751	PPDA	→ on \
	750b	SR	&ximative \\
	752	PPDA	→ on peut peut– \\
	753	SR	at– (*main gauche vers PPDA, paume vers le bas*) *vous permettez*
	754	PPDA	oui oui bien sûr (vous av– répondez?)
1:34'00	**755**	SR	= vous avez une approche très approximative sur un sujet >quand même< extrêmement: + technique + mais en même temps + extrêmement euh GRAve parce qu'il s'agit de l'énergie nucléaire↓ + donc vous venez de dire une série + h d'erreurs + ça peut arriver + mais il faudra que vous révisiez: un peu votre sujet car il ne s'agit pas h de la quatrième mais de la troisième génération↑ que la finlande a déjà un prototype et que justement + la question est de savoir s'il n'est pas plus intelligent de coopérer + entre différents pays et de passer tout d'suite à un investissement sur la quatrième génération↑ premier point↑ c'est pour cela que je RÉouvrirai + le débat public sur l'énergie↑ h au parlement↑ mais aussi avec les citoyens h \\
1:34'40	**756a**	NS	mais nous l'avons eu ce débat &
	757	SR	→ pour que les français \
	756b	NS	& au parle&
	758	SR	mais \
	756c	NS	&ment↓ + c'est \\
	759	SR	non il est \\
	760	NS	→ j'ai même fait \\
	761	SR	attendez ne m'interrompez pas je (*en souriant*) "je vous ai écouté" \\
	762a	NS	→ j'ai j'ai conduit ce débat au parlement &
	763	SR	→ j'ai \
	762b	NS	& au moment où j'ai signé e p r↓ h et la + position des finlandais consistait d'ailleurs à nous dire madame + permettez-moi d'vous dire je connais l'dossier↑ h: c'est bien beau qu'vous nous vendiez ce prototype↑ + mais vous les français↑ + est-ce que vous allez l'prendre + j'aimerais que vous m'expliquiez madame &
1:35'02	**764**	SR	oui
1:35'03	**762c**	NS	& comment areva ++ h: pourra construire ++ e p r en finlande↑ + avec vous présidente de la république + qui expliqu'rait aux finlandais que la fil– la filiè– e p r c'est bien pour eux↑ + mais qu'en france on va continuer à réfléchir \\
	765	SR	mais c'est très simple \\
1:35'15	**766**	NS	→ j'connais p't-être pas la dossier madame↑ + mais je suis assez cohérent↓
1:35'18	**767a**	SR	non + c'est tout à fait incohérent pourquoi c'est tout à fait incohérent h pourquoi construire DEUX prototypes + pourquoi construire deux prototypes il y a celui en finlande + il serait peut-être sans doute plus INtelligent + d'investir déjà dans la quatrième génération↓ h pourquoi parce qu'on sait très bien que l'uranium↑ + dans quelques années + h va disparaître↓ + il y aura une pénurie d'uranium &
	768	NS	non
1:35'38	**767b**	SR	& donc il y au&

	769	NS	non
	767c	SR	&ra une pénu&
	770	NS	∇non non∇
	767d	SR	&rie \\
	771	NS	non non
	772	SR	→ du combustible \\
	773	NS	non non
	774	SR	→ d'uranium
	775	NS	les spécialistes pour l'uranium disent + que les ressources connues + c'est entre soixante et soixante-dix ans↑
	776	SR	oui +
	777a	NS	→ et les ressour&
	778	SR	c'est très \
1:35'49	**777b**	NS	&ces prévisibles c'est jusqu'à deux siècles et d'mi + compte tenu des progrès de la recherche \\(*main droite levée*)
	779a	SR	mais tout dépend du &
	780	NS	→ mais de tout \
	779b	SR	& nombre de centrales qui sont construites dans le monde
1:35'56	**781**	NS	eh mais madame vous êtes écartelés dans votr' majorité + entre les Verts qui n'veulent pas de nucléaire + et les communistes qui VEUlent le nucléaire + qu'est-ce que vous choisirez + si vous êtes présidente □de la république∇
1:36'05	**782**	SR	c'est très simple je choisis de maint'nir le nucléaire mais d'augmenter↑ ++ la part + des énergies renouvelables + h dans la production d'éner– dans le bouquet énergétique et deuxièmement h je regarde avec beaucoup plus d'attention que cela n'a été fait + où où nous devons investir les fonds publics + pour préparer l'énergie + de demain↓ h car ce qui est prometteur aujourd'hui + h au moment où la question des déchets nucléaires n'a PAS été résolue + c'est sans doute d'investir dans le recyclage h des déchets nucléaires qui pourraient peut-être devenir justement + demain + le nouveau combustible avec les restes d'uranium le nouveau combustible qui permettra + justement de passer ce cap de la pénurie d'uranium↓ \\(*main droite levée*)
1:36'47	**783**	PPDA	ségolène royal \\
	784	SR	→ voilà ce que je propose \\
	785	PPDA	→ et \\
	786	SR	→ et je pense en effet que les technologies doivent avancer + mais qu'on ne peut pas aller vers le TOUT nucléaire↑ + au contraire + il faut DIversifier h le bouquet énergétique et c'est ce que je propose↑ et c'est sans doute la raison pour laquelle \\
1:37'00	**787**	PPDA	on va:: + on va clore \\
	788a	SR	→ mon projet relatif à l'écologie et à l'environnement + a été euh si largement plébiscité par des associations &
	789	PPDA /NS	mmh
	788b	SR	& indépendantes parce qu'il est équilibré + parce qu'il est (*prononciation très articulée*) "équilibré↓"
	790	NS	(que:?)
	791	PPDA	→ on va on va clore ce chapitre + provisoirement si ça ne vous gène pas↑ \\
1:37'11	**792a**	NS	quand quand l'association (XX) de madame royal est &
	793	PPDA	→ parce que sinon là on (XX) on avancera pas sur les autres
	792b	NS	& indépendante quand &
	794	AC	un p'tit mot

1:37'14	**792c**	NS	& c'est moi + (*en riant*) "elle est dépendante" + moi je n'suis pas pour le tout nucléaire↓ ++ h mais je dis qu'il n'est pas raisonnable↑ ++ de dire on va poursuivre le nucléaire + mais on arrête le progrès dans le nucléaire + ce n'est pas possible + bien sûr qu'il faut développer les énergies + de substitution j'pense notamment aux départements et territoires d'outre-mer + où le SOlaire + l'éolien + la biomasse ++ peuvent faire quelque chose d'extraordinaire je crois qu'c'est d'ailleurs une OPportunité pour les départements et territoires d'outre-mer + CONsidérable + j'pense qu'à la réunion par exemple + on peut leur DONner l'indépendance énergétique en investissemant massivement dans la biomasse↓ h mais REfuser le développement + des nouvelles filières nucléaires↑ + je pense que c'est une erreur↓
1:37'51	**795a**	PPDA	alors comme on a la chance d'être à peu près &
	796	SR	mais ce n'est pas ce que j'ai dit
1:37'54	**795b**	PPDA	& à trois-quarts d'heure de temps de parole euh l'un et l'autre on va passer à un autre chapitre très important évidemment l'éducation: euh la famille (*en bafouillant*) "euh qu'a– euh" on commence par vous si vous voulez: euh nicolas sarkozy qu– qu'est ce qu'on peut-on faire pour que chaque enfant ait un accès égal euh:: à: à à la chance égale à l'école + dans sa famille et un accès égal euh à la culture↓
	797	AC	et à quoi doit servir aussi l'école aujourd'hui
1:38'14	**798**	NS	bon d'abord je crois qu'il faut + que nous soyons assez raisonnable pour dire que l'problème de l'école n'est pas qu'un problème de moyens d'argent et de structure ++ c'est aussi un problème de programme d'éducation scolaire […] enfin un dernier point h je souhaite pour l'éducation nationale une nouvelle pratique de l'évaluation↓ ++ \\
[1:38'25-1:40'46]			
1:40'50	**799**	PPDA	ségolène \\
	800	NS	→ quand on inscrit son enfant dans une école↑ on doit savoir quels sont les résultats d'cette école↓ qu'est-ce qui s'passe↓ comment ça fonctionne↓ quels sont les résultats obtenus et quelles sont les chances pour notre enfant de réussir↓
1:41'01	**801**	PPDA	ségolène royal
	802	SR	h: je crois qu'il faut un nouveau pacte éducatif ++ dans l'école euh de la république↓ + il faut que l'école garantisse et tienne sa promesse égalitaire↓ + aujourd'hui ya beaucoup d'souffrance + ya beaucoup d'souffrance parce que: les enseignants veulent + une reconnaissance + de la société et d'la difficulté de leur métier et d'la revalorisation de leur travail↓ h il y a de la souffrance parce que la violence scolaire a augmenté je l'ai dit tout à l'heure + elle a augmenté parce que beaucoup d'emplois ont été supprimés + au cours de ces dernières années plus de cent mille emplois ont été supprimés en cinq ans dans le système scolaire \\
1:41'34	**803**	NS	faux + faux
	804a	SR	→ et en particulier tous les &
	805	NS	c'est faux
1:41'37	**804b**	SR	& emplois jeunes + yavait cinquante mille emplois-jeunes dans l'école qui ont été suppri&
	806	NS	c'est faux
	804c	SR	&més h et ces jeunes jouaient un rôle très important \\
	807a	NS	oui vous savez pourquoi vous dites &
	808	SR	→ vous savez↑ \
	807b	NS	& ce chiffre madame↓ \\

1:41'46	**809a**	SR	→ vous savez pourquoi ces jeunes jouent un r– &
	810	NS	→ c'est parce que vous n'te– \
	809b	SR	& ≠ attendez je n'vous ai &
	811	NS	non mais \
	809c	SR	& pas interrompu \\
	812	NS	→ excusez-moi non c'est juste une précision \\
	813	SR	non parce que je je pense \\
1:41'50	**814a**	NS	→ c'est parce que le per&
	815	SR	mais \
	814b	NS	&sonnel tos[6] ont été transférés du budget du ministère de l'éducation nationale au budget des régions↓ avec les financements + c'est pour ça qu'madame royal dit + qu'ya eu tant d'emplois i z'ont pas été supprimés↑ + au contraire ya des postes tos qui ont été créés + mais au lieu d'être euh émergé euh + au budget de l'état c'est maintenant au budget des régions↓ donc quand elle dit qu'ça a été supprimé↑ c'est faux↓ ça a été transféré de l'état aux régions avec les financements qui vont avec↓
1:42'16	**816a**	SR	+ je ne vous parle pas de tos + je vous parle d'enjeux éducatifs pour la nation↓ &
	817	NS	(ah bon?)↓
	816b	SR	& + et l'enjeu éducatif pour la nation pour la présidente + de la république + que je serai + peut-être + je l'espère + h sera mon enjeu principal↓ + h je remettrai l'éducation au cœur de tout + et en avant de tout + parce que c'est là que la république tient la maison france↓ […] et moi je les rendrai + dès cet été ces postes d'enseignants ces cinq mille postes h la ren&
[1:42'36-1:47'00]			
1:47'05	**818**	PPDA /NS	∇(XX)∇
	816c	SR	&trée scolaire + avec moi + se fera ++ à moyen + identique + à ceux + de la fin + de l'année scolaire et nous mettrons ces emplois d'enseignant là h où il y en a le plus besoin↓ mais la REvendication éducative h dans les quartiers populaires elle est + CONsidérable c'est là qu'est la chance + des jeunes de demain↓ et &
	819	AC	(et/mais)
1:47'25	**816d**	SR	& bien ma priorité (*coup d'œil vers AC*) sera de faire deux choses très concrètes + h d'abord de diviser les gros collèges + je ne veux plus de collège de plus de six cents élèves h parce que c'est comme cela qu'un chef d'établissement connaît INdividuellement ses élèves h et fait reculer la violence dans les établissements scolaires↓ + h et deuxièmement je ne veux PAS plus de dix-sept élèves par classe + parce que c'est comme cela aussi + que l'on peut travailler INdividuellement avec les élèves↓ voilà &
1:47'50	**820**	AC	nico– \
	816e	SR	& le défi scolaire que je relèverai h et c'est pourquoi &
	821	AC	mmh
	816f	SR	& + je ne veux pas + diminuer le nombre d'enseignants mais au contraire + créer un MÉtier nouveau + un métier d'accompagnant nouveau qui fera à la fois le soutien scolaire h qui épaulera les enseignants qui le souhaitent et qui règlera le problème de la violence \\
1:48'06	**822**	PPDA	quatre mi} {nutes pour (XX) \\
	823	AC	nicolas sarkozy
	824	SR	→ dans l'école \\

[6] TOS : Technique et Ouvrier de Service

	825	AC	∇voilà∇ \\
	826	PPDA	nicolas sarkozy \\
	827	SR	→ et aux abords de l'école↓
	828a	PPDA	→ et ensuite on pass'ra à &
	829	AC	∇nicolas sarkozy∇
	828b	PPDA	&} {l'europe
	830a	NS	(XX)} {ya des points &
	831	AC	l'europe
1:48'10	**830b**	NS	& + ya des points d'accord d'abord le soutien individuel + euh: c'est c'que j'appelais tout à l'heure les limites du collège unique↓ c'est vrai↓ + euh: tous nos enfants sont différents + et des enfants qui ont des difficultés ça sert à rien de les faire redoubler dans les mêmes conditions il FAUT du soutien individuel h:: plus de culture à l'école plus d'enseignement artistique oui je suis tout à fait d'accord↑ + si vous permettez j'ajouterai plus de sport aussi↓ + hein il faut pas opposer l'un à l'autre mais nos enfants ont ont besoin de davantage d'enseignement artistique et de davantage de sport↓ h: la place des familles elle est CENtrale + h mais je souhaite des familles qui signent le règlement intérieur ++ et qui le respectent↓ h par ailleurs je veux le dire + je pense que les familles c'est pas simplement un lieu + ou le réceptacle de droits et d'allocations + quand il y a des familles défaillantes je souhaite que les allocations + familiales puissent être mises sous tutelle↓ \\
1:49'03	**832**	SR	c'est déjà prévu
1:49'04	**833**	NS	(*en bafouillant*) ">non non oui mais mais<" moi je souhaite que ça soit FAIT + = parce que tout ça est payé avec l'argent de ceux qui travaillent + lorsqu'une famille a des difficulté il faut l'aider↑ il faut la prendre par la main + h mais lorsqu'une famille se sert des allocations familiales + pour autre chose que pour éduquer les enfants par exemple + h je veux lutter contre l'absentéisme scolaire↓ qui est un DRAme h en donnant des moyens aux mères pour lutter contre cette absentéisme scolaire qui est une question + absolument essentielle↓ faut responsabiliser les familles encore une fois madame royal dans la république ya pas que des droits ya aussi des devoirs↓ \\
1:49'34	**834a**	SR	c'est déjà prévu dans la loi &
	835	NS	→ je regrette \
	834b	SR	& ça
1:49'35	**836**	NS	→ je regrette deux choses on a pas parlé de la formation technique et d'l'apprentissage + (*voix plus grave*) "qui est essentiel" et je souhaite notamment que les filières professionnelles puissent obtenir les MÊMES diplômes que les filières générales […] alors un point d'divergence le service public de la p'tite enfance↓ bon↓ + c'est un sujet considérable↑ ya près d'deux millions d'enfants qui doivent avoir une place en crèche↑ chacun comprend bien qu'on pourra pas + CRÉer + deux millions de places en crèche je crois qu'y en a trois cent cinquante mille + ou quelque chose comme ça↓ moi c'que je souhaite↑ + c'est que TOUtes les femmes + aient une SOlution + pour la garde de leurs enfants↓ + c'est la raison pour laquelle je m'suis engagé sur quelque chose de très ambitieux + qu'est le droit opposable à la garde d'enfant↓ ++ je dis aux françaises↓ ++ qu'à la fin de mon na- quinquennat chacun pourra faire valoir devant les tribunaux↑ + le droit de trouver une place pour garder son enfant↓ mais↑ ++ pour moi c'est pas simplement la crèche publique↑ + ça peut être la crèche associative↑ + ça peut être la crèche d'entreprise ↑
[1:49'46-1:50'11]			

			+ ça peut être l'emploi à la personne↑ + l'emploi à domicile↑ + je souhaite d'ailleurs↑ qu'on puisse déduire↑ de ses impôts↑ les salaires↑ et les cotisations sociales↑ qu'on paye sur un emploi à domicile↑ c'est quand même extraordinaire↑ + lorsqu'une société + embauche quelqu'un elle paie pas l'i s[7] sur le salaire de la personne qu'elle emploie↑ + j'vois pas pourquoi la famille devrait payer un impôt sur les salaires + et les charges + qu'elle déclare↓ voilà les différences qu'il peut y avoir entre nous sur cette question↓
1:51'17	**837**	AC	alors euh: il faut >évidemment parler quand même de sujets internationaux alors quelle direction< \\
	838a	SR	je voudrais juste dire je voudrais dire aux femmes qu'elles n'auront pas besoin d'aller devant les tribunaux (*en riant*) "quelle drôle de société" mais qu'elles auront le service public de la petite enfance sous toutes ses formes↑ &
1:51'29	**839**	NS	parce que vous allez \
	838b	SR	& h ça peut être l'asso– ≠ vous vous rendez compte les femmes vont al– \\
	840	NS	→ (*en haussant les sourcils*) *vous allez créer deux millions trois cent mille places de crèche↑*
	841	SR	→ les femmes vont aller les femmes vont aller d'vant le tribunal↑ \\
	842	NS	vous allez vous allez \\
	843	SR	→ s– soyez sérieux↓
	844	NS	non mais + ça c'est \\
1:51'36	**845a**	SR	(*en fronçant les sourcils*) *les femmes vont aller d'vant le tribunal pour de&*
	846	NS	madame \
	845b	SR	(*en fronçant les sourcils*) *&mander une place de crèche↑ soyez sérieux↓*
	847	NS	(*en bafouillant*) "mais mais ma–" mais c'est pas ça madame \\
1:51'40	**848a**	SR	c'est ça la société &
	849	NS	non
	848b	SR	& qu'vous nous proposez↑ \\
	850	NS	mais ma– ma– \\
	851	SR	→ aller devant les tribunaux \\
	852	NS	→ ma– \\
	853	SR	→ pour demander une place en crèche↑ \\
	854	NS	→ madame↓ \\
1:51'44	**855a**	SR	→ (*en riant*) "ça n'est pas ma conception" &
	856	NS	→ madame \
	855b	SR	& (*en riant*) "de la société" \\
	857	NS	→ vous n'avez \\
	858a	SR	→ (*en riant*) "et les femmes ont autre chose à faire" qu'd'aller d'vant &
	859	NS	madame \
	858b	SR	& le tribunal \\
	860	NS	→ si vous me le \\
	861a	SR	→ il faut FAIre les choses en &
	862	NS	pas \
	861b	SR	& politique \\
1:51'51	**863**	NS	→ madame si vous m'le permettez \\
	864	SR	→ il faut FAIre les CHOses \\
	865a	NS	→ vous n'avez pas b'soin d'être &
	866	SR	→ c'est pas l'tribunal \

[7] IS : Impôts sur les Sociétés

	865b	NS	& méprisante pour être brillante \\
	867a	SR	je n'suis pas méprisante je connais &
	868	NS	→ voilà \
	867b	SR	& vos techniques↓
	869	NS	→ alors >vraiment non non honnêt'ment< \\
1:51'57	**870**	SR	tout dès qu'vous êtes gêné \\
	871	AC	alors \\
	872a	SR	→ (*en bafouillant*) "vous vous vous vous vous vous vous" po&
1:52'00	**873**	PPDA	permettez-nous \
	872b	SR	&sez en victime \\
	874	PPDA	→ de passer \\
	875	AC	de continuer \\
	876	SR	→ bon \\
	877	PPDA	→ (XX) \
	878	AC	→ à l'autre} {sujet
	879	SR	→ je n'ai pas été méprisante \\
	880a	NS	avec vous ça serait une victime &
	881	SR	→ c'est une question \
1:52'03	**880b**	NS	& consentante madame \\
	882a	SR	→ c'est une question de bon sens ≠ bon tant mieux &
	883	NS	→ alors ya pas d'problème
	882b	SR	& alors au moins ya du plaisir \\
	884	NS	ben voilà alors vous voyez \\
	885	SR	→ mais c'est une + mais \\
	886a	NS	→ mais + j'ai trop d'respect pour vous + pour vous laisser aller dans l'mépris + h les droits opposables c'est quelque chose &
	887	SR	je n'ai pas été mépri– \
1:52'14	**886b**	NS	& de TRÈS important↓ + c'est ce qui permettra de passer de la république des droits virtuels à la république des droits RÉels \\
1:52'21	**888**	SR	eh bien moi je \\
	889	NS	→ y'en a aSSEZ + madame ≠ si vous m'permettez de terminer + (XXX) \\
	890a	SR	→ je préfère l'action politique + ≠ non non j'ai c'était moi qui avais &
	891	NS	non
	890b	SR	& la parole je préfère &
	892	NS	c'est ≠ permettez \
	890c	SR	& l'action politique efficace \\
	893	NS	mais c'est c'est ça veut rien dire excusez-moi \\
	894	SR	→ qui fait les choses \\
	895	NS	→ c'sont des MOTS \\
1:52'32	**896**	SR	→ plutôt que d'imaginer \\
	897	NS	→ comment comme les français en entendent dep– ≠ NON \\
	898	SR	c'est des mots↑
	899	NS	→ moi + je m'engage sur un résultat
1:52'33	**900**	SR	(*en haussant les sourcils*) *et le droit opposable c'est pas un mot↑*
	901	NS	ah non pas du tout + h parce que c'est \\
	902a	SR	vous croyez qu'les gens vont aller devant les tribunaux &
	903	NS	j'ai \
	902b	SR	& qui sont déjà débordés↑ \\
1:52'38	**904**	NS	et bien je vais prendre \\
	905	SR	→ (*en riant*) "et qui ont bien d'autres choses à faire↑"
	906	NS	→ madame je vais prendre un autre exemple \\
	907	SR	(*en riant*) "c'est pas sérieux"
	908	NS	→ ne– ≠ très bien

	909	SR	(*en riant*) "monsieur sarkozy ++ h c'est pas sérieux"
	910	NS	'fin c'est c'est c'est pas gentil d'dire \\
	911a	SR	faisons des places en crèche faisons &
	912	NS	→ c'est pas \
	911b	SR	& les structures d'accueil
1:52'43	**913**	NS	→ c'est pas gentil d'dire des choses comme cela j'vais prendre un exemple qui va p't-être vous toucher et vous allez mieux comprendre ma pensée↓ l'affaire des enfants handicapés dans les écoles↓ ++ pour moi je considère qu'il est scandaleux + qu'un enfant ayant un handicap + ne puisse pas être scolarisé dans une école entre guillemets normale bon↓ […] et j'veux dire à TOUtes les familles ayant rencontré le drame du handicap + que si j'suis élu président de la république je f'rai une place à CHAcun de leurs enfants dans nos dans nos écoles↓ h + que je donnerai les moyens aux écoles pour les accueillir↑ et que la PREUve de ma bonne foi et la CERtitude de la réalisation de cette promesse + ça sera le droit opposable + et la capacité \\
[1:53'04-1:54'02]			
1:54'20	**914**	AC	∇est-ce qu'on∇ \\
	915	NS	→ d'aller d'vant un tribunal pour faire-valoir ses droits \\
	916	AC	→ peut vous \\
1:54'23	**917**	NS	→ vous voyez madame ce n'est ni ridicule + ni accessoire + c'est peut-être même c'qui fait la différence + entre la vieille politique + et la politique moderne↓
1:54'32	**918**	PPDA	alors vous avez réussi tous les deux une prouesse \\
	919a	SR	attendez (*main gauche vers les animateurs, paume vers le bas*) *j'ai quelque chose* &
	920	AC	alors si vous voulez dire \
	919b	SR	& à dire \\
	921	PPDA	justement \\
	922	SR	→ parce que là je pense \\
	923	AC	→ un mot sur \
	924	PPDA	→ le temps d'antenne \\
1:54'33	**925**	AC	et on} {enchaîne↓
1:54'33	**926a**	SR	→ je pense que l'on atteint (*prononciation très articulée*) "le summum de l'immoralité politique" +++ h je suis SCANdalisée de ce que je viens d'entendre ++ parce que jouer + avec le handicap + comme vous venez d'le faire est proprement SCANdaleux […] c'est vous qui avez cassé cette politique-là h et aujourd'hui vous venez h de promettre comme ça↑ + en disant aux parents vous allez aller devant les tribunaux↑ h non monsieur sarkozy TOUT n'est pas possible + h dans la vie politique + TOUT n'est pas possible &
[1:54'48-1:56'40]			
1:56'50	**927**	NS	alors \
	926b	SR	& ce discours \\
	928	NS	→ si: \\
	929a	SR	→ cet éCART entre le discours &
	930	NS	→ s: s: s:: si \
	929b	SR	& et les a– et les actes + surTOUT lorsqu'il s'agit + h d'enfant handicapé h n'est pas acceptable↓ \\
	931	NS	∇alors∇ \\
1:57'00	**932**	SR	→ et je suis TRÈS en colère + h et les parents et les familles qui vous ont \\
	933	NS	calmez-vous
	934	SR	→ et les parents ≠ non je ne me calmerai pas
1:57'02	**935a**	NS	calmez-vous et ne me montrez pas du doigt avec &
	936	SR	non

	935b	NS	& ce + cet &
	937	SR	si
	935c	NS	& index poin&
	938	SR	non
	935d	NS	&té parce que franch'ment \\
	939a	SR	non je n'me calmerai pas + NON je &
	940	NS	→ je je voudrais vous dir' + je voudr– \
	939b	SR	& n'me calmerai pas↓ \\
	941	NS	ben pou– \\
	942a	SR	→ je n'me calmerai pas parce que l'exploit– &
	943	NS	→ pour être président d'la république il faut être calme↓ (*hausse les sourcils*)
1:57'12	**942b**	SR	& ≠ non + pas quand il y a des injustices + il y a des colères qui sont parfaitement saines↓ \\
1:57'18	**944**	NS	∇bon↓∇ \\
	945a	SR	→ parce qu'elles correspondent à la souffrance &
	946	NS	madame royal \
	945b	SR	& des gens \\
	947	NS	→ (*en fronçant les sourcils*) *est-ce que vous m'permettez de vous dire un mot↓* \\
1:57'21	**948**	SR	→ il y a des colères que j'aurai même quand j'serai présidente de la république \\
	949	NS	et ben ça s'ra gai
	950	SR	→ parce que je parce que je sais \\
	951	NS	ça s'ra gai
	952a	SR	→ parce que je sais les efforts qu'ont faits les familles et qu'ont &
	953	NS	ah bon
	952b	SR	& faits les écoles + pour accueillir ces enfants qui aujourd'hui h ne le n– &
	954	PPDA	on va essa– \
	952c	SR	& ne LE sont plus↓ \\
	955	AC	nicolas sarkozy répond
	956	PPDA	→ de laisser répondre nicolas sarkozy
	957	NS	je: je je j: \
1:57'33	**958**	SR	→ Δet sur ce point là je ne laisserai pasΔ \\
	959	NS	→ j:: je \\
	960	SR	→ l'immoralité du discours politique reprendre le dessus↓
	961	NS	→ je je: je ne + je n'sais pas pourquoi euh: madame royal euh d'habitude calme a perdu ses nerfs↑ \\
1:57'44	**962a**	SR	non je ne perds pas &
	963	NS	→ parce que \
	962b	SR	& mes nerfs je suis en colère + &
	964	NS	→ Δparce que:Δ \
	962c	SR	& ça n'est pas pareil pas de mépris monsieur sarkozy↓
1:57'49	**965**	NS	→ je:: ≠ ya aucun mé– \\
	966	SR	pas de mépris
	967	NS	→ ya aucun \\
	968a	SR	je n'ai pas perdu mes nerfs je suis en &
	969	NS	madame je peux répondre↑
	968b	SR	& colère vous permettez↑ \\
	970	NS	est-ce que je peux répondre↑ \\
	971a	SR	→ vous permettez &
	972	NS	→ bon↓ \
	971b	SR	& et il y a des colères très &
	973	NS	= je ne s– \

	971c	SR	& saines et très &
	974	NS	∇bon↓∇ \
	971d	SR	& utiles↓
1:57'57	**975**	NS	= je ne sais pas pourquoi madame royal h + s'énerve et emploie \\
	976	SR	je ne m'énerve pas↓
	977a	NS	très bien qu'est-ce que ça &
	978	SR	→ je suis en colère↓
	977b	NS	& doit être quand vous êtes énervée alors \\
	979	SR	je ne suis jamais énervée \\
	980	NS	= euh::: je ne \\
1:58'05	**981**	SR	→ j'ai beaucoup de sang-froid↓
	982	NS	ah bon très bien + ben écoutez vous v'nez d'le perdre alors c'est pas d'chance \\
	983a	SR	non justement pas je suis en colère face &
	984	NS	= je ne vois pas pourquoi \
	983b	SR	& aux injustices↓ \\
	985	NS	→ madame royal \\
	986	SR	→ et face aux mensonges↓
	987	NS	→ OSE \\
	988	AC	∇m'sieur Sarkozy∇
	989	NS	→ ++ employer le mot immoral↓ ++ (*se tourne vers PPDA*) *c'est un mot FORT↑* \\
	990	SR	oui + ∇c'est∇ \\
1:58'19	**991**	NS	→ madame royal se permet d'employer ce mot↑ ++ parce que j'ai DIT + que je souhaitais que TOUS les enfants + ayant un handicap soient scolarisés en milieu scolaire + entre guill'mets normal + h: madame royal a qualifié mon propos de larmes à l'œil↑ + sous entendant par là ++ que la SINcérité n'était que d'son côté et que de mon côté il devait y avoir que du mensonge↑ c'est même le terme qu'elle a employé h c'est pas une façon de respecter son concurrent + h ou un autre candidat + je ne me s'rais jamais permis \\
1:58'48	**992**	SR	respectez les enfants handicapés
	993	NS	→ je n'me s'rais jamais permis madame↑ + de parler de vous comme cela↓ + puis j'vais vous dire autre chose \\
1:58'54	**994a**	SR	parce que moi je n'mens pas &
	995	NS	→ j'ai parlé \
	994b	SR	& ++ je n'mens pas ++ et je n'prétends pas faire ce que j'ai détruit a&
	996	NS	madame \
	994c	SR	&vant
	997a	NS	→ madame + h: + euh je n'pense pas que vous él'vez la dignité du débat po&
	998	SR	si
	997b	NS	&litique + en m'accusant □d'être menteur∇ \\
	999	SR	→ c'est très digne la question du handicap↓
1:59'06	**1000**	NS	→ j'ajoute que si je n'avais pas moi-MEme + par conviction + parlé d'la question d'la scolarisation + des enfants handicapés↑ ++ ça faisait une heure et demie qu'nous débattions + on n'en avait pas parlé↓ h donc j'ai l'droit de parler du handicap + ce n'est pas l'monopole ++ qui est le vôtre + j'ai l'droit d'être sincère dans mon engagement + et d'être boul'versé + par la situation d'enfants qui aimeraient être scolarisés + je ne mets pas en cause votre sincérité madame + ne mettez pas en cause ma moralité↓ h \\
	1001a	SR	c'est votre action que &
	1002	NS	→ et avec ça \

	1001b	SR	& je mets en cause↓
1:59'37	**1003**	NS	→ et avec ça madame ++ la dignité du débat politique sera préservée↓ + h mais au moins ça a une utilité madame + c'est qu'vous vous mettez bien facilement en colère + vous sortez d'vos gonds avec beaucoup de facilité madame↓ h: + le président de la république + c'est quelqu'un qui a des responsabilités lourdes + TRÈS lourdes↓
1:59'55	**1004a**	PPDA	+ il est tout juste &
	1005	SR	oui
1:59'56	**1004b**	PPDA	& vingt trois heures est-ce qu'on peut passer à un autre sujet qui est le sujet d'l'europe qui est un sujet important aussi h: euh l'europe qu'est en panne aujourd'hui euh deux ans après euh l'échec du référendum &
2'00'04	**1006**	SR	vous êtes content↑
	1004c	PPDA	& en france \\
	1007	SR	vous avez donné votre petite euh + pich'nette
	1008	PPDA	euh: on on peut aborder ce su– \\
	1009	SR	je n'suis pas sortie de mes gonds + ≠ (*se tourne vers PPDA*) *vous permettez↑ parce que moi aussi* + j'ai l'intention de me faire respecter↓ + = je ne suis pas sortie de mes gonds je crois que ce qui nous DIFférencie↑ ++ c'est une vision de la morale politique + et je pense ++ qu'il faut que les discours soient cohérents avec les actes ++ et que quand il y a un tel écart + on ne peut pas avoir détruit l'accueil des enfants handicapés à l'école \\
2:00'29	**1010**	NS	c'est faux madame↓ \\
	1011	SR	+ s– ≠ non ça n'est pas faux
2:00'30	**1012a**	NS	→ il y a trois fois plus d'enfants scola– handicapés scolarisés aujourd'hui qu'à votre époque &
	1013	SR	ce n'est pas vrai
	1012b	NS	& madame
2:00'34	**1014**	SR	ce n'est pas vrai
	1015	NS	c'est faux madame
	1016a	SR	vous venez de réfléchir à cet argu&
	1017	NS	et vous n'avez pas \
	1016b	SR	&ment
	1018	NS	NON madame
	1019	SR	TOUtes les associations + h \\
2:00'40	**1020**	NS	mais \\
	1021	SR	→ ont PROtesté auprès de VOUS \\
	1022	NS	ce n'est PAS exact
	1023	SR	→ parce que vous avez supprimé les auxiliaires d'intégration \\
	1024a	NS	ce n'est pas ≠ boh >'fin je n'ai jamais été ministre de l'éducation< &
	1025	SR	→ et donc \
	1024b	NS	& nationale madame↓
	1026a	SR	→ et donc + ≠ de vous &
	1027	NS	boh
2:00'48	**1026b**	SR	& de votre gouvernement &
	1028	NS	madam' excusez-moi
	1026c	SR	& de votre &
	1029	NS	j'nai \
	1026d	SR	& gouvernement \\
	1030a	NS	→ j'n'ai jamais été pre&
	1031	SR	→ donc \
	1030b	NS	&mier ministre non plus
	1032a	SR	→ donc voilà ne &

	1033	NS	mais mais \
	1032b	SR	& soyez pas &
	1034	NS	→ mais \
	1032c	SR	& condescendant↓
	1035	NS	→ mais □je n'le suis pas du tout madame∇ + Δje ne le suis pas du toutΔ \\
2:00'55	**1036a**	SR	ne soyez pas ≠ et vous savez + s'il y avait de temps en temps des &
	1037	NS	→ et \
	1036b	SR	& colères saines + comme c'la + par rapport aux INjustices ou par rapport à un DISCours politique qui ne correspond pas aux actes \\
2:01'02	**1038a**	NS	mais en quoi est-elle saine &
	1039	SR	→ et bien sans doute \
	1038b	NS	& votre colère \\
	1040	SR	→ et bien sans doute ≠ elle est \\
	1041a	NS	→ traiter votre contradicteur d'im&
	1042	SR	→ elle est saine \
	1041b	NS	&moral + et de menteur↑
	1043	SR	oui↑
	1044	NS	→ j'vois pas c'que ça a d'sain↑ \\
	1045	SR	si↑ s– \\
	1046	NS	→ et d'utile↑ + vous avez la vision sectaire \\
	1047	SR	je ne vous ai pas traité d'immoral et de menteur j'ai dit \\
	1048	NS	→ vous avez la sec– la vision sectaire de la gauche↑ + (*en fronçant les sourcils*) *TOUte personne qui n'pense pas exactement comme vous↑* \\
	1049	SR	je connais la formule
	1050a	NS	→ est forcément un illégitime↓ &
	1051	SR	pas du tout
	1050b	NS	& ah bon c'est comme ça
	1052	SR	pas du tout} {pas du tout au contraire↑
2:01'23	**1053**	PPDA	est-ce que vous nous permettez} {de parler de l'europe
	1054	AC	est-ce que vous pouvez terminer} {Δségolène royalΔ \\
	1055a	SR	je termine ça &
	1056	PPDA	oui
	1055b	SR	& parce que \\
	1057a	NS	ça m'paraît impor&
	1058	AC	→ et parler \
	1057b	NS	&tant effectivement
	1059	AC	→ un p'tit peu d'l'europe
	1060	SR	→ non parce que je} {pense que c'est je pense que c'est \\
	1061a	PPDA	il est vingt-trois heures ça s'rait bien d'aborder &
	1062	NS	ben oui bien sûr
	1061b	PPDA	& les sujets internationaux
	1063a	AC	madame royal est-ce qu'on peut &
	1064	SR	jus:: \
	1063b	AC	& terminer là-dessus et enchaîner ensuite &
	1065	SR	bien sûr
	1063c	AC	& sur la question &
	1066	SR	bien sûr
	1063d	AC	& européenne
2:01'33	**1067**	SR	bien sûr parce que je crois que ce débat h + est très important h + c'est toute une CONception ++ de la vie politique + et de la responsabilité politique + qui est là h
	1068	NS	c'est vrai
	1069a	SR	→ si on est responsable de rien + h si on n'a des comptes à

			rendre jamais &
	1070	NS	mais bien sûr
	1069b	SR	& sur ses actes politiques + mais comment voulez-vous que les citoyens croient + encore à l'efficacité \\
2:01'48	**1071**	NS	c'est une qu– + c'est une question de conception d'la politique \\
	1072	SR	→ de l'action politique \\
	1073a	NS	→ il faut savoir garder son ca&
	1074	SR	→ et ce dont je parle \
	1073b	NS	&lme et ses nerfs↓ \\
	1075	SR	→ je le connais + ce dont je parle je le ≠ et oui mais il faut \\
	1076	NS	→ (*prononciation très articulée*) "et utiliser des mots qui ne sont pas des mots qui blessent↓" \\
2:01'58	**1077a**	SR	mais les mots ne blessent pas ce sont les ac&
	1078	NS	→ parce que quand on emploie des mots \
	1077b	SR	&tions + qui blessent
2:02'00	**1079**	NS	→ quand on emploie des mots qui blessent + on divise son peuple↓ \\
	1080	SR	(*en haussant les sourcils*) *vous êtes blessé↑* \\
	1081a	NS	→ alors qu'il faut le ras&
	1082	SR	→ ∇(monsieur?)∇
	1081b	NS	&sembler
	1083	SR	vous êtes blessé↑
	1084	NS	non pas moi + puis vous savez moi je \\
	1085	SR	bon alors tout va très bien
	1086	NS	boh non
	1087	SR	tout va très bien
	1088	NS	puis je vous et j'vais mêm' vous dire que'que chose je \\
	1089	SR	tout va très bien
	1090	NS	→ je vous en veux pas parce que ça peut arriver à tout le monde de s'énerver↓
2:02'13	**1091**	SR	non je je ne m'énerve + Δje n'm'énerve pas je me révolteΔ \\
	1092a	PPDA	Δalors comment allez-vous faire + l'un et l'autre pour relancer}{la machineΔ &
	1093	NS	alors sur l'europe↓
	1092b	PPDA	&}{ΔeuropéenneΔ ≠ s'il vous plait \\
	1094	SR	→ car j'ai gardé <ma capacité + de révolte intacte↓>
	1095a	PPDA	pardonnez-nous de &
	1096	AC	madame royal↓
	1095b	PPDA	& n'poser que des ques&
	1097	AC	>l'europe<
	1095c	PPDA	&tions mais l'europe c'est vraiment important
	1098	SR	(*en riant*) "alors allons-y"
	1099a	AC	>l'europe c'est important< comment relance-t-on &
	1100	SR	(*en riant*) "c'est très important"
	1099b	AC	& la machine européenne euh la france vous euh <l'un ou l'autre élu euh demain> comment euh relancez-vous un peu la construction européenne (*prononciation hachée*) "qui est en panne notamment après le choix français du non au référendum"↓
2:02'38	**1101**	SR	h::: je veux que la france revienne ++ à la table de l'europe↓ ++ il y a eu cette euh ce référendum ++ et je crois pouvoir rassembler à la fois des + responsables politiques + qui ont voté NON + à la constitution d'autres qui ont voté OUI + à la constitution et donc je RESpecte + les français euh dans leur vot' […] je pense oui que nous pourrons à nouveau consulter les français↑ h et faire en sorte que l'europe REvienne + l'europe FORte + la france FORte + dans
[2:02'56-2:04'46]			

			une europe qui a besoin + de la france + et d'une france qui a besoin + de l'europe↓
2:05'01	**1102**	AC	monsieur sarkozy >vous avez plus d'trois minutes de r'tard↓<
2:05'03	**1103**	NS	bon + écoutez alors pour être le plus précis et le plus simple↓ d'abord les français ont voté non à la constitution nous n'y reviendrons pas:↑ quelle que soit la qualité remarquable du travail de valéry giscard d'estaing↑ <cette constitution + n'entrera pas + en vigueur↓ + puisque les français + ont dit non↓> premier point […] je débloquerai la situation en europe↑ + en proposant un TRAIté simplifié + sur laquelle messieurs zapatero blair et madame merkel m'ont donné leur accord↑ + h qui permettra d'doter l'europe d'un président élu qui n'fait que c'la + h de modifier + euh: la composition + de la commission d'un certain nombre de sujets↑ h et qui fera de l'europe une PR:Otection pour les français↑ + et non pas le cheval de troie de la mondialisation↓
[2:05'17-2:06'30]			
2:06'55	**1104**	PPDA	un traité sans référendum↑
	1105	NS	bien sûr↓
	1106	PPDA	alo– \\
2:06'57	**1107**	NS	puisque le référendum c'est pour la constitution↑ + h ceux qui veulent faire un nouveau référendum + c'est qu'ils veulent faire repasser la constitution↑ + je n'veux pas d'une nouvelle constitution↓ puisque les français ont dit non↑ + les français ont dit non à cinquante-cinq pour cent + on va pas r'commencer un référendum↑ + pour leur dire quoi + qu'on veut la nouvelle constitution↑ + donc pour moi c'est clair + i zont dit non↑ i zont dit non↓ on doit DÉbloquer la situation en europe↑ + en modifiant simplement + les institutions européennes + sur la base d'un consensus↑ \\(*se tourne vers PPDA*)
2:07'20	**1108a**	PPDA	et qu'est-ce qu'on peut faire pour que l'europe soit plus forte face à des états-unis qui d'ailleurs souhaitent l'entrée &
	1109	NS	(*fronce les sourcils*) la \
2:07'26	**1108b**	PPDA	& de la turquie dans dans dans euh \\
2:07'28	**1110**	NS	oui mais mais ceux qui souhaitent l'entrée d'la turquie en europe c'est ceux qui ne croient pas à l'europe politique↑ ++ puisque l'ÉLArgissement sans limites de l'europe c'est la mort de l'europe politique↓ h et de mon point de vue je suis très clair↑ d'ailleurs je s– j'aim'rais savoir + vous avez été à une réunion + de l'internationale socialiste↓ + où vous avez + d'ailleurs + été fort applaudie + mais je n'sais pas si vous avez LU + la déclaration de l'internationale socialiste↓ + elle était favorable + à l'entrée d'la turquie en europe↓ est-ce que madame c'est votre position↓
2:07'56	**1111a**	SR	+ mais ya un processus qui est ouvert↑ et vous l'savez très bien ++ le peuple français↑ sera consulté par référendum sur cette entrée et donc ce n'est pas la peine de &
2:08'02	**1112**	NS	mais quelle est votre posiss– quel est votre avis vous \
	1111b	SR	& faire peur aux f– &
	1113	NS	→ quelle est \
	1111c	SR	& ≠ moi je pense qu'il faut faire une pause↓ \\
	1114	NS	++ non mais \\
	1115a	SR	→ que le moment n'est pas venu aujour&
	1116	NS	→ elle \
	1115b	SR	&d'hui de faire &
	1117	NS	→ elle \
	1115c	SR	& entrer la turquie↓ \\
	1118	NS	→ elle doit rentrer↑ ou elle doit pas rentrer↓

	1119a	SR	→ mais que de toute façon c'est une échéance + h si &
	1120	NS	non
	1119b	SR	& elle ren– \\
2:08'11	**1121**	NS	il faut bien dire aux turcs ++ ≠ parce que + à force de dire c'est une échéanc' + les négociations ont commencé en mille neuf cent soixante quatre↓ ++ h nous sommes en deux mille sept ++ il est quand même venu l'temps d'dire aux turcs + est-ce qu'on en veut ou est-ce qu'on n'en veut pas↑ pour moi d'ailleurs c'est pas une question de démocratie↑ + c'est pas du tout une question d'musulman↑ + ou d'islam↑ ++ c'est qu'la turquie c'est l'asie mineure↓ + c'est pas l'europe + et donc il faut dire CLAIrement à ce grand peuple qu'est la turquie↑ h + qu'ils ont VOcation à être le CŒUr de l'union de la méditerranée↑ + mais pas le cœur de l'union européenne↓
2:08'41	**1122a**	SR	+++ mais un pro&
	1123	AC	(XXX)
	1122b	SR	&cessus a été engagé↑ ++ vous l'savez FORT bien avec l'accord de la france↑ + donc la france doit tenir sa parole
	1124	NS	non
	1125	SR	on n'peut pas comme ça décider: \\
	1126a	NS	non c'est l'unanimité &
	1127	SR	→ de changer les \
	1126b	NS	& + c'est l'unanimité donc si la france dit non \\
2:08'53	**1128**	SR	→ et ben on n'peut pas comme ça \\
	1129	NS	→ la turquie rentre pas↓
	1130a	SR	→ on n' p– on n'peut pas &
	1131	NS	>non non<
	1130b	SR	& comme ça changer \\
	1132	NS	ah non on n'peut pas changer↑
	1133	SR	→ le chef de l'état a dit que les français seraient + h pour tout élargissement supplémentaire consultés par référendum↑ h donc les français seront consultés par référendum \\
	1134a	NS	non mais vous votre posi&
	1135	SR	ya \
	1134b	NS	&tion c'est non à &
	1136	SR	ma posi– \
2:09'05	**1134c**	NS	& la turquie↓
	1137	SR	pour l'instant↑
	1138	NS	+ pour l'instant↓
	1139	SR	c'est une pause
	1140	NS	ça peut changer↓
	1141	SR	oui en effet je pense qu'il ≠ aujourd'hui \\
	1142	NS	ça peut changer↓
	1143	SR	+ ça peut changer (*NS hoche la tête*) puisque + \\
2:09'14	**1144**	NS	moi ça n'changera pas
	1145	SR	→ la parole + puisque la parole a été donnée + et si la turquie + si la tur– \\
	1146	NS	moi ça n'changera pas + non la parole n'a pas + non non la parole n'a pas été donnée↑
	1147a	SR	ya un processus de DIScussion qui a été &
	1148	NS	madame \
	1147b	SR	& engagé
	1149	NS	→ la le \\
	1150	SR	ya un processus de DIScussion \\
	1151	NS	→ ma– madame \\

	1152	SR	→ qui est engagé↓
2:09'25	**1153a**	NS	→ la la discussion + quand on discute ++ c'est pas p– obligatoirement pour dire oui↑ + ou a&
	1154	SR	mais \
	1153b	NS	&lors dans c'cas là il faut pas engager d'discussion↑ &
	1155	SR	et \
	1153c	NS	& mais vous v'nez d'dire que cela peut &
	1156	SR	mais c'est pas obligatoirement \
	1153d	NS	& changer c'est-à-dire qu'vous pouvez changer d'avis↑ et la turquie peut rentrer en europe↓
	1157	SR	pas du tout↑
	1158	NS	ah bon
2:09'37	**1159**	SR	→ ya des conditions qui sont posées donc si la turquie à un moment remplit ces conditions et si le peuple français dit oui↑ peut-être que d'ici-là↑ + il y aura aussi d'autres solutions↑ il y aura des h des associations prioritaires↑ y a des coo– des coopérations renforcées↑ h je ne crois pas qu'ça soit de bonne politique comme ça de claquer h la porte à ce grand pays \\
2:09'55	**1160**	NS	c'est pas du tout ma– + c'est c'est pas du tout \\
	1161a	SR	→ méfiez-vous parce qu'il y a des &
	1162	NS	→ c'est: \
	1161b	SR	& forces démocratiques aussi en mouvement en turquie qui ont besoin d'être consolidées \\
	1163a	NS	quand quand vous expliqu'rez à aux habi&
	1164	SR	→ et si vous pensez \
2:10'02	**1163b**	NS	&tants d'la cappadoce qu'ils sont européens vous aurez fait une seule chose \\
	1165	SR	oui mais \\
	1166	NS	→ vous aurez renforcé l'islamisme↓
	1167	SR	→ + je pense qu'il faut être responsable \\
	1168	NS	c'est exactement l'contraire ≠ oh ben je je le SUIS
	1169a	SR	→ et je pense qu'il faut être responsable à l'égard &
	1170	NS	je le suis
2:10'14	**1169b**	SR	& de l'équilibre du monde↓ h: + et parler comme vous l'avez fait à l'instant de la turquie je pense + h que ça n'aide pas les forces démocratiques + à l'intérieur \\
	1171	NS	bien au contraire madame↓
	1172	SR	→ à l'intérieur de la turquie \\
	1173	NS	bien au contraire être responsable \\
	1174	SR	→ alors si la si l'europe se ferme \\
2:10'25	**1175**	NS	→ êt– + ≠ absolument pas
	1176a	SR	→ alors que vous savez très bien que l'on peut &
	1177	NS	absolument pas↑
	1176b	SR	& mettre en place des coopérations privilégiées + h que l'on peut voir comment les choses évoluent \\
2:10'32	**1178**	NS	mais ça n'a rien à voir avec l'adhésion↑
	1179a	SR	→ que de toute façon ça ne se fait pas avant plus d'une dizaine d'années et donc ne ne ne ne n'u&
	1180	NS	>non madame<
2:10'38	**1179b**	SR	&tilisez pas ce su&
	1181	NS	NON madame
	1179c	SR	&jet + comme ça de façon aussi brutale \\
2:10'42	**1182**	NS	+ m– mais (non?) madame \\
	1183a	SR	→ par rapport à un peuple par rapport à un &
	1184	NS	→ nous devons \

	1183b	SR	& grand peuple + qui &
	1185	NS	NON + nous \
	1183c	SR	& a une aspiration \\
	1186	NS	puis-je vous dire quelque chose↓
	1187a	SR	→ peut-être à rejoindre l'europe↓ &
	1188	NS	NON
	1187b	SR	& donc ne fer– ne cla&
	1189	NS	non
	1187c	SR	&quez pas h + la &
	1190	NS	mais \
	1187d	SR	& porte parce que je pense que c'est dan&
	1191	NS	→ vous savez \
	1187e	SR	&g'reux \\
	1192	NS	mais au po– \\
	1193	SR	→ pour l'équilibre du monde↓
2:10'53	**1194**	NS	c'est TOUT l'contraire madame + h depuis QUArante ans + on laisse à croire + à nos amis turcs >car vous avez raison c'est un grand peuple et une grande civilisation↓< ++ qu'ils ont leur place dans l'union européenne↓ \\
	1195	SR	et c'est un pays laïc
	1196	NS	→ ça fait quarante ans + qu'on leur fait croire \\
	1197	SR	mais vous avez vu les grandes manifestations pour la laïcité \\
	1198	NS	→ non: ç::::: ça fait quarante ans \\
	1199a	SR	→ qui viennent d'avoir lieu en tur&
	1200	NS	mais \
	1199b	SR	&quie↓ \\
	1201	NS	→ >mais mais mais madame< \\
	1202a	SR	→ et donc + et DONT ce mouv'ment laïque &
	1203	NS	→ quand bien même \
	1202b	SR	& et démocratique↑
2:11'14	**1204**	NS	→ mais quand bien même c'est un pays laïc il est en asie↑ mineure↓ + h je n'expliquerai pas aux écoliers français↑ ++ que les frontières de l'europe↑ sont avec l'irak et la syrie↑ + et quand on aura fait du kurdistan un problème européen↑ on n'aura pas fait avancer les choses↑ + h et je n'pense pas TRÈS calmement↑ + que la stabilité du monde on va la renforcer en TUant + l'europe↑ ++ ceux qui sont les ADversaires de l'europe politique↓ ++ sont pour l'élargissement SANS FIN d'l'europe + parce que l'élargissement SANS FIN d'l'europe + empêche la réalisation d'l'europe politique↓ h je suis pour l'europe politique↓ h donc je préfère qu'on dise aux turcs + h vous allez êtr' ASsociés à l'europe + h on va faire un MARché commun avec vous↑ ++ MAIS + vous ne SErez pas membres de l'union européenne↑ pour une raison très SIMple + c'est qu'vous êtes en asie mineure↓
2:11'58	**1205**	PPDA	(*regarde NS*) *puisqu'on parle de l'équilibr'du monde peut-être que on un mot sur l'iran quand même est-ce que pour vous c'est un pays dang'reux* pour vous deux
2:12'03	**1206**	NS	+ (*claquement de langue*) le pays n'est pas dangereux↑ + ce sont les DIRIgeants d'ce pays + qui sont extrêmement dangereux↓ + et avec lesquels il faut être très FERme↑ + pour refuser à toute force □TOUte perspective d'obtention pour eux + du nucléaire militaire↓∇
2:12'17	**1207**	PPDA	□ségolène ro–∇ \
	1208	AC	ségolène royal
2:12'18	**1209**	SR	oui ya longtemps que je me suis exprimée↑ sur cette question-là↑

			même à une époque où + h ma prise de position avait été euh: contestée en effet↑ il faut interdire l'ENRIchissement + de l'uranium↑ ++ h à une dimension industrielle↑ + donc il faut: aller: au-delà de l'interdiction du nucléaire MIlitaire je pense qu'i faut faire plus h qu'il faut interdire l'enrichissement de l'uranium y compris à des fins CIviles h puisqu'aujourd'hui euh: l'iran se refuse aux inspections de l'agence de vienne h et donc il faut être EXtrêmement ferme puisqu'on sait h très bien qu'à partir de la maîtrise de la technologie h: de l'enrichissement de l'uranium à des fins civiles + on peut ensuite passer h à des fins militaires donc moi je souhaite une position beaucoup plus strICTE + que celle que vous avez euh évoquée↓
2:13'00	**1210**	PPDA	euh \
	1211	AC	des sanctions (*se tourne vers SR*) *vous croyez aux sanctions qui sont actuellement appliquées↑* ou est-ce qu'à votre avis il faudra: (*regarde NS, index droit vers NS*) *aller: plus loin et de quelle manière*
2:13'06	**1212**	NS	non la politique des sanctions doublée d'une politique d'UNion de la communauté internationale↓ + c'est la seule démarche CRÉdible aujourd'hui pour maîtriser un président et un gouvernement iranien↑ + h:: + on peut considérer que c'est le dossier le plus sensible et l'plus dangereux aujourd'hui >dans les r'lations internationales↓<
2:13'23	**1213**	PPDA	parlons d'un continent qu'on:: méprise beaucoup:: en tout cas qui souffre c'est l'afrique + l'afrique et et le: darfour est-ce que: votre politique changera par rapport h à celle de l'actuel chef de l'état: >nicolas sarkozy d'abord<
2:13'34	**1214**	NS	écoutez c'qui s'passe au darfour euh c'est un scandale absolu:↑ le fait que le gouvernement n'ait pas voulu permettre les corridors humanitaires est inadmissible h il faut que les dirigeants + aient à en
[2:13'49-2:14'29]			rendre compte devant un tribunal pénal international↓ […] je souhaite qu'ils apprennent + les membres de la famille + qui vont rejoindre + le français + aVANT de venir en france↓
2:14'37	**1215**	PPDA	ségolène royal sur l'immigration↓
2:14'39	**1216**	SR	+ d'abord sur le darfour + en effet je pense que la communauté internationale est beaucoup trop inerte ++ je pense que des pressions doivent être faites sur la chine ++ y compris euh sur la menace de boycott des jeux olympiques + \\
2:14'52	**1217a**	AC	vous êtes favorable &
	1218	SR	→ pour justement \
	1217b	AC	& + à l'idée du boycott↓
	1219	SR	je ne suis pas favorable au boycott <mais je pense qu'il faut:> euh \\
2:14'56	**1220**	AC	>poser l'problème↓<
	1221	SR	→ <poser la question + pour que ça bouge + et pour mettre fin euh à euh: ces exactions euh> \\
	1222	NS	un point d'divergence entre nous \\
	1223	SR	→ à ces exactions abominables↓
2:15'05	**1224**	NS	→ je suis favorable aux jeux olympiques en chine >d'ailleurs je n'comprends pas la position d'madam'royal↑< qui est favorable au BOYcott pour les jeux olympiques↑ et qui s'est rendue en chine + et qui est revenue d'chine en félicitant la justice commerciale chinoise↓ h donc si vous êtes favorable au boycott pour les sportifs↑ + pourquoi vous-même n'avez-vous pas boycotté votre visite↑ + c'est quand même curieux de dire aux autres n'allez pas en chine↑ et vous-même d'y être allé↑ + euh le mouvement sportif international c't'un mouvement de paix + de c'est la jeunesse du monde et au

			contraire les jeux olympiques à pékin + oblig'ront la société chinoise à s'ouvrir↑ + comme on l'a TOUjours vu + h euh le boycott en la matière c'est une très mauvaise idée↓
2:15'42	**1225a**	SR	h: je suis allée en chine parce que:: je pense que: + un futur chef d'é&
	1226	NS	vous l'avez pas boycotté
	1225b	SR	&tat français DOIT aller en chine \\
	1227	NS	ah bon + donc c'est pas l'boycott alors↓
2:15'50	**1228a**	SR	→ euh::: je suis allée en chine pour voir les entreprises françaises↓ + pour les encourager à conquérir des marchés↓ + je suis allée en chine pour rencontrer l'ensemble des dirigeants chinois + parce qu'en effet il y a là des opportunités à saisir + et j'ai même visité figurez-vous + h les installations des jeux olympiques↓ + donc ne déformez pas mes propos et je n'ai pas félicité la justice chinoise + contrairement à ce qui a été dit au con&
2:16'12	**1229**	NS	∇ah bon∇
2:16'13	**1228b**	SR	&traire j'ai mis en garde les entreprises françaises sur la rapidité d'la justice COMmerciale chinoise en leur disant que + la france protég'rait davantage les brevets français en revanche↑ + h j'ai fait des démarches + officielles + h pour la libération + d'avocats et de journalistes emprisonnés↓ h et donc je ne me suis pas TUE + sur ces
[2:16'35-2:17'11]			sujets + en allant en chine↓ […] je suis convaincue que s'il y avait une démarche conjointe↑ alors + cela pourrait bouger en Afrique et moi je suis pour l'action↓ + et pas pour l'inaction↓
2:17'18	**1230a**	PPDA	et su:r l'immigration↑ &
	1231	AC	∇sur l'immigration∇
	1230b	PPDA	& pour être rapide complet↑
2:17'21	**1232a**	SR	sur l'immigra&
	1233	AC	∇(XX)∇
	1232b	SR	&tion je pense qu'il faut une coopération: euh très étroite↓ + euro-méditerranéenne↓ + avec les pays euh du sud de l'europe↓ + en particulier avec l'espagne↓ + et l'italie↓ + et nous en avons d'ailleurs déjà parlé↓ h: avec les deux dirigeants euh de ces pays↓ h je crois que:: + nous devons réformer en profondeur les politiques euh: d'aide au dév'loppement↓ qu'aujourd'hui il y a trop d'argent euh: gaspillé de détournement de fonds↓ + par des régimes
[2:17'49-2:18'38]			corrompus↓ h je crois profondément au co-développement […] je crois que nous: mettrons fin aux migrations de la misère + si nous réussissons à réduire h les écarts entre pays riches et pays pauvres et je veux \\
2:18'47	**1234a**	PPDA	alors nous on va essayer d'réduire l'écart &
	1235	AC	(oui/euh)
	1234b	PPDA	& entre vous deux
	1236	AC	∇l'écart∇ entre vous deux↓
	1237	SR	→ (et j'tends?) et je veux simplement demain que pour l'europe + ce soit + une mission prioritaire↓
2:18'54	**1238**	AC	>monsieur sark- + nicolas sarkozy est-ce qu'on pourrait + terminer sur l'immigration évoquer un sujet qui a qui a été< beaucoup discuté dans la campagne >c'est l'problème du règlement des sans-papiers + h qui sont aujourd'hui en france de façon que chacun puisse exprimer sa position sur ce sujet<
2:19'06	**1239**	NS	moi je prends un engagement devant les français si j'suis président de la république je n'f'rai pas de régularisation globale↓ bon↓ ++ h la régularisation globale la france + l'a essayée à trois reprises↑ en mille neuf cent + euh quatre-vingt un ++ en mille neuf cent + quatre-

			vingt onze + en mille neuf centre quatre-vingt dix-sept chaque fois avec un gouvernement socialiste↑ + h et chaque fois nous l'avons payé cher + h puisque c'est un signal envoyé à tous les réseaux d'trafiquants du monde entier + pour envoyer des clandestins↑ + en
[2:19'33-2:20'28]			espérant une régularisation↓ […] nous avons le droit de choisir↑ de qui est le bienvenu sur notre territoire (*prononciation hachée*) "et de qui + n'y est pas + souhaité↓ ceux qui n'ont pas d'papiers seront reconduits + dans leur pays↓"
2:20'38	**1240**	AC	+ ségolène royal + sur c'problèm'
2:20'39	**1241**	SR	je pense qu'c'est un problème très difficile↓ ++ et humainement euh très douloureux↓ ++ et je crois qu'ces questions-là: doivent être dégagées + de tout enjeu: politicien↓
	1242	NS	c'est vrai
	1243	SR	→ et ne doivent pas: être exploitées↓ + à telle ou telle fin↓ \\
	1244a	NS	oui par exemple comme on l'a fait pour &
	1245	SR	→ je \
	1244b	NS	& l'squat de cachan↓ \\
2:20'56	**1246**	SR	→ je pense que: \\
	1247a	NS	→ quand quand on est v'nu &
	1248	SR	→ aller \
2:20'57	**1247b**	NS	& quand un certain nombre d'people sont venus protester↑ + h parce que j'exécutais + une décision d'justice↑ + vous avez raison faut pas faire de polémique h mais faut pas les faire des deux côtés + ni du mien↑ ni du vôtre↓
2:21'08	**1249**	SR	je continue↓ + = je pense qu'aller arrêter un grand-père devant une école + et devant son petit-fils \\
2:21'13	**1250**	NS	c'est pas exact c'est pas c'que + ça n's'est pas passé comme ça
	1251a	SR	c'était c'est quand même ce qui s'est fait = je &
	1252	NS	non
	1251b	SR	& pense que cela + cela &
	1253	NS	ce n'est pas exact + ∇madame∇
	1251c	SR	& ≠ SI c'est exact \\
	1254a	NS	alors le fait &
	1255	SR	= je pense \
	1254b	NS	& qu'il soit grand-père \\
	1256	SR	→ je pense que \\
	1257	NS	→ + le fait qu'il soit grand-père↑ + on doit lui donner + ses + papiers↓
2:21'25	**1258**	SR	++ ce n'est pas ce que je viens de dire je reupète = je pense qu'aller arrêter un grand-père \\
	1259	NS	ce n'est pas ce qui s'est passé
	1260	SR	→ devant une école + et devant son petit-fils ce n'est pas acceptable dans la république française↓ h par ailleurs [intonation didactique] "je n'ai jamais dit ce que vous venez de me prêter + je n'ai jamais demandé de régularisation globale et générale de deux générations" h: j'ai dit que cela devait se faire (*prononciation très articulée*) "au cas par cas" \\
	1261a	NS	ah ben comme &
	1262	SR	→ et \
	1261b	NS	& je l'ai fait alors on est d'accord donc↓
2:21'50	**1263a**	SR	oui + sur le cas par cas↑ on est d'accord sauf qu'il ne faut pas &
	1264	NS	ah bon d'accord alors très bien
	1263b	SR	& comme vous l'avez fait (peut-être?) \\
	1265	NS	je vous r'mercie (*en bafouillant*) "de ce stasti–" \\
	1266	SR	→ sauf qu'il ne faut pas \\

	1267	NS	→ (*en bafouillant*) "de ce satisfecit"
	1268	SR	mais: je crois qu'ces sujets sont difficiles +
	1269	NS	d'accord
	1270a	SR	→ et je vous l'ai dit je n'ai je n'ai pas je moi je n'ai pas l'intention &
	1271	NS	j'en prends acte avec satisfaction (madame/alors)
	1270b	SR	& + h d'exploiter ces choses de façon politicienne + sauf que + lorsq– sauf que je n'irai pas ++ arrêter moi des grands-pères devant les écoles↓ + et qu'je ferai les choses HUmainement↓ \\
2:22'10	**1272a**	NS	c'est-à-dire que vous attendez qu'il est dans &
	1273	SR	→ et que d'autre part j'évit'rai \
2:22'13	**1272b**	NS	& l'autre v– rue pour le faire qu'est-ce qui vous a choqué qu'c'était devant l'école↑ + ou que la police de la république ++ faisant un contrôle↑ + >découvre quelqu'un qu'a pas d'papiers< + alors s'il était dans une autre rue + il était normal que la police fasse son travail >c'est parce qu'il était dans cette rue-là<
2:22'25	**1274**	SR	écoutez ne jouez pas sur les mots
	1275	NS	non mais 'fin c'est pour essayer d'comprendre
	1276	SR	vous savez vous savez parfait'ment + ≠ ne jouez pas sur la misère des gens↓ \\
	1277	NS	boh ça je ne (XX) non je ne le fais pas
	1278	SR	= et vous savez parfaitement de quoi il s'agit↓ + et qu'c'est suffisamment douloureux et d'ailleurs quand on regarde \\
2:22'34	**1279**	NS	alors qu'est-ce qui fallait faire alors↓
	1280a	SR	→ quand on regarde les cas individuell'ment vous savez &
	1281	NS	qu'est-ce qui fallait faire↓
	1280b	SR	& très bien que chaqu'cas + est un problème est une misère ++ donc euh c'est très difficile \\
	1282	NS	c'est pour ça qu'je fais du cas par cas
	1283	SR	→ à résoudre individuellement
	1284	NS	c'est pour ça \\
	1285	SR	et bien nous ferons du cas par cas \\
	1286	NS	∇et ben∇ \\
	1287	SR	→ seulement nous ne ferons pas croire \\
2:22'48	**1288a**	NS	→ (*se tourne vers PPDA*) et ben la politique d'immigration monsieur poivr'd'arvor ne changera pas c'est une &
	1289	SR	non \
	1288b	NS	& nouvelle
	1290	SR	→ ne plaisantez pas avec ces sujets↑ \\
	1291a	NS	je n'plaisan&
	1292	PPDA	alors \
	1291b	NS	&te pas
	1293	SR	→ ne faites pas de dérision avec ces sujets↑ ce n'est pas correct + h humainement vis-à-vis des personnes \\
2:22'57	**1294**	NS	mais vous venez d'dire qu'ça ne changera pas↓
	1295a	SR	non: ce n'est pas ce que j'ai dit + j'ai dit en revanche &
	1296	NS	alors qu'est-ce qui changera↑
	1295b	SR	& que je n'annoncerai pas comme vous l'avez fait un chiffre à l'avance↑ ++ pour ensuite examiner les dossiers au cas par cas↑ h et pour voir comme par hasard que le nombre de personnes qui ont des papiers correspond + au chiffre que vous aviez fixé en amont↓ h je crois qu'il faut qu'les règles soient claires il y a des droits et des devoirs h comme vous l'avez dit tout à l'heure \\
2:23'20	**1297a**	PPDA	ségolène royal et nicolas &
	1298	SR	→ et f:: ≠ attendez \

	1297b	PPDA	& sarkozy ≠ oui mais &
	1299	SR	→ s'il vous plait
	1297c	PPDA	& >mais< pardonnez-nous \\
	1300a	SR	mais il faut ≠ et ben é&
	1301	PPDA	→ on a euh:: \
	1300b	SR	&coutez: on a encore du temps on a encore beau&
	1302	PPDA	→ du du temps de parole à respecter
	1300c	SR	&coup de temps \\
	1303	PPDA	non vous savez il est déjà d– + onze heures vingt-trois↓ donc on est + largement en r'tard simplement comme on arrive \\
	1304	SR	simplement je voudrais terminer sur + \\
	1305a	PPDA	→ un tout p'tit peu à vous mettre d'accord &
	1306	AC	□il faudrait terminer sur ce sujetΔ
	1305b	PPDA	&}{sur ce sujet \\
2:23'32	**1307**	SR	→ si vous permettez qu'je que je termine &
	1308	PPDA	mmh
	1309a	SR	& sur quelque chose (*AC hoche la tête*) parce que + je voudrais savoir h: euh vous êtes allé récemment dans un foyer de femmes battues↑ h + et avez promis à TOUtes les femmes euh battues étrangères + >d'avoir des papiers↓< ++ est-ce qu'aujourd'hui ces femmes ont eu ces papiers↓ + et <est-ce que ça vaut pour TOUtes les femmes battues sans papier en France↓> h deu&
	1310	NS	je \
	1309b	SR	&xièmement vous avez déclaré \\
2:23'50	**1311**	NS	→ j'vais j'vais répondre à la première question madame \\
2:23'52	**1312**	SR	→ vous avez déclaré \\
	1313	NS	(mais?) pourquoi vous m'laissez pas répondre j'étais dans une association qu'est absolument REmarquable h + qui s'appelle cœur de femmes↑ + h: qui s'occupe de femmes au + au bout du bout du bout de la détresse h + il y en avait douze dans la salle↑ je connais TRÈS bien la dirigeante de cette association↑ avec qui je travaille depuis très longtemps↑ (*voix plus grave*) "je n'en aurais pas parlé si vous n'm'aviez pas interrogé là-dessus↑" h: j'ai confiance dans cette femme h et je sais que quand elle me soumet des dossiers↑ + c'est des dossiers qui ont été réfléchis et c'est des situations dramatiques + j'assume \\
2:24'21	**1314**	SR	donc toutes les femmes \\
	1315	NS	→ et je tiendrai mes promesses↓ \\
	1316a	SR	très bien &
	1317	NS	→ bon↓ \
	1316b	SR	& = donc toutes les \\
2:24'24	**1318**	NS	→ mais ça n'veut pas dire parce que c'est cœur de FEMmes parce que c't'un sujet bien particulier + h parce que c'sont des femmes qui sont poursuivies↑ qui ont été violées↑ qui ont été BAttues h: et qu'j'imagin– >la FRANce que j'imagine< + c'est une france généreuse et accueillante
	1319	SR	très bien
	1320	NS	voilà↓
2:24'36	**1321**	SR	+ donc toutes les femmes victimes de violences ++ <pourront avoir accès à des papiers en france>↓ \\
	1322a	NS	n: écoutez: ma– madame en tout cas DE cœur de &
	1323	SR	→ et vous avez même dit \
	1322b	NS	& femmes oui↓
	1324	SR	++ uniquement de cœur de femmes donc vous pensez \\
	1325	NS	non m'enfin je \\

	1326	SR	→ que la responsabilité d'l'état c'est comme ça de choisir de façon arbitraire \\
2:24'50	**1327a**	NS	mais comme vous l'avez dit &
	1328	SR	→ il faut des règles
	1327b	NS	& vous-même au cas par cas↓
	1329	SR	il faut des règles↓ donc \\
	1330	NS	au cas par cas madame
	1331a	SR	au cas par cas toutes les femmes &
	1332	NS	d'accord
	1331b	SR	& victimes de violences \\
2:24'55	**1333**	PPDA	alors puisque on vous a presque mis d'accord sur ce sujet \\
	1334	SR	→ toutes les femmes victimes de violence \\
	1335a	PPDA	→ on voudrait aborder un sujet &
	1336	SR	→ auront des \
	1335b	PPDA	& que vous n'avez pas \\
	1337	SR	alors yavait un autr' petit sujet quand même \\
2:25'00	**1338a**	PPDA	→ auquel vous n'avez pas répondu au tout début &
	1339	SR	→ puisque \
	1338b	PPDA	& c'est sur sur euh sur les institutions (*se tourne vers SR*) faut-il ch:: passer d'la cinquième à la sixième + h: république↑ d'une part↑ et avec quelle majorité &
	1340	AC	un p'tit peu d'(politique?) pour terminer
	1338c	PPDA	& voilà↓ avec quelle &
	1341	AC	voilà
	1338d	PPDA	& majorité↓
2:25'10	**1342**	AC	+ alors + euh [à SR] si: vous n'avez pas répondu j'crois au début sur les institutions si il faut effectivement qu'la république \\
	1343	SR	non non j'voulais encore parler des femmes mais ça s'ra \\
	1344	PPDA	non là (XXXXX) \
	1345a	AC	alors on va finir sur les femmes mais + monsieur sarkozy &
	1346	PPDA	→ trop en retard
	1345b	AC	& a deux minutes trente de retard donc (*se tourne vers SR*) il faudrait qu'il puisse euh rattraper aussi ce retard↑ afin que l'égalité soit respectée↓ h \\ (*deux mains levées vers SR*)
2:25'23	**1347a**	NS	non moi je considère qu'il n'faut &
	1348	AC	→ (*regarde SR*) *donc ce petit mot*
[2:25'43-2:26'42]	**1347b**	NS	& pas changer les euh les institutions d'la république d'ailleurs je n'ai jamais vu une réunion ou dans la rue quelqu'un m'arrêter en m'disant i faut vite vite changer les instuitions de la république h ceux qui promettent la sixième république c'est le retour à la quatrième↑ ++ on l'a vu dans: + dans ce– + la la tragi-comédie euh + du vrai faux débat: euh + entre madame royal et monsieur bayrou↑ […] je souhaite qu'on donne DAvantage de pouvoir au parlement pour contrôler + le gouvernement↑ mais en GRÂce + n'ajoutons pas la CRIse institutionnelle l'INstabilité institutionnelle h à toutes les crises et à toutes les instibilités \\
2:26'55	**1349**	PPDA	et vous gouvernez avec quelle majorité
	1350	NS	→ de la situation de la + de la société française↓
	1351	PPDA	→ pour vous en ce qui vous concerne
	1352	NS	ben pour moi \
	1353	AC	≥parlez d'l'ouverture oui les deux ont parlé d'ouverture≤
2:27'00	**1354**	NS	→ pour moi c'est très simple j'ai un projet politique que j'n'ai pas changé↑ entre le premier et le deuxième tour↑ + h boh j'ai j'ai

			élargi↑ euh naturellement je gouvernerai + avec les gens d'l'u m p[8]↑ MAIS dans la majorité + euh: nos amis de l'u d f[9] ont toute leur place↑ d'ailleurs j'observe avec beaucoup d'plaisir↑ + h que la <QUAsi-totalité> + des parlementaires et des élus de l'u d f + m'ont rejoint↑
	1355	AC/ SR	oui
2:27'22	**1356**	NS	→ et je n'vois pas d'ailleurs pourquoi il en serait euh autrement + alors que nous avons gouverné ensemble↑ h et qu'madame royal disait la veille du premier tour↑ que bayrou + c'tait pire que Sarkozy + h pardon sic + quand on sait c'qu'elle pense de moi↑ h ça n'est pas HAUT + <l'estime pour monsieur bayrou↓> mais j'irai plus loin↑ + ya égal'ment des hommes et des femmes de gauche + qui croit à la gauche parce qu'ils croient au mouvement + et aujourd'hui + je veux incarner le candidat du mouvement↑ par rapport à l'immobilisme↑ + pardon madame + et donc je ferai un gouvernement TRÈS ouvert + de rassemblement↑ + pourquoi ++ parce que le PRÉsident de la république c'est pas l'homme d'un parti↑ + c'est l'homme de la nation↑ ++ c'e– le président de la république prend la NAtion en CHArge + il doit s'adresser à TOUS les français↓ + et il doit dire à TOUS les français + qu'ils comptent + et que dans la NOUvelle majorité présidentielle + ils auront leur place↓
2:28'08	**1357**	AC	ségolène royal
	1358	PPDA	□ségolène royal∇
2:28'09	**1359**	SR	h: je pense qu'il faut réformer en profondeur les institutions↓ + je crois que la france a changé:↑ le monde a changé↑ et la politique doit changer↓ + h je crois qu'il y a une crise euh: démocratique majeure + je crois qu'les français sont FAtigués + de la confrontation euh bloc + contre bloc h je crois qu'ils en ont assez aussi d'avoir des institutions qui ne leur REssemblent pas↓ h et je ferai donc une réforme profonde des institutions une NOUvelle république qui s'appellera sans doute la sixième h: république↑ le parlement: euh en débattra + les français + également↓ + \\
2:28'42	**1360a**	AC	par référendum &
	1361	SR	→ et je veux \
	1360b	AC	& >∇c'est ça qu'vous voulez dire∇<
2:28'43	**1362**	SR	(*regarde AC*) *par un référendum oui bien sûr↑* + = je veux d'abord faire en sorte que la démocratie parlementaire fonctionne bien↓ + h et donc le cumul des mandats sera désormais: interdit + le parlement verra: ses droits: renforcés + >ses pouvoirs de contrôle↓< + h il n'y aura plus UNE seule loi votée↑ + si la loi précédente n'est pas appliquée↓ […] il y aura aussi une modification de la nomination des membres du conseil supérieur de la magistrature + h car je veux (*prononciation très articulée*) "que ces institutions + retrouvent vraiment leur impartialité h et que l'état ne soit pas aux mains d'un seul parti↓" \\
[2:29'02-2:30'00]			
2:30'14	**1363**	PPDA	ségolène royal
2:30'15	**1364a**	SR	→ il y aura ensuite une réforme +++ de la démocratie sociale >je l'ai évoquée tout à l'heure↑ c'est le deuxième pilier↑< h et il y aura une nouvelle étape de la décentralisation >pour rendre l'état plus efficace et plus rapide↑< + h et y'en ++ et il y aura enFIN + un pilier sur la démocratie + participative comme c'est le cas dans tous les

[8] UMP : Union pour un Mouvement Populaire
[9] UDF : Union pour la Démocratie Française

			pays modernes + avec en particulier un référendum d'initiative populaire↓ possible↓ + des jurys d'citoyens qui interviendront et qui permettront <ensuite à l'état d'avoir une JUste autorité> et de ne pas revoir + des textes comme le c p e[10]↓ + voté de FORce à l'assemblée nationale avec le quarante-neuf trois h + pourtant par une majorité qui a une large majorité + qui détient tous les pouvoirs h et qui malgré c'la + passe en FORCE avec le quarante-neuf trois pour le c p e↑ et qui + sous la pression de la rue↑ est obligée de retirer sa réforme↓ je pense je &
2:31'05	**1365**	AC	nicolas s:arkozy
	1364b	SR	& pense (*en souriant*) "je pense qu'un état + moderne + et efficace" + avec une présidente de la république qui REND des comptes + et je viendrai rendre des comptes devant l'assemblée h nationale h doit MOderniser h ses institutions avec notam&
2:31'22	**1366**	AC	∇alors∇ \
	1364c	SR	&ment aussi bien évidemment la réforme euh: \\
	1367	AC	→ vous aurez \\
	1368	SR	→ du sénat et une part de proportionnelle↓
2:31'26	**1369**	AC	→ trois minutes euh: chacun: euh pour conclure tout à l'heure↑ mais monsieur sarkozy h >nic'las sark'zy a d'jà trois minutes< de retard donc si vous voulez répondre pour sur sur ce sujet \\
2:31'33	**1370**	NS	boh vous savez j'ai ce c'est::: ce n'est pas + NON \\
	1371	AC	→ nicolas sarkozy + c'est juste pour respecter une égalité qui est:: euh: \\
	1372a	NS	→ non: mais ce n'est pas un problème &
	1373	AC	→ importante
	1372b	NS	& je je + h je: je je \\
2:31'38	**1374**	PPDA	vous rendez ces trois minutes \\
	1375	AC	vous rendez ces trois minutes \
	1376a	NS	→ mais bien sûr je rends bien volontiers ces trois minutes à ma– + madame royal moi je veux êtr' précis concret + et je je n'juge pas ça à au à la quantité euh:: et je je ++ je donne acte à madame royal donc de ces trois minutes je les lui donne BIEN volontiers &
2:31'53	**1377**	PPDA	alors \
	1376b	NS	& et si vous l'voulez j'fais ma conclusion
2:31'55	**1378**	PPDA	→ ju: juste avant qu'on qu'on fasse cette conclusion euh:: + une p'tite question personnelle comme un p'tit peu au: au début + euh:: ça fait voilà maintenant plus d'deux heures + deux heures et d'mi que vous: débattez ensemble c'est la PREmière fois que vous vous retrouvez: pendant cette campagne + c'est la PREmière fois depuis quatorze ans h:: euh nous avec arlette chabot on avait tendance à penser qu'vous aviez des points communs + que vous aviez que vous étiez: un peu reBELLES résis– dans votre propre camp: résistants: combattants: qu'est-ce que vous pensez l'un d'l'autre euh mmh: + □commençons par vous nicolas sarkozy∇
2:32'25	**1379**	NS	écoutez moi ce n'est pas d'hier↑ et madame royal le sait bien↓ + que je respecte son talent et sa compétence↑ j'avais eu d'ailleurs l'occasion de le dire ce qui m'avait valu (*en riant*) "quelques problèmes avec certains de mes amis" + et voyez-vous je pense qu'on n'est pas là où elle est↑ h + par hasard↓ h + que:: le système républicain est + est fait d'telle façon qu'il faut développer de grandes qualités + pour être + le représentant et l'candidat de sa propre formation↑ + j'ai du respect pour le parcours qui a été celui

[10] CPE : Contrat Première Embauche

			de: + de madame royal↑ bon on a des différences euh d'appréciation de points de vue h: + mais je pense qu'on a donné durant cette campagne + franchement euh + euh l'image d'une démocratie euh + apaisée en même temps renouvelée↑ d'ailleurs sinon + euh yaurait pas eu tant de participation↑ donc c'est vraiment quelqu'un qui est pour moi davantage une concurrente si elle m'le permet qu'une adversaire↑ (*en souriant*) "je n'ai pas de (*rire*) je n'ai bien sûr" aucun sentiment personnel d'hostilité à l'endroit d'madame royal↓
2:33'16	**1380**	AC	ségolène \
	1381	PPDA	et vous votre jugement sur euh nicolas sarkozy
2:33'18	**1382**	SR	moi je je m'abstiens de jug'ment personnalisé ++ parce que je crois que:: le débat politique c'est d'abord euh un débat d'idées↓ + et de ce point de vue↑ + vous êtes un partenaire + de ce débat démocratique: que nous avons: actuellement↓ + donc je crois que c'qui est important c'est: le choix de société que nous incarnons↓ + h la différence euh de valeur euh la façon dont: nous comptons exercer le pouvoir↓ + h la vision différente de l'avenir de la france et moi je crois beaucoup euh aux débats d'idées↑ + et je pense que c'est ce que nous avons:: eu ce soir↓ h et je souhaite que les français puissent euh ainsi choisir + en toute connaissance de cause↓ \\
2:33'56	**1383**	AC	alors \\
	1384	SR	→ ∇∇je∇∇ \
	1385	PPDA	+ cette fois-ci vous avez droit \\
	1386	AC	→ trois minutes chacun
	1387a	PPDA	→ le droit à vos &
	1388	AC	voilà
	1387b	PPDA	& trois minutes (*rire de NS*)
	1389a	AC	conclusion d'chacun nicolas sarkozy &
	1390	NS	(*en riant*) "j'suis pas (XX)"
	1391	PPDA	elles sont à vous
	1389b	AC	& puisque vous avez co&
	1392	NS	é– \
	1389c	AC	&mmencé \\
	1393a	NS	→ écoutez: euh:: &
	1394	AC	→ ∇mada' sé–∇ \
	1393b	NS	& euh: bon: euh &
	1395	AC	→ royal finira↓
2:34'01	**1393c**	NS	& si on doit résumer les choses + qu'est-ce qui est important pour moi↓ je je je l'ai dit en commençant j'vais finir par ça↑ h je crois à l'action↓ + h je crois qu'il est TRÈS important de dire à nos compatriotes que la FAtalité n'existe pas↓ le mot fatalité ne fait pas
[2:34'17-2:35'56]			partie de mon vocabulaire […] et j'veux dire mes chers compatriotes + c'est possible ++ et TOUT c'que j'ai dit↑ + je l'ferai↓ + je tiendrai SCRUpuleusement ma promesse↓ + et ma parole↓ + je n'me suis pas engagé à la légère dans cette campagne présidentielle↓ + c't'un choix de vie↑ + c't'un don de soi + c'est une véritable ascèse ++ je m'suis préparé pour ce rendez-vous + et si les français m'font confiance↑ + je ne les décevrai pas↓ + je ne les trahirai pas↓ + je ne leur mentirai pas↓
2:36'23	**1396**	AC	+ ségolène royal + conclusion↑
2:36'25	**1397**	SR	h je suis là:: devant: + les français >d'abord je voudrais remercier ceux: qui ont voté pour moi dès le premier tour↑ ceux qui m'ont rejoint et ceux qui me soutiennent< + je veux m'adresser aussi à ceux: qui hésitent encore↓ + je veux leur dire de faire le choix de
[2:36'41-			l'audace + de faire le choix de l'av'nir […] je veux une france

2:38'15]			CRÉative je veux une france + IMAginative h et je veux construire avec vous h cette france PRÉsidente↓
2:38'35	**1398a**	PPDA	et bien à notre tour de vous: remercier: tous les deux: d'avoir + Animé c'débat &
	1399	AC	c'débat
	1398b	PPDA	& dans tous les sens du terme↑ euh:: f– au nom: donc d'arlette chabot: euh de t f un[11] de:: \\
	1400	AC	france deux
	1401	PPDA	→ france télévisions::↑ de toutes les:: dizaines de chaînes de radio et de: + h télévision: qui: euh nous ont relayé ce soir merci à tous pour votre fidélité + h merci à notre réalisateur jérôme revon h: et + le + rendez-vous et bien ce s'ra + dimanche + vingt heures↓
	1402	AC	merci bonsoir
2:39'01	**1403**	PPDA	bonsoir

2'39'01 - **générique** - 2'39'14

[11] TF1 : Télévision Française 1

ANNEXES

1. Schémas

1.1 Schéma 1 : les différents cas d'intervention de L1 sur la parole de L2

<table>
<tr><td colspan="12">L1 parle… L2 intervient</td></tr>
<tr><td colspan="6">Et prend la parole (il y a alternance des tours)</td><td colspan="6">Et rend la parole à L1 sans qu'il y ait alternance des tours</td></tr>
<tr><td colspan="6">en produisant un tour de parole</td><td colspan="4">Après avoir produit un tour de parole</td><td colspan="2">Après n'avoir pas produit un tour de parole</td></tr>
<tr><td colspan="4">A une TRP</td><td colspan="2">A une non-TRP</td><td colspan="2">A une TRP (L1 continue son tour après la TRP)</td><td colspan="2">A une non-TRP (L1 continue son tour après l'intervention de L2)</td><td colspan="2">A une TRP ou non</td></tr>
<tr><td colspan="2">Sans chevauchement (L1 s'arrête à la TRP)</td><td colspan="2">Avec chevauchement (L1 continue son tour après la TRP)</td><td>Sans chevauchement (L1 s'arrête)</td><td>Avec chevauchement (L1 continue son tour après l'intervention de L2)</td><td colspan="4">Avec chevauchement</td><td>Sans chevauchement</td><td>Avec chevauchement</td></tr>
<tr><td>L1 a fini</td><td>L1 n'a pas fini</td><td>L1 finit</td><td>L1 ne finit pas</td><td>L1 ne finit pas</td><td>L1 finit</td><td>L1 ne finit pas</td><td>L2 finit</td><td>L2 ne finit pas</td><td>L2 finit</td><td>L2 ne finit pas</td><td>L2 finit</td><td>L2 finit</td></tr>
<tr><td>Enchaînement régulier</td><td>Interruption nette dysfonctionnement involontaire</td><td>Chevauchement simple dysfonctionnement involontaire</td><td>Interruption avec chevauchement dysfonctionnement involontaire</td><td>Interruption nette dysfonctionnement volontaire</td><td>Chevauchement simple dysfonctionnement volontaire</td><td>Interruption avec chevauchement dysfonctionnement volontaire</td><td>Énoncé achevé en chevauchement dysfonctionnement involontaire</td><td>Énoncé inachevé en chevauchement dysfonctionnement involontaire</td><td>Énoncé achevé en chevauchement dysfonctionnement volontaire</td><td>Énoncé inachevé en chevauchement dysfonctionnement volontaire</td><td>Prise de parole achevée sans chevauchement pas de dysfonctionnement</td><td>Prise de parole achevée avec chevauchement pas de dysfonctionnement</td></tr>
</table>

Schéma 1 : Classification des différents cas d'intervention de L2 par rapport à la parole de L1

1.2 Schéma 2 : les chevauchements de début de tour

<table>
<tr><td colspan="3">L1 s’arrête de parler à une TRP</td></tr>
<tr><td>L2 prend la parole seul</td><td colspan="2">L2 et L3 prennent la parole en même temps</td></tr>
<tr><td>Enchaînement régulier</td><td>L2 (ou L3) s’arrête
L3 (ou L2) conserve la parole

⇩

Chevauchement de début de tour avec cession de la parole
(dysfonctionnement involontaire)</td><td>L2 et L3 s’arrêtent en même temps

⇩

Chevauchement de début de tour synchronisé
(dysfonctionnement involontaire)</td></tr>
</table>

Schéma 2 : Les chevauchements de début de tour

2. Tableaux récapitulatifs : chevauchements et interruptions dans le débat de l'entre-deux tours

Les visées :

1. Dysfonctionnements à visée polémique
1a : Polémique concernant le point de vue
1b : Polémique concernant le programme électoral
1c : Polémique concernant les politiques respectives
1d : Polémique concernant la manière de faire
2. Dysfonctionnements visant à gérer l'interaction
2a : Gérer la parole
2b : Gérer le temps de parole
2c : Gérer la thématique
2d : Poser une question concernant le contenu
3. Dysfonctionnements à visée collaborative
3a : Soutien linguistique
3b : Accord provisoire

2.1 Les chevauchements

2. Chevauchements de début de tour
2.1. Chevauchements de début de tour synchronisés
2.2. Chevauchements de début de tour avec cession de la parole
3. Chevauchements avec conservation de la parole
3.1. Énoncés achevés en chevauchement avec conservation de la parole
3.2. Énoncés inachevés en chevauchement avec conservation de la parole
4. Chevauchements avec passation de la parole
4.1. Chevauchements simples avec passation de la parole
4.2. Chevauchements avec interruption

	2.1.	2.2.	**2.**	3.1.	3.2.	**3.**	4.1.	4.2.	**4.**	**total**
1a	0	2	**2**	29	47	**76**	41	67	**108**	**186**
1b	0	2	**2**	22	73	**95**	57	73	**130**	**227**
1c	0	0	**0**	12	19	**31**	12	22	**34**	**65**
1d	0	1	**1**	15	38	**53**	37	42	**79**	**133**
1	**0**	**5**	**5**	**78**	**177**	**255**	**147**	**204**	**351**	**611**
2a	4	7	**11**	18	21	**39**	6	25	**31**	**81**
2b	2	7	**9**	11	5	**16**	4	13	**17**	**42**
2c	2	10	**12**	16	15	**31**	11	22	**33**	**76**
2d	0	0	**0**	5	7	**12**	5	19	**24**	**36**
2	**8**	**24**	**32**	**50**	**48**	**98**	**26**	**79**	**105**	**235**
3a	0	0	**0**	2	0	**2**	0	2	**2**	**4**
3b	0	0	**0**	3	3	**6**	2	6	**8**	**14**
3	**0**	**0**	**0**	**5**	**3**	**8**	**2**	**8**	**10**	**18**
total	**8**	**29**	**37**	**133**	**228**	**361**	**175**	**291**	**466**	**864**

2.2 Les interruptions

2. Les interruptions motivées par une TRP
2.1. Les interruptions motivées par une TRP nettes
2.2. Les interruptions motivées par une TRP avec chevauchement
3. Les interruptions délibérées
3.1. Les interruptions délibérées nettes
3.2. Les interruptions délibérées avec chevauchement
4. Les interruptions justifiées
4.1. Les interruptions justifiées nettes
4.2. Les interruptions justifiées avec chevauchement

	2.1.	2.2.	**2.**	3.1.	3.2.	**3.**	4.1.	4.2.	**4.**	**total**
1a	10	3	**13**	22	36	**58**	23	28	**51**	**122**
1b	14	3	**17**	25	36	**61**	30	34	**64**	**142**
1c	6	4	**10**	8	11	**19**	11	7	**18**	**47**
1d	9	1	**10**	23	27	**50**	10	14	**24**	**84**
1	**39**	**11**	**50**	**78**	**110**	**188**	**74**	**83**	**157**	**395**
2a	6	0	**6**	11	22	**33**	4	3	**7**	**46**
2b	0	0	**0**	3	9	**12**	2	4	**6**	**18**
2c	2	0	**2**	8	14	**22**	4	8	**12**	**36**
2d	1	0	**1**	9	16	**25**	2	3	**5**	**31**
2	**9**	**0**	**9**	**31**	**61**	**92**	**12**	**18**	**30**	**131**
3a	0	0	**0**	3	2	**5**	0	0	**0**	**5**
3b	1	1	**2**	2	3	**5**	0	2	**2**	**9**
3	**1**	**1**	**2**	**5**	**5**	**10**	**0**	**2**	**2**	**14**
total	**49**	**12**	**61**	**114**	**176**	**290**	**86**	**103**	**189**	**540**

TABLES DES MATIERES

TOME IER

REMERCIEMENTS **7**

INTRODUCTION **13**

PREMIERE PARTIE. LES DYSFONCTIONNEMENTS INTERACTIONNELS DANS LE DEBAT DE L'ENTRE-DEUX TOURS 2007 : APPROCHE THEORIQUE **21**

CHAPITRE I. QUEL CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE POUR L'ANALYSE DES DYSFONCTIONNEMENTS INTERACTIONNELS ? **23**

1. QUELLES DISCIPLINES POUR QUELLES METHODOLOGIES ? **23**

1.1 L'ANALYSE DU DISCOURS 23
1.1.1 Présentation des approches en analyse du discours *24*
1.1.2 Définition de l'analyse du discours *27*
1.1.3 Définition du discours *31*
1.2 L'ANALYSE DES INTERACTIONS VERBALES.. 34
1.2.1 Les approches ethno-sociologiques *35*
a) L'ethnographie de la communication 35
b) L'ethnométhodologie 36
c) Erving Goffman 38
1.2.2 L'Analyse Conversationnelle *39*
1.2.3 La linguistique interactionniste *42*
BILAN 46

2. QUELLES DEFINITIONS DE L'INTERACTION ? **46**

2.1 L'INTERACTION : UNE AUTRE CONCEPTION DE LA COMMUNICATION 47
2.1.1 Deux modèles opposés de la communication *48*
2.1.2 La conception interactive de la communication *51*
2.1.3 Définition de l'interaction *55*
2.2 L'INTERACTION : UNE AUTRE APPROCHE DU DISCOURS 58
2.2.1 La notion de dialogisme *59*
2.2.2 Le discours : une donnée sociale *62*
2.2.3 La notion de genre du discours *65*
BILAN 68

3. QUELLES INCIDENCES SUR LE SUJET PARLANT ? **69**

3.1 UNE NOUVELLE CONCEPTION DU SUJET PARLANT 69
3.1.1 Définition du sujet parlant *70*
3.1.2 De l'énonciation à l'interaction *73*
3.2 UN RENOUVELLEMENT DES CARACTERISTIQUES DU SUJET PARLANT ... 76
3.2.1 La notion de compétence *77*
3.2.2 La notion d'ethos *80*
BILAN 84

SYNTHESE **84**

CHAPITRE II. APPROCHE DEFINITOIRE DU DYSFONCTIONNEMENT INTERACTIONNEL **87**

1. LE FONCTIONNEMENT DE L'INTERACTION **88**
1.1 LES REGLES INTERACTIONNELLES 88
1.1.1 Les maximes conversationnelles *89*
1.1.2 Le principe d'alternance des tours *91*
1.1.3 Le principe de pertinence conditionnelle *95*
1.2 LES UNITES INTERACTIVES 98
1.2.1 Le tour de parole *99*
1.2.2 La complétude de l'unité *103*
1.2.3 L'organisation de l'interaction *106*
BILAN 109
2. LA NOTION DE DYSFONCTIONNEMENT INTERACTIONNEL **110**
2.1 LES RATES DU SYSTEME DES TOURS 110
2.1.1 Classification des différents ratés *112*
2.1.2 Le chevauchement *117*
2.1.3 L'interruption *120*
2.2 LES ENCHAINEMENTS NON PERTINENTS 123
2.2.1 Graduation de la contrainte *124*
2.2.2 Troncation de l'échange *126*
a) Intervention initiative isolée 127
b) Intervention initiative en substitution de l'intervention réactive attendue 128
2.2.3 Non-pertinence de l'intervention réactive *129*
a) Enchaînement thématique problématique 129
b) Enchaînement métadiscursif 130
c) Enchaînement dialogique 131
d) Intrusion 131
BILAN 132

3. QUELLES INCIDENCES SUR LA RELATION INTERPERSONNELLE ? **133**

3.1 RELATION ET INTERACTION 133
3.1.1 Relation et contenu *134*
3.1.2 Consensus vs conflit *136*
3.1.3 La variation interculturelle *138*
3.2 GESTION DE LA RELATION INTERPERSONNELLE 140
3.2.1 Face-work et politesse *141*
3.2.2 Rôle et rapport de places *144*
3.2.3 Dysfonctionnement et domination *146*
BILAN 149

SYNTHESE **149**

CHAPITRE III. APPROCHE DEFINITOIRE DU DEBAT DE L'ENTRE-DEUX TOURS 2007 ..... **151**

1. LE GENRE DU DISCOURS DEBAT POLITIQUE TELEVISE **151**

1.1 APPROCHE THEORIQUE DU GENRE DU DISCOURS 151
1.1.1 Histoire et hétérogénéité de la notion *152*
1.1.2 Quelques propositions de classement *154*
a) Discours monologal / discours dialogal 154
b) Discours oral / discours écrit 155
c) Discours spontané / discours fabriqué 156
1.1.3 Définition d'un genre du discours *157*
1.2 PRESENTATION DU DEBAT POLITIQUE TELEVISE 160
1.2.1 Le genre débat *160*
a) Cadre participatif 160

b) Cadre spatio-temporel 16
c) Finalité de l'interaction 162
1.2.2 Le débat télévisé 163
a) Cadre participatif 164
b) Cadre spatio-temporel 165
c) Finalité de l'interaction 166
1.2.3 Le débat politique télévisé 167
a) Cadre participatif 168
b) Cadre spatio-temporel 169
c) Finalité de l'interaction 170
BILAN 171

2. CHOIX DU CORPUS 171

2.1 LES DEBATS POLITIQUES A LA TELEVISION FRANÇAISE : BILAN D'UNE ANNEE ELECTORALE (2006-2007) 172
2.1.1 Les débats politiques télévisés en période d'élection 172
2.1.2 Des émissions très diverses sous l'étiquette « débat politique » 175
2.1.3 Les émissions à la frontière du débat politique 178
2.2 LE DEBAT DE L'ENTRE-DEUX TOURS 181
2.2.1 Les débats de l'entre-deux tours de l'élection présidentielle 181
2.2.2 Le débat de l'entre-deux tours 2007 183
BILAN 186

3. CHOIX DE TRANSCRIPTION 186

3.1 PROBLEMATIQUES DE LA TRANSCRIPTION 187
3.1.1 La représentation de l'oral 187
3.1.2 La question de la multicanalité 191
3.1.3 Les limites de la transcription 194
3.2 CONVENTIONS DE TRANSCRIPTION 197
3.2.1 Présentation des données 198
3.2.2 Choix des conventions 200
3.2.3 Présentation des conventions 203
a) Les phénomènes d'élision courants. 203
b) L'enchaînement des prises de parole. 204
c) L'enchaînement interne de la prise de parole 206
d) Les silences et les pauses 207
e) Les caractéristiques paraverbales 208
f) Les caractéristiques non verbales 209
g) Les incertitudes de transcription 210
h) Les indications du transcripteur 210
BILAN 211

SYNTHESE 212

DEUXIEME PARTIE. LES DYSFONCTIONNEMENTS INTERACTIONNELS DANS LE DEBAT DE L'ENTRE-DEUX TOURS 2007 : ANALYSE DU CORPUS 215

CHAPITRE IV. LE CHEVAUCHEMENT 217

1. PRESENTATION DU CHEVAUCHEMENT 217

1.1 APPROCHE DEFINITOIRE 217
1.1.1 Les critères d'identification 218
1.1.2 Les types de chevauchement 220
1.1.3 Les fonctions interactionnelles du chevauchement. 223
1.2 LES CAS QUI NE CORRESPONDENT PAS A DES DYSFONCTIONNEMENTS 225
1.2.1 Les régulateurs 225
1.2.2 Les inclassables 229

BILAN 232

2. LES CHEVAUCHEMENTS DE DEBUT DE TOUR 233

2.1 LES CHEVAUCHEMENTS DE DEBUT DE TOUR SYNCHRONISES 233
a) Gérer la parole 234
b) Gérer le temps de parole 236
c) Gérer la thématique 237
2.2 LES CHEVAUCHEMENTS DE DEBUT DE TOUR AVEC CESSION DE LA PAROLE 238
2.2.1 Les chevauchements à visée polémique 239
a) Polémique concernant le point de vue 239
b) Polémique concernant le programme électoral 241
2.2.2 Les chevauchements visant à gérer l'interaction 243
a) Gérer la parole 243
b) Gérer le temps de parole 246
c) Gérer la thématique 249
BILAN 250

3. LES CHEVAUCHEMENTS AVEC CONSERVATION DE LA PAROLE 251

3.1 LES ENONCES ACHEVES EN CHEVAUCHEMENTS AVEC CONSERVATION DE LA PAROLE 251
3.1.1 Les chevauchements à visée polémique 251
a) Polémique concernant le point de vue 252
b) Polémique concernant le programme électoral 255
c) Polémique concernant les politiques respectives 258
d) Polémique concernant la manière de faire 260
3.1.2 Les chevauchements visant à gérer l'interaction 262
a) Gérer la parole 263
b) Gérer le temps de parole 266
c) Gérer la thématique 268
d) Poser une question concernant le contenu 271
3.1.3 Les chevauchements à visée collaborative 274
a) Soutien linguistique 274
b) Accord provisoire 276
3.2 LES ENONCES INACHEVES EN CHEVAUCHEMENT AVEC CONSERVATION DE LA PAROLE 277
3.2.1 Les chevauchements à visée polémique 278
a) Polémique concernant le point de vue 278
b) Polémique concernant le programme électoral 281
c) Polémique concernant les politiques respectives 284
d) Polémique concernant la manière de faire 285
3.2.2 Les chevauchements visant à gérer l'interaction 288
a) Gérer la parole 289
b) Gérer le temps de parole 291
c) Gérer la thématique 292
d) Poser une question concernant le contenu 294
3.2.3 Les chevauchements à visée collaborative 295
BILAN 297

4. LES CHEVAUCHEMENTS SIMPLES AVEC PASSATION DE LA PAROLE 297

4.1 LES CHEVAUCHEMENTS A VISEE POLEMIQUE 298
a) Polémique concernant le point de vue 299
b) Polémique concernant le programme électoral 302
c) Polémique concernant les politiques respectives 304
d) Polémique concernant la manière de faire 305
4.2 LES CHEVAUCHEMENTS VISANT A GERER L'INTERACTION 308
a) Gérer la parole 308
b) Gérer le temps de parole 310
c) Gérer la thématique 310
d) Poser une question concernant le contenu 313
4.3 LES CHEVAUCHEMENTS A VISEE COLLABORATIVE 314

BILAN 315

SYNTHESE **315**

CHAPITRE V. L'INTERRUPTION **319**

1. PRESENTATION DE L'INTERRUPTION **319**

1.1 APPROCHE DEFINITOIRE 319
1.1.1 Les critères d'identification *320*
a) Les signaux de fin de tour 320
b) La continuation du tour 322
c) La réaction des participants 323
1.1.2 Les types d'interruption *324*
1.1.3 Les fonctions interactionnelles de l'interruption *326*
1.2 LES CAS QUI NE SERONT PAS TRAITES COMME DES DYSFONCTIONNEMENTS 330
1.2.1 Les régulateurs *330*
1.2.2 Les énoncés considérés comme achevés *333*
1.2.3 Un cas particulier : la répétition *336*
BILAN 339

2. LES INTERRUPTIONS MOTIVEES PAR UNE TRP **339**

2.1 LES INTERRUPTIONS MOTIVEES PAR UNE TRP NETTES (SANS CHEVAUCHEMENT 340
2.1.1 Les interruptions à visée polémique *340*
a) Polémique concernant le point de vue 341
b) Polémique concernant le programme électoral 343
c) Polémique concernant les politiques respectives 344
d) Polémique concernant la manière de faire 346
2.1.2 Les interruptions visant à gérer l'interaction *346*
2.1.3 Les interruptions à visée collaborative *348*
2.2 LES INTERRUPTIONS MOTIVEES PAR UNE TRP AVEC CHEVAUCHEMENT 350
a) Polémique concernant le point de vue 350
b) Polémique concernant le programme électoral 351
c) Polémique concernant les politiques respectives 352
d) Polémique concernant la manière de faire 353
BILAN 354

3. LES INTERRUPTIONS DELIBEREES **354**

3.1 LES INTERRUPTIONS DELIBEREES NETTES (SANS CHEVAUCHEMENT) 354
3.1.1 Les interruptions à visée polémique *355*
a) Polémique concernant le point de vue 355
b) Polémique concernant le programme électoral 357
c) Polémique concernant les politiques respectives 360
d) Polémique concernant la manière de faire 362
3.1.2 Les interruptions visant à gérer l'interaction *365*
a) Gérer la parole 365
b) Gérer le temps de parole 367
c) Gérer la thématique 368
d) Poser une question concernant le contenu 369
3.1.3 Les interruptions à visée collaborative *370*
a) Soutien linguistique 370
b) Accord provisoire 373
3.2 LES INTERRUPTIONS DELIBEREES AVEC CHEVAUCHEMENT 374
3.2.1 Les interruptions à visée polémique *374*
a) Polémique concernant le point de vue 374
b) Polémique concernant le programme électoral 379
c) Polémique concernant les politiques respectives 383
d) Polémique concernant la manière de faire 386
3.2.2 Les interruptions visant à gérer l'interaction *390*

a) Gérer la parole 390
b) Gérer le temps de parole 394
c) Gérer la thématique 396
d) Poser une question concernant le contenu 398
3.2.3 Les interruptions à visée collaborative 401
a) Soutien linguistique 401
b) Accord provisoire 401
BILAN 403

4. LES INTERRUPTIONS JUSTIFIEES 403

4.1 LES INTERRUPTIONS JUSTIFIEES NETTES (SANS CHEVAUCHEMENT) 404
4.1.1 Les interruptions à visée polémique 404
a) Polémique concernant le point de vue 405
b) Polémique concernant le programme électoral 408
c) Polémique concernant les politiques respectives 413
d) Polémique concernant la manière de faire 415
4.1.2 Les interruptions visant à gérer l'interaction 417
a) Gérer la parole 417
b) Gérer le temps de parole 419
c) Gérer la thématique 421
d) Poser une question concernant le contenu 423
4.2 LES INTERRUPTIONS JUSTIFIEES AVEC CHEVAUCHEMENT 424
4.2.1 Les interruptions à visée polémique 425
a) Polémique concernant le point de vue 425
b) Polémique concernant le programme électoral 427
c) Polémique concernant les politiques respectives 431
d) Polémique concernant la manière de faire 433
4.2.2 Les interruptions visant à gérer l'interaction 436
a) Gérer la parole 437
b) Gérer le temps de parole 439
c) Gérer la thématique 440
d) Poser une question concernant le contenu 442
4.2.3 Les interruptions à visée collaborative 443
BILAN 445

SYNTHESE 445

CHAPITRE VI. L'ENCHAINEMENT NON PERTINENT 449

1. LA TRONCATION DE L'ECHANGE 450

1.1 LES CAS QUI NE SERONT PAS TRAITES COMME DES DYSFONCTIONNEMENTS 450
1.1.1 Les fausses interventions initiatives 450
1.1.2 Les interventions réactives différées 454
1.1.3 Les interventions réactives d'une autre nature 457
1.2 L'INTERVENTION ISOLEE 460
1.2.1 L'intervention isolée en chevauchement 460
a) Les interventions isolées à visée polémique 461
b) Les interventions isolées visant à gérer l'interaction 465
1.2.2 L'intervention isolée après une interruption 467
a) Les interventions isolées à visée polémique 467
b) Les interventions isolées visant à gérer l'interaction 470
1.2.3 L'intervention isolée après un enchaînement formel régulier 473
a) Les interventions isolées à visée polémique 473
b) Les interventions isolées visant à gérer l'interaction 474
1.3 DEUX INTERVENTIONS INITIATIVES SUCCESSIVES 476
a) Deux interventions initiatives à visée polémique 476
b) Deux interventions initiatives visant à gérer l'interaction 478
BILAN 480

2. LA NON-PERTINENCE DE L'INTERVENTION REACTIVE 481

2.1 L'ENCHAINEMENT THEMATIQUE PROBLEMATIQUE 481
2.1.1 Rupture thématique 482
2.1.2 Détournement de thème 486
a) Reprise d'un élément précédent 486
b) Introduction d'un nouvel élément 489
2.1.3 Absence d'information nouvelle 494
2.2 L'ENCHAINEMENT METADISCURSIF 497
2.2.1 La métaréplique 498
a) Commentaire sur le mot 498
b) Commentaire sur l'énoncé 500
2.2.2 Le métadialogue 504
a) Commentaire sur sa propre prise de parole 504
b) Commentaire sur la prise de parole précédente 509
2.3 DEUX CAS PARTICULIERS 513
2.3.1 L'enchaînement dialogique 513
2.3.2 L'intrusion 520
BILAN 523

SYNTHESE 523

CONCLUSION 527

BIBLIOGRAPHIE 541

INDEX DES AUTEURS 563

TOME II

CORPUS 585

1. CONVENTIONS DE TRANSCRIPTION 585

1.1 PRESENTATION GENERALE 585
1.2 L'ENCHAINEMENT DES PRISES DE PAROLE 585
1.3 L'ENCHAINEMENT INTERNE DE LA PRISE DE PAROLE 585
1.4 LES PAUSES 585
1.5 LES CARACTERISTIQUES PARAVERBALES 586
1.6 LES CARACTERISTIQUES NON VERBALES 586
1.7 LES INCERTITUDES DE TRANSCRIPTION 586
1.8 LES INDICATIONS DU TRANSCRIPTEUR 586

2. LE DEBAT DE L'ENTRE-DEUX TOURS DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE DE 2007 587

ANNEXES 644

1. SCHEMAS 644

1.1 SCHEMA 1 : LES DIFFERENTS CAS D'INTERVENTION DE L1 SUR LA PAROLE DE L2 644
1.2 SCHEMA 2 : LES CHEVAUCHEMENTS DE DEBUT DE TOUR 646

2. TABLEAUX RECAPITULATIFS : CHEVAUCHEMENTS ET INTERRUPTIONS DANS LE DEBAT DE L'ENTRE-DEUX TOURS 647

2.1 LES CHEVAUCHEMENTS 648
2.2 LES INTERRUPTIONS 649

RÉSUMÉ EN FRANÇAIS

Ce travail s'inscrit en sciences du langage, dans le champ de l'*analyse du discours*, et utilise les outils de l'analyse conversationnelle et interactionnelle. L'objectif est de montrer la corrélation entre l'objet d'étude – le dysfonctionnement interactionnel – et le genre du discours – le débat politique télévisé. Le corpus choisi est le débat de l'entre-deux tours de l'élection présidentielle de 2007, entre Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy. La transcription intégrale de cette interaction permet de recenser l'ensemble des dysfonctionnements et de les classer. Il existe ainsi deux types de dysfonctionnement : les ratés du système des tours (interruption, chevauchement, silence prolongé entre deux tours) et la non-pertinence de l'enchaînement (échange tronqué, seconde partie de paire non pertinente). Chacun de ces dysfonctionnements est étudié en fonction des visées auxquelles il obéit (coopérer, polémique, gérer l'interaction…), et par rapport à la stratégie globale à laquelle il participe. L'analyse précise de chaque catégorie de dysfonctionnement interactionnel permet de montrer les constantes et les spécificités de ces phénomènes discursifs. En outre, cette analyse porte sur la relation interpersonnelle et mobilise les notions de *face* et d'*ethos*, l'image des candidats locuteurs s'élaborant aussi au travers de ces dysfonctionnements. Plus largement, le but de cette étude est d'esquisser une cartographie des dysfonctionnements interactionnels pouvant servir de modèle à d'autres analyses. Les études futures pourront porter sur d'autres débats ou d'autres genres du discours, afin de mener une étude comparative, en utilisant les outils mis en évidence dans ce travail.

TITRE EN ANGLAIS

Turn-taking dysfunctions in TV political debates : an analysis of the second-round debate of the 2007 French presidential election

RÉSUMÉ EN ANGLAIS

The second-round debate of presidential elections has been a significant event in French politics since 1974. The final TV debate of 2007, during which presidential candidates Ségolène Royal and Nicolas Sarkozy confronted each other, constitutes the corpus of the present study. The analysis focuses on turn-taking dysfunctions : interruption, overlap and problematic sequence. The aim of this study is to understand the function of these discursive devices in this TV political debate. First, the detailed transcription shows many turn-taking dysfunctions. Second, the analysis of the data reveals different types of interruption (intentional or not, with or without simultaneous speech, isolated or with others interruptions), different types of overlap (when two speakers begin together, when the current speaker continues speaking after the overlap or when he lets the next speaker talk) and different types of problematic sequence (when the next speaker does not answer at all or does not answer well to the first speaker). Third, each type is precisely examined. The discourse analysis demonstrates how the debater uses them to defend himself or to criticize the other person. Furthermore, as turn-taking dysfunctions are conversational insults, the discourse surrounding them is analysed as a way to save face and to build the discursive ethos. The results of this study may help the field of linguistics to understand the discursive strategies of politicians. More generally, it presents a model to analyse every type of turn-taking dysfunction. Future research might focus on other TV political debates and other discursive genres (interviews, TV programmes with politicians) so as to carry out a comparative analysis.

MOTS-CLÉS EN FRANÇAIS	1- Analyse du discours	5- Enchaînement non pertinent
	2- Interaction verbale	6- Genre du discours
	3- Chevauchement	7- Débat politique télévisé
	4- Interruption	8- Débat de l'entre-deux tours 2007
MOTS-CLÉS EN ANGLAIS	1- Discourse analysis	5- Problematic sequence
	2- Interaction	6- Discursive genre
	3- Interruption	7- TV political debate
	4- Overlap	8- Second-round debate

Laboratoire Praxiling UMR 5267 CNRS – Montpellier III